TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Purchased.

Bound, Sept. 1906

53253.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME XXX. — 1er NOVEMBRE 1905.

LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME TRENTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1905

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

53253

LA NOUVELLE ALLEMAGNE

NOTES D'UN VOYAGE DANS LA HANSE

Une fois de plus, l'Allemagne est redevenue pour nous sujet de préoccupations. Il n'y eut jamais que de courtes trêves dans le grand conflit historique entre les peuples de la Gaule et ceux de la Germanie : les premiers revendiquant toujours les frontières naturelles assignées à leur territoire par sa configuration; les seconds prétendant rester maîtres des deux rives du Rhin et des régions où domine leur parler. On se bat depuis plus de mille ans sur la tombe de Charlemagne, l'empereur équivoque, à double face de Franc et de Teuton ; on se dispute les provinces litigieuses de son empire brisé en deux morceaux.

La dernière collision de l'autre siècle, si défavorable à la France, fut particulièrement violente et décisive; décisive pour de longues années; décisive au sens très relatif de ce mot, lorsqu'on l'applique à des différends séculaires que nul ne peut se flatter de trancher. Il est dans leur nature de renaître après chaque arrêt du sort, avec l'appel imprescriptible de la partie condamnée à Bouvines ou à Rosbach, à Iéna ou à Sedan.

Au lendemain de cette collision, et pendant environ un quart de siècle, l'Allemagne demeura la hantise persistante des imaginations françaises. Espoir d'une revanche à bref délai chez les uns; chez les autres, crainte d'un retour offensif du vainqueur qui achèverait notre écrasement : tout concourait à nous tenir en haleine, « hypnotisés sur la trouée des Vosges, » comme il

fut dit, et sur la voisine menaçante dont on épiait chaque mouvement. Pour la génération à laquelle j'appartiens, l'étude de l'Allemagne prima longtemps tout autre intérêt de l'esprit. Une curiosité douloureuse nous ramenait sans cesse vers le pays et les hommes qui venaient de frapper, qui pouvaient frapper encore de si grands coups. M. de Bismarck, en particulier, exerçait sur nous une tyrannie prestigieuse : envoûtés par ce terrible sorcier, nous ne nous lassions pas de scruter sa physionomie, ses moindres paroles, ses gestes primesautiers et déconcertans.

Peu à peu, une détente se fit, et chaque année de la dernière décade en marqua les progrès. Notre attention, fatiguée de sa longue fixité sur le même objet, se débanda. Des générations nouvelles regardèrent ailleurs : elles s'enhardirent bientôt à sourire de nos vieilles méfiances. M. de Bismarck devint un loup-garou très ancien, puis un mort. D'autres soucis s'emparèrent des esprits, détournèrent leur vigilance : en premier lieu l'expansion coloniale ; et par suite le réveil des rivalités dangereuses avec l'Angleterre. L'alliance russe, préparée à l'époque où l'on cherchait partout des armes contre l'Allemagne, apparut vite aux moins perspicaces ce qu'elle était en effet, une ratification résignée du traité de Francfort. Nos querelles religieuses et sociales, longtemps contenues dans une certaine mesure par le frein de l'anxiété patriotique, se libéraient enfin de cette gêne, s'exaspéraient et nous voilaient l'horizon ; elles absorbaient toute l'activité des professionnels de la politique, toute la haine disponible dans les cœurs. La sagesse de l'Allemagne justifiait d'ailleurs une quiétude croissante chez des voisins qui ne se sentaient plus menacés ; satisfaite de ses succès militaires, orientée vers d'autres ambitions, l'ancienne caserne des rois-sergens s'était transformée en une laborieuse et pacifique usine. Les Allemands venaient avec plaisir, la main tendue, visiter ce Paris qui leur avait été si longtemps interdit ; le seul d'entre eux qui n'y pût pas venir nous prodiguait les avances, les coquetteries systématiques. Accueillies d'abord avec une réserve effarouchée, ces prévenances nous flattaient, elles amollissaient les résistances d'une vertu qui commençait à nous peser. Le respect humain retenait seul, — et l'on pouvait prévoir qu'il ne retiendrait plus longtemps, — la cordialité naturelle qui nous pousse à payer de retour les bons procédés, l'inclination des intelligences et des intérêts à un rapprochement prôné par de hardis conseillers.

Brusquement, les relations se sont de nouveau tendues : on sait à la suite de quels incidens. Maîtres de l'Algérie, obligés d'en défendre les approches contre nos anarchiques voisins du Maroc, nous tenons de notre situation géographique un droit spécial de surveillance sur ces Maugrabins. Un jour viendra sans doute où ils se rangeront plus étroitement sous notre influence : c'est une vue d'avenir dont il serait puéril de faire mystère; chacun nous la prête, parce qu'à notre place chacun l'aurait. Dans ces derniers temps, notre Gouvernement avait cru le moment venu de prononcer son action. Elle laissait craindre qu'il n'eût mal mesuré l'obstacle, et aussi les forces réelles que l'opinion lui permettrait d'employer pour corser une formule vide de sens, — « la pénétration pacifique, » — avant d'engager une de ces parties que l'on ne gagne, dans l'Orient musulman, qu'en se montrant résolu à les pousser jusqu'au bout et à jouer son va-tout.

Que cette politique fût bien ou mal avisée, c'est matière à controverse entre nous; du moins s'était-elle assuré l'assentiment des nations les plus intéressées, après la nôtre, dans les affaires de l'Afrique du Nord. Soudain, à la surprise générale de l'Europe, l'Allemagne se dressa pour nous barrer la route sur un point du globe où personne ne l'attendait, dans une région où elle n'avait pas d'intérêts politiques et presque pas d'intérêts commerciaux. Toutes proportions gardées, c'est à peu près comme si nous allions soutenir ouvertement contre elle, aux portes de ses colonies sud-africaines, la résistance de ces Hottentots qu'elle prétend subjuguer.

Le geste était si désobligeant, si disproportionné au mince prétexte, qu'on le crut aussitôt prémédité à d'autres fins. Ne trahissait-il pas des arrière-pensées, le dessein de nous chercher querelle sur un plus grand théâtre et pour de plus grands objets? Était-ce donc un changement de système, la provocation après les prévenances, et peut-être la guerre à bref délai, cette guerre attendue pendant tant d'années, puis éliminée peu à peu de nos prévisions, si bien que personne n'y pensait plus? On eut la sensation d'une cicatrice qui se rouvrait sous un choc brutal, et donnait passage aux âcres humeurs sur lesquelles elle s'était prématurément fermée. Dans les conversations, dans les articles des journaux allemands et français, les hommes mûrs reconnaissaient les sentimens et le langage du temps de leur

jeunesse. Les jeunes gens, au contraire, manifestèrent un étonnement significatif. Lorsqu'on leur dit que la guerre pouvait sortir de ces complications diplomatiques, éclater en quelques heures, avec son cortège de devoirs et de calamités, on les vit incrédules d'abord, puis surpris : autant que si le journal leur eût affirmé la réapparition de plésiosaures et de ptérodactyles sur les lacs du Bois de Boulogne. On put mesurer le terrain gagné par l'idéologie fallacieuse qui leur représente la guerre comme un phénomène préhistorique, incompatible avec nos mœurs éclairées et adoucies. Étonnement passager, d'ailleurs : l'afflux du vieux sang gaulois fut rapide ; après quelques jours de dépression, l'opinion témoigna par toutes ses voix qu'elle envisageait les plus graves éventualités avec calme et résolution.

A cet égard, l'alerte aura été salutaire. En avait-on exagéré le péril? L'émoi public était-il justifié? C'est là un de ces problèmes qui ne seront élucidés que plus tard, très tard. Aujourd'hui encore, le dernier mot n'est pas dit sur la crise semblable de 1875 : ceux qui étaient alors au centre des affaires européennes, en situation de bien voir et de tout voir sans intérêt personnel, ceux-là savent comment il faudra reviser des légendes universellement acceptées. En sera-t-il de même pour la crise de 1905? De cette dernière, j'ignore tout, sauf les façades trompeuses que nous montrent les journaux et les indiscrétions calculées des hommes d'État. Il semble à cette heure que des négociations laborieuses aient clos l'incident. Si cela est, tant mieux. Nous n'en sommes que plus à l'aise pour parler de l'Allemagne avec une tranquille liberté.

Au moment où l'éventualité d'un nouveau conflit occupait à tort ou à raison les esprits, le désir me vint de revoir le pays qui rappelait notre attention sur ses casques multipliés. Depuis plus de vingt ans, j'avais perdu le contact direct avec l'Allemagne. Comme tout le monde, j'entendais vanter sa richesse, son développement prodigieux. Les livres des voyageurs en témoignaient; pourtant, des divergences d'opinion se produisaient dans leurs jugemens. Je voulus former le mien sur place. Je viens de parcourir durant cinq semaines l'Allemagne du Nord, « la Prusse, » comme l'on disait d'ordinaire dans mon jeune temps, pour désigner toutes les provinces récemment rattachées à ce dur noyau. Je l'avais connue déjà unifiée, enivrée et comme abasourdie de ses victoires récentes, mais encore pauvre, ché-

tive d'aspect, rudement maintenue sous son harnais militaire, fidèle aux simples habitudes d'une vie étroite.

J'ai visité sa capitale, quelques-unes de ses villes provinciales, et tout d'abord les grands ports dont le nouvel empire est justement fier. On n'apprendrait rien au lecteur en lui décrivant Berlin, Leipsig ou Francfort; la facilité des voyages rend ces villes familières à beaucoup de nos compatriotes. J'extrais de mon carnet de route les notes relatives aux villes hanséatiques. Mieux que partout ailleurs, on y peut prendre la mesure de la nouvelle Allemagne ; on y peut vérifier et généraliser les observations recueillies dans les autres parties de l'empire. Je transcris ici ces notes prises au hasard des promenades, et quelques réflexions suggérées par les gens, les choses que je voyais. Telle vision rapide nous renseigne parfois sur les évolutions d'un peuple mieux qu'une copieuse statistique. D'anciens souvenirs m'ont permis d'opposer, comme en un diptyque, la figure du présent à celle du passé. Elle est significative, sinon très gaie, la comparaison que font les mêmes yeux, à vingt-cinq ans de distance, entre l'état où ils avaient laissé un pays et les conditions nouvelles qu'ils y retrouvent.

Cologne.

Je croyais bien connaître cette ville. J'y passais fréquemment, jadis; et chaque fois j'allais honnêtement saluer mon royal patron, le mage vagabond qui s'en vint d'Orient à Milan, de Milan à Cologne. On me montrait, à travers la grille d'or de sa châsse, son crâne encerclé d'une belle auréole de diamans. Que ce soit bien là le propre chef du roi noir, lui-même n'en jurerait pas; un voyageur qui a fait tant de chemin, parmi des populations acharnées à se disputer ses restes, a pu égarer sa tête. Mais la chose est sans importance. Le crâne apporté de Lombardie a huit ou neuf siècles de possession d'état ; c'est déjà une légitimité respectable.

Je croyais connaître Cologne : et, dès cette première étape, j'éprouve le sentiment qui ne me quittera plus : on m'a changé mon Allemagne, la vieille bonne femme s'est muée en une jeune géante. Je cherche à m'orienter sur le parvis du Dôme : où sont les modestes maisons, à l'enseigne des Jean-Marie Farina, qui enserraient de leurs pignons la cathédrale inachevée ? Disparues, les façades vieillottes derrière lesquelles ces alchimistes distil-

laient leur célèbre alcool. Dégagé, isolé entre une vaste place et des corbeilles de verdure, le Dôme est restauré de la base au faîte, les aiguilles pyramident au sommet des tours qui les attendaient depuis tant de siècles. Sur les côtés de la place et dans la perspective des rues, d'énormes cubes de maçonnerie abritent les hôtels, les bureaux des grandes entreprises industrielles, les magasins luxueux où s'entassent, derrière la vitre tout d'une pièce, des machines pratiques et des spécimens d'un art affligeant : « galanteries, » camelote d'exportation, meubles et bronzes tordus dans les crispations du « moderne style ; » robes voyantes coupées par des couturiers sans malice, pour d'honnêtes femmes ignorantes de ce qu'elles voudraient imiter, les élégantes suggestions des toilettes parisiennes.

C'est le samedi soir. Une foule dense, bien vêtue, s'échappe des ateliers, encombre les rues; elle descend aux terrasses des brasseries qui dominent le Rhin. Ces jardins regorgent de consommateurs, attablés autour des kiosques où les musiques régimentaires viennent louer leurs services : tolérance qui nous paraîtrait incompatible avec le prestige de l'armée. La bière coule à flots : pas un verre d'absinthe. Si l'on généralise cette remarque sur l'absence d'un poison dont je n'ai pas vu trace dans l'Allemagne du Nord, elle expliquera peut-être, mieux que toutes les considérations sur les races, certaines différences inquiétantes dans les statistiques comparées. Sur le fleuve, les vapeurs s'ameutent; ils chargent pour Rotterdam les marchandises du port considérable qu'est devenue Cologne. En moins de vingt ans, la population a plus que doublé. Partout les pulsations aisées, le rythme nombreux et ordonné d'une vie abondante.

A la cathédrale, le dimanche matin. — Les jeunes clercs du séminaire font leur entrée dans la nef, vont prendre place au chœur pour la grand'messe. Une procession? Non : une milice ecclésiastique formée en colonne de compagnie, qui se hâte vers un service commandé. Ces lévites gardent le pli militaire; nul laisser aller dans leur tenue, point de gaucherie ni d'affectation dans leurs manières; une mise soignée, une expression de gravité virile sur les jeunes visages. Ils marchent d'un pas preste et décidé; le pas de l'homme qui va vers un but, pour y faire une chose qu'il sait et veut : pour y combattre, probablement N'étaient leurs soutanes, on dirait des élèves d'une grande école.

normaliens ou polytechniciens : plutôt les derniers. Rien de moins clérical, au sens vulgaire du mot, que le sérieux juvénile de ces clercs et leur air de troupe en campagne. Ils en sont peut-être redevables au voisinage des protestans, aux réactions d'une Église sur l'autre, à l'obligation de lutter courtoisement contre leurs frères de la confession rivale, et de les vaincre avec les armes que ceux-ci revendiquent : raison, science, moralité.

La vaste nef s'emplit; elle s'emplit d'hommes, de tout âge, de toute condition, aussi nombreux que les femmes. Le Français qui passe le Rhin est frappé par l'affluence des hommes aux églises, par leur participation effective aux rites du culte. La religion demeure ici mâle pour des mâles. Par comparaison avec d'autres contrées où il se plie davantage aux exigences féminines, le catholicisme allemand est infertile, pauvre d'expédiens; il ne sait pas inventer les dévotions nouvelles et s'y confire, il ne se prête pas aux pieux caprices d'une mode qui veut de la nouveauté dans les émotions religieuses. Les pèlerinages traditionnels continuent de se porter aux vieux sanctuaires, gardiens de reliques vénérables; on ne les détourne point vers des basiliques neuves, consacrées à des miracles de fraîche date. Immobile dans ses formes extérieures, la religion de ces Germains est évolutive à l'intérieur des âmes; elle y travaille au progrès théologique, moral, social. Religion vivace, pugnace, réfractaire aux entraînemens d'imagination; religion un peu sévère pour les goûts des ouailles latines. On se représente pourtant très bien un Bossuet ou un Bourdaloue dans la chaire de Cologne : ne s'y retrouverait-il pas plus à son aise que devant certains auditoires, friands d'une nourriture spirituelle dont on ne sentait point le besoin au siècle de ces grands chrétiens?

Munster.

De Cologne à Munster, le train court durant plusieurs heures sur le plat pays morose, entre d'interminables avenues de houillères, d'aciéries, de hauts fourneaux. Cette plaine de Westphalie n'est qu'une immense pelote hérissée d'aiguilles, les cheminées d'usines. Elles relient Düsseldorf, Duisbourg, Essen, où M. Krupp fabrique sa marchandise meurtrière. On la demande sur tous les points du globe; les cliens exotiques lui apportent leurs piastres et leurs sapèques en échange de ses joujoux d'acier; les États

s'endettent pour l'enrichir. Avec leur argent, il forge une ceinture inexpugnable à sa patrie. Des deux côtés de la voie, aussi loin que la vue peut s'étendre, sur les pâles prairies, sur les eaux souillées, des bennes emplies de houille ou de minerai circulent automatiquement le long des fils aériens. Ces servantes mécaniques apparaissent à l'horizon, comme de lents oiseaux de proie qui emporteraient dans leurs aires les entrailles de la terre dépecée. Elles vont les livrer à des milliers de bras qui transformeront ces noires matières en force, en richesse; pas en joie. Nulle part peut-être, sur notre vieux continent, l'effort humain n'est aussi titanesque, aussi violemment tendu que dans ce bassin de la Ruhr; et nulle part le déshonneur de la terre enlaidie n'attriste autant les yeux. Ils cherchent vainement les aspects maternels de la nature, la grâce d'un lambeau de forêt, d'un vallon préservé.

Ces campagnes furent belles et riantes, avant que la rapace industrie ne les contraignît à suer par tous les pores le fer et le charbon, avant qu'elle n'en eût fait un cadavre de paysage, grouillant d'innombrables vers, roulé dans un suaire de fumée. Admirons avec les économistes ce triomphe du génie humain et de la civilisation, ces multitudes qui peinent savamment sur un sol défiguré. Mais pourquoi? Où fabrique-t-on du bonheur, dans ces usines haletantes? L'historien du commerce à travers les âges, mon érudit confrère Georges d'Avenel, me dit qu'on n'en a jamais fabriqué : ce produit n'est mentionné dans aucun des inventaires qu'il a compulsés. Alors, à quoi bon tout le reste? La terre ne se mettra-t-elle jamais en grève pour revendiquer son droit à la beauté, à la douce paix qu'elle répand sur ses enfans, lorsqu'ils se contentent de cueillir ses fruits et ses moissons? Questions de songe-creux. Il fut un temps où les multitudes s'épuisaient à construire les magnifiques pyramides du Pharaon : nous estimons que c'était une grande vanité. Il fut un autre temps où l'on enseignait aux pauvres diables qu'ils devaient se mortifier, se renoncer, bâtir une haute cathédrale au-dessus de leurs chaumières, vivre à son ombre dans la méditation et la prière, avant d'aller chercher leur récompense dans le cimetière voisin, seul but du voyage terrestre et commencement de la vraie vie. Ce temps paraît stupide aux hommes d'aujourd'hui. Le nôtre enseigne à ces ouvriers qu'ils sont ici-bas pour créer de la richesse, toujours plus, au profit d'un patron qui se ronge de

soucis ; et pour gagner eux-mêmes de quoi boire copieusement au cabaret, ou de quoi acheter, s'ils sont sages, un livret à la caisse d'épargne, un morceau de pain pour leur vieillesse, avant d'aller s'anéantir dans ce même cimetière, où tout finit. Ce sont les dogmes d'un siècle raisonnable. Ne contredisons jamais aux dogmes de notre temps ; il y avait autrefois un Saint-Office, il y a maintenant une presse éclairée pour corriger les fous qui donnent dans ce travers. Mais j'oublie que je suis venu ici pour admirer le développement économique de l'Allemagne.

C'est un soulagement de revoir des bois, des champs, aux approches de Munster. En souvenir du *Prophète*, je m'arrête dans la ville de Jean de Leyde. Elle rentre dans mon programme : Munster fut une des cités hanséatiques, à l'époque où la Ligue avait des confédérées à l'intérieur des terres. Elle ne s'est pas accrue et transformée à l'égal d'autres villes provinciales, brusquement enflées par une opulence qui détruit leur ancienne physionomie. Munster est restée la bourgeoise discrète de l'ancien temps, ramassée autour de l'Hôtel de Ville Renaissance et de la place du Marché. Dans les rues qui s'écartent du centre, les vieilles horloges sonnent des heures lentes sur de rares passans ; ils vont en famille écouter la musique dans le parc du château Louis XV, un de ces petits Versailles rococo dont raffolaient les principicules allemands. C'était la résidence des princes-évêques ; le roi de Prusse les a expropriés. Je rencontre l'évêque actuel, il déambule entre deux chanoines contre le chevet de sa cathédrale ; et c'est un tableau de chez nous, ce prélat déchu des anciennes splendeurs, errant sous les ormeaux du mail désert et silencieux, un mail tout pareil à ceux de nos préfectures languissantes. Peu d'objets d'art dans les nombreuses églises : elles furent toutes dévastées et aux trois quarts détruites par la Commune de 1535.

Je l'appelle ainsi, car l'analogie est frappante entre les scènes dont Paris fut le théâtre en 1871 et celles que rapportent les annalistes du siège de Munster. Mais ce dernier s'étant prolongé quinze mois, la courbe logique des grands soulèvemens populaires y est mieux dessinée ; elle parcourt toutes les phases obligatoires, de l'enthousiasme au désespoir, de la licence à la tyrannie. Des socialistes très convaincus instituèrent ici une expérience intéressante de la doctrine collectiviste. Les pierres

de ces églises mutilées me la racontent : relisons à leur ombre une histoire ancienne et toujours nouvelle.

Le prince-évêque et les seigneurs catholiques gouvernaient — fort mal — la ville impériale de Munster, quand les luthériens vinrent y propager leur culte. Ces novateurs gagnèrent la classe moyenne, les marchands des ghildes ; ils se crurent bientôt assez puissans pour battre en brèche une féodalité débile. Première phase, lutte des réformateurs bourgeois contre l'aristocratie et l'ancien clergé. Le parti de l'évêque eut le dessous ; mais ses troupes ayant mis une première fois le siège devant la place, les luthériens sentirent le besoin de s'y renforcer. La Westphalie était alors travaillée par les melchiorites des Pays-Bas, la dernière née et la plus dangereuse des sectes anabaptistes. Leurs émissaires, accueillis dans Munster comme d'utiles recrues, en appellent d'autres ; cette avant-garde du communisme prend pied, séduit le menu peuple : il acclame pour chefs ceux des nouveaux venus qui ont le plus de facilité à parler en public. Effrayés par les prétentions croissantes de ces auxiliaires, les magistrats bourgeois et luthériens se rapprochent de l'évêque, de la noblesse ; ils s'entremettent, négocient inutilement des compromis. Deux craintes paralysent ces timides réformateurs de la veille : celle de faire le jeu de la réaction, celle d'être évincés par des énergumènes qu'ils veulent couvrir, et qui déjà les dépossèdent. Éternelle, réjouissante histoire du tiers-parti, dévoré par la démagogie qu'il a suscitée contre les anciens maîtres. Cette seconde phase s'achève comme il est d'usage : les plus pusillanimes de ce parti, traînés à la remorque des communistes, leur obéissent la mort dans l'âme ; les autres, prédicans luthériens, magistrats, gros marchands des ghildes, sont chassés pêle-mêle avec l'évêque et les seigneurs. Sur l'aire nettoyée du mauvais grain, comme disent les anabaptistes, ces illuminés établissent la république démocratique et en appliquent les trois principes : liberté, égalité, communauté des biens. Les princes de la Haute-Allemagne se liguent contre la scandaleuse Munster : tiraillés par leurs jalousies, malhabiles et lents, ils l'assiègent mollement. Le peuple fanatisé réclame la sortie en masse : son premier chef, Jean Mathys, s'y fait tuer.

Un petit compagnon tailleur de Leyde, jeune exalté de vingt-six ans, prend la direction de la défense. Il a puisé dans sa Bible la foi et l'audace des prophètes justiciers ; peut-être est-il sincère

au début dans son rêve idéaliste. Mais à gouverner des hommes, l'ambition lui vient. Et ces hommes qui croient aveuglément en lui n'en sont pas moins incommodes, récalcitrans; les subsistances se font rares, la folie obsidionale trouble les têtes. L'apôtre en fait tomber quelques-unes; bientôt, son glaive frappe dans le tas, épure les traîtres, puis les tièdes. Du sang versé, les fumées de l'orgueil lui montent au cerveau; il se proclame roi, par droit d'inspiration divine, il se grise des pompes carnavalesques où il parade. Le « Roi de Sion » promulgue la communauté des femmes après celle des biens : cet édit rencontre chez les sujets une obéissance empressée. Les suites en sont décrites dans le latin un peu vert du chroniqueur Hortensius : à la fin du siège, s'il faut l'en croire, il n'y avait pas dans Munster une fille au-dessus de quatorze ans qui n'eût ressenti les effets des maximes anabaptistes. — « On a remarqué dans tous les temps, ajoute judicieusement l'historien Robertson, que les excès de l'enthousiasme accompagnent d'ordinaire le penchant à l'amour. » Meyerbeer aussi l'avait remarqué : une intuition du génie historique qui fut sa qualité maîtresse lui a dicté le brindisi final du *Prophète*. Il a suffi de quelques notes au musicien pour nous rendre sensibles les deux mouvemens du XVIe siècle, Réforme et Renaissance; ils s'entre-choquent et se confondent dans le double motif : accens d'un psaume religieux où gronde la révolte austère des âmes, bacchanale de la joie païenne qui agite à nouveau ses thyrses sur la chair émancipée.

L'orgie communiste finit selon les règles habituelles. Une trahison livra les portes de Munster aux soldats de l'évêque Waldeck. Les fanatiques, se sentant perdus, avaient pris leurs dispositions pour incendier la ville : on ne leur laissa pas le temps d'exécuter ce beau dessein. Acculés dans le boyau du Prinzipalmarkt, ils ne demandèrent pas de quartier, ils s'y firent bravement hacher. Comme l'évêque lui reprochait le pillage de son trésor, Jean de Leyde l'engagea fièrement à se récupérer en promenant le roi de Sion dans une cage de fer : les populations pairaient cher pour le voir. Le prélat suivit ce conseil avant de faire tenailler Jean par le bourreau. On réintégra son cadavre dans la cage, on en fit deux autres pour ses grands officiers, Knipperdolling et Krechting; les trois cages où pourrissaient les suppliciés furent suspendues au clocher de la jolie église Saint-Lambert. Elles y sont encore, on les montre avec orgueil

aux étrangers, car la mémoire de Jean de Leyde n'est pas impopulaire à Munster. Il y a de la vénération dans le geste du custode qui extrait d'un bahut du Rathaus et me présente un soulier de la Reine, la première femme du Roi-Prophète. Elle avait de grands pieds. Cette imperfection n'excuse pas le Roi, qui, de sa main, lui trancha publiquement la tête; après quoi ses quinze autres femmes dansèrent avec Jean une sarabande joyeuse autour du corps de leur compagne. — Et cela se passait dans cet hôtel de ville respectable, sur cette place somnolente où de braves gens discutent les intérêts de leur négoce, tout en buvant d'innombrables chopes de bonne bière à bas prix; citoyens soumis, dociles aux moindres prescriptions de la police, jusqu'au jour où passera sur leurs têtes un de ces souffles d'orage qui font recommencer aux fils les folies de leurs pères.

Au delà d'Osnabrück, le sol du Hanovre s'aplatit, se vide d'habitans entre les villages espacés; vastes prairies humides où des troupeaux paissent sous des moulins à vent; paysage hollandais, fin de continent dans le crépuscule, odeur de mer. Rien n'annonce une grande cité, sur ce peu de terre ferme qui s'incline vers la mer du Nord, qui va mourir, semble-t-il, dans les tourbières et les marécages. On franchit une rivière modeste, peu profonde; elle se traîne entre les herbes. Est-il possible qu'elle porte des paquebots à quelques lieues d'ici? Des feux d'usines se rallument à l'horizon : c'est Brême.

Brême, Bremerhaven.

Lorsque les Allemands veulent glorifier le rapide essor de leurs industries maritimes, ils mettent toujours en avant le colosse hambourgeois. L'exemple est bien choisi, pour qui ne regarde qu'à l'énormité des résultats. Mais si nous cherchons le secret de la réussite dans les qualités humaines, intelligence, énergie patiente, art de créer beaucoup avec peu, Brême est encore plus révélatrice que sa grande sœur; et le nouvel empire a bien sujet d'en être fier.

La nature a doté Hambourg d'un fleuve magnifique, récepteur et distributeur des marchandises sur un long parcours. Les hommes n'avaient qu'à l'utiliser. On verra plus loin qu'ils s'en acquittent à merveille; mais Hambourg est avant tout une création de l'Elbe. La nature n'a fait rien de pareil pour Brême.

Contraindre la petite Weser à devenir la voie nourricière et l'exutoire d'un grand port, ce fut en vérité une audacieuse gageure. L'estuaire, peu profond et barré par des bancs de sable, suffisait aux bateaux de la Hanse médiévale; les monstres marins d'aujourd'hui ne peuvent s'y introduire. On leur a creusé un port à Bremerhaven, distant de 63 kilomètres; et là même, l'embarquement à quai sur les grands paquebots n'est pas toujours assuré : par les basses mers, il faut aller chercher le navire au débouché du chenal. De Bremerhaven à Brême, jusqu'au port franc aménagé à l'entrée de la ville, l'estuaire ne permet qu'un tirant d'eau de 6 mètres à haute marée. Plus loin, dans la ville et en amont, on affouille, on drague sans cesse le lit vaseux de la chétive rivière; on obtient ainsi à grand'peine le tirant d'eau de $1^{m},50$, requis pour le passage des gros chalands. Enfin, depuis Cassel, point où elle commence d'être navigable, cette médiocre servante ne traverse aucune houillère, aucun centre manufacturier. Brême, tributaire des Anglais pour une forte part du combustible, ne peut recevoir le charbon allemand et les produits d'exportation que par les voies ferrées. Voici donc une reine de la mer qui en est séparée, sans facilités fluviales pour distribuer les apports maritimes à l'intérieur du continent.

La république brémoise a remplacé tout ce que la nature lui refusait par une volonté au service d'une tradition. Les ancêtres avaient porté très haut le pavillon hanséatique; en dépit des obstacles matériels et des exigences nouvelles de la navigation, les fils ont voulu maintenir ce pavillon au premier rang : ils y ont réussi. Brême et Bremerhaven possèdent ensemble une flotte de 333 vapeurs et 128 voiliers. Le mouvement total du tonnage, entrées et sorties comprises, s'élève pour les deux ports à 5 363 000 tonneaux de jauge.

La ville est le siège d'une des deux grandes compagnies mondiales de paquebots qui accaparent, au profit de l'Allemagne et au détriment des autres nations, une part chaque jour plus considérable du trafic maritime. Malgré le proche voisinage de Hambourg, Brême reste le premier marché allemand des tabacs, du coton; elle dispute à sa rivale d'autres spécialités. Toutes proportions gardées entre un groupement de 210 000 habitans, et un autre qui dépasse le million, il m'a paru que Brême ne le cédait en rien à Hambourg pour l'activité, l'esprit d'entreprise, la richesse manifestée dans l'extension rapide d'une ville qui

couvre de quartiers neufs, chaque année, les champs où l'herbe poussait l'année précédente.

Le cœur de la cité nous reporte aux xve et xvie siècles. La haute statue peinte d'un Roland, gardien des libertés républicaines, se dresse en face du Rathaus. Ce gothique hôtel de ville abrite sous son large pignon des chevaliers de pierre dans leur harnais de bataille. A l'intérieur, des modèles de navires et des portraits de sénateurs ornent une grande salle de belles proportions. Une guirlande de figurines, sculptée sur l'escalier tournant qui monte à la tribune, est peut-être le plus délicat joyau de la Renaissance que j'aie rencontré dans l'Allemagne du Nord. A l'autre extrémité de la grand'salle, un tableau moderne : le régiment de Brême à la bataille de Loigny. Nul embarras pour le visiteur français devant cette toile; de la fierté : Sonis et Charette sont bons à saluer partout, même chez leurs vainqueurs. Quelques autres maisons du vieux style allemand subsistent dans le voisinage de la place; le Kensington voulut naguère acquérir la plus remarquable, l'Altbremerhaus : les Brémois se hâtèrent de la racheter. Ils en ont fait un musée-restaurant, très apprécié des gourmets. On y dîne dans les petites chambres de 1618, meublées d'objets rares et anciens; cabinets particuliers qui doivent toujours communiquer à la salle principale par une porte ouverte : ainsi l'ordonnent, à Brême et à Hambourg, les règlemens de ces vertueuses républiques.

Autour du noyau central où l'on conserve pieusement les reliques de la vieille Hanse, la nouvelle ville érige ses édifices fastueux, bourses, maisons de commerce, hôtels, entrepôts monumentaux. Bornée au nord-ouest par le port franc, elle est enveloppée sur tout le reste de son pourtour par les longs cordons concentriques d'une troisième cité : avenues et boulevards où s'alignent entre des jardins les demeures des riches négocians. Ils sont légion, si j'en juge par la multiplicité des maisons toutes neuves entre lesquelles on me fait rouler pendant une heure. Mon guide me dit : « Ah! une rue nouvelle! Je ne la connaissais pas, je n'étais pas venu de ce côté depuis l'an dernier. » — Louons ces Brémois de n'avoir pas sacrifié ici au goût du colossal qui sévit dans les autres villes d'Allemagne. Ils se contentent d'agréables cottages, littéralement habillés de manteaux de fleurs. Architecture et végétation se ressentent du voi-

sinage de la Hollande. Brême est la ville des fleurs, charmante dans ces élégans faubourgs, avec les longues perspectives de balcons d'où pendent des tapisseries multicolores, roses, jasmins, géraniums, clématites. Même plaisir des yeux dans le Bürgerpark : beaucoup de capitales pourraient envier cet immense parc, dessiné avec goût, qui prolonge à perte de vue dans la campagne ses bois, ses lacs, ses pelouses. Les collectes volontaires des habitans en ont seules fait les frais. La cathédrale reconstruite, la Chambre de commerce, d'autres monumens et des fondations de tout ordre attestent la libéralité de ces nababs, autant que le vif attachement des citoyens à leur ville.

Entrons à la Seigneurie de Brême : c'est vraiment le nom qu'il faut donner à cette cité dans la cité, haute et vaste ruche de pierre, sommée d'une tour féodale, où sont concentrés tous les services du *Norddeutscher Lloyd.* On achève de bâtir le palais de ce puissant seigneur sur l'emplacement des humbles bureaux où il naquit. Comment passer sous silence l'objet qui attire entre tous la curiosité du voyageur? Et comment en parler sans ajouter une réclame supplémentaire à celles que prodigue la compagnie? L'entente de la publicité est une de ses forces. Dans la moindre ville d'Allemagne comme dans la plupart des villes étrangères, à l'endroit le plus fréquenté, une vitrine luxueuse arrête les regards : elle fait généralement pendant à la vitrine pareille de la compagnie rivale, la *Hamburg-Amerika Linie.* Sur le planisphère qui remplit la devanture, les lignes multiples du Lloyd s'allongent et se croisent, des navires y fourmillent, modèles minuscules des gros paquebots. Dans les hôtels, les brasseries, les théâtres, partout où des hommes s'assemblent, ses tableaux-réclames fascinent les yeux, appellent vers la mer.

La flotte de la Compagnie représente une capacité globale de 677 000 tonnes de registre, réparties pour la plus grosse part sur les 114 vapeurs en service à la mer et les 13 unités nouvelles en construction : subsidiairement, sur les 44 vapeurs, les 181 chalands et chaloupes du service fluvial. Deux voiliers-écoles sont spécialement affectés à l'éducation des apprentis officiers ; ils naviguent sur fret dans les mers de l'Australie et de l'Amérique méridionale. Cette flotte occupe 8 000 employés de tout ordre ; depuis les capitaines, qui doivent justifier d'une connaissance suffisante de l'anglais et du français, jusqu'aux

cuisiniers, qui vont étudier à Paris, à Berlin et à Londres l'art de contenter tous les goûts. J'ai passé une matinée dans l'office central de Brême. C'est un monde. Les services de buanderie et de lingerie exigent à eux seuls un corps de logis spécial; des machines à vapeur et un personnel féminin lavent, damassent, plient les montagnes de linge en partance pour Bremerhaven. Dans les sous-sols s'amoncellent les victuailles, conserves, friandises de toute provenance : il y a là de quoi approvisionner la thalamège et toutes les autres nefs de Pantagruel; de quoi apaiser la soif de son père, dans ces caves où s'empilent des pyramides de bouteilles, vins du Rhin qui fraternisent avec nos crus de France. — « Fraternisent » est une façon de parler. Ces longues fioles seront proposées et vantées à des milliers d'Anglais, d'Américains, d'exotiques de tout poil, consommateurs qui ne connaissaient pas les vins allemands : ils y prendront peut-être goût, des habitudes se créeront : autant de cliens perdus pour Bordeaux, gagnés par le Rheingau.

Nous surprenons ici la caractéristique essentielle de cette vaste maison de commerce qu'est l'Allemagne, et l'un des secrets de sa prospérité. Elle suit le conseil que le vieillard de la fable donnait à ses enfans :

> Voyez si vous romprez ces dards liés ensemble :
> Je vous expliquerai le nœud qui les assemble.

Ce nœud, c'est une liaison concertée de toutes les entreprises, une convergence fraternelle de tous les efforts. Maritimes ou terrestres, ces industries ne se contentent pas d'avancer leurs propres affaires; chacune d'elles guette l'occasion de donner un vigoureux coup de main aux autres industries nationales. Forts de l'aide mutuelle qu'ils se prêtent, le marin, le vigneron, le tisserand, marchent du même pas, l'un remorquant l'autre, à la conquête économique du monde. Dans tous les rayons de l'immense bazar, même préoccupation constante d'enfler le bilan commun, le bilan national. — Voici, sur la même côte, deux grandes compagnies rivales, le *Norddeutscher Lloyd* et la *Hamburg-Amerika*. Impossible qu'elles ne soient pas piquées par les aiguillons d'une âpre concurrence; et je crois bien qu'elles le sont. Néanmoins, dans un intérêt supérieur, elles ont combiné leurs opérations. Elles se sont partagé le globe, comme jadis

Espagnols et Portugais, quand la bulle d'Alexandre VI leur traçait une ligne de démarcation. En principe, la Hambourgeoise exploite l'Atlantique et le Nouveau Monde ; la Brémoise, les mers d'Orient et d'Extrême-Orient; mais, à la suite de concessions mutuelles, leurs deux pavillons alternent sur les itinéraires du Pacifique et dans le fructueux service de grande vitesse sur New-York.

Le tour du Lloyd revient cette semaine : un de ses grands paquebots, le plus grand, le *Kaiser Wilhelm II*, va partir de Bremerhaven. Il conduira jusqu'à la haute mer un groupe d'invités : la Direction m'a aimablement prié d'en être. Une heure et demie de chemin de fer jusqu'à Bremerhaven : morne paysage, tourbières et lagunes de la Gœste qui vient confluer avec la Weser. Mais le temps passe vite dans la curieuse Cosmopolis où je suis accueilli. Tous les idiomes se croisent entre les directeurs allemands et leurs hôtes : deux Roumains venus de Bucharest pour nouer des rapports entre la navigation brémoise et les escales de la Mer-Noire ; un Hongrois qui va passer quelques heures à Londres, assister à un conseil où il représentera les actionnaires internationaux d'une société belge ; un jeune Américain en route pour son pays, un « roi des chemins de fer, » comme l'appellent gaîment nos compagnons : il paraît que ce tout jeune homme figure déjà dans le Gotha des railways. Ces messieurs jonglent avec la planète, avec les grosses affaires qui relient ses divers continens. En les écoutant, on croit sentir d'avance les vents du large, les grands courans mondiaux qu'une volonté tenace capte et ramène dans cette petite Weser.

Notre train s'arrête au bassin d'où émerge l'énorme masse du *Kaiser Wilhelm II*, long de 203 mètres. Amusant tableau : des centaines de voyageurs, empêtrés dans leurs paquets et leurs hardes, dégringolent du convoi qui précède le nôtre, s'élancent aux échelles ; la musique du bord fait rage de tous ses cuivres, là-haut, pendant que ces colonnes de fourmis grimpent à l'assaut du colosse, s'engouffrent aux divers étages des ponts superposés Cinq cents passagers de première classe, deux cents de la seconde ; et le flot des émigrans, parqués à l'avant du haut-pont. Oiseaux fugitifs de tous les cieux, ces derniers, pauvres gens qui vont tenter la grande aventure ; des Slaves, pour la plupart, Bohémiens, Galiciens, Polonais et juifs chassés de Russie par les événemens ; quelques Hongrois. Point d'Allemands, dans les

hordes vagabondes où ils prédominaient naguère. L'Allemagne industrielle offre aujourd'hui du travail à tous les bras, du pain à tous ses fils; l'Allemand n'émigre plus. Fait considérable, gros de conséquences pour l'ancien monde, pour le nouveau. Le caractère ethnique du peuple américain, tel que l'avait constitué le principal apport de l'Europe, sera-t-il modifié dorénavant par la substitution de l'élément slave à l'élément germanique?

Le léviathan nous reçoit dans ses flancs. Leur ampleur et leur aménagement font que l'on y perd la sensation de la mer ambiante. L'élévation du hall, la distribution de ces salons, fumoirs, cafés, bars, billards, salles de gymnastique, bureaux de poste et de télégraphie sans fils, tout donne au passager l'illusion qu'il habite encore un grand hôtel en terre ferme. Faciliter à une clientèle de luxe la continuation de ses habitudes, deviner et satisfaire toutes ses fantaisies, telle est la préoccupation visible dans les installations de ce palais flottant. Nulle part ne se manifestent mieux les aptitudes commerciales qui font la fortune de la nouvelle Allemagne : ordre méticuleux, initiative hardie dans les dépenses lucratives, souplesse d'adaptation aux besoins du consommateur étranger. Je ne citerai qu'un détail, le plus typique : le *Kaiser Wilhelm II* offre aux milliardaires américains dix cabines, — si toutefois ce mot convient encore à des appartemens complets, chambre avec lit, salon, salle de bains, — dont le prix de location s'élève à 10 000 francs ou approche de ce chiffre, suivant les catégories. Les dix cabines sont toujours retenues d'avance; les titulaires, qui s'embarquent le plus souvent à Cherbourg, n'hésitent pas à débourser ces sommes rondelettes pour s'assurer six jours de traversée confortable.

Tandis que nous visitions le paquebot et faisions honneur à un repas très recommandable, il a démarré, il est sorti lentement du chenal. Au moment de prendre sa course à 22 nœuds, il nous rend au remorqueur qui nous ramène à Bremerhaven; nous et ses autres invités, des officiers de cavalerie que nous avions vus s'asseoir à une table voisine de la nôtre. On aura montré un instant à ce public cosmopolite leurs uniformes, leur belle tenue; autant de gagné pour le prestige national. Sur les menus, sur les livrets élégans où sont imprimés les noms des passagers qui garderont ces souvenirs du *Kaiser Wilhelm II*, un portrait en couleur du monarque, parrain de ce bâtiment. Les

principaux navires du *Norddeutscher Lloyd* et de la *Hamburg-Amerika* portent et propagent de même les noms, les portraits du père, du grand-père, des fils de Guillaume II. Coup double : gain commercial et gain politique, inséparés dans la somme des gains nationaux; « réclame » à longue portée, s'il est vrai que tous les gros succès de notre temps, ceux qui donnent la fortune, la puissance, l'influence politique, — j'allais presque dire la gloire, ou sa contrefaçon, — soient fondés et maintenus par ce moyen tout physique, vulgaire, mais infaillible : l'obsession universelle, perpétuelle, de certaines images sur les rétines et de certains noms sur les tympans.

Redescendus à terre, comme nous parcourons les chantiers, mon guide s'excuse de me faire marcher un peu vite; il ajoute : « C'est notre pas habituel : il y a tant de travail, et qui presse! Voyez nos directeurs, là, devant nous : ils marchent de ce même pas. D'ailleurs, *c'est le pas de l'Empereur.* » Ces derniers mots furent dits sans intention particulière, d'un ton où il n'y avait ni plaisanterie, ni sous-entendus symboliques; ressouvenir fortuit, simple constatation d'une analogie. — Pour moi, ils signifièrent davantage; et cent fois depuis lors ils me sont revenus à la mémoire, comme une formule explicative de tout ce que je voyais. Oui, ces hommes emboîtent le pas d'un Directeur général, qui donne le branle à toutes leurs entreprises; d'instinct, ils règlent leur allure sur celle de l'entraîneur qui les stimule et les conduit.

Celui qui me parle a doté sa ville natale de la source de richesses que je viens d'examiner. Et ce n'est pas la seule création dont elle lui soit redevable. Il en est une dont le président du *Norddeutscher Lloyd* est plus fier encore que de sa flotte : la Bourse des cotons. Idée réalisée, après vingt-cinq ans d'application opiniâtre, dans le spacieux édifice où des courtiers de toute nationalité manipulent, du haut en bas des galeries, les échantillons du textile étudiés et classés dans ces nombreux bureaux. Ce n'est pas uniquement une Bourse, mais plutôt une institution semblable à celle qu'on appelle dans nos villes du Midi « la Condition des soies ; » laboratoire d'essais techniques et chambre d'arbitrage où les Brémois fixent sans appel, pour tous les marchés d'Europe, la qualité et la valeur des différens types du coton. Leurs arrêts font loi sur les places de Manchester, du Havre, d'Anvers, partout où se vend une balle de coton qui

rentre dans les catégories sanctionnées à Brême. On devine ce qu'il a fallu d'habileté patiente à l'organisateur de cette Bourse pour monopoliser au profit de ses concitoyens un privilège si enviable.

L'honorable M. Geo Plate n'en voudra pas à son hôte, si je lui avoue qu'en étudiant ses créations ma curiosité la plus vive s'attachait au cerveau de leur créateur. Nous avons longuement causé, de toutes choses, et en dernier lieu des problèmes sociaux. Je lui demandais comment il envisageait les difficultés que la grande industrie rencontre dans les exigences du monde ouvrier. Ah! ce n'est point le patron geignant! J'essaie de résumer fidèlement l'optimisme hardi de ses réponses. Il considère l'extension indéfinie des salaires comme un phénomène naturel, désirable, justifié par l'avilissement croissant de l'argent et le développement de la production. — « L'opposition qu'on établit entre le capital et le travail, me dit-il, est un non-sens. Elle a existé; elle ne sera bientôt plus qu'un souvenir historique; car le premier de ces deux termes emportera une signification tout autre que celle dont nos esprits ont encore l'habitude. On raisonne comme s'il s'agissait de deux quantités différentes et égales; en réalité, il n'y en a qu'une qui compte, le travail. Le capital ne sera désormais quelque chose que dans la mesure où il saura se faire l'un des outils du travail; il ne vaudra ni plus ni moins que les autres outils indispensables à ce travail. Voyez la baisse constante du taux de l'intérêt; un jour viendra vraisemblablement où il tombera à rien, ou presque rien. Entre des mains oisives ou malhabiles, le capital ne comptera plus par lui-même, en tant que force indépendante : nos fils n'y verront qu'un des élémens nécessaires à l'organisation du travail. » — Je me souviens d'avoir entendu plaider la même thèse; le regretté Henri Germain, à qui M. Geo Plate me fait souvent penser, la développait avec une conviction égale. — Voilà donc, Messieurs les rentiers, ce que prédisent des voix autorisées : dans un temps peut-être prochain, le capital paresseux, placé à l'ancienne mode, avec le minimum de risques, ne nourrira plus son propriétaire; on n'en offrira qu'un loyer dérisoire; le capitaliste ne tirera profit de son instrument qu'à la condition de mettre lui-même la main au labeur où il l'emploiera. — Et que faites-vous, dira-t-on, de la puissance de l'argent, ce fait d'évidence qui domine notre époque? — Il n'y a, il n'y aura de plus en plus réelle puis-

sance que dans l'argent travailleur. L'autre n'a que le pouvoir d'un roi fainéant; pouvoir éphémère, tout d'apparat, guetté par les révolutions qui balayent vite les rois ignorans de leur métier et oublieux de leurs devoirs.

Je quitte à regret la ville des jolies fleurs et des grands efforts. J'ai beaucoup appris à Brême; j'y ai reçu des leçons de choses, j'y ai vu un homme. En disant adieu à la vaillante petite Weser, je songe aux larges estuaires de nos beaux fleuves, Loire et Gironde. L'indulgente nature en a fait les débouchés privilégiés de l'Europe sur l'Atlantique, les sentinelles avancées qui devraient accaparer les arrivages du Nouveau Monde. — Tant d'activité récompensée chez les riverains de ces côtes lointaines, que la nature traita en marâtre ! Tant de langueur chez les enfans gâtés d'un sol qu'elle a comblé ! Pourquoi ? Et sur qui ces derniers règlent-ils leur pas timide ?...

Hambourg.

Landes, pinèdes, tourbières, une terre sombre et revêche, à peine habitée entre Brême et Hambourg. Il semble que toute la vie de cette terre ait reflué vers l'Elbe et la mer, vers le foyer dévorant où elle se consume sous un ciel subitement incendié par les nappes des feux électriques. On pénètre dans la zone lumineuse, et des chiffres effarans étourdissent l'imagination, ils s'inscrivent dans l'espace, ils expliquent l'étendue de cette zone. Chiffres plus éloquens ici que tous les commentaires.

En 1903, d'après la *Statistique officielle de l'Empire allemand*, 17 928 000 tonneaux, entrées et sorties réunies, avaient passé dans le port de Hambourg : c'est plus que la moitié du mouvement total des ports français, qui s'élevait en 1903, pour l'Océan et la Méditerranée, à 33 608 000 tonneaux; et presque le mouvement total de nos ports océaniques, 21 millions environ. Ce chiffre de tonnage représentait un mouvement de marchandises d'une valeur de 10 milliards; mouvement supérieur à celui du port de Londres, à peine inférieur au commerce total de la France avec l'extérieur, qui s'élevait pour 1903 à 11 657 millions. Si l'on étudie la progression de ce grand trafic, on voit que Hambourg était un port du deuxième ordre avant 1870. De 1871 à 1880, il monte au premier rang avec une moyenne annuelle de 1 800 millions de francs; en 1896, ce chiffre est

plus que doublé, 3800 millions; deux ans après, en 1898, il s'élève à 6300 millions; cinq ans encore, et il atteint en 1903 les 10 milliards. Chiffres d'autant plus intéressans qu'ils sont, dirait un algébriste, les « exposans » du développement économique de l'Allemagne, les signes qui expriment la puissance de tous les autres nombres que l'on pourrait placer en regard. Hambourg est en effet l'emporium où l'Allemagne déverse sa production industrielle et d'où elle tire les objets de consommation qu'elle ne produit pas: le trafic de ce port donne donc une mesure exacte de l'augmentation des besoins et des forces productives à l'intérieur du nouvel empire. Dans le livre où j'ai pris le calcul de la progression du trafic jusqu'en 1898, *Hambourg et l'Allemagne contemporaine*, M. Paul de Rousiers montre fort bien quelles sources viennent former le fleuve du commerce hambourgeois. Je renvoie le lecteur à cet ouvrage autorisé: mes notes n'y sauraient rien ajouter, elles ne prétendent qu'à donner quelques images sensibles d'une vie si prodigieusement accrue. Je ne veux pas les surcharger de chiffres: mais ceux que j'ai reproduits suggéreront à tous les esprits une observation.

Les victoires commerciales ont suivi de près les victoires militaires: ces coquins de chiffres, avec la cruauté cynique dont ils sont coutumiers, en portent un témoignage irréfragable. Pour Hambourg et pour tout le pays dont ce port exprime l'évolution économique, l'ère de prospérité a commencé peu après la guerre; la guerre qui accumule les ruines et les misères, s'il faut en croire les dissertations de rhétorique. Et il faut les en croire, elles ont raison; mais d'une raison courte, ignorante des conséquences du fléau, des réactions salutaires qui rendent parfois au centuple les biens qu'il a détruits. Seule, la guerre civile est toujours dissolvante et impitoyablement destructrice: on le voit assez dans certaines parties de l'Allemagne, qui ont mis des siècles à se relever de la guerre de Trente Ans. La lutte heureuse contre l'étranger donne souvent à un peuple ces capitaux rares et précieux entre tous: la confiance en soi-même, l'audace dans les entreprises, la conscience d'une grandeur nationale à étendre et à perpétuer dans tous les ordres de l'activité humaine. Que des fruits savoureux puissent naître de cette tige empoisonnée, la guerre, toute l'histoire en fait foi, depuis la vieille Rome jusqu'à la nouvelle Allemagne.

Des collines que l'Elbe contourne sur sa rive droite, le regard embrasse une vaste étendue d'eaux et de quais en forme d'éventail : ce sont les divers *häfen*, ces nombreux bassins qui rayonnent en s'éloignant du fleuve et se ramifient sur sa rive gauche. Tout d'abord le port franc, délimité par une ligne conventionnelle : son havre, ses canaux et ses docks couvrent un millier d'hectares. Là s'entassent les marchandises étrangères que Hambourg reçoit et réexporte dans toutes les parties du monde ; en premier lieu les cafés et nos vins de Bordeaux. De là partent les longues barques, fermées par un toit de volets que la douane plombe dans l'enceinte du port franc, et dont chacune contient la charge ordinaire d'un train marchand ; elles remontent l'Elbe, traversent en libre transit la zone du Zollverein, vont porter leur cargaison jusqu'aux provinces autrichiennes. En dehors du port franc, l'échange des apports maritimes et des apports fluviaux de toute l'Allemagne emplit d'une activité grandiose les *häfen*. Chacun de ces bassins a sa destination spéciale : certains sont monopolisés par les navires d'une grande compagnie. La *Hamburg Amerika Linie* a le sien, insuffisant pour les paquebots géans qu'elle envoie à New-York : ils appareillent à l'embouchure de l'Elbe, dans l'avant-port de Cuxhaven. On sait que l'importance de sa flotte et de ses opérations assigne à cette société le premier rang parmi les entreprises rivales. « *Mein Feld ist die Welt*, — mon champ est le monde, » — dit orgueilleusement la devise gravée au fronton du palais où la Compagnie a groupé ses services, sur le Binnen Alster, au centre de la ville. Devise justifiée par les faits. J'ai donné un aperçu de l'organisation du *Norddeutscher Lloyd ;* il faudrait me répéter et amplifier encore pour décrire celle de la *Hamburg-Amerika*. D'autres compagnies moins puissantes remplissent pourtant un bassin de leurs navires : telle la maison Wœrmann, qui exploite la côte occidentale d'Afrique. Flotte patriarcale : chacun de ses bateaux porte le nom d'un des enfans de la famille Wœrmann. Une erreur assez répandue en France nous fait croire que ces entreprises ne vivent qu'à l'aide de fortes subventions du gouvernement impérial. Il n'en est rien. On remarque au contraire, chez la plupart des armateurs de la Hanse, une prévention raisonnée contre les obligations gênantes qu'impose un secours de l'État. — « Les grosses subventions attachées à un cahier de charges, disent-ils, sont en réalité des

primes à la paresse commerciale : elles ne servent qu'à tuer l'initiative, à paralyser la liberté d'une industrie qui doit s'accommoder à des besoins perpétuellement changeans. »

J'ai visité en détail les bassins : sur cette forêt de mâts, je cherchais toujours un pavillon tricolore. J'en ai enfin trouvé un : il flottait sur un vapeur de moyen tonnage, la *Séphora Worms*, de Bordeaux. La maison Worms fait à elle seule la majeure partie du chiffre d'affaires que notre pavillon peut revendiquer dans le mouvement du port de Hambourg : cent millions. Vous avez bien lu : cent millions, sur un total de dix milliards, 1 pour 100 ; c'est toute la part qu'a su se tailler ici, — grâce à l'entregent d'un israélite, si j'en juge par le nom du bateau, — la nation qui fut longtemps la seconde puissance maritime. Je vais voir à son bord le brave commandant de la *Séphora Worms*, le capitaiter Basroger : type accompli du loup de mer, sauveteur légendaire ; on ne compte plus les naufragés qu'il a recueillis, les vies humaines dont les équipages de toute nationalité lui sont redevables. Inventeur incorrigible, il occupe ses loisirs à confectionner d'ingénieux modèles d'appareils de sauvetage. Nous sommes encore bons pour exporter de l'héroïsme et du dévouement. L'hôte aimable qui m'a procuré le plaisir de cette rencontre et d'autres visites intéressantes, notre Consul général M. Jules Lefaivre, me permettra d'ajouter que nous exportons aussi, — j'en ai eu la preuve à Hambourg, — l'intelligence et l'amour du devoir professionnel.

La ville de terre ferme s'accroît et déborde sur les campagnes avec la même exubérance que son port. La partie centrale garde un caractère pittoresque, grâce aux canaux où baignent les vieilles maisons, grâce aux deux lacs intérieurs, le Binnen Alster et l'Aussen Alster. Sur les quais du premier s'alignent des hôtels où rien ne rappelle l'antique auberge allemande : la clientèle américaine y retrouve le confort et la vie large dont elle a l'habitude. Le second lac, de beaucoup le plus vaste, est entouré de parcs et de villas. On respecte ici les arbres : un bois de chênes séculaires ombrage les maisons, s'avance au cœur de la cité. La physionomie cosmopolite s'accuse dans le gros faubourg de Saint-Paul ; c'est l'un des grands carrefours du globe, la Capoue nocturne dont rêvent les matelots sur toutes les mers. Chaque soir, quand les navires lâchent leurs équipages, Anglais et Yankees, nègres et Chinois se ruent dans l'avenue illu-

minées, bordée de « Tivolis, » d' « Eldorados, » de « Variétés; » ils y coudoient d'honnêtes familles allemandes qui vont entendre de la musique bien sage. Les matelots cherchent des joies plus grossières dans le pandémonium où les sollicitent à l'envi théâtres, cafés-concerts, exhibitions de phénomènes et de figures de cire, bouges d'un luxe criard et tavernes sordides.

Ce faubourg relie le territoire de la république à la ville prussienne d'Altona. Les trois villes soudées par de longues rues communes, Hambourg, Saint-Paul, Altona, forment aujourd'hui une agglomération continue, peuplée par plus d'un million d'habitans. Sur les falaises qui dominent l'Elbe au delà d'Altona, la route court entre d'opulentes maisons de campagne, renommées pour leurs beaux parcs. J'avise une de ces maisons, plus simple que les autres; elle me frappe par sa mine de vieux logis français, avec ses orangers en caisse alignés devant un péristyle. Je m'informe : cet air de chez nous lui est resté d'un locataire qui s'appelait Davout, et qui demeurait ici lorsqu'il commandait la ville impériale de Hambourg. Des restaurans achalandés bordent plus loin la route; de leurs terrasses, on voit le panorama du port et du fleuve, la fuite des navires à l'horizon : le promeneur y ingurgite sa bière en regardant passer au-dessous de lui la fortune de l'Allemagne.

La crue torrentielle de cette fortune a noyé dans Hambourg presque tous les vestiges du passé. Les fervens de l'art ancien trouvent quelques consolations au Musée, devant les tableaux d'un vieux maître hambourgeois, Franke, qui portraiturait ses contemporains dans une suite de scènes bibliques au commencement du xve siècle. Ces toiles peu connues ont été exhumées de la résidence grand-ducale de Schwerin; le zèle du conservateur de la Kunsthalle en a négocié l'acquisition. On lui doit la révélation d'un peintre qui mérite, par la vérité de son réalisme et l'éclat de son coloris, une des premières places parmi les précurseurs de la grande école allemande. J'ai vu aussi, dans la galerie d'un riche particulier, des nitrates du Chili transformés en bons tableaux de l'Italie et des Flandres. Mais le goût de la beauté pure est ici moins répandu que le souci de l'utile et la recherche du pompeux. Tous les monumens publics ont été reconstruits à la mesure de la nouvelle cité; l'Hôtel de Ville avec magnificence, dans ce style de la Renaissance allemande qui veut rester fidèle aux directions des ancêtres, qui en altère le carac-

tère par besoin instinctif d'introduire la pompe, la force, le colossal dans les lignes où ces gens simples ne mettaient que leur bonne grâce bourgeoise et leurs élégances d'artisans minutieux. — Colossal! Impérial! Ces deux mots reviennent sans cesse aux lèvres des citoyens du nouvel empire : les ambitions qu'ils expriment essaient de se traduire dans la physionomie des monumens et des cités. Les dimensions gigantesques des gares et des hôtels des Postes sont partout un sujet d'étonnement pour l'étranger. Lorsqu'il en fait la remarque, des philosophes lui répondent : « Nos père donnaient ces vastes proportions à l'édifice où ils s'assemblaient le plus souvent, pour leur plus grande affaire : cette affaire était de prier, cet édifice était l'église. Nous élargissons aujourd'hui les édifices où les hommes se réunissent habituellement pour leurs affaires, où nos foules modernes assiègent les bureaux et les trains : bourses, gares, hôtels des Postes. Ce changement des pratiques architecturales n'est-il point conforme au changement de nos mœurs et de nos besoins? » Rien à objecter. Il y a de fortes raisons pour que la « basilique » des anciens redevienne chez nous ce qu'elle était chez eux, avant que le christianisme s'en emparât : une Bourse de commerce ; et l' « ecclesia, » lieu de rencontre pour la communauté, n'est-ce pas tour à tour la gare, la poste, le théâtre?

Dans ces théâtres spacieux, ces cirques pour concerts monstres, et jusque dans les grandes brasseries, les restaurans des jardins publics, l'architecte est visiblement hanté par les réminiscences des colisées, des amphithéâtres de la Rome impériale. Le malheur de cet architecte, c'est qu'on le devine sollicité à la fois par un double idéal, celui de Rome et celui de Chicago. A Berlin, les *Terrassen am Halensee* sont très vaines de la montagne de gradins où elles peuvent entasser cinq mille consommateurs, entre des pylônes surmontés d'aurochs. On a recueilli l'héritage de César, c'est chose entendue : il faut que sa majesté se retrouve avec ses aigles sur les monumens de pierre et de bronze qui témoigneront à l'univers la puissance impériale. Mais une tendance fâcheuse fait parfois confondre l'énormité avec la majesté. — L'ornementation et le mobilier de quelques maisons opulentes suggèrent une autre analogie. Les grands officiers, les fournisseurs de Napoléon Ier affichaient à leur manière une richesse un peu goulue, venue vite et qui voulait jouir vite ; ces vainqueurs ne pouvaient se défaire d'une certaine roideur dans

l'apparat; ils aimaient emplir de gros butin les casernes aux lignes sévères, mirer leurs uniformes dans les revêtemens de marbre poli, dans les garnitures métalliques de cuivre et d'or Ce fut le style empire, massif et somptueux chez les maréchaux à grosses dotations. Avec d'autres formes, avec les mêmes matières au service des mêmes préférences, le nouvel empire allemand cherche le style de sa subite fortune guerrière et commerciale. On imagine fort bien un David dessinant à Berlin, comme l'autre à Paris, la mise en scène appropriée aux époques où d'anciennes modesties veulent impérieusement s'exalter dans un luxe glorieux. Les Allemands, si longtemps soumis aux modes françaises des derniers siècles, expriment leur désir de réagir contre ces modes dans une formule qu'ils répètent souvent : « Nous en avons assez des trois Louis! » Ne sachant comment se libérer des trois Louis, beaucoup se jettent éperdument dans les témérités du « moderne-style ; » plus répandu ici que chez nous, il gagne chaque jour du terrain; mais on souhaiterait en faire un « style impérial. » — Arrangez comme vous le pourrez toutes ces tendances, un peu incohérentes; mais accordez, car c'est justice, qu'il y a toujours, dans leurs inventions les plus discutables, de la force, du sérieux, un sens pratique.

Nos artistes ne jugent-ils pas avec une sévérité outrée la statuaire allemande? Sur les effigies de bronze que l'Allemagne prodigue à ses modernes héros, sur les figures allégoriques où elle aime à se reconnaître, nous ne retrouvons pas la sveltesse, le mouvement, les élégances florentines ou françaises auxquelles nous sommes sensibles. Ces masses d'un airain noir comme la fonte, taillées par larges plans, ont du moins une gravité recueillie dans leur parti pris de rudesse : elles donnent l'impression d'une puissante pesée sur le sol ; déplaisantes parfois, rarement ridicules. Rien ne caresse le regard, tout sollicite la pensée dans le monument de la Réforme à Worms, la *Germania* du Niederwald, le *Bismarck* qui continue à Berlin de tenir en respect le Reichstag voisin. Les deux personnages accolés au socle du chancelier, — Atlas portant le globe, Siegfried forgeant le glaive national, — sont des inventions d'un impérial artiste, substituées par ordre aux motifs qu'avait choisis le statuaire. Inventions heureuses : l'ensemble est d'un bel effet. Les Hambourgeois vont ériger un Bismarck d'airain sur la haute colonne déjà prête à le recevoir, au sommet d'un tertre d'où cet

indicateur de la route commandera aux vaisseaux en partance sur le fleuve. Une statue équestre de Guillaume Ier a été récemment inaugurée devant l'Hôtel de Ville. A Hambourg comme partout, on a docilement imité les dispositions consacrées à Berlin pour ces sortes de monumens : le vieil empereur se dresse au centre d'un exèdre de marbre; sur les parois revêtues de métal, des bas-reliefs représentent son couronnement, son entrée dans la ville qui le commémore.

Où ne l'ai-je pas rencontré, ce cavalier de bronze qui chevauche à travers l'Allemagne, toujours coulé dans le même moule? Il occupe la place d'honneur dans chaque ville de quelque importance, à moins qu'il n'y garde l'entrée des ponts jetés sur les grands fleuves. Ses deux acolytes, Bismarck et Moltke, voisinent avec lui, leurs médaillons timbrent les arches de ces ponts. Je retrouve à la Kunsthalle de Hambourg, j'ai vu dans tous les autres musées la trinité peinte par Lenbach. On s'étonne qu'il ait suffi d'une vie au maître de Munich pour reproduire à de si nombreux exemplaires ses modèles officiels. Dès l'entrée, le visiteur va droit au panneau où l'appellent les portraits fatidiques, il s'arrête comme hypnotisé par la longue projection d'histoire qui éclaire les faces volontaires des trois vieillards. — Eh quoi! Déjà dans la légende, et avec quel recul, ces contemporains que j'ai connus! Je revois Guillaume Ier, son visage de vieux gentilhomme correct et placide, à la fenêtre du petit palais de Berlin où il se montrait volontiers. Je revois le mufle de dogue et les sourcils broussailleux de Bismarck, au fond du coupé que l'on croisait en sortant du Kaiserhof sur la Wilhelmstrasse, et qui allait déposer le chancelier à la porte de son modeste logis. Si haut qu'ils fussent, et si chargés de grandes choses, ces hommes étaient alors, — hier, — des créatures comme nous tous, soumises à toutes les misérables chances de la vie, objets de discussion, d'animadversion pour beaucoup. Sur ces mêmes pavés où nous marchons encore, nous les vîmes marcher du pas humilié qu'ont les plus glorieux, quand ce pas s'alourdit à proximité de la tombe. Et déjà, pour ces jeunes Allemands attroupés devant leurs statues, Guillaume est déifié, stellaire au firmament de l'histoire; il s'estompe dans le passé légendaire, autant qu'un Barberousse et au même plan lointain. Bismarck et Moltke sont héroïsés dans un Walhalla où l'admiration ne souffre plus que l'on discute ces demi-dieux. Impres-

sion très vive, reçue partout dans la nouvelle Allemagne.

Pour Guillaume Ier tout au moins, l'agrandissement rapide d'une figure si longtemps effacée ne s'explique pas uniquement par les bonheurs de sa vieillesse : des causes anciennes et fortuites y ont collaboré ; elles apparaissent dans le mausolée de Charlottenbourg où il repose, à côté de l'impératrice Augusta, aux pieds de son père Frédéric-Guillaume III, de sa mère la reine Louise. Mausolée un peu théâtral, et qui fait songer à un beau décor final d'opéra ; l'arrangement wagnérien y avive une émotion créée par des réalités. Les verrières bleutées de la coupole tamisent une lumière élyséenne sur les quatre dormans de marbre blanc, drapés dans la manière romantique de Thorwaldsen. Un grand ange funéraire garde le silence autour de leur sommeil : envoi d'un tsar russe, cet emblème de Sainte Alliance, protection familiale des Romanof qui continue de veiller sur les tombes des Hohenzollern. Dans le recueillement de la pénombre, on croit entendre un prélude de harpe, la symphonie en blanc majeur

> *Du* marbre blanc, chair froide et pâle,
> Où vivent les divinités.

L'éloquence de ces sarcophages est dans les dates gravées sous les noms : le fils descend en 1888 du trône, — combien élargi, — où son père, né en 1770, monta en 1797. Un long siècle pèse sur cette réunion de famille, avec les douleurs et les humiliations du début, symbolisées dans la figure de la belle reine éplorée ; cette reine Louise, leur Marie-Antoinette, autrement et universellement touchante pour eux, grâce féminine de la patrie malheureuse. Elle retrouve là, après quatre-vingts ans de séparation, l'enfant qu'elle traînait sur les routes ; disparu longtemps dans l'obscurité d'une vie où il préparait la vengeance, l'enfant surgit en pleine apothéose auprès de la mère enfin vengée, il fait remonter son manteau impérial sur la couche de ses parens. Le Temps, le vénérable magicien si puissant sur nos imaginations, enchante ce groupe humain. Il y a deux façons d'asservir le Temps, elles étonnent différemment nos esprits : soit que l'éclair du génie contraigne ce marcheur régulier à précipiter sa course sur les pas d'un Napoléon, à rassembler en peu d'années les événemens d'un siècle ; soit que la durée paradoxale d'une vie immobilise le destructeur de toute vie au service d'un

homme. Ces vicissitudes dramatiques ont fait autant que la fortune finale pour donner un caractère d'exception au premier empereur allemand; de là vient qu'à peine refroidi, il rejoint dans les prestiges séculaires Barberousse et Charlemagne; lui et ses paladins, Moltke, Bismarck.

Il y a trente ans, quand on apercevait de loin, dans une petite ville d'Allemagne, la silhouette d'une statue, on ne risquait guère de se tromper en disant : C'est quelque savant professeur, un philosophe, un musicien. Aujourd'hui, c'est l'un des trois fondateurs de l'unité. A défaut de leurs obsédantes effigies, les noms des trois nouveaux dieux frappent le regard sur les nouvelles avenues qu'ils baptisent dans toutes les villes. Chez nous, par delà les vieilles rues qui portent encore les noms de Napoléon et de ses maréchaux, les voies récentes sont dédiées à Gambetta, à Victor Hugo, à Pasteur ; à l'éloquence, à la poésie, à la science. Dans le nouvel empire, le sceau visible de la communauté nationale est imprimé sur le pays par un fait historique et militaire, la fondation de l'unité, par les hommes d'action qui en furent les artisans. Différence caractéristique entre les deux peuples qui ont changé d'idéal.

Les portraits du petit-fils de Guillaume Ier accrochent à chaque pas le regard du promeneur. Aux vitrines des marchands d'estampes, une grande chromolithographie le représente sous un suroît de matelot, la main sur la barre d'un gouvernail, avec cette légende : « *Unser Steuermann,* — Notre pilote. » Il m'a paru que l'empereur régnant était populaire à Hambourg. Ce monde de marins et de commerçans lui sait gré du dessein obstiné qui persiste sous la mobilité d'autres desseins variables : maîtriser la mer, y développer le commerce. A ce lien de gratitude raisonnée pour l'auguste collaborateur vient s'ajouter une fascination subie par ceux-là mêmes qu'il contente le moins. Une petite observation : elle n'est pas spéciale à Hambourg, on peut la faire dans toute l'Allemagne ; du même geste fréquent et machinal, le jeune élégant que l'on croise dans la rue, le garçon de café qui vous sert tirent sur leur moustache, s'efforcent de la relever en crocs anguleux, de la conformer au modèle popularisé par l'image. Remarque puérile, dira-t-on ; non : ce geste témoigne d'une hantise habituelle ; copier une mode, c'est accepter une domination. Les républicains de Hambourg sont fiers d'être dans l'empire, fiers de leur empereur, du tapage flatteur que

déchaînent ses paroles et ses actes, parfois à l'encontre de leurs aspirations intimes. Ils l'aiment voyant, eux qui sont plutôt ternes. Dans le cerveau compartimenté des Allemands, ce loyalisme de fraîche date s'accorde sans peine avec un attachement jaloux aux traditions républicaines. Leurs Magnificences les sénateurs de Hambourg prennent au sérieux leur pouvoir, leurs droits et privilèges, tout ce qui subsiste de leur autonomie; et on les prend au sérieux. J'ai vécu quelques jours dans une vraie république, libre et ordonnée, où l'égalité n'est pas un vain mot. La justice, l'administration, la police font respecter la loi commune avec une inflexible équité. Quelles que soient les opinions ou la fortune d'un délinquant, nulle transaction ne l'exemptera d'un arrêt judiciaire, de l'amende encourue pour une contravention de voirie. On me cite des faits qui renverseraient toutes les notions d'un provincial Français, habitué à nos mœurs électorales, résigné ou aspirant aux immunités dont bénéficient chez nous les gros bonnets du parti triomphant.

Je croyais trouver ici quelque émotion, en un moment où le désaccord entre l'Allemagne et la France fait si grand bruit. Je n'en ai surpris aucun indice; de l'indifférence, et qui n'est pas simulée. Lorsqu'on parle en France de l'opinion allemande, on raisonne sur un fantôme insaisissable : en matière de politique étrangère, s'entend. S'agit-il des querelles intérieures, des intérêts religieux, économiques, sociaux, les partis se prononcent, les citoyens se montrent ardens, tenaces, prêts à la bataille avec ou contre le gouvernement. Ils lui abandonnent la conduite des négociations diplomatiques. En dehors des journalistes qui obéissent aux nécessités du métier, — et parfois à une inspiration venue des officines berlinoises, — il semble que la grande majorité des Allemands se désintéresse des affaires extérieures du pays. La raison de ce désintéressement saute aux yeux. Pendant un quart de siècle, l'Allemagne avait remis le soin de ses destinées à une Providence infaillible, ou qu'elle croyait telle; la nation n'eut pas à regretter d'avoir donné un blanc-seing au prince de Bismarck. Il a disparu; l'habitude invétérée demeure, moins confiante assurément, mais encore passive. C'est au successeur du tout-puissant chancelier qu'il appartient de gouverner la barque, sous la direction du souverain « pilote. » Quoi qu'exige ce dernier, on lui obéira; avec allégresse ou avec résignation, selon l'occurrence. Il est superflu de dire que dans ce milieu

hambourgeois, tout occupé d'industrie, de négoce, des grandes opérations qui font sa richesse, l'état d'esprit général est foncièrement pacifique. Rien ne le contristerait plus qu'une brouille, un éclat qui romprait ses relations avec la France; nul ne nourrit ici de mauvais sentimens à notre égard. Et comment les nourrirait-on, chez des hommes d'affaires, contre ces Français lucratifs, bons cliens, piètres concurrens? Néanmoins, si l'on demandait à ces gens de marcher, le pli de la discipline et l'aiguillon du patriotisme seraient plus forts que toutes les répugnances; ils marcheraient avec tristesse, en murmurant, comme les grognards de l'autre, mais ils marcheraient. Tous, même les socialistes; leurs chefs l'ont clairement laissé entendre, au congrès d'Iéna.

Autre exemple des contradictions où l'Allemagne vit à l'aise. On sait que Hambourg envoie au Reichstag des représentans socialistes : M. Bebel est le plus fameux. Manifestation académique d'une doctrine, article d'exportation à l'usage de l'empire. La République reste conservatrice et traditionaliste chez elle; son sénat et ses magistrats ne marquent aucun goût pour les nouveautés aventureuses. La plupart d'entre eux, à la vérité, doivent leur élection à un autre mode de suffrage; et encore y a-t-il 80 représentans de la Burgerschaft, sur 160, élus par le suffrage universel et direct; mais on peut conjecturer que l'esprit bourgeois de leur administration n'est pas trop antipathique aux masses ouvrières, qui nomment elles-mêmes des socialistes bourgeois, puisque ces masses ne tournent pas leurs forces contre les institutions locales. L'ordre est parfait, dans cet État où affluent de toute part les bras en quête de travail. Depuis la grande grève de 1896, qui échoua misérablement, les conflits économiques sont rares sur le port. M. de Rousiers nous explique comment l'exagération doctrinale des programmes, chez les Sozialdemocrates, nuit à l'organisation syndicaliste et aux revendications pratiques qu'une politique moins abstraite pourrait faire triompher. — Je demande si M. Bebel jouit d'une grande popularité dans la ville qui se pare depuis longtemps de cette célébrité révolutionnaire : on me répond qu'il est fort peu connu à Hambourg, qu'il y vient rarement, et que son influence n'irait pas jusqu'à faire nommer ou remercier un balayeur municipal. Encore un étonnement pour nous, cette impuissance d'un parlementaire en vue, désarmé pour les bons comme pour les

mauvais offices. Un député qui ne peut promettre des places que dans la cité future, ce n'est guère plus inquiétant qu'un prédicateur qui donne des assignations sur le ciel.

Pour se faire une idée des forces actuelles du socialisme allemand, il faut aller voir à Berlin le palais du nouveau Reichstag. Dans tous les ordres de la connaissance, nos plus sûrs moyens d'information sont la vue des lieux, le langage révélateur des monumens : il y a des vérités qu'une ville, un paysage nous crient d'emblée. Lorsqu'un journal nous raconte au loin les victoires électorales des Sozialdemocrates et les formidables assauts qu'ils donnent à la tribune du Parlement, nous sommes tentés de croire qu'ils emporteront la place à brève échéance. Allez à Berlin, regardez ce lourd palais du Reichstag, dominé par les médaillons des trois premiers empereurs, serré dans le cadre de monumens patriotiques et militaires où il semble qu'une ironie de l'architecte l'ait emprisonné. Qu'aperçoit-on des fenêtres du Parlement ? L'épopée : la colonne triomphale, l'Allée de la Victoire, les statues des fondateurs de l'unité, Guillaume, Moltke, et le Bismarck tout proche, appuyé sur son Atlas et son Siegfried. Les tirades échauffées des parlementaires viennent mourir aux pieds de ces contradicteurs de bronze, elles n'entament pas leur gloire et leur vigueur toutes neuves. Ceci comprime cela. On me répondra que nos pères ont vu, à Versailles, un régime royal balayé par le flot révolutionnaire, dans le sanctuaire même où chaque pierre proclamait l'ancienneté, la grandeur et les gloires de ce régime. Mais il était à demi mort : ces superbes témoins ne témoignaient plus que d'une irrémédiable usure, les âmes appartenaient tout entières à un jeune idéal. A Berlin, les trophées et les champions du nouvel empire viennent de surgir sur la place où ils cernent le Parlement; ils sont encore dans la fleur d'un prestige tout-puissant sur les imaginations : j'ai dit plus haut comment il s'accroît et se consolide. Il déclinera sans doute avec le temps : mais pour ce qui est des jours prochains, croyons-en cette suggestion des lieux plus communicative de vérité que toutes les appréciations intéressées des hommes : ceci comprimera cela ; les socialistes allemands seront jusqu'à nouvel ordre, sinon apprivoisés, du moins encagés dans l'épopée, comme le sont dans leurs enclos les fauves de M. Hagenbeck.

Il n'est pas besoin de présenter M. Hagenbeck à ceux de nos lecteurs qui achètent habituellement des lions ou des tigres;

mais, ne dût-on pas faire ces emplettes, il faut aller visiter le « père des fauves, » comme on l'appelle, et son pensionnat. C'est une des plus intéressantes curiosités de Hambourg, elle complète le caractère exotique et mondial de ce marché universel. M. Hagenbeck a monopolisé le commerce des bêtes féroces et de tous les animaux exceptionnels. Directeurs de jardins zoologiques, propriétaires de ménageries, dompteurs des deux hémisphères viennent se fournir chez lui. Une meute de chasseurs et de trappeurs quête dans tous les fourrés du globe, des fleuves de Sibérie aux forêts équatoriales, pour rapporter au patron les plus rares spécimens de la création. Sa propriété est située à quelques kilomètres de la ville. On approche, et l'on voit paître dans les prairies avoisinantes des troupeaux de chameaux, de yacks, de zébus. On entre, et l'on trouve le nouveau Robinson faisant société avec ses élèves. Il lutine ses éléphans, il flatte ses lions, s'amuse à les croiser avec des tigresses, à faire nourrir par l'une d'elles le tigre et le petit chien qui folâtrent fraternellement dans la même cage. Il déroule paternellement les interminables anneaux des pythons de Bornéo, hideux dans leur splendide cuirasse d'azur, lovés sur un tronc d'arbre dont ils égalent le diamètre. Il a quelques déboires : avant-hier, ses quatre girafes se sont cassé le col; « l'animal le plus cher, observe-t-il, et le plus gauche, qui ne sait plus vivre dans notre monde. » Le rêve du vieil homme est de refaire le Paradis terrestre, un jardin où les lions et les panthères de Java fusionneront avec les antilopes et les gazelles. Des ouvriers sont en train d'aménager les collines artificielles et les fossés de ce jardin; des fossés larges de sept mètres, l'espace infranchissable pour le bond d'un grand félin : hélas ! le monde n'est point parfait, les fauves non plus, et l'on ne pourra offrir aux visiteurs du Paradis terrestre, tenus à distance, qu'un trompe-l'œil de fraternité.

J'ai vu là des exemplaires singuliers de toutes les faunes. Mais on les oublie quand M. Hagenbeck vous conduit au cabinet vitré des deux gorilles du Gabon : sujets uniques en Europe, et que l'Amérique lui envie. Ils furent allaités par une nourrice de Hambourg, — « Une négresse? demandai-je. — Non, fit avec dédain leur éducateur, — une blanche. » Et ce n'est point à un nègre, en vérité, que fait songer tout d'abord l'aîné des gorilles, déjà grand; plutôt à un Bouddha. Il siège sur son divan de paille, il laisse errer sur nous un regard méditatif, chargé

de préhistoire, et d'une lassitude qui aspire au nirvâna. Oh! ce geste terriblement nôtre, quand il passe la main sur son front, comme pour chasser la pensée, la pensée qui va naître, faire souffrir... Ou pour la rappeler, peut-être? L'aurais-tu possédée avant nous, vieux cousin, cette sublime tracassière? A-t-elle construit sous ton large crâne, avant de passer dans les nôtres, des philosophies, des cosmogonies, des explications de l'univers? Nous l'as-tu léguée comme un fardeau importun? A quel degré, à quel moment? Réponds donc! — Il ne répond que par le geste de sa main délicate, vieillotte, par des mouvemens qui nous mettent au défi de trouver une différence essentielle entre nous et lui. Nous ne pouvions plus nous arracher à cette visite de famille; l'attrait mystérieux qui retient l'homme devant l'énigme des grands anthropoïdes nous immobilisait en face du jeune ancêtre. Quand nous nous éloignâmes à regret, en nous, retournant plusieurs fois, il nous suivait de son regard pensif — oui, pensif : le regard de l'aïeul qui voit des enfans peu sages partir pour les aventures d'où il est revenu.

Kiel, Lübeck.

De Hambourg à Kiel, deux heures de chemin de fer : le chien de garde n'est pas loin de la grasse bergerie qu'il protège. La nature qui fit de l'Elbe un fleuve si propice aux flottes commerciales a réuni ici toutes les conditions souhaitables dans un refuge des flottes de guerre. On s'en convainc au premier coup d'œil jeté sur cette rade, longue de quatre kilomètres, parfaitement abritée, bien défendue au goulet, assez vaste pour recueillir de nombreuses escadres et les garer contre l'insulte d'un ennemi maître de la haute mer. Depuis quarante ans qu'elle est prussienne, la petite forteresse danoise s'est développée dans la même proportion que les ports marchands; elle compte aujourd'hui 150 000 habitans; elle groupe autour de sa baie l'outillage de la marine militaire, écoles, arsenaux, chantiers de construction. Ces arcanes sont invisibles pour l'étranger. Les yachts de course impériaux frôlent seuls de leurs voiles les eaux de la rade, morte et déserte le jour où je la visite : tous les navires sont sortis, jusqu'au dernier, pour aller donner dans les eaux de la Baltique, sur les côtes danoises et suédoises, une de ces représentations à grand effet que le « pilote » ne hait point. Vers le soir, deux croiseurs et un cuirassé reviennent au mouillage :

bateaux très militaires d'aspect, bien tenus, manœuvrés avec aisance.

J'en vois un plus vénérable dans le musée des antiquités du Schleswig. On a découvert en creusant le port, on a renfloué une de ces barques étroites et longues qui portaient à travers le monde les Vikings scandinaves. Elle conserve encore les bancs de ses vingt-huit rameurs et quelques-uns de ses agrès. Ces barques ont conquis l'Angleterre, remonté la Seine, assiégé Paris ; elles ont rançonné les côtes méditerranéennes, comme l'attestent les monnaies arabes qui remplissent les vitrines. Ironie du sort ! La relique des conquérans danois est aujourd'hui prisonnière dans la province perdue qu'ils n'ont pu défendre.

Le président du canal maritime Kaiser Wilhelm, qui relie la Baltique à la mer du Nord, veut bien m'y conduire à bord de son petit bâtiment et m'expliquer les particularités de ce beau travail. Il serait irréprochable, si des considérations d'économie mal entendue n'avaient fait préférer un tracé sinueux au tracé en ligne droite : la nature du terrain permettait d'établir ce dernier avec un peu plus de dépense. Erreur de calcul qui diminue les facilités et les sécurités dont la navigation rapide a besoin, sous un climat de brumes, durant les longs mois d'hiver. Le transit n'est actif que dans la belle saison ; de 50 à 60 bâtimens par jour, en moyenne. Ceux qui entrent avec nous viennent de la Baltique, chargés pour la plupart des bois de Russie et de Suède : ils franchissent à Holtenau, entrée du canal de Kiel, des écluses rendues nécessaires par la différence des marées entre les deux mers ; ils croisent aux garages les bateaux qui portent les marchandises de Hambourg aux riverains de la Baltique. Après un parcours de 99 kilomètres, ils sortent par l'écluse de Brunsbuttel, dans l'estuaire de l'Elbe. Machines, règlemens, services techniques, tout révèle l'esprit organisateur et l'ordre ponctuel dont les Allemands sont coutumiers. J'épargne au lecteur les chiffres et les renseignemens spéciaux qu'il trouvera ailleurs. Une pensée stratégique a présidé au creusement du canal : on en saisit sur place la justesse. En quelques heures, l'escadre de Kiel peut aller couvrir l'Elbe et la Weser, Hambourg et Brême. La promenade est agréable sur le fleuve artificiel : les hautes arches des viaducs qui portent les trains l'enjambent avec une hardiesse pittoresque, des pentes forestières l'encadrent, des restaurans juchés sur les collines l'égaient. Mais leur animation ne rem-

place pas, pour les vieux amoureux de l'Égypte, les mirages et les caravanes du désert, l'ardente poésie des horizons de lumière qu'ils revoient en traversant ce canal maritime; et l'inévitable statue équestre de Guillaume Ier, montrant aux navigateurs l'entrée de Holtenau, les touche moins que le geste amical de notre Lesseps, sur la jetée de Port-Saïd d'où il appelle les navires dans sa trouée ouverte entre les continens.

J'ai pris congé de la Hanse à Lübeck. République glorieuse entre toutes, mère et longtemps directrice d'une ligue fondée par ses marins. Le destin inique n'a pas voulu que l'ancienne reine de la Baltique fût associée de nos jours à la fortune de ses grandes filles; il ne l'a point placée comme elles sur une mer ouverte au trafic d'un monde agrandi. Lübeck n'est plus qu'une de ces maisons de commerce stagnantes, qui continuent honorablement des opérations limitées. Sa petite rivière, la Trave, porte des voiliers et quelques vapeurs de faible tonnage à une mer relativement stérile. — Tant mieux! s'écrie l'amateur d'art qui découvre à Lübeck un joyau intact, patiemment travaillé par ce vieil orfèvre, le Passé. Au sortir de la colossale et semi-américaine Hambourg, encore étourdi par la décharge d'activité exubérante qu'il y a reçue, il voit d'un œil ravi surgir à l'horizon cette estampe enluminée de rouge : svelte silhouette d'une ville monacale, qui profile sur le pâle ciel du Nord un faisceau de fines aiguilles, les quilles géminées des clochers hanséatiques. Il passe sous la porte ogivale du xve siècle, épaisse barrière dressée au seuil de cette place forte de l'histoire, pour l'emprisonner et la défendre contre les assauts du présent. Comme ce monument, tous les autres l'initient aux procédés d'une architecture gothique très particulière, adaptée aux matériaux du pays, briques rouges et noires alternées. L'étrange Rathaus où se marient le gothique et la Renaissance n'a pas son pareil en Allemagne pour la fantaisie pittoresque de l'ensemble et de la décoration. Tout Hôtel de Ville qui se respecte abrite dans son sous-sol une cave où les citoyens vont boire et faire de franches lippées; celle du Rathaus de Lübeck rappelle la salle des chevaliers au Mont Saint-Michel. Rien n'a changé là depuis Charles-Quint : sous les voûtes où les pipes ont enfumé les images d'Henri le Lion et autres protecteurs impériaux, les gens de mer continuent de déguster les vins de France qu'aimaient leurs ancêtres; des vins religieusement choisis, apportés

directement du cru bordelais au Rathauskeller. A chaque pas qu'il fait dans la ville, le visiteur rencontre des maisons respectées par le temps, ornées à l'intérieur de boiseries du plus beau travail. Dans les églises, il trouve une mine inexplorée d'objets d'art, tableaux des vieux maîtres de la Haute Allemagne, chefs-d'œuvre commandés jadis dans les Flandres, comme le dessus d'autel de Memling dont s'enorgueillit le Dôme. La seule Marienkirche occuperait durant plusieurs jours le connaisseur qui voudrait en inventorier les trésors, peintures du jubé, retables, sculptures de bois et de marbre, plaques tombales d'un métal finement buriné.

Je ne tenterai pas une de ces descriptions d'autant plus fastidieuses qu'elles sont plus sommaires ; catalogue de musées que le lecteur n'a pas vus. Il aime avec raison qu'on lui parle des œuvres d'art qu'il connaît : c'est le ramener chez des amis ; il ne se soucie pas de ces présentations rapides où l'on fait défiler devant lui des inconnus. Lübeck mériterait mieux : une monographie détaillée qui n'a pas été faite chez nous, que je sache, et où quelque Fromentin révélerait le charme de cette Bruges du Nord. L'évocation de Bruges peut seule donner une idée approchée de Lübeck : même physionomie conventuelle, — l'Asile des vieillards vaut les béguinages, — même douceur recueillie, mêmes richesses artistiques, et du même caractère. Autant que sa sœur flamande, la recluse hanséatique devrait attirer et retenir les touristes. Je me suis promis d'y revenir ; je n'ai pu que la saluer, au cours de ce voyage qui avait un autre objet : l'examen de l'Allemagne nouvelle, transformée par l'action et la fortune, grosse des problèmes d'aujourd'hui et de demain. J'ai respiré un instant l'ancien parfum de Lübeck, comme le moissonneur se penche, en bottelant ses gerbes, sur un bluet épargné par la faux, blotti sous les grands épis qui cachaient cette fleur ignorée.

L'Allemagne nouvelle, je l'ai retrouvée à Berlin, ville méconnaissable pour ses vieux habitans ; changée de figure, avec la pléthore de ses longues rues neuves qui enclavent le Tiergarten, poussent jusqu'à Charlottenbourg, dévorent la campagne comme un troupeau en marche, y jettent chaque mois de gros paquets d'immeubles aussitôt loués ; changée d'âme, avec la vie de plaisir et de dépense qui écume le soir tout le long de la Friedrichstrasse, dans les restaurans, sur les trottoirs, et y repro-

duit le noctambulisme peu édifiant de nos boulevards. Je l'ai retrouvée à Magdebourg, à Leipsig, à Francfort, provinciales boursouflées à l'instar de la capitale : le trait nouveau de la physionomie s'accuse surtout dans les palais proéminens des grandes banques; ils s'érigent entre les édifices impériaux et municipaux, ils disent l'ambition d'une puissance jalouse d'égaler les anciennes seigneuries : résidence princière, caserne, université. Francfort nous semblait jadis emplie par la petite maison de Gœthe. L'homme qui me la rouvrit promena ses doigts sur le clavecin de Friederici que le poète mentionne dans ses *Mémoires*, et où sa mère jouait l'ariette : *solitario bosco umbroso*... Des notes grêles, chevrotantes, sortirent de la boîte ; elles détonnaient étrangement sur tout ce que je venais de voir et d'entendre, comme si elles eussent soupiré le vieil air dans une tempête de cuivres wagnériens : voix faible et surannée, voix sacrée d'une autre Allemagne, âme de revenant dépaysée dans le fracas utilitaire de la nouvelle.

Au Niederwald, sous la *Germania*.

Avant de repasser le Rhin, je suis remonté au Niederwald. La statue de la *Germania*, je le savais d'ancienne expérience, est une amère, une utile conseillère. J'ai voulu rassembler devant elle les impressions que je rapporte. Comme j'atteins le sommet où elle trône, un orage arrive de par delà les grands hêtres; des nuées livides coiffent la femme de sombre airain, l'enveloppent de rafales et d'ondées, vont s'écrouler sous ses pieds dans le fleuve. Par instans, le ciel redevient d'azur, il sourit à la main tendue qui lui offre le globe; le soleil libéré jette une nappe de lumière sur ce paysage qui retrouve sa grâce habituelle, sur les vignobles, le Rhin sinueux, la plaine mayençaise.

J'ai vu la nation que cette femme représente et protège : nation faite à son image, comme elle sérieuse, solide, prospère. La trempe de son arme de défense, — ou d'attaque, — donne raison au refrain patriotique gravé sur ce socle : « Ferme et fidèle veille la garde au Rhin. » Ces jours derniers, dans le Taunus, des fractions d'un régiment d'infanterie manœuvraient. Je les examinais aux réunions du soir, où le soldat chante, aux rassemblemens du matin, où il travaille. La qualité de ce soldat n'est pas diminuée; il est toujours dans la main du chef, en bonnes conditions physiques et morales, si l'on en juge par sa gaîté du soir;

la précision et la rapidité mécaniques de ses mouvemens, même au retour d'une longue marche, continuent la tradition des vétérans prussiens que nous avons connus. Faut-il en dire autant du corps d'officiers? L'affirmation serait ici plus téméraire. Je me défie des romans-pamphlets qui font de ce corps un tableau si noir; mais qu'il y ait du relâchement par suite de l'aisance générale et des tentations qu'elle offre, c'est fort vraisemblable.

La prospérité matérielle, — je me place pour un instant dans la convention de notre époque, qui met là le souverain bien, — est indéniable; tout ce que j'ai vu et rapporté la traduit aux yeux. Des régions pauvres sont devenues florissantes; dans les ports de mer, dans les grands centres industriels, des sources de richesse ont abondamment jailli; elles augmentent chaque jour par le progrès de l'industrie, du commerce, de la navigation, du travail sous toutes ses formes. Il se peut que des crises économiques éclatent, entravent temporairement cet essor; mais la fortune allemande est encore dans la période ascensionnelle, j'en ai eu le sentiment très vif.

Quelques esprits craintifs croient cette fortune menacée, avec tout l'organisme qui la produit, par un assaut prochain du socialisme. J'ai dit comment et pourquoi l'assaillant paraissait contenu dans la mesure où il peut être bienfaisant. Le ciel nous garde d'un tyran assez fort pour extirper le socialisme! Il est le ferment qui soulève la pâte lourde des intérêts. Ses apôtres, même exagérés, remplacent tant bien que mal les prédicateurs chrétiens que l'on n'écoute plus guère; ils forcent les gouvernemens et les classes engourdies dans le bien-être à compter avec un idéal de justice, d'humanité, de pitié. Je crois qu'un brusque triomphe de leurs troupes et de leurs chimères ferait le monde très malheureux; leur disparition le laisserait égoïste et détestable. Tout homme impartial souhaitera un juste équilibre entre la compression de leurs mouvemens désordonnés et l'infiltration de leur idéal dans les lois, dans les rapports sociaux. Il semble que cet équilibre soit à peu près satisfaisant en Allemagne.

Les causes efficientes de la prospérité allemande sont aussi évidentes que son existence. Ce peuple en est redevable pour une part à certaines qualités très prononcées chez lui, application patiente, habitudes d'ordre, de méthode, de discipline, vue réaliste du but à atteindre et des voies qui mènent à ce but. Les

deux grands secrets de sa réussite, répétons-le, sont la convergence des efforts et leur subordination docile à une pensée directrice. — *C'est le pas de l'Empereur*... Il règle toute la marche en avant. Les jugemens diffèrent à l'infini sur la psychologie intéressante d'un souverain qui se les rend favorables par sa séduction personnelle, quand il ne les aigrit point par la mobilité d'un esprit impétueux, laborieux, imaginatif, très ouvert au demeurant, et dont nous ne savons pas encore s'il sera redoutable par l'action d'une volonté soutenue, ou au contraire, — danger pire, — par l'absence de cette volonté régulatrice. Ses sujets se perdent en conjectures à cet égard; beaucoup le critiquent; mais tous le suivent. En tant que chef de la grande maison de commerce, il a justifié jusqu'à ce jour leur obéissance et l'espoir qu'ils placent en lui.

Redisons enfin que la cause originelle de ces victoires pacifiques est d'abord et surtout dans les victoires militaires, dans la conscience que ce peuple y a prise de ses forces, dans l'élan de confiance et d'orgueil national qui a métamorphosé depuis quarante ans l'esprit allemand, jadis hésitant et timide dans l'action. Une fois de plus la guerre, ouvrière de mort immédiate, a été créatrice de vie future ; la roue de fer a engrené les roues d'or, de diamant. Partout où progresse l'Allemagne, sur terre et sur mer, cette vérité est écrite en caractères éblouissans. J'entends les bêlemens des « pacifistes. » Pas plus qu'eux je ne souhaite un mal qu'il faut être toujours prêt à subir pour qu'il ne nous emporte pas à l'improviste; mais, n'ayant point leur superbe intellectuelle, je m'incline devant le mystère de contradiction que renferme ce mot horrible et sublime : la guerre.

L'orage s'est dissipé; le couchant empourpre de clartés glorieuses cette molle et riante vallée du Rheingau. Je la regarde avec admiration. Je pense avec estime aux braves gens qui l'habitent, à ceux que j'ai rencontrés plus loin sur ma route, aux hôtes qui m'ont accueilli avec sympathie et dont j'ai serré cordialement les mains. Je ne comprends pas la haine rogue, d'autant plus intransigeante qu'elle est résolue à ne jamais se satisfaire. Je ne crois pas que la haine soit indispensable pour préserver le cœur d'un impossible oubli. J'en reste à la mode de nos pères, aux relations courtoises, et même amicales, avec les adversaires de la veille; on savait qu'on aurait peut-être l'honneur de les retrouver sous les armes le lendemain, et cela n'empêchait

pas entre temps de fraterniser aux avant-postes. J'ai constaté sans envie ni déplaisir la richesse qui dilate la nouvelle Allemagne; et je prie les Allemands de ne pas voir un calcul machiavélique dans la simple vue d'historien que je soumets, en terminant, à ceux de mes compatriotes qui me liront.

Cette richesse commence à produire ses effets inéluctables; des doléances instructives me l'ont appris. La génération des constructeurs s'effraie d'entendre dans l'édifice certains craquemens de mauvais augure : paresse des enfans comblés par le labeur paternel, dissolution des mœurs déjà sensible à Berlin, relâchement de l'ancienne discipline dans les âmes. Il faudra sans doute beaucoup de temps pour qu'un organisme aussi vigoureux soit infecté par le mal dont meurent à la longue tous les peuples qui ont trop réussi. Mais à mesure que ce mal étendra ses ravages, on verra s'énerver la force qui eut raison de notre faiblesse au siècle dernier.

Quelle était cette force? J'en demandais le secret à la *Germania*, il y a vingt ans. Qu'il me soit permis de reproduire ici des lignes écrites à cette époque : ce serait un vain souci de chercher d'autres termes pour exprimer une pensée qui n'a pas varié. — « La force qui nous avait domptés, ce n'était pas la ceinture des bouches d'acier et le poids des régimens : c'était l'âme supérieure faite de toutes ces âmes, trempée dans la foi divine et nationale, fermement persuadée que, derrière ses canons, son Dieu marchait pour elle près de son vieux roi; l'âme résignée et obstinée vers un seul but, qui depuis trois générations, depuis Iéna, l'avait lentement et patiemment préparé, le mets délicieux qui ne se mange que froid (1). » — Puisse la richesse de l'Allemagne centupler, fût-ce aux dépens de la nôtre, si l'invincible force morale qu'elle minera fatalement doit passer à ce prix du côté où elle fit défaut. Quand les historiens de l'avenir raconteront les événemens que le cours des choses ramène aux heures marquées par le destin, puissent ces historiens expliquer une interversion des rôles en rendant à une France nouvelle l'hommage que je rendais il y a vingt ans à l'ancienne Allemagne.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

(1) *Regards historiques et littéraires. — Au pays du Rhin*, 1886.

LA FIN D'UNE IDYLLE

I

« Caserio ! Ravachol ! »

Les deux pies qui répondaient à ces noms d'anarchistes s'élancèrent d'un arbre voisin et vinrent s'abattre aux pieds de leur maîtresse. Nous prenions le thé sous les draperies flottantes d'un dais de vigne vierge, assis en haut de cette espèce de véranda dont les marches de bois donnent accès à une maison de campagne petite-russienne, maison typique, basse et longue, que couvre un toit de tôle peint en vert, sans autre luxe d'ailleurs que celui des plantes grimpantes qui l'enveloppent de verdure mobile et diaprée. Les étables, les bâtimens de ferme environnans ont plus d'importance qu'elle-même; tout cela est en harmonie avec les grandes lignes planes de la steppe où le village, ses chaumières lavées à la chaux accroupies autour de l'habitation prétendue seigneuriale, tient moins de place que n'en pourrait tenir, sur l'infini de la mer, une mince flottille de petits bateaux.

Depuis huit jours, je me retrempais dans la paix vivifiante et profonde que dégagent ces étendues immenses et je jouissais en même temps, amusé, touché, impatient selon le cas, des bizarreries souvent aimables de mon hôtesse Sophie Paulowna.

Je l'avais connue à Paris où on l'appelait de son nom de famille, Mlle Belsky, et alors je ne voyais guère en elle qu'un esprit chimérique logé dans une enveloppe des plus mal habillées. Mais, ramenée en pleine nature sauvage, cette personnalité originale était à sa place.

— Ravachol ! Caserio ! Regardez-moi ces pillards !

Ayant fait gloutonnement disparaître un régal de fromage, les deux pies attaquaient maintenant les gâteaux dispersés autour du samovar dont les flancs de cuivre accrochaient les derniers rayons du soleil.

— Non, ces gâteaux ne vous appartiennent pas, reprit-elle, en écartant les deux effrontées d'un geste de son éventail. Ils seront pour Lorinka.

A l'appel de son nom, Lorinka, un loriot familier au plumage vert glacé d'or, sortit, l'aile étincelante, de l'épaisseur du feuillage et vint picorer les miettes qu'on lui offrait. En sa qualité de vieille fille, Sophie Paulowna idolâtrait les bêtes, et toutes participaient plus ou moins aux friandises qui accompagnent le thé. Il y avait là, couché à nos pieds, Roland, un superbe chien de berger de la Beauce amené si loin à grands frais et dont les yeux tristes semblaient avoir conscience de l'exil. A ceux qui l'appelaient Rolinka, il refusait de répondre, joyeusement ému au contraire par l'accent d'une voix française. Auprès de lui Milocha, sa noire épouse, sortie d'une lignée féroce de chiens du Kurdistan, témoignait une fois de plus des oppositions de mœurs et de tempérament qui peuvent exister dans ce qu'on est convenu d'appeler un bon ménage. Celle-là n'avait jamais rêvé de moutons; encore moins se fût-elle chargée de la garde d'un troupeau; sa férocité native la portait à défendre contre toute incursion le bien de ses maîtres; elle mettait à leur service des crocs terribles prompts à déchirer. Trois ou quatre métis issus de cette alliance franco-russe, rôdaient agressifs et mal élevés autour de leurs parens, pêle-mêle avec une tribu de chats qui ne montraient d'eux aucune crainte. La mère de cette trop nombreuse famille, Cocogna, était la favorite de la dame de céans qui faisait volontiers d'elle un panégyrique invraisemblable. Cette chatte, à l'en croire, était une chatte altruiste; elle poussait au suprême degré l'oubli d'elle-même, l'esprit de sacrifice; jamais elle ne touchait à la pâtée commune, avant de s'être assurée que chacun des autres eût sa part; elle avait même servi de nourrice à un jeune chien abandonné. Peut-être y avait-il une part d'illusion dans les récits de la bonne dame, optimiste de nature et par système, mais il est vrai qu'en observant de près la vie des animaux ou plutôt en se mêlant intimement à cette vie on découvre chez eux des particularités surprenantes. L'extrême laideur de Cocogna était celle de tous les chats de ces parages :

museau pointu, corps efflanqué, vastes oreilles en forme de cornet qui leur prête une physionomie comique et sauvage à la fois; elle avait en outre le poil terne et rude, les paupières maladivement bordées de rouge; mais Sophie Paulowna m'apprit à lire dans les vertes profondeurs de ces pauvres yeux, qui semblaient avoir pleuré, la bonté d'une petite âme prisonnière que n'eût pas désavouée le Bouddha. Sans être pour cela d'égal mérite, chiens, chats et oiseaux vivaient à Bouzowa en parfaite intelligence. Le large visage charnu de Sophie Paulowna, qui s'affine à la clarté du plus délicieux sourire, un sourire de vingt ans, ce laid et bon visage, infiniment aimable, rayonnait d'aise lorsqu'elle disait : — La loi de la lutte pour l'existence est ici transformée en loi d'harmonie; mes animaux donnent l'exemple à la génération humaine. Les espèces les plus ennemies couchent ensemble dans la même cabane; poules et poulets se promènent sur les chiens et les chats entrelacés; vraiment c'est l'âge d'or.

Caserio et Ravachol démentaient bien un peu cette assertion, l'un ayant perdu sa queue et l'autre un œil à la bataille, ce qui leur prêtait mine de gueux et de bandits; mais ils étaient certainement l'exception. Les chiens en revanche ne manquaient jamais de donner un coup de langue amical aux jeunes chattes Coronka et Knopka, lorsqu'elles passaient à leur portée. Parfois même on était effrayé de voir les pauvrettes disparaître à demi sans se défendre dans quelque énorme gueule. Elles en étaient quittes pour réparer en sortant de là le désordre de leur toilette avec ce soin méticuleux qui rend les chattes de tous pays si semblables à des femmes, ce soin coquet que pour sa part avait toujours dû ignorer Sophie Paulowna, dont les points caractéristiques étaient l'absence de corset et la coiffure tout de travers.

Un petit domestique en chemise rose, le corps plié par de grands saluts, apporta sur un plat quelque chose de sanglant. Son visage mongol semblait animé d'un rire perpétuel et silencieux, les sourcils noirs se relevant d'un air de malice bien au-dessus des yeux en virgule. Il eût mérité de figurer à titre chinois dans la ménagerie; c'était cependant un enfant du village. Il avait pour mission spéciale de hacher menu le cœur de bœuf, mets favori d'un très petit personnage qui jusque-là s'était occupé activement devant nous à fouiller le gazon d'un bec affilé plus long que lui pour y saisir des vers et des insectes. Ce jeune serviteur n'eut qu'à moduler un nom mélodieux : Oudoudou; le

même cri de tristesse et de douceur lui répondit et, déployant sa crête superbe, la huppe vint délicatement goûter au hachis cru dont Lorinka plus glouton eut sa large part et dont les pies anarchistes firent en sorte de dérober les meilleurs morceaux. Puis Sophie Paulowna s'amusa longuement à nourrir de fines tranches de pastèque, qu'elle lui tendait du bout des doigts, Douchinka, un hérisson en bas âge dérobé au nid maternel sous la haie du jardin. Ses piquans étaient encore doux comme de la soie, sa petite figure porcine s'allongeait avec confiance vers la pastèque, il avait une façon de se soulever sur les pattes de derrière qui annonçait au gré de sa maîtresse des dispositions chorégraphiques. Comme il exécutait innocemment ses exercices au milieu de la table où chantait le samovar, je ne laissais pas de craindre pour lui une attaque subite de Knopka ou de Coronka qui suivaient ses ébats la paupière mi-close ; mais elles songeaient plutôt à dormir, gorgées de laitage et blotties ensemble dans l'ample giron de leur maîtresse. A celle-ci l'une des deux chattes était tendrement attachée, la suivant dans ses promenades, dormant à sa porte comme un chien fidèle ; l'autre était jalouse et méchante, mais la faveur de Sophie Paulowna pleuvait également sur le juste et sur l'injuste. La pauvre Knopka n'était-elle pas suffisamment punie par la noirceur de son âme envieuse qui certainement devait la faire souffrir? Tous nos défauts ne sont en somme que des maladies qu'il faut plaindre.

Elle raisonnait de même à l'égard de ses serviteurs et des paysans qui ne manquaient pas d'en abuser. Paresseux, menteurs, ivrognes, beaucoup d'entre eux étaient capables en outre de quelques larcins.

— Est-ce bien leur faute ? disait-elle, en soupirant. Le servage a laissé des traces. Le maître est responsable des vices de l'esclave.

Sophie Paulowna est la plus douce, la plus idéaliste des révolutionnaires, éprise de paix et d'égalité avant tout, possédée d'un rêve de félicité pastorale dont la réalisation rendrait un jour envieux de sa chère Russie l'Occident perdu par de fausses ambitions. Son tolstoïsme limité consiste à estimer l'état d'âme des paysans comme le meilleur qui existe, à souhaiter que nous y soyons tous réduits. Elle ne va pas cependant jusqu'à vouloir brûler les livres ; elle subvient même sur ses terres aux frais d'une petite école, ne se piquant pas de logique excessive. Dans le

même quart d'heure elle se montre communiste à outrance, sujette loyale de l'empereur et aristocrate jusqu'au bout des ongles. Cette apparente versatilité prouve la souplesse d'un esprit prompt à considérer presque à la fois les plus graves questions sous toutes leurs faces. Trois portraits ornent sa chambre : Tolstoï, en blouse et pieds nus, entre l'autocrate dont elle parle comme d'un demi-dieu, le tsar Nicolas Ier, et le libérateur des paysans, Alexandre II.

Je le répète, ces inconséquences rendent Sophie Paulowna extrêmement agréable quand elles ne deviennent pas irritantes à l'excès; cela dépend de l'humeur où vous êtes vous-même; or, je n'avais pas cessé d'être de bonne humeur depuis mon arrivée à Bouzowa.

Douchinka ayant fini de grignoter sa dernière tranche de pastèque, la pensée de Mlle Belsky se détourna enfin de la ménagerie intime qui depuis une grande heure l'absorbait uniquement. Elle interrogea sa montre :

— Décidément Gisèle est en retard. Elle avait promis de rentrer pour le thé.

— Le plaisir de la promenade lui aura fait oublier l'heure, dis-je avec une certaine indifférence.

— Oui, elle a la passion du cheval; j'étais ainsi à son âge. Hélas! — Mlle Belsky poussa un profond soupir qui s'adressait à sa jeunesse envolée, à l'embonpoint envahissant autant qu'au sort de Gisèle. — Elle a si peu de plaisirs en ce monde, la pauvre enfant!

— Mlle Walther me paraît cependant parfaitement heureuse auprès de vous, un peu gâtée même...

— Gâtée?... Oh! rien ne la gâterait; une âme adorable... Oui, je fais ce que je puis. Il est si doux de réparer, quand l'occasion s'en présente, les injustices du sort!

Et de sa main potelée, mon amie caressait la fourrure ronronnante de Knopka.

— Mais le passé, le douloureux passé l'oppresse toujours.

— Vraiment? Je l'aurais crue très gaie.

— Ah! c'est que vous ne l'avez jamais vue à l'heure du découragement et des larmes... Pauvre ange!

— En tout cas il y a lieu de féliciter cet ange de vous avoir rencontrée sur son chemin. Au fait, comment est-ce arrivé?

— Le plus naturellement du monde. J'étais à Nice l'hiver

dernier. Une ophtalmie me mit tout à coup hors d'état de m'occuper. Dans l'hôtel où je me trouvais on me proposa une lectrice. L'hôte chez qui elle avait pris pension la recommandait avec chaleur car, abandonnée par un mari indigne, elle était fort pauvre et lui devait de l'argent; il n'eût pas été fâché de rentrer dans ses fonds.

— Vous avez dit un mari... Mlle Walther est mariée?

— Oui, elle l'a été, mais si peu... C'est une vieille histoire. L'annulation de ce lien odieux lui a permis de reprendre non seulement son nom de jeune fille, mais le titre virginal auquel, paraît-il, elle a les droits les plus authentiques.

— C'est elle qui vous l'affirme?

L'exquise créature reprit, sans s'apercevoir du sourire que je n'avais pu réprimer :

— Puisque son secret m'est échappé il restera entre nous, n'est-ce pas? Tout ce que je voulais dire c'est que cette infortunée, seule au monde, dans la situation la plus délicate, exposée par son charme même à mille dangers, m'intéressa éperdument à première vue. Je l'engageai pour venir chaque jour me faire la lecture, mais le plus souvent nous causions. Sur tous les sujets nous nous trouvions d'accord... Jamais je ne l'entendis se plaindre de rien ni de personne, mais je devinais un cœur brisé... Ah! mon ami, combien les hommes sont abominables!... Elle m'entourait d'attentions, elle lisait à ravir, les billets qu'elle écrivait pour moi étaient de petits chefs-d'œuvre; instruite, gracieuse, amusante, elle était tout cela. Et moi qui avais renoncé par dégoût de leur médiocrité aux demoiselles de compagnie, je lui proposai de me suivre, — je le lui proposai avec crainte, car il me semblait impossible qu'elle consentît à s'exiler dans ce pays perdu... Tout de suite elle fondit en larmes. « Ai-je bien compris? vous m'emmèneriez pour quelques semaines, quelques mois peut-être! Je n'osais pas vous le demander! » — Et nous nous embrassâmes. L'accord était conclu.

Je hasardai, tandis qu'elle passait rapidement sur ses paupières humides un mouchoir roulé en boule pour servir de jouet aux deux chattes :

— Vous la connaissiez bien peu, en somme?...

— Je la connaissais peu!... Dans une âme de cristal il est facile de plonger jusqu'aux dernières profondeurs.

— Soit ! vous n'aviez eu sur elle pourtant aucun renseignement précis ?

— Ne croirait-on pas que vous parlez d'une subalterne quelconque ? Mlle Walther est une personne parfaitement bien élevée dont le mérite s'impose. Tout ce qu'on eût pu me dire en sa faveur serait resté au-dessous du vrai. Tant de qualités brillantes et solides !... Ici j'avais grand'peine à être convenablement servie. Eh bien, elle dirige la maison de telle sorte que je n'ai plus de ce côté aucun souci. Ma femme de chambre Nadia, une petite sauvage que je n'avais jamais pu habituer seulement à porter des souliers, a maintenant une tenue des plus correctes; tout ce que lui enseigne Mlle Walther, cette fille l'apprend en un clin d'œil.

— Je ne suppose pourtant pas qu'en quelques mois votre merveille, si merveille qu'elle puisse être, ait appris à parler le petit-russien ?

— Oh ! elle en a déjà attrapé l'essentiel, un mot par-ci par-là; et le magnétisme de sa volonté, l'éloquence de son geste se font obéir.

— J'aurais très grand'peur de cette maîtresse femme !

— Bon, je vous entends ! vous êtes tous les mêmes vous autres Français ! Vous n'admettez pas qu'une personne séduisante puisse être vertueuse. Eh bien ! après ?... Il n'y a pas de ménage à troubler ici, pas de fils à enjôler. Je suis célibataire, grâce à Dieu.

Knopka et Coronka ayant daigné comme à regret descendre du trône que leur offraient ses genoux :

— Allons voir rentrer le bétail, dit-elle, c'est l'heure.

Auparavant elle installa soigneusement Oudoudou dans sa cage et Douchinka dans un petit panier bien clos où il passait la nuit. Les pies s'étaient envolées vers d'autres rapines; les chiens, aboyant et bondissant, s'apprêtaient à nous suivre. Nous gagnâmes la haie basse qui sépare le verger de la steppe. De longs cris d'appel plaintifs et monotones s'y faisaient entendre, éloignés d'abord, se rapprochant toujours, puis des meuglemens, des hennissemens, des bêlemens s'y mêlèrent dans le grand calme qui suit le coucher du soleil. Une longue procession de chevaux, de bœufs, de vaches et de moutons noirs foulait lentement le sol velouté comme un épais tapis. Elle se dirigeait vers le village. Je m'extasiai sur cette pastorale, digne des temps primitifs de l'Ukraine. Mlle Belsky approuvait mon enthousiasme,

ne croyant pour sa part qu'à la Russie agricole avec toutes les anciennes institutions émanées, disait-elle, de l'âme même du peuple. Il fallait favoriser le travail en commun, y compris les petites industries domestiques qui, exercées l'hiver, permettent à un village de fabriquer ce dont il a besoin, de ne rien devoir qu'à lui-même; l'exode vers les grandes villes devait être empêché à tout prix. Qu'est-ce qui en est cause? L'impossibilité pour le paysan de vivre du produit de la parcelle de terre qui lui revient; elle était insuffisante déjà avant que la population ne se fût augmentée du double. C'est la misère qui disperse ces affamés, qui chasse les hommes vers les usines nouvellement créées et leur fait abandonner la terre.

Pleine de cette idée, Sophie Paulowna payait si bien ses journaliers et avait organisé au profit de ses fermiers un système si désavantageux pour elle-même qu'elle en était venue à être certainement une des personnes les plus gênées en leurs finances de tout Bouzowa. Ceux qui ne connaissent de la Russie que les grandes villes, ne savent pas quels sacrifices a souvent accomplis la noblesse de province pour atteindre des résultats que les économistes avancés d'aujourd'hui traitent de chimériques.

Très faiblement au courant de ces questions, je l'écoutais sans discuter faire l'éloge du mir et des artèles autonomes sur lesquels se fonde son système vieilli de régénération et de progrès.

Le bétail défilait toujours; on ne voyait que lui sur la vaste étendue herbeuse rompue seulement par le petit bois qui donne son nom à la propriété.

— Elle ne rentre pas! dit en s'interrompant Sophie Paulowna dont le regard n'avait cessé d'interroger l'horizon.

— Seriez-vous inquiète?

— Oh! non. Elle est avec Fédia. Et, même seule, elle serait capable de venir à bout d'un cheval plus vif encore que ne l'est Dourak. Je m'étonne seulement... mais regardez donc là-bas... Oui... Enfin, c'est elle, la voilà!

Les moindres objets sont de loin visibles sur cet océan de la steppe que rident à peine des vagues mollement soulevées. Je voyais en effet s'avancer sans hâte deux chevaux côte à côte. Peu à peu les figures qui les montaient apparurent plus distinctes; en même temps l'un des chevaux, ralentissant son allure, se détacha de l'autre et se mit à le suivre.

A mesure qu'ils se rapprochaient la distance entre eux devenait respectueuse. Un temps de galop et je reconnus l'amazone grise, le petit canotier de paille blanche.

Je demandai qui était Fédia.

— Mais vous savez bien, Féodor, le rouage indispensable de ma maison, mon factotum, un très bon sujet que j'ai élevé et que je charge de toutes les besognes de confiance.

— J'y suis... Quel superbe garçon!

— Il n'est pas mal, en effet... un type de Grand-Russe qui tranche sur les physionomies brunes de nos Petits-Russiens. Mes parens avaient amené jadis d'un de leurs biens du Nord l'aïeule de Fédia depuis longtemps au service de la famille; elle a fait souche de blonds dans le pays.

L'homme mit pied à terre; robuste et dégagé sous la mince chemise rouge qui retombait par-dessus les chausses rentrées dans de hautes bottes. Sous son bonnet frisaient des cheveux couleur d'amadou, moins dorés que la barbe, une barbe jeune et légère. On pouvait reprocher au visage, coloré par le hâle, des pommettes un peu saillantes, des traits un peu courts quoique réguliers. Le visage trop immobile devenait beau dès que la flamme bleue du regard et la nacre des fortes dents blanches y faisaient passer un éclair. Je le remarquai lorsqu'il salua sa vieille maîtresse dont le sourcil restait froncé d'un air mécontent.

S'approchant du cheval à longue crinière soyeuse que montait Mlle Walther, il dégagea le pied de l'étrier et offrit sa large épaule à une petite main gantée qui ne fit que l'effleurer tandis que d'un bond l'amazone sautait à terre, puis, avec une spontanéité charmante, allait se jeter au cou de Sophie Paulowna.

— Comment, vous étiez là! vous m'attendiez! Vous m'en voulez, peut-être? Oh! oui, avec beaucoup de raison vous m'en voulez d'être en retard pour le dîner. Pardon... pardon encore. Mais c'est si délicieux de galoper sur ce gazon élastique sans que rien vous arrête, avec la sensation de pouvoir aller ainsi jusqu'au bout du monde. J'ai tout oublié, sauf que j'avais des ailes.

— Nous ne savions que penser, dit Mlle Belsky en affectant toujours une mine grondeuse.

Le joli sourire suppliant se tourna vers moi comme pour me gagner à une mauvaise cause. D'une voix basse et câline, la voix d'un enfant qui a mérité d'être puni et qui se soumet :

— Je ne le ferai plus, dit-elle, je ne veux plus monter à cheval jamais; c'est un exercice qui me fait perdre la tête.

— Ne plus monter? quelle idée? s'écria la bonne Sophie Paulowna. Grisez-vous de grand air pendant que vous en avez l'occasion, chère petite; rien n'est plus sain. Vous prenez à ce régime les couleurs qui vous manquaient. J'ai certainement eu tort de m'agiter... Les deux convives que nous attendons sont toujours en retard eux aussi, Grégoire surtout, qui vient de loin à bicyclette.

— Permettez que j'aille changer de toilette, dit Mlle Walther.

Elle partit en courant, la jupe de son habit de cheval relevée sur le bras, tandis qu'après l'échange de quelques mots en russe avec la barischna, Feodor ramenait gravement les deux chevaux à l'écurie.

II

Une demi-heure encore, et nous étions à table dans la grande salle à manger toujours infestée de mouches, quelques pièges que l'on pût tendre à ces visiteuses importunes. Et longtemps des mets nombreux se succédèrent à la suite de la zakouska qui, sous prétexte de vous mettre en appétit, suffit à rassasier de caviar, de concombres salés, de petits poissons fumés et autres hors-d'œuvre un estomac occidental.

Après avoir essayé en sa jeunesse de toutes les cuisines de l'Europe, Mlle Belsky avait une secrète préférence pour les mets petits-russiens, et un de mes titres à sa bienveillance était le goût que je témoignais au borsch, ce pot-au-feu coupé de jus de betteraves, chargé de légumes et relevé de piment. J'appréciais aussi les pâtés gras et lourds, y compris le pâté de choux, les aubergines cuites sous la cendre, réduites en pâte savoureuse et assaisonnées de poivre de Cayenne, les courges grecques gratinées à la poêle dans de la crème aigre, les pirogui friables et croustillans où l'on trouve de tout, du riz, de la viande, des confitures, que sais-je encore? Le massif pain noir ne m'effrayait pas, je m'abreuvais, volontiers de kvas, j'étais surtout grand amateur des pastèques qui, énormes et succulentes, figuraient à chaque repas. Mlle Walther, si habile à flatter sa protectrice, m'enviait cette capacité de digestion, moyen sûr de conquérir les bonnes grâces de la dame de Bouzowa. Pour sa part la jeune étrangère grignotait du bout des dents les petites galettes

salées à l'anis, se rejetant sur le thé; mais il y avait ce soir-là d'autres convives, bonnes fourchettes l'un et l'autre, le pope du village, veuf, père de six enfans et qui, par conséquent, faisait d'habitude maigre chère, et un étudiant en exil de l'université de Kiev. Mlle Belsky m'avait expliqué avant dîner que ce dernier, son filleul, appartenait à une bonne famille habitant le chef-lieu du district. Il achevait sa dernière année de cours quand, accusé d'avoir pris part aux actes d'insubordination qui amenèrent une première fois la clôture de l'université, l'arrêt d'exil avait été prononcé contre lui. Beaucoup d'étudians, des professeurs même qui s'étaient permis de blâmer ces mesures de répression rigoureuses encoururent la même peine. On les dispersait en province. Sans doute la faute de Grégoire Morozov était vénielle puisqu'on lui avait accordé la permission de revenir dans sa ville natale avec le droit de s'occuper dans le district de travaux d'histoire naturelle. Mais l'ennui n'en existait pas moins d'être surveillé de près et de subir un retard de deux ans dans la préparation de sa carrière.

Mlle Belsky, fidèle à son rôle de bonne providence, consolait de son mieux le coupable qu'elle avait vu naître, en l'invitant à dîner de temps à autre. Peut-être se faisait-elle illusion sur ce qu'elle appelait les peccadilles du pauvre Gricha. Malgré sa réserve presque farouche le jeune homme à première vue me parut être de ceux qui prennent leurs principes au sérieux et sont tout prêts à les mettre en pratique. Tête de révolté opiniâtre rappelant un peu celle de Gorki. Il soulignait la ressemblance par l'arrangement des cheveux relevés d'un coup de brosse sur le front rétif. Comme si cette chevelure n'eût pas été suffisamment révélatrice de ses sentimens intimes, il y ajoutait l'extrême négligence de la toilette. Le pope et lui se regardaient de travers, n'étant d'accord que pour louer la qualité des plats. Entre eux l'unique analogie était cet étrange manque de soin dans l'apparence extérieure; mais la robe du pope, taillée sur le patron classique de celle du Christ, perdait moins à l'usure et aux taches que les habits râpés de l'étudiant. De cette robe d'un brun violet, déteint par les intempéries, sortait le col nu surmonté d'un fin visage d'icône, teint d'ivoire un peu jauni, longs yeux bruns en amande furtifs et caressans, chevelure couleur de feuille morte épandue jusqu'au milieu du dos, si crespelée et emmêlée qu'on eût dit qu'elle avait toujours, ainsi que la barbe,

ignoré l'usage du peigne. J'appris au cours de la conversation qu'il la rattachait quelquefois sur la nuque. Sophie Paulowna collectionnait pour lui à cet effet ses vieux rubans hors d'usage. Elle rit beaucoup en me racontant qu'il avait longtemps, grâce à elle, porté un nœud de taffetas rose, et le pope écoutait placidement ses plaisanteries en riant de nous voir rire, car il ne savait pas un mot de français. On ne lui témoignait aucun respect, mais en revanche beaucoup de cordialité. N'avait-on pas besoin de lui pour bénir l'école chaque année et pour d'autres bons offices dont les paysans n'auraient pas pu se passer! Pénétrée en matière de religion des doctrines de Jean-Jacques, son philosophe favori, Sophie Paulowna était d'avis toutefois qu'il fallait éviter de scandaliser les simples; elle allait donc à l'église de loin en loin. L'athéisme scientifique était aussi étranger à son esprit qu'à celui de Tolstoï, et peut-être pour cette raison, la charitable optimiste était-elle plus proche après tout du pauvre pope ignorant que de Grégoire Morozov dont elle croyait cependant partager en partie les idées subversives.

L'étudiant, stimulé par la présence d'un Français autant que par l'excellent bourgogne de Crimée qui lui était versé, perdit de sa raideur et se laissa peu à peu interroger. Il me parla de la persécution systématique exercée contre la pensée russe, de la nécessité absolue d'une constitution, s'entêtant sans beaucoup de justesse, me semblait-il, à comparer le prélude de la révolution française aux mouvemens qui, dès cette année-là, agitaient la Russie. Je hasardai quelques objections, il les couvrit de sa voix puissante. Pourquoi les autres peuples qui ont tous chacun à son tour conquis la liberté voudraient-ils qu'un grand pays préparé par ses institutions primitives à se gouverner lui-même en fût à tout jamais dépourvu?

— On ne se doute pas, disait-il, des lisières qui nous étouffent, privation de livres, de journaux...

Et il s'emporta contre l'obligation pour les étudians de porter un uniforme qui les désigne, de se faire photographier trois fois en entrant à l'université, moyen d'espionnage, etc. Il parla aussi de l'extrême pauvreté de certains de ses camarades qui ne mangeaient qu'un jour sur deux.

— Preuve suffisante, osai-je dire, que ceux-là devraient être ailleurs qu'à l'université, exerçant des métiers utiles?

— Eh! que voulez-vous qu'ils fassent? riposta Morozov avec

un emportement contenu, gratter la terre qu'ils n'ont pas?

Le pope cependant d'un ton plaintif parlait en russe à Sophie Paulowna du relâchement de la dévotion dans sa paroisse, à quoi elle répondait en lui demandant si, par hasard, la quête avait été moins fructueuse que de coutume le dernier dimanche. Elle se détourna pour écouter Morozov qui continuait en français une véhémente tirade :

— Le premier devoir de chacun est de se développer autant que possible, et puis de faire servir ce développement au bien général. Ici cependant on ne permettrait pas à un homme, à une femme sortis de l'Université de se consacrer librement à l'éducation du peuple.

— Peut-être craindrait-on que ce ne fût prétexte à propagande?...

— Soit, si vous appelez ainsi la diffusion de la vérité. De sorte que les instituteurs et les institutrices sortent mal préparés de séminaires spéciaux pour être ensuite mal payés, guettés, molestés, tant on redoute qu'ils ne dépassent leurs attributions. Je ne parle pas des écoles paroissiales qui valent moins que rien.

Le pope vidait son verre avec béatitude, ignorant des flèches décochées contre lui.

— Allons, tu exagères un peu, dit Mlle Belsky en haussant les épaules. Nous avons ici une bonne institutrice et le nombre est assez grand de ceux qui viennent chercher des livres à la petite bibliothèque que j'ai fondée.

— Quels livres? dit l'étudiant d'un ton moqueur. Et cependant, j'en conviens, Sophie Paulowna, vous êtes relativement libérale, mais à la façon des libéraux de 1860 qui ne se sont jamais intéressés qu'au sort des paysans, et encore en confondant trop l'organisme des anciennes associations à base communiste avec celui des sociétés coopératives d'aujourd'hui. La ressemblance n'est qu'apparente; le vin nouveau ne peut être mis dans de vieilles outres. Ce n'est pas par les paysans trop arriérés que peut commencer l'éveil qui s'annonce. De votre temps à vous autres, libéraux des années 60 ou 70, le prolétariat russe n'existait pas, il est né depuis, c'est à lui que nous nous adressons. Le prolétaire est incomparablement plus intelligent à présent, plus actif, plus éclairé que l'ancien serf. Et la lutte s'engage ici comme ailleurs entre le capital et le travail...

Mlle Belsky l'interrompit pour dire qu'elle croyait aux étapes

nécessaires, quitte à en brûler quelques-unes au besoin. Et elle prit avec chaleur la défense de ses chers paysans.

— Je n'ai jamais été aussi heureuse que parmi eux, en oubliant le plus possible à Bouzowa le monde et ses vanités.

Mlle Walther jusque-là ne s'était mêlée que fort peu à la conversation, se bornant à aider avec beaucoup de grâce dans ses devoirs de maîtresse de maison Sophie Paulowna; mais elle prit la parole avec une vivacité singulière pour donner son avis sur le paysan russe : il la touchait, il la charmait comme un être naïf et poétique infiniment,... avec des profondeurs ignorées de tendresse et de douceur.

— Oui, je comprends,... l'amusement du contraste avec ce que vous avez pu connaître, dit d'une voix brève Morozov.

Elle parut légèrement troublée :

— Il est vrai qu'on trouve grand plaisir à revenir à la nature. Mais je maintiens, si peu que je sois en mesure de le savoir encore, qu'il y a des trésors dans l'âme de ces braves gens dont l'ignorance vous fait pitié.

— Oui, mademoiselle, ils sont bons, ils sont patiens, ils sont dignes depuis longtemps de la liberté que nous réclamons pour tous, dit Morozov, et, en attendant, ils manquent non seulement du pain de l'esprit, mais de celui qui nourrit le corps.

— Pas à Bouzowa! s'écria la jeune femme.

— Non, pas à Bouzowa. Je reconnais que Sophie Paulowna contribue à retarder de son mieux le progrès en leur donnant ce bien-être qui endort l'ambition et paralyse les revanches. Elle a créé autour d'elle un petit paradis d'exception qui trompe les observateurs superficiels sur l'état véritable du paysan.

— Voilà bien de vos paradoxes, dit avec calme Mlle Belsky. Heureusement, j'ai pour moi l'Évangile : Paix aux hommes de bonne volonté.

— Oh! la bonne volonté, les bonnes intentions sont sujettes à s'égarer, marraine.

Le pope, dont les yeux inquiets allaient de l'un à l'autre pendant cette entretien, devina vaguement de quoi il s'agissait et lança son mot un peu au hasard :

— Ils ont la foi. Malheur à qui la leur ôterait!

Morozov répondit, de sa voix dure et tranchante, je ne sais quoi qui lui attira une prompte riposte de la maîtresse de céans.

— Vous connaissez nos conventions, Gricha.

Il s'inclina.

— Autant dire, marraine, que vous me congédiez. Oh! vous êtes autocrate à votre manière. Rien ne peut empêcher que nous ne représentions, ce prêtre et moi, le feu et l'eau, deux camps opposés avec un fossé entre eux qui se creuse de plus en plus. Il y a des époques historiques inévitables où les compromis n'ont plus cours... Selon ceux qui *savent* voir, la foi des paysans russes n'est qu'une soif inextinguible et jamais étanchée de justice. Ils l'ont demandée en vain à Dieu, cette justice qui se fait toujours attendre. Ils finiront par se la faire à eux-mêmes; c'est-à-dire qu'ils croiront en eux seuls.

— Comme vous autres, mauvais semeurs que vous êtes! Le monde ne s'en portera pas mieux peut-être. Tu m'appelles autocrate. Soit, quand bien même gronderait partout le tonnerre des passions, je ne veux pas que son écho parvienne jusqu'ici. On peut ailleurs se déclarer la guerre; à Bouzowa les roses fleurissent, les moissons s'achèvent, partout abondantes, les bœufs marchent de leur allure lente et détachée. Je vous enverrais tous volontiers à l'école de ma pépinière, de ma ménagerie.

— Singulière façon de comprendre l'âge d'or pour l'humanité, grommela l'étudiant. Végéter... ruminer... Au surplus, nous ne voulons pas de l'âge d'or; nous voulons la lutte, la souffrance, la victoire à tout prix... au prix du sang, qu'importe?

Les longs yeux en amande du pope continuaient d'épier avidement la discussion; Morozov se tourna vers lui d'un geste brusque et l'apostropha dans sa langue :

— L'Église aurait pu aider beaucoup aux réformes en se servant de l'ascendant qu'a encore la religion; mais de cet ascendant elle n'a jamais usé pour des œuvres sociales; vous ne réclamez que de l'argent et les jeûnes de carême. Eh! les malheureux jeûnent la moitié de l'année, carême d'obligation et carême forcé!...

— Certainement ils pourraient faire davantage, balbutia le pope interdit, mais ils ont la foi, ils ont la foi... Et nous attendons tout du Tsar...

Ici Sophie Paulowna intervint avec vivacité, parlant à la fois français et russe.

— Comme si le Tsar, s'écria-t-elle, pouvait être partout et tout voir par lui-même! Vous figurez-vous donc le calife des *Mille et une Nuits* errant à toute heure parmi ses sujets pour

vérifier les abus et prêter l'oreille aux griefs? Il n'y a jamais eu que Pierre le Grand pour faire à lui seul toutes les besognes.

— C'est que seul il a compris la tâche essentielle d'un souverain absolu, dit avec force Morozov. Dès que celui-ci s'entoure de fonctionnaires et qu'il voit par leurs yeux, la véritable autocratie n'existe plus.

Profitant d'un instant de silence, Mlle Walther raconta gaîment sa longue promenade de la journée en s'adressant souvent à Grégoire Morozov de l'air de coquetterie qui lui était naturel. Il affectait d'y paraître insensible, à moins que l'expression de reproche irrité que prenait par momens son visage ne voulût dire : « Pourquoi essayez-vous de me tourmenter? C'est peine perdue. Nous avons de plus nobles soucis. »

Je m'amusais fort à observer l'un après l'autre tous ces êtres qui m'étaient étrangers, y compris la petite Nadia servant à table avec adresse et promptitude; c'était l'effet des leçons de Gisèle Walther. Elle ne la quittait pas des yeux; le sourire qui répondait à chaque ordre émis du geste ou du regard eût fait croire que l'intelligence la plus parfaite régnait entre la demoiselle et la servante, mais ce qui me donna bientôt à réfléchir fut la soudaine expression de dureté, le froncement de sourcil révélateur qui chez Nadia remplaçait ce sourire aussitôt que Mlle Walther ne la regardait plus. Était-elle jalouse de l'importance prise dans la maison par cette inconnue, de la faveur toute spéciale dont l'honorait sa maîtresse? En tout cas l'attachement passionné qu'affectait la servante envers la demoiselle ne me parut pas de très bon aloi. Elle avait pu renoncer pour lui plaire à la chère habitude d'aller pieds nus, relever en couronne sa longue natte, autrefois pendante, porter de petits tabliers de femme de chambre anglaise, mais nonobstant elle ne l'en aimait pas davantage; ses yeux le disaient assez, et les lèvres un peu fortes de la bouche très rouge prenaient de temps à autre un pli amer, aussitôt effacé par ce sourire de commande dont la naïveté ne me trompait plus.

On se leva; il y eut des baisemains, les hôtes russes remerciant selon l'usage la maîtresse de maison pour le pain et le sel; puis nous passâmes dans le salon; les cigarettes allumées ne s'éteignirent plus de la soirée, Sophie Paulowna donnant l'exemple. L'inévitable table à jeu attendait, mais elle pria Mlle Walther de faire d'abord un peu de musique et aussitôt la

jeune fille fut au piano. Elle était bonne musicienne, sans pouvoir passer pour virtuose; sa mémoire étonnante lui permettait de jouer tout ce qu'on demandait.

— Il faut l'entendre chanter, dit avec une sorte de maternel orgueil Sophie Paulowna.

Et Gisèle commença de dire avec un charme particulier une romance de Tosti, des airs tziganes, des mélodies rapportées de voyage, assurait-elle. Vraiment elle avait beaucoup voyagé. On aurait cru qu'elle portait en elle l'âme musicale de tous les peuples. Quand elle en vint à des chants populaires russes : *Ganzia*, *Rentrez mes canards*, *Vanika Tanikou polioubile*, je remarquai que nous n'étions plus seuls. Les paysans se pressaient dehors contre la fenêtre ouverte. Accoudée au rebord, le menton appuyé sur ses mains croisées, la petite Nadia dardait des prunelles de feu sur la chanteuse. Derrière elle je distinguai, quoique la nuit fût sombre, quelques jeunes têtes nues, d'autres plus vieilles coiffées du mouchoir, des svietkas brunes, des chemises de couleur et, au premier rang parmi les hommes, la haute taille, la barbe dorée de Fédia.

Par intervalles Gisèle tournait la tête vers ce rustique auditoire qui évidemment jouissait d'entendre dans sa bouche les airs dont vibre si souvent la steppe aux soirs d'été lorsque filles et garçons s'appellent et se répondent. Il vint un moment où ils reprirent le refrain tous ensemble, les belles voix mélancoliques s'affaiblissant de plus en plus à mesure qu'elles s'éloignaient du côté du village.

Mlle Walther soupira :

— Poètes sans le savoir et naturellement musiciens, voilà ce qu'ils sont, vos prétendus barbares. Quelles aspirations passionnées s'exhalent de cette note haute et triste si longuement soutenue qui vibre dans la nuit...

— Aspiration vers la liberté, dit Morozov.

— Vers l'amour plutôt, reprit en riant Mlle Walther.

— Ils ne demandent pas mieux que de chanter en chœur à l'église, fit observer le pope; mais ce chœur il faudrait le diriger.

Mlle Walther se mit à sa disposition : — Puis-je vous servir?... J'en serai trop heureuse.

Je lui demandai si elle ne se ferait point scrupule de chanter dans une église qui ne fût pas de sa religion.

— Ma religion, répliqua-t-elle avec un léger mouvement d'épaules, s'accommode de prier dans toutes les églises.

Morozov déclara que c'était un signe de superstition lamentable que de croire à la nécessité de chanter les louanges de Dieu dans une église quelconque.

— Si tu osais, lui dit sa marraine, on sait bien que tu nierais l'utilité de la prière en quelque lieu que ce fût.

— Ne me défiez pas, répondit-il.

— Allons, repartit gaîment Mlle Belsky, tu vois bien qu'il est tard et que je ne peux plus te mettre à la porte avant demain matin. N'abuse pas de la situation. Assieds-toi là.

Elle lui montrait une chaise devant la table à jeu, car toutes les discussions aboutissaient pour elle à une partie de cartes.

L'étudiant, n'ayant d'autre ressource que de se laisser battre jusqu'à minuit, céda sans résistance.

Le pope cependant prit congé. Il demeurait tout près et s'en alla réconforté par l'offre inespérée de cette délicieuse étrangère. Il lui semblait entendre déjà retentir dans sa pauvre petite église la voix qui l'avait ravi. A partir de ce soir-là, Mlle Walther eut un esclave de plus.

III

Tout le monde en somme aimait Mlle Walther dans la maison, sauf peut-être, pour quelque raison ignorée, celle qui la cajolait et la flattait le plus, la petite Nadia. « La Française, » comme on l'appelait, savait se faire bien venir par sa gentillesse familière et ses menus cadeaux, mais surtout elle avait le charme qui ne peut se définir et que l'on subit. Tout le premier je n'y échappai pas, si persuadé que je fusse de sa qualité d'aventurière. Était-elle Française seulement? Elle avouait être issue d'un mélange de races assez compliqué qu'elle ne définissait pas autrement, car l'une de ses supériorités sur les intrigantes vulgaires était de ne mentir que le moins possible, d'éviter de parler d'elle-même, de s'envelopper adroitement du mystère inexploré d'un passé douloureux. Sa protectrice elle-même ne l'interrogeait guère, craignant trop de réveiller ses chagrins. Le nom de Walther n'était pas nécessairement français ; quant à celui de Gisèle, un jour que je lui en faisais compliment, elle me répondit dans un éclat de rire : — Oui, très joli, n'est-ce pas?

Je l'ai choisi moi-même, n'étant pas satisfaite de celui que porte mon acte de naissance. — En toutes choses apparemment elle avait dû corriger à son gré le destin. Sans famille, elle se taisait absolument sur ses origines ; elles pouvaient être assez vulgaires, à en juger par de certaines fautes qui échappaient complètement à Mlle Belsky ; on sait avec quelle facilité les Russes les plus distingués usent et abusent de l'argot parisien, combien ils peuvent se tromper sur notre ton et nos manières. Je ne sais quel léger parfum de bohême dont elle était pénétrée autant que son talent de chanteuse légère, la grâce un peu apprêtée de son allure, quelques particularités de diction et son existence précédente de pierre qui roule me faisaient soupçonner chez Mlle Walther une carrière théâtrale avortée ou interrompue. Elle avouait vingt-cinq ans, mais pouvait bien compter quelques printemps de plus. Les yeux cernés de bistre portaient des traces de fatigue ; il n'était pas impossible que le teint, délicat du reste, eût pâli aux feux de la rampe.

J'en parlai à Sophie Paulowna, qui rejeta bien loin mes suppositions en ajoutant que, fussent-elles justes, il lui importait peu : cette jeune femme était le désintéressement même, elle l'amusait, lui rendait mille services ; la vie à Bouzowa était illuminée par sa présence ; très adroite de ses doigts, elle faisait une classe de couture aux petites filles de l'école, qui jamais sans elle n'auraient essayé de raccommoder leurs pauvres hardes ; elle s'intéressait au village, à la ménagerie, acceptait du même regard bienveillant qui n'engage à rien les théories avancées de Morozov, les déplorables superstitions du pope, contribuant ainsi, par le désir incessant de plaire, à maintenir la paix si chère à sa patronne. Je reconnus volontiers qu'on ne pouvait rien lui demander de plus et, sans scruter davantage les antécédens de la jolie divorcée, je la classai, après trois ou quatre semaines d'intimité journalière, dans certaine catégorie de femmes plus nombreuses peut-être qu'on ne pense : enthousiastes, impulsives, capables d'engouemens successifs (rapides et toujours sincères), insouciantes du ricochet que fera le caillou qu'elles lancent au hasard, mais fidèles à la folie du moment, pourvues d'une imagination assez vive pour parer leurs fantaisies du nom de passion et pour leur faire de sérieux sacrifices, quittes à les oublier l'instant d'après avec cette bonne foi qui laisse subsister l'éternelle jeunesse, l'inépuisable fraîcheur d'impressions. Ce sont là d'agréa-

bles créatures, encore que dangereuses aux autres et à elles-mêmes. Mlle Walther, incapable de calculs bons ou mauvais, devait profiter, pensais-je, d'une échappée dans sa vie, quelle qu'elle fût, pour tout regarder curieusement autour d'elle, pour jouir de tout en nomade qui a d'aventure planté sa tente au bon endroit.

L'étudier devint mon occupation quotidienne. J'avais pour cela plus de loisirs qu'il n'en fallait. Les jours passaient avec une incroyable rapidité, chaque lendemain semblable à la veille. Notre vie était uniforme et sans accidens comme la steppe elle-même. Un silence, un calme adorables. Sophie Paulowna me promenait à travers son domaine en m'expliquant ses projets d'amélioration et de bienfaisance. Nous visitions l'hôpital, où une femme médecin, payée par elle, prenait soin des malades, l'école où elle entretenait une institutrice.

— Grégoire Morozov, disait-elle, a pleinement raison, la Russie est destinée à passer par toutes les phases historiques qu'ont connues avant elle les autres peuples, mais le seul moyen honnête que nous ayons dans nos campagnes, quoi qu'il en dise, de pousser à la roue du progrès, c'est d'élever les enfans, de combattre l'ivrognerie, de veiller à ce que le pain ne manque pas. Voilà, en réalité, le but de ma vie, et beaucoup d'autres propriétaires pensent comme moi.

Je regardais avec respect cette femme excellente, qui faisait si simplement ce qu'elle appelait son devoir en vivant sur ses terres qu'elle gérait elle-même. Le pouvoir de l'intendant ne peut être qu'oppressif sur certaines propriétés dont les maîtres gaspillent d'un bout de l'année à l'autre leurs revenus dans toutes les capitales de l'Europe. On ne développe les paysans, on ne les préserve de l'injustice, on ne les garde contre les mauvaises influences qu'en restant en contact direct avec eux.

Mlle Walther secondait les intentions de Sophie Paulowna.

— Vous ne savez pas, me disait-elle, combien ces gens sont attachans, comme leurs mœurs sont douces, comme s'ouvre facilement leur intelligence, celle des hommes surtout. Les femmes sont, règle générale, incapables d'ordre et de propreté. Pourtant il y a des exceptions, ainsi cette petite Nadia... Elle est dévorée du désir d'apprendre. Quel dommage que les autres ne lui ressemblent pas! N'importe, j'aime le village tel qu'il est; je m'accommoderais fort bien d'une chaumière un peu perfectionnée, oh! très peu, et encore dans le goût local, avec la fenêtre moins

étroite seulement, le châssis et les volets ornés de ces jolis dessins bleus et rouges qui se retrouvent dans les broderies...

— Et la terre battue en guise de parquet, des planches mal rabotées pour y dormir?

— Oh! je suis sûre qu'on se fait à ces lits-tables tout comme à d'autres plus douillets. Pourvu qu'on n'y soit pas entassés en trop grand nombre...

— Ainsi les bottes goudronnées n'offusqueraient pas votre odorat?

— Vous vous arrêtez à des détails. Je gage qu'on peut être au village parfaitement heureuse.

— Avec un bon mari, oui, peut-être.

— Cela va sans dire. Il serait bon.

Et elle me faisait l'éloge de quelques-uns des paysans que je connaissais de vue plus ou moins.

— Vous ne comptez pas parmi eux le beau Fédia?...

— Si vraiment... un si bon fils! Et il adore Mlle Belsky. De tous les hommes du pays c'est lui qui a le plus d'école. Savez-vous qu'il surveille la pépinière, qu'il est habile horticulteur? Il s'entend également aux chevaux. Le cocher est un ivrogne dont Sophie Paulowna ne veut pas pour la conduire; elle n'a confiance qu'en Fédia et, de son côté, il se prête à tout; mais ce n'est pas un serviteur vulgaire, c'est un paysan libre, qui reste aux ordres de la barischna, tout en cultivant lui-même son petit bien.

— Vous êtes très renseignée sur son compte.

— Comment n'aurais-je pas appris à les connaître tous un peu? Ils ne sont pas bien difficiles à déchiffrer.

Averti des hautes qualités morales de Fédia, je l'observai plus attentivement au physique. Dans nos promenades, il conduisait toujours la troïka. Je voyais de dos sa superbe personne, que faisait valoir la svietka de velours traditionnelle serrée à la taille par une ceinture de cuir à clous d'argent. Le vent s'engouffrait dans les larges manches de la chemise bouffante à partir de l'épaule; sous la toque ronde frisottaient et moutonnaient les épais cheveux blonds.

Le jour où entre tous Fédia me parut le plus à son avantage fut celui d'une noce célébrée dans le village. Mlle Belsky avait voulu m'y faire assister comme à un spectacle curieux.

La maison très petite et enguirlandée sur tous les murs regorgeait de monde : à peine les trois musiciens de l'orchestre

trouvèrent-ils le moyen de fendre la foule. On nous avait réservé le banc d'honneur, à côté des mariés, près de la table où nous fûmes obligés de goûter à la vodka et aux prianiks. Le troupeau des invités s'écarta enfin tant soit peu pour laisser commencer les danses; elles n'exigent pas beaucoup d'espace, étant souvent piétinées ou sautées sur place : danses d'hommes d'abord, au rythme vigoureusement marqué, où il entre autant de gymnastique pour le moins que de chorégraphie, danses de femmes rappelant le branle, ou encore mélange de danseuses et de cavaliers dans des figures qui simulent la poursuite amoureuse. Un couple s'avance : un garçon bien découplé, botté de neuf, et coiffé sur l'oreille, notre grand Féodor, tourne autour d'une jeune fille encore un peu farouche qui fuit, se rapproche, le tient à distance du geste tout en l'engageant du coin de l'œil à oser. C'est Nadia. Dans une toilette qui trahit le désir évident de se mettre à la mode des villes, elle me paraît moins jolie que sous sa jupe courte et sa chemise brodée de tous les jours. Ils commencent la pantomime d'amour, lui la cherchant, elle adroite à s'échapper, pour revenir, provocante, se dérober encore, se laisser ressaisir. Féodor, avec autant d'énergie que de légèreté, exécute d'une seule jambe des pliés invraisemblables qui, au moment où on le voit presque à genoux, le font soudain bondir en l'air comme par l'effet d'un ressort. Parfois il joue l'indifférence, les deux poings sur les hanches, ou encore, la main à son bonnet, affecte une galanterie à demi railleuse. Que dire de la gentillesse, de la coquetterie tantôt timide et tantôt encourageante de Nadia? Cette danse permet tous les aveux et la physionomie de la jeune fille est d'accord avec les mouvemens rapides ou ralentis, languissans ou impétueux de ses pieds et de ses bras; elle se livre dans un regard, se reprend par un sourire plein de malice. Il semble impossible que son cavalier ne devienne pas à mesure amoureux d'elle tout de bon, à moins qu'il ne l'ait été déjà. Je le dis à l'oreille de Mlle Walther.

— Ne la trouvez-vous pas trop petite pour lui? C'est une danse disproportionnée de naine et de géant.

— Nadia ne me paraît pas si petite!

— Oh! elle est tout juste de ma taille... et je suis une très petite femme. Par parenthèse, êtes-vous de l'avis de Sophie Paulowna qui prétend que Nadia me ressemble?

Je compare les deux femmes, brunes l'une et l'autre, les

yeux noirs, les sourcils finement arqués; chez Nadia plus de fraîcheur; chez Gisèle, une taille plus élégante, amincie par le corset.

— Il y a en effet quelque rapport.

— Ce qu'il y a, interrompt Mlle Walther, est surtout un résultat de l'imitation; la petite s'efforce de me singer en tout, elle emprunte mes gestes, ma démarche, tout ce qu'elle peut de ma personne. Cela m'amuse. Je lui ai enseigné beaucoup de choses, à son tour, à m'apprendre à danser. Elles sont charmantes ces danses petites-russiennes.

— Charmantes et singulièrement suggestives.

Au moment même, Nadia, consentante à demi, se laisse enlacer par le bras robuste de Féodor, qui l'enlève comme une plume fort au-dessus du sol, d'un geste vainqueur, et Mlle Belsky, tout en s'éventant avec désespoir, déclare qu'elle ne peut rester davantage dans cette étouffante atmosphère. Il n'y a plus rien à voir; on dansera, on boira de même jusqu'au matin. Nous sortons donc. Dehors, sur l'aire d'argile, on danse aussi et la vodka circule comme dans la maison. Les hommes fument accroupis sous l'auvent, déjà plus qu'à moitié ivres; les femmes, même les plus vieilles, se déhanchent, se trémoussent à la file, en battant des mains, la jupe courte, la tête lourdement enveloppée de châles. Il y a dans cette scène, dans l'aspect de ses acteurs des ressouvenirs d'Asie et de campemens bohémiens. J'emporte l'impression que m'ont laissée toutes les assemblées de paysans en Russie : celle d'une horde de barbares doux et pacifiques en attendant que s'éveillent chez eux des forces latentes, inconnues d'eux-mêmes, mais prêtes à gronder.

A peu de temps de là, le jour de naissance de Sophie Paulowna fut célébré dans l'intimité la plus simple et la plus cordiale. Des toasts, des fleurs, des complimens de circonstance, quelques petits présens lui rappelèrent qu'elle avait atteint sa soixantième année; on but, on chanta au village, mais le plus joli trait de la fête fut une surprise due à l'imagination inventive de Mlle Walther. Les sons de l'accordéon et de la balalaïka se firent entendre sous le balcon de Bouzowa où notre hôtesse s'était assise pour recevoir les vœux et les hommages.

Deux jeunes paysannes, de même taille et qu'on eût pu prendre pour deux sœurs, vinrent, coquettement serrées dans l'antique platka de couleur vive à dessins hiératiques, exécuter

la danse du printemps, la danse des colombes, d'autres encore. Les gens du village, accourus à leur suite, se les montraient les uns les autres en souriant. Quelques minutes s'écoulèrent avant que Sophie Paulowna ne s'écriât : — Mais c'est Gisèle ! Est-il possible ! Gisèle ! — Alors plus franchement les rires éclatèrent, les danseuses seules gardant leur sérieux. Elles tournoyaient en passant sous les bras l'une de l'autre, de jolis bras à demi nus, arrondis en arceaux, elles se querellaient, se tournaient le dos, se quittaient d'un geste d'adieu, pour revenir légères, en battant des mains, exécuter face à face ces pas compliqués qui, après la tristesse, le dépit, la colère, expriment toutes les nuances d'une réconciliation. Et, à chaque mouvement, la platka, cette pièce d'étoffe étroitement drapée en guise de jupe, s'écartait sur les hautes broderies de la chemise, révélant de petits pieds, des jambes nerveuses, des formes sveltes; les rangs nombreux de colliers s'entre-choquaient avec bruit. Et les voix des assistans qui accompagnaient en chœur une mélodie monotone s'élevaient davantage, pressantes, excitées. Elles étaient exquises, ces deux paysannes, la vraie et la fausse, si parfaitement appareillées à première vue et pourtant si différentes, rivalisant de grâce, Nadia très supérieure par le style classique pour ainsi dire transmis de génération en génération et qu'elle avait dans le sang, Gisèle, infiniment moins scrupuleuse, cédant aux inspirations de sa fantaisie et faisant de ces figures, réglées comme un rite d'église, autant de figures de ballet. Mais l'une et l'autre sentaient tout de bon l'élément dramatique des danses russes; la rivalité qu'elles affectaient était bien dans leur cœur, rivalité de femmes ou d'artistes?...

J'eusse pour ma part donné la palme à Nadia, mais les paysans regardaient avec émerveillement l'étrangère travestir et dénaturer si bien leurs traditions. Lorsqu'elles s'arrêtèrent, les applaudissemens partirent du balcon et les acclamations du peuple s'y mêlèrent.

— Je vous avais dit que j'apprendrais, répondit à mes complimens Mlle Walther un peu haletante.

Je vis Nadia parler rapidement à Féodor dont la réponse lui fit froncer le sourcil, tandis que Grégoire Morozov auprès d'eux se mettait à rire.

— Que disent-ils? demandai-je à ce dernier.

— Elle dit que jamais étrangère ne dansera comme il faut

la kamarinska et il répond : « Peut-être, mais ce qu'elle danse est plus beau. » Vous pensez bien que, là-dessus, la petite chatte n'a pas sans effort rentré ses griffes ; je l'ai consolée en lui disant qu'on ferait d'elle plus aisément une demoiselle que de Mlle Walther une petite-russienne bon teint.

Cette flèche avait dû porter d'autant mieux qu'un soupçon de fard avivait la beauté de l'intruse.

IV

Les plaisirs de Bouzowa, noces villageoises, innocentes mascarades, envolées de troïkas à travers la steppe, furent brusquement interrompus par une mauvaise nouvelle que Sophie Paulowna reçut de Pétersbourg à l'improviste. Son frère, qui habitait cette ville, était tombé malade et demandait à la voir.

L'émotion que lui causa cet appel l'empêcha d'abord de songer aux difficultés domestiques qui allaient s'ensuivre chez elle. Tous nos plans pour la fin de l'été se trouvaient renversés, car elle ne savait combien de temps cette maladie, qui s'annonçait fort grave, pourrait la retenir. Elle s'excusa d'avoir à me demander d'abréger ma visite.

— Nous partirons ensemble, lui dis-je, car j'ai moi-même affaire à Pétersbourg.

— Vous serai-je de quelque utilité là-bas ? demanda Mlle Walther timidement.

Et Sophie Paulowna, qui savait trop le peu de goût qu'on avait eu de temps immémorial dans sa famille pour les « objets de ses engouemens, » comme on appelait ceux et celles qu'elle avait successivement, avec plus ou moins de légèreté, associés à sa vie, filleuls, secrétaires intimes, gentilshommes pauvres, partenaires au whist, dames de compagnie, médecins sans clientèle, familiers de toute sorte, bêtes comprises, fut obligée de reconnaître qu'il lui serait impossible de l'emmener. Elle croyait déjà, me dit-elle en particulier, entendre son frère, toujours irritable et sans doute aigri par la maladie, lui demander : « Où as-tu encore ramassé celle-là ? » Cependant elle était fort perplexe sur la conduite à tenir, ayant accepté une sorte de responsabilité envers cette jeune fille sans appui. Quand sa favorite vint se blottir tendrement auprès d'elle en lui disant d'une voix insinuante : — Vous n'allez pas, ma dame chérie, me rejeter sans

vous dans le vaste monde où personne ne m'aime et où je n'aime personne. Permettez-moi de rester ici.

Elle ne sut que balbutier :

— A Bouzowa, toute seule, mignonne?

— J'y serai moins seule qu'ailleurs, dit Gisèle. Tout me parlera de vous et je vous attendrai moins longtemps que vous ne le supposez peut-être, car votre frère peut guérir vite.

— Que Dieu vous entende!

— Je me rendrai utile, ne fût-ce qu'en soignant nos amis à quatre pattes, et puis il y a beaucoup d'ordre à mettre partout...

En effet, Ottilie, la femme de charge allemande, vieille et infirme, ne suffisait plus à la besogne.

Voyant cependant que sa protectrice se taisait :

— Je visiterai l'hôpital, poursuivit Mlle Walther, je continuerai à l'école ma petite classe d'aiguille.

— Si vous le désirez tant! répondit Mlle Belsky en passant la main sur les cheveux de la suppliante agenouillée auprès d'elle. Prenez donc les rênes du ménage. Vous recourrez, dans les cas difficiles, à l'expérience de Fraulein Ottilie et aux lumières de Féodor. J'avoue que, dans ma grande tristesse, il me sera doux de penser qu'un bon ange m'attend à Bouzowa.

Gisèle Walther couvrit de baisers la main de sa « dame chérie, » promit de lui écrire tous les jours, répétant que son unique bonheur était de la servir et qu'il lui suffirait de la société de Roland et de Cocogna, voire même de celle d'Oudoudou pour ne jamais s'ennuyer.

Je crus voir qu'à notre départ, elle s'efforçait en vain de paraître affligée; en revanche, la petite Nadia baissa les yeux avec une mine de déplaisir farouche, quand sa maîtresse lui enjoignit d'obéir à Mlle Walther comme à elle-même; mais Sophie Paulowna était apparemment trop absorbée dans de pénibles préoccupations pour rien remarquer.

Ensemble nous passâmes, emportés par la vapeur, d'un monde à un autre, de la Petite-Russie à la Grande, de la steppe à la forêt, des plaines aux collines, des chaumières aux maisons de bois moussues. Les villes sont à longue distance les unes des autres et toujours éloignées de la station. Presque rien à regarder, sauf les beaux environs de Moscou, et, une fois engagés sur la route qui brusque et précipite en une ligne droite uni-

forme, sans intérêt, le trajet de cette ville à Saint-Pétersbourg, ce qu'on a de mieux à faire est de dormir.

Je laissai ma compagne aux mains des parens venus à sa rencontre et allai m'installer à l'hôtel d'Europe pour consacrer désormais tout mon temps aux antiquités scythes et cimmériennes de l'Ermitage. Cependant j'allais presque chaque jour prendre des nouvelles de Mlle Belsky. Tant que son frère fut en danger, elle ne reçut personne, se consacrant tout entière au malade avec l'ardeur de dévouement qui était sa qualité la plus belle ; mais, au bout d'une quinzaine de jours, je fus admis à partager sa joie : la guérison, encore que lointaine, était assurée, on pouvait reparler de Bouzowa. Et elle me montra, pleine d'admiration, le journal presque quotidien qui lui était envoyé par Gisèle. Quelle précision et quelle abondance de détails à la fois dans ces lettres pleines de fraîcheur et d'ingénuité ! Tout y était passé en revue, la maison, le village, l'école, la ménagerie, d'une façon amusante et circonstanciée.

— Je crois y être, s'écriait Mlle Belsky attendrie, tant les choses m'apparaissent vivantes et présentes.

Gisèle s'y louait du zèle des serviteurs et spécialement de la petite Nadia, plus empressée que jamais. Pour sa part, elle savait s'occuper, prise toute la matinée par des soins domestiques, lisant beaucoup et en outre faisant, le soir, un peu de musique, avec la douce illusion que sa grande amie était encore là, étendue sur la chaise longue, à l'écouter. Elle lui chantait ses mélodies favorites. Le dimanche, elle dirigeait à l'église les chœurs, qui commençaient à se distinguer. De temps en temps, elle montait à cheval, mais très peu, Féodor avait tant à faire et elle n'osait s'aventurer trop loin sans un guide sûr, quoique vraiment il n'y eût rien à craindre ; mais elle avait promis de ne sortir qu'accompagnée, et elle tenait parole. Oh ! quand reviendrait sa grande amie ! Et à cette amie elle prodiguait tous les tendres mots d'amitié, qu'elle avait appris à prononcer en russe, la langue qui abonde le plus en diminutifs caressans.

Malheureusement, Mlle Belsky ne pouvait songer à partir avant que ne se fût déclarée la parfaite convalescence ; cette convalescence venue, son frère, très faible encore, la conjura de rester ; elle l'avait sauvé par ses soins, se plaisait-il à dire, et, maintenant, elle le rattachait petit à petit à la vie par sa présence, qui l'égayait. Qui donc ferait sa partie, qui donc ressasse-

rait avec lui le passé, ce beau temps de la jeunesse que, près de la tombe, on aime tant à faire renaître dans de suprêmes causeries? L'hiver était venu précoce, avec une première tombée de neige; la ville valait mieux pour elle-même que la campagne en cette saison. Tous les amis qu'elle négligeait d'ordinaire demandaient à la revoir. En somme, chacun parmi les siens disposait égoïstement d'elle comme on dispose toujours des vieilles filles, qui sont supposées n'avoir pas d'intérêts personnels. Et, naïvement heureuse de paraître indispensable, la bonne Sophie Paulowna se laissait retenir de semaine en semaine, persuadée que tout marchait à souhait sans elle à Bouzowa.

A peine cette confiance fut-elle ébraulée par une lettre ambiguë, perfide peut-être, à coup sûr goguenarde, qu'écrivit Morozov. Il avait été récemment faire un tour du côté de Bouzowa, et était entré pour se réchauffer un peu, ayant eu très froid à bicyclette. L'avantage de la bicyclette, c'est qu'on peut sans bruit s'introduire chez les gens en manière de trouble-fête. Il avait trouvé dans la salle à manger la petite Nadia qui, très attentive, écoutait aux portes... Péché véniel s'il en fut, car elle ne pouvait entendre, comme il l'entendit lui-même qu'un *mazour* joué par de jolis doigts agiles. Certain violon timide, encore incertain, accompagnait le piano. Nadia ayant jugé inutile de l'annoncer, il était entré à l'improviste, et les musiciens s'étaient brusquement interrompus. L'archet était même tombé des doigts du bon Fédia, beaucoup plus troublé que ne l'exigeait la circonstance, car n'était-il pas naturel qu'une personne généreuse et sans préjugés telle que Mlle Walther se plût à cultiver chez lui le goût instinctif de la musique? Elle avait très justement compris que la musique adoucit les mœurs et que c'est là depuis Orphée un moyen de civilisation, auquel mordront facilement tous les Petits-Russiens. Pour sa part, n'admettant pas, sa marraine le savait bien, les ridicules et criminelles divisions de castes, il avait été heureux de rencontrer à Bouzowa ce bel exemple de rapprochement social. Et il l'avait dit à Mlle Walther en ajoutant que l'âge d'or commençait tout de bon, comme le souhaitait tant Sophie Paulowna, à régner en cette région privilégiée. Par malheur les complimens avaient été faits en français et Fédia s'était dérobé avec confusion à ce qu'ils avaient de flatteur pour lui aussi bien que pour la demoiselle. Il avait fui comme un coupable, honteux peut-être aussi d'avoir joué

médiocrement à portée d'oreilles qu'il soupçonnait être narquoises; car il n'en était, selon toute apparence, qu'au commencement des leçons. Mlle Walther louait cependant ses étonnantes dispositions et se promettait de montrer à Sophie Paulowna que, chez elle en son absence, on n'avait pas perdu le temps. Deux ou trois tasses de thé exquis préparées par les blanches mains d'une Parisienne, une heure de conversation non moins délicieuse, et Gricha réconforté était remonté à bicyclette en bénissant une fois de plus l'hospitalité de Bouzowa.

Cette lettre parut faire réfléchir Mlle Belsky; elle me la lut pour s'assurer probablement que mon opinion serait conforme à la sienne et me demanda sans ambages : — Qu'en pensez-vous?

— Je pense que votre filleul est peut-être amoureux de votre demoiselle de compagnie, ce qui serait très naturel, et que sa jalousie se trahit par une petite dénonciation.

— Et de qui, de quoi, s'il vous plaît, serait-il jaloux?

— Mais de l'élève que s'est donné Mlle Gisèle.

— A cela, je ne vois rien d'extraordinaire, répliqua Sophie Paulowna en élevant la voix un peu nerveusement; tous nos paysans aiment la musique. Vous savez bien qu'elle dirige des chœurs. Elle aura voulu rendre à Fédia, pour lequel, comme tout le monde, elle connaît ma grande estime, un service que... Ce qui m'étonne seulement un peu, c'est que les leçons aient lieu dans le salon.

— Où se trouve votre piano...

— En effet, c'est une excuse... Pourtant... Pensez-vous que je doive réprimander Gisèle?...

— Ce serait donner beaucoup d'importance à une chose qui, — vous le disiez tout à l'heure, — n'en a guère.

Elle se remit à songer, me regarda en dessous comme si elle eût douté de la sincérité de mon conseil et reprit d'un air de négligence :

— Une fois de retour, je verrai par moi-même. Il sera temps d'arrêter des familiarités... fâcheuses, si parfaitement innocentes qu'elles soient...

— Et justifiées, ajoutai-je, par l'ennui des journées d'hiver dans une complète solitude.

Elle hocha la tête en signe d'assentiment et ne me parla plus de la lettre de Gricha.

Celles de Mlle Walther continuaient d'arriver sur un ton d'en-

jouement imperturbable. Elle ne fit aucun mystère de la visite de l'étudiant et, devinant sans doute que, de son côté, il avait dû parler, glissa incidemment une adroite explication du duo surpris.

Elle s'amusait, écrivit-elle, depuis que le mauvais temps contrariait les promenades, à donner quelques leçons de musique à ceux des paysans qui lui semblaient bien doués pour en profiter. Là-dessus, l'incident parut clos, jusqu'au moment où Sophie Paulowna reçut une nouvelle lettre timbrée de la ville du district, une lettre sans signature, sur du papier grossier et dont l'écriture pénible aurait pu être celle d'un écolier novice :

« Il y a maintenant un tsar à Bouzowa auprès de la tsarine étrangère. »

Cette dénonciation donnait une valeur nouvelle aux renseignemens railleurs fournis par Grégoire Morozov.

Le premier mouvement de Mlle Belsky fut de reprendre sans une minute de retard le chemin de ses terres. Mais presque aussitôt elle réfléchit et s'en tint avec un calme apparent à sommer en style télégraphique Mlle Walther de vouloir bien sur-le-champ la rejoindre à Pétersbourg.

V

J'assistai à la scène qui eut lieu entre la bienfaitrice et l'obligée. J'y assistai sur la demande de la première, qui prétendait avoir besoin de renfort, mais le fait est que mon rôle fut à peu près passif. Il se borna en somme à ceci : j'allai à la rencontre de notre voyageuse qu'amenait un train matinal et je la conduisis à l'hôtel d'Europe où Mlle Belsky devait venir la rejoindre. Après cela, je n'eus rien à faire, sauf admirer dans leurs feintes, dans leurs prouesses d'attaque et de défense, deux combattantes beaucoup plus fortes que ne saurait être fort l'homme le plus avisé.

Le premier mot de Mlle Walther avait été un cri d'alarme tout naturel. S'agissait-il d'un accident ? Qu'était-il arrivé à Sophie Paulowna ?

Il semblait qu'elle ne pût vraiment rien redouter de pis. La plus pure innocence était peinte sur son joli visage, un peu fatigué par une nuit en chemin de fer, mais qui cependant me parut embelli comme l'est toujours celui d'une femme heureuse.

Entre les deux amies ce furent autant que jamais des embrassades, des démonstrations de tendresse sans fin.

— J'ai eu en recevant votre petit billet une telle peur ! répétait Gisèle. Pourquoi, méchante, ne pas vous être expliquée plus clairement ? Tous les malheurs, l'un après l'autre ou à la fois, me sont venus à l'esprit. Mais je vous retrouve bien portante, rajeunie,... oui, vraiment, vous êtes fraîche comme une rose !... Le reste importe peu. Quel bonheur de se revoir !

Comment supposer qu'un être si joyeusement expansif pût avoir quelque fardeau sur la conscience ? Je vis bien que la bonne Sophie Paulowna se reprochait déjà ses soupçons. Que vaut après tout une lettre anonyme ?... Calomnie sans doute... Ayant fait venir cependant de si loin l'accusée, elle voulut en avoir le cœur net, et, après lui avoir prodigué mille marques d'amitié pour adoucir le coup, posa devant elle sur la table à thé une feuille de papier grossier, comme du papier à chandelle, maculé de taches d'encre qui rendaient presque illisible la lourde écriture.

— Vous demandiez tout à l'heure, chérie, ce qui était arrivé ? Il n'est rien arrivé que ceci...

— Qu'est-ce que cette horreur ! s'écria Gisèle en soulevant l'objet avec dégoût du bout des doigts.

Elle lut, relut, garda un instant le silence, puis levant lentement les yeux sur Mlle Belsky.

— Et c'est là tout ? demanda-t-elle d'un ton où il y avait du reproche et surtout de la tristesse.

Sophie Paulowna semblait beaucoup plus embarrassée qu'elle-même.

— Non, lui dit-elle, ce n'est pas tout ; j'avais reçu déjà d'autres avertissemens, mais ils me semblaient incroyables.

— Oh ! je devine la provenance de ceux-là.

— Soyez sûre que je n'ajoute pas foi davantage au reste, poursuivit Sophie Paulowna. J'ai voulu simplement vous éloigner quelque temps d'un milieu ennemi qui cherche à nous brouiller ; j'ai agi dans votre intérêt, persuadée quant à moi qu'il n'y a pas un mot de vrai dans ce roman ridicule... Comment, telle que je vous connais, auriez-vous pu vous commettre...

Mlle Walther l'interrompit avec beaucoup de fermeté. Elle avait pris son parti. Tel un général qui, au mépris de la tactique prévue, risque crânement le tout pour le tout :

— En cela vous vous trompez, dit-elle, la regardant droit

dans les yeux ; oui, vous vous trompez tout à fait si vous supposez que j'aurais honte d'aimer un paysan...

Mlle Belsky fit un geste qui signifiait : — Soit, en principe, cela peut, à la rigueur se soutenir... On sait que vous avez l'âme libérale.

— Et comment me blâmeriez-vous, continua Gisèle avec la même intrépidité, quand si souvent je vous ai entendue faire avec enthousiasme l'éloge d'une vie simplifiée au milieu de ceux que l'on appelle les humbles? C'est à vous que je dois de les avoir considérés d'abord avec respect. Vous m'avez montré quelle supériorité morale ont beaucoup d'entre eux sur les orgueilleux qui les traitent de haut. Et moi qui n'avais vu, depuis que j'existe, que le côté ridiculement artificiel, platement mondain de l'existence, je me suis sentie pour la première fois en face de la vérité.

— Certes ce sont là des sentimens que je partage, balbutia Sophie Paulowna, et je vous ai vue avec plaisir goûter la douce poésie rustique de Bouzowa; mais quant à jouer un rôle personnel dans cette pastorale, quant à oublier les distances...

— Quelles distances ?... Permettez-moi de vous le demander. Voilà un homme dont vous vantez sans réserve le caractère, un homme en qui vous avez confiance absolue et pour qui la nature a tout fait, s'il ne doit rien à la fortune. Connaissez-vous beaucoup de princes qui soient plus beaux, qui aient plus grand air? Ma seule crainte serait peut-être de n'être pas tout à fait digne de lui...

Il s'agissait donc vraiment de Fédia? Mlle Belsky rougit jusqu'au blanc des yeux tout en affectant de rire, et moi j'admirais le système de défense de cette petite femme qui mettait adroitement son juge en contradiction avec lui-même.

Cependant Sophie Paulowna réussit à se ressaisir.

— Est-ce une raison, répliqua-t-elle, pour donner prise aux grossiers propos du village ?... car c'est du village très certaine ment qu'est partie cette infamie.

Gisèle répondit aux suppositions très vraisemblables par le plus dédaigneux sourire.

— Si je vous ai offensée, dit-elle, j'en ai un profond regret. J'avais pris vos paroles à la lettre ; votre bonté même à mon égard semblait me prouver que vous vous souciiez peu des distances sociales dont vous me parlez maintenant. Qui suis-je en effet pour me croire au-dessus de personne? Me l'avez-vous jamais demandé? Je sors d'une famille obscure et rien dans ma

vie tristement agitée n'a pu contribuer à me donner très haute opinion de moi-même.

— Vous êtes une dame par l'éducation, interrompit avec emphase Sophie Paulowna et vous ne pouvez vous laisser aller davantage à un goût passager, — en admettant que vous l'ayez jamais ressenti, — pour un paysan...

— Si cependant ce paysan m'aimait?

— Il n'oserait! s'écria Mlle Belsky avec conviction.

Gisèle eut un nouveau sourire imperceptiblement railleur.

— C'est, dit-elle, un homme comme les autres et par conséquent capable de s'éprendre d'une femme qui d'ailleurs, sans trop le vouloir, l'a peut-être encouragé.

De mon coin, à l'arrière-plan, je constatais que l'avocat des convenances faisait assez piteuse mine. Mlle Belsky ne trouva plus qu'un mot à dire :

— Moi qui croyais en vous!

— Vous rendrez justice du moins à ma sincérité; vous le voyez, je ne me défends pas.

Et c'était bien là ce que lui reprochait son interlocutrice, qui eût préféré cent fois qu'elle consentît à mentir.

— Oui, je vois que vous cédez momentanément à un vent de folie. Où cela vous conduira-t-il?

— A épouser avec votre permission Féodor Ilitch, puisqu'il veut bien de moi.

Mlle Belsky eut un étourdissement. Elle vit, dans la chaumière où la vieille mère de Fédia tissait du chanvre, cette fileuse d'une nouvelle espèce, installée en maîtresse; elle se représenta les ennuis que lui infligerait cet absurde voisinage.

— Après tout ce que j'ai fait pour vous!... s'écria-t-elle.

— Mais, ma dame chérie, je n'en perds pas le souvenir et dorénavant je ne vous demanderai rien. Vous avez fait pour moi plus encore que vous ne croyez.

Sophie Paulowna me jeta un regard désespéré, m'enjoignant d'intervenir enfin. Et j'interrompis à regret ce dialogue qui m'intéressait au delà de toute expression. Je savais gré à Gisèle d'avoir donné raison à mes pronostics, je lui savais gré d'être une amoureuse toute à son roman, si insensé qu'il fût, plutôt qu'une aventurière avide d'accaparer la faveur d'une femme riche. Sans doute ce caprice ne serait pas de plus longue durée que tous ceux qui avaient pu traverser sa jeunesse vagabonde,

mais il était original et elle le proclamait avec une audace qui ne me déplaisait pas.

— Je n'ai pas qualité pour vous prêcher la sagesse, dis-je en essayant d'obéir au regard impérieux de Sophie Paulowna, mais mon âge, mon expérience, l'intérêt que tous nous vous portons, me commandent de vous dire : Prenez garde! le regret, le dégoût vous attendent. Tout vaut mieux qu'un mariage disproportionné.

Elle me toisa de son air moqueur :

— J'entends, vous admettriez encore un lien moins sérieux, mais c'est peut-être que vous ne vous doutez pas du respect qu'a pour moi ce paysan... Et ce respect, cette réserve sont ce qui me plaît en lui, plus encore que sa bonne mine et l'adoration qu'il me témoigne. Je n'ai jamais été aimée ainsi; tous les conseils, toutes les exhortations du monde ne me feront pas manquer le bonheur qui passe à ma portée.

Quelle belle chose que la franchise et la passion ! Cette femme, qui jusque-là n'était que jolie, me parut transfigurée comme par une flamme intérieure. Je m'inclinai sans ajouter un mot.

— Si c'est là tout ce que vous trouvez à lui dire de raisonnable !... murmura Mlle Belsky avec un éclat réprimé d'impuissante colère.

Se tournant vers Gisèle Walther, elle siffla entre ses dents :

— Vous êtes folle !

— Hélas ! je le crois, et c'est bien bon.

— Que comptez-vous faire? reprit brusquement Sophie Paulowna.

— Ce que vous ordonnerez, répondit l'autre, redevenue soudain câline et soumise. Mais vous aurez pitié, je vous connais... J'ai foi en votre bonté.

Sophie Paulowna réfléchit en silence, l'espace d'une minute, pendant laquelle Mlle Walther lui baisa les mains sans qu'elle se défendît. Puis, tout à coup, il me sembla qu'elle se révélait à souhait grande politique :

— Vous m'avez trouvée dure, dit-elle lentement et il est certain que la surprise... Mais à chacun la liberté de ses actes... Nos paysans ne sont plus des serfs dont on dispose, je n'ai aucun droit sur Féodor Ilitch pas plus que sur vous-même...

— Vous avez sur moi les droits que vous donnent mon affection et ma reconnaissance, se récria Mlle Walther.

— Alors, au nom de cette affection et de cette reconnais-

sance, je vous imposerai une épreuve. Vous êtes pleine d'imagination; vous avez subi l'ensorcellement de la steppe, d'un cadre pittoresque qui prêtait une excessive valeur à des figures nouvelles pour vous. L'atmosphère ambiante, le contact de mœurs primitives, les discours même d'un socialiste comme Morozov, d'une idéaliste telle que moi, ont pu troubler votre jugement. Quelques semaines de solitude assez dangereuse ont fait le reste Vous avez rêvé, sans envisager les inconvéniens qu'il peut y avoir à mettre le rêve en pratique. Moi, je suis vieille et je sais par expérience que l'on revient de certaines illusions. Assurez-vous que vous n'êtes pas en présence d'une de ces illusions-là. Retournez en France, à Nice, à Paris, où vous voudrez; passez-y une année... Vous trouvez que c'est trop long? Six mois suffiraient, je gage. Comparez notre honnête Fédia aux hommes que vous rencontrerez. Ils ne le vaudront pas, peut-être, je vous l'accorde, mais ils seront vos pareils, ce que n'est pas ce demi-sauvage qui a commencé par être pour vous un serviteur.

— Serviteur volontaire, interrompit brièvement Gisèle.

— Inutile de discuter sur les mots. Je sais bien que Fédia est maître chez lui et attaché à ma maison par dévouement plus que par intérêt; je sais qu'il n'est pas ce qu'on appellerait ailleurs un domestique, mais il en a tout de même rempli l'emploi. Réfléchissez à la position qui vous sera faite, à celle que vous me feriez... Éloignez-vous pour un temps et si, après cette épreuve, vous revenez avec les mêmes sentimens qu'aujourd'hui,... eh bien! vous ferez ce que vous voudrez.

— Sans encourir vos reproches? s'écria Mlle Walther ravie de ce quasi-consentement.

— Non, puisque je vous ai dit une bonne fois ce que j'avais sur le cœur. Mon opinion n'aura pas varié, mais je vous laisserai la vôtre avec toutes ses conséquences qui, si vous allez jusqu'au bout, ne seront agréables pour personne.

— Oh! ces conséquences, quelles qu'elles soient, je les accepte. Le monde m'importe peu.

— Il faut pourtant le revoir avant d'y renoncer, reprit Mlle Belsky. Il va sans dire que je ferai les frais de l'expérience. Vous ne refuserez pas à une ancienne amie, qui vous doit beaucoup, de vous aider à prendre les mesures nécessaires pour lire clairement en vous-même.

— Je ne puis rien vous refuser, quoi qu'il m'en coûte, ré-

pondit Gisèle avec une certaine dignité; je suis en vos mains.

Elle s'inclina une fois de plus devant Mlle Belsky et celle-ci très légèrement la baisa au front. Puis, avec un signe d'adieu à mon adresse, la comédienne sortit charmante dans son rôle de victime résignée.

Je faillis crier bravo, mais mon hommage se reporta prudemment vers Sophie Paulowna.

— Permettez-moi de vous féliciter, lui dis-je. Voilà ce qui s'appelle tirer parti d'un mauvais jeu !

Elle murmura, se parlant à elle-même : — Impossible, invraisemblable ! Qui eût pu penser ?... L'avoir pour voisine... Mme Ilitch !... la femme de Fédia !... cela passe toute imagination. Nous échangerons des visites, n'est-ce pas ? Je les inviterai à dîner ?... Oh ! je paierais le double pour en finir...

Je songeais cependant avec une forte envie de rire à tout ce qu'avait pu se figurer naguère sur le compte de « cet ange » rencontré en voyage la bonne Sophie Paulowna; je songeais aussi à ce que valent les théories quasi révolutionnaires de certaines belles dames sur le rapprochement des classes et l'égalité des hommes.

De ce qui survint ensuite, je n'ai eu connaissance que par ouï-dire.

VI

Bouzowa revit, à peu de temps de là, sa maîtresse. Comme de coutume Féodor guettait l'arrivée de la barischna, empressé à la saluer et à la servir. Elle ne remarqua sur son visage aucune expression de tristesse; le calme sourire habituel des yeux bleus ensoleillés lui fit fête, et, pendant toute la première journée, le nom de Mlle Walther ne fut prononcé que par Nadia qui, d'un air d'affectueuse sollicitude, s'informa de ses nouvelles. Oh ! elle leur manquait tant à Bouzowa la bonne demoiselle qui, avant de partir, l'avait comblée de cadeaux ! Elle montra comme preuve une de ses vieilles robes dont elle était vêtue. Ne reviendrait-elle pas bientôt? Sans elle, on languissait...

Mlle Belsky eut sur les lèvres quelques questions qu'elle réprima bien vite comme inutiles et déplacées. Plongeant un regard perçant dans les yeux noirs de la jeune fille, elle s'efforça d'y lire ce que la bouche ne disait pas. Mais elle ne vit que

l'éclat des prunelles sombres sous les sourcils mobiles. Nadia semblait avoir maigri, ce qui augmentait la vague ressemblance qu'elle lui avait toujours trouvée avec Mlle Walther, ressemblance accentuée par la robe de Paris, dans laquelle le corps souple, accoutumé à plus de liberté, tenait quand même, grâce à la pression nouvelle pour lui d'un corset.

La journée s'écoula très calme à prendre du thé au milieu de la ménagerie rassemblée sans qu'aucun de ses membres manquât à l'appel, à écouter les rapports de la femme de charge et du jardinier, à reprendre la chaîne des petites habitudes interrompues, à savourer le plaisir de rentrer chez soi, après une absence, en retrouvant à leur place les amis fidèles que sont les vieux meubles et les vieux souvenirs. Et combien était reposant ce silence absolu de la steppe après le tapage d'une grande ville !

Le soir venu, Mlle Belsky, étendue sur sa chaise longue, Roland à ses pieds, Cocogna voluptueusement blottie contre elle, s'enveloppait, en fumant sans interruption, de ce nuage parfumé qu'exhale le tabac turc, lorsqu'on frappa à la porte du salon. Elle n'entendit pas d'abord, tant le coup était timide, et puis elle sommeillait à demi, rêvant, il faut en convenir, de sa dangereuse et charmante protégée.

Il y avait des raisons pour cela : le piano, muet et abandonné en face d'elle, lui rappelait des soirées moins solitaires et dont le charme ne devait plus renaître jamais ; le coussin brodé auquel s'appuyait sa tête était empreint du parfum un peu trop violent d'héliotrope que dégageaient les cheveux de Gisèle ; et sur la petite table, auprès de la couchette, ce meuble indispensable du pays de la sieste, elle avait trouvé une ample provision de cigarettes délicatement roulées comme savait les rouler ces petits doigts fins dont elle avait souvent loué l'adresse. Attention gracieuse qui la touchait au cœur, quoi qu'elle en eût.

Second coup plus distinct. Elle cria : — On peut ! — ce qui veut dire : Entrez ! Et la haute taille de Féodor apparut sous la rouge draperie d'Orient qui encadrait et recouvrait la porte. Il se tint immobile un instant comme s'il n'osait avancer, puis sur un mot de la barischna qui retirait la cigarette de ses lèvres pour lui dire : — A cette heure ?... Eh bien ! que veux-tu ? — il parut prendre une grande résolution, marcha vers la couchette et tomba lourdement devant elle à deux genoux.

Il n'y avait plus de sourire sur son visage ; il avait jeté le

masque : — Pardon, lui dit-il d'une voix étouffée dans les plis de la robe qu'il baisait avec componction, je suis coupable envers toi... Je m'en confesse. Pardonne-moi d'avoir levé les yeux jusqu'à ton amie.

Sophie Paulowna posa la main sur son épaule. Si elle eût parlé, c'eût été pour lui dire : — Je sais trop bien que c'est elle qui a abaissé les yeux sur toi, pauvre diable !

— Pardon ! Je suis coupable, répétait sans relâche Féodor en continuant à se cacher le visage.

— Non, tu es jeune, voilà tout, et tu t'es conduit en étourdi, répliqua sans colère aucune Sophie Paulowna; relève-toi, je ne t'en veux pas, puisque tu regrettes...

Maintenant il était debout devant elle, la tête basse, dans l'attitude bizarre, vu son physique, d'un enfant en pénitence.

— Elle t'a dit... commença-t-il.

— Oui, elle m'a dit, je sais, n'en parlons plus. Je l'ai renvoyée chez elle.

— Pour six mois, reprit Féodor, elle me l'a écrit.

— Ah ! vous vous écrivez...

Et un sourire passa sur les lèvres de Mlle Belsky. Elle eût été curieuse de lire les lettres de Féodor.

— En quelle langue ?

— Elle a appris beaucoup de russe, les derniers temps...

— Ah ! répéta Mlle Belsky mécontente.

Elle eût préféré que la correspondance se fût engagée en français. Mais, dans sa langue maternelle même, Fédia ne devait pas avoir de ces bonheurs d'expression qui rendent l'absence délicieuse.

— Je m'explique, poursuivit-elle, que vous soyez arrivés à vous comprendre... ou plutôt à vous tromper sur le compte l'un de l'autre; car tout cela est une erreur, un enfantillage, pauvre Fédia; ton repentir même me montre que tu t'en rends compte, étant un garçon de bon sens.

Il secoua la tête : — Nous nous sommes très bien compris.

— Non, puisqu'elle a pu croire...

— Elle a cru que je voulais d'elle, et c'était la vérité; moi, j'ai cru ce qu'elle m'a dit, que nous nous marierions pour vivre ensemble.

Mlle Belsky bondit de sa couchette : — Mais cela ne se peut, Fédia !

Les yeux du jeune homme se fixèrent sur elle avec une expression hardie et ingénue qui signifiait clairement : Pourquoi ? puisqu'elle m'aime et que je l'aime ?

— Elle a promis, répéta-t-il ; moi, je ne demandais rien.

— Allons, Fédia, il faudra être raisonnable et oublier.

A ce mot, elle lut sur son visage combien ce qu'elle exigeait était impossible. Il avait lentement souri d'un air de défi presque méprisant, comme le raconta plus tard Sophie Paulowna; son regard extasié l'avait fait penser à l'esclave auquel Cléopâtre donna une nuit d'enchantement au prix de sa vie. Sa vie, celui-là aussi l'eût donnée sans hésitation en échange de la merveilleuse aventure qui était venue le chercher; mais la reine Gisèle, plus miséricordieuse que Cléopâtre, ne réclamait rien de pareil. Sa vie elle l'avait prise sans doute, mais comme un bien qui lui appartenait, dont ils jouiraient ensemble jusqu'à la fin et il eût fallu du courage pour dire à Féodor Ilitch : — Non, cela ne sera pas.

— Soit, ne l'oublie donc point ! C'est elle qui t'oubliera, dit froidement Mlle Belsky.

Il eut un nouveau sourire plein de certitude.

Fédia pouvait être très éloquent sans parler.

— Dans six mois, répéta-t-il. En attendant, je bâtirai pour elle une maison neuve; la mienne est trop vieille.

— Aurais-tu l'idée de rester au village?

— Si tu préfères que je l'emmène ailleurs, répondit Féodor, je l'emmènerai, je pourrai travailler partout. Mais j'aurais voulu rester ici, à cause de ma mère.

— Laissons faire le temps, dit Sophie Paulowna en allumant d'un air méditatif une nouvelle cigarette. Tu sais que j'ai de l'amitié pour toi; je n'aurais pas voulu te voir malheureux. Tu le seras avec une telle femme !...

— Malheureux? Comment ?... Je ne savais pas auparavant ce que c'est que d'être heureux. Je ne serais jamais plus heureux sans elle. Je le suis, depuis que je la connais, comme personne ne peut l'être en ce monde.

— C'est-à-dire que tu es ensorcelé. Prie Dieu qu'il te délivre du mal. Je ne veux plus entendre parler de tes remords ni de ton entêtement. Quand tu seras guéri, tu viendras me trouver et nous causerons. Je crois vous avoir rendu service à tous les deux en la forçant à réfléchir. Réfléchis de ton côté.

— Elle ne changera pas, dit Féodor avec un élan de foi pro-

fonde, et je ne changerai pas non plus, mais je puis me taire.

Elle remarqua que, tout en parlant, il regardait autour de lui, embrassant de la flamme de ses yeux clairs tous les objets au milieu desquels il avait vu vivre la bien-aimée, ces objets de luxe qu'il ne pourrait, hélas! lui donner; mais dont elle se passerait si bien quand elle serait sa femme, elle le lui avait dit. Et il soupira du regret de n'être pas un homme puissant et riche, un prince, un tsar, pour mettre le monde à ses pieds.

— Va-t'en, pauvre fou, lui dit Sophie Paulowna d'une voix assez douce.

Il s'inclina jusqu'à terre, une fois de plus, en répétant : « Pardon, » mais sans rien céder, sans rien promettre, comme il eût dit : Pardonne-moi l'irrévocable.

Et Mlle Belsky sentit qu'avec celui-là il n'y avait rien à faire, sauf à s'armer d'une patience égale à la sienne.

VII

L'hiver fut plus rigoureux qu'il ne l'est d'ordinaire au Sud. La neige tomba longtemps encore sur les espoirs silencieux qu'abritait la chaumière de Féodor Ilitch.

C'était le temps des veillées; garçons et filles s'assemblent chaque soir dans la maison choisie par eux à cet effet pour s'y divertir, raconter des histoires, chanter, manger ensemble, chacun apportant ce qu'il peut afin de contribuer au régal. Cette intimité sans contrainte d'une jeunesse serrée côte à côte autour du poêle bien chauffé, rapproche les cœurs, prépare les mariages du printemps. Que faire en une saison de silence et de mort, sinon l'amour? Les Petits-Russiens usent sans scrupule de cette consolation, qui allège pour eux la tristesse du froid et des trop longues nuits. Mais Féodor Ilitch n'allait plus à la veillée, malgré les agaceries de plus d'une belle fille qui eût voulu l'entraîner; il restait au gîte près de sa vieille mère qui, ne sachant rien de ses affaires, le regardait avec admiration, tandis qu'elle filait, s'appliquer tantôt à écrire, — il avait toujours été si savant, pensait-elle, — tantôt à tailler un de ces objets de bois où se dépense le goût inné des paysans. Féodor savait sculpter en véritables bijoux un peigne de fileuse ou une quenouille. Des ouvrages de sa façon figuraient au Musée du Peuple de la ville la plus proche, achetés par une société d'art national à laquelle

appartenait Mlle Belsky, grande protectrice de l'industrie à domicile. S'il y avait dans le village des potiers fort ingénieux, nul ne pouvait pour travailler le bois rivaliser avec Féodor Ilitch.

Cette fois, il se surpassait dans la construction très ornée d'un rouet si beau que tout le monde était d'avis qu'il serait payé très cher par le comité qui passe à intervalles réguliers dans les campagnes; mais, sans rien répondre, Féodor se promettait bien que son chef-d'œuvre ne serait à personne qu'à celle dont le nom était gravé dans toutes les dures fibres de ce bois poli de genévrier, confident de ses rêves. Et il fermait les yeux pour mieux voir la main blanche qui tiendrait le fil au bout duquel danserait en guise de fuseau, comme dans la chanson, un cœur à jamais tout à elle. Il lui semblait entendre le bourdonnement qu'accompagnerait cette voix naguère applaudie dans les salons. Une ivresse d'orgueil se mêlait chez lui à un désir si tendre et si soumis que la plus pure, la meilleure des femmes n'en aurait pu être offensée. Sur les six mois d'épreuve, trois mois s'étaient écoulés déjà. Les beaux jours allaient poindre; il avait encore à bâtir sa maison, à la parer de son mieux. Ne viendrait-elle pas peut-être le surprendre avant que tout ne fût prêt?

Féodor ne sortait de ce beau songe de dormeur éveillé qu'une fois par semaine, le jour où il allait à cheval jusqu'à la ville chercher le courrier de Bouzowa au bureau de poste. De ce voyage régulier il revint longtemps plus gai que de coutume, et Mlle Belsky, interrogeant son visage avec curiosité tandis qu'il lui remettait ses lettres, se demandait si elle n'avait pas employé en pure perte un moyen héroïque. Évidemment le messager avait trouvé pour son propre compte à la poste un sujet de consolation. Comment savoir au juste?... Elle ne voulait pas l'interroger, et personne au village ne paraissait plus se souvenir seulement que la demoiselle étrangère eût existé. En vain Sophie Paulowna s'était-elle efforcée de découvrir l'auteur de la lettre anonyme parmi tous ces visages fermés. Si les paysans s'étaient étonnés un instant de la bonne fortune de Féodor Ilitch, ils avaient dû conclure très vite que les manières de Mlle Walther étaient celles de son pays et n'en pas penser plus long, Nadia sans doute comme les autres. Sophie Paulowna remarquait bien qu'elle allait souvent chez les Ilitch, et que Féodor causait avec elle plus volontiers qu'avec la plupart des filles; mais, pour cette raison même, elle n'eût pas voulu la questionner.

Nadia continuait à déplorer l'éloignement de la Française; tout allait mal depuis lors; plusieurs personnages de la ménagerie avaient passé de vie à trépas, la barischna s'ennuyait, et c'en était fait des beaux chants à l'église, de la gentille classe de couture à l'école. Les larmes aux yeux, elle formait des souhaits aussi ardens qu'ils paraissaient sincères pour son prompt retour. C'était sur le même ton qu'elle parlait d'elle à Féodor, ce qui lui assurait de plus en plus l'amitié du brave garçon. Il se plaisait évidemment, lui presque toujours silencieux, aux entretiens que provoquait Nadia.

Elle venait parfois s'asseoir auprès de lui, tandis qu'il achevait son œuvre d'amour, le fameux rouet de genévrier, en attendant que le beau temps lui permît d'en commencer une autre, la maison où sa dame entrerait la première, nul n'en ayant encore passé le seuil. Et Nadia très discrètement amenait de loin par des chemins détournés la conversation sur l'absente; elle disait son propre regret de ne plus la voir, les bontés dont elle l'avait toujours comblée. Elle arrachait avec adresse des nouvelles à Féodor. La Petite-Russienne de pur sang, coquette et flatteuse, était plus fine cent fois que ce fils de Grand-Russe naïf et sérieux, elle savait le prendre, connaissant à fond chez lui le fort et le faible. N'avait-il pas été son camarade d'enfance? Lui, au contraire, n'avait jamais songé à l'observer, elle lui avait été longtemps indifférente, mais maintenant il savait gré à Nadia de l'attachement qu'elle portait à son unique aimée; Nadia était la personne qui avait touché de ses mains, pour la servir, la soigner, l'habiller, la fée lointaine qu'il appellerait un jour sa femme, et du français elle savait quelques mots de plus que lui, des mots qu'elle lui apprenait d'un air d'affectueuse condescendance.

Les dernières neiges fondirent, les pluies torrentielles du printemps firent place à une humidité douce, pleine de parfums de sève; la steppe reverdie semblait d'émeraude, les bourgeons éclataient. Depuis longtemps avait cessé le travail à la chandelle. Féodor s'évertuait à bâtir sa maison sans permettre que personne l'aidât. Il avait planté d'abord les quatre pieux solides qui forment les quatre angles avec de nombreux piquets et un entrelacs de cannes dans l'intervalle, le tout recouvert d'un mortier d'argile lavé à la chaux. Il n'y avait plus qu'à couvrir de paille le toit artistement prolongé en une sorte d'auvent, soutenu au-dessus d'une galerie extérieure par des poteaux bien équarris. Et

ce qui allait prendre le plus de temps, c'était la décoration de ces piliers, puis des portes, des volets, de tout le bois apparent. Féodor voulait multiplier les dessins archaïques de couleur vive qu'avait admirés celle dont la présence allait faire de cette chaumière un palais. Et Nadia aussi lui donnait son goût. Tous les jours, elle venait constater les progrès du nid nuptial.

Avril ayant ramené un soleil presque aussi chaud que celui de l'été, le constructeur aimait à se reposer de son travail sous l'auvent nouvellement achevé, devant la steppe en fleur, toute vibrante de lumière. Là il se berçait de pensées que la curieuse fille cherchait à surprendre sur son front tantôt rayonnant et tantôt taciturne. Les lettres de France avaient manqué à plusieurs reprises, mais il pouvait y avoir un retard fortuit, un accident. Lorsqu'elle le voyait triste, Nadia se glissait sur le banc auprès de lui, tout près, le plus près possible, comme une chatte câline, et le réconfortait de son mieux, sans avoir l'air de toucher au sujet véritable de ses préoccupations. Il ne la repoussait pas; elle lui rappelait l'adorée, si faiblement que ce fût.

Un soir, après souper, par un clair de lune favorable aux prestiges, il avait eu la plus étrange illusion, douce d'abord, puis brutalement envolée. La steppe, baignée de blancheur, retentissait de ces coups de sifflet aux modulations variées dont chacun s'adresse à quelque jeune fille du village, l'avertissant qu'un amoureux l'attend; un chant mélancolique et tendre montait au loin, des voix fraîches d'hommes et de femmes se mariaient, s'éteignaient dans la nuit; et quels parfums enivrans de végétation féconde, vigoureuse, hâtive, s'exhalaient de la terre noire récemment remuée! Toute cette fermentation du printemps achevait d'accabler le pauvre amoureux à qui pesait sa jeunesse après une longue saison d'attente. Il ne regardait pas Nadia qui, de son côté, ne parlait ni ne bougeait, demeurant serrée contre lui. Tout à coup elle laissa échapper un léger sanglot. Il se tourna et vit la robe bleue, qu'avait portée sa maîtresse dans un inoubliable hiver, bleuir sous un rayon de lune. L'instant d'après sa tête tombait sur l'épaule de Nadia, qui sentit sa taille enlacée dans une fougueuse étreinte. Ce ne fut que le vertige d'une seconde, un vertige qu'on fit payer cher par la suite à l'insensé. Revenu presque aussitôt à la réalité, il écartait de lui le fantôme d'un geste brusque et s'éloignait sans un mot; mais Nadia, quoiqu'elle ne marquât ni surprise, ni colère, devait se ressouvenir.

VIII

Le lendemain était le jour de la chevauchée hebdomadaire de Féodor jusqu'à la poste; pour la troisième ou quatrième fois manquait la petite enveloppe d'azur, à son nom, l'enveloppe qui lui apportait ce qui eût semblé à d'autres peu de chose, ce qui pour lui était la vie, quelqu'un des signes hiéroglyphiques suppléant tant bien que mal à un commun langage ou simplement parfois une fleur effeuillée. Il respirait, il baisait cette lettre plus éloquente que toutes les lettres écrites, il lui faisait dire ce qu'il souhaitait, il la portait sous ses vêtemens avec le paquet de médailles bénites et d'amulettes que sa mère avait, lorsqu'il était petit, attaché à son cou. Et il demeurait heureux pour huit longs jours. Mais voilà qu'un mois s'était écoulé sans lui donner rien, le laissant dans une sorte d'inanition dont il ressentait la souffrance presque physique. Était-elle malade ou morte? Non, car il y avait une lettre de Paris pour Sophie Paulowna, et c'était la même enveloppe bleutée, la même écriture fine dont la seule vue lui mettait le feu dans les veines. Il poussa son cheval jusqu'à Bouzowa d'un galop tel que le pauvre animal y arriva en sueur, blanc d'écume, presque fourbu.

D'ordinaire, Féodor laissait le sac rempli de journaux et de lettres aux mains d'un domestique; mais, cette fois, il insista pour le remettre lui-même à Mlle Belsky.

Comme elle ne se hâtait pas de l'ouvrir :

— Il y a quelque chose qui me regarde, lui dit-il, j'attendrai.

Levant les yeux vers son visage, altéré au point d'être presque méconnaissable, elle comprit.

C'était la première fois, depuis leur explication à Saint-Pétersbourg, que Gisèle Walther lui écrivait. Elle aussi eut le frisson; de cette lettre qui devait être décisive dépendait sa propre tranquillité. Les six mois étaient écoulés. Gisèle allait-elle, oui ou non, revenir à Bouzowa, y faire un regrettable scandale, lui imposer le voisinage plus que gênant d'une ancienne amie volontairement déchue et transformée en paysanne? Elle ajusta ses lunettes d'une main tremblante et lut à voix basse, tandis que Féodor, debout devant elle, suivait d'un regard avide tous les changemens de sa physionomie.

La lettre était ce que la sagesse mondaine de Mlle Belsky

avait d'abord prévu. Les charmes d'une civilisation avancée avaient reconquis Mlle Walther. Elle n'en convenait pas tout à fait, elle laissait croire à sa protectrice que la crainte de l'offenser avait eu raison d'abord des entraînemens de son cœur; mais elle avouait cependant qu'à force de réfléchir, elle avait reconnu peu à peu la justesse de ses conseils. On ne rétrograde pas vers la simplicité primitive d'un peuple encore sauvage par tant de côtés, quand on a vécu depuis son premier jour dans une tout autre atmosphère. Il vous reste des exigences, des raffinemens de goût, des besoins d'esprit auxquels l'amour lui-même ne pourrait suppléer; surtout si cet amour n'est en somme que passion... Instinct plutôt, instinct très fort, tant qu'il dure, mais au fond brutal sous un vernis très pittoresque qui l'avait trompée, artiste incorrigible qu'elle était! Toute cette première page était pour Mlle Belsky, que Gisèle remerciait de sa maternelle prévoyance, de l'aide qu'elle lui avait fournie contre elle-même. Elle lui demandait un dernier service, amener le pauvre Fédia à la raison, préparer doucement une inévitable rupture, lui dire qu'elle répondrait toujours de loin à la tendresse qu'il lui portait, mais que des liens qu'elle croyait rompus s'étaient renoués pour elle dans son pays. Il fallait, — elle l'en priait, elle l'exigeait, — qu'il se consolât, sans l'oublier.

Le congé était net sous son apparence affectueuse et Mlle Belsky n'eut pas de peine à démêler qu'un nouveau roman, de style aussi moderne sans doute qu'avait été idyllique celui de la précédente aventure, était entré dans la vie sentimentale de Mlle Walther. Le front contracté derrière ses lunettes, elle affectait, pour gagner du temps, d'avoir grand'peine à déchiffrer d'illisibles pattes de mouches. Enfin le malheureux, qui attendait, osa l'interroger :

— Qu'y a-t-il? Que dit-elle?

Avec toute la pitié dont débordait son cœur, Sophie Paulowna lui répondit, en inventant à mesure tout ce qui pouvait rendre le coup moins rude; elle parla de devoirs, d'obligations impérieuses, absolues, qui empêchaient Gisèle de quitter la France, de jamais revenir.

— J'irai alors, répondit-il avec une effrayante tranquillité, sans savoir s'il s'agissait d'aller à Paris, à Pékin ou dans la lune, prêt à tout.

Elle fut forcée d'expliquer qu'un autre, une figure anonyme

dont Gisèle Walther avait eu le tort de ne pas parler auparavant, gardait des droits sur elle, un tact bien féminin l'empêchant de lui laisser soupçonner que l'infidélité pût être de date récente.

— Alors, répéta-t-il stupide, pourquoi m'a-t-elle promis?...

— Peut-être se croyait-elle plus libre qu'elle ne l'était réellement... Mais, d'ailleurs, je te l'avais bien dit, vous n'auriez pu être heureux ensemble, vos habitudes (quel euphémisme dans ce mot!) étaient trop différentes.

En parlant, elle détournait les yeux, tant elle redoutait d'affronter sa douleur, douleur muette et si profonde que Gisèle, dans la frivolité de sa petite âme occidentale, n'aurait pu la concevoir. Une voix, devenue sourde et rauque, l'interrompait presque à chaque mot :

— Non, je ne le crois pas, je ne le crois pas...

Sophie Paulowna se décida enfin à regarder ce supplicié dont bien involontairement elle était le bourreau. Il pleurait, de grosses larmes roulaient sur ses joues, sur sa barbe, sans qu'il songeât à les essuyer.

— Fédia! du courage! dit-elle, maternellement caressante, presque sûre d'ailleurs d'être arrivée à lui faire accepter la situation si pénible qu'elle fût.

Mais il n'en était rien; la même obstination calme pétrifiait son visage : — Je ne le crois pas, répéta-t-il encore, puisqu'elle avait promis. Si elle veut que je croie, qu'elle me le dise à moi-même.

— Mais comment donc? Tu ne comprendrais pas.

Il réfléchit un instant :

— Qu'elle m'envoie de ses cheveux, je saurai alors...

A travers l'écroulement de sa foi si longtemps immuable et de ses folles espérances, dans le désordre de sa pauvre âme de barbare et d'enfant, il conservait assez de ruse pour penser :

— J'aurai au moins cela d'elle...

Quinze jours après, arriva, dans la même enveloppe bleue qui lui avait pendant toute une saison apporté l'extase, une boucle de cheveux noirs, brillans et fins comme de la soie, dont il connaissait trop le parfum capiteux d'héliotrope.

IX

Il avait fallu la violence du choc qui le faisait retomber du ciel sur la terre, il avait fallu des émotions absolument étran-

gères à celles qui composent d'ordinaire le cercle de chagrins et de joies où se meut le paysan russe pour que Féodor Ilitch sortît, comme il l'avait fait, de l'espèce de passivité qu'on prend d'ordinaire chez ceux de sa race pour de la résignation. Il devait y retomber presque aussitôt. Mlle Belsky fut seule témoin de cette révolte passagère ; ni sa mère, ni Nadia, ni personne n'en vit rien ; seulement il cessa de travailler à embellir sa maison neuve, qu'il n'alla point habiter comme chacun s'y attendait ; sa taciturnité habituelle augmenta encore et, pendant un temps, il parut fuir plutôt que rechercher la jolie fille qui lui rappelait l'infidèle. On disait au village qu'il était devenu buveur enragé ; en effet, il cherchait volontiers l'oubli dans la vodka, lui dont la sobriété exceptionnelle avait été si souvent citée comme un exemple. Mais, au cours de cette même année, qui devait être d'un bout à l'autre une année de malheur, sa vieille mère mourut et la perte de l'être qu'il avait le plus aimé avant l'heure, maudite maintenant, de la tentation et du vertige, réveilla sa conscience.

La pauvre femme fut, pendant les longues semaines de langueur qui précédèrent sa fin, assidûment soignée par Nadia, empressée à passer les nuits auprès d'elle, à l'entourer d'une sollicitude presque filiale, avec la pleine approbation de Sophie Paulowna, qui avait ses projets. La vieille Macha bénissait la jeune fille cent fois par jour et parlait d'elle à son fils comme d'un ange gardien. Nadia ne quittait guère plus que Féodor lui-même le chevet de la malade ; une même inquiétude les rapprochait, très tendrement parfois. Ainsi s'évanouit la crainte qu'avait d'abord inspirée à l'amoureux de Gisèle une certaine ressemblance ; l'intimité se renoua sur des bases nouvelles entre les deux jeunes gens.

Aux premières neiges, la mort visita sans bruit la chaumière où s'éteignait Macha, patiente jusqu'au bout. Avant de s'en aller, elle fit jurer à son fils sur les saintes images de ne plus jamais boire et elle lui dit à l'oreille le nom de la compagne qu'elle eût choisie pour lui. Le pauvre garçon avait dès lors subi l'effet de cette *ossification* que les romanciers russes ont si bien expliquée aux Occidentaux incapables de la comprendre, stoïcisme involontaire de fataliste longtemps esclave qui, dans l'impossibilité de se défendre, accepte son lot comme le chêne accepte d'être foudroyé ou le brin d'herbe foulé aux pieds. Ceux qui n'auraient pas su quel bon fils avait toujours été Féodor eussent pu le

croire insensible. Il ne fit aucun étalage de regrets et continua tant bien que mal sa vie accoutumée, sans regimber contre les conseils qui lui étaient donnés de tous côtés par les voisins et amis, conseils pressans de prendre une ménagère.

Les réunions nocturnes où se rencontre la jeunesse le revirent souvent en compagnie de Nadia, et le bruit courut très vite qu'elle était décidément sa préférée. Peut-être, à mesure que se refermait la blessure longtemps saignante, trouvait-il de nouveau quelque plaisir à reconnaître, sur des traits vaguement éclairés par les feux de la veillée, le regard, le sourire qu'il avait crus à lui et qui ne lui apparaissaient plus qu'en rêve. Quoi qu'il en fût, avant le retour d'un autre printemps, il alla, l'air aussi calme que s'il n'eût jamais pensé à aucune autre femme, annoncer son prochain mariage à Sophie Paulowna. Il y alla, selon la coutume, avec sa fiancée qui portait les présens traditionnels, un pain de froment très lourd, de forme spéciale et bizarre.

Du seuil de la porte jusqu'au fauteuil de la barischna, ils se prosternèrent à trois reprises, en touchant presque le plancher de leurs fronts. Elle les releva, les embrassa et les félicita, la joie dans le cœur, car, quelque regret qu'elle eût de perdre les services intelligens de Nadia, qui se devrait désormais toute à son mari, elle déposait pour la première fois un pénible fardeau de responsabilité. Après tout, le passage à Bouzowa de l'étrangère dont elle s'était si imprudemment férue n'aurait fait à personne de mal irréparable, tout rentrait dans l'ordre.

Féodor reçut ses complimens avec gravité. Il répondit qu'il croyait se conformer au désir de sa défunte mère. Nadia leur avait toujours à tous les deux marqué de l'amitié, elle s'entendait au ménage, elle était d'un caractère doux et facile, une maison sans femme ne pouvait être que la maison du désordre et de la misère; bref, il dit tout ce qui prouvait le mieux que son mariage fût un mariage de raison.

Nadia, nonobstant, l'écoutait triomphante et Mlle Belsky crut voir un malicieux défi scintiller dans ses prunelles noires.

— Elle se promet bien, pensa-t-elle, d'être aimée à la fin, et je gage qu'elle le sera.

— Tu es heureuse, dit-elle à Nadia, car tu prends le meilleur garçon qui soit dans le pays.

— Il y a longtemps que je le sais, répondit la fiancée. Oui, je serai heureuse parce que je veux l'être. Je le suis déjà, ajouta-

t-elle en adoucissant la flamme de son regard et avec une de ces intonations séduisantes qu'elle avait empruntées à Mlle Walther.

Féodor s'était fait un peu prier pour aller habiter tout de suite la maison neuve, sous prétexte qu'elle n'était pas achevée, mais il finit par céder aux instances de sa fiancée. Après tout, n'obéissait-il pas à *l'autre* qui lui avait recommandé de se consoler de son mieux? Ne se vengeait-il pas en même temps? Elle saurait par Sophie Paulowna que sa place était prise et peut-être sentirait-elle alors ce qu'elle avait perdu.

A mesure qu'approchait cependant le jour de son mariage, les souvenirs, les regrets qu'il avait crus endormis se réveillaient chez Féodor. Jamais on ne vit de fiancé plus soucieux; mais Nadia ne semblait pas s'en apercevoir. Elle se faisait belle et parait la maison. Mlle Belsky lui ayant demandé avec sa bonté coutumière quels cadeaux elle pouvait désirer, elle avait humblement demandé les menus objets usuels dont s'était servie sa jeune bienfaitrice, et la bonne barischna avait pensé, confiante :

— Dieu merci, elle ne se doute de rien!

— C'est tout? demanda-t-elle en faisant emballer le peu que convoitait Nadia, des riens sans valeur aucune qui garnissaient la chambre depuis longtemps fermée.

Non, si elle l'eût osé, la petite aurait demandé encore un coussin!... le coussin de la couchette du salon.

— Quelle idée singulière! ce vieux coussin brodé? Certes oui, tu peux le prendre.

Il y avait deux chambres dans la maison neuve, sans compter le réduit où accédait l'échelle conduisant au grenier. La veille du mariage, Nadia passa en revue tout l'ameublement, luxueux à sa manière, en ce sens que les coffres de bois bien taillés, les armoires peintes, les tables chargées de vaisselle n'y manquaient pas, que les icones de prix étincelaient à la clarté des lampes allumées devant elles, que les portraits de l'empereur et de l'impératrice s'entouraient de cadres dorés. Il y avait même un miroir; les bancs alignés contre le mur portaient des nattes, des pièces de toile tissées au logis; les riches essuie-mains, brodés par plusieurs générations d'aïeules, pendaient partout en guise d'ornement, et sur les planches, qui dans la chambre d'été représentaient le lit, étaient jetés des tapis aux couleurs éclatantes. Nadia parut très satisfaite et annonça gaiement qu'elle se proposait d'ajouter quelques surprises aux recherches de cette chambre

nuptiale dont elle eut soin de mettre la clef dans sa poche.

Le pope maria le lendemain avec une certaine pompe les protégés de Sophie Paulowna. Il fut grassement payé, mais il resta encore de quoi acheter beaucoup de vodka. Des deux côtés, on était riche, selon les idées du village sur la richesse. Tout se passa au mieux. Dès le matin, on vit rouler rapidement la charrette légère qui portait, haut perchés, le marié et la mariée; les garçons d'honneur assis, jambes ballantes, à l'arrière et sur les brancards, tenaient des icones. A chaque rencontre d'un passant de connaissance les époux sautaient à terre pour les salamalecs d'usage; ils se rendirent ainsi, avec de fréquens arrêts, chez les parens dont ils réclamaient la bénédiction, puis à l'église, puis dans la maison neuve, au seuil de laquelle leur furent présentés le pain et le sel.

Tout en se conformant aux antiques usages, Nadia était mise comme une demoiselle, presque à la mode du jour. Il n'y avait de petit-russien dans son costume que les bijoux : un collier de monnaies d'argent anciennes, curieux héritage de famille, tintait à chacun de ses mouvemens parmi les rangs de perles de couleur ruisselans jusqu'à la ceinture.

On festoya bruyamment jusqu'au matin, mais les mariés disparurent au plus fort de la fête, non pas derrière le poêle, comme fait le vulgaire, mais dans la chambre d'été que la précaution prise par Nadia avait préservée de l'invasion des danseurs.

Elle était suffisamment éclairée pour que les yeux de Féodor, eussent-ils été quelque peu troublés par de copieuses libations, pussent reconnaître à première vue les petits meubles, les étoffes, les bibelots de toute sorte qui avaient décoré une certaine chambre de la seigneurie. Et Féodor n'était pas ivre; il n'avait bu que juste assez pour chasser les fantômes qui, au seuil de sa vie nouvelle, si différente de ce qu'elle aurait pu être, étaient venus le tourmenter. Il vit et eut un mouvement de recul; il en voulut à Sophie Paulowna d'avoir cédé à une sotte fantaisie de Nadia, il s'irrita contre le culte aveugle où persistait cette petite pour sa rivale. Un flot de sang lui monta au visage avec le flot des importuns souvenirs.

Nadia ne le quittait pas des yeux; elle discernait tout ce qui se passait en lui, quoiqu'il crût bien dissimuler. Sans doute il pensait : — Après tout, il vaut mieux encore qu'elle ignore, il vaut mieux qu'elle soit stupide ou indifférente. Notre vie en sera

plus tranquille. — Et prudemment, il ne faisait tout haut aucune remarque, trop ému d'ailleurs pour parler.

De son côté Nadia, d'un air d'attente pudique, s'asseyait sous les icones, la bouche close, les yeux baissés. Il s'approcha d'elle avec la condescendance d'un sultan qui s'apprête à jeter le mouchoir à son esclave, mais à peine lui eut-il effleuré la main que se produisit le plus imprévu des coups de théâtre.

D'un geste dur, qui contrastait avec son attitude si soumise jusque-là, elle le repoussa et, le regardant de ses yeux dilatés où étincelaient des colères, des rancunes longtemps refoulées, d'autant plus furieuses, alla se planter devant lui, à quelques pas de distance. Les chaînes d'argent et les cascades de perles cliquetaient sur son sein agité.

— Enfin! s'écria-t-elle, et il semblait qu'un grand soupir la délivrât d'un poids insupportable. — Enfin! c'est donc mon tour! Je te tiens maintenant, tu es à moi, tu ne m'échapperas plus, je suis maîtresse de te rendre tout ce que tu m'as fait!

Elle sortit des plis de sa jupe et brandit au-dessus de sa tête une hachette dont elle s'était munie, dans une intention de meurtre, il put le croire d'abord; mais non, ce n'était pas lui qu'elle voulait supprimer.

Se précipitant, avant que, paralysé par la surprise, il eût pu la retenir, sur le rouet si soigneusement sculpté qui décorait la chambre à la place d'honneur, elle le brisa, frémissante de rage, en jeta les morceaux loin d'elle et revint les fouler aux pieds. On eût dit qu'elle voulait écraser, anéantir tout ce qu'il avait mis de pensées d'amour dans son plus bel ouvrage.

Il cherchait à l'arrêter, lui tordait pour cela les poignets. Enfin elle lâcha, en criant, l'arme destructive, mais ce fut pour bondir aussitôt vers le coffre où elle l'avait vu déposer des papiers avec quelques objets auxquels il paraissait attacher un prix particulier, certaine ceinture, certain bonnet, certaine bourse, un mouchoir de soie, une cravache à pommeau d'orrèvrerie.

— Elle t'a donné tout cela, je l'ai vu, je le sais. Quand j'étais si près de vous à la servir, crois-tu que quelque chose de vos entretiens m'échappait? Non, vous ne pouviez, ni toi, ni elle, remuer un doigt, battre des cils sans que je comprisse! Et quand vous vous cachiez... Ne m'entendais-tu pas pleurer derrière la porte, tandis que vos chansons, vos paroles m'arrivaient interrompues par des silences?...

Par la fenêtre, violemment ouverte, furent lancés, l'un après l'autre, ceux des gages d'amour qu'elle ne réussissait pas à briser, à mettre en pièces.

— Ses lettres maintenant !... Où sont les lettres qu'elle t'envoyait ?

— Jamais, répondit Féodor, étourdi, exaspéré, se croyant la proie d'un cauchemar.

— Jamais ? que dis-tu ?... Je les ai ! les voici !

Des ongles, des dents, elle s'acharna contre le mince paquet, crachant avec mépris les fleurs desséchées qu'il contenait en fait d'écriture. Il y avait dedans une photographie ; elle la mordit, la trépigna, insensible aux meurtrissures qu'infligeaient à ses bras, à ses mains les doigts de fer qui l'avaient saisie. La boucle de cheveux glissa d'un papier ; il y eut entre eux pour la reprendre une lutte qui faillit se terminer par un incendie, car en brûlant à la lampe sainte le talisman de la Yaga, de la sorcière, comme elle l'appelait, Nadia enflamma les découpures de papier qui enguirlandaient le mur autour des images. Une traînée de feu courut et, pour l'éteindre, les combattans firent trêve. Un instant, ils se tinrent en face l'un de l'autre, muets, haletans, n'en pouvant plus. Les sons de la contrebasse et des deux violons, le bruit des danses, qui avaient jusque-là couvert leurs voix comme un grondement d'orage, les étonnèrent. Ils avaient si bien oublié que c'était fête !

L'aspect de Nadia, — ses tresses éparses, ses vêtemens en lambeaux, les épaules et le visage portant des traces de coups, — avertit soudain Féodor de son inconsciente brutalité ; il en eut honte, se rapprocha d'elle. Qu'était-il donc survenu entre eux ? Quel pouvait bien être le secret de cette soudaine métamorphose d'une femme douce et timide en furie ? Il essaya de l'interroger, mais elle l'interrompit au premier mot.

— Ne me parle pas... bats-moi encore plutôt,... tue-moi, cela me fera moins de mal que ce que j'ai supporté deux ans. Où donc avais-tu la tête, malheureux, que tu n'as pas compris ? Je t'ai aimé toujours, et toi aussi dans le temps... Oh ! ne dis pas non, je ne te déplaisais pas ; mais elle est venue, je n'ai plus été rien. Maintenant, je te reprends à tout jamais... Pourquoi je t'ai repris ? Je te voulais à moi, voilà tout, comme mon bien... à jamais... je te voulais pour t'arracher le cœur. Tu l'as cent fois mérité !

Elle s'interrompit à bout de forces. Se jetant à terre, le visage entre ses mains, elle pleurait à grands sanglots.

— Je t'aimais... Je t'aimais... Oh! comme je t'aimais! mais vous n'avez rien vu, vous étiez si occupés l'un de l'autre. Tu baisais chacun de ses pas. Est-ce que tu te rappelais seulement que j'étais là pour en mourir?

A ses reproches, à ses invectives, Féodor, accablé, ne répondit plus rien. Il était ému de pitié jusqu'au fond des entrailles, sachant trop bien lui-même ce que l'amour trahi ou dédaigné nous réserve de tortures. Une émotion très différente se mêlait encore à celle-là. Cette enragée prenait à ses yeux un prestige que n'avait jamais eu la bonne et patiente petite Nadia; elle avait, dans son désordre qui la laissait demi-nue, un genre de beauté nouveau pour lui, et dans cette longue lutte corps à corps, d'autres sensations que celles de la colère l'avaient possédé plus d'une fois.

— Tu es folle, répétait-il machinalement, tu es folle!

Avec une sorte de crainte, il cherchait maintenant à la calmer par des caresses puériles; mais elle ne se laissait pas faire, elle répétait : — Ne m'approche pas! ne me touche pas! Si tu m'as choisie, c'est parce que sous ses vieilles robes je te la rappelais, c'est parce que je pouvais te parler d'elle et que j'avais l'air de l'aimer, moi aussi, de la regretter... Je suis allée jusqu'au bout. J'ai menti bravement; je n'ai plus été que mensonge... J'ai trompé tout le monde, mes parens, la barischna; que mes péchés retombent sur toi et ma mort, si j'en meurs! Mais, d'abord, viens ici!...

Et impérieusement elle jeta devant lui le coussin qu'elle s'était fait donner par Mlle Belsky.

— Allons, à genoux là-dessus comme tu t'y mettais auprès d'elle et demande-moi pardon.

— Tu es folle, répétait toujours Féodor.

Dans la pièce voisine, l'orchestre s'évertuait jusqu'au délire; c'était le point culminant de l'orgie, un vacarme de bancs qui se renversent, de chants rauques, de verres brisés, qui avait dû couvrir jusque-là les éclats de la scène dont retentissait la chambre nuptiale. Cependant à un moment, l'accalmie se produisit comme dans les tempêtes, et alors, on frappa rudement à la porte. Il y eut des rires et des exclamations.

— A genoux! demande-moi pardon! avait prononcé la voix haute et courroucée de Nadia.

Et Féodor, vaincu par cette fureur sous laquelle il devinait un martyre longtemps dissimulé à force de ruse, murmura :

Pardon! à plusieurs reprises, l'âme sincèrement contrite. Puis il se releva pour embrasser sa femme ; mais un geste menaçant le tint derechef à distance :

— Elle sera morte, plus que morte pour toi? Tu ne penseras plus jamais à elle? Jamais?... Du reste j'y veillerai; jour et nuit j'aurai l'œil sur toi. Je te connais si bien. Je t'ai vu sourire, pleurer, te taire, j'ai su pourquoi, je l'ai toujours su. Tu me payeras tout cela, maudit, jusqu'au dernier copek...

Elle ne désarmait point et marchait sur lui, dents et griffes dehors, le forçant à reculer pas à pas jusqu'à la porte de la chambre de débarras contre laquelle il se trouva enfin adossé.

— Maintenant, va! dit-elle en ouvrant brusquement cette porte. — Et elle le poussa dehors avant qu'il eût compris où elle le conduisait. — Va! je serai ta femme quand je voudrai..., si je la suis jamais, m'entends-tu?

La porte se referma, fut verrouillée.

On chantait, on buvait, le tapage avait repris de plus belle. Dans le reste de la maison et aux alentours, l'ivresse, la joie étaient au comble.

Nadia échevelée, ses colliers rompus, le corsage arraché, la jupe en lambeaux, pleura longtemps sur les ruines qu'elle avait faites. Et Féodor eut tout le temps de réfléchir dans le gîte étroit, sombre et mal odorant, qu'il partageait avec le chanvre filé, les peaux de moutons et les grosses bottes d'hiver.

L'avenir, en compagnie de la femme qui venait inopinément de se révéler à lui n'était pas sans l'effrayer; mais comme il avait l'esprit assez juste et surtout un bon cœur, l'idée de tout ce qu'il avait inconsciemment fait souffrir à Nadia lui parut expliquer ses violences; d'ailleurs l'excès d'une telle jalousie le flattait secrètement. Non, il ne méritait pas d'être aimé si fort! Combien l'avait-il humiliée autrefois! combien s'était-il montré égoïste!

En s'assoupissant vers la fin de la nuit sur les sacs de toile de ménage bourrés de fourrures qui jonchaient sa prison, il songea peut-être aussi qu'il y aurait quelque plaisir à mater tôt ou tard cette jolie mégère dont les ongles lui avaient labouré la face. Pourvu que les voisins ne s'en aperçussent pas!

Ils s'en aperçurent, et, d'ailleurs, tous les invités de la noce n'avaient pas été assourdis par l'ivresse. Le bruit courut donc dans le pays que Féodor Ilitch avait battu sa femme dès le premier jour, à moins qu'il n'eût été battu par elle. On dit ensuite

qu'il n'était pas maître chez lui, qu'il s'était donné une tsarine qui le menait knout en main.

Quoi qu'il en fût, la mésintelligence ne régna pas aussi grande que le voulait la rumeur publique dans la maison neuve des Ilitch, car, avant la fin de l'année, un beau petit garçon y naquit que caressèrent à l'envi ses père et mère apparemment réconciliés. Ce fut lui qui exorcisa une bonne fois les derniers fantômes.

Sophie Paulowna fut sa marraine. Elle s'était fait conter par le pauvre Fédia cette nuit de noces que n'eussent pas désavouée, disait-elle, un couple de tigres, mais qui, grâce à son intervention, ajoutait la bonne dame, avait été suivie d'un prompt raccommodement. Par elle, j'ai su toute la fin de l'histoire, à laquelle j'eus l'occasion de pouvoir ensuite joindre un post-scriptum. Le hasard me fit rencontrer en effet trois ou quatre ans plus tard à Paris la souple et dangereuse bête de proie introduite imprudemment dans une bergerie de la steppe.

Très élégante, encore jolie, un peu trop engraissée peut-être, sa belle chevelure passée au henné, les paupières un peu trop ombrées de kohl, ne ressemblant plus du tout ainsi à la brune et maigre petite Nadia, Gisèle m'aborda de la façon la plus naturelle en me demandant si j'avais des nouvelles récentes de Mlle Belsky. Avec son tact ordinaire, elle évita de prononcer aucun nom, sauf ceux de Roland et de Cocogna. La chatte altruiste était morte, elle en témoigna un sincère regret.

— Tout cela, dit-elle, était si amusant, si parfaitement original !

J'appris ensuite, entre deux légers soupirs, que sa vie à elle s'était arrangée pour le mieux, qu'elle était devenue très sédentaire, très raisonnable.

Son regard rêveur cependant errait au loin sur le boulevard comme si elle y eût cherché l'horizon infini de la steppe et elle murmura presque sérieuse : « C'était le bon temps à Bouzowa ! »

TH. BENTZON.

JULIE DE LESPINASSE[1]

L'EXPIATION

I

L'année entière qui suit la disparition de Mora est pour Julie de Lespinasse une année de troubles et de tempêtes. Le choc qu'elle a reçu a singulièrement ébranlé sa constitution délicate, et ce corps frêle est tourmenté par les plus pénibles souffrances, vertiges, douleurs de tête, perpétuelles insomnies, dont d'énormes doses d'opium ne peuvent toujours triompher, spasmes nerveux et « convulsions, » qui la laissent presque « anéantie. » Cet état maladif est la cause et l'excuse des variations d'humeur dont sa volonté affaiblie n'est plus guère aujourd'hui maîtresse. Jamais elle ne fut ombrageuse, irritable à ce point. Tout la heurte, la blesse et la met en méfiance; sa jalousie, constamment en éveil, épie toutes les actions, toutes les paroles et jusqu'aux silences de Guibert; et ce sont, sur le moindre indice, des insinuations, des reproches, souvent des scènes de colère et de larmes, auxquelles succèdent sans transition des transports de tendresse et des effusions passionnées. « Tant de contradictions, tant de mouvemens contraires, sont vrais et s'expliquent par ces mots : *Je vous aime* (2). » Cette phrase échappée de sa plume résume exactement cette période de sa vie. Il serait fastidieux de donner le détail de tant de violentes querelles, suivies

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril. 15 juin, 1er juillet, 1er septembre et 15 octobre.

(2) Lettre du 13 novembre 1774. — Édition Asse.

de raccommodemens impétueux. Je me contenterai de noter les plus graves de ces crises, et d'indiquer la gradation, qui va finalement aboutir au plus terrible déchirement.

Au milieu de juillet, Guibert quittait subrepticement Paris, sans en avoir prévenu Julie. Ce départ subit, ce mystère, inquiètent fort cette dernière. « Vous vouliez, lui dit-elle (1), me faire un secret de votre voyage. Si c'était l'honnêteté qui en était l'objet, pourquoi craigniez-vous de me le dire? Et si ce voyage doit offenser mon cœur, pourquoi le faites-vous? Jamais vous n'avez avec moi l'abandon de la confiance... Je ne sais pas où vous êtes; je suis dans l'ignorance de vos actions... » Guibert, dans la réalité, avait des raisons de se taire, car son absence était causée, comme on l'apprendra tout à l'heure, par un projet, vague encore, de mariage. Mais, embarrassé de son rôle, impatienté de ces reproches, il se tira d'affaire par un billet bref, ironique et sec, où Mlle de Lespinasse crut lire, sinon un congé dans les formes, au moins un désaveu des sermens d'autrefois.

Bien que Guibert, cette fois, fût évidemment dans son tort, nous ne saurions lui en vouloir, car son injuste procédé nous vaut une lettre admirablement éloquente, où la tendresse déçue, l'orgueil blessé, la colère indignée, trouvent des accens, dont, après un siècle écoulé, l'ardeur ne s'est pas encore refroidie. On en jugera par ces quelques extraits : « Je ne crois pas de ma vie (2) avoir reçu une impression plus pénible, plus flétrissante que celle que m'a faite votre lettre; et, avec la même vérité, je vous dirai que l'espèce de mal que vous m'avez fait ne mérite guère d'intérêt, parce que c'est mon amour-propre qui a souffert, mais d'une manière qui m'est tout à fait nouvelle. Je me suis sentie si humiliée, si accablée, d'avoir pu donner à quelqu'un l'effroyable droit de me dire ce que je lisais !... Mon cœur, mon amour-propre, tout ce qui m'anime, tout ce qui me fait sentir, penser, respirer, en un mot tout ce qui est en moi, est révolté, blessé et offensé pour jamais. Vous m'avez rendu assez de forces, non pour supporter mon malheur, — il me paraît plus grand et plus accablant que jamais, — mais pour m'assurer de ne pouvoir plus être tourmentée ni malheureuse par vous. Jugez et de l'excès de mon crime, et de la grandeur de ma perte! » C'est ici pour la première fois qu'elle prononce le

(1) Lettre de 1774. — Edition Asse et Archives du comte de Villeneuve-Guibert.
(2) Lettre de 1774. *Ibidem.*

mot de rupture : « Si c'est là l'expression de ce que vous pensez et de ce que vous sentez pour moi, croyez au moins que je ne serai pas assez vile pour me justifier et pour demander grâce... C'en est donc fait; soyez avec moi comme vous pourrez, comme vous voudrez; pour moi, à l'avenir, — s'il y en a un pour moi, — je serai avec vous comme j'aurais dû toujours être, et si vous ne laissiez point de remords dans mon âme, j'espérerais bien vous oublier... Pourquoi donc me plaindre? Ah! pourquoi? Parce qu'un malade qui est condamné attend encore son médecin, parce que ses yeux se lèvent encore vers les siens pour y chercher de l'espérance, parce que le dernier mouvement de la douleur est une plainte, parce que le dernier accent de l'âme est un cri! »

Malgré l'attendrissement voilé qui perce dans ces dernières lignes, elle tient rigueur, les premiers temps, au repentir du coupable : « Ayez assez d'honnêteté pour cesser de me persécuter, lui jette-t-elle après son retour. Je n'ai qu'une volonté, je n'ai qu'un besoin, c'est de ne plus vous voir en particulier... Laissez-moi, ne comptez plus sur moi. Si je puis me calmer, je vivrai; mais si vous continuez, vous aurez bientôt à vous reprocher de m'avoir rendu la force du désespoir. Épargnez-moi le chagrin et l'embarras de vous faire exclure à ma porte dans les heures où je suis seule. » Huit jours se passent ainsi, huit jours de fermeté stoïque; puis, un matin, Guibert force sa porte, et elle tombe dans ses bras : « Quel horrible projet j'avais conçu! Ne plus vous voir! Cela serait impossible, vous le savez bien. Vous savez bien que, quand je vous hais, c'est que je vous aime avec un degré de passion qui égare ma raison. »

Quelques semaines plus tard, c'est une séparation nouvelle, plus facilement explicable que l'autre, puisque, cette fois, il s'agit pour Guibert d'aller faire un séjour dans sa terre de famille, près d'un père et d'une mère dont il est la joie et l'orgueil. Les jours qui précèdent le départ, il se montre plus attentif, plus empressé, plus tendre, qu'il n'a jamais été : « Je suis poursuivi de pensées tristes, écrit-il à Julie (1); presque toutes vous sont relatives. Vous n'êtes pas heureuse, votre santé est languissante : à peine êtes-vous rattachée à la vie. Vous l'êtes par un sentiment auquel vous n'avez jamais osé vous livrer tout

(1) Lettre de juillet 1774. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

entière, dont vos remords étouffent une partie et que l'absence va peut-être tout à fait détruire. Je frémis de vous quitter dans cette situation; mais mon père m'attend; il y a quinze jours que je devrais être parti... » — « Que vos lettres, dit-il encore, me seront nécessaires! Les miennes vous le seront-elles de même? Je les rendrai fréquentes comme si elles l'étaient. Cette occupation remplira bien mal le vide affreux que vont me laisser votre société, votre conversation, l'habitude que j'ai si doucement contractée de vous voir presque tous les jours. Je sens que cet intérêt et l'étude suffiraient à ma vie; mon ambition s'est éteinte auprès de vous... Jamais mon existence n'a été attachée plus fortement à aucune autre. J'ai eu des sentimens plus vifs, plus tumultueux; je n'en ai point eu d'aussi doux, et sur lesquels j'aie de même fondé mon bonheur. » Même note sentimentale et même musique de mots au début de l'absence : « Votre pensée (1) m'a occupé; elle me suivra ainsi demain, après-demain, tous les jours. Devinez les premières lignes que j'ai lues? Trois ou quatre de vos lettres, que j'ai dans mon portefeuille et qui ont échappé à votre barbare méfiance. Je les ai gardées sans scrupule :

Quiconque est soupçonneux invite à le trahir.

« Adieu, mon amie, je vous écrirai de Rochambeau, de Chanteloup, de partout. C'est pour moi une consolation, un plaisir, un besoin. Je compte, aux mêmes titres, sur votre exactitude.

A cette lettre, point de réponse, non plus qu'à celles qui lui succèdent. Grande est la surprise de Guibert. Dix jours plus tard seulement, le voyageur trouve à Bordeaux un billet « sec et froid, » du ton dont on écrit « à un homme avec lequel on veut rompre tout commerce (2). » Point de griefs nettement articulés, mais des allusions inquiétantes et de dures épithètes, qui mettent Guibert fort mal à l'aise, comme il appert de sa réplique : « Je ne suis ni si *faux* ni si *malhonnête* qu'il vous plaît de me supposer. J'ai été entraîné vers vous et, en même temps que je l'étais, je ne vous ai pas caché ce qui m'attachait, me ramenait malgré moi à un autre objet. Vous avez vu mes combats, mes regrets, mes déchiremens. Cette malheureuse position m'a

(1) Lettre du 15 août 1774, datée de Chartres. *Ibidem.*
(2) Lettre de Guibert du 27 août. *Ibidem.*

souvent forcé à des réticences, à des mensonges, si vous voulez les appeler ainsi, dont le principe n'a jamais été que de la délicatesse... Il m'arrive ce que j'avais si tristement et si souvent prévu : vous finissez par me haïr (1). » La cause de cette rancune, on voit qu'il la soupçonne vaguement; ce qu'il apprend bientôt achève de lever tous ses doutes : une heure après son départ de Paris, Julie a reçu l'assurance, par une voie restée mystérieuse, que la veille, lorsqu'elle l'attendait, il passait toute l'après-dînée et la soirée entière en tête à tête avec Mme de Montsauge; c'est au prix d'un mensonge qu'il s'est efforcé de cacher ce rendez-vous suspect. « Je vis donc et je crus, — dit-elle, après avoir fait ce récit (2), — tout ce qui pouvait m'affliger davantage. J'étais trompée, vous étiez coupable, vous veniez dans le moment même d'abuser ma tendresse!... Cette pensée soulevait mon âme; je me sentais au comble du malheur; je ne pouvais plus vous aimer! » Dans son indignation première, elle a fait le serment de cesser à jamais tous rapports avec le perfide, de ne même plus ouvrir ses lettres. Dix jours, elle s'est tenu parole, et si elle rompt aujourd'hui le silence, c'est pour exiger, coûte que coûte, une explication décisive et une confession sans réserve.

Nous possédons la réponse de Guibert (3) à cet ultimatum. Elle est franche et sincère, autant que malhabile, et peu faite, à coup sûr, pour panser la blessure de ce cœur ulcéré : « Que je suis fâché de tout le mal que je vous ai fait! Je vous en ai fait, je ne prétends pas me justifier. Je vous ai caché que Mme de Montsauge était partie le samedi au soir pour la Bretèche, que je l'avais vue. En effet, elle partit à neuf heures du soir. Je restai jusqu'à cette heure-là avec elle et, vous l'avez deviné, je ne voulus pas en la quittant aller chez vous; je rentrai chez moi. Je m'étais séparé d'elle avec attendrissement, et cette émotion était venue d'elle; quelques larmes avaient mouillé mes yeux. *Ce n'est plus que de l'amitié*, me disait-elle; mais c'est de l'amitié vive, tendre, telle qu'elle aurait une peine mortelle, si je pouvais jamais l'oublier. J'ai passé une partie de la nuit à m'examiner et à ne pas me comprendre, à sentir que je n'étais pas guéri, et que, cependant, vous m'étiez chère... Quel labyrinthe que mon cœur!

(1) Lettre de Guibert du 27 août.

(2) Lettre du 25 août. — Édition Asse. Cette lettre se croisa avec celle de Guibert que j'ai citée plus haut.

(3) Lettre du 31 août. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert,

Quel dédale malheureux! » Suit une dissertation confuse sur des « mensonges » qui sont, dit-il, plutôt des « réticences, » et qui d'ailleurs lui coûtent si fort que, lorsqu'il les profère, « son visage et le fond de sa pensée font en même temps réparation à la vérité. » Il termine par ce trait, plus juste que rempli de tact, et qui blessa au vif la sensibilité chatouilleuse de Julie : « Eh! grands Dieux, n'y a-t-il pas entre votre situation et la mienne des rapports qui doivent exciter votre indulgence? Vous m'aimez, et votre âme est remplie de M. de Mora. Si je vous proposais de vous détacher de son souvenir, ce serait vous arracher la vie. Mon amie, nous sommes, vous et moi, d'étranges exemples de l'activité du cœur humain! »

Le résultat de cette défense fut ce qu'on en pouvait attendre : une lettre foudroyante (1) annonçant une irrémédiable rupture : « Jusqu'à quel point j'ai été égarée et jetée au delà des bornes de la vertu, et même de tout intérêt personnel!... Ce sacrifice, mon Dieu, quel en était l'objet? Un homme qui n'a jamais été à moi, et qui est assez cruel et assez malhonnête pour me dire qu'il m'a faite sa victime, sans m'aimer! Après avoir trahi la vérité, après m'avoir trompée mille fois, il prend un plaisir barbare à prononcer une vérité qui m'avilit et qui me désespère. Oh ! Ciel, n'y a-t-il point de vengeance! Faut-il seulement se borner à haïr et à mourir!... » Longtemps, sur ce ton véhément, se poursuit le réquisitoire, passant de l'ardente invective à la plus amère ironie : « En ne me laissant que la ressource du désespoir, vous me dites que je vous dois de l'*indulgence*, vous vantez la *délicatesse* de votre sentiment, qui vous faisait me tromper et mentir du matin au soir. Mon Dieu, qu'il est cruel d'entendre une justification qui est un outrage de plus pour moi! Cette passion, que vous prétendez qui vous ramène toujours à un objet qui y répond si peu, cette passion si forte, si involontaire, vous a pourtant permis d'assurer à quelqu'un que vous n'étiez plus amoureux de cette femme, et que vous aviez l'âme si libre, si dégagée de tout sentiment, que votre désir le plus vif était de vous marier. Comment accordez-vous tout cela? »

La fin de cette éloquente philippique dénonce un parti arrêté de brûler ses derniers vaisseaux : « Perdez donc cette lettre, suivant votre usage, ou gardez-la, si vous l'aimez mieux, pour la

(1) Lettre du 3 septembre 1774. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

lire à cet objet qui vous est si cher et avec qui vous avez une conduite si délicate. En un mot, faites de ce que je vous dis l'usage qu'il vous plaira. Je ne saurais plus rien craindre de vous. Vous n'avez été vraiment dangereux pour moi que lorsque j'ai pu vous croire sensible et vertueux. Adieu; si un jour je puis vous coûter un regret et vous faire connaître le remords, je serai vengée (1)! »

Plus encore, s'il se peut, que cette fougueuse diatribe, les lettres ultérieures font présager la brouille définitive. Après quinze jours de silence et de réflexions, elle a repris possession de son âme, et elle juge les choses de sang-froid : « Je me suis recueillie (2), je suis rentrée en moi-même, je me suis jugée, et vous aussi, mais je n'ai prononcé que contre moi. » Elle voit clairement qu'elle a demandé « l'impossible » en prétendant fixer un homme jeune, séduisant, aimé de toutes les femmes; elle reconnaît enfin son fol orgueil et son aveuglement; aussi a-t-elle fait effort sur elle-même pour libérer son cœur d'un amour insensé; elle croit y avoir réussi : « Non que je cesse jamais d'avoir de l'amitié pour vous et de l'intérêt pour votre bonheur, mais ce sera en moi un sentiment modéré, qui pourra, si vous y répondez, me faire goûter quelques momens de douceur, sans jamais troubler ni tourmenter mon âme. » Si sa main tremble en écrivant ces lignes, sa volonté est ferme et sa sincérité complète. On ne peut lire sans émotion de quelle façon digne et touchante elle dit adieu à ses rêves de bonheur : « Je vous pardonne tout ce que vous pouvez m'avoir dit d'offensant, et j'abjure, avec tout ce qui me reste de force et de raison, tout ce que je vous ai écrit dans les convulsions du désespoir. C'est aujourd'hui que je dépose dans vos mains ma profession de foi : je vous promets, je m'engage à ne plus rien exiger ni prétendre de vous. Si vous me conservez de l'amitié, j'en jouirai avec paix et reconnaissance, et si vous veniez à ne pas m'en trouver digne, je m'en

(1) La riposte de Guibert à cette vive attaque manifeste surtout la plus profonde surprise : « Votre lettre m'étonne et m'accable. J'en espérais une qui porterait quelque consolation et quelque plaisir dans mon âme; vous m'outragez avec une dureté sans exemple !... Vous me parlez de *haine*, et votre lettre en effet la respire... Adieu, vous me faites connaître les *regrets*, mais non les *remords*. C'est sans doute pour la dernière fois que vous m'écrivez. En effet, pour m'outrager, pour me dire que vous me haïssez, il vaut mieux m'abandonner tout à fait. Je m'adresserai à vos amis pour avoir des nouvelles de votre santé. » (Lettre du 10 septembre 1774. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.)

(2) Lettre du 15 septembre. — Édition Asse.

affligerais sans vous trouver injuste. Adieu, mon ami; c'est l'amitié qui prononce ce nom; il n'en est que plus cher à mon cœur, depuis qu'il ne peut plus le troubler. »

Qu'elle ressente néanmoins dans toute son étendue la dureté de ce sacrifice, il suffit, pour n'en pas douter, de lire les confidences qu'en ce même temps elle fait à Condorcet (1). « Quand on est arrivé à ce degré de dégoût qui fait qu'on se demande intérieurement et sans même le vouloir : *à quoi bon?* Quand on n'a même plus le désir de changer de disposition et que, sans avoir l'activité de désespoir qui fait qu'on se donne la mort, on sent tous les soirs qu'on serait bien heureuse de ne pas se réveiller, alors, mon ami, on n'a plus le droit de juger rien; on est de trop dans ce monde. » Si profonde que soit sa tristesse, sa résolution se maintient pendant de longues semaines, non cependant sans combats intérieurs, quelquefois même avec des retours avoués de tendresse. Une indisposition qui, pendant quelques jours, tient Guibert alité la bouleverse et l'affole : « Vous êtes malade, vous avez la fièvre. Oh ! mon ami, ce n'est pas mon intérêt que cela réveille, c'est de l'effroi que cela me cause. Je crois que je porte malheur à ce que j'aime. » Les refus qu'il oppose à l'idée de rupture, quelques phrases d'un accent plus chaleureux que de coutume, la jettent aussi dans des perplexités cruelles : « Remettez-moi dans la bonne route, soyez mon guide. Je n'ose plus vous dire : *je vous aime.* Je n'en sais plus rien. Jugez-moi; dans le trouble où je vis, vous me connaissez mieux que je ne me connais moi-même. » Et quand il touche enfin au terme de son long voyage : « Je n'ose pas désirer votre retour, mais je compte les jours de votre absence. »

Ce retour même et la joie du revoir ne brisent pas, comme on pourrait croire, sa détermination. Elle le reçoit souvent, régulièrement; les entretiens reprennent leur cours; elle désire ses visites avec la même ardeur; mais leur intimité redevient innocente, elle refrène les fougueux transports, elle fuit les dangereux abandons; et Guibert, étonné, déçu, cherche vainement à triompher de cette vertueuse résistance : « Mon Dieu, pouvez-vous donc toujours regarder l'amour comme un crime? Pouvez-vous donc toujours ne vous abandonner qu'à demi et passer votre vie à vous déchirer?... Ne savez-vous pas que

(1) Lettre d'octobre 1774. — *Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry.

l'amour est comme le feu? Il épure tout; il n'y a de malhonnêteté que là où il n'est pas. » Cette rhétorique est superflue; ce n'est point par des raisonnemens qu'il reconquerra sa maîtresse. Mais, pour le malheur de Julie, il dispose d'armes plus puissantes, le charme prenant de sa voix, l'éloquence magique de son verbe, l'irrésistible attrait qui émane de son être; ou, pour mieux dire, Julie trouve en elle-même, dans sa nature brûlante, dans la passion qui la consume, le poison destructeur de son propre repos. Certain soir, une heure de faiblesse anéantit l'effet d'un long mois de courage; et l'infortunée, le lendemain, proclamait sa défaite par ce billet énigmatique, que Guibert n'eut sans doute que peu de peine à déchiffrer (1) : « J. n. v... d.... p.. q.. j. v... a..., n. q.. v... m'.... e..... h... d'.. s..... q.. j. v..... n. p... c..... D.... m.., p.. s....., m.. a.., q.. v... m'.....! » (Je ne vous dirai pas que je vous aime, ni que vous m'avez enivrée hier d'un sentiment que je voulais ne plus connaître, Dites-moi, par surcroît, mon ami, que vous m'aimez !)

Leur liaison, de ce jour, entre dans une phase nouvelle. La honte que lui cause cette rechute, le sentiment qu'elle a de ce qu'elle appelle sa « lâcheté, » arrêteront désormais, sur les lèvres de Julie, les paroles outrageantes, les sanglantes récriminations. La jalousie, sans doute, n'est pas morte en son cœur, et Mme de Montsauge demeure son perpétuel tourment; mais aux reproches et aux querelles succède une sorte de résignation, quelquefois ironique et toujours douloureuse. C'est sur ce ton qu'elle énumère un jour à son volage ami tout ce qu'elle a appris sur le programme de sa semaine : « Appliquez-vous (2) et écoutez-moi : Lundi, dîner chez M. de Vaines et souper avec Mme de Montsauge; Mardi, dîner au contrôle général et souper avec Mme de M...; Mercredi, dîner chez Mme Geoffrin et souper chez Mme de M... ; Jeudi, dîner chez le comte de Crillon, et souper avec Mme de M... ; Vendredi, dîner chez Mme de Châtillon et souper chez Mme de M... ; Samedi, dîner chez Mme de M..., aller à Versailles après dîner, et revenir dimanche au soir passer la soirée avec moi. » C'est à peine si, de temps en temps, il lui échappe un murmure de révolte, aussitôt réprimé : » Vous avez plus d'affaires (3) que la Providence, car vous veillez sur le

(1) Archives du comte de Villeneuve-Guibert.
(2) Lettre du 19 novembre 1774. *Ibidem.*
(3) Lettre de 1775. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

bonheur de deux personnes. Il faut d'abord que Mme de Montsauge soit contente, et puis je viens après, mais de bien loin, comme de raison; et je devrais dire comme la Chananéenne : *Je me contenterai des miettes qui tomberont de la table de mon maître.* Mais, mon ami, cette morale, ce ton de l'Évangile, est d'une bassesse dont il n'y a qu'un chrétien qui puisse se contenter ! Pour moi, qui n'aspire point au Ciel, je ne veux point me nourrir dans cette vie des miettes qui tombent de la table de personne. Bonjour. Si je vous vois, je serai ravie ; si vous ne venez pas, je me dirai : *il est mieux qu'avec moi*, et cette pensée si douce me calmera sans doute. »

II

Les disputes violentes, les réconciliations presque aussi agitées, dont on vient de lire le récit, ne sont pourtant, dans la liaison de ce couple mal assorti, que de tristes et trop fréquens épisodes. Entre deux périodes de tempête, il se produit des accalmies. Pareillement cultivés d'esprit, pareillement amoureux du beau, ils font alors trêve un moment aux questions personnelles pour revenir à des idées plus hautes, à des occupations plus nobles et plus dignes d'eux-mêmes; et Mlle de Lespinasse, comme il arrive chaque fois que la passion ne trouble plus son âme, redevient aussitôt l'amie utile et sage, la fine et lucide conseillère qu'admirent tous ceux qui vivent dans son intimité. Au point de cette histoire où nous sommes arrivés, c'est dans le domaine littéraire qu'elle a l'occasion d'exercer, vis-à-vis de Guibert, ses dons charmans de goût, de tact et de bon sens, et elle lui rendrait à coup sûr les plus précieux services, si, par malheur, l'orgueil, le contentement de soi, l'encens de la flatterie, ne contrecarraient trop souvent l'effort de sa clairvoyante affection. Non que Guibert, rendons-lui cette justice, prenne sa franchise en mauvaise part; il appelle au contraire et provoque ses avis : « J'aime à me faire juger par vous, lui dit-il (1); vous savez me critiquer sans me blesser; votre amitié frotte toujours de miel les bords du vase. » Mais, s'il supporte la contradiction, il n'en fait jamais qu'à sa tête, comme elle l'observe un jour avec un mouvement d'impatience : « Je ne sais pour-

(1) Lettre du 22 octobre 1774. *Ibidem.*

quoi je vous dis tout cela. Je devrais être rebutée de vous dire mon avis; vous avez la bonté de l'écouter, mais de le suivre, jamais (1)! »

La bonne opinion de soi-même qui est le propre de Guibert est, au reste, bien excusable; je ne sais quel cerveau aurait pu résister aux effets du vin capiteux que lui versait, sans trêve, l'admiration de ses contemporains. C'était l'époque où, laissant pour un temps ses études sur l'art de la guerre, il s'orientait vers la littérature. Une période de paix prolongée ne lui permettant pas d'être un nouveau Turenne, il s'avisait d'être un nouveau Corneille. Tout lui donnait à croire qu'il avait réussi. Sa première tragédie, *Le Connétable de Bourbon*, colportée par l'auteur de salon en salon, soulevait des transports d'enthousiasme. Les hommes, électrisés, s'épuisaient en applaudissemens; les femmes tombaient en pâmoison (2); les princes du sang royal, le Duc d'Orléans, le Prince de Condé, sollicitaient l'honneur d'une audition particulière; la Reine elle-même mandait le poète à Versailles, lui faisait lire *Le Connétable* et s'en déclarait fanatique. L'art extraordinaire du lecteur, la musique de sa voix, ajoutaient sans doute au succès; mais Voltaire, à Ferney, subissait de loin le même charme, criait également au chef-d'œuvre, proclamait publiquement la pièce « étincelante de beaux vers, » toute « remplie de génie. » Sans d'ailleurs s'endormir sur ce lit de lauriers, » le « sublime écrivain » entreprenait sur l'heure une deuxième tragédie, *Les Gracques*, dont il espérait des merveilles: « Je commence le second acte, et je suis parfaitement content du premier, annonçait-il sans modestie à Mlle de Lespinasse (3). Les plus grandes richesses se présentent à moi dans ce sujet. Il y en a qui vous tourneront la tête! »

Dans ce concert de louanges hyperboliques, Julie est à peu près la seule qui parle librement et qui lui dise la vérité. Sa judicieuse finesse a promptement discerné le point faible de ces ouvrages, le vice qui gâte irrémédiablement les réelles qualités d'éloquence et d'élévation qu'on ne peut refuser aux écrits de Guibert, et elle le reprend sans relâche, avec douceur et fermeté, sur cette incorrection de forme, cette impropriété de termes, cette négligence de versification, qui donnent à ses pompeuses

(1) Lettre du 26 août 1775. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.
(2) *Mélanges* de Mme Necker.
(3) Lettre d'août 1774. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

tirades je ne sais quel air d'inachevé, de bâclé et d'improvisé. « Dites-moi, lui demande-t-elle (1), si vous vous accoutumez à vous hâter lentement, si vous vous résoudrez à faire comme Racine, qui faisait difficilement des vers. Mon ami, je vous impose le plaisir de lire, de relire tous les matins une scène de cette musique divine; et puis vous vous promènerez, vous ferez des vers et, avec le talent que la nature vous a donné de penser et de sentir fortement, je vous réponds que vous en ferez de fort beaux. » Il admet de bonne grâce ces critiques enveloppées et semble accepter ces conseils : « Vous seriez bien contente de moi. Je ne fais quelquefois pas quatre vers par jour. Je me rends fort difficile; tout ira bien. Mon Dieu, le superbe sujet (2) ! » Mais la nature reprend vite le dessus et, de plus belle, sa plume recommence à « courir la poste, » au grand chagrin de son amie. Une fois que, devant elle, il s'est laissé aller à « de petites et vilaines critiques » sur les faiblesses qu'il trouve dans La Fontaine : « Mon ami, réplique-t-elle avec quelque impatience, soyez difficile pour vous, avec vous, et ayez de l'indulgence pour ce qui est bon; et surtout pardonnez-moi d'avoir raison (3). »

Lorsque, en août 1775, à l'occasion des fêtes du mariage de Madame Clotilde, Marie-Antoinette fait jouer *Le Connétable* au château de Versailles, avec Lekain, Mme Vestris, des costumes, des décors qui coûtent 300000 livres, Julie refuse nettement de prendre part à cette solennité, pour laquelle tout Paris s'arrache les fauteuils et les loges : « Non, je n'irai point au *Connétable :* je ne sais plus juger ni jouir de pareils plaisirs; je prendrai le plus vif intérêt à vos succès, et j'en serai comblée. » C'est que, non sans raison, elle redoute pour Guibert l'épreuve difficile de la scène, et elle le conjure à l'avance de ne jamais l'affronter de nouveau : « J'espère que vous reviendrez cette nuit, écrit-elle le grand jour, soit que vous soyez couvert de gloire ou abattu par un médiocre succès; mais, quoi qu'il en puisse être, jurez donc de ne plus faire jouer de pièce, au moins celle-ci, qui sera connue, jugée et qui, si elle vient à Paris, ne pourra qu'y perdre (4). » C'est qu'en effet, quand chacun présage un triomphe, elle est seule à concevoir des doutes : « Si vous êtes (5) dans le

(1) Lettre du 27 août 1774. — Édition Asse.
(2) Lettre du 30 septembre 1774. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert
(3) Lettre du 26 septembre 1774. *Ibidem.*
(4) Lettre du 26 août 1775. — Édition Asse.
(5) *Ibidem.*

comble de la gloire, dites-le-moi, et, si vous n'étiez pas content, c'est à moi qu'il faut le dire aussi, parce que ce qui est *vous* est plus *moi* que moi-même. »

D'ailleurs, quand l'événement lui a donné raison, les nouvelles qu'elle reçoit, — la mauvaise humeur de Louis XVI pendant la représentation, le jeu médiocre de Lekain, et le silence glacial qui a suivi le baisser du rideau, — l'affligent plus que l'auteur lui-même, et c'est avec une infinie tendresse qu'elle le console de son échec; mais elle n'en est que plus ardente à lui déconseiller de renouveler cette dangereuse expérience et d'en appeler du verdict de la Cour à la sentence du grand public. La Reine l'y poussait fort et, enhardi par cet encouragement, il retouchait sa pièce, changeait le dénouement, préparait tout pour une série de représentations nouvelles. La lettre par laquelle Mlle de Lespinasse cherche à le détourner de cette résolution est admirable de logique, de justesse et de sens pratique. Faute de pouvoir la citer tout entière, j'en donne ici quelques fragmens (1) : « Je désapprouve les grands changemens que vous faites dans *Le Connétable*, et voici mes raisons : remarquez qu'en changeant et bouleversant ainsi cette pièce, elle sera jugée de nouveau et avec plus de sévérité que la première fois, et cela est juste. La première fois, vous aviez cédé à la volonté de la Reine, vous aviez annoncé que vous n'aviez jamais songé à la faire pour le théâtre; dès lors, voilà l'indulgence établie; on vous sait gré de toutes les beautés qui sont en foule dans cette pièce, on loue votre talent, et si l'on se permet quelque critique sur le fond ou sur la diction de l'ouvrage, on ajoute : *Il ne l'avait pas fait pour être joué*. Actuellement, mon ami, vous voilà avec toutes les prétentions d'un auteur: vous êtes donc obligé à beaucoup, car il est bien démontré que c'est pour la faire jouer que vous avez fait tous ces changemens à la pièce, et l'on ne doutera pas que ce soit vous qui ayez engagé la Reine à la redemander... Dans tous les cas, dit-elle plus loin, le seul changement qu'il fallait vous permettre, c'était d'employer tout votre temps à la pureté, à l'élégance et à la noblesse du style ; il fallait que tout le monde, en sortant de votre pièce, dît : *Mais je ne la croyais pas si bien écrite, mais il n'y a ni négligence ni incorrection*... Au lieu de cela, il y aura

(1) Lettre du 9 novembre 1775. *Ibidem*.

un déchaînement affreux, et, quel que soit le changement que vous ferez, je vous réponds qu'il tuera les beautés réelles de l'ouvrage... Mon ami, vous me tueriez que je soutiendrais que j'ai raison. Et puis vous ferez comme vous voudrez : je m'en lave les mains. Mais je ne vous dirai point comme toutes ces dames qui savent louer et point sentir : *Ah! que cela est beau! Que cela a gagné au changement! Que cela aura de succès!* Moi je vous répéterai cent fois : non, cela n'aura pas de succès, précisément parce que c'est changé. »

Jamais il ne se vit plus juste prophétie. Jouée devant un public qui avait payé pour l'entendre, la pièce tomba à plat et ne se releva jamais. « Comment avez-vous trouvé *Le Connétable?* demandait-on le lendemain à Chastellux. — Je l'ai trouvé d'un changement affreux. Au reste, dès la première fois, il était évident qu'il couvait une grave maladie. » Les salons firent chorus, et les mêmes gens qui naguère la portaient aux nues n'eurent pas assez de quolibets pour la malheureuse tragédie. Dès lors, les rôles s'intervertissent ; c'est au tour de Julie à défendre la pièce contre ses détracteurs, à la défendre avec emportement, jusqu'à risquer la brouille avec certains de ses intimes ; car, avoue-t-elle avec ingénuité, « il me paraissait que c'était le comble de l'injustice et de l'insolence que d'oser vous juger. Je voudrais avoir le droit exclusif de penser mal de vous ! »

III

A prendre aussi chaudement l'intérêt de Guibert, à le soutenir envers et contre tous dans sa mésaventure, Julie avait quelque mérite et témoignait d'une belle obstination dans la fidélité, car elle passait, à cette heure même, par la plus humiliante épreuve qui puisse atteindre une femme dans sa situation : voir l'homme qu'elle aime, chercher, en pleine liaison, à se créer un foyer régulier et passer de ses bras dans ceux d'une épouse légitime. Ce projet de mariage n'était pas, à vrai dire, une nouveauté pour Mlle de Lespinasse : déjà, l'année d'avant, au mois de septembre 1774, l'idée s'était produite avec une certaine persistance. C'était au début du séjour de Guibert dans la demeure de ses parens ; dans une lettre à Julie, il interrompait soudainement les protestations les plus tendres pour tracer un triste tableau de la situation des siens : « Mille

peines (1) de détails m'assiègent ; le plaisir de me retrouver dans ma famille a été bien empoisonné. » Et il s'étend longuement sur les soucis dont il est accablé : les édits de l'abbé Terray qui menacent de ruiner son père, ses deux sœurs à marier avec de maigres dots, sa mère malade et inquiète de l'avenir, quelques dettes personnelles « que la vie de Paris augmente insensiblement tous les jours. » Il termine cette navrante peinture par ce trait, jeté en passant, comme d'une main négligente : « Dans la perplexité où je suis, avec l'avenir que j'entrevois, me marier est peut-être le seul moyen d'échapper à mes dettes, d'affermir la fortune de ma famille, de pouvoir lui devenir secourable. On a proposé à mon père des partis assez considérables en province ; je les ai refusés, j'aimerais mieux me tuer que d'habiter la province. » Point de réponse à cette invite ; mais, six semaines plus tard, il revient à la charge avec une plus grande précision : « Mon père (2) ne viendra à Paris que dans le mois de janvier. Il a un projet de mariage pour moi, qui m'établirait dans ce pays-là. Je vous dirai cela ; je vous dirai toute ma situation ; vous me conseillerez, vous me servirez. » Et brusquement il passe à une proposition bizarre : cette héritière qu'il lui faudrait pour refaire sa fortune, pourquoi Julie elle-même ne la lui choisirait-elle pas ? « Si je suis forcé de prendre le parti de me marier, je voudrais que ce fût *par vous.* »

Sans doute Julie va-t-elle se révolter devant cette étrange ouverture, et l'on attend une scène plus violente encore que celles dont nous avons entendu les éclats. Goûtons cependant la saveur de ces lignes imprévues : « Vous ne devinerez (3) jamais ce qui m'occupe, ce que je désire : c'est de marier *un de mes amis.* Je voudrais qu'une idée qui m'est venue pût réussir... C'est une jeune personne de seize ans, qui n'a qu'une mère et point de père... On lui donnera en la mariant 13 000 livres de rente ; sa mère la logera, la gardera bien longtemps, parce que son fils est un enfant. Cette fille ne peut pas avoir moins de 600 000 francs, et elle pourrait être beaucoup plus riche. Cela vous conviendrait-il, mon ami ? Dites, et nous agirons. » Si cette affaire échouait, elle connaît une autre famille où l'on serait « heureux d'avoir Guibert pour gendre ; » il est vrai que la fille

(1) Lettre du 9 septembre 1774. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.
(2) Octobre 1774. *Ibidem.*
(3) Lettre du 9 octobre 1774. — Édition Asse.

n'a encore que onze ans, mais « elle est unique et elle sera bien riche. » Après cela, Julie n'est-elle pas fondée à écrire : « Convenez que les Quiétistes et le sensible Fénelon ne pouvaient pas aimer Dieu avec plus d'abnégation ! »

Veut-on connaître le fin mot de cette surprenante complaisance? C'est que cet échange de propos a lieu pendant la brouille dont j'ai parlé plus haut, au temps où Mlle de Lespinasse se croit trahie et délaissée pour Mme de Montsauge. S'il faut céder la première place dans les affections de Guibert, mieux vaut, pense-t-elle, pour l'occuper une femme légitime qu'une maîtresse, une inconnue que l'ancienne rivale abhorrée. Mais ce calcul ne survit pas aux craintes qui l'ont fait naître; dès qu'elle reprend un faible espoir de reconquérir l'infidèle, elle change aussitôt de langage et elle use toute son éloquence à détourner des voies matrimoniales celui qu'elle y encourageait naguère : « Mon ami (1), j'en suis plus sûre que jamais : tout homme qui a du talent, du génie, et qui est appelé à la gloire ne doit pas se marier. Le mariage est un éteignoir de tout ce qui est grand et qui peut avoir de l'éclat. Si on est assez honnête et assez sensible pour être un bon mari, on n'est plus que cela. Et sans doute ce serait bien assez, si le bonheur est là; mais il y a tel homme que la nature a destiné à être grand, et non pas à être heureux. » Or Guibert n'appartient-il pas sans conteste à cette race supérieure? « Diderot a dit que la nature, en formant un homme de génie, lui secoue le flambeau sur la tête en lui disant : *Sois grand homme, et sois malheureux.* Voilà, je crois, ce qu'elle a prononcé le jour où vous êtes né! »

Six mois coulent après cette première alerte, six mois pendant lesquels il n'est plus question de mariage; Julie, rassurée sur ce point, croit l'affaire enterrée, quand, certain soir de mars, au cours d'une causerie tête à tête, une phrase échappée à Guibert déchaîne une agitation violente. Elle se contient pourtant, mais, dès qu'il l'a quittée, elle se jette sur sa plume, elle lui écrit sur l'heure ce qu'elle n'a pas osé lui dire : « Onze heures du soir, Mardi. Vous souvenez-vous de ces mots : *Oh! ce n'est pas Mme de Montsauge que vous avez à craindre, mais...* Et le ton avec lequel ils furent prononcés! Et le silence qui suivit! Et la réticence! Et la résistance! Mon Dieu, en faut-il tant

(1) Lettre du 23 octobre. *Ibidem.*

pour porter le trouble et la douleur dans mon âme agitée? Joignez à cela le désir que vous aviez de me quitter; et *pour qui* étiez-vous si pressé? Pouvais-je me calmer? Je vous aimais, je souffrais, je m'accusais. » Vainement, le jour suivant, attend-elle une réponse; Guibert se tait et fait le mort; il n'explique pas les paroles ambiguës, il oppose le silence à ces interrogations angoissées. Ce mutisme avive les soupçons; elle pressent avec certitude qu'il se trame quelque chose, qu'un malheur encore inconnu va fondre sur sa tête; c'est avec des sanglots qu'elle implore l'aveu redouté : « Mon ami (1), soyez de bonne foi, je vous en conjure. Que faut-il faire pour mériter la vérité? Dites, rien ne me sera impossible; écoutez le cri de votre âme, et vous cesserez de déchirer la mienne... Estimez-moi assez pour ne pas me tromper. Je fais serment, par ce qui m'est le plus cher, par vous, de ne jamais vous faire repentir de m'avoir dit vrai. Je vous aimerai du trouble, de la honte que vous m'aurez épargnés; jamais vous n'entendrez un reproche... Mon ami, songez-y bien, vous seriez bien maladroit et bien malhonnête, si vous manquiez cette occasion-ci de vous abandonner au penchant de votre âme; songez que, de ce moment, il ne vous est plus permis de me laisser dans l'erreur. Je vous ôte tout prétexte de me tromper, et, si vous m'abusiez, vous seriez trop coupable ! »

Adjuré, pressé de la sorte, Guibert parla enfin; il lui dit le secret dont elle devait mourir. Son mariage était résolu, l'époque presque fixée. Il épousait Mlle de Courcelles (2), une fille de dix-sept ans, jolie, intelligente, riche et de bonne naissance. Arrière-petite-fille de Dancourt, le célèbre auteur dramatique, elle avait des goûts littéraires et professait par suite une fanatique admiration pour le comte de Guibert. Ce projet de mariage était d'ailleurs presque vieux d'une année; l'absence mystérieuse de Guibert, au mois de juillet précédent, n'avait d'autre motif qu'une première entrevue; et si la réalisation avait alors dû être retardée, l'affaire n'était pas moins décidée en principe, et les

(1) Mars 1775. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

(2) Alexandrine-Louise Boutinon des Hayes de Courcelles, née en 1758, morte en 1826, fille unique de Marc-Antoine Boutinon des Hayes de Courcelles, commissaire-général des Suisses et Grisons, et de Louise-Charlotte-Françoise Valmalette le Morsan. Marc-Antoine de Courcelles avait une sœur, Thérèse Boutinon des Hayes, mariée à Alexandre Le Riche de la Popelinière. C'est la célèbre Mme de la Popelinière, qui fut par conséquent la tante de la comtesse de Guibert.

rapports étaient restés suivis entre Guibert et les Courcelles. Un billet par lui adressé à sa future belle-mère, à la fin de l'automne de 1774, témoigne, dès ce temps, de son intimité dans la maison et de sa galante impatience : « Je suis engagé (1), et j'en ai bien du regret. Je vais voir ces tableaux de Julien (2), avec Mlle de Lespinasse, M. d'Alembert, et je ne sais qui encore. Disposez de moi vendredi et samedi. Mon Dieu, que notre soirée d'hier a été charmante! Que je serai heureux quand ma vie sera composée de soirées pareilles! »

Les détails que l'on vient de lire, Julie les ignora longtemps. Guibert lui représenta son mariage comme un simple acte de raison, une union de convenance, presque imposée par sa famille et récemment conclue. Le coup n'en fut pas moins terrible; il semble qu'elle en fut d'abord comme écrasée. Le premier mot qui sortit de ses lèvres fut pour dire à Guibert : « Nous ne pouvons plus nous aimer; » le second : « Je ne peux plus vivre. » — « Tout ce que je souffre, tout ce que je sens est inexprimable, écrit-elle le lendemain (3); il me paraît impossible de n'y pas succomber. Je sens l'épuisement de ma machine, et il me semble que je n'ai qu'à me laisser aller pour mourir. » Les jours suivans ne sont qu'un long et pénible débat entre son orgueil offensé, qui lui commande de rompre, sa passion, qui le lui défend, les instances de Guibert, qui la supplie de rester son amie, et les scrupules de sa conscience au sujet de son aptitude à se contenter de ce rôle : « Comment voulez-vous (4) que je vous dise si je vous aimerai dans trois mois? Vous voudriez que, lorsque je vous vois, lorsque votre présence charme mes sens et mon âme, je puisse vous rendre compte de l'effet que je recevrai de votre mariage. Mon ami, je n'en sais rien, mais rien du tout... C'est l'habitude de ma vie, de mon caractère, de ma manière d'être et de sentir, en un mot, c'est toute mon existence qui me rend la feinte et la contrainte impossibles. » — « Je sens bien, reprend-elle encore, que si vous aviez à créer en moi une disposition, vous me formeriez un caractère plus analogue au parti que vous allez prendre. Ce n'est pas de la roideur et de la force qu'on veut trouver dans les

(1) Novembre ou décembre 1774. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.
(2) Simon Julien, dit Julien de Parme, peintre alors estimé (1736-1800).
(3) Billet écrit à Guibert le lendemain de l'aveu. — Édition Asse.
(4) Lettre de mars 1775. *Ibidem.*

victimes, c'est de la faiblesse et de la soumission. Oh! mon ami, je me sens capable de tout, excepté de plier. J'aurais la force du martyre, j'aurais la force, le dirai-je, oui, *la force du crime*, pour contenter ma passion ou celle de qui m'aimerait; mais je ne trouve rien en moi qui me réponde de pouvoir jamais faire le sacrifice de ma passion (1). »

Si pitoyable est sa détresse, si aiguë sa souffrance, qu'elle en arrive presque à souhaiter l'approche de l'échéance fatale; dans le fait accompli, peut-être trouvera-t-elle un peu de calme et de repos : « J'attends, je désire votre mariage (2). Je suis comme les malades condamnés à une opération; ils voient leur guérison, et ils oublient le moyen violent qui doit la leur procurer. Mon ami, délivrez-moi du malheur de vous aimer. » Toutefois lorsque, le 1er mai, se signe le contrat, ce premier pas dans la voie de l'irréparable amène une crise de désespoir : « Le voilà donc signé (3), cet arrêt! Dieu veuille qu'il ait prononcé aussi sûrement pour votre bonheur qu'il a prononcé sur ma vie! Mon ami, je ne puis plus soutenir ma pensée. Vous m'accablez; il faut vous fuir, pour retrouver la force que vous m'avez ôtée... Ne faites plus rien pour moi. Votre honnêteté, vos bons procédés ne font qu'irriter ma douleur. »

Mille sentimens, mille désirs opposés, se heurtent dans son âme; elle n'est plus que contradictions. Un certain jour de mai, une folle envie la prend de connaître, de voir celle qui, sans s'en douter, est l'occasion, la cause et l'instrument de son malheur. Elle a su de Guibert qu'il attend chez lui, ce soir même, à sept heures, Mme de Courcelles et sa fille (4); elle y arrive quelques instans plus tôt, s'installe pour les attendre, au grand effroi du maître du logis : « C'est donc pour me mettre au supplice, est-il sur le point de lui dire, pour épier mes mouvemens, pour avoir ensuite de quoi vous abreuver de fiel et m'accabler de reproches! » Rien de tel; la double visite se passe le mieux du monde. Julie se montre affable, gracieuse, « caressante » même avec la jeune fiancée; « le langage du Ciel est sur ses lèvres; » Mlle de Courcelles est « enchantée » de cet accueil; et

(1) Archives du comte de Villeneuve-Guibert.
(2) Lettre de mars 1775. — Édition Asse.
(3) Lettre du 1er mai 1775. — Édition Asse.
(4) Tout ce qui suit est extrait d'une lettre de Guibert de mai 1775. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

Guibert, confondu, touché, reconnaissant, est tenté, comme il dit, de « tomber aux pieds » de Julie et de « lui demander pardon de ses efforts. » Un billet qu'il reçoit quelques instans après ne fait que redoubler sa surprise et sa joie : « J'ai trouvé cette jeune personne charmante, et bien digne de l'intérêt qu'elle vous inspire ; la manière, la figure et le ton de sa mère sont également aimables et intéressans. Oui, vous serez heureux. »

Le lendemain, soudaine volte-face, complet changement à vue. La grâce et la beauté de celle que Guibert a choisie exaspèrent jusqu'à l'injustice le cœur aigri de la femme délaissée, et elle accable l'inconstant sous une avalanche de reproches, contre lesquels il se débat avec une indignation légitime : « Vous me faites de moi, de ma conduite, un tableau qui fait horreur! s'écrie-t-il (1). Vous me mettez à côté de Lovelace et de tous les scélérats! Vous me prêtez gratuitement le projet de vous tourmenter, de dévouer vos jours au malheur, de vouloir vous faire vivre d'une passion qui satisfait ma vanité. Vous dites que j'ai tourné et retourné le poignard dans vos blessures... Ainsi donc, je jouis de vos larmes, de vos convulsions, de vos projets de mourir, et de ce sentiment infortuné qui vous garrotte à la vie. Je m'en repais, et vous me faites l'âme d'un bourreau! » Contre ces imputations outrageantes, il se défend pourtant avec quelque douceur : « Je me regarde, je descends dans mon cœur, et mon cœur me rassure. Non, je ne suis pas aussi coupable envers vous que vous le supposez... Je vous aime à présent, je vous ai aimée, j'ai été entraîné. J'ai tâché de vous consoler; j'aurais donné et je donnerais encore de mon sang pour vous; voilà mes crimes. Relisez mes lettres, jugez-moi, replacez-vous dans toutes les circonstances où étaient votre cœur et le mien, et voyez si je suis un méchant. »

Ces protestations sont sincères. C'est que, dans la réalité, il n'a jamais compris et il ne comprendra jamais les contrastes, les soubresauts, les mouvemens opposés de ce cœur tumultueux, de cette nature nerveuse, délicate et ardente, exaltée jusqu'à la folie, sensible jusqu'à la torture, si différente de celles qu'il a jusqu'alors rencontrées. La sécheresse, l'égoïsme, la « barbarie, » dont Julie l'accusera jusqu'au seuil de la tombe ne sont que la suite et l'effet d'un perpétuel malentendu. Guibert est de bonne

(1) Lettre de mai 1775. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

foi quand, quelques mois plus tard, il confesse à Julie le trouble où elle jette sa pensée : « Votre âme est tantôt si active et si brûlante, tantôt si froide et si flétrie, toujours si douloureuse et si difficile à manier, qu'on ne sait plus comment traiter avec elle (1). »

Plus les semaines s'écoulent, plus l'époque du mariage est proche, plus la tête de Julie se monte et plus la fièvre la dévore. Elle réclame constamment Guibert, et elle ne peut supporter sa présence. Chaque parole d'affection est accueillie comme une insulte : « Je veux que vous sachiez qu'il n'est pas en mon pouvoir de souffrir la protection et la compassion. Mon âme n'a pas été façonnée à tant de bassesse ; votre pitié mettrait le comble à mon malheur ; épargnez-m'en l'expression. Persuadez-vous que vous ne me devez rien, et que je n'existe plus pour vous. » Il est décidé que la noce s'effectuera, le 1er juin, au château de Courcelles, situé non loin de Gien, aux confins du Berry ; Guibert, dix jours avant cette date, y doit aller rejoindre sa fiancée La veille de son départ, il reçoit un dernier billet, décousu, presque incohérent, dont chaque mot semble un cri d'angoisse : « Adieu, ne me voyez point (2). J'ai l'âme bouleversée, et vous ne me calmez jamais. Vous ne connaissez ni le tendre intérêt qui console et qui soutient, ni cette bonté et cette vérité qui inspirent de la confiance et qui rendent au repos une âme blessée et affligée profondément. Ah ! que vous me faites mal ! Que j'ai besoin de ne plus vous voir ! Si vous êtes honnête, partez demain après dîner. Je vous verrai le matin, c'est bien assez. »

A l'instant du cruel adieu, Guibert fit présent à Julie d'une petite bague commandée à son intention, un simple cercle de cheveux, retenus par quelques fils d'or, emblème de l'attachement fidèle qu'il lui gardait dans le fond de son cœur. Elle s'en montra touchée ; l'humble joyau fut, à ses yeux, plus beau et plus précieux, dit-elle, que « le Sancy » et que tous les diamans du Roi. Guibert à peine parti, elle passa la bague à son doigt : « Deux heures après, elle était rompue ! » écrit-elle (3). Ce minime accident la glaça d'une superstitieuse épouvante ; elle y crut voir un signe mystérieux, le symbole de sa destinée.

(1) Lettre de septembre 1775. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.
(2) Lettre du 21 mai 1775. — Édition Asse.
(3) Lettre du 10 juillet 1775. *Ibidem.*

IV

« Jour de mon mariage, commencement d'une vie nouvelle. Frémissement involontaire pendant la cérémonie; c'était ma liberté, ma vie entière que j'engageais. Jamais tant de sentimens et de réflexions n'ont fatigué mon âme. Oh! quel abîme, quel labyrinthe que le cœur de l'homme! Je me perds dans tous les mouvemens du mien. Mais tout me promet le bonheur : j'épouse ma femme jeune, jolie, douce, sensible, qui m'aime, que je sens faite pour être aimée, que j'aime déjà (1). » C'est en ces termes que Guibert, le soir de son mariage, épanche dans son journal intime les impressions, mêlées de trouble et d'espérance, dont il sent son âme agitée. Une semaine plus tard, l'accent est déjà plus joyeux : « Jours passés comme un songe! C'en est un, en effet, pour moi que cet état nouveau. Amour, amitié, candeur, amabilité de ma femme! Son âme se développe chaque jour; je l'aime, je l'aimerai; je crois fermement que je serai heureux (2). » Dès lors, sa tendresse conjugale croît, pour ainsi dire, d'heure en heure. Au cours de la première absence que lui impose son métier militaire, ses lettres à sa femme sont celles d'un amoureux plus peut-être que d'un mari : « Être neuf jours sans avoir de tes nouvelles, c'est comme si j'étais à cinquante lieues de toi. Ce sont les silences qui séparent, plus encore que les distances... Ah! répète-moi sans cesse que tu m'aimes! Je chéris ces répétitions; ce désordre est l'éloquence du cœur. » Un peu plus tard : « Ce vilain Lépine ne m'a pas encore envoyé ma montre, mais j'ai ton portrait. Je puis bien dire comme la duchesse du Maine : l'une marque les heures, l'autre les fait oublier (3).

La comtesse de Guibert était digne en tous points de cette affection passionnée. A la jeunesse, à l'attrait d'un gracieux visage, — dont un portrait de Greuze a perpétué la délicate beauté, — elle joignait une douceur, une patience, une raison précoces, qui devaient l'aider rapidement à exercer sur son fougueux époux une action, presque imperceptible au début, mais aussi forte que durable. Ce n'est pas elle qui l'irritera par des jalou-

(1) *Journal* de Guibert pendant son voyage en France. — Écrit le 1er juin 1775
(2) *Ibidem*, 8 juin.
(3) Lettres de juin et juillet 1775. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

sies maladroites. Jamais, dans sa correspondance avec sa mère ou son mari, elle ne prononce le nom de Mlle de Lespinasse, sauf pour lui faire porter un jour, de la part de Guibert, une lettre et une loge de théâtre. Elle se montre remplie d'égards pour Mme de Montsauge, bien qu'elle devine chez cette dernière une sourde antipathie. Le désir de Guibert était que les deux femmes eussent un commerce familier : « Je voudrais que ce que j'aime tienne à mes amis, écrit-il à Mme de Guibert; c'est un enchaînement dont je pense que je suis le premier anneau. — Je lui pardonnerais de me haïr, si elle était moins aimée de toi, » lui répond-elle doucement (1); après quoi, sans plus insister, elle rend visite à Mme de Montsauge, l'invite fréquemment à souper, consent même à faire un séjour dans son château de la Bretèche.

Vertu plus appréciable encore, la comtesse de Guibert ressent pour l'homme dont elle porte le nom une admiration sans mélange, absolument sincère, et qui ne faiblira jamais. Comment Guibert pourrait-il résister à l'atmosphère d'encens qu'il respire constamment au foyer conjugal, lui pour qui l'applaudissement est une nécessité, presque un besoin physique? C'est ce qui n'échappe point à la pénétration jalouse de Mlle de Lespinasse, quand elle lui parle, avec une amère ironie, de « cette famille toujours à ses genoux, » de ces louanges qui, « matin et soir, caressent son amour-propre. » — « Voilà comme elle vous a attiré, s'écrie-t-elle (2), comme vous vous êtes soumis, et comme vous serez subjugué tout le reste de votre vie ! » Sur ce dernier point, elle voit juste. Par sa foi absolue dans le génie de son époux, au moins autant que par ses exquises qualités, la jeune femme conquiert peu à peu et fixe définitivement ce cœur divers, ce cœur volage; et c'est avec une entière conviction que Guibert proclamera bientôt sa soumission complète et sans réserve à ce joug aimable et léger : « Charmante et douce créature, le Ciel t'a formée selon le vœu de mon cœur. Il t'a donné pour premier charme la bonté, et ensuite la grâce, plus belle que la beauté, la modestie, la simplicité, la raison; et tous ces attraits croissent à l'ombre de la vie que tu mènes... Oui, dans quelques années, tu ne seras plus une femme ordinaire, tu seras l'objet exclusif de mon culte; tous mes autres sentimens seront

(1) Lettres de juin et juillet 1775. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.
(2) Lettre du 8 novembre 1775. *Ibidem.*

réunis sur ta tête; et mes ennemis pâliront d'envie, en me voyant un bonheur qu'ils ne pourront ni m'ôter ni affaiblir (1) ! »

Tandis que s'ébauchait cette édifiante idylle, Julie de Lespinasse, demeurée à Paris dans sa pauvre maison, évoquait en esprit ces scènes déchirantes pour son cœur et se mourait de honte, de désespoir et de remords. Huit jours durant, suivant son expression, elle fut « sans mots ni larmes, » gardant un silence effrayant, que coupaient seuls des accès convulsifs. Plus que jamais, dans cette détresse, son âme se tourne vers Mora; presque chaque jour elle lui écrit, pour lui raconter sa misère, implorer son pardon, le conjurer de cesser sa vengeance. Ces lettres à un mort sont, pour l'instant, sa seule correspondance. Dix jours après le départ de Guibert, elle a reçu de ce dernier un billet laconique, d'un ton froid et gêné, s'excusant de son abandon, lui conseillant l'oubli. Dans l'état où elle est, ces lignes la mettent hors d'elle-même ; de chaque parole, comme elle l'avoue, elle fait « du fiel et du poison. » Une phrase inoffensive: « Vivez, je ne suis pas digne du mal que je vous fais, » la révolte à tel point qu'elle en est « suffoquée; » elle y veut découvrir je ne sais quel secret outrage, et, dans ses longues nuits d'insomnie, si elle s'assoupit un moment, elle « se réveille avec effroi, dit-elle, au son de ces horribles mots. » Aussi refuse-t-elle de répondre, et pendant six semaines, elle n'ouvrira même pas les lettres de l'absent. Sans cesse, dans son cerveau fiévreux, revient la même pensée, dont elle fouette sa colère : Guibert ne l'a jamais aimée, elle n'a jamais été que son jouet et sa dupe, ce qu'elle formule un peu plus tard en ces termes sanglans : « Je vous vois aujourd'hui (2) tel que vous êtes. Je vois que vous avez fait une action vile; je vois que vous n'avez pas craint de me réduire au désespoir, pour me faire servir de remplissage dans un temps que vous vouliez employer à rompre une liaison que vous ne pouviez conserver en vous mariant; et, pour mettre quelque honnêteté dans vos procédés avec Mme de Montsauge, il vous a peu importé de m'avilir et de me faire perdre le seul bien qui me restait, l'estime de moi-même. »

C'est miracle, à vrai dire, que son corps frêle, déjà presque épuisé, résiste à ces secousses et au régime qu'elle lui impose.

(1) *Journal* de Guibert. *Passim.*
(2) Lettre du 1er juillet 1775. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

Elle ne mange presque plus; pour éteindre sa fièvre, elle passe quotidiennement plusieurs heures dans le bain; elle calme ses nerfs affolés avec d'énormes doses d'opium. Sur quoi, en vue de s'étourdir, elle reprend fougueusement l'existence mondaine d'autrefois, soupe en ville, rouvre son salon, court les spectacles avec rage. Quand ces moyens ne suffisent plus et qu'elle sent l'impérieux besoin de soulager son âme, elle prend sa plume et accable Guibert. Car elle s'est enfin décidée à renouer la correspondance : un jour, elle a, — machinalement, dit-elle, — ouvert un paquet de la poste; c'était une brochure de Guibert, l'*Éloge de Catinat*, accompagnée d'une lettre de l'auteur. Elle lit, et se détermine à répondre, mais de quel ton et avec quel accent! Les mots de « haine » et de « vengeance » reviennent presque à chaque page, parmi de cruelles invectives; à moins qu'elle ne joue la froideur, le détachement hautain : « Souffrez-moi le mouvement d'orgueil et de vengeance qui me fait trouver du plaisir à prononcer que je vous pardonne et qu'il n'est plus en votre pouvoir de me faire connaître la crainte. » Ou encore elle étale un écrasant dédain : « Votre mariage, en me faisant connaître votre âme tout entière, a repoussé et fermé la mienne à jamais. Il a été un temps où j'aurais mieux aimé que vous fussiez malheureux que méprisable; ce temps n'est plus (1). »

Cette virulence, ces outrages, ces excès, malgré leur injustice, appellent pourtant le blâme bien moins que la pitié, tant on y sent d'atroce souffrance, et tant ce fracas de colère ressemble à un râle d'agonie. Au reste, peu s'en faut qu'il n'en soit réellement ainsi : le 15 juillet, elle est prise d'une crise si terrible, de spasmes si affreux, de si effrayantes convulsions, qu'on croit sa dernière heure venue. Ses mains, ses bras étaient « tordus et retirés; » des mots entrecoupés s'échappaient de ses lèvres : « Je mourrai... Allez-vous-en! » D'Alembert, au pied de son lit, pleurait à fendre l'âme : « Que je suis malheureux de ce que M. de Guibert n'est pas ici! répétait-il avec égarement. C'est le seul qui pourrait adoucir vos maux! » Ces paroles, assure-t-elle, lui rendirent la raison : « J'ai senti (2) qu'il fallait me calmer pour rendre le repos et la vie à cet excellent homme. Je me suis fait effort, je lui ai dit qu'il s'était joint une attaque de nerfs à mes douleurs habituelles. » Un violent accès de

(1) Lettre du 15 juillet 1775. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.
(2) *Ibidem.*

larmes survint quelques minutes après, provoquant une détente; un hasard heureux fit le reste, l'arrivée du facteur portant dans sa sacoche deux lettres de Guibert : « Mes mains tremblaient, dit-elle, au point de ne pouvoir les saisir ni les ouvrir. Oh ! pour mon bonheur, le premier mot que j'ai pu lire était : *Mon amie*. Mon âme, mes lèvres, ma vie sont allées s'attacher au papier; je ne pouvais plus lire, je ne distinguais rien que des mots détachés, je lisais : *Vous me rendez la vie, je respire*. Mon ami, c'est vous qui me la donniez. Jamais, non jamais, je n'avais éprouvé un sentiment aussi tendre et aussi passionné ! »

Comme le font présager ces lignes, cette crise aiguë amène un apaisement moral. Elle « ne veut plus, » elle « ne peut plus haïr. » Elle se résigne peu à peu à l'idée, longtemps rejetée, que, sans régner seule sur un cœur, on y peut conserver une place. Le partage, à coup sûr, lui inspire un juste dégoût; mais, à défaut d'amour complet, elle entrevoit dorénavant la possibilité d'une chaste et innocente tendresse, et cet espoir la rattache à la vie : « Oui, nous serons vertueux, dit-elle avec courage (1), je vous le jure, je vous en réponds. Votre bonheur, votre devoir me seront sacrés; je me ferais horreur, si je trouvais en moi un mouvement qui pût les troubler. Oh ! mon Dieu, si j'avais pu conserver une seule pensée qui pût blesser la vertu, vous me feriez frémir !... Non, mon ami, vous n'aurez rien à me reprocher... Vous connaissez la passion, vous savez la force qu'elle peut donner à l'âme qu'elle possède. Eh bien ! je vous promets de joindre à cette force toute celle que peuvent donner l'amour de la vertu et le mépris de la mort, pour ne jamais porter atteinte à votre repos et à vos devoirs. Je me suis bien consultée; si vous m'aimez, j'aurai la force du martyre. »

Un nouveau pacte est conclu sur ces bases, et Guibert, il en faut convenir, sa conscience ainsi en repos, fait paraître une plus tendre et plus attentive affection. Les rôles semblent changés; c'est lui maintenant qui fait appel aux souvenirs du passé, qui implore des lettres fréquentes, ou qui réclame l'indulgence de Julie, avec une humilité toute nouvelle : « J'ai des chagrins, des remords ; tout ce que j'ai aimé, tout ce que j'aime, tout ce qui m'a aimé est malheureux. C'est vraisemblablement ma destinée de répandre le malheur autour de moi... Dites-moi un mot, et

(1) Lettre du 15 juillet 1775. — Édition Asse.

que ce soit encore celui de *mon ami!* » Après un court silence de Mlle de Lespinasse : « Je vous écris sans avoir l'espérance que vous me répondiez, mais je ne me lasserai pas, je vous poursuivrai de mon sentiment, dussiez-vous me mander qu'il vous est un supplice. » Sur une phrase où elle a laissé percer quelque amertume : « Ces mots m'effraient : *Je ne vous aime pas partout où vous êtes.* Ah ! moi, mon amie, je vous aime partout où je suis, et je ne changerai jamais (1). » Ces protestations, à vrai dire, sont parfois accueillies par un sourire de doute et d'incrédulité : « Est-il bien vrai ? Avez-vous besoin d'être aimé de moi ? Cela ne prouve pas que vous soyez sensible ; cela prouve seulement que vous êtes insatiable (2). » Néanmoins, pour le cœur malade de Mlle de Lespinasse, de telles paroles sont un baume bienfaisant, et sa plume retrouve par instans les douces expressions d'autrefois : « Ce qui est la première vérité, c'est que je vous aime avec autant d'âme que si vous aviez fait à mon repos et à mon plaisir le sacrifice de votre bonheur (3). »

C'est aussi dans ce temps que, par hasard, elle rencontre un jour à Paris Mme de Guibert et sa mère : « J'ai été au-devant d'elles, dit-elle d'un ton de fierté, je leur ai parlé de leurs santés, de leurs talens, enfin j'ose vous répondre que vous entendrez dire que je suis *bien aimable*, et vous n'en croirez rien. » C'est à peine si cette mansuétude est acidulée d'ironie : « Je deviens parfaite à me faire peur. Je crois que je suis comme le cygne ; son chant de mort est le plus parfait. Enfin, c'est quelque chose. Vous direz : elle est morte mal à propos, c'est bien dommage ! » Quand la saison d'automne a définitivement ramené Guibert vers les bords de la Seine, elle le reçoit chez elle sur le même pied que trois années plus tôt, au début de leur connaissance, fréquemment, publiquement, dans une honnête intimité, qui ne comporte aucun remords.

Si cette situation nouvelle et délicate se maintient jusqu'au bout sans accroc et sans défaillance, c'est à Julie qu'en revient le mérite. Une scène que rapporte Guibert en est le témoignage. Certain soir de novembre, il la trouve seule chez elle ; il vient,

(1) Lettres de Guibert de septembre et d'octobre 1775. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

(2) Lettre de Mlle de Lespinasse du 26 octobre 1775. — Édition Asse.

(3) Lettre du 18 octobre. *Ibidem.*

sur sa prière, lui rapporter un paquet de ses lettres, des lettres de l'époque récente où la passion déçue parlait le langage de la haine; avant que de s'en séparer, il réclame la faveur de les relire avec elle; laissons ici la parole à Guibert : « Jamais, écrit-il (1), l'amour ne m'a enivré à ce point ! Vos lettres, ces mêmes lettres qui devaient me refroidir, le souvenir du passé qui s'est tout à coup présenté devant moi, ma main qui s'est portée sur la vôtre, enfin que pourrai-je vous dire? Je n'ai plus été maître de moi... » Entre l'homme affolé et la femme éperdue, une querelle, une lutte pour mieux dire, s'est alors engagée, courte, mais violente : « Tout le feu, tout le désordre de la passion était dans mon cœur, et vous, vous me repoussiez par des témoignages de haine et de mépris ! » Pas plus que la brutalité, ni les instances, ni les supplications ne peuvent venir à bout de la résistance de Julie. Confus, humilié, vaincu, Guibert s'enfuit enfin, rentre dans son logis, d'où la nuit même, en termes repentans, il demande grâce pour une heure de folie : « Mon amie (2), par quelles expressions, par quelle conduite, pourrai-je me faire pardonner les mouvemens qui m'ont entraîné? Vous m'accusez, vous me condamnez, vous me haïssez, vous me croyez sans morale et sans vertu !... Je meurs de repentir et de regret; je ne puis point trouver le sommeil; je suis au désespoir de vous avoir déplu, je ne puis dire *offensée;* on n'offense que quand on méprise ou qu'on forme de sang-froid le projet de séduire et d'allumer, et j'étais si loin de ce projet !... Je retarderai mon voyage, j'irai demain me jeter à vos pieds et vous demander ma grâce. Jamais je ne l'ai plus méritée, jamais vous ne m'avez été aussi chère. »

Qui s'attendrait, pour une pareille offense, à une tenace rancune, à une implacable rigueur, démontrerait par là qu'il connaît peu le cœur des femmes. Sans mollir dans sa volonté, sans revenir sur une décision sans appel, Julie, lorsque sa colère est éteinte, ne voit bientôt qu'une chose dans la scène qui l'a bouleversée : la preuve qu'elle est encore aimée. Le billet qui répond à la lettre qu'on vient de lire respire, en même temps qu'un grand trouble, une infinie tendresse : « Je ne sais plus vous écrire (3), je crains de vous parler. Mon âme est à la torture; je confonds tout, je ne sais plus si c'est le crime ou la vertu qui

(1) Lettre de novembre 1775. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.
(2) *Ibidem.*
(3) Novembre 1775. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

fait le malheur, je ne sais ce qu'il y a de plus douloureux, des remords ou des regrets... Je vis et, je vous le répète, ce qui me retient à la vie, c'est que je me sens aimée; ce mot est tombé de mon cœur hier au soir. Vous le voyez, vous m'enlevez à tout; au bout d'un quart d'heure de votre présence, je reste seule avec vous dans l'univers; vous anéantissez le passé et l'avenir; vous n'êtes plus coupable, je ne suis plus malheureuse ! »

V

Une âme moins passionnée que celle de Mlle de Lespinasse se serait sans doute, à la longue, accommodée de ce demi-bonheur; sur les ruines de l'amour se serait établie une douce et solide amitié. Il n'en peut être ainsi avec la créature ardente et impérieuse qui ne connaît en rien, comme elle l'avoue elle-même, « ni modération ni mesure. » Elle a vu clairement son devoir; inébranlablement elle y sacrifie son bonheur; le lien qu'elle a rompu, elle ne le renouera jamais, mais elle se meurt de cette rupture. La saison d'automne et d'hiver qui suit le mariage de Guibert n'est qu'un long appel vers cette mort, dont elle parle comme d'une amie : « Oh ! qu'elle vienne, s'écrie-t-elle (1), et je fais serment de ne pas lui donner de dégoût et de la recevoir au contraire comme ma libératrice ! » — « En m'interrogeant sur ce que je veux, sur ce qui reste pour moi dans la nature, reprend-elle (2), je ne trouve rien à me répondre, sinon ce que demanderait un voyageur bien las: *un gîte;* et je vois le mien à Saint-Sulpice. » Un jour qu'elle est plus faible encore que de coutume : « Laissez-moi arrêter, reposer ma pensée, sur ce moment tant désiré, si attendu, et dont je me sens approcher avec une sorte de transport (3). »

Ce ne sont point propos en l'air, attitude affectée; elle sent, elle sait qu'elle est atteinte dans les sources mêmes de la vie, que l'incurable mal qui la ronge nuit et jour a passé, comme elle dit, « de son âme à son corps; » et quand elle a recours aux soins de son médecin, il ne se trompe pas sur la cause de cette effrayante destruction : « Il me répète sans cesse que je suis

(1) Lettre du 15 octobre 1775 à Condorcet. — *Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry.

(2) Lettre du 18 octobre 1775 à Guibert. — Édition Asse.

(3) Lettre du 3 novembre 1775 à Guibert. — *Ibidem.*

consumée de chagrin, que mon pouls, que ma respiration annoncent une douleur active, et il s'en va toujours en disant: *Nous n'avons point de remèdes pour l'âme.* »

Il est rare, au surplus, dans cette dernière période, qu'elle fasse appel aux lumières de la Faculté. Elle a pris le parti de se soigner elle-même, et son unique souci est de se délivrer de la souffrance physique. « Des calmans, » c'est-à-dire des soporifiques, voilà presque son seul remède, dont elle use immodérément et qu'elle s'administre à sa guise, malgré les remontrances de ses meilleurs amis. C'est ce dont la reprend, avec esprit et sans succès, la comtesse de Boufflers: « C'est une chose bien singulière (1) de trouver une personne d'esprit qui redoute les médecins et non les drogues. Vous vous imaginez donc que c'est avec un couteau qu'ils tuent les gens? Croyez-moi, leurs pilules sont plus malsaines que leur présence; et quand on se livre une fois aux médicamens, le plus court est de les consulter; quelque ignorans qu'ils soient, ils en savent encore plus que nous là-dessus. » Nul raisonnement n'a prise sur son obstination, car cette conduite fait partie d'un plan préconçu, et cette phase ultime de sa vie n'est, à vrai dire, qu'un lent suicide, froidement prémédité, accompli sans faiblesse. Elle prend, dès cette époque, toutes ses dispositions dernières, réglant d'avance les détails de son enterrement, indiquant avec minutie ce qu'on doit faire après sa mort, comme de « lui faire ouvrir la tête par un chirurgien de la Charité, » funèbres vœux qu'elle confie à Guibert et qui le *glacent d'horreur:* « Il faut donc, s'écrie-t-il (2), que vous soyez sans aucune sorte de sentiment pour moi, pour porter ainsi le désespoir dans mon âme! Mais vous ne l'y portez pas, dites-vous; tous mes chagrins ne sont que fugitifs; mes larmes mêmes ne prouvent rien, j'en ai si souvent versé! Peu s'en faut que vous n'alliez à dire qu'elles sont fausses! »

Telle est effectivement l'idée qui la poursuit sans cesse, la seule crainte qui l'agite au seuil de la tombe entr'ouverte : Guibert l'oubliera vite et ne la pleurera pas longtemps. « Oh! mon ami (3), rien n'est profond, rien n'est de suite en vous. Il y a des jours où la nouvelle de ma mort vous ferait à peine sensation; et, voyez si je vous connais, peut-être y a-t-il tel moment

(1) Archives du château de Talcy.
(2) Février 1776. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.
(3) Lettre du 7 novembre 1775. *Ibidem.*

où vous en seriez accablé. » On voit combien, malgré son anéantissement physique, l'amour subsiste dans son cœur, vivace, indestructible, vainqueur de la souffrance : « Je ne suis plus à moi (1) lorsque je vous vois; votre présence charme tous mes maux; alternativement vous me donnez ou vous m'enlevez la fièvre; à peine sais-je si j'ai souffert. En vous voyant, je n'ai pas besoin que vous m'aimiez; le Ciel est dans mon âme, je ne juge plus la vôtre, j'oublie que vous êtes coupable, je vous aime! »

Il est étrange de constater que, dans son entourage, même le plus familier, nul ne soupçonne la réelle origine de cet état qui désole ses amis. Tous attribuent sa langueur, sa faiblesse, son pitoyable amaigrissement, au chagrin qu'elle éprouve d'avoir perdu Mora et la chapitrent à l'envi, avec une affectueuse logique, sur la stérilité des regrets éternels : « Vous vous êtes fait, lui écrit Suard (2), des idées exagérées de passion, qui raniment un sentiment prêt à s'affaiblir et rappellent à votre imagination tout ce qui peut le rendre plus amer et plus durable. Ah! mademoiselle, je n'aurais qu'un vœu à former : ne soyez pas plus grande que nature! Laissez-vous aller à ce qui vous attire, ne rappelez pas les souvenirs funestes qui s'enfuient, et consolez-vous de n'être pas inconsolable. » Condorcet, Mme de Boufflers et ses autres amis lui tiennent le même langage, qui la pénètre, à leur insu, d'une humiliation douloureuse. « Ils croient tous (3) que c'est la mort de M. de Mora qui me tue. Mon ami, s'ils savaient que c'est vous, que c'est votre mariage qui a frappé le coup mortel! Quelle horreur ils auraient pour moi! Que je leur paraîtrais méprisable! Ah! ils ne m'accuseraient ni plus haut ni plus fort que ma conscience. » Et, dans son aversion pour le mensonge, elle est quelquefois sur le point de leur tout révéler : « Je ne sais comment il ne m'est déjà pas échappé vingt fois les mots qui découvriraient le secret de ma vie et de mon cœur! » Elle se tait cependant; personne ne lit dans cette âme déchirée. Trente ans plus tard, quand la veuve de Guibert se décide à faire publier les premières lettres de Julie, Mme Suard ouvre le volume; à peine en a-t-elle lu dix pages, que le livre lui tombe des mains; elle court chez son mari : « Mon ami, lui crie-t-elle,

(1) Lettre du 7 novembre 1875. Archives du comte de Villeneuve-Guibert.
(2) Archives du château de Talcy.
(3) Lettre du 7 novembre 1775. — Édition Asse.

elle aimait M. de Guibert! — Oui, répond-il, je viens de l'apprendre. » Et tous deux demeurèrent confondus d'étonnement (1).

Mais celui dont l'aveuglement passe vraiment toutes les bornes, c'est l'ami qui vit sous son toit et qui suit, heure par heure, toutes les phases de son existence. La tendresse passionnée que d'Alembert professe pour Mlle de Lespinasse, la connaissance parfaite qu'il a de sa nature, ne lui laissent aucun doute sur la cause toute morale des maux dont elle est accablée; mais, n'ayant jamais cru qu'elle eût éprouvé pour Mora autre chose que de l'amitié, il ne peut, comme les autres, mettre sur le compte de ce deuil le dépérissement de Julie. D'autre part, il constate avec un amer désespoir le changement subit et complet qui, depuis quelques mois, s'est produit dans son attitude, dans sa manière d'être avec lui. Ce n'est plus comme naguère, lorsqu'elle tremblait pour les jours de Mora, la froideur, le silence distrait d'une personne absorbée par de tristes pensées, mais une sécheresse, une aigreur de langage et, chaque fois qu'il s'approche, un mouvement de recul qui semble de la répulsion; c'est ce dont elle s'accuse elle-même dans ce passage d'une de ses lettres à Guibert : « Si je ne vous paraissais pas trop ingrate, je vous dirais que je verrais partir avec une sorte de plaisir M. d'Alembert. Sa présence pèse sur mon âme; il me met mal avec moi-même; je me sens trop indigne de son amitié et de ses vertus. »

Faut-il décrire la peine que ressent d'Alembert d'une telle métamorphose? Jamais pourtant il ne se plaint, et ce n'est que par sa bonté, par sa douceur constante, par son infatigable dévouement, qu'il cherche à regagner le cœur qui lui échappe. C'est à cette date qu'en apportant son portrait à Julie, il inscrit au-dessous ces vers mélancoliques :

De ma tendre amitié ce portrait est le gage;
Qu'il soit dans tous vos maux votre plus ferme appui,
Et dites quelquefois, en voyant cette image :
De tous ceux que j'aimai, qui m'aima comme lui ?

C'est en vain cependant qu'il se creuse la cervelle; jamais, dans ses nuits sans sommeil, il ne devine la triste vérité. « Par quel motif, *que je ne puis comprendre ni soupçonner*, gémit-il au lendemain de la mort de Julie (2), ce sentiment si doux pour moi s'est-il changé tout à coup en éloignement et en aversion?

(1) *Mémoires* de Mme Suard. *Passim.*
(2) *Aux mânes de Mlle de Lespinasse.* Écrit le 22 juillet 1776.

Qu'avais-je fait pour vous déplaire?... Aviez-vous avec moi quelque tort que j'ignorais, et que j'aurais eu tant de douceur à vous pardonner, si je l'avais su? Vous avez dit à l'un de mes amis, qui vous reprochait la manière dont vous me traitiez, que la cause de votre chagrin était de ne pouvoir m'ouvrir votre âme et me faire voir les plaies qui la déchiraient. J'ai été vingt fois au moment de me jeter dans vos bras et de vous demander quel était mon crime; mais j'ai craint que vos bras ne repoussassent les miens, que j'aurais tendus vers vous. Votre contenance, vos discours, votre silence même, tout semblait me défendre de vous approcher. » S'il est loin, comme on voit, de supposer chez son amie un amour malheureux, à plus forte raison ne songe-t-il pas à soupçonner Guibert. Nous l'avons entendu, lors de la crise où Julie a cru succomber, déplorer candidement l'absence de ce consolateur; il lui marque, en effet, toujours et en toute occasion, une confiance toute spéciale, une sympathie particulière. « M. d'Alembert vous aime comme si j'y consentais, » dira Julie à son amant avec un demi-sourire (1). Il lui écrit toutes les fois qu'il s'absente; s'il est souffrant, il court chez lui pour s'informer de sa santé; quand la faiblesse cloue Julie dans sa chambre, il tient Guibert au courant des nouvelles, lui porte même parfois des lettres de la malade, dont il met l'adresse de sa main (2). Une naïveté si surprenante prêterait à la raillerie, si l'on n'était pris d'émotion devant une foi si absolue, une abnégation si touchante, un si généreux dévouement. Il gardera cette belle fidélité au delà de la tombe; quand Marmontel, pour l'arracher à sa douleur, lui rappellera un jour l'ingratitude de son amie : « Oui, répondra-t-il en pleurant, elle était changée, mais moi je ne l'étais pas (3)! »

VI

Les rigueurs de l'hiver ne pouvaient manquer d'aggraver l'état, déjà terriblement précaire, de Mlle de Lespinasse. « J'ai froid, si froid, écrit-elle (4), que mon thermomètre est à vingt degrés plus bas que celui de Réaumur. Ce froid concentré, cet

(1) Lettre du 10 juillet 1775. — Édition Asse.

(2) Pour plusieurs des dernières lettres de Mlle de Lespinasse, la suscription est de l'écriture de d'Alembert. (Archives du comte de Villeneuve-Guibert.)

(3) *Mémoires* de Marmontel.

(4) Janvier 1774. — Édition Asse.

état de torture perpétuelle, me jettent dans un découragement si total, si entier, que je n'ai plus la force de désirer une meilleure disposition. » — « Je gèle, je tremble, je meurs de froid, je suis dans l'eau, reprend-elle peu après. Mon cœur est froid, serré et douloureux, et je dirais comme la folle de Bedlam : *il souffre tant qu'il crèvera!* » Aux frissons qui chaque soir glacent le sang dans ses veines, succède chaque nuit une fièvre ardente, qui la tient éveillée jusqu'à l'aube du matin. Puis ce sont des accès de toux et des suffocations, des maux de tête qui la rendent « presque folle. » Aussi, plus que jamais, invoque-t-elle à son aide le dangereux secours de l'opium, dont il lui arrive d'absorber jusqu'à « quatre grains » à la fois : « Pris à cette dose, dit-elle (1), il me calme à la manière dont la tête de Méduse calmait. Je suis pétrifiée, sans mouvement, je n'ai l'usage d'aucune de mes facultés; ce que je vois n'est plus pour moi que la lanterne magique, et cela est si vrai que, pendant deux heures cette après-midi, il m'aurait été impossible de mettre les noms sur les visages. Oh! c'est un singulier état que d'être morte toute en vie! » Vingt fois, à ce régime, elle risque de s'empoisonner, et ses amis, Guibert en tête, perdent leur éloquence à lutter contre cet excès : « Au nom de Dieu, par pitié, la conjure ce dernier (2), si vous m'avez jamais aimé, ne prenez pas cette seconde pilule! Je ne vous survivrais pas... Vous m'avez dit des paroles qui m'ont fait trembler : ce *froid inconnu* que vous sentez dans votre cœur... Mon Dieu, Phèdre s'exprime ainsi! »

Le pire est son affaiblissement graduel. Malgré son énergie, il est bien rare maintenant qu'elle puisse quitter sa chambre, fût-ce pour une course urgente et nécessaire : « Le moyen de penser à se faire transporter là, dit-elle dans une circonstance de ce genre (3), lorsqu'il y a trop loin de mon lit à mon fauteuil. Vous n'avez pas l'idée de l'état de faiblesse où je suis. Je laboure en vous écrivant; les oreilles me tintent comme si j'allais m'évanouir. » Ces défaillances sont quelquefois suivies de résurrections passagères, d'un fébrile besoin de mouvement, accompagné d'une espèce de fringale : « Vous ne connaissez pas

(1) Lettre de décembre 1775. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.
(2) Lettre de janvier 1776. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.
(3) Février 1776. *Ibidem.* — Il s'agissait de visiter un nouvel appartement qu'elle désirait louer.

le plaisir de manger jusqu'à la passion? Eh bien! j'en suis là depuis douze ou quinze jours; et les médecins, qui sont des ignorans ou des barbares, prétendent que c'est un mauvais symptôme pour ma poitrine. Si je pouvais calmer ma toux, je ne me soucierais guère de leurs pronostics! » — « Jamais, dit-elle encore dans une de ces périodes (1), je n'ai eu tant de vie et de force. Le silence, la solitude des nuits me donnent une intensité d'existence que j'aurais peine à décrire. » Dans ces phases éphémères, elle se reprend à l'espérance, elle esquisse des projets d'avenir. L'idée de quitter son logis pour se rapprocher de Guibert (2) la hanta quelque temps; c'est avec une hâte maladive qu'elle prétendait terminer cette affaire, dont Guibert, trop lentement à son gré, suivait la négociation.

Au reste, si son corps languit, son âme reste active et brûlante. Sans doute sa porte est, la plupart du temps, fermée pour les indifférens et elle ne reçoit plus qu'un nombre assez restreint d'intimes, mais elle se montre avec ceux-ci aussi pleine de vivacité, de grâce et d'éloquence qu'aux plus beaux jours de son fameux salon. « Vous la trouveriez encore intéressante et animée, au milieu de ses souffrances et dans l'affaissement où elle tombe tous les jours, » mande Morellet à lord Shelburne (3), ajoutant qu'un « miracle seul » pourrait l'arracher à la mort. Le mal n'a pas plus prise sur son cœur que sur son esprit, elle aime Guibert avec la même tendresse, la même ardeur et la même amertume. Elle a toujours le même besoin de le voir chaque jour, à toute heure, et elle ne se lasse pas de solliciter ses visites : « Je devrais avoir la préférence, parce qu'il me semble que l'attention se réveille au moment de se quitter; les soins ne tirent plus à conséquence. C'est ce qui fait que presque tous les agonisans sont aimés et pleurés (4). » Elle s'excuse néanmoins du spectacle affligeant qu'elle est forcée de lui offrir : « Je meurs de regret de la manière dont vous passez la soirée ici, tandis que vous êtes entouré ailleurs de tous les genres de plaisirs. Point de sacrifice, mon ami (5). »

(1) Lettre à Suard de 1776. — Archives du château de Talcy.

(2) Guibert logeait alors rue de Grammont, dans une maison appartenant à son beau-père. L'appartement que désirait louer Mlle de Lespinasse était situé au coin de cette même rue et du boulevard.

(3) Lettre de l'abbé Morellet à lord Shelburne du 12 mars 1776, *passim*.

(4) Lettre de décembre 1775. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

(5) Lettre de mars 1776. *Ibidem*

Ces derniers mots suffiraient à prouver que, si la passion dure encore, la jalousie, son triste corollaire, n'a pas cédé non plus devant les approches de la mort. La pensée des deux femmes qu'elle laissera derrière elle, l'ancienne maîtresse et l'épouse légitime, empoisonne ses derniers instans, et elle attaque souvent Guibert sur les embarras que lui causent tant de diverses affections, qui réclament tour à tour leurs droits : « Que ferez-vous demain (1), mon ami? Non pas, comme de raison, ce que vous avez dit que vous feriez, mais ce qui plaira à la première ou à la dernière venue (2); et cela est juste, car c'est entre les deux qu'est ma place. Que je rendrais grâce au Ciel si, avant que de mourir, je pouvais m'exiler de ce *trio!* En vérité, vous les feriez mourir d'humeur, si vous veniez à leur dire la vérité. Moi, vieille, laide, maussade, mourante, figurer avec ce qu'il y a de plus aimable et de plus charmant dans ce pays-ci! Mon ami, vous avez le goût dépravé. J'en suis bien fâchée pour vous; car moi je m'en vais, mais vous, vous resterez dépravé. »

Ces tristes ironies ont remplacé les violences d'antan. Janvier a vu leur dernière scène, si terrible, à vrai dire, que, le lendemain, lorsqu'il a repris son sang-froid, Guibert a redouté quelque résolution fatale : « Mon amie, quelle réponse! a-t-il écrit avec effroi (3). Je la trouve en rentrant chez moi, et je frémis. L'état dans lequel je vous ai laissée se joint à tant d'horreur, et achève de m'accabler. Vous aviez la pâleur de la mort... Moi, *votre bourreau!* Ah! tue-t-on ce qu'on aime, ce qu'on ne peut se passer d'aimer? Deux mots, je vous en conjure, je ne respire pas. Ah! mon amie, vous voulez donc que je pleure en larmes de sang la scène d'hier au soir? » A dater de ce jour, moitié crainte, moitié compassion, il s'est juré de se contenir, de tout accepter sans révolte, et il nous faut maintenant admirer sa patience. Aux mots amers, aux reproches silencieux, plus pénibles encore, il n'oppose plus que la résignation, le repentir, la douceur suppliante : « Je le sens, je le vois (4), je n'ai plus rien à attendre de vous, mon amie. Le désespoir et le désir de la mort habitent dans votre âme. Vous êtes détachée de tout. Pas une parole de douceur et de bonté n'est sortie de votre bouche

(1) *Ibidem.*
(2) C'est-à-dire Mme de Montsauge et Mme de Guibert.
(3) Janvier 1776. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.
(4) *Ibidem.* — Hiver de 1776.

depuis trois semaines; et c'est encore plus votre volonté que votre abattement qui me condamne à ce supplice. Hier encore, vous me disiez que vous me vouliez du bien, et vous ajoutiez : *autant que vous m'avez fait de mal.* Quel vœu!... Vous m'avez parlé de votre santé, et vous m'en avez parlé avec l'accent du désespoir, comme pour m'accabler; il semblait que vous voulussiez me dire : Oui, je souffre, et vous êtes mon bourreau, je meurs, et c'est pour n'être plus à portée de vous voir! » A quelques semaines de là (1) : « Vous avez été hier à mon âme d'une manière terrible; vos larmes, vos regards éteints, et jamais plus expressifs, me suivront longtemps. Vous me regardiez à peine, sinon vous m'auriez vu presque aussi bouleversé que vous ; je souffrais de vos maux et je pleurais de vos larmes. » Jamais, jusqu'à ce jour, il n'a trouvé d'accens si chaleureux et si vraiment sentis. « Je ne cesse de penser à vous; je baiserais le seuil de votre porte; j'y mourrais de douleur si vous me la refusiez! »

Il fallut les instances répétées de Guibert, jointes aux prières de d'Alembert, pour déterminer la malade à recourir à d'autres soins que ceux du « médecin de sa rue, » dont jusqu'alors elle s'était contentée (2). Ils proposèrent Bordeu (3), le plus fameux praticien de son temps, et elle s'y résigna, « le poignard sur la gorge, » sans illusion sur le succès de cette consultation. « J'ai cédé à l'amitié en voyant Bordeu, écrit-elle. Avant qu'il soit peu, la même amitié gémira de l'inutilité de ses secours. » Bordeu trouva les poumons attaqués et déclara l'état à peu près sans espoir; toutefois, affirme Guibert à Julie, « il dit toujours que, si votre âme se détendait, si elle cessait de souffrir, vous guéririez. » Les nouveaux remèdes essayés n'amenèrent point d'amélioration. Les forces déclinaient avec rapidité. Depuis le mois d'avril, elle ne quitte plus son lit. Son cercle se restreint encore : avec Guibert, qui vient matin et soir, et d'Alembert, toujours à son chevet, elle ne reçoit plus guère que Condorcet, Suard et Mme Geoffrin. Cette dernière, relevant à peine d'une forte

(1) Avril 1776. *Ibidem.*

(2) « Il s'appelle M. Sontoul, écrivait-elle à Abel de Vichy, et il demeure rue de l'Université, près la rue de Beaune, à côté du pâtissier. On lui donne trois livres, ainsi qu'à tous les chirurgiens de coin de rue. » (Archives du marquis de Vichy.)

(3) Théophile de Bordeu, né en 1722, mort en 1776, célèbre par sa science, et aussi par ses paradoxes et le cynisme de ses propos. Il déplaisait fort, pour cette raison, à Mlle de Lespinasse.

attaque d'apoplexie, demi-paralysée, presque mourante elle-même, se traîne quotidiennement auprès de son amie, au grand attendrissement de Mlle de Lespinasse : « Quel plaisir douloureux j'ai eu en la revoyant ! s'écrie-t-elle. Ah ! elle m'a fait mal ; j'ai vu sa fin plus près que la mienne. Je n'ai jamais pu me rendre maîtresse de mes larmes ; elles m'ont surmontée devant elle ; j'étais désolée. » Lorsque, au début de mai, Suard dut aller passer quelques semaines en Angleterre, ce fut le cœur navré qu'il fit à Julie des adieux qu'il savait être les derniers : « Ce n'est pas que je la plaigne de mourir, mandait-il de Londres à sa femme (1) ; il y a longtemps que ses amis ne voient dans la prolongation de sa vie qu'une prolongation de malheur ; mais je la plains de souffrir, de languir, d'arriver à une mort prématurée par une longue continuité de douleur et de désespoir. Cette image m'obsède et obscurcit tout ce que je vois. »

Quant à Guibert, telle est son anxiété, que c'est à peine si, dans ce mois de mai, il s'absente une fois quelques heures pour aller à Versailles, où l'appellent ses affaires. Le soir, quand il revient, il apprend que dans la journée la malade a failli succomber dans une crise ; il trouve un billet d'elle qu'elle a intitulé son *testament de mort*, et dont chaque mot éveille en lui l'épouvante et le repentir : « Votre *testament de mort !* Ce mot m'a fait frémir. Hélas ! votre lettre porte en effet l'empreinte de la mort ; ce sont les accens de l'agonie... Je vous aime, mon amie, je vous aime ; ces expressions sortent du fond de mon âme ; mes sanglots les interrompraient si vous étiez là (2). » C'est à son tour maintenant de faire appel à la pitié : « Votre lettre m'accable ; je ne suis pourtant point aussi coupable que vous l'imaginez. Je vous ai toujours aimée, je vous ai aimée du premier moment que je vous ai connue. Vous êtes tout ce qui m'attire, tout ce qui m'attache le plus au monde. Oui, — il faut le dire, puisque, descendant dans mon cœur, je vois que c'est ma plus intime pensée, — s'il fallait opter entre votre mort et celle de tout ce que je connais, je ne balancerais pas ! »

Il fut un temps où ces protestations, ces cris sortis du cœur, eussent enivré de joie celle à qui ils s'adressent ; mais les souffrances de ce corps exténué sont parvenues au point où elles brisent les ressorts de l'âme, et c'est d'une voix éteinte qu'elle

(1) Lettre de Suard à Mme Suard, 14 mai 1776. — Archives du château de Talcy.
(2) Mai, 9 heures du soir. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

murmure un remerciement : « Je n'ai, en vérité, pas la force de tenir ma plume. Toutes mes facultés sont employées à souffrir. Je suis arrivée à ce terme de la vie où il est presque aussi douloureux de mourir que de vivre. Je crains trop la douleur ; les maux de mon âme ont épuisé toutes mes forces. Mon ami, soutenez-moi, mais ne souffrez pas, car cela deviendrait mon mal le plus sensible. »

Sa « sensibilité, » en effet, reste entière, et les bons procédés ne sont pas perdus pour son cœur. Un soir qu'elle est plus mal que de coutume, Guibert, deux fois dans la même nuit, fait prendre des nouvelles ; cet intérêt la touche aux larmes : « Mais cela est comme vous, sans mesure ! Envoyer la nuit deux fois ! Ah ! le meilleur et le plus léger de tous les hommes ! Oui, calmez-vous, je vous le répète, vous hâteriez mes maux ; les vôtres me font mal, bien mal. — Que je me calme, et vous mourez ! réplique-t-il hors de lui. Votre journée a été affreuse, votre nuit va être terrible... Voyez un médecin, prenez du lait, puisque vous avez le pressentiment qu'il peut vous soulager. Je renvoie chez vous, je veux savoir comment vous vous trouvez. Il sera onze heures et demie ou minuit quand votre réponse m'arrivera ; elle me trouvera éveillé et en larmes... Ah ! mon amie, que ne voyez-vous le fond de mon cœur ? Il vous toucherait, vous ne pourriez plus vous résoudre à mourir (1). »

Ce funèbre dialogue se poursuivra jusqu'à la dernière heure. Les lettres sont d'ailleurs maintenant le seul lien qui subsiste entre eux, car, depuis la crise que j'ai dite, Julie n'a plus voulu que Guibert entrât dans sa chambre. Mme de La Ferté-Imbault nous apprend le motif de cette interdiction : les convulsions, dit-elle (2), avaient tordu et déplacé ses traits, défiguré entièrement son visage ; et, par une coquetterie touchante, elle répugnait à laisser cette image dans les yeux du seul homme dont le souvenir eût pour elle quelque prix. Au moins compense-t-elle cette rigueur par des billets fréquens, où elle donne cours à sa tendresse. Celui qu'elle écrivit dans l'après-midi du 11 mai devait, sans doute, dans sa pensée être l'adieu suprême ; il y règne une sérénité douce et sans amertume, où l'on sent déjà, croirait-on, l'auguste apaisement de la tombe : « Vous êtes trop bon, trop aimable, mon ami ; vous voudriez ranimer, soutenir une âme

(1) Mai 1776. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.
(2) Souvenirs inédits, *passim*.

qui succombe enfin sous le poids et la durée de la douleur. Je sens tout le prix de ce que vous m'offrez, mais je ne le mérite plus. Il a été un temps où être aimée de vous ne m'aurait rien laissé à désirer. J'aurais voulu vivre; aujourd'hui je ne veux plus que mourir... Je voudrais bien savoir votre sort; je voudrais bien que vous fussiez heureux par votre situation, car vous ne serez jamais bien malheureux par votre caractère et par vos sentimens... Adieu, mon ami. Si jamais je revenais à la vie, j'aimerais encore l'employer à vous aimer, mais il n'y a plus de temps (1). »

VII

Elle eut encore quelques jours de répit, dont elle usa pour achever de régler ses affaires. Son testament désignait d'Alembert pour faire exécuter ses dernières volontés : elle lui écrivit, le 16 mai, une lettre destinée à être ouverte après sa mort : « Je vous dois tout, y lit-on (2). Je suis si sûre de votre amitié, que je veux employer ce qui me reste de force à supporter une vie où je n'espère ni ne crains plus rien. Mon malheur est sans ressources comme sans consolation ; mais je sens encore que je dois faire effort pour prolonger des jours que j'ai en horreur... » Suivent des dispositions touchant ses manuscrits, ses lettres, ses papiers intimes, et une sorte de codicille contenant des legs qu'elle fait à ses amis : « Adieu, mon ami, conclut-elle. Songez qu'en quittant la vie, je trouve le repos que je ne pouvais plus espérer. Conservez le souvenir de M. de Mora comme de l'homme le plus vertueux, le plus sensible et le plus malheureux qui fut jamais... Adieu, le désespoir a séché mon âme et mon cœur. Ma mort n'est qu'une preuve de la manière dont j'ai aimé M. de Mora ; la sienne ne justifie que trop qu'il répondait à ma tendresse plus que vous ne l'avez jamais pensé. Hélas! quand vous lirez ceci, je serai délivrée du poids qui m'accable... Adieu, mon ami, pour jamais. »

Cette même semaine vit l'arrivée du marquis Abel de Vichy. Mandé par un pressant message, il accourait vers sa sœur mori-

(1) Lettre du 11 mai 1776. — Édition Asse et Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

(2) *Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry. — Documens complémentaires.

bonde, pour l'assister jusqu'à son dernier souffle. Très croyant, chrétien pratiquant, il entreprit, seul contre tout l'entourage, de ramener à l'Église une âme qui, depuis sa jeunesse, en était éloignée, et son témoignage nous apprend que ses efforts eurent plein succès. « Je l'ai vue expirer, écrira-t-il au comte d'Albon (1), et j'ai été assez heureux pour lui faire recevoir tous les sacremens, en face et en dépit de toute l'Encyclopédie. Elle est morte dans les sentimens les plus chrétiens. » Toutefois l'amour divin, en reprenant ses droits sur le cœur de Julie, n'en chassa point l'amour profane. Guibert, jusqu'à la dernière heure, occupa sa pensée. Écarté du lit d'agonie par une sévère consigne, il passait ses journées dans la chambre de d'Alembert, faisant à chaque minute demander des nouvelles, suppliant que l'on fît appel à tous les médecins de Paris, tantôt suffoqué par les larmes, tantôt plongé dans un morne abattement (2). Ce désespoir, rapporté à Julie, portait le trouble dans son âme, en la rattachant, malgré elle, à cette vie qui l'abandonnait. Dans sa furieuse impatience de mourir, elle en arrivait à souhaiter de n'être plus aimée, pour s'en aller plus aisément. C'est sous l'empire de cette idée que, le mardi 21, à quatre heures de l'après-midi, elle demanda son écritoire, et que, soulevant sa main par un suprême effort, en caractères un peu tremblés, lisibles cependant, elle traça quelques mots à l'adresse de Guibert. Voici ce court billet (3), le dernier sorti de sa plume, où, parmi les obscurités d'une pensée déjà vacillante, vibre un suprême écho de cette passion, qui lui valut une heure de joie et deux ans de torture : « Mon ami, je vous aime; c'est un calmant qui engourdit ma douleur. Il ne tient qu'à vous de le changer en poison, et, de tous les poisons, ce sera le plus prompt et le plus violent. Hélas! je me trouve si mal de vivre, que je suis prête à implorer votre pitié et votre générosité pour m'accorder ce secours. Il terminerait une agonie douloureuse, qui bientôt pèsera sur votre âme. Ah! mon ami, faites que je vous doive le repos! Par vertu, soyez cruel une fois. Je m'éteins. Adieu. »

Ces lignes écrites et cachetées, elle appela d'Alembert; en quelques phrases à peine distinctes, murmurées plus qu'articulées, elle le remercia humblement de ses bontés, de son long dévoue-

(1) Lettre du 28 mai 1776. — Archives d'Avauge.
(2) *Mémoires* de Mme Suard.
(3) Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

ment, lui demanda pardon de son ingratitude. Ce langage, ce ton affectueux, dont il avait désappris la douceur, enhardirent sa timidité; il tenta de l'interroger, de connaître enfin le secret d'une inexplicable conduite; mais il était trop tard, elle n'avait plus la force « ni de parler ni de l'entendre (1); » ils ne purent que mêler leurs larmes. A l'approche de la nuit, elle eut un long évanouissement; on la fit revenir avec quelques cordiaux; elle ouvrit les yeux, se souleva : « Est-ce que je vis encore? » fit-elle d'un air surpris. Depuis lors, elle ne parla plus. A deux heures après minuit, son souffle léger s'arrêta; ce triste cœur, ce cœur ardent, cessa de battre et de souffrir.

Le lendemain 23 mai, les obsèques et l'inhumation eurent lieu dans l'église Saint-Sulpice. Son testament, daté de février, portait qu'elle voulait être « enterrée comme les pauvres, sans être exposée sous le porche. » Ce vœu fut respecté, et la cérémonie fut simple autant que brève. Le deuil était conduit par d'Alembert et Condorcet, qui passaient pour les deux amis les plus intimes de la défunte (2). Guibert, confondu dans la foule, semblait accablé de douleur. Si sincère, si profonde que fût cette affliction, l'amant désespéré ne tua point le littérateur : la nuit même qui suivit (3), il prit sa plume et, d'un seul jet, il composa le long morceau, un peu diffus, ampoulé par endroits, d'ailleurs plein d'intérêt, de flamme et d'éloquence, qui fut publié par la suite sous le nom d'*Éloge d'Eliza.*

D'Alembert, par malheur pour lui, fut absorbé par d'autres soins. Exécuteur testamentaire, il avait pour premier devoir, d'après l'injonction de Julie, de classer ses papiers, de restituer certaines correspondances, et de brûler le reste. Au cours de cette triste besogne, il tomba sur le manuscrit où elle avait conté l'histoire de ses amours avec le marquis de Mora. Avant de le livrer au feu, il en parcourut quelques pages, et le rouleau s'échappa de ses mains... Ainsi Julie avait aimé Mora, aimé d'une tendresse sans égale, de toutes les forces de son être, avec tout son esprit comme avec toute son âme! Et lui-même, d'Alem-

(1) *Aux mânes de Mlle de Lespinasse*, par d'Alembert, *passim.*

(2) Acte de décès de Mlle de Lespinasse, publié par M. Asse dans sa notice sur *Mlle de Lespinasse et Mme du Deffand.* Les frais de l'enterrement, y compris « l'ouverture de la tête » exigée dans le testament, se montèrent au total à 414 livres.

(3) *Mélanges* de Mme Necker.

bert, sans s'en être douté, avait cessé « depuis huit ans » d'être, comme il le dit, « le premier objet de son cœur (1). » Pour comble de chagrin, en examinant d'un coup d'œil les liasses de lettres qu'il était chargé de détruire, il s'aperçut que, « dans cette multitude immense, » elle n'avait pas « gardé une seule des siennes. » Une affreuse idée le saisit, dont, plusieurs mois durant, il devait rester obsédé. Depuis longtemps, Julie ne l'aimait plus; peut-être même jamais ne l'avait-elle aimé; en tous cas, dans ses affections, il ne venait qu'au dernier rang, après « dix ou douze autres » qu'elle lui préférait sans conteste (2). Toute sa tendresse, ses soins, ses sacrifices, tout avait donc été en vain. Il avait perdu auprès d'elle « seize années de sa vie! »

L'indignation, les premiers temps, domina presque l'affliction. Éperdu, suffoqué, il ressentit un irrésistible besoin de soulager son âme en l'épanchant dans celle qui, mieux que toute autre sans doute, lui semblait faite pour le comprendre; et par une ironie suprême, c'est Guibert qu'il élut pour recevoir ses confidences. Voici les passages essentiels de cette lettre (3), déplorable à coup sûr par le choix du destinataire, émouvante cependant par ce que l'on y sent d'angoisse, de déception et de douloureuse amertume : «... A l'égard de mon ingrate et malheureuse amie, qui l'était de tout le monde excepté de moi, que ne donnerais-je pas, monsieur, pour que votre amitié pour elle et pour moi ne se trompât point dans les assurances que vous me donnez de ses sentimens! Mais malheureusement pour moi, malheureusement même pour sa mémoire, la voix publique ne s'accorde point avec la vôtre. Je crains bien que vous ne vous y réunissiez, si j'ai la force de vous instruire un jour de mille détails qui ne prouvent que trop combien la voix publique a raison, quoique le public les ignore, et que vraisemblablement vous les ignorez vous-même... Plaignez-moi, monsieur, plaignez mon abandon, mon malheur, le vide affreux que je vois dans le reste de ma vie. Je l'ai aimée avec une tendresse qui m'a rendu le besoin d'aimer nécessaire, je n'ai jamais été le premier objet de son cœur; j'ai perdu seize ans de ma vie, et j'ai soixante ans.

(1) *Aux mânes de Mlle de Lespinasse. Passim.*

(2) Lettre de d'Alembert à Guibert du 29 juin 1776. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

(3) *Ibidem.* — A cette lettre était joint l'envoi d'un petit secrétaire légué à Guibert par Mlle de Lespinasse et dont les tiroirs renfermaient ce qu'elle avait conservé de leur correspondance.

Que ne puis-je mourir en écrivant ces tristes mots, et que ne peuvent-ils être gravés sur ma tombe!... Hélas! elle est morte persuadée que *sa mort serait un soulagement pour moi;* c'est ce qu'elle me disait la surveille de sa mort. Adieu, monsieur, j'étouffe, et je ne puis en écrire davantage. Conservez-moi votre amitié; elle ferait ma consolation, si j'en étais susceptible; mais tout est perdu pour moi, et je n'ai plus qu'à mourir. »

Avec le temps, l'irritation tomba et laissa place à la douleur. Ni les consolations que lui prodiguèrent ses amis (1), ni la sympathie du public, ni les distractions du travail, rien ne parvint jamais à vaincre sa tristesse : « Il est profondément blessé, écrit Condorcet à Turgot (2), et tout ce que j'espère pour lui, c'est un état supportable. » Par la suite cependant, il rentra dans le monde, il fréquenta quelques salons; mais, au sortir des entretiens où sa parole brillante avait ébloui l'auditoire, il retrouvait son affreuse solitude et se comparait aux aveugles, « profondément tristes, dit-il, quand ils sont seuls avec eux-mêmes, mais que la société croit gais, parce que le moment où ils se trouvent avec les autres hommes est le seul moment supportable dont ils jouissent. »

C'est avec cette mélancolie profonde, mais avec un cœur apaisé, qu'il évoque désormais, dans le sanctuaire de sa mémoire, celle qui, malgré ses torts, fut pendant tant d'années le charme, l'intérêt, la douceur de sa vie. Pour nous qui, mieux instruits que lui sur son « ingrate et malheureuse » compagne, avons pu suivre jour par jour les phases de cette existence tourmentée et pénétrer profondément dans les replis de cette conscience, ne devons-nous pas accorder à l'héroïne de cette histoire l'indulgence qu'on ne refuse guère aux créatures humaines dont l'âme intime nous est connue et qu'il nous est loisible de juger d'après leurs sentimens plus que d'après leurs actes? Elle a gravement péché sans doute, mais elle a cruellement expié; et si elle a beaucoup souffert, au moins a-t-elle beaucoup vécu. Peut-être ne faut-il ni la condamner ni la plaindre.

SÉGUR.

(1) Tous les amis de d'Alembert, en effet, crurent devoir lui écrire pour s'associer à sa peine. Citons parmi les plus illustres de ces consolateurs : Frédéric II, Voltaire, M. et Mme Necker, etc.

(2) *Correspondance de Condorcet et de Turgot,* publiée par M. Charles Henry.

LE MANUSCRIT

DES

BUCOLIQUES[1]

Mais telle qu'à sa mort, pour la dernière fois
Un beau cygne soupire, et de sa douce voix,
De sa voix qui bientôt lui doit être ravie,
Chante, avant de partir, ses adieux à la vie :
Ainsi, les yeux remplis de langueur et de mort,
Pâle, elle ouvrit sa bouche en un dernier effort...

Lorsque, dans la salle des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, j'ouvris au hasard le volume des *Bucoliques* d'André Chénier, et que je lus en haut d'un feuillet de papier bleuâtre, écrits d'une encre pâlie par le temps, les premiers vers, si sym-

(1) Les pages que l'on va lire, et qui sont les dernières qu'ait écrites notre regretté collaborateur, José-Maria de Heredia, doivent servir de *Préface* à une somptueuse édition des *Bucoliques* d'André Chénier, admirablement imprimée, et enrichie de douze lithographies d'un autre mort illustre, le peintre Fantin-Latour. Le volume, de format in-4°, paraîtra prochainement à la *Maison du Livre*, chez M. Charles Meunier; il n'en sera tiré qu'un petit nombre d'exemplaires; et le produit en est destiné à faire les frais d'un monument à la mémoire d'André Chénier; M. Denys Puech en sera l'auteur.

Nous n'avons pas d'ailleurs à insister sur l'intérêt du texte des *Bucoliques*, rétabli d'après les manuscrits, disposé dans un ordre nouveau, revu dans les moindres détails par le poète des *Trophées;* et c'est à lui que nous laissons le soin de le dire lui-même dans ces pages où il a mis toute sa vibrante admiration pour le génie savant, subtil, et compliqué d'André Chénier.

boliques, de ce poème de *Néère*, le plus simple, le plus touchant, l'un des plus parfaitement beaux de la langue française, un frisson religieux (je ne saurais trouver un mot plus juste) me fit tressaillir ; mes yeux se voilèrent devant ces caractères sacrés qu'avait tracés la main de ce jeune homme vraiment divin qui fut un grand poète et mourut à trente et un ans, martyr de la Liberté.

Avidement, rapidement, je feuilletai ces pages où, sur des morceaux d'un papier épais et rude, étaient jetés, sans suite, en tous sens, entremêlés aux notes, aux citations, aux ébauches en prose, des poèmes, des fragmens, des vers épars. Et je fis alors le vœu d'employer un peu de ma vie à débrouiller ce chaos admirable, à ordonner ce désordre. Je rêvai — on peut tout rêver, même l'impossible — de reconstituer l'œuvre du poète. Tel celui qui rassemblant des débris d'une statue de Scopas ou de Polyclète, avec un soin pieux et patient, les rapproche, les joint, les unit et goûte la joie de voir enfin paraître, dégagé de la terre qui le souillait et de la poussière brillante du marbre, le Héros ou le Dieu, presque entier.

Si le travail du statuaire qui restaure quelque chef-d'œuvre mutilé est infiniment difficile, combien plus ardu celui du lettré qui tente de rétablir, de coordonner une œuvre écrite, fragmentaire et inachevée. La structure du corps humain est certaine et définie ; la place de chacun de ses membres déterminée. Mais comment rattacher l'un à l'autre les membres épars du poète? Nulle loi ne les régit autre que la volonté ou le caprice de celui qui n'est plus. Comment retrouver une composition qui n'était peut-être même pas arrêtée dans son esprit? Et ce n'est pas une statue, un groupe seulement ; c'est un temple, un musée, tout un Olympe qu'il faut reconstruire. Quels furent mes doutes, mes scrupules, mes perplexités, mon découragement, je ne le dirai point. La tâche était trop noble et m'était trop chère pour y pouvoir renoncer.

J'entrepris tout d'abord de copier les manuscrits. Cette copie figurée, faite servilement, la loupe à la main, avec un soin méticuleux, en reproduit l'aspect, toutes les particularités, ratures, surcharges, corrections, erreurs même. Au cours de ce travail minutieux et cent fois repris, j'ai pu retrouver, sous les traits de plume qui les barrent, tous les vers de premier jet, les hémistiches et les mots que le poète avait biffés. Ils ont été soigneu-

sement reproduits dans les Notes, sous la rubrique : *Première version*. Mais quelle ne fut pas ma surprise d'avoir à constater, à chaque page, les innombrables changemens de ponctuation, les fautes de lecture, les graves altérations du texte, dont les anciens éditeurs, sans en excepter M. Gabriel de Chénier, le moins pardonnable de tous puisqu'il détenait les manuscrits, ont, en plus d'un endroit, défiguré les vers des *Bucoliques*.

Les manuscrits légués à la Bibliothèque Nationale par M. Gabriel de Chénier, fils de Sauveur et neveu du poète, forment quatre volumes in-4° de vingt-huit centimètres de long sur vingt-trois de large, reliés en demi-parchemin. Les trois premiers, cotés FR. Nouv. Acq. 6848-6849-6850, contiennent les poésies; le quatrième, les œuvres en prose.

Les œuvres poétiques sont distribuées comme suit : Tome I: *Églogues;* Tome II : *Satires, Poésies diverses;* Tome III: *Élégies, Épîtres, Odes*, etc. Ce dernier volume, à ses dernières pages, garde, précieusement sertis dans un vergé plus fort, les célèbres *Iambes* transcrits sur les deux faces d'étroites et longues bandes de papier très mince, en caractères microscopiques, d'une netteté singulière, qui ne peuvent être lus qu'à la loupe.

Le Tome I, le seul dont nous ayons à nous occuper ici, renferme les *Bucoliques* auxquelles le titre partiel d'Églogues a été improprement attribué. Il se compose de 218 pages chiffrées par M. Gabriel de Chénier. Ce volume, en faisant abstraction des titres, annotations et essais de classification du donateur, comprend cent onze feuillets autographes de toutes dimensions, variant de quatre à vingt-quatre centimètres, collés au hasard ou suivant une méthode inexpliquée, sur des onglets d'un papier de couleur jaune; en outre, un billet en vers italiens dédiés à Mary Cosway; enfin, deux courtes pièces recopiées par M. Gabriel de Chénier sur les originaux donnés par lui à des personnes de sa famille. J'y ai ajouté les deux morceaux du poème de *Clytie*, retrouvés par Becq de Fouquières aux *Élégies* où ils avaient été ineptement rangés, ainsi que le *Faune*, les vers imités de Bion, et la courte pièce intitulée *Bel Astre de Vénus; le Retour d'Ulysse* repris au *Théâtre* et le beau fragment d'*Orphée* inséré dans *l'Hermès* sans raison déterminante, puisqu'il n'en porte pas le Δ caractéristique. Mais j'ai cru devoir retrancher, en les re-

portant aux notes, deux jolis morceaux érotiques destinés sans doute à quelque élégie ou à *l'Art d'Aimer*, et qui semblent égarés, sans désignation aucune, au verso d'un feuillet des *Bucoliques*.

De ces cent onze feuillets de fort papier vergé blanc jauni ou bleu verdâtre, il en est qui ne contiennent qu'un seul vers, une ou deux lignes de prose ; d'autres sont écrits dans tous les sens ; d'autres couverts de projets en prose, de vers épars parmi des notes littéraires, de géographie, de botanique ou d'érudition, chargés de renvois et d'abréviations, soigneusement calligraphiés ou hâtivement jetés, pêle-mêle, sans ordre, au hasard de la plume et de l'heure. Tous ou presque tous portent en tête la syllabe Boux.

De cette édition nouvelle des *Bucoliques*, je n'ai prétendu faire ni un fac-simile, ni une œuvre d'érudition. Celle-ci a été magistralement accomplie, en 1862 et 1872, par Becq de Fouquières. Après lui, il ne reste qu'à glaner. La reproduction servile des manuscrits si maladroitement essayée, dans l'édition de 1874, par M. Gabriel de Chénier, démontre la vanité d'un tel procédé pour une œuvre essentiellement fragmentaire où les ébauches informes et les notes préparatoires tiennent une place si considérable. J'ai voulu, avant tout, faciliter et rendre plus agréable la lecture de ces beaux poèmes dont le désordre, encore aggravé par ce malencontreux essai, devait rebuter la patience de plus d'un admirateur. Ce labeur long et difficile n'a été entrepris que par piété, pour la gloire d'André Chénier ; et j'ose espérer que, malgré bien des lacunes, il fera mieux comprendre, par le charme et la beauté de l'œuvre inachevée, toute la grandeur du poète.

Pour faire des *Bucoliques* l'édition idéale rêvée par Sainte-Beuve, pour en faire *un livre*, la grande, la seule difficulté à vaincre, était de trouver ou, pour mieux dire, d'imaginer une classification logique et claire. A première vue, le problème paraît insoluble. Débrouiller le chaos, quelque admirable qu'il soit, semble impossible à qui n'est pas un dieu. Mais l'homme, s'il n'est pas éternel, peut être patient. L'amour et la patience unis sont bien forts. A force d'y songer, de lire, de relire les manuscrits, je parvins peu à peu à les classer, quoique bien vaguement encore, dans mon esprit. Je compulsai tout ce qui a été écrit sur André Chénier, les belles études de Sainte-Beuve et

surtout les excellens ouvrages de mon vieil ami Becq de Fouquières. Un amour commun pour le grand poète nous avait étroitement liés. Ce même amour nous rejoint encore, malgré la mort. C'est dans son livre des *Documens nouveaux*, véritable chef-d'œuvre de critique judicieuse et perspicace, qu'il a expliqué ses idées sur un classement possible des *Bucoliques*. Celui que j'ai imaginé, bien que différant notablement du sien, part du même principe. « Tout classement sera toujours factice, dit-il. Le plus clair sera le meilleur. » Ces deux courtes phrases pourraient servir d'épigraphe à ce livre.

La classification adoptée est donc factice et arbitraire, mais aussi logique qu'elle pouvait être, vu l'état des manuscrits. Un ordre arbitraire, pour un livre, est préférable au désordre. « Ce classement, il faut le dire, ajoute Becq de Fouquières, demandera beaucoup de soins et offrira beaucoup de difficultés ; mais nous croyons qu'en procédant ainsi, on obtiendra un ensemble harmonieux et compréhensible. » Nous espérons y être parvenu. Mais l'excellent scoliaste d'André Chénier pourrait seul comprendre au prix de quels efforts, et par quel travail acharné, cent fois fait et défait et cent fois recommencé. Je ne ferai pas le compte de ces tâtonnemens infinis, de tant de doutes, de reprises, de repentirs. Le lecteur se refuserait à me croire. Puisse-t-il m'accuser d'exagération en parcourant ce livre et trouver tout simple ce qui a coûté tant de peine.

En divisant les *Bucoliques* en dix parties, j'ai pu y faire tenir toutes les poésies, jusqu'au moindre vers, et toutes les esquisses en prose de quelque intérêt. Les notules scientifiques et littéraires qui, par leur caractère spécial, auraient pu nuire à l'harmonie de l'ensemble, ont été, pour la plupart, reportées aux Notes. J'ai dû, à regret, en omettre un très petit nombre, entre autres, le joli morceau sur la poésie chinoise cité par Sainte-Beuve. On y pourrait trouver la matière d'un appendice de trois ou quatre pages.

Voici, aussi brièvement que possible, le détail de cette classification :

I. Poèmes. — André Chénier avait inscrit le mot *Ydille* en tête des deux poèmes dont nous avons les originaux, *la Liberté* et *le Malade*. Idylle signifie proprement tableau poétique, pièce

de vers. *L'Aveugle*, *la Liberté*, *le Malade*, *le Mendiant* auxquels j'ai joint *l'Esclave*, que j'espère avoir rétabli dans sa beauté, m'ont paru devoir être présentés à part. Ce sont de vrais poèmes au sens moderne, et de grands poèmes, au sens éternel. Le titre d'Idylles, pour nous plus restreint, m'a semblé convenir mieux aux morceaux non de moindre valeur, mais d'importance moindre.

II. Idylles. — André Chénier a composé un certain nombre de prologues et d'épilogues. On les trouve dans les manuscrits, l'un suivant l'autre, sur plusieurs feuillets doubles, où il semble les avoir soigneusement recopiés, précédés de ces indications répétées : *En commencer une par ces vers... En terminer une ainsi...* Ces invocations à ses diverses Muses que le poète se réservait de distribuer au début ou à la fin de ses Idylles, n'étaient pas, ainsi groupées, malgré les détails ingénieux qui les caractérisent, sans offrir quelque monotonie. J'en ai pu distraire quelques-unes et les placer, en guise de prologue, à la tête des diverses séries qu'elles personnifient. C'est ainsi que la *Muse pastorale* préside aux *Idylles*.

Sous ce titre général, j'ai réuni seize petits poèmes dont la composition, sinon l'exécution, m'a semblé suffisamment finie pour produire une impression complète, quelque brefs qu'ils fussent. J'ai groupé à la fin les pièces purement pastorales que Chénier nommait en grec ses bucoliques de chevriers ou de bouviers.

Si l'on feuillette quelqu'une des éditions antérieures, on constatera combien il est difficile, à moins d'avoir gardé le souvenir précis du vers initial, de retrouver, au hasard des pages où ils sont épars, tant de courtes pièces, de fragmens qu'aucun titre ne distingue. Généralisant l'exemple donné par les anciens éditeurs, Marie-Joseph, Latouche, Sainte-Beuve et Becq de Fouquières dont j'ai conservé les appellations devenues classiques, j'ai cru devoir attribuer des titres à tous les morceaux qui n'en avaient point. Je n'en ai inventé aucun. Ils m'ont été fournis par le sujet ou le héros du poème et, pour de moindres fragmens, par les vers mêmes du poète. Aussi sont-ils tous charmans.

C'est ici que doit trouver naturellement sa place une observation des plus importantes. Avec son habituelle sagacité, Sainte-Beuve fait très justement remarquer, à propos de *La Jeune*

Locrienne, « qu'à son brusque début, on l'a pu prendre pour un fragment. » Et il ajoute : « mais André aime ces entrées en matière imprévues, dramatiques. » Ce qu'il dit de « cette perle retrouvée, » il l'eût pu dire de vingt autres. Becq de Fouquières (il est vrai qu'il n'avait pas eu, moins heureux que Sainte-Beuve, la joie de parcourir les manuscrits) s'y est maintes fois mépris et a classé parmi les fragmens plus d'un petit poème achevé.

A un examen attentif, il est aisé de s'y reconnaître. Chénier fait toujours précéder ou suivre le fragment d'une ou deux lignes de points ou du mot *intercal...* Lorsque le poème ne porte aucune de ces indications et que le dernier vers est suivi d'un léger paraphe qui le clôt, il peut être considéré comme complet. Le poète l'aurait-il un jour développé ou introduit dans quelque composition plus vaste?

III. Idylles marines. — C'est le poète lui-même qui m'a fourni ce joli titre (Βουκ εἰναλ).

Toutes les observations qui n'ont pas trait au classement ont été reportées aux *Notes et Variantes.*

IV. Les dieux et les héros. — Pour tous les petits poèmes, morceaux et fragmens de cette série et des suivantes, il a été adopté une méthode de classement invariable, à la fois logique et typographique, qui semble, quelque factice qu'elle soit, la plus ingénieuse et la seule plausible.

Le titre du poème est imprimé en capitales rouges. Celui des morceaux de moindre importance qui s'y rattachent, en capitales noires d'un plus petit caractère. Enfin, les fragmens qui ont paru avoir avec le sujet principal quelque rapport qui permît de les en rapprocher, sont séparés entre eux par de grands blancs.

V. Nymphes et Satyres. — Dans *Nymphes et Satyres* et dans *le Faune*, je crois avoir présenté sous leur vrai jour, en les groupant comme en un cadre ou une vitrine, ces vers épars, ces fragmens délicieux. On dirait d'une de ces frises qui tournent, rouges sur un fond noir, autour de la panse vernie d'un vase grec peint par Euphronios, ou de petits bronzes antiques à la patine d'émail vert, ou plutôt de l'un de ces dessins savans et voluptueux que Prud'hon, l'André Chénier de la peinture, dé-

roule au long d'étroites bandes d'un papier azuré, bacchanales puériles, courses d'Amours, jeux et danses de Sylvains et de Nymphes.

VI. L'Amour et les Muses. — Après avoir emprunté à Becq de Fouquières ce titre charmant, j'ai dû modifier celui de *Vesper* qu'il avait donné à la jolie petite pièce dont voici le premier vers :

O quel que soit ton nom, soit Vesper, soit Phosphore

Le seul logique était *Vesper ou Phosphore*. J'ai préféré simplifier en l'intitulant *l'Étoile*.

VII. Épigrammes. — Cette série aurait pu être considérablement grossie. La plupart des petits poèmes d'André Chénier sont des épigrammes, dans la manière de l'Anthologie. Par exemple, l'idylle de *Mnaïs* est une traduction fort exacte d'une épigramme de Léonidas de Tarente.

Dans cette classification qui, je le répète, ne pouvait être que factice et arbitraire, je n'ai consulté que mon goût personnel et, par-dessus tout, l'intérêt du poète, et j'ai cru bien faire en plaçant ces divers morceaux là où ils devaient contribuer à un ensemble agréable et logique.

VIII. Fragmens et vers épars. — Tous les morceaux poétiques vraiment fragmentaires, les strophes isolées ne pouvant se rattacher à rien, ont été réunis ici. Il en est même de tout à fait informes, d'embryonnaires. On y pourrait découvrir ainsi que dans la petite idylle inachevée des *Deux Enfans*, des modèles de vers libres tels qu'en composent les jeunes poètes. Ces vers épars, dont quelques-uns ont été retrouvés sur des feuillets insérés aux *Élégies*, sont groupés pour ainsi dire par espèces, suivant qu'ils se rapportent aux Dieux, à l'Amour, aux fontaines, aux bois, aux fleurs, aux plantes, aux oiseaux ou aux bêtes.

A titre de curiosité, j'insère ici ce fragment apocryphe qui fit couler mille fois plus d'encre qu'il n'en fallut pour l'écrire.

Proserpine incertaine. . . . . .
Sur sa victime encor suspendait ses ciseaux,

Et le fer, respectant ses longues tresses blondes,
Ne l'avait pas vouée aux infernales ondes.
Iris, du haut des cieux, sur ses ailes de feu,
Descend vers Proserpine : « Oui, qu'à l'infernal dieu
Didon soit immolée ; emporte enfin ta proie... »
Elle dit ; sous le fer soudain le crin mortel
Tombe ; son œil se ferme au sommeil éternel
Et son souffle s'envole à travers les nuages.
(Trad. de Virgile, *En.*, IV.)

C'est un pastiche ingénieux qu'un jeune poète, aujourd'hui l'un des plus illustres prosateurs de France, avait combiné pour se divertir aux dépens des chercheurs et des curieux. Il n'y a que trop réussi ; et Becq de Fouquières lui-même, charmé par ces vers ignorés de M. Gabriel de Chénier, s'est toujours obstiné à maintenir dans toutes ses éditions ce fragment malicieux.

IX. Esquisses et projets. — *Esquisses* m'a semblé préférable à l'affreux mot de *Canevas*. André Chénier, on ne le doit pas oublier, était peintre aussi. Il mêlait volontiers les deux arts, et lorsqu'il notait : « on peut faire un petit quadro ; » il n'est pas aisé de distinguer s'il entendait un tableau écrit ou peint.

Aux projets qui n'ont jamais été exécutés, aux sujets indiqués en quelques lignes, j'ai tenu à joindre les esquisses des *Poèmes*. Elles expliquent la méthode de travail d'André Chénier et témoignent du soin minutieux qu'il apportait à l'élaboration de son plan. Les esquisses de *l'Aveugle* et de *la Liberté* sont des plus sommaires. Ce n'est sans doute qu'une première idée jetée sur le papier. Les scénarios complets ne nous sont point parvenus. Celui du *Mendiant* est déjà plus détaillé. Mais l'esquisse du *Malade* est poussée aussi loin que possible ; et l'on peut y lire, écrits comme de la prose, nombre de vers qui se retrouvent dans l'œuvre achevée. Quant à celle de *l'Esclave*, je n'ai pas cru devoir l'insérer ici, m'en étant servi, comme on le verra plus loin, pour reconstituer ce poème.

X. Poésies diverses. — Un tel livre de vers ne pouvait finir en prose. D'ailleurs, la place de ces *Poésies diverses* semblait tout indiquée. Elles sont la terminaison naturelle des *Bucoliques*.

Dans la dernière moitié du XVIIIe siècle, le succès des Idylles

du Suisse Gessner fut des plus vifs. Il était alors de mode dans la société polie d'avoir l'âme sensible. *La Mort d'Abel* fut pleurée par de beaux yeux. Diderot ne dédaigna pas de collaborer avec ce graveur-poète qui ornait ses pesans in-quarto de planches d'un burin savant, un peu lourd. Plus tard, Marillier l'illustra à la française, dans ces jolis petits tomes à tranche dorée, reliés en veau écaille, qu'imprimait Cazin, à la marque de Genève, si aisés à dissimuler sous un pli de jupe et pas assez volumineux pour gonfler trop les poches des vestes étriquées. Ces tableaux poétiques d'une Helvétie naïvement idéalisée ne furent pas sans influence sur le génie de Chénier. Il fit à la Suisse l'honneur d'ajuster à ses pipeaux virgiliens (c'est lui qui l'a dit) quelques tiges de roseaux cueillis aux bords des lacs et des torrens alpestres.

J'ai donc groupé dans cette dernière partie toutes les pièces, dédicaces, envois, débuts ou fins d'idylles, et tous les morceaux dont le sens et le son, plus modernes à mon goût, m'auraient semblé détonner dans le concert de la lyre et des flûtes antiques.

La méthode à suivre pour l'établissement du texte ne pouvait offrir de difficultés que dans le détail. Pour toutes les pièces restées aux mains de Latouche et qu'il faut considérer aujourd'hui comme à jamais perdues, le texte des éditions de 1819 et de 1833, alors même qu'il peut paraître douteux, était seul admissible. Il n'y a aucun compte à tenir de celle de 1826. Elle est détestable.

Les manuscrits qui manquent au volume des *Bucoliques* de la Bibliothèque Nationale sont les suivans :

L'Aveugle dont il ne reste qu'un fragment de quarante-quatre vers, *le Mendiant*, *l'Oaristys, la Leçon de Flûte*. Il y faut ajouter les deux morceaux repris aux Élégies et imités de Bion. J'ai donc, pour ces six poèmes, fidèlement reproduit le texte et la ponctuation du premier éditeur. Dans les cas très rares et de peu d'importance où j'ai cru devoir les modifier, j'en ai donné les raisons aux *Notes et Variantes*.

Quant aux originaux que j'avais sous les yeux, je les ai transcrits scrupuleusement. J'ai respecté les ratures, les surcharges, les corrections, même lorsqu'elles m'ont semblé malheureuses, sauf en un cas où l'erreur était évidente. Devant les variantes, je

suis demeuré souvent perplexe. Chénier les a parfois multipliées, plus charmantes l'une que l'autre. Je sentais la variété, la souplesse de son génie, son goût raffiné, le délicat travail de perfectionnement auquel il s'était plu et, après lui, j'hésitais. Ailleurs, première version, variantes, il avait tout biffé. Que faire? Et pourtant, il fallait choisir, oser, avec quelle crainte! me substituer au poète, d'autant plus timidement que, le connaissant mieux, je l'admirais davantage. Le lecteur trouvera aux Notes, s'il consent à les parcourir, le bref détail de ces perplexités et des heureuses rencontres que j'ai faites au cours de cette longue étude des manuscrits. Je n'en veux donner ici que deux exemples qui me semblent valoir, par leur diversité même, d'être plus longuement expliqués.

Le premier feuillet autographe des *Bucoliques* est d'un papier vergé bleuâtre, de vingt-deux centimètres de long sur dix-sept de large, écrit à mi-feuille. Il contient le magnifique récit du combat des Lapithes et des Centaures où le poète a concentré en quarante-quatre vers, qui peuvent compter parmi les plus beaux de notre langue, les trois cent vingt-cinq hexamètres d'Ovide. Au-dessus du premier alexandrin et auprès de la syllable Boux, Chénier a écrit entre parenthèses, d'une encre et d'une écriture beaucoup plus récentes, le mot *employé*. La demi-feuille restée blanche porte cette note de deux mains différentes, vraisemblablement de Latouche et de M. Gabriel de Chénier : *Employé dans le poème intitulé* l'Aveugle, *où ce morceau commence ainsi :*

Enfin l'Ossa, l'Olympe et les bois du Pénée

En effet, le fragment que j'ai sous les yeux commence par cet autre vers :

C'est ainsi que l'Olympe et les bois du Pénée

De ces divers élémens fournis par l'aspect du manuscrit, on peut déduire que ce morceau est antérieur à la composition du poème dont il fait aujourd'hui partie. Becq de Fouquières cite ces quelques lignes destinées, croit-il, à *l'Hermès :* « Jadis quand la société avait moins appris à avoir de l'empire sur soi, les rivalités étaient sanglantes, et rarement une fête finissait sans voir

briller le fer, et les coupes servaient d'armes, c'est ainsi que l'Olympe, etc. »

Avant que ce beau fragment y fût employé, *l'Aveugle* devait se terminer ainsi :

. . . . . .
Ensuite, avec le vin, il versait aux héros
Le puissant népenthès, oubli de tous les maux;
Il cueillait le moly, fleur qui rend l'homme sage;
Du paisible lotos il mêlait le breuvage.
Les mortels oubliaient, à ce philtre charmés,
Et la douce patrie et les parens aimés.

Ainsi le grand vieillard en images hardies,
Déployait le tissu des saintes mélodies. . . . .

En relisant *l'Aveugle* tel que je viens d'en indiquer la conclusion probable, André Chénier, grâce au goût et au sentiment de la composition qui semblent lui être naturels, dut s'apercevoir que la fin en était trop égale, trop calme, un peu froide; que le poème tombait, et qu'il le fallait relever par l'éclat de quelque tableau tragique. Et c'est alors qu'après avoir refait le premier vers pour le raccorder aux précédens, il y intercala ce prodigieux combat des Lapithes et des Centaures qui laisse le lecteur sous l'impression d'un éblouissement de foudre.

En lisant *l'Esclave* dans l'édition de 1874 qui a donné pour la première fois le texte tout entier, je fus frappé de l'incohérence de ce poème d'une si dramatique allure. Or nul ne compose mieux qu'André Chénier. Ses moindres fragmens sont disposés et gradués avec un art infini. A force de lire et de relire, de tourner et de retourner le manuscrit, je suis parvenu à découvrir les raisons de cette apparente incohérence ainsi que les moyens d'y remédier.

C'est une grande feuille de papier vergé blanc jauni qui a dû être pliée en deux, puis coupée. Le manuscrit se compose donc aujourd'hui de deux feuillets distincts, collés sur onglets et couverts, au recto comme au verso, de caractères très dissemblables d'encre et d'écriture, tracés à différentes époques, dans tous les sens, horizontalement, verticalement, à l'envers.

En haut du premier feuillet, au recto qui, ainsi que je le vais

démontrer, a dû être primitivement le verso, on lit ces quelques lignes dont je figure la disposition :

Voici comme il faut arranger cela

dire en quattre vers que sur le rivage de telle
île (la plus près de Délos) un jeune esclave Délien
venait dire ceci. chaque j. (our)

. . . . . .

Après son discours il se lève...

Le reste de la page est occupé par un scénario en prose d'une quinzaine de lignes où il n'est fait aucune mention du discours de l'esclave et se termine par une ébauche des derniers vers du poème.

Le mot *cela* et le membre de phrase, *après son discours*, que précède un blanc semé de points, indiquent clairement que le discours de l'esclave qui est, à peu de chose près, tout le poème, était déjà écrit. En effet, tournons le feuillet, et nous trouverons au verso, à l'envers, au tiers de la page dont le haut a été laissé en blanc comme pour indiquer, sinon la place du titre (Chénier n'en mettait presque jamais), du moins le commencement du poème, tout le premier morceau qui débute par ce vers :

Triste vieillard, depuis que pour tes cheveux blancs,

et s'achève sur cet autre :

Son fils esclave meurt loin de sa main chérie.

Passons au second feuillet.

La plus grande partie du recto est occupée par la fin du poème ébauchée au premier feuillet. Les vers sont repris et définitivement corrigés. Au bas de la page, après deux lignes de prose et deux vers dits par la jeune fille, commence le discours sur les vicissitudes de la vie humaine que lui tient son père. Ariston de Ténos, le maître de l'esclave Hermias. Ce discours se termine au verso, dans un petit espace blanc du demi-feuillet, à l'envers. Sur l'autre moitié du feuillet, après l'avoir remis à l'endroit, on lit, d'une écriture menue et serrée, sauf quelques blancs réservés et remplis postérieurement par des vers dont l'encre est beaucoup plus pâle, tout le reste du poème à partir de :

O Vierge infortunée, était-ce la douleur...

Il y a donc quatre groupes qu'il s'agit de classer et de rejoindre en comblant les lacunes par quelques lignes de prose du scénario. De deux de ces groupes, le discours d'Ariston et les vers de la fin, la place est nettement marquée. Quant aux deux autres, les plus importans, sans même tenir compte des raisons que j'ai données plus haut, la lecture attentive du scénario ne permet aucun doute. La jeune fille, après avoir écouté la lamentation, les imprécations désespérées de l'esclave, court à son père : — O mon père, lui dit-elle, tu m'as promis de m'unir bientôt à... celui-ci pleure son amante, etc. — C'est la plainte amoureuse d'Hermias qu'elle vient d'entendre qui l'a touchée et la pousse à implorer la liberté pour le malheureux amant. C'est donc l'apostrophe :

O Vierge infortunée, était-ce la douleur...

par laquelle M. Gabriel de Chénier ouvre le poème, qui doit être placée en dernier lieu, et le poème doit nécessairement s'ouvrir par l'invocation au vieux père, à la mère désolée :

Triste vieillard, depuis que pour tes cheveux blancs
Il n'est plus de soutien de tes jours chancelans...

Pour rétablir *l'Esclave* dans son intégrité, il n'y avait plus qu'à relier ces différens morceaux par les quelques lignes de prose du scénario. Toutes ces raisons, tant matérielles que morales, semblent probantes. D'ailleurs, il suffit de lire *l'Esclave* dans le texte que j'ai eu le bonheur et l'honneur de reconstituer pour s'assurer que la composition de ce beau poème est d'une clarté et d'une gradation psychologique et dramatique parfaites.

Que le lecteur indulgent veuille bien me pardonner cette si longue et fastidieuse démonstration qui lui prouvera combien ma tâche fut parfois malaisée et qu'il n'est pas inutile, pour le classement des manuscrits d'un poète, de comprendre son génie.

L'orthographe d'André Chénier est irrégulière et souvent fautive. S'il emploie constamment la forme grecque *ambrosie* pour *ambroisie*, il écrit indifféremment *étoit* ou *était*, *seroit* ou *serait* et tous les temps de verbe similaires, *ydille* ou *idylle*, *joye* ou *joie*, *myrthe* ou *myrte*, *naïade* ou *nayade*, *fraier* ou *frayer*, *jetter* ou *jeter*, *argille*, *beaume*, *boccage*, *gémaux*, *ieux*, *seur*,

yvre, etc. Il serait oiseux de relever tous les vocables que sa plume insoucieuse et rapide a défigurés. J'avais songé à conserver du moins son orthographe pour les terminaisons *ant*, *ent*, *end*, dont il supprime, comme il était alors d'usage, les *t* et les *a* au pluriel. Mais j'eusse été entraîné, logiquement, à imprimer *pers* pour *perds*, *détens* pour *détends*.,. L'emploi qu'il fait de la majuscule est aussi des plus capricieux. Il n'en met jamais à la première lettre du vers, et, par contre, il écrit toujours avec un grand T les mots qui commencent par cette lettre. Aux noms propres, aux Dieux, Naïades, Dryades, Faunes, Satyres et Sylvains, il prodigue ou retire la majuscule. J'ai cru devoir la conserver aux Dieux, Naïades, Dryades, hormis les cas où ces termes sont employés symboliquement, lorsque naïade signifie l'eau, ou dryades, les bois.

Devant tant d'irrégularités contradictoires et vu le peu d'importance qu'a l'orthographe dans l'œuvre manuscrite d'un grand écrivain, j'ai résolu d'unifier celle d'André Chénier et de rétablir à ses vers la majuscule initiale, ainsi qu'il l'a fait lui-même pour les deux poèmes publiés de son vivant, *le Jeu de Paume* et *l'Hymne* sur l'entrée triomphale des Suisses révoltés de Châteauvieux, qui est, sans conteste, le premier des Iambes qu'il ait écrit.

La ponctuation n'est pas régie par des règles fixes. Au XVIe et au XVIIe siècle, on ne ponctuait guère. Chaque écrivain a sa ponctuation particulière. Bien qu'elle soit souvent nécessaire à la clarté de la phrase, son importance dans la prose est moindre qu'en poésie. Le poète se sert de ces signes pour indiquer la façon dont il entend que ses vers soient scandés, le mouvement plus rapide ou plus lent, les pauses, le prolongement, les arrêts de la diction.

Il semble que les éditeurs se soient fait un jeu d'altérer la ponctuation d'André Chénier. Je n'en citerai qu'un exemple. Dans *la Jeune Tarentine*, on peut compter, sans parler des vices du texte, vingt-sept fautes pour trente vers. Cette manie absurde a eu les plus fâcheux effets, non-sens, contresens, inversions ridicules. Et j'ai retrouvé plus d'une intention délicate, plus d'une élégance de style, plus d'une hardiesse de langue ou de coupe, qu'une virgule, substituée à un point ou mal placée, avait faussées ou dénaturées.

La ponctuation d'André Chénier est singulièrement personnelle ; à la fois méticuleuse et sommaire. L'emploi de la conjonction *et* est presque toujours exclusif de la virgule, que souvent même il omet au cours fluide ou précipité des énumérations où l'emporte sa fougue. Il fait, d'autre part, un usage très fréquent du point suspensif. Il en use et parfois il en abuse, pour mieux espacer les gestes et marquer les temps de l'action dramatique, comme dans ces vers du *Malade :*

> C'est ta mère. Ta vieille, inconsolable mère
> Qui pleure. Qui jadis te guidait pas à pas ;
> T'asseiait sur son sein ; te portait dans ses bras
> Que tu disais aimer..

Il faut remarquer, en comparant avec le texte de l'édition de 1819, la manière si caractéristique dont sont ponctués les quarante-quatre vers du combat des Lapithes et des Centaures, seul fragment autographe qui nous reste de *l'Aveugle*. Le vers y va par bonds, heurts, chocs et soubresauts. Il s'arrête, il reprend brusquement. Et, par son allure haletante, saccadée, en une suite de traits où sont accumulés et variés les artifices du plus admirable métier, il fait percevoir du même coup à l'œil, à l'oreille et à l'esprit tout le désordre furieux de cette héroïque mêlée.

Mais c'est surtout aux ellipses violentes, à ces latinismes hardis, aux souples inversions, aux dérèglemens de syntaxe où son libre génie s'irrite et se joue, qu'André Chénier, conscient de ses audaces, les a voulu plus indélébilement marquer par sa ponctuation. Elle est grossie à dessein, comme burinée. Il n'est plus besoin de loupe. Aussi, ces passages qu'ils auront jugés périlleux, ont-ils été remaniés ou défigurés par les éditeurs.

Quant à moi, dans tous les poèmes dont j'ai eu les originaux sous les yeux, j'ai toujours respecté, à moins qu'elle ne fût manifestement insuffisante ou fautive, la ponctuation du poète.

On a tenté d'établir une chronologie des œuvres d'André Chénier et de les distribuer dans les douze ou treize années de sa vie littéraire. Je n'essaierai pas, d'après la fraîcheur ou la décoloration de l'encre et le caractère si variable de son écriture, de déterminer les dates plus ou moins exactes de ses

poèmes. Rien ne me semble plus fallacieux. Par exemple, les dernières corrections du poète sont d'une main hâtive et d'une encre beaucoup plus pâle. S'il est possible, à quelques mois ou à quelques jours près, de dater les pièces qui se rapportent aux événemens de la Révolution et les ïambes écrits à Saint-Lazare, l'étude attentive des manuscrits ne peut fournir aucun élément de certitude. Il n'y a, dans *les Bucoliques*, que deux morceaux datés : *La Liberté*, de 1787 — André avait vingt-cinq ans — et la petite idylle que j'ai intitulée *la Génisse*, dont les vers si curieusement corrigés sont suivis de ces deux lignes de prose, doublement suggestives : « — Vu et fait à Catillon près Forges, le 4 août 1792, et écrit à Gournay le lendemain. » — Cette courte note donne quelque idée de la méthode de travail de Chénier et prouve que dans les dernières années de sa vie, il travaillait aux *Bucoliques*. D'ailleurs, rien n'est plus explicite que la lettre qu'il écrivait, à la fin de mai ou au commencement de juin 1791, à son ami François de Pange : — « ... Tu sais combien mes Muses sont vagabondes... Elle ne peuvent achever promptement un seul projet; elles font un pied à ce poème et une épaule à celui-là; ils boitent tous et ils seront sur pied tous ensemble. Elles les couvent tous à la fois ; ils sortiront de la coque à la fois, ils s'envoleront à la fois. Souvent tu me crois occupé à faire des découvertes en Amérique, et tu me vois arriver une flûte pastorale sur les lèvres. Tu attends un morceau d'Hermès, et c'est quelque folle élégie... C'est ainsi que je suis maîtrisé par mon imagination. Elle est capricieuse et je cède à ses caprices... » — Et ce qu'il vient de dire en prose du vagabondage et de l'ubiquité de sa Muse, il l'a dit vingt fois en vers.

Bref, ce qui importe, ce n'est pas les dates, mais la date de l'œuvre d'André Chénier. C'est vraiment un des prodiges de ce temps prodigieux que des poèmes tels que *Néère* ou *l'Aveugle*, si simples, d'un si profond sentiment, d'une ampleur si magnifique, aient pu être conçus et écrits dans les dernières années du XVIIIe siècle.

Si l'on considère l'époque et la société littéraire où il vécut, le génie d'André Chénier est vraiment fait pour déconcerter. A triple face, comme Hécate, il est à la fois de son siècle, de son temps, de tous les temps. *Les Élégies*, *les Poèmes*, *l'Hermès* sont l'œuvre du plus grand des poètes du XVIIIe siècle ; *les Hymnes*, *les*

Odes, les Iambes, du seul grand poète de la Révolution; et *les Bucoliques*, d'un grand poète de tous les âges. Il semble qu'il les ait écrites, suivant la formule célèbre de Spinoza, *sub specie æternitatis*.

Plus de deux siècles après Ronsard, comme lui et peut-être mieux que lui, grâce à la connaissance native de la langue et à la familiarité des poètes grecs, il renouvelle dans la poésie française le sentiment de la nature que le seul La Fontaine n'avait pas entièrement méconnu. Il voit, il sent la beauté multiple des choses, il en écoute la musique et les traduit en des vers d'une harmonie et d'une couleur jusqu'alors ignorées.

Son génie est essentiellement objectif et dramatique. Il a, à la plus haute puissance, le don d'évocation, la première des vertus poétiques. Il se dédouble. Il voit, il fait vivre, il vit ses personnages; ils semblent se mouvoir dans le milieu qui leur est naturel. Le paysage, quelque sommaire qu'il soit, participe à l'action. La mise en scène, la composition sont d'un art achevé dont la simplicité voulue redouble l'intensité. Jusque dans les moindres fragmens de quelques vers, ces qualités apparaissent, d'autant plus frappantes. Sa vision première est toute plastique. Le tableau, le quadro, comme il disait, se compose de lui-même. Il se plaît aux brusques débuts, aux entrées immédiates, et cette allure soudaine, qui précipite en plein drame, prête aux gestes, aux paroles et aux sentimens qu'ils expriment toute la force, le charme saisissant de la vie.

Les mots de mètre et de rythme n'ont jamais été nettement définis, du moins en français. Je ne tenterai pas ce que de plus savans n'ont pu faire, et ne les emploierai ici que dans le sens spécial que leur donnent la plupart des poètes. Pour eux, le mètre est la disposition mesurée et variée des syllabes du vers, et le rythme la disposition des vers de la strophe. Le rythme serait donc à la strophe ce que le mètre est au vers. L'inventeur de rythmes est celui qui trouve et combine des agencemens nouveaux de vers, de nouvelles strophes.

Pour ne parler que des anciens, Ronsard fut un prodigieux inventeur de rythmes. On n'en saurait dire autant de Chénier *Le Jeu de Paume*, l'ode à Versailles, une ou deux odes à Fanny et quelques essais de chœurs dans son *Théâtre*, me paraissent les seuls rythmes nouveaux qu'on lui puisse attribuer. Et les *Iambes?* Il faut reconnaître que ni la forme, ni le titre de ces

poèmes célèbres n'appartiennent à Chénier. S'il semble, dans les vers cités plus loin, l'avoir indiqué et même suggéré, il ne l'a nulle part expressément noté, et j'ai déjà fait remarquer qu'il avait intitulé *Hymne* le premier de ses ïambes. C'est à Latouche que revient l'honneur d'avoir imposé à ces derniers cris d'une éloquence désespérée et furieuse, qui ont peut-être plus fait pour la gloire d'André Chénier que ses purs chefs-d'œuvre, ce titre fameux, devenu classique. On dirait que le poète lui-même le lui a désigné dans ce vers :

Archiloque, aux fureurs du belliqueux ïambe...

ou plutôt dans cette apostrophe, dont le premier alexandrin est l'un des plus singulièrement beaux que je sache :

Diamant ceint d'azur, Paros, œil de la Grèce,
De l'onde Egée astre éclatant!
Dans tes flancs où nature est sans cesse à l'ouvrage,
Pour le ciseau laborieux
Germe et blanchit le marbre illustré de l'image
Et des grands hommes et des Dieux.
Mais pour graver aussi la honte ineffaçable,
Paros de l'ïambe acéré
Aiguisa le burin brûlant, impérissable.
Fils d'Archiloque, fier André,
Ne détends point ton arc. . . . . .

L'ïambe, comme on le voit, n'est que la strophe classique de deux alexandrins et de deux octosyllabes régulièrement entrelacés et à rimes croisées, prolongée au gré du poète par la suppression de l'arrêt au quatrième vers.

Je n'oserais affirmer qu'il n'y ait point de ce rythme d'exemples plus anciens que celui que j'ai découvert dans les *Œuvres choisies de M. Rousseau*, au IIIe livre de ses odes. C'est l'ode IV, imitée d'Horace, *Aux Suisses durant leur guerre civile de 1712*. Or, ainsi que nous l'avons noté, le premier des ïambes de Chénier est l'*Hymne sur l'entrée triomphale des Suisses révoltés du régiment de Châteauvieux*, qu'il publia dans le *Journal de Paris* du 15 avril 1792. La coïncidence est frappante. Elle serait extraordinaire, si elle n'était toute naturelle. André Chénier, comme beaucoup de ses contemporains, avait lu et étudié Jean-Baptiste Rousseau, poète médiocre, qui fut un habile ouvrier lyrique.

S'il n'est pas, comme Ronsard, grand inventeur de rythmes, Chénier est, au vrai sens antique, le Poète, le faiseur de vers par excellence. Sa métrique est incomparable.

Avec l'hexamètre grec, l'alexandrin français est le plus sonore, le plus solide, le plus suave, le plus souple des instrumens poétiques. Il est composé, ainsi que l'a dit Ronsard, de douze à treize syllabes, suivant qu'il est masculin ou féminin. Ce grand vers contient donc tous les vers, d'une à treize syllabes, et, au moyen de l'enjambement, il semble pouvoir se prolonger indéfiniment. Malgré cette élasticité que l'enjambement prête à la phrase poétique, l'alexandrin ne perd jamais sa structure, sa personnalité, grâce au temps fort de la césure, si mobile qu'elle soit, et surtout grâce au rappel de la rime qui, on le doit remarquer, même dans les vers féminins de treize syllabes, sonne toujours sur la douzième. On a prétendu à tort que l'alexandrin n'avait que douze syllabes et que la treizième ne devait pas être comptée. Il est évident qu'elle s'élide lorsque le vers suivant commence par une voyelle ; mais dans tous les vers, tels que celui-ci que j'emprunte à l'idylle de *Néère :*

> Mon âme vagabonde à travers le feuillage
> Frémira. . . , ...

il est impossible de ne pas prononcer et de pas compter la dernière syllabe du mot final de l'alexandrin.

Ce vers d'apparence si drue et si simple, se plie aux plus savantes complexités du mètre. Il peut être coupé, varié. Les muettes particulières à notre langue l'allongent, le rendent plus respirable. Elles y mêlent, à l'éclatante netteté latine, une douceur fluide, une sorte de perspective, d'atmosphère vaporeuse.

Jamais poète n'a si magistralement manié l'alexandrin. Pour Chénier, le métal solide qui le constitue est aussi ductile que la glaise, aussi malléable que la cire sous les doigts du sculpteur. Il le pétrit, il le brise, il le renoue à son gré. On dirait qu'il le modèle. Le vers obéissant semble suivre la pensée, l'oreille, la vision du poète. Il l'étire, le ramasse ou l'arrête. Il en a si bien varié les coupes, que je doute qu'on en ait inventé depuis, qu'il n'eût essayées. Il se joue de l'immobile césure ; il est plein de ternaires, de bi-césurés. A la fois instinctif et raffiné, il fait tenir en quelques syllabes des juxtapositions inattendues, des interversions d'une étrangeté charmante. Le premier, il a su opposer

à la symétrie du mètre le prestigieux contraste de l'image, comme dans ces vers exquis sur les abeilles :

> Une ruche nouvelle à ces peuples nouveaux
> Est ouverte. Et l'essaim conduit dans les rameaux
> Qu'un olivier voisin présente à son passage,
> *Pend en grappe bruyante à son amer feuillage.*

André Chénier fut donc, en syntaxe aussi bien qu'en métrique, un novateur d'une audace extrême et certes plus outré que les plus fougueux romantiques. La violence, l'ardeur spontanées de son génie expliquent ces bizarreries, ces témérités volontaires. Elles ne semblent pas avoir frappé la critique moderne, enveloppées qu'elles sont et comme voilées sous des apparences discrètes. Depuis près d'un siècle, elles sont entrées dans la langue et devenues classiques. Pourtant, lorsque parut, en 1819, l'œuvre mutilée si habilement présentée par Latouche, à l'admiration qui l'accueillit se mêla quelque effarement. Népomucène Lemercier, Raynouard, Loyson, pour ne citer que les moins oubliés, tout en reconnaissant les dons naturels et originaux du poète, lui reprochèrent des incorrections sans nombre, l'imitation servile des formules et des tours antiques, les césures déplacées ou brisées, les enjambemens, l'incohérence des métaphores. On le traita de barbare. Barbare, j'en conviens; mais barbare comme Homère et Théocrite. Et s'il imita les anciens, ce fut à l'exemple et à la façon de Virgile. L'enfant sublime, Victor Hugo — il avait alors dix-sept ans, — écrivit sur Chénier et ses détracteurs quelques pages où il faut relever ces phrases prophétiques : « Chacun de ces défauts du poète est peut-être le germe d'un perfectionnement pour la poésie. C'est une poésie nouvelle qui vient de naître. »

L'influence d'André Chénier sur ceux qui préparèrent et menèrent le grand mouvement de rénovation littéraire du XIXe siècle ne peut être niée. Dès 1829, Jules Janin le proclamait le maître et le prince de la poésie moderne. Chateaubriand l'admira, Millevoye l'avait pillé d'avance; il inspira Vigny. Alfred de Musset lui doit plus d'une de ses élégances et plus d'un élan passionné des *Nuits*. Barbier, sans lui, n'eût pas forgé ses *Iambes*. Le cerveau tout-puissant de Victor Hugo ne faillit pas à s'assimiler quelques-unes de ses formes les plus rares. Seul, Lamartine ne paraît pas avoir subi cette maîtrise. Il est sans art, a dit

un critique subtil. Et Chénier fut avant tout un admirable artiste.

Le vers du vieux Ronsard

La matière demeure et la forme se perd,

si juste pour le monde extérieur, ne saurait s'appliquer aux choses de l'esprit. La matière poétique est, à vrai dire, éternellement la même; ce n'est que par l'invention d'images neuves que les poètes, de siècle en siècle, la renouvellent et la diversifient. Mais seule, la forme parfaite d'une œuvre peut en perpétuer la gloire.

Chaque jour mieux étudiée, l'œuvre d'André Chénier ne pourra qu'accroître sa gloire. Aucun poète n'a si voluptueusement et fièrement chanté la nature, la jeunesse, l'amour, les héros, les Dieux, la Justice et la Liberté. Nul, mieux que lui, n'a su faire siffler, autour de la tête horrible et belle de l'antique Furie, les vipères de la Vengeance. Les *Bucoliques* et les *Iambes* suffiraient à son immortalité. Mais il fut encore, avant trente ans, — génie précoce et fécond, — grand poète épique, lyrique, élégiaque et philosophique. Dans ses vers si nouveaux, il a concentré l'essence de l'antiquité, et il en a parfumé à jamais la poésie française. Il y tient la place que tenait à Rome celui qu'on a nommé le cygne de Mantoue. Aussi, lorsque ma pensée évoque l'ombre d'André Chénier et que dans ma mémoire chantent ses vers divins, mes lèvres involontairement murmurent ce beau nom fraternel : *Virgile*.

José-Maria de Heredia.

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

LAMENNAIS

LETTRES A M. VUARIN [1]

DERNIÈRE PARTIE (1)

1826

A la Chênaie, le 3 février 1826.

J'ai reçu, mon cher et respectable ami, votre lettre du 13 janvier, qui m'a fait bien plaisir, comme tout ce qui vient de vous. Ne vous lassez point, continuez d'instruire de l'état des choses ceux qui doivent être instruits. Ils font, sans le savoir, bien du mal par leur inconcevable faiblesse. Ils ont reçu de Paris des réclamations *officielles* qui ont fait suspendre le *Journal ecclésiastique*. Ainsi l'*exequatur* s'étend jusqu'à Rome. Est-il possible de descendre encore, et qu'y a-t-il de plus bas? Ignore-t-il donc que c'est toujours le courage qui sauve, le courage qui est la prudence, le courage qui est la victoire? *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra?* Je crains que vous n'ayez à souffrir de ces dispositions dans l'affaire du *louche*. Enfin Dieu est là, espérons toujours.

Je partirai le 8 pour Paris. Des motifs que je ne puis écrire,

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

mais que je vous dirai, m'ont décidé à faire le voyage de Turin vers le mois d'avril, si toutefois des événemens *possibles* ne viennent pas déranger mes combinaisons. On meurt quelquefois dans la bataille ou on reste prisonnier. Priez pour le succès de la mienne. Si je vais à Turin, c'est là que je m'occuperai de la Préface que me demande le comte de Maistre (1). Ce travail me dérange extrêmement et me contrarie de même; je n'ai pu cependant refuser. M. de Senfft doit être maintenant à son poste. Que Dieu le bénisse, dans sa nouvelle existence! Il mérite toutes les grâces du ciel.

Adressez-moi à Paris les pièces de votre procès genevois.

La France catholique a cessé de paraître. Elle n'a jamais eu que 150 abonnés. L'archevêque de Paris la soutenait et l'évêque d'Hermopolis était persuadé qu'elle devait plaire. Celui-ci va s'enfonçant tous les jours dans son péché. Pour l'autre, il est au fond depuis longtemps.

Ma santé est faible, on s'use vite dans ce temps-ci. J'espère, avec la grâce de Dieu, mourir sur la brèche. Malgré l'apathie générale, on ne laisse pas de faire quelque bien. Le clergé s'unit, comprend à la longue, vient ou revient aux bonnes doctrines, et sera préparé pour combattre les combats de la foi. Cela console! Oh! que l'autorité ne sait-elle, ou ne veut-elle!

Adieu, mon excellent ami; mon frère et l'abbé G[erbet] vous lisent mille choses tendres et respectueuses.

Tout à vous en N. S.

Paris, 11 mars 1826.

J'ai reçu, mon excellent et bien cher ami, les deux lettres que vous m'avez adressées à Paris, la dernière en date du 24 février (2).

(1) Le fils de Joseph de Maistre.

(2) Nous possédons la première probablement de ces deux lettres : elle est datée du 20 février. Il semble, d'après cette lettre, que Lamennais avait fait espérer à M. Vuarin qu'il retournerait à Genève. Celui-ci souhaite vivement sa présence, ne fût-ce que quelques jours, « afin, dit-il, de bien montrer à nos magnifiques et très honorés seigneurs que *leur cité ne vous fait pas peur,...* puisqu'ils ont dit que vous aviez gardé l'incognito en 1824. » Il lui annonce l'envoi de différentes pièces qui doivent servir à « donner une nouvelle leçon à nos *pasteurs déistes.* » « Le sommeil du chef de la cité sainte, ajoute-t-il, et de ses auxiliaires me paraît étrange. Est-ce prudence humaine? Est-ce sagesse d'en haut? Je n'ose prononcer... Que Dieu vous soutienne et vous console, mon très cher ami, dans l'importante et honorable mission que vous remplissez! Je vous vénère, je vous chéris et vous embrasse tendrement. » — Il est à remarquer que la plupart des lettres de

J'userai de vos instructions pour l'affaire dont vous me parlez, et je ne négligerai rien à cet égard de ce qui sera en mon pouvoir. Malheureusement je suis personnellement presque nul. Ma santé est très altérée. J'ai un commencement de maladie du cœur qui me rend toute application impossible. Une lettre à écrire suffit souvent pour déterminer des spasmes douloureux suivis d'un évanouissement. Outre cela, je suis accablé d'affaires. Veuillez, je vous prie, avertir M. de Maistre de mon état, afin qu'il sache combien la promesse que je lui ai faite est incertaine, quant à l'époque de son exécution. Si vous le déterminiez à s'adresser à une autre personne, vous me rendriez service; car cet engagement, au milieu de mille devoirs en souffrance, me tracasse et contribue à m'ôter la tranquillité dont j'ai si grand besoin. Je ne puis vous dire encore quand je partirai pour T[urin]. Mon affaire avec M. de Saint-V[ictor] qui ne finit point, car rien ne finit, exige ma présence dans cette triste ville. Vous serez averti de mes démarches; c'est tout ce que je puis vous dire en ce moment.

J'ai vu Mme de Loménie et Mme de Bellamare; nous avons beaucoup parlé de vous; elles vous sont fort attachées. La douairière est à peu près complètement aveugle; elle doit se faire faire après Pâques l'opération de la cataracte.

Vous avez reçu mon dernier écrit (1), il produit généralement une vive impression. Fr[ayssinous] en est très affecté; il y a de quoi l'être. Dieu veuille que sa conscience parle et qu'il l'écoute. Il serait temps ou jamais, que R[ome] aussi parlât. Nulle circonstance ne saurait être plus favorable. Un acte éclatant de sa part finirait tout à jamais. Écrivez en ce sens, et avec force. Il n'y a que le courage qui réussisse. Je ne serai probablement pas attaqué; plus faible, je l'eusse été sans aucun doute. Pressez, pressez, on comprendra peut-être.

Je vous prie de dire à M. Voullaire que je serais très heureux de lui être utile. Je voudrais pouvoir trouver ici un emploi qui lui convînt. Il est impossible que, de Genève à Paris, il s'occupe de traductions pour le *Mémorial;* ce sont des choses

M. Vuarin à Lamennais, — nous ne les avons malheureusement pas toutes, — portent pour suscription : *Pour mon compagnon de voyage en 1824.* Il les lui faisait sans doute parvenir par un intermédiaire. « Je charge Mme de Bellamare, qui vous remettra ce billet,... » écrit-il dans la lettre suivante.

(1) *La Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil.*

du moment qui ne sauraient se faire que sur les lieux. Quant au *Droit mosaïque*, je n'ai pas ici l'ouvrage de Michaëlis. Il faut qu'aidé de vos conseils, il juge lui-même de ce qui peut intéresser en France.

Adieu, très cher ami ; je vous embrasse tendrement.

Paris, 4 mai 1826.

J'ai reçu à la fois vos deux dernières lettres (1), mon cher et excellent ami, et j'y aurais répondu plus tôt, comme vous le pensez bien, si j'avais pu trouver depuis lors un moment de loisir. Il est triste que vous rencontriez toujours le même obstacle à vos projets; c'est, au reste, la même chose partout : *Omnes quærunt quæ sua sunt, non quæ J. C.* Je goûte peu la modification que vous paraissez vouloir apporter à vos premières idées. Ce n'est au fond qu'un changement de personne, et la difficulté ne sera pas moindre pour l'obtenir. Après tout, vous en êtes beaucoup meilleur juge que moi.

Les journaux vous auront appris l'issue de mon procès (2). J'ai longtemps pesé les avantages et les inconvéniens d'un appel, par rapport aux intérêts de l'Église. Je me suis enfin décidé à m'en tenir au premier jugement, dont l'autorité est presque nulle en jurisprudence, tandis qu'un arrêt de la Cour royale qui aurait déclaré l'édit de 1682 loi de l'État (et cet arrêt n'était pas douteux), eût entraîné pour la religion des conséquences funestes. J'ai dû sacrifier, en cette circonstance, tout ce qui était de ma position personnelle à de plus graves considérations. Au surplus, j'ai annoncé que je continuerais de défendre les principes établis dans mon ouvrage, et c'est ce que je ferai. Je n'attends pour cela que la publication de l'écrit de l'évêque de Chartres (3), qu'on

(1) Nous avons une lettre de M. Vuarin à Lamennais, datée du 27 mars : c'est probablement la première des deux dont il s'agit ici.

(2) Le procès qui lui avait été intenté pour son livre, *la Religion*, etc. (Cf. la lettre de Lamennais à Mme de Senfft, 24 avril 1826, dans Forgues, *Correspondance*, nouvelle édition, 1863, t. I, p. 246-249.)

(3) Clausel de Montals (1769-1857), l'un des quatre frères Clausel. Il avait écrit à Lamennais « qu'il n'avait pu se dispenser de prendre la défense de Frayssinous, *son intime ami et son parent.* » Le gouvernement demandait aux évêques français de souscrire à la *Déclaration de 1682*. L'archevêque de Bordeaux avait répondu : « Laissez-moi mourir dans mon attachement aux vieilles erreurs de l'Église romaine. » (Cf. la lettre de Lamennais à M. de Senfft, 10 mai 1826, *Id.*, *ibid.*, p. 249-251.)

imprime en ce moment. Je parlerai aussi de la *Déclaration;* et à propos de cette *Déclaration*, il est bon qu'on sache que les adhésions prétendues des autres évêques, ne sont, en grande partie, rien moins que des adhésions réelles. J'ai vu les lettres de plusieurs d'entre eux, et il y en a que je signerais sans aucune difficulté. Je citerai particulièrement celles des évêques de Nancy et de Versailles. Beaucoup d'autres se taisent complètement sur les trois derniers articles, et par ce qu'ils disent du premier, on voit clairement qu'ils ne l'entendent pas. Bref, on fait pour eux ce que Buonaparte fit pour les évêques d'Italie, on abuse de leurs noms pour tromper le public. Mais tout se saura plus tard. Vous sentez bien qu'il m'est impossible de songer au voyage de Turin. Le devoir me retient ici. Je ne puis, en aucune manière, quitter la France qu'après avoir fait mon livre (1), et il sera bien tard alors pour passer les Alpes; d'autant plus que je devrai rester encore pour répondre de ce que j'aurai dit. L'Église doit aller avant l'amitié. Écrivez en ce sens à ceux que j'ai à cœur de persuader (2).

J'ai su que M. Larneau, sans me prévenir, vous avait fait une demande biscornue; excusez cette méprise. Il est averti maintenant, et il doit vous l'avoir écrit lui-même.

Mon frère, qui est ici pour quelques jours, vous dit mille choses tendres. Ne viendrez-vous point aussi? En attendant, priez pour moi comme pour le plus dévoué de vos amis.

Paris, 14 juin 1826.

Je vous écris deux mots en toute hâte, mon cher et respectable ami. Il m'est survenu de nouvelles tribulations qui ne me laissent pas un seul moment libre. Je me trouve dans des embarras extrêmes par suite d'un épouvantable abus de confiance. J'espère pourtant que le bon Dieu m'aidera et me donnera le moyen de reprendre mes travaux qui sont assez pressés. Il faut que je réponde aux trois Clausel, à l'abbé Boyer (3), etc., et puis je

(1) « Je médite un ouvrage assez étendu où les questions que j'ai traitées reparaîtront sous un jour nouveau; il sera comme une théorie générale de la société. » (Lamennais à Mme de Senfft, 21 mai 1826, *Id.*, *ibid.*, p. 251.)

(2) Ceci est probablement une réponse à ces lignes de la lettre citée de M. Vuarin : « Je n'ai pas écrit à Mlle Constance [de Maistre] que vous hésitiez sur la Préface; toute la famille en aurait été trop chagrinée. »

(3) L'abbé Boyer (1766-1842), prêtre de Saint-Sulpice, oncle de Mgr Affre et fougueux gallican. L'oncle et le neveu s'attaquèrent à Lamennais, qui ne les ménagea guère.

m'occuperai de l'ouvrage plus étendu et plus important que je prépare sur le même sujet.

Il est difficile d'avoir à présent les lettres des évêques; on les aura plus tard, et tout sera connu. La masse du clergé est excellente, pleine de foi et pleine de chaleur pour toutes les vraies doctrines. Il est bien à désirer qu'on profite de cette disposition qui peut n'être pas éternelle. L'évêque de Chartres se plaint qu'on l'ait *forcé* de publier sa lettre; elle lui a fait perdre, dit-il, la confiance des prêtres. Il n'a pas trouvé autour de lui une personne qui voulût seulement écrire sur une bande de papier le nom de ceux auxquels il a jugé bon d'envoyer cette pauvre lettre; il lui a fallu employer pour cela des élèves de son petit séminaire. *Ab uno disce omnes.* Adieu, cher et digne ami; priez pour moi, j'ai grand besoin, sous tous les rapports, des secours d'en haut *Tuissimus in X*[to].

Paris, 15 novembre 1826.

Il y a un temps infini que je ne vous ai écrit, mon cher et respectable ami; mes occupations presque sans nombre, et ma mauvaise santé en sont la cause. En ce moment même je suis très souffrant. Il me faudrait du repos : où le prendre? Les tracasseries et les affaires arrivent de tous côtés. Comment laisser aller les choses dans des circonstances si critiques? Le devoir ne le permet pas; quelque peu de chose que je sois, je sers au moins à encourager, à réunir les vrais soldats de J.-C. et de son Église. Ils ne sont pas nombreux dans ces temps de lâcheté. Oh! mon Dieu, en quel siècle vivons-nous! Et encore ce que nous voyons n'est rien; nous touchons à de bien plus grands maux, à la plus terrible persécution, peut-être, que le nom chrétien ait encore éprouvé. Prions, prions. Je vois le schisme près d'éclater. Presque tout ce qui a du pouvoir le veut. Le ministère ecclésiastique y marche à grands pas. On ne se fait pas d'idée de la rage de ces gens-là contre R[ome] et contre ceux qui lui demeurent fidèles. Corruption, violence, menaces, impostures, il n'est pas de moyens qu'ils n'emploient, secondés en cela par quelques évêques, pour détacher le clergé du Saint-Siège et pour pervertir l'enseignement. Ce n'est pas tout, ils ont tenté d'obtenir du Pape, pour les évêques, une permission universelle d'accorder les dispenses matrimoniales; ce qui romprait à peu près le dernier

lien de communication avec la Chaire apostolique. Voilà où nous en sommes, et nous n'en resterons pas là. Une partie de la magistrature, soutenue de tout le parti libéral, d'un grand nombre de députés et de pairs, et même, au fond, de plusieurs ministres, veut à toute force une Église nationale, semblable à l'Église anglicane. Qu'avons-nous à opposer à cette vaste conjuration? Une masse inerte, et quelques hommes dévoués, mais à demi proscrits. Au moins ceux-ci mourront, s'il le faut, et ne regretteront pas de mourir.

Je désire vivement vous voir et causer avec vous. Mon frère viendra au mois de février; tâchez d'être ici à la même époque. Il est important de s'entendre; et n'est-ce pas d'ailleurs une consolation de se confier ses douleurs?... Donnez-moi de vos nouvelles, et croyez que personne ne vous est plus tendrement dévoué que votre ami

F. M.

1827

Paris, 18 février 1827.

Bien que ce ne soit pas encore votre écriture, mon cher et respectable ami, c'est du moins votre parole, et ma joie est égale à l'impatience avec laquelle j'attendais ce signe de convalescence. De grâce, ménagez avec grand soin vos forces naissantes; conservez-vous pour l'Église à qui vous devez de nouveaux et importans services. Les jours d'épreuve approchent rapidement. Prions et veillons. Les soldats de Jésus-Christ auront bientôt de durs combats à soutenir; tout se prépare en Europe pour une persécution violente : mais la Religion sortira plus brillante et plus forte des ruines sous lesquelles l'impiété tentera encore une fois de l'ensevelir. Les méchans sont aveugles, ils ne savent ce qu'ils font, et déjà je vois la croix debout et triomphante de l'autre côté du fleuve de sang qu'il faudra que l'Église traverse, car c'est là sa destinée.

Je n'ai pu causer que quelques instans avec notre ancien hôte, et j'ai été on ne peut plus content de ce court entretien. C'est le même cœur, la même piété, le même zèle, la même droiture d'esprit. Je fonde sur lui de grandes espérances ; au moins sera-t-on instruit, et c'est beaucoup. Il faut d'abord lui

laisser le temps de regarder autour de lui, de se reconnaître et de connaître les autres. Le reste viendra successivement. Je désirerais bien que vous pussiez faire un voyage ici pendant le carême : mais je crains que votre santé ne vous le permette pas.

La mienne est toujours très faible; je souffre constamment et je suis accablé de travail. Cela m'empêchera de faire ce que vous me demandez. Mais on mettra la lettre de M. Ch. dans le *Mémorial*, avec des réflexions convenables. Mon projet est d'aller après Pâques en Bretagne pour y travailler à un ouvrage, dont je recueille les matériaux, et que je ne pourrais achever ici. C'est tout ce que je vois de plus utile pour le moment. Au reste les circonstances pourront traverser ce dessein.

Mgr Macchi (1) ne doit repartir que dans un mois au plus, ce qui force son successeur à passer ce temps à l'auberge, chose gênante et désagréable.

Le Pape a refusé la démission de l'évêque de Strasbourg (2) et de celui de Verdun. Ils n'avaient pas même pris la peine d'écrire à Sa Sainteté. Les bureaux ecclésiastiques s'étaient chargés de la prévenir que le Roi avait pourvu à ces deux sièges *vacans* par démission. C'est une manière très simple d'expédier ces sortes d'affaires. Il paraît que M. Tharin n'est pas trop fâché d'une circonstance qui lui permet de revenir sur sa première détermination, et qu'il n'est nullement décidé à se démettre de nouveau et plus canoniquement : de sorte que voilà M. de Trévern derechef en plein *air* (3). Pardonnez le jeu de mots.

Je vous recommande la lettre ci-jointe, et vous embrasse avec toute l'affection et tout le respect que je vous ai voués depuis longtemps.

Paris, 5 avril 1827.

J'ai tardé assez longtemps, mon cher et respectable ami, à répondre à vos lettres du 12 et du 17 mars. N'en accusez que les nombreuses occupations qui m'accablent ici, et qui se renouvellent et se multiplient sans cesse. J'ai su par l'abbé P... que votre santé

(1) Mgr Macchi (1770-1860) était nonce à Paris depuis 1819 avec le titre d'archevêque *in partibus* de Nisibe. Au sortir de cette nonciature, en 1826, il fut, suivant l'usage, nommé cardinal. Il joua un certain rôle dans le conclave où fut élu Pie VIII. Il eut pour successeur Mgr Lambruschini, archevêque de Gênes.

(2) Mgr Tharin (1787-1843), précepteur du duc de Bordeaux. Sa démission finit par être acceptée de Rome qui agréa, pour le remplacer, M. de Trévern.

(3) Mgr de Trévern (1754-1842), évêque d'*Aire*, de 1823 à 1827.

était un peu meilleure; ménagez-la, au nom du bon Dieu, car elle est précieuse pour l'Église. Vous avez dû trouver quelque consolation dans une chose que vous a mandée ce bon abbé P.., et qui me faisait espérer un peu de vous voir à Paris avant mon départ. Il faut que je renonce à ce plaisir. Je m'en vais en Bretagne avec mon frère, pour travailler à l'ouvrage que j'ai promis, et qui exige de vastes recherches qui ne sont pas encore terminées.

Diverses raisons qu'il serait trop long de vous expliquer ont retardé jusqu'à présent la publication de l'article que vous désiriez. Il paraîtra dans le *Mémorial* prochain. C'est l'abbé Rohrbacher qui le fait; j'espère que vous en serez content.

Je suis toujours extrêmement content de la personne dont vous m'aviez parlé. C'est la Providence qui l'a choisie dans des vues d'avenir. Il est impossible d'imaginer un ensemble de qualités plus convenables. Prions pour le succès de son œuvre.

Quant à l'*autre*, il a peine à s'arracher à Paris, d'autant plus qu'il ne se fait pas une image fort agréable du genre de vie qui l'attend dans sa province. Il part cependant bientôt, c'est-à-dire, je crois, dans la semaine de Pâques.

On assure que M. Tharin a enfin donné sa démission de Strasbourg, attendu que le Roi ne recule pas. Voilà M. de Trevern bien heureux : pour le diocèse qu'il va gouverner, c'est autre chose. Je n'ai pas besoin de vous rien dire des dernières nominations. C'est le développement d'un système dont il n'est que trop facile de prévoir les résultats. Toutefois nous devons espérer toujours : *Deus providebit*. Chaque jour les saines doctrines font des progrès dans le clergé. Le grand obstacle, ce sont les Sulpiciens et les Jésuites.

Adieu, mon très cher ami : vous savez avec quel respect et quelle tendresse je vous suis dévoué.

F. M.

A La Chênaie, le 25 septembre 1827.

Vous ne doutez pas, mon cher et respectable ami, que je ne vous eusse écrit plutôt, si cela m'avait été possible ; mais il m'a fallu beaucoup de temps avant de pouvoir soutenir une courte et légère application. J'ai été si près de la mort, que quelques minutes encore du même état, c'en était fait : il n'y avait plus ni

pouls ni respiration. Revenu, contre toute espérance, des dernières extrémités de l'agonie, ma convalescence a été ensuite retardée par une rechute que me causa la mort, à peu près soudaine, d'un domestique de confiance, qu'il me fallut confesser en toute hâte, au milieu de la nuit (1). Enfin, je n'ai plus maintenant à désirer que des forces pour reprendre mon travail et mettre à profit le temps, car je ne sais combien Dieu m'en accorde encore, *et nox venit quando nemo potest operari.* Vous avez été aussi bien malade, et je ne l'ai su qu'après votre rétablissement. Je crains que vous n'ayez pas de vous le soin nécessaire, et cela me peine beaucoup, car votre santé est bien précieuse à l'Église.

Je compte rester ici environ trois ans. J'ai besoin de ce temps-là pour composer l'ouvrage qui m'occupera en premier lieu, et pour achever ensuite l'*Essai.* Mon frère qui vient de passer, ce qui lui arrive rarement, trois jours avec moi, vous remercie mille fois de votre souvenir, et vous fait les plus tendres et les plus respectueuses amitiés. Ne m'oubliez pas près des personnes que j'ai connues à Genève, particulièrement près de M. le curé de Chênes. Priez pour moi, mon digne ami, et croyez que personne au monde ne vous est plus tendrement dévoué en N.-S. que votre ancien hôte

F. DE LA M.

A La Chênaie, le 26 novembre 1827.

Il y a bien, bien longtemps, cher et respectable ami, que je n'ai eu l'occasion et le loisir de vous écrire. Ce n'est pas que je n'aie pensé souvent à vous. Mais, dites-moi, êtes-vous maintenant plus satisfait de votre santé? Ménagez-la soigneusement de grâce; elle est précieuse à la religion, et nécessaire à la petite Église que vous conduisez, et aux Églises environnantes. Je ne sais plus où en sont vos affaires. Vous donnent-elles un peu plus de consolation? Je crains que vous ne trouviez encore beaucoup d'entraves. Le monde va s'affaiblissant. On tremble partout. Notre hôte, que vous avez revu depuis à Paris, ne ressemble guère à ce qu'il était en y arrivant.

Il s'est jeté dans l'ornière de son prédécesseur. Peur à droite, peur à gauche, peur par devant et peur par derrière; et ces

(1) Sur cette maladie et cette rechute de Lamennais, voir ses deux lettres au marquis de Coriolis et à Berryer dans Forgues, t. I, p. 346-348.

peurs, ce qui est bien triste, sont en partie commandées de plus haut. Dieu a ses desseins. Je baisse la tête, et je me soumets en adorant. Mais quelle merveilleuse occasion l'on manque ! O mon ami, cela déchire le cœur.

On m'a envoyé de Paris quelques articles de M. Voullaire. Veuillez dire à ce bon jeune homme qu'en général ils sont trop longs, pour un recueil tel que *le Mémorial*, qui ne paraît qu'une fois le mois, et dont chaque cahier n'a pas 50 pages. Il faudrait aussi que les réflexions fussent plus nombreuses et entremêlées davantage avec les citations ; et puis, autant que possible, que chaque article offrît une espèce d'unité. C'est plus de travail, mais il faut cela pour les lecteurs français. Du reste, je pense qu'on pourra tirer parti de quelques-uns des articles déjà envoyés, et j'écris pour qu'on vous fasse savoir les avantages qu'on peut proposer à M. Voullaire.

Les élections donnent lieu de s'attendre à des changemens dans la politique. Il paraît difficile que le ministère se soutienne. Qu'aurons-nous après? Un peu moins de bassesse peut-être, mais probablement plus de violence. Il faut que la volonté de Dieu s'accomplisse. Adieu, cher et respectable ami. Je suis bien tendrement tout à vous *in X^to^ et M^a^*.

F. M.

1828

A la Chênaie, le 25 février 1828.

Vous avez raison, mon cher et respectable ami, de vous méfier de la délicatesse de messieurs de la poste. Votre billet, quoiqu'on me l'ait envoyé de Paris sous enveloppe avec d'autres lettres, a été ouvert, et toutes les lettres que je reçois sont également ouvertes. C'est une habitude de l'ancien ministère, très religieusement conservée par celui-ci (1). Croiriez-vous que Frayssinous a eu l'impudence de faire venir chez lui certaines personnes pour leur parler de choses secrètes qu'il avait sues avant elles, par les lettres mêmes qui leur étaient adressées? Le dévôt M. de Vaulquier (2) est le ministre de ces infamies. Je serai

(1) Le Ministère Martignac, qui succédait au Ministère Villèle.

(2) Né en 1780, le marquis Louis du Descham Vaulquier fut nommé, en 1824, directeur général des postes, en remplacement du duc de Doudeauville. Il avait eu

bien aise qu'il trouve ici une expression de ma reconnaissance. S'il est poli, il m'en accusera réception.

Je compatis à tous vos ennuis, et je les sens comme s'ils m'étaient propres. Ne vous découragez pourtant pas; regardez Dieu, et faites son œuvre pour lui seul, car il n'y a rien à attendre des hommes. — Les Jésuites ont replié leur noviciat sur Fribourg; ils ne sont plus que 20 à Montrouge, pour se tenir, dit-on, dans les termes de la loi. L'abbé de Rohan (1) remplace le P. Ronsin (2) dans la direction de l'assemblée de la rue du Bac. C'est Frayssinous et l'archevêque qui ont exigé ces deux choses des Rév. Pères. C'était bien la peine de sacrifier et honneur et conscience pour obtenir la protection de Mgr d'Hermopolis. On appelle cela de l'adresse aujourd'hui, de la prudence, de la politique; et moi je dis que c'est une infâme lâcheté, une détestable hypocrisie, qui attire justement le mépris des hommes et la malédiction de Dieu.

Je travaille, mais moins que je ne voudrais, et qu'il ne le faudrait. Ma santé est toujours très faible, je souffre perpétuellement, et les tracasseries, les chagrins, les contradictions ne me manquent pas. Voilà deux années qui m'ont bien usé; je ne puis pas, dans mon état, me promettre six mois de vie; à chaque instant, une nouvelle attaque peut m'enlever. Priez Dieu qu'il me fasse la grâce d'employer pour lui, et pour lui seul, le temps qui me reste. — Si vous trouvez un libraire qui veuille prendre mes livres avec un fort rabais, cela me fera plaisir. Je vous autorise à les donner pour le prix que vous en trouverez.

La peur a gagné, depuis quelques semaines, tous les esprits; et comme on est tranquille sans savoir pourquoi, et qu'on a peur sans savoir pourquoi, on est extrême en tout. Il y aura une catastrophe, mais pas tout de suite. Les choses ne sont pas mûres. On pourra plus sûrement juger à peu près de l'époque après la session. Les révolutionnaires vont au jour le jour avec l'opinion qu'ils corrompent graduellement, sans aucun plan arrêté, et sans chef de reconnu. Leur succès en sera plus lent, mais plus assuré parce qu'il ne dépendra pas d'un homme.

Adieu, cher et respectable ami, je vous embrasse tendrement.

déjà la direction des douanes, qu'il reprit en 1829, lorqu'il dut quitter les postes, à la suite d'une enquête sur le fameux *cabinet noir* que l'on accusait de violer outrageusement le secret des correspondances.

(1) L'abbé de Rohan-Chabot (1788-1833) devint archevêque d'Auch, puis de Besançon, et cardinal.

(2) Alors provincial des Jésuites de France.

Paris, le 20 juillet 1828.

Il me tarde beaucoup, mon cher et respectable ami, d'apprendre que vous êtes entièrement rétabli; cependant je n'ose espérer que vos forces reviennent aussi vite que je le désirerais. Vous aurez besoin longtemps encore des plus grands ménagemens, et je vous conjure, au nom de l'Église, de vous en faire un devoir rigoureux de conscience.

On continue de s'occuper ici très activement des Ordonnances (1), et, bien qu'il existe à ce sujet de la division dans l'épiscopat, cependant le plus grand nombre paraît disposé à la résistance. A la tête des faibles, sont les deux archevêques de Bordeaux et d'Albi; viennent ensuite le duc de Rohan, le cardinal Isoard (2), les évêques de Châlons, d'Amiens, de Périgueux, et quelques autres *ejusdem farinæ*. L'homme *aux petits poulets* (3) paraît jouer un rôle double. Quant à Feutrier, on dit que l'orgueil et le dépit l'affermissent de plus en plus dans ses mauvaises voies. Si Dieu ne le touche miraculeusement, ce pauvre misérable ira jusqu'où l'on peut aller. On ne voit autour de lui que des Jacobins et des prêtres perdus. Il disait dernièrement qu'il ne regrettait qu'une chose. Devinez quoi? De n'avoir pas été sur son lit de mort, quand il a signé l'ordonnance, attendu qu'elle a sauvé la religion. L'abbé Fayet écrit, dit-on, pour justifier les deux actes du ministère qui marquent le commencement de la persécution. Cela serait bien digne de lui. Du reste, nous avançons chaque jour vers la catastrophe inévitable. Dans cette terrible crise, je crains pour le trône, mais je suis tranquille sur le sort de la foi.

Je vous en prie de dire à M. V[oullaire] que je n'ai pas sous les yeux l'ouvrage de Michaëlis, mais que l'ordre à établir entre les différentes parties étant toujours un peu arbitraire, il peut sans inconvénient choisir la distribution qui lui paraîtra la meilleure.

(1) Les deux ordonnances du 16 juin dont parle ici Lamennais avaient pour objet, la première d'interdire aux Jésuites l'enseignement secondaire, la seconde de limiter le nombre des petits séminaires, dont les directeurs devaient être agréés par le gouvernement. La plupart des évêques, et, à leur tête, Mgr de Quélen, archevêque de Paris, et le cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, doyen de l'épiscopat français, signèrent une *Déclaration* par laquelle ils revendiquaient la liberté civile et religieuse, inscrite dans la Charte, contre ces ordonnances malencontreuses.

(2) Le cardinal Isoard (1766-1839) était archevêque d'Auch.

(3) Ce terme, dont le sens nous échappe, semble désigner Frayssinous.

S'il veut envoyer tout ou partie de sa traduction à M. Waille, rue des Beaux-Arts, n° 5, celui-ci sera prévenu qu'il s'agit d'en traiter avec un libraire, je suis sûr de son zèle, et, dans tous les cas, il ne terminera rien sans en avoir auparavant écrit soit à vous, soit à M. V[oullaire], à qui je vous prie de dire mille choses affectueuses de ma part.

Je pars le 25 pour la Bretagne. J'ai besoin de repos pour ma santé, et de loisir pour mes travaux. Adieu, mon cher et respectable ami. Je vous suis, et à jamais, dévoué de tout cœur *in X^to Jesu.*

J'ai été plus content cette fois de notre hôte de Gênes.

Si M. Besson voulait destiner quelque aumône à l'œuvre dont je vous ai parlé, il m'obligerait de la faire remettre à M. Waille, qui me la fera passer.

1829

A la Chênaie, le 12 mars 1829.

Mille et mille remerciemens de votre souvenir, mon cher et respectable ami. Il y a longtemps que je désirais recevoir de vos nouvelles, afin d'être rassuré sur votre santé : malheureusement vous ne m'en parlez pas. Ne soyez point surpris si je ne vous ai pas répondu plus tôt ; je n'ai reçu votre lettre qu'aujourd'hui, bien qu'elle soit datée du 30 janvier (1). Je vous remercie beaucoup des exemplaires que vous avez réussi à placer : tout prix sera bon pour en finir. Vous pouvez acquitter soixante-deux messes à mon intention.

Vu la date de votre lettre, vous savez aujourd'hui que la plupart des *adhésions* aux ordonnances sont de pures impostures. En aucun temps, on n'a menti avec autant d'impudence. L'évêque de Rennes écrivait à Feutrier qu'il persistait à déclarer que les ordonnances étaient tyranniques et sacrilèges. Là-dessus Feutrier lui répond qu'il prend cela pour une adhésion, et qu'il agira en conséquence, s'il ne reçoit en trois jours un désaveu. *Ab uno disce omnes.*

Vous avez dû recevoir par la poste un exemplaire de mon livre (2). Au milieu du bruit qu'il a fait, beaucoup d'esprits

(1) Nous avons cette lettre du 30 janvier. M. Vuarin avait vendu au prix de 62 francs un certain nombre d'exemplaires du 3e et du 4e volume de l'*Essai.*

(2) *Des Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église.*

s'éclairent. Chateaubriand (1) est, dit-on, chargé de solliciter à Rome une improbation. Celle de l'archevêque de Paris a déjà paru, mais elle a été presque universellement blâmée. Je ne laisserai pas de répondre. Tout cela est d'une grande fatigue, car j'ai bien d'autres occupations, et mes forces s'épuisent tous les jours. Ménagez les vôtres, mon cher ami; elles sont bien précieuses à l'Église. Hélas! les paroles si bonnes que le pauvre Pape vous a écrites me rappellent bien douloureusement la perte que nous avons faite (2). Qui lui donnera-t-on pour successeur? Quand la nomination sera faite, veuillez me dire ce que vous apprendrez du caractère de l'élu. Que de bien il pourra faire, si Dieu lui donne lumière et force!

L'abbé Gerbet vous offre ses hommages. Il m'a dit que l'article sur *l'Éclaireur du Jura* paraîtrait dans la livraison de février. Il va profiter de quelques jours de loisir pour examiner les articles de M. V[oullaire]. Il en a même déjà parcouru un qui lui a paru bon (3). Nul doute que l'auteur ne reçoive un dédommagement pour son travail.

Adieu, mon très cher ami, je suis tout à vous en J.-C. du fond de mon cœur.

A la Chênaie, le 1er avril 1829 (4).

Vous avez vu, mon cher et respectable ami, combien votre première lettre avait été retardée. C'est ce qui m'a empêché de vous écrire plus tôt. Je vous réitère mes remerciemens pour les livres que vous avez eu la bonté de placer. Quelques jours après vous avoir écrit, j'ai appris de mon frère que quelques-unes des messes que vous voulez bien faire acquitter, avaient été rétribuées un peu au-dessus du taux ordinaire. La différence est d'environ 9 francs. J'ai cru entrer dans vos intentions en appliquant cette petite somme à une bonne œuvre. L'abbé Gerbet, qui est absent pour quelques jours, a déjà renvoyé à Paris un des

(1) Il était ambassadeur à Rome depuis l'année précédente.

(2) Léon XII était mort le 10 février. Dans sa lettre du 30 janvier, M. Vuarin écrivait : « Je n'ai que la consolation qui sort de la chaire de saint Pierre. Dans un dernier bref du 16 juin dernier, le Pape me dit encore : « *Hortantes autem in Domino ut pergas alacri animo et erecto certare bonum certamen fidei.* »

(3) L'abbé Gerbet a joint quelques lignes à la lettre de Lamennais.

(4) Cette lettre est une réponse à une seconde lettre de M. Vuarin, en date du 17 mars, et que nous avons. M. Vuarin n'avait pas encore reçu la précédente lettre de Lamennais : de là des redites sous la plume des deux correspondans.

articles de M. V[oullaire] pour qu'on l'insère dans le *Mémorial*. Il a emporté les autres avec lui pour les corriger. Il doit vous écrire à ce sujet. Le travail de M. V[oullaire] lui sera payé comme celui des autres rédacteurs du *Mémorial*. Je crois qu'il serait utile de traduire la *Vie de Grégoire VII* (1). J'ai entendu parler de cette *Vie* comme d'un ouvrage remarquable. Il est vraisemblable cependant qu'il faudrait y joindre des notes. J'engage M. V[oullaire] à soigner sa traduction. Nous tâcherons de trouver un libraire qui lui fera des conditions avantageuses.

Vous avez dû recevoir une première lettre de M. l'archevêque de Paris. La deuxième ne tardera pas à paraître. Je réponds dans celle-ci à l'archevêque de Tours, à l'évêque de Cambrai et à M. de Frénilly (2). L'abbé Affre, neveu de l'abbé Boyer, fait imprimer une défense du gallicanisme, qu'il avait écrite, il y a trois ans, à l'époque de mon procès (3). La coterie a pressé l'évêque de Chartres de reprendre la plume. Il a répondu qu'il ne se souciait pas d'être le don Quichotte du gallicanisme.

On m'écrit de Paris : « Déjà beaucoup de personnes qui avaient commencé par dire pis que pendre de votre dernier ouvrage, reviennent sur leurs pas, et avouent que vous pourriez bien avoir raison. »

Je crois qu'avant deux ou trois ans, le premier article n'inspirera plus, comme les trois autres, que mépris et horreur à tout ce qui est catholique. C'est un pas immense fait vers le bien.

Je n'ai aucune nouvelle de R[ome]. Mandez-moi, je vous prie, ce que vous pouvez apprendre de là (4).

Je vous réitère, mon cher et respectable ami, l'assurance de mon tendre et inviolable attachement.

F. M.

A la Chênaie, le 27 juillet 1829.

Je viens, mon cher et respectable ami, de recevoir une lettre de M. Peillex, curé de Cornier, qui me prie de contribuer à la

(1) M. Voullaire faisait interroger Lamennais sur « l'idée de publier la traduction d'une *Histoire de Grégoire VII*, faite dans un bon esprit, par un professeur luthérien. » Il s'agit d'un ouvrage de J. Voigt qui datait de 1815, et qui fut traduit en français par l'abbé Jäger en 1854.

(2) M. de Frénilly, pair de France, avait collaboré au *Conservateur* avec Lamennais et M. de Coriolis, son parent, et l'un des amis et correspondans de Lamennais.

(3) Il s'agit de l'*Essai sur la suprématie temporelle des Papes*.

(4) « Quel terrible événement, lui écrivait M. Vuarin, que celui de la mort de Léon XIII ! C'est une nouvelle profondeur qui s'entr'ouvre dans les desseins de Dieu.

construction de son église. Je désirerais de tout mon cœur participer à cette bonne œuvre ; mais vous savez quelle est ma position pécuniaire. Tout ce que j'avais, on me l'a volé. Il ne me reste que des dettes. Et puis aussi j'ai à pourvoir péniblement à une œuvre pieuse, à laquelle je me dois avant tout. Veuillez faire entendre ces raisons à M. le curé de Cornier, qui me paraît un prêtre fort respectable et que j'ai un grand regret de ne pouvoir aider.

Ma santé devient de plus en plus mauvaise. Je suis à peu près incapable de tout travail, et accablé de mille pensées tristes. Il y a comme un esprit de vertige universel qui me fait trembler pour l'avenir. On ne craint rien tant que la vérité, et je ne parle que des bons, ou de ceux qui croient l'être. Pourvu qu'on ait un jour devant soi, on n'en demande pas davantage ; et malheur à qui parle du lendemain ! Au milieu des combats de doctrine les plus vifs que jamais le monde ait vus, et sur ce que la religion a de plus fondamental, pas un mot de l'autorité pour guider les esprits et pour les fixer. Cette voix, qui n'a pas défailli pendant dix-huit siècles, se tait, et toutes les erreurs, enhardies par son silence, élèvent la leur avec une confiance et un orgueil nouveau. Enfin Dieu a ses desseins. Il faut baisser la tête, et adorer.

Ménagez votre santé, qui est si précieuse, si nécessaire, et souvenez-vous, dans vos prières, de celui qui vous est, mon cher et respectable ami, si tendrement dévoué.

A la Chênaie, le 12 septembre 1829.

Je reçois, à l'instant, mon bien cher ami, votre petit billet du 6 août. Toute ma pauvre âme s'émeut de joie à la seule pensée de vous revoir, et de passer un peu de temps avec vous. Mais hélas ! il est impossible. Vous savez ce qui me retient ici ; ma présence est indispensable, et d'autant plus que Dieu bénit cette intention de bien. Plus tard, il faudra que nous tâchions de nous trouver à Paris. Je ne manquerai pas de vous prévenir quand il me sera possible d'y aller. Si, d'ici là, vous trouviez une occasion sûre de me communiquer quelques renseignemens, vous savez combien cela me ferait de plaisir, et combien cela me serait utile. Voici l'extrait d'une lettre de la comtesse Ric[coni] au comte de S[enfft] :

Spiacemi sentir il nostro amico si abbatuto di forze : si faccia coraggio; il S° Padre lo ama e dice ch'è il maggior difensore della Religione : ma dice

che gli rincresce che si esponga troppo, perchè lo ama. Mi ha imposto di mandargli la sua benedizione, ed Ella farà il favore di scriverglielo, etc. (1).

La persécution religieuse va, je crois, dormir quelque temps en France, mais pour reprendre après plus violemment. Il n'y a rien de solide à attendre de ce ministère, pas plus que des autres. Changement de noms, et voilà tout.

Parlez-moi donc de votre santé. J'aimerais tant à savoir que vous êtes mieux, et que vos forces sont redevenues un peu plus proportionnées à votre zèle!

Les miennes ont bien diminué. Sous ce rapport au moins j'ai vieilli de vingt ans. Que le bon Dieu soit béni de cela comme de toutes choses. Tout à vous, cher ami, du plus profond de mon cœur.

[Lyon], le 10 décembre 1829.

Je vous remercie, mon bien cher ami, de l'avis que vous me donnez, et qui me servira de règle. Les choses vont extrêmement mal. Nous touchons à une crise politique, et en ce qui tient à la religion, le parti anti-romain, qui n'ose plus combattre publiquement, s'est organisé en secret, et travaille avec ardeur à corrompre l'enseignement dans les séminaires, le clergé tout entier dans les retraites ecclésiastiques, et les fidèles par la direction. Les agens les plus actifs et les plus dangereux de cette vraie conspiration sont les Sulpiciens et les Jésuites; et, chose à peine croyable, le Nonce (2) même par ses propos, par la chaleur avec laquelle il attaque les seuls défenseurs du Saint-Siège, est un des hommes qui contribuent le plus à maintenir le gallicanisme en France. Dieu sait ce qui résultera d'un si inconcevable aveuglement.

Je lirai avec grand plaisir votre éloge historique, quoiqu'il doive renouveler la douleur chaque jour plus vive que j'éprouve de la perte immense que l'Église a faite (3).

J'ai parlé à l'abbé G[erbet] de l'indemnité due à M. Voullaire.

(1) « Je regrette d'apprendre que notre ami soit si abattu. Qu'il prenne courage! Le Saint-Père l'aime, et dit qu'il est le plus grand défenseur de la religion; mais son affection même fait qu'il regrette de le voir trop s'exposer. Il m'a chargé de lui envoyer sa bénédiction. »

(2) Mgr Lambruschini.

(3) Il s'agit sans doute de l'éloge funèbre de Léon XII lu par M. Vuarin dans son église à l'occasion du service qu'il fit célébrer après la mort du défunt Pape. Il projetait une *Vie de Léon XII* qu'il n'eut pas le temps d'achever.

Il a été bien entendu que ses articles lui seraient payés sur le pied de 5 francs la page. Il peut en faire le compte lui-même, et *le Mémorial* en acquittera le montant à la personne que vous désignerez à Paris.

Vous pouvez acquitter vingt-cinq messes à mon intention.

L'œuvre dont je vous parlai à Lyon, et qui se développe peu à peu, exige ma présence ici; de sorte que je ne puis songer en ce moment à aucun voyage. Je serais pourtant bien heureux de vous voir. Priez pour moi, mon excellent ami, et veuillez offrir mes respects à M. Bétemps. Tout à vous, de tout mon cœur, et à jamais.

1830

A la Chênaie, le 3 mars 1830.

J'ai reçu, mon excellent ami, votre petite lettre du 20 février, et j'ai pris note des trente-quatre messes que vous vous chargez de faire acquitter. Mille remerciemens pour les exemplaires vendus.

Puisque votre éloge historique sera enrichi de nouveaux documens, je me console du retard qu'éprouve sa publication. Quant à moi, je me borne à rassembler des matériaux d'un autre genre, sans bien savoir encore l'usage que j'en ferai. Le moment de parler de nouveau ne me paraît pas encore venu. Il n'y a rien d'assez déterminé dans la situation actuelle des choses. Et puis je vous avoue que je suis las de me mettre en avant et de souffrir persécution pour des gens qui, non seulement vous abandonnent, mais qui se joignent aux persécuteurs. On ne saurait défendre ceux qui ne se défendent pas eux-mêmes, et qui semblent ne vouloir pas être défendus. Jamais plus heureuse occasion ne s'était offerte d'abattre l'erreur et de ramener l'Europe catholique à une parfaite unité. Qu'a-t-on fait? On a connivé à toutes les faiblesses, on a ménagé tous les préjugés, de sorte qu'aujourd'hui c'est au nom de Rome qu'on enseigne les doctrines que Rome a réprouvées, et qu'on interdit les prêtres dociles à ses enseignemens, comme cela se fait en ce moment dans le diocèse de Saint-Brieuc. Voilà où nous en sommes. Mais il y a plus. Les nonces mêmes du Saint-Siège se font les fauteurs du gallicanisme. Ostini ayant passé quelque temps à Marseille, où il était venu s'embarquer pour le Brésil, a mis à profit son séjour dans cette ville dont l'évêque est excellent, pour corrompre de son

mieux l'esprit du clergé. Tout ce que la calomnie a de plus infâme, tout ce que la rage a de plus furieux, voilà ce qui n'a cessé de sortir de sa bouche contre moi. « Il n'y a pas à Rome plus de trois ou quatre personnes qui partagent mes sentimens. On y *censurerait* quiconque soutiendrait que le pouvoir civil est subordonné à la puissance spirituelle. C'est un schisme que je travaille à faire. Il est faux que Léon XII ait eu des bontés pour moi. Il aurait condamné mes ouvrages, n'eût été la crainte que je ne me fusse pas soumis à la condamnation. Pie VIII ne m'est pas moins opposé ; et enfin si lui, Ostini, était nonce en France, il m'interdirait sur-le-champ. » Ces propos se sont répandus dans les diocèses environnans, et presque tout le monde y ajoute foi, me mande-t-on, attendu la qualité de celui qui les a tenus. J'ai averti Rome et de cela, et de plusieurs autres choses. J'ai dit, et grâce à Dieu avec vérité, que peu m'importait personnellement qu'on me traitât de la sorte pour avoir défendu le Saint-Siège ; mais que si on laissait aller les choses comme elles vont, il fallait s'attendre à voir bientôt renaître en France un gallicanisme bien plus dangereux que le premier. Que produira cet avertissement ? Hélas ! vous le savez aussi bien que moi, et peut-être mieux. Mon âme se brise, quand je songe à l'avenir, à ce qu'il aurait pu et pourrait être encore, et à ce qu'on en fera très probablement. Que Dieu ait pitié de nous ! Je n'espère qu'en lui. Priez, mon cher ami, pour moi et pour mon œuvre, qui se développe peu à peu au milieu d'obstacles sans nombre. Si vous rencontriez en Savoie quelques bons sujets, ayant vocation à l'état religieux, du zèle et de la capacité, souvenez-vous de nous. Le papier me manque. Je vous embrasse de tout mon cœur *in* X^{to} *et* M^{a} (1).

(1) On voit monter et croître, pour ainsi dire, de lettre en lettre, l'exaltation de Lamennais. C'est peu après que fut fondé *l'Avenir*, dont le premier numéro parut le 15 octobre. « Je lis *l'Avenir* avec intérêt, lui écrivait M. Vuarin le 19 novembre 1830 ; et je crois que l'Europe entière a besoin d'entendre, sous le double rapport politique et religieux, les vérités que vous y proclamez. A votre place cependant, j'éviterais de froisser les regrets et les vœux qu'un grand nombre d'âmes droites et zélées donnent à ce qui est tombé. Toutes n'ont pas la capacité de saisir l'ensemble de vos vues, ni la force de s'élever à la hauteur qu'elles exigent pour être comprises et exécutées. Assurément, sous le précédent ordre de choses, il y avait partout et en grand nombre *sepulcra dealbata et ossa arida, quæ spiritum non habebant;* mais il y a de l'inconvénient à trop découvrir et remuer cette boue et ces cadavres qui en plusieurs lieux étaient inaperçus. » Lamennais n'entendit pas, ou plutôt ne sut pas suivre ce discret et sage conseil.

1831

Paris, 5 février 183

C'est un malade qui vous écrit, mon cher et respectable ami, et un malade si faible et si souffrant, qu'à peine a-t-il l'usage de sa pauvre tête. Pour le cœur il est tout à vous, et ce cœur vous remercie des observations qui étaient jointes à votre lettre. Une heure de conversation suffirait, je crois, pour vous expliquer ce qui serait trop long à vous expliquer dans une lettre. D'ailleurs tout s'éclaircit et se développe avec le temps. On revient de toutes parts à nous. Les associations catholiques se forment. Je vous recommande l'*Agence générale* (1) qui est aujourd'hui l'œuvre la plus importante. Patience et courage, nous arriverons. Le 31 janvier a été un jour de triomphe pour la cause catholique (2). L'effet est immense. Oh ! si l'on savait voir et vouloir ! Pour moi, je sais vous aimer et vous respecter, et cela m'est doux, et ce bien-là, j'en jouirai tant que le bon Dieu me laissera sur cette triste terre. Les gallicans sont plus furieux que jamais. Leur rage (car c'est de la rage) n'a plus de bornes.

Paris, 3 septembre 1831.

Vous trouverez ci-joint, mon cher et respectable ami, deux paquets que je vous prie de faire parvenir le plus tôt possible à leur destination, après avoir pris connaissance de l'un et de l'autre (3). J'ai de la peine à croire ces horreurs possibles, et cependant comment en douter ? Des prêtres ont bien pu fabriquer des lettres infâmes et les faire circuler dans toute la France sous

(1) *L'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse* avait été fondée par Lamennais. (Cf. Blaize, t. II, p. 83).

(2) Le 31 janvier 1831, Lamennais, Lacordaire et Waille avaient été traduits devant la Cour d'assises pour provocation à la désobéissance aux lois et au mépris du gouvernement, Lacordaire, en publiant dans *l'Avenir* le 25 novembre 1830 un article intitulé *Aux évêques de France*, et Lamennais, le lendemain, un autre intitulé *Oppression des catholiques*. Waille était gérant responsable. Ils furent tous trois acquittés. (Cf. Forgues, t II, p. 186.)

(3) A cette lettre en étaient jointes deux autres : l'une, de l'abbé Michel Frézier, prêtre de Savoie, à l'adresse de l'abbé Gerbet, lui rapportant les propos, à tout le moins imprudens et prématurés, que l'ancien nonce à Paris, Mgr Lambruschini, et un autre prêtre, l'abbé Letourneur, futur évêque de Verdun, avaient tenus sur le compte de Lamennais ; et une autre, de Lamennais lui-même à Mgr Lambruschini, pour se justifier : cette dernière lettre a été publiée déjà par Forgues (t. II, p. 223-225). M. Vuarin jugea bon de ne pas l'envoyer à destination ; et Lamennais, comme on le verra par la lettre suivante, l'en a finalement approuvé.

mon nom. Il est vrai que je les ai forcés à se rétracter publiquement.

Croiriez-vous qu'on ait refusé, dans les termes les plus rudes, à la nonciature, de faire passer à Rome une lettre écrite au Pape par le clergé de Beauvais pour supplier le Saint-Père de ne pas livrer ce malheureux diocèse à une espèce de demi-schismatique (1), sans parler du reste ? Celui qu'on vient de nommer évêque de Dijon (2) est pire encore. On ne lui reproche guère que sa foi et ses mœurs. Le peuple d'Aix, où il est vicaire général, dit hautement : « Il ne sera pas sacré, car il est exécrable. » Voilà où en est notre pauvre France, et personne ne prend pitié d'elle. Oh ! qu'on ne se flatte pas que je cesse de combattre, tant qu'il me restera un souffle de vie.

Je vous embrasse mon cher et respectable ami, bien tendrement.

Paris, 18 novembre 1831.

Je reçois, mon cher et respectable ami, votre lettre du 9 de ce mois. Je savais déjà, par une lettre que m'a écrite M. Frézier, que vous aviez éprouvé une grave maladie, mais que, grâce à Dieu, vous étiez en convalescence. Puissiez-vous retrouver bientôt et conserver longtemps toutes vos forces, dont vous faites un si digne usage ! Je vous remercie du parti que vous avez pris par rapport à ma lettre à Mgr Lambruschini. Je reconnais que c'est le mieux, bien que ma lettre ne contienne pas un mot qui ne soit de la plus exacte vérité. Mais la vérité est précisement ce qui choque le plus au monde.

Vous aurez vu dans *l'Avenir* (3) aussi la résolution que nous avons prise. Je partirai le 21 avec Lacordaire, et Montalembert nous rejoindra à Nice. Je m'attends à ce que ce voyage soit long, mais j'aurai de la patience. Les événemens seront la meilleure et la plus forte justification de notre conduite : c'est ce qui m'est arrivé toujours. En France, on n'a des yeux que derrière la tête. Quant aux doctrines, j'ai cru et je crois encore n'avoir soutenu que celles du Saint-Siège. Si je me suis trompé, il me le dira et je crierai sur les toits sa sentence. Nous nous tairons en atten-

(1) Il s'agit de l'abbé Guillon, professeur à la Sorbonne.

(2) L'abbé Rey dont il a été question précédemment.

(3) *Pélerins de Dieu et de la liberté*, Lamennais se rendait à Rome avec ses deux principaux collaborateurs. C'est ce qu'il appelait « consulter le Seigneur à Silo. » (Dernier numéro de *l'Avenir*, 15 novembre 1831.)

dant et je ne connais pas encore la voix qui remplacera la nôtre pour défendre la religion qui ne fut jamais plus audacieusement attaquée. Mais qui se soucie d'elle ? Le mot de saint Paul semble avoir été dit pour les hommes de ce temps : *Omnes quærunt quæ sua sunt, non quæ Jesu Christi.*

Je vous remercie des brochures que vous m'avez envoyées. Malheureusement il n'y a plus moyen d'en parler. Veuillez remercier pour moi Mme P... de son souvenir et lui présenter mes tendres et respectueux hommages. On m'avait assuré qu'elle était à Rome, ce dont je m'étais beaucoup réjoui par égoïsme.

Je vous réitère, mon cher et respectable ami, l'assurance de ma vieille et inaltérable affection.

1832

Rome, le 10 avril 1832.

Je tâcherai, mon cher ami, de voir demain Mme Kinielow, et je la verrai avec le regret de ne pouvoir cultiver une connaissance aussi agréable, devant partir dans la semaine pour Frascati, où je vais chercher un peu de santé et un peu de loisir pour travailler, s'il m'est possible. J'ai toujours été souffrant depuis mon arrivée à Rome, dont l'air et le climat variable, plus dur en somme que le nôtre, ne me convient pas.

La collection que vous me demandez n'existe point, comme je m'en suis assuré aussitôt après avoir reçu votre lettre. On a seulement fait imprimer un petit nombre de discours, qui sont bien, parmi les choses insignifiantes, ce qu'il y a de plus insignifiant. Si néanmoins vous le désirez, je les ferai chercher et vous les enverrai. Mais ce serait, je le répète, une dépense tout à fait perdue.

Quant à nos affaires ici, les difficultés que nous y avons rencontrées, ont eu pour origine les intrigues des Jésuites et des réfugiés français. Puis sont venues les puissances avec leurs notes diplomatiques et l'influence prédominante de leurs ambassadeurs. Tous nos adversaires, sans distinction, voulaient deux choses : que nous n'eussions pas d'audience du Pape, et que nos doctrines ne fussent point examinées. Le Pape nous a reçus et très bien reçus, et l'on examine nos doctrines. Ainsi, sous ce rapport, notre triomphe a été complet. Pour ce qui est maintenant du jugement que nous sollicitons, le résultat en soi n'en

paraît pas douteux : il n'y a qu'une voix là-dessus dans Rome. Le premier de ses théologiens, le P. Olivieri, commissaire du Saint-Office, s'est prononcé hautement, ainsi que plusieurs autres, en notre faveur : « Vous n'avez, nous disait-il, contre vous que *la peur.* » Mais la peur, c'est beaucoup, car elle règne ici en souveraine : ainsi la décision peut se faire attendre longtemps. Le Pape est un homme pieux, conduit par des hommes qui ne le sont guère, et que préoccupent uniquement les intérêts temporels, qu'ils n'entendent même pas. Ils fondent toutes leurs espérances sur les baïonnettes des puissances ennemies de l'Église, et en conséquence l'Église leur est sacrifiée sans hésitation. Les gens de bien gémissent et s'indignent. Ils prévoient de grands châtimens, des catastrophes prochaines, desquelles Dieu fera sortir le remède des maux extrêmes qu'ils déplorent, et qui désormais ne peuvent être guéris que par l'intervention immédiate de Dieu. *Il n'y a plus de papauté* (1) ; il faut qu'elle renaisse ou l'Église et le monde périraient. Voilà l'état des choses.

J'attends, pour retourner en France, le moment où la Providence nous enverra une force quelconque, avec laquelle nous puissions lutter contre les obstacles que nous oppose un épiscopat politiquement gallican, appuyé par les Jésuites qui, se moquant de tout, se sont faits carlistes et absolutistes par d'autres vues et d'autres intérêts. *Omnes quærunt quæ sua sunt, non quæ Jesu Christi.* Mais, comme la terre a été donnée à J.-C., et non

(1) C'est Lamennais lui-même qui souligne, comme si le mot n'exprimait pas assez éloquemment son état d'esprit. — M. Vuarin était du reste fort exactement renseigné sur les faits et gestes de son ami, car on trouve parmi ses papiers deux fragmens de lettres qui n'étaient pas faites pour calmer ses inquiétudes. L'une est datée de Gênes, 31 décembre 1831 : « J'ai vu, y lit-on, j'ai vu l'abbé de Lamennais à son passage; il nous a donné une soirée, et trois heures durant, nous l'avons entendu colérer, extravaguer, déraisonner. *Quantum mutatus ab illo !* Son hérésie politique pourrait bien le jeter dans l'hérésie religieuse; il va à Rome pour convertir le Pape, et si le Souverain Pontife a l'impertinence de lui rire au nez, M. l'abbé pourrait bien lui retirer le brevet d'infaillibilité, qui, je le crains, n'a été concédé au Saint-Siège qu'à la charge par lui de reconnaître l'infaillibilité de M. l'abbé de Lamennais et de son école. » Dans une autre lettre « écrite par une personne grave », et datée de Rome, 3 janvier 1832, on lit : « Une semaine tout entière s'est déjà écoulée depuis que l'abbé de Lamennais est arrivé à Rome pour des motifs qui vous sont assez connus; néanmoins, il n'a pas encore fait la moindre démarche pour être admis à l'audience de Sa Sainteté. Il est venu pour demander au Saint-Père si c'est un délit que de combattre pour la justice, pour la vérité, pour Dieu... Les âmes des bons sont vraiment affligées et craignent l'issue d'une affaire aussi délicate et aussi difficile. »

aux Jésuites et aux prélats français, c'est lui, quoi que fassent les autres, qui triomphera définitivement.

Je vous écris de S. André della Valle, où m'a reçu le bon P. Ventura (1). Celui-là est vraiment un homme de Dieu. Priez pour moi, mon cher et respectable ami, et croyez que partout où la Providence me conduira, il y aura quelqu'un qui vous est tendrement dévoué.

1833

La Chênaie, le 8 mai 1833.

Je romps, mon cher ami, un silence déjà bien long, pour vous recommander un jeune homme nommé Charles Audley qui ne tardera pas à se rendre à Genève, comme professeur d'anglais dans je ne sais quelle maison. Il aura l'honneur de vous voir en arrivant, c'est-à-dire vers la fin de ce mois, et il m'a prié lui-même de vous parler de lui, afin d'être déjà connu de vous quand il se présentera. Il a de l'esprit, du mérite, et, ce qui vaut mieux, de la religion. Né Anglais et protestant, il s'est fait catholique à Paris, étant encore très jeune (2).

En fait de nouvelles, je ne puis probablement rien vous mander que vous ne sachiez. Cependant il serait possible que vous ignorassiez qu'une congrégation de cardinaux assemblée *ad hoc* par le Pape, a décidé unanimement, le 28 février dernier, qu'il n'y avait pas lieu de s'occuper de la censure envoyée à Rome par une cinquantaine d'évêques français (3).

Reviendra-t-on sur cette affaire, pour laquelle les Jésuites et la diplomatie et tous les intrigans de Rome et de France s'étaient mis en mouvement, c'est ce que je ne sais pas, et dont je ne me soucie guère, à présent que j'ai vu de près ce que c'est que Rome, et quels sont les ressorts qui la remuent. Le bon P. Ventura vient d'être lui-même victime des intrigues infernales de l'infâme canaille qui domine dans cette malheureuse ville, et de

(1) Le P. Ventura (1792-1861), de l'ordre des Théatins, était alors un partisan dévoué et un ami de Lamennais : il dut se séparer de lui plus tard. Léon XII, Pie VIII et même Grégoire XVI l'admettaient dans leur intimité.

(2) Nous avons de ce jeune homme une lettre très touchante à Lamennais : elle est datée de Genève, 23 novembre 1833.

(3) Au moment même où Lamennais écrivait ceci, Grégoire XVI adressait à l'archevêque de Toulouse un bref en réponse à la lettre collective du 22 avril 1831, à laquelle fait ici allusion Lamennais.

l'ingratitude proverbiale du Saint-Siège. Le Pape lui a fait écrire officiellement par le cardinal Pacca « qu'il ne souffrirait pas qu'il fût réélu général de son ordre, ni qu'il y acceptât aucune charge qui l'obligeât de résider à Rome. » Voilà la récompense de vingt ans de travaux et de dévouement. Le résultat sera de tuer ces pauvres théatins, dont l'ordre se mourait et que le P. Ventura avait ressuscité : aussi toutes les voix de ses religieux lui étaient-elles assurées à la nouvelle élection. Il paraît que la diplomatie s'en est mêlée, sans préjudice aucun de la jalousie jésuitique. Pour moi, sachant désormais à quoi m'en tenir sur beaucoup de choses à l'égard desquelles j'avais jusqu'ici vécu dans l'illusion d'une âme simple et droite, ma pensée, mon amour et tout mon être a pris une nouvelle direction. Résolu de ne plus m'occuper, ni de près ni de loin, de l'Église et de ses affaires, j'attends paisiblement que la volonté de Dieu s'accomplisse sur elle, et je me renferme exclusivement dans la philosophie, la science et la politique, où je ne crains point qu'on vienne me troubler ; non certes faute d'envie, mais parce que là je me sens fort, m'y sentant indépendant. La Providence a envoyé Grégoire XVI pour clore une longue période de crimes et d'ignominie, pour montrer au monde jusqu'où peut descendre la partie humaine de l'institution divine : qu'il achève son œuvre, et l'achève vite. *Quod facis, fac citius.* Pendant que ce mystère effrayant s'accomplit au fond de la vallée, dans les ténèbres, je monterai, de mes désirs au moins, sur la montagne pour y chercher à l'horizon la première lueur du jour qui va poindre (1).

(1) Nous avons la réponse de M. Vuarin à cette sombre et douloureuse lettre : elle est datée du 30 mai 1833. Très modérée de ton et comme toujours très affectueuse, elle donne au fond très nettement tort à Lamennais. « Je suis peiné, lui disait-il, de vous voir livré à des pensées sinistres, particulièrement sur le personnel du chef de la grande maison de banque avec laquelle vous avez été en rapport l'année dernière. [Ces expressions bizarres avaient pour objet de dépister la police.] Je suis loin de contester le fait de l'*alliage* qui se mêle à l'or pur, mais je reste bien convaincu que la partie divine de l'institution prédomine toujours. Je n'ai pas le moindre doute sur la pureté des intentions du maître de maison : il faut convenir que sa position est difficile et que les circonstances sont inouïes.

« Je n'ai pas cessé de rendre hommage, mon très cher ami, à la droiture de votre cœur et de votre conscience, mais je crois que vous vous êtes mépris en espérant que les journées accomplies à Paris, à Bruxelles et à Varsovie en 1830 nous préparaient un avenir dont les enfans de la foi et les amis de l'ordre social auraient à se féliciter. Pour moi, je n'ai rien attendu de bon des convulsions des enfans de la terre, et depuis le mois d'août 1830, j'ai fermé les yeux et me suis interdit toute conjecture et même tout vœu sur les événemens dont l'avenir est gros ; je me suis renfermé dans la politique de Mme de Sévigné : « Providence de mon Dieu,

Je désirerais vivement recevoir mon calice. Si vous n'avez aucun moyen de me le faire parvenir autrement, je payerai volontiers les droits d'entrée en France, s'ils ne sont pas trop considérables. Dans le cas où vous réussiriez à le faire passer, veuillez l'adresser à M. E. Boré, rue de Vaugirard, n° 98, à Paris.

Si la comtesse Marie Potocka est encore à Genève, veuillez

puisque vous ne voulez pas faire à ma fantaisie, faites comme vous l'entendrez... » Je vous réitère de tout mon cœur, mon très cher ami, l'assurance de mon tendre respect et de mon inaltérable attachement. »

Nous avons, pour cette même année 1833, trois autres lettres de M. Vuarin à Lamennais, sous la date des 19 août, 1er novembre et 21 décembre. Elles répondent à trois lettres de Lamennais, datées des 4 août, 14 septembre et 13 décembre, qui ne nous sont malheureusement point parvenues. La lettre du 4 août était accompagnée de la copie de celle que, le même jour, Lamennais adressait à Grégoire XVI, et dans laquelle il paraissait faire sa soumission « sans aucune réserve ; » on la trouvera dans Forgues (t. II, p. 308-310). M. Vuarin éprouva « jouissance et consolation » à la lire. « Il me tarde de savoir, ajoutait-il, si vous avez reçu une réponse et de la connaître. » Lamennais ayant été amené à faire, pour se rétracter, sous la date du 11 décembre, une *Déclaration* plus formelle encore (cf. Forgues, p. 343), il en informe aussitôt son ami : « Votre lettre du 13 courant, lui écrivit aussitôt ce dernier, excellent et très cher ami, a été pour moi le sujet d'une douce consolation. J'en ai béni Dieu de tout cœur. Mme Potocka éprouve la même joie... Je suis persuadé que, depuis votre dernière démarche, vous avez l'âme plus en repos. J'espère que les *taquins* vous laisseront dormir en paix. Vous pourrez désormais leur opposer le silence du dédain, sans compromettre aucun intérêt... » Les « taquins, » malheureusement, continuèrent leur œuvre, et, alors que tout semblait terminé et apaisé, le 30 avril 1834, éclataient les *Paroles d'un croyant.* Le 15 juillet suivant, l'Encyclique *Singulari nos* déclarait le livre *mole quidem exiguum, pravitate tamen ingentem;* et Lamennais sortait de l'Église pour n'y plus jamais rentrer.

M. Vuarin cependant ne désespérait pas de l'y voir rentrer quelque jour. Nous n'avons, en 1834 et 1835, aucune lettre des deux amis. Mais le 8 février 1836, M. Vuarin écrivait à Lamennais, en lui annonçant la mort de Mme de Senfft, une lettre qui ne pouvait manquer de le toucher : « Mes sentimens et mes vœux pour vous, lui disait-il, excellent et très cher ami, sont toujours ceux de la plus sincère affection et du plus vif intérêt... Vous nous avez bien contristés (je parle au nom de tous nos amis communs) ; et comme vous nous réjouiriez et nous rendriez heureux si vous vous replaciez franchement et noblement sur la ligne où nou avons combattu ensemble ! Vous connaissez assez la droiture de cœur, je puis même ajouter la rectitude de jugement de vos anciens amis ; et pourquoi vous persuaderiez-vous que vous avez *seul* raison contre tous ? Qu'ils soient d'un esprit inférieur au vôtre, vous ne pouvez vous défier de leur cœur et de leur conscience ; ces deux guides sont ordinairement plus sûrs dans la recherche de la vérité. Et puis, mieux vaut dire : *Je crois à l'Église unie à son chef*, que de dire : *Je crois en moi*... Excellent et tendre ami, revenez à nous : si vous vous trompez, vous pourrez dire à Dieu : *Je me suis défié de moi-même*, et j'ai sacrifié mes opinions à la conviction de nombreux et anciens amis dont la droiture éprouvée a entraîné mon cœur, ma conscience, et a subjugué ma raison par la certitude que leurs vues étaient pures et désintéressées. Combien de fois j'aurais voulu aller vous embrasser, si nous n'avions pas été à une si grande distance l'un de l'autre ; mais comme il n'y en a point pour les cœurs, je vous ai toujours aimé et toujours plaint... J'ai la confiance que ces lignes trouveront l'entrée de votre cœur, lors même que votre esprit serait tenté de les rejeter. Adieu... »

lui offrir mes tendres et respectueux hommages. Je vous embrasse, mon bien cher ami, du fond de mon cœur.

1836

La Chênaie, 26 février 1836.

Ne doutez point, mon respectable ami, du plaisir que m'a fait la lettre que je viens de recevoir de vous. Elle m'en eût fait davantage encore, si vous m'y parliez de votre santé qu'on m'a dit n'avoir pas toujours été bonne depuis quelque temps, et dont j'aurais souhaité vivement apprendre le rétablissement. Quant à moi, sans être précisément malade, j'éprouve des souffrances presque habituelles et une grande faiblesse : à quoi patience.

Vous sentez qu'il y a des choses dont on causerait volontiers, avec vous surtout, mais sur lesquelles il est impossible de s'expliquer par lettres. Chacun me fait parler à sa guise. La vérité est que, désirant par-dessus tout la paix pour moi et pour les autres, je me renferme, à l'égard de qui serait de nature à la troubler, dans un silence absolu.

Avant que votre lettre me fût parvenue, déjà M. de Senfft m'avait annoncé l'irréparable perte qui désormais fera de sa vie un long et douloureux regret. Je ne puis exprimer à quel point je suis affecté de sa position. Cette solitude complète et d'autant plus profonde qu'elle est tout intérieure, m'effraie et me tourmente comme un rêve pénible. Je ne sache sur la terre aucune consolation à un malheur tel que le sien; et plaise à Dieu qu'il ne lui ouvre pas prochainement la tombe! Les douleurs calmes des vieillards ont en elles quelque chose de la mort.

Mon frère me charge de vous transmettre ses souvenirs affectueux. Quoique ses forces aient décliné, il trouve encore le moyen de suffire à des travaux auxquels bien peu d'hommes résisteraient.

Recevez, mon respectable ami, l'assurance de mon dévouement aussi tendre qu'inaltérable.

F. DE LA MENNAIS (1).

(1) C'est la dernière fois que paraît dans cette correspondance la signature habituelle. Elle sera remplacée dans la lettre qui suivra par la signature plus démocratique *F. Lamennais*, que l'histoire adoptera.

1837

Rosmini (1) *à Lamennais.*

22 mars 1837.

Monsieur l'abbé,

Je pense qu'un cœur plein d'amertume ne saurait point repousser avec mépris une parole d'amitié. C'est dans cette pensée que je vous adresse cette lettre. C'est un de vos confrères qui s'adresse à vous; c'est un prêtre qui, bien que dans l'éloignement, partage toutes les angoisses de votre cœur; il n'a et ne saurait avoir aucun motif d'intérêt particulier, c'est uniquement la charité fraternelle qui l'inspire. Ce sentiment lui a fait depuis longtemps pousser de profonds gémissemens sur votre sort, et lui fait un besoin de vous dire avec simplicité : Où en sommes-nous donc? N'avons-nous plus foi aux paroles de Jésus-Christ? Quel sera notre sort si nous n'avons pas cette foi? Est-ce que nous voudrions perdre notre âme? Voilà une réflexion aussi simple qu'elle est terrible et qu'il me paraît que vous avez perdue de vue. La sagesse humaine peut fouler aux pieds cette menace, mais, hélas! elle n'en subsiste pas moins et celui qui la méprise n'aurait en réalité que plus de motifs d'épouvante. Ce n'est pas une controverse régulière que je veux établir avec vous; mais j'ai un besoin à satisfaire en vous disant librement des paroles qui ont peut-être une apparence de dureté et de témérité, mais qui sont pourtant dictées par un sentiment réel de loyauté et de sympathie. Pensez à l'état et au sort de votre âme, mon très cher frère. Votre âme risque sa perte; elle est sur le chemin de l'abîme! Comment en serait-il autrement? Cette âme

(1) On sait quel est Rosmini (1797-1855). Théologien et philosophe, il s'est proposé toute sa vie de réconcilier la raison et la foi, et ce fut là l'inspiration maîtresse de ses très nombreux écrits. En conseillant la soumission à Lamennais, il aurait pu se vanter d'avoir commencé par prêcher d'exemple : deux opuscules de lui avaient été mis à l'index, et il s'était très humblement soumis. Plus tard, à l'exemple de Lamennais, cette fois, il refusa le chapeau de cardinal. — Cette longue et curieuse lettre a été retrouvée dans les papiers de M. Vuarin : il semble que ce ne soit qu'une copie que s'était procurée le curé de Genève, ou que Rosmini lui avait fait adresser, car la signature est d'une autre écriture que le reste de la lettre. On se demande, en la lisant, si c'étaient bien là les argumens à employer pour toucher et pour ébranler Lamennais et si ces syllogismes si parfaitement déduits n'étaient pas plutôt de nature à froisser et à irriter cette âme ulcérée et endolorie. Les lettres moins *intellectuelles* de l'abbé Vuarin semblent avoir été plus habiles et, un moment même, plus efficaces.

a été comblée de grâces par le moyen des sacremens de l'Église catholique, vous avez été consacré par le sang de l'Agneau de Dieu qui vous a imprimé le caractère du chrétien et celui du sacerdoce, caractère qui doit demeurer ineffaçable en vous pour l'éternité tout entière, et maintenant vous vous éloignez de cette Église catholique, votre mère! C'est par elle pourtant que vous avez été engendré en esprit, et que vous avez reçu une dignité qui est plus élevée que celle des anges, et en même temps un signe indélébile de votre assujettissement à Jésus-Christ. Serait-il possible que, dans le moment même où cette Église a repoussé une partie de vos opinions, les paroles de l'Évangile aient cessé subitement d'être vraies, lorsqu'il a été dit : *Celui qui vous écoute, m'écoute moi-même?* Est-il possible que vous vous soyez détaché de la doctrine qui vous paraissait peu auparavant si lumineuse, qui vous inspirait de si hautes espérances, et que vous déduisiez de ces expressions : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les paroles de l'enfer ne prévaudront point contre elle?* Comment avez-vous pu perdre en un instant la confiance que devrait inspirer la prière de Jésus-Christ à qui rien ne peut être refusé par son Père et qui a dit pour nous soutenir : *Rogavi pro te, Petre, ut non deficiat fides tua.* Ah! mon cher frère, retournez en arrière sans retard, cherchez un refuge dans le sein de notre tendre mère, là où seulement se trouve le salut.

Vos écrits, depuis votre voyage à Rome, montrent tous une âme immensément triste et profondément ulcérée. Que sera-ce donc? N'est-ce point votre devoir de soutenir avec force ces épreuves, quoique bien dures, auxquelles vous soumet la Providence divine? Aurons-nous la lâcheté de déserter le drapeau de l'Église parce que le combat est difficile, ou parce que les chefs suprêmes ne dirigent pas l'ordre du combat comme il plaît à de simples soldats? Ah! n'entrons-nous pas dans les desseins éternels de celui qui, tout en dirigeant son Église d'une manière invisible, a pourtant un vicaire visible? C'est celui-là même qui soumet ses serviteurs à l'épreuve. C'est Jésus-Christ qui éprouve votre foi pour voir si elle se soutient, ou si elle faiblit misérablement; il attend le résultat pour vous juger. Ah! qu'il plaise à Dieu que tout ce que vous avez fait dans le passé ne soit pas trouvé vide de poids! Ah! que tout ce que vous avez fait, et qui paraît pourtant si grand, ne soit pas trouvé privé de racines!

On ne saurait nier le trouble de votre âme. Ce sentiment mérite à la fois de la compassion et de l'indulgence. Il faut, en effet, une force extraordinaire et presque miraculeuse pour sacrifier des pensées qui ont si longtemps dominé dans l'âme tout entière. Mais comment douterions-nous que si, vous étant humilié dans la poussière aux pieds du Christ qui habite dans nos tabernacles, vous implorez l'aide de sa puissance divine à l'appui de la faiblesse humaine, vous ne partiez du lieu saint vous sentant devenu un autre homme et après avoir acquis un pouvoir absolu sur vous-même ?

D'un autre côté, c'est justement le trouble où se trouve votre âme qui vous rend plus difficile de vous soumettre avec foi et sincérité aux paroles du vicaire de Jésus-Christ, car cette perturbation de votre esprit vous empêche de bien saisir le sens des décisions du chef de l'Église. Au lieu de prendre ces décisions dans leur simplicité, comme elles se présenteraient dans le sens naturel qui les a dictées, vous leur ajoutez avec l'imagination beaucoup de conséquences qu'elles ne contiennent point. Il paraîtrait, ce me semble (permettez-moi de dire toute ma pensée), qu'irrité par des raisons, étrangères peut-être au fond même de la discussion, vous désirez une sorte de vengeance. Cet esprit hostile paraît mettre toute sorte de moyens en œuvre, pour mettre dans leur tort ceux que sans raison vous croyez être vos adversaires, c'est-à-dire le Saint-Siège. On dirait que c'est dans ce but que vous imputez à ce siège respectable bien des doctrines qui ne se trouvent ni dans la lettre encyclique du Saint-Père, ni même dans la lettre du cardinal Pacca. Nul doute que vous ne vous soyez persuadé ces choses avant de les écrire ; mais cette persuasion factice, cette illusion où vous vous êtes mis est justement ce qui vous rend d'une difficulté immense une soumission humble et filiale. Vous croyez, et vous donnez à entendre que la lettre de S. Em. le cardinal Pacca proscrit la liberté civile et religieuse. Relisez dans le calme que pourrait vous donner l'idée de la présence de Dieu, relisez, dis-je, alors cette même lettre : tout ce que vous y trouverez de repoussé, ce sont *les doctrines du journal « l'Avenir » relatives à la liberté civile et politique;* et cela est bien autre chose. Elles sont blâmées par une raison exprimée dans la lettre même, qui est *qu'elles ont une tendance naturelle à exciter et à propager partout un esprit de sédition et de révolte des sujets contre leurs princes.* Vous vous

êtes également persuadé que cette lettre condamne toujours et en tous les cas *la liberté des cultes et de la presse*, tandis que ce n'est que les doctrines de *l'Avenir* à cet égard qui sont censurées, et cela parce qu'*elles ont été traitées avec tant d'exagération et poussées si loin par les rédacteurs de ce journal.* La lettre dit même expressément qu'il y a des circonstances où la prudence exige de tolérer ces libertés pour éviter de plus grands maux. Eh quoi! prétendriez-vous que la liberté des cultes et de la presse n'entraînent aucun inconvénient? Tout ce que vous pouvez dire pour les défendre est que ces inconvéniens sont parfois d'une moindre importance que le bien qui en dérive, ou qu'il y aurait peut-être un plus grand mal à supprimer ces libertés, mais c'est cela même qui est dit dans la lettre du doyen du Sacré Collège, et que le Saint-Père vous a exprimé par son organe. Il me serait facile, et il vous le sera bien plus à vous-même, de trouver parfois ce même sentiment exprimé dans vos ouvrages, et même dans ce livre que je déplore que vous venez de publier avec le titre d'*Affaires de Rome*. Vous-même avez exprimé le désir que vous aviez formé que l'Église établît la liberté sur l'éternel fondement de tout ordre, la loi morale qui doit en régler l'usage et qui en garantit la durée...

Qu'a donc décidé l'Église par la lettre encyclique du Pape? Tout se réduit à déclarer qu'il est contraire à l'esprit du christianisme que des sujets se révoltent contre ceux qui les gouvernent. Cette décision n'a trait à aucune sorte de gouvernement: elle est applicable à l'Empire de Russie, comme aux États-Unis et aux cantons suisses. L'Église reconnaît toute forme de gouvernement légitimement établie, et cela justement parce qu'elle ne se mêle point des choses temporelles, si ce n'est quand elles se rapportent au salut éternel des âmes, ce qui est sa propre affaire. Mais quelle difficulté raisonnable pouvez-vous rencontrer dans une pareille doctrine? Dans l'ancienne loi, les tumultes populaires étaient proscrits ainsi que ceux qui les fomentent (*Lev.* XIX, 16); la loi nouvelle toute de charité et de douceur ne pouvait sur ce point que perfectionner l'ancienne. Quand les disciples de Jésus-Christ voulurent repousser par la force l'autorité publique qui le saisissait, il leur répondit des paroles à jamais mémorables. Il les appela à réfléchir à la témérité qu'ils témoignaient en voulant prendre sa défense : ce fut un reproche adressé à leur foi que celui qui est contenu dans ses paroles quand

il leur dit que, s'il eût voulu user de moyens violens, il n'avait pas besoin des hommes puisqu'il ne règne pas. Sera-ce l'homme sorti de la poussière dont le bras se croira nécessaire à l'œuvre du Très Haut? Jésus-Christ a repoussé expressément ces moyens et il en a rendu raison en disant que ce n'était point à la façon des rois de ce monde qu'il voulait conquérir son royaume, mais qu'il devait l'établir par un principe invisible et surnaturel seul capable de conquérir les âmes. *Regnum meum non est de hoc mundo.* Et nous, qui sommes revêtus du sacerdoce, — que sommes-nous sinon les disciples du Christ? Quelle est notre force si ce n'est la parole de Dieu ? Voilà cette épée à deux tranchans dont saint Paul dit qu'elle pénètre la moelle des os, et qu'elle arrive à la division de l'âme et de l'esprit, c'est là une arme toute-puissante comme l'est Dieu lui-même, mais c'est l'unique qui soit remise au sacerdoce.

D'un autre côté, qu'est-ce qu'une révolte ? Qu'est-ce donc sinon un ensemble de crimes et d'injustices? Et celui qui fomente les rébellions n'est-il pas complice de tous les crimes et de tous les méfaits par cela même qu'il concourt à les causer? Vous me dites qu'une région de bénédictions se trouve au delà de cette mer d'iniquités et qu'il faut par cette raison se résigner à la traverser. Une pareille doctrine a-t-elle dans aucun temps été celle de l'Église ou celle de Jésus-Christ? Le sera-t-elle jamais? Je lis dans l'écrit de l'Apôtre : *non sunt facienda mala ut eveniant bona;* je trouve que tous les Pères, tous les écrivains ecclésiastiques et la conscience de tous les fidèles s'accordent à regarder le christianisme comme une doctrine d'une telle sainteté, qu'il ne permet pas le moindre péché, fût-ce pour sauver le monde entier ou vider l'enfer lui-même.

D'un autre côté, jamais l'Église n'a proscrit l'opinion que la Providence éternelle ne puisse tirer des biens éminens des révolutions. Je dirai même qu'il vous est enjoint d'adhérer à ce principe, car il n'y a aucun mal dans ce monde qui ne soit permis par Dieu dans la vue d'un plus grand bien. C'est par cette raison même que Jésus-Christ a dit : *Oportet ut veniant scandala.* Mais cela justifie-t-il celui qui les produit ou qui s'en rend l'auteur soit directement soit indirectement? *Væ autem,* est-il ajouté, *homini illi per quem scandalum venit.* Il est positif et certain que tous les tyrans qui ont versé le sang des martyrs, tous les impies qui ont prêché sur la terre des doctrines d'iniquité, tous

les libertins défenseurs d'une morale corrompue ont servi à la cause de Jésus-Christ, comme aussi toutes les révolutions des empires, les ruines des villes, les massacres, les incendies, les guerres exterminatrices. Qui est-ce qui ne sert pas à cette cause divine? L'hérésie, le schisme, l'apostasie, l'enfer même ne travaillent qu'à la gloire du Rédempteur et de son épouse qui jamais ne se sépare entièrement de lui. Nous travaillerons donc à la cause de Jésus-Christ et de l'Église, soit que nous le voulions, ou ne le voulions pas, soit que nous lui obéissions ou que nous lui désobéissions, soit que nous lui soyons unis ou bien encore divisés. Qu'il soit donc vrai, supposons-le un instant, qu'il arrive que vous puissiez pousser les peuples à la rébellion, lors même qu'après un déluge de maux, le monde se trouve rajeuni et dans une heureuse prospérité, soit que l'Église elle-même sorte de là plus belle après tant de désastres, et que nous voyions revenir les temps des premiers chrétiens, que seriez-vous en droit d'en conclure, mon très cher frère? Auriez-vous fait une bonne œuvre ? Certainement l'œuvre serait couronnée d'effets salutaires, mais non pas pour vous. Vous auriez coopéré à la gloire de l'Église comme y coopèrent ceux qui lui désobéissent. Vous auriez été un instrument dans les mains de Dieu, comme le sont ses ennemis, mais non comme le sont des amis qui restent attachés au cep de la vigne. *Quid prodest homini?* Un sarment une fois séparé ne sert plus qu'à être jeté au feu.

Vous êtes donc libre de penser que les révolutions dans les mains de Dieu sont plus ou moins utiles à l'Église : ce n'est pas une opinion condamnée; vous êtes libre pareillement de penser ce que vous voulez sur les circonstances de temps plus ou moins menaçantes, et de publier même, si vous le jugez à propos, vos prédictions. Mais il ne vous est pas permis de le faire de manière à fomenter avec cela ces maux horribles qui vous semblent nécessaires, comme des moyens pour la restauration de la société humaine et de l'Église. J'ai remarqué que vous vouliez trouver le Saint-Siège en contradiction avec lui-même en ce qu'il ne défend pas aux catholiques d'Irlande de revendiquer leurs droits, mais ici encore vous confondez deux causes bien diverses. Le personnage qui exerce dans les affaires de cette contrée la plus grande influence ne fomente pas la révolte de ce peuple; mais il le contient dans les limites de la soumission parfaite. Son programme est d'employer les moyens légaux dans l'intérêt de

son pays. Est-ce que vous croiriez que le Saint-Siège défend à un peuple quelconque de se servir des moyens que la loi lui permet?... Vous exagérez à vos propres yeux la portée des décisions du siège apostolique, c'est-à-dire que vous ajoutez ce qu'il ne dit pas, et vous parvenez ainsi à vous rendre difficile, j'allais dire impossible, l'obéissance filiale. Non, le Saint-Siège ne se sépare pas des peuples; bien au contraire, il est pour eux un centre commun d'union; il embrasse également les rois et les peuples dans son affection, il l'étend sur les gouvernemens et sur les sujets et il leur prêche également à tous la justice et la charité (1). La séparation que vous supposez entre le Saint-Siège et les peuples est une conséquence fausse que vous déduisez de fausses prémisses. Calmez, je vous en conjure, par l'amour de notre commun maître et seigneur Jésus-Christ, cette agitation qui vous empêche de voir la vérité tout entière. Si vous rentrez en vous-même dans un état de calme, si, dans ce nouvel état, vous relisez vos propres écrits, vous retrouverez un chaos où la lumière céleste se trouve mêlée à des ténèbres infernales. Tantôt votre style semble enflammé du zèle d'un apôtre et, dans une autre page, vous prenez le ton d'un prophète du romantisme, sans ressentir, en vous jouant ainsi avec la parole de Dieu, une terreur salutaire de cette sentence qui caractérise les faux prophètes : *Non mittebam eos et ipsi currebant.* Vous vous retirez par moment loin de toutes les choses de la terre, et alors le ciel est votre patrie, et le dénuement du Seigneur sur la croix forme toutes vos richesses; peu après, vous démontrez une sorte de patriotisme exclusivement national qui est bien différent de la charité chrétienne et vous parlez de finances, d'industrie, de commerce, comme si par le sacerdoce de Jésus-Christ vous aviez reçu la mission de vous occuper en entier des choses de cette terre. Ici vous mettez en avant la douceur de Jésus-Christ et vous reconnaissez la puissance irrésistible de la vertu et de la vérité; ailleurs, au contraire, vous voulez tout opérer par la violence. Vous n'êtes jamais si éloquent que lorsque vous détestez la force brutale qui a toujours aspiré à se faire la reine du monde, et puis au lieu d'opposer à cette influence cette force cachée et toute spirituelle qui opère dans l'âme et qui conquiert le monde sans opposition, vous recourez à cette force brutale elle-même, et vous en parlez de

(1) O'Connel (Cf. son *Éloge*, par Lacordaire).

manière à faire croire que c'est en elle que vous mettez toutes vos espérances. Eh ! non, l'Église n'opère et n'opérera jamais ainsi, car son divin fondateur a déjà déclaré que le royaume de Dieu vient sans être observé, et non avec tumulte et avec des ruines.

Persuadons-nous bien, mon très cher frère, que personne n'est nécessaire à Jésus-Christ et à son Église, et nous, prêtres du Seigneur, dans ce temps de calamités, écoutez la voix du Seigneur qui nous dit : *Et vos vultis ire?* Ah ! que notre réponse soit unanime : *Domine ad quem ibimus?* Quel sera notre asile si nous abandonnons le Christ et son Église? Est-il possible qu'en nous retirant de l'ordre spirituel nous nous limitions à l'ordre purement temporel? Cette pensée que je trouve exprimée dans vos écrits m'a fait horreur. Et que peut espérer et chercher dans l'ordre purement temporel un prêtre de Jésus-Christ? Non, il ne sera jamais satisfait au fond de son cœur; il sera toujours un malheureux hors de route : il est comme un voyageur dans une forêt déserte, et il y périra faute de nourriture, ou se trouvera sans défense contre les animaux sauvages.

Je n'ajouterai rien de plus. Déjà j'ai été assez long et peut-être importun. Considérez pourtant que cette importunité vient d'une affection pure et sincère et de l'effroi que me causerait la pensée de la perte éternelle d'un confrère. Si vous donnez un instant de considération à cette pensée, si vous élevez avec affection votre cœur vers Jésus-Christ, vous ne résisterez pas plus longtemps à la voix de Dieu qui vous parle sans aucun doute dans l'intérieur de l'âme.

Je suis avec le plus profond respect, de l'abbaye de Saint-Michel della Chiusa, ce 22 mars 1837,

Votre très dévoué serviteur

ROSMINI.

M. Vuarin à Lamennais.

30 mai 1837.

Encore une fois, excellent et très cher ami, vous ne me saurez pas mauvais gré de venir frapper à la porte de votre cœur. Dans une de vos lettres, sous date du 10 avril 1832, vous aviez la bonté de me dire : « *Croyez que partout où la Providence me conduira, il y aura quelqu'un qui vous est bien tendrement dévoué.* » Je me prévaus de cette protestation d'amitié pour vous

exprimer de nouveau le chagrin cuisant que je continue à éprouver en vous voyant toujours séparé de vos anciens et estimables amis qui vous révéraient et vous chérissaient si tendrement. Il doit en coûter à votre cœur, et votre conscience même doit souffrir de vous voir placé sur une tout autre ligne. Vous me comprenez, mon très cher ami, je n'ai pas besoin de rien ajouter à ce mot. Je n'ai pu approuver les voies dans lesquelles vous avez eu le malheur de vous jeter; mais je n'ai jamais parlé contre vous; et j'ai même tâché d'atténuer l'impression pénible, produite par tout ce que vous avez publié, depuis que vous avez fermé votre pauvre cœur à la voix du vicaire de Jésus-Christ. Toujours j'ai prié pour vous et je ne cesserai jamais de le faire jusqu'à mon dernier soupir. Revenez, mon très cher ami, revenez aux principes et aux sentimens que vous professiez en 1826 et qui vous avaient mérité l'estime de l'Europe chrétienne et l'affection de Léon XII. Le bonheur, je veux dire la paix de l'âme, et je puis ajouter la gloire qui est selon Dieu, n'ont pu vous suivre dans votre fâcheux isolement.

Donnez-moi signe de vie, excellent et très cher ami, par un des prochains courriers; et procurez-moi la seule consolation qui puisse arriver à mon cœur! Je me suis refusé à croire que vous aviez abandonné et la pratique salutaire de la prière, et la sainte Messe... Que Dieu soit avec vous, mon très cher ami, et vous comble de ses bénédictions!

Votre compagnon de voyage en 1824.

Lamennais à M. Vuarin.

Paris, 9 juin 1837.

Je vous remercie beaucoup, Monsieur et ancien ami, des bonnes et obligeantes choses que vous me dites. Pour ce qui touche mes opinions sur d'importantes matières, vous pouvez regretter, je le conçois, qu'elles diffèrent des vôtres; mais comme, vous et moi, nous ne cherchons que ce qui est vrai, je ne sache point de remède à cette dissidence, qu'un changement de conviction que je prévois aussi peu d'un côté que de l'autre. Je respecte votre conscience dont je connais la droiture ; mais croyez bien que la mienne, également sincère, n'est pas moins tranquille dans le parti qu'elle m'a ordonné de prendre.

J'ignore si vous avez conservé des relations avec M. de Senfft.

Voici, dans tous les cas, un service que je vous prierais de me rendre près de lui, si vous le pouviez. Il a entre les mains un grand nombre de lettres de moi adressées soit à lui, soit à Mme de Senfft (1). Je ne voudrais pas qu'après lui elles passassent en la possession de personnes inconnues de moi et de lui peut-être. Je serais fâché aussi qu'elles fussent détruites, parce qu'elles contiennent beaucoup de souvenirs pour moi précieux et chers. Elles me seraient, en outre, fort utiles, si je m'occupais plus tard de rédiger des fragmens de Mémoires. Vous me feriez donc beaucoup de plaisir, si vous pouviez et vouliez lui faire savoir le désir que j'aurais de recouvrer cette correspondance, soit maintenant, soit à une autre époque où il jugerait plus convenable de me la faire remettre : bien entendu toutefois que cela ne le contrarierait nullement.

Recevez, je vous prie, l'assurance de mes sentimens aussi affectueux que dévoués.

F. Lamennais.

C'est sur ces froides et sèches paroles que s'achève la correspondance de ces deux « anciens amis, » qui, durant tant d'années, avaient combattu le même combat et professé les mêmes doctrines. Ils suivaient maintenant des voies divergentes. Tous deux « également sincères, » tous deux « ne cherchant que ce qui est vrai, » leur « droiture » à tous deux est au-dessus de tout soupçon. Et pourtant, est-ce leur « conscience » seule, comme l'affirme Lamennais, qui les sépare? « Pendant que ce mystère effrayant, avait-il déclaré, s'accomplit au fond de la vallée, dans les ténèbres, je monterai, de mes désirs au moins, sur la montagne pour y chercher à l'horizon la première lueur du jour qui va poindre. » La phrase est belle, et ce n'est pas

(1) M. Vuarin fit ce que désirait Lamennais, et il en écrivit à M. de Senfft, alors ambassadeur d'Autriche à La Haye, qui lui répondit le 4 janvier 1838 : « ... Quelle douleur de ne plus voir Féli dans nos rangs!... Je lui adresserai incessamment par notre ambassade à Paris cette collection de ses lettres précieusement conservées depuis quinze ans. Je garderai les premières années de sa correspondance qui alors s'adressait à moi, et qui n'est pas comprise dans sa demande. Je ne lui redemande pas les lettres de Mme de Senfft, mais j'en recevrais avec plaisir telle partie qu'il pourrait m'en renvoyer. J'ai trop peu de ce qui est sorti de sa plume ; et dans quelque moment de loisir, je m'occuperai peut-être à mettre en ordre ces trésors. » Voir dans l'*Histoire de M. Vuarin* (t. II, p. 417) une autre lettre de M. de Senfft sur Lamennais. Les nombreuses lettres de Lamennais à M. et Mme de Senfft ont été publiées par Forgues.

qu'une phrase. Si elle n'explique pas toute la psychologie de la défection de Lamennais, elle en explique une partie. Véritable prophète de l'avenir, emporté par son obscur instinct démocratique, par son hérédité plébéienne, par son impatient besoin de justice sociale, il a quitté l'Église parce que l'Église, à ses yeux, désertait la cause pour laquelle il la croyait fondée et qu'il avait lui-même si passionnément servie. Orgueilleux d'ailleurs, trop attaché à son sens propre, il n'eut pas de peine à se persuader « qu'il avait seul raison contre tous » ceux qui l'avaient suivi jusqu'ici. Et puis, il avait une âme irritable et maladive de *poète*. Plus que d'autres, il avait besoin de ménagemens, de confiance et de tendresse. Tout le monde, parmi ceux qui partageaient sa foi, n'en usa pas avec le tact, la discrétion, la charité évangélique dont le curé de Genève ne s'est jamais départi à son égard. Il a eu à se plaindre de bien des mesquineries et de bien des injustices; il a vu se produire à ses côtés de trop bruyantes ruptures. Alors qu'il eût fallu tout mettre en œuvre pour le retenir, on a pris comme à tâche de l'exaspérer et de le repousser hors du sanctuaire. Un autre, plus fort et surtout plus saint, eût résisté sans doute. Lui ne sut pas s'élever au-dessus de ces misères trop humaines. Son génie même et son œuvre en reçurent plus d'une atteinte. Et l'on peut se demander enfin si, dans sa nouvelle carrière, il va trouver beaucoup d'amitiés aussi tendres, aussi dévouées, aussi obstinément fidèles, aussi désintéressées surtout que celle de M. Vuarin.

VICTOR GIRAUD.

EN MANDCHOURIE

LES POPULATIONS DE MANDCHOURIE AU COURS DE LA DERNIÈRE GUERRE

« Honte à toi, esclave des diables étrangers! Maintenant ta mine n'est pas fière et ton compte sera bientôt réglé. » C'est par ces mots peu aimables que mon *mafou* (palefrenier) était accueilli quotidiennement, quand il paraissait à cheval, derrière moi, dans les rues de Moukden. J'avais beau le presser de me traduire ce que lui disaient ses compatriotes; il s'y refusait obstinément. Mais le Père Villemot, le missionnaire français, m'ayant éclairé, j'appris que le seul fait d'être à mon service, moi qui pourtant n'étais pas Russe, valait au Chinois des bordées d'injures.

C'était après la bataille de Liao-yang. Sous l'irrésistible poussée des Jaunes, l'armée européenne avait fléchi. Des milliers d'yeux curieux et narquois, les innombrables boutiquiers, debout sur le pas de leur porte, contemplaient avec béatitude le grouillement des cavaliers et des piétons, le défilé désordonné des voitures, les mines flétries et hâves des soldats qui avaient lutté pendant huit jours, toute la saleté, le désarroi de la retraite. Huit jours durant, vers le sud, les roulemens assourdis du canon prolongeaient l'incertitude et l'effroi. Les Russes se défendaient âprement. Mais une fois de plus la furie, la bravoure japonaise l'emportèrent et le Chinois, qui était sûr de cette victoire, se réjouissait davantage de ce qu'elle avait un peu tardé.

Mon mafou, qui vivait sans cesse avec l'armée russe, aurait dû être impressionné par cette masse imposante de fantassins, de cavaliers et de canons. Un homme non militaire, quand il

voit pour la première fois tant de force accumulée, ne doute pas que cette force ne soit invincible. Mais le mafou, le pacifique Chinois de Pékin, échappait à cette impression, entièrement persuadé qu'il était de la supériorité japonaise. Quand nous attendions la bataille à Ta-Ché-Kiao, la bataille bien lente à s'engager, il préparait, un jour, paquets et chargemens et me disait, d'un sourire entendu : « Demain, Japonais venir; nous partir vers Liao-yang. » Cette assurance m'agaçait : car enfin les Russes, depuis deux semaines, avaient creusé des trous, élevé des retranchemens; deux corps d'armée gardaient ces fortes positions et pouvaient résister à l'assaillant. Et je disais au mafou : « Mais tu vois bien tous ces soldats, ces canons. Les Japonais ne pourront pas passer. » Le Chinois accentuait son sourire, qui se teintait d'un peu de pitié : « Canons japonais beaucoup plus forts, » répliquait-il, et il continuait à boucler les paquets.

Et le lendemain en effet, ou deux ou trois jours après, les Japonais, depuis des semaines immobiles, avançaient. Les avant-postes russes se repliaient : sur toute la ligne des tranchées, un grand combat d'artillerie s'engageait. La nuit venue, l'ordre arrivait du quartier général d'évacuer ces positions qui paraissaient si formidables. Nous allions dans les ténèbres, parmi les chemins encombrés, jusqu'à vingt, trente kilomètres en arrière, où la même attente, les mêmes dispositions et le même départ furtif recommençaient. Le Chinois avait bien raison de préparer d'avance les paquets; sa confiance dans les Japonais grandissait encore. Il se représentait la guerre comme une suite de bonds en arrière effectués par les Russes, chaque fois que les Japonais entraient en contact avec eux.

*
* *

Chez le Père Baret, le missionnaire de Liao-yang, je me trouvai, un jour, avec un messager chinois, arrivant d'Inkéou, occupé depuis trois semaines par les Japonais. Excellente occasion pour connaître son impression sur les vainqueurs. Le Père l'interrogea amicalement et me traduisit très exactement ses réponses : « Comme ils se battent bien, s'écria d'abord le Chinois. Le Cosaque s'enfuit dès qu'il les aperçoit. A Inkéou, quinze Japonais seulement ont chassé toute la garnison russe. Ils se *précipitaient sur l'ennemi comme des diables!* » Tous ces

détails étaient faux : les Japonais ne s'étaient pas précipités; ils n'ont pas chassé la garnison russe qui s'était retirée d'elle-même, quelques heures auparavant. Mais c'est le sentiment qu'il faut retenir, l'exaltation, l'enthousiasme causé par cette victoire. Telle est cette exaltation que la réalité n'est plus pour elle assez forte; la légende se forme qui crée des héros.

Le Chinois était fier de ces triomphes ; il en prenait sa part. Qu'importe que ce soit un maître, un étranger qui remplace un autre étranger? Le Japonais lui est moins étranger que le Russe, et, s'il faut obéir à quelqu'un, il aime mieux, somme toute, obéir à celui-là.

Le Père Baret continuait ses questions et l'homme d'Inkéou nous racontait comment les Japonais avaient, dès la première heure, organisé la police, comment ils réprimaient le pillage. Du temps des Russes, on dévalisait des boutiques toutes les nuits; les policiers russes ne savaient pas le chinois; leurs agens, leurs interprètes indigènes étaient d'effroyables coquins qui s'entendaient avec les voleurs. Mais chez les Japonais tout change : ils savent la langue et, mieux encore, *l'âme chinoise*. Ils connaissent tous les tours du Chinois, plus nombreux que ceux de Panurge, pour dérober le bien d'autrui. Ce n'est pas eux qu'on peut tromper.

En un point, un seul, l'homme d'Inkéou se réjouissait peu de la présence des Japonais et regrettait le départ des Russes : les Japonais ne sont pas de généreux payeurs. Ils tarifent tout, les marchandises et le travail, et leur tarif est très bas, un tarif du temps de paix, non du temps de guerre : le poulet se paiera quinze *cents*, la livre de farine dix cents, la journée d'un *coolie* vingt cents, etc., etc. Fini le bon régime de l'offre et de la demande, la hausse incessante, scandaleuse des denrées, le chantage véritable exercé par les vaincus sur les vainqueurs. Le Russe bon enfant, si gaspilleur par nature, payait tout ce qu'on voulait et Dieu sait si le Chinois cupide voulait et volait de plus en plus. Les boutiquiers, supprimant entre eux toute concurrence, s'entendaient, avec un remarquable ensemble, pour élever les prix. Les gamins eux-mêmes, qui venaient sur les quais des gares vendre leurs mauvaises poires aux soldats affamés, adoptaient un prix uniforme et volaient tous également les pauvres diables qui achetaient par nécessité. Le Japonais besogneux frappe le Chinois à la bourse; après l'occupation d'Inkéou, nombre de *boys*, accoutumés aux gros salaires russes et ne pouvant pas se

résigner à la modicité imposée par les Japonais, revinrent dans les lignes russes, à Liao-yang ou Moukden. Chaque jour, quelqu'un d'entre eux se présentait à moi pour me servir, et, quand je lui demandais : « Pourquoi diable quittes-tu les Japonais que vous aimez tant? » le Chinois répliquait, dans son anglais : « *They are good people, but they no pay money*. Ce sont de bonnes gens, mais ils ne paient pas. »

Sans doute, il aimerait les voir un peu plus généreux; cependant il ne leur en veut pas d'être économes, attentifs à leurs biens, impossibles à duper; ce sont là qualités qu'il possède lui-même et qu'il apprécie chez les autres; pour un peu, il les en estimerait d'autant. Dans mes transactions avec les Chinois, quand je fermais l'œil sur les voleries quotidiennes de quelqu'un de mes domestiques, j'ai toujours remarqué que celui-ci ne m'en savait aucun gré. Il prenait cette indulgence pour de la sottise, me méprisait sans aucun doute, et servait encore plus mal. Ainsi les libéralités des Russes ne leur avaient pas gagné la sympathie des indigènes, pas plus que les Japonais liardeurs n'étaient détestés pour leur avarice.

*
* *

J'avais fait halte un jour pour le repas de midi, dans la plus belle maison d'un village chinois, entre Liao-yang et Moukden. Je n'avais pas mis pied à terre que mon mafou avait déjà pris langue avec le propriétaire, lui racontait qui j'étais et ce que je venais chercher dans le pays. Le maître de maison m'accueille par un large sourire et, juste à cet instant, débouchent, du portail laissé ouvert, quatre à cinq cavaliers russes, conduits par un interprète chinois, un des interprètes de l'armée, dont la tenue mi-européenne, les bottes, le sabre battant au côté soulignent aux yeux de la population le caractère officiel. L'interprète paraît dérangé par ma présence; sans doute il avait besoin d'être seul, car il se retire, avec les soldats, presque aussitôt. A peine a-t-il tourné le dos qu'un gamin de douze à treize ans qui se trouvait dans la cour, crache en le regardant, fait une grimace de dégoût et crie : « *Pou hâou, pou hàou*, mauvais, mauvais! »

La grimace du gamin traduisait exactement le sentiment unanime des indigènes sur les interprètes au service des Russes.

C'était un sentiment d'horreur. Sans doute ces interprètes, la plupart des coquins, pratiquant le chantage, pillant effrontément les populations, étaient haïs pour leur canaillerie; mais ils l'étaient plus encore parce qu'ils aidaient, parce qu'ils suivaient les Russes. Le sentiment populaire, confus, mais très fort, voyait en eux des traîtres à la race. Les Japonais les punissaient comme tels : quiconque était convaincu, ou même soupçonné d'avoir favorisé les Russes, était sur-le-champ décapité. Depuis le commencement de la guerre, il y avait à Liao-yang, à Moukden, non seulement d'innombrables Chinois, agens des Japonais, mais des Japonais eux-mêmes, déguisés en Chinois, tapis dans quelque maisonnette, au fond d'un caravansérail mandchou, à l'affût des moindres nouvelles, surveillant les mandarins que leurs fonctions mettaient en rapport avec les Russes. Que de fois, par mon domestique, par les missionnaires, n'ai-je pas été averti de la présence de ces espions japonais. Seuls, les Russes l'ignoraient ou, peut-être, feignaient de l'ignorer, sachant bien que les premiers découverts et pendus, il en surgirait d'autres, comme ce rameau d'or, dont parle Virgile : *uno avulso, non deficit alter.*

*
* *

Telle étant la sympathie des Chinois à l'égard des Japonais, cette sympathie fut singulièrement agissante pendant toute la durée de la guerre; le Japonais, réfléchi, méthodique, consciencieux élève des Allemands, régla et organisa cette force, pour en tirer le maximum d'effet.

Pendant les longs intervalles de repos, les entr'actes, qui séparaient les batailles, une question revenait sans cesse sur les lèvres des officiers russes : « Où sont les Japonais? Que fait Kuroki? Que fait Nodzu? » A vrai dire, on n'en savait rien, ou plutôt on en savait tous les jours des choses différentes, souvent contradictoires. Jamais armée en campagne ne fut, autant que l'armée russe, dans l'ignorance absolue de la position et des mouvemens de son adversaire. Les reconnaissances de cavalerie n'arrivaient pas à percer l'épais rideau d'infanterie qui s'étendait comme un voile impénétrable, sur tout le front de l'armée nipponne. J'ai vécu quelque temps, aux avant-postes, dans la brigade de cosaques du général Samsonof et j'ai pris part à plu-

sieurs de ces reconnaissances, les mieux dirigées, car Samsonof était, sans contredit, un des plus intelligens, des plus habiles parmi les généraux russes. Le quartier général, à court d'informations sur l'ennemi, et voulant, à tout prix, en apprendre quelque chose, harcelait quotidiennement Samsonof, pour qu'il rendît un compte exact des forces qui se trouvaient devant lui. C'était après la bataille de Oua-Fan-Gou vers la fin de juin, et les avant-postes russes s'étendaient au sud de Kaiping. Le général Stackelberg, commandant le 1er corps sibérien, battu à Oua-Fan-Gou s'était replié vers le nord, suivi, mais non poursuivi, par l'armée du général Oku. Cette armée était-elle restée entière, composée des mêmes divisions qui participèrent à la bataille, ou bien ne s'était-elle pas dégarnie en faveur des autres armées japonaises, celles de Nodzu et de Kuroki, qui opéraient dans l'est, menaçaient de tourner les Russes? Il était de toute nécessité pour l'état-major russe d'être exactement fixé là-dessus, et comme il n'arrivait pas à l'être, il harcelait Samsonof qui n'en pouvait mais.

Nous partions dans la nuit : une dizaine d'escadrons, cosaques et dragons, une batterie d'artillerie montée, un bataillon d'infanterie laissé en réserve composaient la colonne. Quand on arrivait sur la ligne des sentinelles ennemies, quelques escadrons mettaient pied à terre et se déployaient en tirailleurs. Les avant-postes japonais se retiraient bien vite, poursuivis par une charge des cavaliers russes. Mais bientôt, sur les collines, couvertes de tranchées, une agitation, un grouillement étaient visibles. Les Japonais mettaient en position leurs canons; des lignes d'infanterie se formaient et commençaient un feu nourri. La reconnaissance était finie; elle avait coûté une trentaine d'hommes, tués ou blessés et rapporté un nombre à peu près égal de sacs japonais, que leurs propriétaires avaient, dans la précipitation de leur fuite, abandonnés. Mais quels renseignemens nouveaux avait-on? Nous avions vu un certain nombre de bataillons ennemis, preuve que les avant-postes étaient forts et *devaient* couvrir des troupes importantes. Ce qu'il y avait par derrière, l'importance de ces troupes, on l'ignorait. Il aurait fallu pour l'apprendre risquer une véritable bataille. Tel était le bilan ordinaire des reconnaissances de cavalerie.

Non seulement on ignorait absolument la position des corps ennemis, leur force respective, mais même, chose beaucoup

plus grave, le chiffre total et approximatif de leur armée Les évaluations qu'en tentait l'état-major russe accusaient, d'un mois à l'autre, d'énormes variations, des sautes de cent mille hommes.

Les militaires de tous pays ont l'irrémédiable défaut, le défaut professionnel, de dénombrer les armées, non par combattans, mais par bataillons. Or le combattant est une réalité agissante, le bataillon n'est qu'une entité. Par je ne sais quelle déformation du jugement, ils attribuent à cette entité une valeur intrinsèque : ils ont, singulièrement tenace, profondément ancré, le culte, l'illusion des *unités*. Quand notre état-major, qui avait déjà assez de mal, dans un pays où l'on ne fait plus d'enfans, à garnir de recrues vigoureuses les cadres existans, créait les quatrièmes bataillons, il était dupe de cette illusion : il pensait que la victoire dépend, non pas du chiffre des soldats, mais du chiffre des bataillons. Les rapports les plus savans, les plus techniques des batailles vous donnent toujours le nombre des bataillons, très rarement celui des soldats. On ne saurait imaginer rien de moins précis; j'ai vu moi-même des bataillons russes, qui, à un mois d'intervalle, avaient, par les épidémies et les batailles, perdu la moitié de leurs effectifs. Comparer bataillon et bataillon, c'est exactement comme si vous compariez le portefeuille de M. Vanderbilt avec celui d'un expéditionnaire à la Préfecture de la Seine : tous deux sans doute sont des portefeuilles, mais le contenu en diffère étrangement.

Or, les Russes n'ont pas même toujours su exactement le chiffre des bataillons; ils ont toujours ignoré celui des combattans. Un pays de quarante-cinq millions d'habitans, comme le Japon, où les hommes ont pour le métier militaire tant d'aptitudes physiques et morales, ne saurait manquer de soldats : il créait en quelques mois ses soldats, dans la mesure de ses besoins. Ce qui aurait manqué plutôt, c'étaient les cadres qui exigent, eux, une préparation beaucoup plus longue. Mais comme ces cadres étaient, d'un avis unanime, excellens, on leur demandait davantage, on grossissait considérablement *leur contenu :* au lieu de donner à un commandant de compagnie deux cents hommes à conduire (c'était à peu près l'effectif d'une compagnie russe, *au complet*, ce serait celui d'une compagnie française en temps de guerre), on lui en donnait deux cent cinquante, et ainsi les forces japonaises ont été toujours bien plus nombreuses qu'on n'a cru.

Ignorance des mouvemens, du nombre des ennemis, c'est là qu'il faut voir une des grandes faiblesses russes, une des causes de leur infériorité. On a dit qu'ils ne connaissaient pas le pays, qu'ils n'en possédaient pas de cartes et qu'ils furent, pour cette raison, battus. Mais cela n'est pas très exact : jusqu'à Liao-yang, la carte de l'état-major russe était excellente, si bonne que les Japonais n'en utilisaient pas d'autre (le témoignage d'un correspondant attaché à l'armée japonaise est formel à cet égard). Au nord de Liao-yang, la contrée était bien connue des Russes, sauf dans les montagnes, où le corps de Stackelberg s'engagea en effet un peu à l'aveuglette. Mais les grandes attaques japonaises, les attaques décisives qui firent fléchir le centre et l'aile droite russe eurent lieu dans la plaine.

Les tentatives des Russes pour se procurer des informations échouèrent. Les reconnaissances de cavalerie, nous l'avons vu, ne donnaient aucun résultat. Restaient les espions chinois. On essaya d'en dresser. J'ai connu personnellement des officiers russes qui s'y employèrent : ils étaient intelligens, habitaient depuis quelques années le pays, en parlaient la langue, disposaient de sommes considérables. Leurs efforts furent vains : les Chinois au service des Russes se sentaient, malgré toutes les précautions prises, observés, surveillés par une population hostile; ils craignaient d'être découverts, dénoncés, surpris par les Japonais si malins. Même la cupidité n'arrivait pas à les décider. Ils accomplissaient mal leur mission et rapportaient des renseignemens sans valeur.

En regard de cette organisation rudimentaire, vouée, par la mauvaise volonté des indigènes, à une complète impuissance, il faut mettre les magnifiques résultats du système japonais. Quelques jours avant l'ouverture des hostilités, la Mandchourie, les grandes villes, surtout Port-Arthur, regorgeaient de Japonais. Tout ce qu'il y avait quelque intérêt à connaître, touchant les fortifications, les régimens, les bateaux, était, jusque dans les plus petits détails, connu.

La guerre commence : un réseau d'agens innombrables s'étend sur tout le pays et tient les Japonais au courant de tout. Il n'arrive pas un train militaire, on ne déplace pas une compagnie, un canon, un général ne bouge pas les pieds sans que les Japonais en soient aussitôt informés. Par Inkéou, par Sinminting, des courriers portent la nouvelle jusqu'au premier

bureau de télégraphe, où se trouve un Japonais, le chef de service, qui la câble au quartier général. Quand les armées nipponnes occupent déjà une portion de la Mandchourie, des émissaires chinois, déguisés en coolies, en charretiers, en paysans, vont et viennent à travers les avant-postes. Les cosaques en arrêtaient à tout instant, qu'on trouvait porteurs de lettres et de renseignemens. Mais, pour un d'attrapé, dix passaient librement; il était impossible, dans ce grouillement humain, d'arrêter tous les Chinois qu'on rencontrait. Les Russes se laissaient espionner, sans pouvoir rien faire : il y avait trop d'espions; la population tout entière était avec les Japonais.

Pendant les combats d'artillerie, sur quelque monticule voisin des batteries russes, un homme agitait parfois des drapeaux et réglait ainsi admirablement le tir des Japonais; on donna la chasse à ces hommes qu'on put assez souvent arrêter; c'étaient des Chinois qui s'étaient familiarisés avec le tir des nouveaux canons. Ils furent immédiatement exécutés. Le soir de la bataille de Ientaï, une batterie russe était tapie au pied d'un petit tertre et la batterie japonaise tirait sur elle depuis des heures, sans parvenir à la découvrir. Tout d'un coup, le tir japonais, trop long de six cents mètres, se rectifie sans tâtonnement, sans hésitation, comme par miracle: les shrapnels pleuvent sur les canons russes; en quelques minutes, quinze hommes sont atteints. Les artilleurs sont stupéfaits, regardent de tous les côtés : en arrière, sur la gauche, un Chinois, du haut d'un arbre, avait fait les signaux!

Quelquefois, les Japonais eux-mêmes se plurent à marquer, avec une malice narquoise, qu'ils connaissaient, aussitôt qu'elles étaient prises, les décisions de l'état-major russe. Le général Kouropatkine avait placé son quartier général à Ta-Ché-Kiao et, pendant trois semaines, il resta là, attendant l'attaque des Japonais. Mais les Japonais, peu pressés, s'obstinaient à n'avancer point. Kouropatkine retourne alors à Liao-yang, et part dans les montagnes du côté de l'Est. Or, le matin même de son départ, les Japonais attaquent, et quand Kouropatkine rentre en toute hâte à Liao-yang, la position de Ta-Ché-Kiao est déjà évacuée par les Russes. Les Japonais connurent le déplacement du généralissime ennemi, avant même qu'il se fût produit, quelques heures après qu'il avait été décidé. Il y avait dans cette rapidité, dans cette sûreté de leurs informations, quelque chose d'effrayant!

Les espions chinois, si nombreux, si bien entraînes, ne suffisaient pas encore. Les Chinois sont toujours des Chinois, peu versés dans les choses de la guerre, susceptibles de se tromper dans les observations. Quand il s'agissait d'une enquête difficile, des Japonais venaient la faire eux-mêmes, déguisés en Chinois. Le Japonais se déguise si vite en Chinois : c'est la constatation matérielle de leur parenté, de leur cousinage, ainsi que le secret de leur sympathie. Il se met une queue postiche. Certains Nippons s'étaient même, depuis des années, laissé pousser une queue, en prévision des services qu'elle leur rendrait pendant la guerre. Le fait est prouvé par des témoignages nombreux. Tant qu'Inkéou fut occupé par les Russes, c'étaient par là que les espions japonais pénétraient en Mandchourie. A Shan-Haï-Kouan, distant d'un jour de chemin de fer d'Inkéou, se trouvent des officiers japonais et des troupes japonaises, un détachement du corps international d'occupation. Voilà la volière d'où partaient les pigeons voyageurs. D'Inkéou, par les nombreuses jonques remontant le Liao-Ho, par la route mandarine, à travers champs, les espions se répandaient dans le pays, gagnaient le poste d'observation qu'on leur avait assigné. Des courriers sûrs apportaient à Shan-Haï-Kouan leurs lettres. La police russe d'Inkéou saisit plusieurs fois ces lettres. L'une d'elles, qu'on m'a traduite, contenait ceci : « Aujourd'hui (la date) au garage de... nord de Liao-yang, sont passés, venant de Moukden, tant de trains, comprenant tant de wagons, amenant de l'infanterie. Les soldats avaient sur leurs épaulettes ces signes » (ici le Japonais, ne connaissant pas les lettres russes, avait très minutieusement des siné les initiales et le numéro du régiment).

Le Russe, grand remueur de terre, creusait partout des fossés et des trous, qu'il défendait, d'ailleurs, très énergiquement, quand on lui commandait de les défendre. Le Japonais s'arrangeait toujours pour connaître, quelques jours avant la bataille, la disposition exacte et la force de ces tranchées. Les officiers se déguisaient en coolies, ne dédaignaient pas de revêtir des défroques sordides, d'aller pieds nus par la boue des chemins et des champs. Besogne répugnante et terriblement dangereuse ! Car les Russes devenus méfians n'étaient pas particulièrement tendres pour les Célestes ou pseudo-Célestes qui s'approchaient de leurs positions. Le sentiment qu'ils avaient d'être espionnés sans cesse et malgré tout, finissait par les exaspérer. J'ai vu administrer de terribles

raclées à des Chinois qui, malgré la défense, s'obstinaient à rôder aux environs. Ces Chinois n'étaient peut-être que des cultivateurs paisibles, invinciblement attirés par leurs champs. Les innocens payaient pour les coupables; mais les officiers japonais parvenaient, malgré tout, à faire leurs observations. Les distances étaient repérées, la place des batteries déterminée, et, quand commençait le combat, les Russes n'avaient qu'une ressource, pour dérouter les canonniers japonais : c'était de mettre leurs pièces en d'autres lieux que ceux qu'on avait préparés pour elles.

Au sud de Ta-Ché-Kiao, des soldats russes, après une poursuite éperdue dans les champs de sorgho, arrêtèrent deux de ces espions japonais. Le troisième réussit à s'échapper. J'étais au quartier général du corps d'armée, quand les deux prisonniers furent amenés : sordides, couverts de boue, les mains et la face sanglantes, tout à fait hors d'haleine. On les fouille, l'un d'eux portait des plans, des croquis qu'il avait levés; il avoue tout de suite qu'il est officier, connaît les lois de la guerre, le sort qui lui est réservé et ne demande qu'une chose, qu'on en finisse au plus tôt avec lui. Aucun affaissement, aucune douleur, le calme le plus absolu devant la mort toute proche, et même un éclair de joie et de triomphe, quand on l'interroge sur son troisième compagnon et qu'il acquiert ainsi la certitude qu'on n'a pas pu l'attraper : deux sont pris, mais le troisième est sauvé; ce soir son général aura les plans; le petit Japonais va mourir content!

*
* *

Un Japonais, sous le déguisement chinois, peut tromper à la rigueur un œil européen; mais un Chinois le reconnaîtra tout de suite, si habile soit-il à se déguiser. Ces espions japonais ne pouvaient donc circuler dans la campagne qu'avec la complicité de la population. Tous ceux qui furent pris, le furent par des Russes, jamais avec l'aide d'un Chinois. Et ainsi, nous arrivons toujours à la même cause : la sympathie des Chinois pour les Japonais.

Ce fut une des grandes forces de la guerre : sans diminuer en rien les brillans mérites de l'armée japonaise, sans oublier les défauts intrinsèques de l'armée russe, cette force qui servit aux uns et nuisit aux autres, eut des effets considérables. Matériellement, moralement, les Chinois furent les auxiliaires des Japo-

nais. Ils leurs fournissaient des renseignemens, des hommes, de l'argent. Les bandes de Konghouses qui inquiétaient sans cesse les Russes, étaient au service des Japonais. La Mongolie, qui aurait inépuisablement ravitaillé de chevaux, de bétail, l'armée, était après six mois de guerre presque entièrement fermée aux Russes par les bandes qu'y organisaient les Japonais.

Dans la guerre qui vient de finir, le Japon avait tous les avantages. Et cette inégalité de la lutte, l'officier russe, le soldat russe, ce moujik à l'âme enténébrée qu'on avait arraché à sa chaumière pour l'envoyer se battre dans un Orient lointain, ils la sentaient du premier coup. Ils avaient devant eux une armée aussi forte que les plus fortes armées de l'Europe et pour vaincre cette armée qui opérait à quelques journées de chez elle, ils avaient dû, eux, venir tout au fond de l'Asie. Quand au sortir de leur prison roulante, après un voyage de quarante jours, ils arrivaient dans quelqu'une de ces immenses villes chinoises, Liao-Yang, Moukden, tout les étonnait, les inquiétait. Ils se trouvaient dans une fourmilière de jaunes, parmi des visages renfermés ou hostiles que, seule, la cupidité parvenait à dérider quelquefois. Nul ne leur souriait, si ce n'est le marchand qui s'apprêtait à les voler. On subissait leur présence, puisqu'il était impossible de faire autrement, mais de mauvaise grâce; on affichait l'espoir et même la certitude que cette présence serait de courte durée. Sur l'ordre du haut commissaire impérial, le colonel..., tous les boutiquiers de Moukden, arboraient à leur porte le drapeau russe, le jour de quelque fête russe, religieuse en patriotique. Mais en même temps chaque boutiquier gardait au fond de son échoppe un drapeau japonais, un drapeau flambant neuf qu'il venait de fabriquer, et n'attendait que l'occasion de déployer. Et les Russes savaient tout cela. D'autres se seraient emportés, auraient peut-être essayé de la violence pour acquérir des sympathies. Mais, eux, trop sages ou trop fatalistes, ils se résignaient à cette chose fatale. Ils se battaient tout de même, sentant bien qu'ils ne pourraient pas vaincre, entêtés pourtant à se défendre et gagnant, par leur ténacité farouche, de n'être jamais complètement vaincus.

RAYMOND RECOULY.

POÉSIE

UNE FAMILLE DE SOLDATS

L'AIEUL

Né sous le chaume et fils de pauvres paysans,
Mais sachant lire, il vient à la ville, à seize ans,
Chez son oncle, un charron, pour son apprentissage
Ce solide garçon, laborieux et sage,
Ne s'imagine pas qu'il doive, un jour, chercher
Aventure et quitter l'ombre de son clocher.
Quand son patron, un soir, au repas de famille,
Annonce qu'à Paris on a pris la Bastille,
Et raconte plus tard qu'on y traite en vaincu
Ce roi dont le profil brille sur chaque écu,
L'enfant, certe, est surpris, mais il ne comprend guère;
Et ce n'est que trois ans après, quand vient la guerre,
Que, jeune homme, il s'émeut pour le danger public.
« Vive la nation! » L'outrage de Brunswick
Le soufflette et lui met la chaleur à la joue.
Un jour qu'il est en train de ferrer une roue,
Il entend le tambour, là-bas, près du marché.
Il y court. Le tribun, sur l'estrade juché,
Criant, gesticulant et parlant comme un livre,
La foule, les soldats, les drapeaux, tout l'enivre.
Bras nus, tenant encore d'une main son outil,
Vite, il signe, il s'enrôle, il réclame un fusil.

A son robuste corps, du premier coup, adhère
Cet habit bleu qui va devenir légendaire
Et qui, pendant vingt ans, fera fuir l'ennemi;
Et, devant le moulin mitraillé de Valmy,
Voilà qu'il sent en lui battre un cœur intrépide.

C'était alors un temps d'avancement rapide;
Mais le simple soldat Jean Morel, — c'est son nom, —
Malgré son brave instinct de marcher au canon
Et le fusil d'honneur que Jourdan lui décerne
Pour ses hauts faits, n'a nul bâton dans sa giberne.
La main près de la tempe et de respect roidi,
Quand il vient saluer Bonaparte, à Lodi,
Du nom du caporal, il n'a pas d'autre grade.
Il n'avancera pas comme le camarade
Fait empereur, après avoir été consul;
Il n'aura pas, le soir de Wagram ou d'Eckmühl,
Quelque titre princier à graver dans l'histoire;
Mais ce Français, quand même, aura sa part de gloire.
Son temps est encombré de héros, mais l'un d'eux,
C'est lui. Sur un vieux sphinx datant de Rhamsès deux,
Près du Caire, il inscrit, sous son nom qu'il parafe :
« Sergent de grenadiers, » sans faute d'orthographe,
Et Kléber, qui l'embrasse au combat du Thabor,
Lui fait enfin donner une épaulette d'or.

Officier! Lui! L'enfant du peuple se demande
Si c'est possible. Il porte une épée, il commande
Et même aux vieux soldats doit parler d'un ton bref.
Quel rêve! Il veut alors s'instruire, étant un chef.
On lui prête un Corneille, un Homère; il s'exalte
Pour Ossian, et, quand le régiment fait halte,
Près des faisceaux formés sur le bord du chemin,
On voit le lieutenant, pensif, un livre en main.
Mais souvent le canon interrompt sa lecture.

Après cette campagne en Égypte, si dure,
— Pas de chance! — il revient trop tard pour Marengo.
L'empereur, murmurant : *Delenda Carthago*,
Devant la flotte anglaise, à Boulogne, où la brise

Travaille et fait flotter sa redingote grise,
Reconnaît en passant cet obscur officier.
De son œil pénétrant et clair comme l'acier,
Qui, d'un coup, juge et pèse un homme, il le regarde,
Sourit, lui prend l'oreille et le met dans sa garde.

Voilà donc, pour dix ans, Morel dans les grognards.
Il n'aura qu'à Smolensk la graine d'épinards
Et la croix d'or qu'après Champaubert. Mais qu'importe!
Lorsque, suivi de son éblouissante escorte,
Calme sur un ardent cheval, simple, — et si beau! —
Paraît le demi-dieu, l'homme au petit chapeau,
Fanatique, Morel n'a qu'un désir, le suivre.
Depuis le froid matin où, sur l'aigle de cuivre,
Des hauts bonnets à poil rangés en bataillons,
Le soleil d'Austerlitz a jeté ses rayons,
Cet homme s'habitue à l'extraordinaire.
Il vit tranquillement dans un bruit de tonnerre.
Sans s'étonner, il fait ce rêve épique et fou,
Entre à Vienne, à Berlin, à Madrid, à Moscou.
Il est présent, lorsque les rois font antichambre
Chez l'Empereur qui prend l'Europe, la démembre,
Et leur en jette avec dédain quelques lambeaux.

Après ce que Morel a vu sous les drapeaux,
Il sait être, dans cette Iliade sublime,
Un Diomède obscur, un Ajax anonyme.
Le triomphe est si grand que la postérité,
Songe-t-il, doutera de la réalité.
Au fond de l'avenir lointain et sans limite,
Ils seront confondus par la fable et le mythe,
Tous ces héros autour d'un héros sans pareil,
Avec le zodiaque aux ordres du soleil;
Et, tôt ou tard, — cet humble en frémit jusqu'aux moelles, —
Sa croix d'honneur sera l'une de ces étoiles!

Tel est l'homme qu'après le retour des Bourbons,
Quand on change drapeaux, cocardes et pompons,
Et qu'on gratte les N couronnés, son village
Voit revenir un jour, pauvre, vieux avant l'âge,

Pour toujours triste, mais plein de gloire et d'honneur.
Il se marie, un fils lui naît et — quel bonheur! —
Quand, avec un bâton, l'enfant dit : « Portez... arme! »
Le commandant contient avec peine une larme
Et, depuis lors, dans sa retraite, a moins d'ennui.
D'ailleurs on le vénère et tous sont fiers de lui.
Pour qu'il sourie un peu sous sa moustache austère,
Tous les gamins lui font le salut militaire;
Et quand, dans son jardin, il s'attarde, le soir,
Les gars, en le voyant poser son arrosoir
Et regarder, songeur et redressant sa taille,
Un ciel ensanglanté comme un champ de bataille,
S'imaginent aussi qu'au-dessus de leurs fronts,
Passe le furieux galop des escadrons
Devant Napoléon, là-bas, dans la fumée,
Et se disent : « Le vieux pense à la Grande Armée! »

Enfin il meurt, et c'est un deuil dans le canton.
On tire sur sa tombe un feu de peloton.
Il meurt, las et vaincu, mais l'âme consolée,
Et certain qu'après tant de gloire accumulée,
Malgré bien des revers et des revers encor,
La France ne peut pas épuiser ce trésor!

LE PÈRE

L'enfant qui, tout petit, apprenait l'exercice
Et faisait, en papier, des bonnets de police,
Prosper Morel s'engage, ayant le diable au corps,
Pour partir en Alger, comme on disait alors.
Les lauriers poussent vite en ce climat féerique.
Ce spahi devient l'un de ces héros d'Afrique,
Coiffés de la chéchia, drapés dans le burnous,
Viveurs, élégamment débraillés, mais qui tous
Doivent le martial éclat qui les entoure
A des actes de mâle et superbe bravoure,
Comme à Sidi-Brahim et comme à Mazagran.

Ce charmant cavalier au cœur de vétéran,
Dont les beaux yeux et les allures pittoresques

Font, sous leurs voiles blancs, rêver bien des Moresques,
Charge comme Murat. Plusieurs fois, des témoins
L'ont vu, sabre au fourreau, cravacher les Bédouins.
Mainte face bronzée en garde encor l'empreinte.
A la cantine, on conte, à l'heure de l'absinthe,
Que, devant vingt fusils que sur lui l'on braquait,
Il alluma sa pipe en battant le briquet.
Il est fameux dans cette admirable conquête
Où les clairons français qui sonnaient la « casquette »
Et vers le Sahara guidaient nos bataillons,
Repoussaient devant eux Arabes et lions.
Aussi quelle carrière heureuse! Alger la Blanche,
Quand, du Sud, il y vient parfois, voit, sur sa manche,
Deux, trois, quatre galons se tordre en trèfles d'or.
Le vieux Bugeaud le prend dans son état-major.
Plus tard, en Kabylie, encore il se distingue.
Puis l'Empereur — que les frondeurs nomment Badingue —
Près du trône, à Paris, veut ce bel africain.
Il s'y plaît, bien qu'il soit trop souvent en pékin;
Mais, le matin, sur les boulevards plantés d'ormes,
Autour du Champ-de-Mars, quels brillans uniformes!
Le voilà, sans regret de son vieux yatagan,
Colonel des chasseurs au talpack d'astrakan.

C'est en cinquante-sept, le plein midi du règne.
L'heureux homme! Il galope aux chasses de Compiègne.
Aux bals de cour, il est le valseur — combien chic! —
De la Castiglione et de la Metternich.
La fortune le traite encor mieux qu'il n'espère.
Il prend femme et d'un bel enfant il devient père,
Il passe général, le soir de Magenta;
Et que de fleurs, que de baisers on lui jeta
Des balcons de Milan pleins de toilettes fraîches,
Dans ce jour triomphal où le Dôme aux cent flèches,
Bouquet de marbre blanc, flambait au gai soleil!
Sa vie est un bien beau songe!

Hélas! quel réveil!

Le canon d'outre-Rhin, brutal, vient de répondre

Aux « oui » du plébiscite, et l'Empire s'effondre.
« A Berlin! A Berlin! » criait-on tous les soirs,
Mais, soudain, l'innombrable armée aux casques noirs
Bat les murs de Strasbourg, couvre toute l'Alsace.
A Wœrth, grâce aux canons chargés par la culasse,
Les Prussiens ont fauché cuirassiers et turcos;
Et Paris croit entendre, en de lointains échos,
Tout en accumulant poudre, armes, blés et viandes,
Le bruit lourd et rythmé des bottes allemandes.

Le général Morel campe sous Metz, et là,
L'ancien spahi, le beau sabreur de la Smala,
Devant ses escadrons est stupéfait et sombre?
Quoi? Les Français seraient écrasés sous le nombre!
Jamais! Ses cavaliers vaincront, dix contre cent.
« Chargez! » Mais un obus éventre son pur sang
Et lui-même est criblé d'éclats, à Gravelotte.
A l'ambulance, dans la ville où déjà flotte
L'odeur de trahison, Morel hors de combat,
Pendant tout le blocus, se tord sur un grabat,
Furieux, maudissant la fièvre et la tisane;
Et quand, bien fait le encor, mais rejetant sa canne,
Il réclame son sabre et son cheval sellé,
— O honte! ô désespoir! — Metz a capitulé.
Quels jours affreux! Dans les wagons où l'on entasse
Les tristes prisonniers de guerre, il prend sa place,
Les yeux mornes, le front baissé, n'en pouvant plus;
Et quand le train s'ébranle, il voit, sur le talus
Où les ont enfoncés les vainqueurs pleins de haine,
Nos aigles, nos drapeaux que leur livra Bazaine.
Oui, nos drapeaux plantés dans la boue!

Oh! cela,
Pour le fils d'un vainqueur d'Arcole et d'Iéna,
C'est la pire, la plus atroce des tortures.
Il pousse un cri d'horreur qui rouvre ses blessures.
Moribond, il arrive à Dantzig, et là-bas,
Voilà qu'il pense au fils qu'il ne reverra pas,
Au fils qu'il a laissé dans Paris, au collège,
Et qui, dans bien des jours, quand finira le siège,

Apprendra seulement qu'il est un orphelin.
Pauvre père ! Il sanglote alors. Son cœur est plein,
Pour son unique enfant, de tendresse infinie.
Pourtant il a la force, avant son agonie,
D'écrire, en relevant sous le drap ses genoux :

« Je meurs. Adieu, mon fils. Sois soldat. Venge-nous. »

LE FILS

Se rappelant toujours cet ordre laconique,
Le fils du général entre à Polytechnique.
Il en sort en bon rang, bourré d'algèbre et d'x ;
Et — l'annuaire est là — Morel (Victor-Félix),
Depuis plus de vingt ans, sert dans l'artillerie.

C'est l'officier modèle et, dans sa batterie,
Ses hommes qu'il a su conquérir par le cœur,
Étant bon sans faiblesse et juste sans rigueur,
Quand ils disent entre eux ce mot : « le capitaine, »
Ont, dans leur regard jeune, une fierté soudaine.
Ils sentent, pour ce chef pourtant peu galonné,
L'affectueux respect qu'inspire un frère aîné.
Sur son ordre, ils sont prêts à toutes les prouesses,
Et ces braves garçons, pour défendre leurs pièces,
Se feraient avec lui tuer jusqu'au dernier.
D'ailleurs le capitaine est un beau cavalier
Et, sans abandonner les livres et l'étude,
De tous les rudes sports il garde l'habitude.
Il a l'air martial et fort comme pas un,
Quand il conduit, si bien campé sur son bai-brun,
Son long train de canons, d'affûts et de prolonges.
Alors, dans ses yeux clairs, flottent encor les songes
De sa jeunesse, hélas ! si lointains maintenant,
Lorsque, sous son képi tout neuf de lieutenant,
Il rêvait de brandir au soleil de l'Argonne
L'acier de son épée et l'or de sa dragonne
Et de montrer à ses canonniers au trot lourd,
Là-bas, à l'horizon, la flèche de Strasbourg.

C'est l'intime douleur de ce soldat de race
De sentir que toujours de plus en plus s'efface
Et pâlit l'héroïque espoir de ses vingt ans.
Oh! longtemps il a pris patience; longtemps
Il s'est dit :

« La blessure est-elle bien fermée?
« Travaillons! Il nous faut une invincible armée,
« Et nous crierons alors vers l'Est : Quand vous voudrez! »

Que d'excellens soldats il nous a préparés,
Ce bon Français, dans la « réserve » et dans l' « active! »
Combien de fois il s'est redit — âme naïve —
Le mot si décevant sur l'Alsace et sur Metz :
« Pensons-y tous les jours et n'en parlons jamais! »
Mais, un jour, il comprit qu'à force de silence,
Le pays oubliait l'atroce violence
Et la frontière ouverte, ainsi qu'un amputé
S'accoutume à la longue à son infirmité,
Et qu'ainsi la revanche était plus qu'incertaine.

Oui, c'est là le constant chagrin du capitaine.
Que sa triste carrière ainsi doive finir,
Qu'il reste un officier pauvre et sans avenir,
Il s'y résigne. On peut tout aussi bien combattre
Pour sa patrie avec trois galons qu'avec quatre.
Non, aujourd'hui, ce qui le navre, c'est qu'il sent
Que son pauvre pays vers l'abîme descend,
Grisé d'un idéal pour la race future,
Que démentent, hélas! l'histoire et la nature.
Il sait que, sous les mots de paix, d'humanité,
La chimère souvent masque la lâcheté.
Longæ mala pacis, a dit le vieux Tacite.
On devient veule et mou. Le plaisir seul excite.
Il faut jouir par tous les pores de la peau.
La vie est bonne. On craint la mort, et le drapeau,
Muet témoin blâmant l'égoïsme et ses vices,
Semble un faux dieu qui veut de sanglans sacrifices.

L'armée existe encore, oui, celle qu'on rêvait
Victorieuse, aux bords du Rhin. Qu'en a-t-on fait?

Elle sert maintenant à dompter des tumultes,
Avec l'ordre formel de subir les insultes
Et, sans jamais broncher, de recevoir les coups.
Elle applique des lois infâmes. Nos pioupious,
Au siège d'un couvent de femmes en cornette,
Ont armé leurs fusils du sabre-baïonnette,
— Quelle dérision ! — comme si l'on allait
Les mitrailler avec des grains de chapelet.
L'abjecte politique ici répand ses lèpres.
Tel brave commandant — sa femme allant aux vêpres —
Ne doit plus obtenir un grade mérité.
Au mess des lieutenans, où la franche gaîté
Régnait jadis, chacun se tient sur la réserve
Et parle peu, songeant que la Loge l'observe
Et que peut-être, à table, est assis un Judas.

Voilà le nouveau sort de nos pauvres soldats,
Mais ce qui, plus que tout, épouvante et désole
Le capitaine, c'est que des maîtres d'école,
Qui jadis montraient Metz et Strasbourg sur l'atlas,
Pervertis par Hervé, Jaurès et Thalamas,
Enseignent aux petits Français que la patrie
N'est plus qu'une stupide et vieille idolâtrie
Et que « Guerre à la guerre ! » est le plus beau des cris.
Et Morel, accablé, songe aux futurs conscrits,
Dès l'enfance infectés de sottise primaire
Et certains — sauront-ils seulement la grammaire ? —
Qu'ils auront pour devoir, en cas d'invasion,
Le refus d'obéir et la désertion !

C'en est trop ! Le vaillant homme se décourage.

Pourtant, lorsque, le soir, rongeant sa sourde rage,
Il rentre dans sa chambre et qu'il voit, sur le mur,
Des armes que le temps ternit d'un souffle obscur,
— Souvenirs vénérés, reliques de famille, —
Il relève son front chagrin et son œil brille.
Oui, tout son patrimoine est là : Fusil d'honneur,
Paire de pistolets donnés par l'Empereur,
Insignes de combat aux formes surannées,

Hausse-col avec l'aigle, épaulettes fanées,
Et, près des vieilles croix au ruban tout pâli,
Le sabre d'Austerlitz et le sabre d'Isly.

Le patriote alors respire une bouffée
D'orgueil français devant son intime trophée.
Rassuré par l'aspect de ce trésor, le seul
Qu'il possède, il se dit qu'au temps de son aïeul,
La France en armes fut presque surnaturelle.
Il évoque, attendri, son père mort pour elle.
Dans l'avenir — lointain, qu'importe? — il reprend foi.
Chère patrie! Il se souvient qu'avant Rocroi,
Avant Denain, avant Zurich, sous la poussée
D'invasion, sa vie était bien menacée,
Mais qu'alors son génie immortel lui donna,
Pour la sauver, Condé, Villars et Masséna.
Puis le rêveur la suit dans sa longue légende.
Que de temps il fallut pour la faire si grande!
Mais il la voit, malgré guerres et factions,
Lentement devenir reine des nations
Et vaincre les malheurs dont son histoire est pleine,
Du bûcher de Rouen au roc de Sainte-Hélène.

« Non, la France n'est pas en décadence! Non!
« Que le danger surgisse! Un seul coup de canon
« Chassera les affreux nuages d'anarchie! »

C'est terrible pourtant, la frontière franchie,
La guerre, tant de sang!... Ce brave hésite un peu
Et, comme il est chrétien, il songe à prier Dieu.
Mais les armes sont là, de l'aïeul et du père.
L'héritage d'honneur ordonne qu'il espère.
Le capitaine alors, d'un cœur religieux,
Implore avec ardeur le ciel et les aïeux,
Et, l'âme d'un courage inébranlable emplie,
Fait un signe de croix devant la panoplie.

François Coppée.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 octobre.

Nous n'avions pas trop présumé de l'accueil que M. le Président de la République recevrait à Madrid et à Lisbonne. Le roi d'Espagne n'est venu encore qu'une fois à Paris ; le roi de Portugal y est venu plus souvent ; l'un et l'autre y ont été reçus et s'y sont conduits en amis de la France. Il n'a fallu que quelques jours, quelques heures, à Alphonse XIII pour faire notre conquête. Mais ce n'est pas lui seulement que nous avons acclamé ; c'est aussi la grande nation dont il est le représentant. L'histoire de l'Espagne a été si intimement mêlée à la nôtre qu'elle en fait partie. C'est d'ailleurs une histoire qui a eu ses jours sombres et tragiques. Que de luttes politiques ! Que de guerres sanglantes ! Que de gloire et de malheurs ! De tous ces souvenirs d'autrefois, il ne subsiste que l'estime mutuelle que les deux nations se sont vouée et le besoin qu'elles éprouvent d'une amitié réciproque. Ce besoin n'a jamais été plus vivement senti qu'aujourd'hui.

Les affaires du Maroc, qui auraient pu diviser l'Espagne et la France, les ont rapprochées au contraire, comme cela arriverait souvent, et non pas seulement entre la France et l'Espagne, si on savait se dépouiller des vieux préjugés pour aller tout droit à la communauté des intérêts. Il y a tant à faire dans le domaine de la civilisation générale que toutes les bonnes volontés peuvent y trouver leur place. Ce qui vient de se passer entre l'Espagne et nous montre qu'un peu de bonne volonté suffit à créer un accord solide. Et quand nous parlons de l'Espagne, nous ne distinguons pas entre les partis politiques qui s'y disputent le pouvoir et s'y succèdent. Hier, les conservateurs étaient aux affaires, et c'est avec eux que nous avons traité : aujourd'hui, les libéraux les y ont remplacés, et nos rapports avec eux sont les mêmes qu'avec leurs devanciers. On a rarement mieux compris que la

politique extérieure doit rester indépendante de la politique intérieure, parce qu'elle se rapporte aux intérêts permanens de l'État. Un pays peut changer de ministère et même de gouvernement, il peut être modifié profondément dans sa constitution organique sans que ses caractères, en tant que personne internationale, en soient altérés. Nous ne l'avons pas toujours compris, et tout le monde ne le comprend pas encore chez nous. Nous avons des révolutionnaires qui se croient obligés d'honneur à soutenir la révolution dans le monde entier. Cependant, même parmi eux, l'éducation politique est en progrès, comme le montre l'exemple donné par M. Paul Brousse, président du Conseil municipal de Paris. M. Brousse, après avoir reçu avec une grande courtoisie le roi d'Espagne à l'Hôtel de Ville, est allé à Londres sur l'invitation de la municipalité et n'a pas manqué d'y rendre respectueusement visite au roi Édouard; puis il a traversé les Pyrénées pour se rendre à Madrid en même temps que M. le Président de la République. Et il n'était pas seul : bon nombre de ses collègues, socialistes, collectivistes, révolutionnaires, l'ont accompagné dans ses voyages. Sans doute, cela lui a valu un blâme des énergumènes de son parti; mais il n'a pas paru s'en soucier; il a persévéré; il a continué. Ce sont là des symptômes qui méritent d'être relevés : ils témoignent chez nous d'une intelligence plus exacte de ce que sont les nations étrangères, et d'un respect plus grand de leur liberté ; ils témoignent aussi d'un esprit moins doctrinaire et plus réaliste dans nos relations avec le dehors.

La continuité de la politique extérieure commence, d'ailleurs, à apparaître partout comme une nécessité. Les déclarations des orateurs libéraux, en Angleterre, montrent que, s'ils arrivent au pouvoir, comme cela est probable, ils n'y changeront rien à la politique de lord Lansdowne. Et ce ne sont pas seulement sir Ed. Grey et M. James Bryce qui en donnent l'assurance; lord Rosebery lui-même, que ses tendances inclinent plutôt du côté de l'Allemagne que de celui de la France, vient de prononcer un discours, dans lequel il a dit que la continuité d'une politique étrangère de second ordre valait mieux que la mobilité d'une politique supérieure. Là comme partout, rien n'est plus fort qu'une tradition. Ces considérations nous ont un peu éloignés, en apparence, du voyage de M. le Président de la République à Madrid et à Lisbonne; mais elles nous y ramènent. Les relations que nous avons inaugurées avec nos voisins, avec tous nos voisins, doivent être durables pour produire tous leurs effets, et la visite rendue par M. le Président de la République aux rois

d'Espagne et de Portugal nous plaît comme une manifestation éclatante de cette stabilité. Nous n'en raconterons pas les détails, les journaux l'ont fait. Tous ont dit à quel point les journées de Madrid et de Lisbonne ont été brillantes et cordiales. Mais au-dessus de ces fêtes populaires se dégage et s'élève l'affirmation d'une politique, et c'est là ce qui nous touche. Il importe à la France et à l'Espagne que leurs rapports restent ce qu'ils sont aujourd'hui, et que rien ne vienne en troubler la parfaite harmonie.

Nous ne sommes pas partisans d'une politique de races, en ce sens que ce n'est pas dans une communauté d'origine, dont beaucoup d'alluvions diverses ont singulièrement altéré la pureté, qu'il convient, d'après nous, de prendre ses inspirations. La preuve en est, d'ailleurs, dans notre alliance avec la Russie et dans notre entente cordiale avec l'Angleterre. Cependant de vieux liens de famille ont aussi leur force, et si l'union des races ne doit pas être un principe, elle peut être un accident heureux. N'est-ce pas le cas aujourd'hui? Cette union est une garantie du maintien de l'équilibre et de la paix dans la Méditerranée, qui n'est pas un lac français, comme on l'a dit autrefois présomptueusement, ni même un lac latin, mais dont tous les rivages occidentaux, à l'exception partielle du Maroc, sont peuplés par les races latines, ce qui assure à ces dernières, pourvu qu'elles s'en montrent dignes, un rôle prépondérant dans le progrès que la civilisation est appelée à y faire. Pour cette œuvre, nous devons tous rester d'accord. Le voyage de M. Loubet peut y aider.

Le langage du roi d'Espagne et celui du Président de la République se sont inspirés de ce sentiment. Alphonse XIII a dit qu'il fallait être et rester fort pour être sûr de conserver les bienfaits de la paix, et jamais cette vérité n'a été plus évidente. Nous sommes encore loin du jour où le désarmement pourra être opéré sans danger. C'est bien l'avis de l'empereur d'Allemagne, qui vient de terminer les discours extrêmement énergiques qu'il a prononcés à Dresde et à Berlin par les paroles suivantes : « Donc la poudre sèche, l'épée aiguisée, les yeux vers le but, les forces toujours tendues! Je vide mon verre à notre peuple en armes, à l'armée allemande et à l'état-major allemand. Hourra! » L'émotion serait grande si c'était la première fois que Guillaume II tenait ce langage : mais on s'habitue à tout.

Les nouvelles qui, depuis quelques jours, arrivent de Russie, sont de nature à exciter de vives préoccupations. La grève générale menace, si elle se prolonge, d'y devenir rapidement une catastrophe.

La Russie est un pays déconcertant pour nous, Occidentaux. Nous avons peine à pénétrer dans l'âme moscovite, à en comprendre les lentes évolutions et les brusques explosions. L'esprit révolutionnaire procède chez nous d'une autre manière : une fois en mouvement, il agit sans discontinuité et se précipite vers son but. En Russie, au contraire, après un effort violent, il s'arrête comme pour se reposer, et on peut se demander si son énergie n'est pas pour quelque temps épuisée. Ce serait toutefois une illusion de le croire. Le travail ne se fait pas à la surface du sol, mais il continue ses progrès en dessous par des voies mystérieuses, qui n'en sont que plus dangereuses, et, après quelques mois d'un silence qui semblait devoir conduire à l'apaisement, une irruption soudaine a lieu de nouveau. Nous avons déjà assisté plus d'une fois à ce phénomène; nous y assistons une fois encore, et dans des conditions de plus en plus inquiétantes.

Un autre caractère du mouvement a été de se manifester jusqu'ici sous une forme plus anarchique que révolutionnaire. La décomposition était partout, et il en résultait partout des accidens violens et brutaux, mais sans lien entre eux, sans coordination, sans ensemble, de sorte qu'on ne voyait que des commencemens éparpillés sur un grand nombre de points, puis des arrêts si longs qu'on se demandait si ce n'était pas la fin. Aujourd'hui, il n'en est plus tout à fait de même. La grève des chemins de fer et toutes celles qui s'y sont greffées sont évidemment le résultat d'un plan général dont nous ignorons l'auteur ou les auteurs, mais qui n'est pas l'effet d'une génération accidentelle et spontanée. Tout cela, évidemment, a été préparé dans un certain nombre de cerveaux. Les révolutionnaires russes, de plus en plus impatiens après tant de promesses dont ils attendent encore les effets, ont voulu frapper un grand coup d'intimidation. Ils ont cherché, ils ont trouvé un moyen d'agir à la fois sur toute la surface du territoire et par là sur tous les esprits. Le choix du moyen ne devait pas les embarrasser longtemps; le plus efficace, assurément, était d'interrompre les voies de communication; mais il semblait plus facile de l'imaginer que de le réaliser, et, si on y a réussi, c'est que l'organisation révolutionnaire est plus avancée qu'on ne le pensait. Les ouvriers des chemins de fer ont été secrètement enrôlés, et, un beau jour, sans que rien l'eût fait prévoir, ils se sont mis en grève en demandant quoi? la diminution de leur travail? l'augmentation de leurs salaires? enfin l'amélioration de leur existence? Non, ils ont demandé des libertés, le suffrage universel, une constitution, c'est-à-dire des choses dont ils n'ont que l'idée la plus confuse, si même

ils en ont une quelconque, et dont ils n'éprouvent que très faiblement le besoin, si même ils le sentent un tant soit peu. Qu'ils aient été un instrument aveugle et docile entre des mains qui se dissimulent, on n'en saurait douter; mais, certes, l'instrument a une puissance redoutable, et il risque de devenir également malfaisant pour ceux qui en usent et pour ceux contre lesquels il est tourné. Quels sont ces derniers? Ce n'est pas seulement le gouvernement, c'est tout le monde, et là sont à la fois la force et la faiblesse de cette agitation évidemment ordonnée dans son principe, mais qui reste anarchique dans ce qu'on peut appeler son incidence : elle frappe, en effet, indistinctement tous les citoyens, suspend chez eux la première des libertés, qui est celle de se mouvoir, les menace de la famine, et apparaît à brève échéance comme un cataclysme dans une société où les progrès de la civilisation ont créé des besoins si compliqués, si nombreux, si impérieux. N'y aura-t-il pas une révolte générale contre une révolution qui emploie de pareilles armes, et si, dans quelques jours, le gouvernement opère à son tour par une répression vigoureuse, n'aura-t-il pas l'opinion avec lui?

Mais une répression n'est pas une solution. Les doutes qu'on avait pu conserver sur la profondeur et sur l'étendue du mouvement se dissipent de plus en plus. A supposer même que l'esprit révolutionnaire se concentre chez un petit nombre de personnes, ces personnes viennent de montrer qu'elles ont des moyens d'action qui portent loin, et c'est une constatation dont il faut tenir compte. On le fait, sans doute; mais, comme toujours, on le fait trop tard et par des procédés qui révèlent plus de trouble moral que de volonté réfléchie et de sang-froid. Tous les points d'arrêt où la révolution a paru se reposer ont été des répits donnés au gouvernement. En a-t-il profité? Il serait injuste de dire qu'il ne l'a pas fait du tout, mais il l'a fait insuffisamment. L'initiative impériale s'est exercée en matière constitutionnelle avec une sincérité incontestable, mais avec une efficacité douteuse, puisqu'elle ne doit se produire que dans l'avenir. Il est dangereux de montrer à un peuple une constitution, ou même un semblant de constitution, et de ne pas le lui donner tout de suite. La réalisation immédiate aurait eu du moins l'avantage de l'occuper, tandis que la simple promesse pour un avenir qui reste pour lui indistinct, sinon improbable, l'amène à une étude spéculative où il aperçoit plus volontiers les défauts que les qualités de la constitution qu'on a fait miroiter à ses yeux. On lui a dit qu'elle entrerait en vigueur au commencement de l'année prochaine : son impatience

en a été accrue au lieu d'en être calmée. Ce retard n'indiquait-il pas de l'hésitation, compliquée peut-être de l'arrière-pensée de reprendre ce qu'on s'était, au total, contenté de faire espérer? La marche du gouvernement en Russie n'est pas moins lente, ni moins irrégulière, que celle de la révolution; mais la révolution va toujours de l'avant, même lorsqu'elle semble immobile; tandis que, lorsque le gouvernement reste immobile à son tour, on craint naturellement qu'il ne revienne en arrière. Le gouvernement ne comprend pas assez que, dans un temps de révolution, il faut sans cesse occuper les esprits de quelque chose et les tenir en haleine pour les diriger; faute de quoi, ils s'égarent ou on les égare, et, tout d'un coup, ils grondent et éclatent. Alors on se trouve dans la redoutable alternative de céder ou de réprimer. Réprimer ne sert à rien, c'est toujours à recommencer. Il en est de même de céder, c'est-à-dire de donner trop tard, sous la menace de l'émeute. Encore s'il ne s'agissait que d'une émeute! On ne sait que trop en venir à bout en Russie. Mais on y est beaucoup plus novice en révolution. Les procédés d'autrefois seraient ici insuffisans : leur effet ne s'étendrait qu'à un petit nombre de jours.

Pour parer à la difficulté du moment, l'empereur a eu ou aura recours, dit-on, à M. le comte Witte, qui était hier président du comité et qui serait demain président du conseil des ministres. Le comité n'était rien; le conseil peut être beaucoup. Pourquoi n'a-t-on pas fait sortir plus rapidement cette institution des limbes confus où elle s'élaborait? Il est fâcheux de penser qu'il aura fallu la grève générale pour en déterminer l'éclosion. Quant au choix de M. Witte, il mérite d'être approuvé si on le fait définitivement : mais le fera-t-on? Les nouvelles se suivent, ne se confirment pas, quelquefois se démentent. Nous ne raisonnons que sur des hypothèses. Quoi qu'il en soit, et quelque opinion que l'on ait sur M. Witte, on ne saurait contester l'importance de ses services récens, ni la perspicacité dont il a autrefois donné des preuves. Il a le coup d'œil clair et la décision prompte. Les événemens qui ont été si cruels pour son pays ont servi sa réputation : il est donc tout indiqué dans les circonstances actuelles pour assumer les responsabilités du pouvoir. Et cependant il n'est ni agréable à son souverain, ni populaire dans le pays : c'est l'opinion qu'on a de sa supériorité qui seule l'impose. Depuis qu'il est rentré en Russie, après avoir traversé la France, où il a été accueilli avec une juste considération et l'Allemagne, où on l'a reçu avec un étalage de triomphe, tous les regards se sont tournés vers lui. Il ne pouvait donc pas échapper aux yeux de l'empereur. Il n'a même

pas échappé à ceux des grévistes. Bien qu'il ne fût rien encore, les grévistes se sont adressés à lui, comme s'ils avaient pressenti, nous allions dire devancé le choix de l'empereur. M. Witte leur a donné les meilleurs, les plus sages, les plus fermes conseils. Il a essayé de leur faire comprendre que le gouvernement ne pouvait pas céder à un ultimatum venant d'eux, et que, s'ils continuaient de tenir la population tout entière sous la menace de la disette et du pillage, ils s'exposeraient à une répression sanglante si elle venait de l'autorité militaire, et encore plus implacable si elle venait de la population elle-même, affolée et exaspérée. C'était bien le langage à tenir; mais nous ignorons encore l'impression qu'il a produite. Il faudra probablement autre chose que des paroles pour interrompre le mouvement gréviste, derrière lequel apparaît si clairement l'action révolutionnaire. M. Witte le sait bien. Aussi annonce-t-on déjà que, s'il en est le maître, il donnera d'une main assez large la liberté de la presse et la liberté de réunion. Il aura raison, non pas que l'exercice de ces libertés, sans préparation, sans éducation préalable, n'ait pas de graves inconvéniens, mais parce qu'il faut faire quelque chose et, comme nous l'avons dit plus haut, occuper les esprits et satisfaire au moins quelques-unes de leurs exigences. Ces exigences sont d'ailleurs légitimes. Le pouvoir absolu a produit de tels résultats en Russie que le moment est venu de le tempérer par quelques institutions de contrôle. Le malheur est qu'on ait attendu une grève révolutionnaire pour faire tout cela. Le malheur est que les grévistes auraient pu répondre aux bons conseils de M. Witte en lui disant que, sans eux, il ne serait peut-être jamais devenu premier ministre. Le malheur est que la volonté impériale, au lieu d'agir dans son indépendance et sa spontanéité, aura eu l'air de ne s'y résoudre que contrainte et forcée. On fait bien toutefois de se résigner à ce malheur, car il pourrait y en avoir de pires encore. Mais les événemens suivent leur cours, et nous ne pouvons que les observer.

Nous le faisons avec les sentimens d'amitié inaltérée que nous avons pour la Russie. Nulle part plus qu'en France, on ne forme aujourd'hui des vœux pour le rétablissement de sa tranquillité intérieure, comme on en formait hier pour la cessation d'une guerre qui avait trop duré et où, désormais, elle épuisait inutilement ses forces. La Russie est notre alliée; rien de ce qui la touche dans ses œuvres vives ne saurait nous laisser indifférens. La crise qu'elle traverse est arrivée à l'état aigu. Peut-être cela vaut-il mieux, car rien n'est plus dangereux que de s'endormir dans une fausse sécurité. Plus ce som-

meil dure, plus le péril augmente, et plus l'inévitable réveil a des sursauts inquiétans. Lorsque la grève aura pris fin d'une manière ou d'une autre, ce sera le moment de faire hardiment les réformes nécessaires. Le comprendra-t-on ?

Chez nous, les Chambres viennent de reprendre leurs travaux : elles sont entrées dans ce qu'on appelle la session extraordinaire, bien qu'elle ait lieu tous les ans et que rien, dès lors, ne soit plus ordinaire. La session d'automne est consacrée à la discussion du budget; c'est sa raison d'être; mais il est devenu assez rare que le budget soit voté lorsqu'elle se termine à la fin de décembre, et cela paraît devoir être d'autant plus difficile cette année que, les élections d'un tiers du Sénat ayant lieu au commencement de janvier, il faudra mettre le Parlement en vacances trois semaines auparavant. On fera ce qu'on pourra ! Il y aurait un intérêt d'autant plus grand à voter le budget en temps normal, que les premiers mois de 1906 verront une accumulation d'élections tout à fait exceptionnelle. Les échéances constitutionnelles l'ont voulu ainsi. On élira d'abord un tiers du Sénat, puis le président de la République, puis la Chambre des députés, et tout cela dans l'intervalle de quatre ou cinq mois. Une vraie fièvre électorale sévira sur le pays, avec des accès redoublés, qui laisseront peu de calme aux esprits, et n'offriront pas les meilleures conditions pour discuter un budget. Mais qui se préoccupe du budget? Bien peu de personnes. Avouons que celui de 1906 n'est pas fait pour exciter l'enthousiasme. Il ne contient rien, sauf une augmentation notable des dépenses, et des recettes en partie fictives pour y faire équilibre. Mais n'est-ce pas l'habitude? Le budget prochain diffère peu de ses devanciers ; c'est un budget d'attente comme eux; on a pris le parti très sage de laisser en dehors de lui les réformes promises à la démocratie et qui ne sont pas encore réalisées, comme les retraites ouvrières. Il n'est donc pas impossible que ce budget sans intérêt soit expédié assez vite, et sans faire beaucoup parler de lui. L'attention est ailleurs. Elle est, au Palais-Bourbon, à la question politique par excellence, celle de savoir quel sera le sort du ministère, et, au Luxembourg, à la question plus grave encore, mais qu'il faut sans doute considérer comme déjà résolue, de la séparation de l'Église et de l'État.

Le ministère n'est peut-être pas en péril, mais il est menacé. Est-ce par les modérés qui pourraient à bon droit lui reprocher sa composition hétéroclite et ses faiblesses à l'égard d'un de ses membres,

M. Berteaux? Non, c'est par les radicaux-socialistes et par les socialistes qui, le comparant à son prédécesseur, trouvent qu'il ne fait pas aussi bien leurs affaires. Il n'est que juste, en effet, de reconnaître chez lui un effort intermittent pour se dégager de certaines étreintes et s'affranchir de certaines habitudes où M. Combes se complaisait; mais il y réussit si médiocrement que l'extrême gauche devrait bien lui pardonner ses bonnes intentions. Son insuccès tient surtout à ce qu'il ne sait pas se faire obéir. L'administration, qui dépend de lui aujourd'hui, se rappelle de qui elle dépendait hier et se demande de qui elle dépendra demain. L'ancien ministère lui inspirait, non pas plus de respect, le mot serait impropre, mais plus de crainte et de circonspection que le nouveau, et cette crainte dure encore. Enfin, des préfets et des sous-préfets qui ont reçu autrefois pour instructions, et qui ont pris pour habitude, de se faire les très humbles serviteurs de certains hommes politiques, continuent d'accepter ou de subir leur direction. Quoi de plus naturel? Pour les affranchir du joug, il aurait fallu au moins les changer de place. Le gouvernement ne l'a pas fait. Aussi, lorsqu'on va en province, on y trouve peu de modifications dans les tendances, ou même dans les procédés de l'administration. Les tendances sont restées les mêmes; les procédés d'hier s'emploient moins ouvertement; c'est toute la différence. Les modérés seraient donc en droit d'être mécontens, beaucoup plus que les radicaux-socialistes et les socialistes. Mais ceux-ci se croyaient si bien les maîtres de tout et de tous qu'ils s'indignent des moindres velléités d'indépendance. Leur mauvaise humeur devient de plus en plus agressive. Très certainement, ils essaieront de renverser le ministère : la seule question est de savoir sur quel terrain ils lui livreront assaut. On avait pu croire un moment que la politique étrangère leur fournirait un prétexte; mais d'abord ils la connaissent mal; ensuite la détente, peut-être provisoire, apparente néanmoins et sensible qui s'est produite entre l'Allemagne et nous, ne leur permet plus de trouver un argument de ce côté. L'opinion ne les suivrait pas. Il faudra donc trouver contre le ministère des griefs dans la politique intérieure, et cette politique est elle-même si imprécise, si flottante, si indéterminée, que, là encore, il est difficile de découvrir les armes qu'on cherche. On peut accuser des tendances; les faits manquent pour les caractériser. Il est certain que le gouvernement gouverne peu, qu'il laisse beaucoup faire, et que son rêve serait de pratiquer la neutralité entre les partis républicains : nous l'en approuverions fort si ses agens la

pratiquaient en effet. Servir les grands intérêts du pays et laisser les candidats se débrouiller avec les électeurs, ce serait un beau et bon programme. Quoi qu'il en soit, les radicaux-socialistes et les socialistes ne sont pas satisfaits; ils se plaignent d'être abandonnés, trahis même par le ministère, et, comme ils ont cessé d'être d'accord entre eux, l'avenir électoral les préoccupe. Quelle sera l'expression parlementaire de ces sentimens divers, confus, mais âpres et violens, nous ne saurions le dire. Nous souhaiterions au cabinet actuel d'être toujours menacé, comme celui d'hier, par des gens qui, finalement, voteraient toujours pour lui, et cela pourrait bien arriver si, au moment de livrer bataille, ses adversaires se prenaient à douter de leurs forces. Mais aujourd'hui les intentions des radicaux et des socialistes sont hargneuses, et il faut s'attendre à un retour offensif de ce que M. Combes lui-même appelle modestement le combisme. L'histoire retiendra-t-elle ce vocable?

Nous avons dit que les radicaux et les socialistes n'étaient plus aussi complètement d'accord qu'autrefois. Ils le sont encore à la Chambre, mais non plus dans le pays. A mesure que les élections approchent, on s'aperçoit que le bloc, le fameux bloc, était beaucoup plus un instrument parlementaire qu'un instrument électoral. Il s'agissait, au cours de la législature, d'exploiter le pouvoir en commun, puisque aucun parti radical ou socialiste ne se sentait assez fort pour l'accaparer à lui seul et s'en attribuer tous les bienfaits. Mais, en face du scrutin, c'est autre chose. Les socialistes estiment qu'ils ont assez compromis et usé les radicaux pour les supplanter dans un grand nombre de circonscriptions, et, naturellement, ils se disposent à le faire. En vain la plupart des radicaux se sont-ils affublés par surcroît de l'épithète de socialistes; les socialistes sont les premiers à dénoncer ce déguisement et à conseiller aux électeurs de ne pas s'y laisser prendre. Si on veut vraiment des socialistes, il n'y a qu'eux qui tiennent cette spécialité et qui aient la bonne marque de fabrique. En conséquence, ils ont décidé qu'ils se présenteraient dans toutes les circonscriptions où ils auraient quelque espoir de remporter la victoire, que ce fût d'ailleurs contre un radical aussi bien que contre un modéré ou un réactionnaire. La seule question qu'ils consentent à débattre est de savoir ce qu'ils feront au second tour de scrutin. Se désisteront-ils s'ils ont eu, au premier, moins de voix que le candidat radical? Conserveront-ils le droit de maintenir leurs candidatures si, grâce à des coalitions quelconques, ils peuvent encore gagner la partie? Dans plus d'un endroit, les conservateurs aiment mieux voter

pour les socialistes que pour les radicaux. Nous n'examinons pas s'ils ont tort ou raison; mais le fait est là, incontestable, et les socialistes n'ont pas renoncé à en profiter. S'ils ne sollicitent pas les voix de la réaction, ils les acceptent, pensant qu'elles se purifient en se reportant sur eux. C'est ce qui vient de se passer aux élections municipales de Toulouse, où les socialistes, bien qu'ils n'en disent rien, n'ont certainement pas la prétention d'avoir triomphé avec leurs seules forces. Aussi, quand on leur demande de fixer une règle uniforme pour le second tour de scrutin, répondent-ils qu'ils aiment mieux rester libres d'agir suivant les circonstances locales. Un congrès socialiste se réunit en ce moment même à Chalon pour discuter et résoudre, s'il est possible, ces graves questions de tactique. Mais sera-ce possible? Si la règle établie est celle du désistement au second tour du candidat qui sera en minorité au premier, il est très probable qu'elle sera dans maints endroits outrageusement violée. De tout cela, il résulte que le bloc s'effrite, et qu'un gouvernement avisé et vigoureux pourrait en profiter pour reconquérir son indépendance. Le nôtre est avisé; mais personne ne le soupçonne d'être vigoureux. Il ménage également, à la Chambre, les radicaux et les socialistes. Voilà pourquoi la situation parlementaire reste indécise.

Pour ce qui est du Sénat, il n'aura à s'occuper du budget qu'après la Chambre, et, en attendant, il discutera la séparation de l'Église et de l'État. Aucune illusion n'est possible sur le sentiment de l'assemblée, et, au surplus, personne ne s'en fait aujourd'hui; personne ne doute que la séparation sera votée; le seul point est de savoir si elle le sera exactement, machinalement, docilement, dans les mêmes termes qu'à la Chambre, de manière que la loi n'ait pas à y revenir et à ce qu'elle puisse être promulguée pour le 1er janvier. Les partisans de la séparation tiennent beaucoup à donner cette étrenne électorale au pays. Ils semblent craignent — le font-ils réellement? — que la Chambre prochaine ne soit pas aussi entichée de la réforme que l'est celle d'aujourd'hui. Doutent-ils donc du pays, et veulent-ils lui forcer la main? Mais nous ne reviendrons pas sur des polémiques pour le moment épuisées. Tout ce qu'on peut dire pour ou contre la séparation a été dit, et on aura beau le répéter, l'opinion ou le parti pris de chaque sénateur a peu de chances d'en être modifié. Eh bien! si la majorité du Sénat est pour la séparation, qu'elle la vote, qu'elle en prenne la responsabilité. Nous ne lui demandons même pas d'introduire dans la loi beaucoup d'amendemens, car nous ne sommes pas sûr qu'ils en amélioreraient les dispositions

dans le sens libéral. Mais on sait comment la loi a été discutée et votée à la Chambre. Le gouvernement n'y a pris que très peu de part, et les efforts quelquefois divergens, quelquefois convergens, de M. Ribot et de M. Briand n'ont pas réussi à en coordonner logiquement toutes les parties. Il serait même facile de relever, dans cette loi, des dispositions évidemment contradictoires. Les règlemens d'administration publique ne feront disparaître ces disparates que si on laisse indirectement et incorrectement le Conseil d'État mettre la main à la pâte législative. Le Sénat aimera-t-il la loi jusque dans ses taches et dans ses verrues, jusque dans ses erreurs de rédaction, jusque dans son incohérence? La déclarera-t-il intangible? S'interdira-t-il d'y rien changer, ni un mot, ni une virgule, pour que cette belle œuvre passe à la postérité telle quelle? Ce serait de sa part une abdication. A quoi sert d'avoir deux Chambres, si l'une renonce à sa part de collaboration indépendante dans l'œuvre commune, et se réduit elle-même à un simple rôle d'enregistrement? C'est pourtant ce que la commission et son rapporteur, M. Maxime Lecomte, demandent au Sénat de faire. Et pourquoi? Nous l'avons dit, pour que la loi soit promulguée le 1er janvier. Il paraît que, si elle l'était le 2, toute la vertu en serait évaporée; tout serait perdu; le parti républicain aurait manqué à une échéance qu'il s'est fixée solennellement; ce serait presque une faillite. A nos yeux, tout cela est puéril, et, pour l'honneur du parti républicain, il vaudrait mieux une loi bien faite quelques jours plus tard, qu'une loi mal faite quelques jours plus tôt.

Tels sont les auspices sous lesquels la session s'ouvre, session de liquidation et, en quelque sorte, de fin de bail. Dès le mois de janvier, s'ouvrira l'ère électorale. L'élection du Président de la République dépend des Chambres, mais celle des Chambres elles-mêmes dépend du pays. A lui de se prononcer. S'il est satisfait de la politique qu'on nous a faite depuis quelques années, il le dira. Le malheur, faut-il l'avouer? est que cette politique n'a pas encore produit toutes ses conséquences, et c'est seulement lorsqu'une politique en est là que le pays est à même de la juger. Le malheur, aussi, est qu'il est alors un peu tard pour le faire.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

UN
VOYAGE A SPARTE

I

I. — LE DERNIER APOTRE DE L'HELLÉNISME.

> L'idée qu'on se faisait de la Grèce, de cette littérature et de cette contrée célèbre n'a pas toujours été la même en France, et elle a passé depuis trois siècles par bien des variations et des vicissitudes.
>
> SAINTE-BEUVE.

Au lycée de Nancy, en 1880, M. Auguste Burdeau, notre professeur de philosophie, ouvrit un jour un tout petit livre :

— Je vais vous lire quelques fragmens d'un des plus rares esprits de ce temps.

C'étaient les *Rêveries d'un païen mystique*. Pages subtiles et fortes, qui convenaient mal pour une lecture à haute voix, car il eût fallu s'arrêter et méditer sur chaque ligne. Mais elles conquirent mon âme étonnée.

Avez-vous fait cette remarque que la clarté n'est pas nécessaire pour qu'une œuvre nous émeuve? Le prestige de l'obscur auprès des enfans et des simples est certain. Aujourd'hui encore, je délaisse un livre quand il a perdu son mystère et que je tiens dans mes bras la pauvre petite pensée nue.

Les difficultés de la thèse de Ménard, l'harmonie de ses phrases pures et maigres, l'accent grave de Burdeau qui mettait sur nous l'atmosphère des temples, son visage blême de jeune contremaître des ateliers intellectuels, tout concourait à faire de cette lecture une scène théâtrale.

Trente petits provinciaux de Lorraine et d'Alsace n'étaient guère faits pour recevoir avec profit cette haute poésie essentielle, ce triple extrait d'Athènes, d'Alexandrie et de Paris. Il eût mieux valu qu'un maître nous proposât une discipline lorraine, une vue à notre mesure de notre destinée entre la France et l'Allemagne. Le polythéisme mystique de Ménard tombait parmi nous comme une pluie d'étoiles; il ne pouvait que nous communiquer une vaine animation poétique. J'ai horreur des apports du hasard; je voudrais me développer en profondeur plutôt qu'en étendue; pourtant, je ne me plaindrai pas du coup d'alcool que nous donna, par cette lecture, Burdeau. Depuis vingt années, Ménard, sans me satisfaire, excite mon esprit.

Peu après, vers 1883, comme j'avais l'honneur de fréquenter chez Leconte de Lisle, qui montrait aux jeunes gens une extrême bienveillance, je m'indignai devant lui d'avoir vu, chez Lemerre, la première édition des *Rêveries* presque totalement invendue. A cette date, je n'avais pas lu les préfaces doctrinales de Leconte de Lisle, d'où il appert que l'esthétique parnassienne repose sur l'hellénisme de Ménard, et j'ignorais que les deux poètes eussent participé aux agitations révolutionnaires et stériles que le second Empire écrasa. Je fus surpris jusqu'à l'émotion par l'affectueuse estime que Leconte de Lisle m'exprima pour son obscur camarade de jeunesse. Je fus surpris, car ce terrible Leconte de Lisle, homme de beaucoup d'esprit, mais plus tendre que bon, s'exerçait continuellement au pittoresque, en faisant le féroce dans la conversation ; je fus ému, parce qu'à vingt ans, un novice souffre des querelles des maîtres que son admiration réunit. Leconte de Lisle me peignit Ménard comme un assez drôle de corps (dans des anecdotes, fausses, je pense, comme toutes les anecdotes), mais il y avait, dans son intonation une nuance de respect. C'est ce qu'a très bien aperçu un poète, M. Philippe Dufour. « J'étais allé voir Leconte de Lisle, dit M. Dufour, au moment où la *Revue des Deux Mondes* publiait ses *Hymnes orphiques :* je suis content de ces poèmes, me déclara le maître, parce que mon vieil ami Ménard m'a dit que c'est dans ces vers que j'ai le plus profondément pénétré et rendu le génie grec. » La jolie phrase, d'un sentiment noble et touchant! Belle qualité de ces âmes d'artistes, si parfaitement préservées que, bien au delà de la soixantaine, elles frissonnent d'amitié pour une même conception de l'hellénisme. « Tout est

illusion, » a répété indéfiniment Leconte de Lisle, mais il a cru dur comme fer à une Grèce qui n'a jamais existé que dans le cerveau de son ami.

Heureux de donner un admirateur à Ménard, qui ne s'en connaissait guère, Leconte de Lisle me conduisit un matin chez Polydor, humble et fameux crémier de la rue de Vaugirard. Les Grecs, fort éloignés de nos épaisses idées de luxe, ont toujours réduit leurs besoins matériels à une frugalité qui nous paraîtrait misérable. Le vieil helléniste avait une maison place de la Sorbonne et, dans cette maison, une jeune femme charmante, mais il venait se nourrir pour quelques sous chez Polydor. Je vis mon maître, je vis des petits yeux d'une lumière et d'un bleu admirables au milieu d'un visage ridé, un corps de chat maigre dans des habits râpés, des cheveux en broussailles : au total, un vieux pauvre animé par une allégresse d'enfant et qui éveillait notre vénération par sa spiritualité. Nul homme plus épuré de parcelles vulgaires. Si j'aime un peu l'humanité, c'est qu'elle renferme quelques êtres de cette sorte, que d'ailleurs elle écrase soigneusement.

Depuis cette première rencontre, je n'ai jamais cessé d'entretenir des relations avec Louis Ménard. Je montais parfois l'escalier de sa maison de la place de la Sorbonne. J'évitais que ce fût après le soleil couché, car, sitôt la nuit venue, en toute saison, il se mettait au lit, n'aimant pas à faire des dépenses de lumière. Il occupait à l'étage le plus élevé une sorte d'atelier vitré où il faisait figure d'alchimiste dans la poussière et l'encombrement. On y voyait toute la Grèce en moulages et en gravures qu'il nous présentait d'une main charmante, prodigieusement sale. D'autres fois, nous faisions des promenades le long des trottoirs. Il portait roulé autour de son cou maigre un petit boa d'enfant, un mimi blanc en poil de lapin. Peut-être que certains passans le regardaient avec scandale, mais, dans le même moment, il prodiguait d'incomparables richesses, des éruditions, des symboles, un tas d'explications abondantes, ingénieuses, très nobles, sur les dieux, les héros, la nature, l'âme et la politique : autant de merveilles qu'il avait retrouvées sous les ruines des vieux sanctuaires.

C'était un homme un peu bizarre, en même temps que l'esprit le plus subtil et le plus gentil, ce Louis Ménard ! En voilà un

qui ne conçut pas la vie d'artiste et de philosophe comme une carrière qui, d'un jeune auteur couronné par l'Académie française, fait un chevalier de la Légion d'honneur, un officier, un membre de l'Institut, un commandeur, un président de sociétés, puis un bel enterrement! Il a été passionné d'hellénisme et de justice sociale, et toute sa doctrine, long monologue incessamment poursuivi, repris, amplifié dans la plus complète solitude, vise à nous faire sentir l'unité profonde de cette double passion.

Comme Jules Soury, fils d'un opticien, et comme Anatole France, fils d'un libraire, Louis Ménard est né de commerçans parisiens, nés eux-mêmes à Paris. Tous les trois, en même temps qu'ils m'émerveillent par leur aisance à respirer et à s'isoler au plus épais de la grande ville (d'où ils s'absentent rarement), sont aimables, curieux, ornés, simples de mœurs. Tout aboutit et se combine dans leurs cerveaux; ils sont, comme leur ville, des esprits carrefours, tout à la fois athées et religieux.

Ménard est né dans l'automne de 1822 (19 octobre), rue Gît-le-Cœur. Il eut pour compagnon d'études, au collège Louis-le-Grand, Baudelaire qui le précédait de deux ans. En 1846, ils firent la connaissance de Leconte de Lisle qui débarquait à Paris. Celui-ci m'a raconté que, dès le premier jour, Baudelaire leur récita *la Barque de Don Juan*. Je crois avoir distingué que Leconte de Lisle appréciait mal Baudelaire. Le désir de produire de l'effet rendait le jeune Baudelaire insupportable: les poètes sont souvent démoniaques. Et puis, son parti pris aristocratique devait choquer dans ce petit cénacle où les Leconte de Lisle, les Ménard, les Thalès Bernard participaient de l'esprit généreux et absurde du Paris révolutionnaire à la fin du règne de Louis-Philippe.

Ménard travaillait dans le laboratoire du chimiste Pelouze. On lui doit la découverte du collodion, d'un usage si important par ses applications au traitement des plaies, à la chirurgie, aux matières explosibles et par son emploi décisif pour la photographie. C'est encore lui qui, le premier, réussit à cristalliser la mannite électrique, le plus puissant explosif connu. Au jugement de M. Marcelin Berthelot, Ménard était près des grandes découvertes modernes. Il tentait la fabrication du diamant, à côté de son ami Paul de Flotte, qui cherchait à faire de l'or, quand la révolution de 1848 éclata.

Tous ces jeunes gens se jetèrent dans le mouvement socialiste.

Louis Ménard, transporté d'indignation par les fusillades de Juin, publia des vers politiques, *Gloria victis*, et toute une suite d'articles, intitulés : *Prologue d'une Révolution*, qui lui valurent quinze mois de prison et 10 000 francs d'amende. Il passa dans l'exil, où il s'attacha passionnément à Blanqui et connut Karl Marx. Il vivait en aidant son frère à copier une toile de Rubens. Leconte de Lisle, envoyé en Bretagne par le Club des Clubs, pour préparer les élections, était resté en détresse à Dinan. Il gardait sa foi républicaine, mais se détournait, pour toujours, de l'action. Il s'efforça de ramener le proscrit dans les voies de l'art : « En vérité, lui écrivait-il, n'es-tu pas souvent pris d'une immense pitié, en songeant à ce misérable fracas de pygmées, à ces ambitions malsaines d'êtres inférieurs? Va, le jour où tu auras fait une belle œuvre d'art, tu auras plus prouvé ton amour de la justice et du droit qu'en écrivant vingt volumes d'économie politique. »

Le grand silence de l'Empire les mit tous deux au même ton. Et Ménard, à qui l'amnistie de 1852 venait de rouvrir les portes d'une France toute transformée, s'en alla vivre dans les bois de Fontainebleau.

Si l'on feuillette l'histoire ou simplement si l'on regarde autour de soi, on est frappé du grand nombre des coureurs qui lâchent la course peu après le départ, et qui, voyant le train dont va le monde, ne daignent pas concourir plus longtemps. Les hommes sont grossiers et la vie injuste. On peut s'exalter là-dessus et dénoncer les violences des puissans et la bassesse des humbles ; on peut aussi se réfugier dans le rêve d'une société où régneraient le bonheur et la vertu. Cette société édénique, selon Ménard, ce fut la Grèce. Il entreprit de la révéler aux cénacles des poètes et des républicains.

José-Maria de Heredia a souvent entendu Ménard lire du grec : « Ménard prenait un vieil in-folio à la reliure fatiguée, Homère, Anacréon, Théocrite ou Porphyre, et traduisait. Aucune difficulté du texte ne pouvait l'arrêter, et sa voix exprimait une passion telle que je n'en ai connue chez aucun autre homme de notre génération. La vue seule des caractères grecs le transportait; à la lecture, il était visible qu'il s'animait intérieurement; au commentaire, c'était un enthousiasme. Sa face noble s'illuminait. Il en oubliait les soins matériels de la vie. Un soir d'hiver que nous expliquions l'Antre de Porphyre, je dus

lui dire tout à coup qu'il faisait plus froid dans sa chambre sans feu que dans l'Antre des Nymphes. »

En sa qualité d'helléniste, Ménard poursuivait le divin sur tous les plans de l'univers : comme peintre dans la nature, comme poète dans son âme, comme citoyen dans la société. Il vécut et travailla avec les peintres de Barbizon, avec Troyon à Toucques, avec Jules Dupré à l'Isle-Adam, avec Rousseau. Pendant dix années, il a exposé une quantité de paysages au Salon. Le public les méconnut, mais Théophile Gautier les aima. J'ai vu l'entassement des toiles de Ménard couvertes de poussière dans sa maison de la Sorbonne. On dit avec justesse que le délicieux peintre-poète René Ménard a hérité et employé les dons de son oncle. Après avoir inspiré les hautes pages d'esthétique qui précèdent la première édition des *Poèmes antiques*, Louis Ménard publia ses propres poésies (1855), mais en façon de testament. S'était-il découragé devant la maîtrise de son ami ? « Je publie ce volume de vers, qui ne sera suivi d'aucun autre, disait-il, comme on élève un cénotaphe à sa jeunesse. Qu'il éveille l'attention, ou qu'il passe inaperçu, au fond de ma retraite, je ne le saurai pas. Engagé dans les voies de la science, je quitte la poésie pour n'y jamais revenir. » Essentiellement, ce qu'il demandait à l'étude de l'hellénisme, c'était d'accorder ses méditations et son activité, ses rêves d'art, sa turbulence révolutionnaire de jeune Parisien et son incontestable générosité citoyenne.

Au cours de ses longues rêveries dans les bois, sa prédilection pour la Grèce et sa haine de la Constitution de 1852 s'amalgamèrent. Il s'attacha au polythéisme comme à une conception républicaine de l'univers. Pour les sociétés humaines comme pour l'univers, l'ordre doit sortir de l'autonomie des forces et de l'équilibre des lois ; la source du droit se trouve dans les relations normales des êtres et non dans une autorité supérieure : Homère et Hésiode prononcent la condamnation de Napoléon III.

Ménard exposait ces vues à M. Marcelin Berthelot, au cours de longues promenades péripatéticiennes, sous les bois paisibles de Chaville et de Viroflay. M. Berthelot et son ami Renan étaient des réguliers. Ils pressèrent Ménard de donner un corps à ses théories ingénieuses sur la poésie grecque, les symboles religieux, les mystères, les oracles, l'art, et de passer son doctorat. Ils auguraient que sa profonde connaissance du grec lui assurerait une belle carrière universitaire.

La soutenance de Ménard eut beaucoup d'éclat. Nous avons sa thèse dans le livre qu'il a intitulé : *La morale avant les philosophes*, et qu'il compléta, en 1866, par la publication du *Polythéisme hellénique*. C'est quelque chose d'analogue, si j'ose dire, au fameux livre de Chateaubriand; c'est une sorte de *Génie du polythéisme*. Le polythéisme était un sentiment effacé de l'âme humaine; Ménard l'a retrouvé. Il est le premier qui n'ait pas partagé l'indignation de Platon contre la mort de Socrate. Socrate se croyait bien sage de rejeter les traditions antiques et de dénoncer des fables grossières; il pensait épurer l'intelligence athénienne et dissiper les ténèbres de l'obscurantisme, mais un scepticisme général sortit de son enseignement. Un peuple qui a renié ses dieux est un peuple mort, écrit Ménard. Et ce n'est pas l'art seulement, c'est la liberté qui mourait avec le polythéisme.

Le nouveau docteur désirait de partir pour la Grèce et il allait l'obtenir, quand un fonctionnaire s'y opposa, sous prétexte que la thèse du postulant se résumait à dire que « le polythéisme est la meilleure des religions, puisqu'elle aboutit nécessairement à la république. »

Ce fonctionnaire impérial avait bien de l'esprit.

Avec son émotivité d'artiste et de Parisien, Ménard était à point pour participer à tous les enthousiasmes et toutes les bêtises de l'*Année terrible*. Heureusement qu'une pleurésie l'empêcha de prendre part à la Commune. Il se serait fait tuer sur les barricades ou exécuter par les tribunaux de répression. Il ne put que la glorifier. Ses amis blâmèrent son exaltation. Il s'enfonça tout seul dans l'ombre.

Il y médita son chef-d'œuvre, les *Rêveries d'un païen mystique*.

Ce petit volume mêlé de prose et de vers, d'une dialectique allègre et d'un goût incomparable, un des honneurs du haut esprit français assailli par le vulgaire et par les étrangers, peut servir de pierre de touche pour reconnaître chez nos contemporains le degré de sensibilité intellectuelle.

Nos plus illustres mandarins, la chose éclate avec scandale dans le *Tombeau de Louis Ménard* (édité par le jeune Édouard Champion), ignoraient ou ne comprirent pas Ménard. C'est qu'à notre époque, il y a plus d'écrivains à tempérament que d'esprits justes et plus de brutalité que de maîtrise.

Sur le tard, l'auteur des *Rêveries* eut une grande satisfaction. Le conseil municipal de Paris, soucieux de dédommager un vieil enthousiaste révolutionnaire, créa pour Ménard un cours d'histoire universelle à l'Hôtel de Ville. Louons les gens d'esprit qui firent agréer Ménard par une majorité d'anticléricaux et de socialistes bien incapables de le juger. En réalité, les idées sociales et religieuses du vieil hellénisant ne pouvaient satisfaire aucun parti ; même elles devaient déplaire gravement à tous les élus, de quelque coterie qu'ils fussent, car le programme politique de Ménard, c'est, avant tout, la législation directe et le gouvernement gratuit, qu'il emprunte aux républiques de l'antiquité. Ménard méprisait de tout son cœur notre prétendue démocratie : « Je resterai dans l'opposition, m'écrivait-il un jour, tant que nous ne serons pas revenus à la démagogie de Périclès. » Dans cette attente, et pour mieux protester contre un siècle trop peu athénien, il se tenait dans les partis extrêmes ; mais il repoussait le parti des satisfactions du ventre. Il ne pensait pas qu'on pût se passer d'une règle idéale pour la conduite de la vie. Cela éclate dans ses cours, dédiés à Garibaldi, comme au champion de la démocratie en Europe. Ils sont d'un grand esprit, mais qui mêle à tout des bizarreries. « J'aime beaucoup la Sainte Vierge, m'écrivait-il; son culte est le dernier reste du polythéisme. » A l'Hôtel de Ville, il justifiait les miracles de Lourdes et, le lendemain, faisait l'éloge de la Commune. Le scandale n'alla pas loin, parce que personne ne venait l'écouter.

En hiver, Ménard professait dans la loge du concierge de l'Hôtel de Ville. A quoi bon chauffer et éclairer une salle? N'était-il pas là très bien pour causer avec l'ami et unique auditeur qui le rejoignait?

C'est peut-être chez ce concierge et dans les dernières conversations de Ménard qu'on put le mieux profiter de sa science fécondée par cinquante ans de rêveries. Ce poète philosophe n'avait jamais aimé le polythéisme avec une raison sèche et nue; mais, à mesure qu'il vieillit, son cœur, comme il arrive souvent, commença de s'épanouir. Il laissa sortir des pensées tendres qui dormaient en lui et qu'un Leconte de Lisle n'a jamais connues.

Il me semble que nous nous augmentons en noblesse si nous rendons justice à toutes les formes du divin et surtout à celles qui proposèrent l'idéal à nos pères et à nos mères. Leconte de

Lisle m'offense et se diminue par sa haine politicienne contre le moyen âge catholique. Il veut que cette haine soit l'effet de ses nostalgies helléniques ; j'y reconnais plutôt un grave inconvénient de sa recherche outrancière, féroce du pittoresque verbal. Le blasphème est une des plus puissantes machines de la rhétorique, mais une âme qui ne se nourrit pas de mots aime accorder entre elles les diverses formules religieuses. Ménard se plaisait à traduire sous une forme abstraite les dogmes fondamentaux du christianisme, afin de montrer combien ils sont acceptables pour des libres penseurs. Et par exemple, il disait que, si l'on voulait donner au dogme républicain de la fraternité une forme vivante et plastique, on ne pourrait trouver une image plus belle que celle du Juste mourant pour le salut des hommes.

Je soupçonne bien qu'il y a une part de jeu littéraire dans cette interprétation des symboles, mais elle est servie, protégée par un goût exquis. C'est de la science animée par le plus délicat amour. Et puis, de tels jeux de l'esprit sont d'une grande importance pour la paix sociale. Ils permettent de concilier la foi, le doute et la négation ; ils aident des athées, des esprits passionnés pour l'analyse et l'examen à éviter l'anarchie et à s'accommoder de l'ordre traditionnel qui porte nos conceptions de la vertu et de l'honneur.

Je ne puis pas regarder sans attendrissement la position qu'a prise Ménard dans l'équipe des Burnouf, des Renan, des Taine et des Littré. Ces grands travailleurs attristés, attristans, nous font voir les dieux incessamment créés et puis détruits par nous autres, misérables hommes imaginatifs. La conséquence immédiate de cette vue sur la mutabilité des formes du divin devrait être de nous désabuser des dieux. Mais par une magnifique ressource de son âme de poète, Louis Ménard y trouve un argument de plus en leur faveur. Ils sont tous vrais, puisqu'on doit voir en eux les affirmations successives d'un besoin éternel.

Que l'on me passe une image qui n'est irrespectueuse qu'en apparence. Ménard me fait songer à la sœur de Claude Bernard, qui, pour réparer les crimes de la physiologie, a ouvert un asile de chiens. Louis Ménard, le compagnon de ces philologues qui détruisirent, chez nous, la religion, a prétendu abriter dans son intelligence tous les dieux. Il ne les jette point ignominieusement au Scheol ; il les recueille et les honore comme sur un

Olympe, dans sa conscience d'historien et d'artiste. Chez ce grand Aryen vivent côte à côte toutes les formes de l'idéal. Ménard n'a pas jeté le cri blasphémateur de James Darmesteter, un cri dont Leconte de Lisle se convulsait de plaisir. James Darmesteter, âpre prophète d'Israël, a vu dans un songe le Christ tombé du ciel et assailli par les huées des mille dieux qu'il avait détrônés : « Te voilà donc blessé comme nous, Galiléen, te voilà semblable à nous. Ta splendeur s'est éteinte et tes lyres se sont tues. » Ménard n'admet point qu'aucune splendeur se soit éteinte, ni qu'aucune lyre se soit tue. Il prophétise la communion universelle des vivans et des morts, la grande paix des dieux. Et, spécialement, il honore dans le christianisme l'héritier de la morale grecque. Entre tous les grands systèmes encore vivans de philosophie sociale, seule la doctrine du Christ fait une place pour l'énergie virile de la lutte contre soi-même, pour l'héroïque effort de la volonté ; elle établit la suprématie de l'âme sur les attractions du dehors.

Toutefois, pour nuancer exactement la pensée chrétienne de Ménard, observons qu'il disait : « Je ne puis être chrétien, qu'à la condition d'être protestant, car je tiens absolument à garder mon droit illimité de libre examen et d'interprétation. » Peut-être suivait-il là une inclination de famille ; je suppose que c'est lui-même qui parle, quand il fait dire à un personnage de ses petits dialogues : « Mon trisaïeul est mort dans la persécution qui suivit la révocation de l'Édit de Nantes et ses enfans ont été convertis au catholicisme par autorité du roi. » Plus sûrement, il subissait les mêmes influences intellectuelles qui décidèrent un Taine, né catholique et devenu un pur stoïcien, à réclamer pour son enterrement un pasteur. Dans ce temps-là, Renouvier, l'ami de Ménard, voulait protestantiser la France. Il faudra qu'on étudie un jour comment la crise de 1870-71 obligea et oblige encore les libres penseurs individualistes à reconnaître la nécessité d'un lien social, d'une religion.

La Grèce avait été présente sous chacune des pensées et l'on peut dire sous chacun des actes de Ménard. C'est sur la guerre de l'indépendance hellénique, de 1821 à 1828, qu'il fit ses dernières leçons. Ce suprême hommage à ses chers Hellènes fut d'ailleurs annulé par l'étrange manie où il venait de tomber.

Vers la fin de sa carrière, ne s'avisa-t-il pas de se passionner

pour la réforme de l'orthographe! Ses ouvrages n'ayant jamais eu les lecteurs auxquels son génie l'autorisait à prétendre, il se préoccupa de dégoûter ses rares fidèles. Il fit des sacrifices pour qu'on réimprimât les *Rêveries d'un païen mystique* en orthographe simplifiée. Il ne simplifiait ni la tâche de ses lecteurs ni la tâche de ses imprimeurs. Ce nouveau texte est ignoble à l'œil et, pour l'entendre, il faut le lire à haute voix.

J'ai eu l'honneur d'avoir Ménard pour collaborateur à *la Cocarde* (septembre 1894 à mars 1895), où furent ébauchées toutes les idées d'une régénération française. Il s'agissait de faire « sentir que le parti fédéraliste était le parti national et que le parti national perdrait les trois quarts de ses forces s'il ne devenait pas un parti fédéraliste. On insistait pour substituer au patriotisme administratif un patriotisme terrien et remplacer l'image de la France idéale chère à quelques rhéteurs par l'idée d'une France réelle, c'est-à-dire composée, comme dans la réalité, de familles, de communes et de provinces : tous élémens non point contraires ou divisés entre eux, mais variés, sympathiques et convergens (1). » Louis Ménard nous avait apporté une belle étude : *Les classes dirigeantes et les ennemis de la société*. Il désira qu'elle fût orthographiée d'après son système. Il fallut plus de cinq épreuves pour arriver à maintenir les fautes que la grammaire réprouvait, et que Ménard exigeait. Quand le secrétaire de rédaction, enfin, eut obtenu le bon à tirer, le public se fâcha : « Quel charabia incompréhensible ! » Et Ménard se désolait : « Ils ont encore corrigé mes fautes. »

Il y a du défi au public dans cette extrémité d'un homme de grand goût gâtant son œuvre à plaisir. Une part de responsabilité est imputable à mon homonyme M. Jean Barès, qui est venu de Colombie à Paris pour réformer le français. Un galant homme, d'ailleurs, et qui donne l'exemple du sacrifice de toutes les manières. Il consacre ses revenus à subventionner ceux qui écrivent aussi mal que lui, c'est-à-dire qui suppriment les lettres redoublées, et même, pour donner l'exemple, il s'est exécuté, il a supprimé un *r* dans notre nom. Mais pourquoi ne s'appelle-t-il pas Jan, comme jambon ?

Puisque toute manière d'écrire est conventionnelle, je ne perdrai pas mon temps à apprendre une nouvelle orthographe

(1) Charles Maurras : *L'Idée de la décentralisation.*

L'honorable Colombien me dit qu'il y a des règles compliquées et des mots difficiles. Eh! monsieur! qui vous empêche de faire des fautes? On ne vous mettra pas à l'amende.

Je souhaite que M. Jean Barès échoue dans son apostolat. Pour tout le reste, mes vœux l'accompagnent, car il plaisait beaucoup, je dois le reconnaître, à mon vénéré maître Ménard. D'ailleurs nous devons à ce fâcheux M. Barès une page délicieuse. Je veux la transcrire, charmante et bizarre, telle qu'il l'a donnée dans le *Tombeau de Louis Ménard.*

« Malgré tous ses déboires, Ménard avait conservé un fond de gaîté... Lors de sa dernière vizite au *Réformiste* (c'est le journal de M. Barès), nous cauzâmes longuement de la réforme, de la vie et même de la mort q'il sentait venir.

« — Je suis vieus et bien cassé, me dizait-il, néanmoins une bien grande et bèle dame est devenue amoureuse de moi et a solicité mon portrait.

« — Diable, lui dis-je, céte dame ne semble pas vous croire aussi cassé qe vous prétendez l'être.

« — Je n'en sais rien, me dit-il, mais le fait est vrai.

« — Mon cher maître, je n'en doute pas.

« — Oui, je vois qe vous en doutez, et pour qe vous n'en doutiez plus, je vais vous dire son nom.

« — Comme vous voudrez.

« — Eh bien! la dame en question n'est autre que la ville de Paris qi m'a demandé le portrait dont je vous ai parlé pour le placer au muzée du Luxembourg.

« Aussitôt son explication terminée, le cher maître se mit à rire et je fis comme lui, bien qe ce fût un peu à mes dépens.

« Un moment plus tard Ménard reprenait :

« — La ville de Paris n'est pas la seule dame qi me dézire, je suis aussi courtisé par une autre. Céte dernière est moins bèle, mais èle est encore plus puissante, ce qi ne suffit pas à me la faire aimer. Néanmoins, èle sait qe je ne la crains pas. Voulez-vous savoir son nom?

« — Je veux bien.

« — Èle s'apèle la Mort.

« Hélas! les deus amoureuzes de l'inoubliable et grand Louis Ménard ont obtenu satisfaction : l'une a reçu le portrait et l'autre a emporté l'original. »

Quelle charmante histoire, n'est-ce pas, mais quelle cacographie!

La dernière fois que je vis Louis Ménard, il se réjouissait d'une longue étude que Philippe Berthelot, le fils de l'illustre savant, projetait sur son œuvre. Je me serais bien mal expliqué dans les pages qui précèdent si l'on pouvait admettre chez le vieux philosophe déclinant la moindre vanité d'auteur : « Ne parlez pas de moi, parlez de mes idées, » disait-il à son jeune admirateur. Philippe Berthelot promit à Louis Ménard de « bien parler des dieux d'Homère. » Le pauvre et délicieux homme est mort sans cette satisfaction qu'il attendait impatiemment.

Depuis lors, Philippe Berthelot a publié des *Pages choisies*, précédées d'une étude digne de son objet. J'en veux citer une belle page :

« Louis Ménard est mort le 9 février 1901, dans cette petite rue du Jardinet qui traverse la cour de Rohan, blottie au creux d'un mur d'enceinte du vieux Paris; c'est là qu'il s'est éteint au milieu des ouvriers et des gens du peuple, pour qui il avait rêvé la justice; au ras de terre, car il ne pouvait plus marcher. A son chevet le vieux païen a cru voir la sombre figure des Erynnies et il a confessé ses fautes. Mais devons-nous oublier l'indifférence du siècle? A son heure dernière, accablé par le sentiment de sa solitude, il a douté de son génie. Il est parti, délaissé par ceux à qui il avait tout donné; mais pardonné de celle qu'il avait aimée et méconnue : c'est à peine si l'on a pu mettre dans sa main fermée une de ses belles médailles grecques, l'image divine d'Athéné, l'obole que réclamait Charon. »

Il y a dans ces lignes harmonieuses et voilées tout le drame intime de la vie de Ménard.

J'ai bien des fois cherché à comprendre ce véritable scandale qu'est l'échec de Louis Ménard. Comment l'un des esprits les plus originaux de ce temps, à la fois peintre et poète, érudit et savant, historien et critique d'art, admiré de Renan, de Michelet, de Gautier, de Sainte-Beuve, a-t-il pu vivre et mourir ainsi complètement inconnu du public?

L'ardeur de sa pensée démocratique a-t-elle éloigné de lui les craintifs amis des lettres? A-t-il distrait la gloire en s'essayant dans des genres si divers? Peut-être, mais surtout il y a trop de gens qui lisent aujourd'hui. Leur masse, en se portant

sur un livre médiocre, crée des succès injustifiés et rejette dans l'ombre des ouvrages de la plus haute valeur.

Je crois, en outre, que Ménard fut gêné de la manière la plus déplorable et la plus comique par un tas d'homonymes. Sa découverte du collodion est attribuée par les dictionnaires spéciaux à un Américain nommé Maynard qui, de bonne foi, la refit en effet, après lui, et, sans les rectifications proposées par M. Berthelot, l'erreur durerait encore. Plusieurs littérateurs, dont un qui eut cette aventure de publier comme inédites des pages de Bossuet qui figuraient déjà dans les *Œuvres complètes*, portent les noms de Menars, Mesnard, Maynard et même de Louis Ménard; ils n'ont pas peu contribué à embrouiller les notions du public. Un jour que j'avais cherché dans un article de journal à tracer de notre maître une image exacte et noble, un lecteur m'écrivit : « Merci, monsieur, de nous avoir donné, à ma femme et à moi, des nouvelles du joyeux compagnon qui nous a tant fait rire dans un voyage à Dieppe l'an dernier. Nous avions bien soupçonné que ce charmant garçon écrivait, car personne ne tournait comme lui le calembour. » Mon correspondant s'égarait grossièrement. Le sentiment religieux demeura toujours le centre de Ménard, et même cette préoccupation suffit à expliquer son échec auprès du public. L'attitude d'un laïque et d'un libre penseur, qui, sans préoccupation polémique, étudie le divin, est peut-être bien ce qu'il y a de plus étranger à notre goût français.

Ménard posséda toutefois un disciple, M. Lami, esprit exalté, d'une rare distinction. Il ne le garda pas longtemps. Après avoir prié Brahma toute une nuit, M. Lami se jeta par la fenêtre en disant :

— Je m'élance dans l'éternité.

Un ami commun, M. Droz, ne voulut pas croire à cette mort extraordinaire.

— Je savais bien qu'il était fou, disait-il à Ménard, mais je croyais que c'était comme vous.

Ces hautes préoccupations du sentiment religieux plaisent beaucoup aux étrangers; Ménard, s'il était traduit, aurait un immense succès dans les pays anglo-saxons. Avant la guerre, il y avait des curiosités de cette sorte en France. Elles nous valurent certaines *Méditations* de Lamartine, le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, l'œuvre de Renan et la poésie de Leconte de Lisle. Je suis arrivé à Paris assez à temps pour en recueillir l'écho. Mais, de

plus en plus, notre inaptitude à saisir ce qu'est la religion se constate par l'impuissance où nous sommes, plus qu'aucun autre peuple en Europe, à résoudre nos difficultés éternelles de cléricalisme et d'anti-cléricalisme. Nos lettrés, à cette heure, ne font plus oraison. Pour ma part, je dois l'avouer, quand Ménard, depuis l'Acropole ou, plus exactement, depuis le Serapeum d'Alexandrie, regarde l'écoulement éternel de la matière divine, il m'inspire du respect plutôt qu'il ne conseille mon activité. J'admire son grand art, jamais appuyé, d'écrivain ; je m'ennoblis en goûtant sa poésie ; sa figure solitaire, un peu bizarre, me repose de tant d'âmes intéressées ou communes ; parfois j'invoque son autorité, puisque aussi bien il a entrevu certaines conséquences de ce culte des morts qui semble se former dans nos grandes villes modernes ; et pourtant, sa pensée de fond, son polythéisme m'ennuie. C'est peut-être Ménard qui m'a conseillé le voyage de Grèce, mais sa voix, si plaisante sous le ciel nuancé de Paris, n'a tout de même pas su m'émouvoir d'une vénération qui donnât leur sens plein, leur vie mystique aux temples quand je foulai le vieux sol pittoresque.

II. — LE DÉPART

La curiosité qui m'oriente vers Athènes m'est venue du dehors plutôt que de mon cœur profond. Si le salon de Leconte de Lisle (les Ménard, les Anatole France, les Henry Houssaye) n'avait pas eu tant de prestige sur mon imagination à vingt ans, irais-je de moi-même chercher dans l'Athènes de Périclès un complément de ma culture ?

Sur le paquebot du Pirée, je songe qu'en peu d'heures, j'aurais pu gagner Barcelone et gravir le Montserrat, ou bien franchir une fois encore le ravin de Tolède et regarder les Greco qui savent toujours, ainsi que les Zurbaran de Séville, me dire des paroles excitantes. C'est avec une sorte de maussaderie et pour remplir un devoir de lettré que je vais me soumettre à la discipline d'Athènes. Saurai-je l'entendre ?

Quand notre bateau doubla Notre-Dame de la Garde, dix religieuses, pressées sur un banc du pont comme des oiseaux sur un bâtonnet, ont prié pour obtenir une traversée favorable. Leur latin de bréviaire éveille en moi une sensibilité catholique pas trop lointaine, mais qu'est-ce que le polythéisme d'Hellas, tel

que pour les initiés il flotte encore sur les débris du Parthénon?

Un sage voyageur voudrait agir comme ces animaux qui prennent la couleur, la forme, l'apparence exacte des objets qui les entourent. Un beau voyage, c'est un cas de mimétisme. Gautier épanouit une âme orientale, Stendhal milanaise, Corneille espagnole et M. Taine britannique. Certes un Corneille se construit une Espagne autrement forte que celle de Gautier, mais enfin, l'un comme l'autre, ils ont su mettre de l'unité dans leur vision, et se faire de l'âme avec des beautés étrangères. Aurai-je leur bonheur?

Je suis d'une race qui trouva ses dieux au plus épais des forêts. Ils me favorisent encore en Lorraine et en Alsace, tandis que les divinités marines m'énervent avec leur sel et leur mobilité.

J'ai traversé comme un colis des messageries, et nullement comme un Ulysse, une mer qui m'embrouillait tout. Nous fîmes une courte relâche à Naples, grossière et pleine de cris matinaux, sous un ciel voilé qui ne laissait point chanter Ischia, Castellamare, Sorrente, ni le Pausilippe. Dans la nuit, le Stromboli jetait des flammes et prêtait à ces rêveries où, sur mer, l'esprit le mieux discipliné s'égare. Le commandant me dit : « Nous passerons à deux heures du matin Charybde et Scylla. Par votre hublot, vous respirerez les orangers de la Sicile. » Nous franchîmes les limites de l'antiquité latine pour entrer dans la grecque. Après vingt-quatre heures, nous arrivâmes aux falaises basses de Cythère. Aurais-je atteint l'âge de n'y voir qu'un écueil sans agrément? Des îlots, puis les escarpemens d'Hydra me confirmèrent dans ma déception. Les géographes, en dénonçant l'aridité des contours du Péloponèse, ne m'avaient point jusqu'alors gêné pour y amasser de la volupté, car j'imaginais une désolation émouvante comme le visage des héros vaincus ou, mieux encore, déchirante comme le cri des violons tziganes dans une nuit chargée de parfums. Mais, sous un ciel pareil au nôtre, j'ai vu leurs roches usées par les chèvres, dirait-on, plutôt que brûlées par une activité surhumaine. Ces lieux du miracle hellénique ont passé l'automne extrême où la fleur qui vient de défaillir couvre encore le sol de ses pétales.

Si puissante est la force de ces grands noms de la poésie, qu'après quelques semaines, mon imagination, repoussant mon expérience, rétablit sur ces îlots des beautés enivrantes et vagues. Le mirage restaure son règne sur les pauvres écueils, d'où ma

lorgnette l'avait chassé. Mais, en avril 1900, comme je suivais la mer d'Ionie et de Crète, déçu par l'horizon, j'étais réduit à me pencher sur le sillage des illustres pèlerins qui vinrent avant moi chercher la Raison dans sa patrie, et je subissais avec eux cette alternative d'ardeur et de déception où nous balancent des noms qui parlent si fort et des rivages si muets.

Le quatrième jour, par un ciel lumineux et sur une mer indulgente, nous entrâmes au golfe d'Athènes. Toute sauvagerie a disparu; l'abrupt se transforme en netteté et fermeté. Voici les îles d'Égine, de Salamine, et puis, dans une échancrure que forment deux belles montagnes, un rocher apparaît qui porte quelques colonnes et le triangle d'un fronton. Le cœur hésite; le doigt, le regard interrogent. Cette petite chose?... C'est l'Acropole, semblable à un autel, et qui nous présente, avec la plus étonnante simplicité, le Parthénon.

Vue à trois lieues depuis la mer, au fond d'un golfe pur, resserrée entre les montagnes et sans défense, l'Acropole émeut comme un autel abandonné. Eh quoi! tant de confiance! Le plus précieux morceau de matière qui soit au monde s'expose si familièrement! Un mouvement de vénération nous convainc avant que, de si loin et si vite, Minerve ait pu toucher notre intelligence.

Ce petit rocher ruineux se rattache en nous à tant d'idées préalablement associées que ce seul mot des passagers : « Athènes! voici l'Acropole! » détermine dans ma conscience le même bruissement qu'un coup de vent dans les feuilles de la forêt. Mon jugement propre n'avait aucune part dans mon enthousiasme, car ce premier aspect d'Athènes, exactement, me déconcertait par son apparence de bibelot bizarre; mais les Chateaubriand, les Byron, les Renan, les Leconte de Lisle s'agitaient, faisaient une rumeur de foule dans les parties subconscientes de mon être.

III. — PREMIÈRE VISITE A L'ACROPOLE

Je fis ma première visite au Parthénon une heure après mon débarquement dans Athènes.

Encore mal débarrassé du sel marin et de la poussière du Pirée, je me tenais sur le perron de l'hôtel et m'orientais vers l'Acropole quand de grands cris m'étonnèrent.

Une voiture paysanne, sa roue rompue, venait de verser; douze officieux accourus ramassaient un enfant, et sur son petit front le malheureux serrait ses mains instantanément sanglantes. Une émotion d'horreur anéantit ma joie. Un cocher empoigna l'enfant, courut vers son fiacre, le mit sur le siège à son côté et fouetta vers quelque pharmacie; mais la victime, qu'il tenait d'une seule main et que le sang couvrait de plus en plus, faillit à un tournant retomber. Le beau ciel me révolta. « Je vais goûter, me disais-je, un plaisir d'art, le plus grand, je crois, de ma vie; que ne puis-je en le sacrifiant racheter la peine de ce faible ! »

Tandis que je gravissais l'Acropole, non par la route carrossable, que je n'avais pas su trouver, mais à travers les masures des pentes et sur les vieux sentiers turcs, ma pensée, mise en mouvement par ce drame de la rue, s'en alla, je me le rappelle, vers ces enfans que la République, peu avant Platées, lapida parce que leur père proposait d'accepter les avances des Perses.

C'est peut-être puéril que je teinte avec le sang de ce petit écrasé ma première image du Parthénon, mais c'est un fait, et grâce auquel le Parthénon m'a tout de suite été une émotion vivante. Si je fus sur l'Acropole d'esprit médiocre ou peu rapide, du moins n'y ai-je pas conduit des nerfs enveloppés, protégés par la poussière des livres. Sur la haute terrasse, les Propylées franchies, dans le premier émoi d'un spectacle longuement annoncé, et quand l'harmonie des monumens avec le cercle des montagnes ébranlait en moi ces ressources de respect que nous autres, bons Celtes, nous promènerons toujours à travers les hommes et les choses, je me tournai d'instinct vers Salamine et vers Marathon pour remercier les soldats, les tueurs, qui permirent à la pensée grecque, à la perfection, d'exister. « Non seulement leur pays conserve leurs noms gravés sur des colonnes, mais, jusque dans les régions les plus lointaines, à défaut d'épitaphes, la renommée élève à leur mémoire un monument immatériel. » Ainsi parla, jadis, Périclès. Et ma présence, après vingt-trois siècles, justifiait cet engagement. Mais, en même temps, je sentais combien de choses diaboliques soutiennent ce que nous jugeons divin. J'entendais la mère qui poursuivit Périclès de ses lamentations.

Cette mince circonstance méritait-elle que je la rapportasse?

Je perdrais sans gloire mon temps si, dans un voyage voulu

pour mon perfectionnement, je manquais de sincérité envers moi-même. Qu'ai-je trouvé d'abord au milieu de cet horizon sublime et sur les rocailles de ce fameux rocher? Quelque chose de ramassé, de farouche et de singulier, une dure perfection, sous laquelle je crus entendre des gémissemens.

IV. — LES PAS DANS LES PAS

Les yeux sans cesse rappelés vers le Parthénon, j'ai, pendant quinze jours, parcouru l'Athènes moderne, élégante, plaisante, j'allais dire pimpante, et les vieux quartiers, pleins de turqueries, où de gros personnages, vêtus de fustanelles, manient les grains de leurs fastidieux « Komboloi. » Les masures accrochées aux flancs de l'Acropole me redisaient la phrase dont vécut la mélancolie des voyageurs romantiques : « Athènes n'est plus qu'un village albanais. » En visitant les fouilles récentes, l'Agora, les maisons étroites des contemporains de Périclès, leurs citernes, les puits où coulait le vin de leurs pressoirs, je me plaignais secrètement de trouver plus de « curiosités » archéologiques que de beautés évidentes. Bien que je doive en rougir, je me rends compte que je cherchai d'abord dans Athènes des objets analogues à ceux qui, dans d'autres pays, m'avaient donné du bonheur. Je ne trouvai point d'agrémens faciles, sensuels, dans ce pays de la raison.

Timidité ou manque de goût, j'ajournais d'attaquer l'Athènes essentielle, et je ne songeais pas à me placer moi-même au centre des beautés que j'entrevoyais. J'élaborais des jugemens analogues à ceux des littérateurs qui me précédèrent ici. Avec une régularité qui mènerait au désespoir des hommes assez imprudens pour s'attarder à réfléchir sur notre effroyable impuissance, nous mettons éternellement nos pas dans les pas de nos prédécesseurs immédiats. Les ombres de Byron et de Chateaubriand, que j'avais amenées de Paris, m'accompagnaient dans toutes mes dévotions. C'est à former des rêveries qui s'accordassent avec les leurs que j'employai ma première semaine, et du temple de Thésée au Pnyx, à l'Aréopage et à la colline des Nymphes, sous une lumière brûlante, j'ai vagué sans que le sol de l'Attique me fût plus nourrissant que les gravats que paissaient, durant cette semaine de la Pâque grecque, d'innombrables agneaux pascals.

J'ai vu la tribune aux harangues. Je me suis trouvé incapable d'y ressusciter Démosthène. Le contact des objets et la vue de ce petit canton hellénique, loin de servir mon imagination, la gênent, la désorientent. L'hellénisme, pour nous autres bacheliers, c'est un Olympe, un ciel, le pays des abstractions académiques. Nul moyen de camper, sous ce beau ciel, mon Démosthène des classes, qui était un type vague, un pâle esclave des professeurs. Au contraire, sans nul effort et presque malgré moi, je vois sur cette pierre, à la fois fat et généreux, Alphonse de Lamartine, tel qu'il s'y complut un soir d'août 1832, à comparer le sort de l'orateur avec le sort du poète. Il se promettait de réunir leurs deux destinées : « Hélas ! disait-il, les hommes, jaloux de toute prééminence, n'accordent jamais deux puissances à une même tête. » Avidité d'une âme ardente à la vie ! Sur le tard, Lamartine paya cette vaine gloire de sa jeunesse. « Pourquoi ai-je réveillé l'écho qui dormait si bien dans les bois paternels? Il me poursuit maintenant que je voudrais dormir à mon tour. » On apprécie toutes les nuances d'une telle vie, et l'on aime Lamartine; mais ses malheurs font à Démosthène une draperie de théâtre, aussi belle qu'indifférente.

Dans cette saison où les cerisiers en fleur atténuent les rocailles, j'ai tenté quelques courtes promenades. J'aurais voulu retrouver à Keratea cette cabane d'Albanais où M. de Chateaubriand crut mourir de la fièvre; dans son délire, il chantait la chanson de Henri IV, il regrettait son ouvrage interrompu et Mme de N..., tandis qu'une jeune indifférente, de dix-sept ans et pieds nus, vaquait à ses travaux dans la pièce.

Je me suis promené sous les oliviers peu nombreux de Colone. Depuis longtemps, je m'étais promis d'y murmurer comme une formule magique le couplet de Sophocle : « Étranger, te voici dans une contrée célèbre par ses chevaux et le meilleur séjour qui soit sur la terre, c'est le sol du blanc Colone. Les rossignols font entendre leurs plaintes mélodieuses dans ces bois sacrés, impénétrables à la lumière; les arbres chargés de fruits y sont respectés des orages, et dans ses fortes allégresses, Bacchus aime de promener ici le cortège de ses divines nourrices. Chaque jour, la rosée du ciel y fait fleurir le narcisse aux belles grappes et le safran doré, couronne antique des deux grandes déesses. La source du Céphise y verse à flots pressés une onde qui ne dort jamais... » La présence réelle des oliviers,

des grèves où devrait couler la rivière et des pures montagnes d'Athènes, n'ajoutait rien à la force de Sophocle, mais plutôt me communiquait la tristesse d'une déception.

On me conseilla d'aller voir les danses qui, chaque année, le jour de Pâques, se déroulent en feston sur la colline aride de Mégare. Elles commémorent, dit-on, les exploits de Thésée et cherchent à figurer les replis du Minotaure.

A une heure et demie d'Athènes (par le chemin de fer de Corinthe), en face de l'île de Salamine, la misérable Mégare, d'aspect tout oriental, resserre six mille âmes dans des maisons blanches pareilles à des cubes de plâtre. Nous nous assîmes au café, sur l'antique Agora. Quel ennui de décrire ce rassemblement! Le député portant beau, fumant et riant, distribuait des poignées de main à des hommes en fustanelle. Des vendeurs ambulans criaient et offraient des pistaches ou de la menthe. Des petites filles en costumes locaux s'approchèrent de nos tables. Plusieurs avaient de beaux yeux; leur misère donnait à toutes une grâce florentine. Elles nous regardaient sans bouger. Au moindre geste, fût-ce si nous prenions nos verres, elles tressaillaient, tortillaient leurs doigts, cachaient leurs cheveux. Vous aurez idée de cette délicatesse par les oiseaux de nos jardins publics qui s'apprivoisent si l'on ne bouge pas. Aucune ne mendiait; elles prirent seulement quelques pastilles de menthe avec des petits doigts si durs que je crus sentir dans le creux de ma main les coups de bec d'une poule.

La fête commença. Toutes les femmes de Mégare, jeunes ou vieilles, formaient d'étranges lignes de danse, de marche, plutôt, conduites par un musicien. Sous le vaste soleil, les couleurs franches de leurs costumes traditionnels donnaient à l'œil un plaisir net. Ni les tons, ni les gestes ne se brouillaient. Ces femmes faisaient trois pas en avant, deux pas en arrière, soutenues par ces lentes mélopées que nous appelons orientales. En vain attendait-on, il n'y avait à voir que ce remuement de leurs pieds et puis certaines manières incessamment variées d'enlacer leurs mains, cependant qu'un public mal discipliné encombrait tout le terrain.

Cette danse a quelque chose de religieux, de simple et de grave. On la nomme, je crois, *tratta*. Il est difficile de dégager l'impression qu'elle communique. Est-ce un néant d'intérêt? ou bien notre goût, émoussé comme celui des lecteurs de romans forcenés, ne sait-il plus apprécier des effets délicats?

Des jeunes filles anglaises mangeaient des sandwichs trop gros pour leur appétit et semblaient n'être venues que pour faire le bonheur des chiens de Mégare.

Les évolutions lentes et cadencées se succédèrent indéfiniment.

Je me félicite à chaque pas de mon voyage en Grèce d'être averti par la splendeur des noms. J'ai vu à Palma de Majorque, dans le domaine de Raxa, des rondes rustiques dont le décor et le caractère m'ont autrement touché que les danses de Mégare. Celles-ci, ailleurs qu'en Grèce, je les oublierais tout de suite. Eh bien! j'aurais tort. Ces femmes ne valent pas en beauté, j'imagine, les anciennes courtisanes de Mégare, qu'on appelait des sphinges; leurs mouvemens ne me semblent guère expressifs; mais je suis en Grèce, à l'école, et pourquoi mes sens dédaigneraient-ils de prendre des leçons de tempérance? J'assiste à une fête municipale; je devrais goûter son naturel où rien n'est trivial et qui m'avertit que la foire de Neuilly est proprement ignoble. J'ai vu à Mégare quelque chose dont nous ne pouvons rapprocher que nos processions catholiques; mais à nos plus aimables Rogations, il manque cet effacement de l'individu, cette subordination de chaque danseuse, dans l'équilibre et dans la convenance générale.

Je me suis renseigné à l'École française d'Athènes. « Danses albanaises, » m'a-t-on répondu. Mais un Athénien fort érudit m'affirme qu'elles appartiennent à la meilleure tradition grecque. Ces gens de Mégare seraient de race dorienne. J'attends d'être fixé sur ce problème ethnique pour savoir si je m'ennuyai, ce mardi de la Pâque grecque, à Mégare.

En revenant vers Athènes, j'aurais voulu rencontrer ce paysan qui menait un âne chargé de raisin et que l'illustre M. Fauvel fit voir à Pouqueville : « Regardez Neri, lui dit-il, Neri le descendant des derniers princes d'Ahènes. Il ne revendique pas la couronne ducale de ses glorieux ancêtres; il s'embarrasse aussi peu de son extraction que le gouvernement turc s'inquiète de ses droits sur l'Attique. Sa dynastie succéda aux maisons de la Roche et de Brienne, après la décadence des seigneurs français dans la Grèce. La force lui a pris ce que l'astuce avait donné à ses pères. Aujourd'hui, le pauvre Neri, aussi noble qu'un grand d'Espagne, est devenu le plus simple et le plus humble des raïas de la terre classique. » Ce petit-fils

des Neri, qui se balance derrière son âne, quel joli héros pour un Walter Scott! Je m'informai de sa descendance. Mais vainement : il paraît que les Neri sont trop jeunes pour ressortir à l'archéologie, et je dus rougir de m'évader ainsi des curiosités orthodoxes.

V. — J'ESSAYE D'ANALYSER MON DÉSARROI D'ATHÈNES

Heureux celui qui de l'Acropole réjouit pleinement son âme avec le cirque montagneux! Quant à moi, je ne viens pas en Grèce pour goûter un paysage. J'ai pu cueillir les gros œillets d'Andalousie et les camélias des lacs italiens, mais, à respirer au pied du Parthénon les violettes de l'Attique, je mésuserais de mon pèlerinage.

Heureux encore qui se satisfait de comprendre, tant bien que mal, des parcelles de la beauté, mais je ne puis me contenter avec des plaisirs fragmentaires. Où que je sois, je suis mal à l'aise si je n'ai pas un point de vue d'où les détails se subordonnent les uns aux autres et d'où l'ensemble se raccorde à mes acquisitions précédentes.

Il y a quelques années, l'hellénisme, sur le haut de cette Acropole, apparaissait à l'humanité dans une lumière spéciale et, chaque soir, le soleil couchant mettait au golfe d'Athènes une coloration d'apothéose. O beauté, maître idéal, décisive révélation! Les plus virils penseurs professaient une foi naïve dans le miracle grec. Ils trouvaient ici une beauté, une vérité qui ne dépendaient d'aucune condition et qu'ils regardaient comme nécessaires et universelles : l'absolu. Et de qui veux-je parler? De ceux-là mêmes qui dénient qu'une vérité universelle existe, des maîtres qui substituèrent à la notion de l'absolu la notion du relatif. Dans le temps où il dépouille Jésus de sa divinité, Renan maintient celle de Pallas Athéné. Il dit qu'Athènes a fondé la raison universelle. Taine nous trace de la société hellénique un tableau où il n'y a plus de place pour le mal, où le rêve et l'action s'harmonisent. Aux yeux de ce savant, enivré par les livres et par les moulages, le Parthénon fonde la religion éternelle des artistes et des philosophes. Je reprendrais volontiers cette thèse. Aussi bien, ce qui me conduit vers Athènes, c'est une affectueuse déférence pour la suite des hommes illustres

qui vinrent ici respirer le parfum du vase dont les tessons jonchent le sol. Je serais fier de joindre ma voix aux cantates que sur l'Acropole mes aînés entonnèrent. Mais tout de même, quand je me trouve dans un cadre limité, en face d'objets réels, les litanies admiratives doivent céder à un examen positif. Si plaisant qu'il soit de chanter, dans le cadre authentique, un chant appris sur les bancs de l'école, je dois tirer de mon effort un meilleur parti.

Me voici sur le tas, au pied du mur. En cinq minutes, le contact des choses m'a fait mieux progresser que les plus lyriques commentaires. Après huit jours, je crois sentir que l'interprétation classique ne pourra pas être la mienne. A mon avis, Pallas Athéné n'est pas la raison universelle, mais une raison municipale, en opposition avec tous les peuples, même quand elle les connaît comme raisonnables.

Pour entendre sa voix, penchez-vous, par exemple, sur le dialogue des Athéniens et des Méliens, élégant et dur, et d'un souverain bon sens. Les Méliens refusaient d'accepter le joug d'Athènes, ils plaidaient leur bon droit, l'honneur, la justice; les autres répondaient froidement : « Il faut se tenir dans les limites du possible et partir d'un principe universellement admis : c'est que, dans les affaires humaines, on se règle sur la justice quand de part et d'autre on en sent la nécessité, mais que les forts exercent leur puissance et que les faibles la subissent. » Toute bête de proie qui serait capable de raisonner ses mœurs réinventerait naturellement cette formule.

Dans l'intérieur d'Athènes, au nom de l'intérêt public, les partis se déciment tour à tour, comme ils s'étaient accordés pour exterminer les cités rivales. L'Athéna colossale, dressée en bronze par Phidias à l'entrée de l'Acropole, enveloppait sa ville d'un sourire caressant : c'est un sourire électoral. MM. Heuzey et Pierre Paris remarquent que l'étiquette orientale imposait aux visages des rois et des dieux une expression impassible, mais que la vie libre des cités grecques obligeait les chefs du peuple et les dieux eux-mêmes à paraître aimables, à chercher la popularité.

Cette déesse de la Raison est proprement la raison d'État.

Chez cette Pallas Athéné, dont les poètes et les philosophes tiennent le règne pour les temps de l'âge d'or, nulle autre moralité que la force. Sa tête portait le casque et son bras gauche

un bouclier. Quand sa lance lui échappa, toute sa perfection et tout son prestige ne servirent de rien : elle subit cette même loi que de son clair regard elle avait reconnue.

*
* *

Je ne puis faire emploi d'aucune beauté, si je n'ai pas su établir une circulation de mon cœur à son cœur. Les amoureuses de Racine avec toutes leurs syllabes harmonieuses sont incapables d'éveiller nos échos profonds, jusqu'à ce qu'un hasard nous présente réunies, dans une jeune déesse vivante, la beauté, la tendresse et la mesure. Et le docteur Faust, encore, que m'était-il avant que j'approchasse du temps où, trop tard, je me dirai : « Quand j'étais jeune, plutôt que de tant étudier, j'aurais dû jouir de la vie? » Les plus justes raisonnemens et l'étude la mieux dirigée ne me conduiront jamais jusqu'où me mettrait une soudaine démarche de mon cœur. Comment puis-je utiliser cette fameuse Athènes où je rôde? Il faudrait qu'en me repliant sur moi-même je trouvasse dans mon âme des réalités morales, des besoins et des émotions, analogues à celles qui s'expriment par ces statues, par ces architectures et par ces paysages grecs. Il faudrait... parlons net, il faudrait que j'eusse le sang de ces Hellènes.

Le sang des vallées rhénanes ne me permet pas de participer à la vie profonde des œuvres qui m'entourent. Je puis avoir quelque révélation. Le grand bas-relief de *Déméter, Koré et Triptolème*, trouvé à Éleusis, les *Amazones* d'Épidaure, les *Charites* de Phidias et la *Niké attachant sa sandale*, me contraignent à reconnaître une suprématie dont Sophocle et Thucydide m'avaient d'ailleurs prévenu. Ces éclairs m'éblouissent, ils ne me guident pas. Après trois semaines d'Athènes, on se dit : « Il est probable que je suis devant la perfection, mais tout de même, je suis bien mal à l'aise. »

C'était plus commode avec la conception de Winkelmann, dont vécurent les Gœthe et plus près de nous les Gautier, voire les Leconte de Lisle. On opposait la sérénité grecque aux scrupules chrétiens. Cette thèse suffit-elle pour nous rendre intelligible l'art plastique de l'époque fameuse? Allons donc ! Aujourd'hui nous savons un fait, c'est que nous ne possédons que des morceaux de boutique, des répliques commerciales. Une seule

statue authentique est venue jusqu'à notre âge parmi celles que l'antiquité mettait réellement très haut : l'Hermés de Praxitèle à Olympie. Eh bien ! il est pommadé. Les frises de Phidias ? Le barbare ploie le genou devant leur aisance divine. Mais de ces frises, Phidias et l'antiquité ne faisaient pas le plus grand cas. Elles furent exécutées par les élèves, d'après les dessins du maître. Allons au court, l'œuvre de Phidias, c'était l'Athéna en matière précieuse, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus opposé à notre conception de l'art hellénique.

Tout est trop clair, hélas ! nous sommes de deux races.

Ce que les meilleurs d'entre nous appellent leur hellénisme est un ensemble d'idées conçues dans Alexandrie, dans Séleucie, dans Antioche, et dans nos universités. Cette idéologie que nous apportons naïvement de nos bibliothèques pour la confronter avec ces lieux fameux ne s'accorde pas avec les odeurs et avec la structure de ces ruines. Nous avons accepté la fiction d'une sorte de nationalité hellénique où l'on s'introduit par une culture classique. J'ai bavardé tout comme un autre sur l'hellénisme de Racine, sur l'atticisme de La Fontaine, sur la plasticité grecque de la George Sand champêtre, d'Anatole France et de Jules Lemaître. Mais ce ne serait pas la peine que j'eusse fait le voyage pour que mon esprit restât dans un système. Quel rapport entre ces barbares héritiers d'une certaine culture hellénisante et les citoyens de l'Athènes du VIe siècle ? La Grèce, exactement, elle est un arbre mort après avoir produit certains esprits, auxquels on doit les principes de notre civilisation. Les libres Hellènes disparus sous la montée des barbares, aucun peuple n'a sécrété le même génie. Bien plus, aucun de nous ne repensera leurs pensées.

*
* *

Dès la haute mer, en vue des côtes de la Grèce, j'avais éprouvé un mouvement de défiance pour mes annonciateurs d'Athènes. A mesure que je m'appliquais à m'adapter au climat des musées de la Grèce, je soupçonnai leurs déclamations d'imposture, et bientôt, je commençai une manière de liquidation. Je congédiai les ombres de Byron, de Chateaubriand, de Lamartine. Je les trouvais grossiers. L'impudence alcoolique du premier, la roide pompe du second, le bavardage du troisième

m'apparurent, et l'on imagine ce que je pouvais penser de moi-même si j'en arrivais à traiter ainsi mes illustres maîtres.

Je fus amené à me vider de toutes les idées que je me composais du sublime. Par exemple, j'admirais Michel-Ange et je pouvais, avec son aide, ressentir de l'héroïsme. Comme j'en étais fier! Mais, en un tour de main, ce grand homme vient d'être jeté bas, et je ne puis plus supporter ses contorsions arbitraires en vue d'obtenir un effet.

Ici les œuvres les plus fameuses n'ont pas des proportions ni des effets qui éblouissent. Elles sont tout l'opposé du Tintoret, de Saint-Pierre de Rome, de nos cathédrales, de notre Victor Hugo... Ah! les Grecs ne se sont pas démanchés! Seulement ils avaient des âmes grecques!

Après trois semaines d'Athènes, j'ai trouvé sur l'Acropole la révélation d'une vie supérieure qui ne peut pas être la mienne. Cela m'irrite et me peine, me prive du bonheur calme que nous donnent à l'ordinaire l'art et la nature. Je ne souffre pas seulement de mon impuissance à m'identifier avec l'âme athénienne, mais encore de connaître avec évidence mon irrémédiable subalternité. La perfection de l'art grec m'apparaît comme un fait, mais en l'affirmant je me nie. On juge de mon trouble. Je faillis en donner une preuve trop sûre. Des échafaudages dressés sur la façade occidentale m'avaient permis d'examiner et de toucher avec la main les jeunes cavaliers de la frise dans la cella; j'étais si préoccupé de l'effondrement de mon esthétique qu'en descendant l'échelle, je perdis l'équilibre. L'accident souligne assez bien que je progresse mal dans Athènes, et que si je fais un pas en avant, c'est pour me détruire. En un tel lieu, c'eût été un manque détestable de goût. On a beau n'être qu'un barbare, il faudrait être exceptionnellement dépourvu d'atticisme pour terminer le petit poème de la vie sur une chute aussi prétentieuse.

VI. — LE PALAIS DES DUCS D'ATHÈNES

Le voyageur. — Qu'aviez-vous besoin de détruire le palais des ducs d'Athènes?

Le pensionnaire de l'École française d'Athènes. — J'ai détruit un palais!

Le voyageur. — Vous ou vos frères en archéologie grecque.

En 1875, vous avez démoli une tour sur l'Acropole, à côté des propylées et du temple de la Victoire Aptère. Elle était une survivance du palais des ducs d'Athènes ; c'est bien pour cela qu'elle vous gênait. Vous ne tenez aucun compte des souvenirs français en Grèce.

Le pensionnaire. — Ah ! vous parlez de cette tour qu'on voit sur les anciens dessins de l'Acropole. Elle n'a disparu qu'en 1875? On a vraiment trop attendu pour l'abattre. Elle ne présentait aucun intérêt.

Le voyageur. — Pardon ! elle m'intéresse. Les ducs d'Athènes, cela m'enchante l'imagination. Un seigneur bourguignon qui se bâtit sur l'Acropole un palais embrassant les Propylées et la Pinacothèque et se prolongeant jusqu'au temple d'Erechtée... Vous n'êtes pas séduit? A mon goût, si le Parthénon, que ne peut plus habiter Minerve, demeurait ce qu'il fut un jour, *la Basilique de la mère de Dieu*, les chefs-d'œuvre de l'art antique n'y perdraient rien ; ils seraient baignés de vie, ils échapperaient à cette désolation, à cette mort de musée qui me gêne là-haut.

Le pensionnaire. — Je vois que vous pourriez dire là-dessus de jolies choses, mais c'est de la fantaisie.

Le voyageur. — A moins que la fantaisie ne soit de contrarier, au nom de votre caprice, l'ordre des choses, et de gêner avec vos études et vos piétés, que je respecte, mes études et mes piétés, qu'il faut également respecter. Oh ! je vous comprends bien : vous êtes un agrégé hellénisant et ne voulez connaître que l'antiquité ; mais si je suis un chartiste et un élève de Viollet-le-Duc, si j'aime Buchon et lis nos vieilles chroniques, si je m'appelle Courajod ou bien Walter Scott ? Le « miracle grec » c'est beau, mais le miracle français, je veux dire notre expansion au XIIIe siècle, ce n'est pas mal non plus. Vous me faites songer à ces ouvriers qu'on prie de collaborer à sa maison et qui détruisent, les uns les autres, leurs travaux. Le tapissier scie le bas de mes portes, parce qu'elles ne jouent plus sur le tapis qu'il vient de clouer ; le peintre que je charge de faire un raccord arrache brutalement le « capitonnage invisible » que le tapissier avait posé dans les joints des fenêtres et des portes : chacun de ces gens-là, pour faire du bel ouvrage, détruit d'autres ouvrages qui m'étaient également utiles.

Le pensionnaire. — Vous n'allez tout de même pas comparer aux plus beaux vestiges de l'art classique une mauvaise tour

carrée ! Le fait regrettable, le crime, ç'a été précisément de démolir une partie de l'aile Sud des Propylées pour édifier votre palais.

Le voyageur. — Eh ! monsieur, comme vous, je préfère les Propylées au palais des ducs d'Athènes, mais tel n'est pas le débat. En détruisant celui-ci, vous n'avez pas rétabli celui-là. Il n'est pas en votre pouvoir de remettre l'Acropole dans sa jeunesse, ne gâtez donc pas sa vieillesse. Vous n'êtes intervenu dans la vie de ces ruines que pour appauvrir leur signification. C'est encore une beauté pour un monument dont les premières beautés sont irréparables, s'il est chargé de siècles, d'événemens et d'émotion.

Le pensionnaire. — Je connais votre point de vue. Il peut se soutenir et même il a été souvent soutenu... Renan... Émile Gebhart... Laissez-moi vous le dire : c'est un vieux bateau. Faut-il ramener les édifices à leur aspect primitif ou les accepter tels que les siècles nous les ont légués ? Là-dessus on a dit le pour et le contre, mais s'il s'agit de l'Acropole, l'hésitation n'est pas permise. Nous avons le devoir de tout sacrifier pour dégager la pensée de Phidias.

Le voyageur. — Pour avoir supprimé tout ce qui ne vous semble pas du ve siècle, vous croyez avoir mis sous nos yeux la pensée de Phidias ! Quelle aberration ! Vous avez simplement créé un nouvel état du Parthénon, l'état de 1900. La ruine nettoyée par vos soins est une fort belle chose, mais nul Grec du ve siècle n'y reconnaîtrait les monumens religieux splendidement peints et ornés où se déroulaient les fêtes athéniennes. En reniant sur l'Acropole mes braves compatriotes, les ducs d'Athènes, vous avez cru tout arranger pour que je repense la pensée de Périclès. J'en suis incapable comme devant. C'est la faute de votre document incomplet ; mais j'irai plus loin, et je dis que c'est la faute de mon âme. Parfaitement. Je n'ai pas l'âme grecque. J'ai une âme composite et par là fort capable de comprendre la signification de l'Acropole que vous avez détruite. Vous avez, au nom de votre conception scolaire, mis bas un donjon qui, sous le soleil de l'Attique, avait pris une belle couleur fauve et s'harmonisait avec le paysage. Ce Parthénon incongru était justifié par l'histoire. Il n'était pas plus absurde que mon cerveau où des parties grecques et romaines sont associées à une première conception celtique. Les blocs antiques écussonnés par les Villehardouin et les La Roche, ducs d'Athènes et de Thèbes,

ressemblent assez à ce que nous sommes, nous autres, pèlerins, indéfiniment métissés. Vous n'avez pas raisonné, vous vous êtes scandalisés; il vous a paru intolérable que des reliques barbares souillassent le parvis d'Athéna. Mais où est-elle, Athéna? Cette déesse, s'est-elle réfugiée dans vos âmes? Elle fut un instant du divin dans le monde. Eh bien! pour nous, aujourd'hui, le divin gît dans un sentiment très fort et très clair de l'évolution et de l'écoulement des choses. Nous protestons contre des iconoclastes qui gâtent les plus nobles démonstrations du temps. Le principe du développement des sociétés et des vérités, voilà ce que nous mettrait sous les yeux, avec un pittoresque inexprimable, le temple de Pallas, compliqué d'une chapelle byzantine, d'un donjon féodal, d'un mirab musulman et d'un musée archéologique. La vue nette de ces constructions successives, l'apparente incohérence de tant d'efforts qui eurent chacun leur idéal et qu'un grand cœur sentirait dans leur unité, voilà une magnifique leçon de relativisme. Elle met dans mon esprit de l'ordre, et me moralise mieux que ne peut faire l'incertaine Athéna. Elle me communique un apaisement religieux quand vos effusions d'helléniste me tiennent en défiance.

Le pensionnaire. — Nous n'avons jamais eu l'idée, que je sache, de restaurer le culte d'Athéna.

Le voyageur. — Alors, je ne vois plus à quoi vous pouvez servir. Si vous rebâtissez le temple, il faut de toute nécessité que vous tâchiez d'y faire rentrer le dieu. La pensée de Phidias, la pensée de Périclès sont inintelligibles si je ne me représente pas la conception morale qu'ils voulaient abriter, glorifier dans le Parthénon. Ils concevaient sans doute une religion municipale, un ardent nationalisme. Tant bien que mal et au risque de faire mille confusions, je puis l'admirer du dehors; je ne puis pas y participer. En revanche, quand je suis sur l'Acropole, je me trouve, tout naturellement, rempli d'émotions qui tiendraient dans le Parthénon composite et pour lesquelles la ruine de Périclès est trop étroite. Par exemple, je me rappelle la petite ville de Brienne où je passe si souvent et d'où sortirent des seigneurs qui régnèrent ici. Je me rappelle le général Fabvier. Dans le chaos de 1823, c'est peut-être ce Lorrain qui a sauvé la Grèce. Il n'y avait plus que l'Acropole d'Athènes qui résistât aux Turcs. Mais les munitions commençaient d'y manquer. Une nuit, Fabvier avec huit cents hommes débarque sur la plage de Phalère,

il traverse au pas de course et sabre à la main le gros de l'armée turque, chaque soldat portant de la farine et de la poudre. Il resta dans l'Acropole pendant six mois de misère terrible. Mais Athènes sauvée fut jointe au Péloponèse et aux îles pour former la Grèce indépendante. Les ducs de Brienne sont sur le chemin que je parcours pour aller en Lorraine. Fabvier est de Pont-à-Mousson. Notre sang nous force à sentir dans le mot de Grèce autre chose que ce que l'Hellade était pour Périclès.

Le pensionnaire. — Ça, c'est trop fort! Je ne vois pas ce que le « sang français » vient faire là dedans! Je suis un archéologue classique et je fais mon métier.

Le voyageur. — Je crains qu'à faire votre métier vous n'oubliiez la raison de votre métier. Après tout, l'archéologie ne peut avoir d'autre objet que de nous fournir des documens pour que nous sentions et jugions. Et, je vous prie, avec quoi sentirais-je et jugerais-je, sinon avec ma sensibilité et ma raison françaises. Mais je n'insiste pas sur cette considération s'il vous semble que je m'égare. Votre métier d'helléniste et d'archéologue, puisque vous vous y tenez, c'est de mettre sous nos yeux des documens contrôlés; eh bien! je me plains que vous m'ayez supprimé des documens certains. En somme, je venais en Grèce pour comprendre et pour jouir. Je me plains que vous n'ayez pas laissé l'espace des siècles à mon imagination. J'ai plus de confiance que vous dans la puissance totale de cette terre. Sa perfection, dites-vous, fut au temps de Périclès. Ma piété pour cette époque s'augmente à voir que notre Fabvier fit de grandes choses parce que Périclès avait existé. De même, s'il flotte tant de poésie autour des seigneurs champenois et bourguignons qui régnèrent un jour ici, c'est qu'ils sont les successeurs d'un Périclès. La Grèce expurgée que vous me proposez est une vérité sèche, mal féconde. Celle que je réclame a plus d'atmosphère, est mieux mêlée de douleur, de pitié, de respect, d'élévation morale. Qu'est-ce qu'elle fait de moi pendant que je la regarde, votre ruine bien nettoyée? Un amoureux, un héros, un sage? Elle me met hors de la vie. Au contraire, un Parthénon qui va de Pisistrate à la guerre de l'Indépendance me communique des notions qui se muent aisément en sentimens : il fait de moi un philosophe et un héros.

Le pensionnaire. — Je n'entends rien à tout cela. Jamais je ne me suis demandé le retentissement moral de mes travaux scientifiques.

Le voyageur. — C'est possible, mais vous avez tort de ne pas vous demander à quoi vous servez. Vous êtes destinés à aménager l'univers pour nous faire plus nobles, plus délicats, plus poètes. Très souvent vous nous y aidez. Mais je voudrais que vous ne nous gênassiez jamais. Ici, au début, voyez-vous, vous étiez la science au service de l'art, mais petit à petit, l'esprit géométrique, chez vous, a étouffé l'esprit de finesse. Tenez, vous finirez par rebâtir le Parthénon.

Le pensionnaire. — Ce serait très facile. Mais avant de le rebâtir, nous allons achever de le démolir; car nous sommes très curieux pour le moment de savoir comment tiennent ses fondations.

VII. — PHIDIAS

Devant Phidias, comme devant Thucydide, je sens moins la difficulté de se comprendre si l'on n'a pas le même sang: je ne puis contester que Phidias me fournit une beauté qui semble devoir être de la beauté pour tous les hommes raisonnables. Il m'est impossible de pénétrer toute la raison d'être d'un Socrate, d'un Platon; pour me plaire dans leurs interminables discussions, à la fois délicieuses et fastidieuses, je soupçonne qu'il me faudrait un sens spécial, comme j'ai un sens, par exemple, pour goûter l'ingénue surabondance d'un Théodore de Banville; mais devant Phidias, ne faisons pas le récalcitrant. Celui-là justifie les enthousiastes qui d'abord me choquaient en parlant d'absolu et de miracle grec. Il y a une distance immense entre Phidias et ses contemporains, entre Phidias et ses prédécesseurs, entre Phidias et ses successeurs. Il est le sommet où l'on mesure le plus haut génie de l'art grec. Je n'ignore pas que certains savans tiennent Phidias, comme Raphaël en Italie, pour le commencement de la décadence; c'est une opinion où je me range si elle revient à dire, comme je crois, que la fleur en s'épanouissant annonce son déclin. Quoi qu'il en soit, j'aurai beaucoup fait pour mon intelligence de la Grèce, si je puis approcher, entrevoir la pensée vivante, le modèle moral que portait en soi un Phidias, et sur lequel il a exécuté son œuvre.

Je parle du modèle moral d'après lequel travaillait Phidias, c'est que je suis mieux préparé pour m'avancer dans l'ordre de la moralité que dans le domaine de l'art plastique. Je ne suis

pas un sculpteur, ni un connaisseur de la beauté des corps; ce n'est pas moi qui pourrais dire le mot passionné de M. Ingres : « Ces muscles, ils sont tous nos amis; » mais je me crois apte à comprendre les statues comme l'expression fixée d'une certaine sensibilité.

C'est à la longue que j'ai compris quelque chose de Phidias. Je ne l'ai point pénétré d'une vue et par le sentiment, je me suis aidé de réflexions. Chacun s'avance vers la vérité avec ses propres moyens.

Phidias fut mis à la tête des grands travaux d'Athènes par son ami Périclès. Ses pouvoirs peuvent être comparés à ceux d'un Alfred Picard dans nos dernières expositions : il commandait une armée de sculpteurs, de peintres et d'architectes. Il a réglé et surveillé la construction du Parthénon, il a dessiné les modèles des quatre-vingt-douze métopes et de la frise ; l'exécution, il la distribuait à ses collaborateurs. Pour connaître son excellence propre, il faudrait que nous puissions juger de l'effet que produisait dans le sanctuaire sa statue colossale d'Athéna, toute revêtue d'or et d'ivoire et haute de quinze mètres. Toutefois la plupart des cinquante statues ou morceaux de frontons doivent être de sa main, et le nu de l'Héraclès, les draperies de l'Iris debout, le groupe de Déméter et de Coré, les trois Parques assises, la figure nue de Céphise, qui sont à Londres, ou bien le torse de Poseidon, et Cécrops avec sa fille, qui demeurent à Athènes, exigent qu'on s'agenouille : grâce, plénitude, souplesse, voici la fleur des choses et la plus profonde vie morale.

Chaque fois que je regarde le Parthénon et les sculptures de la frise, des frontons, des métopes, je me dis : « Quel bonheur dans tout cela, bonheur d'artiste, réussite, force, aisance à vivre ! »

Ils étaient heureux, les contemporains de Phidias, ces Athéniens, dans leur belle patrie reconquise; heureux de leurs pères, d'eux-mêmes, de leurs ressources et de leur gloire! Je les compare à des hommes qui, sortis avec succès, grâce à leur énergie, de la plus périlleuse aventure, se sont bâti une maison disposée tout à leur convenance. Ils se préparent à jouir de la vie avec sécurité. Ils ne rêvent que d'ordre et d'harmonie. Comment ne les envierions-nous pas, nous les artistes d'aujourd'hui, mal satisfaits de notre société, enclins à préférer soit le passé, soit

l'avenir, et ne voyant pas un public homogène dont nous puissions exprimer ou exciter l'âme?

Phidias a senti cet équilibre autour de lui dans la société et dans l'honnête homme. Comme tous les philosophes et artistes grecs, il regarde, écoute la nature; il est un observateur, non pas un inspiré que favorise une révélation mystérieuse : il voit les vainqueurs de Marathon et de Platées, et il sait tirer des beaux corps de ces hommes libres de quoi nous ravir. Qu'il ait été lui-même un homme chétif, incertain, c'est possible, mais il avait l'amour de l'ordre, des proportions justes, des moyens simples; et ces qualités, peut-être n'étaient-elles pas sans mélange chez ses concitoyens, mais il a su les choisir et les isoler.

L'invention artistique n'est pas une bonne fortune de hasard; elle est la trouvaille d'un heureux regard que le génie jette sur la nature. Notre Corneille a discerné quelque chose de généreux, d'héroïque, de « cornélien » chez les Français de son temps, qui, s'ils étaient regardés, vivaient et mouraient volontiers pour l'honneur. Comme le poète Corneille, dans les mœurs de l'âme, le poète Phidias, dans les mœurs du corps, a reconnu une très noble qualité, qu'il a séparée et accentuée pour la faire éclater devant le monde.

Un Phidias, un Corneille ont aimé autour d'eux ce qu'on n'avait pas encore distingué. Ils ont enrichi l'idéal en définissant des façons de sentir; nous savons que *le Cid*, *Horace*, *Cinna*, ont ajouté quelque chose à l'honneur français, et, c'est de la même manière, sans doute, que Quintilien disait que le Zeus de Phidias avait ajouté quelque chose à la religion.

La religion grecque était essentiellement traditionaliste. Phidias, y ajoutant quelque chose, devait passer pour un impie. Ses ennemis prétendirent qu'il s'était attribué une partie de l'or destiné à la statue d'Athéna. C'est une coutume universelle de déshonorer, par une accusation de détournement des deniers publics, ceux que les partis poursuivent de haines politiques ou religieuses. Phidias se justifia de ce prétendu vol. Alors on avança qu'il avait dénaturé les attributs des simulacres divins, qu'il avait mis la figure de Périclès sur le bouclier d'Athéna. Il s'enfuit, et l'on doit croire qu'à Olympie, où il exécutait d'admirables travaux, il finit par succomber sous les accusations d'impiété.

Ici, l'on peut faire quelques réflexions sur l'isolement où se

trouvent toujours, — fût-ce dans Athènes, à l'époque sublime, — les hommes de génie. Nous ne serons pas si naïfs de nous en étonner. Ce sont des êtres différens, et, par là, s'ils n'ont pas la force et si la foule les aperçoit, elle se jette dessus, car il y a un instinct qui veut l'élimination des « monstres. » Nous tendons à nous représenter les citoyens d'Athènes comme des Sophocle, des Périclès, des Euripide, des Phidias : ce n'est pas plus raisonnable que de croire que les Parisiens de la génération qui nous a précédés étaient des Hugo, des Renan, des Taine, des Puvis de Chavannes ; on peut dire de ces derniers qu'ils suscitaient la plus vive admiration, mais c'est pourtant vrai qu'ils faisaient scandale, déplaisaient, et qu'ils furent dénoncés à l'opinion publique. C'est bon pour le petit groupe de Périclès, pour les Anaxagore, les Archélaüs, les Euripide, de comprendre et d'admirer l'Athéna de leur ami Phidias ; quant à la foule, il est dans l'ordre des choses qu'elle préfère la vieille idole en bois, gardée sur l'Acropole dans la petite cella du temple de la Victoire Aptère, et ces hommes, qui portent aux autels des goûts qu'elle ne comprend pas, elle les accusera d'impiété, voire d'athéisme...

C'est déjà un premier et excellent résultat de voir Phidias qui construit son œuvre au milieu des difficultés politiques, au milieu des injustices normales. Cela nous sort d'une atmosphère fastidieuse de féerie, cela raccorde Phidias et son œuvre à nos expériences ordinaires de la vie. Mais je crois que nous pouvons serrer la réalité de plus près et connaître quelques-unes des opinions que l'on professait dans le cénacle où vécut Phidias. A-t-on jamais confronté son œuvre avec les doctrines au milieu desquelles il vécut et qui nous sont parvenues? Par ce moyen, j'imagine qu'il serait possible de comprendre ses « impiétés, » ou mieux, l'enrichissement qu'il a donné à la religion, ou enfin, pour ne rien préjuger, ses innovations religieuses.

Qu'est-ce qui caractérise l'innovation religieuse de Phidias? En quoi ses simulacres des dieux contrarient-ils, dénaturent-ils, ou enrichissent-ils, comme nous le pensons, la religion traditionnelle d'Athènes? Je crois être arrivé à quelque lumière, en écoutant ce qui se dit chez Périclès.

En ce temps-là, un homme était venu dans Athènes, Anaxagore, qu'on appelle Anaxagore l'athée.

Il était athée, c'est-à-dire qu'il ne concevait pas Dieu exactement comme on avait fait l'avant-veille.

Dans la première conception des Grecs, les hommes et les dieux ont une même origine : ils sont nés de la terre; l'Hellène voit dans la nature des êtres vivant et sentant comme lui, des forces, qui se livrent des combats incessamment variés. Ces dieux personnifient les diverses sensations du peuple hellène devant les phénomènes de la nature.

Cette conception n'est plus celle de Phidias. Que s'est-il donc passé?

Je prie que l'on écoute les idées d'Anaxagore et qu'on les évoque sur l'Acropole; on comprendra mieux la construction de Phidias. En plaçant au cœur de ses statues la magnifique pensée des philosophes physiciens, on les éclaire.

Anaxagore disait que la cause motrice du monde était le νοῦς, l'intelligence. C'est cette intelligence qui, par les soins de Phidias, préside sur l'Acropole dans l'effigie d'Athéna.

Le νοῦς n'est qu'une force de la nature, il n'agit que comme tel : il n'y a aucune trace d'une intervention de la divinité dans le cours du monde. Le rôle qu'Anaxagore donne à l'intelligence (et Socrate s'en plaint amèrement), ce n'est pas d'organiser le monde, c'est de le sentir. L'intelligence n'a pas créé le monde; elle est un mode de l'existence, une qualité du corps de l'homme vivant. Que dis-je, une qualité de l'homme vivant! S'en tenir là serait fausser la conception d'Anaxagore et restreindre la présidence d'Athéna. L'intelligence est une force qu'Anaxagore attribue à tous les êtres. Même chez les végétaux il constate des sensations, des désirs, des perceptions.

(Que j'aime, à la lueur de ces idées familières à Phidias, regarder les aimables et fiers chevaux, les fortes bêtes du sacrifice! Et comme Charles Maurras est justifié du sentiment fraternel qui le poussait, l'obligeait à embrasser les belles colonnes!)

Toutefois l'homme est le plus intelligent des animaux. Anaxagore en donne la raison : « L'homme est le plus intelligent des animaux parce qu'il a des mains. » Observation saisissante! Si les plantes, les animaux, les hommes participent à l'intelligence universelle, ils ne sont pas tous également à même d'en user : un bon corps permet mieux d'agir au νοῦς qui est dans tous les êtres. Chez un homme, il y a d'autant plus de

la force qui anime le monde qu'il a pour l'exercer un meilleur corps et des organes plus solides.

Cette vue philosophique est très propre à mettre la statuaire au premier rang des arts : elle laisse entendre qu'un beau corps pour Phidias est quelque chose d'analogue à ce que nous appellerions une âme bien née.

Et quels droits Anaxagore et Phidias reconnaissaient-ils à ces âmes bien nées ? C'est ce qu'un texte d'Aristote nous indique. « Le νοῦς d'Anaxagore, dit-il, ne paraît pas exister dans la même mesure chez tous les animaux, ni même être réparti également *entre tous les hommes*... » C'est évidemment en conséquence de ce principe qu'Anaxagore, ainsi que le raconte Plutarque, enseignait à Périclès l'art de gouverner le peuple avec fermeté. Et nous voilà en mesure d'interpréter ce qu'il y avait de dominateur (jusqu'à la dureté) sous le front d'Athéna.

On atteint une conception plus claire encore du Parthénon, si l'on examine les autres textes trop rares qui nous sont parvenus d'Anaxagore.

Il a écrit : « Les Hellènes parlent mal quand ils disent naître et mourir, car rien ne naît ni ne périt, mais les choses déjà existantes se mélangent, puis se séparent de nouveau. Pour dire juste, il faudrait donc appeler *mélange* la production d'une chose et *désagrégation* sa fin. »

Voilà qui est bien fait pour justifier la paix, qui n'a rien de morne, de ces statues. Que leur vie s'écoule et que la mort s'approche, qu'importe ! elles vont avec confiance vers une autre naissance. Ainsi s'expliquent l'harmonie, le recueillement, l'éternelle jeunesse qui respirent sur l'Acropole.

Mais un dernier propos d'Anaxagore nous rend décidément intelligible la paix des créatures de Phidias. D'après Aristote, Anaxagore aurait dit à quelques-uns de ses amis ou disciples : « que, pour eux, les choses ne seront que ce qu'ils les croiront être. » Ce « doute sur la réalité objective de nos connaissances, » cette « conscience des limites de l'esprit humain, » cette certitude que nous sommes enfermés dans les phénomènes, nous donne une résignation, une acceptation. Elle nous interdit les aspirations illimitées et toutes les fausses idées du sublime romantique. La prison est irrémédiablement close ; ne nous dégradons point à frapper contre les portes, adaptons-nous à

notre sort. Il y a de la paix à savoir son assujettissement et qu'on ignorera toujours les choses cachées.

Le νοῦς d'Anaxagore sensible au cœur, tangible aux yeux, à la main, c'est l'œuvre de Phidias.

Je ne m'étonne pas qu'après Marathon et Platées, il y ait eu chez les Athéniens un état d'esprit propre à se traduire dans une telle philosophie et à se satisfaire avec le Parthénon. C'est par le νοῦς, par l'intelligence et par l'âme, que les Grecs ont vaincu les masses barbares. Athènes est l'endroit où il y a le plus d'intelligence et d'âme, et dans Athènes, doivent dominer les hommes à qui il a été réparti le plus d'intelligence et d'âme.

Aristophane a poursuivi avec violence la doctrine d'Anaxagore. Il se permettait de plaisanter les dieux, mais il n'acceptait point qu'on revisât leurs titres. Il sentait bien qu'une innovation qui installait le νοῦς à la présidence de l'activité universelle, suggérait, en même temps que le dédain des institutions anciennes, un vague idéal de cosmopolitisme. Il ne se trompait pas; ces idées sont contenues dans l'œuvre de Phidias et leur puissance continue d'agir; nos humanistes tendent à croire qu'Athènes a fourni une raison universelle et qu'elle était personnifiée dans la cella vide de l'Acropole. Pourtant, si violent qu'Aristophane ait été contre Périclès et Euripide, il semble attendri par Phidias. Je crois qu'il fut sensible, lui, le grand combattant pour la paix, à cette beauté plastique dont la marque est l'impassible sérénité de l'âme. Qu'il est touchant sous ses voiles, le passage consacré par Aristophane à Phidias ! J'aime sur l'Acropole à me rappeler cette phrase obscure, mais si tendre, où le comique fait allusion à la grande guerre du Péloponèse : « Phidias finit mal; la paix a disparu avec lui. » — « Elle était donc sa parente ? » — « Sans doute, elle l'était par sa beauté. »

On croit savoir que Phidias, après avoir fui d'Athènes, fut par la suite, à Élis, condamné à mort et torturé.

Me suis-je fait comprendre ? Je ne dis pas un seul instant que Phidias tailla des statues pour symboliser des idées. Je rappelle que, dans une élite, à cette époque, régnait une sensibilité qui fut satisfaite par l'enseignement d'Anaxagore; que cet enseignement fut de grande action sur Périclès, Euripide, Archélaüs, Phidias, et leur valut des accusations d'impiété; qu'il me donne

la raison de ce que Phidias a ajouté aux simulacres des dieux et à la religion; et qu'enfin, si les fragmens d'Anaxagore nous manquaient, on retrouverait sa doctrine dans les statues de Phidias. Ces membres épars d'une philosophie et d'un temple semblent faits sur le même modèle spirituel. Il y avait un certain rapport entre la nature et Phidias, et c'était le même qu'entre la nature et Anaxagore.

C'est la doctrine d'Anaxagore qui rend le mieux compte des dispositions morales où m'inclinent les statues de Phidias. Mais mon objet n'est point d'expliquer comment Phidias a raisonné. Aussi bien, il n'a pas raisonné, il a eu du goût. Je cherche à me le rendre intelligible, et, de fait, je suis parvenu à me faire une vue de son œuvre en prenant pour repère le point où était parvenue, de son vivant, la philosophie.

Vraiment, sur l'Acropole, je ne pouvais pas n'avoir qu'un plaisir ordinaire de musée. C'est bon qu'au *British Museum* et au Louvre, je me contente d'enrichir de belles formes mon imagination de conteur, mais dans Athènes! J'attends des marbres athéniens qu'ils me renseignent sur la vie puissante qui, jadis, anima cette société, sur sa conception des dieux, de la patrie et de la nature; je veux qu'ils m'ouvrent d'immenses perspectives nouvelles et me proposent des sentimens tout neufs pour un chrétien de la vallée du Rhin.

Mon pèlerinage n'a pas été déçu. Ce grand art de l'Acropole soulève les plus graves problèmes intellectuels; il nous fournit d'admirables représentations d'une vérité qui était efficace au ve siècle et qui est encore une des deux grandes vérités humaines. Cependant le Parthénon n'éveille pas en moi une musique indéfinie comme fait, par exemple, un Pascal. C'est qu'en explorant ses vestiges, je ne repasse point par des sentimens éprouvés, familiers et chers. Il nous oblige à le rejoindre dans un passé qui nous désoriente. Entre le Parthénon et nous, il y a dix-neuf siècles de christianisme. J'ai dans le sang un idéal différent et même ennemi. Bien que je reconnaisse l'interprétation hellénique de la vie comme très haute et d'immense portée, elle m'est étrangère et sans résonance. Si Gœthe, par son commentaire de Spinoza, ne m'avait pas préparé, je n'aurais rien de vivant en moi où rattacher la pensée de Phidias: un Juif et un Allemand sont mes anneaux intermédiaires...

VIII. — J'AI MIS MON CŒUR EN DÉPOT A DAPHNÉ...

A chaque minute d'Athènes, j'imagine qu'enfin je vais employer mon cœur. Parfois il se soulève, mais l'air est trop marin, les rocailles trop sèches; dans ces dehors si neufs, mon cœur ne voit rien où il puisse me raccorder; il retombe, boude, s'attriste et se croit exilé.

— Pourtant, lui dis-je, depuis le paquebot tu battis plus fort, quand nous arrivâmes en vue du petit temple bizarre?

Il me répond :

— J'étais un naïf cœur gaulois, curieux et respectueux de toutes nouveautés. A l'usage, je n'éprouve pas d'Athènes ces mouvemens, cette effusion qui seuls me persuadent.

C'est vrai qu'ici je ne sens pas sous moi cet Océan profond, ces milliers d'idées préalablement associées qui, dans ma Lorraine, me portent. Sur notre immense plateau solitaire, les peupliers, les vallonnemens légers, les villages peureux et les effluves de l'histoire me composent une musique et me disposent à consentir à mes destins. Mais dans l'Attique, seule peut-être la petite Daphné me touche, modeste église, fraîche sous des platanes et sur une prairie où des visiteurs assis sont en train de goûter.

Quand j'étais un petit garçon, j'allais chaque année, le long de la Moselle, à la Saint-Pierre d'Essegney, pauvre fête de village, où, dans une herbe pareille à la prairie de Daphné, il y avait des chevaux de bois, de la fatigue, un malaise d'estomac, du désir sans objet...

Bien chétives images, mais l'une de mes sources et qui s'harmonisent avec le paisible vallon catholique de Daphné.

C'est ici que Buchon retrouva les tombeaux des ducs français d'Athènes, et que Chateaubriand aperçut pour la première fois la ville de l'intelligence. Voilà des faits où je m'intéresse. Mais peu me chaut si l'on me montre la voie sacrée, que suivait la procession des initiés d'Eleusis : j'ignore trop à quoi ils étaient initiés. Les plus belles Panathénées ne me donnent pas la douceur d'une fête de la Vierge dans nos petites villes lorraines... L'on voit d'abord trois filles de seize ans qui portent une Marie dorée. Les femmes suivent, ayant au cou des rubans violets, puis viennent les bannières de beau goût et la musique municipale alternant avec les cantiques latins. Voici le groupe des

hommes, compact et fort, derrière le prêtre et qui répètent obstinément : « Je suis chrétien, » avec notre accent héréditaire et fraternel. J'entends les mots « espérance, » « amour, » qui flottent dans le tiède soleil. Mais déjà le mince cortège a disparu, déploiement rustique d'une profonde pensée de ma race.

Qu'il arrive vite le temps où des beautés derrière nous sont seules pleines, touchantes, sérieuses ! Si je cédais à ma préférence, je refuserais d'accroître mon modeste patrimoine ; je négligerais les leçons d'Athènes pour m'en tenir à mes vénérations innées, qu'accueille, conforte et prolonge l'église de Daphné.

Abandonner toutes les positions pour resserrer mon cœur sur mes tombes ; m'isoler, vivre en profondeur, quelle volupté ! Je me consumerais dans une musique perpétuelle.

Mais il faut que je m'interdise ou que j'ajourne ce morne bonheur. Mon courage me défend de m'engourdir déjà au son des humbles violons de Lorraine. Je ne mettrai pas au-dessus de tout, comme il me serait si doux, mon émouvant pays de naissance, les côtes viticoles du Madon, du Brenon, notre vent glacial, nos bois de bouleaux et ma claire Moselle, où j'admire chaque saison les reflets de mon enfance. Jusqu'à mon extrême fatigue, mon intelligence voudra chercher et conquérir des terres nouvelles, pour que mes activités profondes s'étendent, s'enrichissent, s'expriment par des formes plus saisissantes. Je le veux, et cependant, au cours de mes études d'Athènes, j'ai laissé mon cœur en dépôt à Daphné.

MAURICE BARRÈS.

LES ROQUEVILLARD

PREMIÈRE PARTIE

I. — LES VENDANGES

Du sommet du coteau, la voix de M. François Roquevillard descendit vers les vendangeuses qui, le long des vignes en pente, allégeaient les ceps de leurs grappes noires.

— Le soir tombe. Allons ! un dernier coup de collier.

C'était une voix bienveillante, mais autoritaire. Elle communiqua de l'agilité à tous les doigts, et courba les épaules des ouvrières qui flânaient. Avec bonne humeur, le maître ajouta :

— Le matin, elles sont plus légères que des alouettes, et l'après-midi, elles bavardent comme des pies.

Cette réflexion provoqua des rires unanimes :

— Oui, monsieur l'avocat.

On n'appelait jamais autrement le maître de la Vigie. La Vigie est un beau domaine, bois, champs et vignes, d'un seul tenant, situé à l'extrémité de la commune de Cognin, à trois ou quatre kilomètres de Chambéry. On y accède en suivant un chemin rural et en traversant un vieux pont jeté sur l'Hyère aux eaux basses. Il domine la route de Lyon qui, jadis, reliait la Savoie à la France à travers les roches taillées des Échelles. Son

nom lui vient d'une tour qui couronnait le mamelon et dont il ne reste plus aucun vestige. Il appartient depuis plusieurs siècles à la famille Roquevillard qui l'a agrandi peu à peu, ainsi qu'en témoignent la maison de campagne et les communs bâtis de pièces et de morceaux, ensemble d'une harmonie contestable, mais expressif comme un visage de vieillard où toute une vie se résume. Ici, c'est le passé d'une forte race fidèle à la terre natale. Les Roquevillard sont, de père en fils, gens de loi. Ils ont donné des bâtonniers au barreau, des juges, des présidens à l'ancien Sénat provincial, et à la nouvelle Cour d'appel un conseiller qui, pour mourir chez lui, refusa tout avancement. Néanmoins, le pays persiste à les traiter indifféremment d'avocats, et sans doute il donne à ce titre un sens de protection. Près de quarante ans d'exercice, une connaissance précise du droit, une parole ardente et vigoureuse méritaient plus spécialement cette popularité au propriétaire actuel.

Les alignemens réguliers du vignoble permettaient de surveiller aisément la récolte. Déjà les teintes des feuilles accusaient octobre, et sur les coteaux, la terre plus lumineuse s'opposait au ciel plus pâle. Les divers plants se distinguaient mieux aux colorations : la Mondeuse vert et or, le Grand Noir et la Douce Noire vert et pourpre. Entre les branches claires, les taches sombres des raisins sollicitaient le regard. Le couteau ouvert et la main sanglante, pareilles à de prompts sacrificateurs, les vendangeuses se hâtant, poursuivaient les grappes comme des victimes offertes, les tranchaient d'un coup net et les jetaient au panier. Elles relevaient uniformément leur jupe en l'attachant en arrière afin d'être plus libres de leurs mouvemens sur le sol gras, et portaient un mouchoir ou un fichu bariolé noué autour de la tête pour se garantir des rayons du jour. De temps en temps, l'une d'elles, redressée, émergeait de la mer des ceps, comme un lavaret qui vient respirer à la surface, puis replongeait aussitôt. Il y en avait de vieilles, noueuses et ridées, lentes et le corps rétif, mais capables d'endurance et l'œil aux aguets, car, n'étant plus guère employées, elles luttaient pour conserver leurs derniers cliens. Des jeunes filles de vingt ans, plus adroites et lestes, exposaient sans crainte leur visage et leurs avant-bras découverts à l'action du hâle qui garde à la chair les caresses du soleil, et des fillettes inachevées encore, moins résistantes, changeaient de place, troublaient l'ordre ou s'asseyaient tout

bonnement avec une gaieté de pensionnaires en vacances. Enfin de petits enfans, confiés par leurs mères qui en débarrassaient le logis, vendangeaient pour leur compte en se bousculant et en se barbouillant lèvres et joues à la façon de précoces bacchantes.

Sur le chemin à mi-côte qui partage le domaine et en assure l'exploitation, le chariot, attelé de deux bœufs roux aux cornes redressées en forme de lyre, attendait patiemment l'heure de gagner le pressoir. Les vignerons le chargeaient avec gravité. On ne les entendait pas rire comme les filles, mais seulement échanger de brèves indications. Les moins âgés portaient des bérets blancs et des bandes molletières, ce qui leur dégageait la tournure, à la mode des chasseurs alpins, qui, par esprit d'imitation, se répand chez les jeunes gens de la campagne savoisienne. Ils passaient un bâton de bois dur dans les anses de la benne remplie jusqu'aux bords, la soulevaient sur l'épaule et, imprimant à leur fardeau un léger mouvement de bascule, ils le déposaient sur le train du char. Un vieux à la barbe grise qui, debout sur le véhicule, les dirigeait, achevait d'écraser le raisin dans les bennes déjà chargées. Parfois, il se redressait de toute sa taille, les mains rougies et dégouttantes du sang des vignes.

En face de la Vigie, l'ombre du soir envahissait les coteaux de Vimines et de Saint-Sulpice, rapprochés de la chaîne de Lépine qui reçoit les soleils couchans et, plus bas, le val sinueux de Saint-Thibaud-de-Coux et des Échelles. Mais la lumière inondait le vignoble de pourpre et d'or. Elle découvrait les vendangeuses dans leurs lignes, les nimbait malgré leurs foulards, se jouait sur les cornes des bœufs, embrasait la barbe grise et la face rouge du chef de culture sur le chariot, éclairait, sous les rebords du chapeau, le visage énergique de M. Roquevillard, et, plus haut encore, miroitait sur le clocher arrogant de Montagnole, pour se poser enfin audacieusement, comme une couronne, sur le rocher légendaire du mont Granier.

Se groupant autour de quelques ceps épargnés, les ouvrières cueillaient les derniers raisins. Une benne encore fut hissée et du haut du char le vieux Jérémie lança triomphalement :

— Ça y est, monsieur l'avocat.

— Combien de chariots ? interrogea le maître.

— Douze.

— C'est une belle année.

Il ajouta, comme les bœufs se mettaient en marche, suivis de toute la bande des vignerons :

— Maintenant, à mon tour. Par ici le rassemblement.

Panier au bras, couteau ou serpe en main, les ouvrières gagnèrent le sommet du coteau et entourèrent M. Roquevillard. Il planta sa canne ferrée en terre, et sortit de sa poche un petit sac d'où il tira de la monnaie de cuivre et des pièces d'argent. Aussitôt, les plus bavardes se turent. Ce fut un instant solennel, celui de la paye. Derrière l'assemblée, des vitres ou des toits d'ardoise renvoyaient comme des miroirs l'éclat du soleil.

Avec une amicale familiarité, il appelait chacune par son nom, et même il les tutoyait, car, les plus âgées, il les avait toujours vues, et les autres, il les avait connues petites. Elles touchaient le prix de leur journée avec un mot aimable en supplément, et répondaient à tour de rôle :

— Merci, monsieur l'avocat.

A la fin du défilé, le maître inspecta sa troupe et demanda:

— Tout le monde est content?

Vingt voix joyeuses répondirent en remerciant.

Mais un enfant désigna du doigt une vieille femme qui se tenait à l'écart, honteuse et la mine déconfite:

— La Fauchois.

Son nom se perdit et personne n'intervint, comme si elle ne méritait aucun salaire.

— Alors, bonsoir, reprit la voix bien timbrée de M. Roquevillard. Vous arriverez de jour à Saint-Cassin et à Vimines.

— Bonsoir, monsieur l'avocat.

Immobile à son poste d'observation, il vit les silhouettes des vendangeuses se découper en noir sur le couchant, décroître et disparaître. D'en bas, leurs voix montaient. Elles s'étaient séparées en deux groupes, celles de Vimines et celles de Saint-Cassin. Ces dernières, qui avaient pris à gauche, se mirent à chanter: un chœur rustique au finale traînant. Déjà le disque du soleil effleurait la montagne.

A côté du maître, la Fauchois ne bougeait pas, ne réclamait rien.

— Pierrette, dit brusquement M. Roquevillard.

Elle tendit en avant sa figure qui était moins vieillie que douloureuse et crevassée.

— Monsieur François, murmura-t-elle.

— Voilà cent sous. Va manger la soupe à la maison.

— C'est trois journées, dit la pauvresse qui regardait l'écu tout blanc dans sa main racornie, je n'ai droit qu'à une.

— Prends toujours. Et ta fille?

— Elle est partie pour Lyon.

— Travaille-t-elle ?

La vieille femme laissa tomber ses deux bras le long du corps, et ne répondit pas.

— Il faut qu'elle travaille.

— Depuis sa condamnation, elle ne trouve plus à se placer. Une voleuse!

L'avocat plaida les circonstances atténuantes :

— Elle a volé par étourderie, par coquetterie, par vanité. Elle n'est pas mauvaise. A son âge, on se corrige. De quoi vit-elle?

— Et de quoi voulez-vous qu'elle vive? Elle vit des hommes, pardi.

— Comment le sais-tu?

— Les premiers temps, j'avais envoyé un mandat, un petit, pour l'aider. Elle me l'a renvoyé avec un autre, un gros, que j'ai brûlé.

— Que tu as brûlé?

— Oui, monsieur François, l'argent de la honte.

Et la colère redressa brusquement la paysanne qui apparut en pleine lumière, menaçante et la main tendue, comme pour accuser le destin :

— Je ne sais pas comment je l'ai faite. Dans notre famille, il n'y avait que des braves gens. Maintenant j'ai vergogne.

— Ce n'est pas ta faute, Pierrette.

Elle secoua la tête avec certitude :

— C'est toujours la faute de la famille, vous le savez bien. C'est vous qui l'avez dit.

— Moi?

— Oui, devant moi, à Julienne, avant la condamnation. Elle m'inquiétait déjà. Alors, je vous l'avais amenée un jour.

— Je me souviens. Et que lui ai-je dit?

— Que lorsqu'on avait la chance d'appartenir à une famille honnête, il fallait se respecter davantage. Parce que dans les familles, on met tout en commun, la terre et les dettes, la bonne conduite et la mauvaise.

— Personne ne peut te jeter la pierre.

— On me la jette quand même. On a raison. Par bonheur, j'ai perdu mon homme avant.

— Il t'aurait défendue.

— Il l'aurait tuée.

— Et toi, tu l'aimes toujours?

— C'est mon enfant.

— Allons, Pierrette, ne te décourage pas. Tant qu'on n'est pas mort, il n'y a rien de perdu. Rentre à la maison; moi, je vais au pressoir vérifier les cuves.

— Merci, monsieur François.

De tout temps, elle avait, à la Vigie, collaboré aux lessives, aux vendanges et même par intérim à la cuisine : de là son usage des prénoms.

M. Roquevillard, quand elle fut partie, ne se pressa pas de la suivre. D'un coup d'œil amoureux il embrassa tout le domaine qui s'étendait à ses pieds : les vignes dépouillées dont il retrouverait au vin joyeux les tons de pourpre et d'or, les prés deux fois dévêtus, les vergers, et, par delà le petit ruisseau anonyme qui sépare les communes de Cognin et de Saint-Cassin, le bois de chênes et de fayards nuancé par l'automne comme un bouquet pâle. Sur cette terre aux cultures diverses, il ne lisait pas à cette heure l'histoire des saisons, mais celle de sa famille. Tel aïeul avait acheté ce champ, tel autre planté ce vignoble, et lui-même n'avait-il pas franchi la frontière de la commune pour acquérir ces arbres trop serrés qui réclamaient une coupe? Se retournant vers les bâtimens de ferme, il reconnut la baraque primitive, changée en remise, que les premiers Roquevillard, des paysans, avaient construite, et il la compara à sa maison d'habitation solide et vaste, que décorait une éclatante vigne vierge. C'était, sur les mêmes lieux, la même race, mais fortifiée matériellement et moralement par un passé d'honneur, de travail et d'économie. Il lui fit hommage de son mérite en répétant la parole de la Fauchois :

— C'est toujours la faute de la famille.

La sienne avait, en outre, fourni au pays des hommes capables de servir utilement la chose publique, comme ils avaient administré leurs propres biens. Ainsi les générations se soutenaient les unes les autres pour la prospérité commune. Les plus lointains aïeux n'avaient-ils pas préparé son œuvre? Cette terre qu'il fou-

lait, ils l'avaient convoitée avant lui. Cet horizon les avait, avant lui, captivés et exaltés. Et, non sans peine, il détacha les yeux de son domaine pour revoir ce qu'ils avaient vu, l'ensemble de lignes et de teintes que lui offrait le paysage, et dont leur sensibilité, comme la sienne, dépendait. Car les cultures peuvent modifier la forme immédiate du sol, l'homme ne change rien à la lumière ni à l'étendue : il y ajoute seulement quelques points de repère émouvans, un toit qui fume et évoque la douceur du foyer, un chemin, une haie qui font souvenir de la vie sociale, un clocher qui symbolise la prière.

Seul sur la colline, il ajouta à la beauté du soir la satisfaction de communier avec sa race. Il sentit jusque dans un passé obscur l'importance de ce coin de terre. En face de lui, la chaîne de Lépine, rompue dans sa monotonie par la cime du Signal, se bordait de rouge. Son regard descendit dans la plaine, suivit un instant la fuite gracieuse de la route des Échelles, à qui les derniers contreforts des montagnes semblent composer de chaque côté une escorte, puis remonta aux dentelures du Corbelet, de Joigny et du Granier, pour revenir aux coteaux plus proches, aux vallonnemens étagés dont les courbes sont plus harmonieuses. Dans cette nature heurtée, tour à tour image de hardiesse et de mollesse, il retrouvait des caractères de parenté : l'audace de son grand-père, qui, sous la Révolution, fut aux armées, la nonchalance de son père qui, se laissant glisser dans la contemplation, compromit, sans y prendre garde, le patrimoine sacré.

— Personne, songeait-il, ne peut de cette place envisager de la sorte le spectacle du couchant. Un jour, quand je ne serai plus, l'un de mes enfans reprendra ces comparaisons. Mes enfans, qui continueront notre œuvre, et seront gens de bien.

Du passé qui aboutissait à lui-même, il envisageait l'avenir avec sécurité. Absorbé dans ses réflexions, il ne vit pas venir à lui une femme qui sortait de la maison. C'était une femme déjà âgée, qui portait sur les épaules un châle sombre et s'appuyait sur une canne avec un grand air de lassitude, d'épuisement. Son visage, qui recevait le reflet du soir, avait dû être beau. Les années l'avaient flétri sans lui ôter une expression de pureté qui surprenait tout d'abord, puis attirait. C'était l'empreinte visible d'une âme droite, exempte de tout mal.

— *Ils* ne viennent pas encore? demanda Mme Roquevillard à son mari.

— Si, Valentine, les voilà.

Tous deux s'entendaient pour parler de leurs enfans. Il lui montra au bas de la rampe, sur le chemin montant, un groupe nombreux. En tête marchaient deux bébés que leur grand'mère reconnut :

— Pierre et Adrienne. Ils prennent le raccourci. Je ne vois pas le petit Julien.

— Il doit tenir la main de sa tante Marguerite. Il ne la quitte pas.

— En effet. Je l'aperçois entre Marguerite et son fiancé. Il les sépare, le méchant garçon. Et sa mère, où est-elle?

— Elle vient derrière eux, tranquillement, selon son habitude, avec son frère Hubert.

— Notre fils aîné. Distingues-tu sa décoration?

M. Roquevillard sourit en regardant sa compagne.

— Comment veux-tu, à cette distance?

Elle prit le parti de rire à son tour, gracieusement.

— Il y a un grand ruban rouge sur la montagne.

— Et tu lis dans le ciel : Hubert Roquevillard, vingt-huit ans, lieutenant d'infanterie de marine, décoré pour faits de guerre, proposé pour le grade supérieur, campagne de Chine, défense du Pétang.

— Mais oui, approuva-t-elle, je le lis très distinctement.

Elle interrogea de nouveau le chemin :

— Et Maurice? Je ne vois pas Maurice.

— Il est en arrière, je crois, avec une autre personne.

Mme Roquevillard, satisfaite, posa une main sur l'épaule de son mari :

— Ce sera notre gendre, Charles Marcellaz. Notre compte y est. Je les compte toujours, comme lorsqu'ils étaient petits : Germaine, Hubert, Maurice, Marguerite.

— Et Félicie manque toujours à l'appel ! répondit-il.

Une ombre obscurcit ses traits : il ne s'accoutumait point à l'absence de sa seconde fille, qui, petite Sœur des pauvres, avait traversé les mers pour s'en aller à l'hôpital d'Hanoï.

Elle s'appuya plus fort sur lui :

— Mais non, François, elle n'est pas loin de nous. Sa pensée est avec nous : je le sais, je le sens. Hubert, qui l'a vue à son retour de Chine, l'a trouvée heureuse. Et puis, un jour nous serons tous réunis.

Il ne voulut pas s'attendrir et reprit son dénombrement :

— Ce n'est pas Charles qui vient avec Maurice. C'est une femme. Ils ont laissé le raccourci, ils allongent.

— C'est peut-être Mme Frasne. Vois-tu son mari?

— Oui, c'est elle. Mais je n'aperçois pas le notaire.

— Il montera plus tard avec Charles. Leurs études les retiennent jusqu'à six heures.

— Les Frasne dînent ici ce soir, n'est-ce pas?

Elle parut s'en excuser comme d'une faute.

— Oui, Maurice, qui est souvent prié chez eux, m'a demandé de les inviter.

Ils gardèrent un instant le silence, ayant le même souci.

— Je n'aime pas cette femme, finit-elle par dire.

Surpris, non pas de la réflexion, mais de l'entendre formuler par sa compagne qui était d'habitude l'indulgence même, il l'interrogea au lieu de l'approuver.

— Et pourquoi?

Mme Roquevillard fixa ses yeux limpides sur le ciel couchant :

— Je ne sais pas. On ignore d'où elle vient, on tremble de connaître jusqu'où elle irait. Elle n'est pas belle, et rien qu'en la voyant les mères s'inquiètent de leurs fils et les femmes de leurs maris.

— Quelle pitié! dit-il. Qui t'en a parlé?

— Personne. Ce que je sais, je le devine. Ceux qui prient beaucoup ne sont pas les plus mal renseignés. Elle a des yeux étranges, sombres, avec un grand feu. Elle me fait peur.

— Ah!... Eh bien! on parle en ville d'elle et de notre fils.

— Il faut avertir Maurice. Il faut l'avertir sans retard.

— Mais, chère amie, comment s'y prendre? Nous ne sommes pas fixés. La rumeur publique, que signifie-t-elle?

— Ce n'est pas la rumeur publique. Je le pressens, j'en suis sûre. Il est en danger.

M. Roquevillard reprit :

— Quelquefois c'est décider une passion que la combattre. Tu l'as bien compris : tu as consenti à inviter les Frasne. Puis, les jeunes gens supportent mal cette ingérence dans leur vie. Maurice, surtout, qui est très fier. Il a vingt-quatre ans, il est docteur en droit, il n'a confiance qu'en lui-même. Il soutient d'ab-

surdes théories sur le droit au bonheur, sur la nécessité du développement personnel. Paris nous les rend affinés, mais révoltés. Il faut l'expérience pour les assagir.

— Tu t'en préoccupais donc? Et tu ne m'en avais rien dit.

— A quoi bon t'attrister? Tu es déjà si lasse.

— Oui, je devrais être forte. Une mère doit être forte. Mais tu l'es pour nous deux.

Il continua :

— Nous avons eu tort de le placer dans l'étude de maître Frasne. Je le voulais mettre au courant de la pratique des affaires, spécialement des successions et des liquidations, avant qu'il ne débutât au barreau. Maître Frasne est le successeur de maître Clairval qui était mon ami et notre notaire. J'ai respecté une tradition. Là, je me suis trompé. Enfin, tout sera changé bientôt.

— Bientôt?

— Oui. Je reprendrai Maurice dans mon cabinet; il y terminera son stage. Ou bien il apprendra la procédure chez Marcellaz. Dès notre réinstallation à la ville, je l'en informerai.

— Bien, dit-elle en lui serrant la main. Il aura moins souvent l'occasion de la rencontrer. Mais ce n'est pas suffisant. Tu le trouves raisonneur; moi, je le crois surtout un peu romanesque. Je voudrais occuper son imagination.

— Et comment?

— Le fiancer de bonne heure, par exemple. Les longues fiançailles occupent et fortifient les jeunes gens. En France, on bâcle trop vite les mariages, quand un mariage dispose d'une vie, d'une famille, d'un avenir.

— C'est vrai.

— Marguerite avait pensé à la petite Jeanne Sassenay.

— Une enfant.

— Une enfant jolie, élevée par une sainte mère.

Ces dernières paroles furent coupées par de petites voix perçantes qui piaillaient :

— Bonsoir, grand'mère! Bonsoir grand-père!

C'était l'avant-garde, Pierre et Adrienne, essoufflés à la course, qui, après le tournant, débouchaient sur le plateau. Ils luttèrent de vitesse malgré les : « Pas si vite! Pas si vite! » de Mme Roquevillard, et leur grand-père les reçut à la volée.

— Tu sais, fit Adrienne qui avait la parole facile et tutoyait

tout le monde sans respect, Julien est resté avec tante Marguerite, et maman lui avait recommandé de venir avec nous.

A mi-côte, le groupe des jeunes gens, qui montaient, cria à son tour :

— Bonsoir!

Seuls, Maurice et Mme Frasne se trouvaient trop éloignés pour prendre part à ces épanchemens de famille. De connivence, ils ralentissaient le pas à mesure qu'ils approchaient du sommet, et d'ailleurs, en suivant le lacet du chemin, ils s'étaient ménagé un écart assez considérable, bien que Marguerite se fût retournée plusieurs fois pour les appeler. La proximité de la pente supprimant en face d'eux la montagne, ils apercevaient les silhouettes de M. et Mme Roquevillard profilées sur le fond du ciel. Elle jeta sur son compagnon que leur tête-à-tête alanguissait un regard énigmatique.

— Votre père, dit-elle, a dû être plus beau que vous.

Et tout bas, comme pour elle-même, elle ajouta :

— Il sait ce qu'il veut, lui.

Contrarié, le jeune homme garda le silence. Elle sourit de l'avoir fâché et demanda :

— Quel âge a-t-il, votre père?

— Soixante ans, je crois.

— Soixante ans. Il me déteste. S'il le pouvait, il me supprimerait volontiers.

— Vous vous trompez : il vous accueille toujours bien.

— Ces choses-là se sentent. Il me déteste, et pourtant il me plaît. J'aime les caractères, moi.

Avant d'atteindre le faîte du coteau, le chemin tourne et découvre une nouvelle vue encadrée entre le remblai de droite et les arbrisseaux qui bordent la gauche, et qui, décolorés à demi, mélangeaient le vert du printemps et l'or automnal. Avec les lignes régulières de son architecture en gradins, le Nivolet leur apparut brusquement, réverbérant encore l'éclat du soleil disparu. Les maigres buissons qui agrippent ses rochers prenaient une teinte violette, presque lie de vin, tandis que la chaîne de Margeria, en arrière, se montrait toute rose et charmante avec des tons de chair.

— Voyez ce changement de décor, murmura Maurice sans remarquer que sa compagne se rendait compte de leur solitude bien plutôt que des merveilles du soir.

Comme elle s'arrêtait, il se tourna vers elle :

— Qu'avez-vous? Êtes-vous fatiguée?

— Non, je vous donne le temps de regarder le paysage.

— Seriez-vous jalouse?

— Oui, vous aimez votre pays, et moi...

— Et vous?

— Je ne vous le dirai plus...

— Et moi, je vous le dirai que je vous aime

Il la prit dans ses bras. C'était une mince femme brune, aux grands yeux, dont le corps était résistant et souple. Comme elle renversait un peu la tête, sous les paupières à demi closes, il voyait le regard, le regard noir et or où toute l'angoissante volupté de la saison et de l'heure se fixait.

— Quelle petite chose, songeait-il en la serrant, je sens là contre ma poitrine, et cette petite chose vaut pour moi l'univers!

Il murmura :

— Je t'aime, Edith.

— Vraiment? fit-elle, avec son même sourire volontaire.

— Quand seras-tu à moi?

— Quand je ne serai qu'à toi.

— C'est impossible.

— Pourquoi?

— Tu es liée.

— Partons ensemble.

— De quoi vivrions-nous?

— De ma dot.

— Je ne veux pas. Et d'ailleurs tu n'en disposes pas.

— Je la reprendrai.

— Non, non.

— Tu travailleras.

Il se tut. Presque irritée elle lui jeta des mots d'ironie.

— Ah! tu préfères obéir à ton papa. Sois comme lui un grand homme de petite ville avec beaucoup d'enfans.

Elle lui vit une telle expression de tristesse qu'elle se blottit sur son cœur :

— Je t'aime et je te tourmente. Mais, vois-tu, j'étouffe dans ton Chambéry. Je voudrais partir, t'aimer librement, vivre. J'ai horreur du mensonge. Et toi, tu ne m'aimes pas.

— Edith, comment peux-tu le dire?

— Non, tu ne m'aimes pas. Si tu m'aimais vraiment, il y a longtemps que je serais à toi.

Alourdis par ces confidences, ils reprirent lentement leur marche. Débarrassé de son cadre, leur horizon s'élargit et découvrit au fond, après les derniers contreforts du Nivolet, le lac du Bourget dont le bleu pâle se fondait avec les vapeurs mauves qui montaient de son extrémité. Mais ils ne regardaient plus rien. Cette douceur mortelle de l'année, cette exaltation inquiète de la nature, cet enthousiasme du soir d'automne qui semblait un grand cri de volupté, qu'avaient-ils besoin de les reconnaître hors de leurs cœurs?

Avant la maison, ils trouvèrent Mme Roquevillard qui venait elle-même à la rencontre de Mme Frasne, bien qu'il lui fût recommandé de ne pas sortir après le coucher du soleil.

... Plus tard dans la soirée, M. Roquevillard, revenant du pressoir quand on ne l'attendait pas, aperçut dans l'ombre son fils et la jeune femme. Les jours de vendanges, il y a beaucoup d'allées et venues dans une maison, et il est aisé de se faufiler dehors sans être remarqué.

— Il nous a vus, dit Maurice.

— Tant mieux, répliqua-t-elle.

Et comme il passait devant la remise, ancienne demeure de ses ancêtres, pour regagner le seuil édifié par son grand-père et agrandi par lui-même, M. Roquevillard s'efforçait vainement de chasser l'anxiété qui s'était abattue sur lui.

« J'ai été jeune, » se souvint-il.

Mais sa jeunesse même avait été utilement employée à consolider l'avenir de sa race. Son fils cadet, qui le devait continuer, saurait-il à temps ce que réclame d'énergie et d'abnégation l'honneur d'être chef de famille? Peu impressionnable d'habitude, il sentait autour de lui comme un vol de mauvais oiseaux, le désespoir de la Fauchois abandonnée et la trop belle fragilité de l'automne. Tout à l'heure, devant son domaine, il avait résumé l'ascension des Roquevillard. C'était son orgueil. Et voici que pour une conversation avec une vieille femme, et pour un baiser surpris, il remarquait, par un pressentiment sans doute absurde et inexplicable, comment les saisons déclinent et les familles déchoient.

II. — LE CONFLIT

Après le départ de leur fils Hubert qui tenait garnison à Brest, les Roquevillard avaient quitté la campagne pour reprendre leurs quartiers d'hiver à Chambéry. Ils habitaient le premier étage d'un ancien hôtel qui termine la rue de Boigne, du côté du Château. Octobre touchait à sa fin, et les audiences du Tribunal et de la Cour d'appel réclamaient l'avocat.

Ce jour-là, après le déjeuner auquel sa femme souffrante n'avait pu assister, M. Roquevillard appela sa fille Marguerite, tandis que son fils s'absorbait dans la lecture des journaux.

— Viens avec moi. Tu me donneras ton avis.

— Sur quoi, père ?

Il regarda Maurice qui n'écoutait pas.

— Sur une nouvelle disposition de mon cabinet.

Ce cabinet de travail, à l'angle de la rue qui s'évase, était une vaste pièce, très haute de plafond, éclairée par quatre fenêtres. Deux de ces fenêtres encadrent en quelque sorte le passé de la Savoie : elles donnent sur le château des anciens ducs, grand corps de bâtiment aux pierres noircies qui date du XIVe siècle et dont la pesante et plate architecture est à peine relevée par quelques moulures en saillie. Mais ce vieux logis délabré s'appuie à droite au chevet de la Sainte-Chapelle, délicate fleur ogivale que supportent, comme une tige solide, des soubassemens de forteresse. A gauche, il est dominé par la tour des Archives, couverte de lierre et de vigne vierge, et couronnée elle-même par un donjon fraîchement repeint en blanc, qui est comparable, pour son air fanfaron, à une aigrette ou un panache. Ces constructions, d'âges et de caractères divers, retardées ou poussées selon les ressources financières des princes et leurs ambitions, sont moins ordonnées, mais plus éloquentes que les édifices uniformes dus à un seul maître des travaux. Une longue suite d'histoire y habite avec ses heurs et ses malheurs. Les deux tours émergent d'une masse confuse d'arbres qui, plantés sur deux terrasses, paraissent se confondre. Sous les platanes de la terrasse inférieure se dressent les statues récentes de Joseph et Xavier de Maistre. Ainsi, en peu d'espace, tiennent plusieurs siècles de souvenirs. L'endroit est désert comme une tombe; seul, le passé y parle.

On a beau être accoutumé à un spectacle : un jeu de lumière suffit à le renouveler. Quand M. Roquevillard et sa fille entrèrent dans cette pièce, si le soleil attaquait sans succès la morne façade, il nuançait de rose les fines dentelles gothiques de la chapelle, et au-dessus des branches qui, plus légères, commençaient de se dégarnir, il favorisait l'éclat de la vigne sur la tour des Archives et flattait la gloriole du donjon.

— Vous êtes bien ici pour travailler, dit Marguerite. J'en suis contente : vous travaillez tant.

— J'aurais désiré que ta mère prît mon cabinet pour son salon. Elle n'a jamais voulu. Mais ne remarques-tu rien, petite fille?

Elle fit des yeux le tour des murs, reconnut les bibliothèques encombrées d'ouvrages de droit et de jurisprudence, quelques portraits d'anciens magistrats, ses ancêtres, rendus plus raides que leur justice par les soins d'artistes médiocres, un lac du Bourget d'Hugard, le meilleur paysagiste savoisien, enfin le plan du domaine de la Vigie, encadré avec honneur.

— Non, rien, déclara-t-elle après son inspection.

— Parce que tu regardes en l'air.

Elle se rendit compte alors que la massive table de chêne, large à souhait pour y étaler les dossiers, avait été déplacée au profit d'une autre table, plus petite et élégante, qui jouissait de la plus agréable vue et de la meilleure lumière.

— Oh! s'écria-t-elle, pourquoi vous reculer ainsi?

— Mais pour recevoir ton frère.

— Maurice quitte l'étude Frasne?

— Oui. Il s'installera près de la fenêtre. Vois d'ici l'automne arracher leurs feuilles aux platanes. Moi, je préfère le printemps. Quand on est vieux, on préfère le printemps.

Marguerite ne l'écoutait pas et montrait une figure triste.

— Maurice, oui. Mais vous?

— Petite fille, il faut qu'un jeune homme se plaise chez lui. Ne peux-tu compléter l'arrangement de cette table? L'orner d'un bouquet, par exemple.

— Ce n'est pas la saison, père. Je n'ai que des chrysanthèmes.

— Mets des chrysanthèmes. Un ou deux, pas plus, dans un long vase. Ils reviennent de Paris, ces docteurs en droit, avec le goût des jolies choses, et je n'y entends goutte. Mais toi qui es notre grâce, tu sauras nous aider à le retenir.

Il souriait, d'un sourire un peu contraint qui cherchait une approbation. Il s'approcha de la jeune fille, et posa les mains sur ses beaux cheveux d'un châtain foncé sans crainte de nuire à la coiffure :

— Tu vas quitter bientôt la maison, Marguerite. Es-tu contente de te marier?

Au lieu de répondre, elle s'appuya à son père et, le cœur lourd, se mit à pleurer. Elle ressemblait à M. Roquevillard sans avoir la même expression de visage. De taille plutôt élevée et vigoureuse, le nez un peu busqué, le menton droit, elle donnait, comme lui, une impression de sécurité, de loyauté, à quoi de grands yeux bruns, très ouverts et très purs, — les yeux de sa mère, — ajoutaient une douceur profonde, tandis que les yeux de son père, enfoncés et petits, jetaient une flamme si aiguë qu'on avait peine à supporter leur regard.

Il s'inquiéta de cet accès de larmes :

— Pourquoi pleures-tu? Ce mariage ne te convient-il pas? Raymond Bercy est un gentil garçon, de bonne bourgeoisie. Il a terminé ses études de médecine, et il est définitivement fixé dans notre ville. As-tu quelque chose à lui reprocher? Il ne faut pas se marier à contre-cœur.

Elle surmonta son émotion pour murmurer :

— Oh! je n'ai rien à lui reprocher... quoique...

— Parle, petite fille. Là, doucement.

Elle fixa sur son père des yeux admiratifs :

— Quoiqu'il ne soit pas un homme comme vous.

— Tu es absurde.

Calmée, elle s'expliqua davantage :

— Je ne sais pas pourquoi je pleure. Je devrais être heureuse. Mais ici, ne l'étais-je pas? Maintenant mon enfance me revient avec ses joies, avec son soleil. Et je me sens toute douloureuse à la pensée de m'en aller.

Il la réconforta gravement :

— Ne regarde pas en arrière, Marguerite. Ta mère et moi, nous le pouvons. Toi, pense à ton avenir de femme. Donne-toi à cet avenir sans faiblesse.

Elle essaya de sourire :

— Mon avenir, c'est ma famille.

— Celle que tu fonderas, oui.

— Vous me recommandiez souvent, père, dans ces prome-

nades que nous faisions tout l'hiver ensemble, de garder nos traditions.

— Mais les traditions, petite raisonneuse, ne se gardent pas dans une armoire, suivant la méthode de notre voisin de campagne, le vicomte de la Mortellerie, qui s'enferme pour reconstituer des blasons et des généalogies et s'étonne que ses fermiers osent porter des bottes. Elles ne se gardent même pas dans une vieille maison ou un vieux domaine, bien que la conservation des patrimoines ait son importance. Elles se mêlent à notre vie, à nos sentimens, pour leur donner un appui, une valeur féconde, une durée.

De nouveau, elle le contempla avec de grands yeux enthousiastes, et soupira :

— Je me suis trop attachée à la maison.

— Non, non, dit son père d'un ton ferme. Un mariage, c'est toujours un peu l'inconnu, et je comprends qu'un tel changement d'existence te préoccupe. Mais puisque ton cœur ni ta raison n'ont d'objections sérieuses, sois vaillante et gaie en nous quittant. Tu as été heureuse avec nous, c'est ma récompense. Mais tu peux, tu dois l'être sans nous... Va me chercher des fleurs, et Maurice.

— Oui, père.

Après quelques instans, elle revint, portant sur les bras toute une gerbe. En un tour de main, la table destinée à son frère fut transformée et d'un plaisant coup d'œil.

— J'avais encore quelques roses, les dernières. Là, dans ce vase qui change de couleur au soleil comme l'opale. C'est très joli.

M. Roquevillard répéta complaisamment :

— C'est joli.

Mais c'était sa fille qu'il louait. Elle l'embrassa et s'envola :

— Maintenant, je cours avertir Maurice.

Le jeune homme succéda sans retard à sa sœur.

— Vous avez quelque chose à me dire ? demanda-t-il en entrant, le chapeau et la canne à la main, comme s'il était pressé de sortir.

Il était de la même haute stature que son père, mais plus maigre et affiné. Bien qu'il fût aussi plus élégant de manières et de tournure, il ne portait pas, comme lui, un caractère de grandeur sur le visage et dans l'attitude. Cette majesté naturelle,

M. Roquevillard, en ce moment même, s'efforçait de l'atténuer, de la remplacer par un air d'affectueuse camaraderie.

— Vois comme Marguerite a bien disposé ta table.

— Ma table?

— Oui, celle-là, celle des roses. Tu es en face du château et du soleil. Ne veux-tu pas achever ton stage avec moi?

Un rayon caressait les fleurs et, dehors, la tour des Archives et le donjon baignaient dans la lumière. Le jour se faisait complice de M. Roquevillard, qui courtisait son fils avec une gaucherie touchante. Mais les fils ne connaissent que plus tard la patience des pères, et seulement par l'apprentissage de la paternité.

— Alors, dit Maurice, je ne dois plus retourner à l'étude Frasne?

— Non, c'est inutile. Tu connais assez le droit successoral. Tu suivras mieux ici la marche des affaires, et tu fréquenteras les audiences. Si tu le désires, tu pourras passer quelques mois chez ton beau-frère Charles, qui t'initiera aux beautés de la procédure. Il est un de nos avoués les plus occupés. Enfin tu débuteras au barreau. Si tu le veux, j'ai une jolie cause à t'offrir. Il y a une question de droit intéressante. Il s'agit de la validité d'un acte de vente.

Jamais il n'avait plaidé avec autant de circonspection et de condescendance. Mais le jeune homme le laissait parler. Il réfléchissait.

— Je croyais, dit-il, qu'il était convenu que je passerais six mois à l'étude de maître Frasne.

— Eh bien! les six mois sont presque révolus. Tu y es entré au mois de juin, et nous sommes à la fin d'octobre.

— Mais j'ai pris mes vacances au commencement d'août. Elles se sont terminées depuis peu. Et j'examinais ces jours-ci d'importantes liquidations.

— Nous les retrouverons au Palais, tes liquidations, répliqua M. Roquevillard avec rondeur. Elles reviennent le plus souvent au Tribunal. J'ai, pour cette rentrée, un nombre d'affaires exceptionnel. Tu m'aideras. Va chercher ta serviette chez maître Frasne et installe-toi.

— Maître Frasne est absent. Il conviendrait de l'attendre.

Il accumulait les objections, mais son père n'en avait point souci.

— Demain, il sera de retour. Je l'ai d'ailleurs avisé avant son départ.

A cette nouvelle, Maurice, qui en attendait l'occasion, se rebiffa :

— Vous l'avez averti sans me prévenir? Je serai donc toujours ici un petit garçon. On dispose de moi comme d'une chose. Mais, je n'entends pas qu'on me prenne mon indépendance. Je suis libre, et je prétends être au moins consulté, sinon agir à ma guise.

Devant cette révolte qu'il avait prévue et dont il devinait la cause secrète, M. Roquevillard garda son calme, malgré le tour irrespectueux que prenait la conversation. Il savait que les chevaux de sang sont les plus difficiles à manier, et de même les caractères les mieux trempés.

— Petit ou grand garçon, dit-il simplement, tu es mon fils et je t'aide à préparer ton avenir.

Mais le jeune homme fonça sur l'obstacle que tous deux jusqu'alors avaient écarté.

— A quoi bon le dissimuler? Je sais bien pourquoi vous me retirez de l'étude Frasne.

La présence d'esprit de son père faillit éviter le heurt :

— Seras-tu donc si mal dans mon cabinet, et peux-tu si légèrement dédaigner ma direction ? Ton indépendance sera-t-elle menacée parce que tu profiteras de mon expérience professionnelle, de mes quarante ans de barreau ? Je ne te comprends pas.

Le sentant ébranlé, il crut achever sa victoire par un peu de tendresse :

— Ta mère est malade. Ta sœur va nous quitter. Avec toi, je serai moins seul.

Un instant, il espéra qu'il avait détourné l'orage. Après avoir hésité, — car, tout au fond de lui-même, il admirait son père, — Maurice, croyant remporter une victoire sur l'hypocrisie, se jeta de nouveau à corps perdu dans l'offensive.

— Oui, on vous a prévenu contre moi à l'occasion de Mme Frasne. Que vous a-t-on dit ? Je veux le savoir, j'ai le droit de le savoir. Ah ! la vie est intenable en province. On y est surveillé, épié, guetté, garrotté, et les plus nobles sentimens y sont travestis par tout ce qu'une ville peut compter de tartuffes envieux et de venimeuses dévotes. Mais vous, père, je n'admets

pas que vous écoutiez d'aussi basses calomnies qui ne craignent pas de s'attaquer à la plus honnête des femmes.

M. Roquevillard cessa de se dérober.

— Je t'ai laissé parler, Maurice. Maintenant, écoute-moi. Je ne m'occupe point des on-dit, et je ne te demande pas s'il est vrai que, pendant les absences de ton patron qui est très actif en affaires, tu es plus souvent au salon que dans l'étude. Toutes les raisons que je t'ai données sont équitables. Mais puisque tu m'interpelles de la sorte, je ne fuirai pas ce débat. Oui, c'est à cause d'elle aussi que je te prie de terminer chez moi ton stage, comme il est naturel. Et je n'ai besoin de prêter l'oreille à aucune calomnie : il me suffit de ce que j'ai vu.

— Et quoi donc ?

— C'est inutile, n'insiste pas.

— Vous m'avez menacé, je veux savoir.

— Soit. Quand ta mère, sur ta demande, reçoit des invités, tu devrais au moins respecter notre toit. Tu sais maintenant à quoi je fais allusion.

Mais rendu maladroit par la colère, Maurice, encore une fois, passa outre avec l'avidité de justifier la passion par des raisonnemens :

— Ma vie personnelle aussi est respectable. Je ne veux pas qu'on s'en mêle. Je vous ai donné satisfaction sur tous les points où je puis vous devoir des comptes.

— Maurice !

— J'ai réussi à mes examens, brillamment. Je suis revenu de Paris après six années, sans un sou de dettes. Quel blâme ai-je mérité ? Vous n'avez même pas à me reprocher quelqu'une de ces basses liaisons de quartier Latin qui sont en usage chez les étudians.

— Je ne t'ai adressé aucun reproche. Mais, malheureux enfant...

— Je ne suis pas un enfant.

— On est toujours un enfant pour son père. Ne comprends-tu pas que précisément parce que le travail, la fierté, les traditions de famille qui donnent le sens de l'ordre et de la discipline, ont sauvegardé ta jeunesse, cette femme plus âgée que toi, dont je n'ai pas prononcé le nom ici le premier, est plus redoutable pour toi? Sais-tu seulement ce qu'elle est?

— Ne parlez pas d'elle! s'écria Maurice.

— J'en parlerai pourtant, reprit M. Roquevillard d'un ton qui devint brusquement impérieux. Suis-je le chef de famille? Et de quel droit m'imposerais-tu silence? Crains-tu donc que j'aille recourir à des argumens sans dignité? Ce serait mal me connaître.

— Mme Frasne est une honnête femme, répéta le jeune homme.

— Oui, de ces honnêtes femmes qui ont besoin de jouer avec le feu pour se distraire. qui n'ont de cesse, dans un salon, qu'elles n'accaparent tous les hommes, et jusqu'aux vieillards. De ces honnêtes femmes d'aujourd'hui qui ont tout lu, excepte l'Évangile, tout compris, hormis le devoir, tout excusé, sauf la vertu, et qui se prévalent de toutes les libertés, mais dédaignent celle de faire le bien qui ne leur a jamais été refusée. Pourquoi sont-elles honnêtes? On n'en sait rien. La foi ni la pudeur ne les retiennent, et quant à l'honneur, c'est une religion pour hommes seuls. Ce sont des révoltées : dans la jeunesse on peut se contenter des mots; quand elle menace de s'enfuir, crois-moi, on veut les réalités. Celle-là, qui est la jeune femme d'un mari déjà mûr, devrait se souvenir tout au moins qu'il la loge et la nourrit, car il l'a prise sans le sou.

— C'est faux : elle a eu cent mille francs de dot.

— Qui te l'a dit?

— Elle-même.

— Je veux bien. Pourtant, mon vieil ami Clairval, qui nous les a présentés lors de l'installation de son successeur m'a renseigné. Il ne parle pas légèrement. Partagée entre la crainte de la misère ou, tout au moins, de la déchéance matérielle, et celle de son mari dont la figure impassible n'est pas rassurante, qu'elle préfère encore le mari, c'est là toute sa sagesse.

Tout frémissant de ce mépris qui atteignait son idole, Maurice avança d'un pas.

— Assez, père, je vous en prie. N'accusez pas sa lâcheté, ne défiez pas son courage : je vous assure que vous auriez tort. Je ne veux plus l'entendre diffamer, et je m'en vais.

— Je te défends de remettre les pieds à l'étude Frasne.

— Prenez garde que je ne refuse de les remettre ici.

Du seuil de la porte il avait lancé cette menace.

— Maurice ! appela M. Roquevillard d'une voix changée, qui était plus suppliante qu'autoritaire.

Il se précipita sur ses traces : l'antichambre était vide, le jeune homme descendait l'escalier. Seul dans le grand cabinet clair, il regarda la petite table où le soleil caressait les roses, tous ces préparatifs de bon accueil qu'approuvaient les vieux portraits, et, de la fenêtre, le paysage du passé, et il se sentit abandonné comme un chef d'armée un soir de défaite.

« Est-ce qu'un fils, songeait-il, se soulève ainsi contre son père ? Je lui parlais doucement au début ; il s'est tout de suite irrité... Comme cette femme est puissante et que je voudrais la briser !... Il reviendra, il est impossible qu'il ne revienne pas. J'irai le chercher au besoin... J'ai été trop loin, peut-être. Je l'ai blessé sans raison. Il l'aime, le pauvre enfant ; il croit ce qu'elle lui raconte. Avec sa voix de sirène, ses yeux de feu et toutes ses coquetteries, elle l'a enjôlé et se joue de lui. Oui, j'ai eu tort de les défier. Par leur haine de l'hypocrisie et leur révolte contre la société, ces femmes-là sont plus dangereuses que celles d'autrefois... Il a couru chez elle sans doute. Elle va l'exciter contre moi, contre son père. Contre ton père, Maurice, dont l'amour veut te sauver et te maintenir dans la voie droite, fût-ce au prix de son sang !... »

Il n'était pas l'homme des gémissemens superflus. Cherchant une décision à prendre, il entra dans la chambre de sa femme. C'était là qu'il venait demander conseil dans les occasions difficiles. Mais les rideaux étaient tirés, Mme Roquevillard sommeillait. Minée par une lente consomption que l'âge avait déterminée, elle souffrait de névralgies faciales qui l'anéantissaient momentanément. Bien des fois, depuis des années, il avait ainsi ouvert sa porte, comptant sur son calme jugement, sur sa clairvoyance, et il avait dû s'éloigner sans bruit, réduit à ses propres ressources. Il sentait moins sa force depuis qu'elle était abattue. Il s'agissait de leur fils : une mère est plus habile et plus influente, elle eût peut-être conjuré le péril.

« Je suis seul, » pensa-t-il avec tristesse au chevet de la malade.

Et doucement, à pas de loup, il sortit. Au salon il trouva Marguerite qui écrivait, et cette chère image le rasséréna.

« Voilà celle qui m'aidera, se dit-il. Il n'est pas de sœur plus dévouée. »

Il s'approcha d'elle, et comme elle relevait la tête pour lui sourire, il s'efforça de lui dissimuler son inquiétude.

— Que fais-tu, petite? Je gage que tu commandes ton trousseau à quelque grand magasin.

— Père, vous n'y êtes pas du tout.

— Tu annonces à tes amies de pension la nouvelle de tes fiançailles?

— Pas davantage.

— Alors tu rappelles à ton fiancé qu'il dîne ce soir ici.

— Ce n'est pas la peine.

Elle lui tendit le cahier dont elle se servait. Il reconnut le *livre de famille*. Comme il était d'usage autrefois, les Roquevillard tenaient un de ces livres de raison où nos aïeux notaient, à côté de l'administration du patrimoine, les faits importans de la vie privée, tels que mariages, décès, naissances, honneurs, charges, contrats, et qui, évoquant le passé avec la majesté d'un testament, enseignent la confiance dans l'avenir à celui qui s'inspire de ses pères et se promet d'être leur digne descendant.

— Je le mets à jour, ajouta la jeune fille. Le retour de Maurice et la décoration d'Hubert n'avaient pas encore été inscrits.

M. Roquevillard feuilleta, non sans orgueil, le volume qui attestait l'énergie de sa race.

— Qui le tiendra après toi, Marguerite?

— Mais je continuerai, père.

— Non, une femme doit appartenir à son nouveau foyer.

Elle rougit comme un écolier pris en faute :

— J'ai peur de faire une bien mauvaise femme, car je demeurerai toujours attachée à l'ancien. Tout ce qui s'y passe retentit en moi, jusqu'à mon cœur.

Il ne put s'empêcher de murmurer :

— Chère enfant!

— Et Maurice, reprit-elle, est-il content de son installation, de mes roses, de la fenêtre? A sa place, je serais ravie de travailler près de vous.

Ainsi, elle le suivait dans ses préoccupations, lui facilitait les confidences.

— C'est de lui que je venais te parler. Nous avons eu une discussion tout à l'heure. J'ai été peut-être un peu vif.

— Vous, père?

— Enfin, je l'ai froissé. Il est sorti avec colère, et la colère est de mauvais conseil. Va le chercher, Marguerite : tu sauras le ramener.

Vivement, elle se leva, déjà prête :

— Où est-il ?

— Je l'ignore. Peut-être à l'étude Frasne. Dans tous les cas, la ville n'est pas grande. Tu le rencontreras. Dieu veuille que tu le rencontres.

— J'y vais.

— Tu comprends, ajouta doucement M. Roquevillard, je ne puis pas y aller moi-même.

— Oh ! non, pas vous. Il ne le mérite pas. Il est tout drôle depuis quelque temps; on dirait qu'il nous aime moins.

Le père et la fille se regardèrent, se comprirent, mais n'approfondirent pas davantage ce sujet.

Elle mit à la hâte son chapeau et sa jaquette, et s'enfuit à la poursuite de Maurice. Dans la rue, elle tourna le dos au château, descendit la rue de Boigne, et, par un de ces nombreux passages qui forment à Chambéry comme un réseau de voies intérieures, elle gagna la place de l'Hôtel-de-Ville. C'est l'ancienne place de Lans où jadis affluait la vie commerciale de la cité : quelques bâtimens de guingois, une de ces maisons italiennes ornées de véranda et de loggia, qui peuvent être décoratives en photographie ou en carte postale, et sont en réalité sales, vermoulues, navrantes, ne réussissent pas à lui donner de l'intérêt. Sur la façade d'un immeuble restauré, une plaque de marbre noir porte cette inscription :

DANS CETTE MAISON

SONT NÉS

JOSEPH DE MAISTRE LE 1er AVRIL 1753

ET

XAVIER DE MAISTRE LE 8 NOVEMBRE 1763.

Au-dessous un panonceau doré annonçait une étude de notaire. Marguerite Roquevillard chercha des yeux l'indication historique et monta l'escalier. Le cœur battant, car sa démarche

lui coûtait fort, elle frappa à la porte de l'étude Frasne, entra, et s'adressant au premier clerc qu'elle aperçut, elle demanda :

— Mon frère, M. Maurice Roquevillard, je vous prie?

— Il n'y est pas, mademoiselle, répondit le jeune homme en se levant avec beaucoup de politesse. Il n'est pas venu cet après-midi.

Mais derrière un pupitre, un autre clerc, qu'elle ne voyait pas, lança d'une voix acerbe où se devinait une longue rancune amassée :

— Voyez chez Mme Frasne.

La jeune fille rougit jusqu'aux oreilles, mais remercia, et sans retard alla sonner en effet à l'appartement de Mme Frasne. Il lui fut répondu que Madame était sortie. Elle en fut soulagée sur le moment et, après quelques pas, le regretta, car c'était sa plus grande chance de rejoindre son frère. Où le découvrir? Elle se rendit rue Favre, chez Mme Marcellaz, sa sœur aînée, qui revenait de promenade avec les trois enfans. Le petit Julien se jeta sur elle et refusa de la laisser partir, tandis que la jeune femme expliquait avec indifférence :

— Non, il n'est pas ici. Il ne me rend guère visite.

Un bobo d'Adrienne, qui se plaignait, la préoccupait bien davantage.

Après ce premier échec, Marguerite commença de parcourir la ville, sans grand espoir, marchant très vite, comme si la crainte la talonnait. Sous les Portiques, elle croisa son fiancé qui fit un mouvement pour l'arrêter, et, après l'avoir dépassé, elle se retourna pour venir à lui.

— Bonjour, Raymond, lui dit-elle sans perdre une minute. N'avez-vous pas rencontré Maurice?

— Non, Marguerite. Vous le cherchez?

— Oui.

— Faut-il vous aider?

— Non, merci. A ce soir.

Raymond la regarda qui s'éloignait de son pas agile :

« Elle n'est pas aimable, pensait le jeune homme. Avec moi, elle est toujours réservée. »

Mais il l'accompagna des yeux jusqu'à sa disparition.

Marguerite, continuant ses vaines courses, fut accostée devant la cathédrale par une petite amie, Jeanne Sassenay, qui passait avec sa bonne. C'était une fillette de seize ou dix-sept ans,

plus enfant que son âge, avec des nattes blondes sur le dos et une physionomie toute mignonne et mobile. Elle se précipita sur Mlle Roquevillard qu'elle admirait fort :

— Mademoiselle Marguerite, vous êtes bien pressée.

— Bonjour, Jeanne.

— Vous imitez votre frère qui me rencontre dans la rue sans me saluer. Pourtant, je suis d'âge à être saluée.

Et baissant un peu la tête, d'un coup d'œil elle crut allonger le bas de sa robe.

— Évidemment, concéda Marguerite. Mais où donc avez-vous rencontré Maurice ?

— Sur le pont du Reclus.

— Maintenant ?

— Oh ! non. C'était avant ma leçon de musique, il y a une heure ou deux.

— Où allait-il ?

— Je n'en sais rien. Vous lui direz qu'il n'est pas gentil.

— Je le lui dirai sans aucun doute. Avec mes amies, surtout, c'est impardonnable.

— Je lui pardonne tout de même, avoua Jeanne Sassenay en éclatant de rire, ce qui lui permit de montrer des dents blanches prêtes à mordre avec appétit.

Demeurée seule, Mlle Roquevillard vit la porte de l'église entr'ouverte, et pénétra dans le lieu saint. A cette heure, il n'y avait sous les voûtes que deux ou trois formes noires agenouillées de loin en loin. Mais elle eut beaucoup de peine à prier : tantôt elle imaginait quelle femme charmante pourrait être, plus tard, dans trois ou quatre ans, cette fillette vive et gaie, et cependant sérieuse, pour son frère Maurice, tantôt elle se rappelait le visage anxieux de son père. A elle-même, elle ne songeait point. Sur le seuil elle fut toute saisie à la pensée qu'elle n'avait rien demandé à Dieu pour son fiancé ni pour elle.

Animée d'un nouveau courage, elle retourna sans plus de succès à l'étude Frasne, mais cette fois elle ne sonna pas chez Mme Frasne. De guerre lasse, elle se résigna enfin à la défaite. Comme elle remontait la rue de Boigne, dans le jour qui tombait la tour des Archives et le donjon du château se profilaient en face d'elle sur un ciel rouge. Aux flammes du couchant, ces témoins du passé surgissaient dans toute leur gloire, comme pour resplendir une dernière fois avant de s'effondrer. C'était un

de ces soirs d'apothéose réservés à l'automne, d'un éclat émouvant tant on le sent fragile. C'était un de ces momens de grandeur qui sont le prélude de la décadence.

Elle fut frappée de ce fier dessin découpé sur l'embrasement du ciel, mais, au lieu de ralentir le pas afin de le mieux apprécier, elle franchit en hâte le vieux porche familial.

— M. Maurice est-il rentré? s'informa-t-elle dès la porte.

— Non, mademoiselle, pas encore, expliqua la servante. Monsieur vous attend.

Déjà M. Roquevillard qui l'avait entendue ouvrait son cabinet pour la recevoir.

— Eh bien, Marguerite?

— Père, je ne l'ai pas trouvé.

Et dans ce dialogue qu'échangèrent le père et la fille, il y avait toute l'angoisse secrète et encore incertaine d'un malheur menaçant, — d'un malheur plus grand que n'en provoquent d'habitude les égaremens de la jeunesse, à cause de l'audacieuse force qu'ils pressentaient en Mme Frasne.

III. — LE CALVAIRE DE LÉMENC

Au sortir de la maison paternelle, Maurice Roquevillard traversa la ville et monta tout droit au calvaire de Lémenc, où Mme Frasne lui avait donné rendez-vous.

Le choix de ce lieu était déjà un défi à l'opinion : il domine Chambéry, et de partout on l'aperçoit. C'était jadis un rocher nu, d'une importance stratégique si considérable qu'on y avait installé, du temps des anciens ducs, un signal à feu pour correspondre avec le signal de Lépine et la Roche du Guet, cimes avancées, redoutables sentinelles qui commandaient la frontière française. On y accède aujourd'hui par un chemin montant qui part du faubourg du Reclus, au-dessus des lignes ferrées, et longe d'un côté les hauts murs d'un couvent, de l'autre de chétives maisons populaires à un étage. Au sortir de ce défilé, on débouche dans la campagne, et l'on découvre en face de soi la petite colline couronnée, non plus d'un artifice de guerre, mais d'une chapelle qui se détache sur le fond clair et lointain de la chaîne du Revard et du Nivolet. Dès lors, le sentier est à découvert. Une mince bordure d'acacias le protège insuffisamment. Taillé à même la pierre, il foule une herbe maigre. Un chemin

de croix incomplet, aux niches vides, l'accompagne dans son ascension. C'est une promenade abandonnée, et si l'on y est vu de loin, on n'y rencontre jamais personne.

La petite chapelle du Calvaire, d'architecture byzantine, se compose d'un dôme et d'un péristyle supporté par quatre colonnes et surélevé de quelques marches. Un archevêque de Chambéry s'y fit ensevelir en 1839. Son tombeau est creusé dans le roc, mais l'intérieur du monument est vide.

Dès la première station au bas du sentier, Maurice distingua une forme humaine assise sur l'escalier, entre les colonnes. Elle l'attendait. En vain, à côté de lui, les branches d'or pâle des acacias égalaient-elles en légèreté les fleurs de mimosa; en vain les montagnes violettes se fondaient-elles devant lui à la lumière d'automne : il ne voyait qu'elle au pied du Calvaire qui l'encadrait. Les coudes aux genoux, elle supportait son visage dans ses deux mains ouvertes qui paraissaient roses et transparentes au soleil. Immobile, elle le regardait venir de ses yeux de feu. Il se hâtait à en perdre le souffle. Quand il fut près d'elle, elle se leva d'un seul mouvement imprévu comme en ont ces fauves nonchalans dont on devine tout à coup les muscles.

— J'ai eu peur que tu ne vinsses pas, dit-elle, et ma vie s'arrêtait.

— J'ai été retenu, Edith.

Il était si bouleversé qu'elle ne lui adressa pas de reproches. Elle le prit par la main et l'emmena derrière la chapelle. Là, elle lui montra l'herbe plus grasse et l'ombre favorable.

— Asseyons-nous, veux-tu ? Il ne fait pas froid. Nous serons bien.

Ils s'installèrent côte à côte, appuyés au mur du Calvaire qui les séparait de Chambéry et du monde. Ils ne voyaient en face d'eux que les pentes du Nivolet en pleine clarté. Elle se pelotonna contre lui, toute caressante.

— Je t'aime tant, murmura-t-il comme une plainte.

Leur amour n'était-il pas douloureux et délicieux tout ensemble ? Ils se tutoyaient : cependant, ils n'étaient pas amans. Elle s'écarta un peu de lui pour mieux le voir.

— Tu as souffert ? Est-ce à cause de moi ?

Il résuma brièvement la scène qu'il avait eue avec son père et qui impliquait la découverte de leurs amours, de plus grandes difficultés futures, et il ajouta :

— Qu'allons-nous devenir ?

Elle répéta :

— Oui, qu'allons-nous devenir ? Notre secret n'est plus à nous, et, moi, je ne sais plus le cacher.

— Notre secret n'est plus à nous, reprit-il amèrement à son tour, et toi, tu n'as jamais été mienne.

Elle posa la tête sur la poitrine du jeune homme, et de sa voix aux inflexions si câlines qu'elles appuyaient sur le cœur comme les doigts sur un clavier, elle s'appliqua, en le berçant, à le soumettre :

— Ose dire que je ne suis pas tienne. Quand me suis-je refusée ? Veux-tu partir ? Je suis à toi. Tu es si jeune, et moi j'ai trente ans bientôt. Trente ans et mon amour qui est ma vie ne date que de quelques mois : je t'ai regardé, il y avait du soleil sur toi, et je suis sortie de l'ombre pour te rejoindre. Un jour, je te dirai mon enfance, et ma jeunesse et mon mariage, et ce sera pour voir tes larmes.

— Edith !

— Ah ! celles pour qui le mariage est une porte de lumière et non une porte de prison, ont beau jeu à mépriser nos faiblesses ! Quand le destin les comble, l'ont-elles plus que nous mérité ? Mais elles ne se posent jamais une telle question. Le bonheur leur était dû sans doute. Elles ne font même rien pour le garder, et s'il leur arrivait de le perdre, elles accuseraient le sort avec fureur sans un retour sur elles-mêmes.

— Edith ! je t'aime et tu n'es pas heureuse.

Se soulevant à demi, elle lui entoura le visage de ses mains dans un geste d'adoration :

— Donne-moi un an de ta vie pour toute la mienne. Veux-tu ? Viens, partons, oublions... Je ne veux plus mentir... Je ne veux plus appartenir à un autre. Je ne peux plus, puisque je suis à toi.

D'un bond, elle fut debout. En arrière de la chapelle, non loin d'eux, la roche descendait à pic sur la route d'Aix. Elle s'approcha du bord pour narguer le vide.

— Edith ! cria-t-il en se redressant.

Elle revint à lui, calmée et souriante.

— J'aime le vertige, mais je ne le sens que là, dit-elle, en reprenant sa place près de lui.

Ce fut pour recommencer de tourmenter l'avenir :

— Notre secret est à tout le monde. Mon mari le saura bientôt. Il s'en doute déjà. Il m'aime à sa manière qui me révolte. C'est une âme ténébreuse. Il se vengera.

— Écoute, Edith; il faut divorcer.

— Divorcer, oui, j'y ai pensé. Et si mon mari s'y oppose? Et il s'y opposera. Et puis, un divorce, c'est toujours un an, deux ans, peut-être plus. On m'obligera à une résidence chez des parens, loin d'ici. Toujours attendre. Encore deux ans de réclusion : j'en sortirais toute vieille. Je serais séparée de toi. Séparée de toi, comprends-tu? Je suis renseignée, tu vois : c'est impossible.

Ils se turent. Dans le silence qui les environnait, appuyés l'un à l'autre, ils entendaient l'appel sourd de leurs êtres. Un frôlement, le long du mur, près d'eux, les fit tressaillir.

— On vient, murmura-t-il.

— Restons, répondit-elle impérieusement.

Ils restèrent. Leur destinée se jouait en eux-mêmes et déjà ne dépendait plus des autres. Mais leur témoin n'était qu'une chèvre qui broutait l'herbe rare. Une fillette la suivait avec une gaule : elle les considéra d'un œil stupide et continua son chemin. Et ils regrettèrent que leur imprudence n'eût pas entraîné de suites irréparables.

Le temps passait, et lui ne se décidait point. Reprendraient-ils leurs chaînes plus lourdes, en descendant la colline, ou les briseraient-ils, incapables d'accepter de nouvelles précautions? Elle se coula tout contre lui, cherchant à lire dans ses yeux :

— Tes yeux, tes chers yeux sont fuyans comme les vagues qui s'en vont. Ils sont profonds, ils sont immenses comme une mer.

— Et ton amour les remplit, soupira-t-il en les fermant à demi, pris de vertige comme tout à l'heure lorsqu'elle défiait le vide.

Elle l'embrassa sur les paupières avec ces mots dont la douceur enveloppait une audacieuse décision :

— Ces jours dorés, ces jours d'automne, je sens mon cœur qui se brise. Chaque soir qui descend m'est cruel, comme un bonheur qui m'est volé. Je partirai ce soir, le sais-tu?

A cette fin inattendue il tressaillit et se dégagea de son étreinte :

— Tais-toi, Edith.

— Ces jours derniers, quand je te le disais, tu croyais à de vaines menaces. Maurice, tu te trompais, je partirai ce soir.

D'autres fois, elle l'avait tenté ainsi, et toujours il avait écarté ce projet comme irréalisable, allant jusqu'à lui offrir de partir le premier, et de l'appeler à lui, dans la suite, dès qu'il aurait obtenu à Paris quelque situation. Inquiet, effaré, suppliant, devant ce nouvel assaut plus vif que tous les autres et plus immédiat, il s'efforça de la retenir encore.

— Tais-toi. Je reste, moi, et je t'aime.

Pour la troisième fois, autoritaire et exaltée, elle répéta :

— Je partirai ce soir. A minuit passe le train d'Italie. A minuit je serai libre.

Il se tordit les mains de désespoir.

— Tais-toi.

— Libre de crier mon amour. Libre, si tu n'es pas là, de goûter cette joie nouvelle de pleurer sans contrainte. Libre de t'adorer, si tu viens.

— Par pitié, ne me tente plus.

— J'étouffe dans ta ville. Vos maisons historiques sentent le moisi. J'étouffe de tendresse, vois-tu. Ici, nous serons toujours séparés. Je veux jouir de ma douleur, si tu ne viens pas; si tu viens, je veux respirer la vie. Viendras-tu?... Viendras-tu ce soir?

Elle acheva de l'étourdir avec des baisers, et il promit.

Un instant elle savoura son triomphe en silence, puis murmura :

— J'ai oublié tout mon passé.

Elle l'entraîna hors de leur retraite, devant le Calvaire, au soleil. A quoi bon désormais se dissimuler? Ils virent dans un éblouissement, sous un pur ciel bleu pâle, les formes radieuses et diverses de la terre. C'était, devant eux, à l'extrémité de l'horizon, comblant tout l'espace vide que laissent entre leurs masses noires, le Granier et la Roche du Guet, la dentelle légère des Alpes dauphinoises, — les Sept-Laux, Berlange, le Grand-Charnier, — que la première neige avait poudrées et que l'heure du jour teintait de rose. Moins éloignées et plus à droite, les pentes boisées du Corbelet et de Lépine, entre lesquelles se creuse le val des Échelles, portaient comme une toison rousse, leurs buissons et leurs forêts incendiés par l'automne. Devant ces chaînes de montagnes s'étageait la guirlande des coteaux délicats, les Char-

mettes, Montagnole, Saint-Cassin, Vimines dont les courbes molles, les ondulations nonchalantes reposaient le regard. Des coulées de lumière se glissaient dans leurs replis, jaillissaient en poussière entre leurs ombres. Les flèches aiguës des clochers, les peupliers d'or vert servaient de points saillans au décor. Dans la plaine, Chambéry sommeillait. Et tout près enfin, au bas de la colline, une vigne d'or mat et d'or rouge jetait sa note éclatante.

— Montre-moi l'Italie, demanda-t-elle.

D'un geste négligent il désigna leur gauche. Mais au lieu de suivre la direction de son bras, elle se tourna vers lui. De lui voir un visage d'angoisse, elle demeura interdite. Elle avait compris. Elle pouvait, elle, admirer, comme un touriste qui passe, cette exaltation de la nature. Son compagnon ne la sentait pas ainsi. N'était-ce pas le suprême effort que tentait son pays pour le retenir? Là-bas, il reconnaissait la Vigie, et voici que les souvenirs de son enfance, de son enfance toute claire et limpide, se levaient de terre comme des oiseaux pour venir à lui. Plus près, c'était, désignée par le voisinage du château, *la maison*, ce que chacun de nous appelle, tout petit, la maison, comme s'il n'y en avait qu'une au monde.

Dans les yeux de Maurice, elle suivait ce dernier combat avec une sorte d'envie, elle qui n'avait rien à sacrifier. Après un soupir elle lui toucha l'épaule.

— Écoute, dit-elle, laisse-moi partir seule.

Mais il supporta malaisément de se sentir deviné jusque dans les plus obscures protestations de son être intime, et les plus instinctives.

— Non! non! Tu ne m'aimes donc plus?

— Si je t'aime!

Elle lui sourit d'un sourire infiniment tendre qu'il ne vit pas. La flamme de ses yeux se voila. Femme d'aujourd'hui, affamée de sincérité et de vie personnelle, soudainement impatiente après neuf ans de patience muette, elle était décidée, coûte que coûte, à profiter de l'absence momentanée de son mari pour s'évader hors de la prison du mariage. Son romanesque départ était minutieusement préparé dans ses conditions pratiques et dans le choix de l'heure. L'irritation favorable de Maurice le livrait presque à sa merci. Mais comment témoignerait-elle à son amant le plus d'amour : en l'associant à sa destinée inévitable

et dangereuse, ou bien en le laissant à son milieu naturel? Avant de l'aimer, elle ne trouvait pas son existence insupportable. Il avait soufflé en elle, sans le savoir, l'esprit de révolte. Comment se séparerait-elle de lui? L'offre qu'elle venait de lui faire brisait son propre cœur, et cependant elle insista. Jamais elle ne devait plus rencontrer ce détachement de soi-même que la passion traverse parfois comme une prairie humide que le soleil dévorant va sécher.

— Peu à peu, lentement, reprit-elle, tu m'oublierais. Ne proteste pas. Écoute-moi. Tu es si jeune ! Toute la vie est devant toi. Laisse-moi partir.

Mais il se révolta de cette injurieuse condescendance. Qui pouvait le retenir? sa raison, — une raison de vingt-quatre ans, — ne lui avait-elle pas révélé le droit de chacun au bonheur?

— Je ne veux pas de la vie sans toi.

— Je resterai, dit-elle encore, si tu le préfères. J'apprendrai à mieux mentir, tu verras. Quand on aime, toutes les lâchetés sont permises pour son amour.

C'était une proposition trop tardive. Cette fois elle le savait et guettait un refus. En le recevant, elle s'abattit sur la poitrine de son ami qui murmura :

— Je t'aime jusqu'à mourir.

— Seulement? Moi, c'est bien davantage.

— C'est impossible.

— Oh! si. Jusqu'au crime.

Et sans transition, elle jeta négligemment :

— Ce soir j'emporterai ma dot.

Il se souvint des doutes de son père :

— Ta dot?

— Oui. Elle est inscrite dans mon contrat. Ne te l'ai-je pas montré?

— Tu n'as pas le droit de la prendre. Un jugement te la rendra.

— Ce qui est à moi, je l'abandonnerais à mon mari? Et de quoi vivrions-nous?

— Ce soir, Edith, j'aurai quelque argent. Puis j'obtiendrai une situation à Paris. Un de mes camarades dont le père dirige une grande compagnie m'a promis de me faire réserver une place au contentieux. Ces temps derniers, je lui ai rappelé sa promesse à tout hasard.

Elle ne découragea pas ce candide optimisme :

— Oui, tu travailleras. Nous irons à Paris, plus tard. Mais ce soir, c'est pour l'Italie que nous partons.

— Pourquoi?

— N'est-ce pas le pèlerinage obligatoire des voyages de noces?

Elle inclina la tête avec modestie. Dans sa souplesse, elle parut instantanément une jeune fiancée, cette femme de trente ans dont le visage pouvait sans transition passer d'un air de désenchantement à une expression de grâce enfantine, et qui était avide de mordre à la vie comme à ces fruits verts dont la seule vue agace les dents.

L'ombre, déjà, envahissait la plaine. Devant eux, les plans du paysage s'accentuaient, tandis que s'empourpraient les teintes d'or. Elle souffrait de ces trop beaux soirs d'octobre comme d'un désir :

— Demain, dit-elle, demain.

Il fit un pas en avant, et tournant délibérément le dos au décor, il la regarda, elle seule, qui s'appuyait à une colonne sous le péristyle de la chapelle. N'était-elle pas désormais sa patrie?

Ce leur fut une sorte de revanche prise contre la ville que de descendre ensemble la colline de Lémenc jusqu'au pont du Reclus, avec le risque de rencontrer des personnes de leur connaissance.

— Cinq heures bientôt, dit-elle au moment de le quitter. Encore sept heures.

L'espoir avivait la flamme de ses yeux tandis qu'il entrevoyait, lui, avec dégoût, ces heures cruelles où il devrait tromper sa famille. Elle le devina et s'apitoya sur le sort de Maurice, afin de détruire par avance les influences qu'elle redoutait :

— Pauvre enfant, sauras-tu mentir tout un soir?

Il tressaillit de se sentir découvert, et lui répéta, non sans âpreté, des paroles qu'elle avait prononcées :

— Il n'y a plus de lâchetés quand on aime.

— C'est horrible, reprit-elle, tu verras. Tu comprendras ma honte et ma fatigue. Moi, je mens depuis que je t'aime. Courage! A ce soir.

Avant de rentrer, il fit en hâte quelques démarches pour emprunter l'argent nécessaire. De son grand-oncle Étienne Roque-

villard, vieil original qui passait pour avare, et de sa tante Thérèse, pieuse et aumônière, il obtint des subsides, un millier de francs environ, plus cinq cents de sa sœur, Mme Marcellaz, et autant de son futur beau-frère, Raymond Bercy. Il dut invoquer l'obligation de dettes contractées au cours de ses années d'études. Cette ruse lui procura une humiliation qu'il offrit à son amour, mais sans y trouver l'apaisement. Cependant il ne réfléchit pas que tous les étrangers auxquels il s'était adressé avaient refusé de lui prêter secours, tandis que sa famille, avec tendresse ou d'un ton bourru, s'empressait de l'aider dans sa gêne imaginaire.

A six heures, il revint à l'étude Frasne comme les clercs en fermaient les portes.

— J'ai une lettre ou deux à écrire, leur dit-il, je me charge des verrous.

Il écrivit en effet à ses relations les plus influentes pour leur demander sans délai une place d'un bon rapport à Paris. Lauréat de tous les concours, il comptait sur la recommandation de ses anciens professeurs de droit. Il ne s'était jamais heurté aux difficultés de l'existence et, confiant dans sa valeur, il ne doutait point de les vaincre aisément. Où lui répondrait-on? Il hésita, puis donna cette indication : *Milan, poste restante.*

Par ces préparatifs qui occupaient son activité, il avait réussi à tromper son regret de partir. Il le retrouva, aigu et poignant, quand il lui fallut une dernière fois passer le seuil de la maison paternelle. Il s'y glissa furtivement, fut aussitôt signalé, mais s'enferma dans sa chambre. Marguerite vint l'y chercher au moment du dîner et le trouva la tête dans les mains, sous la lampe, si absorbé qu'il ne l'avait pas entendue frapper. Elle lui prit les poignets avec affection, et cette caresse le fit sursauter.

— Maurice, quel chagrin as-tu?

— Je n'ai rien.

— Je suis ta petite sœur, et tu ne veux pas me confier tes ennuis. Qui sait? Je ne te serais pas inutile.

Pour expliquer son air de souci qu'il ne pouvait nier, il invoqua ces prétendus embarras d'argent qu'il venait de raconter à diverses reprises. La jeune fille aussitôt l'arrêta.

— Attends une minute.

Elle s'éclipsa et quand elle reparut peu après, triomphante, elle déposa devant lui un beau billet bleu de mille francs :

— Est-ce assez? Père m'en avait donné trois pareils pour mon trousseau. Il me reste heureusement celui-là.

— Tu es folle, Marguerite. Je ne veux pas.

— Si, si, prends-le, je suis si contente. Quelques robes de moins ne m'appauvriront guère.

Elle riait, et lui, les nerfs tout vibrans, se sentait des larmes au bord des paupières. Par un grand effort il réussit à se contraindre, et se contenta d'attirer la jeune fille sur son cœur, — sur ce cœur qui n'appartenait donc pas tout entier à Mme Frasne.

— Aime-moi toujours, murmura-t-il, quoi qu'il arrive.

Elle leva sur lui des yeux interrogateurs. Mais, retenue par sa propre générosité, elle n'osa pas lui réclamer un secret en échange, et, l'emmenant à la salle à manger, elle lui glissa doucement ces mots comme une prière :

— Sois gentil avec Père, et je t'aimerai plus encore.

Le dîner se passa sans incident, grâce à la présence de Raymond Bercy qui facilita l'entrevue de M. Roquevillard et de son fils. Dans la soirée, Maurice se retira de bonne heure sous le prétexte d'une migraine. Il traversa la chambre de sa mère qui continuait de souffrir. L'âme en détresse, il put embrasser la malade dans l'obscurité. Elle le reconnut à ses lèvres et d'une voix faible elle l'appela par son nom en lui caressant le visage de la main. Il étouffa un sanglot et sortit. L'amour lui ordonnait de telles cruautés.

Il prépara sa valise qu'il fit légère afin de pouvoir la porter lui-même à la gare, rassembla dans un portefeuille son argent personnel, celui de ses emprunts et celui de Marguerite, en tout un peu plus de cinq mille francs, ce qui, dans son inexpérience de la vie, lui paraissait une somme importante, plia les quelques bijoux qui lui appartenaient et dont il pourrait tirer parti, et la toilette de l'exécution étant terminée, il attendit comme un condamné à mort l'heure qui lui livrerait sa bien-aimée. Sa raison, son infaillible raison le soutenait dans sa décision, et lui représentait la beauté de vivre librement pour son propre compte au lieu de prendre rang, comme le dernier de la classe, dans la chaîne ininterrompue des Roquevillard.

... Rassuré par l'attitude de Maurice et par une demi-confidence de sa fille, M. Roquevillard s'était endormi sans inquiétude immédiate, après s'être décidé toutefois à éloigner quelque temps son fils de Chambéry. Il s'adresserait à un ancien ami

qu'il avait obligé diverses fois et qui, après avoir beaucoup roulé à travers le monde et dévoré son patrimoine, s'était installé à Tunis, comme avocat, y voyait ses affaires prospérer et lui exprimait dans ses lettres le désir de se reposer ou, tout au moins, de trouver une aide. A vingt-quatre ans, un tel voyage, une telle vie, n'était-ce pas, avec la nouveauté, l'oubli, le salut?

Dans la nuit, il crut entendre ouvrir et fermer une porte. Le silence étant retombé sur la maison, il pensa qu'il s'était trompé et s'efforça de retrouver le sommeil. Après une lutte assez longue, il frotta une allumette, regarda sa montre qui marquait minuit et demie, se leva et sortit de sa chambre. Au bout du corridor, une raie de lumière filtrait sous la porte de Maurice. Il s'approcha, écouta et, ne percevant aucun bruit, il frappa. Il ne reçut pas de réponse. Après une hésitation, il entra :

— Il aura oublié d'éteindre sa lampe, essayait-il de se persuader, quand l'anxiété le tenaillait déjà.

Il vit d'un coup d'œil le lit intact, un tiroir vide. Il rentra chez lui, s'habilla en hâte et malgré ses soixante années courut comme un jeune homme vers la gare. L'heure de l'express d'Italie devait être passée, mais il restait un dernier train dans la direction de Genève. Un employé qui le connaissait le renseigna. Maurice était parti *avec elle*. Ils avaient pris leurs billets pour Turin.

Seul, il poussa un gémissement comme en ont les grands chênes au premier coup de hache. Mais, comme eux, il était résistant et contre le sort il se raidit.

Une race, une famille, une existence même ne sont pas compromises, ne peuvent pas être compromises par une faute de jeunesse. Il retrouverait son fils tôt ou tard, il le ramènerait au foyer, ou bien ce serait la destinée qui se chargerait de ramener l'enfant prodigue, et, comme dans la parabole, il aurait la faiblesse de tuer le veau gras à son retour, au lieu de lui adresser des reproches. Le foyer paternel : c'est là qu'on vient panser ses blessures, là qu'on est certain de ne jamais être repoussé. Un mari peut abandonner sa femme, une femme son mari, des enfans ingrats leurs père et mère : un père et une mère ne peuvent pas abandonner leur enfant, quand tout l'univers l'abandonnerait.

La ville était comme morte sous la lune. Le pas de M. Roquevillard retentissait dans ce désert. De la rue de Boigne qu'il

remontait, il vit le château dresser devant lui ses tours claires que la perspective nocturne allongeait. Sur leur façade, un arbre voisin dessinait l'ombre de ses feuilles. Dans quelques heures, la cité muette retrouverait la vie pour jeter ses rires insultans sur ce drame de famille.

Quand il ouvrit sa porte, une ombre blanche vint à lui. C'était Marguerite.

— Père, qu'y a-t-il?

A défaut de sa femme, il pouvait avec elle partager le poids de l'épreuve. Il l'estima assez pour ne lui rien cacher :

— Ils sont partis, murmura-t-il brièvement.

— Ah! soupira-t-elle, ayant compris et se rappelant l'expression douloureuse de son frère.

De nouveau le père et la fille se serrèrent l'un contre l'autre dans une angoisse commune. Puis, avec tendresse, il la reconduisit jusqu'à sa chambre et la quitta sur cette recommandation :

— Laissons dormir ta mère, petite. Elle saura toujours assez tôt notre peine.

IV. — LA VENGEANCE DE MAITRE FRASNE

Une petite valise à la main, engoncé dans son pardessus à cause de la fraîcheur matinale, M. Frasne descendit de l'express de sept heures à la gare de Chambéry, et d'un pas rapide regagna son domicile après deux jours d'absence. A l'air emprunté de la femme de chambre qui lui ouvrit la porte, il comprit immédiatement qu'il s'était passé ou qu'il se passait quelque chose dans sa maison. C'était un homme approchant de la cinquantaine, assez bien conservé, correct, froid et distingué au premier aspect, mais dont les lèvres charnues et surtout les yeux à fleur de tête à demi dissimulés derrière le lorgnon causaient bientôt une impression inquiétante.

— Tout va bien? demanda-t-il malgré son fâcheux pressentiment. Et Madame?

La servante mit dans sa réponse un imperceptible accent de raillerie :

— Madame est partie hier soir pour l'Italie avec ses malles.

— Pour l'Italie?

— Oui, monsieur.

— A quelle heure?

— A minuit.

— Sans explications?

— Madame m'a dit en s'en allant que Monsieur était prévenu.

— En effet, répliqua M. Frasne avec sang-froid. Vous me porterez à déjeuner dans mon cabinet.

Et sans manifester plus de surprise, il entra dans son cabinet de travail qui communiquait avec l'étude. A quoi bon interroger cette fille malveillante et évidemment peu renseignée? La nouvelle inattendue qu'il recevait à bout portant comme un coup de feu ne lui faisait encore aucun mal. Il n'en éprouvait que de l'étonnement. Une blessure, même mortelle, ne se distingue pas tout d'abord d'un simple choc. Il faut quelque temps pour en reconnaître la gravité comme pour en souffrir. Le regard aiguisé et les nerfs tendus, il remarqua sur la table une lettre fermée qui s'y trouvait placée de façon ostensible et presque agressive. Il la prit en main sans l'ouvrir, cherchant à la deviner. Elle contenait sans doute l'explication de ce départ, — abandon, bravade ou inconséquence? Après neuf années de mariage, il était si peu sûr de sa femme que toutes les conjectures lui paraissaient également vraisemblables. Devait-il lui chercher un compagnon de fuite ou imaginer le caprice d'une neurasthénique qui ne tarderait pas à rentrer au bercail? Le nom de Maurice Roquevillard ne s'imposait pas à son esprit. Mme Frasne recherchait les hommages et s'en divertissait : chacun lui faisait une cour anodine. Il pouvait donc ne pas prendre au sérieux la banale amitié qu'elle témoignait à son clerc, bien que par des lettres anonymes il eût appris que la ville s'en préoccupait avant lui. Il partageait le dédain assez commun des hommes mûrs pour les jeunes gens qui, prenant le temps pour allié, se contentent volontiers de l'espérance. A mesure qu'on perd sa jeunesse, c'est toujours son âge ou un âge rapproché du sien que l'on attribue aux séducteurs. Les sentimens ne valaient à ses yeux qu'appuyés sur des contingences, et il savait combien d'adultères de désir les coalitions morales de la province empêchent de se réaliser. Puis, comment admettre une hypothèse aussi déraisonnable que le renoncement volontaire à une situation confortable et de tout repos? Il ne comprenait pas, mais il se trouvait en présence d'un fait, lui qui n'attachait d'importance qu'aux faits.

Irrité de ce mystère que sa clairvoyance n'élucidait pas, il déchira l'enveloppe et lut :

« Monsieur, je ne vous ai jamais aimé, et vous le saviez. Qu'est-ce que le cœur d'une femme pour qui la possède par acte authentique? J'ai pu subir neuf ans cet esclavage parce que je n'aimais pas. Tout est changé aujourd'hui : je me libère loyalement au lieu de me partager. Qui me retiendrait? Il eût peut-être suffi d'une petite main tendue pour m'enchaîner tout à fait, mais notre maison est vide et personne n'a besoin de moi. Vous m'avez estimé cent mille francs dans notre contrat de mariage. Vous trouverez naturel que j'emporte mon prix. J'ai payé, la première, avec ma jeunesse. En vous quittant, je vous pardonne. Adieu.

« Edith Dannemarie. »

Pour maître Frasne, soit par coutume professionnelle, soit par tournure d'esprit positif, toutes les choses de la vie, même les sentimens, se traduisaient en actes et obligations. Notre caractère gouverne jusqu'à nos agonies : dans ce naufrage où son existence s'abîmait, il n'était sur le moment sensible qu'à la perte de sa femme et non à celle de son argent, bien qu'il n'en fût pas prodigue; mais, pour revivre son passé et exaspérer sa douleur, il alla d'instinct exhumer d'un carton son contrat de mariage auquel la lettre faisait allusion. Avec le papier timbré, il évoqua plus nettement la grande passion de son arrière-jeunesse. Il revit, sur un seuil d'église, une jeune fille svelte et souple dont les mouvemens et les yeux dénonçaient la fièvre intérieure. C'était à la Tronche, près de Grenoble, son pays d'enfance. Il y venait en vacances chaque été, de Paris où il était premier clerc; il ne pouvait se résoudre, malgré la quarantaine menaçante, à quitter définitivement la capitale pour acquérir une étude en Dauphiné. Informations prises, Edith Dannemarie habitait avec sa mère, dans le voisinage, une petite maison où les deux femmes s'étaient retirées presque sans ressources après la mort du chef de famille qui s'était ruiné au jeu. Une jeune fille à la campagne, avec ces yeux-là, devait être une proie facile. Deux ans de suite, il tenta de s'en emparer. Elle attendait un prince, car elle était exaltée, et s'impatientait de l'attendre, la solitude échauffant son imagination. Ainsi elle

le rebutait, mais pas assez pour l'éloigner sans retour. Elle découvrait sans études préparatoires l'art de se promettre en se refusant et le pratiquait aux dépens d'un homme que des conquêtes dans un monde trop aisé et des habitudes sensuelles devaient rendre plus irritable et nerveux devant cette coquetterie. Il dut se reconnaître vaincu : son désir fut plus fort que son intérêt. Ayant perdu ses parens qui lui transmettaient un bel héritage, il se décida enfin à demander la main cruelle qui le repoussait tout en lui montrant la place d'un anneau de fiançailles.

Comment pouvait-il, à travers les clauses laconiques d'un contrat, relever les traces de cet amour? Un article concédait à la future épouse, en considération du mariage, une donation de cent mille francs ; non pas, comme il est d'usage et presque de style en pareil cas, une donation sous la condition de survie du donataire, mais une donation immédiate, comportant une translation de propriété. Cette générosité anormale, c'était la preuve de sa faiblesse, le témoignage lamentable de sa défaite. Elle conférait l'authenticité à sa passion.

M. Frasne fut arraché à son examen par la femme de chambre qui lui apportait son chocolat. Elle observa son maître du coin de l'œil tout en le servant, et fut déconcertée de lui voir en mains des papiers d'affaires. Il compulsait un dossier, quand elle guettait son dépit ou sa fureur pour l'annoncer à la ville. D'un geste, il la congédia. Il déjeuna sans appétit, par ordre de sa volonté : n'aurait-il pas besoin de ses forces intactes, tout à l'heure quand il lui faudrait prendre une décision?

Tandis qu'il avalait de petites gorgées brûlantes, il achevait de revivre les années mortes. Il les revivait à son point de vue, incapable, comme beaucoup d'hommes, de se représenter celui de son partenaire. C'était, après bien des hésitations et des délais qui ne venaient pas de son côté, le mariage à la Tronche, puis le départ pour Paris. Paris lui révélait une compagne inconnue qui, de l'isolement et de la monotonie, passait sans transition et sans surprise à la plus folle agitation. C'est alors que, dans l'espoir de se reposer en province, il avait acquis à Chambéry l'office de maître Clairval à défaut d'une étude vacante à Grenoble. Mme Frasne s'était pliée, avec l'indifférence de ceux que la vie ne peut plus satisfaire, à un changement d'existence aussi radical. Elle paraissait accepter la retraite comme le plai-

sir, sans objection et par caprice. Deux ans s'étaient écoulés ainsi, paisibles autant qu'ils pouvaient l'être auprès d'une femme qui, même dans le calme, ne cessait pas d'inspirer quelque inquiétude. Et brusquement, quand il la croyait enlizée dans l'aisance, les bonnes relations et le train-train journalier, sans crier gare, elle abandonnait le domicile conjugal pour s'enfuir avec un amant.

Abattu par une catastrophe qui ne le trouvait pas préparé, le notaire avait remonté machinalement la pente de ses souvenirs que précisait un acte civil. De nouveau il rencontra l'abîme et, cette fois, il le mesura mieux. Ce Maurice Roquevillard qu'il dédaignait en arrivant s'imposait maintenant à sa fureur jalouse. Edith n'était point partie seule. Elle était partie avec lui, probablement, sûrement. En ce moment même, là-bas, très loin, en Italie, hors d'atteinte, il la pressait sur sa poitrine... M. Frasne prit son mouchoir, le passa sur ses yeux, puis le déchira à pleines dents. Il pleurait et ne se possédait plus. « Il m'aime à sa manière, » avait-elle dit de lui. Cette manière qui n'est pas la plus noble est la plus fertile en tourmens : elle se heurte à des images définies et cruelles, elle laboure le cœur, comme une charrue la terre, et met à nu la haine.

M. Frasne reprit la lettre et le contrat, non plus pour approfondir sa misère, mais pour y chercher sa vengeance. Les clercs ne tarderaient pas à envahir l'étude. Il fallait avant leur venue mener son enquête, forger ses armes. L'argent qu'elle avait emporté, qu'elle avait volé, — car une donation entre époux serait dans tous les cas annulée à la suite du divorce prononcé contre le donataire, — elle avait dû le prendre dans le coffre-fort. Il avait récemment encaissé un prix de vente de cent vingt mille francs qui devait être versé dans quelques jours lors de la passation de l'acte. Par sa propre indiscrétion, elle avait pu l'apprendre. Une clé se fabrique ou se dérobe, mais la mystérieuse combinaison de chiffres sans laquelle cette clé ne sert de rien, comment l'avait-elle découverte?

Il se leva et s'approcha du coffre-fort qui ne portait aucune trace d'effraction. Il fouilla sa poche et prit son trousseau. Alors il s'aperçut que cette clé-là y manquait. Elle avait dû en être distraite le jour de son départ. Il la possédait en double, il est vrai, et avait confié l'autre, selon l'usage, à son premier clerc pendant son absence. Il attendrait donc, pour ouvrir et vérifier

le contenu du meuble, l'arrivée du clerc qui, d'ailleurs, servirait de témoin.

Revenant à sa table de travail, il chercha un code pénal et commença d'en parcourir les paragraphes au titre des crimes et délits contre la propriété. Il lut à l'article 380 que les soustractions commises par des maris au préjudice de leurs femmes, par des femmes au préjudice de leurs maris ne peuvent donner lieu qu'à des réparations civiles. Mais la fin du même article, qui le désarmait contre l'infidèle, l'armait contre son complice : « A l'égard de tous autres individus qui auraient recélé ou appliqué à leur profit tout ou partie des objets volés, ils seront punis comme coupables de vol. » Parti sur cette piste, il trouva mieux encore. L'article 408 qui traitait de l'abus de confiance y voyait une circonstance aggravante lorsqu'il était commis par un officier public ou ministériel, ou par un domestique, homme de service à gages, élève, clerc, commis, ouvrier, compagnon ou apprenti au préjudice de son maître, et la peine devenait alors celle de la réclusion. Qui l'empêchait d'accuser Maurice Roquevillard et même de l'accuser seul? N'était-ce pas vraisemblable? Le jeune homme connaissait les lieux, les versemens opérés à l'étude, la date des contrats, l'absence du notaire. Il avait pu surprendre le secret de la serrure, soustraire momentanément la clé du premier clerc. Sans fortune personnelle, il avait dû se procurer des ressources pour enlever sa maîtresse. Enfin, sa fuite à l'étranger ne le dénonçait-elle pas? Sans doute la déclaration de Mme Frasne démentait expressément cette version. Mais la déclaration de Mme Frasne, inefficace contre elle et gênante contre son amant, il suffisait de la supprimer. Elle détruite, rien n'innocentait plus ce dernier. Et même il perdait tout moyen de défense : pour se défendre, ne devrait-il pas se retourner contre sa compagne, admettre au moins une vie commune aux frais de celle-ci? Un homme d'honneur ne le pouvait faire. Sa condamnation était donc certaine. L'extradition terminerait sa fuite amoureuse. Il comparaîtrait devant les assises. Flétri, déchu, brisé, il expierait pour les deux coupables. Enfin sa famille, pour atténuer sa faute, restituerait peut-être la somme dérobée. Ainsi le désastre serait sauf au moins de toute perte matérielle. Et la perte matérielle ne semblait déjà plus négligeable à M. Frasne plus réfléchi.

A mesure qu'il explorait dans tous les sens une combinaison

aussi fertile en déductions et la conduisait jusqu'au dénouement, il sentait son désespoir s'alléger. Il oubliait sa douleur en apprêtant le supplice du rival. Il envisageait sans pitié les conséquences les plus lointaines de la vengeance, et jusqu'à l'abaissement de ces orgueilleux Roquevillard qui pourtant avaient accueilli le successeur de maître Clairval en ami. Dans son malheur, il eût jeté sa souffrance comme une malédiction à tout l'univers. Une dernière fois il relut cette lettre qui, seule, mettait obstacle à son projet, puis résolu, il la jeta au feu et la regarda se tordre sous l'action de la flamme, noircir et se réduire en cendres.

Neuf heures sonnèrent.

Ponctuels, les clercs entrèrent un à un dans l'étude et gagnèrent leurs pupitres. Le patron franchit aussitôt la porte de communication, et sans les saluer, il interpella le principal d'un ton préoccupé :

— Philippeaux, je ne retrouve pas la clé du coffre-fort.

— Mais la voici, monsieur, répliqua le clerc. Vous me l'avez confiée pendant votre absence. Je ne m'en suis pas servi.

— C'est juste, venez avec moi.

Les deux hommes passèrent dans le cabinet.

M. Frasne ouvrit le meuble et y remarqua tout de suite un certain désordre.

— Vous avez cherché quelque chose, un testament peut-être?

Philippeaux protesta avec la plus grande énergie :

— Non, monsieur, je vous jure.

— Alors, je ne comprends plus. Tenez : cette enveloppe a été déchirée. Elle contenait le prix d'acquisition de Belvade : cent vingt mille francs. Nous les avons comptés ensemble.

— En effet, convint le clerc effrayé.

Très calme, le notaire ne poussa pas plus loin ses investigations et referma soigneusement le coffre-fort.

— Quelqu'un est entré ici.

— C'est impossible, monsieur.

— Je vous dis que quelqu'un est entré ici. Nous vérifierons le contenu devant le commissaire de police. Qui a fermé l'étude hier soir?

— Maurice Roquevillard.

— Est-il resté seul?

— Oui, pour écrire des lettres.

— Combien de temps?

— Je ne sais pas. Je l'ai rencontré sous les Portiques une demi-heure plus tard. Il m'a rendu les clés.

— Les clés? Celle du coffre-fort fait partie de votre trousseau?

— Oui.

— C'est imprudent.

Après un silence, M. Frasne reprit :

— Pourquoi n'est-il pas encore arrivé?

— Qui?

— Maurice Roquevillard.

— Il ne reviendra pas, lança le clerc d'une voix vindicative.

M. Frasne le fixa de ses yeux perspicaces. De cet examen, il tira deux conclusions : le bruit de son malheur courait déjà la ville, et Philippeaux, dont il soupçonnait la jalousie, serait un sûr allié. Néanmoins, il joua l'ignorance.

— C'est juste. Il devait retourner chez son père.

— Non, monsieur, il a pris le train hier soir à minuit.

— Pour quelle destination?

— L'Italie.

— Ah ! je comprends enfin, avoua cette fois le notaire.

Et lentement il prononça son arrêt :

— Ce serait donc lui qui aurait forcé mon coffre-fort. Comment aurait-il trouvé le chiffre ?

Philippeaux baissa la tête : la peur et l'envie faisaient de lui un délateur :

— Le chiffre est inscrit sur mon agenda, mais sans indication : ma mémoire est mauvaise. Roquevillard a pu le lire, se douter de son emploi.

De nouveau M. Frasne, que servaient les circonstances, dévisagea son clerc et dissimula son contentement :

— Vous êtes deux fois imprudent, Philippeaux. Priez un de vos camarades d'appeler le commissaire de police. Il perquisitionnera lui-même.

Ainsi le meuble fut visité légalement en présence de plusieurs témoins. M. Frasne dressa patiemment son inventaire. Nulle pièce ne manquait et le chiffre de l'encaisse était exact.

— Il reste à vérifier cette grande enveloppe qui a été descellée, dit tranquillement le notaire qui conduisait l'enquête avec

méthode. Elle contenait le prix d'acquisition de Belvade, vingt hectares, cent vingt mille francs en billets de banque. Je les ai comptés avant de partir, devant mon premier clerc ici présent qui en témoignera.

— Parfaitement, monsieur.

— Le chiffre est consigné là, tout au long.

Or l'enveloppe ne renfermait plus que vingt billets.

— On m'a volé cent mille francs, conclut M. Frasne.

— Comment expliquez-vous, objecta le commissaire, que le voleur n'ait pas tout emporté ? D'habitude, ils ne limitent pas volontairement leurs profits.

— Je l'expliquerai au Parquet où je porte immédiatement ma plainte.

— C'est votre affaire. Vous soupçonnez donc quelqu'un ?

— Oui.

— Vos domestiques ?

— Non. Ils seraient partis. Et d'ailleurs, ils n'auraient pas su découvrir le chiffre.

— Bien. Je vais rédiger mon procès-verbal.

— Accompagnez-moi au Palais. C'est à deux pas.

— Comme vous voudrez.

Ils se rendirent au Parquet directement. Le notaire eut avec le procureur de la République une longue conférence qui se prolongea après le départ du commissaire de police. Comme il redescendait l'escalier, au bas des marches il croisa M. Roquevillard qui venait à la Cour. Il était midi et quart, l'heure d'ouverture de l'audience. Les deux hommes se regardèrent et se saluèrent.

V. — LA FAMILLE EN DANGER

Avant l'entrée en séance des conseillers, d'habitude avocats et avoués, dans la salle des pas-perdus, bavardent quelques minutes entre eux. C'est le laminoir où passent les nouvelles de la ville. Mais M. Roquevillard, recherché pour sa belle humeur et redouté pour ses pointes, agrafa sa robe au vestiaire, et gagna directement sa place à la barre. De loin, ses confrères le considéraient avec une curiosité malveillante en s'égayant de l'équipée du jeune Maurice qu'ils traitaient d'ailleurs avec légèreté et comme une revanche contre la contrainte des mœurs en pro-

vince. Il paraissait absorbé dans la préparation de sa plaidoirie. Un huissier vint à son banc et lui toucha l'épaule :

— Maître, on vous demande au Parquet.

Il se leva aussitôt avec déférence :

— J'y vais, dit-il.

Il arrive quotidiennement que le Ministère public profite de la présence d'un avocat à l'audience pour le faire appeler au sujet de quelque affaire pénale. M. Roquevillard, néanmoins, n'était pas sans inquiétude : sa rencontre, sur le seuil du Palais, avec M. Frasne, lui inspirait cette réflexion :

— Commettrait-il la folie de déposer une plainte en adultère ?

Légalement, l'adultère demeure un délit. Il appartient au mari seul de le dénoncer, et c'est un privilège dont il use rarement. Mais le visage du notaire était si malaisé à déchiffrer.

Le procureur de la République, M. Vallerois, dirigeait le parquet de Chambéry depuis plusieurs années. Il avait eu le temps d'apprécier la probité professionnelle, le caractère et le talent de l'avocat. On parlait, il est vrai, de la candidature éventuelle de celui-ci aux prochaines élections législatives, et l'opposition au pouvoir trouverait en lui, s'il acceptait, son chef le plus énergique et le plus autorisé. L'accusation de M. Frasne détruisait fatalement ce danger politique. Fonctionnaire ambitieux, M. Vallerois le constatait sans déplaisir quand M. Roquevillard entra dans son cabinet.

Il n'y songea plus lorsqu'il dut lui parler et ce fut son honneur de ne plus voir en face de lui qu'un honnête homme dans l'épreuve. Il lui tendit la main et commença :

— Je dois remplir auprès de vous une mission pénible.

Il s'arrêta et hésita. La force morale de l'avocat se montrait mieux dans les circonstances difficiles. Il sut gré au procureur de sa délicatesse, mais il marcha droit au but.

— Il s'agit de mon fils.

— Oui.

— D'une instance en divorce où son nom est mêlé ? D'une plainte en adultère ?

— Non, malheureusement.

— Malheureusement ?

Ce mot ne pouvait guère avoir qu'une signification. D'une voix ferme, mais assourdie, M. Roquevillard demanda :

— S'agirait-il d'un accident? d'un suicide?

— Non, non, rassurez-vous, s'écria M. Vallerois, se rendant compte de l'erreur qu'il avait provoquée. Il est parti cette nuit avec Mme Frasne : toute la ville le sait. Mais ce qui est plus grave, c'est que M. Frasne qui sort d'ici a déposé entre mes mains une plainte en abus de confiance contre lui.

Malgré sa possession de lui-même, le vieil avocat, le rouge au front, s'indigna :

— Abus de confiance? Je connais mon fils. C'est impossible.

Le procureur lui donna lecture de la dénonciation que le notaire avait signée et des constatations relevées par le commissaire de police. Attentif, M. Roquevillard l'écouta sans l'interrompre. Ce pouvait être, c'était l'effondrement de sa famille, la honte de son nom. Maître de lui, mais frappé au cœur, il conclut.

— M. Frasne se venge bassement.

— Comme vous je le crois, reprit M. Vallerois qui laissa paraître sans détour sa sympathie. Mais l'argent a disparu : comment arrêter l'action publique?

— Mon fils n'est pas seul en cause. Quand un enfant de vingt ans enlève une femme de trente, lequel des deux prépare et dirige l'expédition?

— Je l'ai donné à entendre tout à l'heure, à cette place même, avec insistance. J'ai recommandé la prudence et réclamé vingt-quatre heures de réflexion. Je me suis heurté à une décision formelle. La justice va suivre son cours. Je suis obligé de commettre le juge d'instruction.

Rassemblant son courage devant ce coup du sort, M. Roquevillard se taisait, tandis que le chef du parquet tournait et retournait l'insoluble problème :

— Il y a contre lui des présomptions graves, précises, concordantes : d'abord les facilités de sa situation à l'étude, puis sa présence hier soir, avec les clés, après le départ des autres clercs, son manque de ressources pour entreprendre son audacieux enlèvement, et jusqu'au souci d'arrêter lui-même le chiffre de son vol, comme on fixe la quotité d'un emprunt qu'on restituera.

— Il y a pour lui d'autres présomptions, répliqua fièrement le père. D'abord sa famille. On ne ment pas à toute une lignée de braves gens. Et qui vous dit qu'il est parti sans ressources?

Quand son argent, à lui, sera épuisé, il reviendra, j'en réponds.

Leur entretien fut interrompu par un huissier qui venait chercher l'avocat dont la Cour attendait la plaidoirie.

— Je vous suis, dit M. Roquevillard en le congédiant d'un geste.

— Mais s'il est arrêté, comment se défendra-t-il? reprit M. Vallerois. Comprenez bien que son cas est mauvais. Les preuves s'accumulent contre lui. Et dans l'hypothèse la plus favorable, pour se disculper, il faudra qu'il accuse. Le voudra-t-il? Et il passera toujours pour complice. Dans tous les cas, si vous connaissez le lieu de sa résidence, conseillez-lui d'attendre, avant de rentrer en France. Je réclamerai mollement l'extradition.

M. Roquevillard secoua la tête avec énergie.

— Non, non. Fuir, c'est avouer. Il faut qu'il revienne. Je trouverai des preuves d'innocence...

Et après un instant de réflexion où il pesa le pour et le contre, il ajouta :

— Puisque notre malheur vous touche, monsieur le procureur, m'autorisez-vous à vous demander un service, un grand service qui peut encore nous sauver?

— Lequel?

— Proposez à maître Frasne de retirer sa plainte contre le paiement intégral de cent mille francs.

— Vous les restitueriez!

— Je les paierais.

— Et si votre fils n'est pas coupable?

— Il est dans une impasse, vous l'avez dit. Notre honneur vaut davantage. Même des poursuites l'éclabousseraient.

— Maître Frasne passe pour intéressé. Sa plainte n'est peut-être pour lui qu'un moyen de rentrer dans ses fonds. Essayez de la moitié.

— Non, pas de marchandage. Le paiement contre le retrait.

Par un souci de tranquillité, le magistrat ébranlé se retrancha derrière des scrupules professionnels.

— Vous avez raison. J'ai le désir de vous obliger, maître. Et je l'ai plus encore devant votre sacrifice. Mais convient-il à mon caractère de tenter une démarche aussi anormale?

M. Roquevillard mit un peu d'émotion dans sa réponse.

— Elle est anormale, c'est vrai. Mais le temps presse. Je plaide à la Cour. Tout à l'heure la plainte sera ébruitée. Vous

seul la connaissez et pouvez la suspendre encore, l'anéantir. Je vous en supplie.

— Soit, dit M. Vallerois. Le moyen est cher, mais sûrement efficace. J'y vais. Je ferai la proposition en mon nom, afin que si, par hasard j'échoue, vous ne soyez pas engagé par une offre qui paraîtrait une acceptation du vol.

— Merci.

Ils se séparèrent. L'avocat rentra dans la salle d'audience où les conseillers s'impatientaient, et commença de plaider avec sa lucidité accoutumée. Devant l'ordre serré de son argumentation, nul ne soupçonna l'angoisse qui le torturait. Mais quand il s'assit, le vieux lutteur, qui n'était jamais las, sentit une fatigue extrême, lourde comme le poids inconnu de la vieillesse.

Après la plaidoirie adverse et une courte réplique, il reprit enfin sa liberté. Il regarda sa montre : elle marquait trois heures et demie. Pendant ces trois heures d'intervalle, le sort de son fils s'était décidé. Il remonta au Parquet où l'attendait M. Vallerois, et comprit immédiatement que le magistrat avait échoué.

— Vous aviez raison, expliqua celui-ci : M. Frasne se venge.

— Il refuse?

— Catégoriquement. Il préfère sa haine à son argent. En vain, j'ai pesé sur lui de toutes mes forces, invoqué le scandale qui rejaillirait sur sa femme, parlé même du manque de preuves. Il m'a répondu que, si je ne mettais pas en mouvement l'action publique, il se constituerait partie civile devant le juge d'instruction. C'est son droit et sa résolution est inébranlable.

— Et si je tentais, moi, de le fléchir? Nous étions en bonnes relations.

— Cette visite serait inutile, pénible et même compromettante. Je ne vous y engage point. Je lui ai parlé de votre famille, de vous. Il m'a répliqué : « Son fils m'a arraché le cœur. Tant pis si les innocens paient pour les coupables. »

M. Roquevillard réfléchit un instant, s'inclina devant ce conseil dont il approuva l'exactitude, et prenant congé du procureur, il lui tendit la main :

— Il me reste à vous remercier. Vous m'avez traité en ami, je ne l'oublierai pas.

— Je vous plains, répondit M. Vallerois touché.

Sa serviette sous le bras, l'avocat regagna sa maison. Il se hâtait de son pas toujours jeune, portant haut la tête selon son

habitude, mais le visage très pâle. Sous les Portiques, asile des flâneurs, il croisa des amis qui se détournèrent, tandis que les passans le dévisageaient avec insistance, avec raillerie. Il comprit que les clercs de l'étude Frasne colportaient déjà à travers la ville la honte des Roquevillard. Les Roquevillard : c'était, depuis des siècles, la première défaillance de la race. Fallait-il qu'elle fût guettée pour qu'on la répandît avec cette rancune! Et que de basse envie soulevait donc l'orgueil d'un nom! La faiblesse d'un descendant détruisait d'un coup tout un passé d'énergie et d'honneur qui avait fourni depuis tant d'années des exemples virils. Et ceux qui s'en réjouissaient ne comprenaient-ils point que cet écroulement les atteignait?...

Il se redressa et ralentit sa marche. Personne ne supporta son regard. Se raidissant dans le mépris, il songeait, tandis qu'il faisait face à l'orage : « Chiens, aboyez à distance. Mais n'approchez pas. Tant que je serai vivant, je protégerai les miens, je les couvrirai de ma force. Et vous ne me verrez pas souffrir. »

Devant sa porte, il fut abordé par M. de la Mortellerie, son voisin de campagne. Devrait-il subir déjà des condoléances et des sympathies? Encore ce maniaque, en le recherchant, se montrait-il le plus humain. Le vieux gentilhomme lui montra le château que baignait la lumière du soir.

— A la réception de l'empereur Sigismond, en 1416, lui confia-t-il mystérieusement, le duc Amédée VIII donna dans la grande salle un banquet dressé par Jean de Belleville, l'inventeur du gâteau de Savoie. Les viandes étaient dorées, chargées d'ornemens et de banderoles aux armes des convives, et chacun recevait les mets qui lui étaient destinés en portion simple, double ou triple suivant son rang. J'aime cette distinction : il faut manger, non pas selon son appétit, mais selon son importance.

— Une portion m'eût suffi, répliqua M. Roquevillard en abandonnant le fâcheux.

Il ne pouvait, lui, tromper le présent avec les souvenirs du passé. Il disparut sous la voûte, monta l'escalier, et gagna son cabinet en évitant la chambre de sa femme toujours alitée. Mais celle-ci l'ayant entendu, le fit appeler dans l'espoir qu'il lui donnerait des nouvelles de leur fils. Il la trouva seule, assise sur son lit, dans l'ombre du jour qui tombait.

— Marguerite est sortie, murmura-t-elle, et, osant à peine

formuler cette demande, elle ajouta : — Tu ne sais rien de Maurice?

— Non, rien. De longtemps, sans doute, nous ne saurons rien.

— Comme ta voix est dure, François! reprit la malade. Cette femme l'a ensorcelé, comprends-tu, le pauvre enfant.

— La faiblesse est une façon d'être coupable.

Frappée de cet accent rigide, elle tourna le bouton de la lumière électrique, et vit son mari comme atteint d'une vieillesse subite, si pâle et les yeux si creusés, qu'elle pressentit le danger.

— François, supplia-t-elle, il y a autre chose que tu me caches. Ne suis-je plus comme autrefois ta compagne pour qui tu n'avais pas de secrets?

Il s'avança vers le lit :

— Mais non, chère femme, il n'y a rien de plus. La désertion de notre fils, n'est-ce pas assez?

Redressée et les bras tendus, elle reprit sa supplication.

— Je lis dans ton regard une menace terrible qui pèse sur nous. Ne m'épargne pas comme la nuit dernière. Parle : j'aurai du courage.

— Tu t'exaltes sans cause ; il n'y a rien.

— Je te jure que j'aurai du courage. Tu ne me crois pas?

— Valentine, calme-toi.

— Attends, tu vas me croire.

Et joignant les mains, la vieille femme que la maladie accablait invoqua à haute voix la force de Dieu. Dans le visage exsangue et émacié, sans reflet de vie, les yeux brillaient d'une ardente flamme.

— Valentine, dit-il doucement.

Elle se tourna vers lui comme transfigurée :

— Maintenant, dit-elle, maintenant, parle. Je puis tout entendre. Est-il mort?

— Oh! non!

Elle avait eu le même cri que lui. Subjugué par cette foi qui animait sa femme, il lui confia la redoutable accusation qui les atteignait dans leur chair. Avec indignation, elle la repoussa.

— Ce n'est pas vrai. Notre fils n'est pas un voleur.

— Non. Mais pour tout le monde il le sera.

— Qu'importe, s'il ne l'est pas en réalité. Et cela, je le sais, j'en suis sûre.

Mais d'un geste coupant, M. Roquevillard résuma le désastre :

— Il nous déshonore.

C'était le crime contre la race que, chef de famille, il jugeait, tandis que la chrétienne songeait à la conscience.

— Dieu, déclara-t-elle avec solennité, ne nous abandonnera pas.

Comme elle prononçait cet unique mot d'espoir, Marguerite entra, bouleversée et luttant contre son trouble. Elle regarda son père et sa mère, les vit unis dans la même douleur, et, comme un torrent qui renverse un barrage, elle brisa la contrainte qu'elle s'imposait et se livra à ses sanglots.

Mme Roquevillard l'attira sur son cœur :

— Viens vers moi.

— Qui t'a fait du mal ? lui demanda son père.

Avec une surexcitation fébrile, elle domina sa détresse :

— On nous insulte.

— Qui ?

— Je viens de chez Mme Bercy. Raymond était là. Elle m a dit : « Vous avez un joli frère. » C'était mal de sa part. Moi je baissais la tête. Elle a repris : « Vous savez ce que racontent les clercs de l'étude Frasne ? » Je me taisais toujours. « Ils racontent que votre frère ne s'est pas contenté de la femme. » — « Maman ! » a crié Raymond faiblement. Moi, j'étais déjà debout. « Achevez, madame, vous le devez. » Elle a osé achever : « Il a emporté la caisse. » Alors j'ai dit : « Je vous défends d'insulter mon frère. » Et à mon fiancé, j'ai ajouté : « Vous, monsieur, qui ne savez pas me protéger chez vous, je vous rends votre parole. » Il a voulu me retenir, mais je n'ai plus rien écouté, et me voilà.

— Chère petite ! murmura sa mère en l'embrassant.

— Ah ! se récria M. Roquevillard redressé sur les têtes jointes de sa femme et de sa fille, on condamnera donc toujours sans entendre !

Mais déjà Marguerite oubliait son malheur personnel pour le malheur commun. Elle se releva et vint à son père qu'elle fixa dans les yeux :

— Vous en qui j'ai confiance, répondez-moi : ce n'est pas vrai, n'est-ce pas ?

— C'est faux ! assura la malade.

— Je l'espère, dit le chef de famille. Mais toutes les apparences sont contre lui, et il risque d'être condamné.

— Condamné ?

— Oui, condamné, répéta l'avocat, et nous tous avec lui qui portons le même nom, venons du même passé et marchons vers le même avenir.

D'un geste, il parut protéger les deux femmes en larmes et menacer le déserteur :

— Un instant de faiblesse suffit à briser l'effort de tant de générations solidaires. Ah ! que là-bas, dans sa fuite honteuse *il* mesure l'étendue de sa trahison : les fiançailles de sa sœur rompues, l'avenir de son frère atteint, la santé de sa mère ébranlée, notre fortune compromise, notre nom taché et notre honneur sali ! Voilà son œuvre. Et cela s'appelle l'amour ! Qu'importe qu'il n'ait pas dérobé une somme d'argent ? A nous, il nous a tout volé. Aujourd'hui que nous reste-t-il ?

— Vous, s'écria Marguerite. Vous le sauverez.

— Dieu, dit Mme Roquevillard qui retrouvait dans le malheur une étrange sérénité. Ayez confiance : les mérites d'une race ne sont jamais perdus. Ils rachètent les fautes des coupables...

HENRY BORDEAUX.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LES TRANSFORMATIONS

DE

LA LANGUE FRANÇAISE

AU XVIIIe SIÈCLE

Ce sont deux livres tout à fait intéressans l'un et l'autre que celui de M. F. Gohin, sur : *Les transformations de la Langue française de 1740 à 1789* [Paris, 1903, Belin frères], et celui de M. Alexis François, sur : *La grammaire du Purisme et l'Académie française au XVIIIe siècle* [Paris, 1905, Société nouvelle de librairie et d'édition]. Le titre du premier promet un peu plus qu'il ne tient, et sous le nom de « transformations de la langue, » M. F. Gohin n'a guère étudié que l'enrichissement, ou l'accroissement du vocabulaire au XVIIIe siècle. C'est quelque chose ! Mais la transformation de la langue est autre chose, dont M. F. Gohin n'a vraiment parlé que dans les quelques pages qu'il a consacrées à l'étude particulière de la langue, et du style de Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre. Au rebours, le titre du livre de M. Alexis François est trop modeste, et la vraie question qu'il y traite, ou du moins la question que ses recherches éclairent, — car il a le tort d'en avoir voulu traiter trois ou quatre à la fois, — c'est précisément celle de la transformation de la langue. Si la question de la transformation de la langue enveloppe en effet la question de la « grammaire du purisme, » elle la dépasse ; et, — on voudra bien, en un tel sujet, nous pardonner ce néolo-

gisme, — l'intérêt du livre de M. A. François est dans ce « dépassement. » En tout cas, tels qu'ils sont, ce sont deux bons livres, deux livres utiles, deux « contributions » importantes à l'histoire générale de la langue française, et deux livres qui, par une heureuse rencontre, se complètent l'un l'autre en se contredisant. « Tandis qu'en effet M. F. Gohin, — dit à ce sujet, et fort bien, M. Alexis François, — s'est appliqué surtout à montrer l'origine et les progrès du mouvement émancipateur de la langue, nous nous sommes attaché à mettre en lumière les efforts de la réaction... Nous pensons que ces deux entreprises sont destinées à se compléter l'une l'autre, en corrigeant l'impression trop exclusive qui pourrait se dégager de chacune d'elles. » C'est ce que nous voudrions essayer de montrer dans les pages qui suivent, et non pas sans doute écrire, mais esquisser, au moyen des précieux renseignemens que ces deux livres contiennent, un chapitre de l'histoire de la langue française qu'ils n'ont certes pas épuisé, mais qu'on ne saurait désormais se proposer d'écrire sans recourir à eux.

I

L'enrichissement, ou, pour mieux dire et ne rien préjuger, l'accroissement du vocabulaire, par quelque procédé que ce soit, — néologisme, archaïsme, « provignement, » comme disaient les théoriciens de la Pléiade, extensions de sens, invention de métaphores nouvelles, emprunts aux langues étrangères et aux vocabulaires techniques, ou à l'argot même des voleurs et des filles, — est-il d'abord une affaire de « transformation de la langue? » Il faut distinguer, à notre avis; et le défaut du livre de M. Gohin est de n'avoir pas assez marqué la distinction. Ne parlons, à ce propos, ni du simple barbarisme, ni du néologisme par dérivation ou par composition : les premiers, comme *Inextirpable*, qu'on trouve, nous dit-on, dans Linguet, ou comme *Apocryphité*, qu'on trouve dans Volney, ne changent rien au fond d'une langue; ils n'en sont qu'une maladive excroissance; et les seconds, tels qu'*Individualité* ou *Intellectualité*, *Anglomanie* ou *Bureaucratie*, n'en altèrent même pas la physionomie. On les croirait aussi anciens qu'elle! Mais d'autres cas sont plus douteux. Vers le milieu du XVIIIe siècle, *Svelte* était, nous dit-on un mot d'atelier, qui ne s'employait qu'entre sculpteurs, et

d'Alembert scandalisa les puristes ses contemporains en le faisant servir à caractériser l'une des qualités du style de Voltaire; *Amplitude* n'était qu'à l'usage des savans : « l'amplitude des oscillations du pendule; » *se Pousser* n'était, au dire de Chamfort, cité par M. Gohin, qu'un synonyme populaire ou populacier de *s'Avancer*, *Avancer*, *Arriver*, et Chamfort oubliait-il donc les vers du *Misanthrope :*

> On sait que ce pied plat, digne qu'on le confonde
> Par de sales emplois *s'est poussé* dans le monde?

à moins qu'il ne fît peut-être une différence entre *se Pousser dans le monde*, et *se Pousser*, pris absolument. Pouvons-nous vraiment dire que, rien qu'en entrant, depuis une centaine d'années, dans l'usage courant, et en s'y dépouillant, avec le temps, de ce qu'ils avaient originairement de technique, tous ces mots, et tant d'autres qu'on y joindrait aisément par centaines, aient opéré quelque transformation de la langue? C'est Rousseau, le premier, paraît-il, dans ses *Rêveries*, et, après lui, Mercier, dans son *Tableau de Paris*, qui auraient détourné de son sens technique le mot de *Placage :* « La phrase du bel esprit galant sent le *placage*. » On ne trouve pas non plus d'exemple de *Dissolvant*, nous dit M. Gohin, dans son sens moral : — « La pensée de Voltaire est *dissolvante*, » — avant Rivarol, de qui est cette phrase; et le mot n'avait jusque-là d'emploi que dans le vocabulaire de la chimie. Extension de sens ou détournement, sont-ce bien encore là des facteurs de transformation de la langue? La métaphore elle-même en est-elle un? C'est ce qu'il faudrait voir! Mais en tout cas le simple néologisme, le mot qu'on emprunte à la science même ou à l'art, à une langue étrangère, à la langue populaire, à l'argot, et dont on n'use qu'en son acception primitive, ou à peine un peu étendue, pouvons-nous vraiment dire, quand on en verserait des milliers dans le vocabulaire, que la langue en soit transformée? M. Gohin a compté que, de sa troisième édition, celle de 1740, à la quatrième, qui est celle de 1762, le *Dictionnaire de l'Académie* s'était accru, grossi ou enflé de plus de cinq mille mots : qui dira cependant qu'il se soit opéré de 1740 à 1762, — c'est-à-dire à peu près de *Mahomet* à *Tancrède*, — une transformation correspondante ou proportionnelle à cet accroissement?

On répondra que la distinction est subtile, et je n'en disconviens pas. En matière de langage on pourra toujours dire que nous ne discutons que sur des subtilités; et on aura généralement raison. Mais la distinction me paraît ici nécessaire, et je la crois logiquement et historiquement fondée. Le caractère essentiel d'une langue est dans sa grammaire ou dans sa syntaxe : je ne voudrais pas le voir dans son vocabulaire. Et, à cette occasion, je ne puis m'empêcher de relever, dans les « conclusions » du livre de M. Gohin, les lignes que voici : « A la fantaisie des écrivains antérieurs... Vaugelas et les puristes avaient compris la nécessité de substituer l'ordre et l'unité... De là leurs efforts pour créer une syntaxe et un vocabulaire... Pour ce qui est de la syntaxe, les classiques du XVIIe siècle arrivèrent très vite à la fixer d'une manière à peu près définitive et à la régulariser; *ceux de l'âge suivant ne modifièrent en rien les résultats acquis, si ce n'est pour les compléter.* Les efforts des grammairiens et des écrivains furent sur ce point aussi décisifs que les puristes les plus intransigeans pouvaient le souhaiter. » Ce n'est pas tout à fait mon avis, ni, si je l'ai bien compris, celui de M. Alexis François. La révolution de la syntaxe a été plus profonde ! L'un des crimes, nous le verrons, qu'il faut reprocher aux grammairiens du XVIIIe siècle, est précisément d'avoir rendu, par leurs décisions d'une logique arbitraire, quoique rationnelle, Molière et La Fontaine, Pascal même et Bossuet, « irréguliers » et incorrects. *Sic fata voluere...* Ainsi l'ont voulu, qui? les Dumarsais et les Beauzée, les d'Açarq et les de Wailly, les Gamache et les Bellegarde. Mais ce que je retiens de l'observation de M. Gohin, c'est qu'en toute langue, à côté de l'élément changeant, ou des élémens changeans, lesquels sont la prononciation, l'orthographe, le vocabulaire, etc., il y a un élément, non pas « fixe, » mais moins changeant; et précisément ma thèse est que la langue ne « se transforme » que dans la mesure où varie cet élément moins changeant. Un accroissement de vocabulaire n'est pas une transformation de la langue, s'il n'y a transformation qu'autant qu'il y a « variation; » et un accroissement en nombre, quelque considérable qu'il soit, n'est pas une variation.

Quel est maintenant l'intérêt de cette distinction? Le voici. C'est qu'à ceux qui se sont proposé ou qui se proposeraient de « fixer » une langue, on ne peut pas opposer cette objection, devenue cependant banale, qu'à des besoins nouveaux il faut

des mots nouveaux. Car, en réalité, qui a dit le contraire? « Il est défendu de créer des mots : » tel serait, d'après M. Gohin, le premier article de la doctrine de Vaugelas; et d'abord je dois dire que Vaugelas, — dont les *Remarques* seraient tout aussi bien intitulées des *Doutes sur la Langue française*, — ne donne point, en général, à ses conseils, cette forme impérative. Il excepte d'ailleurs expressément de sa défense, « les mots allongés ou dérivés. » Et enfin, en troisième lieu, pour les mots qu'il défend de créer, a-t-on pris garde que ce sont les mots... dont on n'a pas besoin? Diderot, si nous en voulions croire M. F. Gohin, aurait inventé les mots d'*Automatiser*, de *Facultatiste*, de *Préceptoriser*, de *Scélératisme*, de *Terminateur*. Ces mots étaient-ils nécessaires? en quoi correspondaient-ils à des « idées nouvelles? » de quel progrès, non pas même de la science, mais de l'observation psychologique et morale, dira-t-on qu'ils fussent l'expression? Ce sont les mots de cette espèce, — allongés, dérivés, composés, fabriqués, empruntés, transplantés, il n'importe, — vraies créatures de l'ignorance ou de l'improvisation, que Vaugelas et son école ne voulaient pas que l'on créât. Ils ne voulaient pas qu'on les créât parce qu'on n'en avait pas besoin; parce que de tels mots n'expriment, en général, rien de plus que ceux dont ils deviennent les synonymes barbares; et parce qu'en supposant, — ce qui est le grand argument de leurs inventeurs, — qu'ils « abrègent le discours, » ils ne l'abrègent d'ordinaire qu'en le spécialisant, c'est-à-dire en le rendant plus obscur. Et, en effet, tout le monde me comprendra, si j'écris que les conditions de la grande industrie « réduisent l'ouvrier à l'état de machine, » mais personne ne m'entendra si je dis qu'elles « l'automatisent. » Et, au lieu de dire que je n'aime pas « qu'on me fasse la leçon, » que gagnerai-je à dire qu'il ne me plaît pas qu'on me « préceptorise? »

Mais, pour les mots qui expriment des idées ou des choses nouvelles; — et, par exemple, si la chimie, l'histoire naturelle, la physiologie, la philologie, l'histoire des institutions viennent à naître, ou encore, si du fond de son observation, quelque écrivain, prosateur ou poète, ramène quelque vérité jusqu'alors inaperçue, — je ne vois pas qu'on ait jamais disputé à l'écrivain le droit de créer, pour rendre ces choses, des vocables nouveaux; et, à cet égard, ce n'est pas Vaugelas, ni Boileau, qui se seraient insurgés contre la leçon d'Horace :

... Licuit semperque licebit
Signatum præsente nota producere nomen.

J'aimerais, là-dessus, pour terminer une question dont je pense qu'on voit maintenant l'importance, qu'en regard du précieux *Lexique méthodique* où M. Gohin a rassemblé tous les « néologismes » qui se sont fait jour de 1740 à 1789, — et dont il n'y a pas, je pense, la moitié qui soient demeurés en l'usage, — quelqu'un dressât, sur le même plan, le *Lexique* des mots qui se sont introduits dans la langue depuis 1647 [*Remarques de Vaugelas*], jusqu'en 1696 [huitième édition des *Caractères de La Bruyère*]. Ils seraient peut-être plus nombreux qu'on n'a l'air de le croire.

Ce que l'on peut seulement dire, et qui sera parfaitement vrai, c'est qu'au cours de cette période, de 1647 à 1696, les « bons écrivains, » — et je désigne ainsi, tout simplement, ceux que nous réputons encore aujourd'hui les meilleurs, — préfèrent, à la « création » de mots nouveaux, des manières nouvelles d'assembler les mots consacrés par l'usage :

Ces murs même, Seigneur, peuvent avoir des yeux ;

ou encore,

L'imbécile Ibrahim, *sans craindre sa naissance,*
Traîne dans le sérail *une éternelle enfance ;*

ou encore :

L'implacable Athalie, un poignard à la main,
Rit du faible rempart de nos portes d'airain.

Nous savons de nos jours que le propre de ces « alliances de mots, » — qui ne sont, ni, en un certain sens, moins fréquentes, ni, en un autre sens, moins rares chez Hugo que chez Racine, — est généralement de ne pouvoir être détachées de leur contexte, transposées, et imitées. *Les yeux d'un mur!* cela ne veut rien dire hors de sa place, en dehors du vers de Racine, ne serait qu'une fausse élégance dans un vers même de *la Henriade!* et pour l'expression de : *craindre sa naissance,* nous ne l'entendrions seulement pas en dehors de son contexte. C'est ce que n'a pas su le XVIIIe siècle, et, comme le fait remarquer justement M. Gohin, là même est l'une des raisons de la faiblesse du « style poétique » de Voltaire et de son école. Quant au

grand motif de cette préférence des « bons écrivains, » il est assez clair, mais le fût-il davantage, nous vivons dans un temps où il n'est pas inutile, en passant, de le préciser.

C'est qu'il n'y a rien de plus facile que d'inventer un mot, et même, ordinairement, on n'en invente que parce que cela est infiniment plus facile que de connaître les ressources de sa langue et d'en savoir tirer parti. « Pour éviter l'erreur, a dit quelque part Condillac, il ne faut que savoir se servir de la langue que nous parlons. » Et il ajoute : « Il ne faut que cela, mais j'avoue que c'est beaucoup exiger. » Pareillement, pour éviter le néologisme, je dirais qu'il ne faut que « savoir se servir de la langue que l'on écrit. » Le néologisme proprement dit, — à moins, bien entendu, que l'on n'écrive ou que l'on ne parle sur des matières techniques, sur la chimie organique ou sur les constructions navales, — n'est toujours qu'une ressource désespérée. « Les termes autorisés par l'usage, dit le même Condillac, et à peu près au même endroit [*De l'art de Penser*, partie II, ch. 1 et 2], me paraissent d'ordinaire suffisans pour parler sur toutes sortes de matières. Ce serait même nuire à la clarté du langage que d'inventer, *surtout dans les sciences*, des mots sans nécessité. » Voilà la vérité même, contre laquelle, en aucune langue, ne prévaudront les déclamations des « néologues. » Je la trouve exprimée, — ou avouée, — d'une autre manière par un « néologue » illustre en son temps : c'est le marquis de Mirabeau, qui nous dit franchement, dans l'*Avertissement* de son *Ami des hommes :* « Habitué à écrire très incorrectement, les soins nécessaires pour retravailler un style quelquefois original, mais toujours louche et défectueux, seraient une fatigue pour moi qui suis surtout ennemi de la peine. » Les néologues sont ennemis de la peine : entendons bien cela ! Et, en effet, ce sont le plus souvent des « improvisateurs, » quand ce ne sont pas des « illettrés, » ou tout au moins ce qu'on appelle aujourd'hui des « autodidactes. » Et ils peuvent bien dire, avec Mercier : « Si l'on ne veut point de ma langue, l'on n'aura point de mon esprit ! Qui perdra ? Je fais la loi et ne la reçois point ; je donne ; le public est mon débiteur ; qu'il paye en reconnaissance ou qu'il ne paye pas, je me déclare son créancier. Cette génération-ci n'est pour moi qu'un parterre ; il y en aura une autre demain qui appréciera mon travail ; en attendant j'aurai travaillé pour ma langue, celle que je préfère ! » On leur répondra qu'ils ont tort dans leur

préférence; que l'on n'a jamais « travaillé pour sa langue » à coups de barbarismes; que leurs néologismes ne leur servent qu'à masquer leur embarras; et qu'en somme, toutes les fois qu'ils savent à peu près ce qu'ils veulent dire, ils le disent plus ou moins heureusement, mais à peu près comme tout le monde; — et on le voit dans ce passage même. Des mots nouveaux n'enrichissent une langue qu'autant qu'ils expriment des idées vraiment nouvelles; et quand l'idée est vraiment nouvelle, le mot nouveau passe, et s'introduit dans la langue, sans qu'on s'en soit presque aperçu. C'est encore ce que Vaugelas avait dit avant nous.

II

Après cela, nous ne nierons assurément pas que l'histoire de l'introduction des mots nouveaux dans une langue ne soit toujours intéressante, et assez souvent instructive. Il est intéressant de savoir que *Capucinade*, *coquettement*, *endolorir*, *indistinction*, *matérialiser*, *mésestime*, *ordurier*, *repoussant*, *promiscuité*, *routinier* seraient de l'invention de Rousseau; et je ne retiens ici de la liste de M. Gohin que les mots qui sont entrés dans l'usage courant de la langue. Nous devrions à Bernardin de Saint-Pierre : *Alarmant*, *animalité*, *bruire*, *caverneux*, *chatoyant*, *s'exfolier*, *insignifiance*, *organisant*, *vésiculaire*. Diderot nous aurait donné : *Dispendieux*, *doctoralement*, *épistolographie*, *idéaliste*, *incoercible*, *ininterrompu*, *ondulant*, *préconçu*, *prévarication*, *proscripteur*, *surimposer*, *théisme*, *théophilie*, quelques autres encore. *Alacrité* serait de la Beaumelle; *Enumérer*, de Montesquieu; *Gloriole*, de l'abbé de Saint-Pierre; *Pédestre*, de Diderot; *Probe* serait de Restif; *Procréateur*, de Buffon; *Improvisateur*, de Mercier; *Déploration*, de la Beaumelle... Mais, à vouloir poursuivre l'énumération, je reproduirais le *Lexique* entier de M. Gohin, et je dois avouer qu'en transcrivant ces mots je me demande s'ils sont bien tous de l'invention des écrivains à qui M. Gohin les attribue.

J'ai cité plus haut les vers du *Misanthrope :* M. Gohin est-il bien sûr que *Bruire* soit une création de Bernardin de Saint-Pierre, ou ma mémoire me trompe-t-elle quand je crois me rappeler une phrase de *Don Juan :* « Vous voyez que, depuis un temps, le vin émétique fait *bruire* ses fuseaux? » Et, en tout

cas, *Bruire* est dans la première édition du *Dictionnaire* de l'Académie [1694], de même que *Caverneux*. *Dispendieux* est dans la quatrième [1762] (1). M. Gohin inscrit le mot *Fongible* dans son *Lexique méthodique*, et il cite cette phrase de Turgot : « Les choses qui se consomment par l'usage, et que les jurisconsultes appellent *fongibles*... » La citation même n'écarte-t-elle pas ici toute idée de néologisme? à moins qu'avant Turgot le droit français n'eût pas de nom pour les choses *fongibles?* M. Gohin fait honneur à Rousseau d'avoir, dit-il, « rendu leur sens antique aux mots *civil*, *civilité*, *civilement?* » Mais est-ce que Bossuet ne l'avait pas fait avant Rousseau, dans ce passage de son *Discours sur l'histoire universelle :* « Le mot de *civilité* ne signifiait pas seulement parmi les Grecs la douceur et la déférence naturelle qui rend les hommes sociables; *l'homme civil* n'était autre chose qu'un bon citoyen, qui se regarde toujours comme membre de l'État, qui se laisse conduire par les lois, et qui conspire avec elles au bien public, sans rien entreprendre sur personne [III, v.]. » Je ne parle pas de Saint-Simon, qui avait dit de Fénelon et de Mme Guyon que leur « sublime *s'amalgama*, » bien avant que les « néologues » du XVIIIe siècle eussent réemprunté l'expression à la langue de la chimie : M. Gohin s'en est souvenu à temps; et d'ailleurs les *Mémoires de Saint-Simon* n'ont paru qu'en 1824. Et moi-même, ici, je n'ose rien affirmer, sachant combien ces questions de priorité sont difficiles à décider. Il y faudrait des lectures infinies, auxquelles une vie d'homme ne saurait suffire, et quand on les aurait achevées, un texte inédit surgirait qui nous obligerait à changer d'opinion. Joignez-y des nuances de sens qui échappent aux uns et que les autres croient sentir. « L'homme n'est jamais qu'à *la circonférence* de ses ouvrages, la nature est à la fois au centre et à la circonférence des siens. » C'est une phrase de Rivarol, et je ne l'entends même qu'à moitié. Qu'est-ce que cela veut dire : « L'homme n'est qu'à la circonférence de ses ouvrages? » En quoi et comment M. de Rivarol n'était-il qu'à « la circonférence » de la « pensée » que nous venons de transcrire? Mais s'il ne fait ici que transposer une expression célèbre de Pascal, où est le « néologisme? » et M. Gohin, qui le lui attribue comme tel,

(1) Rappelons ici, pour ceux qui le savent, mais qui feignent parfois de l'ignorer, qu'il y a eu sept éditions du *Dictionnaire de l'Académie*, — sous les dates respectives de 1694, 1718, 1740, 1762, 1798, 1835 et 1878.

l'entend donc d'une autre manière que moi? J'ai peine encore à croire que *Repoussant*, — *un aspect repoussant*, *des manières repoussantes*, — soit un néologisme qui ne daterait que de l'*Émile*; *Alarmant*, que de Bernardin de Saint-Pierre; et *Doctoralement*, que de Diderot. Quelque lecteur pourra-t-il me tirer d'inquiétude?

Je l'espère, s'il a vu l'intérêt de la discussion, qui consiste en ceci que le vocabulaire de la langue écrite, — et surtout de la langue littéraire, — étant toujours moins étendu que le vocabulaire de la langue parlée, nous ne sommes jamais absolument sûrs qu'un mot de la langue générale et de l'usage commun soit proprement « nouveau. » Voici à cet égard un curieux article de M. F. Gohin dans son *Lexique :*

« Conséquent, considérable. Beaumelle, IV, 537 : « des remboursemens de capitaux *conséquens*. » Id., IV, 429 : « cet objet pourrait devenir *conséquent* pour le prince. » Piis l'avait employé dans la préface de l'*Harmonie imitative;* il en fut vivement repris et essaya de se justifier.

« Cette signification nouvelle rencontra de vifs adversaires. La Harpe [IX, 445] s'élève contre cet « usage des coulisses et des journaux. » Domergue reconnaît que le mot est à la mode en ce sens [*Journal*, IX, 83], qu'on l'emploie « dans les meilleures sociétés, » mais il le rejette comme barbare. Au contraire Mercier [*Tableau de Paris*, X, 192] se montre favorable à ce néologisme : « Le peuple dit une *affaire conséquente*, un *tableau conséquent*, pour dire une affaire importante, un tableau de prix... Les grammairiens et les journalistes proscriront le terme *conséquent*. Presque tout le monde s'en sert, et il faudra bien qu'il soit accepté, du moins dans la conversation.

« En réalité, ajoute M. Gohin, cette signification est courante parmi le peuple, mais elle est toujours *suspecte* et *barbare*. »

Ici, je ne comprends plus. Suspecte; pourquoi cela? et barbare; pour quelle raison? Parce qu'elle est populaire? Parce qu'elle n'est pas conforme à l'étymologie du mot, ni analogue au sens habituel des autres mots de la même famille, *Conséquence*, *conséquemment?* C'est le cas de la plupart des mots de la langue! Voyez plutôt *Erreur*, *erratique*, *errement*. Du moins est-ce une

objection qu'on ne saurait faire à l'emploi du mot *Fortuné* dans le sens de « Qui a de la fortune; » et rien, sans doute, n'est plus « analogue « au sens du mot de *Fortune* lui-même! Il est vrai qu'en revanche rien n'est moins conforme à l'étymologie, *Fors*, *fortuna*, *fortunatus*. Le lexicographe Féraud n'y voit cependant qu'un « barbarisme, » et M. Gohin semble être du même avis... Mais sans insister sur ces exemples, j'ai voulu dire et je dis que, le jour où les mots de *conséquent* et de *fortuné* seront acceptés de la langue littéraire avec le sens qu'ils ont dans la langue populaire, ce ne seront pas des « néologismes » dont s'accroîtra le vocabulaire, mais encore une fois de simples extensions, dérivations ou détournemens de sens qu'on enregistrera, mais qu'on n'inventera pas.

C'est ce qui rend intéressant de savoir à quelle date précise, dans quelles conditions, pour faire droit à quelles exigences, et par l'intermédiaire de quel écrivain, tel ou tel mot a commencé de signifier ce qu'il ne signifiait pas jusqu'alors. C'est pourquoi la seconde partie du livre de M. Gohin, sur « la création des métaphores » et sur « l'extension du sens des mots, » paraîtra la plus instructive. Elle l'est surtout en ce qui concerne le véritable enrichissement du vocabulaire, et de la langue même, par l'introduction, dans la langue générale, du vocabulaire des langues spéciales, telles que celle des sciences positives, par exemple, ou celle des arts plastiques, ou celle des arts et métiers. Mais ici encore, ici surtout, nous aurions aimé que la statistique fût comparative. « Diderot emploie au figuré, nous dit M. Gohin, des mots comme *Arithmétique*, *anatomiser*, *aplomb*, *levier*, *oscillation*. » M. Gohin n'ignore sans doute pas qu'*anatomiser*, par exemple, s'est employé dans la langue littéraire, et au figuré, bien avant Diderot. C'est pourquoi, avant que de considérer l'introduction des termes de science dans la langue générale comme un des caractères de la transformation de la langue au XVIIIe siècle, il faudrait avoir dépouillé les œuvres, non pas, naturellement, de Racine ou de Molière, mais de Pascal, de Descartes, de Malebranche, de Bayle, en ses *Nouvelles de la République des Lettres*, de Fontenelle, en sa *Pluralité des mondes*, et de bien d'autres encore. Ou, inversement, il ne faudrait prendre ses exemples pour le XVIIIe siècle que dans les œuvres purement « littéraires » des Voltaire, des Diderot, des Rousseau, et non dans leurs œuvres « scientifiques » ou « philosophiques, » telles que

les *Principes de la Philosophie de Newton* ou la *Lettre sur les aveugles*. Mais on ne fait ni l'un ni l'autre ! On appelle tout le monde, Linguet ou Restif, — et à peu près indistinctement tous les textes, si je puis ainsi dire, la *Théorie de l'impôt* ou le *Tableau de Paris*, — à témoigner de la langue du XVIIIe siècle, et au contraire on n'appelle qu'une demi-douzaine de « grands classiques » à témoigner de la langue du XVIIe siècle ! Je voudrais, qu'avant de parler des emprunts de la langue générale du XVIIIe siècle à la langue scientifique, on eût dépouillé, je le répète, Pascal et Descartes, Bayle et Malebranche, comme je voudrais qu'avant de parler de ses emprunts à la langue populaire, on eût dépouillé Poisson et Hauteroche, Bergerac et d'Assouci, Scarron et Saint-Amant, Charles Sorel et le Père Garasse.

Si l'on faisait ce dépouillement, d'une part, et, de l'autre, cette balance, on verrait peut-être alors que deux choses, que l'on confond ou que l'on mêle, doivent être examinées séparément, pour la bonne raison qu'elles ne varient pas toujours simultanément l'une et l'autre, ni surtout en fonction l'une de l'autre : la « transformation de la langue, » et la « transformation de la mentalité. » Il est certain qu'au XVIIIe siècle, et notamment dans la période qu'étudie M. Gohin, de 1740 à 1789, — ces dates étant d'ailleurs un peu arbitrairement choisies, — l'opinion publique, le public français et européen, les gens du monde, les hommes de lettres sont devenus infiniment plus curieux de science et d'art, de musique et de peinture, par exemple, qu'ils ne l'étaient cent ans auparavant. Les vrais savans ne sont pas alors plus nombreux, et, quoi qu'on en dise, leurs découvertes ne sont pas plus considérables ; mais, de ces découvertes et de ces travaux des savans, le public est plus curieux. A plus forte raison les gens de lettres ! Voltaire et Rousseau s'intéressent à une foule de choses qui n'intéressaient ni Boileau ni Racine. Il n'est donc pas douteux que les grands écrivains du XVIIIe siècle aient abordé beaucoup de sujets ignorés, méconnus, ou dédaignés de leurs prédécesseurs. Il ne l'est pas non plus que l'*Émile* et *le Contrat social*, que l'*Histoire naturelle*, que les *Études de la nature* aient été des enrichissemens durables pour la littérature et la langue française. La Révolution n'a pas permis que l'*Hermès* de Chénier en devînt un. Et il n'est pas douteux enfin que, pour parler de l'attraction ou de l' « emboîtement des germes, » tous ces écrivains ont eu

besoin de mots qui n'étaient pas en usage avant que la « chose » fût connue. Mais la question n'est pas là; la question est de savoir si la langue en a été « transformée; » et pour ma part, c'est ce que je ne vois pas.

Et cette opinion, que j'ai l'air de soutenir contre lui, ne serait-elle pas, en somme, l'opinion de M. Gohin? Les meilleures pages de son livre sont celles où il a essayé de caractériser la nouveauté du style de Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre. Félicitons-le, à cette occasion, d'avoir rendu à l'admirable écrivain des *Études de la nature*, la justice qu'il mérite et qu'on lui refuse communément. Mais qu'est-ce à dire? et pourquoi ces pages? Parce que M. Gohin n'a pu lire, « la plume à la main, » Bernardin de Saint-Pierre et Rousseau, sans être émerveillé de la nouveauté de leur style? Oui, sans doute! Mais plutôt encore, parce qu'il a senti que le véritable ouvrier de la « transformation de la langue, » c'est l'écrivain, le grand écrivain, l'écrivain original, qui n'a besoin pour être original, — et M. Gohin le constate à propos de Rousseau, — ni presque d'une seule métaphore dont on ne se soit servi avant lui, ni presque d'un « néologisme. » Et, en effet, tant qu'une langue n'a pas encore de « littérature, » et ne sert qu'aux usages quotidiens de la vie, son évolution peut obéir à des lois dont la nécessité se démontre. On peut dire en ce cas, quoiqu'un peu abusivement, que l'histoire d'une langue a quelque chose de scientifique. Mais, avec sa littérature, l'action de l'homme commence à s'exercer sur elle, et la langue, en devenant œuvre d'art, devient susceptible d'être « transformée » par la volonté. C'est ce qui semble alors monstrueux aux philologues, et c'est de là qu'ils datent le commencement de la décadence. On peut le leur permettre, si les révolutions ne s'accomplissent pas moins, en dépit d'eux, en dehors d'eux, sans égard à leurs théories. Mais ils ont toutefois le pouvoir de les retarder, et, sous le nom de « grammairiens, » c'est ce qu'ils ont essayé de faire au XVIIIe siècle. Nous allons le voir en passant du livre de M. Gohin à celui de M. François, où sont exposés les efforts du « purisme » pour immobiliser la langue à un moment donné de son évolution, et, — contradiction singulière! — pour achever néanmoins de la « perfectionner, » non pas précisément en la ramenant à ses origines, mais en la soumettant aux exigences de la logique et de la raison.

III

L'un des phénomènes les plus caractéristiques et les plus particuliers de l'histoire extérieure de la langue au XVIIIe siècle, c'est la multiplication, et, d'année en année, pour ainsi dire, la croissante autorité des grammairiens. De fort honnêtes gens, qui ne font point métier d'écrire, et qu'aucun apprentissage n'a d'ailleurs préparés à la tâche qu'ils assument, « s'établissent » grammairiens et, du haut de leur judiciaire, s'érigent en arbitres souverains de la correction, de la pureté, de l'élégance du langage. Ils ne s'adressent point, comme les grammairiens de nos jours, aux enfans des écoles, ou, comme nos philologues, aux étudians des Universités, mais aux gens du monde, aux gens de lettres; et même ce sont ceux-ci qu'ils prétendent surtout régenter. Ils énoncent des règles auxquelles ils s'étonnent, ou plutôt ils s'indignent, que Racine, que Molière, que La Fontaine, que Pascal, que Bossuet ne se soient pas soumis. Ils décident que ces grands écrivains, en dépit de tout leur génie, « ne doivent être lus qu'avec précaution sous le rapport du langage. » Ils en donnent ce qu'ils appellent des preuves, et qui n'en sont que de leur présomption ou de leur outrecuidance. Cette phrase est trop longue, et ce tour est embarrassé! Des traces de négligence leur apparaissent dans *Andromaque* ou dans *Iphigénie*, et ils en découvrent de « galimatias » dans *Tartufe* ou dans *le Misanthrope*. Bossuet, dans ses *Oraisons funèbres*, a d'étranges familiarités, et Pascal, surtout en ses *Pensées*, de regrettables hardiesses. Et on les écoute! On les écoute et on les suit. Le fils même de Racine est gêné quand il essaie de défendre les vers de son père contre les critiques souvent ridicules de l'abbé d'Olivet; et Voltaire, hardi contre Pascal, est timide aux observations de l'abbé Desfontaines. C'est bien pis quand, dans la seconde moitié du siècle, les grammairiens deviennent philosophes, que leurs chefs de file s'appellent Dumarsais, Condillac, Duclos, Marmontel, ou Thomas. Ils règnent alors sur la littérature. Et, le désordre de l'époque révolutionnaire aidant, ce sont eux qui achèvent de constituer le nouvel ordre grammatical, et ce style « pseudo-classique, » dont le romantisme aura, de 1810 à 1830, tant de peine à se libérer.

Rendons d'ailleurs justice à leurs intentions, qui furent

bonnes, et auxquelles il n'a manqué que de trouver de meilleurs moyens, et surtout des moyens plus intelligens, de se réaliser. Admirateurs sincères, et on pourrait dire passionnés, de ces grands écrivains qu'ils critiquent, leur critique n'est justement, du moins à l'origine, qu'un effet de leur admiration. Bien loin de méconnaître les qualités de Molière ou de Racine, ils n'en veulent à ces grands écrivains que des taches qu'on trouve encore en eux. Ils ne sont point parfaits ! Mais quoi, se disent nos grammairiens, ne pourrait-on les rendre tels, rétrospectivement ? et, par exemple, serait-il impossible de distinguer en eux leurs qualités d'avec leurs défauts, et de retenir les unes, qu'on imiterait, en rejetant les autres, qu'on éviterait ? Les modèles seraient ainsi fixés dans une attitude éternelle ! On chercherait, on trouverait, on dirait en quoi, comment, pour quelles raisons ils sont des modèles. Le respect qu'ils inspireraient ferait une barrière naturelle à la menaçante invasion du « néologisme. » Leurs exemples ne s'opposeraient pas moins à la « préciosité » renaissante, qu'aux progrès quotidiens de la vulgarité. On verrait se multiplier les copies de leurs chefs-d'œuvre. Il y aurait des Massillon, qui seraient des Bossuet moins rudes, plus élégans, dont les accens, plus harmonieux, flatteraient plus agréablement les oreilles de Cour ; et Voltaire, à la ville, serait un Racine plus pathétique, plus « mondain, » moins étranger aux choses qui ne sont pas de son art. On a relevé quelque part ce propos de Voltaire : « Ma mère, qui avait connu Despréaux, disait de lui que c'était un bon livre et un sot homme ; » les Boileau du XVIIIe siècle, plus avertis, ne seraient pas des sots. C'est même en quoi consisterait la supériorité du *Temple du Goût* sur *l'Art Poétique*. Mais ce serait la même tradition ; ce serait la même langue, maintenue dans sa fixité par le même corps de syntaxe ; ce serait donc aussi la même littérature ; et ce serait surtout, — car là est le grand point pour nos « grammairiens, » — les mêmes raisons de propagation de cette langue et d'universalité de cette littérature.

Je crois avoir résumé, dans ces deux paragraphes, — et peut-être un peu éclairci, — ce qu'il y a de sujets mêlés dans le livre de M. François. En voici le titre complet : *La Grammaire du Purisme et l'Académie française au XVIIIe siècle. Introduction à l'étude des commentaires grammaticaux d'auteurs classiques.* Et en effet, tout cela s'y trouve : la critique des « grammairiens

puristes; » d'exacts et curieux renseignemens sur leurs rapports avec l'Académie française, dont plusieurs d'entre eux ont fait partie; la détermination, si je puis ainsi dire, de la « liste des classiques français; » de précieuses indications sur la manière dont le XVIIIe siècle les a lus et commentés, ou commentés pour les mieux lire; et enfin l'énumération, avec la discussion, des moyens qui ont procuré, par la modification de la syntaxe, la seule « transformation » que la langue ait subie au XVIIe siècle. Ce sont ces moyens qu'il est intéressant d'examiner.

IV

On se rappelle la définition que Vaugelas avait donnée de l'usage, en le réduisant « à la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps. » Sur quoi trois questions s'élevaient : « — 1° Qu'est-ce que la plus saine partie de la Cour? — 2° Qu'est-ce que la plus saine partie des auteurs du temps? — 3° Quels rapports doit-on établir entre *la façon de parler* de la Cour, et *la façon d'écrire* des auteurs? » Vaugelas, — comme d'ailleurs avant lui Malherbe, et comme après eux la plupart de nos bons écrivains, jusqu'à La Bruyère, — avaient répondu à la dernière de ces trois questions, qui est logiquement la première, en subordonnant la langue écrite, et, ce sont les termes de M. François, « en la plaçant dans la dépendance absolue de la langue parlée. » Ils donnaient pour motif de cette décision qu'étant la première en date, la parole est aussi la première en dignité, puisque enfin elle est toujours « le modèle » que l'écriture se propose d'imiter. Les mots eux-mêmes l'indiquent : on n'écrit que pour se faire « entendre ; » c'est-à-dire pour atteindre, au moyen de l'écriture, un public plus étendu; pour lui mettre sous les yeux ce que l'éloignement, dans l'espace ou dans le temps, nous empêche de confier à son oreille. Et si peut-être on pourrait rapporter à l'observation de ce principe la tendance ou le caractère oratoire de la prose française au XVIIe siècle, c'est ce que je n'examine point aujourd'hui. Je me borne à rappeler qu'il y a une prose française du XVIIe siècle qui n'est pas du tout oratoire, et on la trouvera dans les *Maximes* de La Rochefoucauld ou dans les *Lettres* de Mme de Sévigné. Mais ce qui est bien certain, c'est que la maxime de Vaugelas a, pour ainsi dire, prolongé, jusque dans

la prose oratoire de Bossuet, ce caractère de « familiarité » parlée, qui offense la délicatesse mondaine de Voltaire; et ce qui n'est pas douteux, c'est qu'elle nous rend compte, en nous en expliquant l'origine et l'objet, des « irrégularités » que les puristes nous signalent à l'envi non seulement dans les vers, mais dans la prose de Molière (1).

Citons à cet égard de justes et fines remarques de M. François : « Rien n'égale, nous dit-il, la satisfaction de Vaugelas lorsqu'il découvre « une belle et curieuse » exception aux règles qu'il s'efforce d'établir. Longtemps après lui les grammairiens célèbrent encore le charme de l'irrégularité en matière de langage. Le gallicisme, ce fils insoumis de la langue, leur inspire plus que de l'indulgence; ils ont pour lui toutes les faiblesses. » Et qu'est-ce que le gallicisme, sinon « une façon de parler » proprement et purement française, dont ni l'analogie, ni l'histoire, ni la raison ne rendent compte, qui ne se tire que de l'usage, qui est parce qu'elle est? et qu'en vain essaiera-t-on de proscrire, on n'y réussira toujours qu'incomplètement, parce qu'elle tient au fond ou au génie même de la langue. C'est au gallicisme que songeait Chapelain, quand il écrivait, sur une marge de son exemplaire des *Remarques* de Vaugelas, qu'en notre langue, « l'élégance consiste principalement à s'éloigner de la construction ordinaire et de la régularité grammaticale. » C'est au gallicisme que songeait l'abbé Tallemant, quand il écrivait, dans ses *Remarques et décisions :* « On ne peut mieux prouver que cette phrase est bonne qu'en faisant voir qu'elle aurait moins de grâce en la rendant plus grammaticale. » Et Dacier aussi y songeait quand il écrivait, en 1721, dans la préface de ses *Vies* de Plutarque : « Notre langue est surtout capricieuse en une chose; c'est qu'elle prend souvent plaisir à s'écarter de la règle, *et l'on peut dire que souvent rien n'est plus français que ce qui est irrégulier.* » C'est à M. François que j'emprunte ces deux dernières citations.

Mais, précisément, c'est ici, et à cette même époque, aux environs de 1720, que commence à s'échauffer la bile des grammairiens philosophes, et, au fait, dans toutes leurs diatribes contre la tyrannie « capricieuse et désordonnée de l'usage, » ils n'en ont véritablement qu'à ce principe de la subordination de la langue

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 décembre 1898, l'article sur *la Langue de Molière*

écrite à la langue parlée. « *Autre chose est de parler ou d'écrire*, dit à ce propos l'abbé d'Olivet; car si l'on veut s'arrêter aux licences de la conversation, c'est le vrai moyen d'estropier la langue à tout moment! » C'est, on le voit, la contradiction formelle du principe de Vaugelas. La contradiction n'est pas moins apparente dans cet autre passage : « Moins la grammaire autorisera d'exceptions, moins elle aura d'épines; et rien ne me paraît si capable que *des règles générales* de faire honneur à une langue savante et polie. » Et, de proche en proche, sous le couvert de ces observations, qu'on eût crues d'abord inoffensives, nous aboutissons, vers 1750, à cette conclusion, qui est de d'Alembert, dans le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie :* « Éclairée par une métaphysique fine et déliée, la grammaire démêle les nuances des idées, apprend à distinguer ces nuances par des signes différens, *donne des règles pour faire de ces signes l'usage le plus avantageux*, découvre souvent, par cet esprit philosophique qui remonte à la source de tout, les raisons du choix bizarre en apparence qui fait préférer un signe à un autre, *et ne laisse enfin à ce caprice national qu'on appelle l'Usage que ce qu'elle ne peut pas absolument lui ôter.* » Voilà pour le coup les griefs des grammairiens nettement exprimés : l'usage est « capricieux, » et la grammaire d'une langue savante et polie doit être « rationnelle » ou du moins « raisonnable ; » l'usage est « national, » et nous voulons une grammaire qui soit « universelle ; » et, — d'Alembert ne le dit pas, mais d'autres le diront pour lui, et s'ils ne l'avaient pas dit, nous prendrions sur nous de le dire pour eux, — l'usage est « aristocratique, » puisqu'on l'a défini jusqu'à eux par sa « conformité avec la façon de parler de la plus saine partie de la Cour. » Capricieux, national, et aristocratique, c'en était plus qu'il ne fallait pour condamner la doctrine de l'usage; et, en effet, la substitution d'une autre doctrine à la doctrine de l'usage est le premier trait de la « transformation de la langue » au XVIIIe siècle.

J'ai tâché d'expliquer ici même, dans une étude sur *Vaugelas et la doctrine de l'usage* (1), ce que c'était, dans l'esprit de Vaugelas que « la plus saine partie de la Cour, » et je crois avoir montré que ce n'était pas « le courtisan, » — dans le sens qu'aussi bien ce mot lui-même n'a décidément pris que depuis Vaugelas

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1901.

et après Louis XIV, — mais le rapprochement et la réunion de ce qu'un grand pays, à un moment donné de son histoire, peut compter de « mérites » en tout genre, militaires, prélats, diplomates, magistrats, administrateurs, hommes de lettres, grandes dames! Et, en effet, comment une telle réunion n'aurait-elle pas une tout autre expérience des réalités de la vie que le bon pédant qui n'a jamais, pour ainsi dire, mis le nez hors de son cabinet, ou du cabaret du *Mouton Blanc?* Et comment cette expérience, en s'efforçant de s'exprimer, n'aurait-elle pas enrichi la langue des mots, des locutions et des tours les plus appropriés à la nature, à la diversité, à la complexité de son objet? C'est par la Cour, ainsi définie, que le technique de la guerre, de l'administration, de la politique sont entrés dans l'usage de la langue. Mais, après cela, je ne fais aucune difficulté de reconnaître que, de Vaugelas à l'abbé d'Olivet, la Cour avait changé; qu'elle était fort éloignée d'être, aux environs de 1750, la réunion des mérites en tout genre; que, la plupart des courtisans « ne s'exerçant que sur des matières frivoles, » — l'observation est d'Helvétius, — leur juridiction sur la langue avait perdu son principal titre; et que par conséquent, quel qu'il fût, l'usage de « la plus saine partie de la Cour, » qui n'en était plus alors que la moins corrompue, ne pouvait servir de modèle ni de règle à la bonne « façon de parler » ou « d'écrire. » C'était la Ville, désormais, et les Salons qui exerçaient ou qui prétendaient représenter, en matière de langue, l'autorité de l'usage.

Il ne restait donc plus, pour les contrepeser, — c'est un beau mot, que Pascal préférait à contre-balancer, — que « la plus saine partie des auteurs. » Sur quoi, naturellement, la discussion se rouvrait de plus belle, car, qui sont ces « bons auteurs? » ces « auteurs sains? » ceux dont les écrits pourront servir à la fois de modèles à leurs imitateurs, et de fondement ou de point d'appui aux règles de la grammaire? On trouvera sur cette question d'intéressans détails dans le livre de M. François; et il y en avait quelques-uns dans le livre de M. Gohin. Mais nous serions entraînés trop loin si nous voulions les suivre, et il nous suffira de constater que le travail des grammairiens sur cet article aboutit finalement à tirer de pair trois écrivains, qui sont Bossuet, Racine et Boileau. Encore les grammairiens ne semblent-ils connaître de Boileau que le Boileau « noble, » si je puis ainsi dire, le Boileau de *l'Art Poétique* et celui de ses

Épîtres les plus compassées, non le Boileau des *Satires* ou le Boileau du *Lutrin*, qui sont un Boileau « réaliste ; » et, de Bossuet, les *Sermons* leur sont naturellement inconnus, — puisqu'ils ne paraîtront qu'en 1772, pour permettre à La Harpe de les déclarer « médiocres, » — mais nos grammairiens ne paraissent avoir lu ni les *Élévations*, ni l'*Histoire des Variations*, ni les *Avertissemens aux Protestans*, et Bossuet n'est pour eux que l'orateur des *Oraisons funèbres* et du *Discours sur l'Histoire universelle*. Le *Discours sur l'Histoire universelle*, les *Oraisons funèbres* — quatre *Oraisons funèbres*, car, des six, encore fait-on mine d'en excepter deux ; — *l'Art Poétique*, les *Épîtres*, et neuf tragédies de Racine, car on retranche l'*Alexandre* et *la Thébaïde*, telle est donc la base étroite sur laquelle s'élève l'édifice grammatical du XVIIIe siècle. Il n'est pas encore tout à fait renversé.

Certes, on le pense bien, ce n'est pas nous qui nous plaindrons que l'on fasse à Bossuet et à Racine, ou même à Boileau, la place trop large dans l'histoire de la langue française ! Nous en laisserons le soin à M. Salomon Reinach. Mais, d'un autre côté, nous ne pouvons nous empêcher de déplorer une conséquence au moins de ce fâcheux exclusivisme, si rien n'a contribué davantage à répandre dans les esprits, et, depuis cent cinquante ans, à fortifier les idées très fausses que l'on se forme de la littérature, et même de la langue française du XVIIe siècle. Je ne donne point ici de rangs ni n'exprime de préférences ! Mais enfin, comme historien de la littérature, je ne puis oublier que le siècle de Bossuet est aussi le siècle de Pascal, de Nicole, de Malebranche, de Bayle, de Descartes et d'Arnaud, dont ni la langue ni le style, qui d'ailleurs ne se ressemblent guère entre eux, ne sont le style, ou la langue des *Oraisons funèbres ;* et, s'il y a Racine, je ne puis oublier qu'il y a Saint-Amant, il y a Scarron, il y a Cyrano de Bergerac, il y a d'Assouci, il y a Dancourt, il y a Dufresny. Pouvons-nous les supprimer ? Pouvons-nous supprimer Le Sage et Mme de Sévigné ? Retz et La Rochefoucauld ? Pellisson ? Mlle de Scudéri ? Regnard et Quinault ? La Fontaine et Molière ? Bourdaloue ? La Bruyère et Fénelon ? J'allais oublier *la Princesse de Clèves* et les *Contes des Fées ;* Bouhours et Fontenelle ; les *Mémoires de Grammont* et les traductions de Mme Dacier. Et encore je ne remonte guère au delà de 1650 ! Si je remontais au delà de 1650, l'énumération ne finirait jamais. Je l'ai dit bien souvent, mais je veux le redire encore :

nous ne connaissons pas notre littérature du XVIIe siècle. Elle est plus riche, infiniment; et combien plus diverse qu'on ne l'enseigne! Dans une *Histoire de la Littérature française classique* que j'ai entrepris d'écrire,— et peut-être, même en la réduisant, comme j'ai fait, aux trois siècles classiques, est-ce un dessein qui passe aujourd'hui les forces d'un seul homme, — je n'aurai besoin que d'un volume pour la période qui s'étend de 1515 à 1595, et d'un volume pour celle qui va de 1720 à 1830; mais il m'en faudra trois de 1595 à 1720; et les proportions ne seront que tout juste observées. Ce sont les grammairiens du XVIIe siècle qui les ont renversées. Et c'est pourquoi, vers la fin du siècle, rien n'est plus amusant que de les entendre se plaindre du tort qu'ils se sont fait. « Où en serions-nous, s'écrie Marmontel, si l'écrivain même le plus élégant ne devait rien dire comme le peuple; » et encore : « Par quelle vanité voulons-nous que dans notre langue, tout ce qui est à l'usage du peuple contracte un caractère de bassesse ou de vileté? » Tu l'as voulu, George Dandin! Ils étaient nombreux, au XVIIe siècle, ceux que n'effarouchaient pas les mots ou les termes de l'usage populaire. Mais cet usage, vous avez décidé qu'il fallait lui enlever tout ce que l'on pourrait lui enlever, et, de tant de monumens de la littérature et de la langue, ayant résolu de ne retenir que neuf tragédies, quatre *Oraisons funèbres*, et un poème didactique, c'est vous, c'est bien vous, grammairiens et philosophes de l'*Encyclopédie*, qui avez établi la loi contre laquelle vous feignez de vous révolter.

C'est la seconde étape de la « transformation de la langue. » Il y a désormais des auteurs, pour ainsi parler, « canoniques » et en dehors desquels il peut bien y avoir de spirituels ou d'éloquens écrivains, mais point de « maîtres, » ni donc de vrais classiques. Remarquez que la théorie n'a rien d'insoutenable en soi, et sans doute c'est ce qui explique la contradiction. En fait, et dans l'histoire des littératures anciennes, par exemple, grecque ou latine, il y a des auteurs qui ont « mieux écrit » que d'autres, plus correctement, plus purement, avec un sens plus « national » du génie de la langue : il se peut donc aussi qu'il y en ait, et il doit même y en avoir en français. L'erreur des grammairiens du XVIIIe siècle n'est que de les avoir cherchés, et de ne les avoir reconnus que dans un ou deux genres. Racine écrit-il « mieux » que Molière? C'est une question qu'à peine pouvons-nous nous

poser, puisque Racine a fait des « tragédies, » et Molière des « comédies. » Ils écrivent tous les deux dans des genres différens, et ce serait s'ils écrivaient de la « même manière, » que l'un des deux écrirait mal. La langue de Racine est noble, parce qu'il traite de sentimens « nobles » ou réputés tels, et la langue de Molière est familière, parce que les sujets qu'il traite sont « familiers. » Si donc nous demandons à quelqu'un des « règles de la langue, » les demanderons-nous à Bossuet, ou à Mme de Sévigné? Il faudra voir! Nous les demanderons à Mme de Sévigné, s'il s'agit d'écrire une « lettre familière; » mais nous ne les demanderons à Bossuet que s'il s'agit : 1°, de prononcer une *Oraison funèbre;* 2°, si cette *Oraison funèbre* est celle d'une « personne souveraine » ou au moins d' « un grand de ce monde; » et 3°, si nous sommes prêtre. Ces observations paraîtront au lecteur, et à bon droit, la banalité même et la naïveté. Car tout cela est évident, d'une évidence qui éclate aux yeux des moins avertis! Ni le style ni la langue de la tragédie ne sont ceux de la comédie, et on n'apprend pas à « conter » dans l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre!* Mais il faut pourtant que cela ne soit pas si clair, puisque les grammairiens du XVIIIe siècle ont cru et enseigné le contraire. Avec leur dédain de « la langue parlée » et leur superstition pour deux ou trois modèles, ils ont établi les règles de la grammaire au-dessus des exigences des genres, du génie des écrivains, et des conseils du plus simple bon sens.

Il n'y avait plus qu'à justifier le choix de ces modèles; car, au fait, pourquoi Racine et Bossuet plutôt que d'autres, dont la réputation, comme celle de Fénelon ou de Corneille, avait au moins égalé la leur? C'était la question qu'il était difficile que l'on ne posât pas aux grammairiens, et qu'ils se posaient à eux-mêmes. Ils ne pouvaient plus alléguer la conformité avec l'usage, puisqu'il s'agissait, au moyen du choix des modèles, de la restreindre, ou même de l'abolir; ni la ressemblance de l'œuvre écrite avec « la langue parlée, » puisque cette ressemblance était l'unique ou le principal défaut des modèles. Ils ne pouvaient pas davantage invoquer la tradition, puisqu'il s'agissait précisément de l'établir! Et, s'ils s'avisaient enfin d'en appeler aux grammairiens leurs prédécesseurs, cela était trop ridicule de vouloir déterminer la « canonicité » des classiques, à l'aide et par le moyen d' « une sorte d'extrait des *Remarques* de Vaugelas, de

celles de l'Académie et de Th. Corneille sur Vaugelas, et de celles de Bouhours, Ménage, Andry de Boisregard, Bellegarde et Gamache! » Les belles autorités! et qu'en vérité ce Gamache avait donc de grâce à relever des « incorrections » ou de vrais « solécismes » dans *les Empires*, je suppose, ou dans *Iphigénie!* Cependant, et M. François a raison d'en faire la remarque, « c'est par là surtout, — par Bellegarde et par Boisregard, — que les grammairiens du XVIIIe siècle restent en contact avec la langue de la belle époque, mais cette langue est la langue des puristes, et non celle des chefs-d'œuvre, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. » Mais à défaut de tout cela, tradition, usage, autorités, nos grammairiens ont une ressource et un recours suprême : c'est la « raison, » la « raison raisonnante, » la « raison encyclopédique. » Les vrais classiques, les seuls, seront ceux dont la façon d'écrire sera trouvée le plus conforme aux décisions de la raison; et ainsi va s'achever la « transformation de la langue, » par l'avènement et sous l'influence de ce pouvoir nouveau. C'est la dernière et troisième étape. Vaugelas, lui, avait écrit : « Ceux-là se trompent lourdement, et pèchent contre le premier principe des langues, qui veulent raisonner sur la nôtre et qui condamnent beaucoup de façons de parler... *parce qu'elles sont contre la raison* (1). »

Donnons un exemple de cette application de la raison, telle que les grammairiens l'entendent, aux choses de la langue. On connaît ces vers de Malherbe :

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles,
On a beau la prier,
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,
Et nous laisse crier.
Le pauvre, en sa cabane où le chaume le couvre
Est sujet à ses lois;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas les rois.

(1) Dans cet ordre d'idées, Vaugelas va si loin que, « contrairement à la raison, » et même à l'étymologie, il ne craint pas de déclarer qu'on doit dire *Péril Éminent*, et non *Péril Imminent*, parce que tout le monde le dit, et que « l'erreur n'est pardonnable à qui que ce soit, de vouloir, en matières de langues vivantes, s'opiniâtrer pour la raison contre l'usage. »

C'est d'ailleurs ainsi que de nos jours l'usage est presque consacré de dire *Émérite* pour *Distingué;* il s'établit, en ce moment même, de dire *Fruste* pour *Mal dégrossi;* et nous le verrons sans doute se répandre de dire *Compendieusement* pour *Interminablement.*

Voici quelques observations de Gamache sur ce sujet : « Que le poète, sur le fondement qu'il personnifie la Mort, affecte de paraître surpris qu'un prince ne puisse se défendre contre elle, secouru par ceux qui veillent à sa garde, c'est assurément nous marquer qu'il a des idées fort singulières... Quand Malherbe n'exprimerait dans ses vers aucun mouvement de surprise, son assertion n'en serait pas moins vicieuse. *On ne peut, sans tomber dans la puérilité, affirmer sérieusement ce qu'il serait ridicule de révoquer en doute.* » C'est ce qui s'appelle « raisonner! » Il est vrai que Condillac, — à qui j'emprunte la citation [*Traité de l'art d'écrire*, Livre II, ch. 13] car j'avoue n'avoir point lu Gamache, — trouve que « cette critique n'est pas fondée. » Rivalité de grammairiens! Mais, en revanche, lui, ce qu'il critique, c'est le vers :

Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre.

« Car, dit-il, quel est l'objet de Malherbe? C'est de démontrer que rien ne résiste à la mort. *Or c'est à quoi le toit de chaume est tout à fait inutile.* » Et plus loin, après les avoir combattues, s'associant décidément aux critiques de Gamache, mais pour d'autres motifs : « Les quatre premiers vers de Malherbe sont mauvais, nous dit-il. *Les expressions n'en sont pas nobles;* elles sont même fausses; car « se boucher les oreilles » est l'action d'un caractère qui craindrait de se laisser toucher. » On n'oubliera pas d'ailleurs que de tous ces grammairiens, Condillac est de beaucoup le plus intelligent, et, à vrai dire, le seul dont l'analyse ait pénétré un peu avant dans le mystère de l'*Art de penser* et *d'écrire*.

Mais on conçoit aisément ce que la langue générale du XVIIIe siècle est devenue en de telles conditions, sous l'action de cette critique plus restrictive que « rationnelle; » et, de fait, à ce moment de la transformation, les contradictions se concilient; les livres de M. Gohin et de M. François ne s'opposent plus, ils se rejoignent; et la nature de la transformation, si nous ne l'avions pas aperçue, se déclare. L'usage et la tradition ne formant plus barrière, le champ s'ouvre au néologisme, dont l'introduction dans le vocabulaire est devenue, pour une langue désormais *fixée*, le seul témoignage de sa vitalité subsistante. La langue n'est pas morte, puisqu'elle continue, tout au moins, de s'accroître! Mais, en même temps, on tombe d'accord de la

fixité d'une syntaxe, pas encore tout à fait achevée, que la logique et la raison vont se charger de simplifier, précisément en vue de l'immobiliser. Car « la raison » approuve également deux choses : la création de mots nouveaux pour exprimer des idées nouvelles, sous la seule condition que ces mots soient « rationnellement » composés : *Capucinade* de *capucin*, *Baladinage* de *baladin; Emmagasinement* d'*emmagasiner*, *Protègement* de *protéger*, etc., et d'un autre côté, elle approuve la fixation de la syntaxe par élimination de toutes les « façons de parler » qui ne seront pas démontrées être conformes à la logique. De telle sorte que, tandis que d'une part, — et notamment au cours de la période révolutionnaire, — l'invasion du néologisme semble absolument dénaturer le caractère de la langue, le mouvement n'agit cependant qu'à la surface, et, grâce à la fixation de la syntaxe, la langue, en réalité, s'immobilise. Sa « transformation » consiste à s'interdire les moyens de se « transformer. » Son idéal, conformément à ce que Condillac appelle le principe de « la plus grande liaison des idées, » devient de « réduire un ouvrage au plus petit nombre de chapitres, les chapitres au plus petit nombre d'articles, les articles au plus petit nombre de phrases, et les phrases au plus petit nombre de mots. » En conséquence de quoi, tout le monde écrira de la même manière! Quand on lira du Marmontel, on pourra croire qu'on lit du La Harpe; on pourra croire qu'on lit du Marmontel quand on lira du Morellet; et, au fait, on lira du Morellet quand on lira du Ginguené. C'est maintenant de la profondeur, et de quelques conséquences de cette transformation que nous voudrions dire quelques mots.

V

Il ne semble pas que la transformation ait été très profonde; — et je conviens qu'à ce propos nous devrions peut-être, et avant tout, essayer de dire comment et par quels moyens on mesure la profondeur de la transformation d'une langue. C'est même la réponse que M. Gohin pourrait opposer aux objections que nous lui avons faites sur le titre de son livre : *Les Transformations de la Langue française pendant la deuxième moitié du XVIIIe siècle*. Et, en effet, la transformation la plus profonde étant celle qui, d'une langue, en dégage une autre, le français, par exemple, ou l'italien du latin, ne pourrait-on pas dire que la plus

superficielle est celle qui, par une longue accumulation de variations du vocabulaire, en modifie la physionomie? Le vocabulaire de Bossuet n'est pas celui de Rabelais, et le vocabulaire de Voltaire n'est plus celui de Bossuet. On voit d'ailleurs, par cet exemple même, que la transformation a sans doute été plus profonde de Rabelais à Bossuet que de Bossuet à Voltaire. Mais la vérité est, d'autre part, que si ces nuances sont faciles à sentir, elles sont moins faciles, ou plutôt elles sont extrêmement délicates à préciser, et même à définir. A distance, et en gros, les transformations sont certaines! Mais en quoi elles ont consisté, c'est ce qu'il est toujours un peu hasardeux de vouloir dire; et quand on veut bien y réfléchir, il y en a d'assez bonnes raisons, dont les grammairiens, en général, et les historiens de la langue ne tiennent pas assez de compte, parce que, disent-ils, elles sont littéraires; — et la littérature n'est pas leur affaire, à eux qui ne sont brevetés que de grammaire et de philologie.

Il y a, en premier lieu, la solidarité nécessaire de la forme et du fond, de l'expression et de la pensée. Nous trouvons, à tort ou à raison, que Marmontel et Ginguené n'écrivent pas la même langue, et que, celle qu'ils écrivent, ils ne l'écrivent pas aussi bien que Fontenelle et que Mme de Staal Delaunay : c'est peut-être et tout simplement qu'ils ne pensent pas aussi bien, je veux dire aussi finement, et ingénieusement. La langue elle-même n'a point changé, mais ce sont différens écrivains qui ne la manient pas avec la même aisance. Les *Remarques* de Voltaire sur les *Pensées* de Pascal ne sont assurément pas du même style que les *Pensées :* cela tient-il à la langue, ou à la qualité de la pensée même de Pascal et de Voltaire? C'est encore ce qu'il n'est pas très aisé de déterminer. Il ne l'est pas non plus de distinguer, dans une page de La Motte ou de Marivaux, si d'ailleurs on trouve qu'elle diffère d'une page de Voiture, ce qui est proprement de la « langue » de l'un et de l'autre écrivain, et ce qui peut-être ne dépend que des changemens survenus dans la manière générale de penser, entre 1650 et 1720. Ce n'est guère plus d'un demi-siècle, soixante-dix ans seulement, mais, dans ces soixante-dix ans, que de choses se sont passées! Et enfin, dans toutes les langues, si le grand écrivain n'est pas précisément celui qui a écrit « mieux » qu'un autre, mais celui qui a écrit d'une manière originale, et par conséquent unique, quoi de plus difficile que de démêler dans sa « langue, » ce qui est de

l'évolution naturelle de la langue générale, et ce qui n'appartient qu'à lui, Pascal ou Bossuet, Corneille ou Racine, Molière ou La Fontaine, Mme de Sévigné ou Saint-Simon? M. Ferdinand Brunot, à qui sont dédiés les deux livres de M. Gohin et de M. François, et de qui j'ai sous les yeux, en ce moment même, le premier volume d'une remarquable *Histoire de la Langue française* (1), la seule d'ailleurs que nous possédions, ne manquera certainement pas, dans les suivans, de rencontrer, chemin faisant, ces difficultés, qui sont grandes; — et de nous en donner la solution.

En attendant, je le répète, il ne semble pas que la transformation de la langue au XVIIIe siècle, par rapport à la langue du siècle précédent, ait été très profonde. Elle aurait pu l'être! Si les écrivains avaient docilement suivi les grammairiens et les philosophes, il se pourrait que la langue générale, renonçant décidément à toute intention d'art, fût devenue un système d'algèbre; et de fait, elle l'est devenue en quelque mesure. C'est ce que M. Gohin exprime en disant que « la plupart des écrivains du XVIIIe siècle ont méconnu les ressources que le style figuré offre au talent de l'écrivain. » Je voudrais qu'il eût ajouté que ce « style figuré, » c'est le style naturel, je veux dire celui que nous employons naturellement, puisque enfin nous ne parlons que par métaphores; et, avec cela, si M. Gohin eût rappelé, quoique souvent cité, le mot de Dumarsais sur les *tropes*, dont il se fait en un jour, assurait-il, une plus grande consommation sur le carreau des Halles qu'à l'Académie dans toute l'année, nous serions à peu près d'accord.

Mais les écrivains ont résisté aux grammairiens! « Je sais, disait déjà Rousseau dans une note de son *Discours sur les Sciences et les Arts*, que la première règle de tous nos écrivains est d'écrire correctement et, comme ils disent, de parler français : c'est qu'ils ont des prétentions et qu'ils veulent passer pour avoir de la correction et de l'élégance. Ma première règle à moi, qui ne me soucie nullement de ce qu'on pensera de mon style, — Rousseau se moque de nous quand il s'exprime ainsi! — est de me faire entendre : toutes les fois *qu'à l'aide de dix solécismes*, je pourrai m'exprimer plus fortement ou plus clairement, je ne balancerai jamais; pourvu que je sois bien compris des Philo-

(1) Armand Colin, éditeur.

sophes, je laisse volontiers les Puristes courir après les mots (1). » Il n'était pas alors brouillé avec les Philosophes. Il écrivait vingt ans plus tard, dans le préambule de ses *Confessions :* « Si je veux faire un ouvrage écrit avec soin, comme les autres, je me farderai... Je prends donc mon parti sur le style comme sur les choses. Je ne m'attacherai point à le rendre uniforme, j'aurai toujours celui qui me viendra ; j'en changerai selon mon humeur, sans scrupule ; je dirai chaque chose comme je la sens, comme je la vois, sans recherche, sans m'embarrasser de la bigarrure... mon style inégal et naturel, tantôt rapide et tantôt diffus, tantôt grave et tantôt gai, tantôt sage et tantôt fou, fera lui-même partie de mon histoire (2). » Dirons-nous là-dessus qu'au « style apprêté qui masque les choses, Rousseau préfère un style franc et sincère ?... » Nous le dirons, si M. Gohin le veut et pour lui faire plaisir, en nous bornant à lui rappeler que V. Cousin, qui s'y connaissait, en artifices de langage, voyait justement, lui, dans le style de Rousseau, le modèle d'un style « fardé. » Mais nous ferons observer que, contre les grammairiens qui veulent enchaîner l'écrivain sous la contrainte de leurs règles, ce que Rousseau revendique, c'est la liberté qui était avant eux celle de l'écrivain. Ne le dit-il pas textuellement, dans son *Émile*, — et c'est à M. François maintenant que j'emprunte la citation : — « qu'il ne connaît d'autres règles pour bien écrire que les ouvrages qui sont bien écrits ? » En réalité, la distinction dont il refuse expressément de tenir compte, c'est celle qu'on a établie depuis peu entre la « langue écrite » et la « langue parlée. » Contre les Gamache et les d'Olivet, les Bellegarde et les d'Açarq, il prétend, lui, qu'elles ne sont qu'une, ou, si elles sont deux, il estime, avec Vaugelas, que c'est la parole qui doit régir l'écriture. Et je ne sais d'ailleurs si c'est pour cela qu'il ressuscite, en quelque sorte, la tradition de la langue oratoire du siècle précédent, mais c'est par lui, et avec lui, c'est grâce à sa résistance aux prétentions des grammairiens que la langue n'est pas devenue, entre 1760 et 1780, l'inesthé-

(1) Ce Rousseau fait tant d'affaires, à propos de tout et de rien, et il a parfois des titres si longs qu'on ne peut les faire entrer commodément dans une phrase. Le passage que nous citons, après M. Gohin, est tiré de la note 3 des six pages intitulées : de la *Lettre de Jean-Jacques Rousseau sur une nouvelle réfutation de son Discours par un académicien de Dijon.*

(2) On ne cherchera pas ce préambule dans les éditions usuelles des *Confessions*. Il n'a paru pour la première fois qu'en 1850, dans la *Revue Suisse*, d'après le manuscrit de la bibliothèque de Neuchâtel.

tique algèbre qu'on eût pu redouter. On sait qu'il a été suivi de près par Bernardin de Saint-Pierre; et, à son tour, l'auteur des *Études de la nature* par celui d'*Atala*.

Il n'est que juste, après cela, d'ajouter que cet appauvrissement, et on dirait mieux encore ce desséchement de la langue, n'a pas été sans quelque compensation. La meilleure langue du XVIIe siècle, — celle de Bossuet et celle de Pascal, celle de Molière et celle de Mme de Sévigné, — est quelquefois, si je l'ose dire, un peu obscure à l'œil, et, quelquefois, pour la bien entendre, c'est à haute voix qu'il faut lire leur phrase, et l'accentuer. Cela ne tient pas du tout à la longueur de la phrase. La phrase de Pascal n'est pas longue lorsqu'il écrit que : « Le froid est agréable pour se chauffer; » et il se peut que d'abord on n'entende pas ce que Pascal veut dire, quoiqu'il soit court. Un grammairien aimerait certainement mieux qu'il eût dit : « S'il est agréable de se chauffer, c'est un plaisir que nous ne connaîtrions pas, sans le froid, dont nous nous plaignons; » ou encore : « Le plaisir que nous éprouvons à nous chauffer ne serait pas un plaisir, si nous n'avions souffert du froid. » Ce serait plus long et plus clair. Je ne trouve donc pas mauvais qu'à cette manière abréviative, elliptique, et nerveuse de parler, nos grammairiens, sans la condamner, aient essayé d'en substituer une autre, plus analytique (1). Et, en effet, là est le bénéfice de la transformation qui s'est opérée dans la langue au XVIIIe siècle : la langue française est devenue plus claire, j'entends toujours pour l'œil, — et pour l'étranger, qui, naturellement, la lit plus qu'il ne la parle. D'où il résulte encore que, si depuis Ronsard et du Bellay, la langue française, dans son effort vers sa perfection, a surtout affecté la gloire de l' « universalité, » les grammairiens du XVIIIe siècle n'ont pas contribué médiocrement à la lui assurer. Car, en essayant d'en faire la langue de la « raison, » ils lui ont donné, avec la clarté qui la distingue, ce caractère d'*impersonnalité* ou d'*internationalisme*, qui est par définition celui des conceptions rationnelles ou raisonnables, et qui devait faire la fortune du système métrique, par exemple, ou de la nomenclature chimique. Tel est le sens de la formule célèbre que « les sciences ne sont que des langues bien faites; » et si l'on disait,

(1) Considérez encore cette ellipse hardie : « Le silence est la plus grande des persécutions » c'est-à-dire : « Le silence [qu'on nous impose] ou [qu'on nous oblige à garder].

en la renversant, que « les langues bien faites participent du caractère des sciences, » on aurait assez bien rendu ce que nous voulons dire.

C'est ce que nous reconnaîtrons donc si nous sommes justes envers les grammairiens du XVIIIe siècle : la clarté proverbiale de la langue française est en partie leur œuvre, et si l'on récrivait le *Discours* de Rivarol sur l'*Universalité de la Langue française*, c'est l'influence des grammairiens qu'il y faudrait mettre au premier rang. Ils peuvent encore se glorifier, au moment même où j'achève d'écrire ces pages, de l'article XV du traité russo-japonais : « Le présent traité sera signé — on a voulu dire « rédigé » — en double, en français et en anglais. Les textes en seront absolument conformes; *mais, en cas de contestation dans l'interprétation, le texte français fera foi.* » On remarquera que c'est en vue du même objet, et comme un moyen de contribuer à la propagation de la langue française, que nos philologues, — héritiers naturels, quoique souvent ingrats, des Gamache et des Bellegarde, — nous proposent aujourd'hui de « réformer » notre orthographe.

Ce que j'en dis n'est pas une manière d'en revenir à la question de la réforme de l'orthographe, et pour le moment, nous la laisserons sommeiller. Mais une double observation que je ne puis m'empêcher de faire, c'est qu'il n'est pas prouvé que l' « universalité » d'une langue soit en quelque sorte la mesure de sa perfection; et, ce qui l'est encore moins, c'est que l'on doive sacrifier systématiquement toutes les autres qualités d'une langue à la poursuite et à la réalisation de cette « universalité. » Une langue est sans doute un moyen d'échange ou de communication des idées, et là même est sa fonction première, mais cette fonction n'est pas la seule, — si ce n'est en mandingue ou en bambara; — et nos langues littéraires, avec le temps, sont devenues quelque chose de plus. Une langue est aussi une « œuvre d'art » ou, — pour ôter toute équivoque en modifiant l'expression, — une langue est un « moyen d'art; » une langue est encore l'expression de ce qu'on appelle un « génie national; » et une langue est enfin, dans une certaine mesure, avec ses défauts, ses verrues ou ses difformités, la créature, pour ainsi parler, de sa propre histoire, qu'elle ne saurait impunément renier. On reprochait au Père Bouhours d'avoir comparé dans ses écrits les langues « à tous les arts, à tous les artisans, cinq fois aux

rivières, et plus de dix fois aux femmes et aux filles. » Nous n'en comparerons la diversité et la vie qu'à celles des individus; et nous dirons que, si tous les hommes se ressemblaient à eux-mêmes, depuis le jour de leur naissance jusqu'à celui de leur mort, la vie, en vérité, ne vaudrait pas la peine d'être vécue; mais elle ne serait pas tenable, et nous ne songerions qu'à nous en évader, si d'un bout du monde à l'autre bout, tous les hommes se ressemblaient entre eux. C'est pourquoi je ne sais s'il faut souhaiter l'établissement d'une langue « universelle, » au sens le plus étendu du mot; et, dans un sens plus restreint, je ne vois pas ce qu'une langue donnée, le français ou l'anglais, par exemple, gagnerait au sacrifice de ses traditions pour affecter la gloire, assez vaine, de se rendre universelle. Telle fut pourtant l'erreur des grammairiens du XVIIIe siècle. Et après cela, si l'erreur n'a pas eu de plus fâcheuses conséquences, c'est que, comme nous l'avons dit, l'action des grammairiens a été contrariée par la résistance des écrivains, et que, dans la première moitié du siècle qui vient de finir, une partie de leur œuvre a été détruite ou du moins combattue par le romantisme.

Aussi bien n'est-ce là qu'un cas particulier d'une question plus générale, et l'aspect philologique, si j'osais ainsi dire, de la lutte éternelle entre la « tradition » et le « progrès. » Il faut que les langues « évoluent; » et, sans doute, il ne viendrait à l'idée de personne aujourd'hui de vouloir les « fixer. » Mais si leur évolution dépend en partie de quelques causes profondes, qui échappent à l'action de notre volonté, par la bonne raison qu'elles sont ignorées de notre intelligence, elle dépend aussi, pour une partie, de causes qui sont en notre pouvoir. Les transformations de la langue française, depuis qu'il existe une « littérature française, » en sont la preuve. Or, depuis Ronsard jusqu'à Victor Hugo, tandis que ces « transformations, » en tant que voulues, l'ont presque toutes été par les écrivains, et, presque toutes, ont eu pour objet, sans toucher aux qualités natives de la langue, de la rendre, non pas du tout plus universelle ou plus logique, ni même plus claire, mais plus souple à l'expression d'une pensée plus complexe ou à l'imitation plus fidèle de la réalité, et d'en augmenter ainsi la valeur d'art, c'est de quoi n'ont eu cure les grammairiens du XVIIIe siècle, ni les écrivains qui les en ont crus; et ils ont bien pu se vanter qu'ils l'envisageaient sous l'aspect de l'universalité, mais à vrai dire, ils ne l'ont transformée que

dans le sens de l'utilité. C'est pourquoi la révolte contre eux a été « universelle, » elle aussi, et pour le moment ils ont perdu la bataille! Mais ne nous flattons pas de l'avoir gagnée définitivement. Il existe un *Comité des Monumens historiques*, et de très honnêtes gens ont formé un *Comité pour la protection des Paysages!* Nous verrons un peu ce qu'ils feront, je veux dire ce qu'ils pourront, quand il s'agira de « multiplier le trafic, » en faisant passer une ligne de chemin de fer par le travers d'un beau paysage, ou quand une grande ville se plaindra qu'elle étouffe dans son « enceinte historique. » Je ne lis pas non plus un récit de voyage aux États-Unis sans y trouver un chapitre sur *l'Uniformité des villes américaines*. Les Américains n'en continuent pas moins de les construire *more geometrico*, et, nous, dans nos capitales, nous commençons à les imiter, pour des raisons d'hygiène, quand ce n'est pas pour des raisons de finances. Nous vivons dans un temps où les oreilles des hommes n'entendent qu'à ces raisons pratiques d'utilité prochaine, et de rendement certain. Ne doutons donc pas que l'on veuille de plus en plus rendre les langues « universelles, » en les rendant « rationnelles, » et notamment la langue française. On a tâché de montrer, dans les pages qui précèdent, l'origine et l'intention première de cette « transformation, » et on a tâché de montrer quels en étaient les dangers. S'il y a quelques moyens de les éviter, je n'en connais pas de meilleur que de résister aux prétentions des grammairiens; de les obliger à se contenir dans leur rôle de greffiers de l'usage; et de maintenir aux seuls écrivains un droit qui n'appartient qu'à eux sur l'évolution de la langue.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LE TRAVAIL

DANS

LA GRANDE INDUSTRIE

LA LAINE ET LA SOIE

Parlant de l'industrie textile en général, j'ai déjà indiqué sommairement (1) les différentes opérations, et par conséquent les différentes espèces d'usines, — car il y en a presque autant que d'opérations mêmes, — auxquelles donnent naissance le travail de la laine et le travail de la soie. Au nombre de près de cent pour les quatre matières principales qui alimentent la filature et le tissage : lin, coton, laine et soie, elles sont très nombreuses encore pour les deux dernières seulement, la laine et la soie ; une vingtaine, d'un côté, une douzaine, de l'autre, sans compter les établissemens auxiliaires ou accessoires de teinture, apprêt et impression.

Elles sont d'ailleurs entre elles d'une importance fort inégale : c'est ainsi que, pour la laine, tandis que les « fabriques de draperie, frisage et épluchage de drap » occupent en France 30 200 ouvriers, les « cardages, peignages et filatures de laine » 31 000, les « fabriques de nouveautés, laine, drap » 36 300, les « tissages de laine, fabriques de lainage » 48 500, en revanche, les « dégraissage, épaillage et lavage de laines » n'en emploient

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er août 1904, l'étude sur *le Lin et le Jute*.

que 800; les « battage, effilochage, affinage » que 700; la « foulerie d'étoffes et de bas » que 300. Pour la soie, le « dévidage, » le « cannetage, » le « pliage » occupent 100 000 personnes, la « filature » 14 400, le « moulinage » 18 100, le « tissage » (avec la fabrication des couvertures de soie, de filoselle, de satin) 75 100; mais la « peignerie ou carderie de bourre de soie » n'en occupe que 1 100; la « fabrique de soie à bluter » que 600; le « tirage, le polissage, » que 200.

Au total, 200 000 personnes pour la laine, 136 000 pour la soie, plus d'un tiers des 900 000 ouvriers et ouvrières qui vivent de l'industrie textile et qui représentent 14,17 pour 100 de la population industrielle active; groupe si considérable qu'il n'est primé que par celui que les statistiques officielles désignent sous le nom de « travail des étoffes, vêtement, » et qui représente, lui, 20,47 pour 100 de cette population : quand bien même l'art de la laine et de la soie, Roubaix, Sedan, Reims, Elbeuf et Lyon, n'auraient pas porté aussi loin ni aussi haut le renom de la fabrique française, quand bien même tant d'honneur ne s'y attacherait pas, il s'y attacherait tant d'intérêt qu'à ces études sur le travail dans la grande industrie, quoiqu'elles ne puissent tout embrasser, il manquerait sûrement quelque chose, si l'ouvrier de la laine et l'ouvrier de la soie en demeuraient tout à fait absens.

I

Cependant l'ouvrier de la laine n'y paraîtra, pour l'instant, que d'assez loin, ou n'y passera qu'assez vite. En effet, je ne voudrais pas prendre toujours mes exemples dans le même milieu, ni peindre toujours le même pays, de crainte de n'avoir, en des occupations diverses, qu'un seul homme que la même race, en dépit de ce qu'il fait, a fait incorrigiblement ce qu'il est. Or, pour la laine comme pour le lin et pour le coton, le Nord affirme sa suprématie, en la poussant parfois presque jusqu'au monopole. Sur 100 personnes employées aux mêmes travaux dans la France entière, ses « tissages de laine et fabriques de lainage » en fournissent 47; ses « cardages, peignages et filatures » 51; ses fabriques de nouveautés, laine, drap 99; outre les 87 pour 100 qu'occupent ses peignages qui ne sont que des peignages, sans cardage ni filature, et les 89 pour 100 qu'occupent ses fabriques

spéciales de tissus d'ameublement. A côté de lui et le plus souvent au-dessous, se retrouvent les deux autres grandes régions textiles, l'Est et la Normandie, avec quelques coins du Midi, le Tarn ou l'Hérault, pour quelques articles. Mais le Nord, ou l'Est, ou même la Normandie, c'est précisément là que nous sommes allés chercher les sujets de nos monographies d'usines pour le lin et pour le coton; la laine n'y ajouterait rien de bien *autre*, ni par suite rien de bien neuf: ce qui nous inquiète ici, les conditions, la durée, la peine et le prix du travail, sont à peu près les mêmes dans les mêmes contrées, à égalité de circonstances locales ou économiques, pour toutes les branches de l'industrie textile, quelle que soit la matière travaillée, lin, coton ou laine; le tisseur de laine et le tisseur de coton de Roubaix ou de Tourcoing se ressemblent comme des frères, et comme un frère aussi leur ressemble le tisseur de lin d'Armentières: ils pourraient au besoin passer d'un métier à l'autre, il n'y aurait dans leur vie qu'un très petit changement.

Le temps de travail est le même, fixé par la loi pour les ateliers mixtes. Au-dessus de soixante-cinq ans, il reste 4,14 ouvriers et 1,90 ouvrières sur 100 dans l'industrie linière, et dans l'industrie lainière, il reste 4,39 ouvriers, et 2,15 ouvrières (1): la peine, ou du moins l'*usure* professionnelle est donc sensiblement pareille, et plutôt un peu moindre pour la laine que pour le lin. Quant aux salaires, on relève (en s'en tenant toujours au département du Nord) des moyennes de 2 fr. 25, 3 fr. 75, 3 fr. 95, 3 fr. 15, 2 fr. 90 pour les filatures de laine, 3 fr. 50, 2 fr. 75, 2 fr. 60, 4 fr. 50 pour les tissages, 2 fr. 85 pour les fabriques de draps, molletons et couvertures, selon qu'il s'agit d'établissemens occupant de 500 à 999 personnes, ou de 100 à 499, ou de 25 à 99, ou de 1 à 24 seulement, mais sans qu'il y ait lieu, semble-t-il, d'en tirer une conclusion certaine, ni, à plus forte raison, de prétendre en déduire une règle générale. Le salaire moyen par dix heures des ouvrières pour la filature du coton serait de 1 fr. 90 à 2 fr. 50 dans les établissemens occupant de 500 à 999 personnes, de 1 fr. 60 à 2 fr. 05 dans les établissemens en occupant de 100 à 499; pour la filature de la laine, il serait de 1 fr. 75 (établissemens de 500 à 999 ouvriers et ouvrières), de 1 fr. 45 à 1 fr. 55 (établissemens de 100 à 499),

(1) Recensement des industries et professions, t. IV. *Résultats généraux*, p. XCIII.

de 1 fr. 85 à 2 fr. 10 (établissemens de 25 à 99 personnes).

Il en est du tissage comme de la filature, à un degré plus frappant encore. Du coton à la laine, les salaires coïncident exactement : tissages de coton, département du Nord, établissemens qui occupent de 100 à 499 personnes, salaire moyen des ouvrières par dix heures : 2 fr. 05; tissages de laine, même département, établissemens analogues, salaire moyen : 2 fr. 05 (2 fr. 30 dans les établissemens occupant de 500 à 999 ouvriers et ouvrières, 2 fr. 45 dans les établissemens en occupant de 25 à 99 ; là, non plus, point de règle générale à tirer du plus ou moins grand nombre d'ouvriers employés). Et voici maintenant les salaires par catégories, (mais géographiquement mêlés, pris au hasard un peu partout, tels que les donne l'Office du travail) : industrie lainière, épisseuses (Charente), 3 fr. 80; doubleuses, (Seine-et-Oise), 2 francs; rentrayeuses (Marne), 2 fr. 20; bobineuses, 0 fr. 85 : les ouvrières, sans désignation plus particulière, des Deux-Sèvres gagneraient ainsi 340 francs par an; les rentrayeuses du Nord, 780 francs, soit, à 300 jours de travail, chômage annulé, 2 fr. 60 par jour; les brodeuses des Hautes-Pyrénées se feraient 400 francs, et les tisserandes des Deux-Sèvres 560 francs. D'autres tisserands ou tisserandes (Lozère) ne gagneraient qu'un salaire quotidien de 0 fr. 50 ; mais il s'agit évidemment de tisserands à domicile, qui tissent pour remplir les heures que le travail des champs laisse vides. Plus heureux, le tisserand de Lot-et-Garonne gagnerait 1 franc ; le bobineur de la Marne, 1 fr. 55 par jour; des tisserands de l'Allier et des Deux-Sèvres, respectivement 1 000 et 700 francs par an. Dans les fabriques de draps, les salaires seraient : Ardennes, tisseurs, 600 francs par an; Isère, tisseurs, 1 060 francs, épinceteuses et autres, 550 francs; Lozère, fileurs, 2 fr. 75 par jour, 780 francs par an, canneteuses, 1 franc par jour, 310 francs par an, tisserands, de 1 fr. 75 à 2 francs par jour, de 540 à 620 francs par an, tisseurs, 2 francs par jour; Tarn, épailleuses, 0 fr. 80; Ariège, tisserands, 2 fr. 50, énoueuses, 1 fr. 50 ; Tarn-et-Garonne, tisserands ou tisserandes, 200 francs par an.

Mais je transcris simplement à titre d'indication, sans les expliquer, ces chiffres qui ne se rapportent pas tous à « la grande industrie, » et qui ne me viennent pas d'une enquête personnelle (1).

(1) *Salaires et durée du travail dans l'industrie française*, t. IV. *Résultats généraux*, p. 174-175 et 212.

Peut-être suffiront-ils à une comparaison, à laquelle je ne demande au surplus que de justifier le demi-silence que m'impose, à mon vif regret, sur l'industrie de la laine, la nécessité d'en finir, et, pour en finir, d'abréger, et, pour abréger, de passer. Mais si, pourtant, ils ne suffisaient pas, on voudrait bien alors se souvenir que cette industrie, dans ses parties essentielles, n'a en quelque sorte pas bougé, ou, si c'est trop dire, parce qu'enfin elle n'est pas plus que les autres restée inaccessible au progrès, du moins elle n'a subi ni transformations, ni modifications profondes depuis les observations qu'en ont faites et les descriptions qu'en ont données les Andrew Ure, les Villermé, les Audiganne. L'art de la laine aussi est un art ancien, de longtemps si rapproché de son point de perfection que le seul perfectionnement possible touchait non sa technique, mais la mécanique du métier; ce perfectionnement réalisé, la conséquence ou le résultat en a été, d'une part, pour le fabricant, l'accroissement de la production, d'autre part, et surtout, pour l'ouvrier, la diminution de la peine. Les opérations sont aujourd'hui ce qu'elles étaient il y a un demi-siècle, et, en lisant soit le chapitre de la *Philosophie des manufactures* qui a pour titre : *Nature et opérations d'une manufacture de laine*, soit la section du *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers* qui traite *des ouvriers de l'industrie lainière* (1), je revois atelier par atelier, sinon machine par machine, l'usine d'Elbeuf, un peu traditionnelle et familiale, il est vrai, que l'on me fit visiter voilà quatre ou cinq ans. Mais l'opérateur, lui, qui est l'homme que nous cherchons, l'ouvrier, n'est plus ce qu'il était, il n'est plus comme il était : il est mieux.

Je n'ai pas constaté là, et nulle part on ne constaterait plus, les mauvais traitemens que, suivant Andrew Ure, le *boudineur*, dans les *factories*, exerçait couramment sur ses *appiéceurs*. « Il est d'usage que le *boudineur* soit pourvu d'une longe de cuir; et si ses jeunes apprentis laissent manquer les bouts, ou

(1) *Philosophie des manufactures ou Économie industrielle de la fabrication du coton, de la laine, du lin et de la soie*, avec la description des diverses machines employées dans les ateliers anglais, par Andrew Ure, D. M., membre de la Société royale, etc., traduit sous les yeux de l'auteur, 2 vol. in-16. Paris, L. Mathias (Augustin), 1836; — *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, ouvrage entrepris par ordre et sous les auspices de l'Académie des sciences morales et politiques, par M. Villermé, membre de cette Académie, 2 vol. in-8°; J. Renouard, 1840.

s'ils font un trop grand nombre de cardées interrompues, il fait venir les délinquans à la porte du chariot et les frappe de sa longe. La sévérité du châtiment dépend nécessairement plus du caractère de l'homme que des règlemens de la *factorie*. Quelquefois il corrige les enfans avec le grand rouleau, qu'il peut facilement enlever de dessus le métier, ce qui permet de les atteindre de l'autre côté du métier. » C'était peut-être sa faute à lui et non celle des enfans, mais, comme il était payé aux pièces, il voulait rattraper par eux le temps perdu par lui-même au cabaret, et, ne le pouvant point, il se payait sur eux. Et sans doute, mérité ou immérité, ce châtiment n'était pas réglementaire, mais, dans bien des usines, il était toléré, admis ou subi en forme d'usage et en force d'habitude. « On préfère les enfans comme appiéceurs, non seulement à cause du bas prix de leur travail et de la souplesse de leurs muscles, mais aussi pour leur taille, car ils peuvent travailler sans être gênés à la table inclinée, qui doit être basse pour la facilité du boudineur, ce qui ne pourrait se faire par des personnes d'une taille plus élevée, à moins qu'elles ne fussent courbées péniblement, et dans une position nuisible à leur santé. » Par-ci par-là un patron s'indigne et s'insurge : ainsi M. Gamble, « un des hommes les plus humains qui aient jamais existé, dit Ure : il ne veut pas permettre que les ouvriers touchent les enfans, sous quelque prétexte que ce soit; et, quand ils ne veulent pas travailler, il les renvoie. » Mais le même auteur s'empresse d'ajouter : « Malheureusement, comme il est si important pour les pauvres parens de suppléer au déficit de leur chétif revenu par les gages de leurs enfans, ils ne sont que trop enclins à fermer les yeux sur les mauvais traitemens que leur font souffrir les boudineurs, et à étouffer les justes plaintes de leurs pauvres enfans. On s'accorde à dire que ces ouvriers sont des êtres sauvages et intraitables, qui demandent des contre-maîtres d'un caractère dur pour les gouverner; les appiéceurs sont souvent leurs propres enfans ou leurs pupilles (1). »

N'oublions pas qu'Andrew Ure parlait en ces termes des *factories*, des fabriques anglaises, et que ces choses, nous ne savons pas si on les a jamais connues en France, mais en tout cas on ne les y souffrirait plus. De même y souffrirait-on à peine que des enfans, filles ou garçons, fussent employés à une besogne semblable à celle du *preeming* ou nettoyage des chardons natu-

(1) Andrew Ure, *Philosophie des manufactures*, t. I, p. 266-268.

rels, avec obligation de porter les châssis à la sécherie et de les en rapporter, travail très fatigant et qui exposait à de brusques changemens de température; ou encore qu'ils fussent mis, ainsi qu'ils l'étaient jadis, aux *laineuses* ou aux *tondeuses* (1). Sans doute le *triage*, qui « se fait sur des claies en bois, et consiste à dérouler chaque toison, puis à en extraire les plus grosses ordures, les mèches feutrées qu'elle peut contenir, en la déchirant avec les mains et en séparant les diverses qualités de la laine; » le *dessuintage* ou le *dégraissage* « avec de l'urine en putréfaction ou bien avec un alcali dissous dans l'eau chaude; » la teinture et le lavage en pleine humidité, « les jambes et les cuisses dans l'eau; » le *battage*, au prix d'un « effort musculaire considérable » et « parfois, pour les laines déjà teintes et celles qui viennent des peaux mortes, lorsqu'elles n'ont pas été lavées ou qu'elles l'ont été mal, » au milieu d'« une poussière qui occasionne aux ouvriers de la toux, de l'étouffement, et peut forcer d'interrompre le travail ou même de l'abandonner; » le *foulage* et le *lainage*, toujours sous l'eau qui ruisselle; toutes ces opérations d'une manufacture de laine avaient, quelques-unes peuvent avoir encore, malgré les perfectionnemens mécaniques ou chimiques introduits abondamment de 1810 à 1840, et non moins abondamment depuis lors, de quoi incommoder les nerfs ou les poumons des délicats.

Villermé le ressentait vivement en rédigeant ses notes : « Les ouvriers sont debout; toute leur personne, surtout leurs mains, est d'une saleté repoussante et répand autour d'eux l'odeur des laines *surges* ou conservées en suint, c'est-à-dire sans avoir été lavées ni dégraissées (2). » Même aujourd'hui, le pavé d'une fabrique de draps ne présente guère l'aspect d'un parquet ciré; il ne reluit pas, astiqué et frotté comme le pont d'un navire de guerre : à chaque pas, il y faut enjamber un ruisseau savonneux, huileux, jaunâtre ou noirâtre. Mais sont-ce là des conditions de travail réellement et directement anti-hygiéniques? Andrew Ure, qui était médecin comme le docteur Villermé, ne le pensait pas et déclarait même le contraire. « Les fileurs de fil de laine, écrivait-il, prétendent, non sans raison, que l'opération du boudinage, dans leurs fabriques, n'offre aucun inconvénient pour la santé. Quoique l'extérieur malpropre des ouvriers à leurs mé-

(1) Ure, *ouvrage cité*, p. 302.
(2) Villermé, *État physique et moral des ouvriers*, t. I, p. 200.

tiers, et les miasmes de l'huile animale qui frappent l'odorat dans quelques fabriques, laissent d'abord une impression bien différente dans l'esprit d'un étranger, ni les hommes ni le peu d'enfans qu'on y emploie ne souffrent de ce genre d'occupation. » Mais voici plus fort : « *et plusieurs, au contraire, s'en trouvent bien* (1). » A ne rien exagérer, disons qu'ils ne s'en trouvent pas mal, et que les statistiques le prouvent, par la proportion, déjà citée, de 4,39 ouvriers et de 2,15 ouvrières pour 100 au-dessus de soixante-cinq ans, qui dépasse légèrement celle des ouvriers et ouvrières du lin, notablement celle des ouvriers et ouvrières du coton et de la soie (2).

Pareillement, qu'ils se trouvent mieux maintenant qu'il y a un demi-siècle, non seulement par la diminution de la peine, due aux progrès de la chimie et de la mécanique, mais aussi par l'augmentation du salaire, les chiffres de Villermé et ceux de l'Office du travail en témoignent. Villermé avait étudié Elbeuf, Louviers, Reims, Rethel, Sedan, Amiens, Lodève, Bédarieux et Carcassonne, le Nord et le Midi. Pour la région normande, autour de Rouen, à Darnetal, il attribue comme salaire moyen, dans les tissages ou les filatures : aux hommes, de 1 fr. 80 à 2 francs ; aux femmes, de 1 franc à 1 fr. 10 ; aux enfans, de 0 fr. 50 à 0 fr. 75 par jour (3) ; et l'on peut, sur ses renseignemens, dresser des salaires réels, selon les catégories ou spécialités, le tableau ci-après :

HOMMES

	Darnétal.	Elbeuf (1837).
	fr. c. fr. c.	fr. c. fr. c.
Fileurs	2 80	3 » à 3 67
Tondeurs de draps.	2 75	2 » à 2 25
Laineurs.	2 »	2 » à 2 25
Manœuvres ou journaliers. . . .	1 75 à 2 »	2 »
Tisserands travaillant chez eux (4).	1 67 à 2 »	2 25
Boudineurs dans les filatures. .	1 67	

(1) Andrew Ure : *Philosophie des manufactures*, t. I, p. 274.

(2) Coton : ouvriers au-dessus de 65 ans, 2,97 pour 100 ; ouvrières : 1,89.
Soie : — — — 3,27 — — 1,72.
(*Résultats statistiques du recensement des industries et professions*, t. IV. (*Résultats généraux*, p. XCIII.)

(3) A Elbeuf (1834 et 1835), aux ouvriers les plus habiles, hommes, de 3 à 4 francs ; aux ouvriers ordinaires, hommes, de 1 fr. 75 à 2 francs ; femmes, de 1 franc à 1 fr. 25 ; enfans, de 0 fr. 75 à 1 franc ; aux ouvriers les moins habiles, hommes, 1 fr. 50 ; femmes, 0 fr. 75 ; enfans, 0 fr. 45 ; à Louviers (1833), mêmes moyennes, sauf pour les enfans depuis l'âge de dix ans jusqu'à celui de dix-sept ans, qui ont gagné de 0 fr. 55 à 0 fr. 90.

(4) Mais travaillant *exclusivement* et toute la journée à leur métier sans aucun travail agricole.

FEMMES

	Darnétal. fr. c. fr. c.	Elbeuf (1837). fr. c.
Soigneuses ou veilleuses de cardes.	1 10	
Rentrayeuses et couturières.. .	1 »	1 25
Fileuses qui n'ont pas de rattacheurs	1 »	
Boudineuses.	0 90 à 1 »	
Femmes à la journée.	0 90 à 1 »	1 »

ENFANS

Rattacheurs aidant les fileurs. .	0 75 à 1 »	0 67
Boudineurs	0 60 à 0 75	
Rattacheurs des carderies.. . .	0 40 à 0 60	

Pour plus de clarté ou plus d'évidence, et afin de ne pas nous égarer en de longues et tortueuses colonnes de francs et de centimes, si nous ne retenons que les catégories d'ouvriers et d'ouvrières mentionnées sous le même nom par le docteur Villermé en 1840 et par l'Office du travail en 1897, nous trouvons que les rentrayeuses (et justement dans la Marne), qui touchent à présent 2 fr. 20, touchaient à Reims, en 1836, 1 fr. 20 ou 1 fr. 25; que les épinceteuses, qui gagnaient (Reims, 1836) 1 fr. 20 par jour ou 360 francs par an, gagnent (Isère, 1897) 550 francs par an, ou un peu plus de 1 fr. 80 par jour (1). Quant aux fileurs, le prix n'aurait que très peu, ou même n'aurait pas du tout changé : 2 fr. 75 (Lozère, 1897), de 2 fr. 50 à 3 francs (Reims, 1836), de 2 fr. 50 à 2 fr. 80, pour le gros, de 1 fr. 75 à 2 fr. 70 pour le fin (Sedan, 1836). Les bobineuses gagneraient dans la Marne 0 fr. 85 par jour; à Sedan, en 1836, elles gagnaient de 0 fr. 50 à 0 fr. 75. Ainsi de toutes les spécialités, dans la filature et le tissage de la laine : il y a partout ou presque partout amélioration, premièrement par augmentation de salaire, mais cette augmentation est néanmoins relativement faible, et les salaires dans l'industrie lainière, comme dans l'industrie textile en général, sont des salaires relativement et même absolument bas.

Amélioration encore par la réduction du temps de travail : plus de longues journées de douze, treize, quatorze et quinze

(1) Pour les tisserands, la comparaison n'est pas possible, l'Office du travail ayant omis de dire de quel tisserand, à domicile ou en usine, professionnel ou occasionnel, il est question à la page 212 de *Salaires et Durée du Travail dans l'industrie française.*

heures, telles qu'Andrew Ure et Villermé en connurent. Plus d'enfans employés à une tâche si manifestement au-dessus de leurs forces qu'il fallait, pour faire cesser cet abus, prendre des arrêtés municipaux (1); à dire le vrai, plus de tâches au-dessus des forces de l'homme, enfant ou adulte; la force substituée à ses forces, une force tirée non de lui-même, mais du dehors, dont il use sans qu'elle l'use, et, — c'est le grand bienfait de la science appliquée à l'industrie, — qu'il n'a plus à produire, qu'il n'a qu'à conduire. A cet égard, l'industrie textile ne le cède en rien aux autres industries, et il en est du travail de la laine comme du travail du lin ou du coton, du travail de la soie comme du travail de la laine.

II

La Flandre, la Lorraine et la Normandie sont les trois provinces privilégiées du coton, de la laine et du lin : Lyon est la ville de la soie. La soie règne à Lyon, ou Lyon règne sur la soie. Par « régner » il faut entendre : exercer un empire qui n'est guère moins qu'universel, et par Lyon, non seulement Lyon, mais tout le pays de Lyon, assez loin vers le Sud, le Sud-Est et le Sud-Ouest : les uns disent six, les autres huit, et d'autres encore treize départemens; Rhône, Isère, Loire, Savoie, Ardèche, Drôme, Ain, Haute-Savoie, Haute-Loire, Saône-et-Loire, Vaucluse, Gard, Puy-de-Dôme (2). Ce vaste territoire, le cinquième ou le sixième de la France, relève en fief de la fabrique lyonnaise, soit pour la production, soit pour la filature, soit pour le tissage, soit pour l'apprêt ou la teinture de la

(1) « Je ne puis taire ici une cause particulière de ruine pour la santé des jeunes ouvriers dans les petites filatures qui manquent d'un moteur général. Cette cause, sur laquelle l'attention de la mairie d'Amiens a été appelée deux fois, à ma connaissance, par le conseil des prud'hommes de la ville, consiste à faire mettre en mouvement, par des enfans, les machines à filer ou à carder, au moyen d'une manivelle à laquelle on fait décrire, avec la main, un cercle dont le point supérieur passe à cinq pieds des planchers, et à exiger ainsi de ces enfans plus qu'il ne convient à leur faiblesse et à leur taille. » Villermé, *État des ouvriers*, I, 310. Voyez, p. 311, le texte de l'arrêté du maire d'Amiens, en date du 21 août 1821. Nouvelles plaintes en 1834.

(2) Exposition universelle de 1889 à Paris. *La Fabrique lyonnaise de soieries et l'industrie de la soie en France*, 1789-1889. Imprimé par ordre de la Chambre de commerce de Lyon, 1 vol. in-4°; Lyon, imprimerie Pitrat aîné, 1889, p. 23. Cet ouvrage, non signé, est, si je ne me trompe, de M. Morand, le très distingue secrétaire de la Chambre de commerce.

soie. Un même établissement fait l'une ou l'autre de ces opérations, rarement deux, jamais toutes à la fois.

C'est une opinion commune à Lyon, et comme un sujet de fierté, que l'organisation du travail n'y ressemble pas à ce qu'elle est ailleurs et « déconcerte les étrangers curieux d'étudier notre industrie si insaisissable dans ses contrastes et son originalité (1). » Au seuil de la fabrique lyonnaise, si vous en croyez les regards et les sourires de bienveillante, mais sceptique indulgence qui vous accueillent, vous êtes au seuil du mystère. Isis ne se dévoile qu'aux habitans de la Croix-Rousse. Quant à l'organisation elle-même du travail, autant qu'un « étranger curieux » peut en juger, l'originalité de cette industrie réside principalement en ce que le « fabricant » ne « fabrique » pas. Il ne produit pas la soie, il l'achète; il ne la file pas, il la reçoit toute filée; il ne la teint pas, il la fait teindre; il ne la tisse pas, il la fait tisser; jadis, avant le métier mécanique, par des ouvriers travaillant chez eux, avec quelques compagnons; et maintenant, depuis que le métier mécanique l'emporte, — on en comptait déjà, en 1888, plus de 20 000 dans les treize départemens de la région lyonnaise, — en usine, par des entrepreneurs, qui ne sont pour la plupart, comme l'étaient les vieux canuts, mais *en grand*, que des chefs d'atelier à façon. En somme, le métier n'appartient pas à qui appartient le fil, ni le tissu à qui appartient le métier : le « fabricant » fournit la matière, on lui rend la marchandise (2).

Mais cela, c'est connu. C'est une forme antique, et périmée autre part, de l'organisation du travail. C'était l'organisation du travail, précisément dans l'industrie textile, avant l'industrie concentrée, avant le moteur général, avant l'introduction de la vapeur, du temps de l'industrie sporadique, dispersée, à domicile; avant l'usine, du temps de l'atelier de famille. Des faubourgs et de la campagne, les tisserands venaient ainsi chez le maître chercher le fil, la laine ou le coton, et, la façon achevée, ils rapportaient l'ouvrage. Plus tard, on adapta, on plia cet usage au régime de la fabrique, Villermé l'a remarqué pour Reims et pour Sedan : « Dans les campagnes, où il n'y a

(1) *La Fabrique lyonnaise*, p. 25.

(2) « Des 188 établissemens de tissage mécanique de la soie recensés dans notre région sur le rôle des patentes de 1888, 34 seulement appartiennent en propre aux fabricans lyonnais, les 154 autres ont été créés par des entrepreneurs de travail à façon. » *La Fabrique lyonnaise*, p. 25.

que des peigneurs de laine, des tisserands et des dévideuses de trames, tous les ouvriers travaillent chez eux; mais dans la ville tous les autres sont employés chez des fabricans ou bien chez des entrepreneurs. Je dis *chez des entrepreneurs;* car celui qui achète des laines et en fait fabriquer des étoffes ne fait pas toujours laver, teindre, filer dans ses ateliers, ni même donner chez lui, aux étoffes que les tisseurs lui rapportent, toutes les façons ou tous les apprêts qu'elles doivent recevoir avant d'être livrées au commerce; il a recours à des entrepreneurs particuliers pour chacune de ces opérations (1). »

L'originalité de l'industrie lyonnaise, en ce point, est donc d'avoir conservé, sous le régime de l'industrie concentrée, les procédés de l'industrie dispersée; dans l'usine, les coutumes du petit atelier. Mais elle est trop hautement et hardiment intelligente, trop novatrice et initiatrice quand il le faut, pour l'avoir fait sans de bonnes raisons. « Les fabricans lyonnais, habitués de longue date à s'affranchir du souci d'un matériel industriel, trouvent dans cette constitution originale qui survit aux petits ateliers les avantages de la grande manufacture et en même temps une liberté d'allures précieuse pour une industrie dépendante de tous les caprices de la mode (2). » Et en même temps, devrait-on sans doute ajouter encore, elle y trouve un moyen de maintenir la tradition, dans une industrie qui est un art et qui, du moins pour le beau, depuis le XVe et le XVIe siècle, depuis la Renaissance italienne, a beaucoup plus à imiter qu'à inventer. Quoi qu'il en soit, originale ou non, et peut-être un peu moins que le patriotisme local ne l'imagine, telle est l'organisation du travail dans la région lyonnaise : transition ou transaction entre autrefois et aujourd'hui, entre le système de la petite et le système de la grande industrie.

« L'étranger curieux » qui, de ce qu'il aurait vu, — ou plutôt de ce qu'il n'aurait pas vu, — se hâterait de conclure que l'industrie de la soie est « restée rebelle, » radicalement et invariablement, à toute pratique de la grande industrie, qu'elle existe toujours et n'existe encore qu'à l'état de petits ateliers, celui-là, vraiment, en porterait un jugement trop sommaire, et contribuerait pour sa part à répandre « une légende, » très accréditée au dehors, mais qui n'est pourtant qu'une légende. « Si

(1) Villermé, *État physique et moral des ouvriers*, I, 220.
(2) *La Fabrique lyonnaise*, p. 25.

l'on n'aperçoit pas les panaches des hautes cheminées fumantes sur le plateau de la Croix-Rousse, celles-ci peuplent les campagnes des départemens circonvoisins, où notre industrie, remontant en quelque sorte à ses origines pastorales, avait déjà associé la culture des champs au tissage de la soie (1). » Du quartier de Saint-Just et des rives de la Saône, où elle s'était formée et comme ramassée du XVe au XVIIIe siècle, de la Croix-Rousse, de Vaise, de la Guillotière, des Brotteaux, où elle avait grandi au XIXe siècle, cette glorieuse et féconde industrie a essaimé, par Tarare, l'Arbresle, Saint-Genis-Laval, Neuville, Limonest, Saint-Laurent-de-Chamousset, Givors, le Bois-d'Oingt, vers la Loire, Saône-et-Loire, la Drôme, l'Isère, l'Ain, etc. : en 1819, sur « un rayon de plus deux myriamètres; » en 1889, sur un rayon de plus de 80 kilomètres. « A l'ancienne et grande unité du travail dans l'enceinte de la ville, la marche du temps a substitué cette trinité du travail à la main dans la ville, avec 12000 métiers; du travail à la main dans les campagnes, avec 55 ou 60000 métiers; et enfin du tissage mécanique, avec plus de 20000 métiers, qui constituent aujourd'hui, dans leur étroite alliance, les trois grandes assises de notre production manufacturière (2). »

Ce mouvement qui devait fractionner « l'ancienne unité du travail » en « trinité » dont le troisième terme serait le tissage mécanique, on le prédisait, et des économistes l'appelaient de leurs vœux dès 1848 ou 1850. Audiganne en analysait, en 1854, les conséquences bonnes et mauvaises :

« L'agglomération des métiers dans les ateliers mécaniques commence à menacer le travail à domicile, surtout celui qui est le plus coûteux, celui de l'industrie urbaine. Quelques établissemens munis de moteurs hydrauliques sont en pleine activité dans les départemens voisins du Rhône, dans l'Ain, dans l'Isère; si quelques essais à la vapeur n'ont pas aussi bien réussi, on peut du moins prévoir que le succès sera le prix de nouvelles études et de persévérans efforts. Le mouvement qui s'annonce paraît devoir répondre à notre civilisation, qui tend si ostensiblement à remplacer, dans la production industrielle, la force humaine par des forces conquises sur la nature physique. Appelé à d'infaillibles progrès, ce mouvement a débuté avec une prudente me-

(1) *La Fabrique lyonnaise*, p. 25.
(2) *Ibid.*, p. 27.

sure. La mécanique a d'abord été appliquée aux étoffes les plus communes, à celles qui sont teintes après la fabrication; puis on a employé des fils teints à l'avance, mais seulement pour des tissus peu serrés auxquels un apprêt était ensuite nécessaire; maintenant la machine a saisi des étoffes plus compactes, ou, comme on dit en fabrique, plus *réduites*. On pourrait peut-être soutenir qu'elle finira par s'attaquer aux riches tissus façonnés; toutefois, ces étoffes sans rivales dans le monde, ces tissus soumis à tous les caprices de la mode, résistent à la fabrication en grand bien plus que les articles dont la consommation est uniforme et constante. Il ne faut pas craindre d'ailleurs, même pour les tissus unis, une brusque transformation. Le changement sera ralenti par l'intérêt des fabricans, que le régime actuel dispense d'acheter un matériel coûteux, et affranchit de ces frais généraux qui deviennent écrasans en cas de longs chômages. Si l'avenir, un avenir plus ou moins lointain, appartient au nouveau système, jusqu'à quel point faut-il s'en alarmer? Le travail en fabrique, en retour d'inconvéniens qui lui sont propres, présente des avantages dont profiterait la cité lyonnaise. Disposé, comme il paraît l'être, à se répandre dans un rayon de vingt à vingt-cinq lieues, il remédierait à une concentration fâcheuse d'intérêts vivant au jour le jour. D'ailleurs, tant que le travail à domicile reste dans des conditions qu'on peut appeler patriarcales, tant qu'il se mêle de près à la vie agricole, s'il ne favorise pas les progrès de la fabrication, il peut conserver du moins parmi les familles des habitudes calmes et régulières; mais quand il devient exclusivement industriel, quand il transforme la demeure de l'ouvrier en une petite fabrique sans règle, et qu'il rassemble sur un même point une multitude d'ateliers placés sous la menace d'alternatives d'activité ou d'inertie qui les bouleversent, il a perdu le caractère original qui séduisait en lui. Le régime de la grande industrie permet plus facilement de fabriquer à l'avance certaines étoffes et de restreindre ainsi la durée des chômages; de plus, sans impliquer une réglementation absolue qui entraînerait, dans l'état présent de l'industrie nationale, les plus graves embarras, le travail aggloméré s'accommode de certaines mesures disciplinaires, qui sont des garanties de bien-être et de bon ordre. Au point de vue général de l'avenir, il serait donc permis de bien augurer de la modification qui semble attendre sous ce rapport le système actuel; mais, si lente qu'elle

doive être, elle n'en constitue pas moins, pour le moment de la transition, une nouvelle cause d'inquiétude (1). »

La modification, en effet, a été lente, mais elle n'a pas cessé. Dans une publication préparée par la Chambre de commerce de Lyon pour l'Exposition de Vienne, en 1873, on en fait remonter les origines à la Restauration. C'est le temps où « lentement et par degrés, les métiers commencent à prendre le chemin de la campagne; le tissage rural s'apprête à devenir l'auxiliaire de celui de la ville, en attendant qu'il s'y substitue presque entièrement. La fabrication des articles bon marché fait rechercher les moteurs hydrauliques; la vapeur, à son heure, sera appliquée au tissage des soieries. Le nombre des petites maisons décroît; le chiffre des affaires grossit; l'industrie lyonnaise perd peu à peu cette physionomie de petite fabrique, qui, à côté des usines de coton, de laine et de lin, lui donnait un caractère à part. L'époque de la grande industrie s'annonce de toutes parts, pour elle comme pour les autres industries; elle ne se dérobera pas à la loi commune. » Et, plus bas : « Les conséquences de ce mouvement, ou, pour l'appeler de son vrai nom, de cette révolution ont été immenses; la constitution intérieure de la fabrique lyonnaise en a été modifiée profondément. On avait souvent reproché à cette constitution l'isolement où elle laisse l'ouvrier par rapport au patron, l'absence de liens entre eux, de telle sorte qu'au moment des crises le patron, non propriétaire des métiers, restait libre d'arrêter subitement sa fabrication, sans s'inquiéter du sort de l'ouvrier autrement qu'à titre de bienfaisance ou de charité. Si cette séparation donnait à l'ouvrier plus d'indépendance, si elle respectait mieux la vie de famille, elle avait aussi ses inconvéniens, qui devenaient presque un péril social au moment des longs chômages. On se souvient des émotions, de l'effroi qu'ils causaient, des troubles populaires qui les ont quelquefois accompagnés. Heureusement, la dissémination des métiers dans les campagnes, l'accroissement du tissage rural au détriment du tissage urbain, l'association du travail de la soie à celui des champs, surtout la formation des grandes maisons par suite de l'augmentation de la production, la nécessité pour ces maisons de maintenir, même aux époques de mévente, leur organisation

(1) *Les populations ouvrières et les industries de la France dans le mouvement social du XIXe siècle*, par A. Audiganne, 2 vol. in-16. Paris, Capelle, 1854; — t. Ier, p. 274-275.

intacte, afin d'être prêtes à l'heure de la reprise, tout cela a créé entre le patron et l'ouvrier une solidarité d'intérêts, latente, mais effective, qui est une garantie pour celui-ci. Tout en restant, selon les exigences de sa nature, divisée en petits ateliers, la fabrique lyonnaise en est venue néanmoins à présenter, au point de vue de la permanence du travail, des avantages qui semblaient l'apanage exclusif des agglomérations de métiers en usine; tous ses élémens ont plus de cohésion. Ne lui est-il pas aussi permis de montrer, avec une complaisance partiale, comme témoignage de ce qui peut être fait dans cette voie, outre les cinq mille métiers mécaniques qu'elle emploie, ces beaux et grands établissemens, peu nombreux, il est vrai, mais d'autant plus remarquables, où toutes les opérations de la soie sont concentrées, depuis la filature jusqu'au tissage (1)? »

Ici, la Chambre de commerce de Lyon, et son porte-parole autorisé, qui, dans l'espèce, était, je crois, son secrétaire, allaient peut-être un peu loin, comme Audiganne l'avait fait. Il n'y avait point de « transformation, » encore moins de « révolution; » modification suffisait; » il n'y a point eu substitution, mais superposition ou juxtaposition de l'usine à l'atelier. Ce qui est exact et ce qui est caractéristique, c'est que le travail est allé de « l'unité » à « la trinité, » par les deux adjonctions successives du tissage rural au tissage urbain, et du métier mécanique au métier à la main. Le mouvement, puisque c'est le mot consacré, a été double; l'industrie de la soie a d'abord reflué de Lyon sur les campagnes environnantes, puis s'est concentrée, et tend encore à se concentrer en usines.

Elle est moins strictement et moins spécifiquement lyonnaise qu'elle ne le fut pendant des siècles après que les proscrits lucquois, florentins ou génois, Guelfes ou Gibelins, chacun à son tour, ces *fuorusciti* dont les uns allaient devant eux cherchant la paix et les autres cherchant leur pain, y eurent introduit et acclimaté leur art subtil et délicat. Quiconque ferait ou referait le dénombrement de ses métiers aux diverses époques : 10000 avant la révocation de l'édit de Nantes, 2000 après 1685; 18000 en 1787,

(1) Exposition universelle de Vienne, *la Fabrique lyonnaise de soieries, son passé, son présent.* Imprimé par ordre de la Chambre de commerce de Lyon, 1 vol. gr. in-4°, Lyon, Perrin et Marinet, 1873. — Cet écrit n'est pas de M. Morand, aujourd'hui secrétaire de la Chambre de commerce, à qui nous devons un travail semblable pour l'Exposition de 1889, mais de son prédécesseur.

2500 après la Révolution; 12000 de 1804 à 1812; 20000 en 1819; 27000 en 1825; 40000 en 1837; 50000 en 1848, admirerait le développement quasi constant, — sauf le contre-coup des bouleversemens politiques ou sociaux, — l'épanouissement magnifique de l'industrie; et en y regardant mieux, à partir de là, ou même d'un peu plus haut, car l'irritation des tisseurs urbains contre les ruraux fut pour beaucoup dans les émeutes de 1831 et de 1834, il verrait la fabrique lyonnaise, durant la seconde moitié du XIXe siècle, sortir, pour ainsi dire de Lyon, y gardant seulement 30000 métiers sur les 120000 qu'elle faisait battre en 1890 (1). Et deuxièmement, il découvrirait, sur les rôles des patentes à cette même date, 188 établissemens mécaniques pour le travail de la soie dans la région lyonnaise, desquels il importait peu que 34 seulement fussent la propriété des fabricans lyonnais, et les 154 autres créés par des entrepreneurs à façon. Ce n'en était pas moins des « établissemens mécaniques, » et quelques-uns de grands établissemens : en 1897, 5 peigneries ou filatures de soie, 8 tissages occupaient plus de 500 ouvriers. Il n'y a sans doute pas de quoi crier à la « révolution, » ni à la « transformation, » ni au « triomphe » de la grande industrie, « se substituant » au petit atelier et soumettant la fabrique lyonnaise « à la loi commune; » mais il y a de quoi nous justifier d'introduire dans ces études sur la grande industrie la fabrique lyonnaise qui, à première vue, et en tant qu'elle se définissait par la dispersion même de ses métiers et de ses opérations, paraissait ne devoir ni ne pouvoir y figurer.

III

L'usine que j'ai visitée peut bien être prise pour type. Elle emploie ordinairement environ 500 personnes (presque toutes femmes, quelques hommes seulement); tantôt plus, tantôt moins, l'effectif varie, il est en ce moment de 464 ouvriers et ouvrières. C'est une usine neuve; elle a été construite en 1903, et ne marche donc que depuis dix-huit mois. Elle est située, non dans Lyon même, mais à la porte de Lyon, en un faubourg que sépare de la ville le beau parc de la Tête-d'Or, à Villeurbanne. Elle n'a qu'un seul étage et ne forme qu'un seul atelier, une vaste salle

(1) Voyez *les Industries de la soie : sériciculture, filature, moulinage, tissage.* — Histoire et statistique, par E. Pariset. (Publications du *Bulletin des soies et soieries*); 1 vol. in-8°, Lyon, Pitrat aîné, 1890.

où sont réunies toutes les opérations du travail de la soie, ou à peu près toutes, toutes celles que réunit l'usine qui en réunit le plus, car je ne sais si nulle part on fait en même temps dans le même lieu la filature et le tissage : à l'usine D... on fait tout, et tout dans le même local, du *dévidage* du fil au *baguetage* ou *pliage* final de l'étoffe. Pour moteur, la force électrique : tout se meut et s'arrête instantanément. Tandis que j'étais là, un accident banal, un plomb qui venait de sauter, coupa tout d'un coup le travail, et tout d'un coup, l'accident réparé, le plomb remplacé, le travail reprit : en une ou deux minutes, il recommença à battre son plein. De la cage vitrée où se font les écritures, ces cordes qui pendent, ces fils qui se tendent, ces lisses qui s'abaissent, ces leviers qui remontent, ces battans qui frappent, ces poulies qui tournent, ces sortes de hunes qui couronnent les hauts métiers, tout cet entre-croisement de lignes verticales et de lignes horizontales, on dirait les agrès très fins d'un très grand et très puissant navire; ce bureau même domine l'énorme atelier comme une passerelle de commandement, et, s'il y a peu de cuivres, avec ce va-et-vient d'acier qui y met un reflet bleuâtre, l'irréprochable propreté du pavé aide à l'illusion, en complétant l'image. Ce n'est plus la crasse grasse et glissante de l'ancienne manufacture de draps; toutes les opérations de la soie se font ici, excepté deux, celles justement qui salissent, le *tirage* des cocons et la teinture.

Le *tirage* « consiste à dissoudre, dans de l'eau très chaude, l'espèce de gomme qui enduit et colle à lui-même dans toute sa longueur le fil unique dont se compose le cocon; à saisir le bout de ce fil, à le tirer pendant que le cocon plonge dans l'eau, à le réunir à d'autres tirés de la même manière et en même temps que lui, pour n'en former qu'un seul plus gros et plus fort, et à dévider celui-ci en écheveaux sur un *asple* ou dévidoir. — Il serait difficile, notait le docteur Villermé, de se faire une idée de l'aspect sale, misérable, des femmes employées au tirage de la soie, de la malpropreté horrible de leurs mains, du mauvais état de santé de beaucoup d'entre elles, et de l'odeur repoussante, *sui generis*, qui s'attache à leurs vêtemens, infecte les ateliers et frappe tous ceux qui les approchent (1). » L'usine D... ne fait pas le *tirage* ou le *dévidage* des cocons; elle reçoit en écheveaux ses soies grèges : soies jaunes de France, d'Italie

(1) *État physique et moral des ouvriers*, I, 345.

ou d'Espagne, soies blanches de Canton. « La soie grège est formée d'un certain nombre de fils élémentaires soudés entre eux par le grès coagulé, suivant des directions à peu près parallèles. En cet état, elle pourrait être soumise au tissage, mais elle est incapable de supporter les opérations de la teinture en flottes. Ces manipulations, en effet, nécessitent l'immersion de la soie dans des bains dont la température atteint 100°. Sous l'influence d'un pareil traitement, le grès perdant sa consistance, pouvant même entrer en dissolution, les fils élémentaires auraient une tendance à se séparer les uns des autres, à former des boucles et des nœuds ; il serait impossible ensuite de les soumettre au tissage. Pour donner à la soie grège plus de résistance, pour la transformer en un fil capable de subir le mieux possible les diverses manipulations qui lui sont imposées d'ordinaire avant d'être transformée en tissus, on la soumet au *moulinage*, appelé aussi ouvraison (1). » Sous le régime de l'industrie dispersée, cette ouvraison était la spécialité de certaines manufactures appelées *moulins*, établies surtout dans la Haute-Italie, Piémont et Lombardie, aux environs de Bergame, dans le Midi de la France et le Sud de la Grande-Bretagne (2).

« Le moulinage, qui constitue une des préparations fondamentales de la soie, comprend quatre opérations :

1° Dévidage des écheveaux de la soie grège, pour la transporter sur des bobines;

2° Torsion donnée séparément à chaque fil de grège provenant des bobines;

3° Doublage de deux fils de grège préalablement tordus, isolément ou non, torsion imprimée au double fil obtenu, et nouveau dévidage sur les bobines;

4° Formation, par torsion nouvelle, des fils provenant de l'assemblage de deux ou d'un plus grand nombre de fils de grège préalablement tordus ou non ; dévidage sur des guindres et mises en écheveaux.

La torsion d'un seul fil de grège porte le nom de premier tors ou premier apprêt et donne un fil qui est désigné sous le nom de *poil*.

(1) *La Soie au point de vue scientifique et industriel*, par Léo Vignon, maître de conférences à la Faculté des sciences, sous-directeur de l'École de chimie industrielle de Lyon, 1 vol. in-16. Bibliothèque des connaissances utiles ; Paris, J.-B. Baillière et fils, 1890, p. 151.

(2) Ure, *Philosophie des manufactures*, I, ch. II, p. 356.

Deux ou plusieurs fils de soie grège tordus ensemble sans être tordus au préalable individuellement fournissent un fil appelé *trame*.

Enfin, si l'on donne à deux ou plusieurs fils de grège tordus préalablement et individuellement de droite à gauche une torsion de gauche à droite après les avoir assemblés, on obtient des fils employés pour la chaîne des tissus et connus sous le nom d'*organsins* (1). »

Tout le monde sait comment se fait le *dévidage*. « Pour être dévidées, les soies grèges sont placées sur des *tavelles*, cadres très légers en bois de pin, dont les bras sont réunis par des fils de fer : les tavelles disposées verticalement tournent sur un axe horizontal passant en leur centre ; des *roquets* ou bobines, tournant par friction, attirent et enroulent la soie, et font tourner les tavelles... On évalue la qualité d'une grège au point de vue du dévidage par le nombre de tavelles qui peuvent être surveillées par une seule ouvrière. On dit qu'une grège est d'un dévidage de 40 tavelles lorsqu'une ouvrière peut suffire à la marche de 40 tavelles... Il est admis comme règle qu'une ouvrière peut trouver et nouer 80 bouts en une heure avec une soie bien croisée (2). »

Le *moulinage* proprement dit ou *tordage* ou *torsion*, nécessaire pour faire de la soie grège un fil apte à être tissé, et qui s'opérait au fuseau par les *filleresses* de la vieille France, qui s'opère encore à la main, comme procèdent les cordiers pour leur corde, au Tonkin et dans d'autres contrées de l'Asie, se faisait depuis le XIVe siècle en Italie et se fait même de nos jours en Piémont sur un moulin, appelé *moulin rond*, à cause de sa forme, lequel n'est qu'un gros tour, volumineux et encombrant, outil médiocre, justement comparé pour l'inutile complexité et la grossièreté de ses organes, à l'antique machine de Marly (3). L'usine D... emploie le *moulin ovale*, d'invention française, plus facile à loger et d'un mécanisme très simple. Il est comme divisé en deux étages : « à la partie inférieure se trouvent une ou plusieurs rangées de fuseaux placés verticalement et tournant avec rapidité (cinq à six mille tours par minute). La soie qu'ils débitent se déroule, se tord en même temps en proportion de leur vitesse, et s'enroule ensuite sur des guindres ou des cylindres

(1) Léo Vignon, *ouvrage cité*, p. 152.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 154-155.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 153, 157.

placés horizontalement à la partie supérieure (1). » Des trois espèces de fils produits par le moulinage : le poil, la trame et l'organsin, la première, le *poil* ne subit qu'une faible torsion; elle fournit des fils qui servent de chaîne pour les étoffes légères, la rubanerie, la passementerie, la broderie. La *trame* exige une torsion de 80 à 150 tours par mètre. Quant à l'*organsin*, soumis, après le *filage* et le *doublage*, à une nouvelle torsion en sens inverse, ou *tors*, les deux torsions qu'il subit varient selon les apprêts, au premier apprêt ou *filage* de 400 à 2 500 tours, au second apprêt ou *tors* de 300 à 1 500 tours (2).

Le moulinage fini, on met le fil en flottes, ou en paquets dont la longueur, autrefois de 1 500 mètres, peut atteindre maintenant de 15 à 20 000 mètres. On marque avec des *capies*, petits nœuds de schappe ou de coton, la croisure des fils, afin de les empêcher de se mêler et de conserver la forme de la flotte. Si cette méthode a ses désavantages, en ce qu'elle rend la teinture plus malaisée, les fils étant serrés les uns contre les autres et moins divisés que dans les petites flottes, elle permet cependant de grandes économies, moins de main-d'œuvre et moins de déchet, lors du nouveau dévidage, au retour de la teinture (3), où la soie en flottes est envoyée à la suite d'un *triage* et d'un classement qui porte le nom de *mettage en mains*. Ordinairement les fils sont classés, suivant leur grosseur, en trois catégories; les flottes de même espèce sont réunies entre elles par un lien et donnent *une pantime*. Le groupement de plusieurs pantimes constitue une masse appelée *main* (4).

Quand les flottes de soie reviennent teintes, alors s'ouvre, avant le tissage, la deuxième série des opérations : *dévidage* et *détrancanage;* la dévideuse doit enrouler la soie sur le roquet d'une manière parfaitement uniforme avec une tension convenable, de façon que sous le doigt les roquets garnis soient résistans, mais non pas durs; elle doit rattacher rapidement les fils cassés, éviter le déchet, prendre garde à ne pas ternir la nuance et le brillant de la soie, mettre en un mot les roquets en état de pouvoir se dévider régulièrement et sans secousse pendant le tissage (5);

(1) Léo Vignon, *ouvrage cité*, p. 157.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 158-159.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 160-161.
(4) *Id.*, *ibid.*, p. 215.
(5) *Id.*, *ibid.*, p. 287.

cannetage : c'est le chargement ou la charge des cannettes. Dans le cas où les fils enroulés sur le roquet doivent servir pour la trame, une ouvrière, la *canneteuse*, réunit le nombre de fils fixé par le fabricant ; elle les enroule sur un *tuyau*, petit cylindre en jonc, en buis, en canne ou en roseau, qui viendra, à son tour, charger la navette du tisserand, et qui en effet s'y glisse comme la cartouche dans le magasin du fusil : le tuyau couvert de soie prend le nom de cannette.

Ainsi que le cannetage est la préparation de la trame, l'*ourdissage* est la préparation de la chaîne : il a pour objet de juxtaposer, parallèlement et avec une tension uniforme, les fils de même longueur, en nombre déterminé, — *musettes* de quarante fils, *portées* de quatre-vingts, etc., — qui composeront la chaîne, en leur gardant leurs places respectives, sans quoi les fils pourraient s'entremêler et le tissage deviendrait impossible. (Comme s'éclaire et s'explique soudain, se dégage dans toute sa force l'expression : *ourdir* un complot !) L'appareil à ourdir se nomme naturellement l'*ourdissoir :* c'était et c'est généralement encore, dans les petits ateliers, un grand tambour, creux, cylindrique, de deux mètres de haut, dont l'axe doit être parfaitement vertical. L'ouvrière donne à l'ourdissoir un mouvement de rotation au moyen d'une manivelle. Elle enroule d'abord la première musette du haut en bas sur le tambour, puis elle juxtapose une seconde musette en remontant de bas en haut et continue ainsi jusqu'à ce que le nombre voulu de musettes ou de portées ait été mis sur l'ourdissoir... Il est essentiel, dans l'ourdissoir, de conserver à chaque fil son rang déterminé ; les fils doivent être assez distincts les uns des autres pour qu'on puisse retrouver la véritable place des fils qui se cassent. Lorsque l'ourdissoir a reçu un nombre suffisant de musettes, l'ouvrière lève la chaîne et l'enroule autour d'une cheville en un peloton très serré (1). » A l'usine D..., on se sert de préférence d'un modèle plus récent, où le tambour est horizontal, peut tourner autour de son axe et progresser en même temps suivant une direction parallèle à cet axe. « Avec ce modèle perfectionné, la juxtaposition exacte de chaque musette est assurée par le passage des fils au travers des dents d'un peigne qui règle la largeur d'enroulement. Les dimensions du tambour sont telles que la chaîne se trouve répartie

(1) Léo Vignon, *ouvrage cité*, p. 288-289.

suivant une longueur d'axe justement égale à la largeur de l'étoffe à laquelle elle est destinée (1). »

Vient ensuite le *pliage*. Il s'agit d'enrouler la chaîne sur l'ensouple ou rouleau, qui alimentera le métier à tisser, dans la largeur que doit avoir l'étoffe, bien parallèlement et avec une tension égale. Quand tous les fils sont uniformément tendus, impeccablement parallèles, et chaque fil à sa place, la chaîne est bonne et prête pour le *tissage*. Du tissage même, il n'y a assurément rien à dire qui n'ait été dit, si ce n'est quant à l'allégement de la peine, et je le dirai en son lieu; après le tissage, il ne reste que les apprêts, mais il y en a autant et plus que de genres d'étoffes : *finissage*, *polissage*, *pincetage*, *déjumellage*, *cylindrage*, *rasage*, *grillage* ou *flambage*, *encollage*, *gommage*, *glaçage*, *gaufrage*,... tous ces tours de main, d'où sortent, en uni, les taffetas, les sergés, les satins et les velours, parmi les façonnés, les lampas, les satins lamés, les droguets, les brocatelles, les brocarts; enfin, *métrage* et *baguetage* ou pliage final.

IV

A ces diverses opérations, nécessaires, préliminaires ou consécutives au tissage de la soie, correspondent autant de catégories, de spécialités d'ouvriers, ou plutôt d'ouvrières, car l'usine D... n'emploie guère, outre le patron, les trois directeurs (un à la préparation, deux à l'atelier), les commis et les machinistes, que cinq ou six *gareurs*, sortes de mécaniciens tisseurs qui font ce qu'une femme ne pourrait pas faire, et notamment les réparations aux métiers, lorsque quelque chose s'y dérange; cinq ou six *apprêteurs*, cinq ou six *polisseurs* ou *finisseurs* de tissus. C'est, à eux seuls, tout le personnel masculin. Les femmes sont partout ailleurs, et partout indifféremment, sans distinction d'âge : au moulinage de la trame avant le départ du fil pour la teinture, *dévideuses*, *doubleuses*, *moulineuses*, *flotteuses*, *plieuses*; au retour de la teinture, *dévideuses* encore, *ourdisseuses*, *canneteuses*, *remetteuses*, *tordeuses*, *monteuses de métier pour façonnés*, *tisseuses*; après le tissage, *pinceteuses* (2). La plupart, pour-

(1) Léo Vignon, *ouvrage cité*, p. 291.

(2) On dit ailleurs *épinceteuses*. J'ai même cru entendre dire à Elbeuf *épingleuses*, mais je n'en suis pas sûr, et peut-être était-ce « épinceteuses » qu'on disait.

tant, presque toutes, sont jeunes ou encore jeunes, et il me semble, après avoir parcouru d'un bout à l'autre la quadruple ou sextuple haie de métiers, en avoir vu très peu de vieilles. La journée est de dix heures, comme le veut la loi, avec une heure et demie ou deux heures d'interruption pour le repas de midi. Auprès de chaque métier est un tabouret sur lequel l'ouvrière peut de temps en temps s'asseoir, tout en surveillant son travail, et se délasser de cette longue station debout, si pénible et parfois si dangereuse pour la femme. De toutes façons on s'ingénie à réduire l'effort au moindre effort, et, par une suite d'applications heureuses, on y a en partie réussi. Les métiers à la Jacquard y ont grandement contribué, en permettant à un ouvrier de produire sans aide, sans *tireur de lacs*, les étoffes les plus compliquées. Ils y ont contribué directement : « grâce à eux, la fabrication des étoffes dites façonnées, c'est-à-dire de celles dans lesquelles on représente des fleurs, des dessins, ou que l'on broche d'or et d'argent, est maintenant plus facile, plus prompte qu'autrefois et moins fatigante, à durée égale de travail; » et indirectement, pour les tisseurs en chambre : la « hauteur du métier Jacquard force les propriétaires et constructeurs de maisons d'espacer beaucoup les planchers, et, par conséquent, de donner abondamment de l'air et de la lumière dans l'intérieur des logemens. Enfin, ce métier a fait supprimer la classe entière des *tireurs*, qui était composée d'enfans, dont la constitution, m'a-t-on assuré, se détériorait toujours par la grande fatigue à laquelle ils étaient soumis et par les attitudes vicieuses qu'ils étaient obligés de prendre (1). »

Néanmoins, et bien que son invention fût destinée à épargner à tant de victimes tant de misères, Jacquart fut d'abord, comme beaucoup d'inventeurs, la victime de son invention. Quelles épreuves il dut traverser, Andrew Ure l'a raconté en une page très intéressante :

« L'histoire de l'introduction du métier Jacquard (2) est une leçon des plus instructives sur l'avantage de la libre communication et de la rivalité entre deux pays. L'inventeur de ce beau mécanisme était originairement un obscur fabricant de chapeaux de paille, qui n'avait jamais appliqué son esprit à la mécanique automatique, avant d'avoir eu l'occasion, par suite de la paix

(1) Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers*, I, 370.
(2) Ure et Villermé écrivent « Jacquart. »

d'Amiens, de lire, dans un journal anglais, l'offre faite par notre Société des Arts d'une récompense à celui qui tisserait un filet par une mécanique. Son génie assoupi s'éveilla aussitôt, et il fabriqua un filet à la mécanique; mais, n'ayant obtenu aucun encouragement de la part du gouvernement de son pays, il oublia son invention pendant quelque temps, et plus tard il en fit présent à un ami comme une chose de peu d'importance. Cependant le filet tomba par hasard entre les mains des autorités, et fut envoyé à Paris. Longtemps après, lorsque Jacquard ne songeait plus à son invention, le préfet du département l'envoya chercher, et lui dit : « Vous êtes-vous occupé de la fabrication d'un filet à la mécanique? » Il ne s'en souvenait pas d'abord; mais, le filet lui ayant été représenté, il se rappela toutes les circonstances. Le préfet l'ayant prié de construire la machine avec laquelle il avait fabriqué ce filet, Jacquard demanda trois semaines pour l'exécuter. Au bout de ce temps, il revint vers le préfet, avec la machine; il lui demanda de frapper du pied sur une certaine partie de la mécanique, mouvement dont l'effet fut d'ajouter une nouvelle maille au filet. La mécanique ayant été envoyée à Paris, Napoléon, avec sa brusquerie et son despotisme ordinaire, fit expédier un mandat d'arrêt contre le constructeur. Jacquard fut aussitôt placé sous la garde d'un gendarme; on ne lui permit même pas de se rendre chez lui pour se pourvoir de choses nécessaires à son voyage. Arrivé dans la métropole, on le conduisit au Conservatoire des Arts et Métiers, où on lui commanda de construire sa machine en présence des inspecteurs; ce qu'il fut obligé de faire.

« Lorsqu'on l'eut présenté à Bonaparte et à Carnot, le premier lui adressa, d'un air d'incrédulité, ces rudes paroles : « Est-ce vous qui prétendez faire ce que Dieu tout-puissant ne saurait faire, un nœud à une corde tendue? » Jacquard montra alors la mécanique, et la nature de son opération. On lui donna ensuite à examiner un métier qui avait coûté de 20 à 30 000 francs, pour faire des tissus à l'usage de Bonaparte. Il entreprit de faire par une mécanique fort simple ce qu'on avait essayé en vain à l'aide d'un mécanisme très compliqué ; et, ayant pris pour modèle une des machines de Vaucanson, il construisit le fameux métier Jacquard. Il retourna dans sa ville natale, récompensé d'une pension de mille écus; mais il éprouva la plus grande difficulté à introduire sa machine parmi les tisserands en soie, et il

fut trois fois en danger de sa vie. Le conseil des prud'hommes, qui sont les conservateurs officiels du commerce de Lyon, brisa son métier en place publique, en vendit le bois et le fer comme matériaux de rebut, et le désigna comme un objet de haine et d'ignominie universelle. Ce ne fut que lorsque les Français commencèrent à sentir le pouvoir de la concurrence étrangère qu'ils eurent recours à cette admirable invention de leur compatriote; et, depuis cette époque, ils ont eu la preuve que c'est la seule protection, le seul appui réel de leur commerce (1). »

Laissons le libéralisme tendancieux, l'optimisme et comme le finalisme économique de ce petit morceau : il reste que les contemporains virent surtout dans l'invention de Jacquard qu'elle « supprimait un ouvrier. » C'est de quoi le jury de l'Exposition de 1801 le récompensa et de quoi les tisseurs lyonnais lui en voulurent. Mais nous, nous ne voyons plus que ce qu'il a supprimé de peine, et nous lui en devons être d'autant plus reconnaissans que le *tireur de lacs* dont il a trouvé le moyen de se passer était le plus souvent un enfant. Par lui et de ce seul fait, il y a dans le monde un peu moins de souffrance, pour la race un peu plus de force et de vie en réserve. Je ne crois pas, d'autre part, que l'on puisse dire encore aujourd'hui, comme Villermé le disait : « La circonstance qui, d'après les ouvriers eux-mêmes, leur occasionne le plus de fatigue, la seule même qui nuise à leur santé, si l'on met à part la longue durée du travail, est la percussion, renouvelée à chaque instant, du balancier du métier, serrant chaque fil de trame sur le fil précédent. Cette percussion se transmet à la partie inférieure de la poitrine par l'*ensouple* ou gros cylindre sur lequel on enroule l'étoffe à mesure qu'on tisse (2). »

En somme, et pour toutes sortes de raisons, dont la plus forte est le progrès de la mécanique, la peine du travail a certainement diminué. Mais la diminution de la peine n'est qu'une amélioration pour ainsi dire négative. Il y a eu aussi amélioration positive, par l'augmentation du prix du travail. Au moment de toucher la question du salaire, je ne puis me défendre de quelque inquiétude, car je sens que cette espèce de mystère

(1) Ure, *Philosophie des manufactures*, I, 381-384. — La *Biographie universelle* de Michaud et la *Nouvelle biographie générale* rapportent les mêmes faits, mais en attribuant à Carnot le mot prêté par Ure à Napoléon.

(2) *État physique et moral des ouvriers*. I, 371.

dont s'enveloppe la fabrique lyonnaise s'épaissit. Tout à l'heure, tant qu'il ne s'agissait que de l'industrie de la soie, de la fabrique en son ensemble, on regardait « l'étranger curieux » avec une bienveillance légèrement narquoise; sitôt qu'il s'informe du salaire, il semble s'y mêler de la commisération, à moins que ce ne soit de la méfiance. Replié sur lui-même, entre les collines qui l'enserrent et bouchent au bout des rues son horizon, le Lyonnais aime bien s'occuper seul de ses affaires, et il ne veut montrer au monde que ce qu'il lui vend. Si pourtant un homme audacieux et préalablement vêtu de la triple cuirasse pousse de ce côté ses investigations, on ne le voue sans doute pas aux dieux irrités de la cité, on est de trop bonne grâce et de trop bonne éducation pour se livrer à cet excès d'humeur, — mais on l'abandonne à son sort, et on le laisse aller avec ses dieux à lui, que l'on espère tout bas et que peut-être on souhaite impuissans. Ce n'est pas d'hier que ce sentiment se révèle : « Il est peu de sujets dans toutes mes recherches, faisait observer Villermé, sur lesquels il m'ait été aussi difficile d'avoir une opinion que sur les salaires payés par la fabrique de Lyon, et sur leurs rapports avec le prix des choses nécessaires à la vie; on ne s'entendait même pas sur le point le plus facile à constater, le chiffre des salaires (1). » Ferai-je observer à mon tour que c'est là en effet, un point toujours obscur dans les recherches sur les industries, et principalement sur les métiers de femmes, qui sont, d'autres diraient probablement parce que ce sont des métiers à salaires bas? Mieux vaut répondre que, grâce à l'obligeance de M. D..., si je n'ai pas tout su, je n'ignore plus tout à fait tout. De toutes les opérations ci-dessus décrites, le moulinage seul se paye à la journée : tout le reste (sauf le travail des préparéuses et celui des finisseuses) est à la tâche. M. D... estime que chez lui, — il a grand soin de préciser : chez lui, — le salaire moyen est d'environ 3 francs; que les ouvrières les plus habiles peuvent aller à 3 fr. 50 (4 francs étant considéré comme un chiffre *absolument exceptionnel* même pour les meilleures ouvrières); que les moins bonnes gagnent 2 fr. 75 (ce chiffre étant cependant considéré comme un peu faible). D'après le tableau qu'il fit dresser pour se rendre compte du plus ou moins bien fondé des revendications de ses ouvrières en chômage, lors de la grève générale

(1) *État physique et moral des ouvriers*, I, 374.

de 1903, M. D... établit ainsi la proportion des salaires, hauts, moyens et bas :

Ouvrières.	P. 100.			
6	13	gagnaient, par an, plus de		1 100 fr. (1 à 1 413 fr).
11	26	—	—	1 000 fr. (1 à 1 085 fr.).
17	36	—	—	900 à 1 000 francs.
9	18	—	—	800 à 900 —
4	8 (1)	—	—	700 à 800 —

Le salaire le plus faible avait été de 744 francs, la grande majorité des ouvrières touchant de 800 à 1000 francs, soit, à trois cents jours de travail par an, de 2 fr. 66 à 3 fr. 33 par jour. A ce moment du reste, en 1903, l'usine D..., qui venait de naître, était encore dans la période d'organisation : depuis qu'elle en est sortie, et qu'on la peut tenir pour adulte, on peut également tenir pour acquis que tous les salaires y ont augmenté, que l'amélioration de la condition des ouvriers s'y est accusée et accentuée, du fait de l'amélioration des conditions de l'usine elle-même. Mais M. D... insiste : voilà ce que les ouvrières gagnent *chez lui :* il ne dit pas qu'elles le gagnent partout, et son silence fait entendre le contraire, non moins que les conseils de prudence que d'autres patrons nous prodiguent quant à la portée à donner aux chiffres relevés chez M. D... Et le mystère s'éclaircit peut-être. Si M. D... ouvre ses livres de paie, avec une complaisance qui charge d'étonnement admiratif le regard, tout à l'heure de commisération et tout à l'heure d'ironique indulgence, n'est-ce pas parce qu'il sait que, *chez lui*, les salaires sont, pour la fabrique lyonnaise, des salaires forts? Mais inversement, si, chez d'autres, loin de les étaler, on les enferme à double tour, n'est-ce pas parce que...? Plusieurs des personnes que j'ai vues eussent préféré, — à peine le dissimulaient-elles, — que M. D... se fût tu sur ce chapitre, et désiré que je me tusse sur ce que M. D... m'avait déjà appris. Je ne leur dois que de la gratitude pour l'aimable accueil qu'elles m'ont fait; et je ne dirai donc rien de ce qu'elles sont censées ne pas m'avoir montré; mais ce qui est dit est dit, et ce qui ne l'est pas l'est peut-être un peu tout de même.

Quoique la comparaison entre l'industrie agglomérée en

(1) Si le total donne 101 au lieu de 100, c'est que j'ai forcé un peu les chiffres pour m'exprimer en chiffres ronds et sans fractions.

usine et l'industrie dispersée en petits ateliers soit plus qu'imparfaite, impossible, et faussée encore par la différence des temps, rappelons les chiffres qu'indiquait le docteur Villermé, suivant les affirmations de Jules Favre (1) et « les notes d'un administrateur » pour les années 1833 et 1834. Selon Jules Favre, un *compagnon* lyonnais, travaillant sur le métier du maître, gagnait, à cette date, 1 franc, 1 fr. 50 ou 2 francs par jour, pour les étoffes unies, 2 fr. 15 pour les façonnés, tandis que le chef d'atelier gagnait de 3 fr. 06 à 3 fr. 30 sur son métier à lui, et prélevait 1 fr. 10 ou 1 fr. 11 sur celui qu'il fournissait à son compagnon. A la tâche, les salaires journaliers n'auraient ressorti qu'à 0 fr. 55, 0 fr. 66, 0 fr. 90 tout au plus (2). Et c'étaient des salaires d'hommes ! Selon « l'administrateur, » le chef d'atelier se faisait, pour les étoffes unies, 3 fr. 50, pour les façonnés, 5 francs ; le compagnon, de 1 fr. 75 à 3 francs : l'écart, assez grand, dépendait de l'étoffe. Pour les *articles de goût* (tissus riches), le chef d'atelier pouvait s'élever jusqu'à 8 francs ; le compagnon (très exceptionnellement encore) à 5 francs. Un chef d'atelier *veloutier*, ou tisseur de velours, arrivait à gagner, avec sa femme, de 7 fr. 50 à 8 francs. Mais, Villermé a tenu à nous en avertir, ces chiffres ne sont pas sûrs : « Les premières évaluations ont été fournies par les chefs d'atelier, et les secondes doivent l'avoir été par les fabricans. On peut supposer que les unes et les autres s'éloignent de la vérité. C'est en effet ce qui m'a été affirmé à Lyon par différentes personnes et ce que j'ai pu reconnaître dans les réponses toujours plus ou moins évasives des maîtres-ouvriers que j'interrogeais sur les prix de façon des étoffes que je voyais sur les métiers (3). » Et, découragé, il déclare, « dans ce mélange de renseignemens contradictoires, n'oser compter sur l'exactitude d'aucun, pas même sur l'exactitude de ceux qu'il a pu recueillir lui-même. » Le brouillard ne s'était pas dissipé sur la Croix-Rousse : les dieux de la cité avaient vaincu.

Autant qu'il est permis de le croire, les salaires dans la fabrique lyonnaise sont en général médiocres, et ils sont, de plus, fort variables, ou plutôt fort différens, d'une usine ou d'un ate-

(1) Jules Favre, *De la coalition des chefs d'atelier de Lyon ;* brochure in -8° de 43 pages ; Lyon, 1833.

(2) Depuis novembre 1831.

(3) *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers*, I, 376-377.

lier à l'autre. C'est ce qui fait qu'à toutes les grèves, les ouvriers réclament un tarif commun, sans réfléchir que ce tarif n'est pas possible, tout, dans le tissage de la soie, étant subordonné à la nature ou à la qualité des titres des matières employées, et qu'il leur serait en fin de compte nuisible, comme l'a malheureusement prouvé l'expérience de 1869, où, les prix étant calculés sur le nombre de portées (80 fils), il en résulta, dans la contexture des tissus, une grande gêne qui fit passer une partie de la fabrication en Suisse.

Pour le travail aux pièces, la paie, à l'usine D..., est quotidienne : toute pièce finie avant onze heures est comptée et payée le soir même. On a adopté ce mode de paiement pour plusieurs motifs, d'ordre même moral : comme la paie du mari est hebdomadaire, si celle de la femme l'était aussi, dans bien des ménages, on ferait le samedi une fête qui ne finirait que le lundi, et où tout passerait, gain de l'homme et gain de la femme, laissant le couple sans argent et peut-être les enfans sans pain. Motifs d'ordre industriel ou économique aussi : quand on faisait la paie le samedi, le travail de l'usine était à demi suspendu dès le vendredi après-midi. C'était pour la production, pour le patron, un préjudice net. Celui que causait, au travail, à l'ouvrier, le « remontage du métier, une fois la pièce tissée, et qui, dans les petits ateliers, était très important, a été réduit, dans l'usine, à n'être pour ainsi dire plus sensible; amélioration encore qu'il ne conviendrait pas de dédaigner (1). A l'usine D..., il n'y a pas de contrat de travail, pas de règlement d'atelier. Lorsque le patron veut renvoyer un ouvrier, ou lorsqu'un ouvrier veut quitter le patron, ils ne sont obligés à rien l'un envers l'autre, mais il est d'usage qu'ils se préviennent réciproquement trois jours à l'avance.

La teinture n'est pas la servante, elle est plus que l'auxiliaire,

(1) Dans la fabrique lyonnaise classique, il y avait, dans cet arrêt forcé des métiers, un vice énorme, auquel on remédiait ou qu'on palliait comme on pouvait : « Pour les schalls d'une grande beauté et d'une grande variété de dessins, les frais de montage s'élèvent quelquefois jusqu'à 1 000 francs. Mais alors ils sont remboursés par le manufacturier. Lorsque ces frais dépassent 100 francs, un arrangement a lieu ordinairement entre le maître et le tisserand relativement à la manière dont ils doivent être payés. » Ure, *Philosophie des manufactures*, I, 399. — Suivant la grosseur de la trame, le métier « finit » plus ou moins souvent, d'où un avantage pour les trames fines. Dans l'usine moderne, les ouvriers mènent, en quantité à peu près égale, un ou deux métiers selon les articles.

elle est la collaboratrice du tissage dans l'industrie de la soie. Après avoir visité l'une des plus belles maisons de la région lyonnaise, l'usine G..., je ne puis faire rien de plus, ni rien de mieux, que de transcrire les règlemens arrêtés, à la suite de la grève générale de 1903, par la Commission patronale de la teinture et des apprêts, lesquels ont maintenant encore force de loi dans la profession (c'est-à-dire dans 70 usines environ, petites ou grandes, et pour environ 9 000 personnes employées, dont environ 30 ou 35 pour 100 de femmes) :

RÈGLEMENT

APPRÊTS, ÉTOFFES ET MOUSSELINES

Décembre 1903.

Article premier. — La journée de travail est fixée à dix heures, de 6 heures du matin à 6 heures du soir; l'usage d'accorder deux heures pour le repas est maintenu.

Art. 2. — Le minimum de salaire est fixé comme suit :

Il est entendu que tous les ouvriers ayant actuellement un salaire plus élevé que ceux mentionnés ci-dessous le conserveront intégralement, et que ces nouveaux salaires seront un tarif minimum et dit d'embauche.

Ouvriers chefs d'outils ou chefs de rame, à partir de 18 ans, 5 francs.

Cette catégorie comprend tous les chefs de baignage, de cylindrage de la presse, de la rame ou du palmer, les dérompeurs finissant et les baguetteurs.

Ouvriers auxiliaires, à partir de 18 ans, 4 francs.

Cette catégorie comprend le cartonnage, décartonnage, vaporisage et enroulage, les aides baigneurs, aides cylindreurs, aides presseurs, aides dérompeurs et les manœuvres.

Ouvrières au-dessus de 18 ans, plieuses et pinceuses.	3 50
Manœuvres femmes au-dessus de 18 ans et couseuses. . . .	2 75
Enfans de 13 à 16 ans.	1 75
— 16 à 18 ans.	2 25

Pour la mousseline, il ne sera pas embauché d'hommes au-dessus de 18 ans à moins d'un minimum de 4 francs. Des pinceurs 4 fr. 25.

Art. 3. — Il est bien entendu, en ce qui concerne la mousseline, que les enfans de 13 à 18 ans ne pourront être employés aux métiers, en remplacement de l'ouvrier en période de chômage.

La paie sera effectuée tous les samedis. Il ne pourra être retenu que deux journées de garantie.

Art. 4. — Les heures supplémentaires ne pourront pas dépasser deux heures par jour; elles seront faites le soir de 6 à 8 heures autant que possible.

Le prix en sera fixé comme suit :

Ouvriers chefs d'outils ou de rames au-dessus de 18 ans, 0 fr. 65.

Ouvriers auxiliaires et manœuvres au-dessus de 18 ans, 0 fr. 65.

Ouvrières à partir de 18 ans, 0 fr. 55.

Manœuvres femmes au-dessus de 18 ans, 0 fr. 55.

Lorsqu'il y aura des heures supplémentaires, le personnel en sera informé le matin avant le repas de onze heures.

Art. 5. — Pendant les périodes de chômage, il pourra être fait usage de la mise à pied : cette mise à pied pourra être, dans une semaine :

Soit deux heures par jour, de quatre à six heures.

Soit d'une journée entière.

Soit de deux demi-journées.

Ceci à cause des nouveaux usages de la fabrique de fermer le samedi.

La mise à pied devra avoir lieu par postes complets ou à tour de rôle. Cette mise à pied ne pourra pas dépasser douze heures par semaine.

Art. 6. — Dans le cas où le travail de nuit ou encore le travail du dimanche serait indispensable, les heures seraient payées au tarif des heures supplémentaires.

Art. 7. — Le nettoyage sera fait au compte du patron avant la sortie des usines.

Art. 8. — Après quinze jours d'inscription dans la maison, les trois jours de dédite réciproque deviennent obligatoires, aussi bien pour celui qui la donne que pour celui qui la reçoit.

Règlement.

TEINTURE EN FLOTTES, PIÈCES ET MOUSSELINES

Article premier. — La durée de la journée est de 10 heures pour les ouvriers, ouvrières, manœuvres et apprentis.

Art. 2. — La journée commencée ne pourra être moindre de 10 heures, qui pourront commencer à partir de 5, 6 ou 7 heures du matin, suivant les besoins du travail.

Art. 3. — La durée du repas est de deux heures, du 1er mars au 31 octobre, et de une heure et demie, du 1er novembre à fin février.

Art. 4. — Les repos sont supprimés. Les fêtes seront générales par postes complets. Le personnel en sera informé la veille au soir, avant la sortie.

Art. 5. — Il est bien entendu que tous les ouvriers ayant un salaire plus élevé que ceux mentionnés ci-dessous le conserveront intégralement, et que ces salaires sont minimum et dits d'embauche.

Ce tarif minimum de la journée est :

TEINTURES EN FLOTTES ET MOUSSELINES

Pour les ouvriers coloristes, 5 francs.

Pour tous les autres ouvriers, 4 fr. 50.

Pour les manœuvres pendant la première année de présence dans une ou plusieurs usines flotte soie, 3 fr. 75.

Après la première année, 4 francs.

Ouvrières metteuses en main, 2 fr. 75.

Apprenties metteuses en main pendant l'apprentissage qui sera d'un an, 1 fr. 50. Apprentis hommes première année, 1 fr. 50.

Apprentis hommes deuxième année, 2 francs.

Apprentis hommes troisième année, 2 fr. 75.

TEINTURE EN PIÈCES

Pour les ouvriers coloristes justifiant d'un certificat d'apprentissage, 5 francs.

Pour les manœuvres pendant la première année de présence dans une ou plusieurs usines pièces, 3 fr. 75.

Après la première année, 4 francs.

Pour les ouvrières pendant la première année, 2 fr. 25.

Après la première année, 2 fr. 50.

Art. 6. — La durée de l'apprentissage est de trois ans sans perte de temps.

Art. 7. — Le nombre des apprentis ne pourra dépasser 10 pour 100 des ouvriers.

Art. 8. — La paie aura lieu tous les samedis. Il ne pourra être retenu que deux journées de garantie.

Art. 9. — Après quinze jours d'inscription dans la maison, les trois jours de dédite réciproque deviennent obligatoires, aussi bien pour celui qui la reçoit que pour celui qui la donne.

Art. 10. — Le décompte de la journée se fera à l'heure.

Art. 11. — Les heures supplémentaires seront fixées comme suit :

Ouvriers de 5 francs et au-dessus, 0 fr. 70.

Ouvriers de 4 fr. 50 et au-dessus, 0 fr. 60.

Manœuvres, 0 fr. 50.

Ouvrières, 0 fr. 40.

Apprentis, 0 fr. 40.

V

J'arrête ici, bien que très incomplète, et, je le crains, très insuffisante, la première série de ces monographies. Monographies d'usine, et non monographies de famille, parce que, comme je l'ai dit, si la grande industrie concentrée, de type moderne, a produit un effet certain, ç'a été précisément de dissocier, de dissoudre la famille ouvrière ; et c'est devenu, par conséquent, presque une erreur de méthode, voulant connaître l'ouvrier de cette industrie, de prendre pour base la famille et pour instrument la monographie de famille. Mais la grande industrie concentrée n'est pas, à elle seule, toute l'industrie : à côté d'elle, la moyenne et la petite industrie, de type plus ancien

ou moins récent, subsistent ; et les cinq ou six espèces que nous avons dû choisir entre plus de quatre-vingts rentrant dans la même définition, et plus ou moins voisines sans être pourtant identiques ni analogues, à elles seules ne sont pas non plus toute la grande industrie concentrée. Nous n'avons fait en quelque sorte que tracer le cadre ; peut-être eût-il fallu y mettre, auprès de l'ouvrier des industries du bâtiment et du vêtement, ceux de l'alimentation et de la locomotion, afin de saisir et de tenir plus de l'homme, plus de la vie, plus de la société. Le cadre du moins est tracé : le remplir n'est qu'une affaire de temps. Les quatre-vingts espèces de la grande industrie concentrée peuvent l'une après l'autre y trouver leur place, et même la moyenne et la petite industrie (pourvu que le travail s'y fasse dans un atelier commun, autour d'un moteur mécanique).

Pour chacune d'elles, et pour chacune des catégories ou spécialités d'ouvriers qu'elles emploient, il y aurait à examiner, ainsi que nous l'avons fait, la durée, la peine, le prix et les conditions du travail.

Là-dessus, de la masse des observations que nous avons relevées et consignées, émergent quelques points saillans : le principal est que, contrairement à l'opinion généralement admise, le temps de travail est plutôt moins long, la peine du travail est plutôt moins dure, le prix du travail est plutôt meilleur dans la grande industrie que dans la moyenne, dans la moyenne que dans la petite, et dans les plus grands établissemens de la grande industrie que dans les moyens ou dans les plus petits. Le temps de travail, réglé par la loi pour les ateliers mixtes, où sont occupés à la fois des hommes, des enfans et des femmes, a constamment diminué et tend à diminuer encore, pour tous les ouvriers, hommes ou femmes, adultes ou mineurs, soit par suite de nouvelles prescriptions légales, soit en vertu de nouveaux usages industriels, que rendent possibles ou plus faciles les progrès de la mécanique, et dans la mesure, différente pour chaque industrie, différente même pour chaque usine, où ces progrès les rendent possibles sans nuire à la production. Quant à la peine du travail, nous avons vu qu'elle était la plus dure là où l'ouvrier est obligé à un mouvement rapide et continu, dans une haute température, ou dans une salle humide, ou parmi les poussières ; et qu'à bien dire, elle n'était aujourd'hui très dure que là, l'homme étant maintenant, grâce à la machine, dans

toute la grande industrie concentrée, dans l'industrie textile comme dans la métallurgie, et qu'il s'agisse de mouvoir un marteau-pilon ou une aiguille, un conducteur au lieu d'un producteur de force ; non pas sans doute que toute peine soit supprimée pour lui, — il mange toujours son pain à la sueur de son front, — mais elle est réduite, et tend constamment à l'être davantage. Le prix du travail s'élève, les salaires augmentent en valeur absolue, le fait borné à cela est indéniable, et, pour l'instant, nous n'allons pas au delà; nous ne le rapprochons d'aucun autre fait, nous ne le posons pas, nous ne le « situons » pas en valeur relative : il est; après quoi il vaut ce qu'il vaut; mais nous ne saurons exactement ce qu'il vaut que lorsque nous saurons ce que sont tous les autres faits dont il dépend ou auxquels il tient. Que dire enfin des conditions du travail, au sens juridique du mot? Il n'y a pas, dans toute la grande industrie, de contrat de travail : ni contrat de travail individuel, ni, à plus forte raison, de contrat de travail collectif; à peine quelques coutumes, observées souvent par intermittence, des règlemens d'atelier; mais c'est tout ce qu'il peut y avoir, puisque le Code est muet; et c'est peu de chose, puisque les règlemens corporatifs ont disparu avec les corporations, et que ce que les syndicats professionnels en ont repris ou voudraient en reprendre est contesté et d'ailleurs contestable.

D'un point de vue moins strictement économique, plus largement philosophique et social, peut-être serions-nous déjà, si nous voulions conclure, fondé à tirer de ce que nous avons vu plusieurs conclusions. L'enquête a parfois confirmé, mais parfois elle a infirmé les hypothèses que nous avions formées, et les constructions théoriques que, comme tout le monde, nous avions bâties en imagination. Nous avions, par exemple, suggéré l'idée que l'énergie électrique, distribuée à domicile, en reconstituant le petit atelier, l'atelier de famille, déferait un jour l'œuvre de la vapeur, *redéconcentrerait* là où l'autre avait concentré, et poserait ainsi en de tout autres termes la question sociale en tant qu'elle se compose de questions ouvrières, la concentration des ouvriers dans l'usine par la machine à vapeur ayant eu sur le développement même du socialisme beaucoup plus d'influence qu'on ne lui en accorde d'abord. Et l'idée peut bien rester vraie, à l'état d'idée; mais, à l'état de fait prochain, le jour ne semble pas encore en être arrivé. Si, dans la rubanerie, à Saint-

Étienne, 10 000 métiers sont dès à présent actionnés par l'électricité, moyennant une redevance modique, 0 fr. 40 par jour, 10 francs par mois, qui met la force à la portée de tous, chez les tisseurs lyonnais, au contraire, chez les canuts de la Croix-Rousse, 700 métiers seulement jusqu'ici ont emprunté ce moteur, et il n'y a pas d'apparence que le nombre s'en accroisse très rapidement, parce qu'il est difficile de l'adapter à l'ancien métier à main, sans des changemens tels que le plus vite fait, quand on le peut, mais il faut pouvoir, est d'acheter un métier neuf (1). Et puis, voilà les usines elles-mêmes, comme l'usine D..., à Lyon, qui n'ont plus d'autre machine que la machine électrique ! Cependant ce sont des usines ; elles emploient 500 ou plus de 500 ouvriers, dans le même local, dans un seul atelier : en elles, l'énergie électrique n'a pas déconcentré le travail. Elle ne le *déconcentrera* donc sans doute pas autant qu'on le pouvait croire ou concevoir *a priori;* en tout cas, elle ne le déconcentrera pas tout ni partout ; et c'est une rectification, ou une correction, ou du moins une atténuation qu'il nous convenait d'apporter à ce que nous avions dit avant enquête (2). C'est aussi une preuve de plus qu'il ne faut jamais rien dire, ni surtout jamais édifier de système avant enquête, mais seulement après, — et encore ! Il y a dans les choses sociales tant de « si, » de « mais » et de « néanmoins ! » Il y a, dans la vie et dans l'homme, tant de « peut-être ! » La construction, la généralisation, la systématisation la plus prudente est toujours une imprudence ; l'erreur est au fond, et le fait, comme un réactif tout-puissant, la dénonce, dès qu'on en approche le système. Herbert Spencer, tout le premier, s'il eût analysé d'un peu près les fonctions et les organes d'une usine, sous le régine de la grande industrie, n'eût pas risqué sa théorie du « type industriel » opposé au « type féodal ou militaire, » car justement nulle part, nous l'avons constaté, « le type militaire » ne se retrouve aussi net, aussi marqué que dans l'organisation du travail industriel. Voilà une conclusion, en voilà deux, et

(1) Mes renseignemens concordent tout à fait avec ceux que M. Georges Picot a soumis à l'Académie des Sciences morales et politiques, dans sa très intéressante communication du 26 août dernier ; très probablement, ils nous viennent à tous deux de la même source.

(2) D'autre part, je lisais ces jours-ci qu'à Paris, dans le Xe ou le XIe arrondissement et dans le XIXe, la force *vapeur* est aussi comme distribuée à domicile et actionne un certain nombre de petits ateliers de famille, mais groupés encore sous le même toit, autour de la machine, et par conséquent, malgré tout, *à demi concentrés.*

toutes deux concluent sinon à ne pas *conclure*, au moins à ne pas *construire*, puisque aussi bien ce n'est pas le fait qui se plie au système, mais le système qui se brise au fait.

Nous ne construirons pas, et nous ne conclurons que sur les faits, sur des faits qui nous seront connus dans toutes leurs circonstances. Ainsi, malgré tout ce que nous avons vu et tout ce que nous avons noté sur *le travail*, nous ne le connaîtrons vraiment que lorsque nous connaîtrons également *les circonstances de travail*. Nous ne connaîtrons le *travail à l'état normal*, le *travail en état de santé*, que lorsque nous connaîtrons *les maladies du travail;* nous ne connaîtrons utilement *les maladies du travail* que lorsque nous en connaîtrons l'*hygiène*, *la médecine* ou la *thérapeutique*. Alors seulement nous nous risquerons légitimement à conclure. J'associe exprès ces deux termes, qu'il est un peu singulier de joindre : « se risquer » et « légitimement. » Oui, « nous nous risquerons, » parce que toujours « on se risque » et « on risque » à conclure, même sur les faits, même sur des faits munis de toutes leurs circonstances comme un chiffre de son exposant, même avec toutes les réserves et toutes les précautions. C'est de la diverse et multiple et complexe et changeante matière sociale, c'est de la matière humaine, c'est de la société et de l'humanité, c'est de la vie que nous touchons; c'est une onde, une fuite que nous prétendons saisir et fixer. Mais pourtant nous nous risquerons aussi « légitimement » qu'il se puisse faire, parce que, cela fait, nous aurons, autant qu'on peut le faire dans un aussi vaste domaine que le règne du travail, fermé le cercle et embrassé le phénomène tout entier.

CHARLES BENOIST.

M. BERNARD SHAW

ET

SON THÉATRE

I

Le Français qui se rend à Londres pour un séjour de quelque durée commence par s'informer des théâtres. « Que joue-t-on? Que faut-il voir? » La réponse variera suivant le milieu social où la question est posée. Est-ce dans le monde de la Cité, qui ne voit dans le spectacle que l'amusement du soir après une journée d'affaires ? On enverra notre Français à la farce musicale la plus en vogue, à celle dont cinq cents représentations ont, comme on dit, affirmé le succès. Est-ce dans la « Société, » où l'on se pique de littérature? L'interlocuteur haussera doucement les épaules. « Le Théâtre ? Nous n'avons pas de théâtre ! » Notre compatriote s'étonnera et, pour faire voir qu'il est au courant, citera deux ou trois noms : Barrie, Jones, Pinero... « Oui,... Pinero... Mais c'est égal, nous n'avons pas de théâtre. » Enfin si la personne que l'on interroge appartient au monde des lettres et au groupe le plus avancé, le plus indépendant de ce monde-là, après avoir confirmé le fait de la décadence profonde du théâtre anglais, peut-être ajoutera-t-elle : « Nous avons bien un grand écrivain dramatique, mais on ne le joue qu'en Amérique et en Allemagne — Et c'est ?... — M. Bernard Shaw »

J'ai raconté ici même, avec quelque détail, l'histoire du drame britannique pendant le XIXe siècle : histoire si triste qu'aucun bon Anglais n'avait osé ou n'avait voulu l'écrire. J'ai montré comment ce drame, après avoir subsisté durant soixante-dix ans au moyen de ce genre d'emprunts que l'on pratique sans en informer le propriétaire, avait été contraint par des lois plus sévères de renoncer à ce mode d'existence et s'était efforcé de sortir de son abjection et de sa dépendance. Mais, soit que les auteurs aient manqué au public ou le public aux auteurs (c'est, je crois, la seconde de ces alternatives qui est la vraie), ce grand effort a abouti à un avortement, et le drame national est retombé dans un état encore plus misérable qu'autrefois. Cette situation nous est attestée par les lamentations que nous avons entendues l'année dernière. Divers plans ont été proposés pour le sauvetage du drame national : aucun n'a encore été mis sérieusement à l'essai. La haute classe, dont le patriotisme en toute autre circonstance est si actif et si généreux, est, jusqu'ici, restée sourde à tous les appels. Les milliardaires américains n'ont pas bougé. Ce cri continue à retentir partout : « Le théâtre se meurt ! Le théâtre est mort ! »

Et c'est dans de telles conditions que se produirait l'ostracisme dont M. Bernard Shaw est victime ! Ce théâtre qui se meurt repousserait le seul homme qui puisse lui rendre la vie ! La chose est bizarre, si elle est vraie, et vaut la peine d'être examinée. Il faut se hâter d'étudier le phénomène, car il va cesser. La dernière pièce de M. Shaw, bien qu'écrite absolument d'après le même système que les précédentes, a entraîné le public, et toutes les autres, jusque-là confinées dans de gros volumes où très peu de gens allaient les chercher, se sont mises à vivre de la vraie vie théâtrale, entre la rampe et la toile de fond. Au moment où j'écris, il y a un théâtre à Londres, et l'un des plus fashionables, qui ne joue, cette saison, que du Bernard Shaw et qui s'en trouve bien. Bernard Shaw fait de l'argent ; Bernard Shaw fait salle comble. En sorte que j'ai à expliquer ici, à la fois, et le long dédain du public et sa faveur présente qui va tourner à l'engouement.

Il y a longtemps déjà que la question Bernard Shaw m'attire. Mais elle me repousse en même temps et deux tractions égales en sens contraire ont pour résultat nécessaire l'immobilité. La curiosité me poussait à faire intime connaissance avec un talent

qui semblait neuf et original, mais j'hésitais à le suivre dans ses transformations incessantes et infinies, car elles me ménageaient des surprises dont plus d'une pouvait être désagréable. Il faut avertir le lecteur que M. Bernard Shaw a déjà prodigieusement écrit et parlé pour un homme de son âge. Il a été successivement critique de musique pendant sept ans, critique de peinture pendant cinq ou six, critique littéraire pendant le même nombre d'années et critique de théâtre quatre ans. Il est, en même temps qu'auteur dramatique, romancier, journaliste, poète à ses heures, conférencier toutes les fois qu'on veut bien l'écouter. Je l'ai entendu, un soir, à la *Fabian Society :* il m'avait, tout ensemble, charmé et agacé. Charmé par sa facile, souple et brillante parole, agacé par le soin extrême qu'il mettait à mystifier son auditoire. Il s'agissait de la guerre du Transvaal, alors dans toute sa tristesse, et M. Bernard Shaw jeta à travers ce douloureux sujet des anecdotes sur le vieux Kruger qui, présidant à l'inauguration d'une synagogue, l'avait déclarée ouverte « *in the name of our blessed Lord Jesus Christ.* »

Un de mes amis, un jeune écrivain qui veut bien m'aider quelquefois dans la préparation de mes travaux et qui a une sincère admiration pour M. Bernard Shaw, avait collectionné pour moi non ses œuvres complètes, mais un grand nombre de ses publications. Je ne regardais jamais sans effroi ce redoutable bloc littéraire qui encombrait une de mes tables et où il y avait de tout : des gros livres, des brochures, des articles de journaux et jusqu'à des coupures de dix lignes. Cependant j'avais reçu des lettres de diverse provenance et, notamment d'Amérique, l'une émanant d'un professeur distingué qui écrit un livre sur M. Bernard Shaw. Ces lettres m'invitaient à donner une opinion sur cet écrivain, me sommaient presque d'avoir à étudier l'auteur de *Candida.* C'est alors que j'ai pris une belle résolution : celle d'ignorer tous les Bernards Shaws empilés sur ma table à l'exception d'un seul, l'écrivain dramatique. J'étudierais son œuvre en elle-même et j'éliminerais cette personnalité tapageuse, obsédante, qui, depuis quinze ans, sollicite, viole, en mille manières, l'attention du public anglais. Je dis que c'était une belle résolution si j'avais pu la tenir. Et quel service, pensais-je, rendu à M. Shaw lui-même, si l'on pouvait l'isoler un moment de son œuvre ! Dans une de ses préfaces, il dit en riant (c'est en riant qu'il dit tout et il serait bien difficile de citer, dans tout ce

qu'il a écrit, une seule ligne d'où l'ironie soit absente) : « Je crois que ce qui déplaît aux directeurs de théâtre et ce qui les effraye dans mes pièces, c'est moi. » Je ne me doutais pas, en lisant cette phrase, et peut-être M. Shaw ne se doutait-il pas lui-même, en l'écrivant, qu'elle renferme, sous sa forme la plus concise, le jugement critique le mieux fondé qu'on puisse porter sur son théâtre. En effet, quand j'ai abordé ses pièces, la première chose que j'y ai rencontrée, c'est cette personnalité que je prétendais fuir et, durant ma lecture, elle ne s'est pas voilée un seul instant. Elle est, à la fois, le grand défaut et la grande originalité de ces comédies. Il faut en prendre son parti et accepter — ou rejeter — l'œuvre dramatique de M. Shaw telle qu'elle est, c'est-à-dire comme l'expression des idées, des sentimens, des fantaisies de M. Shaw.

Je n'aurais que l'embarras du choix si je voulais donner un aperçu des procédés vraiment extraordinaires par lesquels M. Bernard Shaw s'est imposé au public. On a dénoncé Alcibiade pour avoir, un beau jour, coupé la queue de son chien : tous les matins, M. Bernard Shaw coupe la queue d'un chien nouveau. C'est plutôt aux industriels modernes qu'il faut le comparer. Cherchez dans votre mémoire les traits les plus audacieux : « A tous ceux qui ont des pieds... Enfin nous avons fait faillite... » sans oublier la voiture-réclame qui a la forme d'un gigantesque pot de moutarde, ni ce Mangin, si connu d'une autre génération, qui s'habillait en chevalier du moyen âge et se faisait suivre d'un orgue de Barbarie pour vendre des crayons sur la voie publique. Voilà les classiques de M. Bernard Shaw. Il les rappelle et les dépasse tous. Les esprits chagrins prétendent que sa vanité est énorme parce qu'il lui est arrivé de parler de son propre génie en l'opposant à la stupidité de ses confrères. Mais tout cela, on le devine, n'est qu'à demi sérieux. Il entre dans les fanfaronnades de M. Shaw beaucoup d'exagération bouffonne et de joyeuse étourderie. Témoin la lettre qu'il écrivait au journal le *Daily News* pour réclamer l'ignominieuse expulsion d'un rédacteur, coupable de lui avoir prêté un mot qu'il n'avait pas prononcé. Or, l'erreur se trouvait non dans le *Daily News*, mais dans le *Daily Chronicle*. Le lendemain M. Shaw adressait une lettre d'excuses au *Daily News* et, après s'être couvert la tête de cendres, il glissait dans cette seconde épître des impertinences encore plus grosses que celles de la veille. Mais on ne se fâche

plus; l'enfant terrible est devenu un enfant gâté. On se demande seulement si c'est de l'humour anglais ou de la gaîté irlandaise (M. Shaw est natif de l'Ile-sœur). Je ne prétends pas trancher là-dessus. En français, si l'on me permet de descendre, pour un instant, à des expressions qui ne sont pas dans les mœurs de cette revue, c'est une « blague infernale. » Cette bonne humeur agressive, ce perpétuel manque de respect à tout ce qui existe, ce pessimisme qui n'épargne rien ni personne, mais qui devient un imperturbable optimisme lorsque l'auteur parle de lui-même, sont probablement choses innées chez M. Bernard Shaw; mais rien n'était plus propre à développer en lui cet étrange état d'esprit que ses vingt années de servitude dans la presse, au cours desquelles il lui a fallu analyser des niaiseries, parler sérieusement de choses qui ne sont pas sérieuses, écrire sa pensée à lui trop souvent sur la marge étroite de la pensée d'un sot. Ces horribles besognes, lorsqu'elles n'aboutissent pas à l'asphyxie intellectuelle, amènent forcément une réaction, une explosion Le talent de M. Bernard Shaw est une de ces explosions.

II

Avant d'aborder le théâtre de M. Shaw, je voudrais m'arrêter un moment devant le critique dramatique, dans l'espoir qu'il nous apprendra quelque chose sur les idées de l'auteur concernant l'art du théâtre. De sorte qu'avant de voir ce qu'il a fait, nous saurons ce qu'il a voulu faire. Pour ne pas nous attarder aux bagatelles, donnons-lui la parole sur Ibsen et sur Shakspeare.

D'abord Ibsen. C'était il y a une douzaine d'années. Un petit groupe enthousiaste cherchait à populariser en Angleterre les œuvres du dramaturge norvégien, et cette tentative rencontrait la plus violente opposition. Après certaine représentation des *Revenans*, il y eut un débordement d'injures sans précédent. M. Bernard Shaw ne perdit pas cette magnifique occasion d'être en désaccord avec l'opinion générale. Il donna une conférence sur Ibsen à l'une des soirées de la *Fabian Society*. Après avoir fait sa conférence, M. Bernard Shaw étudia le sujet, étendit son travail; le résultat fut un mince volume que je lus alors et que

je viens de relire. Je ne le recommande pas à ceux qui ignorent Ibsen et voudraient faire connaissance avec lui. Dans les quatre premiers chapitres, qui forment une sorte d'introduction générale, il n'est, pour ainsi dire, pas question d'Ibsen. Les analyses, qui viennent ensuite, esquissent, avec plus ou moins de fidélité, l'idée de chaque pièce, mais ne visent aucunement à mettre en lumière le système dramatique de l'auteur d'*Hedda Gabler*. La conclusion est bâclée et un peu mystifiante. M. Bernard Shaw se défend de nous offrir un jugement d'ensemble sur Ibsen parce que, dit-il, « on n'emprisonne pas dans une formule l'homme qui a passé sa vie à combattre les formules. » Non seulement ce petit livre ne nous fait pas connaître les phases de la carrière d'Ibsen, aujourd'hui si distinctes pour nous, mais il établit un lien artificiel entre des œuvres qui n'ont rien de commun et je crois bien qu'il dénature, en l'exagérant, la pensée génératrice du théâtre ibsénien. Au risque de tomber, à mon tour, dans les formules, je dirai que le drame d'Ibsen, c'est la lutte des forces naturelles qui sont en nous avec les principes que la société et l'éducation nous imposent. On y voit, de Brand à Mme Eljen, une succession d'idéalistes fourvoyés, mais absolument sincères, épris d'un faux idéal ou égarés par la fausse interprétation d'un idéal vrai. Surtout, — qu'on le remarque bien! — cette émouvante bataille des principes et des instincts est mise en scène sans parti pris apparent, avec un sérieux, une intensité, une impassibilité qui ne se dément point. Çà et là, un éclair d'ironie; quelquefois, une vague sympathie en faveur des vaincus. A part cela, l'auteur n'apparaît point.

M. Bernard Shaw, lui, confond dans une même hostilité les vrais et les faux idéals. Ceux qui les servent, ou qui s'en servent, sont, à ses yeux, des hypocrites ou, au mieux, des dupes grotesques. Le mot même d'*idéal* avec les trois ou quatre mots en lesquels il se décompose, *héroïsme*, *amour*, *devoir*, est sa bête noire, sa cible favorite. C'est ainsi qu'il modifie, suivant son tempérament, la leçon reçue du maître norvégien. A ce réalisme tragique, à cet art profond, si habile à dissimuler son habileté, il substituera la gaminerie endiablée du petit journaliste, qui fait feu sur tout ce qui passe à sa portée, poil ou plume, et ne voit rien au delà du mot à l'emporte-pièce. Nous pressentons déjà que, s'il se mêle d'être l'Ibsen anglais, ce sera un Ibsen qui rit, un Ibsen qui s'est glissé dans la peau de Beaumarchais et qui a

perdu dans l'opération les trois quarts de sa puissance dramatique et la moitié de sa philosophie.

M. Bernard Shaw nous a livré, à plusieurs reprises, sa pensée sur Shakspeare. D'abord, dans certaine préface mise en tête d'une de ses pièces, *The Admirable Bashville*. Il avait tiré cette pièce d'un de ses propres romans *The Profession of Cashel Byron*, lequel avait obtenu peu de succès, et rien ne caractérise mieux M. Bernard Shaw que cette persistance railleuse à offrir au public, sous une forme légèrement différente, le régal littéraire dont il ne s'est pas soucié : « Ah! tu n'en veux pas?... Hé bien, tu l'avaleras quand même! » La pièce était écrite en vers blancs : sur quoi M. Shaw saisit l'occasion de faire une conférence sur les origines, le progrès et la décadence du vers blanc. Cette *rigmarole* produit un effet assez agréable chez Kyd, chez Greene et chez Shakspeare lui-même « jusqu'aux drames historiques. » A partir de ce moment, le vers de ce pauvre Shakspeare ne vaut plus rien; il retrouve seulement une certaine grâce dans quelques parties de *la Tempête*, notamment dans les rôles d'Ariel et de Caliban. A ce propos, M. Shaw passe en revue toute la pléiade. Il remarque que Marlowe n'a jamais écrit une *mighty line*, quoi qu'en dise le trop flatteur Ben Jonson. Les vers du dit Jonson ne sont que de la prose. Chapman est un pédant et Webster un dramaturge de cour d'assises. Heywood aurait pu faire quelque chose si... Enfin, c'est un massacre, auquel n'échappe aucun des contemporains et des successeurs de Shakspeare. Après quoi, M. Bernard Shaw paraît soulagé et redevient très bon enfant, tout prêt à pardonner à Shakspeare et à son groupe le bruit qu'ils ont fait dans le monde. Tout de même il nous présente sa *rigmarole* pour nous faire voir comme il est facile d'écrire en vers quand on a du génie. Oronte n'avait mis qu'un quart d'heure à composer son sonnet. M. Bernard Shaw n'a employé que quinze jours à écrire sa pièce. Oserai-je lui dire qu'Alceste, s'il avait été Anglais, n'eût pas hésité à reléguer *The Admirable Bashville* là où il envoyait le sonnet à Philis. Les vers blancs de M. Shaw ne me semblent pas très supérieurs à ceux des pantomimes de Christmas. C'est le même procédé qui consiste à donner un choc à l'esprit en traduisant l'extrême platitude de la vie moderne sous une forme idyllique ou héroïque.

M. Bernard Shaw est revenu à la critique de Shakspeare dans

une récente conférence qui a été très discutée et furieusement attaquée. Mais je crois que, cette fois, il avait raison contre la galerie. Il avait eu l'audace de dire que Shakspeare a une philosophie et que cette philosophie est franchement pessimiste. Une race qui a fait fortune dans le monde par l'optimisme à outrance, ne peut pas laisser dire que son plus grand poète est pessimiste!

J'ai indiqué ici, à propos des *Sonnets*, et dans *les Débats*, à propos de l'énigme baconienne, les principaux traits de la philosophie shakspearienne. Il l'avait puisée chez les plus grands maîtres penseurs du XVIe siècle, qu'il était tout aussi capable de comprendre que l'auteur du *Novum Organum*, et peut-être davantage. Il était pessimiste, indubitablement. Ce pessimisme circule à travers toute son œuvre, s'accentue, se passionne, s'exaspère dans les drames du milieu de sa vie, se tempère, se résigne et s'élève dans les derniers.

M. Bernard Shaw a raison, également, de dire que les pièces de Shakspeare sont très mal faites, et lorsqu'il affirme avoir composé des comédies mieux construites que *As you like it*, il n'est pas si ridicule qu'il en a l'air. Shakspeare serait absolument de son avis s'il revenait au monde. Il nous dirait : « Qu'importe l'intrigue? J'ai pris les miennes çà et là, un peu partout. Sur trente-neuf drames que j'ai laissés, une fois seulement, je me suis donné la peine d'inventer le sujet, et c'est une de mes plus mauvaises pièces. Le génie est dans l'expression. » Imaginez Shakspeare se présentant chez M. Scribe avec le manuscrit de *As you like it*. Que lui aurait dit le grand pontife de la pièce bien faite? « Jeune homme, il y a quelque chose en vous, mais il faut d'abord remettre votre pièce sur ses pieds. » C'est ce « quelque chose » qui est tout pour M. Bernard Shaw et aussi pour nous. Et cette admiration de notre contemporain pour la pensée du grand dramaturge, indépendamment du moule dramatique où il l'a jetée, nous avertit que, chez les personnages de M. Shaw, nous devrons nous attacher non à ce qu'ils font, mais à ce qu'ils disent, et que, dans son théâtre, il sera question de tout, mais qu'il ne se passera rien.

III

Ce théâtre se compose, jusqu'ici, de quatorze pièces. Je n'en connais que treize. Le petit acte *How he lied to her Husband*, joué cet hiver au Saint-James en compagnie de deux pièces de M. Alfred Sutro, le brillant auteur des *Walls of Jericho*, a disparu si vite de l'affiche que je n'ai pas eu le temps d'aller le voir et je ne sache pas que la pièce ait encore été imprimée. D'après ce qu'on m'a dit, ce petit acte a très peu d'importance, mais il offre ceci de particulier que l'auteur semble y parodier une autre de ses pièces : et il serait dommage de ne pas mentionner ce trait qui caractérise M. Shaw.

Je mets d'abord à part un groupe de trois pièces que j'appellerai les pièces historiques. Ce sont peut-être les plus modernes de toutes, quoiqu'elles soient censées se passer, respectivement, en 48 avant Jésus-Christ, en 1777, et en 1796.

La première est intitulée *Cæsar and Cleopatra*. M. Bernard Shaw paraît avoir été tenté par ce curieux sujet auprès duquel ont passé deux grands poètes dramatiques. Les bienséances de la tragédie autant que le tempérament personnel de Corneille lui défendaient d'y toucher, et Shakspeare l'a négligé pour courir vers la catastrophe finale qui l'attirait. Pourtant, est-il, en psychologie dramatique, beaucoup de cas aussi intéressans que la liaison qui eut Cesarion pour résultat? J'avoue que je partage la curiosité de Mérimée qui eût voulu voir la figure de César au moment où Cléopâtre émergea du tapis où elle s'était fait empaqueter pour arriver jusqu'à lui. Surtout je voudrais savoir qui séduisit et qui fut séduit, de la petite Égyptienne, reine et courtisane de naissance, ou du don Juan chauve, *moechus calvus*, comme l'appelaient ses propres soldats. M. Shaw me donne seulement quelques traits de cette bataille d'amour, et la pièce ne satisfait pas l'appétit que le titre a éveillé. La première rencontre des deux futurs amans est insensée. César a quitté ses légionnaires et s'est avancé tout seul, en vrai touriste, jusqu'au sphinx accroupi qui garde l'entrée du désert. Entre les pattes du sphinx, il trouve blottie la petite reine qui s'est enfuie de sa royale *nursery* parce que sa bonne l'opprime. Après avoir jeté à cette nuit d'Orient une foule de propos singuliers, César apprend

à l'enfant comment on mate sa bonne d'abord, et l'univers ensuite, et elle y réussit d'autant mieux que les légionnaires sont arrivés pour lui prêter main-forte. A ce moment, quoique l'histoire lui donne vingt et un ans, elle n'en a que huit; à la fin du dernier acte, quoique l'histoire lui en donne toujours vingt et un, elle en a trente. Mais c'est, à tous les instans de la pièce, une Anglaise de notre temps: impertinente, autoritaire, sensuelle. César est une figure vague et crépusculaire, un rêveur shakspearien, qui disserte et dort debout au milieu du danger. Toute sa politique consiste dans la clémence, et l'on ne voit pas qu'il s'en serve à son avantage. Il est trop papa avec Cléopâtre, c'est le ton du vieux marcheur, et il n'en est pas encore à cette étape-là.

En somme, cette pièce ne pourrait se soutenir que par deux choses : l'imagination poétique ou le sens historique. Or, elle ne contient ni l'une ni l'autre. Elle suit cahin caha l'ordre des événemens racontés dans le *De bello Alexandrino;* mais l'esprit, l'âme de ces événemens, elle ne les fait ni comprendre ni pressentir. En revanche, une infinité de types modernes et d'allusions contemporaines détruisent toute impression d'antiquité. César est flanqué de deux séides : un grognard qui manque de respect à son empereur, mais qui est prêt à se faire tuer pour lui; un jeune secrétaire ramené de l'Ile de Bretagne, qui est la correction même et qui n'a que le mot de « convenance » à la bouche. Avec un faux-col et un parapluie, il ressemblerait à tous les Anglais qui passent dans Piccadilly. Un esthète se promène à travers la pièce, distillant des phrases ruskiniennes. Nous voyons passer devant nous avec stupeur les formules qui ont été dans toutes les bouches de 1885 à 1895 : « La paix avec honneur, l'Égypte aux Égyptiens, la femme nouvelle, l'art pour l'art. » César dit à Cléopâtre : « Vous voulez faire parler un guéridon. Comment! Sept cents ans après la fondation de Rome, il est encore question de tables tournantes! » Voilà de ces mots qui eussent fait la joie et l'orgueil du maëstro Hervé, auteur de *Chilpéric* et de *l'Œil crevé.* Aux lecteurs d'outre-Manche ils doivent rappeler les beaux jours des Burlesques, où triomphaient Byron et Burnand.

Je ne m'arrêterai guère au *Devil's Disciple*, mélodrame outrageusement mal construit. La couleur historique et locale en est très faible. Les puritains, mis en scène d'une manière assez

amusante, sont censés vivre dans le New-Hampshire au temps de la guerre de l'indépendance américaine, mais ils pourraient également vivre dans le Hampshire vers le commencement du règne de Victoria. Le général Burgoyne, qui entre inopinément dans l'action au moment où elle s'approche du dénouement et qui la remplit de ses impertinences raffinées, est une caricature plutôt qu'un portrait. La pièce, ai-je dit, est un mélodrame. En effet, elle repose sur une antithèse artificielle et qui ne paraîtrait pas très neuve à la Porte-Saint-Martin ou à l'Ambigu. Mais là, du moins, elle aurait la chance d'être traitée avec ce savoir-faire, ce doigté d'escamoteur qu'on appréciait à l'ancien boulevard du Crime et que M. Bernard Shaw est loin de posséder. Le sacripant sans mœurs, le « disciple du diable, » se laisse prendre et va se laisser pendre à la place de l'homme de Dieu, qui profite de ce dévouement et s'enfuit de toute la vitesse de son cheval. Cette lâcheté provoque une révulsion soudaine dans les sentimens de sa femme, la belle Judith. Elle s'aperçoit qu'elle aime ce gredin héroïque dont elle croyait avoir horreur. Elle va le lui dire dans sa prison où elle pénètre sans difficulté, car tous croient que le condamné est son mari. Mais la lâcheté du ministre n'est qu'apparente. Un instant a suffi pour faire de lui un soldat, un homme d'action. Il revient à la tête d'une force considérable qui décide la capitulation de Saratoga. Par là il sauve la vie de son sauveur. Tout est bien qui finit bien, à condition qu'il ignore toujours le drame qui s'est joué, pendant une nuit, dans l'âme de sa Judith. Telle est la situation. Elle a fourni à M. Bernard Shaw une minute émouvante, la seule qu'on trouve dans tout son théâtre où il y a tant d'esprit et si peu d'émotion. Passé cette minute, il recommence à gambader et le mélodrame se dissout en farce.

The Man of Destiny nous raconte, avec une verve et une originalité singulières, une aventure imaginaire du général Bonaparte, au lendemain de la victoire de Lodi.

Voici en quoi consiste l'aventure. Bonaparte a des inquiétudes sur ce qui se passe, en son absence, dans la petite maison de la rue Chantereine. C'est pourquoi il a envoyé un officier de confiance, avec le meilleur cheval de l'armée, au-devant du courrier de Paris qui doit lui apporter certaines révélations Mais s'il a intérêt à les lire, d'autres ont intérêt à l'en empêcher. Une jeune dame fort entreprenante s'est donné à elle-même, ou

a accepté de quelqu'un que l'on ne nomme point, la mission d'intercepter ces documens, notamment des lettres de la citoyenne Bonaparte, dont le contenu doit éclairer sur des points délicats le vainqueur de Lodi. Déguisée en homme, elle surprend la confiance du jeune lieutenant envoyé à la recherche du courrier et lui soustrait les lettres. Après ce coup d'éclat, elle commet une de ces sottises comme les gens d'esprit n'en font que dans les comédies en venant se loger précisément dans l'auberge où Bonaparte a établi son quartier général. Singulier quartier général ! On n'y voit ni aides de camp ni officiers d'ordonnance, pas trace d'un état-major. Rien qu'un factionnaire à la porte. Bonaparte est servi par l'aubergiste italien qui parle comme parlerait M. Shaw lui-même et qui se moque très audacieusement de son illustre pensionnaire. Un peu plus tard, c'est au tour de l'aventurière cosmopolite de faire entendre à Bonaparte les cruelles vérités que lui réservait M. Bernard Shaw. Quant au vainqueur de Lodi, il paraît être un mélange du condottiere et du cabotin, beaucoup plus italien que français. Ai-je dit *le vainqueur de Lodi?* Je me trompe. C'est un cheval qui a gagné la bataille de Lodi. Personne ne le savait, mais M. Bernard Shaw le sait. Oui, c'est un cheval qui, en voulant boire, a découvert le gué grâce auquel on a pu tourner Beaulieu et tomber sur ses derrières. Le maître du cheval n'y est pour rien, car c'est cet imbécile de lieutenant, qui représente l'armée française et toute la génération révolutionnaire. L'Europe a appartenu pendant vingt ans à ces soldats sans cervelle, à ces grands enfans qui avaient des nerfs d'acier et un courage stupide, mais qui ne comprenaient rien à rien, pas même à la guerre.

Dans le duel engagé avec sa belle ennemie, Napoléon aurait le dessous s'il n'usait de fourberie et de violence. Enfin il est en possession des papiers révélateurs. Il feint de les brûler sans les lire, mais nous savons qu'il a tout lu et tout digéré. Du reste, sa vengeance est facile, car, au baisser de la toile, il est seul avec sa mystificatrice et la contemple ardemment : ce qui suggère un dénouement un peu leste pour une pièce anglaise, née au jour de la rampe devant les bons bourgeois de Croydon.

L'action est conduite avec une dextérité que nous ne retrouverons pas chez M. Shaw, et je ne doute pas qu'elle n'obtienne un vif succès sur une grande scène, à la condition que l'on coupe sans miséricorde une conférence dont Bonaparte régale son in-

terlocutrice, à la dernière scène, et qui a pour sujet le mot fameux : « L'Angleterre est une nation de boutiquiers. » Si M. Bernard Shaw veut bien prendre la peine de lire le *Journal* de Gourgaud ou, tout simplement, le livre de lord Rosebery, *Napoleon, the last phase*, il se convaincra que, si Napoléon a répété ce mot dont il n'était pas l'inventeur, il était incapable d'en donner un commentaire acceptable, parce que personne n'a jamais plus mal compris les Anglais. En tout cas, il lui eût été difficile de présenter, dans un style à la Bernard Shaw, un panorama à vol d'oiseau de l'histoire politique et industrielle de l'Angleterre au XIXe siècle, en commençant par des allusions à Nelson et à Wellington pour finir par des vues sur l'École de Manchester et sur l'Impérialisme.

Les jeux de scène, imprimés en italiques, constituent un véritable pamphlet contre Napoléon où sont ramassées, avec les vieilles vilenies dont le caricaturiste Gillray repaissait l'animosité de John Bull, il y a cent ans, les calomnies, plus modernes et plus savantes, de l'historien Seeley. On y voit Napoléon volant la caisse de son régiment, puis vendant sa femme aux membres du Directoire pour obtenir un grade. Qu'a fait Napoléon à M. Bernard Shaw? On a beaucoup parlé de cet homme et l'on s'obstine à en parler encore. Il a le même défaut que Shakspeare, il encombre l'histoire, il tient de la place. Ne serait-il pas temps de faire le silence autour de ces gens-là et de s'occuper un peu de M. Bernard Shaw? Au fond, qu'est-ce que Napoléon? Un raté, tout simplement. M. Shaw nous énumère complaisamment les échecs littéraires du jeune officier d'artillerie et nous donne à entendre que le malheureux a conquis l'Europe faute d'avoir pu percer dans les lettres.

Puisque j'ai parlé des indications scéniques, je dirai que c'est une des affectations de M. Bernard Shaw de les développer outre mesure et de nous offrir ainsi, non seulement la description physique, mais l'histoire morale de tous ses personnages, de noter non seulement leurs gestes, mais l'état de leur âme, à chaque instant. Imprimés dans le même caractère que le dialogue, ces jeux de scène formeraient avec ce dialogue le texte continu d'un roman véritable. Au troisième acte de *Man and Superman*, l'auteur a introduit dans cet espace réservé aux indications scéniques une dissertation sur le paupérisme qui n'a pas le plus lointain rapport avec le sujet de la pièce.

IV

Voilà pour les pièces « historiques. » Si elles nous ont démontré que l'écrivain a quelque peine à se transporter dans une autre époque, elles nous ont fait entrevoir qu'il ne juge pas très sainement de la psychologie des races étrangères.

Arms and the Man va nous confirmer dans cette pensée. Cette fois, nous sommes en Bulgarie, au plus fort de la guerre contre les Serbes. M. Bernard Shaw, pour se représenter les caractères et les mœurs de la Bulgarie en 1885, s'est servi d'un procédé qu'il nous livre ingénument et que le lecteur appréciera. Il s'est dit : « Ces gens-là retardent d'environ trois quarts de siècle sur l'Europe occidentale. Par conséquent un vieux propriétaire campagnard aura les idées d'un squire anglais vers 1800, tandis qu'un jeune homme de bonne maison en sera déjà à la pose satanique et byronienne. » Et il a eu ainsi sa Bulgarie : ce n'est pas plus difficile que cela !

Mais *Arms and the Man* n'a pas pour objet de nous initier à la vie bulgare. Son but avoué est de prouver que ce qui caractérise le soldat, ce n'est pas le courage, c'est la lâcheté. M. Shaw s'y prend de la manière suivante. Mlle Petkoff est seule dans sa chambre. C'est la nuit après la bataille de Slivnitza, et la campagne est couverte de fuyards auxquels les troupes victorieuses donnent la chasse. Des coups de feu éclatent autour de la maison. Tout à coup un de ces fuyards pénètre dans la chambre par le balcon. C'est un officier serbe, un officier d'artillerie, les vêtemens en lambeaux, couvert de sang et de boue. « Si vous appelez, si vous poussez un cri, si vous faites un mouvement, je vous tue. » Et il tient la jeune fille sous le feu de son revolver. Elle reste immobile. Cependant on frappe à la porte de la maison où l'on a vu entrer le fugitif. Un officier pénètre dans la chambre, mais Mlle Petkoff, en qui s'éveille la pitié de la femme, cache le malheureux dans l'épais rideau de la fenêtre et fait face aux interrogations avec autant de sang-froid qu'elle en a montré tout à l'heure en présence de l'arme braquée sur elle. Enfin, tout le monde s'est retiré, la fusillade s'éloigne et une curieuse conversation s'engage entre la jeune fille et son hôte. Ce n'est pas un Serbe, mais un Suisse qui fait la guerre à la manière de

ses ancêtres du XVIe siècle, comme un métier et un gagne-pain, en attendant que son père veuille bien mourir et lui laisser les nombreux hôtels dont il est propriétaire, avec la literie et la batterie de cuisine qui en dépendent. Nous apprenons alors que le pistolet n'était pas chargé. « Un jeune officier met des cartouches dans sa cartouchière, un vieil officier la remplit de chocolat. » Malheureusement la sienne est vide.

Mlle Petkoff découvre dans une boîte de bonbons quelques pralines, qu'il dévore. A ce moment, il aperçoit sur la commode une photographie qui semble placée là pour y recevoir, à toute heure, l'hommage d'une dévote admiration. Avant que la jeune fille ait eu le temps de lui dire : « C'est mon fiancé, le héros de la journée, celui qui a chargé les canons ennemis à la tête de son régiment et qui a sabré les artilleurs sur leurs pièces, » l'aventurier suisse s'est écrié : « Je le reconnais. C'est cet imbécile qui a couru droit sur notre batterie. De lui et de ses hommes, il ne serait rien resté si nous avions eu encore des gargousses. » Quant à lui, il tressaille au moindre bruit : « Ah! que c'est bête! Vous m'avez fait une peur! » Il explique que le courage est une affaire de nerfs. « On peut être brave un jour, deux au plus; le troisième, on devient lâche. » Il est tellement vaincu par la fatigue, la faim, le besoin de dormir qu'il se met à pleurer et, un moment après, pendant que la jeune fille est allée chercher sa mère, il tombe sur le lit, foudroyé par le sommeil, tout en travers, une botte de-ci, une botte de-là. Impossible de le réveiller. Tel est le premier acte. Il est original et d'un effet immanquable.

Les deux actes qui suivent ne valent rien. M. Shaw qui pense avoir déjà fortement endommagé son héros en le faisant charger une batterie dénuée de gargousses (mais, monsieur, puisqu'il n'en savait rien!) poursuit et achève sa démolition en le faisant tomber dans les filets d'une petite femme de chambre, aussi séduisante que peu scrupuleuse. Comme tout cela démontre bien que les soldats n'ont pas de courage!

D'une Bulgarie imaginaire, nous passons dans un Maroc de fantaisie, découvert par M. Bernard Shaw dans un livre de Cunningham Graham qui croyait y être allé. Au point de vue moral, *Captain Brassbound's Conversion* met en présence les différens moyens que nous possédons de corriger les hommes. Ces moyens sont au nombre de trois : à savoir la Religion, la Justice et

l'Amour qui, dans la langue particulière de M. Bernard Shaw, s'appelle l'attraction sexuelle. La Religion est représentée par un missionnaire écossais, le révérend Renkin, établi à Mogador depuis trente ans; la Justice par sir Howard Allan, un des principaux membres du corps judiciaire, qu'un voyage de plaisir a conduit sur cette côte; enfin l'attraction sexuelle par sa belle-sœur qui l'accompagne dans ce voyage, lady Cicely Waynflete. En trente ans, le bon missionnaire n'a pas amené au christianisme un seul Marocain. Son unique conversion est un chenapan londonien qui l'exploite et se moque de lui. Le juge, avec l'acquittement d'un coupable que nous connaissons, doit avoir sur la conscience la condamnation de plus d'un innocent, et nous apercevons dans sa vie privée des actes fort discutables. Quant à lady Cicely, c'est, il est vrai, un caractère d'exception, mais très réel pourtant, et, d'ailleurs, charmant. Peut-être l'avez-vous rencontrée dans ses pérégrinations incessantes à travers le monde, elle ou quelque chose qui en approche. Pour elle, il n'y a pas de méchans : c'est « parce qu'on ne sait pas s'y prendre. » Elle a traversé l'Afrique avec un petit chien sous le bras, habillée comme elle le serait pour aller à Richmond ou à Hampstead. Elle a causé amicalement avec des chefs cannibales qui ont été parfaits pour elle. Quel est son secret? Rien de plus simple. Elle va droit aux gens, la main tendue, avec un *How d'ye do?* qui ne manque jamais son effet. Elle dit à un horrible coquin dans les mains duquel elle tombe : « Oh! vous avez de si beaux yeux! Une si bonne figure! Il est impossible que vous ayez de mauvais desseins. » Et on sent qu'elle est capable de le lui persuader. Car elle obtient tout ce qu'elle veut par sa douceur obstinée, sa confiance imperturbable, son autorité caressante. A bord d'un navire américain, elle commande mieux que le capitaine; elle fait mentir le missionnaire écossais qui est la sincérité même; enfin elle a inspiré une folle passion au capitaine Brassbound, qui est « pirate » de son métier.

M. Bernard Shaw ne se connaît pas très bien en pirates, ni moi non plus. Mais je crois reconnaître dans Brassbound ce Zampa qui tournait la tête de nos grand'mères. Pour comble, c'est un Zampa qui s'analyse. Le forban amoureux va jusqu'à demander la main de lady Cicely qui n'est pas loin d'accepter, mais qui, se ressaisissant par un suprême effort, échappe à un danger où elle s'est déjà vue, paraît-il, dix-sept fois. J'ai dit

qu'elle était charmante. Elle le sera encore quelques années. Après quoi, elle deviendra l'Anglaise sentimentale et excentrique, qui fait la joie des tables d'hôte continentales. Quant au capitaine Brassbound, il est si peu converti qu'il recommencera, dès demain, à écumer les mers.

The Widower's houses nous ramène en Angleterre après nous avoir promenés sur le Rhin où le jeune docteur Trench s'est étourdiment fiancé à miss Blanche Sartorius. Il croit que la rencontre est un effet du hasard, alors qu'il est tombé dans un piège matrimonial préparé à Londres. Il ne sait rien de la position du père et il est sincèrement épouvanté en apprenant que le revenu de cet honnête homme provient des horribles maisons de Robbin's Row où est logée la population la plus misérable de Londres, dans des conditions qui défient toutes les lois de l'hygiène, de la décence et de l'humanité. Que fera-t-il? Se retirera-t-il? Non, car il est homme d'honneur et, de plus, amoureux, mais il n'acceptera pas un sou de son beau-père. Sur quoi, M. Sartorius lui apprend qu'il est, lui, Trench, propriétaire d'une hypothèque sur ces mêmes *Slums* de Robbin's Row et qu'il vit des intérêts que lui rapporte cette hypothèque. L'homme d'honneur ne se rend pas encore. Mais le beau-père lui donne à entendre que rien ne serait plus facile que de le rembourser et de trouver un autre prêteur moins scrupuleux. Si le docteur Trench était réduit à mettre dans les consolidés son capital placé dans les *Slums* de Robbin's Row, il verrait son revenu annuel tomber de 700 livres à 250. Là-dessus, l'homme d'honneur devient souple comme un gant et épouse sans mot dire. Tel est le gentleman anglais, d'après M. Shaw : honorable jusqu'à une certaine limite, jusqu'à un certain chiffre.

Il en est de bien pires que le docteur Trench : par exemple, ce baronnet qui commandite des maisons de plaisir dans les grandes villes du continent. Celui-là semble avoir un certain goût pour la fange, car non content des dividendes de l'infamie, il a fait une amie de Mrs Warren qui dirige ces établissemens, et il a le projet d'épouser la fille de cette dame qui a reçu l'éducation d'une lady et, qui plus est, d'une intellectuelle, puisqu'elle arrive de Cambridge où elle a obtenu un rang distingué dans le *Tripos*. La lutte morale qui s'engage entre cette mère et cette fille est le sujet de *Mrs Warren's Profession*, une pièce qui est impossible à jouer, pénible à lire et difficile à raconter. Le reste

n'est qu'un remplissage fastidieux et agaçant. Mais les deux scènes qui terminent le second et le quatrième acte abordent franchement le problème. Mrs Warren est énergique et intelligente; sa fille ne l'est pas moins. La mère se défend vigoureusement; elle raconte sa vie sans mensonge, sans pleurnicherie, avec une brutale simplicité. « Je ne voulais pas être battue par un mari ivrogne comme une de mes sœurs, ni crever à l'hôpital, empoisonnée par les effets d'un métier malsain comme mon autre sœur. J'avais une troisième sœur qui s'était laissé séduire. Le clergyman avait prédit qu'elle finirait au fond de la rivière. Elle vit dans l'aisance, entourée de respects. J'ai fait comme elle; je suis devenue son associée. J'ai pris la seule industrie, le seul commerce possible à une jeune fille qui n'a d'autre capital que sa personne. » A quoi miss Warren pourrait répondre : « Vous étiez en droit de vendre votre chair, non celle des autres. » Mais elle a été touchée par le plaidoyer de sa mère et paraît accepter la situation, parce qu'elle croit que Mrs Warren en a fini avec son affreux métier. Lorsqu'elle apprend qu'il n'en est rien, la rupture entre les deux femmes devient irrévocable, et miss Warren met froidement sa mère à la porte de l'humble bureau où, à l'avenir, elle entend gagner sa vie par son travail. Soit, mais ce n'est pas une conscience bien délicate, bien précise, ni bien sûre d'elle-même qui accepte sa part d'un revenu prélevé sur les vices de Vienne, de Berlin et de Bruxelles, à la condition que ces revenus datent de plusieurs années, mais se cabre et se révolte à l'idée qu'ils datent de la veille. Quant au dénouement, je l'accepterais dans sa rigueur si je pouvais croire à cette mère qui aime sa fille, mais qui aime encore mieux sa profession. Maintenant que Mrs Warren est riche, n'a-t-elle pas cent manières de dépenser son activité et ses talens administratifs d'une façon rémunératrice et à peu près honnête?

Cette pièce touche à la question de l'éducation et des rapports entre parens et enfans, mais dans un cas tellement exceptionnel qu'on ne saurait en déduire une théorie. Le problème est posé d'une manière beaucoup plus générale dans *You never cantell.* La pièce ne s'annonce guère, pourtant, comme une « pièce à thèse. » Elle débute comme une farce et s'achève en arlequinade. Au premier acte, la scène est chez un dentiste, et le fauteuil de torture est occupé au lever comme au baisser du rideau. Nous ne voyons point arracher de dent, mais nous savons qu'on vient

d'en extraire une et, à la fin de l'acte, on endort un autre patient pour la même opération. C'est le dentiste qui est l'amoureux de la pièce, et il partage l'intérêt avec un vieux garçon d'hôtel dont les excentricités ont fourni, cet hiver, à M. Calvert, les élémens d'une création fort amusante. Sous ces fantaisies un peu folles on découvre peu à peu une idée. Laquelle vaut mieux, de l'ancienne éducation sentimentale, qui imposait aux enfans, envers leurs parens, non seulement l'obéissance et le respect, mais l'affection, ou de l'éducation scientifique, qui donne des leçons, jamais des ordres et ne permet pas au cœur de se mêler de l'affaire? Le premier système est représenté par Mr Crampton et le second par sa femme, Mrs Clandon, et elle tient d'autant plus à ses idées qu'elle les a imprimées : ce qui rend le retour impossible. Les deux époux se sont brouillés et séparés sur cette question. Ils se retrouvent inopinément dans un hôtel d'Hastings. Que feront-ils? S'embrasseront-ils? Ou se feront-ils un procès? Ils demandent conseil à un grand avocat, qui se trouve là par hasard pour assister à un bal masqué, et qui veut bien ôter un moment son faux nez pour essayer de raccommoder cette famille désunie. Quand il a rendu son oracle, il remet son faux nez et s'éloigne en valsant avec une des filles de Mrs Clandon. Mais cet oracle n'est pas clair et nous demeurons dans le doute sur ce qui va se passer dans la famille Crampton comme sur le problème général. L'éducation prétendue scientifique, donnée par la mère, a produit deux enfans terribles et une orgueilleuse dont la froideur apparente fond, comme une gelée de mai, sous le premier baiser. Si on les livre à leur père pour recommencer leur éducation, sa tendresse jalouse achèvera de les gâter. Aucune solution n'est suggérée, à moins que ce ne soit l'éducation donnée par l'État collectiviste de l'avenir. Nous sentons vaguement qu'on s'est moqué de nous. On nous a convoqués à la discussion d'un des plus grands problèmes de ce temps, et on nous renvoie après nous avoir montré un légiste dansant, comme dans les entrées de ballet de Molière. Mais le garçon d'hôtel est si drôle! Et puis, un jeune premier qui est dentiste! Quelle trouvaille!

Je ne dirai presque rien du *Philanderer*. Les pièces de M. Bernard Shaw, en général, marchent mal : celle-ci ne bouge pas. Toujours la même scène de larmes et de jalousie qui se répète d'acte en acte! Cette comédie, comme la précédente, ridicu-

lise à la fois les anciennes mœurs et les nouvelles, les pères vieux jeu et les filles émancipées, mais elle se distingue des autres pièces de M. Shaw par un défaut qui est rare chez lui : elle est ennuyeuse. On en jugera par ce fait que le seul élément comique qu'elle contienne est un médecin qui a inventé non une panacée, mais une maladie. Son désespoir, lorsqu'on découvre que cette maladie est imaginaire, ne nous amuse qu'un moment. Comme s'il tenait à se montrer un sot deux fois dans le même après-midi, il épouse avec des transports de joie la jeune fille qui a cessé de plaire au *Philanderer*. Mais qu'est-ce donc qu'un Philanderer? C'est un homme qui ne fait la cour aux femmes ni pour le bon ni pour le mauvais motif. Que veut-il? S'amuser. Seulement, — comme on l'a dit des Anglais en général, — il s'amuse tristement, et il y a dans l'attitude de ce séducteur glacial et dégoûté quelque chose qui n'est pas très viril. On dit la société anglaise infestée de ces gens-là.

M. Bernard Shaw a écrit *Man and Superman* pour faire plaisir à M. Walkley. Connaissez-vous M. Walkley, le spirituel critique du *Times?* Si vous ne le connaissez pas, il vous connaît bien, car il possède son Paris sur le bout du doigt. Un soir, ayant M. Shaw pour voisin de stalle, il lui a dit : « Vous devriez écrire une pièce sur Don Juan. » M. Bernard Shaw, après de longues années d'oubli, a écrit *Man and Superman* et l'a envoyé à M. Walkley en lui disant : « Voilà votre pièce sur Don Juan. Vous êtes responsable de tout ce qu'il y a dedans. » Je ne sais ce qu'en pense M. Walkley. Pour moi, en lisant cette comédie, je me disais : « Où est Don Juan? » Je n'apercevais que M. John Tanner qui, bien loin de séduire les femmes, a une peur horrible de tomber dans leurs filets et s'enfuit à travers toute l'Europe, de toute la vitesse de son automobile, pour échapper aux cajoleries de miss Ann Whitefield. Il arrive ainsi dans un endroit désert de la Sierra-Nevada où son pneu éclate. En effet, la route est couverte de clous. C'est un procédé ingénieux et peu fatigant pour arrêter les automobiles, où l'on trouve généralement un gros butin. L'idée est exploitée par une bande, pardon! par une compagnie *Mendoza, limited*, qui est probablement cotée à la Bourse de New-York. Le personnel de l'entreprise est cosmopolite, et la France est représentée d'une façon qui n'est nullement faite pour nous enivrer de fierté. Au point de vue des opinions : un anarchiste, deux socialistes, le reste, — la grande

majorité, — appartenant aux diverses nuances du grand parti conservateur. Le chef, — ancien garçon dans un restaurant de nuit de Londres, de plus poète et philosophe, — s'avance poliment vers l'automobiliste démonté : « Monsieur, je suis un brigand et je vis en détroussant les riches. » A quoi Tanner riposte : « Moi, monsieur, je suis un gentleman et je vis en volant les pauvres. » La conversation, ainsi engagée, aboutit promptement à l'intimité, et comme ils sont tous deux assis, sous la nuit qui descend, auprès du feu qui achève de se consumer, Mendoza insiste pour lire quelques vers composés en l'honneur d'une cuisinière londonnienne, Louisa, qui a dédaigné son amour. « Louisa!... Mendoza!... » cette mélopée endort John Tanner. Il a un rêve où il voit l'immortel Juan Tenorio, sous ses traits à lui-même. Il est dans l'Enfer et cause familièrement avec son ancien ennemi, le Commandeur, devenu un excellent type de major anglais en retraite, vertueux en principe et mauvais sujet dans la pratique, comme il convient à un homme du monde. En sa qualité d'hypocrite, « il est allé droit au ciel, mais il vient, en voisin, faire des visites au diable. » — Quoi donc! Est-ce que ces deux endroits ne sont pas séparés par un abîme infranchissable? — Non vraiment. On passe de l'un dans l'autre sans difficulté, comme on passe du concert classique, où l'on s'ennuie noblement, au *music-hall* où l'on s'amuse ignoblement. — Alors, l'Enfer est amusant? — Hélas! pas trop! On n'a plus de corps : on est obligé de s'aimer avec les âmes et le diable est un idéaliste à outrance. Quant à l'attitude nouvelle de Don Juan, elle s'explique sans peine. Nous l'avons toujours vu dans une de ces deux positions : courant après la femme qu'il n'a pas encore possédée ou fuyant celle qui n'a plus rien à lui accorder. Eh bien! après les mille trois expériences que l'on sait, il est las de la femme en général et il fuit le sexe tout entier. Don Juan misogyne, l'idée est plaisante. Mais pourquoi est-il socialiste? M. Bernard Shaw nous l'explique trop longuement pour que nous le comprenions. A la représentation, les acteurs lui rendent l'immense service de couper les quatre cinquièmes de ce troisième acte. Sans quoi, l'on sortirait du théâtre à deux heures du matin.

Candida passait pour le chef-d'œuvre de M. Bernard Shaw avant qu'il nous eût donné *John Bull's other Island*. En effet, le premier acte est plein de promesses. Nous sommes dans un milieu vrai, vivant, très moderne, au centre d'un décor bien planté,

chez le docteur Morell, le beau et éloquent docteur Morell, vicaire de Saint-Dominique, dans l'Est de Londres. Il est l'heureux époux de Candida, une belle personne qui lui a donné de beaux enfans. Elle le gâte comme, avant elle, l'ont gâté sa mère et ses sœurs. La jeune Proserpine Garnet, qui est pour tout le monde un fagot d'épines, est folle de lui; ses servantes aussi, ses paroissiennes également. Son assistant, un aimable *curate* qui arrive de l'Université, l'admire tellement qu'il copie ses moindres tics et se précipite en avant, le parapluie sous le bras, courant à l'extinction de l'impiété et du paupérisme comme on court à l'extinction d'un incendie. Il a pour beau-père un entrepreneur louche auquel il dit carrément son fait, mais dont, après tout, il héritera. Ce bonhomme s'était éloigné, jugeant que son gendre était un pur imbécile et que la religion avait fait son temps. Mais voici l'élément religieux qui regagne du terrain depuis que le clergyman s'est fait économiste, philanthrope, agent électoral *and what not?* C'est pourquoi notre homme revient, espérant attraper quelque *job* du *London County council*, sous le pavillon du socialisme chrétien, hautement et bruyamment arboré par le docteur Morell. En quoi consiste le socialisme chrétien? Il consiste à écrire des lettres et à prononcer des discours.

Nous ne connaissons pas encore Candida, mais elle revient de la campagne, ramenant avec elle un petit être singulier que, dans leur rage de faire du bien, ils ont, en quelque sorte, adopté. Eugène Marchbanks a dix-huit ans; il appartient à une grande famille qui l'a presque renié. Il représente la décadence des aristocraties. Il souffrait à Eton, il souffrait à Oxford. Nerveux à l'excès, gracieux et faible, il hait les sports virils et, pour comble, il fait des vers. Nous le reconnaissons très vite, quoiqu'il ait évolué depuis un siècle. En 1780, il s'appelait Chérubin, portait un uniforme d'officier et chantait la romance à Madame. En 1830, séminariste défroqué, il se nommait Julien Sorel et saisissait, dans l'ombre, la main de Mme de Renal à l'heure et à la minute qu'il s'était fixée à lui-même. Aujourd'hui, il fait mieux. Lorsqu'il se trouve seul avec le docteur Morell, il lui tient à peu près ce langage : « J'aime votre femme et je l'aime mieux que vous, qui ne savez pas l'aimer et qui usez sa jeunesse dans un stupide apostolat. Donc, cédez-moi la place. » Morell, abasourdi, éclate de rire, puis se fâche, saisit l'avorton au collet et va le jeter dehors lorsqu'il se rappelle son habit. Candida apparaît sur ces

entrefaites. « Comme le voilà fait, ce pauvre enfant! » Tendrement, elle lui remet les cheveux en ordre, le brosse, le câline, et Morell est obligé de se taire.

Voilà, assurément, un premier acte qui s'offre bien. Quel drame va sortir de là? Dans la vie réelle, Morell, aussitôt seul avec sa femme, lui dirait : « Ce petit drôle se permet de lever les yeux sur vous. Nous allons le mettre à la porte sans faire d'esclandre. » Mrs Morell approuverait, si elle est honnête. Si elle ne l'est pas, elle approuverait tout de même, mais elle correspondrait avec Marchbanks par la poste restante, aux lettres X. Y. Z. Elle lui donnerait des rendez-vous, d'abord à la National Gallery, puis dans des *tea rooms* du West End, puis dans quelque hôtel de Kew ou de Richmond. Mais la Candida de M. Shaw prend les devans et dit à son mari : « Ce pauvre Eugène est amoureux de moi sans s'en douter. Si je le chasse, il ira demander des leçons d'amour à une mauvaise femme, car il a besoin d'être aimé. Toute sa vie s'en ressentira et il ne pourra me pardonner le mal que je lui aurai fait. » Morell est touché de ce beau raisonnement. Il s'éloigne et éloigne tout le monde pour ménager un tête-à-tête décisif au petit Marchbanks avec celle qu'il aime. A son retour, il manifeste une anxiété qui, au théâtre des Nouveautés, aurait un grand succès. « Eh bien ! que s'est-il passé? » Il ne s'est rien passé. On a lu des vers et on a bâillé. Candida s'en tire en donnant un baiser d'amante à son mari et en déposant un baiser maternel sur le front du petit polisson. Voilà qui va bien pour ce soir. Mais demain et après demain ?

John Bull's other Island paraît avoir vaincu les résistances du public et décidé du succès de M. Bernard Shaw. La raison en est facile à trouver. Pourtant, ce n'est pas une pièce bien faite, ou plutôt, ce n'est pas une pièce, d'après le sens qu'on attache d'ordinaire à ce mot. Elle a tous les défauts des œuvres précédentes, mais elle les affiche si franchement qu'il est impossible de ne pas se rendre compte qu'on se trouve en présence d'un nouveau système dramatique qui subordonne le développement de l'action sentimentale à la peinture des caractères et à la discussion des idées.

Or, à ces deux derniers points de vue, *John Bull's other Island* a été très justement admiré. En l'écoutant, on éprouve ce plaisir intellectuel qui nous est si rarement donné par les écrivains

contemporains, de voir se préciser avec une netteté lumineuse et une saisissante originalité des choses vaguement effleurées et entrevues jusqu'ici. Nul n'a présenté, avec cette sûre et mordante observation, le contraste de l'âme anglaise et de l'âme irlandaise. Voici, d'abord, l'Irlande tout entière, hommes et femmes, l'Irlande qui rêve et l'Irlande qui rit, le petit fermier ambitieux qui est en train de devenir propriétaire et le pauvre paysan illettré qui croit encore aux maléfices et aux sortilèges; tous, jusqu'au faux Irlandais, ou, si l'on veut, à l'Irlandais professionnel, dont le *brogue* est une affectation et qui fait métier de déclamer en faveur du Home rule sur les plates-formes anglaises. Avant tout, le clergé qui mène le peuple irlandais. Et comment le mène-t-il? Par le profond instinct politique qui caractérise le prêtre romain et par le mysticisme qui a une séduction invincible pour ces âmes croyantes. Ces deux moyens d'action sont si différens que M. Bernard Shaw a cru nécessaire de les incarner dans deux personnes distinctes. C'est pourquoi nous avons le prêtre de la paroisse qui envisage toutes les questions au point de vue de son église et conduit son troupeau au scrutin comme à un pèlerinage. Et nous avons une sorte de François d'Assise irlandais qui cause familièrement avec les cigales, aime tout ce qui vit d'un amour fraternel et erre la nuit dans les lieux déserts en rêvant au ciel.

La question irlandaise, lorsqu'on l'entend discuter sur place et par les vrais intéressés, dans le pur style du cru, prend un aspect bien différent de celui que lui prêtait la rhétorique des grands journaux anglais ou des discours parlementaires. Quelqu'un s'écrie : « Enfin, grâce au Land Bill, il n'y a plus de propriétaires en Irlande ! » — Allons donc! Il y en a, et plus que jamais! Seulement, au grand propriétaire terrien qui pouvait développer la grande agriculture, faire face aux mauvaises années et se montrer généreux sur la question des arrérages, on a substitué une nuée de petits propriétaires affamés et rapaces qui écraseront le pauvre travailleur placé au plus bas de l'échelle intellectuelle et sociale. Et ces petits propriétaires eux-mêmes, sans un capital suffisant, ne pourront garder la terre. Il leur faudra mourir de faim ou s'enfuir en Amérique. Alors viendra Broadbent, l'ingénieur anglais, l'homme qui a un cœur large dans une large poitrine, qui fait sonner dans chacune de ses phrases, comme des grelots d'un tambour de basque, « les grands prin-

cipes du grand parti libéral. » S'il aime l'Irlande ! C'est-à-dire que son cœur saigne quand il songe aux vieux crimes du passé. Lui, il vient pour se vouer à l'Irlande et pour la régénérer. Elle a besoin de capitaux : il les a dans sa poche. Les Irlandais se moquent de lui et le prennent pour leur député. Il va couvrir leur pays d'hôtels, de tramways électriques et de casinos. Et dans dix ans, dans vingt ans peut-être, la terre sera sienne. Il en pompera tous les revenus comme il pompe ceux de l'Inde. Il aura conquis l'Irlande de nouveau et le second état de cette île sera pire que le premier. La terre ne lui suffit pas, il veut encore la femme irlandaise, si supérieure à la femme anglaise qui n'est, dit-il, qu'un beefsteak animé. Voici Nora qui, depuis dix-huit ans, aime sans le dire, et attend patiemment son compatriote, l'Irlandais Larry Doyle. Mais, en véritable Irlandais, il n'a pas su « prendre sa chance, » dire le mot nécessaire à la minute voulue. Son ami, l'Anglais Broadbent le supplante en vingt-quatre heures. Pourtant, elle aussi s'est moquée de lui le premier soir, mais il revient à la charge ; *il veut* réussir auprès d'elle et de son rire même, il se fait un auxiliaire. Est-il supérieur à l'Irlandais ? Certes non. C'est un médiocre, et personne n'avait encore si bien montré, sur la scène du moins, cette médiocrité obstinée et victorieuse de l'Anglais qui est le secret de ses triomphes, dans le passé et dans l'avenir. Mon Dieu ! il n'est ni sot, ni méchant. Toute son hypocrisie consiste à dire une chose et à en faire une autre. Il a la prétention d'être idéaliste à ses heures, mais il choisit ces heures-là. Son idéalisme est comme le chapeau à haute forme et la redingote qu'il met pour aller à l'église le dimanche. Les autres jours, il travaille, il agit, il gagne de l'argent ; il est « *efficient*, » mot significatif qui, hélas ! manque dans notre langue. L'Irlandais est idéaliste toute la semaine, et c'est pourquoi, en amour comme en politique, il sera toujours vaincu.

V

Lorsque j'ai assisté à la représentation de *John Bull's other Island*, j'ai cru remarquer dans la salle la présence de deux élémens très distincts, presque opposés, dont je ne saurais déterminer l'importance relative. Parmi les spectateurs, les uns

étaient des habitués de théâtre, des *playgoers;* les autres appartenaient à ce grand public anglais qui dévore tous les matins vingt journaux pour y satisfaire, avec sa soif d'informations, son humeur étrangement mêlée d'optimisme et de combativité. Les *playgoers* avaient la mine un peu déconfite, quand le rideau est tombé sur la dernière scène. Ils hésitaient à s'en aller, tant ils se sentaient désappointés et comme mystifiés par le dénouement. Les autres paraissaient enchantés de leur soirée, car ils avaient obtenu ce qu'ils étaient venus chercher: le choc des argumens qui se jettent à la rencontre les uns des autres dans leur véhémence la plus spirituelle et la plus passionnée.

Il est évident que M. Bernard Shaw est très capable d'attirer au théâtre une foule de gens qui n'y mettaient jamais les pieds. Mais y retiendra-t-il ceux qui formaient la clientèle ordinaire du théâtre? Voilà la question. Je suis loin de prétendre que les exigences du *playgoer* soient toutes fondées en raison et qu'il ne s'y mêle pas un peu de mode avec beaucoup de préjugé. L'esthétique dramatique ayant changé plusieurs fois depuis l'origine du théâtre, il est parfaitement légitime de penser qu'elle subira encore de nouvelles transformations et qu'il n'a pas été donné à feu Scribe d'en fixer à jamais les règles. Ses recettes ne sont pas plus des dogmes que celles de la *Cuisinière bourgeoise*. Elles signifient simplement que, pour la composition d'une œuvre dramatique, aussi bien et mieux que pour la composition d'un pâté de lapin, il n'est pas mauvais de suivre certaines méthodes traditionnelles qui sont en possession de la faveur publique. M. Bernard Shaw viole délibérément, systématiquement, tous ces préceptes, dont quelques-uns sont puérils et conventionnels, mais, en même temps, il s'émancipe de certaines lois fondamentales dont Ibsen lui aurait livré le secret s'il le lui avait demandé, mais il a écrit, comme on l'a vu, tout un livre sur l'auteur du *Canard sauvage* sans paraître avoir aperçu ses dons dramatiques.

Qu'elle est semée de trappes dangereuses, cette scène qui, de loin, nous semble si plane et si unie! Qu'il est compliqué, cet art du théâtre que Dumas fils appelait l'art des préparations et qu'il aurait pu appeler aussi bien l'art des surprises, car le même spectateur qui demande de la logique, réclame en même temps de l'inattendu! M. Bernard Shaw veut ignorer tous ces dangers et les mille petites finesses avec lesquelles on les surmonte. Soit,

et tant mieux pour lui s'il réussit de cette façon. Anarchiste littéraire, son système consiste à ne point avoir de système, à ne pas gouverner son talent, je dirai son génie, s'il y tient. Mais il se heurtera fatalement à plusieurs obstacles qui tiennent à la loi même du théâtre ou aux sentimens de l'âme humaine. Il a dit lui-même et il a répété (il répète volontiers) que les spectateurs et les spectatrices venaient chercher au théâtre l'attraction sexuelle. Leur fera-t-il admettre que l'amour, de principal ou d'unique sujet, tombe au rang de détail et d'accessoire? Ces spectateurs sont attirés par l'espoir de se reconnaître dans des êtres pareils à eux, mais plus grands, en qui ils seront élevés eux-mêmes à la dignité de héros et d'héroïnes. Se retrouveront-ils dans cette humanité moyenne, aux vices prudens, aux lâches vertus, dont les bonnes et les mauvaises actions se ressemblent et se valent presque, parce que l'égoïsme les inspire toutes?

M. Bernard Shaw a, sans doute, des dons précieux. Il a le dialogue facile, naturel et brillant. Il sait peindre des figures humaines en qui l'observation et l'invention collaborent dans une vraie mesure. Sa galerie de femmes est étonnante. Nous avons la rageuse, l'hypocrite, la sensuelle, la philosophe, la positive, la romanesque, la tragi-comique, celle qui calcule tout et celle qui ne calcule rien, celle qui devine tout et celle qui ne se comprend pas elle-même, avec bien d'autres nuances pour lesquelles les adjectifs me manqueraient. Rapides esquisses ou portraits achevés, elles sont toutes vraies, toutes vivantes, excepté Candida qui n'est que l'incarnation d'un paradoxe de l'auteur.

Mais on aura beau citer Molière, on ne nous persuadera pas qu'une pièce de théâtre soit une galerie de portraits. Outre les caractères, il y faut des situations. L'action des situations sur les caractères, la réaction de ceux-ci sur celles-là, la lutte qui s'engage entre les unes et les autres, finalement la victoire des volontés sur les circonstances ou des circonstances sur les volontés constituent, sous les formes les plus diverses, l'essence du théâtre. Or M. Bernard Shaw, si riche en caractères, est extrêmement pauvre en situations.

Il ne se donne pas la moindre peine pour en trouver, ou, s'il en rencontre une sans l'avoir cherchée, il la néglige et l'abandonne, à peine indiquée, bien loin de la mûrir et de la développer. Ou bien, il l'exagère en farce et la noie dans un éclat de rire. En sorte que les caractères demeurent, d'un bout à l'autre,

identiques à eux-mêmes, sans se modifier et sans agir. En général, le premier acte, qui est l'acte d'exposition, produit un effet très agréable. Mais lorsqu'on s'aperçoit que les actes suivans sont encore des actes d'exposition, l'intérêt décroît de scène en scène, et la pièce, admirablement partie, lancée d'un train d'enfer, n'arrive nulle part, n'aboutit à rien, si ce n'est à quelque vague compromis ou à la piteuse défaite de l'idéal, cet ennemi personnel de M. Shaw. Dans les deux cas, le spectateur est déçu, car il prétend emporter du théâtre une solution nette et, à défaut d'un dénouement heureux, un mot de consolation et de sympathie pour la vertu qui n'a pas eu de chance, pour le talent qui s'est trompé, pour l'héroïsme qui a eu le dessous. Et tant que M. Bernard Shaw ne donnera pas cette satisfaction-là à son public, il n'entraînera pas les gros bataillons.

Mais je vois un obstacle encore plus sérieux à son succès, qui serait, en vérité, un succès inquiétant, un succès dangereux. Tout son théâtre n'est qu'une campagne contre nos pauvres vieilles institutions et contre les principes sur lesquels elles reposent tant bien que mal; contre le mariage, la famille, la propriété individuelle, contre la morale et contre l'idée même du devoir. Le libéral d'hier, le radical d'aujourd'hui, l'homme aux idées « avancées, » n'est pour lui qu'une ganache rétrograde, pire que le conservateur-borne de jadis, parce qu'il est plus hypocrite. Tout système d'éducation est mauvais, sauf, apparemment, celui qui aura pour théâtre la grande *Nursery* collectiviste de l'avenir. Le soldat est l'incarnation de la lâcheté. Le gentleman se définit l'exploiteur de ceux qui travaillent; s'il ne vole pas de ses mains, il est le complice et le receleur de toutes les spoliations. Un père n'est pas un père, mais un *guv'nor*, c'est-à-dire un tyran gâteux qui laisse la bride sur le cou aux folies de ses filles et ne sait même pas cacher à son fils ses propres turpitudes. Quel est le rôle d'une mère auprès de sa fille? « Elle la hait, l'opprime, l'abrutit, parce qu'elle en est jalouse. » Et la fille de son côté, que fait-elle? « Après sa mère, il n'est personne qu'elle déteste autant que sa sœur aînée. » Comme pendant à ces sœurs qui se détestent, M. Bernard Shaw nous montre un frère qui est en train de faire la cour à sa sœur sans la connaître et qui trouve mauvais qu'on le dérange dans son flirt en l'informant de cette circonstance. La morale consiste à chercher le bonheur et le bonheur consiste à faire ce qu'on veut.

Il n'est, certes, pas mauvais qu'un écrivain vienne, de temps à autre, secouer notre conscience qui s'endort et qu'il nous oblige à nous interroger sur nos principes. Malheur aux vérités qu'on n'attaque pas, car personne ne les défend, et, à force de les croire, on cesse de les pratiquer. Je ne suis donc pas sérieusement alarmé au sujet des théorèmes moraux que M. Shaw a pris pour cibles : ils lui survivront, et il aura aidé à les rajeunir, mais d'une façon indirecte et involontaire. Peut-être pouvait-il faire mieux. Un de ses personnages, un de ceux, je pense, en qui il s'incarne le plus volontiers, dit à peu près ceci : « Quand j'étais petit garçon, j'annonçais ma vocation de réformateur en brisant les palissades et en mettant le feu au Common... Je détruisais tant que je pouvais, car, voyez-vous ? dans tout réformateur, il y a un iconoclaste. » Erreur profonde ! L'iconoclaste et le réformateur sont des hommes différens. Tout au moins, ils représentent des heures différentes dans la même vie. M. Bernard Shaw a brisé assez de clôtures, incendié assez souvent le *Common*. Il s'en va grand temps qu'il nous bâtisse quelque chose, fût-ce une hutte où nous puissions reprendre haleine au milieu de l'étape. Indulgens et amusés, nous avons souri aux fantaisies de l'iconoclaste, qui, d'ailleurs, n'a cassé jusqu'à présent que des réductions en plâtre, à bon marché, des statues de nos dieux immortels : nous attendons le réformateur.

AUGUSTIN FILON.

POÉSIES

SENTENCE

Le vrai sage est celui qui fonde sur le sable,
Sachant que tout est vain dans le temps éternel,
Et que même l'amour est aussi peu durable
Que le souffle du vent et la couleur du ciel.

C'est ainsi qu'il se fait, devant l'homme et les choses,
Ce visage tranquille, indifférent et beau,
Qui regarde fleurir et s'effeuiller les roses
Comme éclate, s'empourpre ou s'éteint un flambeau.

Les soirs n'ont pas pour lui de cendres douloureuses, —
Car le jour qu'il voit naître est le jour qu'il attend,
Et il n'attise pas de ses mains paresseuses
Les flammes de l'aurore et les feux du couchant.

Parmi tout ce qui change et tout ce qui s'efface,
Je pourrais, comme lui, rester grave et serein,
Et, si la fleur se fane en la saison qui passe,
Penser que c'est le sort que lui veut son destin.

Mais j'aime mieux laisser l'angoisse qui m'oppresse
Emplir mon cœur plaintif et mon esprit troublé,
Et pleurer de regret, d'attente et détresse,
Et d'un obscur tourment que rien n'a consolé;

Car ni le pur parfum des roses sur le sable,
Ni la douceur du vent, ni la beauté du ciel,
N'apaise mon désir avide et misérable
Que tout ne soit pas vain dans le temps éternel.

LE SACRIFICE

Agamemnon, ton noir chagrin pleure en tes yeux
L'oracle du Devin et le décret des Dieux,
Et c'est ton sang déjà qui coule dans tes larmes.
La pourpre du couchant rougit tes belles armes,
Et ton grand bouclier éclatant et vermeil
Reflète la couleur et l'orbe du soleil,
Quand tu marches, le long de la mer, sur le sable,
Le front baissé, en proie au tourment mémorable
Qui partage ton cœur incertain, déchiré
Par un double devoir également sacré,
Lutte impie où le Roi combat contre le Père...
Je t'ai revu souvent sur cette grève amère,
Malheureux! J'ai pensé souvent que ton Destin
Fut pareil à celui du Poète qu'étreint
Un semblable désir d'orgueil et de victoire :
Il livre, comme toi, en offrande à la gloire
Pour contenter l'oracle et pour fléchir les Dieux,
Tandis que d'âcres pleurs brûlent ses tristes yeux,
Sa jeunesse éperdue et qui tout bas l'implore,
Et qui craint de mourir et qui veut vivre encore,
Et dont la tendre chair se révolte en pensant,
Hélas! au vain laurier que va payer son sang,
Et qu'implacablement immole un dur génie
Sur l'autel où jadis mourut Iphigénie.

VILLE D'ORIENT

Toi, dont j'ai vu monter de la terre d'Asie
Les cyprès toujours verts et les blancs minarets
Entre toutes, mon cœur, ô Ville, t'a choisie
Pour l'un de ses désirs et l'un de ses regrets.

Ma mémoire s'émeut à tes beautés lointaines
Dont l'aspect un seul jour charma mes yeux nouveaux,
Et j'écoute, depuis, la voix de tes fontaines
Qui rend plus grave encor la paix de tes tombeaux.

Entre leurs murs verdis de faïences persanes
Où luisent dans l'émail les versets du Coran,
Ils gardent à l'écart, parmi les vieux platanes,
Les cercueils inégaux que surmonte un turban.

Si ce sont d'autres mains qui soutiennent les hampes
Des grands étendards verts brodés du nom d'Allah,
La mosquée où priaient, prosternés sous les lampes,
Ceux-ci qui maintenant sont morts, est toujours là.

La fontaine où jadis, par ordre du Prophète,
Dans l'onde jaillissante et qui n'a pas tari,
Ils se lavaient les pieds, la poitrine et la tête,
Murmure dans sa vasque avec le même bruit.

Sa vivante fraîcheur emplit tout le silence
De ce beau lieu muet, solennel et luisant,
Et la lumière est douce aux carreaux de faïence
Dont chacun porte en or un fier dessin persan.

C'est là qu'assis en l'ombre bleue et métallique
Et sous le dôme blanc que rien ne peut ternir
J'ai commencé d'aimer ta grâce asiatique
Et senti naître en moi ton premier souvenir,

Et que, las du soleil et fermant la paupière,
Je revoyais déjà sur le ciel d'Orient
Ta montagne au beau nom debout dans la lumière,
Ton Olympe à la fois neigeux et verdoyant;

Et, s'étageant au gré de la pente fertile,
Dont la terre arrosée est propice aux jardins,
Tes maisons à toit plat que recouvre la tuile
Et tes enclos carrés qu'embaument les jasmins

C'est leur âme odorante et celle de la rose
Que tes marchands subtils enferment avec art
Dans le cristal aigu de la fiole close
Qu'ils vendent, accroupis aux nattes du bazar;

Et tes Fils patiens, ô Ville industrieuse,
S'ils savent prendre aux fleurs leurs parfums passagers,
Connaissent le secret, sur la trame soyeuse,
D'en tisser longuement les fantômes légers;

Et c'est pourquoi mon cœur en ce jour t'a choisie
Pour vivre en ma mémoire et t'ajouter aux lieux
Dont les chers souvenirs sont, au fond de ma vie,
Le regret, le désir et l'amour de mes yeux.

STROPHES

J'ai tant regardé ce visage
Délicat et délicieux,
Que je connais le paysage
De votre bouche et de vos yeux;

Je sais l'attitude diverse
De votre corps couvert ou nu
Quand il s'accoude ou se renverse
Aux coussins qui l'ont soutenu;

Je sais ce que le rire ajoute
Au charme de votre beauté,
Et sa grâce lorsqu'elle goûte
La tendresse ou la volupté;

L'odeur de votre chevelure
Et le parfum de votre peau
Ont en mon souvenir qui dure
Un arome toujours nouveau.

Vous êtes les mots d'un poème,
Dont le sens caché transparaît;
Mais de la strophe de vous-même
Le rythme demeure secret.

Et, si je cherche votre nombre,
Il me semble, ô beauté, tout bas,
Que j'entends s'effeuiller dans l'ombre
Des roses que je ne vois pas.

LE SATYRE IVRE ET TRISTE

Jadis, quand le printemps venu gonflait l'écorce
Des arbres, je sentais sa vigueur en ma force,
Et mon sang imitait en mes membres jumeaux
Le retour de la sève aux fibres des rameaux.
De mes sabots de bouc à ma tête cornue
Quelque chose montait en toute ma chair nue
De si fort, de si délicieux, de si doux
Que je restais ainsi haletant et debout
Comme si, de la terre et de l'air à la fois,
Voluptueusement se répandait en moi
Diverse, formidable et soudaine, l'ivresse
Nouvelle, tout à coup, d'une double jeunesse!
Mais, maintenant, hélas! ô Maître, que m'importe
Si la feuille renaît ou si la feuille est morte,
Que me fait le printemps puisque son clair retour
Ne rend plus sa verdeur à mon corps las et lourd,

Qu'il ne se mêle plus à ma force vieillie,
Puisqu'il me raille, qu'il m'ignore, qu'il m'oublie
Et s'écarte de moi qui l'écoute souvent
Rire dans la feuillée et rire dans le vent
Et chuchoter tout bas le long de mon chemin,
Tellement que je vais, misérable et chagrin,
M'asseoir sur cette pierre au seuil de ton cellier,
Et, Satyre podagre, au vin hospitalier
Qui sommeille dans l'ombre au flanc creux de l'amphore,
Je redemande le mensonge d'être encore
Celui-là qui sentait, avec avril éclos,
Le retour de la sève en ses membres nouveaux.

CONFIDENCE

Elle disait : « L'Amour fut à mon cœur troublé
Ce frisson qu'on éprouve en la nuit incertaine
Lorsqu'au souffle imprévu d'une brise soudaine
Un feuillage frémit sous le ciel étoilé. »

Elle disait encore : « Ensuite, il m'a parlé.
Sa voix à mon oreille était grave et lointaine
Et douce comme un bruit de source et de fontaine
Si son visage obscur restait toujours voilé. »

Elle m'a dit : « Et toi, comment est-il venu
A ta rencontre? Était-il ivre, chaste ou nu?
Mais tu ne réponds pas et sembles interdite... »

Et je pensais, Amour, à ce bois ténébreux
Où vers toi, pas à pas, dans l'ombre m'a conduite
Ton image secrète et vivante en mes yeux!

LES PINS

J'aime ce bois de pins dont vous avez chanté
La verdure marine,
Qui sent bon la chaleur, le soleil et l'été,
L'écorce et la résine.

La coquille en craquant s'y mêle sous les pas
A la pomme écailleuse,
Entre les troncs on voit la mer border là-bas
La plage sablonneuse.

Il n'est pas grand, ce bois dont vous chantiez si bien
La paix, l'odeur et l'ombre
Et le vent qui parfois d'un souffle aérien
Courbe les cimes sombres;

Alors, pris tout entier d'un murmurant frisson
Qui cesse et recommence,
Il semble tout à coup s'étendre à l'horizon
Et devenir immense;

Puis, lorsque sa rumeur s'est tue avec le vent
En ses branches sans force,
Avec elle il se rapetisse et l'on y sent
La résine et l'écorce...

STANCES

Prends garde. Si tu veux parler à ma tristesse,
Ne lui demande pas le secret de ses pleurs,
Ni pourquoi son regard se détourne et s'abaisse
Et se fixe longtemps sur le pavé sans fleurs.

Pour distraire son mal, sa peine et son silence,
N'évoque de l'oubli taciturne et glacé
Nul fantôme d'amour, d'orgueil ou d'espérance
Dont le visage obscur soit l'ombre du passé.

Parle-lui du soleil, des arbres, des fontaines,
De la mer lumineuse et du bois ténébreux
D'où monte dans le ciel la lune souterraine,
Et de tout ce qu'on voit quand on ouvre les yeux.

Dis-lui que le printemps porte toujours des roses
En lui prenant les mains doucement, et tout bas,
Car la forme, l'odeur et la beauté des choses
Sont le seul souvenir dont on ne souffre pas.

LA FLUTE ET LA SOURCE

J'ai retrouvé, ce soir, ma flûte d'autrefois.
Elle est lisse et légère aux mains. Je me revois
Comme jadis, debout et la tige à la bouche,
Le dos contre le tronc d'un pin, près de la source
Dont l'onde, en s'écoulant, guidait mon jeune jeu,
Si bien que ma chanson imitait peu à peu
Son rythme, ses frissons, son murmure, sa voix;
Et mon regard suivait la gamme de mes doigts
Tandis que se mêlaient les bruits, à mon oreille,
D'une feuille, du vent, d'un oiseau, d'une abeille...
Jours heureux! Mon désir voudrait entendre encore
Votre écho qui sommeille en la flûte sonore :
La voilà. Je l'appuie à ma lèvre; c'est bien
Ainsi... mais où donc est le bruit aérien
De la feuille et l'oiseau et le vent et l'abeille
Et la source qui murmurait à mon oreille?
Où donc est tout cela qui jadis m'inspirait,
Et le pin au tronc rouge, et la verte forêt,
Et les heures d'alors, et moi-même et pourquoi
M'avoir fait, Dieux cruels, Dieux méchans, Dieux sournois,
Qui riez du vain souffle où mon soir s'évertue,
Retrouver le roseau, si la source est perdue?

SAISONS

Le Printemps, dans les fleurs, monte vers la lumière
Et frappe au palais rouge où rit le jeune Été,
Et l'Automne, au pas lourd, qui regarde en arrière
Descend avec lenteur vers l'Hiver redouté.

Les laines où, jadis, on tissa vos visages,
Sont brillantes toujours et vives, ô Saisons,
Et chacune de vous, parmi son paysage,
Ajoute son emblème au mur de la maison.

Mais faut-il que debout dans la tapisserie
Votre image se dresse en le tissu savant
Et que votre quadruple et vaine allégorie
Me rappelle la fuite et le cercle du temps?

Je sais bien que l'année est faite de fleurs douces,
De lumière, d'azur, de soleil et de fruits,
Et que le vent emporte, un jour, les feuilles rousses
Et suspend leur couronne au tombeau de la nuit.

Je sais bien que ma vie a vécu, riche ou tendre,
Son Avril délicat et son Juillet joyeux,
Et que mes mains ont pu s'élever et se tendre
Vers la grappe d'Automne éclatante à mes yeux,

Et que l'heure après l'heure a conduit jusqu'en l'ombre
Mon destin qui bientôt n'aura plus d'horizon...
Mais pourquoi, maintenant, que tout me semble sombre,
Demeurez-vous toujours les mêmes, ô Saisons?

Comme celle de vous qui regarde en arrière,
Je descends vers le soir et crois avoir été
Ce Printemps qui jadis montait dans la lumière
Vers ce palais d'or rouge où lui riait l'Été!

L'IMAGE DIVINE

Vos mains sont belles, mon enfant, vos mains sont belles,
Mais leur geste pensif ne s'est jamais penché
Pour saisir doucement par le bout de ses ailes
Le papillon qui vole à ta lampe, ô Psyché!

Ta bouche est fraîche, mon enfant, ta bouche est fraîche,
Et le sang qui la teint n'est pas encor celui
Qu'envenime à jamais la pointe de la flèche
Et יֵצֶר porte partout le poison qu'il conduit.

Tes yeux, ô mon enfant, sont beaux en ton visage
Que l'aurore salue et qu'éveille le jour,
Et l'innocent orgueil de ton jeune courage
Sourit en ton regard qui n'a pas vu l'Amour.

Mais lorsque, sur ta lèvre ayant posé sa bouche,
Entre ses mains, dans l'ombre, il aura pris ta main,
Et que tu garderas, enivrée et farouche,
L'image dans tes yeux de ce passant divin,

Alors, si tu veux boire aux plus fraîches fontaines,
Ta soif n'y trouvera qu'une source de feu,
Parce que dans leurs eaux qu'échauffa son haleine
Se sera réflété le visage du Dieu.

Et tu t'éloigneras, silencieuse et grave,
Avec tes doigts ardens sur ton cœur enflammé,
Et le sol brûlera ton pied comme une lave
Et tu seras plus belle encor d'avoir aimé.

HENRI DE RÉGNIER.

REVUE DRAMATIQUE

LE SUICIDE AU THÉATRE

On a bien raison de dire que les modes vont vite dans la littérature d'aujourd'hui. Il y a cinq ans à peine, un des plus brillans et des plus vigoureux parmi nos auteurs dramatiques, fatigué d'entendre qualifier de pessimistes les pièces de ses contemporains et les siennes, publiait une étude : *Pessimisme et Théâtre*, où il retournait le reproche contre le théâtre de la génération précédente. A l'appui de sa thèse il invoquait les dénouemens sanglans de plusieurs des comédies d'Augier, de Dumas, de Feuillet, ces meurtres, ces suicides, ces trépas devenus coutumiers, ces cadavres jonchant la scène. Il rappelait les toxiques, les armes blanches, les arsenaux domestiques, la fumée de mousqueterie qu'on s'était habitué à respirer à chaque cinquième acte. A ce théâtre dont on eût dit un vrai champ de carnage, un immense cimetière, il opposait nombre d'œuvres dramatiques nouvelles qui semblaient vouloir par leurs conclusions diminuer la mortalité à la scène. Il concluait qu'en cela du moins le théâtre présent est plus optimiste que celui qui l'avait précédé. Et peut-être, au moment où il achevait cette étude à la louange des auteurs qui ont le respect de la vie humaine, déjà s'ébauchait dans sa tête la fable du *Dédale*, qui devait finir par un spectacle doublement meurtrier, puisque le suicide s'y complique d'un meurtre. Car, nous avons oublié de le dire, c'est M. Paul Hervieu qui, en 1900, prenait si nettement parti contre les dénouemens par le poison, par le fer et par le feu.

Si M. Paul Hervieu a été promptement amené à se mettre lui-même en opposition avec la théorie de la comédie à dénouement pacifique, que dire de l'étrange phénomène auquel nous assistons depuis

la rentrée des théâtres ? Les criminalistes professent que le suicide est un mal contagieux et qu'on voit s'en produire à de certaines époques de véritables épidémies. C'est une de ces épidémies qui vient de se déclarer sur notre théâtre. Elle a éclaté dès le mois de septembre. A cette époque que nous passons volontiers dans le calme des fins de vacances, nous étions convoqués au Vaudeville pour constater un premier décès : c'était au dénouement de la pièce de M. Abel Hermant, *la Belle Madame Héber :* l'amant de cette dame séduisante, perfide et pratique, s'était, de désespoir, jeté sous les roues d'un omnibus. Puis ce fut une pièce de M. Léon Gandillot : *Vers l'amour.* Nous y étions allés sans méfiance, sur la réputation que s'est faite M. Gandillot d'être un auteur gai. Mais en temps d'épidémie, personne n'est assuré de rester indemne. Une autre année, le peintre Jacques Martel, lâché par l'ex-mannequin Blanche qui vient d'épouser un monsieur très riche, eût peut-être trouvé quelque moyen de se raccrocher à la vie ; en cette année 1905, il n'a pu résister à la mortelle attirance du lac du Bois de Boulogne, qui, au dire des gardiens, est très profond vers le milieu et suffit parfaitement à noyer son homme. Les roues d'un omnibus, les flots du lac parisien, c'étaient des moyens assez peu usités en littérature ; à quelles inventions allaient recourir les autres auteurs, pour débarrasser ingénieusement de la vie leurs personnages ? Mais ils n'ont pas jugé nécessaire de se mettre l'esprit à la torture : ils se sont contentés du classique coup de pistolet. Dans *la Rafale* de M. Bernstein, c'est un joueur qui, après avoir perdu la forte somme et pour ne pas subir certaines déchéances, à ses yeux pires que la mort, se foudroie dans les règles. Dans *la Marche nuptiale* de M. Bataille, le pistolet est braqué sur elle-même par une jeune femme, que désespère l'irréparable de la folie qu'elle a commise en se sauvant de chez ses bons parens avec le plus imbécile des pianistes. Dans *Bertrade* de M. Jules Lemaître, un vieux gentilhomme ruiné et qui préfère la mort à une situation diminuée ou à une vieillesse avilie, tire de son secrétaire les portraits de sa femme et de sa fille et l'inévitable boîte à pistolets. Qui sera-ce demain ? Notez que les voilà déjà cinq, et cela en six semaines ! Ce qui prouve bien qu'il y a dans leur cas une sorte de fatalité, et qu'une force supérieure à leur volonté guide sûrement leur main, c'est qu'ils exécutent ce dernier geste avec autant de précision que d'aisance. Dans la réalité il arrive qu'un pistolet rate et qu'en voulant se tuer on se blesse ; eux se tuent net, comme s'ils n'avaient jamais fait autre chose de leur vie. Nous en sommes d'ailleurs au point que cette suprême résolution

ne nous cause plus aucune surprise; quelques paroles énigmatiques, un serrement de mains plus solennel, un baiser plus long, le personnage passe dans la chambre à côté; nous savons très bien ce qu'il y est allé faire, et la détonation prévue, attendue, escomptée, ne provoque même pas chez nous un sursaut nerveux. L'habitude est prise. En 1905-1906, à la fin des pièces on se tue; c'est la loi et nous voyons bien que ni l'âge, ni le sexe, ni la condition n'en préservent les héros de théâtre. Jeunes gens qui devraient avoir foi dans l'avenir, hommes mûrs qui devraient savoir que la vie est une bataille, vieillards, hommes ou femmes, plébéiens ou aristocrates, ils y passent tous. Aux peines de cœur, aux soucis d'argent, à tous les maux, le suicide est le spécifique toujours approprié. C'est la panacée universelle. C'est le remède dont il faut profiter pendant qu'il guérit.

Puisque le problème est soulevé par ce curieux concours d'œuvres à terminaison analogue, nous laisserons aux moralistes le soin de disserter sur la nature du suicide, mais nous nous demanderons ce qu'il vaut comme moyen de théâtre. C'est un point d'esthétique théâtrale qui mérite d'être examiné. Et si les pièces qu'on représente actuellement pèchent surtout par le dénouement, elles nous aideront à établir tout ce qu'il y a de fâcheux, au point de vue de l'art, dans cet appel au suicide qui est en vérité un procédé trop commode pour n'être pas en même temps un expédient très décevant.

Ce genre de dénouemens a d'abord un défaut qui, lorsqu'il s'agit de dénouement, a bien son importance : c'est qu'il ne dénoue rien. Au théâtre comme dans la vie, le suicide est un moyen non pas de sauver une situation, mais d'en laisser le poids retomber sur d'autres épaules. On s'esquive, on laisse aux autres le soin de se débrouiller et de payer pour vous. Le duc de Mauferrand a mangé tout son patrimoine, le bien de sa fille, une partie de la fortune de sa sœur, il a fait pour trois millions de dettes, les hypothèques prises sur ses immeubles en dépassent la valeur réelle. Il se tue. Sa mort ne rembourse pas ses créanciers, ne rattrape pas son patrimoine dissipé, ne rend pas sa dot à Bertrade de Mauferrand, ne restitue pas son prêt à Mme de Laurière, ne relève pas la valeur des immeubles hypothéqués. Mais elle va mettre directement Bertrade aux prises avec les difficultés dont le duc s'est déclaré incapable de triompher. C'est Bertrade qui, ruinée, assistera impuissante à cette liquidation et à ce désastre; c'est elle qui, sans pouvoir les défendre, verra passer en des mains étrangères ces biens qui depuis des siècles étaient l'héritage de la famille, et dans cet universel naufrage sombrer jusqu'à l'honneur du nom, puisque le

dernier des Mauferrand sera mort insolvable et aura fait banqueroute à ses engagemens. A moins que, pour conjurer cette ruine, elle ne se décide à employer un remède héroïque, et qu'elle ne consente à cette mésalliance, qui, son père vivant, lui faisait horreur. Mais ce serait la pièce elle-même qui recommencerait. — Robert de Chacéroy a perdu au jeu une somme de 650 000 francs qui ne lui appartenait pas. Ses commanditaires, mis en défiance, exigent le remboursement. Il n'a pu trouver à emprunter ailleurs la somme aventurée au jeu. Il se tue. Eh bien! mais, ce sont ses commanditaires qui sont volés de 650 000 francs. Et cette malheureuse Hélène, sa maîtresse, qui, pour se procurer cette somme, est allée frapper à toutes les portes, a crié son secret, s'est déshonorée, a déserté la maison conjugale, que deviendra-t-elle? Sa destinée ne va-t-elle pas être un drame nouveau dont la crise est ouverte justement par le suicide de son amant? — Grace de Plessans, après avoir, pendant quelques mois, dégringolé de déceptions en déceptions, comprend que décidément il n'y a rien à faire de l'inepte croque-notes à qui sa folie l'a rivée, qu'elle aime ailleurs, qu'elle est sur le chemin qui mène à toutes les hontes; alors elle se tue; et sans doute cela nous est tout à fait indifférent à nous autres, que son pianiste devienne ce qu'il pourra; mais comment Grace n'a-t-elle pas réfléchi qu'elle partie, ce pauvre homme ne sera plus qu'une loque humaine, qu'en fait c'est elle qui a bouleversé la vie de ce timide, et qu'elle lui laisse, avec l'horreur de l'avenir qui s'ouvre devant lui, les douloureux souvenirs d'un passé de cauchemar et le remords même de ce suicide dont il aura été tout au moins l'occasion? « Vous, parbleu! vous seriez bien tranquille, dit une petite femme dans une comédie de Meilhac : vous seriez noyé. Mais moi, qu'est-ce que je deviendrais? » C'est là, exprimée sous une forme bouffonne, cette idée qu'après le suicide la situation reste aussi difficile et les choses sont un peu plus embrouillées qu'avant.

Dira-t-on, comme on le fait souvent, qu'il n'est pas nécessaire qu'une action se termine au dénouement, que dans la vie rien ne s'achève, tout se continue, et qu'il est conforme à la réalité de voir sortir d'une catastrophe d'autres catastrophes et s'emmêler sans cesse l'écheveau des difficultés? Ce serait n'avoir pas compris l'objection. En effet, lorsqu'il se débarrasse par le suicide d'un personnage dont il ne sait plus que faire, non seulement l'auteur ne dénoue pas la situation, mais, ce qui est beaucoup plus grave, et ce qui en matière de théâtre devient impardonnable, il ne répond pas à la question qu'il a lui-même posée. C'est ici le point essentiel. Une pièce de théâtre

est en effet une question que pose l'auteur, et à laquelle il aperçoit diverses réponses, entre lesquelles il choisira la plus vraisemblable et la mieux en accord avec les données du problème telles qu'il les a lui-même disposées. De là vient tout à la fois l'intérêt dramatique et l'intérêt humain de son œuvre. Dans *Bertrade* voici la question que pose M. Jules Lemaître : Comment un grand seigneur, qui a conservé un certain sentiment de l'honneur et tout au moins le préjugé du rang, va-t-il se comporter, pour échapper au désastre qui menace de l'engloutir? Deux solutions se présentent à lui, toutes deux procédant logiquement d'un même fait, à savoir qu'un grand nom conserve, encore aujourd'hui, une valeur marchande. Le duc de Mauferrand a une fille; cette fille, qu'il connaît à peine, qui a vécu loin de lui, qui a reçu dans un château de province une éducation très antique, a le respect des traditions, l'horreur de toutes les vilenies et de tous les compromis pour lesquels notre époque est si indulgente. Or un brasseur d'affaires, Chaillard, s'est mis en tête d'épouser la fille du duc de Mauferrand. Ce Chaillard est colossalement riche, et il peut faire de nouveau couler le Pactole sur les terres de la vieille famille ruinée; c'est d'ailleurs un forban et une brute vaniteuse. Mauferrand peut vendre sa fille à ce brigand. D'autre part, le duc a reconnu dans une dame aux allures très respectables, et qui s'est introduite sous le prétexte de quêter pour quelque œuvre pieuse, une ancienne à lui, la petite Pâquerette, qui chantait si faux jadis à Bobino. C'était le bon temps, sous l'Empire, quand régnait le tyran, pendant les dix-huit années de corruption. Et les deux survivans de cette époque lointaine évoquent leurs souvenirs, en un bout de dialogue qui est une pure merveille et qui a mis la salle en joie. Reste à savoir ce qu'est devenue Pâquerette depuis tant d'années que le duc l'a perdue de vue, et comment s'est opérée en elle une si complète transformation. C'est une personne de tête, elle a su faire une belle carrière. Sa spécialité était de se consacrer aux poitrinaires riches. Elle a épousé le dernier en Autriche, est devenue comtesse de Rommelsbach, et, maintenant veuve, revenue en France, assoiffée de considération, elle entrevoit ce rêve de devenir duchesse. Mauferrand peut se vendre à cette gourgandine. — C'est entre ces deux partis que l'auteur lui a donné à choisir et c'est dans cette alternative que réside toute la pièce.

Va-t-il épouser les millions de Pâquerette acquis de la façon que vous savez? Ce serait raide, comme dit le notaire; ce n'est pas impossible. Mauferrand est d'avis que nous vivons dans une « époque dégoûtante. » Pourquoi donc ménagerait-il les susceptibilités d'une société

qu'il méprise et quel scrupule l'empêcherait de lui jeter ce défi ? En privant les descendans des grandes familles de tous leurs droits, on les a affranchis de leurs devoirs ; ou plutôt ils n'en conservent qu'un, le seul qu'on ne puisse leur enlever, et qui est de faire durer cette famille et ce nom qui ont déjà duré pendant des siècles. Ils s'y prennent comme ils peuvent, et comment s'étonner si les seuls moyens que leur laisse notre triste époque sont eux-mêmes des moyens « dégoûtans ? » Sophismes ! si l'on veut, mais auxquels Mauferrand peut être incliné par cette disposition de sa nature que l'auteur a eu soin de nous signaler : le besoin de luxe, le goût d'une vie ornée, d'une existence encadrée dans un décor fastueux. Que ne fera pas ce viveur, engourdi par la fête, pour retrouver autour de lui, jusqu'à son dernier jour, cette atmosphère de plaisir et de beauté ?

Ou bien va-t-il imposer à Bertrade le mariage Chaillard ? Et pourquoi pas ? Bertrade aime un cousin à elle, gentilhomme campagnard, avec qui elle se trouve en parfaite conformité de goûts. Elle souffrira de renoncer à ses innocentes fiançailles ; elle souffrira doublement d'être liée à un homme qui représente à ses yeux les plus mauvaises entre les puissances nouvelles. Mais c'est une fille obéissante, c'est une chrétienne résignée, c'est une aristocrate qui, elle, ne renie aucun de ses devoirs ; elle est, comme l'Iphigénie de Racine, prête pour le sacrifice. Qu'on lui persuade qu'elle seule peut, par ce mariage d'argent, sauver la famille, et qu'elle doit à l'intérêt collectif cette immolation personnelle, elle ira à l'autel en victime, mais elle y ira. Il suffit que l'ordre lui en soit donné ; et on ne voit pas bien ce qui empêche Mauferrand, chef d'une illustre maison, de lui donner cet ordre au nom de toute une lignée d'ancêtres. Il sait de reste que les Mauferrand se sont fréquemment alliés à des familles de financiers, et qu'ils ont largement usé du procédé classique pour fumer leurs terres ; il peut croire qu'il continue la tradition. D'ailleurs il n'aime pas sa fille et il a l'obscur sentiment qu'il ne peut en être aimé ; il a, toute sa vie durant, donné les preuves d'un égoïsme féroce, inlassable et impitoyable. Nous ne serions aucunement surpris de voir Mauferrand devenir le beau-père de Chaillard.

Dans la première hypothèse, c'est donc que l'auteur aurait voulu insister surtout sur la veulerie où une longue habitude de la vie inutile aurait noyé le caractère de ce gentilhomme ; dans la seconde, c'est qu'il aurait voulu nous mettre sous les yeux un phénomène de monstrueux égoïsme. Mais dans l'une ou dans l'autre, il aurait donné une réponse à la question dont il a provoqué l'examen. Il

aurait montré comment, au prix de quels compromis, ou de quels honteux trafics, un grand seigneur qui n'a gardé de l'héritage de ses ancêtres que le goût de la vie brillante et le dédain de la médiocrité, peut, dans une époque où tout a changé, soutenir encore le paradoxe de mener une existence seigneuriale. Peut-être nous aurait-il choqués, révoltés, scandalisés. Il ne nous aurait pas déçus. Le dénouement par le suicide est pour nous une déception, parce qu'il dispense l'auteur de prendre parti, et de choisir entre les deux solutions sur lesquelles il a, pendant toute la soirée, concentré notre attention. A quoi bon les agiter devant nos yeux, nous les représenter d'acte en acte modifiées par le progrès de l'action, éclairées tantôt d'un jour et tantôt d'un autre, si c'était pour les abandonner ensuite et si l'auteur en tenait en réserve une troisième, à laquelle d'ailleurs rien ne nous avait préparés? Car l'idée du suicide ne s'impose pas du premier coup à l'être humain; elle commence par tenter et hanter le « sujet; » mais aucun trait ne nous a fait prévoir que Mauferrand songeât à quitter la vie. Il nous a bien parlé, en passant, de quelque vague tristesse. On serait triste à moins. Ce qui donne à la pièce son mouvement, ce qui en fait la progression, ce qui peut produire en nous l'étreinte de l'émotion, c'est que nous sentons le duc de plus en plus étroitement serré par la double alternative, comme par les deux branches d'un étau, et que nous sommes persuadés qu'il ne peut échapper. Si, au contraire, il a un moyen d'échapper, tout change; l'intérêt d'action disparaît; ce ne sont plus que conversations sans objet. Le dénouement par le suicide est cela même : une échappatoire.

Dans *la Rafale*, la question posée par M. Bernstein est la suivante : Comment un homme qui n'est pas un simple filou, et qui a perdu au jeu l'argent des autres, va-t-il faire pour ne pas sombrer complètement dans cette conjoncture terrible ? Quelles ressources lui offrent les conditions économiques, sociales, morales de notre monde moderne ? Quels moyens conserve-t-il de sauver quelques bribes d'honnêteté ? L'auteur lui en offre deux; je ne dis pas qu'ils soient excellens, mais ce sont les deux seuls entre lesquels on lui laisse à choisir. Une femme va lui apporter la somme dont il a besoin : elle a, pour lui, renoncé à sa propre situation, rompu avec sa famille, s'est placée en dehors de la société. Il peut, en échange de tant de sacrifices, faire de cette femme la sienne et commencer avec elle une vie nouvelle. Ou bien il peut accepter les propositions de M. Lebourg, recevoir de lui la somme qui désintéressera ses créanciers, renvoyer sa maîtresse à un mari qui promet de fermer les yeux, et lui-même se faire oublier,

vivre au loin. Obligé de subir l'une ou l'autre de ces nécessités, on comprend qu'il éprouve une indicible angoisse : son état d'esprit doit être pareil à celui du condamné, lorsqu'il ne reste plus aux juges qu'à délibérer sur sa peine. Mais cette peine même, Robert sait qu'il dépend de lui de s'y soustraire. Le coup de pistolet libérateur brisera la porte de sa prison. Cela nous explique son calme. Les stoïciens avaient fait du suicide une vertu : aussi le sage, suivant leur formule, ignorait-il les troubles de l'âme et envisageait-il avec sérénité les pires servitudes, ayant toujours à sa disposition le moyen de s'en libérer.

Dans *la Marche nuptiale*, la question posée par M. Bataille est celle-ci : qu'une jeune fille de conscience droite et scrupuleuse, d'éducation chrétienne, dans un moment d'égarement, commette cette folie de se sauver avec un amant ; le jour où les écailles lui seront tombées des yeux, que va-t-elle faire ? Grace de Plessans a joué dans une minute toute son existence. Née d'une bonne famille, grandie en province, vertueuse, pieuse, mystique même, elle a cru trouver dans son professeur de piano, Claude Morillot, l'homme désintéressé, bon, généreux et noble qui sera pour elle le compagnon idéal. Quelques semaines de vie en commun, et elle a pleinement reconnu l'immensité de son erreur. Ce Morillot est, dans toute la force du terme, un pauvre être, sans initiative, sans volonté, sans courage : il n'a même pas enlevé la jeune fille, il s'est laissé enlever par elle. Sans talent comme sans énergie, ce premier prix du Conservatoire de Nancy va tâcher de végéter dans un petit emploi que lui obtient sa compagne. Il a une mentalité tellement incertaine qu'il ne distingue pas très bien les notions les plus élémentaires du bien et du mal : il vole 200 francs dans la caisse de son patron pour louer à sa femme un piano d'où la mélodie emportera leurs deux âmes vers les régions éthérées. C'est un inconscient. La gaffe est complète, absolue, et probablement irrémédiable. Grace va-t-elle céder à la tentation qui guette à Paris, — et ailleurs, — toute fille jeune, jolie et qui s'est mise dans une situation fausse ? M. Lechatelier, le patron de l'infortuné Claude, s'est tout de suite épris d'elle et, habitué qu'il est à ne guère trouver de cruelles parmi les femmes de ses employés, il lui a fait des propositions aussi claires que déshonnêtes. Grace l'a remis à sa place très dignement dans une scène fort joliment conduite. Mais ce Lechatelier s'obstine ; n'ayant pas réussi par la brutalité, il change de tactique, soumet Grace à un siège en règle, découvre pour la séduire des ressources inattendues de délicatesse et de réserve. Un moment

vient où, tout en repoussant Lechatelier, elle sent qu'elle l'aime. Deviendra-t-elle la femme entretenue? Ou va-t-elle continuer, dans le logis misérable, entre la cage du canari et le piano de louage, entre le garçon d'hôtel familier et les voisines babillardes, entre le mari qu'elle méprise et l'enfant qui risque de ressembler à son père, une vie d'humiliation et de lent enfoncement dans l'ignoble médiocrité? Le mysticisme deviendra-t-il chez elle mysticisme de la chair ou esprit de sacrifice? Elle peut être une grande amoureuse ou une grande sœur de charité. Ou plutôt, s'il est vrai que, comme le répète l'auteur, Grace ait une âme de chrétienne, elle est tenue de devenir une martyre. Car il n'y a plus pour elle qu'une forme de l'honnêteté, c'est de subir jusqu'au bout les conséquences de sa faute. Qu'elle devienne de ce Morillot l'épouse en justes noces, devant Dieu et à jamais. Qu'elle subisse le contre-coup de la sottise et de l'indélicatesse qui se combinent dans la belle âme de ce personnage. Au surplus, elle ne sera pas la première qui, après le rêve envolé, se sera résignée à la réalité. Si toutes les femmes qui ont trouvé leur mari peu semblable à leur fiancé, avaient quitté le domicile conjugal, on est effrayé de songer combien il y aurait de foyers déserts. Et peut-être puisqu'il y a chez Grace une tendance à l'exaltation religieuse, trouvera-t-elle, dans son sacrifice quotidien, une sorte d'âpre et d'atroce jouissance. La pièce, en se terminant sur cette perspective d'un long sacrifice, aurait eu sa beauté. En ouvrant à Grace la porte de sortie du suicide, M. Bataille a supprimé lui-même l'intérêt de l'étude qu'il avait ébauchée.

Tel est le vice fondamental du dénouement par le suicide : il est le procédé qui sert à éluder la question. Il permet à l'auteur de se dérober aux nécessités logiques de son sujet : c'est le dénouement postiche, plaqué, artificiel. De ce défaut initial d'autres découlent. D'abord en ce qui concerne l'architecture dramatique. On se souvient de l'importance que donnait Dumas au dénouement : il en faisait la pièce maîtresse de tout l'édifice. « Un dénouement est un total mathématique. Si votre total est faux, toute votre opération est mauvaise. J'ajouterai même qu'il faut toujours commencer sa pièce par le dénouement, c'est-à-dire ne commencer l'œuvre que lorsqu'on a la scène, le mouvement et le mot de la fin. On ne sait bien par où on doit passer, que lorsqu'on sait bien où l'on va. » Il se peut que Dumas exagérât à plaisir cette théorie, et que dans les dénouemens de ses propres pièces sa fantaisie ait plus d'une fois dérangé cette rigueur mathématique. Il reste qu'il doit y avoir une harmonie entre les di-

verses parties de l'œuvre et que les momens successifs de l'action doivent être autant d'étapes qui nous acheminent vers un but entrevu d'avance. Le suicide n'était certes pas le but entrevu par les auteurs des pièces que nous analysons lorsqu'ils ont commencé d'imaginer intrigue et personnages, et il est difficile d'admettre que chacune de ces comédies n'ait été conçue que pour nous montrer l'utilité de la mort volontaire dans la société moderne. Ce sont tout uniment des pièces qui dévient en route et aboutissent à un point vers lequel elles n'étaient pas orientées. D'autre part l'auteur, au cours de son œuvre, n'est pas protégé contre lui-même, par une crainte salutaire, il devient libre d'accumuler les invraisemblances, les situations extraordinaires et de s'engager dans une impasse, s'il ne se sent pas retenu par l'obligation de sortir par un moyen vraisemblable, logique, humain de la situation difficile où il se place. Il peut multiplier à son gré les scènes violentes, brusques, imprévues. Nous nous demandons : à quoi tout cela aboutira-t-il? Or les situations théâtrales n'ont de valeur, de mérite et de force que d'après la conclusion qu'en sait tirer l'auteur.

Comme l'architecture de la pièce devient arbitraire, de même en est-il pour la composition des caractères. Ils peuvent rester flottans, inconsistans, attendu qu'ils ne sont pas soutenus par la forte armature dont un dénouement logique est la partie essentielle. Maintes fois, dans ces pièces, nous avons constaté des incertitudes, des obscurités. M. Jules Lemaître lui-même, qui est un moraliste si avisé et dont la psychologie est toujours si souple et si sûre, ne s'est pas entièrement tenu en garde contre ce danger. Nous ne voyons pas toujours très clair dans l'âme de ses personnages. Ce ne doit pas être une âme très compliquée que celle du financier Chaillard. Pourtant nous en arrivons à ne plus savoir au juste s'il souhaite d'épouser Bertrade par pur intérêt ou si l'amour ne se serait pas mis de la partie. Dans *la Marche nuptiale;* après avoir vu Grace repousser si nettement les avances de Lechatelier, nous ne comprenons pas, mais pas du tout, comment elle accepte de venir s'installer chez lui et jouer avec le feu? Pas davantage nous n'étions préparés à voir cet usinier viveur de Lechatelier se changer en un amoureux transi et fatal. L'auteur est dispensé de tenir aucun compte de la réalité, et il peut à son gré inventer des fantoches qu'au besoin il grime en croquemitaines. C'est dans *la Rafale* que ce défaut éclate dans son plus beau jour. Car on nous donne ce Roger de Chacéroy pour un gentilhomme intraitable sur les questions de point d'honneur. Il faut voir de quel

air hautain il se promène à travers la pièce. Lui faire accepter de l'argent d'une femme, il n'y faut pas même songer, et tandis que l'infortunée Hélène s'ingénie à lui trouver la somme dont il a un si pressant besoin, sa crainte constante est que le chevaleresque Roger puisse soupçonner son intervention dans l'affaire. Qu'on s'avise, en lui payant ses dettes, de lui imposer des conditions, pour qui le prend-on? Il toise sévèrement M. Lebourg qui a eu cette inconvenance, et si bien prouvé par là qu'il n'est qu'un croquant. Pourtant ce gentleman, à l'honneur si chatouilleux, nous savons que depuis longtemps il n'a d'autres ressources d'existence que le jeu. L'abus de confiance qualifié qui va faire de lui un client de la correctionnelle, n'est que le dernier épisode d'une vie d'expédiens. Comment une âme peut-elle être à la fois aussi gangrenée et aussi pure? Et depuis quand le joueur qui vit de son jeu conserve-t-il cette blancheur de conscience qui fait songer à la blanche hermine? Cela nous déconcerte. Nous avons de la peine à croire ce qu'on nous en dit, et nous voudrions en voir la fin. Quant à la psychologie d'Hélène, nous avouons qu'elle nous stupéfie. Qu'une femme qui, bien entendu, est une honnête femme, découvre que son amant est un voleur et qu'elle continue de l'aimer ; que pour se procurer la somme énorme dont cet escroc a besoin pour se refaire, elle ait le front de la demander à un homme qui l'a aimée et dont elle a repoussé la recherche, et qu'elle invective son père sous prétexte que ce père lui refuse l'argent dont elle veut faire un usage si particulier, cela nous paraît à peu près insensé. A quel délire est en proie cette forcenée? Dans quel monde cela se passe-t-il?. Et d'où vient qu'on puisse jeter si allégrement le défi à toute vérité humaine?

Ce n'est pas nous qui imposons aux auteurs les sujets qu'ils traitent, mais, une fois qu'ils les ont choisis, ils se doivent à eux-mêmes et ils nous doivent de les traiter complètement. Les auteurs des pièces que nous étudions n'ont pas eu le courage de pousser jusqu'au bout des situations qu'ils ont eux-mêmes estimées trop pénibles. Car voici qu'une fois de plus le vent a tourné. Ces dernières années ont été marquées par un renouveau de sentimentalisme, et on nous a saturés de berquinades. Mais voici que nos écrivains de théâtre recommencent à broyer du noir. Toutes ces pièces ont un trait en commun, c'est l'amertume. *Bertrade* est une satire très vigoureuse et très âpre. *La Rafale* est le récit d'une aventure atroce. *La Marche nuptiale* est une sorte de dérision du rêve, des aspirations généreuses et tendres. A ces drames sombres eût convenu une conclusion assortie. En bonne logique le duc de Mauferrand eût épousé l'ancienne cocotte; Cha-

céroy eût accepté l'argent d'Hélène et l'eût reperdu ; Grace fût devenue la maîtresse de Lechatelier. Au contraire, le suicide, d'après la convention littéraire et morale, passe pour une expiation. Il appelle la pitié. Et ainsi il permet à l'auteur de ne pas aller jusqu'aux conséquences extrêmes d'un sujet dont l'horreur apparaîtrait dans le résumé de la catastrophe finale.

Je sais bien ce que pourraient répondre, avocats dans leur propre cause, les auteurs qui tiennent pour l'emploi du suicide au théâtre. Ils nous diraient que, malgré tout, le suicide est lui-même un épisode, plus ou moins fréquent, de la réalité, et que jamais les dramaturges n'ont cru devoir s'interdire de le transporter au théâtre. Ce ne sont pas seulement les écrivains romantiques et Shakspeare et les anciens qui l'ont employé pour dénouer leurs plus sombres drames, mais nos écrivains classiques en ont fait une belle consommation. La *Rodogune* de Corneille se termine par le suicide de Cléopâtre. Dans *Andromaque*, Hermione se tue sur le corps de Pyrrhus. Dans *Iphigénie*, c'est Ériphyle qui se poignarde sur l'autel où Iphigénie devait être immolée. Phèdre absorbe un poison qu'elle tient de Médée. Mais les comparaisons qu'on fait de notre comédie moderne avec la tragédie classique pèchent toujours par la base, car la question est de savoir si l'éloignement dans le passé et le prestige de l'histoire ne font pas toute la différence entre le tragique et le mélodramatique. Aussi bien l'objet de la comédie de mœurs n'est pas le même que celui de la tragédie. Celle-ci doit nous montrer dans son paroxysme la passion qui en effet peut trouver sa dernière expression dans le meurtre et dans le suicide. La comédie doit nous montrer le train de la vie ordinaire, l'aboutissement normal de nos actes, la répercussion lointaine de nos fautes. Il ne faut pas qu'elle donne au « fait divers » plus d'importance et plus de fréquence qu'il n'en a véritablement. Que dans certains cas, et dans tel concours de circonstances où il jaillit du sujet même, le dénouement par le suicide en vaille un autre, cela n'est pas impossible. La plupart du temps, il n'est qu'un expédient. C'est, en art comme dans la réalité, un coup de désespoir ; c'est l'aveu d'impuissance et la dernière ressource du dramaturge embarrassé de conclure.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

QUELQUES CHAPITRES INÉDITS DES « FIANCÉS DE MANZONI

Brani inediti dei « Promessi Sposi, » per cura di Giovanni Sforza, 2 vol., in-8°, Milan, librairie Ulrico Hœpli, 1905.

On ne lit plus guère *les Fiancés* de Manzoni, en France du moins, où jamais aucun autre roman étranger n'a eu, peut-être, un plus grand nombre de lecteurs, ni de traducteurs. Les amours contrariées de Renzo et de Lucie, la tragique destinée de l'abbesse de Monza, la conversion de l'Inconnu, la naïve pleutrerie de don Abbondio et l'héroïsme sublime du Frère Christophe, tout cela, qui a passionnément ému ou amusé nos grands-parens, n'éveille plus même en nous un vague souvenir. *Les Fiancés* sont allés rejoindre, dans un oubli d'où il n'y a que bien peu de chances qu'ils sortent désormais, *Ivanhoé* et *le Monastère, Peveril du Pic* et *Quentin Durward*, toute la série des romans de « l'illustre Écossais. » Et cet oubli s'explique par des motifs divers, par la longueur du roman italien, par les digressions historiques qui, sans cesse, y viennent interrompre ou retarder le récit, par la médiocrité des traductions, dont les meilleures, pour dire vrai, sont loin d'être bonnes ; mais il s'explique surtout par un fait que j'ai eu, souvent déjà, l'occasion de constater : notre croissante indifférence à l'égard des chefs-d'œuvre des littératures étrangères. En vain nous nous piquons de cosmopolitisme : nous avons à lire trop de choses écrites expressément à notre usage pour trouver encore le loisir de

nous intéresser à ce qu'on écrit dans les autres pays. Parfois, tout au plus, un roman nouveau, anglais, italien, ou russe, nous séduit au passage, et rencontre chez nous un instant de vogue : mais, dès la saison suivante, nous n'y pensons plus ; et personne, en tout cas, ne s'inquiète plus, à présent, de connaître par soi-même les œuvres les plus admirées à Berlin ou à Londres, comme on le faisait au XVIIIe siècle et pendant la première moitié du siècle suivant. Des romans aussi proches de nous que *La Guerre et la Paix*, *Crime et Châtiment*, ou *David Copperfield* n'auront bientôt plus, pour les lire, que de rares oisifs : quoi d'étonnant que nous ayons oublié un vieux roman historique de 1827, racontant, en plus de mille pages, les fiançailles de deux jeunes paysans des bords du lac de Côme?

Mais en Italie, au contraire, le roman de Manzoni est resté aussi vivant qu'il l'était chez nous il y a trois quarts de siècle. Non seulement les lettrés italiens continuent à l'admirer comme l'un des premiers monumens, et le plus parfait, de leur prose romantique ; non seulement ils lui gardent le culte que nous gardons aux *Martyrs*, à *Cinq-Mars*, à *Notre-Dame de Paris :* le public tout entier, de Milan à Naples, ne se fatigue point de le lire et d'en être ravi. Il n'y a, peut-être, que la popularité de Dickens en Angleterre qui puisse être comparée à celle des *Fiancés* au delà des Alpes. Je me souviens qu'un jour, dans la diligence qui monte de la gare de Poggibonsi à San Gimignano, j'ai été frappé de l'attention merveilleuse avec laquelle un jeune ouvrier, mon compagnon de route, se plongeait dans la lecture d'un petit livre jaune, qu'il avait tiré de sa poche dès que la voiture s'était mise en marche. Ni les rencontres diverses de la montée, ni les bavardages du conducteur, ni le spectacle magnifique du vieux nid de tours se détachant, au-dessus de nos têtes, sur le bleu délicat d'un ciel de printemps, rien ne distrayait ce jeune homme de la société de son livre ; et par momens je le voyais sourire, sous sa moustache noire, évidemment très amusé de quelque repartie trop prudente de don Abbondio. Car je n'avais pu me défendre de regarder par-dessus son épaule, à un tournant du chemin, le titre du livre où il s'absorbait : et je me rappelle mon extrême surprise quand j'avais lu, en tête d'une page : *I Promessi Sposi.*

Souvent déjà le hasard m'avait fait tomber sous la main le roman de Manzoni : mais ses dimensions, son âge, son sous-titre même, « histoire milanaise du XVIIe siècle, » m'avaient empêché de prendre plaisir au premier chapitre, ni, je crois bien, de le dépasser. Je résolus, ce jour-là, de pousser l'épreuve un peu plus à fond, Chez un

papetier de la place de la Collégiale, à San Gimignano, j'achetai, pour deux lires, une édition populaire des *Fiancés*, le seul livre qui se trouvât là avec quelques *Clefs des Songes*, des recueils de prières, et une *Biographie de Garibaldi*. Le soir, dans la diligence, je lisais, à mon tour, les aventures du fileur de soie et de sa fiancée ; et il me suffit d'atteindre au récit de l'entrée de Renzo à Milan pour que, désormais, le roman de Manzoni me devînt aussi cher qu'il l'était au jeune ouvrier de San Gimignano, aussi cher qu'il a toujours été, et le restera toujours, à tous ceux qui auront le courage d'en affronter la lecture, pourvu seulement qu'ils ne se promettent point, à l'avance, de s'y ennuyer.

Le fait est que, dans toutes les littératures et de tous les temps, il y a peu de romans d'une beauté plus charmante que celui-là. Non certes qu'il soit parfaitement beau ; et la langue, en particulier, toujours infiniment vive et spirituelle, n'y a point la richesse musicale que l'on aurait pu attendre d'un poète qui n'était devenu romancier que par occasion. Peut-être aussi Manzoni, se méprenant sur les conditions du genre, alors tout nouveau, du « roman historique, » a-t-il eu tort de vouloir faire une part trop directe, dans son livre, à l'*histoire* proprement dite, lorsqu'il a intercalé, parmi les scènes imaginaires de son intrigue, des chapitres tout à fait indépendans de celle-ci, et consacrés à l'exposition des grands événemens politiques ou sociaux de la première moitié du XVIIe siècle. C'est ce que lui a reproché Gœthe, dont on sait l'admiration enthousiaste pour *les Fiancés*. Mais ces chapitres mêmes ne nous paraissent, comme à Gœthe, « secs » et « inutiles » qu'en comparaison de la délicieuse saveur du récit où ils s'entremêlent. Conçu plus maladroitement que les romans de Walter Scott au point de vue historique, la vérité est que le roman de Manzoni n'est pas du tout un « roman historique, » et que l'histoire n'y est qu'un prétexte à la peinture de sentimens et d'actions d'une réalité constante et universelle. Pour la part de vérité « purement humaine » qu'ils renferment, *les Fiancés* n'ont d'égal, dans toute la littérature romanesque, que les chefs-d'œuvre de Balzac, qui d'ailleurs, probablement, ne sont pas sans leur devoir quelque chose, comme à Hoffmann et à l'auteur des *Chroniques de la Canongate*. Les paysages et les figures y ont une vie à la fois si simple et si forte que, aujourd'hui encore, ils se ressentent à peine de la date du livre ; et n'y a pas jusqu'à la couleur locale qui, en somme, ne nous soit assez indifférente, dans ces figures du roman, tant le génie de l'auteur a su les rendre « humaines, » en même temps qu'italiennes, en pénétrant jusqu'au plus secret de leurs

petites âmes. Lui-même, d'ailleurs, dans les lettres qu'il écrivait, en français, à son ami Fauriel, nous a laissé voir l'idée toute « réaliste » qu'il se faisait du roman historique :

Je conçois ce roman, disait-il, comme une représentation d'un état donné de la société par le moyen de faits et de caractères si semblables à la réalité qu'on puisse le croire une histoire véritable qu'on viendrait de découvrir... Quant à la marche des événemens et à l'intrigue, je crois que le meilleur moyen de ne pas faire comme les autres est de s'attacher à considérer, dans la réalité, la manière d'agir des hommes, et de la considérer surtout dans ce qu'elle a d'opposé à l'esprit romanesque. Dans tous les romans que j'ai lus, il me semble de voir un travail pour établir des rapports intéressans et inattendus entre les différens personnages, pour les ramener sur la scène de compagnie, pour trouver des événemens qui influent à la fois, et en différentes manières, sur la destinée de tous; enfin une unité artificielle, que l'on ne trouve pas dans la vie réelle. Je sais que cette unité fait plaisir au lecteur; mais je pense que c'est à cause d'une ancienne habitude. Je sais qu'elle passe pour un mérite dans quelques ouvrages, qui en ont un bien réel et du premier ordre; mais je suis d'avis qu'un jour ce sera un objet de critique, et qu'on citera cette manière de nouer les événemens comme un exemple de l'empire que la coutume exerce sur les esprits les plus beaux et les plus élevés, ou des sacrifices que l'on fait au goût établi.

L'admirable simplicité de l'intrigue des *Fiancés*, la réalité vivante des figures, la délicatesse minutieuse des nuances, aussi bien dans les descriptions que dans l'analyse des sentimens, c'est tout cela, sans doute, qui, lors de la première publication du roman, a surpris les critiques et le public italiens. Par une rencontre des plus curieuses, trois ou quatre des critiques qui, en Italie, ont rendu compte du roman de Manzoni, se sont avisés de citer, à son sujet, la « peinture hollandaise. » Ces compatriotes de Tintoret et des Carrache ont vu d'abord, dans *les Fiancés*, quelque chose comme une suite de tableaux de genre d'un Miéris ou d'un Gérard Dov. Mais, tout en s'étonnant de la réalité des peintures de l'auteur milanais, ils n'ont pu s'empêcher d'en subir, dès lors et à jamais, la profonde émotion poétique : une émotion tout italienne, au contraire, avec son mélange harmonieux de douceur et de pathétique, de fraîche transparence et d'intensité. Plus encore que l'aisance et la finesse de son réalisme, c'est cette émotion qui donne au roman de Manzoni le charme sans pareil qui nous saisit dès le début du livre, et puis ne cesse point de grandir en nous jusqu'aux derniers chapitres. Des scènes comme l'arrestation et la fuite de Renzo, comme l'entretien de l'Inconnu

avec le cardinal Borromée, comme la visite du jeune artisan au lazaret des pestiférés, jamais un romancier n'a rien écrit de plus touchant, ni qui joigne à sa poignante vérité humaine plus de beauté artistique. Les scènes du lazaret, notamment, sont composées avec une pureté de lignes et un équilibre qui, malgré l'allure cursive du style, leur prêtent la grandeur héroïque d'une *tragédie* de Gluck; et le sentiment religieux qui s'en dégage pénètre en nous, parfumé d'une douceur si musicale que je ne crois pas que personne puisse jamais se défendre de le ressentir. Extrêmement imparfaits au point de vue de l'idéal particulier du roman historique, *les Fiancés* sont, à coup sûr, l'un des plus beaux romans chrétiens qui existent, l'un de ceux dont la portée pieuse se lie le plus intimement à l'intrigue romanesque. Et que la *Divine Comédie* et *les Fiancés*, ces deux œuvres les plus foncièrement classiques de la littérature italienne, se trouvent être, l'une et l'autre, des œuvres religieuses, employant leur art au service du dogme catholique, n'est-ce point un phénomène littéraire digne d'être noté, sauf pour les sociologues à lui attribuer telles causes ou telles conséquences qu'il leur semblera bon?

Il est certain, en tout cas, que tous les compatriotes de Manzoni s'accordent à admirer ses *Fiancés*, à les aimer, à en être fiers comme d'une gloire nationale. « Le Roman, » c'est ainsi qu'ils les appellent; et l'hommage qu'ils leur rendent par là est d'autant plus éloquent que leur pays, avant et après Manzoni, n'a certes pas manqué de bons romanciers. Aussi n'aura-t-on pas de peine à comprendre l'agréable émoi que vient de soulever, dans l'Italie entière, la publication des premiers brouillons du fameux roman, ou plutôt d'une première version qu'en avait écrite l'auteur, et qui contenait une foule de passages coupés, ou tout à fait remaniés, dans la version imprimée.

Car, depuis le 24 avril 1821, où il a commencé à écrire son récit, jusqu'aux derniers jours de septembre 1826, où il a achevé de revoir les épreuves du troisième et dernier volume, Manzoni n'a jamais cessé de corriger son texte, avec une conscience et aussi une intelligence dont les brouillons récemment mis au jour nous apportent la preuve. Ces brouillons viennent d'être publiés en deux volumes dont chacun est précédé d'une très savante et très intéressante préface, par l'un des meilleurs historiens et critiques de la littérature italienne, M. Giovanni Sforza, directeur des Archives Royales de Turin. La première préface est consacrée à la genèse des *Fiancés*, la seconde à l'accueil qu'a reçu le roman dès son apparition. Toutes deux abondent

en documens précieux, présentés et commentés avec cette précision à la fois élégante et discrète qui, naguère encore commune à la plupart des prosateurs italiens, ne se rencontre plus, à présent, que chez un trop petit nombre d'entre eux. En quelques pages, et presque sans avoir l'air d'intervenir personnellement, M. Sforza nous renseigne, de la façon la plus complète, sur les premiers essais du roman historique italien, qui tous, du reste, ont été postérieurs à la rédaction des *Fiancés ;* sur les motifs qui ont conduit Manzoni à écrire un roman, et à y traiter le sujet qu'il y a traité ; sur les sources principales où il a puisé ; sur les lents progrès de son travail ; sur les hésitations et le désaccord des critiques italiens, en présence de son livre, jusqu'au jour où l'enthousiasme unanime du public les a enfin réunis, à leur tour, dans une admiration désormais sans réserve. Et tout cela a encore rehaussé l'intérêt littéraire de la publication nouvelle, où nous était offerte une série de chapitres des *Fiancés* dont l'existence, en vérité, était depuis longtemps connue des lettrés, mais dont personne ne nous avait encore donné une édition entière, ni entièrement conforme aux manuscrits originaux.

De ceux de ces chapitres qui sont de véritables « brouillons, » et dont le contenu a été repris ensuite par Manzoni sous une autre forme, je dirai seulement qu'ils nous font voir le romancier italien toujours assez peu préoccupé de corriger son style, en homme assuré d'avance que son style sera bon, pourvu qu'il exprime simplement et clairement la pensée de l'auteur. C'est en effet sur la pensée, sur la présentation des faits et leur enchaînement, que portent les corrections successives de Manzoni ; et souvent même on a l'impression que, pour donner à son récit une allure plus vivante, il tâche à l'alléger de tous les ornemens poétiques dont il n'avait pu d'abord se défendre de le revêtir. De copie en copie, sa phrase prend un tour plus familier, sans cesse gagnant en douceur souriante ce qu'elle perd en éclat et en sonorité romantiques. Et, aussi bien, est-ce au fond comme à la forme du roman que s'applique cette méthode continue d'allégement et de simplification : de telle sorte qu'il y a, dans les deux volumes nouveaux, mainte page qu'on serait tenté de préférer à celle que lui a substituée l'auteur dans sa version définitive, si l'on ne découvrait ensuite que, dans le cours du roman, elle eût risqué de paraître trop longue, ou trop ambitieuse.

Mais surtout ces volumes nous révèlent une dizaine de chapitres que l'on ne saurait pas appeler des brouillons, car ils n'ont pas été remplacés dans la version dernière. Après les avoir maintes fois récrits

avec le reste de son livre, Manzoni s'est enfin décidé à les supprimer, les jugeant inutiles ou nuisibles à l'intérêt de son œuvre. Et, certes, il a sagement fait de les supprimer, puisque son œuvre se suffit pleinement sans eux ; et peut-être même en a-t-il laissé plusieurs autres que les futurs éditeurs des *Fiancés* feraient sagement d'envoyer rejoindre la série des brouillons et des passages coupés, ce qui aurait pour résultat, j'ose l'affirmer, de rendre encore plus sûres l'immortalité littéraire du « Roman » et sa popularité auprès du public italien. Mais, avec tout cela, il n'y a pas un seul de ces chapitres inédits où, à les prendre séparément, ne se manifeste à nous le génie de l'auteur, en même temps que s'en dégage pour nous ce charme subtil et indéfinissable qui naguère, dans la diligence de San Gimignano, faisait briller de plaisir les grands yeux noirs de mon compagnon de montée. Je voudrais qu'on les traduisît tous, ces chapitres inédits, pour que tout le monde pût y trouver l'émotion et l'amusement que je viens d'y prendre : mais, hélas ! à supposer même qu'une traduction leur conservât quelque chose de leur beauté ingénue, personne, probablement, ne daignerait employer son temps à les lire. En voici deux, cependant, dont je vais essayer de traduire quelques pages, deux chapitres d'un caractère aussi différent que possible, et qui se trouvent être, d'ailleurs, les deux premiers du premier volume des *Fragmens inédits*.

Le premier, à défaut d'autre mérite, divertira le lecteur français d'aujourd'hui comme un paradoxe énorme, ou comme un écho des opinions esthétiques d'une autre planète. Au moment où Renzo et Lucie, tout fraîchement fiancés, se voyaient séparés, peut-être pour toujours, Manzoni avait d'abord introduit dans son texte, sous le titre de : *Digression*, un petit dialogue entre l'auteur et un de ses lecteurs, qui lui reprochait de n'avoir pas songé à décrire les nuances des sentimens amoureux de ses personnages : « Comment, lui disait ce lecteur, la passion des deux amans a traversé déjà plusieurs stades dont chacun a dû lui fournir l'occasion de se manifester et de se développer de la façon la plus intéressante ; et cependant vous ne nous avez rien fait voir de tout cela ! Votre histoire ne nous rapporte rien de ce qu'ont éprouvé ces malheureux jeunes gens ; elle néglige de nous peindre les débuts, la croissance, les communications de leur amour réciproque ; en un mot, elle ne prend pas la peine de nous les montrer amoureux ! » A quoi l'auteur répondait, notamment, entre plusieurs autres choses non moins imprévues et surprenantes pour nous :

Si je pouvais faire en sorte que cette histoire ne tombât pas en d'autres mains qu'en celles de deux fiancés amoureux, alors, peut-être, je tâcherais à y mettre le plus possible d'amour : car, pour de tels lecteurs, de telles peintures ne sauraient certainement avoir rien de dangereux. Tout au plus pensé-je que, pour ces lecteurs-là, de telles peintures seraient inutiles, et que tout l'amour qu'ils y trouveraient leur semblerait bien froid : car l'amour véritable ne se laisse point transfuser dans un écrit, même d'un auteur plus habile que moi. Mais supposez que cette histoire vienne à tomber, par exemple, entre les mains d'une jeune fille pauvre qui, ayant perdu toute pensée de mariage, s'en va tranquillement coiffant Sainte-Catherine, et cherche à tenir tout son cœur occupé de l'idée de ses devoirs, des consolations de la paix et de l'innocence, et de ces espoirs que le monde ne peut ni lui donner, ni lui enlever; or, dites-moi un peu quel beau profit pourrait apporter à cette créature une histoire qui viendrait réveiller dans son cœur des sentimens que, en personne très sage, elle a réussi à y assoupir? Ou bien supposez un jeune prêtre qui, par les graves offices de son ministère, par les fatigues de la charité, par la prière, par l'étude, travaille à sauter par-dessus les années périlleuses qui lui restent à parcourir, mettant tout son soin à ne pas tomber, et évitant de trop regarder à droite ni à gauche, avec la crainte de faire quelque faux pas dans un moment de distraction; supposez que ce jeune prêtre s'amuse à lire cette histoire, — car enfin vous ne voudriez pas qu'on publiât un livre qu'un prêtre n'eût pas le droit de lire; — et dites-moi un peu quel avantage il pourra retirer d'une description de ces sentimens qu'il est tenu d'étouffer toujours dans son cœur, s'il ne veut pas manquer à un rôle saint qu'il a assumé de son gré, s'il ne veut pas introduire dans sa vie une contradiction qui l'altérerait tout entière! Et combien d'autres cas semblables je pourrais vous citer! D'où je conclus que l'amour est nécessaire en ce monde, mais qu'on y en trouve déjà autant qu'il en faut; et qu'il ne faut pas que d'autres que les amoureux se donnent la tâche de le cultiver; et qu'à vouloir le cultiver ainsi on risque, simplement, de le faire naître où il n'est pas nécessaire. Il y a d'autres sentimens dont le monde a autrement besoin, et qu'un écrivain, suivant ses forces, peut s'employer à répandre un peu plus dans les âmes : par exemple la compassion, l'amour du prochain, la douceur, l'indulgence, le sacrifice de soi-même. Oh! de ces sentimens-là on n'aura jamais trop; et honneur aux écrivains qui cherchent à en mettre un peu plus dans les choses de ce monde! Mais de l'amour, comme je vous le disais, il y en a, au bas mot, six cents fois plus qu'il n'en faut pour la conservation de notre vénérable espèce : et j'estime donc que c'est œuvre imprudente, de l'aller fomenter par les choses qu'on écrit.

Heureusement, l'autre chapitre des *Fragmens inédits* aura de quoi réconcilier avec Manzoni ceux des lecteurs d'à présent qui se seront trop scandalisés de la hardiesse paradoxale de la profession de foi littéraire que je viens de citer : car cet autre chapitre est, précisément, consacré au récit d'une aventure d'amour, et aussi passionnée, aussi

ardente, aussi criminelle, que peut la souhaiter notre goût moderne le plus raffiné.

Parmi les digressions introduites par Manzoni dans ses *Fiancés*, et conservées par lui jusque dans la version dernière de son œuvre, il y en avait une qui, au contraire des autres, avait activement contribué au succès du roman, et tout de suite en était devenue l'une des parties les plus fameuses. C'était l'histoire de la jeune abbesse de ce couvent de Monza où s'était réfugiée la fiancée de Renzo. Le rôle de l'abbesse, dans l'intrigue principale, se réduisait en somme à assez peu de chose : elle accueillait Lucie dans son couvent, et puis, un jour, elle la livrait par trahison au puissant séducteur que la pauvre fille avait voulu fuir. Mais la tragique figure de cette femme, telle qu'il l'avait vue esquissée dans des documens contemporains, avait si vivement frappé l'imagination du romancier qu'il n'avait pu s'empêcher, à son tour, d'essayer de la peindre. Il avait donc raconté très longuement, avec une vérité pittoresque et une pénétration admirables, les circonstances qui, en contraignant la jeune Gertrude à se faire religieuse contre son gré, l'avaient conduite peu à peu à l'oubli de ses devoirs, au point de la rendre capable de la trahison qu'elle allait commettre à l'égard de Lucie. Ce grand épisode des *Fiancés* se trouvait être, de cette façon, quelque chose comme un nouvelle *Religieuse*, écrite seulement dans un tout autre esprit que celle de Diderot, — et, du reste, avec un art d'exposition infiniment supérieur; — et innombrables avaient été les comparaisons qu'on en avait faites avec le célèbre roman de l'écrivain français. Manzoni nous donnait même à entendre, dans les dernières pages de son épisode, que l'abbesse, au moment où Lucie était venue se mettre sous sa protection, entretenait des rapports coupables avec un jeune débauché de Monza : mais, parvenu à ce point de son récit, il s'arrêtait assez brusquement, pour reprendre la suite de l'histoire de la fiancée de Renzo.

Or le roman de l'abbesse de Monza, dans la version primitive des *Fiancés*, se prolongeait encore pendant plusieurs pages, que Manzoni a cru devoir couper sur les épreuves de son livre. Leur suppression lui a été conseillée, nous dit-on, par deux de ses amis : le Français Fauriel, qui craignait que l'épisode de l'abbesse, en se prolongeant trop, ne nuisît à l'unité littéraire du roman, et l'évêque de Pavie, Mgr Tosi, qui craignait que la peinture trop vive de l'inconduite d'une abbesse ne fît tort à la portée religieuse du reste du livre. Le romancier s'était donc résigné à retrancher, en fin de compte, toute la dernière partie de son récit, et c'est cette dernière partie qu'on vient

de nous restituer. Elle nous fait voir l'abbesse de Monza non seulement infidèle à son vœu de chasteté, mais poussée jusqu'au crime par une conséquence fatale de cet amour qui, comme le disait tout à l'heure Manzoni, a eu pour effet « d'altérer entièrement sa vie. »

L'auteur raconte d'abord, dans ces pages supprimées, comment les relations se sont engagées entre l'abbesse Gertrude et l'homme qui va devenir son amant. Un jour, comme Gertrude se promenait, seule, dans une petite cour de son monastère, elle a entendu une voix l'appelant; elle a relevé la tête machinalement, et a aperçu le jeune homme qui, d'une fenêtre de la maison voisine, semblait lui demander la permission de descendre près d'elle.

Il faut rendre justice à cette malheureuse : quelle qu'ait été, jusqu'alors, la licence de ses pensées, le sentiment qu'elle éprouva en cet instant fut une terreur franche et forte. Elle baissa aussitôt les yeux, fronça les sourcils avec une sévérité méprisante, et courut comme se réfugier sous l'abri du cloître; puis, se serrant contre le mur, elle parvint jusqu'à un petit escalier qui conduisait à sa chambre. Là, après avoir soigneusement verrouillé la porte, elle se laissa tomber sur un siège, toute haletante; et une foule de pensées lui assaillirent l'esprit. Elle commença d'abord à chercher, dans sa mémoire, si jamais elle avait fourni un motif quelconque à la hardiesse de cet homme, et, s'étant reconnue innocente, elle se réconforta. Puis, toujours détestant sincèrement l'homme qu'elle avait vu, elle se mit à le revoir en pensée, à imaginer sa figure, afin d'arriver plus clairement à comprendre comment et pourquoi la chose s'était produite. Peut-être s'était-elle trompée? peut-être le jeune homme avait-il voulu lui parler d'un sujet indifférent? Mais plus elle réfléchissait, plus il lui paraissait que sa première impression ne l'avait pas trompée; et ses réflexions, en même temps qu'elles fortifiaient sa certitude, la familiarisaient, peu à peu avec cette figure, diminuaient en elle l'horreur et la surprise premières. Chose étrange, le sentiment même de son innocence lui donnait une certaine sécurité à insister sur ces images. A présent, elle se complaisait librement à une curiosité dont elle ignorait encore toute l'étendue, et considérait sans remords, sans précaution, une faute qui n'était pas la sienne. Enfin elle se leva, comme lasse de tant de pensées qui toutes aboutissaient à une seule; et le désir l'envahit de se retrouver avec ses élèves, avec les sœurs, d'échapper à la solitude... Dans la salle des élèves, soit par hasard ou par un reste de curiosité, elle s'appuya à une fenêtre qui faisait face à la maison voisine, y regarda, vit le téméraire, qui n'avait pas bougé, s'éloigna aussitôt de la fenêtre, et sortit de la salle, en disant aux élèves, d'une voix toute troublée : « Travaillez bien! » Mais à peine eut-elle pénétré dans le jardin, où elle s'était enfuie, qu'elle s'y sentit plus mal à l'aise encore que dans sa chambre. De nouveau la pensée lui vint : « Et si je m'étais trompée? » Elle se dit qu'avant de dénoncer le jeune homme, ainsi qu'elle devait le faire, elle voulait d'abord

être bien certaine de ses intentions. « Et puis enfin, conclut-elle, dans un accès de passions diverses, et puis enfin qu'y a-t-il de ma faute à tout cela? Est-ce moi qui ai planté ce couvent tout contre la maison de cet homme? Celles-là auraient dû y aviser qui sont venues s'enfermer ici de leur gré! Que les choses aillent comme elles voudront! Quant à moi, je ne veux plus y penser! » Et ces paroles signifiaient, peut-être sans que Gertrude elle-même s'en rendît bien compte, que, désormais, elle n'allait plus penser à autre chose.

La pauvre femme commença par faire entendre au jeune homme qu'elle désapprouvait ses instances; mais, de proche en proche, « après avoir passé des marques de la désapprobation à celles de l'indifférence, et de celles-ci à celles de la tolérance, » elle dut s'avouer vaincue. Et le premier sentiment qu'elle éprouva, au sortir de cette lutte intérieure, fut une grande joie. « A l'ennui, au dégoût, à la rancœur incessante, succédait tout à coup, dans son âme, une occupation forte et continue; une vie puissante se répandait dans le vide de son cœur : Gertrude en fut comme enivrée. L'avenir lui apparut tout uni, délicieux. Quelques momens de la journée passés avec le jeune homme, et le reste employé à y penser, à les attendre, à les préparer, cela lui semblait une existence bienheureuse, qui ne lui laisserait ni soucis, ni regrets. »

Mais elle n'allait point tarder à apprendre que « les consolations d'une mauvaise conscience profitent, à ceux qui les goûtent, comme au fils de famille l'argent qu'il emprunte chez les usuriers. » Je ne puis malheureusement songer à traduire, ni même à analyser, les pages vraiment tragiques où Manzoni décrivait la suite de l'aventure. Il y montrait l'abbesse amenée, à la fois par la nécessité extérieure et par un besoin spontané, à mettre deux sœurs de son couvent dans la confidence de son intrigue. Puis, un jour, dans un mouvement de colère, elle avait dit à l'une de ces sœurs des paroles si dures, que, dès l'instant d'après, son amant et elle avaient craint que la sœur offensée ne voulût se venger. Et ainsi Gertrude, à l'instigation de son amant, avait fini par consentir à un assassinat. Toutes les circonstances du crime, les terreurs de l'abbesse, ses remords, son aversion croissante pour son complice et son impuissance à se délivrer du pouvoir qu'il avait pris sur elle, tout cela était raconté par le romancier avec un naturel et une précision qui font songer à ces vieilles chroniques italiennes d'où il prétendait transcrire son récit. Après quoi, il revenait au sujet de son roman; et le lecteur se trouvait mieux préparé, de cette façon, à comprendre et à apprécier la peinture, laissée par Manzoni

dans la version définitive des *Fiancés*, de l'accueil, tour à tour affectueux et méfiant, que recevait Lucie auprès de l'abbesse.

On pourrait se demander, seulement, s'il n'y a pas une certaine contradiction entre ce chapitre des *Fragmens inédits* et le chapitre précédent, où Manzoni s'interdisait de décrire, même, l'innocent et légitime amour des deux héros de son livre. Mais, d'abord, les deux chapitres ont été supprimés, dans le texte imprimé du livre, ce qui était une manière infaillible de les mettre d'accord. Et puis, pour peu que l'on veuille réfléchir à la véritable pensée de l'auteur, on s'apercevra vite que la contradiction n'était qu'apparente. Les sentimens que Manzoni se défendait de décrire, c'était précisément ceux de l'amour innocent, ceux qui s'accompagnent d'un plaisir sans mélange, et dont la description risque ainsi de raviver, dans plus d'un pauvre cœur, des désirs ou des rêves « péniblement assoupis : » tandis que le récit de la passion criminelle de l'abbesse, avec les souffrances de toute sorte qui l'avaient précédée et suivie, lui semblait fait, plutôt, pour inspirer un mélange bienfaisant d'horreur et de compassion. D'un bout à l'autre des *Fiancés*, aussi bien dans les passages supprimés que dans l'édition définitive, toujours le moraliste chrétien se retrouve, derrière le conteur et le peintre. Toujours on y sent un homme qui, après avoir beaucoup vécu, s'est profondément pénétré non seulement de la vérité foncière, mais encore et surtout de la nécessité pratique de ces croyances qu'il avait autrefois détestées et méprisées, avec tout le zèle d'un élève de Voltaire et de Condorcet. Et l'on ne saurait trop souhaiter, à ce propos, que la publication, qui nous est promise par M. Sforza, de la *Correspondance* de Manzoni nous permît de connaître enfin, dans ses détails authentiques, ce qu'on pourrait appeler le roman de la vie du grand romancier italien : la crise intérieure qui, du poète antireligieux du *Triomphe de la Liberté*, a fait le poète chrétien des *Hymnes sacrés* et des *Fiancés*.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

Les incidens, les événemens si l'on veut, se précipitent avec une telle rapidité que ceux qui datent de huit jours sont déjà vieux. Cela rend difficile le rôle d'un chroniqueur : nous tâcherons pourtant de le remplir en nous excusant de paraître donner trop d'importance à des choses qui déjà n'en ont plus. Le point de départ de tout ce qui vient de se passer, et de ce qui se passera peut être encore, est la séance du 7 novembre à la Chambre des députés. Le gouvernement y a eu la majorité : mais cette majorité, dont la droite faisait partie, a semblé anormale, instable, provisoire, et on a vu M. le président du conseil en chercher une autre, l'ancienne, et faire des efforts éperdus pour la retrouver. Un ministre plus impatient que les autres, M. Berteaux, n'en a pas attendu l'effet : il a donné sa démission dans un geste qu'il avait déjà esquissé à deux ou trois reprises antérieures, comme s'il avait voulu s'y exercer pour le jour définitif. Il est sorti avec fracas de la salle des séances, son portefeuille sous le bras; il y est rentré sans portefeuille, et est allé s'asseoir loin du banc des ministres, sur ceux de l'extrême gauche. C'est de l'éloquence figurée. M. Berteaux une fois dehors, M. Ribot a couru fermer la porte derrière lui, de peur qu'il ne revînt, car c'est encore un geste dont il est coutumier. « Nous voulons, a dit M. Ribot, un ministre de la Guerre qui ne soit que ministre de la Guerre. » Ce vœu, qui serait légitime en tout temps, l'est aujourd'hui plus que jamais. Le moyen le plus simple de le réaliser était de mettre au ministère de la Guerre un général. Comment M. Rouvier ne s'en est-il pas rendu compte ? Comment lui, ministre des Affaires étrangères, n'a-t-il pas compris qu'il fallait, en ce moment surtout, mettre le ministre de la Guerre au-des-

sus et en dehors des partis? Il a choisi pour successeur à M. Berteaux, qui? M. Étienne. Pourquoi? Pour donner satisfaction au parti radical en lui livrant le ministère de l'Intérieur. Ces dosages de chimie politique, qu'on croit habiles et qui le sont rarement, correspondent mal aux nécessités impérieuses de l'heure présente. La crise ouverte par la sortie de M. Berteaux s'est close par la rentrée de M. Trouillot. M. Berteaux et M. Trouillot peuvent être considérés comme des équivalens politiques, de sorte que le ministère reste le même en apparence. Qu'avons-nous gagné? Rien ! Seulement nous avons perdu M. Berteaux, et c'est quelque chose. Mais nous avons le devoir de raconter comment les choses se sont passées, et il faut pour cela revenir un peu en arrière.

On cherchait une occasion d'attaquer le cabinet. M. Lasies l'a fait naître en portant *ex abrupto* à la tribune la délicate question des syndicats de fonctionnaires. Délicate, elle ne l'était pas à l'origine, mais elle l'est devenue. On aurait fort étonné, en 1884, les hommes qui ont fait la loi sur les syndicats professionnels, si on leur avait dit qu'elle s'appliquerait un jour aux employés de l'État. Dans leur pensée elle ne devait s'appliquer qu'aux ouvriers : c'est pour eux qu'elle était faite, c'est à eux seuls qu'elle devait servir. Mais il est assez difficile de déterminer où commence et où finit l'ouvrier. En 1848, tout le monde prétendait l'être, jusqu'aux écrivains et aux philosophes, qui se proclamaient ouvriers de la pensée. M. Léon Say a dit un jour spirituellement à la tribune que, dans le monde qu'on nous faisait, la classe privilégiée serait ou plutôt qu'elle était déjà la classe ouvrière, et qu'il voudrait bien en être. La loi de 1884 justifiait cette appréciation. Elle avait pour objet d'accorder aux ouvriers le droit d'association, alors qu'on le refusait encore aux autres citoyens : c'était une exception au droit commun faite en leur faveur. Les syndicats ne sont pas autre chose que des associations d'ouvriers. Lorsque le droit d'association a été généralisé par la loi de 1901, on aurait pu sans inconvéniens supprimer celle de 1884. Il aurait été naturel, en tout cas, que cette loi, en perdant de son intérêt, perdît de son prestige. Mais il n'en a rien été, et on a continué de croire que la loi de 1884 offrait à ceux qui en usaient des avantages exceptionnels. Elle avait d'ailleurs été déjà mise à l'épreuve, tandis que la loi de 1901 ne l'avait pas encore été : son efficacité était incontestable. Cette loi dont les auteurs avaient voulu faire un instrument de paix entre le travail et le capital, entre les ouvriers et les patrons, était devenue en réalité une arme de guerre : elle avait enfanté une multitude de grèves. Avec l'évolution,

nous n'osons pas dire le progrès des mœurs publiques, les fonctionnaires n'ont pas tardé à se demander s'ils ne pouvaient pas, eux aussi, s'emparer de la loi de 1884 pour faire des syndicats, et il était facile de prévoir que, lorsque ce droit leur aurait été reconnu, l'imitation de ce qui se passe dans la classe ouvrière irait, un jour ou l'autre, jusqu'au bout : on aurait des grèves de fonctionnaires comme on a des grèves d'ouvriers. M. Rouvier s'en rend fort bien compte. Tous les hommes de gouvernement le prévoient avec lui. Tous ont refusé et refusent aux fonctionnaires le droit de se syndiquer, mais les socialistes et les radicaux-socialistes le leur attribuent. De là le conflit qui s'est élevé, le 7 novembre, entre le ministère et l'opposition. Ce qui rend un peu faible, il faut l'avouer, la ligne de défense du premier, c'est qu'elle a été depuis longtemps entamée sur certains points, et c'est aussi que la loi de 1901 sur les associations a rendu la contestation un peu vaine. — Ne vous syndiquez pas, conseille le gouvernement aux fonctionnaires ; associez-vous. — Malgré ce que nous avons dit plus haut de la séduction qui s'attache au terme de syndicat, on a quelque peine à comprendre pourquoi les fonctionnaires ne prennent pas le gouvernement au mot, car syndicat ou association, c'est la même chose. M. le président du Conseil, pour justifier sa distinction, a dit qu'un syndicat pouvait conduire à une grève, tandis qu'une association ne le pouvait pas. Nous avouons modestement que, plus nous y avons réfléchi, moins il nous a été possible d'en comprendre le motif. Si les associations n'ont pas encore produit de grèves, c'est parce que la loi qui les autorise ne date que de quatre ans, et aussi parce que les syndicats professionnels ont continué de jouir d'une faveur plus grande. Il n'y a d'ailleurs pas entre eux d'autre différence.

On a fait des distinctions entre les fonctionnaires. Il y en a qui sont de simples ouvriers, ce qui est inévitable dans une organisation politique et sociale où l'État est lui-même un grand industriel. M. Rouvier a dit le 7 novembre à la Chambre que, depuis plusieurs années déjà, il avait reconnu lui-même aux ouvriers des manufactures de l'État, des manufactures de tabac notamment, le droit de se syndiquer et de se mettre en grève. Voilà une première brèche au principe que la loi de 1884 ne s'applique pas aux employés de l'État. Mais si elle s'applique à quelques-uns, pourquoi ne s'appliquerait-elle pas à d'autres? pourquoi ne s'appliquerait-elle pas à tous? On a dit que les ouvriers des ateliers militaires de l'État, des manufactures d'armes, des arsenaux, ne pouvaient pas en user. Ce n'est pas l'avis des ouvriers maritimes : ils entendent profiter du droit commun.

En conséquence, ils se livrent en dehors de leur travail à une propagande anti-militariste effrénée; ils injurient leurs chefs; ils attaquent le gouvernement. Ne sont-ils pas de libres citoyens? Quand ils ont fourni à l'État-patron l'ouvrage pour lequel celui-ci les paie, que lui doivent-ils de plus? Qui oserait leur interdire d'exprimer leur opinion comme nous le faisons, vous ou moi? Voilà ce qu'ils disent. M. le ministre de la Marine se débat en ce moment au milieu des difficultés sans nombre que lui crée cet état d'esprit; il essaie de résister; puis il cède partiellement; puis il se reprend. Nous compatissons à son embarras : l'héritage de son prédécesseur est lourd à porter! La distinction entre les ouvriers qui font des cigares et ceux qui font des fusils et des canons; bien qu'elle apparaisse comme nécessaire, devient de plus en plus difficile à soutenir. En tout cas, on la maintient de jour en jour avec moins de force, et le moment approche peut-être où on y renoncera. C'est ce que demandent les socialistes et leurs amis radicaux : il n'y aura plus de difficultés, disent-ils, lorsque le gouvernement aura accepté toutes les revendications de ses ouvriers. Les difficultés, en effet, changeront de caractère. Mais celles de demain seront-elles moins graves, moins inquiétantes, moins angoissantes, lorsqu'elles se confondront avec l'affaiblissement de la défense nationale? Grave question.

Ce n'est pas cependant celle qui s'est posée, le 7 novembre, à la séance de la Chambre : il s'agissait ce jour-là des instituteurs. Il s'agit souvent, trop souvent, des instituteurs : on n'entend parler que d'eux. Malgré tout ce qu'a fait le gouvernement de la République pour améliorer leur situation matérielle et morale, ils ne sont pas contens; ils demandent toujours davantage. C'est leur droit sans doute; mais comment l'exercent-ils? Ils entendent l'exercer à l'exemple des ouvriers, et ils commencent eux aussi à s'organiser en syndicats. Organisez-vous en associations, leur dit-on, doucement. — Non, répondent-ils, en syndicats. Ils y tiennent; rien ne les en fera démordre. On a pu croire un moment qu'ils se conformeraient sur ce point à l'opinion du gouvernement, puisqu'ils avaient prié M. le ministre de l'Instruction publique de vouloir bien la leur faire connaître : n'était-ce pas s'engager indirectement à l'accueillir avec déférence et à s'y soumettre? Ils espéraient sans doute qu'un ministre comme M. Bienvenu-Martin leur donnerait gain de cause et autoriserait leurs syndicats; mais ils se sont trompés. M. Bienvenu-Martin, quelles que soient ses tendances personnelles vers les opinions les plus avancées, est un juriste : il ne pouvait pas méconnaître la loi, ni faire fi de la jurisprudence qui l'a

interprétée à diverses reprises et toujours dans le même sens, à savoir que les fonctionnaires qui ne sont pas à proprement parler des ouvriers ne peuvent pas se syndiquer. C'est dans cet esprit que M. le ministre de l'Instruction publique a rédigé l'espèce de consultation qu'on lui demandait. Elle était bien faite, et très propre à éclairer les instituteurs s'ils avaient cherché seulement à être éclairés; mais c'était le dernier de leurs soucis. Ils voulaient une approbation : ne l'ayant pas obtenue, ils ont décidé de passer outre et ont formé des syndicats. Hâtons-nous de dire que les instituteurs dont nous parlons ne sont qu'une petite minorité; mais, si on les laissait faire, ils deviendraient probablement bientôt la majorité. Le gouvernement l'a compris : il les a traduits devant les tribunaux correctionnels comme coupables de délits contre la loi de 1884. C'est là-dessus qu'il a été interpellé.

La réponse était facile. S'il y a des fonctionnaires qui sont évidemment de simples fonctionnaires et non pas des ouvriers, ce sont les instituteurs : par conséquent, s'il est vrai que la loi de 1884 est faite seulement pour les ouvriers, elle n'est pas faite pour eux. Telle est la thèse qu'a soutenue M. Rouvier : il a ajouté qu'il n'appartenait ni à la Chambre, ni au gouvernement, d'interpréter la loi, mais aux tribunaux. Les tribunaux étaient saisis; il fallait attendre leur jugement. Les radicaux socialistes s'y sont refusés. D'après eux, la loi de 1884 s'appliquait aux instituteurs comme aux ouvriers, comme à tout le monde, et si on en doutait, si le texte de la loi n'était pas assez clair, ce n'était pas aux tribunaux qu'on devait s'adresser pour l'éclaircir, mais au Parlement lui-même. M. Rouvier avait beau dire qu'il y aurait là une regrettable confusion des pouvoirs; on lui répondait qu'il n'en était rien, que la Chambre était déjà saisie d'un rapport de M. Barthou sur les modifications à introduire dans la loi de 1884, et qu'il suffisait, après avoir mis ce rapport à l'ordre du jour, d'interrompre les poursuites contre les instituteurs pour concilier tous les intérêts en cause et dégager la situation des obscurités qui l'enveloppent. C'est là-dessus qu'on s'est disputé.

Quel est donc ce rapport de M. Barthou auquel il a été fait si souvent allusion, et que peu de personnes connaissent bien? Il s'agit, croyons-nous, d'un rapport qui propose au nom de la Commission du travail, le remaniement et la codification de tout un ensemble de lois ouvrières. La question de savoir si les fonctionnaires peuvent former des syndicats y est traitée avec beaucoup d'autres. Comment y est-elle résolue? Le droit au syndicat est reconnu aux ouvriers de l'État. Quant aux fonctionnaires qui ne sont pas des

ouvriers, on fait entre eux une distinction. Encore une ! Nous craignons que nos lecteurs ne s'y perdent; nous craignons de nous y perdre nous-même. La nouvelle distinction n'est pas plus lumineuse que les précédentes. Elle porte sur les ouvriers qui détiennent et sur ceux qui ne détiennent pas une partie de l'autorité publique : les seconds peuvent former des syndicats, les premiers ne le peuvent pas. Ainsi, les agens des postes peuvent-ils former des syndicats? Non, car ils détiennent et exercent une parcelle de l'autorité publique : ils constatent certaines contraventions sur lesquelles ils font des procès-verbaux. Les instituteurs, au contraire, ne détiennent pas la moindre parcelle de l'autorité publique. Ils ne relèvent pas des contraventions ou des délits commis par des citoyens, mais seulement des fautes dans les devoirs ou dans la conduite des élèves. Ils n'infligent pas des peines, mais seulement des punitions, des pensums, des retenues. Par conséquent, dans le système de M. Barthou, ils devraient pouvoir se syndiquer. Mais M. le président du Conseil n'accepte pas cette conséquence, et nous ne savons pas si M. Barthou l'accepte lui-même. M. Rouvier a dit, en effet, que la règle établie par M. Barthou était incomplète, et qu'il ne saurait reconnaître le droit au syndicat à tous les fonctionnaires qui ne détiennent aucune parcelle de l'autorité publique; et M. Barthou a déclaré à son tour que sa règle, ou sa « formule, » ne dissipait pas toutes les difficultés. Alors... ? C'était, de la part des radicaux socialistes, une étrange prétention de vouloir tout subordonner à la discussion d'un rapport qui, de l'aveu de son auteur, laissait planer tant d'ombres sur la question. Néanmoins on a décidé qu'on le mettrait à l'ordre du jour et qu'on le discuterait quand on aurait le temps. La discussion en sera certainement intéressante; mais on aurait tort de l'attendre pour décider que les fonctionnaires en général, et les instituteurs en particulier, ne peuvent pas se syndiquer. M. le président du Conseil a eu raison de dire que le jour où le million de fonctionnaires que nous avons en France pourront s'organiser en syndicats et bientôt se mettre en grève, l'anarchie régnera partout. Au fait, ne commence-t-elle pas déjà à le faire?

Pour ceux qui regardent un peu plus haut et un peu plus loin que l'incident du jour, la question est plus importante encore que la Chambre n'a paru s'en rendre compte. C'est de sa propre cause qu'il s'agissait. Nous assistons à un déplacement de pouvoir qui s'opère, tantôt par des mouvemens doux et presque insensibles, tantôt par de brusques secousses, mais toujours sans interruption et sans arrêt. Le

pouvoir, chez nous, est passé de mains en mains. Il a appartenu longtemps au gouvernement proprement dit, puis aux Chambres, et, à leur tour, les Chambres sont menacées d'en être dépossédées. Elles le sont déjà en partie; elles le seront complètement le jour où la loi qui émane d'elles sera ouvertement, impudemment, impunément violée par des organisations plus puissantes qu'elles, et ces organisations on les voit se former partout et pulluler sous le nom de syndicats. Bientôt les syndicats diront aux Chambres qu'il faut se soumettre ou se démettre. On peut d'ailleurs faire les deux successivement, et déjà les Chambres se soumettent beaucoup depuis quelque temps. Elles ne comprennent pas que, lorsqu'il refuse de le faire lui-même, le gouvernement travaille pour elles, et que, lorsqu'elles affaiblissent le gouvernement dans cette lutte, c'est à leur propre intérêt qu'elles portent atteinte.

Le spectacle auquel nous assistons est pourtant des plus significatifs. On voit quotidiennement des syndicats, et des agglomérations de citoyens qui veulent en former, professer le mépris, ou, ce qui est peut-être encore pis, le dédain de la loi. Lorsqu'une loi les embarrasse ou les gêne, il faut qu'elle plie, qu'elle se courbe, qu'elle s'efface en attendant qu'elle disparaisse. Aucun retard n'est admis dans l'exécution de ces volontés impatientes, qui sont énoncées par une voix quelconque, la première venue, mais qui sait se faire obéir. Des poursuites sont entamées contre des instituteurs : il faut qu'elles soient suspendues. Jusqu'à quand? Jusqu'à ce que la loi soit changée. C'est l'ordre qui vient du dehors : la Chambre n'a qu'à s'incliner. Si elle ne l'a pas fait le 7 novembre, il s'en est fallu de peu, et qui sait si elle ne le fera pas demain en votant l'amnistie qu'on lui propose? La majorité du gouvernement a été de près de 80 voix; mais il y a là, nous l'avons dit, les voix d'une grande partie de la droite, et, si nous ne sommes pas de ceux qui croient qu'il faille négliger ou repousser ces voix, nous sommes bien obligés de reconnaître qu'elles n'apportent pas à un gouvernement républicain une force normale, ni peut-être durable. La Chambre se débande, le bloc lui-même se disloque dès que la question des syndicats se pose. Ce sont les symptômes d'un état général auquel on ne saurait donner trop d'attention, surtout si on les rapproche de ceux qui se manifestent dans le parti socialiste et qui en caractérisent l'évolution. Si nous en avions le temps ou la place, nous montrerions le parti socialiste qui, pendant quelques années, avec M. Jaurès, a cherché ses moyens d'action dans le gouvernement et dans le parlement, se dé-

tournant aujourd'hui du gouvernement et du parlement pour les chercher désormais ailleurs. M. Jaurès lui-même, dont le talent oratoire semblait devoir faire un parlementaire impénitent, se convertit à des procédés nouveaux, ceux du socialisme unifié. Cette unification, à laquelle il s'est rallié, ne s'est pas faite par lui, mais par M. Guesde, et ce n'est ni dans les Chambres, ni dans le gouvernement, que M. Guesde a dressé sa tente; ce n'est pas sur eux qu'il compte pour atteindre son but, qui est la révolution. M. Jaurès n'en a pas un autre; seulement il se plaisait dans les Chambres parce qu'il les entraînait, et il aimait le voisinage du gouvernement parce qu'il le dominait. Ses amis lui ont reproché de s'y être trop attardé. Il a expliqué alors qu'avant de livrer assaut à toutes les vieilles organisations politiques, il fallait les affaiblir intérieurement et en créer, extérieurement à elles, d'autres pour les remplacer. Ce double travail apparaît assez avancé aujourd'hui pour qu'on passe de la préparation à l'action : de là les procédés nouveaux du parti socialiste. Le discrédit jeté sur les lois, et par conséquent sur les Chambres qui les ont faites, est une manifestation de ces tendances, en partie inconscientes peut-être, en partie réfléchies, mais toujours plus impérieuses et plus victorieuses. Nous assistons au déclin du parlementarisme qui, d'ailleurs, y travaille lui-même avec un déplorable aveuglement. Qu'est-ce qu'un pouvoir qui ne subsiste qu'à la condition de céder sans cesse, et qui prend sur le gouvernement la revanche des humiliations qu'il est obligé lui-même de subir?

Mais ces considérations touchent peu une Chambre qui vit au jour le jour, et qui n'a plus d'ailleurs qu'un petit nombre de mois à vivre. Dans la question des syndicats de fonctionnaires, elle n'a vu en réalité que la question ministérielle qu'on y avait rattachée, et il ne s'est agi en réalité pour elle que de savoir si M. Rouvier resterait au gouvernement ou en serait renversé. Sa majorité, dont nous avons donné le chiffre, serait très suffisante pour le faire vivre, si le parti républicain ne s'était pas divisé en deux fractions sensiblement égales, de sorte que le moindre poids devait incliner la balance dans un sens ou dans l'autre. Lorsqu'il a formé son ministère, M. Rouvier a déclaré, imprudemment peut-être, qu'il résignerait le pouvoir le jour où il n'aurait pas avec lui la majorité du parti républicain. Les socialistes n'ont pas manqué de crier que, si ce jour n'était pas venu, il était proche et que la chute définitive était inévitable. Rien n'était moins démontré, et il aurait suffi à M. Rouvier d'un peu plus de confiance en lui-même pour maintenir sa situation; mais il s'est ému, il s'est troublé, il a cru

devoir courir après la majorité républicaine qui semblait lui échapper, tandis qu'elle lui serait revenue s'il l'avait attendue de pied ferme; enfin il est entré dans la voie des marchandages. Il a demandé aux radicaux ce qu'ils voulaient : ils voulaient le ministère de l'Intérieur et ils ont exigé qu'on le leur donnât à la veille des élections. En conséquence, M. Étienne, qui avait montré des qualités réelles dans ce ministère mais qui, pour cela même, ne faisait pas suffisamment l'affaire des radicaux, a remplacé M. Berteaux rue Saint-Dominique. Les destinées de notre armée tiennent à cela! La première pensée de M. Rouvier avait été de remplacer M. Étienne lui-même par M. Thomson. Nous l'aurions regretté, car M. Thomson a, suivant l'expression consacrée, réussi à la Marine et le moment était mal choisi pour l'en retirer: nos arsenaux maritimes sont à la veille d'une grève: elle vient même d'être proclamée. Mais ce n'est pas pour ce motif que M. Thomson a été maintenu à la Marine; c'est parce que les radicaux ont prononcé contre lui l'exclusion du ministère de l'Intérieur. Qu'auraient-ils gagné au départ de M. Étienne si M. Thomson lui avait succédé avec les mêmes idées, les mêmes procédés, et peut-être un peu plus d'énergie? Il a fallu leur donner M. Dubief, qui est un homme doux sur lequel ils comptent. M. Dubief ayant été lui-même remplacé au Commerce par M. Trouillot, le ministère s'est retrouvé au complet.

Mais M. Rouvier avait donné la preuve de sa faiblesse envers les radicaux et les socialistes. Vainqueur le 7 novembre, il a été en réalité vaincu le 11, et par sa propre défaillance. Dès le 9 novembre, il a fait acte de présence au Sénat, et a déclaré fièrement à la haute assemblée qu'il ne resterait pas un jour de plus au pouvoir si elle ne votait pas la séparation de l'Église et de l'État. Tout le monde a compris que ce n'était pas pour le Sénat qu'il parlait, mais pour la Chambre : il voulait rentrer en grâce auprès des radicaux. La manœuvre était peut-être ingénieuse; elle a semblé ingénue. La séparation ne courait, hélas! aucun risque au Sénat, où on peut la considérer comme faite : il fallait donc autre chose pour amadouer les mécontens. Alors, M. Rouvier leur a lâché l'Intérieur. En deux mots, voilà toute la crise ministérielle : elle aurait pu mieux tourner.

Les nouvelles de Russie sont de deux sortes. Les unes sont relatives au mouvement réformiste, les autres au mouvement révolutionnaire. Les premières sont bonnes et ne peuvent manquer de produire une impression favorable dans le monde entier comme en Russie, et plus encore, car, en Russie, l'impression reste confuse; les

secondes, malheureusement, sont mauvaises, et il faut s'attendre à ce qu'elles le restent encore quelque temps, car le mouvement qu'on a déchaîné n'est pas de ceux qu'une baguette magique, quelque puissante qu'elle soit, puisse arrêter comme par enchantement. Si toutefois on était juste, on reconnaîtrait, en Russie comme ailleurs, que l'empereur Nicolas a fait, en quelques jours, des concessions telles, qu'il n'est plus permis de mettre en doute sa sincérité. Il s'est engagé à fond dans les voies libérales, à regret peut-être, — comment un homme n'éprouverait-il aucun regret en se dépouillant lui-même d'une partie de ses pouvoirs? — mais avec une intelligence résignée et ferme de ce que la situation lui impose de renoncement et d'abnégation. Les faits parlent si haut et si clair qu'il faut bien faire des sacrifices. Cependant, il est douteux qu'un autre souverain, élevé comme l'a été l'empereur Nicolas et ayant exercé comme lui une autorité absolue, sans limites et sans contrôle, aurait accepté aussi vite et aussi loyalement la loi de la nécessité. Le manifeste du 31 octobre contenait des promesses libérales dont on pouvait craindre, sans être taxé d'un scepticisme excessif, qu'elles ne fussent que des promesses ajoutées à tant d'autres; mais aussitôt après l'avoir publié, l'empereur a prouvé par des actes décisifs que sa résolution était prise, et qu'il y avait vraiment en Russie quelque chose de changé. Sans doute, on constate, on constatera encore des hésitations et des tâtonnemens; mais, d'abord, ils ne sont plus imputables à l'empereur, ou du moins à lui seul, puisqu'il a investi le comte Witte de pouvoirs très réels; ensuite, quels que soient la bonne volonté du souverain et les mérites du ministre, ce serait un miracle sans précédent s'ils trouvaient l'un et l'autre du premier coup la meilleure solution de difficultés si lourdes que des épaules humaines semblent devoir en être écrasées. L'histoire montre qu'une génération expie souvent les fautes de celles qui l'ont précédée, et que des responsabilités lointaines s'accumulent et se concentrent parfois sur quelques têtes innocentes; mais cela n'est ni équitable, ni vraiment humain, et il l'est bien plus de rendre à chacun ce qui lui revient en personne dans l'œuvre à laquelle il a pris part, à l'heure à laquelle il y est entré.

Tout jugement sur M. Witte serait prématuré : c'est à peine s'il vient de mettre la main à sa tâche. Cependant, dès aujourd'hui, on peut signaler et on doit peut-être admirer le courage tranquille avec lequel il fait face à tant de dangers. Chargé de former un ministère, il s'est adressé d'abord, pour solliciter leur concours, aux hommes le plus en vue du parti libéral constitutionnel; mais il n'a

trouvé de leur part aucun empressement à partager avec lui la responsabilité du pouvoir dans des circonstances aussi agitées. Les uns ont voulu lui imposer des conditions qu'il n'a pas admises, par exemple le suffrage universel pour l'élection de la douma ; les autres ont laissé voir qu'ils aimaient mieux se réserver pour des temps plus calmes, ou du moins plus clairs. M. Witte aurait pu se décourager ; il ne l'a pas fait ; il a composé comme il a pu un ministère d'affaires où sa personne reste seule en vue. S'il réussit, il aura tout l'honneur du succès ; s'il échoue, ce ne sera peut-être pas tout à fait sa faute. En tout cas, il aura donné la preuve d'un rare courage moral.

Avant de faire des réformes, qui sont assurément difficiles, et qu'il convenait d'ailleurs de réserver à l'activité de la douma, il devait faire des actes propres à dissiper tous les soupçons sur sa parfaite bonne foi et sur celle de son souverain. En fait de réformes, les seules à réaliser immédiatement sont celles qui ont pour objet d'assurer la pleine liberté des élections et d'en faire sortir une représentation exacte du pays. Le reste viendra ensuite naturellement. Mais il fallait des actes prompts et éclatans pour montrer qu'on entrait dans une ère nouvelle sans esprit de retour, et il ne pouvait pas y en avoir de plus significatifs que ceux qui feraient descendre de la scène les représentans de l'ère passée. M. Witte n'a pas hésité. Le premier qui a disparu a été M. Pobiedonotzef, procureur général du Saint-Synode, dont l'esprit autoritaire, inflexible, réactionnaire et théocratique, a pesé si longtemps sur la Russie. Il n'y a pas eu, pendant les deux derniers règnes, d'autorité égale à la sienne : elle était politique et religieuse, ce qui en doublait la force et aussi le poids. M. Pobiedonotzef n'a pas participé personnellement aux pires scandales du régime ; il se contentait de les couvrir d'un voile sacré auquel il était interdit de toucher. Le principe autocratique était pour lui le premier de tous, ou plutôt le seul, et la moindre idée libérale un virus de corruption dont il fallait débarrasser le corps social par tous les moyens. On a vu où cela a conduit la malheureuse Russie. M. Pobiedonotzef était naturellement haï par les révolutionnaires et redouté par les libéraux. Il a fait beaucoup de mal, avec de bonnes intentions sans doute, mais avec une intelligence trop étroite pour pouvoir s'appliquer impunément à la politique. Sa retraite devait être la garantie du gouvernement nouveau. S'il était resté en fonctions, on n'aurait pas cru à la sincérité de l'empereur, ou à l'indépendance de M. Witte. Lorsqu'on a appris, au contraire, qu'il disparaissait, on a commencé à respirer plus librement. Mais ce n'était pas assez :

d'autres hommes, dont l'opinion se défiait à tort ou à raison, devaient eux aussi abandonner les hautes situations qu'ils avaient remplies sous un régime condamné. Le grand-duc Wladimir et le général Trépof ont suivi M. Pobiedonotzef dans sa retraite, ou plutôt on leur a donné des fonctions nouvelles où ils n'auront pas à jouer un rôle politique et où ils ne pourront pas entraver le mouvement libéral. Nous ne nous associerons pas à la légère aux jugemens qui ont été prononcés sur eux, sachant trop combien les foules se trompent lorsqu'elles s'émeuvent et se passionnent; mais il y a des jours où on perdrait son temps à vouloir rectifier les jugemens des foules et où il faut céder à une opinion toute-puissante. Le général Trépof en particulier ne paraît pas avoir été l'homme de police qu'on a dépeint comme implacable. Il a annoncé, à la vérité, qu'il maintiendrait l'ordre avec une extrême énergie; mais, si ses paroles ont été menaçantes et même parfois brutales, ses actes ont été pleins de circonspection et de ménagemens. A lire certaines dépêches, le général Trépof allait mettre Saint-Pétersbourg à feu et à sang. Le sang a coulé, le feu a été mis ailleurs : à Saint-Pétersbourg, un ordre relatif a été maintenu sans violences, et c'est probablement à lui qu'on le doit. Il faisait, au surplus, profession d'être converti aux idées libérales et d'approuver le mouvement qui se dessinait en leur faveur. N'importe, il devait être sacrifié, il l'a été. Il fallait donner l'impression rapide et forte qu'on inaugurait une politique nouvelle, et, dans tous les pays du monde, cela ne peut se faire qu'avec des hommes nouveaux.

Il semble qu'après ces gages donnés par M. Witte, les libéraux, sinon les révolutionnaires, devraient avoir confiance dans le gouvernement et lui accorder quelque crédit; mais nous ignorons encore ce qu'il en sera. En attendant, le phénomène qui se manifeste aujourd'hui partout est celui que Taine a appelé l' « anarchie spontanée » pendant la Révolution française. Non pas qu'il faille comparer des situations aussi dissemblables : on risquerait de s'égarer en le faisant. La Russie de 1905 ne ressemble nullement à la France de 1789. Mais il y a des traits communs à toutes les révolutions, au moins en de certains momens, et l'affaiblissement, l'insuffisance, la disparition même des pouvoirs organisés en face de l'émeute sont un de ces traits. Il est même arrivé en Russie, — une note officieuse l'a reconnu et M. Witte y a pourvu par un certain nombre de révocations, — que la police ait fomenté l'émeute. Les forces d'autrefois, les forces de réaction et de compression se défendaient spontanément, instinctivement, contre les forces libérales d'aujourd'hui et de demain. Par malheur, il

est résulté de tout cela d'effroyables désordres. On voudrait croire que les massacres d'Odessa et l'incendie de Cronstadt sont des cauchemars sans réalité ; mais, même en admettant qu'il y ait de l'exagération, comme cela semble certain, dans les dépêches qui nous ont raconté ces scènes de meurtre et de destruction, comment douter qu'il n'y ait là cependant une grande part de vérité ? La participation de la police aux désordres est un symptôme d'anarchie après lequel il semble qu'il ne puisse pas y en avoir de pires; il y en a pourtant et on éprouve une anxiété encore plus vive en apprenant que les équipages de la flotte ont pris part aux incendies de Cronstadt, ou plutôt qu'ils en ont été les auteurs principaux. Il faut toutefois se garder de généraliser. L'esprit de la flotte est mauvais. On le savait déjà par la mutinerie de l'équipage du *Kniaz-Potemkine*, qui, après avoir assassiné ses officiers, a erré dans la Mer-Noire jusqu'au moment où il a trouvé un refuge dans un port roumain. La révolte de Cronstadt paraît provenir d'une impulsion première analogue, mais elle a eu des suites plus étendues. Cependant elle est restée localisée, et les troupes de terre qui ont assuré la répression ont rempli leur devoir avec courage et avec fidélité. Ce sont là des phénomènes d'anarchie. Seule la grève générale a présenté des symptômes de révolution parce qu'on y apercevait un plan concerté et une idée directrice; mais elle a cessé dès l'apparition du manifeste impérial où on a vraiment vu l'aurore de la liberté.

La situation n'en est pas moins très inquiétante, et notre seule espérance est qu'une crise aussi aiguë ne saurait se prolonger longtemps. Elle a, comme nous en avons déjà fait l'observation, des intermittences aussi imprévues que les explosions soudaines qui y font suite, et cette marche incertaine des choses déjoue tous les calculs, ou ne permet d'en établir aucun. C'est un spectacle tragique de voir un homme seul, M. Witte, faire tête à un pareil orage. La fortune l'a accompagné pendant presque toute sa carrière : puisse-t-elle ne pas l'abandonner aujourd'hui !

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

UN
VOYAGE A SPARTE

II [1]

IX. — ANTIGONE AU THÉATRE DE DIONYSOS

Mes meilleures minutes de l'Athènes antique et mes instans de plénitude furent sur les gradins du théâtre de Dionysos, quand je relisais *Antigone*.

C'est, à mon goût, le plus beau des livres, un drame lyrique, mais d'un lyrisme qui se justifie devant notre raison. Ni l'auteur ni l'acteur n'exigèrent qu'Antigone chantât : chez une telle personne, naturellement solitaire en pleine foule, les pensées prennent, d'elles-mêmes, un rythme. Je ne m'étonne pas non plus des mouvemens, des transports du chœur, car l'aventure qu'il voit se dérouler nous met en telle disposition que, nous aussi, nous sommes prêts à interpeller le soleil : « Soleil aux rayons d'or, œil du jour... »

Pour jouir de cette raison chantante, qui va tout droit nous saisir l'âme, je montais aux places les plus élevées, celles du vulgaire. Humble ignorant, j'épelais une traduction juxtalinéaire, et, du fond du vieux texte, émergeait une inexprimable poésie. Du théâtre jusqu'à la mer, une brume matinale flottait de chants invisibles mêlés au joyeux soleil. Cette double jeunesse du ciel grec et de la tragédie m'enveloppait, m'isolait. J'étais dans le cercle des déesses.

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

Que m'importent les déceptions possibles de la vie! Comme une louange immortelle, Antigone justifie mon activité toute réglée par mes morts. Cette tragédie rassemble les faits, les idées et les mœurs les plus propres à faire reconnaître pour émouvante notre piété, qu'on accusait d'étinceler, sans conquérir, et d'être une pierrerie froide.

Ai-je respiré intacte la rose que Sophocle fit fleurir sur le sable de Bacchus? C'est beaucoup, auprès d'une fleur, fût-elle la moins périssable, qu'un retard de vingt-trois siècles. Nous nous partageons les pétales défaits d'Antigone. Les chrétiens admirent que chez les païens une innocente soit apparue pour racheter sa race, et s'ils lèvent leur regard du texte, ils voient Antigone au milieu des anges. Cette vierge païenne dans son rocher d'agonie est la sœur de nos religieuses qui, chaque nuit, dans leurs cellules, font la réparation pour tous les coupables de l'univers. Les philosophes étudient dans ce petit drame les rapports de la religion et de l'État, l'opposition entre la piété de la femme et la loi publique que l'homme est fait pour servir. Quant à moi, cette pièce, toute claire, harmonieuse et proportionnée, m'est un puits de rêverie. J'y distingue superposés tous les âges de l'humanité. Antigone émerge des profondes époques primitives où les sœurs épousaient leurs frères. Le secret, le centre de son culte des morts, elle le livre quand elle dit : « Je n'aurais pas ainsi bravé la mort pour mon époux, car j'aurais pu me remarier, ni pour un fils, car j'aurais pu avoir un autre fils; mais pour un frère... Puisque les auteurs de mes jours reposent tous les deux dans la tombe, un frère ne peut plus naître pour moi... » Par ce chuchotement sibyllin, Antigone se révèle comme une survivance des conceptions aristocratiques qui mirent sur nos sommets mosellans le culte de la déesse Rosmerthe, assise auprès de son frère, le Mercure gaulois. Et de cette nuit lointaine, elle s'élève, fusée royale et solitaire, pour illuminer Lucile de Chateaubriand, Eugénie de Guérin, Henriette Renan, toutes ces « parèdres » ardentes et chastes qui meurent d'un amour fraternel.

Cette jeune figure, pleine de vie, constamment tournée vers la mort, je l'invoque sous le nom d'*Antigone l'ensevelisseuse*. Par ses chants, comme un fidèle, dans les prières traditionnelles, j'exhale mes vœux particuliers.

Redisons les paroles sacrées :

«... J'ensevelirai mon frère... Je reposerai avec mon frère chéri

et j'aurai rempli mon devoir, car j'ai plus longtemps à plaire aux morts qu'aux vivans. Je dois reposer avec eux à jamais... »

«... Je satisfais ceux à qui je dois plaire. Je m'arrêterai quand je ne pourrai plus agir... »

«... Tu vis encore, mais moi, depuis longtemps, je suis morte à la vie pour servir celui qui n'est plus. »

Par de telles sentences, lourdes d'un sens social, cette violente fille se désigne comme la sainte patronne de ceux qui veulent donner, jusqu'au bout, témoignage à leur maison, à toutes leurs traditions, fût-ce sans autre espoir que d'accomplir une vie qui soit une note juste. Ce n'est pas un médiocre rôle qu'Antigone nous propose ainsi. Les empereurs Marc-Aurèle et Julien furent de tels témoins du monde antique périssant. Nous ne pensons pas à monter dans les barques légères, heureuses, qui s'en vont courir des destins inconnus, mais nous voulons persister et faire bonne figure, sur le vieux sol traditionnel : le seul où nous adapte notre préparation et hors duquel il ne vaut plus de vivre.

Depuis dix années que j'aime Antigone, elle ne m'a pas laissé une fois insensible. Si les circonstances me devaient décevoir, ses chants véridiques seraient mon refuge et, je crois, ma consolation. De ces minces pastilles que mon regard allume, monte une fumée qui m'enveloppe, m'isole et me donne une paix funéraire.

*
* *

J'ai vu Mme Bartet jouer Antigone à la Comédie-Française. Elle était exquise de goût, de plastique et de douceur, mais elle trahissait Sophocle. Cette chantante Mme Bartet amoindrit toute l'œuvre, quand elle hésite à nous montrer les colères d'Antigone que tourmentent ses nerfs et son désir de gloire. En édulcorant de tendre amabilité son rôle, elle annule l'invention infiniment riche, souple de deux sœurs qui semblent pareilles, mais dont l'une est déesse, et l'autre à notre mesure

On ne distinguait d'abord sur ces deux filles que de la jeunesse et quelque chose d'étincelant; elles semblaient interchangeables. Mais qu'un choc les bouleverse ! Antigone est une sœur d'Achille. Elle porte en elle un démon qui l'isole et la rend sublime, en même temps que douloureuse et mal agréable. Je vois

Ismène de qui les yeux ne quittent pas sa sœur, mais Antigone se plaint de son génie et nous fatigue avec sa grosse voix de rossignol.

*
* *

Antigone et Ismène ne sont pas deux chants d'opéra qui se marient, l'un plus puissant, l'autre plus doux, pour mieux nous plaire, mais deux épreuves réalistes, à des échelles différentes, d'un type royal éternellement vrai. Leur conflit, c'est le chuchotement de deux feuilles que le vent du malheur froisse, distingue et fait sonner sur l'arbre familial.

Avant même que sa beauté intérieure éclate et qu'Antigone soit toute déclose par la mort, on reconnaît une aristocrate, une « eugénique, » comme elle dit d'elle-même et comme disent nos sociologues modernes. Elle prend conseil de ses morts, quand elle médite l'oreille inclinée vers son cœur.

*
* *

Antigone est une pièce de guerre civile. On y voit les suprêmes soubresauts d'une famille de forcenés. A travers les siècles, de place en place, émergent, comme de hauts burgs dans le brouillard, des familles féodales, intraitables, démesurées. Qu'une telle famille soit dépossédée d'un trône ou d'un domaine, ses passions, à toutes les époques, se révéleront pareilles. Sur la tragédie thébaine éclatent les dures couleurs qui souillent le konak royal de Belgrade.

*
* *

Je ne puis pas me détacher d'Antigone, quand elle s'en va, de nuit sur la plaine des morts... C'est que nous tous, nous avons à relever des morts sur les champs de bataille de l'histoire : des morts que d'autres morts également vénérables nous défendent d'honorer.

Antigone a peur, son regard est fixe, elle frôle les mânes goulus qui, n'ayant pas encore traversé le Styx, accourent, comme des chiens, se repaître des libations sur les tombes ; mais rien ne la détournera. C'est le propre d'une Antigone qu'exaltée, délirante, elle garde, comme une lanterne sous la tempête, toute sa vive intelligence pour accomplir sa décision.

Stace l'accompagne; le doux Ballanche aussi, qui, la confondant avec Mme Récamier, trouve, pour la décrire, quelques accens aimables. Il dit qu'elle aperçut un petit groupe de gardes qui sommeillaient autour d'un feu. A quelque trente mètres, dans la demi-nuit brillait un grand corps tout nu. Elle court sans bruit, le reconnaît et, par pudeur, le couvre d'abord avec son écharpe.

On sourit de reconnaître aux mains d'Antigone l'écharpe à tout faire de Mme Récamier.

Une tempête de vent s'est élevée. La jeune fille, sur le cadavre de son frère, pousse les cris lamentables d'une vocifératrice.

Je ne sais rien de plus beau que ce jeune aigle sombre saisi sur un charnier et qu'on traîne devant Créon.

Alors éclate l'immortel dialogue, la protestation d'Antigone en face du pouvoir constitué.

Créon. — Connaissais-tu la défense que j'avais fait publier?

Antigone. — Je la connaissais.

Créon. — Et pourtant tu as osé enfreindre cette loi.

Antigone. — Ce n'était pas Jupiter qui m'avait publié ces choses, ni la justice, compagne des dieux mânes qui avaient fixé ces lois parmi les hommes. Je ne croyais pas que tes proclamations, les proclamations d'un mortel, pussent transgresser les lois non écrites et infaillibles des dieux. Car celles-ci existent non d'aujourd'hui, certes, ni d'hier, mais éternellement, et personne ne sait depuis quel temps elles ont paru.

L'homme sage qui lit cette scène voudrait sur son visage un voile, car l'éclatante revendication de la vierge en faveur de l'équité divine contre la fragile justice humaine, naturellement elle nous émeut de sympathie, mais il s'agit de vivre en société, et je ne puis avouer le mouvement de chevalerie qui me range au côté de cette audacieuse. Que je cède au prestige d'Antigone, il n'y a plus de cité. Cette vierge, au nom de son sens personnel, proteste contre la loi écrite et se glorifie d'agir autrement que ses concitoyens; à sa suite, dès lors, chacun de nous, pour n'en faire qu'à sa tête, peut invoquer les lois non écrites impérissables, émanées des dieux.

*
* *

Le conflit de Créon avec la noble Antigone est immoral, très propre à pervertir les Thébains. Si Créon avait un peu d'intelli-

gence politique, il chercherait un biais. Je suis sûr qu'il le trouverait en causant avec Tirésias, car les lois humaines n'ont rien d'absolu, et c'est le propre d'un bon administrateur de les plier selon les cas. Mais ce Créon est un novice ou plutôt un homme passionné ; il s'égare à discuter avec sa prisonnière et lui propose une difficulté. Une difficulté grave, d'ailleurs, celle-là même, qu'aujourd'hui encore, on oppose aux traditionalistes. Étéocle et Polynice se détestaient ; ils sont morts en s'exécrant ; vous dites que vous êtes leur sœur et leur sang, que vous les honorez tous les deux et que vous les continuerez, mais, trop légère raisonneuse, « vous outragez l'un par les honneurs rendus à l'autre. »

— N'était-il pas aussi ton frère, cet Étéocle qui périt en combattant Polynice?

— Il l'était et naquit de mêmes parens.

— Comment alors honores-tu d'un service impie Polynice?

— Étéocle ne dira pas que je l'outrage.

— Cependant tu partages avec un impie les honneurs que tu lui rends.

— Polynice était son frère!

— Il ravageait sa patrie, Étéocle combattait pour elle.

— J'agis selon les lois que Pluton nous impose.

— Le criminel et le vertueux ne doivent pas être traités de la même manière...

Terrible difficulté du vieux texte grec et que, cent fois, dans les mêmes termes, nous nous entendîmes opposer : — Fort bien, nous disait-on, vous invoquez la tradition, mais quelle tradition?

Bien que notre force de vénération qui est notre source profonde ne s'arrête pas sur cet obstacle, notre dialectique en a de l'embarras. Aussi regardons-nous avec angoisse Antigone ; nous tremblons pour elle, comme pour Jeanne devant ses juges. Mais soudain, elle prononce la claire parole, elle projette le pur sentiment, elle nous associe à sa générosité naturelle qui nous rassérène et qui volatilise l'objection :

— Je ne suis pas née, dit-elle, pour partager la haine, mais pour partager l'amitié.

Comme une musique soutient un chant, une telle parole, si pleine, nous accompagne et nous assiste à travers les contradictions de l'histoire. Je tiens de ma naissance française d'innombrables affinités, des amitiés, par où j'accorde dans mon

cœur nos Étéocle et nos Polynice, tous ces frères ennemis dont nous perpétuons la querelle.

*
* *

Il faudrait que je fusse un harmoniste surhumain et que je possédasse des ressources inouïes de rythme pour mêler dans un cantique juste les sympathies et les déplaisirs que j'éprouve d'Antigone. Je pleure Antigone et la laisse périr.

C'est que je ne suis pas un poète.

Que les poètes recueillent Antigone. Voilà le rôle bienfaisant de ces êtres amoraux. A mes yeux, Antigone représente la vertu et l'héroïsme; Créon, l'autorité légitime. Ce n'est point dans les livres, c'est tout autour de moi que j'ai appris combien étaient rares les circonstances où le héros est utile à l'État. Pour l'ordinaire, ce genre de personnage est un péril public.

*
* *

Les chants du supplice s'approchent. Antigone commence sa lamentation. La nénie d'Antigone marchant toute vivante à la mort! Une des plus hautes plaintes lyriques qu'ait entendues l'humanité.

Pour nous toucher, toute beauté nous signale qu'elle doit périr; mais est-il rien d'aussi périssable qu'Antigone dans le sentier de son supplice? Elle trouve le plus fort moyen de nous émouvoir : elle dit tout haut son regret de n'avoir pas connu le lit nuptial. Là-dessus, fût-elle coupable, quel homme lui refuserait sa complaisance? C'est une promesse de bonheur qu'elle laisse échapper. Quelle fière audace a cette vierge de nous fournir un trait si positif! Elle éveille notre désir, mais l'épure de jalousie, puisque aucun homme ne la possédera.

*
* *

Ballanche s'éternise auprès d'Antigone mourante, comme il faisait les jours que Mme Récamier indisposée l'autorisait à lui tenir compagnie. Je suis plus désireux, je l'avoue, de connaître ce qui se passe dans Thèbes que d'entendre le gémissement de la vierge dans son rocher. Sophocle n'a pas tout dit quand il me fait voir la mort d'Antigone et le désespoir de Créon qui, sa femme et son fils perdus, s'éloigne dans l'exil; il ne contente pas

toutes mes curiosités; il laisse irrésolue la plus grave des péripéties de sa pièce. Qu'est-il advenu de Thèbes?

Je suis convaincu que Sophocle a déformé l'histoire, et qu'en fait Hémon a vécu pour épouser Ismène et régner. Cette révolution, selon moi, fut l'œuvre de Tirésias. Le caractère exact de ce prêtre est discernable à travers les déformations (légitimes) du poète. Tirésias était un agitateur, un prophète, un journaliste, fort habile, mais vénal.

— L'appât du gain te dicte tes discours, lui dit Créon. Toute la race des devins est avide d'argent.

— C'est grâce à moi, réplique Tirésias, que tu as sauvé l'État, que tu règnes.

— Tu es habile, oui, c'est certain, mais je me méfie...

Tirésias attendait une circonstance favorable. La mort d'Antigone le sert. En marchant à la mort, la victime disait aux partisans d'Étéocle et aux partisans de Polynice : « Voyez, chefs des Thébains, une princesse, seul reste du sang des rois, voyez quels outrages elle reçoit. » Un tel spectacle dut en effet émouvoir la populace. Songez à l'utilité d'un cadavre dans nos troubles parisiens. Cette mort, par son pathétique, refit l'unité dans Thèbes; surtout elle donna plus d'assurances pour l'avenir à Tirésias. Il voyait bien que sur une Antigone on ne peut rien fonder, mais au nom de la jeune Ismène, il gouvernera comme Joad, dans *Athalie*, sous le couvert du jeune Joas.

Ce serait un plaisir de reconstituer l'habile et sainte argumentation par laquelle Tirésias, sur l'Acropole de Thèbes, justifia, consacra le nouveau règne. Sans nul doute, ce prêtre a devancé la fameuse doctrine de Joseph de Maistre sur l'efficacité merveilleuse du sacrifice volontaire de l'innocence qui se dévoue elle-même à la divinité comme une victime propitiatoire : « Toujours les hommes ont attaché un prix infini à cette soumission du juste qui accepte les souffrances... Les changemens les plus heureux qui s'opèrent parmi les nations sont presque toujours achetés de sanglantes catastrophes dont l'innocence est la victime. »

Bien que de telles idées aient été, je crois, étrangères à l'indomptable Antigone, chez qui le fait princier, l'orgueil du sang suffit à rendre tout intelligible, on ne blâmera point Tirésias de les lui avoir prêtées. C'est l'usage des politiques de maquiller la figure et de fausser la pensée des cadavres.

*
* *

Avec quelle souplesse Sophocle se plie aux dures nécessités! quel sens aristocratique ou politique de la vie! Il a très bien vu qu'il serait également dangereux de sacrifier Antigone à Créon, ou Créon à Antigone. On avait ouvert dans Thèbes un conflit sans issue entre l'État et la famille, mieux encore entre la vie sociale et le droit de la nature. Ces forces se niaient l'une et l'autre. Il fallait régler le problème en supprimant les deux termes, je veux dire les deux personnages inconciliables.

Sophocle avait cinquante-cinq ans lorsqu'il écrivit sa pièce. Ce n'est plus un jeune poète qui subit tout le prestige d'une figure héroïque; il jouit des belles parties d'une telle nature, mais garde un juste sentiment du paysage général. Une fleur tournoie sur un gouffre. Derrière cette frêle vivante, l'homme mûr surveille tout l'horizon. Il était utile à la paix sociale et à l'ordre moral qu'Antigone et Créon disparussent. Rien que par cette solution, Sophocle méritait le poste de stratège auquel il semble bien que ses auditeurs l'élurent.

X. — MON AMI TIGRANE, DISCIPLE DES STÈLES DU CÉRAMIQUE

Pourquoi suis-je revenu si souvent parmi les blanches stèles du Céramique ou du musée de Patissia?

C'est en commémoration de l'influence virile qu'elles eurent sur celui de mes amis qui m'a le plus émerveillé : je veux parler d'un jeune Oriental, l'Arménien Tigrane, qui faisait avec tout de la poésie et qui, durant plusieurs années, guida mon imagination dans le monde asiatique. Il servait là mon goût bien involontairement, car sa raison contredisait avec violence l'Orient. Il avait étudié auprès des plus doctes imans, mais sous les poivriers d'Athènes, son cœur ne voulut plus connaître que les trésors de l'Occident. Il y satisfit son dégoût des conceptions familières aux masses asiatiques et son enthousiasme pour nos méthodes de pensée. Il ne m'a jamais répondu qu'à contre-cœur si je l'interrogeais sur les cyprès qui ombragent les tombes d'Eyoub, ou bien sur les barques rapides du Bosphore et de la Corne d'Or. Il haïssait ces turqueries. Les cimetières de Constantinople, ces champs de ronces plantés d'innombrables pierres que couronne

un turban, peuvent susciter d'agréables rêveries chez un voyageur désintéressé, mais Tigrane disait avec mépris : « Le Turc, devant l'immensité de son créateur, est de la poussière qui redevient poussière; devant l'omnipotence du Sultan qui le nourrit, il est un fonctionnaire qu'on remplace. Sa raison est esclave dans le domaine moral comme son corps dans le domaine politique, et la corde dont il ceint avec orgueil son front rasé apparaît sur les pierres mortuaires comme l'emblème dernier de la servitude. »

En circulant aujourd'hui parmi les asphodèles du Céramique, je comprends d'une manière sensible que, dans la pire détresse, Tigrane se mettait à l'école de ces tombeaux antiques! Son imagination, hantée par les supplices où des milliers d'enfans de sa race moururent, aimait à se prémunir contre un destin atroce en méditant le calme souverain de ces séparations...

Sur les monumens funéraires d'Athènes, on voit le mort assis devant sa tombe et qui prend congé de ses amis. Nulle angoisse, aucun abattement; c'est un fruit qui se détache ou le soleil quand il se couche. Un honnête homme se retire d'une honnête compagnie.

Voici un vieillard et sa fille morte. Que pense le père? On distingue sa douleur. Mais cette fille? Comme elle est calme! En regard de son indifférence, j'évoque le cri terrible, que me citait Alphonse Daudet, d'un enfant du Nord malade, veillé par les siens, et qui, dans la nuit, chuchote : « Père, cela me fait tant de peine de mourir! » Une telle plainte nous étouffe d'angoisse, mais au Céramique, on accepte la mort. Toutes les vertus que contient le mot « dignité » sont réunies sur cette vierge. Dans les sérails de l'Orient, elle introduirait la fierté d'une âme libre. On reçoit d'elle une préparation pour entendre la Myrrha de Byron, qui, asservie au barbare charmant, par l'amour plus que par des chaînes, veut l'helléniser, l'affranchir de ses vices. — Ailleurs, deux jeunes gens armés du casque, de la lance et du bouclier, se donnent l'adieu. Leurs jeunes femmes, dont l'une debout s'appuie légèrement sur sa compagne assise, regardent au loin, et de la main droite désignent, rappellent ces héros distraits. Près de quitter les plaisirs et la tendresse, ils ne pensent qu'à leur gloire. — Sur un autre marbre, le mort, un adolescent qui tient un bâton et qu'accompagne son chien, plonge au loin un regard pensif. Rien ne marque pourtant qu'il regrette

la vie; c'est quand les forces déclinent qu'on s'attache à l'existence : à trente ans, on veut du nouveau, toujours du nouveau, et c'en est encore de devenir un héros. Un vieillard l'examine avec un profond chagrin. C'est le père; il ne pleurera pas. Sans doute les Grecs connaissaient les larmes, puisqu'un petit serviteur, assis par terre et pelotonné, pleure, mais c'est un enfant et un esclave.

De telles compositions, comme un geste de la main écarte des fumées, font du silence autour de nous. La société de ces morts murmure : « Retenez vos larmes et n'aigrissez pas votre cœur; tout est accompli. »

Les parnassiens sont passés à côté du bon sens, s'ils ont voulu, au nom de l'Hellénisme, bannir de la poésie les émotions personnelles, mais ils pouvaient nous parler justement d'une certaine impassibilité grecque, ou, du moins, reconnaître dans l'élite athénienne des hommes qui pratiquaient ce que Spinoza et Gœthe, avec le pédantisme de nos races, nous ont rendu accessible sous le nom d' « acceptation. »

Cette tenue des anciens Grecs devant l'inévitable est exprimée avec une force saisissante sur les stèles et les lécythes. Elle compose sans phrases un enseignement dont mon ami Tigrane fut l'élève. Par là, sa vie mérite mieux qu'une allusion rapide. Elle est bien dans le sens de mon voyage, car d'Athènes à Sparte mon objet, c'est de reconnaître quel bénéfice moral nous pouvons encore tirer de la Grèce subsistante. Et puis comment quitter si vite la mémoire de mon ami : si je m'éloigne, il va glisser dans le plus muet isolement.

Les premières circonstances où j'ai connu Tigrane me disposaient à sentir vivement son charme. En effet, des soins matériels et des occupations basses laissent s'amasser en nous une sorte de nostalgie ou de mal du pays; les êtres qui nous entourent deviennent des espèces de fantômes, et nous nous retirons, comme dans un réduit sacré, tout au fond de notre conscience où fermente un vague enthousiasme. Dans l'été de 1893, je m'occupais d'une campagne électorale à Neuilly, et, bien qu'elle fût intéressante, je sentais s'irriter en moi des exigences de poésie. Au milieu de ces dispositions, je fus surpris par la visite d'un jeune Arménien, qui désirait me dire son amitié pour mes livres, et il m'enchanta tout d'abord par la lumière de son visage et par sa

grâce un peu raide. C'était un fragile morceau d'ambre, dégageant un précieux arome intérieur. J'appris avec curiosité qu'il venait de Constantinople, et je fus émerveillé, quand il me raconta que sa famille avait passé par Bagdad. Cela me changeait de Neuilly, de Boulogne et de Billancourt. Pour l'instant, il suivait un traitement d'hydrothérapie dans une maison de repos du boulevard d'Argenson. Ses yeux étaient trop grands, ses membres frêles et ses gestes un peu contractés; il parlait d'une manière précise, avec une sorte de fierté et l'on se plaisait tout de suite à le traiter en jeune prince d'Orient.

Comme on propose à un invité le tour du propriétaire, j'offris à Tigrane de me suivre chez les marchands de vins où j'avais des mains à serrer.

Ce jeune flatteur trouva qu'on y parlait trop peu du *Jardin de Bérénice*.

— En vérité, lui répondis-je, ce qui me gêne chez les mastroquets, ce n'est pas ma soif d'égards. C'est, tout au court, mon manque de soif. Le petit-bleu, le petit-blanc, le mêlé-casse, le marc-teint me dégoûtent également. Ah! ce serait plus agréable de respirer des roses à Chiraz que de trinquer sur le zinc! Mais ne trouvez-vous pas que l'agréable nous débilite l'âme? Ce qui me plaît dans les besognes où vous me surprenez, c'est précisément que je m'y contrarie. Il y a du plaisir à faire quelque chose d'extrêmement ennuyeux, à se porter de tout son corps contre un obstacle. D'ailleurs, ces médiocrités sont les moyens d'une œuvre magnifique, et, si j'avais plus d'énergie généreuse, sans doute que je saurais réconcilier cette réalité avec mon idéal.

Là-dessus, je lui exposai quelques-unes des thèses déterministes, connues aujourd'hui sous le nom de *nationalisme*.

Elles flattent vivement un individu un peu fier, parce qu'elles le prolongent dans le passé et dans l'avenir de sa race; elles lui permettent de sentir que l'humanité vit dans une étroite élite, où de lui-même il se place.

— Ainsi, mon cher monsieur, disais-je à Tigrane, vos ancêtres vous ont préparé sur la rive de l'Euphrate et dans la Mésopotamie, d'où vous êtes venu en Perse pour habiter aujourd'hui Constantinople. Certainement votre sensibilité différente de la nôtre vous permet de goûter, mieux que je ne puis, les musiques monotones de l'Orient et les motifs décoratifs indéfiniment répétés et divers des Alhambras musulmanes. C'est par là que

vous m'êtes précieux. Les partisans et même les adversaires, avec qui vous me voyez m'agiter, m'intéressent d'une certaine manière fraternelle, car nous sommes des frères d'armes, mais je les vaux, ils me valent et je les défie de m'étonner. Nous pouvons bâiller en nous regardant, mais vous, Tigrane, vous m'étiez annoncé par les figures persanes que j'ai vues peintes sur des boîtes ou sur des plats de livres. Si j'ai rêvé plusieurs fois que, dans Chiraz, je visitais le tombeau de Saadi et qu'un jeune lettré convaincu par ma démarche me livrait le sens secret de Firdousi, d'Hafiz et d'Omar Kheyam, ce jeune lettré c'était vous. J'aime la rêverie auprès du jet d'eau des cours intérieures d'Asie; j'aime les histoires un peu fades, mais pleines de ressources verbales, sur les amours de la rose et du rossignol; j'aime le soleil écrasant. Eh bien! toutes ces formes diverses d'une poésie où mon esprit aspire, ce jet d'eau comme ces légendes du rossignol et de la rose, comme ces lourds après-midis de soleil, avec quoi le cerveau fait de la résignation, vous les mettez auprès de moi, Tigrane. Je vous reconnais pour l'un des innombrables voyageurs qui furent, à toutes les époques, les sages des diverses races de l'Orient; vous m'apparaissez comme un épi de l'immense moisson asiatique.

Ainsi je devisais, ou, plutôt, c'est ainsi que j'aurais voulu deviser. Nous manquions de loisir. Dans cet été de 1893, je vis peu Tigrane, car ce n'était pas pour moi le temps de la rêverie. Parfois, dans les réunions les plus épaisses, à la faveur d'une houle, du haut de l'estrade où je parlais, j'apercevais sa jeune figure dorée, agréable et mystérieuse, comme la flamme d'un cierge en plein jour. Puis il quitta la France et, peu de semaines après, je reçus du Caire ou d'Alexandrie, un journal qui contenait ses impressions sur mon ardente campagne électorale. C'était imprimé en caractères égyptiens, qui sont des petits traits fleuris et bistournés. On eût dit un bouquet défait, un sélam répandu. Une traduction que mon Arménien avait jointe à son envoi me convainquit de sa flatteuse sympathie en même temps que de son joli goût.

Quelques mois après, quand je dirigeai *la Cocarde*, j'écrivis à Tigrane, et il m'envoya de Constantinople des pages charmantes qui rappelaient les soies brodées de Loti. Puis, les jours s'amassant, une buée se forma sur l'image que j'avais gardée de ce frêle passant.

En 1896, Tigrane réapparut en chair et en os. Il fuyait de Constantinople et venait de passer par Athènes. Il reprit tout de go ma conversation de 1893 sur la nécessité de vivre d'accord avec les morts de sa nation. Il voulait vivre et mourir pour sa malheureuse Arménie. Quant à moi, il venait m'offrir le rôle d'un Byron. Il fallait que je le suivisse dans une série de conférences, puis en Grèce, pour organiser une descente de volontaires en Cilicie.

On pense si je regardai avec soin ce pèlerin ! J'avais, dès notre première rencontre, discerné qu'il portait en lui un inconnu de poésie; mais cette fois-ci, le jeune lettré cosmopolite s'était évanoui. La chrysalide aux beautés d'emprunt avait mué; je me trouvais en face d'un patriote et d'un apôtre.

Tigrane avait de naissance une âme désireuse d'attirer sur soi la sympathie des autres âmes et une organisation mobile à qui tout milieu morne eût été insupportable. Mais il existe des milliers de jeunes gens de cette sorte. Ce qui m'émut, ce fut de voir les meurtrissures et les stigmates d'une nation défigurant la beauté naturelle d'un individu. Mon fragile et fier Tigrane était préparé pour être un jeune aristocrate, et les circonstances voulaient qu'il fût un esclave, ou bien un révolutionnaire, ou bien un exilé. C'était un enfant malheureux.

En méditant sur une telle vie, je me convainc que c'est une grande chance d'être né Français, fût-ce dans une France diminuée. L'Arménien Tigrane ne pouvait connaître qu'un idéal désespéré. Il n'en avait pas conscience les premières fois que je le vis, car il sortait de faire ses études au collège d'Arcueil et puis de voyager en Amérique. Mais, en 1896, un long séjour à Constantinople venait de lui révéler sa race, son cœur et son destin.

On peut imaginer ce qu'avaient été les frémissemens de ce jeune homme formé par une double culture anglaise et française, quand il trébucha dans les cadavres des siens jetés en travers des rues de Péra et qu'il entendit la maxime des Turcs : « L'arbre doit être privé de ses branches, mais non pas déraciné, car il s'agit que les enfans instruits par l'exemple grandissent dans la soumission et servent de nouveau avec fidélité. » Quel tragique déniaisement pour un garçon à peine majeur ! Il se chercha et se trouva dans ses morts. Il se comprit comme l'un des points les plus consciens de sa race et ne voulut point douter que la raison occidentale, à laquelle nos collèges l'avaient

initié, ne fût appelée à conquérir tous les pays où elle n'exerce pas encore son empire.

Sa vue principale, dès lors, fut que l'Arménien, pour fournir de l'excellent, doit se soumettre à la culture hellénique. Il m'en a bien souvent donné la démonstration historique.

— C'est à la conquête d'Alexandre, disait-il, que l'Arménie, jusqu'alors trop soucieuse d'imiter la Perse, se retourna vers l'Occident. Les dieux, les statues, les sophistes et les acteurs de la Grèce furent reçus à Tigranocerte et dans Artaxade... Athènes, Mithridate et le roi d'Arménie unirent leurs efforts contre Rome. Le succès politique des Romains n'entrava point l'hellénisme dans l'Orient. Les professeurs grecs continuèrent de faire l'éducation des riches Arméniens... Plus tard, contre les invasions mazdéennes, puis musulmanes, les Arméniens furent le rempart de toute la civilisation chrétienne. Plusieurs centaines d'années, ils résistèrent, furent piétinés, se relevèrent au milieu des neiges, apparurent à l'entrée des défilés, aux abords des cavernes, sur des hauteurs inaccessibles, flore énergique enrainée dans les rochers. Cependant beaucoup de paysans, de riches citadins et de princes passèrent à Byzance. Il y eut une garde arménienne, des généraux, des ministres, des empereurs arméniens...

Cette période triomphante flattait au plus haut point les passions politiques de Tigrane. Pour me la rendre intelligible, il revenait toujours à Jean Zimiscès l'Arménien, qui refoula les Arabes et les Bulgares, et qui perdit, par le poison, la couronne impériale qu'il avait conquise par ses victoires et ses crimes. Tigrane aimait, je crois, ce brutal héros parce qu'il lui voyait des vertus batailleuses qui manquent trop aux doux Arméniens de Galata.

Toutes les nations vaincues et foulées, l'Irlande comme la Pologne, l'Arménie comme la Roumanie, ont des poètes qui lamentent les destinées de leur patrie; ils enchaînent dans leurs récits les héros fabuleux aux soldats les plus récens de la liberté. Aucun de ces élémens d'émotion ne manquait à Tigrane; ils faisaient au fond de son âme une chaleur concentrée, mais sa poésie propre était une sorte de philosophie de l'histoire. Il cherchait dans les annales byzantines des leçons utiles au succès de sa cause, et sa constante conclusion, c'était qu'il fallait lier les destinées de l'Arménie à celles de la Grèce.

Quand Tigrane dut quitter en hâte Constantinople apres la journée du 26 avril 1896 et qu'il vint à Paris m'apporter ses ardentes excitations, il s'arrêta en route à Athènes. Il y fit une conférence. Sur cette terre favorable, il donnait enfin leur vol aux pensées qui depuis trois années multipliaient et s'étouffaient en lui. Son succès fut immense. Les Athéniens reconnurent le délégué d'une nation marchande, en même temps qu'un esprit formé par la discipline de l'hellénisme, c'est-à-dire chez qui l'enthousiasme ne nuit pas à la mesure ni à l'habileté.

J'ai sous les yeux le manuscrit de son discours. J'y goûte le mélange d'un accent héroïque et d'une argumentation réaliste. J'aime surtout l'élasticité de cette âme courageuse qui trouvait dans tous les malheurs une raison de se dresser.

On ne peut lire sans amitié les lettres que Tigrane écrivait d'Athènes à sa mère demeurée à Constantinople.

30 septembre 1896.

« Je vais prolonger mon séjour jusqu'au 10 octobre et peut-être un peu plus en donnant des articles aux journaux. La presse grecque m'a fait un excellent accueil. La vie d'ailleurs est ici très facile. Une pièce de vingt francs vaut trente-cinq francs grecs. Je vais donner ma conférence samedi soir. La manifestation aura lieu le lendemain, après le service religieux. Nous honorerons d'abord le monument Byron, et nous irons ensuite saluer celui du patriarche Grégoire, pendu par les Turcs au Phanar. Je me sens vivifié par la vue des ruines que j'ai aimées depuis mon enfance et par la saine énergie des sentimens qui animent le peuple d'Athènes. Je pense à toi en mangeant le raisin de l'Attique dont les grappes sont longues, extrêmement sucrées, à la peau dure, ou bien cette autre espèce de raisins qui s'appelle « la mamelle d'Aphrodite » et qui est rose. Si tu n'as pas encore envoyé à Paris mes ordonnances de pharmacie, adresse-les-moi ici... »

1er dimanche d'octobre 1896.

« Ma chère mère, je viens de recevoir enfin ta lettre. Me voilà content. Je l'attendais avec anxiété. Elle me surprend au milieu du plus grand désordre. Toute la matinée j'ai été occupé à dicter et à recopier mon discours dont le texte entier et des

fragmens sont demandés par les journaux de toutes nuances de la ville. Le président du Syllogue a chargé quelqu'un de venir me remercier d'avoir honoré leur maison d'une semblable conférence, de me présenter le titre de membre du Syllogue et de m'annoncer que la traduction grecque du discours serait publiée à leurs frais. Le discours concluant à l'alliance des deux nations sur le double terrain moral et politique, une foule de pourparlers se sont engagés en ce qui concerne la réalisation immédiate des idées que j'ai exposées. Je suis donc occupé d'une part avec le monde universitaire, d'autre part avec les comités grecs, qui me chargent d'une mission pour Paris. En un mot, l'alliance a été bien plaidée. Moi-même j'en fus quelque peu surpris. Jamais je n'ai eu des idées aussi claires et le travail cérébral aussi facile qu'à Athènes.

« Les Grecs veulent que les Arméniens du Pirée et d'Athènes ne quittent pas le pays. Pour faciliter leur installation, ils vont m'arranger une entrevue avec le Premier, Delyannis, à qui je demanderai qu'un lot de terre soit accordé à nos transfuges en Thessalie. Ces diverses affaires m'empêcheront de partir demain. Je ne m'embarquerai que l'autre dimanche. Les Arméniens sont très heureux d'avoir exhibé celui que les journaux comblent des épithètes de *nearos*, *aristos*, *retor*, *philosophos*, *philoxenos*, *philhellenos*. Le bruit même a pris naissance que Tigrane était un millionnaire du Caucase. Je te dis tout cela, ma chère maman, pour te distraire.

« J'ai vu le Parthénon, le Musée. Quel dommage que je n'aie point d'argent pour que tu me rejoignes ici et que nous visitions ensemble tous ces marbres en compagnie des professeurs de l'Université : à la chaire de mythologie tu retrouverais toutes ces dames d'Ovide; c'est ici qu'il y a des attitudes qui t'inspireraient des poses : draperies, profils de mains, tabourets, et tout cela contemporain de Périclès!

« Au moment de fermer ma lettre, voici que je reçois un mot d'un écrivain qui habite le Pirée et qui, en compagnie de plusieurs Grecs, était allé à bord du dernier courrier pour me dire adieu. Comme ils savent tous que j'aime beaucoup les fleurs, sa lettre est accompagnée d'un envoi de *fouls* dont le parfum peut-être parviendra jusqu'à toi et de roses énormes. Cet écrivain, qui est le premier auteur tragique de la Grèce, a entendu avec enthousiasme la partie de ma conférence où je parle du

xe siècle byzantin pendant lequel les Grecs et les Arméniens s'unirent contre les Slaves et les Musulmans. Lui-même a étudié spécialement cette époque, et en a tiré la matière d'une trilogie, où règne la figure de Théophano. La dernière pièce de cette trilogie est Zimiscès, l'empereur arménien, pour lequel il est tout feu et passion, et probablement son imagination lui fait retrouver en Tigrane l'énergie et le philhellénisme de ce Jean Zimiscès. Il vient de consacrer à Tigrane un article qui débute par une citation de Schiller : « J'ai vingt-deux ans et je n'ai rien fait encore pour l'immortalité. » Il continue : « Ces vers que Schiller met dans la bouche de don Carlos et dont beaucoup d'entre nous sentent encore l'amertume à quarante ans, Tigrane n'en a point éprouvé la mélancolie. » Tu vois que l'on est plongé ici dans l'histoire et dans le lyrisme.

« Je t'écris à la hâte, car quelqu'un m'attend pour me conduire aux jardins du roi. On y voit de belles allées que fit dessiner la reine Amélie, femme d'Othon. C'est grâce à ses soins qu'Athènes fut fleurie et décorée d'arbres. Il paraît qu'au début, on allait voler toutes les fleurs de ses parterres, surtout aux jours où il y avait quelque fête au palais. Aussi, chaque fois qu'elle recevait, avisait-elle ses invités qu'ils ne devaient pas être fleuris. Olga n'est nullement aimée par le peuple qui la considère comme une Slave, comme une barbare.

« Ce soir, je vais manger un excellent yoghourt, cadeau d'Arméniens que nous avons réussi à placer en ville comme restaurateurs. Quand remangerons-nous ensemble de toutes ces bonnes choses? Si nous pouvions nous rencontrer ici, au printemps, pour quelques mois!... Je suis obligé de glisser et de me taire sur la partie sérieuse de mon séjour... »

Tigrane doit se taire à cause de la police ottomane, et moi, je diminue peut-être le caractère politique de mon ami, si je laisse s'épancher devant des lecteurs sans complaisance ce long chuchotement d'un fils de vingt-cinq ans à l'oreille d'une mère inquiète. Il la caresse en lui disant : « On fête ton fils. » La jolie animation de cette figure adolescente sous le soleil d'Athènes et sous les premiers feux de la gloire! Désormais, tous les rêves de Tigrane évolueront autour de ces heureuses semaines de septembre-octobre 1896, étroit espace lumineux d'une vie sur qui va tomber la pluie noire de l'exil.

Ce jeune oiseau migrateur m'arriva porté sur deux ailes de poésie et d'impatience. Il cherchait un grenier où faire sa provision arménienne. Ce partisan, qui ne croyait pas décider les riches de sa nation par des appels au cœur, prétendit me gagner en me montrant mes avantages. « Qu'est-ce qu'une obscure campagne à Neuilly-Boulogne, disait-il, auprès d'une expédition en Cilicie? » Les destinées interrompues de Byron m'attendaient sur des rivages fameux.

Si j'avais été indépendant, je serais parti avec Tigrane, en limitant mes ambitions, de manière à limiter mon échec : je me serais proposé simplement de courir une aventure. Pour la réussir, je manquais peut-être des qualités sportives. Mon jeune et idéaliste ami prévoyait l'objection, mais il la réfutait avec une arrière-pensée que la connaissance de l'histoire lui suggérait : « La cause de l'indépendance de la Grèce fut mieux servie par la mort de Byron qu'elle ne l'eût été par sa vie. L'exact emploi de cet illustre volontaire fut de fournir aux Grecs son argent, et puis un cadavre de bel effet. » A la bonne heure! j'aime les idéalistes qui ont dans l'esprit des parties positives.

C'est très probablement dans le musée de Patissia que Tigrane a rêvé pour moi la fin honorable qu'il est venu me proposer à domicile. Il admirait la conception que les Grecs se font de la mort.

— Toute leur vie, disait-il, est une belle tragédie dont le tombeau fait le terme glorieux. Ils la jouent sur des petits théâtres. Dans leurs étroites cités, on promène le mort à visage découvert et chacun dit sur lui des éloges et des regrets. Ainsi le Grec s'habitue à considérer la mort comme un collégien le jour de la distribution des prix, qui est en même temps la veille des vacances.

J'indiquais au jeune Arménien que moi aussi je croyais qu'il y a deux ou trois choses plus importantes que la vie; cette croyance est même le pain de notre race. Je lui rappelais les belles exclamations de Bonaparte : « Ne faut-il pas toujours périr? Celui qui tombe sur le champ de bataille échappe à la tristesse de se voir mourir sur son lit, environné de l'égoïsme d'une nouvelle génération. Il n'a jamais inspiré la compassion que nous arrache la vieillesse caduque ou l'homme tourmenté par les maladies aiguës. » Dois-je avoir des remords si par de tels propos j'ai donné de l'espoir à Tigrane? Aussi bien il m'était difficile de lui dire :

— Mon cher Tigrane, je vous aime et vous admire de ce que vous voulez être un martyr du patriotisme. Mais avouez tout de même que ce serait trop drôle si, moi, Français, j'allais me faire Arménien. C'est déjà bien beau que vous le restiez. Et, entre nous, sachez qu'à votre insu, vous êtes en train de vous faire Grec.

Tigrane était trop neuf encore pour que je me livrasse avec lui à l'ivresse des dieux, au plaisir cruel de voir tout à fait clair. Il eût dit comme le jeune Saint-Just : « Ils m'ont flétri le cœur. » Je ne lui ai jamais avoué que je croyais fermement à son échec; il aurait souffert, et, s'il m'avait cru, il serait, tout d'un coup, devenu devant moi un pauvre petit garçon. J'aurais été bien fâché de le détourner et qu'il ne déployât pas ses vertus. J'ai traité ses projets comme j'aurais fait d'un manuscrit qu'il m'eût présenté. J'ai contesté certains détails de l'action de Tigrane, jamais je n'en ai mis en question l'idée fondamentale. Pourtant je lui ai donné quelques indications assez sombres. Je le vois encore, par les après-midi d'hiver, appuyé contre mes rayons de livres. Je lui disais, à propos de l'assassinat de Morès, ce que j'ai vérifié ensuite sur la mort de Villebois-Mareuil, que les préparations d'une mort héroïque supposent un état d'esprit analogue par certains côtés aux prodromes d'un suicide. Quand Byron voulut gagner la Grèce, ses amis l'accompagnèrent jusqu'à son navire qui partit au milieu de l'enthousiasme, mais sitôt en pleine mer, le mauvais temps survint et le contraignit de rentrer au port, où personne ne l'attendait plus. Byron passa trois heures à terre. Il retourna dans la maison démeublée où il avait habité avec la Guiccioli et il pleura. Tigrane et moi nous nous taisions pour entendre les larmes du héros qui s'était tant détruit qu'il n'avait plus qu'à parfaire rapidement sa destruction.

Qu'on ne croie point au reste que mon ami fût un cerveau durci de naissance ou congestionné par son rêve. Tigrane avait une intelligence qui met les choses à leur place. Grande beauté chez un martyr. Elle manque, à mon gré, au Polyeucte de Corneille, tandis que je la vois, par exemple, chez mon compatriote Lasalle, le cavalier de Lunéville, dans cette fameuse soirée de Burgos, où, peu de jours avant qu'une balle le tuât net à Wagram, il devisait avec le sage Messin Rœderer. « Pourquoi veut-on vivre, disait le jeune Lasalle, campé dans ses grandes culottes à la mameluck et tirant des bouffées de sa pipe? Pour se faire honneur, pour faire son chemin, sa fortune. Eh bien! j'ai trente-

trois ans, je suis général de division... Savez-vous que l'Empereur m'a donné l'an dernier cinquante mille livres de rente? On jouit en acquérant tout cela, on jouit en faisant la guerre, on est dans le bruit, dans la fumée, dans le mouvement, et puis, quand on s'est fait un nom, eh bien! on a joui du plaisir de le faire. Tout cela m'est arrivé. Moi, je puis mourir demain. »

J'ai horreur des hommes de sacrifice qui tombent dans la niaiserie. On peut toujours faire quelque chose d'un pur goujat, d'un matérialiste, mais un idéaliste qui est en même temps un imbécile, quelle inutile créature! On voudrait qu'il bêlât pour l'envoyer à l'abattoir. Tigrane savait que la vie ne ressemble pas aux portraits qu'on en trace dans les discours d'apparat (distributions de prix, oraisons funèbres, etc.). C'est ainsi que son intelligence savait tirer des satisfactions de faits que sa sensibilité déplorait. Dans le palais secret de son âme, je le vis toujours se féliciter, au nom de l'Arménie éternelle, que les maîtres de sa nation fussent des bourreaux. Un chef sait bien que les soldats marcheront dès qu'ils auront à venger des camarades.

C'est quand Tigrane parlait des longues misères de sa race que sa passion et sa raison étaient les plus belles à voir.

— Mes grands-parens, disait-il, se souviennent que de leur temps, les chrétiens avaient encore coutume de porter sur eux un mouchoir spécial : au moindre geste, ils se courbaient pour essuyer les pieds d'un janissaire... Ce caractère ethnique brutal de nos maîtres sera notre salut. En nous condamnant au travail et en s'attribuant à eux-mêmes le privilège exclusif de déployer la force, les Turcs se murent dans un moyen âge prolongé et nous préparent pour la vie du xxe siècle. Comme les Grecs, nos frères, nous devrons notre liberté aux flots de sang de nos compatriotes égorgés, aussi bien qu'à l'argent de nos obscurs marchands.

Ce jeune prophète d'Arménie ajoutait :

— La main de Dieu ne s'est pas encore assez appesantie sur son peuple.

Tigrane, cependant, ne partageait pas l'ivresse que j'éprouve à constater la brutalité avec laquelle les lois du monde, les nécessités courbent et nivellent tous les êtres. C'est pour moi quelque chose d'analogue à la représentation d'une tragédie parfaite. J'aime voir l'orgueilleux cochon qui entre à un bout de la machine en faisant mille difficultés, toujours les mêmes, et qui

sort à l'autre bout en belles saucisses et jambons. Quand Tigrane me disait que la force doit céder à l'esprit, je lui laissais voir, sans y insister, que je me méfiais d'un esprit qui, depuis tant de siècles, n'était pas devenu la force.

— Que voulez-vous, lui disais-je, dans le pommeau d'un sabre ou dans une pièce de cent sous, il y a toujours de l'intelligence. A part cela, tous mes respects et surtout mes tendres sentimens aux vaincus et aux pauvres.

Nous eûmes cette conversation par une après-midi de janvier dans les sentiers du bois de Boulogne.

— Je ne veux plus, me disait-il au retour, que vous me promeniez dans ce bois triste comme un cimetière. Tout ce que vous me dites me décompose.

Mes tristesses m'empoisonnent moi-même quand elles ont perdu leur lyrisme et que je les retrouve figées dans un coin de ma mémoire. Ah! je n'ai pas le bel optimisme de ce Tigrane qui, des malheurs mêmes de sa nation, tirait une promesse de bonheur.

L'Orient, c'est l'acceptation. Tigrane s'attachait avec frénésie à l'Occident courageux. On eût dit l'élan d'un malade vers la guérison. Je n'abordais pas à fond le problème du fatalisme, mais j'indiquais que l'Asie, en voulant croire que l'avenir est réglé d'avance et qu'un grand cœur n'y peut rien changer, atteint à une résignation qui n'est pas sans une sombre grandeur. C'est ce que déniait Tigrane. Il n'avait de sympathie que pour la patience, les ressources et l'élasticité grecque. On trouve le même enthousiasme exclusif chez tous les raïas qui tendent à se libérer du Turc. Quant à nous qui sommes cette pensée occidentale qu'ils veulent acquérir, il est naturel que nous cherchions ce que nous ne possédons pas, et que nous nous tournions parfois vers les jardins de l'Islam.

— Achetez une maison, lui disais-je, dans l'allée des Poivriers, à Athènes. Pour moi, mon rêve demeure une vérandah, pleine d'œillets blancs, là-bas, sur l'Indus, aux extrémités de l'empire d'Alexandre... Combien j'aime aussi ce lac d'un bleu intense dont parlait Ximénès, l'Espagnol né à Avila, et qu'il vit dans les montagnes pleines de neige et de myosotis d'où il embrassait toute la Perse !

Ainsi je me plaisais à contrarier, à exciter Tigrane jusqu'à ce qu'il me dénonçât une nouvelle fois les fermens malsains de l'Asie et je pensais : « Bonheur ! voilà encore qu'il va maudire,

et de l'objet que ses malédictions me décrivent si beau, j'enrichirai mon imagination. »

En vain, d'ailleurs, se reniait-il : un accent particulier, une invincible persistance de sa nationalité rappelaient toujours son climat naturel, et, par sa seule présence, Tigrane faisait régner l'Orient dans ma bibliothèque. En le regardant, on disait : « O la plus aimable des pensées de l'Asie ! »

Je voudrais me rappeler ses paroles d'un soir d'hiver, quand nous suivions la rue de la Paix, vers six heures, et qu'il me développa que cette rue, avec ses diamans, le faisait toujours songer aux vieilles civilisations égyptiennes.

Après tant d'années, je n'entends plus de mon ami qu'un murmure, je ne me rappelle qu'une physionomie qui m'enchante ; mais chacune de ses phrases était vive et précise. Il me donne une idée de ces poètes persans qui menaient une vie errante et de qui l'œuvre est une riche collection d'anecdotes ornées. Bien que leur but essentiel fût d'instruire ceux qui en étaient dignes, ils recherchaient les déguisemens de la rhétorique ou bien ils affichaient une mobilité sceptique, car ils étaient souvent engagés dans des circonstances difficiles.

J'aimais beaucoup Tigrane pour sa puissance à faire de la poésie avec la vie. J'aimais aussi sa fierté. Non seulement il dédaignait de se raconter à ceux qui ne pouvaient pas collaborer à son œuvre, mais encore il voulait les ignorer. Il eût craint, en se voyant dans leurs yeux, d'être ramené à une vue trop basse sur soi-même. J'ignorais absolument les conditions de son existence. J'aurais imaginé volontiers une vie d'exil à la polonaise : des hommes chevaleresques, des femmes étincelantes à qui Chopin fait de la musique. Il n'en allait pas ainsi. Mais quelle intervention l'eût servi ? Il lui fallait, pour lui, la gloire, et, pour l'Arménie, la liberté.

J'ai connu la vérité après sa mort, dans ses lettres à sa mère. En me les remettant, elle eut un mot qui fait l'image la plus touchante et la plus juste : « Vous les comprendrez mieux que nul poète, *ces cris d'un oiseau mourant*, et, comme tel, il a exhalé son dernier soupir, une *plainte céleste*. » Ces lettres montrent toute l'amabilité de mon ami. L'enfant y réapparaît sous l'adolescent d'une intelligence héroïque. Il dit à sa mère ce qui peut la rendre orgueilleuse, il tâche de la faire jouir des instans de chaleur, de lumière que ses

vingt ans de malade et d'exilé trouvaient tout de même, parfois, à Paris.

Janvier 1897.

« Ma chère mère, avant-hier vendredi, j'ai donné lecture de ma conférence d'Athènes chez les H..., devant une trentaine d'intimes : Américains, Anglais, hommes de lettres et artistes français, quelques Grecs, la princesse S... et le prince M.-K... Ils avaient arrangé l'atelier et les pièces attenantes d'une manière ravissante : lustres, fleurs, brocarts, statues. La salle à manger en buffet. Sur toutes les nappes blanches, des parterres de mimosas et de bruyères. Tigrane applaudi et très entouré. Une très belle après-midi pour ton fils. Tu eusses été si contente à Paris. A huit heures, un très beau dîner pour quelques intimes en l'honneur de la lecture. Quelques jours auparavant, ils m'avaient prié à déjeuner pour rencontrer miss S..., une beauté anglaise... Une petite branche de bruyères cueillie pour toi... »

15 février 1897.

« ... Les événemens de Crète m'ont fourni du travail pour les journaux et quelques ressources. Je suis loin d'être satisfait. Il me semble que je cours sur un parapet entre le succès et la Seine... Je continue de voir souvent les Américains : les D..., les M... les H..., et leurs amis. Ce monde me plaît et me convient par ses allures franches et parce qu'il lui manque l'esprit bourgeois et l'égoïsme étroit. »

Paris, 27 février 1897.

« Je suis alité de nouveau depuis hier. Toute fatigue que je subis se porte sur les intestins. Je crois bien que c'est le seul héritage que m'a laissé mon père. Je suis très content du petit thé que tu as pris en compagnie des B... et des M... Je voudrais pouvoir t'envoyer les moyens de répéter souvent la chose. Et il faudrait si peu d'argent pour que ces modestes distractions te fussent fréquentes ! Si j'avais eu une santé meilleure, j'aurais pu travailler trois ou quatre fois plus, gagner en proportion et nous procurer à tous deux une vie aisée. On se fait toujours l'illusion que les maladies sont passagères, qu'elles existent seulement pour quelques semaines ou quelques mois. Comme tu as bien fait de ne pas vouloir venir à Paris ! — Merci

pour cette recette. — Je me dis toujours qu'à la première occasion où j'aurai quelque argent de poche, il me faudra t'acheter une foule de choses *à la Pensée* et chez Petit. Le numéro du 1er mars de la *Revue des Revues* contient mon article sur la Crète. Il est signé XXX. Cet article arrive à point pour liquider mes dépenses d'hôtel. C'est une satisfaction pour moi, lorsque, avec le produit de mon travail d'intelligence, j'arrive à couvrir mes dépenses matérielles. — Il y a du soleil ; je vais me lever dans l'après-midi. Très heureusement, mon indisposition, quoique fréquente, ne dure jamais plus d'une couple d'heures, trois tout au plus. — J'ai sur ma table une série d'articles qui m'attendent. Les sujets grecs me passionnent en particulier. Je corresponds toujours avec mes amis d'Athènes. Ils me voudraient là. Moi, je m'y souhaite. A la suite du bombardement de la Canée, j'ai rédigé, j'ai fait signer et j'ai porté, à la tête d'une délégation, au ministère de la Grèce, l'adresse dont tu as dû lire le texte dans le journal... »

Triste chose que l'exil, fût-ce à Paris, et qu'il s'agisse de Dante, dans la rue du Fouarre, ou du jeune Oriental, sur qui tombe notre pluie au sortir des fêtes brillantes du monde cosmopolite.

Vers le mois de mai 1897, durant la guerre gréco-turque, Tigrane put retourner dans sa chère Athènes. Les hommes politiques, les littérateurs, les journalistes l'accueillirent avec admiration, et c'est là qu'il écrivit ses meilleurs articles.

Les amitiés d'hommes sont des collaborations d'idées. Tigrane m'adressait les documens de sa vie publique, il ne m'écrivit rien d'une pleurésie qui, dans l'été de 1897, le mit très bas. Il voulut la soigner en Égypte, mais il y souffrit d'un hiver exceptionnellement froid et revint à Athènes où il se sentait moins triste de sa maladie. Bientôt il fallut quitter cette terre de consolation et suivre à Constantinople sa mère qui, prévenue par des amis, était venue le chercher. Elle nous a dit qu'en revoyant cette fameuse rade où les collines de Galata, d'Eyoub et de Stamboul dessinent avec la mer un immense sarcophage, il murmura : « Un tombeau ! »

Il mourut dans l'île des Princes, sur la mer de Marmara, le 1er décembre 1899, âgé de vingt-neuf ans, épuisé de longues souffrances et sans bénéfice public.

Sa mère m'a écrit : « En me quittant, en 1896, Tigrane me

disait pour atténuer le chagrin de notre séparation : « Tu seras la mère de Tigrane, » sans se douter que je serais la mère d'un pauvre saint supplicié... Peu de jours avant sa fin, vers le soir d'une journée ensoleillée, tournant son regard vers la fenêtre, il prononçait trois fois le nom d'une belle et charmante jeune fille qu'il avait laissée à Paris, en ajoutant : « France... Athènes... »

Quelque chose de léger et de généreux, c'est-à-dire de chevaleresque est éternellement sensible dans notre pays, qui rassure les courages non encore éprouvés, de même que l'Athènes antique met dans l'esprit des enthousiastes ces vertus de mesure et de prudence qui firent d'Ulysse son héros le plus populaire.

Tigrane demeure pour moi un peu énigmatique. On n'est pas d'une race préparée à Bagdad sans laisser quelque chose à deviner pour un Lorrain. Il me prête indéfiniment à réfléchir et, par là, il fait une société excellente pour l'imagination. Ce qu'il m'a montré m'inspire un tel goût que je sais avec certitude que tout ce qui me restait à découvrir de lui m'était approprié. Il a irrité, sans y satisfaire, mon désir de connaître la poésie de l'Orient, mais je tiens sa vie elle-même pour un charmant poème du divan oriental-occidental. La vie de Tigrane entraîne vers ces hautes régions où le sacrifice se transforme en volupté. Il s'était consacré à une magnifique œuvre d'art, il voulait restituer à sa nation une âme hellénique, pour qu'elle fût plus impatiente dans sa captivité et qu'elle touchât davantage ceux qui ont les sentimens humains.

Dans les conceptions des Hellènes, — fût-ce dans les sculptures exécutées à la grosse par des praticiens installés autour des cimetières, — il reste une telle spiritualité qu'un jeune esclave d'âme fière reçut de ces marbres, ses excitations, sa méthode et son suprême réconfort.

J'ai des amis d'une formation analogue à la mienne et qui m'ont donné des témoignages positifs. Je leur préfère ce jeune éphémère.

MAURICE BARRÈS.

L'ÉQUILIBRE POLITIQUE

ET

LA DIPLOMATIE

La guerre russo-japonaise est heureusement terminée, mais les désastres qui en ont signalé le cours, avec perte d'innombrables vies humaines et destruction de richesses privées et publiques, ne sont pas restés sans effet sur l'opinion de tous les pays. On a éprouvé plus que jamais le désir d'un développement pacifique des sociétés modernes, et les penseurs sincères, aussi bien que les publicistes occasionnels, se sont remis à l'étude des moyens d'atteindre ce but.

Il n'y a pas lieu de s'arrêter aux propositions, peu désintéressées peut-être, de ceux qui ont cru pouvoir profiter de l'occasion pour combattre l'idée même de la patrie, ou proclamer l'avènement de la fraternité universelle, lorsque les classes laborieuses dirigeront dans tous les pays le sort des gouvernemens. Comme si ce n'était pas dans ces milieux mêmes que surgissent le plus souvent les conflits et les bagarres, où les intérêts individuels et collectifs trouvent à leur service des forces brutales à peine modérées, et rarement retenues, par la raison et l'éducation !

C'est surtout dans les élémens nouveaux apportés à la direction des relations internationales par la Convention de La Haye

que les gens les plus sérieux voient un moyen efficace d'améliorer l'avenir en diminuant le nombre des conflits armés. Déjà, des traités d'arbitrage lient entre elles une grande partie des puissances européennes dans tout un ordre de questions qui, sans constituer des menaces directes pour la paix, étaient cependant de nature à aigrir les rapports, et à créer ainsi une atmosphère moins favorable à des solutions pacifiques. Un différend grave entre deux des plus grandes puissances de l'Europe a pu même être réglé à la satisfaction des deux parties avec le concours d'une des institutions prévues par la conférence de La Haye. Bien que l'idée de cette Conférence émanât de l'empereur de Russie, dont elle constitue un titre à la reconnaissance des peuples, la large application en est due à la France. C'est aux hommes éminens qui y ont représenté la République qu'est due en grande partie l'expression pratique des intentions généreuses manifestées de différens côtés. C'est à un ministre des Affaires étrangères français qu'appartient l'honneur d'avoir procédé le premier à la conclusion de ces traités d'arbitrage qui tendent à créer entre les différens États des liens d'un caractère nouveau et éminemment pacifique. C'est dans la capitale de la France, enfin, qu'a siégé avec tant de succès, sous la présidence d'un amiral français, la première commission d'enquête instituée sur les bases de la Convention de La Haye.

Mais, de là, conclure à la possibilité de résoudre par voie d'arbitrage ou de jugement international, comme le voudraient les pacifistes, toutes les difficultés entre gouvernemens, ce serait méconnaître la nature même de ces difficultés. Elles sont la conséquence naturelle de la coexistence, à côté les uns des autres, de différens groupemens d'êtres humains. Les guerres ne sont point, ou ne sont plus, ainsi que se plaisent à l'affirmer les partis avancés, l'effet de l'ambition des gouvernans. Le temps des guerres de conquête est passé pour l'Europe. Mais le contact continuel des grandes sociétés humaines appelées nations crée entre elles des oppositions d'intérêts, des rivalités, des différends, des luttes qui dégénèrent facilement en guerres. On arrivera peut-être, en appliquant consciencieusement la Convention de La Haye et en maniant habilement les ressources qu'offre la diplomatie, à rendre les guerres moins fréquentes et surtout moins désastreuses. Mais avant de songer aux moyens de les éviter complètement et de les prévenir, il faut en reconnaître les

causes intimes et profondes. Elles résultent de la situation même des peuples vis-à-vis les uns des autres. Il y a des raisons qu'on pourrait appeler physiologiques qui amènent entre eux des conflits et des guerres. C'est à une rapide étude de ces phénomènes, ainsi qu'aux moyens d'en atténuer les effets, que sont destinées ces quelques pages.

Il est presque inutile de rappeler que les rapports entre les États civilisés sont réglés par des actes internationaux (traités, conventions, arrangemens, déclarations, protocoles, etc.), qui déterminent leurs droits et obligations réciproques et servent de base à ce qu'on appelle le droit public européen, — une espèce de constitution de la famille des États civilisés. Ces actes internationaux sont généralement le résultat d'ententes amiables, mais les princicipaux d'entre eux, ceux qui définissent la position politique des États, ont plutôt pour origine des guerres, à la suite desquelles la situation respective des États se modifie. Les principes découlant de ces actes, ou leur servant de base, constituent le « droit » que l'on invoque ensuite comme règle directrice dans les différends qui surgissent entre les États en temps de paix. Mais ce droit lui-même n'est point un principe abstrait, fixe, précédant ou dirigeant les arrangemens conclus entre les États. Il en découle, il en est la conséquence et ne constitue que la formule de l'équilibre, amené par la guerre, des forces qui se sont trouvées en conflit. On doit donc bien admettre, sinon que la force prime le droit, au moins qu'elle le précède et que ce dernier en émane.

L'idée même de ce droit change avec les progrès de la civilisation et la nature des rapports qui s'établissent entre les sociétés humaines. Il y a peu de siècles, des provinces étaient données en dot à des princesses ; leur possession par le nouveau maître constituait un « droit » incontestable ; et lorsque les sujets ainsi cédés protestaient contre le sort qui leur était fait, on les traitait de rebelles. C'est ce que l'on n'admet plus de nos jours. Un droit nouveau s'est substitué à l'ancien. Et, tout récemment les habitans des Philippines et de la Havane qui s'étaient soulevés contre la domination espagnole, à laquelle ils devaient cependant tout ce qu'ils ont de civilisation, ont trouvé d'éminens protecteurs parmi les grandes puissances ; et, pour n'avoir pas été absolument désintéressées, les sympathies qu'on leur a témoignées

n'en ont pas moins prétendu s'inspirer des plus nobles sentimens et s'appuyer sur le « droit » qu'ont les hommes à vouloir être libres et indépendans

Dans leur application aux cas particuliers, les traités, issus des guerres, établissent nettement la valeur réciproque des États, et leur influence dans l'ensemble des nations civilisées.

Aussi longtemps que les traités et arrangemens en vigueur répondent à la réalité des forces et de la valeur respective des États, ils sont respectés et il y a paix. Mais la marche progressive des peuples et des gouvernemens n'est pas la même pour tous. Les uns avancent plus vite que les autres. Des circonstances favorables ou malheureuses peuvent en accélérer ou retarder le développement, et lorsque les conditions dans lesquelles un État est politiquement placé ne répondent plus à sa valeur intrinsèque, à l'ensemble des forces qu'il renferme et représente, il y a trouble dans les relations internationales et danger de conflit.

On peut donc dire, d'une manière générale, que l'état de paix est un état d'équilibre, non pas entre les différens États, mais entre la valeur, la force réelle de chacun d'eux et son influence au dehors, telle qu'elle résulte du « droit » issu des derniers arrangemens qui ont déterminé sa position à l'égard des autres États.

On a beaucoup disserté et écrit sur le prétendu équilibre européen, équilibre méditerranéen, etc., en en faisant dépendre le développement ou le maintien pacifique des rapports entre les différentes puissances. Ces mots sonores n'étaient généralement destinés qu'à masquer des convoitises ambitieuses ou intéressées. Il n'y a pas, il ne peut y avoir de vrai équilibre entre les divers États ; il serait en tout cas absolument impossible de le mesurer ou le peser, d'en établir des règles tant soit peu justes et logiques.

Mais il y a, il doit y avoir un équilibre intérieur pour chaque pays entre sa force et son rayonnement au dehors, entre sa valeur réelle et le rôle qui lui est assigné dans la famille des autres États.

On peut comparer ce principe aux lois de la météorologie : aussi longtemps que les diverses couches atmosphériques sont calmes, le temps reste beau ; mais dès qu'il se produit un renversement d'équilibre, il y a mouvement, fluctuation, bouleverse-

ment, jusqu'à ce que, par la loi de la pondération, l'équilibre se trouve rétabli. C'est la guerre à laquelle succède la paix qui établit sur de nouvelles bases les rapports entre les États. Mieux elles répondent à la réalité et à la justice, plus la paix est solide et promet d'être durable.

Pour illustrer ces théories par des exemples, il suffirait de se rappeler la situation de l'Europe au commencement du XIXe siècle, à l'issue des guerres de l'Empire, après le congrès de Vienne. Le rôle de l'Autriche, grâce à l'habileté de Metternich et à son alliance avec Talleyrand, y avait été singulièrement exagéré. Elle avait non seulement pris une place prépondérante au centre de l'Europe, dans la Confédération germanique, mais elle s'était étendue au Sud du côté de l'Italie et, profitant du principe de légitimité qui était une doctrine nouvelle inscrite dans le droit des gens, elle s'était assuré la possibilité de conserver longtemps encore ses acquisitions récentes, et même de les étendre. Des émeutes et des révoltes surgissaient çà et là ; les peuples réclamaient des droits que les principes dominans leur refusaient. Il a fallu des révolutions étendues, de grandes guerres et de graves bouleversemens pour asseoir la paix européenne sur de nouvelles bases. En revanche, la place assignée à la Prusse dans la Confédération germanique était inférieure à sa valeur et à sa signification réelles ; et, ces dernières croissant continuellement, l'écart devenait toujours plus grand. Ce n'est que la guerre de 1866 qui assura à la Prusse en Allemagne le rôle qui lui revenait en réalité.

Notons ici que, lorsqu'il est question de la valeur réelle et de la force d'un État, il ne faut évidemment pas avoir en vue la force militaire seule. Celle-ci ne forme qu'un des élémens de la puissance. C'est l'ensemble des ressources d'un pays qui en constitue la valeur réelle. C'est cet ensemble qu'il représente au dehors, qu'il porte sur le marché international et qui détermine son poids dans la balance politique. La richesse économique, le degré de civilisation, l'état des finances, la solidité de l'ordre intérieur, — tout cela, ce sont des facteurs qui, à côté d'une bonne force armée, sont des titres à l'influence politique. Il n'y a pas jusqu'au sentiment patriotique et à une bonne diplomatie qui ne soient des élémens de puissance pour un pays, en tant que cette puissance se produit au dehors et y exerce son effet sur la position de ce pays à l'égard des autres.

On comprend aisément d'ailleurs qu'un État en voie de croissance, qui se sent capable d'un développement plus large que ne le permettent les conditions auxquelles le condamne le droit public européen, tende à s'en dégager et à remplir les destinées auxquelles il se croit appelé. S'il en a réellement la force et les moyens, il y réussira nonobstant les vicissitudes des luttes qu'il aura à soutenir, et quel que soit le rôle que le hasard y joue. Et, la guerre terminée, si la paix qui en consacre les résultats est équitable, on verra toujours ce pays prendre un nouvel essor de prospérité en développant les forces latentes que des conditions politiques défavorables l'empêchaient jusque-là de faire valoir.

Le soin de tirer parti de toutes les forces d'un pays pour les faire servir à l'avantage de sa position internationale est dévolu à la diplomatie.

C'est aux diplomates qu'il appartient de se mettre bien au courant des ressources du pays qu'ils représentent, aussi bien que de celles dont disposent les autres, et d'en profiter habilement pour servir la cause de la paix, c'est-à-dire, pour amener, par la voie d'ententes amiables, le maintien ou le rétablissement de l'équilibre qui, par la force du mouvement international et des progrès que font les divers pays, tend toujours à osciller et menace continuellement d'être renversé.

Mais un pareil travail ne peut se faire avec succès que dans certaines limites.

La diplomatie de Metternich avait réussi pendant près d'un demi-siècle à conserver à l'Autriche la position prépondérante qui lui avait été assurée par les traités de 1815, mais l'écroulement de l'ancienne puissance de la monarchie des Habsbourg a été d'autant plus violent... A son tour, la Prusse a vainement tâché, pendant de nombreuses années, de prendre pacifiquement la place qu'elle croyait lui revenir, tant au sein de la Confédération Germanique que dans les Conseils de l'Europe. Il a fallu des guerres brillantes pour la lui laisser conquérir, peut-être au delà de la stricte mesure de ce à quoi elle aurait eu le droit de prétendre... L'Empire de Napoléon Ier, trop étendu pour les ressources que pouvait lui offrir la France seule, et fondé uniquement sur la force armée, n'a pas pu se maintenir à cette hauteur, et la débâcle est venue plus vite que n'étaient arrivées les conquêtes... La France avait continué à occuper en Europe pen-

dant les dernières années du second Empire la place que lui avaient conquise les premières années brillantes du règne de Napoléon III, mais cette place et son importance ne répondaient plus à la situation du moment. La guerre de 1870 s'en est suivie... L'influence politique de Nicolas Ier, au moment où éclata la guerre de Crimée, n'était plus en rapport avec l'état de faiblesse intérieure de son Empire. Ses prétentions n'étaient plus justifiées...

D'autre part, les troubles de la Révolution française avaient ébranlé les assises du pays et avaient exposé la France à une invasion étrangère. Les forces morales de la nation se sont alors réveillées, et c'est ce réveil qui l'a sauvée de la ruine. Le sentiment patriotique s'y étant manifesté avec une vigueur sans exemple a fait pencher la balance de son côté, et a même rendu possible l'avènement d'un grand conquérant!

Ces causes intérieures, physiologiques, des guerres ne se laissent nettement percevoir que dans l'histoire. Elles ne sont pas toujours manifestes aux yeux des contemporains, ni même de ceux qui se trouvent directement engagés dans les affaires politiques. Il faut une perspicacité particulière et une grande netteté de jugement pour saisir à un moment donné la vraie nature des rapports de puissance entre les différens États et apprécier ce que l'on peut raisonnablement atteindre, ce qu'il est possible de risquer et où l'on doit s'arrêter. Aussi bien, pour éviter un conflit, faut-il quelquefois savoir céder en se contentant de solutions qui ne portent pas atteinte à l'honneur et à l'amour-propre national.

Or, c'est là que se présentent généralement les plus grandes difficultés. Les motifs extérieurs des conflits ne sont ordinairement pas en rapport avec leurs causes intérieures. Les prétextes, les incidens qui déterminent une rupture sont pour la plupart insignifians et ne répondent point aux vraies causes qui l'ont rendue inévitable.

La rupture entre la Prusse et l'Autriche, en 1866, a eu pour motif immédiat une discussion sur le retrait simultané des troupes que, des deux côtés, on avait déjà échelonnées le long de la frontière à la suite de conflits dans les Duchés de l'Elbe. En 1870, c'est la fameuse entrevue d'Ems à propos de la candidature Hohenzollern qui a amené la déclaration de guerre. Ni la France ni la Prusse n'avaient un intérêt vital à ce que ce fût de telle ou telle autre façon que Léopold de Hohenzollern fût

empêché de devenir roi d'Espagne. La forme de la note que la Porte devait adresser au prince Menschikoff a servi de motif à la guerre de 1853. C'était chaque fois la dernière goutte qui faisait déborder la coupe, et si une solution pacifique avait été trouvée, en ce moment, à chacun de ces incidens, un autre n'aurait pas manqué de surgir, comme manifestation d'un mal interne dont on peut, avec des soins, guérir un symptôme extérieur, mais qu'on ne saurait empêcher de reparaître ailleurs ou sous une autre forme. Ainsi l'affaire du Luxembourg avait déjà menacé de provoquer, dès 1867, la guerre entre la France et la Prusse. L'heureuse solution de cette affaire a précédé de peu la rupture pour un autre motif en 1870.

Passant de cet exposé sommaire des causes qui engendrent les guerres, et les rendent même parfois inévitables, aux moyens de les prévenir, moyens dont la recherche a été l'idée inspiratrice de la Conférence de La Haye et continue à préoccuper les pacifistes, on doit constater que, dans cet effort, on n'a généralement eu en vue que les motifs extérieurs, les incidens immédiats qui servent de préludes aux guerres, et nullement les causes intimes, réelles, qui les préparent et les amènent.

On peut, en appliquant les remèdes discutés à La Haye, résoudre pacifiquement tel incident qui surgit inopinément entre deux nations restées jusque-là dans des relations absolument normales. Si les raisons physiologiques ne poussent pas ces Puissances à se mesurer par les armes, si dans leurs positions internationales il n'y a pas de disproportion, de rupture d'équilibre qui demande à être corrigée, on peut être sûr que la guerre n'en sortira pas. Les Cours d'arbitrage ou les bons offices des tiers pourront faciliter une solution. Les questions de ce genre se résolvent généralement par une entente directe ou un recours à la médiation et commencent maintenant à être portées devant le tribunal arbitral de La Haye.

Si, au contraire, des raisons internes rendent nécessaire un conflit armé, l'intervention pacificatrice des neutres ne pourra pas les écarter. Elles seront inhérentes à la situation réciproque de ces États au sein de la famille européenne. En réglant momentanément le différend, on ne fera que retarder les hostilités, — et les rendre peut-être plus graves, puisque la rupture d'équilibre ne fera que s'accentuer toujours davantage.

On peut se demander si ces tentatives d'intervention amicale ne pourraient pas avoir également une action plus large, plus profonde, préventive, servir à redresser l'irrégularité de la situation réciproque des États, rétablir l'équilibre renversé et maintenir la balance entre la valeur des différens États et leur influence au dehors.

Rien qu'en posant cette question, on est déjà frappé de la difficulté. Quel est donc le pays qui voudra abandonner à d'autres, même à des amis, d'être juges de sa valeur, qu'il considère comme une affaire d'amour-propre, de dignité nationale, d'honneur. La Conférence de La Haye l'a si bien senti qu'elle a elle-même mis hors de cause les questions de cette nature. Mais en admettant même qu'un tribunal ou Conseil central quelconque puisse être chargé de veiller au maintien de cet équilibre international qui est une condition essentielle de la conservation de la paix, quelle serait la garantie de l'impartialité de ses jugemens, la sanction de leur stricte exécution, de l'obéissance des États qui auraient à s'y soumettre? On sait que les sympathies ou antipathies des peuples sont souvent établies sur des élémens qui ne procèdent pas de la stricte équité. Un État jeune qui va de l'avant, qui, par son origine et sa nature, par sa position géographique et les dispositions de ses habitans tend à se développer au dehors, ne trouvera pas toujours chez les juges internationaux la même bienveillance qu'un pays ancien qui a de nombreux et sûrs cliens, liés intimement par leurs intérêts à sa puissance, à sa sécurité et à sa prospérité. Et, si un jugement était prononcé qui imposerait à un peuple des sacrifices que son amour-propre national répugnerait à accepter, ne faudrait-il pas encore un recours à la force pour l'obliger à se soumettre, faire la guerre pour assurer la paix!

Devra-t-on, après cela, désespérer définitivement de la possibilité d'apporter un allégement aux charges de plus en plus lourdes que les guerres imposent aux peuples? L'approbation universelle qui a accueilli l'œuvre de La Haye aura-t-elle été une vaine manifestation de stérile sentimentalité?

Assurément non! Le fait même que la nécessité en a été reconnue solennellement par tous les gouvernemens, et que des tentatives ont été faites pour trouver les moyens adaptés au but poursuivi constitue un progrès et un gage de succès pour l'avenir. Mais vouloir supprimer les différends entre les peuples, et la né-

cessité pour eux dans certaines circonstances de recourir à la force, serait illusoire.

Assurément il est toujours possible, même indispensable de chercher à écarter les petites difficultés, sources souvent insignifiantes de froissemens sensibles qui laissent des traces fâcheuses dans les dispositions réciproques des nations, — et c'est à quoi ont tendu les efforts de la Conférence de La Haye. Après cela, pour le maintien de l'équilibre politique tel qu'il a été défini plus haut, il faut des organes convenables et consciencieux; et c'est là le rôle important de la diplomatie. Loin d'être un rouage superflu, considéré à tort comme un artifice, ainsi qu'on a tâché de l'insinuer quelquefois, la diplomatie est un organe essentiel et indispensable des rapports internationaux, et les diplomates sont bien les vrais gardiens de la paix. C'est à eux qu'incombe, dans la conception idéale de leur mission, la tâche de bien peser les vraies ressources, la vraie valeur du pays qu'ils représentent, et de chercher à lui procurer en rapport avec elles la place et l'influence auxquelles il a droit. Ce travail demande de la science, du dévouement, de l'habileté, mais exige aussi, pour être rempli comme il doit l'être, une grande honnêteté et sincérité. Le temps est passé où, par des artifices de langage ou des réserves mentales, on pouvait acquérir plus qu'il n'avait été concédé, ou, comme on dit en langage vulgaire, mettre dedans son partenaire. Tout se sait et se découvre tôt ou tard dans le siècle où nous vivons, et c'est rendre un mauvais service à son gouvernement et à son pays que de vouloir, par des voies malhonnêtes ou illégales, lui acquérir plus d'influence que ne comporte sa valeur réelle. Un pareil succès éphémère peut coûter cher lorsque l'évidence en aura fait justice, car, au lieu de procurer un avantage à sa patrie, on risque de l'exposer à une humiliation ou à une guerre.

Si donc les diplomaties des différens États étaient sincèrement inspirées de l'élévation de leur mission pacifique, si elles cherchaient réellement à éviter des bouleversemens d'équilibre trop brusques amenant à leur suite des guerres, leur préoccupation serait non pas de gagner par des empiétemens le plus d'avantages possible, mais de se borner à bien mettre en lumière la vraie valeur et les intérêts de leur propre pays, tout en tenant compte, — et c'est essentiel, — de ceux des autres, et en respectant leurs droits légitimes. Ici, ce ne sont pas des prin-

cipes abstraits du droit des gens, des théories forgées par des philosophes qui feront loi. Ce n'est point un tribunal international, souvent partial, qui jugera. C'est l'action vivante de la diplomatie, — la fluctuation progressive des rapports entre ces États, — qui déterminera leur attitude respective et leurs droits réciproques. On n'arrivera jamais à écarter tout motif de conflit, à éviter tout froissement, toute rupture, toute guerre. Mais on pourra considérablement en diminuer les chances. Si, chaque fois qu'une question ou une situation réellement importante devient menaçante pour la paix, les intéressés, avant de recourir aux armes, négocient directement ou par l'organe de délégués amis nommés par eux; si ceux-ci, consciens de la valeur effective de leurs mandataires et des intérêts qui leur sont confiés, procèdent avec équité, en s'appuyant sur la réalité de la situation et non sur des théories abstraites ou des principes de droit international que chaque nouvel arrangement politique modifie, et qui sont par conséquent toujours en retard sur la marche vivante de l'existence des nations, — des arrangemens raisonnables pourront souvent résoudre des questions difficiles et éviter à l'humanité quelques conflits sanglans.

C'est d'ailleurs dans ce sens que se sont prononcés la plupart des délégués à la Conférence de La Haye, et si une trop large part y a été faite peut-être à des revendications théoriques, la tendance n'en a pas été moins marquée dans le sens indiqué plus haut.

Inutile d'ajouter après cela que tous les tempéramens pratiques qui ont été apportés aux lois de la guerre sont autant de résultats réels qui marqueront dans les annales du progrès humain, et qui sont susceptibles de développement ultérieur.

La Conférence de La Haye n'a pas été une mise en scène inutile. Les sentimens élevés qui en ont inspiré l'idée ont éveillé et produit au grand jour chez tous les peuples et dans tous les pays civilisés des tendances et encouragé des aspirations qui, jusque-là, se manifestaient isolément et osaient à peine s'affirmer devant les gouvernemens. Ce sont ceux-ci qui, aujourd'hui, les prennent sous leur patronage et s'attachent à en assurer le triomphe. Pour peu qu'une direction vraie soit donnée à ces bonnes dispositions et que l'on s'évertue à étudier les causes réelles des guerres et la nature des relations internationales fon-

dées sur l'équilibre politique, on trouvera aussi le moyen de leur imprimer dans l'avenir une marche plus régulière, en préparant de préférence des solutions pacifiques.

Sous ce dernier rapport, l'exemple de la commission de Hull est là pour servir d'encouragement et de modèle à suivre. Il fallait bien se rendre compte de l'importance des intérêts engagés dans la solution pacifique d'une cause relativement petite, et y apporter l'esprit d'équité et de conciliation qui a distingué l'attitude des intéressés aussi bien que l'action de l'amiral Fournier, pour atteindre un résultat aussi satisfaisant.

Peut-on s'attendre à les trouver partout et toujours dans l'avenir?

Et cependant, les causes de différends entre gouvernemens sont loin de diminuer. Si les rapports toujours croissans et toujours plus intimes entre les diverses nations du globe tendent à les rapprocher et à éteindre entre elles une hostilité préconçue, ils recèlent aussi des germes plus nombreux de conflits. La rivalité des intérêts et des convoitises dans des contrées qui ne sont pas encore entrées dans la vie internationale, le développement du commerce et des communications mondiales créent entre les gouvernemens des points de contact souvent délicats, qui, si l'on n'y prend garde, peuvent facilement dégénérer en luttes armées. Un préservatif puissant a été créé sous certains rapports par la convention du Congo, mais encore faut-il que les gouvernemens en usent comme d'un moyen d'entente, et non comme d'un instrument destiné à faciliter ou justifier des conquêtes et des empiétemens. C'est là que la diplomatie a un beau rôle à jouer et une mission importante à accomplir.

Mais, tout comme l'incident de Daggers-Bank a été un des épisodes de la guerre russo-japonaise, c'est en temps de guerre que les dangers de conflits entre des belligérans et des États étrangers à la lutte, deviennent particulièrement fréquens et réclament les soins les plus attentifs de la diplomatie pour empêcher que les calamités de la guerre ne s'étendent. Or, les incidens capables de créer des situations délicates surgissent continuellement, et découlent principalement de l'incertitude et de l'insuffisance des stipulations internationales relatives aux devoirs et aux droits des neutres. Les fournitures de guerre de toute espèce, qui forment un élément important du commerce international en temps de guerre, deviennent facilement pour les neutres

une source de complications avec les belligérans. A part cela, les mouvemens des navires de guerre des pays qui ne possèdent pas de stations navales sur les grandes routes maritimes, les relâches, le ravitaillement, tout cela devient matière à discussion et à controverse, et risque toujours d'élargir encore la zone des hostilités. La diplomatie peut réussir avec de la bonne volonté et de l'équité à écarter quelquefois ce danger, mais on ressent de toutes parts le besoin d'une réglementation internationale plus complète de toutes ces questions, ainsi que de tant d'autres qui tiennent encore plus intimement à la guerre.

C'est cette nécessité généralement reconnue qui a inspiré aux initiateurs de la seconde Conférence de La Haye l'idée de convoquer encore une fois les gouvernemens pour une œuvre de paix et d'humanité. Il y a, d'ailleurs, encore bien des points à retoucher dans la Convention de 1899, laquelle, ayant fait ses preuves et révélé ses avantages, a montré aussi quelques lacunes et imperfections qui doivent être comblées ou corrigées.

Autant l'idée de supprimer la guerre et de la rendre impossible est illusoire, autant est digne d'attention et de reconnaissance toute tentative sincère des gouvernemens pour en écarter les prétextes et adoucir les effets.

La seconde Conférence de La Haye dont on prépare la réunion mérite donc toutes les sympathies des peuples, tandis que les gouvernemens doivent y apporter, avec la conscience de leurs intérêts particuliers, le respect de ceux des autres, et chercher surtout à faire aboutir des accords qui soient acceptables pour tous.

C'est dans cette idée que l'opinion publique doit applaudir à la réunion projetée et y voir un effort nouveau de la diplomatie internationale pour répondre aux vœux qui s'expriment de toutes parts en faveur de la solution pacifique des différends entre pays civilisés.

Ces différends surgiront toujours, de même qu'il y aura toujours des querelles et des procès entre particuliers.

Les philosophes de la paix eux-mêmes ne croient pas que la concorde et l'amour puissent régner dans ce monde et présider aux relations entre les peuples. Un des plus optimistes d'entre eux, le professeur L. Stein de Berne, dans un

article paru à la veille de la première Conférence de La Haye sous le titre de « Philosophie de la paix, » s'est borné à exprimer l'espoir qu'on pourra arriver un jour à supprimer entre les nations la guerre, non la lutte, qui est, dit-il, un élément essentiel de tout progrès. Or, qu'est-ce que la lutte entre les nations sinon la guerre, lorsqu'il s'agit d'intérêts vitaux qui tiennent à l'existence même des peuples, à leur honneur et à leur intégrité même. Et quel intérêt plus élevé peut avoir une nation consciente de sa valeur et de sa mission que celui de travailler à y rendre conforme sa situation dans le monde et le degré d'influence qu'elle est appelée à y exercer. Si cela n'est pas, l'équilibre nécessaire ne pourra être rétabli que par la guerre, à moins que la diplomatie des pays en cause, pénétrée de ses devoirs réels, ne s'attache à corriger sans secousses l'écart qui se sera produit.

C'est en se bien pénétrant de cette théorie immuable de l'équilibre politique et des devoirs de la diplomatie que les vrais amis de la paix pourront appliquer leurs efforts à en conserver aux peuples les immenses bienfaits.

***

LES ROQUEVILLARD

DEUXIÈME PARTIE (1)

VI. — LE JOUR DES MORTS

De tous les lacs de Lombardie, le moins visité est celui d'Orta. Il se perd dans la réputation du lac Majeur comme une barque dans le sillage d'un bateau. Du train qui le longe, le voyageur se contente de le regarder négligemment, sans daigner s'arrêter Il aperçoit les lignes précises des montagnes boisées qui l'enserrent, et les creux de vallons où de blancs villages se cachent à demi comme des troupeaux dans l'herbe. Il emporte en hâte la vision d'une colline plantée d'arbres qui s'avance en promontoire sur les eaux, d'une ville éparpillée sur la rive, d'une île toute bâtie, et, dans sa fuite rapide, il pense avoir cueilli le sourire délicat de ce paysage qui se réserve et qui résume le charme de la nature lombarde : un mélange d'âpreté et de grâce.

Orta Novarese n'est pas encore aménagée pour recevoir des hôtes. De là son heureux abandon. Un seul hôtel au penchant du Mont sacré, — Orta est couronnée d'un monticule où vingt chapelles disséminées dans les arbres illustrent la vie et les miracles de saint François d'Assise, — l'hôtel du Belvédère reçoit, du printemps à l'entrée de l'hiver, des pensionnaires en petit nombre. Mais on découvre sans cesse dans la verdure, le long

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

de la côte, des maisons de campagne où l'aristocratie de la province vient goûter le repos. Les grilles n'en sont pas fermées. Bien entretenus, leurs jardins répandent un parfum de fleurs que l'on respire avec délices au lieu des relens de tables d'hôte qui empoisonnent le séjour de Pallanza ou de Baveno...

Fuyant les grandes villes où ils avaient passé la mauvaise saison, Mme Frasne et Maurice Roquevillard s'étaient installés au mois de mai à l'hôtel du Belvédère. Retenus par la lassitude du changement, et aussi par la modicité du prix, ils s'y trouvaient encore à la fin d'octobre. Un automne exceptionnel succédait à l'été presque sournoisement, et sans la brièveté des jours, un peu de fraîcheur dans l'air, et l'or craintif qui teintait les feuillages, le soleil eût inspiré une confiance illimitée.

Dans un moment d'exaltation, elle avait exigé de lui le serment de vivre un an sans passé ni avenir, en respirant heure par heure leur tendresse et en oubliant le reste du monde. Cette année s'était écoulée goutte à goutte. Il avait tenu parole et ne savait rien de ce qu'il avait laissé derrière lui. Mais un jour qu'elle lui avait imprudemment demandé de quel côté de l'horizon était Chambéry, il s'était orienté si vite qu'elle avait deviné où couraient ses pensées lorsqu'il gardait le silence.

S'il disposait de quelques heures de solitude par suite de la fatigue ou de la paresse de sa compagne, il se dirigeait aussitôt vers la tour de Buccione. Il l'avait découverte dans ses promenades avec Edith. Dernier débris d'un ancien château fort, c'est une haute tour carrée, sans caractère, entourée de pans de murs en ruines qu'envahissent les plantes grimpantes. Elle se dresse à l'extrémité du lac d'Orta, sur une colline de châtaigniers, et commande un paysage qui, du sud au nord, va de Novare, cité claire au bout de la plaine, au Mont-Rose dont le lointain sommet regarde par-dessus les autres plans de montagnes, et dont les glaciers scintillent au soleil. L'endroit est désert, et nulle part, dans les environs, on ne voit aussi loin. Là Maurice, étendu dans l'herbe, voyait plus loin encore : il imaginait son pays et se sentait en exil. Par delà cette barrière qui arrêtait le regard, que faisaient-ils à cette heure, ceux dont il n'avait pas de nouvelles?

Et pourtant il aimait. Pas plus que le passé, cet amour ne supprimait l'avenir. Secrètement le jeune homme avait tenté quelques démarches en vue d'obtenir un emploi à Paris. Il

comptait toujours occuper une place dans les bureaux d'un contentieux de grande compagnie. A ses momens perdus, il apprenait la langue italienne, à tout hasard. Avec l'anglais enseigné au collège, et l'allemand étudié pour sa thèse de doctorat, ne pourrait-il demander, dans la presse, à rédiger une revue des journaux étrangers?

Il avait besoin de ces espérances, de ces illusions, car la terrible question d'argent s'était déjà posée. Lorsqu'il eut épuisé ses propres ressources, Edith lui avait imposé, — avec quels artifices de confiance et de délicatesse! — l'administration de sa fortune personnelle, de cette dot de cent mille francs dont elle lui avait parlé dès le commencement de leur passion, et qu'elle lui avait représentée comme un héritage de famille. Il avait accepté avec répugnance, et dès lors s'était montré plus économe, avait proposé le séjour moins dispendieux d'Orta, au lieu de ces fuites de ville en ville qui les faisaient ressembler à des vagabonds. Après une courte période de prodigalité, sa compagne s'était montrée constamment facile et simple, contente à peu de frais. Néanmoins, il avait dû entamer le capital qu'il avait déposé au nom d'Edith à la Banque internationale de Milan.

Chaque fois qu'il avait tenté de voir plus clair dans l'origine de cette fortune et surtout dans sa réalisation, chaque fois qu'il avait proposé le retour à Paris, plus favorable à la recherche d'une carrière, elle lui avait fermé la bouche en lui rappelant sa promesse :

— Tais-toi... Cette année m'appartient jusqu'au dernier jour, jusqu'à notre anniversaire. Et puis, ne suis-je pas ta femme?

Il l'adorait, et d'ailleurs il ne soupçonnait pas la vérité et ne s'inquiétait réellement que de l'absence des formes légales dans le recouvrement d'une fortune légitime, ce qu'il jugeait toutefois assez important pour s'en tourmenter. Vaincu, il avait cédé chaque fois :

— Quand tes lèvres s'appuient, lui disait-il, je n'ai plus de volonté, je n'ai plus rien, je n'ai plus que mon cœur qui bat.

Aussi put-elle se croire assez puissante pour provoquer elle-même, au lendemain de leur anniversaire, le 26 octobre, l'explication si longtemps repoussée. Son but était de rejeter tout mensonge, et de s'attacher irrévocablement son amant par la révélation d'une complicité impossible à désavouer si tard. Elle ne considérait pas cette complicité comme criminelle : il lui

suffisait qu'elle fût un lien solide ajouté à ceux de l'amour. Le droit de prendre et d'emporter le montant de la donation que lui avait consentie M. Frasne ne faisait pour elle aucun doute. Qu'est-ce qu'une donation que le donateur peut retenir? Elle chassait même les scrupules qui lui venaient sur la manière dont elle avait agi. Que lui importait la manière? Les femmes ne comprennent qu'à demi les questions d'intérêt qui les gênent. On lui avait expliqué que cet argent était à elle. Cette explication lui suffisait. Eût-elle dépouillé son mari qu'elle n'eût point connu de remords puisqu'elle le haïssait. Mais de bonne foi elle ne croyait pas l'avoir dépouillé. Elle n'avait emporté strictement que son dû quand elle n'aurait eu qu'à élargir la main. Elle avait donné, elle, sa jeunesse et sa beauté. Elle avait payé avec de la vie, avec des larmes. Pourrait-on lui restituer ses neuf années de répulsion vaincue, de dégoûts accumulés? Et dans le cas inverse, eût-elle hésité à accepter, à solliciter même une part de complicité?

Cependant, au moment de tout révéler, elle hésita, et s'étendit longuement sur une autobiographie touchante qui résumait sa vie de son enfance à son mariage. Il en ressortait qu'après la ruine de son père elle avait connu presque la misère avant d'épouser M. Frasne.

— Je me vendis, conclut-elle.

Maurice, qui l'avait écoutée avec impatience et le souffle court, coupa d'un mot ses confidences :

— Et ta dot?

Mais il avait formulé cette question d'une telle voix, et le visage si décomposé, qu'elle abandonna immédiatement ses projets et accumula les mensonges pour défendre leur amour qu'elle sentit menacé. Elle employa tout son art de femme à rendre ces mensonges vraisemblables en s'inspirant de l'interrogatoire même qu'il lui faisait subir et dont elle devinait les tendances. Ainsi lui affirma-t-elle que sa fortune, dont elle ne pouvait plus nier la provenance, était du moins indépendante, libre, placée, administrée, retirée par elle-même. Ses réponses, conformes à de précédentes explications, étaient plausibles en somme. Il n'était pas déraisonnable de croire qu'un conseiller de la famille Danemarie se fût entremis avant la signature du contrat de mariage pour obtenir de la passion de M. Frasne une donation immédiate, absolue et définitive, destinée à sauve-

garder l'avenir de la jeune fille et à lui assurer, dans le présent, moins de contrainte matérielle et plus de dignité. Pourquoi Maurice eût-il douté de cette explication ? Ne détruisait-elle pas suffisamment son bonheur? C'était déjà trop que, cédant à une sorte d'entraînement dont il se réveillait avec colère, il eût accepté, par un indigne compromis, de retarder son entrée en carrière jusqu'à l'expiration d'une année réservée à l'amour. Mais de la fortune d'Edith qu'il se faisait l'illusion de compléter prochainement par son travail, il ne soupçonnait pas jusqu'alors l'origine empoisonnée. Voici que cette origine se dévoilait pour anéantir son orgueil, et briser en lui toute estime de soi-même. Cette fortune, si elle appartenait en propre à sa compagne, provenait en réalité de l'homme dont il avait ruiné le foyer. Qu'il s'en fût glissé la moindre parcelle dans son existence, c'était une infamie qu'il ne pouvait à aucun prix tolérer.

Se sentant perdu, il calcula mentalement le chiffre de sa dette. Huit mille francs manquaient au dépôt qu'il avait opéré à Milan au nom de sa maîtresse.

— Nous n'avons pas beaucoup dépensé, protesta-t-elle avec douceur.

De fait, cette somme, ajoutée à celle qu'il avait emportée lui-même, atteignait un chiffre bien peu élevé pour les dépenses d'une année entière passée en voyage. Mais à Orta où ils résidaient depuis six mois, la vie est à bon marché, les distractions rares et peu coûteuses.

Où et comment se procurerait-il ces huit mille francs ? Tant qu'il ne les aurait pas remboursés, il se sentirait déchu, sans honneur, et la vie lui serait à charge. Ne trouvant aucune solution, dans sa colère et son désespoir, il montra à sa compagne l'eau du lac qui souriait. Elle hésita à comprendre son geste, puis se révolta avec des cris de fureur :

— Quand on aime, on ne veut pas mourir. Quand on aime, on ment, on vole, on tue, mais on ne veut pas mourir. Les amans qui se tuent n'aimaient pas leur amour.

Alors il la repoussa, et s'enfuit à la tour de Buccione. Il y demeura longtemps à envenimer sa blessure. De la passion qui devait combler sa jeunesse, pourquoi ne sentait-il plus, à cette heure, que la misère ? Il y avait donc autre chose que l'amour, quelque chose de si considérable que, s'il ne pouvait détruire l'amour, il avait assez de force pour le réduire au second plan et

corrompre ses joies. L'amour n'était pas toute la vie. Maurice ne pouvait pas s'isoler, se détacher du reste de la vie. Livré à lui-même, il n'était qu'une force désordonnée et destructrice. De l'autre côté de ces montagnes qui fermaient l'horizon, il avait dû occasionner quelque désastre. Maintenant Maurice en était sûr... Pouvait-il sincèrement accuser les seules circonstances? Non : évoqué avec franchise, le passé le condamnait. Il se découvrait responsable de légèreté, de faiblesse : responsable pour avoir accepté de partir quand il pouvait prévoir que les ressources ne tarderaient pas à lui manquer ; responsable pour avoir accueilli sans preuves les explications qu'Edith lui avait fournies et dont il lui était facile de saisir l'insuffisance ; responsable pour avoir consenti, sous l'inspiration de ses caresses, à jouir du présent sans le relier au passé ni à l'avenir; responsable encore pour avoir cédé à ses sollicitations quand elle s'obstinait à lui réclamer une année d'oubli, une année de bonheur, une année de paresse et de lâcheté.

Et il lui apparut clairement que s'il tenait à son honneur, le salut ne pouvait lui venir que de sa famille. Sans elle, il s'estimait perdu, puisqu'il ne pouvait, et peut-être de longtemps, restituer cet argent dont il ne voulait pas avoir vécu; mais, s'il implorait son secours, elle le sauverait. Comment ne le sauverait-elle pas? N'était-elle point solidaire de sa honte? Si elle était solidaire de sa honte, il avait donc envers elle des devoirs qu'il avait désertés. Favorisé dans sa naissance, il avait contracté des obligations qu'il avait négligées, un pacte qu'il avait rompu. La famille, qui nous doit assistance dans le péril, dans la mauvaise fortune, de quel droit l'oublier dans la poursuite d'un bonheur égoïste dont les conséquences lui sont contraires?

L'orgueil le séparait de son père. Mais sa mère serait sa confidente. Il lui demanderait la somme nécessaire à sa libération. C'était cela qui pressait. Il fallait avant toutes choses recouvrer l'honneur à ses propres yeux.

Ainsi décidé, il regagna l'hôtel en hâte et écrivit à Mme Roquevillard Il venait de terminer sa lettre et de la mettre à la poste lorsqu'Edith rentra Il l'aperçut au bout de l'allée et fut presque étonné de la revoir si vite, tant il s'était éloigné d'elle en quelques heures. Depuis un an, elle avait occupé tous ses jours, et son cœur à chaque battement. Se trouvait-elle si rapidement dépossédée de son royaume? Mais elle courut à lui et se

précipita dans ses bras. Elle avait suivi la grève avec terreur. Elle pleura longtemps sur sa poitrine, il s'attendrit, et tous deux goûtèrent éperdument un bonheur qu'ils savaient condamné.

Dès lors ils ne parlèrent plus du passé. Lui attendait une réponse à sa lettre. Elle n'osait plus l'interroger, mais redoublait de charme afin de lui plaire. Ce charme s'était modifié. Il n'avait plus rien de provocant ni de perpétuellement agité. La crainte de perdre son amant l'avait rendue humble et soumise, toute faible et tendre. Elle recherchait les conversations, les lectures qu'il préférait. Elle devinait au piano sa musique de prédilection. Lui-même ne la traitait plus qu'avec bonté. De ce renouveau de paix affectueuse, tous deux ne jouissaient qu'avec gêne. Leur accord était sans gaîté, sans conviction, sans confiance.

Le 2 novembre leur fut particulièrement cruel. Afin de se livrer mieux à ses souvenirs de famille que le jour des Morts avivait, Maurice voulut sortir seul, mais Edith implora de l'accompagner. Il accepta sans plaisir, et, tandis qu'elle se préparait, il fut l'attendre au Mont sacré. De l'hôtel du Belvédère, on y parvient en quelques pas. Le sommet du Mont est occupé par un grand bois de sapins, de mélèzes, de châtaigniers et de pins parasols où s'abritent, çà et là, sur un sol accidenté, les vingt sanctuaires de Saint François d'Assise. Entre ces petites chapelles d'architectures différentes, ils avaient élu la quinzième dont une tradition attribue le dessin à Michel-Ange. Elle est de forme cylindrique avec une élégante coupole et un pourtour supporté par de grêles colonnettes de granit. Elle leur rappelait ce Calvaire de Lémenc où leur départ s'était décidé. Les arceaux de ses voûtes légères, le long de la galerie surélevée de quelques marches, encadraient successivement toutes les perspectives du bois : tantôt d'autres chapelles dans la verdure, tantôt la margelle d'un puits, et tantôt, entre les branches, un pan du ciel, un coin du lac, ou l'île Saint-Jules, comparable, avec son campanile à l'avant, à quelque grand cuirassé échoué dans ce lac minuscule. Là, presque chaque jour, ils étaient venus s'asseoir.

Malgré l'éclat du soleil, l'automne accomplissait son œuvre. Les arbres et les buissons avaient changé de couleur : seuls, les groupes de pins maintenaient leur vert intact dans une mer d'or pâle.

Debout entre deux colonnes, il attendait impatiemment.

Edith le rejoignit sans mot dire. Ils se parlaient si peu depuis quelque temps. Embarrassée de ce silence, elle se détourna vers le paysage familier. Les narines dilatées, les nerfs tendus, toute vibrante, elle parut respirer la grâce mortelle de l'automne. Lui, ne pouvait détacher les yeux de ce visage qu'il n'avait peut-être jamais vu dans le calme, mais toujours animé par quelque passion. Il remarqua d'un seul coup les changemens qui s'étaient faits en elle. La jeunesse retrouvée, la liberté, le plaisir, les villes d'art parcourues avaient favorisé son épanouissement. Partie le cœur bouillonnant de désirs confus, elle s'était affinée. Jamais encore il n'avait apprécié avec autant de sûreté l'achèvement complet de sa séduction. Il en éprouva une jouissance angoissante, jugeant mieux ce qu'il allait perdre.

Elle sentit le regard persistant de Maurice, lui sourit et désigna l'horizon d'un geste large qui semblait le cueillir :

— C'est plus beau que les premiers jours.

Il ne put se tenir de lui révéler sa dernière pensée :

— Toi aussi, tu es plus belle.

Ce compliment inattendu la surprit.

— Vraiment?

— Oui. Regarde les arbres. Ils sont plus légers et comme débarrassés d'un poids inutile. Sous leurs branches, on voit plus loin. Dans tes yeux, on voit plus profond.

— Jusqu'à mon cœur?

— Jusqu'à ton cœur.

Elle sourit en songeant à tout ce qu'un jeune homme ignore encore d'un cœur de femme.

— Où allons-nous? demanda-t-elle.

— Au cimetière, comme tout le monde aujourd'hui.

Avant de pénétrer dans le cimetière d'Orta, il fallait traverser un champ inculte qui jadis en avait fait partie et qui avait été récemment désaffecté. Les tombes qu'il renfermait dans son enclos étaient invisibles et anonymes. Rien ne les désignait plus au regard, ni un nom, ni une croix, pas même un pli de terre. A cause de la Toussaint, des mains inconnues avaient disposé çà et là des gerbes de chrysanthèmes qui transformaient cette prairie en jardin.

Edith et Maurice s'arrêtèrent dans cet enclos que limitaient des marronniers. Les feuilles semblaient ne plus tenir que par la mollesse de l'air. Un coup de vent suffirait à dévêtir les arbres.

Avec le soir qui venait, un peu de bise fraîche se leva. Et des feuilles d'or tombèrent en effet, tournoyèrent quelques instans, et allèrent se tasser dans le fossé qui bordait l'allée principale. L'une d'elles se posa sur le chapeau de la jeune femme.

Un tel signe de détresse sur ce visage au teint chaud, aux yeux de feu, sur cette forme de chair qui, dans l'immobilité même, gardait l'animation de la vie, ce fut de quoi achever d'émouvoir son compagnon que ce jour surexcitait.

Comme il se taisait, elle lui montra les chrysanthèmes.

— Les belles fleurs, dit-elle.

Et tous deux songèrent qu'elles recouvraient la mort. Par un retour inconscient sur eux-mêmes, ils regardèrent la rangée d'arbres qui les dissimulait à demi, et, se rapprochant l'un de l'autre, ils s'embrassèrent sur les tombes. Leur bonheur n'était plus vivant.

VII. — LA LETTRE

... Le surlendemain de cette promenade, Maurice fut appelé au bureau de l'hôtel.

— C'est pour une lettre chargée. Le facteur vous réclame.

Il reconnut les enveloppes jaunes dont se servait son père, et fit sauter rapidement les cachets, tandis que la gérante, ayant lu le chiffre de la recommandation, l'observait d'un air admiratif. La lettre, encadrée de noir, contenait à l'intérieur un billet français de cent francs et un chèque de huit mille francs sur une banque de Milan, signé de sa sœur Marguerite.

« Maintenant, se dit-il, je suis mon maître. »

Après l'humiliation, sa première pensée était orgueilleuse. Rasséréné, il remarqua mieux la bordure du papier, et son cœur se serra. Il y avait eu un malheur, un grand malheur pendant son absence. Dans l'extrême jeunesse, et plus tard quelquefois, on n'envisage point la possibilité de perdre ceux qu'on aime : on s'éloigne d'eux sans angoisse, avec la certitude de les retrouver au retour. Au premier deuil, cesse le crédit de l'avenir. Séparé des siens, privé de nouvelles, préservé par l'insouciance de l'âge et l'égoïsme de l'amour, il avait pu ignorer cette inquiétude qui brutalement étreint la poitrine lorsque le souvenir intervient. Souvent, de plus en plus souvent, il évoquait sa famille, il imaginait la place vide qu'il avait laissée. La présence d'Edith ne

suffisait pas toujours à chasser ces fantômes. Mais de pressentimens funèbres, il n'en avait jamais eu. Depuis quelques jours cependant, depuis que la saison ajoutait sa fragilité à celle de son bonheur, il revoyait plus distinctement le visage si pâle de sa mère, il sentait sur sa joue la dernière caresse qu'elle lui avait donnée d'une main qui était froide, dont il retrouvait, après un an, le contact.

Le coup qui le frappait ne le trouvait pas préparé. Pourquoi était-ce Marguerite qui avait tenu la plume? De qui pouvait-elle être en grand deuil, sinon?... La réponse à cette question, il n'osait pas se la faire : elle s'imposait. Il prit son chapeau et sortit, la lettre à la main. Comment l'aurait-il lue dans ce bureau d'hôtel? Pas même sur la terrasse, ni dans l'avenue, ni sous le bois : Edith surviendrait dans quelques instans, le surprendrait, et cette douleur-là, elle n'était qu'à lui, il ne la voulait partager avec personne. La partager, c'était la diminuer, et il désirait l'épuiser jusqu'à la lie.

Dehors il lut les premières lignes et s'enfuit dans le chemin, comme une bête blessée qu'on poursuit. Tant qu'il aperçut des maisons, il continua sa course. Il cherchait une solitude où pleurer sans être vu. Et il se dirigea vers la tour de Buccione.

Il ne s'arrêta qu'au sommet de la colline, au pied de la tour. Hors d'haleine, il se laissa choir dans l'herbe qui poussait entre les murs écroulés. Il avait couru, comme si l'on peut fuir devant le destin. A mesure qu'il reprenait son souffle, la peur s'emparait de lui et le tenaillait davantage. La lettre de plusieurs feuillets qu'il tenait toujours dans sa main crispée, il n'osait pas la lire tout entière. Il lui fallut un grand effort pour en continuer la lecture qu'il dut interrompre plusieurs fois. Elle lui annonçait plus de malheurs même qu'il n'en pouvait prévoir.

Chambéry, 31 octobre.

« Mon cher Maurice,

« Ta lettre m'a été remise à moi. C'est moi qui l'ai décachetée. Je l'attendais depuis longtemps. Je pensais bien qu'elle viendrait, ou toi. Notre mère me l'avait annoncé. Tu ne pouvais pas nous avoir oubliés pour toujours.

« J'ai compris en te lisant que tu ne savais plus rien de nous depuis ton départ, et je me suis mieux expliqué ton silence per-

sistant. Toi, tu as déjà compris que nous n'avons plus maman. Pour te le dire, je retrouve toute ma souffrance que je ne veux pas perdre, et qui me rapproche d'elle. Pleure avec moi, mon pauvre frère, pleure beaucoup de larmes pour le temps où tu n'as pas pleuré. Mais ne te laisse pas aller au désespoir. Elle ne le veut pas.

« Elle nous a quittés le 4 avril dernier, il y a bientôt sept mois. Tout l'hiver ses forces ont décliné lentement, doucement. Elle ne souffrait pas ; du moins elle ne se plaignait jamais. Elle ne cessait pas de prier. Un soir, sans que rien n'eût fait prévoir davantage une fin aussi prompte, elle a passé en priant. Père et moi, nous étions là. Elle nous a regardés, elle a essayé de sourire, elle a murmuré un nom que nous avons compris tous les deux et qui était le tien. Et puis sa tête s'est renversée en arrière. Ce fut tout.

« Quelques jours auparavant, elle m'avait parlé de toi, comme si elle m'exprimait ses dernières volontés. Je m'en suis rendu compte plus tard : elle parlait comme à l'ordinaire, si simplement. Elle m'a dit : « Maurice reviendra. Il est plus malheureux que coupable. Il l'ignore encore et il l'apprendra. Il aura besoin de tout son courage. Promets-moi, toi, lorsqu'il reviendra, de le recevoir, de le réconcilier avec son père, avec sa famille, de le défendre, enfin de ne jamais l'abandonner, quoi qu'il arrive. » Je n'avais pas besoin de promettre et j'ai promis. Aussi, quand ta lettre est venue, je n'ai pas hésité à l'ouvrir : je remplace maman, bien mal, mais de tout mon cœur.

« Il faut que tu le saches : maman ne te croyait pas coupable. Moi non plus. Père non plus, j'en suis sûre ; mais il nous disait que la faiblesse est une façon d'être coupable, et que celui dont la famille a soutenu les premières années jusqu'à l'âge d'homme n'est pas libre d'entraîner par ses actes la décadence de toute sa race. Maintenant il ne parle plus de toi, jamais. Je devine qu'il y pense souvent, et qu'il en a beaucoup de peine. Souviens-toi de lui, Maurice, souviens-toi de lui autant que de notre mère qui se repose. Il a changé, beaucoup changé. Lui qui avait gardé tant de jeunesse dans la démarche, dans l'expression, dans la voix, il a vieilli en peu de jours. Il travaille sans relâche. Il oublie, en travaillant, le mal... Mais j'ai promis de ne pas t'adresser de reproches. Cependant il faut bien que tu apprennes ce que nous sommes tous devenus, puisque tu étais sans nouvelles

depuis une année. Il est si estimé que pas un de ses cliens ne lui a retiré sa confiance.

« Hubert, qui devait rester deux ans en France, a obtenu de repartir pour les colonies. Il s'est embarqué au mois de mai dernier à destination du Soudan. Il commande un poste très avancé, à l'intérieur des terres, à Sikasso. C'est un endroit assez exposé. C'est ce qu'il avait demandé.

« Félicie est toujours à l'hôpital d'Hanoï. Elle s'inquiète beaucoup de toi. Dernièrement, elle nous racontait la mort de deux missionnaires belges qui ont été massacrés sur la frontière de la Chine. Au lieu de s'en affliger, elle se réjouissait pour eux de leur martyre, et regrettait de ne pouvoir donner sa vie pour celui qu'elle appelle « l'enfant prodigue » et que tu reconnaîtras. Elle a hérité de la piété ardente de notre mère. Que Dieu nous la garde là-bas, à l'autre bout du monde !

« Les Marcellaz nous ont quittés. Malgré les prières de Germaine, Charles a vendu son étude pour en acquérir une autre à Lyon. Ce départ nous a été dur. Cependant père soutient qu'il est raisonnable. Notre beau-frère avait une occasion de se rapprocher de sa famille qui est de Villefranche, tu le sais; il devait en profiter. Ils sont venus passer les vacances avec nous à la Vigie. Pierre et Adrienne y ont pris de bonnes joues rouges. Le petit Julien, mon favori, est resté un peu pâlot. L'air de Savoie lui convient mieux que les brouillards de Lyon. Aussi Germaine nous l'a-t-elle laissé pour cet hiver. Il anime notre grande maison, qui est bien triste.

« J'ai terminé ma revue. Autrefois, c'était notre mère qui centralisait les nouvelles des absens, et les transmettait des uns aux autres. Tu vois que je tâche de la remplacer. Pour ce qui me reste à te dire, c'est plus difficile. Pourtant, je te le dirai. Je te le dirai sans récriminations. Il me semble que ce sera mieux. D'abord je te suis dévouée quand même, et puis tu jugeras de notre misère qui est la tienne.

« Tu ne dois pas savoir ce qui s'est passé tout de suite après ton départ : sans quoi tu n'aurais pas gardé ce silence qui nous a tant affectés. M. Frasne a déposé contre toi, oui, contre toi, une plainte en abus de confiance. C'est ainsi que cela s'appelle : on en a tant parlé. Il t'accusait d'avoir pris cent mille francs dans son coffre-fort. Il s'est porté partie civile pour forcer la justice à te poursuivre, et comme tu n'étais pas là, on t'a jugé par contu-

mace. Je t'explique avec les mots qu'on a employés. Les conseillers ne voulaient pas te condamner. Mais les clercs de l'étude, surtout M. Philippeaux, ont témoigné contre toi à l'audience. Ils ont déclaré que tu savais que le coffre-fort contenait tout cet argent, et puis que tu étais resté le dernier à l'étude, avec les clefs, et que tu connaissais le chiffre qui sert à ouvrir. Alors, on t'a condamné, avec les circonstances atténuantes, à un an de prison. Il paraît que c'est le minimum. On a tenu compte des influences que tu avais subies. Mais ils t'ont condamné, comprends-tu, et c'est horrible! Cela s'est fait le mois dernier. Maman n'était plus là. Quand père me l'a annoncé, son visage était si blanc que j'ai eu peur pour lui. Il se dominait, comme toujours. J'aurais préféré qu'il pleurât. Mais il n'est pas de ceux qui pleurent. Il souffre en dedans, et c'est pire.

« Le jugement a été affiché à notre porte, publié par les journaux. Il paraît que c'est la loi. Tous les vieux Roquevillard qui ont rendu tant de services au pays n'ont pas épargné cet affichage à notre nom.

« Il y a aussi les cent mille francs que tu dois restituer à M. Frasne. Père est d'avis de vendre la Vigie pour les payer. Il dit que la durée de ton absence prouve malheureusement que tu as dû en profiter, et que cela, au point de vue de l'honneur, c'est pareil au vol. Charles soutient au contraire que les payer, c'est te reconnaître coupable, et qu'il ne le faut à aucun prix. Mais Charles n'a pas charge de l'honneur de la famille, et moi je suis avec père. Dans tous les cas, la justice a nommé un séquestre qui a fait diviser la fortune de notre mère pour avoir ta part. Sur la mienne, comme je suis majeure, père m'a remis la somme que je t'envoie et que je lui ai demandée. Il a paru étonné; je ne sais pas s'il a compris. Je lui ai offert ta lettre, il l'a refusée avec ces mots que je te transmets :

« — Non, il est mort pour moi, s'il ne revient pas prouver son innocence.

« J'ai ajouté cent francs pour ton retour. Il faut que tu reviennes. Vois le tort que tu nous as fait. Au nom de notre mère dont ce fut le dernier désir, le dernier ordre, au nom de notre père que tu as blessé au cœur, à ce cœur si noble, si tendre, au nom de Félicie et d'Hubert qui méritent pour toi, de Germaine et de ta petite sœur, au nom de tous les nôtres qui pendant tant d'années n'ont donné que des exemples d'honnêteté, et qui te

conjurent de ne pas renverser en un jour l'œuvre de toute une suite de générations, reviens. Je t'attends. Je serai là. Je t'aiderai. J'ai confiance que, toi revenu, tout peut encore se réparer. Car tu n'es pas coupable. Il est impossible que tu le sois. A ta lettre je vois bien que ce n'est pas toi. Et, s'il y a du danger pour toi, reviens quand même. Il serait juste que ce fût ton tour de souffrir, et tu ne serais pas assez lâche pour t'y dérober.

« J'ai fini. Je voudrais tant t'avoir convaincu. Pourtant, si *elle* était plus forte que nous, si malgré nos sacrifices et notre peine, tu ne devais pas revenir maintenant, je t'attendrais encore. Je t'attendrais toute ma vie. Elle est à notre père et à toi. Sache que jamais je ne t'abandonnerai. Ne l'ai-je pas promis à maman? Tu as été sa dernière pensée. Et si ma lettre te désespère, souviens-toi qu'elle t'a recommandé le courage, rappelle-toi cette parole de notre père : Tant qu'on n'est pas mort, il n'y a rien de perdu.

« Adieu, Maurice, je t'embrasse. Ta sœur

« MARGUERITE. »

La tristesse et la honte qui s'étaient emparées de Maurice après les demi-révélations de sa maîtresse, que pouvaient-elles signifier auprès du torrent de douleur que précipitait en lui la lettre de Marguerite? Comment y résisterait-il, lui qui, seulement pour un infamant soupçon, avait entendu quelques instans l'appel de la mort? A ses pieds, le lac l'invitait pareillement, lui offrait l'oubli, le silence, la paix, et il ne le voyait même pas. C'était l'appel de la race qui retentissait dans sa poitrine, et voici qu'au lieu de faiblir, il ramassait toutes ses forces pour faire face au désastre qui venait l'accabler. La pensée de la mort est naturelle aux amans dès qu'ils conçoivent des doutes sur l'éternité de leur bonheur. Or, il ne s'agissait plus de son bonheur, chose individuelle dont il se croyait le maître, à la perte de quoi il se croyait le droit de ne pas survivre s'il en jugeait ainsi. Avec lui, sa famille tout entière était en cause. Il ne s'appartenait plus. Qu'il le voulût ou non, il subissait une dépendance, et l'isolement qu'il avait créé autour de lui n'était que chimère et vanité. Mais en même temps qu'il perdait l'éternelle illusion des amans pour qui l'amour est solitude et se passe de tout commerce avec le reste du monde, il puisait réconfort comme on puise à un ré-

servoir d'énergie dans la solidarité même qui s'imposait avec une autorité si puissante.

Sa plus cruelle souffrance fut de ne pouvoir pleurer sa mère librement, exclusivement. Il envia les fils qui, devant un cercueil, se livrent, sans retour sur eux-mêmes, à leurs regrets. Les séparations sont autrement cruelles lorsqu'il s'y mêle des remords. Et n'avait-il point sa part dans cette fin dont aucun pressentiment ne l'avait averti? Il se souvenait que le médecin ne condamnait pas la malade, qu'il attendait le salut d'un régime de tranquillité et de repos. Comment cette frêle existence eût-elle résisté à la tempête?

Et la tempête qu'il avait déchaînée en partant avait ravagé, détruit le foyer. C'était la dispersion, les Marcellaz partis, Hubert allant chercher un peu de gloire pour un nom compromis, et c'était la menace de ruine avec la vente du vieux domaine. Il ne restait plus à la maison que son père devenu un vieillard et Marguerite. Mais Marguerite, pourquoi ne s'était-elle pas mariée? Son fiancé aurait-il été assez lâche pour la charger de la faute d'un autre? Elle n'en parlait point dans sa lettre. Elle s'oubliait elle-même, dans l'énumération de leurs maux. « Ma vie est à notre père et à toi, » lui disait-elle simplement, sans une autre allusion à son sacrifice. Personne n'avait été épargné, personne, excepté le coupable qui sous un ciel délicat avait goûté toute la douceur de vivre.

Car s'il ne méritait point l'ignominieuse accusation lancée par M. Frasne, il était coupable envers sa famille pour s'être cru libre de la trahir. Et il accusa sa maîtresse dont l'imprudence l'avait ainsi déshonoré, dont l'amour l'avait avili. Mais était-ce bien son amour qui l'avait avili? L'amour qu'il avait tant convoité pendant sa jeunesse exaltée et studieuse à la fois, qui avait passé sur son cœur comme ces souffles embrasés que les lyres légendaires suspendues aux arbres attendaient pour vibrer, il lui attribuait toute sa sensibilité, comme au vent le son des cordes. Et il le chargeait des enthousiasmes et des faiblesses dont la source était en lui-même. Il se rappelait, dans cette course éperdue qu'il entreprenait à travers sa vie, les yeux, la bouche, les mouvemens d'Edith. A la grâce de ces gestes, aux caresses de cette voix, à la flamme de ces regards, oui, le chant de son cœur était suspendu. Il quitterait cette femme; il ne renierait pas son amour.

Et d'ailleurs, que reprocherait-il à Edith? Du drame lamentable où toute une race roulait au fossé par sa faute, que soupçonnait-elle? Rien, assurément. Elle avait pris cet argent comme elles prennent les cœurs, sans penser à mal, et en croyant exercer un droit. S'il l'avertissait, elle s'étonnerait, et sans hésiter reviendrait à Chambéry crier aux juges l'innocence de son amant. De cette générosité, il ne voulait pas. Il valait mieux qu'elle demeurât toujours dans l'ignorance et que pour elle-même elle ne courût aucun risque. Il partirait ce soir... non, pas ce soir, demain matin, sans l'avoir avertie, après avoir complété sa dot illégitime afin qu'elle ne manquât de rien.

Mais que deviendrait-elle, ainsi abandonnée? N'avait-il pas aussi des devoirs envers elle dont l'amour était toute la vie?... Il essaya d'imaginer son avenir. Il la vit cruellement déchirée, le maudissant et le pleurant tour à tour, le réclamant au Bois sacré, aux chapelles, à tous les témoins de leur tendresse. Il assista véritablement à son agonie. Pourtant il y avait tant de ressort en elle, une telle frénésie de vivre, qu'elle résisterait et se reprendrait. Ne l'avait-il pas vue se dresser contre lui, frémissante et révoltée, quand il avait parlé de mourir? Oui, elle se reprendrait, elle résisterait, elle vivrait. Et il se sentit le cœur serré à la pensée qu'elle serait aimée encore, que peut-être un jour, plus tard, ce feu dévorant qui la consumait brûlerait pour un autre...

« Non, pas cela, soupira-t-il dans sa solitude. Je ne veux pas cela. »

C'était la dernière lutte. Dès le premier moment, il avait avoué sa défaite. La mort de sa mère, le suprême appel de sa famille, l'infamante condamnation qui le frappait ne lui permettaient pas de discuter. Il ne lui restait qu'à régler les détails de son départ, à atténuer dans la mesure du possible le mal d'Edith. Demeurer avec elle plus longtemps, il ne le voulait pas, et à peine séparé d'elle par une fragile décision, il souffrait à crier de douleur...

Elle l'attendait avec impatience sur le pas de l'hôtel. Dès qu'elle l'aperçut, elle courut à sa rencontre.

— Enfin! murmura-t-elle comme une plainte légère, non comme une gronderie.

Il essaya de sourire.

— Bonjour, Edith.

tendre et attentive, elle observait le visage de son amant et remarqua la trace des larmes.

— J'ai toujours peur, maintenant, quand tu es loin.

— Peur de quoi?

— Peur que tu ne reviennes pas.

— Ma chérie.

— Je sais, reprit-elle gravement. Un jour tu ne reviendras pas. Dis-moi que ce n'est pas encore?

— Tais-toi, Edith. Je t'aimerai toujours.

— Toujours? quoi qu'il arrive?

— Quoi qu'il arrive.

Elle lui prit la main et d'un mouvement d'adoration la porta à ses lèvres. Puis, timidement, elle demanda :

— Tu as reçu des nouvelles de France, ce matin. On me l'a dit.

— Oui.

— De bonnes?

Il eut le courage de répondre d'un signe affirmatif. Puisqu'il gardait sa peine pour lui seul, c'est qu'ils étaient déjà séparés. Mais elle ajouta :

— Moi, je n'attends jamais de nouvelles. Tu es mon cœur et ma vie.

Et comme elle le précédait sur la terrasse où leur petite table était mise à l'abri du vent, il se demanda :

« Aurai-je la force de partir? »

VIII. — LE RETOUR

Edith, couchée, se souleva sur le bord du lit et s'accouda pour regarder son amant qui achevait sa toilette. Il avait posé la lampe à terre afin qu'elle ne reçût pas la lumière que l'abat-jour étouffait.

— Pourquoi te lèves-tu si matin? lui demanda-t-elle d'une voix endormie et les yeux mal ouverts.

— Je n'ai plus sommeil. Le jour vient.

Il souffla la lampe. Une mince clarté, au bout d'un instant, filtra entre les persiennes.

— C'est la nuit, Maurice.

— Ne vois-tu pas un peu de jour?

— Ce n'est pas le jour. Il y a clair de lune.

— Repose encore, Edith. Tu en as le temps.

— Oui. Je suis si lasse, si délicieusement lasse.

Elle se laissa retomber sur l'oreiller et ferma les paupières. Même dans le sommeil, elle gardait un air de passion. Il s'approcha du lit, se pencha sur elle, et à l'incertaine lueur qui venait de la fenêtre, il considéra son visage.

« Cette petite flamme du regard qui animait ma vie, songeait-il, pour moi elle est éteinte. Je ne la verrai plus briller. Je ne vois pas le mouvement du sang sur les joues, ni la lumière sur les dents, bien que les lèvres soient entr'ouvertes, à peine l'arc de la bouche, le dessin du nez, la sombre masse des cheveux dont je sens le parfum. Et elle est perdue pour moi... »

Il s'attendrissait, dangereusement. La tentation lui vint de rester. Il se baissa, effleura le front dont il sentit la douce chaleur. Elle sourit vaguement en gardant les yeux clos. Et il sortit de la chambre.

Dans le corridor de l'hôtel, il ne rencontra qu'un garçon qui bâillait en frottant le parquet, et qui ne prêta pas d'attention à sa tenue. Il emportait pour tous bagages un sac à main, un pardessus d'hiver et sa canne.

Pour gagner la gare d'Orta, le plus court était de traverser le Mont sacré. La lune, qui pâlissait devant les menaces du matin, pénétrait, comme avec crainte et mystère, dans le bois à demi dépouillé. Entre les troncs élancés des pins et des mélèzes, ses lueurs glissaient jusqu'aux feuilles mortes qui jonchaient le sol, se posaient sur les façades des chapelles. Lorsque Maurice fut parvenu devant la quinzième, il leva la tête et s'arrêta. Les sveltes colonnettes se détachaient en blanc, et l'une ou l'autre se reflétait en ombre noire sur le mur.

Il monta les marches et se retourna pour embrasser d'un dernier coup d'œil le paysage familier. La margelle du puits, les formes claires de quelques-uns des sanctuaires surgissaient autour de lui comme des apparitions. Il distinguait en face les montagnes sombres, et de chaque côté de la colline, des parties du lac métallique. Déjà il ne pouvait plus apercevoir l'hôtel du Belvédère que supprimait la pente. C'était cela, pourtant, qu'il cherchait. Ces pierres qu'il foulait, ces arbres, ces chapelles et tous ces contours indécis à qui, tout à l'heure, le soleil restituerait leur valeur, il les emportait dans sa mémoire. Tant qu'il aurait la force de se souvenir, il les reverrait dans leur inté-

grité, non pour leur grâce particulière, mais comme le décor accessoire qui se subordonne à la figure principale. A distance, cette figure principale, fleur unique de sa jeunesse, exerçait encore sur lui une fascination. Au lieu de fuir, de fuir sans regarder en arrière, il demeurait immobile, à cette place qu'elle affectionnait.

Dans *leur* chambre, elle dormait, délicieusement lasse. Dans une heure, dans deux heures, peut-être plus tôt, quand elle se lèverait pour le rejoindre, elle trouverait sur la table à coiffer la lettre meurtrière qui lui annoncerait, avec des mots de tendresse, la séparation. Elle ne comprendrait pas tout de suite. Les papiers contenus dans l'enveloppe la renseigneraient mieux. C'étaient la note de l'hôtel acquittée jusqu'au dernier jour, quelques billets de banque et les reçus de dépôt donnés à son nom par la Banque internationale de Milan, complétés par le chèque de Marguerite Roquevillard que Maurice avait endossé. Là elle reconnaîtrait l'intervention qui la brisait. La famille qu'elle avait vaincue lui reprenait son amant. Alors elle pousserait un grand cri de douleur. Si loin qu'il serait d'elle, il l'entendrait. Il l'entendrait toujours retentir en lui-même...

Au bois, la lumière de la lune se dissipait dans celle du matin. L'heure passait. Appuyé à l'une des colonnes, Maurice ne pouvait se décider à partir.

« Où donc, se disait-il, ai-je pris le courage de briser son cœur et le mien? Elle est là, tout près de moi encore. Si je rentrais, elle ne saurait pas. Son réveil serait doux et léger. Mais non, je ne la reverrai jamais plus. Il est des liens que l'amour ne peut pas supprimer. Le bonheur, je le comprends, n'est pas un droit. Je la torture et je l'aime. Le mal qu'elle m'a fait était involontaire. Je ne me souviens plus que d'avoir senti la vie auprès d'elle à chaque minute, et pourtant avec elle je ne puis plus vivre... Edith, te rappelles-tu le passé? Tu m'as donné des fleurs le premier soir. Et puis, tu m'as donné tes lèvres, comme tes fleurs, sans hésiter. Lorsque tu m'as dit : « Je serai à toi, mais à toi seul, quand tu voudras, » j'ai senti d'avance tes caresses qui se sont incorporées à moi. Ah! parce que tu es trop sensible aux caresses, parce que maintenant même que tu vas souffrir par ma faute, ta faiblesse me fait trembler pour l'avenir, ne crois pas que je t'aime moins, et de savoir que par là je puis te perdre un jour, Edith, je ne devrais pas le penser, mais peut-être je

t'aime davantage encore... Quel souvenir garderas-tu de moi? Entre deux automnes a tenu notre amour. Tu préférais cette saison où la nature s'exalte. Je retrouvais son or dans tes yeux, et sa fièvre dans tes bras. Je découvrais en elle un voluptueux enthousiasme. Maintenant, je la vois pareille aux chrysanthèmes du cimetière d'Orta. Elle cachait la mort. Oui, la mort, comprends-tu? Je ne t'ai pas dit adieu, et c'est fini. C'est comme la mort pour nous. Tu pleureras, tu parleras, tu marcheras, tu seras pour d'autres un être vivant, un être de grâce et de jeunesse; mais pour moi qui ne saurai plus rien de toi, tu seras morte. Et mieux vaudrait que tu fusses morte, en effet: tu ne me maudirais pas, moi qui t'aime et qui dois égorger notre amour... »

Le sifflet d'un train l'arracha brutalement à cet état de désespoir où peu à peu sa volonté s'alanguissait. Avait-il laissé passer l'heure? Non, ce devait être l'express qui descend à Novare et qui précède de quelques minutes celui qui monte à Domodossola. Cet appel opportun le rendait à sa destinée. Il abandonna la chapelle, traversa le bois en courant, et gagna la gare. Sur les monts, le matin rose naissait et la lune se désagrégeait dans l'espace.

Il prit un billet pour Corconio, station toute voisine d'Orta, mais dans le sens opposé à la direction qu'il allait suivre, afin d'empêcher les recherches d'Edith qui peut-être essaierait de le rejoindre. En route, il prétexterait une erreur.

Jusqu'à Omegna, la voie ferrée longe de haut le petit lac. Dans le wagon, Maurice s'assit au rebours et se pencha à la portière afin que son regard prît l'empreinte de ces lieux qui lui appartenaient. Au jour levant, les eaux se moiraient de légers frissons. Les arbres de la presqu'île montraient leur fûts élancés et l'essor de leurs branches. Là, il avait connu le bonheur. Le train quitta Omegna. En vain il tenta d'apercevoir encore Orta Novarese, de retenir avec ses yeux, avec son cœur, ce paysage qui fuyait. Les secondes qui accroissaient la distance tombaient comme des pierres au gouffre. Une à une il entendait leur chute.

Une heure plus tard il arrivait à Domodossola, petite ville italienne appuyée aux grandes Alpes, que baigne la Tosa rapide et verte en amont du lac Majeur. De là part la diligence qui relie l'Italie à la Suisse en traversant le col du Simplon. Avec de

bons attelages et des relais bien échelonnés, elle parcourt en douze heures les soixante-quatre kilomètres qui séparent le val d'Ossola de la vallée du Rhône.

La traversée coûte près d'un louis. Pour s'acquitfer complètement envers Edith, Maurice avait presque épuisé ses ressources. Il avait consulté les horaires : quand il aurait payé le trajet en troisième classe d'Orta à Domodossola et de Brieg à Chambéry, il ne devait plus lui rester en poche d'après ses calculs que le prix de trois ou quatre repas très modestes. C'était véritablement le retour de l'enfant prodigue. La pénurie qui l'assimilait aux humbles ouvriers avec lesquels il partageait son compartiment, il la supportait sans déplaisir. Par de mesquins soucis, elle le détournait de sa peine. D'ailleurs, il n'avait pas d'inquiétude réelle. Il savait comment on opère pour économiser la voiture et les coûteux hôtels de Brieg. Au sommet du col, l'hospice du Simplon, comme celui du Grand Saint-Bernard, donne l'hospitalité gratuite aux pauvres gens qui passent la montagne, et les touristes eux-mêmes en profitent sans vergogne. Son voisin, un Piémontais qui connaissait le pays, acheva de le renseigner : « L'hospice est toujours ouvert. Le jour et la nuit, la nuit et le jour. La nuit, on entre, on cherche une chambre au premier étage sans demander rien à personne. »

Ainsi les difficultés du voyage se simplifiaient. Il franchirait le Simplon à pied, et coucherait à l'hospice. A Domodossola, point extrême de la voie, il descendit du train et passa fièrement à côté de la diligence qui stationnait devant la gare et qui, une fois chargée, ne tarda pas à l'atteindre au trot de ses cinq chevaux dont l'ardeur est toute fraîche au début de l'interminable ascension. Le conducteur évalua du regard ce jeune homme bien vêtu qui tenait un sac à la main et ne craignait pas d'user ses souliers. Il mit son attelage au pas, fit claquer son fouet pour attirer l'attention; et du geste galant dont on offre un bouquet à une dame, il offrit une place libre dans le coupé.

— Merci, répondit Maurice, je vais à pied.

— Impossible, impossible à des jambes de *seigneur*. Et quel retard ! je suis sûr que la *signorina* vous attend.

— Personne ne m'attend.

— Ah ! tant pis. Un bon feu, une soupe chaude et une femme, c'est agréable à l'arrivée.

Et ramassant les rênes, il secoua ses bêtes. Bientôt la voiture

fut hors de vue. Rendu à l'isolement, Maurice continua sa route. Lentement il s'élevait au-dessus du val. Avant d'entrer dans les étroites gorges des Alpes, il cueillait, en se retournant, les derniers sourires de la grâce italienne. Sur la plaine sinueuse qu'arrosait la Tosa elle fleurissait, et sur les pentes boisées, même sur les rampes abruptes que décoraient des buissons d'or. Au soleil, il était visible que ce pays cherchait à plaire en dépit des sévérités de la montagne. Les paysannes qui descendaient à la messe, — c'était un dimanche, — portaient des fichus de couleur qui leur retombaient en pointe dans le dos, et des jupes courtes et bariolées. Les premières, elles saluaient les passans d'un gentil bonjour dont le jeune homme s'attendrissait. Il avait l'impression qu'il s'exilait volontairement. Edith n'était-elle pas sa patrie? Edith! Elle s'éveillait à cette heure, elle savait... Et il accéléra sa marche pour oublier son mal dans la fatigue.

Il avait réparti en trois étapes les 64 kilomètres du parcours: Iselle, 18 kilomètres; le col, 22; Brieg, 24. Il pensait déjeuner à Iselle, atteindre le col, qui est à 2000 mètres d'altitude, pour dîner et coucher à l'hospice, et descendre sur Brieg le lendemain matin, assez tôt pour y prendre le train de Lausanne et Genève, qui, à la frontière française, trouve la correspondance de Savoie. Le lundi à six heures du soir, il débarquerait à Chambéry.

Iselle que précède un petit vallon verdoyant est le dernier village avant la Suisse. On y a véritablement l'impression qu'il faut ici dire un adieu mélancolique à l'Italie. Bâti en longueur sur les bords de la route de Napoléon, il est déjà enfermé entre deux murailles hautes de quatre à cinq mille pieds, mais il suffit encore de regarder en arrière pour apercevoir des prairies, quelques bouquets d'arbres, et comme une ouverture de clarté à travers les montagnes. Les grelots de la diligence qui relaie à Iselle et les exercices des douaniers qui, distingués et farauds comme des soldats, portent le nom majestueux de *gardes des finances*, animaient seuls jadis le petit bourg, quand au mois d'août 1898 commencèrent les travaux de la nouvelle voie ferrée creusée à travers les Alpes. Comme par enchantement la population quadrupla. Des cités ouvrières se bâtirent, et aussi de petites villas avec des jardins pour les ingénieurs et contremaîtres. *Albergi* et *trattorie* se multiplièrent, avec des enseignes à la gloire du Simplon et l'annonce d'un asti pétillant.

Toute cette population flottante était sur pied, à cause du dimanche. Des cloches sonnaient la sortie de la grand'messe quand Maurice arriva. Il croisa le cortège des femmes qui, le paroissien à la main, rentraient au logis, tandis que les jeux de boules accaparaient les hommes, et que de chaque guinguette sortaient, avec une odeur de cuisine, des sons de guitare et d'harmonica. Il mangea pour une somme modique dans une *osteria* de chétif aspect, en compagnie de bruyans convives. Au lieu de profiter du jour et de brusquer le départ, — la nuit en novembre tombe si vite, — il s'attarda sans prévoyance comme s'il préférait le tapage le plus vulgaire à la solitude. Il ne pouvait se décider à franchir la frontière. Il y voyait l'image matérielle de la rupture, il se rattachait éperdument à son amour. Jusque dans cette salle enfumée où le vacarme assourdissant qui l'empêchait de penser allégeait sa douleur, il lui semblait demeurer en communication lointaine avec Edith.

Un peu avant les gorges de Gondo où mugissent des cascades, il trouva la borne qui marque la séparation des deux pays. Et après l'avoir dépassée, il sentit l'ombre qui envahissait son cœur avant même de recouvrir le morceau de terre amincie où il cheminait entre deux rochers. En levant la tête, il vit les dernières lueurs roses se retirer du ciel. La nuit qui le surprenait beaucoup plus tôt qu'il ne l'avait prévu dans son itinéraire, ne lui permit pas de prendre le raccourci qui évite le long contour d'Algaby. Il parvint déjà tard, et fatigué, au village de Simplon où il soupa et se reposa.

Quand il se remit en route, l'obscurité et le silence l'attendaient sur le seuil de l'auberge. Il les accueillit comme les compagnons naturels de son triste voyage. Il accomplissait un devoir : peu lui importaient désormais les conditions. N'avait-il pas tué de ses propres mains son bonheur, et les meurtriers ne méritent-ils pas d'expier? C'était le temps où la lune décroît. Elle ne se montra qu'à onze heures du soir, comme il approchait du sommet du col. A sa clarté il se découvrit seul dans un cirque désert et désolé, entouré de la neige qui rend tous les objets uniformes. Il ne s'entendait même pas marcher. Son ombre lui tenait une compagnie inquiétante qui s'allongeait, s'amincissait, disparaissait et renaissait.

Le souffle court et les jambes rompues, depuis longtemps il explorait des yeux l'horizon pour y découvrir l'hospice. Aurait-

il passé devant sans le voir? La lassitude ne lui permettait plus d'évaluer les distances. Et puis, à quoi bon tant d'efforts? Il n'avait qu'à se laisser choir au bord du chemin. Sur la neige, il serait bien pour dormir ou pour mourir. Ce serait fini de penser, fini de marcher.

— Edith! murmura-t-il tout haut.

Au son de sa propre voix, il s'arrêta et tressaillit comme si on l'avait appelé. N'était-ce pas elle qui l'appelait une fois encore, une dernière fois? Il irait la rejoindre sans peine. Déjà il ne sentait plus ses jambes. Il glisserait vers elle doucement, comme ces rayons de lune sur la neige. L'excès de fatigue, le froid, la raréfaction de l'air et aussi le désespoir lui donnaient une hallucination. Dans cet état d'épuisement, celui qui s'arrête est perdu. Il ne peut plus remettre un pied devant l'autre. C'est un mécanisme brisé.

— Edith! prononça-t-il encore.

Et il sourit. Aucune angoisse ne l'étreignait. C'était si simple de s'asseoir et d'attendre. Devant lui, sur la droite, les glaciers du Monte-Leone brillaient en tremblant comme si quelque mouvement les animait. Il lui parut que tout l'horizon blanc se déplaçait, rétrogradait vers l'Italie. Il connaissait, avec l'engourdissement, une sorte de béatitude. L'instinct de la conservation ou la curiosité du mirage lui maintenaient les yeux ouverts quand le sommeil l'envahissait, mais il n'avait plus envie de remuer. Le silence de la montagne que la neige et la lune paraissaient élargir emplissait tout l'espace et montait jusqu'aux étoiles.

Dans cette fuite du paysage où il se laissait couler, il y eut un temps d'arrêt, occasionné par la chute de son sac qu'il avait lâché machinalement. Le geste qu'il fit pour le retenir brisa le sortilège. A la difficulté de se mouvoir il comprit le danger.

« Mais je vais mourir! se dit-il brusquement. Là, tout seul, dans ce désert. »

Mourir! Edith, vers qui il croyait redescendre. disparut instantanément de sa pensée, comme une sirène au fond de la mer, et fut remplacée par le pays de son enfance, par le coteau de la Vigie, par sa famille.

« Ils m'attendent. »

Était-ce un talisman contre la mort, ce rappel des premières années qui substitue des images de durée aux tentations de fin,

aux désirs d'anéantissement? Sa jeunesse aidant, il récupéra quelque énergie. Il souleva ses pieds successivement, comme s'il les dégageait d'une boue tenace où ils se seraient enfoncés. Il se traîna plutôt qu'il ne marcha sur une étendue de quelques mètres. Maintenant il avait peur et se raidissait contre le péril dont il devinait la présence à son côté, qui l'accompagnait pas à pas dans cette solitude comme un ennemi guettant ses défaillances. Il savait qu'au bord de la route, près du col, des refuges en planches offrent de distance en distance un abri aux voyageurs surpris par la tempête ou le froid. A la découverte de l'une de ces baraques il bornait toute son ambition. Alors il aperçut au bas du Monte Leone une frêle lumière qui brillait à peine dans la nuit trop claire. Tout petit, serré contre l'énorme masse de la montagne, c'était l'hospice dont la porte demeure toujours grande ouverte et même désignée par une lampe. Du moment qu'il voyait le but, il était sauvé. Il ne quitta plus du regard cette lueur qui l'encourageait. Bientôt le bâtiment prit son importance réelle, haut et large en grosses pierres de taille. Enfin, il gravit le perron et entra. Des chiens, du fond d'un chenil éloigné, signalaient son arrivée. Mais dans le corridor où le clair de lune entrait, il ne rencontra personne. Le laisserait-on en détresse au port même? Dans son état de fatigue, il allait se coucher sur la pierre, quand le renseignement du Piémontais lui revint en mémoire :

— La nuit, on entre, on cherche une chambre au premier étage sans demander rien à personne.

Il monta l'escalier, tâta une première porte qui était fermée, puis une seconde qui céda. Il se trouva dans une chambre simple mais confortable, meublée d'un lit aux draps frais et largement pourvu de couvertures, d'une table de toilette, d'une commode, de deux ou trois chaises et d'un tapis. Devant cette installation, il sourit de plaisir. On avait poussé la prévenance jusqu'à placer sur la commode, de manière à attirer l'attention, un flacon de rhum, un verre et un sucrier. La liqueur le réconforta. A vingt-cinq ans, le danger s'oublie vite.

« Je suis ici chez moi, comme un voleur, » se dit-il plaisamment, tout disposé à estimer de nouveau la vie. Mais sa réflexion le fit tressaillir. Comme un voleur, en effet. N'avait-il pas été condamné pour vol? Le souvenir de la honte lui gâta son plaisir. Il se coucha rapidement. Les épaisses couvertures lui communi-

quèrent une chaleur bienfaisante. Sa fatigue était si grande qu'il s'endormit aussitôt, sans même songer que c'était la première nuit qu'il passait loin d'Edith et hors de l'Italie, depuis son départ de la maison paternelle.

Le lendemain, il se réveilla trop tard pour descendre sur Brieg. Les religieux, mis au courant des péripéties de son voyage, le gardèrent une journée et le restaurèrent de leur mieux. Il refusa de prendre la diligence, mais sa fierté l'empêcha d'en révéler le motif. Ce fut une journée de repos, de distraction, presque d'oubli. Dans cette thébaïde, perdue à deux mille mètres d'altitude, il montra une gaîté d'enfant, interrompue de temps à autre, assez rarement, par de brusques accès de tristesse. Il mangea comme un ogre, se promena aux abords de l'hospice pour dérouiller ses jambes raidies, caressa dans leur chenil les molosses à longs poils, admira les effets du soleil sur les glaciers et la diversité des petits cristaux de neige, exprima plusieurs fois son désir de demeurer plus longtemps dans la montagne, et se coucha de bonne heure. Personne n'aurait pu supposer qu'il venait de quitter la plus chère des maîtresses et qu'il rentrait en France pour se constituer prisonnier. Au milieu des plus grands chagrins, il est ainsi des oasis inattendues que nous ménage la faiblesse de notre nature incapable de se fixer dans la douleur, ou ce brutal instinct de vivre qui nous soutient malgré nous.

Le mardi, à quatre heures du matin, il quitta l'hospice, après avoir mangé un peu de pain et de fromage que la veille au soir le Père chargé du soin des étrangers avait à toute force voulu qu'il emportât de table pour son déjeuner du lendemain. Encore en garda-t-il la moitié en prévision de la route, n'étant pas certain qu'il lui restât en poche plus d'argent que le prix de son billet, à cause du repas supplémentaire qu'il avait dû prendre au village de Simplon. Personne n'était levé. Il partit comme il était venu, secrètement. Comme le soir de son arrivée, la porte était grande ouverte. Dehors, au lieu de la lune dont il espérait le concours amical, il se heurta à l'obscurité. Sur le perron, il sentit la neige.

Il fallait se hâter, la descente devenant moins facile. De la route, il se retourna pour chercher dans l'ombre le bâtiment noir et lui adresser un regret. Raffermi, il marchait à l'avenir sans crainte. La paix de la montagne, celle des religieux,

avaient calmé son cœur sans qu'il s'en doutât. D'un pas délibéré, il allait reconquérir au foyer sa place dont une passion accidentelle l'avait détourné. Le geste de hasard auquel il devait son salut l'avait en même temps restitué à lui-même. Il rentrait dans la vie normale de la façon audacieuse et romanesque dont généralement on s'en écarte, et il savourait son sacrifice avec une ardeur toute satisfaite.

Sans doute la neige tombait depuis plusieurs heures, car le chemin n'était pas frayé. Il avançait avec la crainte permanente de perdre la route qui longe des abîmes. Elle traverse, peu après le sommet du col, deux ou trois tunnels taillés dans le roc. L'obscurité, dans ces tunnels, était si intense qu'il croyait être devenu aveugle au fond d'une cave. Sa canne en avant dans la main droite, et le bras gauche tendu malgré le sac qu'il tenait, il marchait à tâtons, enfonçant à chaque pas dans les flaques d'eau que fait la roche en s'égouttant, et il sentait la sortie à l'air froid bien plutôt qu'en recouvrant la vue.

Les obstacles de la route durcissaient son courage. Il faut aux jeunes gens des épreuves, et s'ils recherchent tant l'amour, c'est plus encore frénésie de vivre que volupté. Celui-ci qui fuyait le bonheur, pareil à un mendiant, ne souffrait point d'avoir tout perdu. Il luttait bravement contre le froid, la neige, la nuit et la peur, et ce combat l'échauffait.

Le jour se leva peu à peu, mais il y gagna peu de chose. Le brouillard blanc que formaient les flocons le baignait de toutes parts, comme la mer un îlot. Cette route qui est si pittoresque et découvre au regard les Alpes bernoises, le glacier d'Aletsch, les contreforts magnifiques et divers de la vallée du Rhône, lui paraissait creusée dans du coton. Parfois, à dix pas de lui, un sapin chargé de givre se détachait au bord. Et après l'avoir dépassé, il cherchait un autre point de repère. Dans cette monotonie fastidieuse, il atteignit Brieg. Ce fut la fin de la période héroïque.

La journée de wagon fut longue et pénible, malgré le voisinage de plus en plus immédiat de la terre natale. Il descendit à six heures du soir au Vivier, qui est la gare la plus proche de Chambéry. La crainte chimérique d'être reconnu et arrêté en débarquant du train lui inspira cette résolution. Il s'achemina donc à pied par la route d'Aix. Elle passe au-dessous du Calvaire de Lémenc.

— Edith! soupira-t-il, en s'arrêtant à cet endroit.

Il comprit à quel point ces trois jours l'avaient séparé d'elle. Et comme il l'aimait, il s'affligea de sa cruauté. Puis il s'approcha du garde-fou qui protège la route creusée à flanc de coteau. Les feux de Chambéry brillaient. Il s'orienta :

— Le cimetière. La maison.

Sa première visite fut pour sa mère. Le champ des morts était clos et il ne put y pénétrer. Alors, par des rues tortueuses, il gagna la maison. Une horloge sonna huit heures. Il était glacé, il avait faim : où aller, sinon là? Le cœur battant, il pressa le timbre. Une servante nouvelle lui ouvrit la porte, et, au lieu de pénétrer librement, il dut demander d'une voix indistincte :

— Mademoiselle Roquevillard.

On le laissa dans l'antichambre. Humilié, vaincu, il fut tenté de s'enfuir, d'aller n'importe où. Quelle force étrange l'avait poussé par les épaules jusque sous le toit paternel?

Marguerite parut et se jeta dans ses bras :

— Toi, Maurice, toi.

Et comme il se raidissait pour ne pas pleurer, elle ajouta doucement :

— Depuis hier, je t'attendais.

Elle l'emmena à la salle à manger. Abattu, désemparé, il s'abandonnait à ses soins. Le couvert n'était pas encore enlevé.

— Et père? demanda-t-il enfin avec un peu de crainte.

— Après le dîner, il s'est enfermé dans son cabinet pour travailler, pendant que je déshabillais le petit Julien. Je vais le prévenir.

— Non, Marguerite, n'y va pas.

— Pourquoi?

— Je ne sais pas.

Et après un lourd silence, il murmura :

— Alors... il a bien changé?

— Oui.

Il avait faim et il n'osait pas manger des plats qu'elle allait chercher elle-même à la cuisine. Elle le comprit, et, quand elle le vit absorbé, elle s'éloigna pour courir au cabinet de son père.

— Père, il est là.

M. Roquevillard, penché sur un dossier, se leva brusquement. Ce fut un mouvement involontaire. Tout de suite il se domina ;

— C'est bien tard pour revenir.

— Ne le verrez-vous pas? Il est si malheureux.

M. Roquevillard réfléchit et répondit avec effort :

— J'irai le voir demain, à la prison, pour organiser sa défense. Pas ce soir.

Et comme Marguerite sanglotait, il l'attira sur sa poitrine.

— Toi, dit-il, occupe-toi de lui. S'il est fatigué, veille à son repos. Demain seulement il ira se constituer prisonnier.

— Père, pardonnez-lui. Pour maman...

— Un jour, Marguerite, j'espère qu'il méritera mon pardon. Maintenant, je ne puis oublier si vite le mal qu'il nous a fait en partant. Je veux qu'il le comprenne, qu'il le mesure. C'est nécessaire pour notre passé et pour son avenir. Mais ne pleure pas. Je n'ai pas cessé de l'aimer. Son retour me fait du bien...

Plus tard, bien plus tard, dans le silence de la nuit, M. Roquevillard sortit de sa chambre et vint, à pas de loup, jusqu'à la porte de son fils. De la main, il cachait la flamme du bougeoir. Un instant il écouta le souffle léger et régulier qu'il entendait à peine. Un mince sourire éclaira sa figure énergique que la douleur avait ravagée :

« Il est là. C'est l'essentiel. Je le sauverai, et, avec lui, toute la race... »

HENRY BORDEAUX.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

ÉVOLUTION DE LA PUISSANCE DÉFENSIVE

DES

NAVIRES DE GUERRE

PREMIÈRE PARTIE

DE 1860 A 1880

I

Nous sommes, en France, souvent accusés de mal connaître les choses de la mer, et parfois de nous en désintéresser. Nous aurions une excuse valable, à supposer le reproche fondé, dans le nombre excessif des pédagogues qui se dévouent à combattre notre ignorance ou notre apathie, en nous accablant de l'exposé de leurs vues personnelles et de leurs projets discordans de réformes. On trouverait peu de pays, en effet, où la presse quotidienne et les revues consacrent plus de colonnes que chez nous à la flotte de guerre, sans parler des publications techniques qui ne sont point lues du public. En venant ajouter un mince filet à cette inondation bibliographique, je sollicite l'indulgence. Je limite mon sujet à la seule efficacité de la puissance défensive, et même à la protection contre le canon, la protection contre la torpille étant encore à l'état embryonnaire. Une monographie peut toujours être claire. J'éviterai l'écueil de conclure, selon

l'usage, par un programme détaillé de la flotte; cela me permettra d'être bref.

L'évolution de la puissance défensive est celle qui frappe le moins le public, parce qu'elle ne se manifeste, ni par un changement des caractères extérieurs des navires, ni par une succession de chiffres précis. On a mieux noté le changement des dimensions, résumé dans celui du déplacement d'eau égal au poids total du navire, armé, lequel a plus que doublé depuis trente ans. On a été encore plus frappé du changement des vitesses, qui, dans la même période, se sont accrues de 50 pour 100, environ, sur les bâtimens de combat et de 100 pour 100 sur les croiseurs. Un seul indice a pu révéler une transformation dans l'art de protéger les navires ; c'est l'arrêt dans l'accroissement de l'épaisseur des cuirasses et du calibre des canons, suivi d'une diminution presque simultanée de ces deux élémens de la puissance militaire. Sous cette forme apparente, se manifestait un changement radical des dispositions intérieures, bouleversant les emménagemens classiques et influant même sur la charpente et le mode de construction. La transformation du navire tout entier a accompagné l'évolution du système défensif.

Toute évolution étant un mouvement, son étude veut une histoire. Il faut donc, à l'exposé et à la justification du système défensif à peu près universellement adopté aujourd'hui, joindre le récit des phases successives par lesquelles il a passé. Il ne sera possible de parler ici, bien entendu, que des études préliminaires faites en France, car les marines de guerre, même les plus libérales, divulguent rarement leurs recherches avant d'en avoir fait mûrir et récolté le fruit. Les études françaises, poursuivies avec persévérance pendant trente-cinq ans, suffisent d'ailleurs à traiter le sujet, peut-être même à le traiter plus complètement que partout ailleurs.

Rappelons, comme prologue, l'histoire du cuirassement des navires, qui répondit à l'adoption des projectiles explosifs, et qui constitua une première évolution de la puissance défensive, devançant, d'une quinzaine d'années, l'origine de celle que nous devons examiner en détail.

L'application de la cuirasse est principalement l'œuvre de Dupuy de Lome en Europe et d'Ericson en Amérique, la part

faite à quelques précurseurs isolés, tels que le capitaine Coles en Angleterre, et aux auteurs français des batteries flottantes qui détruisirent Kinburn.

Dupuy de Lome, partant de l'excellent vaisseau à hélice qu'il avait créé, trouva le poids nécessaire à son armure dans la suppression de sa batterie haute, murailles et artillerie, et dans la réduction de sa mâture. Les frégates cuirassées, dont la première fut la *Gloire*, portaient une cuirasse complète, nécessaire pour les protéger, à la flottaison contre les voies d'eau, dans les hauts contre l'incendie. Elles ont été de bons navires de guerre, aptes à croiser comme à combattre, en même temps que des merveilles de simplicité.

Ericson créa son *Monitor* tout d'une pièce, en donnant au problème de l'allégement sa solution radicale, par la suppression complète des hauts des navires. Insoucieux du service de haute mer, il élimina franchement tout ce qui assure la marche mer debout et ce qui sert seulement à la vie du bord, au logement des hommes et à leur respiration en cours de route, ou autres futilités du même ordre.

Les cuirassés d'aujourd'hui ne ressemblent guère, ni à la *Gloire*, ni au *Monitor*. Tous les modèles cependant dérivent de l'un de ces deux types primitifs également rationnels, et dérivent même éventuellement de l'un et de l'autre à la fois, par une série de transformations exécutées, tantôt en conformité des règles de l'architecture navale, tantôt au mépris de ces mêmes règles.

La protection parfaite contre le canon, rêve du début de la cuirasse, était également réalisée, et sur la *Gloire* et sur le *Monitor*, lors de leur apparition. Elle existait encore et touchait à son terme, à l'époque du combat de Lissa, qui fut livré entre frégates du type *Gloire*. Elle devait rester le but aveuglément et obstinément poursuivi, après qu'elle avait cessé d'être réalisable.

Dès que le canon rayé, plus solidement construit et chemisé d'un métal plus dur, fut capable d'imprimer au boulet ogival d'acier plein la pauvre vitesse de cinq à six cents mètres par seconde, la cuirasse cessa d'assurer pratiquement la protection contre les calibres de canon voisins de sa propre épaisseur. Alors commença la lutte bien connue, où, de part et d'autre, on ne s'épuisa en grands efforts ni de science ni d'intelligence, et où la théorie du navire, en particulier, n'eut jamais rien à voir. Elle

a eu pour chantres des romanciers qui prédisaient uniformément la victoire du canon. En voyant aujourd'hui réduire l'épaisseur des plaques, le public pourrait croire qu'elle s'est terminée en faveur de la cuirasse ; il se tromperait, car elle se poursuit toujours, bien qu'avec une importance amoindrie et dans des conditions différentes. La compétition des épaisseurs et des calibres atteignit son maximum d'acuité vers 1880. Les cuirasses, à ce moment, étaient arrivées à l'épaisseur de plus de soixante centimètres, exactement deux pieds anglais, soit six fois ce qui suffisait au début. L'artillerie, plus modeste, s'était arrêtée aux calibres voisins de quarante centimètres; elle n'a jamais dépassé beaucoup le poids de cent mille kilogrammes pour un canon nu, sans l'affût et les autres accessoires.

L'accroissement du calibre des canons et celui de l'épaisseur des plaques rencontraient, au point de vue des constructions navales, des difficultés d'un ordre tout différent.

Pour accroître le calibre des canons, il suffit d'en réduire le nombre. On mit donc quatre grosses pièces, par exemple, dans un réduit, à la place des trente ou quarante canons de seize centimètres qui garnissaient les batteries blindées des premières frégates. Quelques rares pièces moyennes furent conservées à ciel ouvert sur le gaillard ; la petite artillerie n'existait pas encore. Tel fut l'armement de plusieurs dérivés de la *Gloire* et du *Warrior*.

L'augmentation d'épaisseur des cuirasses présentait un problème moins commode. La difficulté gisait, bien entendu, dans la limite du poids dont on disposait pour la protection, et nullement dans la puissance des marteaux et des laminoirs. Il fallait réduire l'étendue de la surface cuirassée, dans la proportion où l'épaisseur des plaques augmentait, ce qui se fit par deux procédés différens.

La première solution trouvée fut, en conservant toute la disposition des hauts des frégates, de cuirasser seulement la même bande inférieure que sur les monitors, avec, en plus, ce qu'il fallait pour couvrir l'artillerie. Elle fut adoptée, en France, sur les cuirassés type *Marengo* et leurs dérivés, ainsi que sur les gardes-côtes type *Bélier*, en Angleterre sur le *Bellerophon*, l'*Hercules* et les navires un peu postérieurs du modèle *Alexandra*.

La seconde solution consista dans l'adoption du type monitor mitigé par l'addition des superstructures les plus indispen-

sables au logement et au service à la mer. Elle fut adoptée en Angleterre sur la *Devastation*, le *Dreadnought*, le *Rupert*, le *Glatton*, etc.

Les deux solutions, bien que tendant à se rapprocher à quelques égards, différaient par un caractère fondamental : la destruction des tôleries légères au cours d'un combat modifiait la stabilité, très profondément dans la première, d'une manière insignifiante dans la seconde. La première solution donnait des navires plus marins et préférables pour la navigation courante en temps de paix ; mais la seconde assurait mieux la sécurité après avaries de combat.

Dans le premier cas comme dans le second, la ceinture de plaques verticales fut surmontée d'un pont blindé, constituant avec elle une sorte de caisson renversé ou de carapace complète et continue.

Le cuirassement horizontal est nécessaire à divers points de vue. Il protégerait contre les coups plongeans dans le cas très rare d'un combat bord à bord. Il sert contre les projectiles lancés à longue distance, avec lesquels il faut au contraire toujours compter, et qui pourraient descendre très bas, en vertu de leur angle de chute, sur un navire pris d'enfilade. Il est enfin l'unique défense contre le tir en bombe, auquel aucune cuirasse verticale n'oppose d'obstacle, quelle que soit sa hauteur au-dessus de la flottaison. Ces différens buts à atteindre n'imposent pas, d'ailleurs, de position particulière au pont blindé.

Dans l'une comme dans l'autre des deux premières solutions envisagées, l'emplacement choisi pour le pont blindé laissait à la ceinture cuirassée toute la charge de protéger les parties vitales du navire, chaudières, machines, soutes à munitions. Tout coup de perforation pouvait être un coup mortel. Un progrès de l'artillerie faisait passer la flotte cuirassée d'un état de puissance défensive satisfaisant à un état d'insécurité redoutable. De là, toute l'âpreté de la lutte engagée entre le canon et la cuirasse.

A côté des divers genres de navires blindés, la période antérieure à 1870, dont nous nous occupons ici, vit naître, comme classe accessoire, un modèle tout nouveau de bâtimens, succédant aux anciennes corvettes en bois moins rapides que les cuirassés contemporains, dont l'*Alabama* et le *Kearsage* ont été des spécimens particulièrement célèbres. C'étaient de grands croiseurs

en fer, à très grande vitesse pour leur temps, et dont l'*Inconstant* anglais a marqué la première apparition. Leur unique protection était un revêtement de bois, prolongeant sur les œuvres mortes celui qui, sur la carène, recevait le doublage en cuivre et l'isolait du fer. Cette application du bois sur la tôle, qui rappelle une vieille conception de Dupuy de Lome antérieure au *Napoléon*, ne créait pas de danger sérieux d'incendie; elle rendait possible l'obturation des brèches ouvertes par le feu de l'ennemi, et calmait ainsi les légitimes défiances du marin contre le simple bordé en tôlerie.

En réalité, la puissance défensive des croiseurs type *Inconstant* a résidé surtout dans la supériorité de vitesse qui leur permettait le choix de leurs adversaires. La vitesse est aussi l'arme d'attaque principale des navires de course, mais son importance est différente, au point de vue offensif et au point de vue défensif. Les bâtimens de commerce capables, comme jadis les forceurs de blocus sudistes, de défier un croiseur à la course, sont et seront toujours une minorité infime. Le croiseur peut donc rester pour le commerce un ennemi redoutable, bien que certains paquebots lui échappent. La supériorité de vitesse vis-à-vis de l'adversaire qui peut le détruire est, au contraire, pour lui, une question de vie ou de mort. Cette considération si simple a été souvent perdue de vue. L'erreur d'un constructeur éminent prônant, pour les croiseurs, la vitesse de seize nœuds au maximum n'a pas eu de conséquences graves ; mais il n'en a pas été de même de celle des auteurs de nos programmes de la flotte imposant à nos croiseurs une limite de vitesse inférieure à ce qu'il était possible d'atteindre.

Les reproches auxquels l'*Inconstant* a été exposé ne s'adressent qu'aux idées en cours à l'époque de sa conception. Quand on s'étonne de la hardiesse avec laquelle on osa construire des bâtimens d'un prix si élevé, déplaçant 5000 tonnes, portant une artillerie puissante, sans l'ombre d'une protection même légère pour les parties vitales, et quand on la taxe de témérité, on oublie que le cuirassement vertical était alors la seule protection connue. Or on savait bien ce qu'une ceinture de plaques, même mince, coûterait de déplacement; mais on ignorait, en présence de l'artillerie en travail, ce que pourrait avoir de valeur, sur le navire terminé, l'épaisseur de cuirasse adoptée lors de la mise en chantier.

Le croiseur le *Shah*, frère de l'*Inconstant*, n'a pas craint de se mesurer avec le cuirassé *Huascar*. Le combat ne s'est point terminé à son désavantage, mais, en dehors de la question d'honneur, il n'en faut rien conclure, car il eût suffi du hasard d'un coup bien pointé pour mettre à mal le *Shah*.

Nous restons sur cette conclusion que, durant la période où la seule protection a consisté dans la cuirasse verticale surmontée d'un pont blindé, période qui, dans certaines marines, s'est prolongée jusqu'à nos jours, tous les bâtimens de guerre, tous les cuirassés comme les non-cuirassés, ont couru le risque d'être mis hors de combat et même détruits par un projectile unique.

Les nouvelles dispositions de la puissance défensive, à l'étude desquelles nous arrivons, ont eu pour objet, en partie de porter remède à cette situation critique, en partie de donner à la stabilité des navires un complément de protection dont nous allons voir la nécessité.

II

La position hasardeuse, où le progrès du canon tenait les navires de guerre, préoccupa de bonne heure quelques constructeurs. L'attention se dirigea d'abord du côté du grand cuirassé et du complément de protection nécessaire à ses parties vitales.

Il a transpiré quelque chose d'un navire à tourelles, dont l'étude fut entreprise par sir Edward Reed, vers 1870, après celle de la *Devastation*, qui parut alors gigantesque, et qui devait présenter, sur la hauteur de sa ceinture verticale de cuirasse, une tranche horizontale remplie d'eau et vraisemblablement cloisonnée.

Chez nous, la première étude porta également sur une façon de grand monitor, dont le projet, daté du 16 juin 1870, doit être regardé, si imparfait qu'il soit, comme le prototype des navires protégés par une tranche cellulaire à la flottaison. L'entrepont supérieur, situé sous le pont blindé derrière une cuirasse verticale de 30 centimètres, était entièrement divisé en compartimens étanches communiquant entre eux par des portes étanches. Le pont inférieur de cette tranche était étanche; il était, par sa position, au-dessous de la trajectoire probable des projectiles qui auraient perforé la cuirasse. Tous les passages

conduisant à la région inférieure du bâtiment, échelles, cheminées, canaux de ventilation, conduits de munitions, etc., étaient concentrés au milieu de la tranche cellulaire, sous l'abri d'une cuirasse intérieure supplémentaire entourée elle-même des soutes à charbon. Les parties vitales étaient ainsi bien garanties, à la fois contre l'entrée des projectiles et contre l'invasion de l'eau. La flottabilité et la stabilité, assurées par le caisson blindé qui émergeait seul de la mer, n'auraient pas été anéanties par un seul coup de perforation, bien que le cloisonnement fût rudimentaire. L'épaisseur de la cuirasse écartait le danger de la multiplicité des brèches. Le bâtiment présentait, comme engin de combat, des conditions de sécurité supérieures à celles dont on s'est parfois contenté trente ans plus tard. Au point de vue de la marche mer debout, du service des tourelles et de l'habitabilité en cours de route, le projet était riche en aléas; on pouvait seulement invoquer l'exemple des monitors américains, pour conclure que sa réalisation ne rencontrait pas d'impossibilité absolue.

Si les propositions de 1870 ne passèrent point inaperçues, les événemens en détournèrent entièrement l'attention. Les années qui suivirent ne furent toutefois pas perdues, parce que la théorie du navire y subit une transformation complète, qui permit, comme conclusions, de donner aux bâtimens des proportions interdites par l'ancienne doctrine et précisément exigées par les nouveaux principes de puissance défensive. Art militaire et mécanique rationnelle se confondent souvent en marine. Nous tombons ici sur leur terrain commun, ce qui nous oblige à entrer dans quelques explications un peu abstraites, bien que très élémentaires, relatives aux lois du roulis, en rappelant tout d'abord qu'un navire grand rouleur est nécessairement mauvais canonnier.

En premier lieu, la grande stabilité des navires n'a point, comme conséquence obligée, celle de les faire rouler beaucoup, ainsi qu'on le croyait en 1870. La plus grande amplitude d'oscillation qui menace un bâtiment dépend surtout de la résistance offerte par sa carène au mouvement oscillatoire dans l'eau; elle se combat par l'adoption de formes particulières ou, plus simplement, par l'emploi de quilles latérales; elle est limitée, sur les monitors, par l'action du pont supérieur qui, en entrant dans l'eau dès que le navire s'incline, oppose un obstacle insurmon-

table aux grands roulis. Ce point est de sérieuse importance. Les navires à faible stabilité, comme il s'en est construit d'excellens pour la navigation courante, deviennent dangereux au combat, parce que c'est la stabilité surtout que bat en brèche le canon ennemi. On a, comme exemples, le chavirement des croiseurs chinois au Yalou et des cuirassés russes à Tsoushima. En recherchant la protection d'une tranche cellulaire à la flottaison, on accepte d'avance une réduction de la stabilité, pour chaque compartiment crevé; il faut donc, au navire intact, une assez large marge de stabilité, pour que les pertes soient sans danger.

En second lieu, l'amplitude du roulis habituel dépend bien, comme l'ont enseigné nos vieux auteurs, les praticiens du XVIIIe siècle, du degré de synchronisme entre la houle et le roulis; mais l'effet de ce synchronisme peut être combattu par le redressement de la position d'équilibre du navire sur houle synchrone. Ceci est du pur domaine de l'analyse mathématique, et, chose étrange, la première introduction de cette science a, dans un théorème trop célèbre, succédant à l'observation intelligente du navire à la mer, marqué un recul pour l'architecture navale. Daniel Bernoulli, égaré par une fausse conception du mouvement de l'eau dans la houle, attribua à la position d'équilibre du navire une inclinaison beaucoup plus grande que celle de la normale à la surface de l'eau agitée. William Froude a rectifié, vers 1860, l'erreur ainsi commise; il a posé, comme fait d'expérience, que la position d'équilibre est normale à la houle. Il faut aller plus loin que William Froude. La théorie de la houle, que l'on n'enseignait point de son temps ni du mien, et que j'ai bien cru être le premier à découvrir en 1869, démontre que le navire a sa position d'équilibre notablement moins inclinée que la normale à la houle. Le calcul de l'angle exact avec la verticale néglige les perturbations apportées par la présence de la carène au mouvement de l'eau environnante, mais est, à cela près, susceptible de précision. Il existe, pour chaque navire, une houle sur laquelle sa position d'équilibre reste constamment verticale, ce qui supprime tout roulis, et il n'est nullement impossible, pour un bâtiment de grande largeur, de faire coïncider cette position favorable avec le synchronisme redouté. La concordance en question n'est pas très loin d'être réalisée sur le *Henri IV*, cuirassé dont les qualités nautiques mériteraient une

observation attentive; elle a pu se rencontrer sur plus d'un monitor, à l'insu de l'auteur de ses plans.

Cette page de déductions scientifiques était, on le verra par la suite, indispensable à l'intelligence de notre sujet. Elle pourra aussi servir à rappeler la vérité, trop souvent méconnue, que la construction des navires est œuvre d'architecte et non pas de maître maçon.

Revenons à la question militaire.

L'étude du système défensif, esquissée en 1870 et abandonnée depuis lors, fut reprise en 1872, non plus pour un grand cuirassé de ligne, mais pour une simple corvette de croisière. Le but proposé fut de remplacer le type ingrat des cuirassés de station par un modèle tout nouveau, de puissance analogue, ayant les qualités de vitesse et de distance franchissable des croiseurs; présentant le même problème sous une face différente, on se proposait de doter les croiseurs du type *Inconstant* de la protection due à un équipage de plus de 500 hommes et à un prix de revient dépassant 7 millions. La cuirasse verticale étant abandonnée, un pont blindé fut établi aussi bas que possible, couvrant les organes vitaux, de manière à éviter des accidens comme celui du malchanceux tuyau de vapeur qui avait désemparé le *Bouvet* triomphant devant le *Meteor* en déroute. Une fraction minime du poids d'une cuirasse fut suffisant pour cloisonner à fond la tranche cellulaire. Enfin l'effet du cloisonnement, comme flottabilité et stabilité, fut complété en utilisant toutes les ressources, qu'un navire porte en lui-même, de charbon et d'autres approvisionnemens propres à arrêter les éclats de projectiles et à faire obstacle à l'envahissement de l'eau. On réalisait, par le dernier moyen, une protection de genre analogue à celle que le soldat, couché derrière son sac, trouve contre l'ouragan des shrapnells et qui, diminuant des deux tiers le nombre des blessés, permet de tenir au feu trois fois plus longtemps.

La corvette de croisière à flottaison cellulaire, dont le premier projet fut envoyé en juillet 1872, était un bâtiment de modeste valeur militaire; mais elle avait le mérite de faire franchir d'un bond, au système défensif contre l'artillerie, l'étape que l'on a mis ensuite vingt ans à parcourir. Or il n'eût pas été de mince importance de conserver à notre marine son rôle d'initiatrice, avec la supériorité de nos constructions incontestée

depuis un siècle. On ne se bat pas toujours sur mer, mais on se toise de près; on se juge sans cesse, et les marines s'estiment l'une l'autre, d'après les avances prises et les progrès réalisés. Rien ne dénote plus clairement l'incompétence en matière maritime que la pensee de faire pour soi-même l'économie des tentatives nouvelles, en laissant à d'autres la charge des expériences coûteuses. L'intérêt de nouveauté, que présentait le projet de 1872, suffirait donc à le faire analyser, si, par ailleurs, un autre motif n'engageait à s'arrêter un instant sur lui. Ce projet, après quelques remaniemens en 1873, est arrivé aux dispositions, vers lesquelles on a ensuite peu à peu tendu partout, et que reproduisent presque identiquement nos bâtimens les plus nouveaux; sa description est donc d'intérêt actuel, et, donnée ici, elle dispensera de s'étendre plus loin sur les détails du système défensif moderne.

Un pont blindé de cinq centimètres d'épaisseur fut substitué au simple pont étanche, établi au pied de la tranche cellulaire dans le projet de 1870. La position et la forme de ce pont étaient étudiées, de manière à le mettre à l'abri de l'atteinte des projectiles. Les coups de pont étaient fort redoutés en 1872 et ils doivent toujours l'être, car un projectile qui frappe un pont, même quand il ne traverse pas, peut très bien crever des tuyaux de vapeur placés au-dessous du pont.

Sur le pont blindé, qui couvrait ainsi les parties vitales, et jusqu'à une hauteur de plus de deux mètres au-dessus de la flottaison, régnait la tranche cellulaire, grand radeau insubmersible, propre à bien assurer la flottabilité et la stabilité du navire. Deux séries rectangulaires de cloisons verticales étanches partageaient cette tranche en compartimens, spacieux près de l'axe du navire, plus restreints en allant en abord, véritables cellules au voisinage des murailles, là où l'invasion de la mer déplace la position angulaire d'équilibre et supprime d'une manière dangereuse le balancement qui fait la stabilité. Dans l'entrepont ainsi cloisonné, plus particulièrement en abord, trouvaient place les approvisionnemens, le charbon pour sa grosse part, les vivres, sauf une réserve mise à l'abri, tout ce qui peut, par son encombrement, faire obstacle à l'entrée de l'eau. Les fonds du navire, les vieilles soutes de l'ancienne marine, ne contenaient plus que le moteur avec tous les organes vitaux, les munitions de guerre et les approvisionnemens qu'il

faut préserver pour le lendemain du combat. Ces fonds auraient pu être remplis d'eau, sans que le navire, soutenu par son radeau, cessât de flotter d'aplomb.

Une précaution accessoire contre l'envahissement de la mer, précaution souvent reproduite plus tard, en France et ailleurs, fut, dès 1872, l'établissement, à l'intérieur de la muraille, d'un chapelet de petites cellules, dont le bourrage à l'aide de substances donnant à peu près l'étanchéité, représente, sur les navires en fer, l'équivalent du tamponnage des trous de boulets à l'aide de tapes chassées à coups de maillet dans les anciennes murailles de bois. Ce chapelet de cellules, qui doit le nom de *cofferdam* à son adoption partielle et presque contemporaine en Angleterre, a pour complément nécessaire un tuyautage d'épuisement d'eau desservant une seconde file de cellules contiguë qui forme corridor. Le bourrage du cofferdam et la manœuvre des prises d'eau du corridor sont des opérations délicates à accomplir au cours du combat; on ne pourrait guère les exécuter qu'après l'action. Il serait précieux d'avoir le cofferdam bourré d'avance de matières capables de se refermer automatiquement derrière les projectiles. Divers essais ont été tentés en ce sens, mais aucune des substances expérimentées n'a paru mériter d'être adoptée définitivement.

Un second complément, plus nécessaire que le cofferdam pour assurer l'effet de la tranche cellulaire, consiste dans la protection des écoutilles du pont blindé. Cette protection a un double but : arrêter les projectiles qui pourraient pénétrer dans les fonds par les écoutilles, et arrêter l'eau qui y entrerait à la suite d'un projectile traversant la tranche cellulaire au-dessus d'une écoutille. Ce double effet était obtenu, dans le projet de 1872, à l'aide de tambours blindés entourant les écoutilles sur toute la hauteur de la tranche cellulaire. En raison de la tactique nouvelle, prévue comme conséquence obligée du nouveau système de protection, les murailles des tambours avaient été orientées de manière à faire ricocher les projectiles reçus du travers. Je supprimai presque entièrement cette cuirasse, dans les variantes de 1873, et cela à la suggestion de l'amiral Serre, rapporteur auprès du Conseil des travaux. La protection contre les projectiles fut alors demandée à de simples surbaux blindant la base des tambours, et la protection contre l'eau obtenue par des dispositions de cofferdam. La multiplicité actuelle

des écoutilles ne permettrait plus de songer au cuirassement de 1872.

Je terminerai cette description, en indiquant que l'artillerie était disséminée dans des tourelles, qui la protégeaient uniquement contre les éclats et qui étaient distribuées en vue du tir par le travers.

En regard des motifs justifiant les innovations proposées, on pourrait s'attendre à trouver ici l'exposé des objections soulevées; mais ces objections n'ont jamais été formulées, en dehors d'une vague crainte de complication pour le service courant. Je dois donc me borner à décrire les phases du débat à la suite duquel le projet a été repoussé.

Le premier accueil fut réconfortant pour l'auteur un peu inquiet d'abord de l'audace de ses propositions. Le Conseil des travaux, recomposé après la guerre, réunissait, en 1872, une véritable élite, et comme caractère, et comme science. Quelques-uns des membres sont encore en vie; pour ne parler que des morts, je citerai l'amiral Touchard, président du Conseil, l'amiral Coupvent-Desbois, et le bienveillant Robiou de Lavrignais, inspecteur général du Génie maritime. Le commandant Serre, plus tard amiral, choisi comme rapporteur, s'était dévoué à son œuvre; il venait à Cherbourg éclairer avec moi les points litigieux et me donnait des avis excellens. Au-dessus du Conseil ainsi disposé à l'approbation du projet, planait l'influence du prince de Joinville, qui s'était fait apporter les pièces, les avait étudiées à fond et agissait directement sur le ministre.

Avec les atouts en main, la partie pouvait se gagner. Il m'a été reproché de l'avoir perdue faute d'un peu d'habileté. Je ne puis invoquer comme excuse l'inexpérience de mes trente-deux ans, parce que plus tard, et jusqu'en 1905, je n'ai jamais eu recours aux finesses diplomatiques dans les questions de métier. Ce qui est vrai, c'est qu'en 1872, je n'avais point médité sur l'histoire de la marine et découvert, par moi-même, cette vérité aujourd'hui banale, que la construction navale n'a jamais fait de grands pas en avant par le jeu régulier de nos institutions, et que les époques brillantes de notre marine coïncident toujours avec une impulsion puissante venue du dehors. Je laissai donc échapper l'occasion de voir et d'intéresser M. Thiers, au retour des provinces de l'Est, où j'avais été baraquer l'armée d'occupation allemande. Je ne connus d'ailleurs que trop tardivement,

en 1873, par l'amiral Touchard, l'intervention du prince de Joinville. A ce moment-là, j'avais déjà manqué d'éloquence auprès du ministre défavorablement influencé par son entourage; j'avais trop brusquement renoncé à lui faire comprendre ce que mon croiseur avait de pratiquement réalisable, et tout ce que sa mise en essai offrait d'importance capitale, au point de vue des navires d'une puissance militaire supérieure. Je pensais avoir assez fait, quand j'avais répondu, sous la forme strictement réglementaire, à tout ce qui m'était demandé comme études de détail ou programme d'essais d'artillerie, sans chercher à y distinguer, soit une embûche, soit un moyen dilatoire retardant la solution, aussi longtemps qu'elle s'annonçait favorable.

Entre temps, j'eus la très grande satisfaction d'un éloge sans réserve de Dupuy de Lome, à qui je n'avais point porté sans appréhension un travail si fort en dehors de son œuvre, et qui me rassura par une chaude accolade. La manière dont fut enlevée l'approbation du projet du *Napoléon*, avec la signature de M. Guizot, me fut révélée ce jour-là; le prince de Joinville en dit un mot dans l'article publié vers cette époque par la *Revue des Deux Mondes*. L'avis de Dupuy de Lome ne comptait malheureusement plus au ministère, en 1873.

A la fin de 1873, le renouvellement presque complet du Conseil y produisit un revirement d'opinion. Un avis défavorable succéda aux approbations antérieures, et fut, à l'inverse de celles-ci, sanctionné par une décision ministérielle immédiate.

J'ai dit que j'ignorais les motifs du rejet. Cette assertion ne paraîtra point contredite par le rappel d'une déclaration que me fit le successeur de l'amiral Touchard à la présidence du Conseil des travaux, et dont je n'ai pas oublié les termes textuels : « La France a fait le premier cuirassé. Il ne convient pas qu'elle fasse le premier décuirassé. » Il n'y avait mot à répondre à cette contre-évidence. J'ai mieux compris la pensée d'un autre président du Conseil, me disant, quelques années plus tard, à l'occasion d'un nouvel effort tenté pour interrompre au moins la prescription : « Vous vous battez les flancs, mon cher ami, pour nous trouver des croiseurs extraordinaires. Nous le connaissons depuis longtemps, le meilleur des croiseurs. C'est la frégate en bois. Je l'ai pratiquée. Que l'on est bien à bord! » Les événemens allaient donner à cette appréciation la valeur d'une prophétie. Enfin, vers 1880, au cours d'un entretien avec l'ingénieur qui a la prin-

cipale responsabilité du rejet, je remarquai, et je lui fis observer, qu'il attribuait, au cloisonnement de la tranche cellulaire, un poids dix fois trop fort, par suite d'une erreur de décimale.

De 1873 à 1881, il ne fut fait en France que deux études de bâtimens à flottaison cellulaire : l'une, que je viens de mentionner, rééditant celle de 1872-73; l'autre, relative à un grand cuirassé de 12000 tonnes, dérivée de celle de 1870. Ce dernier projet fut présenté à l'occasion du concours qui produisit le *Formidable*. L'honneur de diriger les constructions dans une voie nouvelle, refusé chez nous, passa aux mains de Benedetto Brin en Italie et de sir Nathaniel Barnaby en Angleterre.

Je cite Benedetto Brin le premier, contrairement à l'ordre chronologique, à cause de l'extrême analogie qui se rencontre entre la tranche cellulaire de l'*Italia* et du *Lepanto* et celle de mon premier projet de juillet 1872. La ressemblance s'étend même à certaines complications que j'ai écartées des variantes ultérieures. Il est donc très supposable que Brin a eu connaissance de mon travail primitif, et qu'il s'en est inspiré plutôt que des travaux contemporains anglais. Les bâtimens ne sont d'ailleurs comparables que sous le rapport du système de protection. L'*Italia* et le *Lepanto* sont des navires de combat, d'un déplacement quadruple de celui de ma corvette de croisière, auxquels leur puissant armement, joint à leur vitesse, assurait, en leur temps, une grande valeur militaire. Leur conception a répondu à une certaine politique italienne, car ils auraient pu singulièrement entraver les communications entre la France et l'Algérie. L'abandon de la cuirasse à la flottaison, sur des navires de premier rang, était justifié, en 1875, par l'absence presque complète d'artillerie moyenne sur les adversaires que l'*Italia* pouvait alors prévoir; les conditions, à cet égard, sont aujourd'hui différentes.

En Angleterre, l'étude de la protection des navires par une tranche cellulaire fut certainement indépendante de la mienne. Elle date sensiblement de la même époque: on en trouve la preuve dans la publication, faite par l'*Engineer* du 1er août 1873, du projet primitif de l'*Inflexible*, auquel j'ai emprunté le nom du cofferdam. Comme plus tard son confrère d'Italie, sir Nathaniel Barnaby appliqua hardiment la protection cellulaire à un navire de combat de la plus grande dimension; mais, contrairement à Brin, il s'en servit pour décuirasser seulement les deux extrémités de la flottaison. La région centrale de l'*Inflexible* qui,

sur le tiers environ de sa longueur, porte toute la grosse artillerie, est protégée par des plaques de deux pieds ($0^m,61$) d'épaisseur, le maximum qui ait jamais été atteint, à l'exclusion de tout cloisonnement. Les dispositions de l'*Inflexible* ont été reproduites sur la longue série des *citadel-ships* anglais, avec un léger allongement de la citadelle centrale cuirassée.

L'attention toujours en éveil de l'Amirauté anglaise s'est portée, dès l'origine, sur les dangers que les brèches dans la tranche cellulaire, en avant et en arrière de la citadelle, peuvent faire courir à la stabilité. Le *blue-book* publié à ce sujet, lors de l'entrée en service de l'*Inflexible*, est un document important pour l'histoire du système défensif des navires, à la fois par ce qu'il donne et par ce qu'il omet. La protection de la stabilité est, en effet, d'importance primordiale, même lorsque la tranche cellulaire est recouverte, comme aujourd'hui, d'une ceinture cuirassée complète. Les problèmes qu'elle soulève sont complexes. J'en ai tout spécialement poursuivi la solution depuis quinze ans, en cherchant à déterminer, à la fois, la valeur du couple de redressement sur le navire en avaries et celle du couple de chavirement, auquel il faut faire équilibre pendant les girations. Je ne suis parvenu qu'au commencement de l'année 1905 à des résultats un peu satisfaisans et théoriquement complets.

A partir de 1877, la tranche cellulaire fut établie sur tous les croiseurs mis en chantier en Angleterre, à l'exception de l'*Iris* et du *Mercury;* ses dispositions ont varié.

D'abord sir Nathaniel Barnaby dota ses six croiseurs du type *Comus* d'un cloisonnement complet, longitudinal et transversal, avec cofferdam en abord et cofferdam autour des écoutilles. Ces bâtimens sont bien véritablement à flottaison cellulaire; ils ont été des précurseurs.

Plus tard, les constructeurs anglais jugèrent suffisant, sur les simples croiseurs, d'établir un pont blindé surmonté en abord des soutes à charbon principales, sans cofferdam, sans protection des écoutilles, en resserrant seulement un peu le réseau des cloisons vers les extrémités avant et arrière. Cette disposition, d'une grande simplicité, a l'inconvénient d'exiger, pour être efficace, la présence du charbon dans les soutes supérieures qui sont forcément vidées les premières. Le nom de *protected*, en français « croiseurs protégés, » a été créé pour cette classe

de navires, dont la maison Armstrong s'est longtemps fait une lucrative spécialité. Il n'est pas inutile de conserver les deux noms de bâtimens protégés et bâtimens à flottaison cellulaire, pour distinguer deux systèmes défensifs, dont la valeur est très différente au point de vue de la stabilité.

Les croiseurs français construits de 1872 à 1880 n'offrent pas d'intérêt. Il y eut d'abord trois navires en fer à revêtement de bois, imités de l'*Inconstant*, dont l'un du moins, le *Duquesne*, rendit de longs services et fit honneur à son auteur par la perfection de ses détails. Puis vinrent les croiseurs en bois, uniquement protégés contre le danger de couler ou de chavirer par la certitude préalable de brûler. Les plus petits, type *Villars* et type *Lapérouse*, ont des excuses ; les quatre frégates de la classe *Iphigénie* se justifient difficilement.

Pendant la même période, nos cuirassés de ligne nouveaux, *Redoutable*, *Dévastation*, *Amiral-Courbet*, furent des imitations du modèle *Alexandra*, antérieur à l'*Inflexible* anglais. Le premier d'entre eux a eu, comme on sait, grâce aux belles recherches de M. J. Barba à Lorient, l'honneur d'inaugurer la substitution générale de l'acier au fer dans les constructions navales.

Les gardes-côtes du type *Tonnerre*, imités du *Glatton*, afin de compléter, avec le *Duquesne* et le *Redoutable*, la série des copies anglaises, ont présenté une singularité unique, qui est d'un grand intérêt pour notre sujet. Le *Glatton* était un monitor de largeur moindre que les bâtimens américains, surmonté d'un caisson blindé qui portait la tourelle ; ce caisson fournissait en même temps le complément de stabilité rendu nécessaire par la largeur adoptée. Dans la copie française, le caisson supérieur ne fut pas prolongé jusqu'en abord, ce qui amena, pour la stabilité, la conséquence commandée par les principes. Dans la giration à toute vitesse, en venant sur la gauche, le *Tonnerre* chavirait. L'expérience, heureusement, ne fut pas poussée à fond; la barre fut redressée à temps. Les terribles catastrophes du *Captain* et du *Victoria* et les exemples tirés des guerres récentes prouvent qu'on ne plaisante pas avec la stabilité des navires.

La leçon du *Tonnerre* enseignait à quel danger sont exposés tous les cuirassés de ligne trop étroits pour se soutenir à la façon des monitors, lorsque les superstructures légères, qui complètent leur stabilité en temps de paix, sont détruites ou

largement perforées pendant le combat. Elle ne fut pas entendue. La modification apportée au *Tonnerre* lui-même eût été inefficace en temps de guerre.

Aux cuirassés genre *Redoutable*, succéda l'*Amiral-Duperré*, qui inaugurait chez nous un modèle original reproduit ensuite, dans ses grandes lignes, pendant vingt ans. Par un retour à un vieil usage français, des réductions du *Duperré* furent construites pour le service des stations; elles constituèrent la classe *Bayard*. Tous ces bâtimens, de même que leurs prédécesseurs, sont dépourvus de protection cellulaire, et, de plus, bien que privés de réduit central, ils n'ont qu'une hauteur de ceinture cuirassée très inférieure à celle dont le *Tonnerre* avait prouvé la nécessité. Ils témoignent, avec évidence, du fâcheux abandon des tentatives faites pour diriger rationnellement la recherche de la protection contre l'artillerie.

On me permettra sans doute de ne point trop scruter ici l'origine des interminables délais qui ont retardé, de 1873 à 1881, la mise en chantier de notre premier croiseur à flottaison cellulaire, et qui, plus funestes encore à nos cuirassés de ligne, ont fait ajourner pour eux la correction des défauts graves, entrevus dès 1870, jusqu'à l'année 1902, jusqu'à 1896 tout au moins, si l'on tient compte de la circonstance accessoire du *Henri-IV*, devançant de six ans la construction des cuirassés du type *Patrie*. Il serait oiseux de s'appesantir sur les accusations d'ignorance et d'apathie générales, bien que ces deux qualificatifs, le premier surtout, n'aient ici rien d'excessif. Il est plus pratique d'examiner si nos institutions maritimes, en particulier, sont en cause. L'usage est assez répandu de faire, du Conseil des travaux, le bouc émissaire chargé chez nous de tous les péchés d'Israël. Un amiral, de ceux dont notre marine s'honore le plus, qui a bien su manier ses organismes, et qui a présidé un instant avec éclat à ses destinées, a résumé d'un trait cette opinion courante sur le Conseil, en disant que les projets entachés de nouveauté y sont presque toujours l'objet d'une de ces solutions négatives chères aux assemblées bigarrées (1). Il avait présent à l'esprit, en écrivant ces lignes, le vote négatif de 1873, il avait surtout gardé un vif souvenir de l'accueil plus que froid fait au projet du *Napoléon*, vingt-six ans auparavant. Il faut cependant

(1) *La Marine et son budget*, par le capitaine de vaisseau Th. Aube. — *Revue des Deux Mondes* du 1er juillet 1874.

reconnaître que le Conseil a accueilli, en 1872, un projet fortement entaché de nouveauté, jusqu'à accorder à son auteur une active collaboration, ce qui écarte, à son adresse, l'objection de principe. Dans ses votes négatifs, le Conseil est, en général, le simple écho de l'opinion régnante, parfois même celui d'une autorité supérieure à la sienne, résolue à dire non alors que lui-même proposerait d'approuver. L'intervention d'un conseil consultatif, où les officiers de vaisseau dominent, a l'avantage de favoriser la confiance du personnel naviguant dans ses navires; elle serait sans inconvéniens, si le Ministre, à qui incombe toute la responsabilité finale, savait faire sentir à propos une influence toujours acceptée. Nous pouvons donc respecter nos vieilles institutions, à la seule condition de placer en bonnes mains la plume qui donne la signature décisive, et de mettre, comme on dit de l'autre côté de la Manche, *the right man in the right place.* Maintenant surtout, qu'il n'y a plus à compter sur quelque puissante intervention venue du dehors, on aurait le plus grand tort de croire le ministère de la Marine outillé d'un si parfait ensemble de rouages mécaniques, que l'on puisse confier à quiconque le soin de tourner la manivelle, avec des chances d'avoir la musique plus régulièrement moulue, si le porteur de l'orgue est aveugle.

L.-E. Bertin.

AMES CELTES

I

> Le peuple de ces côtes entend les gémissemens des ombres qui volent avec un bruit léger. Il voit passer les pâles fantômes des morts.
>
> CLAUDIEN.

La nuit était tout à fait venue. A la pointe du Raz, qui domine l'Océan de ses falaises, et tout le long de la baie des Trépassés, des formes vagues erraient çà et là, se collaient contre les roches, se blottissaient dans les moindres anfractuosités des murs de granit. Beaucoup cherchaient un abri dans les grottes qui bordent le rivage, car le froid était rigoureux.

Hommes et femmes arrivaient d'un peu partout : de Ker Is, dont on apercevait les feux à une portée de flèche; des chaumières isolées où l'on descendait courbé en deux, comme dans des caves; et là-bas, de plus loin, de l'intérieur des terres. Tous marchaient sans bruit; tous se rassemblaient silencieux comme devant une tombe : et c'était bien un immense ossuaire, la mer sauvage où pour une nuit leurs morts devaient revenir, pressés comme un vol de mouettes. On était en novembre. C'était la *nuit des âmes*. Depuis le matin la pluie tombait, fine et triste; maintenant, d'instant en instant, des éclairs jetaient des reflets froids sur les grèves, sur les êtres anxieux qui se penchaient pour mieux voir; et ces lueurs aveuglantes rendaient ensuite les ténèbres plus sinistres et comme vivantes...

La mer montait depuis des heures, lente d'abord, avec des allures sournoises; puis déchaînée, furieuse, grondant d'un

bruit de tonnerre dans les grandes roches. La mer, la nuit, a une sorte d'épouvante spéciale. On dirait que cette sombre masse mouvante porte en elle toute l'horreur de l'invisible, d'un invisible conscient et hostile. Presque toujours, pour rendre la fête des âmes plus tragique, la tempête sur ces côtes se mêlait à la nuit. Les blanches crêtes d'écume dessinaient, aux éblouissemens des éclairs, la hauteur fantastique des lames qui rejaillissaient à plus de quatre-vingts pieds, et, dans leur remous, creusaient ces gouffres où les morts roulaient et hurlaient, éperdus.

Pourquoi les âmes qui hantaient ces rives traînaient-elles toujours l'orage à leur suite? Que trouvaient-elles donc dans la survivance à laquelle tout Celte croyait d'une foi si ferme? Pourquoi revenaient-elles ainsi, avec des lamentations et avec des sanglots? Et non seulement les êtres jeunes, morts au combat, ou morts en mer brisés contre un écueil, pleuraient la terre douce et le sourire qui ne fleurirait plus jamais les lèvres fidèles; mais les vieillards aux jours amers, mais les vieux bardes, mais les vieux chefs, tous revenaient, redemandant la vie...

Ceux de leur clan reconnaissaient leurs voix mêlées aux sifflemens du vent d'orage; ils entendaient leur cri de révolte dans le hurlement des vagues. Et si une ombre aimée vous frôlait au passage, c'était les bras tendus, c'était dans un effort passionné et impuissant pour demeurer, pour revivre... Jamais, de mémoire d'homme, la barque mystérieuse des morts n'avait abordé au rivage par une nuit d'étoiles. Et les veuves et les mères apportaient aux disparus, en offrande suprême, un deuil semblable à leur deuil sans fin.

Dans une caverne aux voûtes envolées de cathédrale, une troupe nombreuse était assemblée. C'étaient des pêcheurs et des pâtres, des gens pauvres et rudes. Ils avaient planté en terre des torches de résine. Ils avaient allumé des brassées d'ajoncs qui faisaient étinceler comme des joyaux les stalactites des colonnes; et engourdis par le froid, effarés par la tempête, ils se laissaient aller au bien-être de la chaleur et de l'abri.

Seuls, deux hommes à l'écart, au seuil de la grotte, semblaient ignorer que la pluie leur fouettait le visage, que l'écume rejaillissait jusqu'à leurs pieds. L'un était un vieillard décharné et pensif; penché sur le gouffre, il effeuillait des branches vertes

en prononçant de très vieilles paroles. La conquête romaine n'avait pu effacer, chez les lettrés, la langue primitive qu'elle avait corrompue dans le peuple. En cette langue, le vieillard appelait les dieux dont il fut le prêtre, Hésus, Taranis, Teutatès, comme si, à son évocation, les dieux disparus pouvaient revenir! Il nommait aussi ses pères, les druides d'autrefois; quelque chose de farouche semblait, par instans, passer d'eux en lui. Lorsque ses regards se posaient inconsciemment sur la flamme, oubliant que ses dieux aussi étaient morts, il retrouvait le cri rauque des aïeux aux jours où le colosse d'osier, rempli de victimes vivantes, flambait en un holocauste terrible.

Le peuple le vénérait et le contemplait avec un effroi superstitieux. Lui dédaignait ce peuple qui s'était fait, à l'imitation des Romains, de grossières idoles. Il vivait avec de rares disciples à l'ombre des chênes. Et chaque année, en cette nuit de novembre, il venait jeter à l'âme délaissée des druides de symboliques offrandes. Il n'y avait plus de taureaux sans tache pour les sacrifices; il n'y avait plus de serpe d'or; plus, même, de sagum blanc pour recueillir le gui sacré. Mais la main jalouse du vieillard détachait encore la plante mystique; et, pour que nul profane n'y touchât, elle en jetait les feuilles et les fruits dans l'abîme.

Auprès de ce fils des druides se tenait un barde aveugle. Il chantait à demi-voix sur un rythme étrange. Les druides n'existaient plus. Jamais les bardes n'avaient été plus nombreux et plus honorés. Gwenc'hlan l'aveugle revenait de la grande île de Bretagne avec les poèmes de ses frères, et les poèmes de sa jeunesse. Il avait vécu des années heureuses, là où le bouleau emblématique « tire le pied de l'entrave. » Hélas! le bouleau du barde, — son signe distinctif, comme le chêne l'était des druides, — ne le défendit pas de la férocité d'un chef. En un jour d'orgie, un roi ivre lui avait fait crever les yeux. Ce roi malheureusement était chrétien. Gwenc'hlan revint vers sa terre natale, ayant au cœur une haine effrayante contre cet homme et contre la religion nouvelle. Gradlon le recueillit pour entendre ses chants. Mais le barde demeurait à la cour dans un esprit de haine, prêt à lutter contre l'apostolat de ces hommes nouveaux que la Cornouaille, il le pensait du moins, ne connaissait pas encore.

Lassé d'entendre le druide parler toujours à ses dieux, le

barde se rapprocha du peuple. Il accorda la rote celtique. Guidé par un enfant, il s'assit sur une pierre tapissée de goémon. Il commença une mélopée triste, aux paroles monotones :

« Ce n'est pas ta mort, ô Freuer, qui me désole cette nuit. C'est le sort fatal de nos frères. Je m'éveille. Je pleure dès l'aurore.

« Ce n'est pas ta mort, ô Freuer, qui cause mon angoisse; depuis l'arrivée de la nuit jusqu'à minuit, je m'éveille, je pleure jusqu'au jour.

« Ce n'est pas ta mort, ô Freuer, qui me navre cette nuit, qui flétrit mes jours, qui fait couler mes larmes.

« Ce n'est pas ta mort, ô Freuer, qui m'afflige cette nuit, ni d'être moi-même infirme et malade. Ce sont mes frères, ce sont mes contemporains que je pleure. »

Il pleurait, en effet, le barde aveugle. Mais qui aurait pu dire pour qui tombaient ces larmes? Au bout de quelques instans, il reprit :

« Le rameau vigoureux de la ronce couverte de mûres et le merle sur son nid et le conteur ne se taisent jamais.

« Il pleut au dehors. La fougère est mouillée; le sable de mer est blanchi; l'écume des flots est gonflée. La plus belle lumière, c'est l'intelligence de l'homme.

« Il pleut au dehors. L'abri est étroit. La bruyère jaunissante. Le panais maigre. Dieu, roi du ciel, pourquoi as-tu créé un être douloureux comme moi?

« Il pleut au dehors. Mes cheveux sont humides. Le malade est gémissant; la montagne à pic, l'Océan sombre, la mer salée.

« Il pleut au dehors. Il pleut dans l'Océan. Le vent siffle...

« Écoutez tous la vague pesante. Que ses coups sont bruyans parmi les graviers! Mon esprit est accablé cette nuit.

« Il y a péril sur cette terre mauvaise... »

Soudain, un cri sourd du druide interrompit le poète. Tous entourèrent le vieillard. Là-bas, à la lueur d'un éclair il leur montrait une barque qui, comme un goéland, semblait effleurer le sommet des vagues. Elle était engagée dans les terribles courans du Raz; mais la barque des âmes se rit du danger, et qui donc pouvait s'aventurer ainsi, en pleine tempête, sinon la barque des âmes? Deux ou trois formes blanches guidaient l'étroite embarcation; chose étrange! en dépit de la rafale, un chant clair, le chant des ombres, parvenait par lambeaux jus-

qu'au rivage. Le druide, penché sur l'abîme, surprit quelques mots dans sa langue, la pure, la chère, la forte langue des aïeux. Une rougeur ardente colora le vieux visage. Ils revenaient donc, les dieux, les prêtres morts! Ils entendaient donc sa prière!... Tous retenaient leur souffle autour de lui... Déjà il tendait les mains pour un appel...

Mais le barde, lui aussi, écoutait. Il ne pouvait rien voir; mais il ne perdait pas un son. De grandes rides se creusaient entre ses yeux morts; l'expression de son visage devenait terrible :

— Ce sont eux ! Ce sont eux ! s'écria-t-il avec fureur.

— Ce sont les voix de nos pères, murmura le druide.

— Ce ne sont plus les mêmes chants, reprit le barde. Ce sont les ennemis de tes dieux, je les reconnais bien. L'homme qui m'a fait crever les yeux chantait aussi ces paroles. Mais qu'ils se brisent donc contre la roche ! Que la mer les engloutisse ! Qu'ils soient maudits, maudits, maudits !...

Par saccades, à travers la tempête, la malédiction tomba sur la barque fragile. L'homme qui était à la proue sembla l'entendre. D'un grand geste de bénédiction il embrassa la terre qui le repoussait. La barque s'engagea dans une passe étroite et disparut dans les ténèbres.

Le druide, perdu dans ses pensées, redisait les syllabes que, tout enfant, il avait cueillies sur les lèvres de ses pères : on eût dit la fin d'un exil. L'amour vivace, l'amour passionné du passé semblait tenir dans les sons qu'il répétait, sans songer que les vieilles paroles exprimaient des choses nouvelles ! Mais une femme violente, irritée, fendit le groupe; elle s'adressa au vieillard dans la grossière langue gallo-romaine :

— Ce sont eux; j'en jurerais aussi. Je les connais. Là-bas, ils m'ont pris mon mari. Ils m'ont volé mon enfant. Un homme s'est installé dans une partie de cette forêt de Porzoed où mon mari et moi nous vivions. D'abord on le regardait comme un étranger, avec défiance; mais enfin, à chacun son chemin. Mais non. Il a des charmes magiques. Mon mari s'est pris à ses belles paroles; tout chôme maintenant; il m'abandonne pour le suivre. Cet homme est un sorcier. Un jour, un loup accourait tenant une brebis sanglante : l'homme a fait un signe; le loup s'est couché à ses pieds abandonnant la brebis. Maintenant cet étranger se change lui-même en bête, en corbeau, en chat-huant. Je le

hais. J'ai peur... Mais il est sous bonne garde. Je me suis plainte au roi, qui l'a fait emmener à Quimper couvert de chaînes. On le jugera demain. Maître, si tu veux savoir quels sont ces hommes, viens donc. Celui qu'on jugera est un des leurs.

— Je ne vais plus parmi les hommes, dit froidement le druide.

— J'irai, et je te soutiendrai, et nous le ferons brûler! s'écria le barde. L'aigle de Powys arrachera ses yeux.

— Nous viendrons tous, tous...

Ses compagnons s'échauffaient, prenaient parti pour elle contre l'étranger.

— Je suis Kében, la magicienne, dit la femme s'enhardissant à ce succès. Nul ne connaît les philtres et les simples comme moi. Nul, comme moi, ne mêle les trois sortes d'herbes, en chantant, les jours de pleine lune. Cet homme doit savoir pourtant des secrets que je ne sais pas; ses signes détruisent les miens. Lasse d'attendre en vain mon mari, un jour qu'ils erraient encore en parlant, lui et l'homme vêtu de peaux de bêtes, je suis allée au-devant d'eux, j'ai tendu à l'étranger un breuvage qui lui aurait enlevé le goût de la vie... Il a fait un signe en croix. Le vase s'est brisé dans mes mains. Le soir, je me tordais dans des convulsions, comme si j'étais moi-même empoisonnée.

— Tu mens, Kében, interrompit une voix chevrotante de vieille. Cet homme, à ta prière, t'a guérie.

— Qu'importe s'il m'a guérie? reprit rudement la sorcière. Ce qui doit être, sera.

Le druide, qui depuis longtemps semblait loin d'elle, répéta distraitement:

— Ce qui doit être, sera.

Un instant, il fixa sur la magicienne ses yeux vagues, puis il se détourna du côté où la barque avait disparu. Avec elle s'était enfui le chant de sa langue maternelle, la langue de ses pères et la langue de ses dieux, la langue qu'il ne parlait plus qu'aux bêtes fauves ou aux oiseaux de la forêt. Et durement, scandant les mots comme en quelque avertissement prophétique:

— Prends garde, femme, dit-il.

Et dans la langue des aïeux, se parlant à lui seul, il finit les triades célèbres:

« Il y a douze mois (1) et douze signes. L'avant-dernier, le Sagittaire, décoche la flèche armée d'un dard.

(1) *Les Séries*. Ce chant est le plus ancien poème celtique connu

« Les douze signes sont en guerre. La belle vache, la vache noire, qui porte une étoile blanche au front, sort de la forêt des dépouilles.

« Dans sa poitrine est le dard de la flèche. Elle beugle tête levée. Son sang coule à flots.

« La trompe sonne... »

Il s'arrêta haletant. La tempête redoublait de violence. Des gerbes d'écume rejaillissaient jusqu'à ses cheveux blancs. De l'eau ruisselait de ses mains décharnées. Il s'était avancé au bord du gouffre; les éclairs lui faisaient un fond d'apothéose; dans un grondement de tonnerre il acheva :

« La trompe sonne. Feu et tonnerre. Pluie et vent. Tonnerre et feu. Rien, plus rien, ni aucune série.

« La nécessité unique. Le trépas, père de la douleur. »

Le druide ne parla plus jusqu'au jour.

II

« Le roi Gradlon, dans les guerres cruelles où il avait accablé les pirates du Nord, avait tranché la tête à cinq de leurs chefs, pris cinq de leurs bâtimens, brillé et triomphé dans cent combats. Témoin en est le fleuve de Loire, car c'est entre ses rives brillantes que s'étaient livrées ces grandes batailles. »

C'est en ces termes que le cartulaire de Landévenec célèbre les victoires de Gradlon-Meur, Gradlon le Grand. On s'explique qu'après de telles batailles le roi recherchât un repos chèrement gagné. La lutte contre les pirates était épuisante. Les Saxons arrivaient de nuit sur des barques de peaux, tombaient sur quelque ville ou quelque bourgade endormie; pillaient, brûlaient, massacraient et s'enfuyaient avec leur butin et leurs captifs, pareils à des vautours emportant leur proie dans leur aire. Quimper venait d'être le théâtre d'un de ces combats souvent renouvelés. Gradlon, après avoir vigoureusement repoussé l'ennemi, l'avait poursuivi jusque dans son camp, au pays des Namnètes. Maintenant Quimper réparait tranquillement ses murailles, et le roi et sa cour étaient ensemble dans cette ville de Ker Is « que Gradlon affectionnait plus qu'aucune autre. »

Quelle autre ville de ce temps et de ce pays, — où il y avait si peu de vraies villes, — aurait pu rivaliser avec elle? Ker Is était bâtie dans une situation délicieuse, tout au bord des flots,

blottie dans les arbres et dans les fleurs comme un nid dans les haies. Le climat y était plus doux; les bardes y chantaient; la vie s'amollissait, là, pour une population moins rude; et enfin, et surtout, Ahès, la fille bien-aimée de Gradlon, y demeurait de préférence.

Ahès! Un charme étrange émanait même de ce nom. C'était l'unique enfant que Gradlon avait eue de Kenvred, la femme de sa jeunesse, enlevée à un chef saxon un jour de victoire. Kenvred était morte, laissant à sa fille ses cheveux d'un or roux, et ses longs yeux verts, glauques comme la mer et changeans comme elle. L'enfant avait grandi auprès de ce père qui l'idolâtrait, d'année en année plus inquiétante et plus belle. On la sentait, malgré son baptême, païenne jusqu'aux moelles, à la façon celtique, sans temple, sans idole; mais la nature elle-même était la grande idole. Ahès avait la passion de sa terre où flottaient les brumes, des forêts antiques aux ombres vertes, du chant de cristal des sources, et du silence des landes arides. Plus que tout au monde elle aimait le triste, le sauvage Océan. Gradlon, pour lui plaire, avait fait bâtir son palais au sommet d'une roche battue des vagues, et, par la fantaisie de cette enfant, Ker Is s'était groupée à ses pieds, en un jour, comme une ville de rêve, en dépit de la menace constante des flots.

Ahès habitait ce palais, ayant pour horizon l'immensité vide et grise, où passaient des vols de corbeaux, et là-bas, au soir, de larges fonds de pourpre au seuil de l'inconnu. Elle regardait. Elle écoutait. Une âme étrange se levait en elle. Souvent, à entendre la plainte éternelle, elle demeurait silencieuse de longues heures, dans un frisson d'angoisse et de joie. Une plainte obscure semblait aussi monter et se briser du fond de son être; des abîmes se creusaient sous la caresse des yeux clairs; toute son âme passionnée, impérieuse, obstinée et douce, semblait passer dans ces yeux comme une force fatale, et tout prendre, et tout dominer... Mais ce triomphe habituel semblait suffire à la jeune fille. A la première approche, l'oiseau sauvage s'enfuyait. Un à un tous les chefs qui osaient rêver de s'unir à elle étaient repoussés. Et s'ils insistaient, s'ils vantaient à Gradlon les avantages de leur alliance ou la bravoure de leur race, Ahès, d'un de ces regards tout à l'heure si caressans, faisait reculer les plus intrépides, comme si une lame avait pénétré en eux jusqu'au cœur.

Gradlon la laissait très libre, heureux, instinctivement, de

garder auprès de lui l'enchantement et le sourire de sa vie : Ahès était encore si jeune! Ce jour-là, — peu après la Nuit des âmes, — Gradlon était assis dans une des salles de son palais, la main posée sur la tête blonde. Pour la centième fois, à la demande de sa fille, il redisait les moindres détails de son expédition, le nom des chefs qu'il avait tués, le nom de ceux qu'il avait ramenés enchaînés à sa suite. Il racontait les prouesses des pirates, les ruses qu'il avait dû déjouer pour s'en rendre maître, et comment, montés sur leurs barques, ils s'enfuyaient en bandes noires de corbeaux :

— Ils ont leur repaire au bord du grand fleuve, disait-il. Beaucoup, parmi les Namnètes, combattaient avec eux. Ce Rhuys que tu as vu en était. On l'eût deviné rien qu'à sa façon de se battre. C'est pour cela que je l'ai épargné. Il a toute la bravoure, toute l'arrogance des nôtres. Il s'est défendu jusqu'à la nuit. Quand on l'a pris, épuisé de fatigue et de sang, il est arrivé devant moi, le front haut, la démarche tranquille. Tel il était alors, tel tu l'as vu, enchaîné, au retour.

— Je l'ai vu, dit Ahès qui semblait suivre attentivement un vol de mouettes.

— Ils voulaient le massacrer sur place, poursuivit le roi. Mais j'en avais déjà tué cinq de ma main. Et puis, à un moment ou à un autre, on a toujours besoin d'otages. Il est en sûreté, dans la basse-fosse.

— Il est en sûreté, répéta encore Ahès.

Elle baissa la tête, et un triste sourire passa sur ses lèvres. Les mouettes entraient librement par les baies ouvertes. Elles se poursuivaient d'un vol capricieux. L'une d'elles effleura le front du roi. Ahès songeait : « Est-ce mon rêve qui le frôle en passant? » Elle dit tout haut :

— Pour me conformer aux conseils que donnent les moines, je vais voir les prisonniers de temps en temps. Ils ne regrettent que leur liberté. Ils ne se plaignent jamais de vous, père. Vous ne les torturez pas, vous ne leur faites souffrir ni la faim ni la soif. Et les Saxons sont si cruels pour leurs captifs! Mais vous êtes chrétien...

— Ce n'est pas à cause des moines que j'agis ainsi, dit impatiemment Gradlon. Un prisonnier de guerre reste un compagnon d'armes. Lorsqu'on ne lui a pas tranché la tête pour augmenter les trophées glorieux, on ne le traite pas comme un criminel.

Il marchait maintenant de long en large, animé, redressant sa haute taille :

— Autrefois, il est vrai, c'était bien plus beau. On traitait royalement les captifs, les laissant libres d'aller et de venir sur leur parole. Et puis, à l'heure d'une calamité publique ou à l'annonce d'une guerre, on les entassait dans les colosses d'osier, et ils flambaient en un embrasement formidable. On obtenait tout des dieux par ces sacrifices. J'aurais voulu vivre en ces temps-là. Après la conquête romaine, on n'a plus sacrifié que des victimes isolées, en se cachant au fond des bois. Et maintenant, partout où sont les moines, même cela est impossible.

— J'aime les moines sans les connaître, dit Ahès avec un frisson.

— Oui, ajouta Gradlon, moi aussi je les aime, et je n'oublie pas que je suis chrétien. Tu sais si je les protège en temps de paix. Dans la guerre, ils m'obsèdent. Tout le vieux fonds se lève et se révolte en moi. Leurs discours me sont à charge. Qu'ont à faire ces gens d'Église dans les combats, puisqu'ils ont peur du sang?... Je voudrais être avec leur Dieu, ici, et dans leur temple, et quand je mourrai, pour qu'il ne me livre pas à des supplices sans fin. Mais je voudrais retrouver mes vieux Dieux de colère et de vengeance sur les champs de bataille, et chaque fois que mon sang bout dans mes veines.

Ce païen mal converti se laissait aller à ouvrir ainsi son âme. Ahès l'écoutait, souriant toujours du même vague sourire; s'appuyant à son bras, elle marcha près de lui :

— Nous sommes bien de la même race, père, dit-elle de sa voix profonde. J'aime les tempêtes, comme vous aimez les sacrifices sanglans. C'est que, alors, quelque chose se déchaîne en nous, plus fort que nous-mêmes. Vous regrettez vos dieux terribles; moi, j'appelle ceux qui font hurler les vents et courir les vagues. Ah! ceux-là! on dirait qu'ils se ruent en moi, en bonds de joie! Et eux aussi m'appellent aux jours d'orage. J'entends leurs voix. Je réponds. Je suis de votre sang : ceux qui contrediraient ces voix irrésistibles, je les briserais.

Oui, elle les briserait. On le sentait à la flamme du regard où les forces qui dormaient s'éveillaient, brusques et terribles. Mais ces éclairs s'évanouissaient vite. Elle reprit bientôt en riant :

— Nous sommes chrétiens, vous et moi, en temps de paix, et par les jours clairs. Est-ce que cela ne suffit pas? Au fond,

qu'est-ce que je sais de cette religion? Seulement ce que vous m'en dites, et c'est sans doute bien peu. Si je connaissais leurs moines ou leur prêtres, peut-être, alors...

— Veux-tu en voir un, et des plus renommés? Monte à cheval avec moi. On amène à Quimper, devant mon tribunal, un de ces hommes de Bretagne, qui ont émigré ici comme nous: c'est un Scot, je le hais. Il faut qu'il se défende. Je vais à Quimper pour deux jours. Viens-tu?

— Non, répondit rapidement Ahès. Que m'importe cet homme? La justice et la guerre sont à vous seul; vous êtes juste et vous êtes brave. Votre peuple vous aime, il est fier de vous. Qu'irais-je faire là?

Gradlon regarda avec orgueil l'enfant de sa tendresse. Elle disait juste. A quoi bon la mêler à des jugemens ou à des procès? Elle était la beauté et elle était la grâce. Qu'avait-elle à faire en ce monde, sinon fleurir? Gradlon partit seul au crépuscule. Lorsqu'il se retourna, déjà loin de la ville, il vit Ahès encore à la fenêtre où il l'avait laissée. Vêtue de la tunique rouge qu'elle portait presque toujours, elle se détachait comme une fleur de pourpre, royale et splendide. Puis elle s'effaça peu à peu, diminua, s'estompa dans la brume, jusqu'à n'être plus, à l'horizon, qu'une large tache de sang...

III

Durant de longues heures, Gradlon chevaucha sur la lande morne, à l'allure rapide de son cheval. Il était triste. Il avait compté sur une journée de plein repos; Gwenc'hlan lui avait annoncé des chants sur sa dernière campagne. Or Gwenc'hlan était à Quimper, depuis trois jours. Ce moine et ce maudit procès attiraient tout le monde et dérangeaient tous les plans.

Et puis, Gradlon n'était pas en paix avec lui-même. Il disait juste : la vue du sang ramenait toujours en lui à la surface le vieux levain, et il était assez chrétien pour en éprouver un vague remords. La Cornouaille, en ce temps-là, était presque entièrement païenne. Il y avait bien eu, par les premiers Bretons fugitifs, quelques essais d'évangélisation. Mais rien de régulier, rien de fixe; point d'évêché dans le pays; à peine quelques prêtres.

Quelques noms, cependant, éclairaient ces ombres; ils arrivaient au roi sur l'aile du miracle. Les vieilles forêts de Nevet,

de Porzoëd, celles du pays de Léon, étaient un vaste refuge pour les anachorètes et les ermites. Des colonies religieuses se fondaient çà et là ; les saints attiraient à eux des disciples. Ce Ronan, qu'on allait juger, était, d'après la rumeur publique, l'un de ces saints... Entre l'entourage païen et les réactions chrétiennes, Gradlon restait flottant et comme suspendu. Le Dieu des chrétiens, — son Dieu, — lui semblait plus redoutable dans sa douceur que les dieux de tonnerre et de colère. Ce Dieu demandait de lui des choses autrement difficiles ; Gradlon le sentait confusément. Mais, en barbare qu'il était, il cherchait à l'apaiser par des présens. Au jour de ses remords, il redoublait ses libéralités : alors il faisait bâtir hâtivement quelque église. Les cent cathédrales de sa ville d'Is, — les cathédrales aux cloches d'or, — dorment au pays des légendes. Mais une pauvre petite chapelle s'élevait, çà et là : le roi donnait le bois des voûtes, le sol ou l'autel. Il ne donnait pas son âme. En réalité, il avait pris au culte chrétien quelques cérémonies seulement et quelques pratiques, sans en avoir pénétré le sens ; inquiet et troublé, il essayait de se tromper lui-même, car déjà il n'ignorait pas que le Seigneur demande le cœur des hommes, et non leurs dons.

Gradlon arriva à Quimper d'assez fâcheuse humeur. Tous ceux qui se trouvaient, il y a quelques jours, au réquisitoire de Kében, entouraient la sorcière devant le tribunal improvisé du roi. Quelques chrétiens rares et timides qui connaissaient Ronan par ses bienfaits se tenaient à l'écart. La foule était divisée et houleuse. Gwenc'hlan l'aveugle, conduit par un enfant, allait de groupe en groupe, maudire les moines et chanter les dieux.

Tout de suite Gradlon ordonna qu'on amenât le prisonnier, et Ronan, chargé de chaînes, fut mis en présence du roi.

C'était un homme de petite stature, d'un aspect chétif. Il était vêtu de peaux de bêtes ; il avait les pieds nus, la tête rasée. Son regard calme ne se posait ni sur le roi ni sur le peuple ; il allait là-bas, vers les ondulations bleues qui fuyaient à l'horizon : l'ermite semblait voir des choses mystérieuses et très lointaines. Humble et doux, il paraissait le plus inoffensif des hommes, une victime plutôt qu'un bourreau, et si distant des êtres qui l'entouraient qu'on l'eût dit étranger à cette scène.

Kében s'avança, hardie, effrontée, encore jeune, faisant des gestes de menace, proférant des paroles de colère. Elle redit devant le roi les accusations qu'elle avait formulées devant tout

le peuple : cet homme lui avait enlevé son mari, qui délaissait son métier de sabotier pour chanter des psaumes, et c'étaient depuis, chez elle, le désordre et la ruine. L'ermite se changeait aussi en loup, en oiseau de proie : et, si absurdes que ces paroles nous semblent, rien ne répondait mieux à l'état d'âme de ces descendans de druides et de druidesses, qui croyaient fermement voir voler les sorcières, changées en corbeaux, par les nuits sans lune. Le moine enfin avait enlevé à Kében une fillette de deux ans ; il l'avait tuée pour se venger d'elle. Kében entrecoupait son accusation d'imprécations et de cris. Brune, le front barré, le regard fuyant, elle incarnait la haine tenace, féroce...

— Malheureuse ! s'écria la vieille femme qui l'avait déjà interrompue sur la grève, tu oublies qu'on te connaît. Si ton mari suit le moine, c'est pour trouver la force de vivre avec un démon tel que toi. Il s'en va, comme ils s'en iraient tous, parce que tu es une sorcière, une perdue. Et quant à ta fille, je croirais plutôt que tu l'as tuée de tes propres mains, dans un accès de démence.

Kében bondit, comme si elle avait marché sur un reptile :

— Que l'herbe de joie ne pousse plus sur ton chemin, la vieille, et que je sois confondue si je mens ! Est-ce que cet homme t'a payée pour le défendre ? Ne vois-tu pas que lui-même ne trouve rien à répondre ?

Gradlon regarda Ronan. Le moine n'avait pas fait un mouvement ; il n'avait pas prononcé une parole. Il priait avec une sérénité extraordinaire. Le roi s'irritait de cette paix. Pourquoi cet homme ne disait-il rien ? Se jouait-il de lui ? Ne savait-il pas qu'il avait sur lui droit de vie et de mort ?

La sorcière multipliait les faits. Elle appelait plusieurs des assistans en témoignage. Chose étonnante ! Quelques-uns avaient vu cet homme paisible entouré de loups qu'il menait, comme un troupeau d'agneaux, avec des paroles inconnues. Bien plus ! Dans l'humble champ qui touchait sa cabane, on le voyait atteler à sa charrue des taureaux sauvages qui, chaque matin, venaient d'eux-mêmes se remettre sous le joug. Le roi écoutait, attentif. Gwenc'hlan, à tâtons, se rapprocha de son maître : il chantait à demi-voix un poème dont il venait de composer les premières strophes et où revenait un refrain sinistre contre les prêtres et contre les chrétiens.

Et toujours le même silence ! Non un silence d'orgueil, mais

un silence de recueillement. Les loups étaient moins cruels pour Ronan que ces êtres ; mais Ronan grandissait de toute cette haine. Seul, un homme vêtu de blanc se tenait derrière Gradlon, et priait, les mains étendues, aussi calme, aussi silencieux que celui qu'on jugeait. Mais un frémissement d'indignation passait malgré lui sur son visage. Grand, blond, les yeux clairs, c'était le type du Celte dans toute sa beauté. Son costume indiquait aussi un moine. Tout à leur curiosité ou à leur haine, aucun des assistans ne prenait garde à lui.

Gradlon enfin les arrêta. L'impassibilité de Ronan augmentait, d'instant en instant, ses dispositions mauvaises. Toute son âme farouche se soulevait, étouffait les remords timides. Il rêvait de donner à son peuple un de ces spectacles sauvages, en honneur dans sa terre natale :

— Nous allons en juger, dit-il enfin. J'ai deux chiens furieux que je vais faire lâcher contre l'accusé. S'il est coupable, ils le mettront en pièces et justice sera faite. S'il est innocent, que le ciel le défende!

Kében triomphante eut un cri de joie. Tous s'écartèrent. On entraîna le prisonnier dans un champ fermé d'une palissade. Au passage, l'homme de Dieu se pencha vers un enfant et l'embrassa. On le laissa seul, enchaîné au milieu de la place. Les valets amenèrent les chiens.

C'étaient des dogues énormes, le poil ras, les crocs en avant, grondant sourdement. Quelques femmes s'enfuirent. Gradlon et son peuple, penchés en avant, regardaient, un rire cruel aux lèvres. Le roi pensait : « Si cet homme n'a pas peur, il est plus brave que moi. » Les molosses démuselés bondirent.

Alors l'homme humble et doux se redressa. Ses yeux s'éclairèrent. Il sembla subitement transfiguré. Une force divine passa en lui, fit resplendir son visage. Il leva la main aussi haut que le permettaient ses chaînes. Il traça, lentement, un signe de croix, et d'une voix presque basse :

— Obéissez à Dieu, dit-il.

Les chiens frémirent sous cette parole. Ils baissèrent la tête comme les taureaux indomptés sous le joug de Ronan, là-bas, pour le labeur de chaque jour; grondant encore, ils léchèrent les pieds nus...

Tout le peuple eut un cri de stupeur. Kében s'enfuit, hurlant des paroles inintelligibles. Gwenc'hlan recueillait par bribes le

récit du prodige. Gradlon, livide, refaisait machinalement sur lui-même un signe de croix. Pour un moment, la foi de son baptême se relevait en lui au grand souffle du miracle. Et les vieux biographes du saint ont reproduit, à leur manière, les paroles du roi :

— Puissant serviteur de Dieu, ne t'irrite pas contre nous, je t'en supplie. Nous nous sommes follement émus contre toi; nous t'avons imposé une rude fatigue en te faisant venir jusqu'ici, nous t'avons livré comme un criminel à nos chiens furieux : c'est que nous étions aveuglés par les mensonges de cette femme maudite. Heureusement ta sainteté a réduit la calomnie à néant, et la puissance de Dieu t'a sauvé du supplice.

L'ermite se taisait toujours. Une voix, qui semblait être la voix même de la conscience du roi, s'éleva alors :

— Tu es plus coupable encore que tu ne le dis! Je t'ai laissé juger mon frère dans le Seigneur parce que je savais que Dieu était avec lui, que Dieu voulait gagner ton âme par ce miracle...

Et l'homme vêtu de blanc, Gwennolé, fils de Fracan, le saint populaire et bien-aimé de l'Armorique, vénéré de tous, semant à pleines mains les miracles; allant comme un chevalier du Christ partout où il y avait des injustices, des souffrances ou des larmes; Gwennolé vint en la présence du roi. Son front était sévère. Et lui, si doux aux humbles, si terrible aux puissans, parla pour la première fois au redoutable chef breton :

— Écoute, roi. On ne se joue pas de Dieu. Les partages honteux attirent sa colère. Tant que tu ne lui as pas donné ton âme, tu ne lui as rien donné. Prends garde! Si le miracle ne t'éclaire pas, la vengeance de Dieu s'abattra, terrible, sur toi et sur ton peuple. Ce ne sont pas ceux qui tuent le corps qu'il faut craindre, mais Celui qui peut jeter le corps et l'âme dans l'enfer.

Le roi, haletant, voulut répondre. Mais déjà le saint avait repris son bâton de voyageur; le chevalier errant du Seigneur était remonté sur son cheval, il s'éloignait au bruit des acclamations du peuple, en quête d'autres plaies à guérir.

Gradlon fit approcher Ronan, s'enquit de sa demeure et de celle de Gwennolé, promit d'aller chercher leurs bénédictions et leurs conseils pour la conversion de son âme. La foule entourait Ronan, le pressait de toutes parts, réclamait à grands cris le baptême. Ronan promit de revenir les instruire et les baptiser. Il

avait hâte d'être seul, d'échapper à cet enthousiasme. Mais il laissait courir autour de lui, avec un sourire, des groupes joyeux de petits enfans.

Le lendemain à la nuit, quand Gradlon reprit le chemin de Ker Is, il rencontra, marchant sur le bord du sentier, Ronan, l'homme vêtu de peaux de bêtes, qui priait en regardant les étoiles. Gradlon, pris d'une terreur superstitieuse, mit son cheval au pas. Un trouble inconnu l'agitait depuis la veille. Ce trouble redoublait à cette heure. Cet homme s'en allait seul, pieds nus, comme un mendiant. Il s'enfonçait dans la solitude quand le peuple aurait voulu le porter en triomphe; il choisissait le silence, quand tous l'acclamaient. S'il était demeuré à Quimper, il eût été roi, bien plus que le roi lui-même. Pourquoi préférait-il sa misérable cellule dans les bois? Quelle joie y avait-il donc en lui, plus forte que toute joie humaine? L'âme orgueilleuse et troublée du monarque se perdait dans ces pensées: il se sentait, auprès de cet homme, misérable et petit. Et cependant, il avait une douceur inexplicable à mettre ses pas dans les pas du moine, comme si l'homme qui priait traçait sur sa route un sillon de paix.

A un détour du chemin, aux dernières lueurs du couchant, Gradlon regarda l'humble visage. Il rayonnait comme la veille à l'heure du miracle, peut-être avec une expression plus profonde d'anéantissement bienheureux ; comme si Ronan était écrasé sous la main bienfaisante et toute-puissante du Seigneur. Les ténèbres, malgré ce soir d'hiver, semblaient brûlantes. Ronan laissa le sentier à la lisière de la forêt et s'engagea sous les chênes. Gradlon arrêta son cheval jusqu'à ce qu'il l'eût vu disparaître...

Alors le roi se sentit seul, et il eut froid.

IV

> La femme apporte le sommeil à la douleur.
>
> LIWARC'H-HEN.

Longtemps, accoudée à la fenêtre, Ahès avait suivi des yeux le roi qui s'éloignait; et il fallut le froid piquant de novembre pour la rappeler à elle-même et l'obliger à rentrer. Elle avait un besoin absolu de silence et de solitude. Autour d'elle on con-

naissait si bien les accès de sauvagerie de son humeur que personne ne se serait permis de l'approcher sans être appelé. Elle traversa donc les longues salles vides, et revint jusque dans sa chambre, qui dominait directement la mer. Des lueurs flottaient encore sous de lourds nuages. L'Océan avait au loin une admirable teinte d'un violet sombre, en contraste brusque avec le vert léger des bords. Ahès regardait longuement ce spectacle, dont elle ne se lassait jamais. Elle écoutait les bruits du déclin des jours : les lourds chariots qui rentraient un à un, les sonneries grêles des troupeaux, les pas qui allaient s'éloignant, les voix qui s'éteignaient ; et, à ses pieds, le bruit des vagues courtes, se lamentant comme des êtres qui meurent. Et, peu à peu, engourdie par les ombres et par les sons berceurs, elle ne regarda plus, elle n'écouta plus qu'en elle-même.

— *Je l'ai vu !*

Elle répéta tout haut, d'une voix changée, la parole qu'elle avait dite à son père. Et sa vie passée, sa courte vie de quelques mois se leva devant elle en un relief très net. C'était d'abord l'annonce de l'arrivée du Roi, après la campagne glorieuse contre les Saxons. Elle avait couru au-devant de lui ; elle s'était jetée dans ses bras. Quelle joie à ce retour ! Elle marchait près de lui. Et, encore à cheval, ce père qui l'idolâtrait lui tendait le plus beau bijou, enlevé aux pirates ; ce collier qu'il avait gardé précieusement pour son enfant, hors des « coffres de joyaux » dont parlent les chroniques. Elle avait souri en vraie Gauloise qu'elle était, folle de parures et de couleurs éclatantes. Et déjà, c'était le défilé des hommes d'armes. Elle saluait joyeusement les chefs par leur nom, les connaissant presque tous, très intéressée à la petite troupe. Et puis, enfin, les prisonniers de guerre...

Elle avait jeté sur eux, elle s'en souvenait, un regard d'orgueil, sans pitié, sans compassion aucune. Ces vaincus relevaient le triomphe paternel, et c'était tout. Ils étaient fatigués de la route ; ils marchaient péniblement, la tête basse, l'air découragé.

Au milieu d'eux, *elle l'avait vu.*

C'était le plus grand de tous, très blond, une longue moustache tombant des deux côtés de la bouche, les yeux bleus et durs, la mine haute. Ses bras étaient enveloppés de linges sanglans. Ahès songeait que ses chaînes devaient le blesser : mais il se redressa en passant devant elle, comme pour montrer à ses

ennemis qu'ils pouvaient le traîner ainsi dans les fers sans réduire son âme. Elle lui en voulut de cette arrogance. Elle le regarda impérieusement. Il détourna les yeux, tranquille, sans ce mouvement d'admiration involontaire qu'elle arrachait à tous les hommes. Aux fêtes qui suivirent, et, plus tard, dans les récits de guerre que lui faisait Gradlon, elle fut poursuivie par la vision de ce captif qu'elle n'avait pu sentir humilié. Elle se disait que c'était là, sans doute, l'effort d'un moment. Tous les hommes autour d'elle étaient braves, mais si vite abattus par la mauvaise fortune! C'était même un des traits caractéristiques de cette race mobile, qui passait avec une rapidité incroyable de la présomption à l'abattement. Elle en vint à se demander si Rhuys était un être exceptionnel, toujours aussi dédaigneux de toute douleur? Il occupait ainsi sa pensée comme un problème irritant... Comment savoir?

Ahès, un jour, descendit jusqu'aux prisons. Là, peut-être, elle surprendrait quelque plainte. Elle rougissait, maintenant, en se rappelant ces choses. Quel orgueil était donc en elle pour souffrir à ce point de ne pas réduire, de ne pas confondre un prisonnier?... Elle n'avait surpris aucune plainte. Elle était revenue souvent... Une fois, enfin, elle allait s'éloigner dans l'habituel silence lorsque les premières notes d'un chant arrivèrent jusqu'à elle. Rhuys fredonnait d'une voix monotone et lente, pareille à celle des matelots, dans les nuits en mer. Comment les paroles qu'il disait lui demeurèrent-elles aussi présentes? Comment apprit-elle le vieil air aussi vite? Il est vrai, elle s'était éloignée seulement lorsque le prisonnier avait cessé depuis longtemps. Mais les pêcheurs chantaient de longues heures sous ses fenêtres, et les pâtres, près d'elle aussi, dans les landes, et elle ne savait pas quel était leur chant. Et maintenant, lorsqu'elle était seule, pourquoi oubliait-elle jusqu'aux ballades de son enfance pour reprendre, inconsciemment, la ballade de Rhuys :

« Elle est éblouissante, la cime des frênes, longtemps blancs lorsqu'ils croissent dans le torrent; le cœur malade voit durer longtemps sa douleur.

« Elle est éblouissante, la surface du torrent à l'heure longue de minuit; toute intelligence doit être honorée; la femme doit apporter le sommeil à la douleur.

« Elle est éblouissante, la tige du trèfle. L'homme sans courage est gémissant; les soucis fondent sur le faible.

« Elle est éblouissante, la crête des montagnes pendant l'hiver ennemi du sommeil; le roseau est fragile, l'oppression lourde; les besoins amers dans l'exil.

« Elle est éblouissante, la cime du chêne; amer est le bourgeon du frêne, rieur le flot; la joue ne cache point le trouble du cœur.

« Elle est éblouissante, la tige du genêt fleuri; le gué est peu profond; il dort, l'homme heureux.

« Elle est éblouissante, la cime du cormier: les soucis sont avec le vieillard comme les abeilles dans la solitude; violente est la tempête, fragile la broussaille.

« Il est éblouissant, le dôme du bosquet de coudrier. Voici les feuilles poussées aux chênes; quiconque voit ce qu'il aime est heureux.

« Elle est éblouissante, la cime d'un saule frêle et tendre. Le coursier dans les longs jours est mou. Qui aime autrui ne le dédaigne pas.

« Elle est éblouissante, la tête de l'aubépine en fleurs. Le bois est la parure du sol. L'esprit rit à qui l'aime.

« Ils sont éblouissans les sillons et harmonieux les bois; violemment le vent souffle parmi les arbres; n'intercède pas pour l'endurci; impatient est le chanteur solitaire (1)! »

La prison du château était située au bas d'une tour. L'appartement d'Ahès occupait, dans une tour correspondante, les étages supérieurs. De sa chambre, elle dominait les soupiraux grillés des cachots. Elle ne voyait rien de plus, tant il pénétrait peu de jour et de lumière dans ces sous-sols. Mais souvent elle allait regarder de ces côtés, sans savoir, sans doute pour s'assurer que les gardes veillaient bien et qu'elle était à l'abri de tout danger.

Ici Ahès s'arrêta dans ses souvenirs pour sourire. Quelle crainte avait donc traversé son esprit? Son père disait bien : « Rhuys était en sûreté. »

Hélas! après avoir souri, Ahès soupira, et elle continua à tourner un à un les feuillets de son histoire...

Un jour, elle avait réfléchi qu'il était chrétien, qu'il était humain de chasser tout ressentiment contre des ennemis, si arrogans fussent-ils, et, au contraire, de s'assurer que les geôliers

(1) Livarc'h-hen *les Splendeurs*. Nous avons forcément abrégé.

n'ajoutaient pas à leur misère. Tout de suite, elle voulut suivre cette pensée. Elle descendit; elle passa de prison en prison, bonne et secourable, portant du pain et des fruits, s'attardant en paroles consolantes. Les prisons de ce temps-là étaient rudes. La terre nue, les chaînes, un peu de paille chez les maîtres les plus humains, ce qu'il fallait de pain et d'eau pour ne pas mourir : Ahès n'était jamais entrée là; elle frémissait de pitié...

Et cependant, quand ce fut le tour de Rhuys, elle se tint devant lui hautaine et glacée. Sa voix impérieuse démentait les paroles compatissantes. Et lorsqu'elle lui demanda, comme aux autres, ce qui lui serait bon, ce qu'il désirait pour être moins malheureux, il refusa d'un geste : il ne demandait rien, il ne désirait rien. Elle regarda à la dérobée le fier visage. Elle pensa qu'il était bien fait pour ces casques brillans qui étincelaient au jour des batailles. Son attention fut attirée par le bras qui saignait. De la même voix dure, elle lui proposa de le panser :

— Tu ne panseras pas ceux des tiens qui m'ont fait ces blessures, dit-il ironiquement. Je leur ai enlevé leur place au soleil!

Un éclair de colère avait passé dans les yeux d'Ahès, elle se souvenait. . Elle était sortie pour ne plus revenir.

Comment était-elle revenue?

Vraiment, elle ne savait pas...

Ahès revoyait une course sans but sur la grève. Le ciel était bas et triste, dans ces adorables tons de gris qu'elle préférait à tout. Des vols de goélands passaient et repassaient la frôlant de leurs ailes, jetant leurs cris rauques aux souffles courts du vent. A demi-voix, elle chantait :

« Qu'ils sont bruyans, les oiseaux! Le sable est humide, clair le firmament, la vague tourmentée. Comme il se flétrit, le cœur, par l'ennui! »

Elle se sentait triste jusqu'aux larmes; comme toujours la mélancolie des choses la saisissait, s'imprégnait en elle. Et la pensée de Rhuys achevait de lui rendre cette heure amère. Cet homme la haïssait... Elle? Elle ne savait pas. Pourquoi était-elle si dure pour celui qui déjà souffrait tant, avec le besoin de le blesser, de l'humilier, de l'entendre crier grâce? Et cependant, pourquoi cette pensée incessante, loin de lui? Et comment, pour la première fois, sentait-elle son cœur « flétri par l'ennui, » comme disait la ballade?

Il fallait absolument chasser cette pensée. Elle se sentait

mauvaise... Pour qu'il fût si indifférent, elle l'avait blessé sans doute? Sur ces grèves abritées contre le vent par de hautes falaises, des bruyères fleurissaient encore. Elle les cueillait, sans hâte, brin à brin, d'un geste presque machinal. Et la pensée lui venait de les lui donner; ces bruyères égayeraient sa prison, sans l'humilier, sans qu'elle eût l'air de lui porter des secours comme à un pauvre.

Elle était donc allée vers Rhuys, sa moisson fleurie dans les bras. Mais, à la porte même du cachot, ses résolutions s'étaient évanouies. Le sourire s'était glacé sur ses lèvres. Elle avançait plus pâle, plus froide, plus hautaine que jamais. Les fleurs qu'elle avait apportées dans une pensée douce s'étaient échappées de ses mains qui tremblaient. Elle les laissait tomber devant Rhuys d'un geste brusque.

Et de nouveau l'orgueil du Celte s'était révolté. Une contraction rapide avait passé sur son visage. Malgré ses fers, il s'était baissé pour reprendre les fleurs sauvages et les lui tendre :

— Je n'aime pas les fleurs, dit-il.

Quelles luttes avait-il eu à soutenir, lui aussi, entre son orgueil et la tendresse qu'il sentait grandir? Ahès l'ignorait. Elle ne savait pas que, passant sous les chaînes, il s'était détourné pour échapper au charme fatal; qu'il avait cru voir en elle une de ces fées des houles aux longs yeux verts, que, tout enfant, il cherchait, rêveur, dans les remous des lames. Elle ne savait pas que, dans son horreur de la terre d'exil, — la terre du vainqueur! — il repoussait ses dons, comme il repoussait son image; et que, si les dons s'éloignaient, l'image restait présente. Tout ce qui pouvait séduire ce cœur à demi barbare, elle l'avait en elle : son étrange et mystérieuse beauté le fascinait; sa hauteur naturelle le faisait songer à quelque reine qui s'assiérait à son foyer peut-être... hélas! s'il n'avait pas été le vaincu... Mais ce mot, où s'amassait tant de haine, le rendait fort contre lui-même

Et voilà pourquoi il refusait ses fleurs! Elle, elle essayait de cacher sa déception. Mais elle était à bout de force, à bout de dédain et d'orgueil. Et, comme dans ses chagrins d'enfant, ses larmes involontairement avaient jailli.

« Belle est la femme sous les larmes! » Rhuys la regardait pleurer. Et c'est à cet instant que, depuis, elle le revoyait toujours, souriant pour la première fois, étonné et triste, comme

s'il se sentait vaincu, malgré lui-même, malgré ses grands désirs de haine.

V

La rêverie d'Ahès continuait dans la nuit.

Elle lui avait promis de le revoir. Elle l'avait revu. Ils étaient amis maintenant. Il lui parlait de son pays, de son enfance, de ses courses aventureuses : elle le découvrait très brave, très beau, très bon. Elle, de son côté, lui racontait sa vie, courte encore, vide d'événemens, mais si pleine de pensées et d'émotions intenses! Toute cette vie tenait, à présent, dans le cachot étroit. Elle le savait. Sur cette terre de Bretagne, tout cœur qui se donnait ne se reprenait plus. Et cela mettait une teinte grave à son rêve de tendresse, un reflet profond à son jeune visage. Elle pouvait passer au milieu des chefs dans sa grâce hautaine. Son cœur était loin d'eux, près de Rhuys. Mais elle ne le lui disait pas encore. Aucun mot d'amour n'avait été prononcé entre eux.

Lui ne parlerait pas. Elle était heureuse qu'il ne parlât pas. La tendresse chez ces femmes que l'on regardait comme en dehors et au-dessus de la vie atteignait d'étranges profondeurs. Tout ce qu'il y avait en elles de fierté, de pudeur instinctive, de noblesse se concentrait dans l'heure où elles aimaient. « La feuille tournoie au gré du vent. Malheur à qui en a le destin! » chantait Liwarc'h. Le cœur des belles Gauloises demeurait à jamais où il se posait. La plupart emportaient à travers la vie comme le trésor unique, le souvenir d'un mort bien-aimé : car la guerre et la mer leur étaient de bonne heure de terribles rivales! On comprend le dédain de ces femmes ; on comprend le dédain d'Ahès pour ceux qui venaient à elle par ambition ou par intérêt. Et Ahès savait bien que Rhuys, captif, exilé, vaincu, Rhuys, fier comme elle était fière, ne saurait pas parler d'amour. Il se tairait puisqu'elle tenait dans ses mains la liberté, la puissance et la vie.

Ahès pensait qu'il eût été plus doux pour elle d'être la captive. Les mots qu'on n'écoute qu'une fois, elle les aurait entendus sans avoir à les demander ou à les dire; elle sentait qu'il l'aurait enlevée de ses chaînes et emportée sur son trône, comme le vautour fond sur une hirondelle. Et ce ne pouvait

pas être ainsi! Elle voulait obtenir de son père la liberté de Rhuys: elle savait combien ce serait difficile, et surtout quand elle lui déclarerait sa volonté irrévocable de s'unir au prisonnier. Elle redoutait les révoltes et les répugnances de Gradlon : cependant elle savait aussi qu'elle pouvait tout obtenir de lui, sauf une violation de parole; et le roi lui avait juré de ne pas l'engager en dehors d'elle-même... Mais l'heure viendrait où il exigerait d'elle une décision. A cette heure-là, elle devrait parler. Comment parler sans être sûre?

Parfois, en effet, un doute cruel la déchirait. Aux heures d'extase succédaient des momens d'affreuse angoisse. Était-ce seulement par fierté que Rhuys aussi ne disait rien? Là-bas, est-ce que quelque femme, quelque fiancée ne l'attendait pas? Ne se taisait-il pas pour ne point trahir? Le rayonnement de joie qu'elle voyait en lui, était-ce de l'amour? ou seulement de la gratitude? Et même, s'il n'avait laissé dans son pays aucun rêve, viendrait-il à elle comme elle venait à lui, parce que, sur la terre, il n'y avait pas d'autre visage où poser son sourire, d'autre main où mettre sa main?

Elle était si fière, et si femme, qu'elle ne voulait le tenir que de lui-même. Mais elle avait foi en lui. Elle l'interrogerait puisqu'il le fallait. Ce qu'il dirait, elle le croirait. Ce serait son destin. C'était l'usage de sa race que les femmes, dans un banquet solennel, tendissent la coupe à l'élu de leur cœur. Oui, mais en public, sous les yeux de tous!... La belle pudeur de la jeune fille répugnait au mystère et aux ténèbres... Que faire? Les circonstances exceptionnelles créent des sentimens exceptionnels. Pendant qu'elle débattait ainsi avec elle-même, il restait enchaîné, malheureux, hors la vie. Eh bien! elle saurait. S'il en aimait une autre, elle le ferait mettre en liberté quand même, et renvoyer dans son pays, et il serait heureux...

Ah! pouvait-il, pouvait-il en aimer une autre? La regarderait-il ainsi, comme seule sa mère autrefois la regardait? Et quand elle parlait, quand elle souriait, aurait-il cette expression unique, qu'elle ne voyait même pas au roi sur son trône, comme si l'orgueil de se sentir si proche d'elle l'emportait hors de lui-même? Dans ce désarroi de son âme, elle recourait à la nature, sa grande amie : elle recherchait des présages dans la course des fleurs qu'elle jetait au fil de l'eau, dans le vol des oiseaux, dans le bruit des vagues. Elle pensait : « Si c'est un jour de tem-

pête demain, je parlerai. » Le lendemain était un jour de tempête, et elle se taisait.

Et ce soir, elle était trop lasse; cette lutte la brisait. Elle avait été sur le point de tout avouer à son père en se jetant dans ses bras. Hélas! elle ne l'avait pas osé!... Une mère aurait deviné, elle aurait compris! Alors elle invoqua Kenvred la Belle, comme aux jours de son enfance. Elle chercha à se blottir dans les bras très tendres. Elle lui dit : « Mère, si vous m'envoyez une mouette ce soir, ce sera une messagère de joie, et je parlerai. »

La nuit était tout à fait venue. Malgré le froid, Ahès avait laissé les fenêtres grandes ouvertes sur le large. A l'imitation des villas romaines, de légers treillis, en s'écartant, donnaient beaucoup d'air et de jour. Anxieusement, elle regardait dans les ténèbres; elle attendait. Il lui semblait que cette attente ne finissait pas. Enfin elle entendit des cris d'oiseaux, un froissement d'ailes. Une mouette entrait en tournoyant, s'abattait sur le sol. Ahès eut un cri de joie. Elle étendit la main pour la saisir et l'embrasser; mais d'un brusque mouvement de recul, elle la rejeta. L'oiseau blessé, l'aile cassée et sanglante, agonisait :

— Toujours du sang! dit-elle.

Puis elle releva la tête, comme pour braver la destinée :

— Qu'importe le sang? Je saurai, demain...

. . . . . .

Le lendemain Gradlon était encore à Quimper. Ahès avait quelques heures devant elle. D'ordinaire, c'était au milieu du jour qu'elle descendait vers les prisonniers. Elle faisait le tour des cachots avec les geôliers : elle finissait par Rhuys et s'attardait auprès de lui. Cette fois, elle irait à lui dès le matin. Elle sentait bien que, si elle attendait, sa grande résolution faiblirait, qu'elle n'oserait plus, qu'elle ne pourrait plus.

Au bruit léger de son pas, Rhuys détourna la tête avec une surprise joyeuse.

— Tu ne m'attendais pas? Comment as-tu su que c'était moi? demanda-t-elle.

— Comment je l'ai su?

Il la regarda, ne comprenant pas. Est-ce qu'il savait autre chose qu'elle? Mais tout de suite il reprit :

— On en vient à distinguer chaque bruit lorsque les journées sont si longues. Rien ne distrait.

Elle soupira. Instinctivement elle attendait autre chose. Elle pensa qu'elle mourrait de honte si, à sa question, il répondait...

Et brusquement :

— Est-ce qu'on croit aux présages dans ton pays? dit-elle.

— Oui. On n'entreprend rien sans avoir observé les oiseaux, les nuages ou les plantes. Et puis nous avions autrefois des oracles célèbres. Il y avait à l'embouchure de la Loire un collège de prêtresses que l'on consultait dans tous les événemens graves. Mais ces prêtresses ont disparu depuis longtemps.

— C'est comme dans l'île de Sein, en face de la pointe du Raz. Ne sais-tu pas l'histoire de cette île? demanda Ahès qui sentait que, décidément, ce jour-là encore, elle ne parlerait pas.

— Je sais bien peu d'histoires de ton pays, quoique nous soyons de la même race, répondit Rhuys avec un sourire.

— Voilà. C'est un roc désolé et sinistre; j'y suis allée, seule, en barque, et j'ai eu peur. Quelque chose pleure dans ces roches. Autrefois il y avait sept druidesses. Elles devaient entretenir un feu sacré en l'honneur de Korridwen : c'était la Lune, je crois, qu'on nommait ainsi. Ces femmes avaient des mœurs étranges et farouches. Une fois par an elles devaient détruire et reconstruire leur temple. Malheur à celle qui laissait quelque pierre s'échapper de sa robe! Ses compagnes déchiraient l'imprudente sans pitié! On tuait encore, pour d'autres raisons...

— Quelles raisons? interrogea Rhuys, qui suivait distraitement l'histoire et n'écoutait que la voix.

— Oh! ce sont des souvenirs tragiques! Ces druidesses ne se mariaient pas, et elles étaient les gardiennes du feu : en retour, la déesse leur conférait des dons particuliers. Elles se changeaient en oiseaux, en rayons de lune : elles lisaient dans l'avenir comme dans un livre. Elles t'auraient dit : « Ne combats pas contre Gradlon. »

— J'aurais combattu quand même, interrompit Rhuys. Est-que les soldats allaient les consulter?

— Ils y allaient : et voilà où commencent les drames d'il y a bien longtemps. Un jour, un guerrier de Léon rencontra, en abordant, la plus jeune des druidesses, Arzel la Brune. Il lui demanda l'avenir... Elle était si belle qu'il aurait rêvé de demeurer auprès d'elle ; il était si fort et si doux qu'elle résolut de fuir avec lui. Sans se parler, ils se comprirent. Mais au moment

où Arzel mettait le pied dans la barque du soldat, elle tomba percée de flèches.

— Et il ne sut pas la défendre! Il ne sut pas les tuer toutes?

— C'était la déesse qui tirait les flèches, dit Ahès avec ferveur. On ne peut rien contre les dieux. Un autre chef, dans des temps plus proches de nous, aborda de nuit l'île de Sein. Il voulait enlever une femme qui s'était enchaînée là pour le fuir. Elle le laissa s'approcher et lui planta un poignard dans le cœur d'une main si sûre qu'il tomba mort, sans un cri.

— Tu aurais fait cela? demanda Rhuys.

— Oui, répondit simplement Ahès.

— Mais si tu l'avais aimé? insista encore le jeune homme.

— Alors je n'aurais pas fui. Je ne me serais pas engagée au service de la déesse.

Non. Elle ne se serait pas engagée au service de la déesse. On le sentait, rien qu'à sa voix si chaude, à la passion naïve qu'elle mettait à conter ces légendes.

Elle reprit:

— N'y a-t-il rien eu de pareil sur vos côtes?

— J'ai tellement vécu sur mer et dans les combats que j'ignore beaucoup de choses, dit-il. J'ai marché hors de la voie des autres. Mais dans les longues nuits en mer j'apprenais les chants de mon pays: ils redisent des histoires semblables aux tiennes, où les femmes meurent d'avoir aimé.

La flamme mystique qui brûle au cœur de tout Celte sembla passer dans son regard. Il continua :

— Ce qu'on chante n'est rien : ce sont les visions du « monde derrière le voile » qui apprennent tout. J'ai vu, dans des nuits d'étoiles, ces femmes mortes d'amour, qui revenaient autour de nous, heureuses et désespérées, laissant traîner leurs longs cheveux dans les vagues. Elles me parlaient. Elles me racontaient des choses d'autrefois. Autrefois et aujourd'hui et toujours, les bien-aimés des dieux meurent avant d'avoir épuisé le breuvage. Je me penchais pour les mieux entendre, je les appelais; je leur demandais de demeurer près de moi, comme le rêve de ma vie obscure.

— Tu ne parlais ainsi qu'à des mortes? demanda Ahès d'une voix basse.

— A des mortes. Aux mortes que je chantais dans les ballades. A qui aurais-je parlé?

Ahès respira plus librement. Elle reprit :

— Ainsi, dans ton pays, personne ne t'attend ? Ni femme, ni fiancée, ni sœur ?

— Les Saxons m'ont enlevé à huit ans. Je cours les mers depuis. Je suis seul au monde. Mais non. Les aïeux me parlent dans les longues nuits : tous ceux qui m'ont précédé et qui dorment dans la vieille terre ; et ceux, plus nombreux, que la mer a pris aux jours d'hiver.

— Et tu voudrais revenir vers eux ?

— Ah ! reprit Rhuys qui se releva malgré ses chaînes, ne demande pas si le rêve éperdu de la mer, de la large brise qui vous fouette au visage, des courses folles sur l'abîme, ne vous brûle pas le cœur ! Et se battre ! Et tuer ! Et voir fuir les ennemis ! Je t'ai parlé de rêve : mais le bruit des armes et les casques au soleil, quel rêve aussi ! De quoi sommes-nous faits pour aimer tant les songes de la vie, et tant le sang !

— Nous sommes les descendans des conquérans et des fées, dit Ahès. Il faut bien qu'il en soit ainsi !

— Moi, je donnerais tout pour la guerre, tout... Et cependant !

— Cependant ?... interrogea encore Ahès.

Mais elle attendit vainement une réponse. Rhuys ne parla plus.

Non. C'était impossible. Elle ne pouvait pas lui demander sa tendresse. Elle ne pouvait pas offrir son cœur. Toute sa fierté se levait en elle, en une répugnance invincible. Et le regard si tendre se changea en un regard de détresse. Elle se sentit seule et comme perdue : il lui semblait qu'elle venait de lâcher une épave en pleine tempête et que la mer la prenait et la rejetait sans force, navrée... Mais lui, au moins, serait heureux, il serait libre...

— Écoute, dit-elle enfin. Dans quelques semaines, c'est mon jour de naissance. Ce jour-là, je peux tout obtenir du roi. J'ai sa parole. Il ne m'a jamais rien refusé : je demanderai ta liberté. On te délivrera le jour même.

— Ah ! implora Rhuys, ne te joue pas de moi !

— Est-ce que je me joue ? Est-ce que tu me crois capable de me jouer ? dit-elle avec amertume. Sois heureux, tu n'es plus là que pour bien peu de temps. Tu ne seras plus notre prisonnier, mais notre égal, demain. Tout te sera rendu, ta liberté, tes

armes, tes trésors. Je suis venue te le dire : j'ai tardé ainsi parce que... parce que je voulais te préparer. Mais tu as ma parole. Donc tu es libre.

— Et à quelle condition ? interrogea Rhuys.

— Aucune, répondit fièrement Ahès. Est-ce un marché? Le roi et moi nous donnons, nous ne vendons pas.

— Et tu me diras : « Pars ! »

Quelle lumière passe donc sur le visage de celles qui aiment ? Quelle réponse, lorsque leurs paupières restent closes? Ce fut au tour de Rhuys de faiblir. Jusqu'ici son orgueil d'homme avait fermé ses lèvres. Il avait pu se taire tant qu'il était prisonnier. Mais puisque la parole royale était donnée, puisqu'il était l'égal, il fallait qu'il sût. Hélas ! depuis le jour où le regard superbe s'était posé sur lui, il vivait le rêve que les belles mortes lui murmuraient la nuit, au bercement des vagues. Et Ahès n'était-elle pas l'une d'entre elles, dans sa pâleur tragique, dans sa robe de pourpre qu'une blessure invisible semblait teindre toujours? Et ainsi, comme hors de lui-même, flottant, à demi inconscient entre la réalité et le songe, il reprit :

— Tu pourrais dire : « Pars ! » Et moi, quand je serai libre; quand la terre s'ouvrira devant mes pas; quand, de nouveau, je me sentirai assez vivant, assez fort, pour braver même la chute des cieux sur ma tête... Alors, si je te disais : « Viens !... »

Les grands yeux s'ouvrirent dans un inexprimable regard. Ahès demeura cependant immobile, les mains croisées, dans une attitude de pudeur royale, comme se recueillant en elle-même pour le mot éternel.

— Je viendrais, dit-elle.

Et ainsi leurs âmes furent scellées. Dans ces âmes aux paroles rares, des mots si simples étaient un serment. Et comme le chantait leur barde : « Sur la colline, de la cime joyeuse du chêne ils entendaient descendre une voix d'oiseau... »

Cependant il fallait se séparer. Il fallait rompre ce silence devant lequel tous les mots leur semblaient trop petits. Rhuys le premier parla :

— Regarde, dit-il. Par le soupirail de ma prison je vois les fenêtres, là-haut, où ton ombre se dessine souvent, où tu te penches quelquefois. Mes heures se passent à attendre ces instans rapides.

— Il y a longtemps? demanda-t-elle

— Depuis le jour où pour la première fois je t'ai vue auprès du roi, dans tout l'orgueil du triomphe ; et celui où tu es venue ici me porter du pain comme à ton pauvre ; et celui...

— Tu as refusé mes fleurs pourtant ! Mais j'étais mauvaise, murmura-t-elle. Pourquoi ? Il y en nous des choses obscures. On a besoin d'affirmer son empire, de poser la main sur le cœur qui se tait, de l'entendre palpiter et crier grâce. On croit ne pas aimer et déjà on a la passion d'être aimé. On veut savoir. Et la seule preuve, c'est la souffrance. On doute tant qu'on voit sourire : on ne doute plus si l'on voit pleurer.

— Et tu as pleuré ! dit Rhuys gravement.

— C'était malgré moi. J'en ai été si honteuse ! Mais tout est bien. Pourvu que ces semaines puissent s'enfuir vite !

— Je puis attendre, dit Rhuys. Cette joie est trop forte, et j'ai peur; ne fais pas de bruit; les dieux sont jaloux; le bonheur ne se pose pas plus sur nous que les goélands sur les vagues.

— Il se posera quand nous lui aurons fait son nid, reprit-elle. Écoute. Nous partons demain pour une grande chasse. J'aimerais tant t'avoir avec moi ! Je lance des flèches comme mon père; j'ai tué je ne sais combien de cerfs et de biches. Ce sera la dernière fois sans toi. La dernière, entends-tu ? Au retour, nous ferons nos plans.

— Là-haut, tous te suivront, dit Rhuys. Et ils t'admirent tous. Tu es si belle ! Les chaînes me seront lourdes !

Ahès posa sur lui cet étrange regard où les gouffres se creusaient comme dans ces grandes eaux que l'on entendait gémir au dehors en masses sourdes.

— Apprends à me connaître, dit-elle. La vaillance que vous apportez dans vos luttes, nous l'apportons dans nos tendresses. Mourir n'est rien. Tuer n'est rien auprès de cela. Je te raconterai en revenant des histoires de femmes de ma race. Je n'ai peur d'aucune lutte. On vit quand on veut vivre.

Et à ce moment, dans un frisson, elle revit le présage qu'elle implorait la veille ! La mouette qui lui avait laissé aux mains des taches rouges, et qui mourait haletante, levant et laissant retomber sa tête fine en saccades brusques, en appels désespérés à la vie.

VI

> Vous, célèbres par la connaissance des choses cachées, si, comme vos pères, vous lisez dans les ténèbres, vous, druides...
>
> LUCAIN.

Le lendemain de grand matin, comme elle l'avait dit à Rhuys, Ahès partait avec son père et une suite nombreuse. Les chasses, en ce temps-là, étaient le divertissement favori de ces races fortes ; elles remplissaient le court intervalle des guerres, et il s'y mêlait assez d'imprévu, assez de danger pour que ce divertissement se changeât en une véritable passion.

L'Armorique, aux ve et vi^e^ siècles, était presque entièrement recouverte de bois ; et si les aurochs s'y faisaient rares, les loups, les renards, les sangliers et les ours y abondaient. On attaquait les sangliers à l'épieu, les loups et les renards au couteau, ou à coups de flèches. C'étaient des scènes de carnage, parfois des luttes corps à corps, périlleuses et cruelles. Les femmes modernes seraient hors d'état d'assister à ces tueries. Il y fallait plus d'énergie, plus de cruauté aussi et moins de nerfs. Mais les belles Gauloises ne reculaient pas pour si peu ; et, longtemps après Jésus-Christ, les historiens latins et grecs nous les montrent lançant de leurs bras blancs les lourds épieux, ou perçant à coups de flèches les daims et les cerfs.

Or la chasse de ces jours-là s'annonçait comme particulièrement émouvante. Gradlon avait résolu de délivrer son peuple des incursions meurtrières des sangliers. Il comptait s'enfoncer par la forêt de Porzoëd jusque dans les retraites les plus inaccessibles de la forêt centrale. Il désirait voir Ronan, son nouvel ami, et plus loin, à la naissance de la presqu'île de Crozon, cet étrange Gwennolé qui lui parlait comme un maître et devant lequel il se sentait soumis comme un enfant. Gradlon, encore tout ému du miracle de Ronan, songeait aux saints avec lesquels il voulait nouer une amitié étroite ; et sans parler, l'air préoccupé, il s'abandonnait à l'allure capricieuse de son cheval.

Ce silence convenait merveilleusement à Ahès. Son âme ébranlée, les jours précédens, par des impressions contradictoires, allant de l'extrême angoisse à l'extrême joie, appelait un repos absolu. Rien ne semblait mieux fait pour calmer sa fièvre

que l'ombre mystérieuse des vieux chênes, encore verts en novembre, et la fraîcheur recueillie qui descendait sur elle des hautes branches. Oh ! la poésie des vieilles forêts ! Le silence des pas endormis sur les mousses, le silence des sources coulant sans bruit à travers les fougères aux teintes rousses; l'exquise odeur humide des sous-bois : et ces longs rayons passant obliquement parmi l'ombre mystique, comme des chemins de paradis tout proches!...

A la première halte, à l'écart, Ahès s'était étendue sur un épais lit de feuilles. Les mains jointes sous sa tête, elle suivait les découpures des ormes, déjà dépouillés, dans le bleu lavé du ciel. Aucun chant d'oiseau. Aucun cri de bête sauvage. C'était l'heure endormie de midi. Ahès baignait tout entière dans la pure lumière ; elle se détendait dans un sentiment de bien-être et de paix infinie.

Elle se sentait vivre dans un bonheur moins agité que ces derniers jours, mais plus large, plus enveloppant. Elle regardait les chênes aux troncs vermoulus. Elle se demandait combien de générations tremblantes et caduques avaient passé devant ces géans immobiles : cela lui semblait si étrange de passer! Et la brièveté possible de sa vie lui rendait l'heure présente plus précieuse. Jamais la grande nature ne lui avait paru aussi maternelle ; elle entrait avec elle en une communion étroite ; elle rafraîchissait son âme brûlante à la grande paix.

Une somnolence délicieuse l'envahissait. Les yeux mi-clos, elle découvrait maintenant du gui jusqu'à la portée de sa main. Elle se souvenait qu'on le cueillait autrefois dans des fêtes brillantes où, toujours, coulait du sang. Ce gui était l'emblème de l'Être unique, qui ne demande rien à la terre, ni racines, ni suc : du sang seulement ! C'était un emblème de joie aussi, d'après les druides; la joie sans angoisse, réservée à quelques privilégiés... Et les tiges grandissaient démesurées, se déroulaient en volutes fantastiques; l'air était criblé de petites baies blanches...

Veillait-elle? Dormait-elle ? Le temps fraîchissait. La grande forêt amie prenait un aspect sauvage. La lumière verdâtre donnait à des êtres qui se mouvaient sans bruit des pâleurs de fantômes. Des femmes passaient, en robes traînantes, une serpe d'or à la main. Le vieux tronc devenait farouche. Hésus, le redoutable Hésus, l'enveloppait de son ombre; cette ombre semblait hostile et effrayante : elle donnait froid jusqu'aux moelles,

elle éteignait le soleil et la joie. Ahès en avait des frissons.

Maintenant les femmes formaient un cercle qui allait se rétrécissant : elles entouraient la jeune fille en une ronde infernale; leur regard cruel et fixe ne la quittait pas. Ahès se couvrait les yeux de ses deux mains; mais c'était en vain; elle voyait toujours... Ces femmes la déchiraient par leurs maléfices, elles lui arrachaient le cœur... Elle eut un cri désespéré : « Rhuys! Rhuys! »

Le son de sa propre voix la réveilla. Elle se leva, encore épouvantée. Mais non, le songe affreux s'était dissipé. Tout avait gardé autour d'elle l'éternelle sérénité de vivre. Elle seule tremblait, saisie par le froid de novembre. D'un pas rapide elle se mit à la recherche de son père. Elle lui redit son rêve, frissonnant encore. Gradlon affecta d'en sourire; et cependant, il insista, il l'interrogea sur les moindres détails. Ce demi-païen, troublé par les présages, donna l'ordre de repartir sur-le-champ. Et tout le reste du jour il ne regarda qu'à la dérobée les troncs fleuris de gui, comme si l'âme des dieux antiques revenait pleurer à leur ombre les sacrifices et les victimes d'autrefois.

A la nuit, on campa sous des tentes, dans une clairière entourée de grands feux. Pas une flèche n'avait été tirée. Le roi avait donné des ordres sévères; la chasse devait être portée au cœur même de la forêt, dans les régions jusqu'alors inaccessibles. Les premières heures du jour se passèrent à atteindre le point marqué. Les sentiers devenaient impraticables. Des branches de houx gigantesques, plus hautes que les arbres, s'enchevêtraient, faisant la nuit sous les feuilles vertes. Des cris de bêtes s'entendaient çà et là. L'œil aux aguets, la petite troupe avançait avec précaution. Ahès, que le repos de la nuit avait guérie de son trouble, reprenait toute son intrépidité joyeuse. Penchée sur son cheval, toute au divertissement dangereux, elle interrogeait sans effroi les moindres recoins de cette nature vierge. Et tout à coup, sans qu'un muscle de son visage se contractât, elle banda son arc, et visa un loup de haute taille qui, ramassé sur lui-même, allait bondir. La flèche, empoisonnée de jusquiame, siffla : il y eut un râle d'agonie. Ahès désigna tranquillement aux hommes de sa suite le cadavre étendu. Elle sourit orgueilleusement. Elle pensa : « Rhuys, auprès de moi, pourra continuer à tuer. »

Elle désirait se surpasser elle-même pour qu'il l'admirât au

retour, comme il le faisait, sans paroles, mais dans ce regard qui était une adoration. Elle rejeta la tête en arrière, elle respira avec délices. Il lui semblait que la vie devenait une chose sensible, enivrante ; qu'elle la buvait à longs traits.

L'odeur du sang avait excité les chiens ; les chevaux hennissaient, les oreilles droites ; çà et là d'autres flèches partirent. Les loups tombaient en masses lourdes, ou s'enfuyaient avec des hurlemens. Des cerfs et des biches, effarés au bruit, passaient leur tête fine à travers les buissons. Ahès les visait d'une main sûre : ils s'affaissaient, sans que la jeune fille semblât s'apercevoir de leur effroi et de leur douleur.

Au soir, il fallut faire prendre aux chevaux, sous la garde de quelques hommes, une route moins inaccessible ; les houx gigantesques les déchiraient. Ahès refusa de les suivre ; mais Gradlon exigea qu'elle n'allât plus seule, ainsi, à l'aventure. Bientôt on signala en avant des empreintes nombreuses de sangliers : les chiens donnaient furieusement de la voix ; on inspectait avec précaution les abords des cavernes et des mares ; le jour était encore assez haut pour qu'on pût forcer les sangliers dans leurs bauges.

Plusieurs cependant sortaient au bruit ; on les acculait alors contre des troncs d'arbres ou des roches, et les couteaux larges et courts faisaient des plaies affreuses : ils se débattaient les défenses en avant. Les plus intrépides entamaient avec eux des luttes cruelles. Ahès les encourageait, les excitait : et plus d'une fois ses flèches empoisonnées achevèrent la sauvage besogne.

La chasse se poursuivit ainsi jusqu'au matin. Après quelques heures de repos, Ahès, lasse enfin de tumulte, de sang et de cris, se décida à rejoindre les chevaux vers le nord. Plusieurs la suivirent. Gradlon demeura seulement avec les chasseurs intrépides. Alors les combats de l'homme et de la bête redoublèrent. Une suite de bas-reliefs sur des pierres tombales, au Vatican, donnent de curieux aperçus sur cette chasse. Le chasseur immobile attendait, un genou en terre, l'épieu long de trois pieds solidement calé dans un pli de terrain, contre une roche ou contre un arbre. Le sanglier, traqué par les valets et par les chiens, tombait sur l'épieu et ne pouvait plus se dégager. C'était vraiment une chasse splendide. Harassé, frémissant, Gradlon brandissait l'épieu durci ; il l'enfonçait au défaut de l'épaule du fauve ; le sang jaillissait, l'aveuglait. Il était hideux et terrible. Il invoquait les dieux sanguinaires. Ce n'était plus à la dérobée

qu'il regardait les troncs mystérieux, dont Hésus était l'hôte; mais en face, les yeux brillans. La légère couche chrétienne craquait sous la poussée sauvage : à lui Hésus et Taranis! A lui, à lui, Cernunnos, le dieu des chasses furieuses! Le corps d'un sanglier, et un autre, et un autre, jonchaient le sol en une hécatombe digne d'eux. Ah! que les vieilles racines étaient vivaces! Qu'ils étaient dans leurs veines, les cultes défendus! Comme ces hommes vivaient, comme ils palpitaient à l'aspersion cruelle, et qu'il était loin d'eux, en ce moment, le culte en esprit et en vérité du Dieu humble, patient et doux!

Gradlon s'avançait seul, maintenant, à la poursuite d'un énorme sanglier. Il l'avait acculé à une roche; mais par une feinte habile, l'animal avait bondi de côté; il tombait sur Gradlon les défenses en avant, il l'atteignait : c'en était fait du roi si une pierre lancée par une main invisible n'avait blessé la bête au front; cette diversion suffit pour que le roi pût reprendre son avantage. Il saisit l'épieu à deux mains, l'enfonça avec rage dans le poitrail découvert, et, éclaboussé de sang, il chercha des yeux son sauveur.

C'était le vieillard qui attendait, à la baie de Douarnenez, le passage des âmes, en jetant aux aïeux morts des offrandes de gui et de verveine.

Ses traits étaient ravagés par des années sans nombre; et Gradlon, interdit, le regardait, ne sachant si c'était une ombre ou un homme.

— Qui es-tu, interrogea-t-il enfin, et comment te trouves-tu égaré dans cette forêt?

— Je ne suis pas égaré, j'y demeure, répondit le vieillard. Mais depuis longtemps personne ne me connaît plus.

— Es-tu donc le seul de ta génération? Quel est ton âge?

— Est-ce que je sais? Vois ce hêtre; nous avons grandi ensemble. Il reste debout tandis que je penche. Le père de mon père l'avait planté au jour de ma naissance.

— Il habitait donc aussi cette forêt? Mais comment pouvait-il y vivre? Qu'y faisait-il?

— Il était druide.

Le mot sembla éveiller dans la vieille forêt des échos endormis. Un frisson passa dans les veines du roi comme, la veille, au rêve d'Ahès. Cet homme était le fils de ceux qui résumaient en eux toute l'antique sagesse, qui tenaient dans leurs mains le présent, et l'avenir...

— Maître, dit Gradlon d'une voix changée, est-ce qu'ils t'apprenaient les choses que nous ne savons plus ?

— J'ai recueilli sur leurs lèvres les vingt mille vers qui renfermaient toute la science humaine. J'ai tout appris. J'ai tout oublié. Il y a en moi comme un vaste ossuaire, et mon âme me semble morte comme mes dieux.

Les prunelles déteintes par les années se fixèrent sur le roi, qui sentait grandir son effroi et son malaise :

— Apprends donc où le destin t'a conduit, poursuivit le druide. A mon tour, j'ai eu des disciples. Ils sont morts un à un. Je les ai enterrés à l'ombre de ces arbres. Cette terre est deux fois sacrée : c'est la tombe des miens, et c'est aussi la partie réservée de la forêt où s'offraient les sacrifices. Hésus a habité ces chênes, vieux de milliers d'années ; et peut-être que, pensif, il nous regarde encore.

— Maître, interrompit Gradlon qui tremblait, invoque-le pour moi, car *il nous a vus*. Ahès, ma fille unique, a senti passer sur elle, dans son sommeil, l'ombre redoutable ; et des druidesses l'entouraient, l'appelaient dans une ronde éperdue. Lis-tu comme tes pères dans les livres scellés ? Parle alors. Que voulaient-elles ?

— Elles la voulaient, dit le druide à voix basse.

— Mais elles n'existent plus ! Elles sont mortes ! Et ce n'est qu'un rêve, s'écria Gradlon.

— Qui est plus proche de nous que les morts ne le sont ? continua le druide. Et quand les dieux nous parlent-ils, sinon dans le sommeil ?

— C'est donc un présage de mort ?

Les mots cruels sifflaient entre ses lèvres. Le vieillard inclina la tête.

— Mais on conjure ces présages, on les détourne. Tu sais, toi... Que faire ? Que veux-tu ? demande-moi tout !

— Que veut-on lorsque trois pieds de terre vous suffiront demain ? Que faire ? Les idées me fuient. Autrefois on donnait une vie pour en racheter une autre.

— Je donnerai la mienne, dit Gradlon haletant.

— Pourquoi ? dit froidement le druide. Un prisonnier, un criminel suffira.

— Tous ! prends-les tous !

Les vieilles superstitions avaient reconquis le roi tout entier.

Elles revivaient en lui par le sang et par le rêve, les deux forces de sa race; elles se mêlaient à son amour passionné pour son enfant.

— Un seul, poursuivit le prêtre. Vie contre vie. Tu choisiras.

— Rhuys! s'écria Gradlon au bout d'un instant. Il est à moi. Je l'ai gardé en otage. Je te l'enverrai, tu le tueras ici.

— Non, dit résolument le druide. Non, là-bas, dans une réparation aux dieux que tu as reniés et auxquels tu reviens, malgré toi-même. Là-bas, sur cette digue que, dans sa fureur, Hésus a renversée trois fois.

— Comment sais-tu? balbutia le roi interdit.

— Tu pourras bâtir sur son sang, continua le vieillard sans l'entendre. Ton peuple sera à l'abri des flots, et ta fille sera sauvée. Ce Rhuys est-il des nôtres?

— Il est Celte.

— Alors il mourra bien, dit le druide avec orgueil. Il sait qu'il deviendra semblable aux dieux!

Une flamme sacrée brûlait dans les yeux pâles. Cet homme d'aspect doux était hors de lui-même :

— Que ce soit donc à la face du peuple, en plein jour, en pleine fête. Je suis le seul survivant du culte mort; mais je m'endormirai à la fumée des holocaustes, et mes dieux quitteront leur vieille terre dans un dernier reflet de gloire!

— Va donc à Is, conclut Gradlon. Précède-moi. Prépare cet homme. Je te suivrai dans quelques jours Tu me réponds d'Ahès? Tout est bien alors. Il vaut mieux qu'elle ne sache pas; elle a déjà oublié que ces rêves portent malheur! Nous ne parlerons ni de songe, ni de présage, ni de victime, à cause des chrétiens. Je me débarrasse d'un prisonnier sur lequel j'ai le droit de vie et de mort. Voilà tout.

— Es-tu donc esclave? demanda fièrement le druide.

Et sans attendre la réponse, il s'enfonça dans les taillis répétant, comme une mélopée, la triade célèbre :

« J'ai vécu trois fois, je suis mort trois fois. J'ai été le lièvre timide. J'ai été le renard fertile en ruses. J'ai été le roi brave dans la guerre, lâche dans mes pensées. »

VII

Ahès et sa suite, par d'étroits sentiers de mousse, rejoignirent bientôt les chevaux et reprirent avec eux la route de Landévenec. Bien qu'ils fussent séparés des chasseurs les plus intrépides, et que, dans cette direction, les sangliers devinssent rares, tout l'intérêt et tout le danger de la chasse n'étaient pas écartés. Les loups abondaient dans ces parages. Les flèches d'Ahès et les couteaux de ses hommes d'armes en abattirent plusieurs. Le plus grand nombre fuyait, hors d'atteinte, en bandes furieuses.

La nuit, maintenant, était proche. Il fallait bivouaquer en un endroit sûr. Ahès choisit une éminence où la forêt semblait s'arrêter pour ne reprendre que très loin, au bord de l'horizon, en ligne sombre. On approchait de la presqu'île de Crozon. La lande déserte s'étendait à perte de vue, stérile et désolée. Il avait neigé dans la journée; on s'en apercevait à peine sous l'épaisse voûte des arbres; mais là, à découvert, les longues ondulations blanches étaient coupées seulement par des arêtes de granit, des fantômes étranges dans la nuit. C'étaient des pierres en forme d'autel, qui recouvraient, disait-on, des guerriers fameux; et des monolithes énormes, restes inquiétans d'on ne savait quel culte, posés là, dans le recul des siècles, par les mains des Celtes morts. La lune jetait sa clarté froide sur le linceul de neige, et les tombes, et les autels géans; et au loin, le murmure éternel de la mer ajoutait encore à la mélancolie des choses qui demeurent, quand les hommes et les dieux, et jusqu'au nom des hommes et des dieux, ont disparu.

Tout était immobile. Seulement à quelque distance, un troupeau se blottissait, serré contre le froid, devant un pauvre feu de tourbe, et le pâtre trompait l'ennui des heures en jouant d'une sorte de biniou rustique.

Bientôt le troupeau et le pâtre attirèrent l'attention d'Ahès. Elle ne pouvait dormir. Dédaigneuse de tout danger, elle avança pour entendre de plus près le chant primitif. Il y avait trois ou quatre notes qui revenaient toujours et ne finissaient pas, laissant en suspens le rythme et le rêve. Le rêve d'Ahès suivait ce chant. Elle était lasse de ces rudes journées d'exercice et de vie au grand air; mais cette lassitude était saine. Elle se sentait plus maîtresse d'elle-même, plus forte aussi, et plus sûre dans sa ré-

solution suprême. Elle trouvait à la clarté blanche de la lune, à ces solitudes vierges, un charme apaisant et pur. Sa vie ancienne, sa courte vie d'enfant, lui semblait pareille à ce champ de neige, éclairé d'un demi-jour froid... Puis la chaude lumière était venue... Et qu'elle était exquise, cette heure de l'épanouissement et de la joie ! Tout riait, tout rayonnait en elle ; elle aimait, elle était aimée... Cette fête intérieure transformait tout, rejaillissait sur tout, et semblait faire resplendir jusqu'à cette nuit glacée, jusqu'à cette terre du sommeil et de la mort.

Absorbée dans ses pensées, Ahès ne s'était pas aperçue que les dernières notes du chant mélancolique restaient en suspens. Elle avançait toujours. Maintenant elle surplombait le pli de terrain où s'abritait le troupeau, lorsqu'un cri d'effroi l'arracha à elle-même. Là, à quelques pas, le jeune pâtre courait en appelant ses brebis. Et tout à coup, les chiens hurlèrent de terreur. Une bande de loups se ruaient vers eux à travers la plaine. Que faire ? Ahès était sans armes, et déjà trop loin pour appeler à l'aide. Les loups arrivaient en une course rapide et muette : ils étaient nombreux, étendus en un demi-cercle menaçant. Déjà ils touchaient presque les brebis qui, tremblantes, effarées, s'échappaient à droite et à gauche. Instinctivement, Ahès se baissa pour saisir une pierre, au hasard...

Alors le petit pâtre eut un cri incompréhensible : « Gwennolé, père, au secours ! au secours ! » Ahès connaissait, pour l'avoir entendu prononcer par de rares chrétiens, le nom du saint le plus populaire de l'Armorique. Mais l'enfant était affolé par la peur pour crier ainsi, à travers ses larmes, dans ce désert et dans cette nuit !

Non. L'enfant n'avait pas appelé en vain. Deux fois, Ahès serra ses mains à les briser pour s'assurer qu'elle ne rêvait pas ; qu'elle n'était pas, comme dans la forêt, le jouet d'une hallucination. Mais non. Elle avait les yeux grands ouverts ; elle était bien certaine d'avoir conscience d'elle-même puisqu'elle pensait : « Si Rhuys était là, il nous sauverait. » De quelque côté qu'elle se tournât, personne ne marchait à travers la lande. Aucune ombre n'avait passé dans la limpidité froide de la nuit : ni un bruit de pas, ni un souffle... Et cependant un homme était là, debout, vêtu d'une robe de moine. Les loups, arrêtés soudain, se couchaient en hurlant devant lui. Il passait entre les brebis et les loups, comme s'il était naturel que les créatures de son

maître lui obéissent. Les agneaux, paisibles, s'étaient recouchés. Le pâtre avait cessé ses cris. Il baisait avec ferveur la main que le cher saint lui avait tendue. Le pauvre petit n'avait plus ni angoisse ni inquiétude. Il allait et venait, près de son grand ami, d'un air d'importance, frôlant les bêtes avec une vanité enfantine. Et peu à peu, tandis que Gwennolé continuait sa garde vigilante, l'enfant ralentissait le pas ; ses yeux se fermaient. Gwennolé le roula dans son manteau ; pensif, il s'assit près de lui, parlant à un Être invisible d'une autre bergerie et d'un autre pasteur ; et l'enfant s'endormit sous sa garde, tenant toujours entre ses mains les mains du saint bien-aimé...

Ahès ne pouvait pas distinguer les traits de Gwennolé. Mais une paix délicieuse la retenait à ses pieds. Elle ne se demandait pas comment le saint était venu, tant elle vivait dans une atmosphère de songe. Son âme bercée de chants et de légendes, fille de la race la plus rêveuse qui fut jamais, remplaçait seulement les fées par les anges, et les dieux inconnus et hostiles par des saints bienfaisans et sourians. La question pour elle n'était donc point : « Comment est-il venu ? » Mais : « Pourquoi est-il là ? » Et rien dans sa vie passée, rien dans ses vieilles histoires, ne lui donnait une réponse...

Est-ce que les larmes d'un pauvre valaient un miracle? Est-ce que le Maître invisible venait ou envoyait ses serviteurs à chaque appel? Gradlon disait souvent que les hommes de la religion nouvelle ne s'occupaient pas de la terre, qu'ils ne parlaient que du ciel. Et cependant, avant Gwennolé, qui avait-elle jamais surpris veillant sur le sommeil d'un misérable enfant? Qui aurait gardé ainsi, fidèlement, les petites mains confiantes, toute une longue nuit? Est-ce donc que, ne songeant qu'à l'autre monde, les saints donnaient leur cœur pour faire fleurir dans celui-ci la bonté, la compassion, la pitié ?

Elle pensa : « Je le dirai à Rhuys, pour qu'il se fasse chrétien, pour qu'il les aime... » Et jusqu'à ce qu'elle fermât les yeux, elle regarda l'enfant et le cher saint, et les loups enchaînés près des brebis paisibles qu'ils atteignaient de leur haleine, songeant qu'il y avait peut-être encore, dans la vie, une autre douceur qu'aimer et qu'être aimé...

Et ainsi la nuit avait passé, lente et douce. Au matin, les loups avaient fui, le saint avait disparu ; Ahès et les siens s'étaient remis en marche, escortés par le petit troupeau : le pâtre allait

en toute hâte remercier son protecteur à l'abbaye de Landévenec. Ils suivaient donc ensemble la même route.

Ahès avait mis son cheval au pas. Elle interrogeait l'enfant le long du chemin. Il lui racontait que le bon Gwennolé était leur providence; qu'il les défendait contre les bêtes féroces, et les maîtres cruels, et le feu, et la grêle, et tout...

— Il était très riche et très puissant, disait l'enfant avec orgueil. Il s'est fait pauvre comme nous et pour nous. Il n'a rien. Je suis mieux nourri que lui avec mon lait et mes fruits; et sa vie est plus dure que la mienne. Il est partout où on l'appelle... Tout le monde l'aime. Il passe et il me dit : « Es-tu heureux? » Je le suis toujours quand je le vois... Alors il ajoute : « Aime bien le bon Dieu; » parce qu'il m'a appris que le bon Dieu le premier nous aimait; qu'Il était venu en ce monde, misérable comme je le suis... Aussi, vous ne trouveriez pas un païen dans le pays. Personne n'oserait faire cette peine au cher saint. Il est trop bon!...

Ahès souriait à cet enthousiasme naïf. Les bois avaient repris; mais de larges espaces étaient défrichés, semés de blé et d'orge. On approchait du monastère. Ce n'était pas encore le bâtiment symétrique et régulier des abbayes du moyen âge; mais une série de cabanes de chaume, où chaque moine vivait seul; au milieu, un pauvre et spacieux oratoire réunissait tous les religieux à heure fixe. Ils prenaient aussi leurs repas en commun.

Et non seulement ils défrichaient la terre, non seulement ils chantaient les louanges de Dieu, mais ils allaient toujours par voies et par chemins convertir et consoler, enseigner les secrets du paradis, et protéger les petits et défendre les faibles. Vraiment ces chevaliers errans de Dieu faisaient la terre plus belle et les cieux plus proches.

Gradlon était arrivé le premier. Assis au seuil de l'abbaye, sous les arbres, il écoutait Gwennolé d'un air soucieux. Le faible roi, passant du druide aux moines, oscillait plus que jamais entre le vrai Dieu et ses dieux : il eût voulu les fondre en un accord impossible. Son âme était semblable à la terre dont parle le Christ où la semence mystérieuse est étouffée par les épines...

Avant Gwennolé, Gradlon avait revu Ronan, le moine qu'il avait livré aux chiens à Quimper. Et de nouveau le roi avait

entendu prier l'homme humble et patient qui ne l'avait pas maudit au jour du jugement inique... Gradlon avait passé la nuit dans la cabane d'écorces d'arbres. Au matin, il avait vu avec stupeur, comme on le lui avait dit, les buffles sauvages se courber d'eux-mêmes sous le joug pour le travail journalier. Les saints, ces bien-aimés de Dieu, se mouvaient dans la création comme Adam avant la faute. Ils appelaient les bêtes fauves par leur nom, et elles leur étaient soumises. Mais ils avaient de plus qu'Adam l'humilité profonde, et cette compassion ineffable que le Christ radieux apprend à ceux qui mettent leurs pas dans ses pas... Pensif, Gradlon regardait Ronan, l'homme du miracle, aller bien loin puiser de l'eau, et de ces mêmes mains, qui d'un signe de croix domptaient les fauves, apprêter sa pauvre nourriture, cueillir des racines et des fruits pour rendre son hospitalité moins misérable.

Et après Ronan, Gwennolé! Ahès arrivait au moment où le saint reprochait au roi son esprit divisé, son cœur faible. Tandis que Ronan avait conquis Quimper au grand souffle du miracle, et que Gwennolé ne comptait déjà plus de païens autour de son abbaye, la Cornouaille demeurait entièrement infidèle. Is était célèbre par ses débordemens et ses folies, par son paganisme si ancré, si profond qu'aucun fruit de salut n'avait pu s'y produire. Et ce n'était pas tout! La côte était bordée de pilleurs d'épaves. On attirait les navires contre les écueils par des feux mouvans. On les pillait. On massacrait les naufragés. Que faisait donc le roi? A quoi servait le pouvoir que Dieu plaçait dans ses mains?

Et comme la voix des prophètes, la voix de Gwennolé s'élevait, menaçante. Il parlait de châtimens exemplaires, de ruine et de mort. Dieu lui-même interviendrait, à une heure que lui seul savait, si l'on laissait ainsi se multiplier l'iniquité. C'est le Dieu qui aime. Mais l'amour a ses représailles, plus terribles que celles de la colère. Gwennolé parlait ainsi, sévère et triste. Il s'interrompait pour sourire au pâtre, pour tracer sur le front candide le signe de la croix...

Gradlon écoutait la tête basse, inquiet, sentant bien qu'il venait de se souiller d'un nouveau crime, en donnant au druide l'ordre de tuer Rhuys... Mais sa conscience obscure trouvait déjà des excuses. Après tout, la vie de cet homme lui appartenait. Il disposait de son bien. Sans doute, il écoutait les prêtres païens; il célébrerait un rite païen... Mais qu'importait! En de-

hors de lui, — qui l'était si peu, — personne n'était chrétien à Ker Is. Et c'était pour sa fille! Était-ce donc trop de tous les cultes et de tous les dieux pour garantir cette vie si chère? Non, non. Il ne dirait rien au moine, et ce serait la dernière fois, la dernière fois...

Comme s'il l'eût entendu, Gwennolé reprenait :

— Ne dis pas : « Encore cette goutte d'eau! » Une goutte d'eau suffit à faire déborder le vase de la fureur divine. Le Seigneur veut être seul. On ne se joue pas de lui.

Tout bas, Gradlon pensait : « Lorsque Ahès ne courra plus aucun risque, je rejetterai publiquement les vieux dieux... » Tout haut, il répondit :

— Je ferai de bonnes lois, père, quand tu seras venu me rejoindre à Ker Is. En attendant, je veux consacrer au Seigneur toutes les terres, tous les bois qui entourent ton abbaye.

Le saint se détourna avec lassitude, sans répondre. Il envoya une bénédiction à Ahès qu'il semblait voir pour la première fois. La jeune fille approcha, confiante et simple. Elle lui raconta comment elle était arrivée à Landévenec à travers les songes tragiques, à l'ombre des vieux chênes.

— Qu'est-ce qu'un rêve? dit le bon saint avec une affectueuse sollicitude. Tu n'y crois pas. Tu n'as pas peur?

La voix de Gwennolé était redevenue basse et douce. Il parut à Ahès que sa mère morte lui parlait. Elle s'enhardit :

— Est-ce encore un rêve? J'ai vu hier, sur la lande, le berger et son troupeau défendus contre les loups... par toi, n'est-ce pas?

— C'est encore un rêve, murmura le saint.

— Le Père n'a pas quitté son oratoire cette nuit, interrompit Wennaël, le disciple bien-aimé du maître.

— Qui ai-je donc vu? interrogea encore Ahès.

— Que t'importe? reprit Gwennolé. Sous une forme ou sous une autre, c'est celui qui s'est nommé lui-même le bon Pasteur, celui qui nous garde et qui nous aime.

— Passe-t-il donc quelquefois sur nos chemins? demanda-t-elle étonnée. Je ne l'ai jamais rencontré.

— Tu le rencontreras quand tu souffriras, fit gravement le saint.

— Mais je ne souffrirai jamais!

Tout l'orgueil de sa passion éclata dans ce mot. Le regard du

saint se posa, compatissant et doux, sur cette enivrée de la vie. Il continua sans paraître l'entendre :

— Lui, le Christ bien-aimé, se penche sur nos épines. Il prend dans ses mains l'âme qui crie vers lui, de détresse ou de remords. Il lui dit des paroles inconnues. Il l'emporte dans la nuit malgré sa plainte, car souvent, elle ne le reconnaît pas. Elle veut s'enfuir de ses mains, quoiqu'il se soit lassé en la cherchant, quoique ses pieds et son front et son cœur soient blessés pour elle.

— Et où l'emporte-t-Il? demanda-t-elle encore.

— Vers la Vie, dit le saint.

Les yeux sombres d'Ahès s'éclairèrent. Il lui sembla que, si elle avait été seule, elle aurait confié au bon saint son grand amour son grand espoir de vivre heureuse, pour que le Christ béni tournât son regard vers elle. Mais non. L'empreinte de la race était trop forte. Elle n'aurait pas su dévoiler le mystère de son cœur ainsi, en une fois, et devant les autres. Du reste, elle devait le revoir à Ker Is...

Et ce fut seulement bien des heures après, au moment de partir, qu'elle lui dit tout bas, continuant la conversation du matin :

— Je voudrais qu'il se penchât vers moi à l'heure où je mourrai...

— Il le fera, dit gravement le saint.

Mais son sourire devint très triste; et lorsque Gradlon et Ahès se retournèrent, loin déjà, ils le virent encore regardant vers eux, priant sans doute, comme Celui qui passe, invisible et lassé, sur nos chemins...

M. Reynès Monlaur.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LE
MEXIQUE AU XXE SIÈCLE

Les pays de l'Amérique centrale et méridionale n'ont longtemps attiré l'attention du monde que par leurs révolutions. Les luttes intérieures qui n'ont cessé de les troubler, depuis la proclamation de leur indépendance jusqu'à une époque toute récente, les maintenaient dans un état de pauvreté, sinon de barbarie, bien différent de la paix et de la prospérité qui ont toujours régné aux États-Unis, sauf pendant les quatre années de la guerre de sécession. Ce contraste entre les vaines agitations de l'Amérique latine et le labeur énergique et productif de l'Amérique anglo-saxonne n'avait pas le seul inconvénient de fournir un thème facile aux détracteurs des peuples latins. Pour l'avenir de ces peuples, il constituait une grave menace. L'ordre et la sécurité du lendemain sont les biens les plus précieux dont puisse jouir une nation. Les guerres civiles toujours renouvelées qui en privaient l'Amérique du Sud et du Centre appauvrissaient les habitans de ces pays ; elles en écartaient les immigrans dont ils auraient eu besoin pour se développer ; elles faisaient fuir les capitaux qui auraient aidé à mettre en valeur leurs ressources naturelles. Elles les plaçaient vis-à-vis des États-Unis dans une infériorité de jour en jour plus marquée au point de vue de la population, de la richesse, en un mot de la puissance. A la fin du XVIIIe siècle, l'ensemble des colonies espagnoles et

portugaises du continent américain était, certes, beaucoup plus peuplé que l'Union. Toute jeune encore en 1790, celle-ci ne comptait pas 4 millions d'habitans, tandis qu'en 1794, la population du seul Mexique était évaluée à 4 millions et demi. En 1900, toute l'Amérique du Centre et du Sud, les Antilles exceptées, n'avait guère plus de 60 millions d'habitans alors que les États-Unis, trois fois moins étendus, en recensaient 76 millions. Encore le dernier quart du XIXe siècle avait-il vu les turbulentes républiques espagnoles s'assagir, leur population et leur richesse se développer. Si les Américains du Sud avaient continué à s'épuiser en des troubles stériles, il n'est pas douteux que ceux du Nord, auxquels les terres vierges commencent à manquer, ne fussent venus s'installer dans leurs pays pour exploiter à leur place les richesses qu'ils laissaient dormir et établir l'ordre qu'ils étaient incapables d'assurer eux-mêmes. Ils les auraient administrés, inondés de leurs capitaux, de leurs colons, qu'auraient suivis des immigrans d'Europe. Ceux-ci, et nombre d'indigènes peu ou point latinisés, que contient encore l'Amérique « latine, » auraient adopté la langue de la race prépondérante. Les élémens espagnols et portugais auraient vite été réduits à l'état de minorité comme l'élément français au Canada. Sur le Nouveau Monde tout entier, sur tous les Nouveaux Mondes, faut-il dire, car l'Océanie a déjà subi le même sort, se fût ainsi étendue uniformément la culture anglo-saxonne.

Pour l'humanité, c'eût été probablement un malheur, car la diversité des tempéramens nationaux, des civilisations, des disciplines éducatrices est l'un des facteurs du progrès scientifique comme du progrès moral. Pour les peuples de culture latine, c'eût été un désastre. Ne formant plus qu'une minorité des plus faibles, cantonnée dans un petit coin du monde, ils auraient perdu toute influence sur ses destinées, auraient été rejetés à l'écart du grand mouvement intellectuel aussi bien que du mouvement économique. Pour la France en particulier, qui, bien qu'étant la moins latine des nations latines, exerce sur elles toutes une sorte de magistrature intellectuelle, c'eût été la perte de son influence philosophique, littéraire et scientifique, qui importe plus qu'on ne le croit souvent à l'extension de sa clientèle économique et, par conséquent, à sa prospérité matérielle.

Notre pays a donc bien des raisons pour suivre avec l'intérêt le plus vif les progrès que font les pays de l'Amérique du

Sud, au fur et à mesure qu'ils s'assagissent, et qui sont une véritable renaissance. Peu à peu, l'amélioration s'étend à tous. Les résultats de la paix et de l'ordre sont si heureux qu'on a vraiment le droit d'espérer que l'ère de la sagesse est définitivement ouverte, bien qu'elle soit encore d'assez fraîche date, pour la plupart de ces pays. L'un d'eux cependant y est entré assez longtemps avant les autres et donne depuis trente ans, la durée de toute une génération, l'exemple d'une nation parfaitement tranquille sous un gouvernement stable. Après avoir été le premier subjugué par l'Espagne, dont il fut la plus belle colonie, après avoir le premier conquis son indépendance, le Mexique a été aussi le premier des États de l'Amérique latine qui soit venu à la sagesse. Cette ancienne terre classique de la guerre civile mérite qu'on étudie ce qu'elle est devenue après trente ans de paix et de sécurité. Son gouvernement justement fier de son œuvre a voulu faciliter cette étude et présenter au monde, à la France en particulier, le Mexique régénéré en publiant une véritable encyclopédie mexicaine où sont décrits les caractères naturels du pays et tout son développement économique, politique, social et moral. L'une des originalités de cet ouvrage, qui forme, à cent ans de distance, une sorte de pendant à l'*Essai politique sur le Royaume de la Nouvelle-Espagne* par lequel Alexandre de Humboldt avait révélé au monde européen le Mexique colonial, c'est qu'il est écrit tout entier par des Français, choisis parmi les plus compétens en chacune des matières traitées, auxquels le gouvernement mexicain a fourni des documens aussi complets que possible. Le livre qui est résulté de cette collaboration, *le Mexique au XXe siècle* se trouve ainsi affranchi de préjugés nationaux. Quelques esprits pointilleux pourraient craindre, il est vrai, que la courtoisie n'ait porté ses rédacteurs à faire du Mexique un tableau trop attrayant; mais, lors même qu'il y manquerait quelques ombres, il n'en est pas moins tracé par des hommes qualifiés et qui ont pu prendre un recul suffisant. Il est possible, au surplus, de contrôler par d'autres documens la plupart des informations qu'il contient, de les compléter au besoin, et il semble qu'on puisse apprécier ainsi sainement ce qu'est le Mexique d'aujourd'hui, les causes qui en ont produit la rénovation, et les perspectives qui paraissent s'ouvrir devant lui.

I

Les divers pays du monde sont ce que les ont faits la nature et les hommes. Il est donc nécessaire de rappeler ici dans quelles conditions physiques se trouve le territoire mexicain et quels sont les hommes qui l'ont peuplé. Le Mexique est fort vaste, si on le compare aux États de l'Europe, puisqu'il couvre deux millions de kilomètres carrés, près de quatre fois la surface de la France ou de l'Allemagne, six fois celle des Iles Britanniques; mais il n'a plus que des dimensions moyennes si l'on prend pour terme de comparaison les autres pays du Nouveau Monde. Les États-Unis, le Canada, le Brésil sont trois à quatre fois plus étendus, l'Argentine deux fois et le Pérou presque autant. Situé entre le 15e et le 32e degré de latitude Nord, le Mexique est compris, moitié dans la zone tropicale, moitié dans la portion chaude de la zone tempérée. Le climat en serait donc très chaud et très médiocrement propice à la colonisation blanche, si l'altitude ne devait corriger en partie les effets d'une latitude trop voisine de l'Équateur.

Le Mexique forme le prolongement naturel des États-Unis, mais un prolongement affaissé, où les terres basses sont remplacées par la mer, et où les montagnes, dans le Nord tout au moins, ne sont pas aussi élevées. Aux grandes plaines du Mississipi succède le golfe du Mexique; aux larges vallées californiennes qui, sur le territoire des États-Unis, isolent les chaînes côtières du corps des plateaux, fait suite le golfe de Californie ou mer Vermeille; ces chaînes côtières elles-mêmes sont continuées par la montueuse presqu'île de la Basse-Californie. Enfin la masse des grands plateaux se poursuit sans interruption, du territoire américain sur le territoire mexicain, dont elle occupe, à plus de 1 000 mètres d'altitude, presque toute la largeur d'une mer à l'autre, ne laissant qu'une lisière très mince sur le grand Océan, un peu plus large sur l'Atlantique. Elle se rétrécit peu à peu, comme tout l'ensemble des terres émergées, en allant vers le Sud-Est, mais se relève en même temps, telle la proue d'un navire, pour atteindre 2000 mètres dans l'Anahuac, dominé par les sommets les plus élevés du pays, tous volcans éteints ou en activité, le Popocatepetl ou « Mont de la Fumée, » l'Ixtaccihuatl ou « Femme Blanche, » le pic d'Orizaba. Plus au

Sud, se projette encore un puissant massif de hautes terres, relié au plateau proprement dit par un mince pédoncule ; ce sont les montagnes d'Oaxaca qui s'effondrent sur l'isthme de Tehuantepec, large de 220 kilomètres, et dont le point culminant atteint 200 mètres à peine. Physiquement le Mexique finit là. Politiquement, il englobe encore, au delà de l'isthme, les hauts plateaux du Chiapas, qui font partie du système de l'Amérique centrale, et la presqu'île du Yucatan « vaste dalle calcaire, » selon l'expression d'Élisée Reclus, à peu près absolument plate et dont la surface n'est qu'à une centaine de mètres au-dessus du niveau de la mer.

A ce relief si mouvementé, le Mexique doit une variété de climat aussi grande que s'il s'étendait à travers 45 degrés de latitude, du Sénégal à la Scandinavie. La Vera-Cruz et une portion de la côte du golfe, la péninsule du Yucatan, Acapulco et une grande partie des bords du Pacifique sont parmi les contrées les plus chaudes du globe, puisque la température moyenne de l'année y dépasse 25 degrés ; toutes les régions voisines du littoral, toutes celles dont l'altitude est inférieure à 600 ou 800 mètres dans le Nord, à 1 000 ou 1 200 dans le Sud ont une moyenne annuelle supérieure à 20 degrés, un climat franchement tropical : ce sont les terres chaudes, *tierras calientes*. Au-dessus d'elles les premières terrasses des montagnes, et la majeure partie des plateaux forment les *tierras templadas*, les terres tempérées, où la hauteur moyenne du thermomètre est de 15 à 20 degrés ; ce sont elles qui occupent au Mexique la plus vaste étendue. Les plateaux les plus élevés, l'Anahuac par exemple et les montagnes de 2000 à 3 000 mètres n'ont plus que 10 à 15 degrés de température annuelle ; ce sont les terres froides, *tierras frias :* au-dessus d'elles quelques hauts sommets s'élèvent jusqu'à la zone des neiges éternelles.

A part la presqu'île du Yucatan, où l'eau des pluies filtre à travers le sol calcaire, fissuré comme celui de nos causses, les terres les plus chaudes du Mexique sont aussi les mieux arrosées et par l'eau des nuages, et par celle des fleuves. Elles méritent bien leur nom d'Indes Occidentales, par la splendeur de leur flore : à l'état de nature ce sont des forêts presque inaccessibles où des lianes, dont plusieurs sont précieuses, comme la vanille, comme certains caoutchoucs, s'enlacent aux branches d'arbres magnifiques, qui fournissent les meilleurs bois de teinture et de

construction; une fois défrichées, elles se prêtent à la culture de toutes les plantes tropicales, du cacao, de la banane, des palmiers. A moyenne altitude, sur les versans et les terrains des montagnes tournés vers la mer, il fait à la fois moins humide et moins chaud; couvertes encore de beaux arbres, ces terres tempérées sont propres à la production du café, du coton, du tabac, de l'oranger. La diminution simultanée de l'humidité et de la température continue à mesure qu'on s'élève sur les hauts plateaux du centre et du Sud : l'Anahuac et les régions voisines, bien qu'en partie déjà comprises dans les « terres froides, » ne le sont que par comparaison avec les parties plus basses du Mexique ; mais l'égalité de leur température, l'atténuation des extrêmes, une moyenne annuelle égale à celle du midi de la France et de la Haute-Italie les rendent vraiment dignes du nom de tempérées. C'est la zone des cultures vivrières, du maïs et du haricot, — les principaux alimens du Mexicain, — de toutes les céréales, de l'élevage. La plupart des plantes de l'Europe occidentale et méridionale peuvent y prospérer, malgré les différences climatériques qui se manifestent, non dans la température moyenne, mais dans l'adoucissement de l'hiver et dans l'humidité de l'été coïncidant avec la saison des pluies.

Terres chaudes, terres tempérées, terres froides sont ainsi, dans le centre et le Sud du Mexique, d'une fertilité presque égale pour des cultures très diverses, et il n'est pas douteux qu'elles ne se prêtent à un très riche développement agricole. Au Nord de la République, les deux cinquièmes environ du territoire ne sont malheureusement pas aussi favorisés. L'insuffisance des pluies en fait le prolongement de la zone aride, qui couvre aux États-Unis toutes les Montagnes Rocheuses et même l'Ouest des grandes plaines du bassin du Mississippi. Au Mexique, les côtes orientales restent toujours suffisamment arrosées ; mais certains des bords du Pacifique et du golfe de Californie ne reçoivent pas assez de pluies. Au Nord du tropique du Cancer, de forêt vierge luxuriante, la terre chaude s'y transforme en sables et en rochers brûlans. Les plateaux des États de Sonora, de Chihuahua, de Coahuila ne méritent plus le nom de tempérés que par la moyenne de leur température annuelle ; comme ceux de l'Arizona et du Nouveau-Mexique, auxquels ils vont se souder au delà de la ligne idéale de la frontière, ce sont des steppes, voire des déserts, suffocans en été, souvent glacés en hiver qui rappellent les hauts

plateaux algériens. Sauf en quelques oasis privilégiées, et aux abords des oueds, où croissent des saules ou de maigres peupliers, on ne voit d'autre végétation que des touffes d'herbe généralement rares et brûlées, et des plantes grasses, des cactus, des aloès, des agaves, des yuccas. Quelques-unes atteignent des dimensions gigantesques, tels les cactus-cierges, dont les hautes tiges, épineuses et cannelées, portent des rameaux se détachant à angle droit pour se redresser brusquement à quelques décimètres du tronc, et qui figurent d'énormes candélabres de l'aspect le plus étrange. Une partie de ce sol aride peut cependant être utilisé, ne fût-ce que par l'exploitation des aloès et des agaves dont plusieurs ont de précieuses qualités. Les plateaux du Mexique septentrional ont encore quelques ressources agricoles dans l'élevage : le mouton prospère, en Australie et ailleurs, sur des pâturages plus maigres encore.

Néanmoins, la plus grande partie de ce Mexique septentrional serait presque un poids mort, si l'agriculture était la seule source des richesses humaines. Mais il en est une autre, qui prend de jour en jour plus d'importance, c'est l'industrie minière. Jamais les métaux et les minéraux de toute sorte n'ont joué dans la vie matérielle un rôle aussi grand qu'aujourd'hui. Sans croire que dès demain viendra le temps, rêvé des chimistes, où l'homme se passera entièrement de ces usines de transformation si lentes que sont les animaux et les végétaux et extraira directement du règne minéral, par des mécanismes perfectionnés, tout ce qu'il lui faut pour se nourrir, se vêtir et se transporter, il paraît probable que l'emploi des matières minérales est destiné à augmenter encore beaucoup. Il est déjà immense aujourd'hui. Or les richesses du sous-sol mexicain sont des plus grandes et se répartissent à travers tout le territoire, au Nord aussi bien qu'au Sud. Le Mexique est un des fleurons de la « Couronne Pacifique ; » c'est ainsi que les géologues appellent l'ensemble des hautes chaînes de montagnes, qui se dressent tout autour du Grand Océan. D'époque géologique relativement récente, ces montagnes ont été imprégnées, par suite d'une activité volcanique intense et qui se manifeste, encore en maints endroits, d'incrustations métallifères qui en font l'une des régions minières les plus riches qui soient, sinon la plus riche du globe entier. Depuis que les filons ont été déposés, de puissantes érosions en ont déjà fait disparaître les parties supérieures. « Or,

dit M. l'ingénieur des mines de Launay, dans *le Mexique au XXe siècle*, une étude générale paraît montrer que, dans la constitution première des gîtes métallifères, les zones tout à fait superficielles présentent des veines émiettées, dispersées d'une manière peu favorable ; puis vient en profondeur la zone riche, aux filons les plus nombreux et les plus réguliers ; plus bas encore ceux-ci disparaissent et se « coincent, » mais peuvent faire place à de grands amas intrusifs d'un type tout différent, qui est particulièrement bien défini en Scandinavie et au Canada. Il faut donc, pour qu'une région métallifère offre des gisemens dans les conditions les plus avantageuses, que l'érosion l'ait déjà entamée assez pour la réduire à peu près à un plateau irrégulier, sans atteindre cependant les filons jusqu'à leur racine, circonstance réalisée dans le cas du Mexique et de l'Ouest Américain. »

Les plus anciennement connues des richesses minières du Mexique sont les métaux précieux pour lesquels il était célèbre à l'égal du Pérou ; mais il en possède d'autres encore plus précieuses aujourd'hui : le cuivre, dont les usages ont été si développés par l'industrie électrique, le plomb, le zinc, le fer même, dont un des principaux minerais, l'hématite, a été reconnu en masses considérables. La houille fait malheureusement défaut, comme il arrive en maints pays très riches en métaux, et la constitution géologique du sol ne permet guère d'espérer la découverte de gisemens importans ; mais quelques sources de pétrole, qui ont été reconnues dans le Nord-Est, pourraient indiquer que le bassin pétrolifère du Texas se prolonge, en passant au-dessous du golfe, jusque sur le territoire mexicain. D'ailleurs, le combustible minéral n'est plus, comme naguère, la seule source puissante d'énergie naturelle dont dispose l'humanité, la condition essentielle du développement de l'industrie dans une contrée ; l'électricité, en permettant l'utilisation de toutes les chutes d'eau, a ouvert aux régions qui les possèdent en abondance des perspectives toutes nouvelles de prospérité. Peu de pays sont plus riches à ce point de vue que le centre et le Sud du Mexique, où l'eau des pluies abondantes tombées sur les montagnes se précipite vers la mer en rivières torrentielles, coupées de rapides et de cascades.

De vastes étendues de terres fertiles, propres à toutes les productions de la zone tropicale et de la zone tempérée, un sous-sol non moins riche que le sol, des forces propres à mettre

en œuvre ces ressources variées, voilà ce que la nature a donné au Mexique ; elles s'est montrée généreuse pour lui. Il ne reste plus aux hommes qu'à mettre en valeur les dons du ciel. Quels sont ces hommes?

II

Les pays américains se classent de par l'origine de leur population en deux catégories très distinctes. Dans les uns, les habitans primitifs, qui s'y trouvaient il y a quatre siècles, ont presque complètement disparu, et ne représentent plus qu'une fraction insignifiante de la population actuelle, qui se compose d'immigrans volontaires arrivés d'Europe et, dans les parties chaudes, d'immigrans forcés amenés d'Afrique ou de leurs descendans. Dans les autres, les indigènes et les métis d'indigènes et de blancs continuent à former la majorité, bien qu'une notable portion des habitans descende aussi d'Européens immigrés, auxquels il ne se mêle en général que très peu de noirs. C'est à cette dernière catégorie qu'appartient le Mexique, de même que les contrées andines, où avaient pu se constituer, avant l'arrivée des Blancs, des sociétés nombreuses et policées, fort différentes des misérables tribus d'Indiens chasseurs ou pêcheurs errant dans les plaines du Mississippi, de l'Amazone et du Parana.

Au Mexique s'étaient formé deux centres principaux de civilisation indigène : celui de l'Anahuac et celui du Yucatan; Ces deux civilisations alliées avaient acquis un développement qu'attestent, pour la première, les ruines d'Uxmal et de Palenqué, pour la seconde, les récits des compagnons de Fernand Cortez. Les conquistadors décrivent en termes admiratifs les splendeurs de Tenochtitlan, la capitale des Aztèques, dont la prépondérance avait succédé dans l'Anahuac à celle des Toltèques, puis des Chichimèques. Bâtie sur l'emplacement du Mexico moderne, au milieu des lacs, reliée par de solides chaussées à la terre ferme, elle renfermait 300 000 habitans; le palais de l'empereur, assemblage de salles somptueuses, de parcs, d'étangs, était une vraie merveille, s'il faut en croire la *Véridique histoire de la Conquête de la Nouvelle-Espagne*, publiée à Madrid en 1632, et traduite en français par José-Maria de Heredia. Toute la région de l'Anahuac, où étaient venues s'accumuler les migrations arrivées du Nord était habitée par une population aussi dense peut-être

qu'aujourd'hui. Plus au Sud, dans les montagnes d'Oaxaca, les Zapotèques possédaient aussi une civilisation avancée, bien que leur pays eût été conquis et ravagé par les Aztèques à la fin du xve siècle.

A ces populations nombreuses et policées, habituées à la vie sédentaire et à la culture du sol, la conquête européenne n'imposait point de changement profond dans leur existence. Loin d'être une gêne pour les colons, comme des sauvages naturellement pillards et qu'on ne saurait employer à aucune besogne utile, les Indiens du Mexique étaient des auxiliaires précieux. Les terres changèrent de maîtres à la suite de la conquête; mais les serfs de la glèbe qui formaient la masse de la population des campagnes continuèrent à les cultiver pour les uns comme ils l'avaient fait pour les autres. Le travail des mines était plus dur et plus nouveau pour les indigènes; mais un grand nombre de ceux-ci étaient rompus aux plus pénibles corvées, en ce pays où tous les transports étaient faits par des porteurs, sortes d'ilotes qui formaient la caste spéciale des *tamenes*, composée de descendans des vaincus. Les Espagnols n'avaient nul intérêt à détruire tous ces gens qui leur étaient d'une grande utilité pour l'exploitation du pays et qui, la première résistance brisée et le gouvernement indigène renversé, devinrent bien vite les plus dociles et les plus soumis des sujets. Qu'il y ait eu, malgré cela, bien des violences, des massacres même, des excès de toute sorte commis par les aventuriers brutaux et cupides qui s'abattirent sur le Nouveau Monde au début du xvie siècle, ce n'est pas douteux. Mais il ne faudrait pas exagérer et généraliser ces faits déplorables, voir un système dans ce qui n'a jamais été qu'un abus. Comme le dit le prince Roland Bonaparte qui s'est chargé, dans *le Mexique au XXe siècle*, de la partie ethnographique, « la conquête espagnole, contre laquelle il est d'usage de s'élever, ne diffère point des autres du même genre et ses cruautés, qui remontent à près de quatre cents ans, ne dépassent point ce que nous avons vu se produire au début du xxe siècle, dans l'Afrique centrale et aux Philippines, de la part de peuples qui prétendent au plus haut degré de culture. »

Les Espagnols rendirent aux Indiens deux grands services, l'un moral, l'autre matériel. Ils remplacèrent par le christianisme la sanguinaire religion des Aztèques, qui sacrifiaient des victimes humaines au dieu de la guerre Huitzilipochtl, et le

bienfait fut d'autant plus grand que les indigènes embrassèrent presque sans résistance la religion des vainqueurs. D'autre part, ils introduisirent les bêtes de somme européennes, qui se multiplièrent rapidement et dont l'emploi adoucit beaucoup la condition des classes inférieures. En outre, ils établirent la paix, qui régna sans interruption pendant près de trois siècles, de la conquête aux luttes pour l'indépendance, tandis qu'avant eux, les guerres étaient fréquentes entre les divers États indigènes dont le royaume de Mexico était seulement le plus puissant et le plus étendu. On peut médire de la colonisation espagnole, comme de toutes les colonisations : il ne lui en restera pas moins l'immortel et unique honneur d'avoir réussi, en définitive, à imprégner de la culture européenne de nombreuses sociétés indigènes et à fondre la race indigène avec la race blanche sans la détruire. Les historiens sérieux sont, du reste, revenus aujourd'hui des préjugés d'antan. Élisée Reclus, peu suspect de sympathie excessive pour la catholique et monarchique Espagne, reconnaît que la conquête fut un bonheur pour les Indiens, et les publicistes mexicains, même les plus avancés, partagent cet avis.

Sans doute la fusion des races ne s'est pas faite en un jour, et la population a fort décru au début; peut-être même est-elle moins dense, aujourd'hui encore, dans l'Anahuac qu'au temps de Montezuma. C'est surtout au XVIe et au XVIIe siècle que beaucoup d'Indiens ont disparu; mais il est certain que les épidémies y ont eu beaucoup plus de part que les massacres ou le travail des mines. Humboldt dit qu'il n'y avait vers 1800 dans toute la Nouvelle-Espagne que 30 000 mineurs et, si les conquérans ont apporté aux indigènes la variole et d'autres maladies qui les décimèrent, c'est là un fait indépendant de leur volonté. Quant aux obstacles que le régime colonial apporta longtemps à un mélange intime des races, ils provenaient en parti du souci, louable par lui-même, de ne pas troubler trop brusquement les habitudes des indigènes et de ne pas les livrer sans défense à la rapacité et à la brutalité des blancs. Ils n'empêchèrent pas, au reste, le mélange des populations de se faire rapidement, comme en témoignent les distinctions mêmes de races et de nuances qui classaient, sous le régime colonial, la population en sept catégories, dont trois de métis : les Espagnols de la Péninsule, les créoles blancs nés au Mexique, les métis de blancs et d'Indiens, les métis de blancs et de nègres, les Indiens, les métis de nègres et d'Indiens, et enfin les nègres.

Sur les 13611694 habitans recensés en 1900, chiffre qui paraît comporter des omissions et qu'il faudrait sans doute porter à 14 millions, on estime que les blancs sont un cinquième seulement, que deux cinquièmes sont des métis, deux cinquièmes des Indiens et, parmi ceux-ci, 2 millions seulement sur plus de 5 millions se servent encore des langues indigènes, non sans comprendre et parler souvent l'espagnol en même temps. C'est une preuve manifeste des progrès accomplis dans le sens de l'assimilation. Réduits à l'état de dialectes et fort appauvris depuis le temps de la conquête espagnole, les parlers indigènes ont, au Mexique, une situation analogue à celle des langues celtiques en Bretagne, en Écosse ou dans le pays de Galles. Ils sont répandus surtout dans les provinces du Centre et du Sud-Est, où les populations indigènes formaient les groupes les plus compacts; même aux environs de la capitale, l'État de Mexico n'est pas entièrement hispanifié; plus au Sud, ceux d'Oaxaca et de Chiapas le sont moins encore, et dans le Yucatan, la langue maya est usuellemment parlée, non seulement par les Indiens, mais par les métis et par des gens de sang espagnol presque pur, comme l'est, au Paraguay, le Guarani. Les anciennes langues subsisteront sans doute longtemps encore, sans empêcher ceux qui s'en serviront usuellement de savoir l'espagnol, comme subsistent, dans tout le midi de la France, les dialectes de langue d'oc couramment employés par toute la population, bien qu'il ne s'y trouve presque plus personne qui ignore le français.

Un grand nombre d'indigènes vivent encore à part du reste de la nation dans leurs communes à propriété collective, mais la loi du *Reparto* a définitivement supprimé celle-ci et prescrit le partage des terres; on ne l'applique, très sagement, que d'une manière graduelle. Elle n'en aura pas moins pour effet final de permettre aux Indiens de s'élever dans l'échelle sociale. Le sort des journaliers, des *péons* employés sur les *haciendas*, s'améliore aussi peu à peu. Tous ces paysans indiens se trouvent aujourd'hui dans une situation sociale et morale qui rappelle, en somme, de très près celle des moujiks russes.

Comme eux, ils sont très pauvres, primitifs dans leurs habitudes, ignorans et passablement superstitieux; mais plus qu'eux encore, ils sont vigoureux, endurans, et tout porte à croire qu'ils sont aussi susceptibles qu'eux d'évoluer et de progresser. Les peuples qui, malgré leur isolement du reste du monde, sont arri-

vés au degré de civilisation qu'avaient atteint les Toltèques et les Aztèques, les Zapotèques, les Mayas ne sont assurément dénués ni d'intelligence ni d'énergie. Bien des exemples individuels prouvent que les Indiens, lorsqu'ils peuvent acquérir l'instruction nécessaire, ne le cèdent en rien aux blancs. Il suffit de rappeler que le fameux président Juarez était de pur sang zapotèque et que, dans les veines du général Porfirio Diaz, qui, depuis vingt-cinq ans, gouverne le Mexique, y a rétabli et maintenu l'ordre et la prospérité, coule plus de sang indien que de sang blanc.

« Dieu a fait le blanc, Dieu a fait le noir, le diable a fait le mulâtre, » dit un proverbe méchant et qu'il ne faudrait pas croire toujours vrai. Il l'est assez souvent cependant lorsqu'on le restreint au croisement de la race blanche et de la race noire, trop différentes, semble-t-il, pour que la combinaison des deux sangs puisse donner d'heureux résultats. Il deviendrait tout à fait faux si l'on prétendait l'appliquer aux métis de blanc et d'Indien. L'exemple illustre que nous venons de citer suffirait à le démontrer. Il n'est pas unique en son genre : dès le lendemain de la conquête, Cortez, donnant l'exemple, épousa une native de l'isthme de Tehuantepec, doña Marina, qui lui rendit les plus grands services comme conseil et interprète. Certains des chefs indigènes qui s'étaient ralliés au nouveau régime et avaient embrassé le christianisme épousèrent aussi des Européennes; beaucoup plus souvent encore leurs filles se marièrent avec des Espagnols, même de très haut rang. Ainsi un fils de l'empereur Montezuma, amené en Espagne par Fernand Cortez avec d'autres nobles Indiens, demeura en Europe, eut des descendans qui épousèrent des Espagnoles; ces héritiers sont aujourd'hui grands d'Espagne et portent le titre de ducs. L'un d'eux, José Sarmiento Valladarez, comte de Mocteuhzoma y Tula, fut même vice-roi de la Nouvelle-Espagne de 1697 à 1701; quatre filles de Montezuma épousèrent des Espagnols. Ce fut un principe politique chez Fernand Cortez d'hispanifier l'aristocratie indigène. Les seigneurs féodaux ralliés conservèrent la plupart de leurs privilèges et de leurs terres. Ils s'absorbèrent dans les classes supérieures espagnoles, et leurs descendans furent considérés, non comme des métis mais comme des blancs purs, ce qui était d'autant plus facile que, dès la seconde génération, le sang rouge ne laisse plus de trace reconnaissable.

En dehors même de ces personnages de haut rang, l'ensemble de la population métissée, tout en étant dédaignée par les blancs, ne fut jamais reléguée au niveau des mulâtres dans les pays où se trouvent des nègres. Dès 1588, Philippe II permit de leur conférer les ordres, et ils contribuèrent bientôt largement au recrutement du clergé des campagnes. Ils fournirent aussi aux vice-rois, de même que les Indiens, d'excellens soldats. « En 1804, les métis, au nombre de 1 300 000, avaient une tendance à s'élever au-dessus de la catégorie des serviteurs ; ils s'employaient principalement au travail des mines, aux transports, à la petite industrie, enfin ils envahissaient les professions libérales et se montraient avides de savoir et ambitieux de richesses et de pouvoir. » En 1812, ce fut un métis, le curé Morelos, qui releva le drapeau de l'indépendance tombé des mains expirantes du curé Hidalgo, un créole, qui avait lancé, en 1810, le premier appel à l'insurrection. Vaincu et tué, après avoir d'abord remporté plusieurs victoires, il montra de véritables talens militaires. Sous le régime de l'indépendance, les métis ont rempli avec succès les plus hautes charges. Ils formeront de plus en plus le fond de la population du pays comme ils forment déjà le fond de la population des villes et des classes moyennes en général. Ils sont, en réalité, plus nombreux qu'ils ne le paraissent; tant qu'a duré le régime colonial, et que des avantages divers ont été attachés à la qualité de blanc, de nombreux sang-mêlés ont recherché et souvent réussi, moyennant finances, à se faire inscrire dans la classe des blancs. Ils le faisaient encore à Cuba, par pure gloriole, il n'y a pas longtemps. De nos jours, par la force naturelle des choses, le mouvement continue; les nombreux métis arrivés à une position élevée sont absorbés par les blancs et considérés comme tels (1).

Le groupe qu'on appelle blanc et qui représente seulement un cinquième de la population mexicaine n'est donc pas même en réalité composé de blancs tout à fait purs. Néanmoins le sang

(1) Le prince Roland Bonaparte cite à ce propos, dans *le Mexique au XXe siècle*, l'exemple de Juarez, Indien zapotèque de pur sang, hispanifié par l'instruction et l'éducation; devenu avocat et homme politique important, il épouse une femme de la classe *decente* (dirigeante) dont la mère était Italienne. Son fils épouse à son tour une Française, trois de ses cinq filles des Espagnols, une autre un Mexicain, une autre un Cubain. Ses petits-enfans s'allient tous avec des blancs. A la quatrième génération, sinon à la troisième, tous ses descendans peuvent être ainsi absolument confondus avec des blancs purs.

blanc y prédomine largement, et ce sang est tout entier d'origine espagnole. Suivant la pratique universellement admise par tous les pays sous l'ancien régime colonial, les Espagnols seuls avaient le droit d'entrer en Amérique. Au début, les sujets de la couronne de Castille prétendirent même que ce privilège devait leur être réservé, à l'exclusion des sujets de l'Aragon, parce qu'Isabelle de Castille avait seule pourvu aux frais de l'expédition de Colomb, sans que Ferdinand d'Aragon, son époux, y fût intervenu. Si cette thèse extrême fut rejetée, on interdit du moins l'entrée des colonies à tous les sujets des rois d'Espagne en dehors de la Péninsule et des Canaries : aux Flamands, aux Francs-Comtois, aux Italiens du Milanais et du royaume de Naples. Cet exclusivisme fut un malheur, qui priva le Nouveau Monde d'excellens colons. En Amérique, même l'esprit de privilège se continuait par la rivalité entre les « hijos del pais, » les fils du pays, les créoles blancs nés aux colonies et les gens venus d'Espagne, les Péninsulaires, surnommés *gachupinos*, hommes à souliers, qui se considéraient comme au-dessus des autres et monopolisaient toutes les grandes places, la métropole se défiant de la fidélité des créoles.

Il n'y a plus lieu, aujourd'hui, de faire cette distinction et presque toute la population blanche se compose de créoles. L'immigration a malheureusement été très faible depuis la proclamation de l'indépendance ; au recensement de 1900, le nombre des personnes résidant au Mexique et nées hors du territoire ne s'élevait qu'à 57 507, moindre que n'était cent ans plus tôt le nombre des Péninsulaires, qui atteignait 70 000. Parmi ces étrangers, 16 258 seulement sont Espagnols, 15 265 sont des Américains du Nord ; on trouve environ 6 000 Guatémaléens, 4 000 Français, un peu moins de 3 000 Anglais et à peu près autant de Cubains, 2 500 Allemands, et autant d'Italiens. Nos compatriotes tiennent dans ce petit groupe un rang aussi honorable par la qualité que par la quantité de ceux qui le composent. Une notable partie d'entre eux est formée de gens de la vallée de Barcelonnette, qui a monopolisé à Mexico la vente des étoffes et se fait remarquer par son esprit de solidarité.

C'est un fait curieux et regrettable, mais certain, que le Mexique perd aujourd'hui plus d'habitans par l'émigration qu'il ne reçoit d'immigrans. Beaucoup d'ouvriers agricoles et de gardiens de bestiaux, sans parler des chercheurs d'or, vont gagner

dans le Sud-Ouest des États-Unis des salaires meilleurs que dans leur pays; ils se font *cowboys*, ou travaillent dans les plantations de coton du Texas, ou viennent retrouver, au Nouveau-Mexique, leurs anciens compatriotes que les États-Unis ont annexés en 1848, mais qui ont conservé les coutumes et la langue espagnole en même temps que la religion catholique.

L'excès de l'émigration sur l'immigration est assurément un mal pour un pays dont l'ensemble contient à peine 7 habitans au kilomètre carré et qui, même en mettant à part les provinces à demi désertiques du Nord : Sonora, Chihuahua, Coahuila, la Basse-Californie et l'appendice peu habité du Yucatan, c'est-à-dire près de la moitié du territoire, n'atteint encore qu'une densité de 12. Il ne peut compter pour se peupler que sur l'excédent des naissances relativement aux décès. La comparaison des deux recensemens de 1895 et de 1900 qui ont accusé, le premier 12 632 000, le second 13 611 000 habitans, fait ressortir un gain moyen annuel de près de 200 000 âmes, soit 7 1/2 pour 100 de la population, ce qui est une proportion très satisfaisante en soi et indique une très forte natalité, car la mortalité doit être considérable dans un pays où les règles de l'hygiène ne sont guère observées ni même connues, où la richesse est médiocre, et dont les régions côtières sont fort peu saines. Les gens des provinces les plus peuplées vont coloniser peu à peu celles qui le sont le moins, car on observe que ce sont ces dernières qui gagnent le plus grand nombre d'habitans. En dépit de cette « autocolonisation » favorisée par le gouvernement, le Mexique aurait grand besoin de colons venus du dehors et les accueillerait à bras ouverts; l'État leur concède de grands avantages, leur offre des terres fertiles aux conditions les plus favorables. Le climat des terres froides et même des terres tempérées convient d'ailleurs très bien aux Européens du Midi; le Mexique n'est pas plus éloigné de l'Europe que l'Argentine ou le Sud du Brésil, il l'est même moins. Malgré tout, les colons ne viennent pas.

On peut découvrir deux causes de leur abstention. Un demi-siècle de guerres civiles ont fait au pays un mauvais renom, qu'il est difficile d'effacer, et, surtout, la présence d'une nombreuse population indigène écarte les immigrans, comme la présence des noirs les éloigne en grande partie du Sud des États-Unis. Tous les hommes ont une répugnance instinctive pour le contact d'hommes d'autres races, surtout quand ils estiment

que ce sont des races inférieures, et ils sont d'autant plus portés à les considérer comme telles qu'ils sont eux-mêmes des échantillons moins relevés de la race supérieure. D'ailleurs, on ne s'expatrie que dans l'espoir de trouver dans le pays où l'on va s'établir un sort meilleur que dans celui que l'on quitte, et ce que la plupart des immigrans recherchent d'abord, ce sont des salaires élevés. Mais la présence de nombreux indigènes a pour premier effet de fournir une abondante main-d'œuvre à bon marché, assez défectueuse sans doute, mais qui n'en est pas moins un obstacle à la hausse des salaires pour les travaux courans. Les seuls qui puissent espérer une bonne rémunération de leur travail sont les ouvriers qualifiés et spéciaux, les contremaîtres et autres. Ce n'est qu'une élite. En ce qui concerne les classes agricoles, les simples journaliers sont écartés, nous l'avons dit, par la concurrence des Indiens, et les gens susceptibles de devenir propriétaires conçoivent plus de craintes des déprédations des indigènes, que d'espoir dans leur concours; ils préfèrent se diriger vers les pays complètement libres.

Peut-être, avec le temps, de sages mesures administratives, une habile réclame comme en pratiquent d'autres pays neufs, le Mexique parviendra-t-il cependant à attirer vers ses rivages un filet du large courant de l'émigration italienne. Rien ne serait plus heureux que de voir une partie des nombreux Latins qui quittent l'Europe venir renforcer cette sentinelle avancée de l'Amérique latine, au lieu de se perdre dans la masse anglo-saxonne aux États-Unis.

Doué comme il l'est par la nature et peuplé d'habitans dont une partie est encore primitive et ignorante, mais qui n'en possèdent pas moins de grandes et viriles qualités, le Mexique devrait être depuis longtemps un pays progressif et prospère. Malgré la rigidité excessive et les abus divers du vieux système colonial, malgré les épidémies qui avaient réduit sa population, il était parvenu, il y a cent ans, grâce à des réformes administratives et aux vice-rois de grand mérite qui le gouvernèrent au XVIIIe siècle, à un réel développement. La Nouvelle-Espagne était alors la plus riche de toutes les colonies européennes, les 135000 habitans de Mexico faisaient de sa capitale la plus grande ville du Nouveau Monde. La population atteignait, d'après Humboldt, 6 422000 habitans en 1810, le commerce s'était élevé, en 1802, jusqu'à 60 millions de piastres.

Nous n'avons pas de renseignemens sur les revenus publics sous le régime colonial; mais au premier budget de l'indépendance, et en 1821-1822, ils atteignaient 9 millions de piastres, ou 50 millions de francs. Malheureusement les cinquante premières années où le Mexique fut libre ne furent qu'une longue guerre civile, compliquée de guerre étrangère avec les États-Unis en 1847 et 1848, puis avec la France de 1863 à 1867. Aussi la population ne s'accrut-elle que lentement : en 1879, elle n'était encore que de 9 908 000 âmes, moitié plus que soixante-neuf ans plus tôt; en 1874, le commerce n'était que de 45 millions de piastres, moins qu'en 1802. De 1867 à 1876, le budget des recettes ne s'élevait qu'à 16 millions de piastres en moyenne; encore les impôts pesaient-ils lourdement sur la population appauvrie. Le pays n'avait alors aucun chemin de fer, aucune bonne route, aucun port sûr et aménagé. Il inspirait aux étrangers une méfiance justifiée par des banqueroutes successives et telle qu'en 1888 encore, il était obligé d'emprunter au taux de 8 pour 100. L'avenir du Mexique semblait bien incertain et des prophètes de mauvais augure ne voyaient d'autre moyen d'assurer le repos de ses habitans et le développement de ses richesses que l'établissement d'un protectorat américain.

Il n'a point été besoin de recourir à ce remède héroïque. Le Mexique s'est relevé de lui-même par le simple effet de l'ordre qui a régné depuis l'accession au pouvoir du général Porfirio Diaz. Sa population a augmenté de plus d'un tiers en vingt-six ans. Son commerce extérieur, en ramenant la piastre à la valeur qu'elle possédait avant la baisse de l'argent, qui l'a réduite à 2 fr. 50 environ au lieu de 5 fr. 40, est de 180 millions de piastres : il a quadruplé en trente ans. Les recettes du Trésor, en faisant la même correction, sont de 40 millions de piastres; elles ont beaucoup plus que doublé dans le même intervalle. Enfin, s'il est vrai, comme le disait Thiers, que « dans ces vastes marchés de fonds publics qui ont été sous le nom de Bourses établis dans toute l'Europe, chaque jour la sagesse, la prudence, l'habileté des gouvernemens sont mis aux enchères et, selon le prix qu'en offrent de fins observateurs, la confiance monte ou s'abaisse, les affaires marchent ou s'arrêtent, le bien-être public s'étend ou s'évanouit, » le monde a bonne opinion du Mexique et de son avenir; son dernier emprunt 4 pour 100 a été émis à 90, soit au taux de 4 1/2 pour 100 et les cours s'en sont encore

élevés depuis l'émission. Les capitalistes de tous les pays et même ceux de la France, les plus craintifs de tous, se disputent les titres d'entreprises mexicaines. Avec les fonds qu'on lui prête, le pays se constitue un outillage des plus modernes : il a amélioré ses ports et construit 20 000 kilomètres de chemins de fer. Tels sont les heureux effets de l'ordre, dont le rétablissement a transformé le Mexique et a permis à ses habitans, assurés désormais de récolter les fruits de leurs efforts, de consacrer toute leur activité au développement moral et matériel du pays.

III

La population mexicaine, comme celle de tous les pays encore primitifs, est en grande majorité rurale. Les villes importantes sont rares; il n'en existe en tout que vingt-deux qui dépassent 20 000 âmes (1). L'agriculture occupe plus des trois quarts des travailleurs (76 pour 100). De toutes les branches de la production, c'est donc la plus importante au point de vue social aussi bien qu'au point de vue économique.

Au lendemain de la conquête, l'État espagnol s'était déclaré maître de toutes les terres. Les villages indiens gardèrent pourtant la plus grande partie de celles qu'ils cultivaient collectivement : une autre portion fut rendue ou conservée, comme nous l'avons dit, à la noblesse indigène; sur le reste on préleva les vastes domaines qui furent distribués d'abord aux conquistadors, puis aux colons bien apparentés ou recommandés, venus de la métropole. Des Indiens étaient souvent donnés avec la terre; après avoir été au début la chose de leurs maîtres, des esclaves ou peu s'en faut, comme ils l'étaient, au reste, sous le régime indigène, ils passèrent bientôt à la condition meilleure des serfs de la glèbe, lorsque le Conseil des Indes eut réglementé les droits des détenteurs des « encomiendas. » Ces fiefs, donnés à vie ou pour quelques générations plutôt qu'héréditairement, finirent par disparaître au XVIIIe siècle; mais les Indiens n'en restèrent pas moins dans un état de demi-servage, plus ou moins officiellement reconnu.

(1) D'après le recensement de 1900, Mexico compte 344 721 habitans; Guadalajara, qui est la plus grande ville après la capitale, en a 105 000; Puebla, 93 000; Monterey, 62 000; San Luis Potosi, 61 000; Leon, 58 000. Dix autres villes ont de 30 000 à 50 000 âmes et six de 20 000 à 30 000.

Aujourd'hui encore, c'est la grande propriété qui est la base du régime rural mexicain, en dehors des terres collectivement exploitées par les Indiens que fait disparaître peu à peu l'application de la loi du *Reparto*. Il existe environ 8000 haciendas ou grands domaines; on en trouve assez souvent qui atteignent vingt lieues carrées et davantage, c'est-à-dire 60000 hectares, la lieue mexicaine ayant 5 kilomètres et demi. Avec dix propriétés pareilles, on ferait un département français. Il n'est pas rare qu'il y vive jusqu'à 3000 personnes. Cette population se compose principalement de *péons*, qui étaient autrefois des serfs; aujourd'hui, ils ne peuvent aliéner perpétuellement leur liberté : tout contrat de ce genre serait nul et de nul effet au Mexique comme en France; ils ne sont même le plus souvent engagés que pour un an. Mais le régime aboli par la loi s'est en partie conservé dans les faits, et les péons demeurent en général très longtemps, et quelquefois de père en fils, au service du même propriétaire. Seulement, il faut maintenant que celui-ci les traite bien. L'extrême étendue des haciendas, leur éloignement fréquent de tout centre urbain, a des conséquences d'où pourraient naître certains abus. C'est l'*hacendado* — le propriétaire — qui fait venir tous les objets dont la population de son domaine peut avoir besoin et qui les vend dans ses magasins. Aux premiers temps qui suivirent la suppression du servage, certains *hacendados*, ou leurs intendans ou majordomes, le rétablirent d'une manière déguisée en poussant les Indiens à faire des dettes dont ils ne pouvaient ensuite se libérer. Aujourd'hui, de pareilles manœuvres ne sont plus guère possibles. Toute hacienda importante est pourvue d'une justice de paix, d'une école, les péons connaissent mieux leurs droits et sont d'autant plus portés à les faire respecter que la main-d'œuvre ne surabonde pas.

Les gains de ces travailleurs ruraux sont assez faibles et varient suivant les régions et les avantages accessoires dont ils jouissent. Vers 1890, on évaluait la moyenne des salaires agricoles à 36 *centavos* ou centièmes de piastre soit 90 centimes par jour. La demande toujours croissante des bras, jointe à la baisse de la piastre, a dû élever ce niveau. D'après M. le sénateur Gomot qui a rédigé pour *le Mexique au XXe siècle* la partie relative à l'agriculture, les *péons* d'haciendas, logés, recevraient une demi-piastre par jour dans les terres chaudes, un quart de piastre seulement sur les hauts plateaux; mais, en ce cas, on fournit au

péon le maïs, qui est le fond de sa nourriture, on lui vend aussi des vêtemens à prix réduit. Partout, du reste, chaque *péon* a la jouissance d'un lot de terrain qu'il cultive avec sa famille et on l'autorise le plus souvent à faire paître son bétail sur les herbages de l'hacienda.

En dehors des péons, ou domestiques à l'année, qui ne possèdent pas de terres, les grands propriétaires emploient aussi comme journaliers des Indiens venus des villages voisins, dont les terres, trop souvent mal cultivées, ne suffisent pas à leur subsistance. Pendant la moisson et aux diverses périodes de grands travaux, ils sont fort nombreux et on les loge aussi, tant bien que mal. Péons et journaliers travaillent assez peu. « S'il se produisait au Mexique, dit M. Gomot, une manifestation en faveur de la journée de huit heures, c'est par les patrons qu'elle serait faite. »

La constitution de la petite et de la moyenne propriété pourrait donner naissance à une classe d'agriculteurs plus laborieux. Elle se formera nécessairement par la répartition entre les Indiens des anciennes terres collectives, mais il faut attendre d'avoir vu plus longtemps à l'œuvre ces nouveaux propriétaires pour les juger. Sans parler d'eux, il se constitue depuis quelque temps, à côté des grands seigneurs terriens, maîtres d'haciendas, une classe intermédiaire et rapidement croissante : celle des *rancheros*, qui exploitent de petits et moyens domaines à titre de propriétaires, de métayers ou de fermiers. Ce sont très souvent des métis, recrutés parmi les chefs d'équipe et de culture des haciendas ou les plus intelligens des péons; ils occupent déjà la plupart des terres en certaines régions, entre autres dans le riche arrondissement de Cordoba, situé sur le premier gradin de la terre tempérée et coupé par le chemin de fer de Mexico à la Vera-Cruz. S'il est probable que la grande propriété conservera toujours sa prépondérance sur les terres sèches des hauts plateaux, où il faut de grandes avances pour traverser les mauvaises années fréquentes et où la culture ne peut être que des plus extensives; il n'y a pas lieu de regretter qu'elle continue partout à tenir sa place, car elle est souvent un élément de progrès; mais il n'en est pas moins certain que la formation d'une nombreuse classe de petits et moyens propriétaires serait un grand bien pour le pays. Les terres tempérées, avec les cultures variées auxquelles elles se prêtent, leur conviendraient admirablement.

A côté des terres appropriées, le domaine public couvre encore au Mexique d'immenses étendues. Longtemps on n'en a bien connu ni la surface ni les limites : aussi des gens peu scrupuleux n'hésitaient-ils pas à s'y établir sans aucun titre de propriété. Les intérêts de l'État en souffraient, car la vente ou la location des terres publiques aurait été, pour le budget, une importante ressource ; mais, avant d'en profiter, il aurait fallu faire des dépenses considérables pour l'arpentage, et le gouvernement reculait devant elles. Il fut tiré d'embarras par les offres que lui fit l'initiative privée et qu'il eut la bonne inspiration de ne pas repousser. Des contrats furent passés avec plusieurs sociétés particulières qui entreprirent l'arpentage à la condition qu'un tiers des terres qu'elles auraient arpentées leur appartiendrait en toute propriété. En dix ans, 50 millions d'hectares furent arpentés. Les deux tiers, qui restent à l'État, ont beaucoup plus de valeur que n'avait l'ensemble avant l'opération, parce qu'on peut acquérir sur eux des titres de propriété réguliers. De 1897 à 1901, il a été vendu 542 000 hectares, ce qui a produit au Trésor 354 000 piastres ; en 1902 seulement, 73 acquéreurs ont acheté 364 000 hectares pour 344 000 piastres. On voit que ce sont de grands domaines qui se constituent ainsi, puisque chaque vente porte en moyenne sur 5 000 hectares. Ce n'est pas là pourtant une étendue énorme pour les steppes pastorales du Nord qui se partagent avec les États de l'Extrême-Sud les terres nouvellement arpentées. Une partie de celles-ci a servi d'autre part à augmenter les lots des Indiens. L'importance des ventes publiques augmente tous les ans : les Sociétés d'arpentage vendent aussi leurs réserves. Il s'écoulera longtemps avant que l'appropriation du sol mexicain soit complète ; et cela est naturel car il faut que les colons à venir trouvent des places libres. Mais il était essentiel qu'au fur et à mesure de leur venue, ils pussent trouver des lots bien délimités et bornés. C'est ce qui leur est assuré maintenant.

La conquête de l'Amérique par les Européens n'en a pas seulement modifié la population ; elle en a changé profondément la faune et la flore, l'agriculture. Ce ne sont pas seulement les hommes, ce sont les plantes et les animaux importés d'Europe qui ont colonisé le Nouveau Monde, et le succès de cette colonisation a été merveilleux. Le blé, la plupart des céréales, tous les animaux domestiques, à l'exception du chien, étaient inconnus

de l'Amérique il y a quatre siècles. Or, c'est elle aujourd'hui, qui, de toutes les parties du monde, produit le plus de céréales et nourrit le plus de bétail.

Le Mexique est l'un des exemples de cette révolution. Sur ses 8000 grands domaines, 1600 ont pour principale industrie l'élevage et 3000 la culture des céréales. Ni l'un ni l'autre ne sont encore aussi développés qu'ils pourront l'être un jour. L'élevage, surtout, paraît avoir un très grand avenir devant lui. Avec ses 5 millions de têtes de gros bétail, le Mexique laisse loin en arrière la plupart des pays européens; mais de combien n'est-il pas encore inférieur aux États-Unis qui en ont plus de 60 millions! Dans la grande République, l'élevage, repoussé par la culture, qui s'avance de plus en plus vers l'Ouest, commence pourtant à reculer; c'est une occasion favorable pour les propriétaires mexicains d'augmenter leurs troupeaux, car ils seront peut-être appelés bientôt à suppléer la production indigène devenue insuffisante et à alimenter en partie les immenses fabriques de conserves de viande de Chicago, de Saint-Louis ou d'Omaha. Les moutons sont moins nombreux que les bœufs puisqu'il n'en existe que 3 millions et demi. Les grands plateaux secs du Nord, où le froid est beaucoup moins intense qu'aux États-Unis et n'oblige pas à rentrer les animaux pendant l'hiver, sembleraient pourtant leur offrir un terrain aussi favorable que l'Australie, où les pluies sont plus rares et les pâturages plus maigres encore, et dont le troupeau avait atteint un moment jusqu'à 100 millions de têtes. Il n'a pu se maintenir à ce chiffre, mais la réduction même qu'il a subie, le recul de l'élève du mouton dans bien d'autres contrées, la hausse de la laine qui s'ensuit et qui semble chronique, sont autant de causes qui doivent augmenter les profits des éleveurs en un pays aussi propre à leur industrie que le Nord du Mexique. L'extension du troupeau de moutons comme du troupeau de bœufs ne paraît donc pas douteuse. Il sera nécessaire seulement de les améliorer pour que le Mexique devienne vraiment le grand pays d'élevage que la nature le destine à être.

L'agriculture proprement dite ne trouve peut-être pas sur le sol mexicain un terrain aussi favorable que l'élevage. La sécheresse nuit et nuira toujours à son développement sur une grande partie des plateaux. Aussi le Mexique ne sera-t-il sans doute jamais un des greniers de l'humanité; cependant les produits

de ses champs suffisent à nourrir ses habitans et leurs animaux domestiques. Formé, comme il l'est, d'un mélange d'Espagnols et d'Indiens, c'est-à-dire de deux races des plus frugales, le peuple se contente, il est vrai, de peu. Don Quichotte vivait de soupe « plus souvent de mouton que de bœuf, » et de pois chiches. La plupart des campagnards des plateaux se satisfont des pois chiches, et autres haricots, auxquels ils joignent des gâteaux ou des bouillies de maïs, mais se passent de la soupe et mangent encore moins de viande que l'ingénieux hidalgo; de temps à autre seulement un peu de *chito* ou chèvre conservée, plus rarement encore de la viande fraîche, quoiqu'elle soit à fort bon marché. Dans les villes on consomme plus de nourriture animale et l'usage du pain de froment s'y est répandu aussi. Le blé réussit bien, en dépit d'une culture fort primitive (1), qui n'ignore pas seulement, comme aux États-Unis, l'usage des engrais, mais aussi, le plus souvent, celui des machines, et qui aurait grand besoin de se perfectionner.

Parmi les cultures vivrières, il faut encore ranger celle du *maguey*, grand aloès qui ne nécessite que très peu de soins, qui fournissait aux anciens Mexicains un aliment par ses racines, des vêtemens par ses fibres et une boisson fermentée par son suc. Aussi avaient-ils presque divinisé cette plante tutélaire. Aujourd'hui on n'en extrait plus que la boisson nationale, le *pulque*. Quand le maguey est prêt à fleurir, à l'âge de huit ou dix ans, on ouvre le cœur et on recueille chaque jour, pendant deux ou trois mois, six litres environ de liqueur qu'on fait fermenter pendant une semaine et qu'on consomme aussitôt, car elle ne se conserve pas. Aussi, un train spécial, *el tren del pulque*, amène tous les jours des environs d'Orizaba à Mexico ce breuvage laiteux, dont le goût a quelques rapports avec celui du cidre, et qui se vend 15 centimes le litre dans les villes. Une autre variété de maguey fournit le mezcal, boisson plus alcoolique, qui se conserve.

Il est très précieux pour un pays, surtout pour un pays neuf, où l'industrie est peu développée, de pouvoir alimenter sa population à l'aide des produits de son sol, comme le fait le Mexique,

(1) Pour la période 1898-1902, la production moyenne du maïs a été de 33 millions d'hectolitres; on a récolté de plus 2 770 000 quintaux de froment, 3 400 000 hectolitres d'orge, 2 800 000 de haricots, 960 000 de pois, pois chiches, fèves et lentilles, 210 000 quintaux de patates douces et 92 000 de pommes de terre.

avec ses céréales, son bétail et ses aloès. Beaucoup de pays tropicaux, où cette condition, n'est pas réalisée, en souffrent gravement. Obligés d'acheter au dehors, non seulement les objets manufacturés, mais les alimens qui leur sont nécessaires, comptant pour les payer sur les revenus d'un petit nombre de cultures, comme la canne à sucre ou le café, ils sont jetés dans les plus graves embarras dès qu'il vient quelques mauvaises récoltes, ou que baisse le prix de leurs produits. Mais si les cultures vivrières sont les plus essentielles, parce qu'elles donnent, en tous cas, le plus nécessaire aux hommes, les autres n'en sont pas moins fort utiles. Un pays jeune a besoin d'exporter : la vente de ses produits au dehors lui permet non seulement de se procurer le superflu, d'acheter même certains articles manufacturés indispensables qu'il n'est pas en état de fabriquer, mais encore de se constituer des capitaux par l'épargne d'une portion des bénéfices réalisés, et de payer les intérêts de ceux qu'il est obligé d'emprunter s'il veut mettre en valeur ses richesses naturelles. Le Mexique est fort heureusement doté pour produire beaucoup d'articles d'exportation appartenant aussi bien au règne végétal qu'au règne minéral.

C'est encore un aloès qui lui fournit la plus importante de ces cultures d'exportation. Le « henequen, » *agave saxi* des naturalistes, croît spontanément, comme l'indique son nom latin, dans les terres les plus rocheuses du Yucatan. Apprécié des indigènes, mais longtemps dédaigné des Européens, il fournit une fibre qui supporte sans s'altérer les extrêmes de froid et de chaleur, de sécheresse et d'humidité. On en fit d'abord des cordages, des sacs, puis des stores, des tapis; mais c'est surtout depuis qu'on l'emploie à lier mécaniquement les gerbes de blé, que sa consommation a pris aux États-Unis un développement énorme. Les producteurs ont peine à satisfaire aux demandes; l'exportation, qui n'était en 1880 que de 112 000 balles, dépasse maintenant 500 000 ; dans le même intervalle les prix ont monté de 9 à 30 *centavos* le kilogramme ; la valeur de l'exportation pour 1902-1903 est de 32 millions de piastres, 80 millions de francs. Devant ce succès, on essaye de tirer parti d'autres aloès : l'ixtle, le lechiguilla fournissent des fibres grossières dont on fabrique des sacs. Ces plantes qui nécessitent si peu de frais de culture peuvent être une ressource particulièrement précieuse pour les pays où la main-d'œuvre est rare et peu exercée.

Les autres produits végétaux d'exportation, les denrées coloniales proprement dites, exigent au contraire des soins beaucoup plus dispendieux, et comme elles ont un débouché moins vaste, que leurs prix varient souvent et beaucoup, leur commerce est sujet à des crises assez fréquentes, qui atteignent durement les planteurs, Tel est le cas du café dont la culture s'est fort développée sur les terres tempérées du Mexique, qui lui sont très propices; l'exportation a passé de 1 200 000 piastres en 1878 à 14 millions en 1895, puis est revenue à 8 millions en 1903. Après les brillans succès obtenus par les planteurs brésiliens, le monde entier s'était trop engoué de l'arbuste qui produit cette « aimable liqueur. » Le tabac, moins aimable peut-être, a donné jusqu'ici moins de déboires aux pays qui l'ont cultivé. La qualité des crus du Mexique n'est guère dépassée que par ceux de Cuba, auxquels les fabricans de la Havane eux-mêmes les mélangent, paraît-il, quelquefois. Pendant l'insurrection cubaine, plus d'un amateur européen a fumé des cigares venus de la Vera-Cruz, qu'il croyait fait avec des feuilles de Vuelta Abajo; les exportations mexicaines, insignifiantes il y a un quart de siècle, s'étaient élevées en 1898 à plus de 4 millions et demi de piastres; elles ont baissé de moitié depuis. Devant l'épuisement des sols de Cuba la culture n'en paraît pas moins destinée à un brillant avenir.

D'autres cultures, jadis très brillantes, sont en décadence aujourd'hui, bien qu'elles soient indigènes au Mexique. Tel le chocolat, qu'on buvait à la cour de Montezuma, d'où l'usage en a été introduit en Europe par les conquistadores, mais que le Mexique ne produit presque plus, tandis que les républiques voisines de l'Amérique Centrale en ont de vastes plantations; telle encore la vanille, jadis la richesse de l'État de Vera-Cruz. La canne à sucre progresse lentement au Mexique, en dépit du droit protecteur de 15 *centavos* ou 37 centimes le kilogramme qui frappe les sucres étrangers, droit énorme puisqu'il dépasse la valeur moyenne de la marchandise. Le Mexique n'importe ni n'exporte guère; les 70 000 tonnes de sucre qu'il produit suffisent, avec les 65 000 tonnes de *panocha*, sucre brun inférieur fabriqué dans les petites sucreries primitives dont il existe encore un grand nombre, à la consommation du pays. Voisin de Cuba et de Porto-Rico, où les Américains entreprennent de développer et de perfectionner la fabrication du sucre de

canne, de lui faire prendre, comme ils disent, sa revanche sur le sucre de betterave, il est peu probable que le Mexique puisse tirer de grands profits de la vente du sucre au dehors.

Toutefois, ces cultures en décadence ou en stagnation pourraient être remplacées par des cultures nouvelles. Il en est une qui semblerait appelée à un avenir brillant entre toutes, parce que ses débouchés sont immenses et toujours croissans, parce qu'on cherche dans le monde entier à la répandre et parce qu'elle réussit admirablement aux portes mêmes du Mexique : c'est celle du coton. Les côtes du Pacifique, aussi bien que celles du Golfe, semblent lui offrir un terrain non moins favorable que le Texas lui-même et, pourvu qu'on sache en améliorer la culture, il semble que le Mexique devrait devenir un des grands producteurs du textile moderne par excellence, dont il ne récolte aujourd'hui qu'une quantité infime, moins de 30 000 tonnes sur 3 millions et demi que produit le monde.

Le Mexique n'a d'ailleurs pas à compter sur les seuls produits de son agriculture pour augmenter ses exportations et payer l'intérêt des capitaux qu'il emprunte au dehors. Ses immenses ressources minières lui fournissent les élémens d'un commerce considérable. Nous avons dit quelle était la richesse de son sous-sol. Les métaux précieux qu'il recèle sont exploités depuis longtemps ; mais leurs gisemeus sont loin d'être épuisés. Telle mine d'argent a duré des siècles, comme la fameuse Valenciana, dans la Veta Madre de Guanajuato, qui a produit plus d'un milliard et demi d'argent. Le district de la Veta Madre de Zacatecas en a fourni, de 1548 à 1832, pour plus d'un milliard et demi. Au cours du siècle dernier les chercheurs sont remontés vers le Nord à la rencontre des prospecteurs américains et beaucoup de nouvelles mines se sont ouvertes dans les États de Chihuahua, de Durango, de Sonora. Malgré la baisse de l'argent, la production a passé de 659 000 kilogrammes en 1884 à 1 772 000 en 1998 et 1 715 000 en 1902, ce qui représente 170 millions de francs. On découvre aussi de nombreuses mines d'or : le Mexique ne produisait en 1889, que 1 038 kilogrammes du plus précieux des métaux ; en 1902, il en extrayait 15 500 kilogrammes, 53 millions de francs. Les mines de cuivre, dont la principale est celle du Boléo, en Basse-Californie, ne sont guère exploitées que depuis vingt ans ; on en extrait 11 000 tonnes de métal ; celles de plomb en fournissent 16 000 tonnes.

Les progrès de l'exploitation des mines sont dus en grande partie à la sagesse des lois qui la régissent. Depuis la réforme minière de 1885, complétée par les lois de 1887 et de 1892, les impôts sur les mines, leurs produits, les articles nécessaires aux traitemens des minerais sont très légers, la propriété minière est très bien assurée; on a supprimé dans les concessions la clause qui frappe en certains cas les concessionnaires de déchéance, et qui ne sert qu'à écarter les demandeurs sérieux; on a favorisé les grandes concessions, qui seules permettent une exploitation économique, en accordant des franchises spéciales, des exonérations de droits de douane et autres aux personnes engageant plus de 200 000 piastres dans une entreprise minière. Le gouvernement a compris en un mot que le grand profit que l'État et le pays tout entier pourraient retirer de l'exploitation des mines n'était pas le profit direct, sous forme d'impôts payés par les exploitans, mais le profit indirect, l'accroissement général de richesses qui résulte de l'introduction dans le pays d'abondans capitaux et du paiement de salaires, relativement élevés, à de nombreux ouvriers.

Si l'industrie minière est très prospère, les autres sont beaucoup moins développées, et il n'y a pas lieu d'en être surpris. Le Mexique n'a pas encore la maturité nécessaire pour être un grand pays manufacturier. Les seules industries qui y soient assez largement représentées sont celles qui font subir aux produits de l'agriculture des manipulations simples, et même celles-ci restent, pour la plupart, à l'état de petites industries : c'est ainsi que, sur 1 124 sucreries, les neuf dixièmes produisent moins de cinquante tonnes de sucre par an et que les plus grandes ne traitent que 500 tonnes de cannes par jour, alors qu'à Cuba on arrive à 1 000 et même à 2 000. De même les distilleries de maguey sont éparpillées sur toutes les *haciendas* et il en faut 2 000 pour produire 348 000 hectolitres d'alcool; de même encore il y a 710 manufactures de tabac qui ne produisent en tout que 6 millions de kilogrammes de cigarettes, 400 000 de cigares fins et 283 000 de cigares communs. Il existe enfin un grand nombre de petits moulins et quelques minoteries importantes.

L'industrie textile était encore naguère dans l'enfance; mais elle commence à se constituer sur un pied moderne, en particulier pour la filature et le tissage du coton, et aussi du henequen; quelques fabriques de lainages et soieries font également leur ap-

parition (1). Six des principales usines de cotonnades, fournissant un cinquième de la production du pays, appartiennent à des Français de Barcelonnette. La métallurgie entre aussi dans une phase nouvelle. Elle n'a plus seulement des ateliers de réparation, d'ajustage, de finissage, mais des usines dignes de ce nom où l'on fabrique des machines pour les mines, les moteurs à vapeur. A Monterey, la grande ville industrielle du Nord, on fait même des rails, et il s'y est établi une société au capital de 5 millions, qui pourra produire 20 wagons de chemins de fer par jour, c'est-à-dire l'équivalent des 7000 par an qu'on importe actuellement des États-Unis. Enfin, la toute jeune industrie électrique comptait, dès 1899, 19 entreprises dont 14 employaient la force hydraulique; la plus puissante appartenait à un Français. D'autres installations plus vastes se fondent aujourd'hui, pour transporter souvent à grande distance la force des nombreuses chutes d'eau.

Comme il le fait pour l'industrie minière, le gouvernement mexicain cherche à favoriser les progrès de l'industrie en général par des exemptions d'impôts et de droits de douane pour les établissemens ayant un capital de plus de 250 000 piastres. L'intention est bonne et les effets peuvent en être heureux dans de certaines limites. Il n'y a pas lieu, pourtant, de provoquer la naissance hâtive d'industries de toutes sortes avant que le pays ne puisse leur fournir un marché important, car elles ne sauraient être progressives ; et il est bien des objets que le Mexique trouvera longtemps avantage à se procurer au dehors, par échange avec les minéraux et les denrées végétales d'exportation qu'il est particulièrement bien placé pour produire. Ce dont il avait, en revanche, un besoin urgent et incontestable, c'est de voies de communication. Montagneux, dénué de rivières navigables, les chemins de fer lui étaient essentiels. Et cependant, c'est en 1874 seulement qu'on ouvrait la première ligne, les 500 kilomètres de la Vera-Cruz à Mexico. Aujourd'hui, il existe plus de 20 000 kilomètres de voies ferrées. La capitale et ses environs sont reliées par trois lignes à la frontière des États-Unis, par plusieurs autres à l'Atlantique ; ils le seront bientôt

(1) En 1880, il se trouvait au Mexique 99 manufactures de cotons, avec 9 214 métiers à tisser et 258 000 broches, employant 16 000 ouvriers, et fabriquant 4 800 000 pièces. En 1900, on comptait 134 manufactures, 18 069 métiers, 588 000 broches, 28 000 ouvriers, 11 millions et demi de pièces fabriquées.

au Pacifique. Le chemin de fer de l'isthme de Tehuantepec s'achève en ce moment, et l'on espère pour lui un trafic important même après l'ouverture du canal de Panama, parce qu'il évite un grand détour à tout ce qui va d'une côte à l'autre de l'Amérique du Nord. C'est l'industrie privée qui a construit et qui exploite ce vaste réseau, dont la situation financière est bonne. Le gouvernement se borne à la contrôler, se réserve le droit d'homologuer, même en certains cas de reviser les tarifs. Il a dû prendre des précautions pour éviter qu'il se constitue un *trust* des chemins de fer, ce qui eût été périlleux, étant donné que les actions sont aux mains d'étrangers; c'est à ce rôle de gardien vigilant de la défense nationale qu'il a sagement borné son intervention (1).

IV

Le tableau que nous venons de tracer des progrès matériels accomplis depuis trente ans au Mexique est assurément brillant. Il y correspond un réel progrès social : l'ensemble de la population est plus aisé; les distinctions de castes tendent à s'atténuer; les Indiens échappent peu à peu à la condition de demi-servage et de minorité perpétuelle où ils étaient tenus naguère, en fait, sinon en droit. L'instruction même se répand; elle est théoriquement obligatoire; sur 2 millions d'enfans d'âge scolaire, il s'en trouvait, en 1901, 871 000, dont 536 000 gar-

(1) C'est au désir de se dégager autant que possible de l'étreinte économique des États-Unis qu'il faut attribuer la récente introduction à la Bourse de Paris de fonds d'États et autres valeurs du Mexique, qui ont obtenu beaucoup de succès. C'est en effet un problème assez délicat, au voisinage immédiat des États-Unis, que d'attirer des capitaux étrangers, — ce qui est absolument nécessaire, — sans tomber dans la dépendance complète des Américains. Heureusement une notable partie des chemins de fer, presque tous ceux de la région centrale, sont aux mains de capitalistes anglais; beaucoup de mines aussi sont dans ce cas, de même que plusieurs banques. La plupart des actions des chemins de fer du Nord appartiennent, par contre, à des Américains et la prépondérance des États-Unis est absolue dans le commerce extérieur, qui se répartit ainsi en 1902-1903 :

	Importations. (Millions de piastres or).	Exportations. (Millions de piastres argent).
États-Unis	40,5	143,8
Grande-Bretagne	10,6	26,9
France	6,5	3,7
Allemagne	9,6	9,7
Total général	76	198

çons, inscrits dans quelqu'une des 12 136 écoles primaires, officielles ou libres, de la République, au lieu de 369 000 dans les 8000 écoles de 1876, et de beaucoup moins encore dans les 4 500 écoles de 1870, ce qui n'empêche qu'au recensement de 1895 on comptait seulement 2 200 000 personnes sachant lire sur une population de 12 millions et demi. L'instruction secondaire et supérieure est bien organisée. Les établissemens scientifiques sont assez nombreux et bien pourvus; ils assurent au pays une place honorable parmi les nations. Le Mexique est entré dans ce qu'il est convenu d'appeler la voie du progrès moderne.

L'ombre de ce tableau, c'est le manque d'harmonie entre le degré de culture du peuple et les institutions qu'on lui a données. La masse de ce peuple est encore très primitive, à tous points de vue. Les institutions au contraire sont des plus avancées puisqu'elles sont copiées presque littéralement sur celles des États-Unis. La République mexicaine est une fédération de vingt-sept États, plus le district fédéral formé par la capitale et sa banlieue, et trois territoires. Les pouvoirs fédéraux sont représentés par deux Chambres, un président et une Cour suprême à laquelle sont subordonnés des tribunaux de district. La Chambre des députés, qui compte 232 membres, est élue au suffrage universel, le nombre des députés de chaque État étant proportionnel à celui de ses habitans; le Sénat au contraire compte 2 membres pour chaque État, plus 2 membres pour le district fédéral. La Chambre a seule le droit de voter les impôts, tandis que le Sénat doit ratifier les traités et la nomination de tous les fonctionnaires de quelque importance. Le président devait être élu d'abord pour quatre ans et n'être pas rééligible; un amendement de 1887 a autorisé sa réélection indéfinie; un autre de 1904 a porté à six ans la durée de ses pouvoirs. Il choisit ses ministres comme il l'entend et nomme à toutes les fonctions sous réserve de l'approbation sénatoriale. La Cour suprême est elle-même élective, — contrairement cette fois à ce qui a lieu aux États-Unis, — et c'est elle qui nomme les magistrats des tribunaux inférieurs. Chacun des vingt-sept États jouit d'une large autonomie, il a son gouverneur, son assemblée législative, sa législation civile et criminelle, ses tribunaux (la juridiction des tribunaux fédéraux étant limitée à des cas spéciaux); il s'administre à son gré, sous réserve de ne pas établir de douanes intérieures, et de ne pas contracter de dettes étrangères.

La Constitution se montre très soucieuse de garantir les droits des particuliers et la liberté individuelle; les mesures à ce destinées sont imitées de celles mises en vigueur aux États-Unis. Le jury existe partout en matière criminelle. L'égalité de tous les citoyens, la liberté religieuse, la liberté de la presse, le droit d'association, la liberté du travail, la liberté de l'enseignement, sont formellement affirmées. Il est vrai que, dans cette même constitution, sont formulées certaines exceptions déconcertantes à ces règles, en ce qui concerne les ordres religieux et les ministres du culte, le Mexique s'étant distingué par sa législation anticléricale. Sauf ces mesures spéciales, qui jurent fâcheusement avec l'ensemble, il est incontestable que les institutions mexicaines sont aussi libérales que démocratiques. Elles constituent une façade brillante et toute moderne, mais quel est leur lien avec la réalité qu'elles recouvrent? « Faut-il, écrit M. Léon Bourgeois dans *le Mexique au XXe siècle*, faut-il attribuer à cette législation si remarquable, le développement plus remarquable encore des États auxquels elle a été donnée? Ou doit-on chercher ailleurs la cause principale de la prospérité actuelle du Mexique? C'est une question qui se pose malheureusement dans un pays aussi neuf, où l'accord entre les mœurs anciennes et les nouveautés légales n'a pu se faire en peu d'années et où, certainement, bien des institutions empruntées aux vieux pays latins, — ou aux pays anglo-saxons, faudrait-il ajouter, — ne peuvent être encore comprises et pratiquées réellement par la masse des citoyens. On peut dire que les institutions mexicaines donnent encore et pour longtemps peut-être l'indication de ce qui devrait être, plus que le signe de ce qui est en réalité... »

Le jugement est corroboré par le témoignage d'écrivains et d'hommes d'État mexicains appartenant eux-mêmes au parti libéral avancé. « La vie parlementaire est à peu près nulle, écrit l'un des plus distingués d'entre eux, M. Justo Sierra; le peuple s'est convaincu que l'action d'un pouvoir administratif bien organisé et énergiquement dirigé comme l'est le pouvoir actuel suffit aux besoins de progrès du pays; les groupes politiques se dissolvent. Éternelle histoire des pays qui ont traversé de longues périodes de crises convulsives et qui se sont trouvés soudain en présence de ce dilemme formidable : résoudre deux ou trois problèmes capitaux ou disparaître de la liste des nations... Quel rôle le suffrage universel peut-il jouer dans les pays neufs

où les élémens de la représentation nationale sont embryonnaires, où l'éducation politique n'est pas encore faite, où l'instruction scolaire est à peu près nulle, où sur d'immenses espaces une population clairsemée aspire vaguement à un bien-être qu'elle ne sait pas définir. » Le tableau est énergiquement et fidèlement tracé. Tous les pays de l'Amérique latine et bien des pays européens peuvent se l'appliquer. En dehors de l'Europe septentrionale et occidentale, des États-Unis et des colonies anglaises, le suffrage populaire n'est encore qu'un instrument entre les mains d'un homme ou d'une oligarchie, et les institutions libérales ne sont guère que des cadres à peu près vides.

Au témoignage même des personnes les mieux informées et les moins prévenues, ce n'est donc pas dans les institutions du Mexique, qu'il faut chercher le secret de sa prospérité, laquelle est d'ailleurs beaucoup moins ancienne que la constitution actuelle, qui remonte à 1857. Le véritable auteur de cette prospérité, c'est un homme, le général Porfirio Diaz. Élu une première fois Président de la République en 1876, remplacé de 1880 à 1884 par un de ses lieutenans, réélu alors et sans cesse depuis, il a résumé en lui seul tout le gouvernement du Mexique pendant la durée d'une génération. Il a su s'entourer d'hommes compétens et appliqués; il a fait appel à tous les partis. On a pu résumer son programme en ces mots : « Peu de politique et beaucoup d'administration. » Mais il ne faudrait pas entendre par là qu'il ait cru devoir immiscer l'État en toutes choses. Il a vu, au contraire, que la grande tâche du gouvernement, c'est simplement d'établir et de maintenir l'ordre, et il a veillé à ce qu'elle fût toujours accomplie. Depuis qu'il est au pouvoir, le Mexique ne connaît plus la guerre civile, le banditisme même est éteint depuis longtemps. L'ordre établi, on n'a pas essayé de substituer le gouvernement aux particuliers pour mettre en valeur le pays; on n'a pas eu peur de l'initiative privée; on n'a pas craint qu'elle privât l'État de ce qui lui était dû; mais on l'a sollicitée, on s'est appuyé sur elle, on l'a débarrassée de toutes entraves, on lui a facilité la tâche, comme le témoignent la méthode employée pour l'arpentage des terres, la législation minière, hydraulique, industrielle. Le Mexique est un exemple éclatant des progrès rapides que fait un pays neuf lorsque l'État borne sagement son rôle au maintien énergique de l'ordre, à la suppression des impôts vexatoires et nuisibles au com-

merce, et lorsqu'il fait crédit aux bonnes volontés particulières.

Malgré tout, un pays à qui l'on a donné ainsi les institutions d'une démocratie libre, et qui n'est pas un pays démocratique parce que les différences des classes y sont trop profondes et qu'aucune n'a des aspirations réellement démocratiques, qui ne saurait être un pays libre parce qu'un grand nombre de ses habitans n'ont même pas la notion de ce qu'est la liberté politique, un tel pays est toujours et malgré tout dans un état d'équilibre quelque peu instable. Si, par un heureux concours de circonstances, un homme supérieur parvient à se mettre à sa tête, à imposer une dictature éclairée, tout en respectant l'apparence des institutions libérales, le pays goûte alors tous les bienfaits de l'ordre au sens le plus étendu du mot. Et l'ordre est un bien pour tous, alors que la liberté n'en est un que pour ceux qui savent s'en servir. Mais si l'homme supérieur vient à disparaître, on peut craindre que tout le développement acquis ne soit remis en question. Cependant, quand l'ordre règne depuis longtemps, ses avantages ont éclaté d'une manière si évidente, il y a tant de gens qui en ont bénéficié et ont intérêt à son maintien, qu'on a le droit d'espérer qu'il survivra à ses fondateurs. Au Mexique, comme en d'autres pays de l'Amérique du Sud, la classe dirigeante ne s'occupait jadis que de politique parce que la politique seule pouvait donner les honneurs, le prestige, le rang social. Après vingt ou trente ans de progrès économiques et de calme politique, il s'est créé d'autres sphères d'activité, il s'est formé une autre classe dirigeante, composée d'industriels, de grands propriétaires, de commerçans, d'ingénieurs, de financiers même, gens que l'on décrie parfois, que l'on peut accuser d'égoïsme et de « bourgeoisisme, » mais qui ont cette qualité d'aspirer à la stabilité et à la régularité. Maintenant que les Latins d'Amérique voient que l'on peut s'élever dans l'échelle sociale autrement qu'en faisant de la politique, il semble qu'on puisse espérer le maintien de l'ordre chez eux. Si cette espérance se réalise, l'éducation du peuple se fera peu à peu, les institutions libres cesseront d'être une apparence pour devenir une réalité, et le siècle qui s'ouvre verra, avant de finir, les grands États latins d'Amérique faire contrepoids, pour le bien général de l'humanité, aux fédérations anglo-saxonnes, à la puissante masse slave et aux Empires rajeunis de l'Extrême-Orient.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

LA JEUNESSE DE MOZART

III

PARIS ET VERSAILLES [1]

(18 NOVEMBRE 1763 — 8 JANVIER 1764)

I. — L'ARRIVÉE A PARIS

Dans sa première lettre de Paris, le 8 décembre 1763, Léopold Mozart écrivait aux Hagenauer : « Le 18 novembre, nous sommes arrivés ici, dans la maison de l'ambassadeur de Bavière, comte d'Eyck, qui nous a reçus très amicalement, et nous a fait préparer chez lui une chambre où nous sommes logés fort à l'aise : avantage dont nous sommes redevables à la recommandation de la famille de la comtesse d'Eyck. »

Le comte d'Eyck, envoyé extraordinaire de l'électeur de Bavière à la cour de France, avait loué et habitait, depuis 1753, l'Hôtel de Beauvais, entre la rue Saint-Antoine et la rue de Jouy C'était, cet hôtel, une des plus célèbres et des plus magnifiques maisons de Paris, une de celles où l'architecture du XVIIe siècle

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril et du 1er novembre 1904. — Je ne puis songer à indiquer ici les sources, très diverses, qui m'ont servi pour cet article et pour le suivant : je me suis vraiment efforcé d'interroger tous les documens, livres et journaux, partitions, portraits, capables de m'aider à reconstituer, presque jour par jour, l'histoire du premier séjour de Mozart en France. Mais il faut que je dise, au moins, de quel profit particulier m'a été l'ouvrage de M. Michel Brenet sur *les Concerts en France sous l'ancien Régime* (1 vol. in-18, Fischbacher, 1900), le meilleur tableau qu'on nous ait donné de la vie musicale française d'autrefois.

avait su le mieux unir à de brillans rappels de la Renaissance italienne la noble et forte grandeur du nouvel art français. Aujourd'hui encore sa façade (68, rue François-Miron), misérablement mutilée, — dépouillée de ses entablemens et de ses sculptures, ne gardant plus que des restes informes du fameux balcon d'où, jadis, Anne d'Autriche et Marie-Thérèse ont maintes fois assisté aux sorties triomphales du jeune Louis XIV, — nous étonne, au passage, comme la ruine de quelque Louvre égaré parmi l'honnête médiocrité bourgeoise des maisons voisines. Et notre surprise se change en un vrai ravissement lorsque, pénétrant sous le porche, nous découvrons la perspective élégante de la petite cour, avec le svelte péristyle circulaire dont elle est précédée, et surtout, à gauche de l'entrée, un admirable escalier d'honneur que des hasards miraculeux nous ont conservé presque intact, depuis sa rampe de pierre finement ajourée jusqu'aux mascarons, aux *putti*, et aux armoiries du plafond, chefs-d'œuvre du bon maître flamand Van den Bogaert (1).

A l'intérieur de la maison, par contre, rien ne subsiste plus qui puisse nous permettre de nous représenter ce qu'était l'ambassade de Bavière, au moment où les Mozart y sont venus loger. Un inventaire de 1769 nous apprend seulement que le premier étage comprenait deux grands salons, dont un « de musique, » une bibliothèque, deux chambres à coucher avec « garde-robe à l'anglaise, » et qu'il y avait au second étage, sur la rue Saint-Antoine, « six pièces à glaces. » Est-ce dans une de ces six pièces que le comte d'Eyck a installé ses hôtes? Ou bien ne serait-ce pas plutôt dans une « petite chambre » du premier étage, qui se trouvait isolée du reste des appartemens, à gauche vers le fond de la cour, avec un escalier pour elle seule? Cette petite chambre donnait accès sur une terrasse communiquant elle-même, par une galerie, avec un « jardin suspendu » qui avait, à deux de ses coins, « une « grotte » et une « volière : » et j'imagine en tout cas que cette grotte, cette volière, et tout ce jardin en terrasse ont dû amuser infiniment le petit Wolfgang, cependant que le luxe princier de la maison remplissait d'aise le

(1) L'Hôtel de Beauvais avait été construit, de 1655 à 1660, sur les plans de Lepautre : mais, dès 1706, le financier Orry avait commencé à en gâter la façade, sous prétexte de l'accommoder au goût nouveau de son temps. On trouvera, du reste, une foule de détails curieux sur cette maison dans une étude du savant Jules Cousin, publiée, en 1865, à la *Revue universelle des Arts*.

cœur, à peine moins ingénu, de Léopold Mozart. Oui certes, au point de vue de la « noblesse » comme à celui de l'économie, le maître de chapelle salzbourgeois pouvait s'enorgueillir de « l'avantage » que lui avait valu la recommandation du comte Arco, premier chambellan de la cour de Salzbourg, et père de la comtesse Félicité d'Eyck.

Il convient pourtant de noter que, dans ses lettres suivantes, Léopold Mozart ne parle plus jamais du palais qu'il habite, ni du personnage éminent qui l'y a reçu. Et le fait est qu'il n'aurait eu rien de bon à dire, sans doute, de l'un ni de l'autre. Tout au plus pouvons-nous supposer que les impressions qu'il en a eues n'ont pas été étrangères aux doléances souvent exprimées par lui, dans ces lettres, sur la dépravation des mœurs parisiennes. Car d'abord la maison, avec toute la majesté de sa façade et toute son apparence de demeure princière, commençait des lors à être un tripot, et l'un des plus courus de Paris et des plus mal famés. Le comte d'Eyck était, en effet, un de ces ambassadeurs qui, pour épargner aux jeux de hasard les vexations dont les menaçait la police en territoire français, leur avaient généreusement offert le territoire étranger qu'étaient leurs ambassades. Il avait affermé à des « banquiers » le rez-de-chaussée et une partie du premier étage, qui s'étaient vus ainsi transformés, le rez-de-chaussée en un « brelan » populaire, le premier étage en une élégante « académie de jeu. » Tous les soirs et jusqu'à l'aube suivante, il y avait « grand concours de carrosses et de chaises » devant la maison, tandis que les salons retentissaient du bruit des pièces d'or et des clameurs passionnées des « pontes, » rythmant les rapides péripéties du *pharaon* et de la *bassette*. C'est là que se réunissait de préférence, désormais, le personnel cosmopolite fréquenté naguère par le chevalier des Grieux à l'Hôtel de Transylvanie, les virtuoses du « filage de cartes » et de la « volte-face; » et bientôt Paris n'allait pas avoir d'endroit où l'on se ruinât plus volontiers qu'à l'ambassade de Bavière. Mais l'hospitalier ambassadeur, lui, s'y enrichissait si heureusement que, quelques années plus tard, le 15 avril 1769, il allait être en état d'acheter l'hôtel, « meubles et peintures compris, » pour une somme approchant de deux cent mille livres.

Jamais, au reste, cet habile homme ne paraît s'être trop embarrassé de scrupules moraux. Agé d'une cinquantaine d'années au temps du voyage des Mozart, il était d'origine flamande,

et, de son vrai nom, s'appelait van Eycken. Avant d'obtenir le titre d'envoyé de Bavière, en 1761, il avait longtemps représenté à Paris un très petit prince, l'évêque de Liège, fils de l'électeur bavarois Max-Emmanuel ; et c'était seulement en 1759 que, ayant été créé comte du Saint-Empire, M. van Eycken était devenu « le comte d'Eyck. » Intrigant, menteur, résolu à faire fortune par tous les moyens, ses contemporains s'accordaient assez généralement à le mépriser. Et aujourd'hui, s'il n'avait pas eu l'honneur d'accueillir chez lui le petit Mozart, son nom ne nous serait plus connu que par cette amusante épigramme de Rulhière :

LES DEUX COQUINS

Un coquin à qui l'on fit grâce
Était au carcan sur la place.
« Il a de l'esprit! » disait-on.
Mais un quidam répondit : « Non !
Regardez sa sottise insigne :
S'il en avait, serait-il là? »
Comme il parlait, van Eyck passa.
« Tenez, — en le montrant d'un signe, —
Un homme d'esprit, le voilà ! »

La recommandation d'un tel protecteur n'était guère faite pour ouvrir aux deux enfans prodiges les salons de Versailles, ni même, à Paris, ceux des grandes familles françaises ou étrangères. Mais Léopold Mozart était amplement pourvu d'autres recommandations, obtenues à Salzbourg, avant son départ, et dans les divers endroits où il s'était arrêté. Pareil à maint client de l'hôtel de Beauvais, il apportait à Paris les sentimens fiévreux d'un joueur qui a résolu de risquer toute sa chance sur un seul coup de dés : il voulait que ce séjour assurât définitivement sa fortune, et il n'y avait pas de démarche où il ne fût prêt pour aider au succès de son entreprise. Matin et soir, il courait la ville, d'un quartier à l'autre. Au Temple, à l'ambassade d'Autriche, à l'Hôtel d'Aiguillon, chez toute sorte de hauts personnages, il déposait avec respect ses lettres d'introduction, attendait dans les antichambres, sollicitait la faveur des intendans et des valets de pied. Paris, évidemment, ne l'intéressait qu'au point de vue de la conquête qu'il se préparait à en faire : et l'on ne s'étonne pas que, n'ayant le loisir d'y rien voir, il n'ait pas eu non plus celui d'en rien décrire à ses fidèles amis salzbourgeois.

Mais au contraire sa femme et ses enfans, pendant ce temps, profitaient de leur liberté pour faire connaissance avec la glorieuse capitale que tout Salzbourg leur enviait de pouvoir admirer. Sous la conduite, peut-être, d'un commis de l'ambassade, ou simplement avec le secours d'une édition allemande des *Curiosités de Paris*, ils employaient la matinée à visiter les églises, et, d'abord, celles de leur rue et de leur quartier : le sombre Petit Saint-Antoine, presque vis-à-vis de l'Hôtel de Beauvais, les églises des Grands Jésuites et des Célestins, qui toutes deux conservaient, dans de beaux mausolées, les cœurs d'une foule de rois et de princes du sang, l'église Saint-Paul, somptueusement tapissée et dorée, et où l'organiste Daquin excellait à imiter le chant des oiseaux. La cathédrale, malgré la barbarie de son style gothique, avait aussi à leur offrir bien des choses curieuses : l'énorme *Saint Christophe* de l'entrée, la statue équestre de *Philippe le Bel*, tel qu'il avait pénétré dans l'église après une de ses victoires, le maître-autel de porphyre, entouré des figures agenouillées de *Louis XIII* et de *Louis XIV*, le trésor, avec ses vases de prix et ses reliquaires. Et tandis que la mère et la fille, en chemin, s'ébahissaient des modes nouvelles, ou s'indignaient du nombre des mendians, et des folles histoires qu'ils leur débitaient, le petit garçon, lui, se remplissait les oreilles de l'incessante musique des rues de Paris. Il écoutait les mille cris variés des vendeurs ambulans, les joyeuses chansons des maçons et des peintres, et tout le charmant répertoire de ces joueurs de vielle ou d'orgue mécanique qui, à chaque carrefour, lui déroulaient les airs favoris du *Devin de village*, d'*Annette et Lubin*, et du *Bûcheron*. Puis, les dévotions achevées, et en attendant l'heure du dîner, nos voyageurs s'en allaient aux galeries de bois du Palais-Marchand, où merciers, modistes, bijoutiers, papetiers, étalaient à leurs yeux ravis les plus récentes trouvailles du goût parisien; ou bien, par la Vieille Rue du Temple, toute plantée de superbes hôtels, lentement on descendait sur les Boulevards; et c'est là surtout, parmi l'innocente et bruyante gaîté d'une foire perpétuelle, que j'aime à me représenter le petit Mozart, pendant ces heureux premiers jours de son arrivée à Paris.

Car je n'ai pas encore assez dit combien, depuis son départ de Salzbourg et jusqu'au terme du voyage (ou plutôt, désormais, jusqu'au terme de sa vie), le « nouvel Orphée » était gai, espiègle, avide de plaisir, profondément enfant. Tous les témoi-

gnages de ceux qui l'ont approché s'accordent là-dessus; et l'un de ces témoignages est à la fois si typique et si amusant que, bien qu'il soit d'une date un peu postérieure au séjour de Paris, je ne résiste pas au désir de le citer tout de suite. A Londres, en juin 1765, le célèbre naturaliste Daines Barrington a soumis le petit Wolfgang à un long examen, dont il a consigné tous les détails dans le recueil des *Philosophical Transactions :* il l'a interrogé sur l'harmonie et le contrepoint, lui a fait déchiffrer plusieurs morceaux difficiles, lui a donné à mettre en musique divers chants italiens où, avec une sûreté merveilleuse, le bambin a su adapter le rythme et l'expression qui leur convenaient. Mais, au milieu de cette grave séance, un incident s'est produit que Barrington nous raconte ainsi : « A un moment où le petit garçon était en train d'improviser devant moi, mon chat favori est entré, par hasard, dans la chambre : aussitôt voici notre compositeur qui s'échappe du clavecin pour aller jouer avec lui; et longtemps il nous a été impossible de le rappeler. » L'histoire de ce chat, je voudrais pouvoir la répéter en marge de toutes les pages du récit qui va suivre. Mieux que les plus savantes dissertations des musicographes, c'est elle qui nous permet de comprendre la vraie physionomie et le vrai caractère d'un enfant toujours riant, gambadant, et le cœur en fête, de cet enfant dont un autre témoin nous dit qu'il « rassurait, par sa gaîté, contre la crainte qu'un fruit si précoce n'eût pas le temps de mûrir. »

Que l'on se figure donc l'enchantement qu'a dû être, pour lui, chacune de ses promenades sur les Boulevards! Depuis la Porte du Temple jusqu'aux Filles du Calvaire, aux deux côtés de la large avenue, ce n'étaient que théâtres, cirques, ménageries, cabinets magiques, entremêlés de cafés où de petits orchestres jouaient des « symphonies. » Mais, du reste, l'avenue tout entière rayonnait de musique : chansons, sérénades, fanfares, accompagnant les pirouettes des pitres, ou servant d'intermèdes aux doctes harangues des marchands d'élixir. Et, dans cette atmosphère chantante, combien de beaux spectacles pour divertir les yeux et le cœur du petit garçon! Il y avait par exemple sur les Boulevards, cet hiver-là, une troupe italienne de plus de vingt enfans, danseurs et sauteurs de corde; il y avait un certain Festi qui, entre autres prodiges de la nature, exhibait le squelette d'une baleine et un dromadaire vivant; il y avait le fameux Comus, qui, par des expériences vraiment à peine croyables, mettait à la

portée des profanes les derniers mystères de l'électricité et de la « vertu sympathique. » Il y avait tout cela, sans compter la foule bariolée des joueurs de gobelets, des diseurs de sorts, des arracheurs de dents : et tout cela n'était rien encore en comparaison du théâtre splendide où Nicolet, le roi du Boulevard, assisté de son poète Taconet et de l'acrobate Spinacuta, offrait au public, presque gratuitement, la réunion de tous les plaisirs qu'eût jamais inventés le génie humain : comédies et pantomimes, ballets costumés, feux d'artifices, tours de force merveilleux du chien Caraby.

Enfin, vers deux heures, le mouvement des curieux se ralentissait, les parades s'interrompaient : tout Paris rentrait chez soi pour se mettre à table. Et alors, au sortir des surprises et des joies de la matinée, une autre fête s'apprêtait pour le petit Wolfgang. Excité par l'ivresse délicieuse de cette vie nouvelle, les oreilles encore pleines de chansons et les yeux de chatoyantes couleurs, l'enfant sentait croître son désir d'épancher le flot continu de musique qui coulait en lui. Dans la chambre chaude où son père le retenait, — car l'excellent homme, aussi bien par prudence commerciale que par sollicitude paternelle, tâchait à lui éviter toute occasion de refroidissement, — dès la fin du repas il se hissait sur la plus haute chaise, ouvrait le cahier oblong qui contenait tous les morceaux composés par lui jusque-là, et, un bout de langue dehors, s'occupait à en noircir les dernières pages. Le 21 novembre, quatre jours après son arrivée à Paris, déjà il avait commencé d'écrire sa seconde sonate pour le clavecin.

Ou plutôt sa troisième : car sur la page précédente du même cahier, et probablement encore avant son départ de Bruxelles, il en avait commencé une autre, que jamais ensuite il n'a pris la peine d'achever. Elle était en *si bémol*, comme celle qu'il écrivait maintenant, à Paris, pour la remplacer; mais, à la manière italienne, elle débutait par un *andante :* et c'est de cet *andante* que Mozart avait entièrement composé la première partie, lorsque des circonstances que nous ignorons sont venues l'arrêter. Vingt-huit mesures, que l'on n'a jamais recueillies dans aucune des éditions de son œuvre de piano, et qui nous sont connues seulement par une reproduction en fac-similé de l'autographe original, dans un album salzbourgeois de 1872 (1).

(1) *Salzburger Mozart-Album*, 1 vol. in-4°; Salzbourg, librairie Glonner, 1872.

Cet autographe aurait, lui-même, à nous apprendre bien des particularités intéressantes sur les habitudes de travail du petit Mozart. C'est, évidemment, un brouillon : après une première ligne écrite avec beaucoup de soin, les notes, peu à peu, deviennent inégales, se mangent l'une l'autre, les barres de mesure sont jetées au hasard, jusqu'à ce qu'enfin, à la troisième ligne, la main fatiguée de l'enfant se trompe dans une indication de passages à répéter, et rature, et corrige, nerveusement. Un brouillon : et cependant, quelque difficile que soit par instans la marche harmonique des modulations, il n'y a pas une rature qui porte sur la « musique » du morceau, je veux dire sur les notes du chant ni de l'accompagnement. Tout de suite cette musique reçoit, sur le papier, sa forme définitive; de telle sorte qu'on serait tenté de croire à une improvisation, si l'on ne savait point, par ailleurs, combien Mozart a toujours été incapable de ce que désigne proprement ce mot. La vérité est que, avec son besoin naturel de perfection, doublé peut-être d'une certaine paresse aux besognes manuelles, jamais il ne se décidait à écrire un morceau que quand il l'avait composé tout entier, souvent à grand effort, dans sa tête. Ainsi nous savons qu'il faisait à vingt ans, à trente ans, toute sa vie : et son *andante* inachevé de Bruxelles nous prouve qu'il faisait déjà ainsi dès ses premiers essais.

Mais plus intéressante encore serait une analyse musicale de ce court morceau. Court et inachevé, il n'en est pas moins un chef-d'œuvre, un chant délicieux où le petit garçon, pour la première fois, a mis toute son âme avec tout son génie. Il y a mis d'abord ce que l'on chercherait vainement dans sa sonate précédente, comme aussi dans la suivante : une expression personnelle, un essai de traduire des sentimens qu'il éprouvait dans son propre cœur, au lieu de cette joie ou de cette mélancolie banales, et tout d'une pièce, qui formaient le thème ordinaire de la plupart des auteurs de sonates du temps. Nous entendons ici une plainte, délicate et douce, une vraie plainte d'enfant, entrecoupée de soupirs; et puis elle s'étend et se renforce, elle monte, par degrés, à des gémissemens d'une angoisse pathétique; après quoi, le petit cœur, un moment secoué, se console, et de nouveau nous fait voir son gentil sourire, dans une cadence où transparaît déjà presque un reflet de l'allégresse lumineuse de la *Flûte enchantée*. Le poète que va devenir Mozart, le voici, pour la première fois, qui s'annonce à nous; et voici également le musicien, avec son sens

profond des ressources les plus cachées de son art! Car l'élan passionné de son inspiration lui a révélé tout à coup la misère de cet emploi mécanique de la *basse d'Alberti* qui, de plus en plus, rabaissait et enlaidissait la musique de piano de l'école nouvelle. Nulle trace de ce procédé, dans l'*andante* bruxellois, mais au contraire une harmonie qui change de note en note, d'après les nuances diverses de l'émotion à traduire : procédant, dès le début, par modulations chromatiques, pour aboutir enfin à une suite d'accords mineurs, admirables de hardiesse et de forte beauté. Et il n'y a pas jusqu'au contrepoint qui, durant tout un long passage, ne vienne accroître l'effet de la progression harmonique : un contrepoint très simple, mais déjà « expressif » et profondément « mozartien, » prêtant pour ainsi dire à la plainte une seconde voix, avant que toute la douleur se concentre dans les accords sanglotans de la ligne finale. Tel est, en résumé, ce morceau singulier, qui certes ne ressemble ni à la manière d'Emmanuel Bach ni à celle d'aucun des honnêtes collaborateurs des *Œuvres mêlées*, à rien autre qu'à la divine musique que, plus tard, — bientôt, — nous fera entendre Mozart lui-même : à moins que l'on ne veuille reconnaître, dans cet *andante*, un écho fugitif des rêves suscités au cœur de l'enfant, pendant sa promenade à travers l'Allemagne, par les chants magnifiques d'un Tartini ou d'un Nardini, et comme la première réponse de ce cœur de poète au charmant appel du génie italien.

Dans le cahier vénérable qui se trouve aujourd'hui, — hélas! tout déchiqueté, — au Mozarteum de Salzbourg, ce fragment d'*andante* occupait, je l'ai dit déjà, la page intermédiaire entre le finale de la sonate en *ut majeur*, écrite à Bruxelles le 14 octobre 1763, et le début de la sonate en *si bémol*, commencée à Paris le 21 novembre. On peut donc supposer que le petit garçon l'aura ébauché à Bruxelles, aussitôt après sa première sonate, dans le loisir que lui laissait l'attente de sa présentation à l'archiduc Charles: puis seront venus le concert du 10 novembre, les préparatifs du voyage, et ce voyage lui-même; et désormais l'enfant, avec son esprit toujours prompt à subir les impressions du dehors, ne se sera plus senti en humeur de continuer sa sonate dans la forme que, d'abord, il avait voulu lui donner. Pareille aventure devait lui arriver cent fois, au cours de sa vie, le forçant à interrompre des morceaux qui souvent promettaient une beauté supérieure : au point même qu'on a pu dire, sans

trop d'exagération, que ses œuvres inachevées étaient ses chefs-d'œuvre. Et je ne serais pas étonné que, à la date de son arrivée à Paris, une certaine influence, en particulier, — celle du compositeur parisien Jean Godefroy Eckard, — eût pris sur lui assez d'empire pour effacer, momentanément, de son cerveau la légère empreinte italienne qui se révèle à nous dans sa sonate en *ut majeur*, et dans ce bel *andante* resté incomplet.

Le *Mercure de France* du mois de mai 1763 annonçait la publication, à Paris, de « *Six sonates pour le clavecin*, composées par J. G. Eckard, op. 1, en vente chez l'auteur, rue Saint-Honoré, près celle des Frondeurs, dans la maison de M. Lenoir, notaire. » Cet Eckard, bien qu'il habitât Paris depuis plusieurs années, était, en réalité, un Allemand d'Augsbourg, compatriote de Léopold Mozart : et celui-ci avait sûrement entendu parler de lui, durant le séjour qu'il venait de faire dans sa ville natale. Était-ce lui, Léopold, qui, à Bruxelles, avait acheté pour son fils le recueil nouveau des sonates d'Eckard, ou bien l'enfant les avait-il reçues en cadeau de quelque généreux amateur bruxellois? Toujours est-il qu'il devait les connaître déjà lorsqu'il avait écrit sa première sonate : il y a, en effet, dans l'*allegro* initial de cette sonate, une cadence de deux mesures qui est directement empruntée au finale de la première sonate d'Eckard, en *si bémol*. Et pourtant il est sûr que ni l'ensemble de cette sonate en *ut majeur*, ni l'adorable *andante* inachevé qui l'a suivie, ne se ressentent encore d'une étude approfondie de la manière d'Eckard. Mais j'imagine que, bientôt, à force de jouer le recueil de celui-ci, à force de l'entendre vanter, autour de lui, comme le modèle parfait de ce que demandait ce goût parisien qu'il allait avoir lui-même à satisfaire désormais, il aura commencé, peu à peu, à s'assimiler le style et les procédés du compositeur augsbourgeois, au point de ne pouvoir plus s'empêcher de les imiter : car le fait est que ce style et ces procédés se retrouvent, et cette fois avec une évidence absolue, dans la sonate en *si bémol*, écrite par lui, à Paris, le 21 novembre.

On peut voir à la Bibliothèque Nationale le recueil des six sonates de Jean Godefroy Eckard, dédiées au violoniste Gaviniès, et précédées de l'*avertissement* que voici :

J'ai tâché de rendre cet ouvrage d'une utilité commune au clavecin, au

clavicorde, et au forte e piano. C'est par cette raison que je me suis cru obligé de marquer aussi souvent les *doux* et les *forts*, ce qui eût été inutile si je n'avais eu que le clavecin en vue.

La première particularité qui frappe, à feuilleter le recueil, est un emploi à peu près incessant de la *basse d'Alberti*. D'un bout à l'autre des six sonates, nous n'apercevons, aux portées de la main gauche, que groupes de croches ou de doubles croches, répétant à l'infini la même figure d'accompagnement. Et comme, d'autre part, les lignes de la main droite sont semées de trilles, d'arpèges, d'appoggiatures, et comme les croisemens de mains sont d'une fréquence extraordinaire, nous avons peine d'abord à supposer que, sous ce riche appareil de « bravoure, » se cache une réelle valeur musicale, ni surtout rien qui ressemble à une traduction de sentimens intimes.

Encore cette fâcheuse impression s'aggrave-t-elle lorsque, continuant à parcourir le cahier, nous découvrons que trois seulement des six sonates, les trois premières, méritent d'être considérées avec un peu de soin. La quatrième et la cinquième n'ont, chacune, qu'un morceau, et très court, très facile, sans doute destiné à des commençans; tandis que la sixième, en deux morceaux, — une façon de prélude et un air varié, — n'est évidemment, tout entière, qu'un long et difficile exercice de virtuosité : ce qui nous donne à penser que l'auteur n'a joint à son recueil ces trois dernières pièces que parce que, n'en ayant composé que trois qui fussent vraiment des « sonates, » et se croyant tenu d'offrir cependant la série traditionnelle de six pièces, il aura complété son recueil n'importe comment.

Mais une lecture plus attentive des trois premières pièces nous contraint, par degrés, à tempérer la sévérité de cette impression. Nous voyons alors que le virtuose, chez Eckard, marche de pair avec un musicien à la fois très savant et très ingénieux, — un des meilleurs, en somme, de cette période de transition et de tâtonnement. Nous devinons que, malgré son abus de la *basse d'Alberti*, cet homme a fort bien su profiter de l'étude qu'on nous apprend qu'il a faite, jadis, du *Clavecin bien tempéré* de Sébastien Bach, et que surtout il a assidûment étudié les sonates d'un autre Bach, Philippe-Emmanuel : car les siennes n'en sont, pour ainsi dire, qu'une adaptation plus brillante et plus vide. De la même façon que chez Emmanuel Bach, les trois

grandes sonates sont en trois morceaux, un mouvement lent entre deux plus vifs; bien que l'excellent Eckard, dans son désir ingénu de se conformer aux habitudes françaises, ne manque point de substituer aux indications générales de ces mouvemens divers qualificatifs soi-disant plus précis : *amoroso*, *maestoso*, *affettuoso*, *con discrezione*. Et, pareillement, la plupart des morceaux de la sonate, chez Eckard comme chez Bach, sont en trois parties, avec de longs *développemens* qui conduisent, par des préparations délicatement ménagées, à une *reprise* variée de la première partie. Conception de l'ensemble et ordonnance des détails, tout, dans ces sonates, dérive manifestement de celles de Bach; et il y a même certains *andante*, par exemple celui de la sonate en *fa mineur*, qui, pour la pureté de la mélodie et l'éloquence plaintive de l'inspiration, ne sont pas trop inférieurs aux touchans *cantabile* du maître de Berlin. Au total, une musique honnêtement pensée et proprement écrite; médiocre, à coup sûr, mais avec une « tenue » artistique tout à fait estimable : sans compter qu'elle rachète son défaut d'originalité et son pédantisme par un charme singulier de douceur innocente et rêveuse, quelque chose comme le parfum d'une belle âme allemande. La musique de Schmucke, l'ami du Cousin Pons, devait ressembler à ces sonates d'Eckard.

Telles sont les œuvres qui, probablement recommandées au petit Mozart comme le type le plus parfait de la musique française, se sont imposées presque de force à son imitation lorsque, dès son arrivée à Paris, il s'est mis à écrire une nouvelle sonate. Je dis: « presque de force, » parce que l'agrément véritable d'œuvres comme celles-là ne pouvait guère être compris, ni goûté, d'un enfant: il était tout en nuances légères, en menues trouvailles d'accens expressifs, en des qualités d'ordre « moral » plutôt que musical. Et, de fait, non seulement Mozart, dans sa sonate en *si bémol*, a imité de préférence les deux *sonatines* publiées par Eckard à la suite de ses grandes sonates : encore n'a-t-il pris au compositeur d'Augsbourg que la forme extérieure de son art, l'allure facile et courante du rythme, l'emploi ininterrompu de la *basse d'Alberti* (que, d'ailleurs, nous avions constaté déjà dans sa première sonate), la division des morceaux en *trois* parties, avec un *développement* assez étendu, et jusqu'aux trilles, aux *gruppetti*, jusqu'au qualificatif : *grazioso*, au moyen

duquel il a cru relever l'intérêt de l'un des *andante* les plus insignifians que nous ayons de lui (1). Les deux premiers morceaux de sa sonate parisienne en *si bémol*, — les seuls qu'il ait composés à ce moment, — nous apparaissent, à leur tour, une « adaptation » enfantine des sonates d'Eckard.

Que si, après cela, nous comparons entre elles ses deux sonates de Bruxelles et de Paris, celle-ci atteste assurément un progrès très sensible. Désormais les deux « sujets » de l'*allegro* sont nettement distincts; désormais le *développement* a une signification et une vie propres, au lieu de n'être qu'une transition écourtée et informe, comme dans la musique de Léopold Mozart; désormais presque toute trace de l'influence de Léopold a disparu, et pour toujours, de l'œuvre de son fils. Chaque mesure de la sonate nous révèle, à présent, l'adresse et la vigueur de main d'un musicien de race. Mais ce remarquable talent de forme s'emploie, ici, sans autre résultat qu'une gentillesse passagère et banale. Sous les dehors de la manière d'Eckard, l'enfant n'a point réussi à en saisir le dedans; et il faut connaître d'avance la prodigieuse variété du génie de Mozart pour ne pas s'étonner que cette agréable sonate ait pu sortir, à quelques jours d'intervalle, du même cœur d'où avait jailli le pathétique début d'*andante* que j'ai signalé tout à l'heure.

II. — LE BON MONSIEUR GRIMM

Cependant Léopold Mozart, tout à son rêve de fortune, poursuivait la série de ses courses, aux quatre coins de la ville. Hélas! ni les introductions dont il s'était pourvu, ni la « noblesse » de ses manières, ni son infatigable assiduité, ne parvenaient à lui valoir l'accès des salons parisiens. « Toutes les lettres que j'ai apportées avec moi ne m'ont servi à rien! — écrira-t-il plus tard aux Hagenauer. — A rien, les recommandations de l'ambassadeur français à Vienne! A rien, celles de l'envoyé impérial à Bruxelles! A rien, celles qu'on m'a remises pour l'ambassadeur d'Autriche à Paris, pour le prince de Conti, la duchesse d'Aiguil-

(1) Il se pourrait, cependant, qu'Eckard eût un peu contribué à développer, chez Mozart, le goût des modulations chromatiques, qui, sûrement, n'a pu venir à l'enfant ni de son père, ni des auteurs de sonates qu'il connaissait jusque-là. Car le chromatisme abonde, dans l'œuvre d'Eckard, et souvent traité avec une insistance toute « mozartienne. »

lon, et d'autres dont je pourrais vous remplir une litanie ! » Mais c'est aussi que le pauvre homme, avec la malechance bizarre qui semblait s'attacher à lui depuis son départ de Salzbourg, arrivait à Paris dans un mauvais moment. Il nous dit lui-même, à plusieurs reprises, que « pas n'est besoin d'avoir des lunettes pour découvrir, à chaque pas, les fruits de la dernière guerre. » Cette longue guerre, avec ses deuils et ses misères de toute sorte, venait en vérité de finir, le 10 février 1763, mais par une paix honteuse et désastreuse dont il n'y avait personne qui, de près ou de loin, n'eût à ressentir les tristes effets. La France était épuisée, ruinée; et l'on se demandait si la paix, au lieu de lui rendre des forces, n'allait pas encore avoir pour résultat de l'affaiblir davantage. Sans cesse le Roi faisait enregistrer de nouveaux impôts : le 2 avril, le 31 mai, le 25 juin. La rente était réduite de moitié; les impôts de guerre et les dons gratuits des villes se trouvaient maintenus indéfiniment. De haut en bas, la société française souffrait d'un malaise profond, qui allait bientôt se traduire par des remontrances solennelles du Parlement de Paris. Et l'on comprend que, dans ces circonstances, le prince de Conti, la duchesse d'Aiguillon, et les autres, ne se soient guère souciés d'accueillir la requête imprévue d'un obscur croque-notes allemand, qui s'offrait à leur exhiber, moyennant salaire, deux « prodiges musicaux, » ou prétendus tels; mais l'on comprend aussi ce que devaient être le dépit et l'indignation du malheureux père, jusqu'au jour où, providentiellement, après plus d'une semaine d'inutiles démarches, il se souvint que la femme d'un marchand de Francfort lui avait donné une lettre d'introduction pour un de leurs compatriotes fixé à Paris, et qui passait même pour s'y être acquis déjà une influence considérable : un certain M. Melchior Grimm, secrétaire des commandemens du duc d'Orléans.

Ce personnage avait en effet réussi déjà, et depuis longtemps, à « se pousser dans le monde. » Arrivé à Paris en 1749, à vingt-cinq ans, il avait tout de suite profité de tous les hasards de ses rencontres pour s'insinuer dans l'intimité des gens de lettres et des financiers, des bourgeois enrichis et des grands seigneurs. Respectueux, complimenteur, empressé, se piquant de tout savoir, c'était assez qu'on le laissât entrer quelque part pour qu'il découvrît le moyen de s'y rendre indispensable, sauf ensuite à y

étaler la morgue et l'humeur tyrannique qui étaient l'autre moitié de son caractère. Mais, au reste, tout ce que nous apprennent de lui les écrivains de son entourage ne vaut point, pour nous le faire connaître, un petit portrait, au crayon relevé de sanguine, que nous a laissé de lui son ami Carmontelle (à Chantilly); et encore le portrait ne nous montre-t-il pas l'épaule déviée du baron, ni ses maigres jambes tordues : mais toute son âme vaniteuse et rusée se trahit à nous dans ce visage au front fuyant, aux yeux troubles, au gros nez empâté.

Si Léopold Mozart s'était présenté chez lui quelques années auparavant, ou quelques années plus tard, peut-être n'aurait-il pas été mieux reçu que dans les maisons princières d'où on l'avait éconduit. Mais une heureuse chance faisait que, à cette date de 1763, Grimm venait d'avoir divers ennuis assez graves, qui avaient sérieusement compromis sa situation mondaine, et le forçaient à redevenir, pour un temps, le modeste et obséquieux bonhomme de naguère. Une tentative d'espionnage, tout à coup révélée, et dont la révélation l'avait obligé à sortir de France durant plusieurs mois; ses démêlés avec Rousseau, où dès lors on entrevoyait l'hypocrisie de son attitude; ces motifs et d'autres encore avaient un peu modéré sa hauteur habituelle : si bien que, lorsque le maître de chapelle salzbourgeois vint timidement solliciter son appui, dans son bel appartement de la rue Neuve-du-Luxembourg, le « philosophe » lui fit l'accueil le plus amical, écouta très volontiers ses explications, et manifesta sur-le-champ une vive curiosité d'assister aux tours de force des deux enfans prodiges. Et à peine eut-il entendu le petit Wolfgang que, avec son flair de « lanceur » de nouveautés, — car son goût musical était détestable dès que son intérêt n'était pas en jeu, — il devina la nature vraiment exceptionnelle du talent inconnu qui se livrait à lui. Protéger à Paris cet enfant de génie et son brave homme de père, quelle admirable occasion, pour lui, de se faire valoir, d'affirmer à nouveau son autorité et son influence en matière d'art ! « Ce M. Grimm, mon grand ami, à qui je dois tout, — écrivait à Salzbourg Léopold Mozart, — est un homme très savant, et un grand philanthrope... C'est lui, lui seul, qui a tout fait pour nous ! Voyez un peu de quoi est capable un homme qui a de l'intelligence et un cœur sensible ! Allemand de Ratisbonne, il demeure à Paris depuis plus de quinze ans; et il s'entend si merveilleusement à engager

toutes choses sur la bonne voie que tout doit forcément réussir, quand il l'a résolu (1). »

Dès le 1er décembre, Grimm commençait sa *Correspondance* par un long éloge des deux petits musiciens. Cet éloge a été souvent reproduit et cité, comme le document historique le plus important que nous possédions sur le premier séjour de Mozart à Paris; et certes son importance historique est incontestable, car tout porte à penser que Grimm, non content de l'adresser aux princes allemands abonnés à sa chronique, l'aura encore répandu dans Paris, à la façon d'une circulaire ou d'un prospectus. Mais le prospectus ressemble si fort à d'autres, répandus précédemment en Allemagne, et, dans la suite, en Angleterre et en Hollande, que l'on devine aussitôt, à le lire, que Grimm n'en est proprement que le traducteur. Il y a mis la sauce de sa philosophie, notamment quand il dit, au début : « Les vrais prodiges sont assez rares pour qu'on en parle lorsqu'on a occasion d'en voir un; » ou bien quand, après avoir observé « qu'il est difficile de se garantir de la folie en voyant des prodiges, » il ajoute, avec son tact et son bon goût ordinaires : « Je ne suis plus étonné que saint Paul ait eu la tête perdue après son étrange vision. » Il y a mis aussi cette haine et ce mépris de la France qui sont parmi les traits les plus distinctifs du parfait Parisien qu'il était. « C'est dommage, s'écrie-t-il tout à coup, qu'on se connaisse si peu en musique en ce pays-ci ! » Mais quant au fond de l'article, c'est certainement Léopold Mozart qui le lui a fourni. Nous y retrouvons jusqu'à des phrases entières (par exemple sur la jeune Marianne) que nous avons lues déjà dans l'annonce d'un concert à Francfort. Même complaisance à insister sur les tours de force : le clavier couvert d'une serviette, les transpositions, etc. Même petit mensonge sur l'âge de l'enfant, « qui aura sept ans (huit en réalité) au

(1) Pour qu'on ne se méprenne pas sur le flair musical de Grimm, et sur les motifs de la protection qu'il a accordée aux Mozart, je dois, dès maintenant, ajouter ceci : quand, en 1778, Mozart, déjà tout rayonnant de génie, reviendra chercher fortune à Paris, le même Grimm, malgré les plus touchantes supplications du père, s'empressera de l'éconduire, d'abord en y mettant quelques formes, et puis le plus brutalement du monde; et il écrira à Léopold Mozart d'avoir à rappeler près de lui son fils, décidément incapable de rien faire de bon à Paris. C'est surtout par la faute de Grimm que Mozart n'est pas devenu, comme Gluck et Schobert, un compositeur français. Voyez, au reste, dans l'excellente traduction des *Lettres de Mozart* par M. Henri de Curzon, en quels termes le jeune homme lui-même définit et juge le caractère de son « protecteur » (p. 252 et suivantes).

mois de février prochain. » Même pédantisme naïf, où reparaît l'auteur de l'*École du Violon :* « L'enfant essaya une basse qui ne fut pas absolument exacte, *parce qu'il est impossible de préparer d'avance l'accompagnement d'un chant qu'on ne connaît pas.* » De telle sorte que l'article, d'un bout à l'autre, n'a rien à nous apprendre que nous ne sachions déjà, à moins que nous ne veuillons prendre au sérieux l'anecdote que voici : « Je lui ai écrit, de ma main, un menuet, et l'ai prié de me mettre la basse dessous; l'enfant a pris la plume, et, sans approcher du clavecin, il a mis la basse à mon menuet. » Un menuet de Grimm, et accompagné d'une basse de Mozart, voilà un morceau dont la disparition est vraiment regrettable !

La rédaction de ce prospectus n'a été, d'ailleurs, que l'un des moindres services rendus aux Mozart par leur « sensible » ami. Celui-ci, heureux et fier d'avoir déniché un « phénomène » d'aussi bon aloi, s'est immédiatement empressé de le produire dans toutes les maisons où il avait accès : et une vie nouvelle s'est ouverte pour le petit Wolfgang, ou plutôt une répétition de la vie qu'on lui avait fait mener à Vienne, l'hiver précédent. Nous n'avons malheureusement pas, pour cette partie du voyage, le registre où Léopold inscrivait, chaque soir, les noms des diverses personnes qu'il avait rencontrées : et ses premières lettres de Paris, non plus, ne nous renseignent guère sur l'emploi de son temps. Nous lisons seulement, dans celle du 8 décembre : « Demain, séance chez la marquise de Villeroy et chez la comtesse de Lillebonne; » d'où nous pouvons conclure que, entre le 1er décembre et la veille de Noël, — date du départ pour Versailles, — peu de journées ont dû se passer sans que l'enfant eût à être exhibé dans deux, ou peut-être trois salons différens. Il eut à l'être, sûrement, rue Neuve-des-Petits-Champs, chez l'amie de Grimm, Mme d'Épinay, une petite femme toute jaune, avec un sourire apprêté sur ses lèvres trop minces; il eut à l'être chez le gros baron d'Holbach, dont la femme jouait gentiment de la mandoline; il eut à l'être chez une foule de seigneurs de fraîche date, issus de la double dynastie des Lalive et des Dupin. Et pendant que son père, tout à la joie de se voir admis en pareille société, faisait mine de s'intéresser aux conversations qui se poursuivaient, devant lui, sur la barbarie du traitement infligé aux Calas, sur la nécessité d'obtenir de nouvelles persécutions contre les jésuites, qu'on venait de chasser,

ou sur les deux livres les plus en vogue de ce mois-là, les *Considérations sur les corps organisés* et le *Caleçon des Coquettes du jour;* le fils, à l'autre coin du salon, accompagnait des romances en variant l'accompagnement à chaque couplet, ou bien jouait des menuets sur un clavier couvert. Finis pour lui, désormais, les loisirs charmans de la première semaine, avec leurs promenades et leur libre travail! Le 30 novembre, peut-être à la demande de Grimm, il avait encore écrit un menuet (en *ré majeur*), évidemment improvisé, mais déjà d'allure plus chantante, plus française, que les précédens : durant tout le mois de decembre, je ne crois pas qu'il ait écrit une seule note.

Présenté par son protecteur dans le monde des financiers et des philosophes, il a dû l'être aussi, dès ce moment, au Palais-Royal. Nous ne voyons pas, toutefois, qu'il ait pénétré jusqu'au duc d'Orléans, dont le nom n'est jamais mentionné dans les lettres de Léopold Mozart; mais nous savons, par ces lettres, que le duc de Chartres a daigné s'intéresser beaucoup aux deux petits musiciens. Le futur Philippe-Égalité était alors un charmant garçon de seize ans, à figure de fille, et rempli de l'admiration la plus respectueuse pour la science universelle du bon M. Grimm. Sa sœur, Mademoiselle, une enfant de treize ans, montrait déjà le goût le plus vif pour la musique : nul doute qu'elle ait, dès lors, pris plaisir à écouter l'enfant prodige à qui elle allait dédier, deux ans après, un innocent *rondeau* de sa composition. Tout le monde, d'ailleurs, dans la maison du duc d'Orléans, se flattait d'aimer et de protéger la musique, depuis le galant chevalier de Clermont d'Amboise, chambellan du duc, jusqu'au maître d'hôtel Augeard et au suisse Beller. Mais, de toutes les connaissances faites par les Mozart au Palais-Royal, aucune n'a dû leur être plus agréable, et aucune certainement n'a eu pour nous des suites plus précieuses, que celle qu'ils ont faite, toujours par l'entremise de leur ami Grimm, du « lecteur » du duc de Chartres, M. de Carmontelle.

C'était un grand et bel homme de quarante-six ans, très simple, sous l'élégance parfaite de sa mise, et dont l'honnête visage n'était pas sans rappeler un peu celui de Léopold Mozart. Parti de très bas, — son père était maître cordonnier, et s'appelait, bourgeoisement, Carogis, — il s'était élevé, de proche en proche, par ses seuls talens, qui étaient au reste d'une variété et d'un agrément infinis. Personne ne savait mieux que lui

réciter des vers, chanter des couplets, imaginer des jeux de société, improviser et mettre vite en scène d'aimables proverbes. Mais surtout il excellait à dessiner le portrait : à le dessiner et même à le peindre, car, après s'être longtemps contenté de croquis au crayon rehaussés de sanguine, il avait commencé, depuis quelques années, à représenter ses modèles dans des décors, et en coloriant son dessin à la gouache ou à l'aquarelle. Il ne se risquait jamais, en vérité, à les représenter autrement que de profil ; et toujours, malgré cette précaution, il y avait dans ses portraits une certaine gaucherie qui dénonçait l'amateur : mais à un don de ressemblance que tous ses contemporains s'accordent à louer il joignait le don, plus enviable encore, de saisir immédiatement le caractère des personnages qui posaient devant lui. Pendant la guerre, — où il avait accompagné en Allemagne, comme aide de camp, le lieutenant général de Pons-Saint-Maurice, — ses principales occupations avaient été, au témoignage d'un de ses amis, « de relever des plans dans la dernière perfection, de découper savamment la dinde de son général, et de dessiner la *Caricature* de tous les officiers de quatre régimens. » Puis, en 1763, à la conclusion de la paix, le comte de Pons, qui était aussi gouverneur du duc de Chartres, l'avait fait entrer au Palais-Royal, où ses modestes fonctions de « lecteur » de ce jeune prince lui laissaient amplement le loisir de poursuivre la série de ses « caricatures. » Il habitait là, au premier étage, une chambre spacieuse et claire, donnant sur le jardin, et contenant, avec d'autres accessoires, un long clavecin noir tout bordé de jaune, qu'il ne manquait jamais d'introduire dans ses aquarelles, chaque fois qu'il avait à représenter un compositeur, une cantatrice, ou simplement une jeune demoiselle qui cultivait la musique.

Et c'est là que, l'un des premiers jours de décembre, Grimm, — qui venait d'envoyer à ses princes allemands un éloge enthousiaste des portraits de Carmontelle, — amena à celui-ci Léopold Mozart et ses deux enfans : afin que leur portrait, reproduit ensuite par un bon graveur, servît en quelque sorte à consacrer la renommée des petits prodiges. Les trois modèles avaient revêtu, pour la circonstance, leurs plus beaux costumes. Le père était en habit et culotte de velours rouge, — presque la tenue officielle de Saint-Cloud ; — la fille, en robe blanche montante, à ramages de fleurs ; le fils, un vrai « petit homme, » avait un ma-

gnifique habit bleu, abondamment garni de dentelles blanches. Puis, lorsque M. de Carmontelle, aidé sans doute des conseils de Grimm, les eut installés dans une pose qui, tout en variant agréablement l'expression de leurs qualités, allait lui permettre le mieux d'apercevoir et de dessiner leurs profils, — Wolfgang, au centre du groupe, juché sur une chaise devant le clavecin, le père, debout derrière lui, jouant du violon, la sœur, la pauvre Marianne, reléguée au second plan, avec un morceau de musique dans les mains, et faisant mine de chanter (hélas! sans aucune voix), — il vint s'asseoir, lui-même, à l'autre bout de la pièce, devant une table carrée où il y avait un verre d'eau, une minuscule palette, plusieurs pinceaux, un crayon noir et un crayon rouge emmanchés aux deux extrémités d'un porte-crayon, et un grand album ouvert à une page blanche. Et puis, avec une aisance, une sûreté merveilleuses, — quelques traits de sanguine pour les visages, quelques traits de crayon pour le reste des figures et les accessoires, — le dessin du groupe se trouva indiqué, sauf ensuite pour le peintre à achever de le colorier, en l'absence des modèles, comme aussi à l'agrémenter d'un léger fond de verdure printanière.

Tout le monde connaît ce portrait des Mozart, par l'excellente reproduction qu'en a faite, le mois suivant, le graveur Delafosse : reproduction en effet si excellente, d'un art si habile et si consciencieux, que l'original y est vraiment rendu jusque dans les détails les plus insignifians. Mais l'original, tel qu'on peut le voir au Musée Condé, n'en garde pas moins un charme de fraîcheur et de naturel que nulle reproduction ne saurait nous offrir (1). C'est, à coup sûr, l'une des œuvres les plus réussies de Carmontelle, — dont la manière allait d'ailleurs bientôt changer et un peu se gâter, après dix ans d'un progrès ininterrompu. Composition et expression, dessin et couleur, tout y est du goût le plus délicat. Avec cela, évidemment, une ressemblance parfaite. La figure du père, en particulier, est toute pareille à celle que nous montre l'image gravée au frontispice de l'*École du Violon;* et rien n'est plus curieux que de comparer le profil du

(1) On trouvera une photographie de l'aquarelle originale de Chantilly dans l'intéressant ouvrage consacré par M. Gruyer aux portraits de Carmontelle du Musée Condé (librairie Plon, 1902). Et je ne puis m'empêcher, à cette occasion, de remercier ici M. G. Macon pour l'obligeance avec laquelle il a bien voulu m'aider, de sa précieuse érudition, dans l'étude des charmans et instructifs portraits confiés à sa garde.

fils, chez Carmontelle, avec le même visage peint de face, à Londres, un an après, par l'Allemand Zoffany : c'est comme si l'enfant, son morceau joué, avait sauté de sa chaise et se retournait vers nous. Oui certes, voilà le premier portrait que nous ayons de Mozart! Déjà le tableau de Salzbourg nous avait révélé la tête trop grosse sur un corps trop menu : mais ici seulement nous comprenons comment cette disproportion n'a pas empêché Wolfgang, pendant toute son enfance, de plaire, par sa figure même, à ceux que ravissait son génie musical.

C'est précisément par sa figure qu'il a plu, je le jurerais, à son portraitiste parisien. Accoutumé à étudier les visages avec sa double curiosité de peintre et d'auteur comique, Carmontelle n'aura point manqué de découvrir, sous la laideur apparente de ce visage-là, une pure et profonde beauté intérieure : car le fait est que toute l'âme de Mozart se manifeste à nous, déjà, dans l'adorable portrait qu'il nous en a laissé. Entre les deux personnes, bien solides, du père et de la sœur, l'enfant, à son clavecin, nous apparaît comme un exemplaire d'une humanité différente, plus fine, plus « spirituelle, » et presque dégagée de l'entrave du corps. Nous sentons qu'une flamme le brûle tout entier, celle-là même qui plus tard, à trente-six ans, en pleine santé, achèvera de le consumer. Mais, à présent, elle scintille et crépite joyeusement en lui; elle le soulève sur la haute chaise où on l'a perché, elle fait flotter les basques de son bel habit bleu, elle agite ses petits pieds, que nous voyons frémir sous les boucles d'argent; elle donne une grâce exquise au mouvement de ses mains, qui volent, croirait-on, au-dessus des claviers; et de quel étonnant sourire elle illumine ses traits! Un sourire non plus seulement de plaisir enfantin, comme dans le tableau de Salzbourg, mais de rêve, d'extase : le sourire d'un enfant qui entendrait la musique des anges, dans le paradis.

Ce lumineux génie que Carmontelle a su deviner dans les yeux rayonnans du petit garçon, je me plais à supposer qu'il fut deviné aussi par les musiciens que les Mozart ont eu l'occasion de rencontrer, pendant ces premières semaines de leur séjour à Paris, et notamment par trois des clavecinistes parisiens les plus goûtés d'alors, Le Grand, Eckard, et Schobert, dont Léopold nous apprend qu'ils sont venus à l'Hôtel de Beauvais et « ont fait hommage aux enfans de toutes leurs sonates gravées. » Le

Grand, — le seul Français d'entre eux, — était, tout ensemble, professeur de clavecin et organiste de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, où plus d'une fois, sans doute, il aura laissé son petit ami improviser, à sa place, sur le bel orgue de l'église, un des plus grands de Paris, et des plus ornés. Après avoir publié naguère, dans un des recueils de l'éditeur Vénier, une sonate en un morceau, à la vieille manière italienne et française, Le Grand s'était converti au style nouveau d'Emmanuel Bach; c'est, en effet, dans ce style qu'il avait composé un « premier livre » de six sonates, qui venait de paraître, au mois d'avril 1763, « chez l'auteur, rue Saint-Honoré, vis-à-vis la rue Neuve du Luxembourg, » — et qui ne semble pas, d'ailleurs, avoir jamais été suivi d'un « second. »

Eckard, lui (dont nous avons vu que Mozart connaissait les sonates dès avant sa venue en France), était décidément le brave homme que révélait sa musique. Né à Augsbourg en 1734, il était arrivé à Paris, en 1758, avec son compatriote Stein, qui allait bientôt devenir l'un des fabricans de *piano-forte* les plus fameux de l'Europe. Et comme il était très pauvre, et que, probablement, il craignait d'user son talent musical en donnant des leçons, il avait imaginé de chercher son gagne-pain dans la peinture, qui avait été jadis, à Augsbourg, son premier métier. Réservant à la composition ses soirées et ses nuits, il employait ses journées à peindre en miniature, sur des couvercles de boîtes, toute sorte de petites paysanneries flamandes, copiées ou imitées de Téniers et d'Ostade. Ainsi il avait pu recueillir assez d'argent pour faire graver, à ses frais, son cahier de sonates; et celui-ci lui avait valu la faveur de Grimm, qui, depuis lors, n'allait plus cesser de célébrer son « génie. » Hélas! Grimm lui-même était forcé d'ajouter que « tout le monde n'était pas digne de sentir le prix de ses compositions. » Si bien que, soit que le malheureux Eckard ait désespéré de vaincre jamais l'inintelligence musicale du public français, ou peut-être que son « génie » se soit prématurément fatigué, malgré les précautions qu'il prenait pour l'entretenir, peu s'en faut que le « premier » livre de ses sonates, tout comme celui des sonates de Le Grand, n'ait été aussi le « dernier : » une série de *Variations sur le Menuet d'Exaudet*, et un nouveau recueil de deux petites sonates, — variations et sonates publiées en 1764, — je ne vois pas qu'il ait rien produit d'autre. durant les quarante-six ans qui

lui restaient à vivre. Mais au moment où les Mozart l'ont connu, en décembre 1763, il pouvait encore espérer pour son œuvre, parue d'hier, le succès et la gloire que lui promettait Grimm; sans compter que, à force d'entendre affirmer par son protecteur qu'il était « le plus fort » des musiciens français, il devait avoir fini, lui-même, par le croire. Et d'autant plus il convient de lui savoir gré de la bonne amitié qu'il a témoignée à son confrère salzbourgeois et à sa famille, tout le temps qu'ils sont restés à Paris. « Le plus honnête homme du monde, » écrivait de lui Léopold Mozart, qui du reste l'admirait fort, aussi, comme musicien, pour la « difficulté » de ses compositions.

Il jugeait tout autrement Schobert, le rival d'Eckard; et en effet les deux rivaux étaient trop différens l'un de l'autre, de toute façon, pour que, admirant l'un d'eux, on ne fût point porté à détester l'autre. Mais Schobert, au contraire d'Eckard, était destiné à jouer, dans la vie artistique du petit Wolfgang, un rôle si durable et si important que j'aurai bientôt à parler de lui avec plus de détail. Je me bornerai seulement à noter ici que, plus jeune qu'Eckard de quatre ou cinq ans, il était Allemand comme lui, mais de l'Allemagne du Nord, — Silésien, suivant Grimm; — qu'il demeurait, avec sa jeune femme, vis-à-vis le Temple, où il remplissait l'emploi de claveciniste du prince de Conti; qu'il avait publié déjà cinq cahiers de sonates, qui tout de suite avaient beaucoup plu, bien que Grimm se fût ingénié à les déprécier; et que, encore qu'il semble avoir été, à Paris, l'un des visiteurs les plus assidus de la famille des Mozart, le chef de cette famille, dans sa mauvaise humeur contre lui, allait jusqu'à l'accuser d'être « ridiculement jaloux » de la manière dont Marianne exécutait les sonates d'Eckard!

Après cela, on pense bien que ces visites de confrères ne suffisaient pas à satisfaire l'inquiète ambition du maître de chapelle salzbourgeois. Présenter ses enfans à la cour de Versailles, tel était le premier point du grand plan de campagne qu'il s'était tracé; et il y avait des jours où il se demandait avec angoisse si cette présentation aurait jamais lieu. « Le deuil de la mort de l'Infante nous empêche encore de pouvoir jouer à la Cour, » écrivait-il, le 8 décembre, aux Hagenauer, pour s'excuser d'un retard qui ne devait pas être moins vivement ressenti à Salzbourg qu'à l'Hôtel de Beauvais. L' « Infante » dont la Cour était

alors en deuil était la jeune princesse de Parme, femme de l'archiduc Joseph et petite-fille de Louis XV, qui venait de mourir à Vienne le 25 novembre : mais ce deuil ne pouvait guère constituer un obstacle à une réception du genre de celle que sollicitaient les Mozart. La vérité était sans doute que, parmi les tristesses publiques et privées de cette fin d'année, la Cour, elle non plus, n'était pas d'humeur à écouter deux petits phénomènes jouant du clavecin. N'importe : ici encore, l'extraordinaire entregent de Grimm réussit à triompher de tous les obstacles. Sur ses instances, le jeune duc de Chartres et une dame d'honneur de la Dauphine, la comtesse de Tessé, prirent en main la cause des deux enfans prodiges, et leur obtinrent la promesse d'une séance au château pour les derniers jours de décembre. Avis en fut donné aussitôt au père : et c'est ainsi que, la veille de Noël, nos quatre voyageurs plièrent de nouveau leur bagage, firent atteler, de nouveau, leur « noble » carrosse, et, sous une pluie glacée, se mirent en route pour conquérir Versailles.

III. — A VERSAILLES (1)

Léopold Mozart avait été officiellement chargé, comme on a vu, d'envoyer à son maître, l'archevêque de Salzbourg, un récit détaillé de sa réception à la Cour de Versailles, ou plutôt, un tableau détaillé des particularités de cette cour, qui excitait alors, plus que jamais, la surprise, l'admiration, et l'envie de tous les princes allemands. Ce précieux document, par malheur, ne nous est point connu. Il doit pourtant exister quelque part, à Salzbourg ou à Vienne, dans un coin d'archives ; et je crois bien qu'on retrouverait, en outre, au Mozarteum de Salzbourg, — parmi le millier de pièces inédites qui restent là cachées plus hermétiquement que ne le furent jamais des secrets d'État, — maintes informations curieuses sur l'emploi du temps des Mozart, pendant les deux semaines de leur séjour à Versailles. En France, aucune trace de ce séjour ne paraît s'être conservée dans les mémoires, lettres, et journaux du temps. Seul l'intendant Papillon de la Ferté, dans son registre des dépenses de la

(1) Ai-je besoin de dire combien m'ont été utiles, pour cette partie de mon récit, les beaux livres de M. de Nolhac sur *Marie Leczinska* et sur *Mme de Pompadour*, comme aussi les savantes études sur Versailles, publiées par M. A. Bertrand dans la *Revue* du 1er décembre 1904 et du 1er avril 1905.

chambre du Roi, mentionne, le 12 février 1764, un paiement de cinquante louis « par ordre de Mesdames, » à « un enfant qui a joué du clavecin devant elles. » Force nous sera donc de nous contenter, pour cette partie de notre histoire, des renseignemens, — bien confus et bien désordonnés, mais d'ailleurs assez nombreux, — que nous offrent les lettres de Léopold Mozart aux Hagenauer.

Par une coïncidence de fâcheux augure, à l'instant où les Mozart pénétraient au château de Versailles, le soir du 24 décembre, une nouvelle de mort y entrait avec eux. « Nous étions dans la Galerie Royale, raconte le père, lorsque nous avons vu passer le Roi ; il revenait de chez la Dauphine, à qui il était allé annoncer la mort de son frère, l'électeur de Saxe. » Léopold raconte cela plus d'un mois après, le 1er février, et il ne pense plus qu'à se glorifier, devant ses amis, du hasard de cette auguste rencontre : mais j'imagine que, sur le coup, la nouvelle de la mort de l'électeur de Saxe a dû l'émouvoir très péniblement, en réveillant ses alarmes des semaines passées. Cette fois, en effet, c'était un deuil tout frais, qui risquait d'ajourner encore la réception promise ; et ce deuil atteignait la Dauphine, celle de toutes les princesses de la Cour sur la sympathie de qui les Mozart étaient le plus en droit de compter, la sachant Allemande, très éprise de musique, et, de plus, la maîtresse de leur protectrice Mme de Tessé ! De telle sorte que les pauvres gens durent se faire plus d'une réflexion mélancolique, ce soir-là, en suivant la foule jusqu'à la chapelle du château, pour y assister aux messes de minuit.

Mais sans doute ils ne tardèrent pas à être distraits de leurs réflexions quand, ayant pénétré dans la chapelle, ils découvrirent le luxe et la beauté du décor qui les entourait, la grande gloire dorée du maître-autel tout illuminé, la colonnade, les peintures du plafond, dont l'une, au-dessus de l'orgue, représentait le concert des anges ; quand ils virent entrer, dans la tribune du fond, le Roi et la famille royale, au son des fifres de la garde suisse ; et quand, ensuite, l'office des trois messes de nuit se déroula devant eux, avec une pompe moins majestueuse qu'à leur cathédrale de Salzbourg, mais combien plus variée et plus élégante ! « Voilà donc cette cour qui remplit l'univers de sa renommée ! » songeaient-ils, transportés de plaisir et d'orgueil. De tous leurs yeux

ils contemplaient le Roi, agenouillé, récitant à mi-voix les prières de son livre, la bonne Reine, les enfans de France, chacun assisté de son aumônier, et ces jeunes princesses, Madame Adélaïde et ses sœurs, de qui allait dépendre, à présent, leur fortune. Et que pouvait bien être la dame qui, dans une petite loge du balcon de la sacristie, priait modestement, les paupières baissées, tandis que tous les regards du public se tournaient vers elle? Quoi! c'était la marquise de Pompadour, l'illustre favorite, l'Aspasie moderne? Que dirait-on, à Salzbourg, lorsqu'on saurait que, dès le premier soir, il leur avait été donné d'entendre la messe en compagnie de tous ces personnages?

Mais M. Wolfgang, lui, debout devant eux, qu'avait-il donc à se tenir si tranquille, avec tant de belles choses à voir autour de lui? C'est que M. Wolfgang, en vérité, avait mieux à faire que de regarder: il écoutait une musique plus jolie, plus amusante, que tout ce qu'il avait jamais entendu, au moins dans une église, une musique qu'on aurait crue composée expressément pour lui. Car l'usage était alors, à la Cour comme à la ville, que la partie musicale des offices de Noël consistât, surtout, à accommoder en toutes façons le délicat trésor des noëls populaires. A Versailles, cette nuit-là, c'était tantôt l'organiste, M. Foucquet, un fort habile homme de l'ancienne école, qui, avec toute sorte de figures et d'imitations, improvisait sur eux d'aimables fantaisies, dans le style de Rameau; tantôt les solistes et les chœurs, sous la direction du maître de chapelle Blanchard, chantaient un grand motet où, à l'exemple du fameux *Fugit nox* de M. Boismortier, on avait revêtu de paroles latines une foule de joyeux cantiques des provinces françaises; ou bien encore les voix, l'orgue se taisaient, et l'orchestre jouait un « concerto » de M. Blanchard, *Les Noëls*, où s'entremêlaient, en une longue suite de variations, un vieux chant d'église et un chant populaire (1). Tout cela d'un art assez mince, mais si clair, si léger, si charmant! Et le cœur de l'enfant buvait avec délices cette musique enfantine; et ce fut lui, sans doute, qui, dès ce premier soir, obtint de ses parens la promesse de pouvoir assister, chaque jour, à tous les offices de la chapelle royale.

(1) Un manuscrit de ce « concerto, » composé en 1755, se trouve à la Bibliothèque du Conservatoire. Tour à tour les hautbois, les bassons, les flûtes, les violons, alternant avec des *tutti* de l'orchestre, variaient l'un ou l'autre des deux thèmes, parfois en *duo*, avec de petites entrées en canon.

Les Mozart, du reste, purent se remettre bientôt des craintes qui avaient failli leur gâter leur veillée de Noël : ils apprirent, en effet, dès le lendemain, que, malgré le deuil de la Dauphine, leur réception à la Cour ne serait ni décommandée, ni même ajournée. Mais ils apprirent aussi, nouvelle moins agréable, qu'ils auraient immédiatement à se pourvoir de costumes de deuil, au lieu des superbes habits de gala qu'ils avaient apportés. C'était un surcroît imprévu de dépenses, et d'autant plus malencontreux que la vie à Versailles, d'une façon générale, menaçait de leur coûter beaucoup plus qu'ils n'avaient pensé.

Figurez-vous qu'en seize jours Versailles nous a coûté tout près de douze louis d'or ! — écrira plus tard Léopold à ses commanditaires salzbourgeois. — Peut-être allez-vous trouver que c'est trop, et la chose vous paraîtra-t-elle incompréhensible ? Mais c'est que, à Versailles, on n'emploie point de carrosses de remise ni de fiacres, mais seulement des chaises à porteurs ; et, pour chaque course, cela coûte 12 sols. Or il faut que vous sachiez que, très souvent, ayant à prendre au moins deux chaises, sinon trois, nous avons dépensé, rien qu'en courses, un gros thaler et plus : car le temps n'a pas cessé, un seul jour, d'être détestable. Joignez maintenant à cette dépense celle qu'il nous a fallu faire de quatre costumes noirs, et vous ne vous étonnerez plus d'apprendre que notre voyage à Versailles nous ait coûté entre 26 et 27 louis d'or !

Huit jours après l'arrivée des Mozart à Versailles, le 31 décembre, l'exhibition des deux enfans à la Cour était déjà terminée. Mais comment s'est-elle produite ? où ? quand ? et dans quelles circonstances ? c'est ce que les lettres de Léopold ne nous révèlent point. Sa fille, Marianne, dans un récit trop rapide qu'elle nous a laissé de la jeunesse de son frère, se borne à dire que les enfans « se firent entendre à Versailles devant toute la Cour. » Et d'autre part nous savons, d'après le journal de Papillon de la Ferté, que cinquante louis ont été payés, « par ordre de Mesdames, à un petit musicien qui a joué du clavecin devant elles. » Les Mozart n'auraient-ils eu directement affaire qu'à Mesdames ? et leur présentation à Versailles n'aurait-elle consisté qu'en une unique séance, d'un caractère tout intime, où les filles de Louis XV auraient invité le Roi et la Reine, — ou peut-être même seulement le Dauphin et la Dauphine, de telle sorte que le petit Wolfgang n'aurait jamais eu l'honneur de jouer du clavecin devant le roi Louis XV, que la musique, d'ailleurs, n'intéressait guère ? Nous ne saurions l'affirmer d'une

manière certaine : mais plusieurs passages des lettres du père nous inclinent à le croire, comme aussi le fait que, de l'aveu même de Léopold, ces cinquante louis ont été l'unique rémunération que les Mozart aient reçue de la Cour, avec « une tabatière d'or, don particulier du Roi (1). »

Il y avait alors, à Versailles, quatre princesses qui aimaient la musique, et s'occupaient volontiers de protéger les musiciens : la Reine, la Dauphine, Madame Adélaïde, et Madame Victoire. La Reine, dans sa jeunesse, à Wissembourg, avait mis une vraie passion à apprendre tous les instrumens, et souvent ensuite, à Versailles ou à Trianon, elle s'était fait donner des concerts presque pour elle seule ; mais, à présent, les maladies, les chagrins, et un certain engourdissement d'âme qui lui était venu en vieillissant, sans pouvoir aucunement refroidir l'ardeur juvénile de sa charité, avaient fini par la rendre indifférente à toute autre forme de plaisir que son cher *cavagnol*. La Dauphine, de son côté, femme de l'esprit le plus fin sous ses dehors un peu lourds, excellente musicienne, et qui aurait été plus capable que personne de goûter le génie du petit Mozart, s'en trouvait empêchée, à ce moment, par la douleur de son double deuil, où s'ajoutaient peut-être encore les fatigues d'une grossesse difficile. Tandis qu'au contraire Mesdames, et notamment les deux aînées, étaient plus infatigables que jamais dans leur fièvre de mouvement et de curiosité, chacune y montrant, avec cela, sa nature propre : Madame Adélaïde, plus intelligente et mieux douée, mais fantasque, personnelle, toujours désireuse surtout de se faire valoir ; Madame Victoire, avec moins de brillant, l'obligeance, la douceur, et la bonté mêmes. Charmante princesse, comme nous la préférons à ses sœurs, dans les portraits, malgré sa taille trop courte et l'air abandonné de sa grosse figure ! Et pareillement la préféraient tous ceux que leur naissance ou leur profession amenaient à vivre dans la familiarité de Mesdames Royales, grands seigneurs et domestiques, diplomates et artistes. Les musiciens, en particulier, s'ingéniaient à lui témoigner leur reconnaissance d'une sympathie qu'ils sentaient, chez elle, bien plus

(1) Une petite notice publiée, le 5 mars 1764, dans l'*Avant-Coureur*, et probablement écrite par Grimm, affirme que les deux enfans « ont eu l'honneur de jouer devant Mgr le Dauphin, Mme la Dauphine, et Mmes de France. » Si le Roi et la Reine avaient assisté à la séance, la notice n'eût point manqué d'en faire mention.

sûre et plus effective que chez sa sœur aînée : lui dédiant leurs ouvrages les plus soignés, et allant jusqu'à créer, en son honneur, quelque chose comme un genre nouveau, la *victoire*, entre leurs *gémissantes* et leurs *rigaudons* (1). C'est d'elle, nous pouvons en être assurés, c'est d'elle que le petit Mozart, appelé probablement à Versailles par Madame Adélaïde, a reçu la plus forte part d'éloges, de bonbons, et de ces tendres caresses dont il avait besoin plus que de tout le reste. Et, aussi bien, est-ce elle qu'il va choisir, deux mois après, entre toutes les princesses de la Cour, pour lui dédier le recueil de ses premières sonates (2).

Je crains seulement que caresses et éloges n'aient pas été répartis d'égale façon entre les deux enfans. « Cinquante louis à *un* enfant, » nous dit le registre de Papillon. En vain le père s'obstinait à vouloir présenter au monde *deux* petits prodiges : le monde, décidément, ne voulait en admirer qu'un. A Versailles comme partout, c'est le frère qui a dû recueillir pour lui, au détriment de sa sœur, tout le succès de cette séance, — dont nous ignorons absolument, après cela, en quels exercices elle a pu consister. Ou plutôt, nous ne l'ignorons pas si absolument qu'il ne nous soit trop facile de le deviner ! Le clavier couvert, le morceau joué d'un seul doigt, les transpositions, l'exécution, sur deux clavecins, de quelque fastidieux *concerto* d'Agrell ou de Wagenseil : nous savons l'invariable programme, et combien il était peu fait pour laisser entrevoir, sous les tours de force du mignon acrobate, la plus exquise floraison de beauté qui se soit jamais épanouie dans un cœur d'enfant. Peut-être cependant Mozart, cette fois, aura-t-il ajouté à son programme ordinaire quelques-uns de ses menuets, ou l'une des deux sonates qu'il avait déjà composées ? Peut-être aura-t-il accompagné une romance jouée par Madame Adélaïde : ce qui était aussi une manière de tour de force, avec une violoniste qui souvent, nous dit-on, ne se résignait pas à suivre la mesure. Mais, en tout cas, il nous paraît hors de doute que l'exhibition des Mozart s'est réduite à fort peu de chose : un épisode à peu près insignifiant, et vite oublié, dans

(1) On trouvera, notamment, des morceaux intitulés *la Victoire* dans des recueils de pièces de clavecin de Duphly et de Couperin.

(2) Les petits concerts de Mesdames étaient le plus souvent organisés, depuis 1760, par Beaumarchais, professeur de harpe et factotum musical des trois princesses : mais le futur auteur du *Mariage de Figaro*, au moment de la visite des Mozart à Versailles, venait de partir pour l'Espagne, où allait commencer sa fameuse aventure avec Clavico.

l'abondante série des divertissemens de la Cour. Par là s'explique qu'aucune trace ne s'en soit conservée pour nous : aucune trace écrite, du moins, car je ne puis entrer, à Versailles, dans le salon de musique de Madame Adélaïde, sans qu'aussitôt les murs de cette petite pièce, avec les trophées d'instrumens de leurs boiseries, m'apportent un écho vivant des menuets et andantes qui furent joués là, un après-midi de la fin de décembre 1763, par un étrange enfant tout vêtu de noir, frémissant de tous ses membres à force d'attention recueillie, et avec la lumière d'un printemps éternel dans le sourire de ses grands yeux bleus.

Pour les Mozart eux-mêmes, du reste, cette séance ne semble pas avoir été un événement aussi considérable que le Grand Couvert du 31 décembre, où ils eurent l'honneur d'être admis à approcher, de tout près, la famille royale. Mais, ici, je dois laisser la parole à Léopold Mozart, qui, dans une de ses lettres, s'est longuement étendu sur cette mémorable soirée : encore que l'excellent homme, ainsi que l'on va voir, nous renseigne moins sur le spectacle de la cour de Versailles qu'il ne nous éclaire sur sa propre personne, sur le mélange singulier de simplicité et de vantardise qui lui permet de soutenir, le plus sérieusement du monde, que la faveur marquée par la famille royale à ses enfans et à lui a frappé de stupeur « ces messieurs les Français. »

Il faut remarquer d'abord que ce n'est nullement la coutume, en ce pays, de baiser les mains aux Seigneuries royales, ni de les aborder *au passage*, comme l'on dit, c'est-à-dire quand elles passent par les appartemens royaux et la Galerie pour se rendre à la chapelle; non plus que de témoigner son respect au Roi, ni à personne de la famille royale, en pliant la tête ou le genou : non, chacun reste debout sans bouger, et c'est dans cette attitude qu'on a la liberté de voir passer, tout près de soi, le Roi et sa famille. Aussi pouvez-vous facilement vous figurer quelle impression, quelle stupéfaction ont dû éprouver ces Français, passionnément attachés à leurs usages de cour, lorsque les filles du Roi, non seulement dans leurs chambres, mais encore dans le *passage* public, en apercevant mes enfans, se sont arrêtées, se sont approchées d'eux, et, non contentes de se laisser baiser les mains par eux, les ont encore embrassés et ont reçu d'eux d'innombrables baisers! Mais ce qui a paru le plus extraordinaire à ces messieurs les Français, c'est que, au Grand Couvert de la veille du Nouvel An, non seulement ils ont dû nous faire place jusqu'au plus près de la table royale, mais qu'ils ont vu mon *Wolfgangus* rester, tout le temps, derrière la Reine, s'entretenir avec elle, souvent lui baiser les mains, et se régaler, à côté d'elle, des friandises qu'elle prenait, pour lui, sur la table royale. La Reine parle l'allemand aussi bien que nous; et comme le Roi n'en comprend pas un mot, la Reine lui a

traduit tout ce que disait notre petit héros. C'était moi qui me tenais près de lui; ma femme et ma fille étaient placées de l'autre côté du Roi, derrière Monsieur le Dauphin et Madame Adélaïde. Or vous saurez que, les jours de fête, Nouvelle Année, Pâques, Pentecôte, anniversaires, etc., il y a ce qu'on appelle un Grand Couvert, où peuvent assister tous les gens de distinction; mais la salle n'est pas grande, et, par suite, a vite fait d'être pleine. Nous sommes arrivés tard; de telle sorte qu'on a dû nous faire faire place par les Suisses, et l'on nous a conduits jusque dans une pièce toute voisine de la salle du Grand Couvert, par où doit passer la famille royale. C'est là, au passage, que celle-ci a causé avec notre Wolfgang : après quoi nous l'avons suivie jusqu'auprès de la table.

Nous pouvons bien croire, en effet, que la vue de ce Grand Couvert, le salut obligatoire à la Nef d'Argent, la distribution de serviettes neuves à chaque couvert, les diverses formalités de prêt des viandes, que tout cela a dû amuser infiniment le petit Mozart : à moins toutefois qu'au secret de son cœur il n'y ait encore préféré ces dîners, plus modestes, de la Résidence de Salzbourg, où, sous la conduite de monsieur son papa, les musiciens de la chapelle archiépiscopale exécutaient l'une des belles *cassations* de M. Eberlin. Et il me plaît fort, aussi, d'imaginer que ce n'est pas seulement par bonté maternelle que la reine Marie, ce soir-là, a daigné s'occuper de l'enfant debout derrière sa chaise. Avec le don de divination morale qu'ont souvent les âmes très pures, pourquoi n'aurait-elle pas senti, chez cet enfant, quelque chose d'innocent et de limpide qui le rapprochait d'elle, une pureté d'âme qui, de même que chez elle, résisterait toujours aux déceptions et aux dégoûts de la vie?

Malheureusement, comme l'avait déjà observé naguère Léopold Mozart, « les hôteliers ne se laissaient point payer avec des baisers; » et nos voyageurs en étaient toujours à se demander quel bénéfice plus solide allait résulter, pour eux, de leur présentation à la Cour. Ignorant ce qu'ils ne devaient point tarder à apprendre, que, « à la cour de France, tout marchait encore plus en petite poste que dans les autres cours, » ils s'attendaient à recevoir, d'un jour à l'autre, la pile de louis qu'avaient méritée les talens et la gentillesse des enfans prodiges : et cette attente a été, évidemment, l'une des causes de la prolongation, jusqu'au 8 janvier, de leur séjour à Versailles, où leur rôle actif, en somme, se trouvait terminé depuis le Nouvel An. Une seconde cause, sans doute, fut la nécessité où ils se trouvèrent de produire

les enfans chez plusieurs dames attachées à la Cour, et qui, ainsi qu'autrefois les grandes dames de Vienne, désiraient offrir chez elles, à leurs amis, une répétition de la séance offerte par Mesdames dans leurs appartemens. Nous savons, par exemple, que les enfans ont joué, à Versailles, chez la comtesse de Tessé, qui, dès le début, s'était particulièrement intéressée à eux. Cette dame, qui faisait partie de la maison de la Dauphine, occupait au château, depuis 1757, l'appartement occupé, avant elle, par la célèbre Mme d'Estrades. « Elle a donné à mon garçon, — raconte Léopold Mozart, — une tabatière d'or et une montre d'or, précieuse à cause de sa petitesse; Nannerl a eu d'elle un étui à cure-dents, tout en or, d'une beauté et d'une solidité extraordinaires. » Une autre dame, d'origine allemande, la princesse de Carignan, a donné à Marianne « une petite tabatière d'écaille blonde incrustée d'or; » et à Wolfgang « une écritoire d'argent avec des plumes d'argent, pour composer de la musique. » J'aurai prochainement à dire la triste destinée de tous ces cadeaux.

Des cadeaux, on ne voit pas que les deux enfans en aient reçu aucun de Mme de Pompadour, chez qui l'on sait pourtant qu'ils ont été également conduits. Peut-être leur a-t-elle donné quelques-uns des « douze louis » dont Léopold Mozart avoue que c'est « tout ce qu'il a gagné à Versailles, en dehors de la Cour? » Mais, au reste, le maître de chapelle salzbourgeois, avec son humeur éminemment respectueuse, était homme à payer de sa poche l'honneur de pouvoir présenter ses enfans à une aussi illustre personne, et que ses amis les « philosophes » lui avaient encore appris à vénérer comme la protectrice, à la fois, du bon goût et de la libre pensée. Le portrait qu'il fait d'elle aux Hagenauer est d'une bienveillance quelque peu comique, quand on se rappelle la ruine misérable qu'était devenue la marquise, à ces derniers mois de sa vie. Après avoir parlé, dans sa lettre, du scandale des mendians infirmes ou estropiés qui encombraient les rues, — et contre lesquels Louis XV allait publier une « déclaration » le 3 août de la même année, — il continue ainsi :

Et maintenant je saute du laid au charmant, et même à ce qui a réussi à charmer un monarque. Vous voudriez bien savoir, n'est-ce pas? quelle figure a Mme la marquise de Pompadour? Sachez donc qu'elle doit avoir été extrêmement belle, car elle est encore très agréable. C'est une personne grande et de taille imposante, plutôt grasse, mais très bien proportionnée, blonde, et qui a, dans les yeux, une certaine ressemblance avec Sa Majesté

l'Impératrice. Avec cela une tenue de vraie grande dame, et une intelligence extraordinaire.

Suit la description de l'hôtel de la Pompadour, où elle a accueilli les Mozart : « Ses appartemens de Versailles, un véritable paradis, sont tout contre le jardin; et à Paris, dans la rue Saint-Honoré, elle possède un magnifique hôtel, qu'elle a fait rebâtir à neuf. Dans la chambre où était le clavecin, — tout doré, et peint et laqué avec un art merveilleux, — il y avait le portrait de la marquise, en grandeur naturelle, et, près de lui, le portrait du Roi. » Mais ce que Léopold Mozart ne nous a point dit, et que nous apprenons par le récit de sa fille Marianne, c'est que le petit Wolfgang était loin d'avoir emporté, de son entrevue avec cette « vraie grande dame, » la même impression de ravissement. Son morceau joué, l'enfant avait été hissé sur une table, afin que Mme de Pompadour pût le regarder plus à l'aise; et comme, obéissant aux instructions paternelles, il lui tendait la joue pour avoir un baiser, et comme elle se refusait à lui accorder cette caresse : « Qu'est-ce que c'est que cette femme-là, qui ne veut pas m'embrasser? — s'était-il écrié (sans doute dans son patois allemand de Salzbourg). — L'Impératrice elle-même, pourtant, m'a embrassé! » Le pauvre enfant ignorait que « cette femme-là, » pour quelques semaines encore, était un personnage presque aussi considérable que son Impératrice, qui, d'ailleurs, la respectait fort, et lui avait fait remettre naguère, par son ambassadeur, en témoignage « de ses sentimens pour elle, » un petit « souvenir » de quatre-vingt mille livres.

Cependant ces séances particulières, pour n'avoir rapporté aux Mozart que « douze louis » en tout, n'ont pas dû leur prendre beaucoup de leur temps; et il n'est guère probable, non plus, qu'ils aient passé beaucoup de temps à admirer le jardin ni les autres curiosités de Versailles. A cette saison de l'année, sous la pluie et la bise, fontaines et bosquets ont dû leur paraître bien tristes, en comparaison de leurs claires journées de Nymphenbourg et de Schwetzingen. Mais rien ne nous empêche d'admettre, au contraire, qu'ils aient assisté, et avec grand plaisir, aux deux représentations qui ont eu lieu sur la scène du château, durant leur séjour à Versailles. Le jeudi 29 décembre, un groupe de chanteurs et danseurs de l'Opéra sont venus donner, à la Cour, un spectacle formé de la *Guirlande* de Rameau (avec Jelyotte et Mlle Larrivée

dans les rôles du berger et de la bergère) et du *Feu*, troisième entrée du fameux *Ballet des Élémens* de Destouches (avec Mlle Arnould, MM. Larrivée et Dubut) (1). Le mercredi suivant, 4 janvier, les acteurs de la Comédie Italienne, à leur tour, étaient venus à Versailles; ils avaient joué *Bastien et Bastienne*, parodie du *Devin de Village*, écrite, en 1753, par Favart, et accompagnée de toute sorte d'airs populaires traités en pot-pourri (2). *Bastien et Bastienne*, ce sera le titre du premier opéra-comique allemand que composera Mozart, quatre ans après, au retour de son voyage; et bien que la musique qu'il y mettra soit évidemment inspirée, surtout, d'un opéra-comique de Monsigny, *Rose et Colas*, qu'il va avoir l'occasion d'entendre à Paris dans quelques semaines, le hasard mérite pourtant d'être signalé qui lui a permis, peut-être, de voir jouer et d'entendre chanter, à Versailles, ce prototype de sa pièce future. Le *Ballet des Élémens*, d'autre part, vieux déjà de près d'un demi-siècle, ne l'aura sans doute intéressé que par la beauté de sa mise en scène; tandis que la *Guirlande* de Rameau non seulement aura commencé à lui révéler l'art du plus original de tous les maîtres français de la génération précédente, mais aura eu l'avantage de lui révéler cet art sous son aspect le plus charmant, tout ensemble, et le mieux à sa portée. Et, aussi bien, retrouverons-nous des échos du petit ballet chanté de Rameau dans maint menuet des symphonies et divertissemens qu'écrira Mozart après sa rentrée en Allemagne, quand son génie se sentira assez mûr pour faire un libre choix parmi la masse innombrable de ses souvenirs (3).

Encore la présence des Mozart à ces deux spectacles n'est-elle qu'une hypothèse que nous n'oserions point garantir. Ce que nous savons en toute certitude, c'est la présence quotidienne de l'enfant, du 25 décembre jusqu'au 10 janvier, à tous les offices de la chapelle du château. « J'ai entendu là de mauvaise et de bonne musique, — écrit Léopold Mozart aux Hagenauer. — Tout ce qui se chantait d'une seule voix, et devait ressembler

(1) Papillon de la Ferté, dans son *Journal*, note que la *Guirlande* « n'a pas eu grand succès. » La musique de Rameau se démodait de jour en jour.

(2) On peut voir ces airs, avec leur musique, dans le tome V du *Théâtre de M. Favart* (Paris, 1763).

(3) Il y avait d'ailleurs, dès ce moment, à Versailles (rue Royale, n° 3), un petit théâtre, dont l'histoire vient d'être racontée, dans la *Revue de l'Histoire de Versailles*, par M. P. Fromageot. On y jouait la comédie et l'opéra-comique; et ce n'est nullement chose impossible que les Mozart y aient passé une ou deux soirées

à un air, tout cela était vide, glacial, misérable, en un mot : français; mais tous les chœurs sont bons, et même excellens. Aussi suis-je allé tous les jours à la chapelle royale, avec mon petit homme, pour entendre les chœurs dans les motets, que l'on y chante invariablement à chaque messe du Roi. La messe du Roi a lieu à une heure, sauf les jours de chasse, où elle a lieu à dix heures; et la messe de la Reine, à midi et demie. » Marianne Mozart et un article de l'*Avant-Coureur* nous apprennent, en outre, que le petit Wolfgang lui-même a eu l'honneur de tenir l'orgue, à l'une de ces messes, en présence de la famille royale (1); mais à ce renseignement, pour précieux qu'il soit, nous préférerions quelques détails positifs sur l'espèce et la qualité de la musique française entendue là par le petit garçon. De véritables messes chantées, comme celles qu'il était accoutumé à entendre dans les églises allemandes, il n'en a assurément entendu aucune à Versailles, où, depuis longtemps, toute la musique des offices n'était plus constituée que de motets, entremêlés de concertos d'orgue. Et quant aux motets qu'il a pu entendre, je crains qu'il ne soit très difficile d'arriver à les connaître avec certitude (2). Mais il convient d'ajouter, fort heureusement, que tous les motets d'alors étaient d'un type si uniforme, avec leurs alternatives de soli et chœurs, et que les compositeurs, presque toujours, y suivaient de si près les modèles que leur avaient fournis les La Lande et les Mondonville, qu'il nous suffira, prochainement, d'examiner quelques-uns de ces modèles pour nous représenter, sans trop de risque d'erreur, ce qu'ont dû être les chœurs entendus par Mozart à la chapelle royale : entendus avec une attention et un ravissement que nous laissent deviner les quelques lignes de la lettre de son père que j'ai citées tout à l'heure.

Ainsi l'enfant, chaque matin, entrait en contact avec l'art français des compositeurs de son temps; puis, revenu dans sa chambre d'auberge, il continuait à se familiariser avec lui, en

(1) Pendant « une heure et demie, » nous dit l'*Avant-Coureur*. C'est là seulement que Louis XV aura entendu Mozart.

(2) Les deux sous-maîtres de chapelle de Versailles étaient : pour le semestre de juillet, le vieux Blanchard (1696-1770); pour le semestre de janvier, le jeune abbé Gauzargues, savant homme qui a publié, plus tard, un *Traité de Composition* assez original. Mais je n'ai pu découvrir aucun motet de Gauzargues; et, quant à Blanchard, quatre gros recueils manuscrits de ses motets (à la Bibliothèque du Conservatoire) ne contiennent pas un seul ouvrage datant de 1763. Les motets de Blanchard sont, d'ailleurs, écrits exactement sur le modèle de ceux de La Lande, avec une singulière pauvreté d'invention et de style.

jouant les pièces de clavecin qu'on lui avait données. Son père avait beau lui répéter que « français, » en matière de musique, signifiait inévitablement « vide, glacial, pitoyable : » à la chapelle royale, chez lui, dans les rues, l'air qu'il respirait était si imprégné de musique française que sa petite âme ne pouvait tarder beaucoup à s'en imprégner elle-même. Malgré lui, peut-être, il prêtait maintenant une forme et une couleur françaises à ces rêves musicaux qui sans cesse s'agitaient en lui, toujours prêts à prendre corps dès que, par miracle, un hasard lui fournissait l'occasion d'interrompre ou d'espacer un peu la fatigante série de ses exhibitions. Et comme le séjour de Versailles, avec les longs loisirs de ses journées de pluie, lui fournissait de nouveau une telle occasion, on ne doit pas s'étonner que l'esprit des maîtres français se retrouve aussi bien dans l'inspiration que dans le style des deux sonates, en *ré majeur* et en *sol majeur*, conçues et probablement écrites par lui pendant ce séjour.

La date précise de la composition de ces sonates, en vérité, ne nous est point connue : mais nous savons que, le 1er février, elles étaient déjà « chez le graveur, » avec les deux précédentes, toutes les quatre soigneusement revues, remaniées, complétées ; et nous savons, en outre, que, sitôt de retour à Paris, l'enfant-prodige a recommencé à être promené de salon en salon. C'est donc, suivant toute vraisemblance, à Versailles, entre le 1er et le 8 janvier, qu'il aura eu le temps de produire ces sonates, — qui sont d'ailleurs, avec la sonate en *si bémol* du 21 novembre, à peu près toute la musique qu'il a pu écrire durant les cinq mois qu'il a passés en France. En tout cas, le moment me semble venu d'étudier ces deux dernières sonates parisiennes, et puis aussi de définir, à leur sujet, l'influence, en général trop méconnue, qu'a exercée la musique française sur le développement du génie de Mozart. J'essaierai de le faire dans un prochain article, avant de reprendre le récit de l'existence des Mozart à Paris, — où ils sont revenus le 8 janvier, désespérant de voir arriver de la Cour la rétribution attendue.

T de Wyzewa.

POÉSIES[1]

L'ENLÈVEMENT D'ANTIOPE

Tel qu'un aigle élancé du plus noir firmament,
Le héros a saisi dans sa puissante serre
L'Amazone. Il l'a prise, il la tient et la serre
Et l'emporte au galop de l'étalon fumant.

A ses cris, à ses bras levés éperdument
Le ciel n'a répondu que par un sourd tonnerre,
Et la bête sous qui fuit et tremble la terre
Redouble sa terreur à son hennissement.

L'air que déchire leur vertigineuse allure
Fait voler derrière eux la longue chevelure
Et lui cingle la gorge avec le fouet des crins.

Et partout, sur sa chair férocement baisée,
Elle a senti courir de sa nuque à ses reins
Le rire triomphal des lèvres de Thésée.

Octobre 1904.

(1) Ces « dernières » poésies paraissent ici rangées dans l'ordre que le poète avait indiqué lui-même pour l'impression.

LA VISION D'AJAX

C'est Elle! Je la vois, dans la nuit étoilée,
Ombre céruléenne et géante. Au ciel clair
Sa main droite brandit la lance où luit l'éclair,
Et l'autre tient captive une Victoire ailée.

Pallas!... D'une nuée éclatante voilée
Dont la splendeur bleuit l'ivoire de sa chair,
Et de ses pieds foulant l'impondérable éther
Elle me dit : — Prends garde à toi, fils d'Oïlée!

Elle approche. Elle vient. Je ne recule pas.
Mais je sens que grandit à chacun de ses pas
La divine terreur de la Force et de l'Ordre.

En ses yeux glauques brille un sinistre dessein,
Et chaque battement de son cœur fait se tordre
Les vipères d'azur qui rampent sur son sein.

18 Juin 1905.

LE KRATÈR

Ce sont des vases peints, Étranger curieux,
Les uns hauts d'une palme et d'autres d'une orgye,
Qui sur leur galbe étroit ou leur panse élargie
Font tourner, rouge et noir, tout l'Olympe à tes yeux.

Choisis : canthare, amphore ou rhyton?... Mais, j'ai mieux :
Le potier, modelant la terre de Phrygie
Du sang viril d'Atys molle encore et rougie,
A formé ce kratèr pour l'ivresse des Dieux.

Vois. Il est sans défaut du bord jusqu'à la base.
Certe, il sera payé par quelque Pharnabaze
Au prix d'un bassin d'or, d'électrum ou d'argent.

Euphronios a fait ce chef-d'œuvre d'argile
Qu'il signa de sa pointe illustre, le jugeant
D'autant plus précieux qu'il le fit plus fragile.

Juillet 1901.

LA FILEUSE

Elle est morte Platthis, morte la bonne vieille
Qui, tout le long des jours anciens et des nouveaux
A filé, dévidé, roulé les écheveaux
De laine blanche dont débordait sa corbeille.

Si parfois s'inclinait la tête qui sommeille,
Les doigts de la fileuse actifs et sans rivaux
D'un geste inconscient poursuivaient leurs travaux;
Seule la Mort a pu mettre un terme à sa veille.

A peine fut trouvée en son pauvre taudis
L'obole qui, glissée aux doigts enfin roidis,
Paya le dur nocher de la dernière barque;

Et Platthis a franchi le fleuve aux sombres eaux,
Curieuse de voir si, mieux qu'elle, la Parque
Savait tordre le fil et tourner les fuseaux.

LES FLEUVES D'OMBRE

... Et quos fumantia torquens
Aequora, gurgitibus Phlegethon perlustrat anhelis.
C. Claudiani *de raptu Proserpinae*.

Ce n'est pas, tel qu'Orphée, en héros de l'Amour
Que j'ai, bravant l'Érèbe et devançant la Moire,
Sans obole, passé le fleuve sans mémoire
Dont l'onde bat sans bruit la rive sans retour.

J'ignore si j'entrai dans l'infernal séjour
Par la porte de corne ou la porte d'ivoire,
Car je suis remonté du fond de la nuit noire,
Nouveau Pirithoüs qu'éblouissait le jour.

J'ai vu l'Ombre; j'ai vu hurler Cerbère aphone
En l'éternel silence où règne Perséphone
Sur le Léthé, le Styx et le Cocyte lent;

Et j'ai vu fuir, vengeurs qu'épouvante un grand spectre,
Aux bords du Phlégéthon où roule un flot sanglant,
Oreste pâlissant que suit la pâle Électre.

LES ROSTRES (1)

Franchis l'arc triomphal qui croulera demain
Et regarde, plus vaste à la splendeur nocturne,
Du lac de Curtius à celui de Juturne,
Ce qui naguère fut le grand forum romain.

Un vil peuple y débat le sort du genre humain
Et le vote vénal emplit la ciste et l'urne.
Les consuls sont muets, le Sénat taciturne.
Un homme tient le monde et Rome dans sa main

César a rebâti la tribune aux harangues;
L'univers y défile et dispute en cent langues;
Bientôt on y verra des rhéteurs de Thulé.

Plus loin gisent épars sous la poussière et l'herbe
Les vieux Rostres. C'est là que Gracchus a parlé
Et l'airain vibre encor de la rumeur du verbe.

(1) Ce sonnet était destiné à une édition monumentale des *Trophees* que prépare actuellement M. Descamps-Scrive, de Lille, avec des illustrations d'Olivier Merson.

HORTORUM DEUS

Interque cunctos ultimum Deos omen.
Cucurbitarum ligneus vocor custos.
Veterum Poet. Catalecta.

Faudra-t-il donc, comme hier, seul aujourd'hui, demain,
Toujours, garder ce clos que l'herbe folle encombre
Où le lupin se meurt près du pâle concombre
En ce désert qui fut jadis le Champ Romain?

Hélas! je ne suis plus qu'un pieu, sans faulx, sans main,
Vermoulu, fatigué depuis des jours sans nombre
De voir sans fin tourner au soleil ma grande ombre
Et de servir de cible aux passans du chemin.

Tandis que, loin de Rome, ici je me délabre,
Vertumne a sa statue au coin du grand Vélabre.
Nul ne m'adore plus. Je suis las d'être Dieu.

Ah! béni le rôdeur, par ce froid crépuscule
Dont la main sacrilège en me jetant au feu,
De Priape oublié ferait un autre Hercule!

1904

SUR UN BUSTE DE PSYCHÉ

Au fond du parc désert d'un palais très lointain
Où, seul, un oiseau chante et l'abeille butine,
Le buste, dans sa grâce hellène ou florentine,
Fleur de marbre fleurit un fût de serpentin.

De l'églantier qui l'enguirlande, au frais matin
A la rosée, à peine éclose, une églantine
Épanouit sa rose à la lèvre enfantine,
Dont l'invisible chant semble un rire argentin.

Faisant poudroyer l'or des étamines frêles
Sous le frémissement azuré de ses ailes
Voici qu'un papillon s'y pose et boit le miel;

Et j'ai cru voir, mêlant en un rêve d'Attique
La beauté de la terre et l'ivresse du ciel
Sur ta bouche, ô Psyché! palpiter l'âme antique.

A UN POÈTE

Tu vivras toujours jeune, et grâce aux Piéride
Gallus, jamais ton front ne connaîtra les rides;
Leurs mains, leurs belles mains sans trêve tresseront
Le laurier dont la feuille ombragera ton front,
Et, sous le jour divin qui fait mouvoir les ombres,
Tes grands yeux tour à tour éblouissans ou sombres
Refléteront ainsi qu'au miroir de tes vers
Le spectacle éternel du mobile univers,
Indifférent aux Dieux comme aux hommes moroses:
Et tu n'en retiendras que la beauté des choses.

[Écrit le 26 février 1905, jour anniversaire
de la naissance de Victor Hugo.]

José Maria de Heredia.

QUAND LA SÉPARATION SERA VOTÉE...

I

Quand la séparation sera votée,... nous savons tous que le budget des cultes se trouvera supprimé, d'une part, ou diminué de plusieurs millions (1); et, d'autre part, la nomination de nos évêques ne dépendra plus d'un gouvernement que l'intérêt de la religion n'a pas depuis cent ans toujours inspiré dans ses choix; mais, d'ailleurs, il n'y aura rien de fait, et c'est seulement alors que les vraies difficultés surgiront. Nous ne sommes pas embarrassés de savoir comment l'État y fera face, ni lui non plus! et, sans plus de scrupules qu'il n'en a montré jusqu'ici, nous pouvons être sûrs qu'il appliquera le droit de la force. Mais, l'Église, que fera-t-elle? ou, pour parler peut-être avec plus d'exactitude, les catholiques de France, que feront-ils? C'est ce qu'il est devenu sans doute urgent d'examiner. Nous ne parlerons donc aujourd'hui ni de la question théorique ou académique de la séparation de l'Église et de l'État, ni du Concordat, et de tant de moyens qu'il y aurait eu, si vraiment on l'eût voulu, de le conserver en l'adaptant aux nouvelles conditions qui se sont imposées depuis 1802 tant à l'Église qu'à l'État moderne. Sur l'un comme sur l'autre point, tout a été dit, depuis deux ans qu'on

(1) Il est évalué, pour l'année 1906, à 33 825 403 francs, dont 29 563 871 francs de pensions ou allocations, « mais, ajoute le rapporteur, ce premier budget baisserait rapidement; après deux ou trois ans, il deviendrait possible de faire l'économie de presque tous les frais d'administration; *et le budget se disloquerait comme le service lui-même.* »

les discute, à la Chambre, dans les journaux, dans les salons ou dans les cercles, hier encore au Sénat; — et les opinions sont faites. Si nous exprimions aujourd'hui la nôtre, c'est un plaisir bien inutile que nous nous donnerions; elle viendrait un peu tard; nous convenons franchement qu'elle ne serait pas neuve; et elle ne changerait rien aux choses. Mais la vraie question, — la question du jour, si je l'osais dire, — et la question de demain, c'est de savoir, quand la séparation sera votée, ce que fera l'Église?

Car, cette loi de séparation, — qui, de son vrai nom, serait d'ailleurs appelée bien mieux une « loi de spoliation, » ou « de confiscation, » puisqu'il n'y est question pour l'État que de la manière la plus avantageuse de ne pas payer ses dettes, et d'enlever à l'Église ce qu'elle possède encore de biens, — j'ai entendu dire à quelques catholiques ardens qu'ils ne sauraient l'*accepter;* et, tout en partageant les sentimens de juste révolte qu'ils exprimaient énergiquement par ce mot, j'avoue que je n'ai pas compris ce qu'ils voulaient dire. Comment, en effet, s'y prend-on pour ne pas *accepter* une loi? et, dans l'espèce, le budget des cultes, par exemple, étant supprimé, quels moyens avons-nous d'obliger un ministère à le rétablir? ou encore, quels moyens de reprendre Notre-Dame de Paris, quand une fois l'État, comme il a fait jadis du Panthéon, l'aura désaffectée? Nous pourrons donc, si nous le voulons, protester contre la loi; nous pourrons, par des voies légales, en poursuivre l'abrogation; nous pourrons en dénoncer infatigablement les dispositions de haine et d'iniquité; mais, puisqu'en attendant nous devrons la subir, et, bon gré mal gré, nous y soumettre, il ne servira de rien de dire que nous ne pouvons pas l'*accepter;* — et au contraire il faudra tâcher de nous en accommoder.

Insistons, et expliquons-nous clairement sur ce point.

Nous étions, personnellement, et nous demeurons partisans du Concordat, pour toutes les raisons que l'on en a données, dans la presse ou à la tribune, et plus particulièrement, si l'on le veut, pour celles que le cardinal Mathieu et M. de Mun, dans leurs livres, ont si éloquemment développées. Nous en demeurons partisans comme catholiques et comme Français, comme Français autant que comme catholiques; et aussi bien, nous ne doutons pas que, sous une forme ou sous une autre, on y revienne un jour, parce que, l'« Église libre dans l'État libre, »

ce n'est qu'une phrase, et une phrase qui ne s'entend point! Libre en effet de quoi, l'Église? de violer la loi de l'État? et libre de quoi, l'État? d'opprimer le droit de l'Église? L'Église, libre de faire échec à la souveraineté de l'État? et l'État, libre d'ignorer l'existence de l'Église? Nous sommes libres aussi, en France, d'ignorer l'existence de l'Allemagne ou celle de l'Angleterre! et c'est d'ailleurs une liberté dont nous ferons bien de ne pas user.

D'un autre côté, — nous venons de le dire et nous le répétons, — nous savons parfaitement que la loi de séparation n'est qu'une loi de haine, dont le premier effet, et un effet presque automatique, pour n'en citer ici qu'un seul, sera d'anéantir le culte catholique dans quelques milliers de communes de France. L'archevêque de Besançon, dans une *Lettre à MM. les sénateurs du Doubs, de la Haute-Saône et du Haut-Rhin*, faisait récemment observer que, « sans tenir compte des charges générales de l'administration centrale du diocèse, pour les paroisses de ville et les vicariats non rétribués par l'État, pour les aumôniers et l'éducation des clercs, le diocèse de Besançon émargeait au budget des cultes pour une somme de 895050 francs! » Où veut-on, et comment, que, d'une année à l'autre, on retrouve cette somme, et qu'on la demande à des contribuables dont la suppression du budget des cultes n'aura pas allégé les impositions d'un centime? On ne la leur demandera pas; et c'est bien ce qu'espèrent les auteurs de la loi de séparation! Ce qui revient à dire que, si les dispositions de la loi ne sont pas en quelque sorte plus « meurtrières » pour la religion, c'est qu'on n'a pas osé les faire telles. Mais soyons sûrs que nous ne perdrons rien pour avoir attendu! On le verra bien quand paraîtra, dans quelques mois, ou dans quelques jours, ce règlement d'administration, dont le moins que l'on puisse craindre, c'est qu'il ne soit à la loi de séparation ce que les articles organiques étaient encore hier au Concordat. Et il faut le savoir, pour nous y préparer.

Avons-nous besoin d'ajouter, après cela, que nous ne sommes pas de ceux qui semblent se promettre de l'application de la loi, je ne sais quel réveil ou quelle régénération du sentiment religieux? Hélas! nous croirions plutôt le contraire! et, s'il faut dire crûment les choses, nous ne doutons pas que, dans nos campagnes, nos prêtres, en perdant l'attache officielle, ne perdent

en même temps cette espèce de considération ou de respect qu'inspire au paysan « le fonctionnaire du gouvernement ! » La régénération viendra d'ailleurs; et, s'il se préparait, en France depuis une vingtaine d'années, un réveil de la pensée catholique, dont nous avons ici même plus d'une fois signalé les progrès, nous craignons que la loi de séparation, bien loin de le favoriser, n'en interrompe ou n'en trouble le cours. Il serait aisé de prouver qu'on l'a faite en partie pour cela.

Mais nous disons que toutes ces raisons ne sont point des raisons de renoncer à la lutte, et surtout elles n'en sont point de ne pas vouloir voir, et de ne pas essayer de « réaliser » les quelques avantages que nous laisse la loi de séparation. Il faut, si nous le pouvons, nous « accommoder » de la loi qu'on nous impose; nous ne saurons si nous le pouvons qu'après l'avoir essayé; et si nous ne le pouvons décidément pas, c'est alors, mais seulement alors, qu'au regard de l'opinion, nous serons en droit de dire qu'une telle impossibilité, démonstrative de notre bonne volonté, l'est en même temps du fanatisme et de la déloyauté de l'adversaire.

On ne s'étonnera pas, d'ailleurs, ou du moins je l'espère, qu'un laïque éprouve le besoin d'exprimer, lui aussi, sa pensée, dans une question de cette nature. Incapables que nous sommes généralement, en France, de nous soumettre quand il le faudrait, nous compensons cette « indépendance, » qui n'est, à vrai dire, que de l'indiscipline, par une docilité fâcheuse, ou même coupable, en d'autres occasions ! Disons-le donc ici naïvement, et sans attendre davantage, puisque aussi bien tout cet article ne sera qu'une expression de cette conviction : chacun de nous a le droit de croire, — puisqu'il y va de sa conscience, — que les intérêts de la religion qu'il professe ne lui importent pas moins qu'à son évêque ou au Souverain Pontife lui-même, quoique d'une autre manière; et, s'il craint, comme dans les circonstances présentes, de voir ces intérêts gravement compromis, pourquoi n'aurait-il pas le droit, à ses risques et périls, d'examiner, de discuter et, au besoin, de suggérer les moyens qui lui sembleront propres à les sauvegarder? *Rationabile sit obsequium nostrum.* Si nous nous trompons, on nous le dira ! et si c'est l'autorité légitime qui nous le dit, nous nous soumettrons, nous nous soumettons d'avance. Mais en attendant, et sous cette unique restriction, nous osons croire que le laïque n'est incompétent,

comme laïque et parce que laïque, dans aucune des questions qui intéressent l'Église et la religion du Christ. Il l'est moins que jamais en un temps comme le nôtre, où, si l'on est catholique de « naissance, » personne presque ne le demeure, que par une libre adhésion de la volonté, qui doit elle-même être précédée d'un libre consentement de l'esprit. Nous avons le droit d'exprimer une opinion motivée, même dans une question de dogme, pour aussi longtemps qu'elle n'est pas définie; et, à plus forte raison, pourvu que la sincérité de notre soumission éventuelle soit entière, nous croyons que nous l'avons, dans une question d'organisation.

II

La première chose que nous souhaitions, comme étant en quelque manière la condition de toutes les autres, c'est donc qu'au lendemain du vote qui va libérer nos évêques de la tutelle de l'État laïque, ils usent de cette liberté pour former entre eux l'entente effective que leur interdisaient, depuis cent ans, les articles organiques et pour se réunir en assemblée plénière. Qui convoquera cette assemblée? Sera-ce le Souverain Pontife? Si c'est lui, je pense que son intervention ne paraîtra pas plus extraordinaire à nos républicains, ni surtout « plus étrangère, » que ne l'a paru jadis aux Américains du Nord, assez jaloux de leur liberté, l'intervention de Pie IX, en 1866, ou celle de Léon XIII, en 1883, dans la convocation du *II*e et du *III*e *Conciles Pléniers* de Baltimore. Mais, du reste, que ce soit le Souverain Pontife ou, avec son assentiment, le doyen de nos cardinaux qui convoque cette assemblée, comme encore de savoir sous quel nom, — synode, assemblée, congrès ou concile, — elle se réunira; quel en sera le président; à quelles questions s'étendra le mandat du Congrès; et quelle sera la forme de ses résolutions, je ne dirai pas que ce soient autant de questions de « procédure, » — parce que l'expression semblerait vouloir en diminuer l'importance, et il y en a là d'essentielles, — mais ce sont autant de questions un peu spéciales, qu'on trouvera naturel que nous n'abordions pas. Ce que nous croyons et ce que nous disons qui est uniquement nécessaire et urgent, c'est une assemblée des évêques de France.

Elle est nécessaire, pour affirmer en quelque sorte au monde

l'existence et l'unité de l'Église de France, laquelle sans doute est et doit être, non pas assurément l'Église gallicane, — comme on essaierait de nous le faire dire, si nous ne prenions pas la précaution de protester, — mais pourtant quelque chose de plus qu'une juxtaposition de provinces ignorées les unes des autres sur le sol de la même patrie. Elle est nécessaire, pour nous apprendre ce que nous ignorons tous, et ce que, même à Rome, nous ne pensons pas que l'on sache d'une façon précise, positive et certaine, je veux dire l'état réel du catholicisme en France. « Nos cadres officiels, — écrivait récemment, dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, un prêtre éminent du diocèse d'Albi (1), — sont beaucoup plus vastes que ne le comporterait l'effectif des vrais fidèles. La majeure partie de la population n'est plus catholique, ou l'est si peu, d'une façon si négative, qu'il en résulte une faiblesse plus grande encore... » Et plus loin : « La conscience religieuse s'éteint. Dans certains bourgs des environs de Paris, les deux tiers des enfans ne sont même plus baptisés. La proportion des familles étrangères à tout culte s'accroît dans toutes les villes et dans les campagnes elles-mêmes... » Ces observations inquiétantes sont-elles vraies de la France entière? dans quelle mesure? et quelles sont les raisons de cette indifférence croissante? N'y a-t-il pas, ici et là, des « gains » qui compensent les « pertes? » C'est ce qu'une assemblée des évêques de France pourra seule nous dire, et seule aussi renseigner Rome, dans une question de cette nature, avec une autorité que ne sauraient avoir des informations particulières, des mémoires individuels, ou des statistiques imprimées. Que dirons-nous encore? Nous avons besoin d'une assemblée des évêques, parce que le corps de l'Église est composé de laïques, souvent faciles à scandaliser, et qu'on ne saurait mettre au péril de ne savoir, en leur âme et conscience, que penser ni que faire, si l'on agissait d'une manière dans un diocèse, et d'une autre manière dans un diocèse voisin. En ce moment même, ne voyons-nous pas des évêques favoriser la formation des « associations paroissiales, » et d'autres évêques « ne pas croire qu'il soit opportun de les établir à l'heure actuelle? » Et nous avons enfin besoin d'une assemblée des évêques de France, parce que si les mesures que l'on prendra n'ont pas un caractère universel,

(1) M. l'abbé Birot

qu'elles tiendront de leur origine même, ce sera comme si l'on ne prenait pas de mesures du tout; et qui sait, en ce cas, si nous ne sommes pas destinés à revoir l'espèce de désarroi dont l'extrême conséquence, en ces dernières années, a été l'expulsion brutale des congrégations.

Il sera d'ailleurs infiniment désirable que, pour procéder utilement à la tâche qui sera la sienne, cette haute assemblée ne se mêle point de politique. Nous entendons par là qu'acceptant en fait la situation telle qu'elle sera donnée, au lendemain du vote de la loi, l'assemblée s'abstiendra de toute récrimination, même éloquente, sur les circonstances qui ont précédé, préparé, et accompagné la discussion de la loi. On ne mettra pas davantage en question la forme du gouvernement, et on n'essaiera pas d'établir que tout le mal est venu de ce qu'elle est républicaine et démocratique. On pourra même laisser les francs-maçons à leur besogne, et à la célébration de leur culte, puisque, tout ce que nous demandons, c'est qu'il nous soit permis de procéder librement à la célébration du nôtre, et qu'aussi bien, tout ce que nous pouvons utilement leur opposer, ce ne sont point de vaines invectives, ni, je pense, des passions analogues aux leurs, — et des procédés, — mais seulement une doctrine plus haute, plus généreuse et plus pure. Et, plus prudemment encore, on se gardera de retomber dans la pire erreur que les catholiques français aient peut-être commise au siècle dernier, et ç'a été de vouloir constituer le catholicisme en parti.

Renan, qui n'ignorait pas ce qu'il en a coûté à l'Église, trouvait cela fort bien, que le catholicisme fût un parti politique; et tous les jours on nous rappelle qu'en Allemagne, par exemple, ou en Belgique, il en est un. Je me contenterai de répondre que la France de 1905 n'est ni la Belgique, ni l'Allemagne! En France, c'est précisément et surtout d'avoir essayé de constituer le catholicisme en parti que souffre actuellement l'Église. Des indifférens eux-mêmes lui en veulent de son ingérence dans des affaires que l'on estime qui ne la regardent point, comme ne touchant qu'indirectement aux choses de la religion. Est-ce à tort? est-ce à raison? Je n'en sais rien; je n'en veux rien savoir; je me borne à constater le fait. On ne veut point, en France, que l'Église se mêle de politique; on ne veut point qu'elle intervienne, du poids de son autorité spirituelle, dans

les luttes électorales; on ne veut point qu'il tombe d'autres conseils du haut de la chaire chrétienne que des conseils de morale et de piété. Et, encore une fois, je n'approuve ni ne désapprouve. Ou plutôt si! je désapprouve, et j'accorde qu'il soit monstrueux de permettre à l'instituteur ou au professeur d'Université, contre tout ce que représentent l'évêque, ou le curé du village, une liberté de parole que l'on refuse à ceux-ci! Mais le fait est là. Il faut compter avec le fait. Si l'on ne peut l'empêcher d'être, — et le plus souvent, comment le pourrait-on? — c'est inutilement qu'on récrimine. Et c'est pourquoi, comme citoyens, nous nous occuperons de politique autant qu'il nous plaira; nous nous en occuperons même comme catholiques, et ce sera notre affaire; mais ce sont nos curés et nos évêques, en tant que « ministres du culte, » et, dans « l'exercice des fonctions du culte, » qui ne devront pas s'en occuper; et, sans doute, après leur en avoir elle-même donné l'exemple, c'est ce que l'assemblée du clergé de France voudra leur dire, avec l'autorité qui lui appartiendra.

D'autres questions solliciteront alors son attention, et, entre autres, celle de la nomination des évêques eux-mêmes. Il y a pour le moment seize sièges vacans dans l'Église de France, ou même dix-sept, en comptant l'archevêché d'Alger, et il est probable que le Souverain Pontife y voudra nommer des titulaires de son choix, qu'il ne prendra, nous croyons le savoir, ni parmi les étrangers, ni parmi les membres des congrégations expulsées. Nous espérons d'ailleurs que ces nominations précéderont la réunion de l'assemblée des évêques. Mais, ces nominations une fois faites, l'Église de France demandera sans doute, et obtiendra, que les nominations épiscopales se fassent à l'avenir comme elles se font, par exemple, aux États-Unis, dans les conditions établies par le troisième concile plénier de Baltimore, en 1884 (1). Aux États-Unis, quand un siège vient à vaquer, les conseillers du diocèse, — *consultores*, — qui sont, selon les diocèses et les ressources du lieu, six, quatre ou deux prêtres, remplaçant dans la hiérarchie de l'Église d'Amérique nos chanoines capitulaires, dressent, avec le concours des recteurs ou curés inamovibles, une liste de trois candidats. Cette liste est transmise aux évêques

(1) Comme je cite plusieurs fois les Actes de ce concile, j'avertis que j'en emprunte le texte à la publication officielle : *Acta et Decreta Concilii Plenarii Baltimorensis Tertii*, etc., Baltimoræ, Typis Joannis Murphy, *MDCCCXCIV*.

de la province ecclésiastique, c'est-à-dire aux suffragans d'un même siège métropolitain, lesquels discutent entre eux les titres des candidats proposés ; motivent par écrit, s'ils croient devoir en écarter un, les raisons qu'ils en ont; classent les noms par ordre de mérite, et font alors passer à Rome ce qu'on pourrait appeler le « dossier » de l'élection. Enfin, le Souverain Pontife fait son choix entre les trois noms, sans être d'ailleurs tenu d'observer l'ordre de présentation, et la faculté lui étant réservée, dont il semble qu'il use rarement, de leur substituer un quatrième nom. Nous croyons que cette manière de procéder serait conforme au vœu des catholiques de France. Elle ne peut certainement rien avoir de contraire aux dispositions du droit canonique, puisqu'elle est en vigueur aux États-Unis. Elle laisse entière, ou plutôt intacte, la liberté du Souverain Pontife. Elle ne se réclame point de précédens historiques dont la discussion, après quatre cents ans de régime concordataire, serait interminable. Elle ne constituerait aucun privilège à l'Église de France. Et quelques inconvéniens qu'elle comporte, — et que nous ne voyons point, — il ne semble pas qu'aucune autre puisse mieux assurer la dignité de l'épiscopat.

C'est à ce moment que se posera, devant l'assemblée, la plus difficile des questions que soulève la loi de séparation, et qui n'est autre que la question des *Associations cultuelles* telles qu'elles sont définies par les articles 4, 18 et 19 de ladite loi. Nous n'en retenons ici que deux points : 1° « Les associations cultuelles devront se conformer aux règles d'organisation générale du culte dont elles se proposeront d'assurer l'exercice ; » et 2° « Elles devront avoir pour objet, exclusivement, l'exercice d'un culte. » On sait d'autre part qu'elles devront être composées, « dans les communes de moins de 1 000 habitans, de sept personnes au moins ; dans les communes de 1 000 à 20 000 habitans, de quinze personnes; » et enfin, « dans les communes dont le nombre des habitans sera supérieur à 20 000, de vingt-cinq personnes. » Si l'on remarque ici que ces chiffres ne sont pas limitatifs, et que par conséquent, l'association pourra se composer d'autant de membres que l'auront jugé bon le curé de la paroisse ou l'évêque du diocèse, ces dispositions, combinées avec celles de la loi du 1er juillet 1901, — articles 5 et suivans, — ne sembleront pas d'abord inacceptables ; et, en effet, il serait assez simple de s'en arranger, si malheureusement, comme on va le voir,

elles n'étaient assez vagues, sous leur précision apparente, et assez perfides, quoique d'ailleurs indéterminées.

Qu'est-ce en effet, d'abord, que « les règles de l'organisation générale d'un culte, » et qui sera chargé d'en définir la nature? « D'après le *Projet de Loi* présenté au Parlement, — écrivaient, le 28 mars 1905, au président de la République, nos cardinaux français, — l'existence de l'Église, après la séparation, serait soumise au régime des associations cultuelles. Or, ces associations, organisées en dehors de toute autorité des évêques et des curés, sont, par là même, la négation de la constitution de l'Église et une tentative formellement schismatique. Le vice essentiel des associations cultuelles est de créer une institution purement laïque pour l'imposer à l'Église catholique (1). » Et, à la vérité, quand nos cardinaux s'exprimaient ainsi sur le danger des *Associations cultuelles*, il n'était point écrit encore dans la loi que ces associations devraient être « conformes aux règles de l'organisation générale du culte dont elles se proposeraient d'assurer l'exercice ! » Mais cette « concession, » si péniblement arrachée à la Chambre par l'éloquente et généreuse obstination de M. A. Ribot, en est-elle vraiment une? et qui ne voit aussitôt quelle difficulté nouvelle s'est, pour ainsi dire, substituée à l'ancienne, si désormais la conformité « aux règles de l'organisation générale du culte » fait partie intégrante et constitutive de la définition même de l'*Association cultuelle?* Au regard de l'État, et d'après les termes précis de l'article 4, il ne saurait y avoir d'*Association cultuelle* que celle qui prouvera d'abord sa conformité avec « les règles de l'organisation générale du culte; » mais cette conformité, comment, par quels moyens, sur quelle base l'établira-t-elle? C'est ce que la loi a négligé de dire. Il faudra nécessairement que l'assemblée des évêques le dise, et qu'elle n'attende pas, pour le dire, les jugemens des tribunaux ou un arrêt du Conseil d'État. Si ce texte a quelque signification, il n'appartient évidemment qu'à l'Église catholique, et à elle seule, de dire quelles sont les « règles de l'organisation générale » du culte catholique.

Rien ne sera plus délicat; et on nous pardonnera d'en indiquer

(1) On trouvera ce document, avec beaucoup d'autres, dans un livre excellent, que nous sommes un peu confus de n'avoir pas signalé plus tôt aux lecteurs de la *Revue :* c'est *L'histoire, le texte et la destinée du Concordat de 1801*, par M. l'abbé Émile Sevestre, Paris, 2e édition, 1905, P. Lethielleux.

librement et respectueusement une au moins des raisons. Nous avons déjà rappelé les décisions du troisième Concile plénier de Baltimore, et si nous y revenons, c'est que l'Église des États-Unis, avec ses 75 archevêques et évêques, — ce chiffre est celui des prélats qui ont pris part à ce Concile, — cette Église a donné au monde le plus bel exemple de ce que peut le catholicisme sous le régime de la liberté politique absolue. Même il s'est rencontré de hauts personnages, comme l'ancien procureur général du Saint-Synode russe, M. Pobédonostzef, pour s'en déclarer effrayés (1). Or, dans un pays comme l'Amérique du Nord où, pendant longtemps, l'Église n'a trouvé, et ne trouve encore aujourd'hui de ressources matérielles, et de moyens de vivre, que dans la libéralité des fidèles, il est arrivé plus d'une fois que ceux-ci voulussent, en quelque manière, « suivre leur argent, » et non seulement en contrôler l'emploi, mais le diriger, et s'ingérer, du droit de leurs dollars, jusque dans le choix des personnes que rémunérait leur générosité. C'est ce que l'on craint des *Associations cultuelles*, ou plutôt des bureaux qu'elles nommeront pour s'administrer; et je crois que c'est bien ce que nos cardinaux ont voulu dire quand ils les ont qualifiées d' « institutions purement laïques. » Et, en effet, en France comme aux États-Unis, la loi civile reconnaît aux membres des associations cultuelles plus de pouvoirs que l'Église ne consent à leur en accorder. « C'est une règle universelle de l'Église catholique, — avaient dit, en 1866, les pères du deuxième Concile plénier de Baltimore, — que tous ceux qui administrent les biens de l'Église, à quelque titre que ce soit, ne le peuvent légitimement que du consentement du Saint-Siège ou de leur Évêque, et demeurent soumis dans tous les actes de leur administration à la juridiction et à l'autorité de l'Évêque. » Le troisième Concile reprenait, en 1884, les déclarations du second, et les faisait entièrement siennes. Il invoquait un Bref de Grégoire XVI, du 12 août 1841, où il était dit : « Quant à ce qui regarde l'administration des biens de l'Église, nous voulons que personne n'ignore qu'elle dépend entièrement de l'autorité de l'Évêque, et qu'aucun administrateur n'y peut faire d'autres actes de gestion que ceux dont l'Évêque lui a confié la charge : *nihil ab æditiuis Ecclesiæ geri unquam posse, nisi quod eis fuerit ab Antistite*

(1) Voyez le curieux volume intitulé : *Questions religieuses, sociales et politiques*, traduit du russe, Paris, 1897, Baudry.

demandatum. » Et afin d'établir une règle uniforme pour toutes les provinces de l'Union, — *ad unitatem disciplinæ per omnes fere nostras provincias vigentis, promovendam, quantum lex sæcularis permittit,* — les évêques des États-Unis édictaient un certain nombre de conditions relatives à la constitution, à la composition, et à la compétence de ces *Councilmen* et *Board of trustees* auxquels ressembleront beaucoup les bureaux, ou, si l'on le veut, le personnel agissant de nos *Associations cultuelles.* Une de ces conditions, quant aux électeurs admis à nommer les membres de ces bureaux, est d'avoir fait ses Pâques; et une autre, d'avoir une chaise louée à l'année dans l'Église, et d' « avoir acquitté le montant de sa location. »

On ne voit pas que ces conditions ou restrictions aient gêné, depuis plus de vingt ans, le développement du catholicisme aux États-Unis. Il y a donc lieu de croire que ce qui a pu se faire aux États-Unis ne sera pas impossible en France. La tradition de l'Église est-elle si sévère, ou tellement absolue sur ce point, que l'on n'en puisse rien abandonner? et s'il faut faire quelques concessions à l'élément laïque, les fera-t-on jamais plus considérables, ou plus étendues, que celles qu'on a dû faire, en d'autres temps, à l'élément politique, Léon X à François Ier, et Pie VII à Bonaparte? C'est à nos évêques de France, réunis, comme ceux des États-Unis, en « Concile » ou en « Assemblée générale, » qu'il appartiendra de l'examiner. Ils auront à dire, eux aussi, dans quelles conditions les *Associations cultuelles* devront se former; et, s'ils estiment que les droits que la loi civile accorde à ces associations sont incompatibles avec la constitution de l'Église, c'est eux, sans aucun doute, que les catholiques sont prêts à en croire. Mais la difficulté de les définir et de s'en servir sera-t-elle une raison de renoncer à la formation des *Associations cultuelles?* Puisqu'elles apparaissent comme le seul moyen qu'on nous laisse d'assurer l' « exercice du culte, » nous ne pouvons, quelque défiance qu'il nous inspire, y renoncer sans en avoir éprouvé la valeur. Tout en demeurant ce qu'elles sont au regard de l'État, les *Associations cultuelles* seront, au regard de l'Église, ce que l'Église décidera qu'elles doivent être. Ce sera, pour tout catholique appelé à en faire partie, une affaire de conscience. Aucun fidèle n'en appellera de l'Église à l'État. Ce sera même, à ce propos, une excellente manière de ne pas « accepter » la loi de séparation que de ne pas s'en prévaloir contre la loi de l'Église.

Et si, par hasard, il arrivait que quelqu'un en appelât, qu'aurait-on à redouter, puisque par hypothèse, telles que nous les concevons, les *Associations cultuelles* auraient satisfait d'abord à tout ce que l'État exige d'elles, mais, de plus, à des obligations que l'Église leur imposerait de surcroît? On ne saurait m'empêcher, je pense, de ne pas profiter de toute la loi, et surtout quand cette loi, comme dans le cas présent, est faite ou se prétend faite « en ma faveur! »

Enfin, comme les *Associations cultuelles*, une fois définies et constituées, « devront avoir exclusivement pour objet l'exercice d'un culte, » il s'agira d'examiner en quoi consiste « l'exercice d'un culte, » et jusqu'où s'étend la portée de l'expression. C'est ce qu'il est assez difficile de dire; et, par exemple, les œuvres d'enseignement font-elles partie de l' « exercice du culte? » Oui, répond l'Église! et, non, dit l'État laïque! Sans entrer dans une controverse qui nous éloignerait de notre sujet, — lequel n'est pas aujourd'hui de savoir quelles sont en matière d'enseignement de la jeunesse les droits de l'Église et ceux de l'État, mais uniquement d'examiner si « le droit d'enseigner » est compris dans ce qu'on nomme « l'exercice du culte, » — nous croyons qu'il faut distinguer.

Il y a en effet des œuvres d'enseignement qui, tout en étant œuvre d'enseignement, ne laissent pas de faire partie de l' « exercice du culte; » et ce sont celles qui n'ont, au fond et en principe, d'autre objet que d'assurer, par la préparation des ministres du culte, la continuité même de l' « exercice de ce culte. » Tel est évidemment le cas des grands séminaires, où, quelque matière que l'on enseigne, on ne l'enseigne qu'en vue de préparer le prêtre à sa mission future. Rien ne sera donc plus naturel, pour l'*Association cultuelle* du diocèse, que de revendiquer le droit d'entretenir un grand séminaire, au titre, pour ainsi parler, et du chef de « l'exercice du culte. » C'est aussi bien le droit que le Concordat n'avait pu refuser à l'évêque. Le cas est plus douteux pour les petits séminaires, où, sans doute, on peut bien dire qu'il s'agit aussi de la « préparation du prêtre, » mais, de plus loin, d'une manière plus générale, et dans des conditions qui paraissent moins étroitement liées à l' « exercice du culte. » Les *Associations cultuelles*, qui doivent avoir exclusivement pour objet « l'exercice d'un culte, » auront-elles le droit d'imputer sur leurs ressources régulières l'entretien

d'un petit séminaire? Nous nous contenterons d'observer à ce sujet qu'en 1866, les pères du second Concile plénier de Baltimore, uniquement soucieux de l' « organisation générale du culte, » y firent en quelque sorte rentrer l'institution des petits séminaires; et ils en donnèrent comme raison que c'est là, dans les petits séminaires, que se fait la sélection nécessaire aux exigences du culte. Nos évêques décideront; et si l'Église, par leur voix, juge que les petits séminaires sont en quelque sorte exigés par « l'organisation générale du culte, » on ne voit pas sur quel fondement on pourra refuser de l'en croire.

Mais il en est autrement des œuvres d'enseignement, en général, primaire ou secondaire, et ici, nous croyons que l'Église de France aura tout intérêt à ne pas les revendiquer comme faisant partie de « l'exercice du culte. » Par où, sans doute, et on nous entend bien, nous ne voulons assurément pas dire qu'elle s'en désintéressera, — non plus que des œuvres de bienfaisance ou de charité! — mais elle ne s'y intéressera pas directement, par l'intermédiaire de l'*Association cultuelle*, ni même peut-être par celui de l'*Association paroissiale*. Car on a beaucoup parlé d'*Associations paroissiales*, depuis quelque temps, mais on a oublié de dire comment on les entendait. S'il ne s'agit, en effet, que de libres groupemens, ayant pour objet une œuvre d'enseignement ou de bienfaisance, et qui ne seront « paroissiaux » que parce que, sans doute, on ne s'adressera pas aux fidèles de Ménilmontant, pour l'entretien d'un dispensaire ou d'une école professionnelle dans le quartier Montparnasse, rien ne sera plus facile. Faisons des *Associations paroissiales!* Mais, si nous voulons parler d'*Associations* groupées autour du curé de la paroisse, sous sa présidence, et dirigées par lui, la question se présente alors sous un tout autre aspect; et je crains qu'en opposant, dès à présent, aux *Associations cultuelles* de telles *Associations paroissiales*, on ne s'expose à de graves mécomptes.

L'article 16 de la loi de séparation est ainsi conçu : « Les associations formées pour subvenir aux frais, à l'entretien et à l'exercice public d'un culte, devront être constituées conformément aux articles 5 et suivans du titre Ier de la loi du 1er juillet 1901. Elles seront en outre soumises aux prescriptions de la présente loi. » Et, d'un autre côté, voici le texte du paragraphe 7 de l'article 17 : « Elles [ces associations] pourront recevoir, en outre des cotisations prévues par l'article 6 de la loi du 1er juillet 1901,

le produit des quêtes et collectes pour les frais du culte; percevoir des rétributions pour les cérémonies et services religieux, même par fondation; pour la location des bancs et sièges, pour la fourniture des objets destinés au service des funérailles dans les édifices religieux, et à la décoration de ces édifices. » On ne voit pas bien, en de telles conditions, — et l'idée même en étant comme étranglée entre ces deux textes, — ce que pourront être les *Associations paroissiales*, ni comment elles se constitueront. Car, en vertu de l'article 17, paragraphe 7, on ne voit pas sur quelles ressources elles pourront faire fond, si ce n'est sur les cotisations qu'elles percevront en tant qu'*Associations paroissiales*. Mais, par le moyen de l'article 16, on leur prouvera qu'ayant pour objet « l'exercice public d'un culte, » elles sont donc, en réalité, des *Associations cultuelles*, et comme telles soumises, non seulement aux prescriptions de la loi de 1901, mais, de plus, à celles de la loi de 1905. Allégueront-elles à ce propos que leur objet est précisément de pourvoir aux œuvres qui, comme les œuvres d'enseignement, de bienfaisance ou de propagande, ne relèveront pas des *Associations cultuelles* proprement dites, formées et constituées sous ce nom? On leur répondra donc qu'en opérant la séparation de l'Église et de l'État, si l'on a cru devoir faire une loi particulière et spéciale, — quand on eût pu se borner à la dénonciation du Concordat et à la suppression du budget des cultes, — on en a eu beaucoup d'autres motifs, mais c'est aussi, précisément, pour soustraire les œuvres d'enseignement ou de bienfaisance à la direction de l'Église comme telle; et, légalement, il semble que l'on aura raison. Entre les *Associations cultuelles*, qui seront nécessairement « diocésaines » ou « paroissiales, » au sens administratif ou topographique du mot, et les *Associations* sans épithète, formées pour subvenir aux œuvres d'enseignement ou de bienfaisance, on ne voit donc pas qu'il y ait de place pour les *Associations paroissiales;* et, en tout cas, on n'y devra songer qu'autant que l'Église aura déclaré l'incompatibilité des *Associations cultuelles* avec sa constitution.

D'où résulte cette conséquence, que, l'exercice du culte proprement dit étant une fois assuré par les *Associations cultuelles*, c'est aux laïques qu'il faudra que l'Église ait recours pour l'organisation de ses œuvres d'enseignement et de propagande. Il y a des courans que l'on ne remonte pas. Si l'école, « la petite

école, » comme on l'appelait jadis, a été longtemps inséparable, de l'Église, elle en est séparée désormais ; et, à ce propos, on remarquera que, non seulement aux États-Unis la totalité, mais en Angleterre même, — je ne dis pas en Écosse, — la moitié des écoles publiques a cessé d'être « confessionnelle (1). » Mais, à côté, en face de l'école publique, nous pouvons encore ouvrir une école chrétienne, et tandis que nous le pouvons, il faut nous hâter de le faire. On ne peut empêcher des *Associations* qui ne seront ni *paroissiales*, ni *cultuelles*, de se former à cet effet; on ne peut empêcher l'évêque ou le curé, « comme citoyen, » d'en faire partie; et surtout, — c'est ce que nous attendons de l'assemblée des évêques, — on ne peut empêcher l'Église d'en définir les conditions, et d'opposer à l'école publique et laïque le programme de l'école chrétienne et privée. Elle dira donc, d'une manière générale, ce qu'elle est en droit d'exiger des maîtres de l'école chrétienne, et elle dictera les conditions qu'ils devront remplir, mais elle ne « dirigera » pas l'école. Et nous sera-t-il permis de dire que nous n'y voyons pas de grands dangers? si même il n'en résulte quelques avantages, dont le moindre ne sera pas de soustraire l'Église à la tentation de confondre l'enseignement religieux avec l'enseignement de la religion, et celui-ci même avec beaucoup de choses qui peuvent en faire partie, quand on le donne du haut de la chaire chrétienne, mais qui ne sont point à leur place dans l'école primaire.

Ce ne sont pas les seules questions que doive soulever l'application de la loi qu'on nous fait, et il y en a beaucoup d'autres. Mais il nous a semblé que celles-ci n'étaient pas les moins importantes, ni surtout les moins urgentes. Ou plutôt encore, elles n'en forment qu'une toutes ensemble, qui est la question des *Associations cultuelles*, et du moyen ou des moyens d'en concilier l'organisation avec la constitution de l'Église, avec le concours des élémens laïques, substitué à celui de l'État, et avec les intérêts de la religion. Si l'assemblée des évêques de France, une fois réunie, croit devoir aborder et discuter d'autres questions, celle-ci est manifestement la question préjudicielle, dont la solution rendra naturellement toutes les autres faciles à résoudre.

(1) Voyez à ce sujet d'intéressans détails dans le *Rapport* de M. Langlois sur *l'Instruction publique à l'Étranger*, à l'occasion de l'Exposition de 1900. *Collection des Rapports*, t. Ier, Paris, 1904. Imprimerie nationale.

N'oublions pas, en effet, que d'après le paragraphe 8 de l'article 17, « les Associations cultuelles pourront verser, sans donner lieu à aucune perception de droits, le surplus de leurs recettes à d'autres associations constituées pour le même objet; » et que, d'un autre côté, d'après l'article 18, « ces associations pourront, dans les formes déterminées par l'article 7 du décret du 16 août 1901, constituer des unions ayant une administration ou une direction centrale. » Non seulement donc les dispositions de la loi ne s'opposent point à la fédération des *Associations cultuelles* en provinces ecclésiastiques, et même en une association véritablement nationale, mais, telles que sont ces dispositions, elles nous invitent, pour ainsi dire, à former cette fédération, et l'Assemblée du clergé de France à en prendre la direction. Une solidarité que le Concordat s'était efforcé de rompre, en limitant, autant qu'il l'avait pu, l'action de l'évêque aux bornes de son diocèse, la loi de séparation la rétablit. Nous serons bien maladroits, ou étrangement négligens, si nous n'en savons pas profiter, nous aussi, pour former « un bloc » dont la solidité soit capable de résister aux assauts de nos adversaires. Mais si nous y réussissons, toutes les questions qui regardent l'organisation financière ou matérielle des choses du culte, ne deviendront-elles pas alors faciles à résoudre? et c'est pourquoi, dans le présent article, nous avons cru pouvoir nous dispenser de les examiner.

Il en est pourtant une dernière, dont nous ne pouvons guère omettre de dire deux mots, et qui est celle-ci : « Qu'arriverait-il? et que ferions-nous, que devrions-nous faire si l'Église repoussait le régime des *associations cultuelles?* » On s'en remet à Rome de nous le faire savoir, et on aurait raison, s'il ne s'agissait que d'un point de doctrine, mais il s'agit aussi d'une question de fait, ou d'application pratique, dont quelques-uns des élémens de solution sont en France, et ne sont qu'en France. En tout cas, si l'on repousse le régime des associations cultuelles, c'est toute une organisation du culte qu'il y faudra substituer; et une organisation dont nous pouvons dire qu'elle n'a de modèle nulle part, puisque nulle part, pas même depuis la loi de 1901, le droit commun de l'association n'est ce qu'il est en France. Quelle sera cette organisation? l'assemblée des évêques se livrera-t-elle au travail infini, — *rursus ab integro*, — d'en élaborer les grandes lignes? trouvera-t-on beaucoup mieux que des associations « conformes aux règles de l'orga-

nisation générale du culte ? » libres individuellement de s'entr'aider les unes les autres ? et toutes ensemble d'avoir « une administration ou une direction centrale ? » S'il ne nous appartient pas de décider la question, il faudra que l'assemblée des évêques de France la décide ; et il ne suffira pas qu'elle la décide *contre* les associations cultuelles, mais il faudra qu'elle dise expressément le régime qu'elle propose de substituer en France à celui de ces associations. Nous ne craindrons pas d'ajouter que ce régime de l'association cultuelle aura toujours sur tout autre, comme régime de transition, le très grand avantage de maintenir notre organisation religieuse dans les données du Concordat.

III

On nous demandera sans doute, sur cette conclusion, de quoi nous nous plaignons donc, et nous répondrons sans difficulté : « Nous nous plaignons qu'on ait dénoncé le Concordat de 1802 sans avoir essayé seulement d'en négocier l'amélioration ; — nous nous plaignons que, du fait même et par une conséquence forcée de cette dénonciation, la France ait rompu tous rapports avec une puissance qu'il ne suffit pas de méconnaître pour la supprimer, ni de dédaigner pour l'anéantir ; — nous nous plaignons que des résolutions qui sont de nature à modifier toute la politique intérieure, et extérieure, d'un grand pays aient été prises *ab irato*, par un seul homme, et en dehors de toute consultation de l'opinion ; — nous nous plaignons qu'en supprimant les quarante millions du budget des cultes on viole un engagement d'honneur publiquement et solennellement pris ; — et nous nous plaignons encore que, si l'on voulait faire la séparation loyale de l'Église et de l'État, on ne se soit pas borné à un article unique, portant qu'à dater de tel jour les Églises rentreraient dans le droit commun des associations. » Quelqu'un a dit à ce propos : « Tout le mal vient de ce que la loi organique sur le droit d'association est à la fois trop compliquée et trop étriquée : trop compliquée, car elle a une série de compartimens où l'on se perd ; trop étriquée, puisque, dès qu'il s'agit d'une association quelconque, elle ne peut se caser dans aucun de ces compartimens, ce qui oblige à faire une loi spéciale. » On ne saurait mieux dire que M. Charles Gide, de qui sont ces paroles, dans une remarquable

conférence sur *La séparation de l'Église et de l'État;* et c'est encore de quoi nous nous plaignons, avec lui, qu'avant de « décréter la séparation, » on n'ait pas commencé par la réforme de la loi organique de 1901 sur le droit d'association. Il est vrai qu'au Sénat un ministre ou un rapporteur, à moins que ce ne soit le président de la Commission, car je ne sais lequel des trois, a répondu sur ce sujet « qu'il y avait plusieurs droits communs. »

Mais nous nous plaignons surtout qu'on essaie de nous donner la loi de séparation comme une loi de liberté, parce qu'elle n'est pas encore tout à fait une loi de proscription; et comme un système de sincère tolérance, quand elle n'est qu'un pas de plus vers la *décatholicisation*. On trouvera ce mot barbare! mais il ne l'est pas plus que la chose qu'il exprime... Ou plutôt encore, non! ne nous plaignons de rien ni de personne, et, froidement, si nous le pouvons, voyons les choses telles qu'elles sont. Dans son *Histoire de l'Europe pendant la révolution française*, l'historien Sybel, vers la fin du chapitre où il vient de résumer les négociations relatives au Concordat, fait cette remarque juste, simple et profonde, que « la conclusion du Concordat avait mis fin pour l'Europe à l'ère du rationalisme voltairien. » Et, en effet, là même et non ailleurs, dans la vérité de cette observation, est la raison des oppositions que le Concordat a soulevées dans sa nouveauté. Mais là aussi, dans le raccourci de cette formule, s'abrège et se résume l'histoire religieuse du XIXe siècle, à laquelle il ne faut pas douter que celle du XXe, sous d'autres formes, et avec d'autres caractères, ne laissera pas de ressembler beaucoup. Car nous n'avons pas fait la situation où nous nous débattons! Et ce n'est pas nous, ce ne sont pas nos adversaires d'un jour, ceux d'hier ni ceux de demain, qui ont engagé la lutte bientôt deux fois séculaire dont la séparation actuelle de l'Église et de l'État n'est pas la terminaison, mais seulement un épisode, ou, si l'on le veut, une phase.

Laissons donc de côté les questions de personnes, et les considérations de l'ordre politique! Un changement de ministère, une orientation nouvelle de la politique, une révolution même dans la forme du gouvernement ne changerait rien au fond des choses. Il ne s'agit plus seulement de savoir si l'on préférera la forme des *Associations cultuelles* à celle des *Associations paroissiales*, ou

réciproquement, ni si, demain, la liberté relative que nous laisse encore la loi de séparation, un règlement d'administration publique ne s'élabore point, en ce moment même, qui la supprimera. Mais la vraie question, — dont celles-ci, comme toutes les autres, ne sont que des manifestations successives, — la grande question est de savoir si les sociétés ou les civilisations de l'avenir, et la civilisation française en particulier, seront « chrétiennes » ou ne le seront pas. C'est ainsi qu'elle est posée depuis les Encyclopédistes. « M. de... qui voyait la source de la dégradation humaine dans l'établissement de la secte nazaréenne et de la féodalité, disait que, pour valoir quelque chose, il fallait se défranciser et se débaptiser, et devenir Grec ou Romain par l'âme. » Ce mot n'est pas d'aujourd'hui, ni de Nietzsche, ou d'un rédacteur du *Radical* ou de l'*Action*, mais du XVIIIe siècle et de Chamfort. Il exprime admirablement la pensée de nos adversaires. La vraie question est de savoir si la France veut « se défranciser, » et le monde « se débaptiser. »

C'est encore à cette question que l'Assemblée de nos évêques de France devra répondre, et, quand elle aura décidé quelle doit être l'attitude de l'Église en face de la loi de séparation, nous lui demandons d'essayer de nous dire, en les définissant avec largeur et avec précision, les moyens dont l'Église dispose pour résister à l'assaut de la libre pensée. Des lamentations ne sauraient y suffire, ni des invectives contre la franc-maçonnerie, ni des manœuvres électorales, ni généralement de la littérature ou de la politique. Il faut chercher et trouver autre chose ! Si peut-être on l'a fait, ou si l'on a essayé, depuis quelques années, de le faire, ici et là, dans l'Église et hors de l'Église, en France et hors de France, le moment est venu de dire ce que valent ces tentatives ; de concentrer ces efforts dispersés ; de leur donner une direction convergente et commune ; de les « sérier, » comme l'on dit ; et de leur imposer, en même temps que l'unité, cette continuité d'action, sans laquelle ils sont toujours en danger de s'égarer et de manquer leur but, même et surtout en le dépassant. Si quelques positions, que l'Église ne saurait d'ailleurs abandonner, sont devenues « indéfendables » avec les ressources, les armes, et les moyens d'autrefois, il y faut donc appliquer des moyens nouveaux, des armes plus modernes et, généralement, des ressources non moins « actuelles » que celles de l'attaque. Quelle plus naturelle occasion de le faire qu'une assemblée d'é-

vêques! et, comme nous l'avons dit plusieurs fois déjà, si c'est une « mentalité » qu'il s'agit de refaire, quelle entreprise est donc plus urgente? et nous ajouterons: quelle entreprise plus utile à la catholicité tout entière? Car, nous savons bien que, si la cause du catholicisme était un jour vaincue en France, le catholicisme n'en continuerait pas moins d'exister, de se développer, et de faire de nouvelles conquêtes; mais nous nous demandons, — avec une inquiétude où l'on ne s'étonnera pas, fût-ce à Rome, qu'il se mêle un peu d'orgueil national, — si la cause elle-même du catholicisme n'en souffrirait pas?

FERDINAND BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

La discussion générale de la loi de séparation a été brillante au Sénat. Il faut savoir d'autant plus gré de leur effort aux divers orateurs qui y ont pris part, qu'ils en sentaient, ou plutôt qu'ils en savaient d'avance l'inutilité, au moins en ce qui concerne le résultat immédiat. Ils ont voulu seulement libérer leur conscience. Nous parlons bien entendu des orateurs opposés à la séparation : on nous permettra de ne pas attacher grande importance aux autres, c'est-à-dire aux représentans du gouvernement ou de la Commission. Si les premiers s'acquittaient d'un devoir, avec force, avec chaleur et avec éloquence, les seconds s'acquittaient d'une fonction, très nonchalamment. La victoire leur était acquise par avance; ils n'avaient pas besoin de se fatiguer à sa poursuite. Jamais majorité n'a obéi plus docilement à un mot d'ordre. Le mot d'ordre consistait à voter la loi telle quelle, sans y changer un iota, en dépit des défauts que tout le monde y reconnaissait. La discussion, quelque intéressante qu'elle soit, n'est donc qu'une manifestation vaine. Une majorité de 80 voix environ repousse mécaniquement tous les amendemens, même les mieux fondés, et il n'est pas jusqu'à M. Clémenceau, si libre d'allures d'ordinaire, qui n'ait avoué mélancoliquement être « prisonnier de son parti. » On peut parler contre la loi, et il ne s'en est pas privé, mais à la condition de la voter ensuite. Le parti radical socialiste est assez sûr de sa discipline pour permettre à l'éloquence, même la plus caustique, de s'exercer contre le texte de la Chambre. Qu'importe? *Verba volant*. Les mots ne sont que des mots, choses légères. Les votes restent seuls.

Il faut avoir un grand courage pour prendre part à une discussion

aussi inévitablement stérile. A droite, MM. de Lamarzelle et Las-Cases, M. Ponthier de Chamaillard, M. Riou, d'autres encore l'ont eu avec beaucoup d'éclat. Au centre, M. Charles Dupuy, M. Mézières, M. Gourju, M. Vidal de Saint-Urbain n'ont pas été moins bien inspirés par l'ardeur de leur conviction. Analyser leurs discours nous exposerait à des redites ; mais ces discours étaient nécessaires au Sénat. L'opinion n'aurait pas compris qu'un découragement en quelque sorte préalable eût condamné les adversaires de la loi au silence et à l'abstention. M. Charles Dupuy, en particulier, a parlé avec une grande élévation de pensée et un grand esprit politique. M. Mézières, à propos d'un amendement, a repris la même thèse et lui a donné, avec non moins d'éloquence et de vigueur, des développemens nouveaux. Quant à M. de Lamarzelle, il est sans cesse sur la brèche, combattant pied à pied, éclairant l'un après l'autre tous les détails de la loi avec une attention à laquelle rien n'échappe. Une documentation abondante et précise lui permet de n'être jamais en défaut. Mais il n'y a pires aveugles que ceux qui ne veulent pas voir, et la majorité du Sénat est composée d'aveugles de ce genre. A la Chambre, il n'en était pas de même. Il y avait dans l'assemblée une vie intense. Il s'y formait des courans dans des sens opposés. L'imprévu y jouait un rôle. La raison pouvait y faire des conquêtes, et la passion elle-même y était quelquefois communicative. M. Ribot s'est trouvé sur plus d'un point d'accord avec M. Briand, et la loi est sortie de leurs mains assez sensiblement transformée. Au Sénat, rien de pareil. Le parti pris est irréductible, et aucune parole humaine ne serait assez puissante pour prévaloir contre lui. Que ce soit là, de la part de l'assemblée, une véritable abdication, nul ne le contestera. C'est la première fois qu'on assiste à ce phénomène, et il est fâcheux de le voir se produire à l'occasion d'une loi aussi importante. Mais à quoi bon récriminer? Après avoir protesté contre le fait, il faut s'y résigner. La loi de séparation est faite : elle l'a été à partir du jour où elle est sortie des délibérations de la Chambre. Quelques esprits, peut-être chagrins, peut-être perspicaces, ne s'en affligent d'ailleurs qu'à demi, car ils ne sont pas bien sûrs que le Sénat, s'il avait modifié la loi, l'aurait améliorée. Qui sait s'il n'en aurait pas fait disparaître quelques-unes des dispositions libérales que la Chambre y a introduites? Qui sait si cette intangibilité qu'on a donnée au texte de la Chambre n'est pas une garantie relative, et s'il n'y avait pas plus à craindre qu'à espérer de discussions nouvelles, si elles avaient été vraiment libres? La dignité du Sénat y aurait gagné sans doute : peut-on en dire autant de la loi?

L'article 4, par exemple, le fameux article 4, n'aurait pas manqué d'être l'objet d'un débat fort ardent, tandis qu'il a été seulement en butte aux critiques de M. Clémenceau, incisives dans la forme, mais en fait inoffensives, puisque l'orateur s'est finalement soumis au mot d'ordre de son parti. Lui aurait-il fait le sacrifice de son opinion, si le parti l'avait exigé? nous n'en savons rien; mais le parti ne lui demandait que le sacrifice de son vote, ce qui a permis à M. Clémenceau de s'en donner à cœur joie contre l'article lui-même. Tout le monde en connaît la disposition fondamentale : c'est celle qui transfère les biens des menses épiscopales, des fabriques, etc., aux associations cultuelles formées conformément aux règles générales du culte dont elles se proposent d'assurer l'exercice. Ce transfert doit s'opérer par les soins des établissemens ecclésiastiques actuellement en possession des biens dont il s'agit, c'est-à-dire par l'intermédiaire des menses et des fabriques elles-mêmes. Les juristes discutent pour savoir à qui ces biens appartiennent, et ils concluent le plus souvent qu'ils n'appartiennent à personne, ni à l'État, ni à l'Église, mais aucun ne conteste qu'ils sont affectés depuis l'origine, et par cette origine même, à l'exercice du culte catholique et aucun ne propose de modifier cette affectation. Il en est naturellement de même des biens affectés au culte protestant et au culte israélite; la règle appliquée à tous est celle du *suum cuique;* chacun garde son bien. Quoi de plus simple? quoi de plus légitime?

Sur le principe tout le monde est d'accord : on l'est moins sur l'application. Quelques personnes ont découvert, sans beaucoup de peine, que l'argent étant de sa nature une chose essentiellement divisible pouvait servir à créer des divisions dans l'Église catholique qui ne vit que d'unité, en mettant en opposition les intérêts des « fidèles » avec le respect qu'ils doivent à la hiérarchie et à l'autorité ecclésiastiques. Toute une campagne a déjà été faite dans ce sens; M. Ferdinand Buisson s'y est particulièrement distingué, et M. Clémenceau l'a portée avec son impétuosité habituelle à la tribune du Sénat. — On a songé au Pape, a-t-il dit, on a songé aux évêques, on a songé aux curés, on n'a oublié que les fidèles, qui pourraient fort bien n'être plus d'accord avec les curés, les évêques et le Pape et réclamer quand même leur part du gâteau. Comment la leur donner puisque les seules associations cultuelles qui pourront y prétendre sont celles qui seront reconnues par les autorités ecclésiastiques préexistantes? — Et M. Clémenceau dénonce le privilège attribué aux uns au détriment des autres, et atteinte portée à la liberté de ces

derniers. C'est une singulière conception de la liberté! Il semble, à entendre M. Clémenceau, qu'il n'y ait pas de liberté religieuse sans argent, et, dans l'espèce, sans l'argent des autres. Que M. Clémenceau se rassure : tout le monde est et demeure libre de former un schisme, et c'est là la vraie liberté : mais ce n'est pas la question. La question est de savoir, comme l'a dit M. Briand à la Chambre, si, en quittant la maison dont la porte reste ouverte à qui veut en sortir, on pourra en emporter les meubles. Il est piquant d'entendre M. Clémenceau invoquer le droit des « fidèles, » juste au moment où ils cessent de l'être, et où cette appellation ne leur convient plus. — Mais, dit-il, tout ce qui vit évolue; il faut que l'Église catholique puisse évoluer. — C'est possible; nous ne l'examinerons pas en ce moment; mais, si l'Église catholique évolue, ce doit être conformément à ses principes propres et à ses règles, qui y placent l'autorité en haut et non pas en bas. S'il s'agissait de l'Église protestante, nous parlerions autrement; nous ne lui appliquerions pas de force les règles de l'Église catholique : il ne faut pas davantage appliquer à l'Église catholique les règles ou les méthodes de l'Église protestante, et il n'y a pas un protestant libéral qui ne soit de cet avis. C'est pourquoi la disposition la plus heureuse de cette loi malheureuse est précisément l'article 4, en vertu duquel il n'y a d'associations cultuelles catholiques que celles qui sont reconnues par les évêques. Ainsi le veut la vraie liberté, si on admet qu'elle est faite pour les catholiques comme pour les autres. Les autres associations ne sont pas moins respectables, sans doute. Qu'elles se forment en dehors de l'Église quand et comme elles voudront : on leur doit pleine et entière liberté. Seulement, comme elles ne sont pas catholiques, on ne leur doit pas l'argent des catholiques. Nous sommes un peu honteux d'avoir à dire de pareilles choses, mais il faut bien le faire pour remettre un peu de lumière dans une question qu'on a obscurcie à plaisir. Si le schisme n'est pas assez puissant pour vivre de ses propres ressources, tant pis pour lui : ce n'est pas une raison pour qu'il pille l'Église dont il se détache, après avoir élevé autel contre autel.

La question des associations cultuelles est la plus délicate qui se pose à l'occasion de la séparation de l'Église et de l'État; mais elle deviendrait bien plus délicate encore, et même quelque chose de plus, si on se servait artificiellement et artificieusement de ces associations pour introduire dans l'Église catholique des germes de division, germes qu'on s'appliquerait ensuite à développer et à multiplier jusqu'à détruire l'Église elle-même. Est-ce là ce que veut M. Clémen-

ceau? Il ne l'a pas dit ; peut-être n'a-t-il pas osé le faire ; mais c'est évidemment à quoi il tend. Il a énuméré les trois résultats qui, d'après lui, découleront d'une loi mal faite. L'a-t-il fait bien clairement? Qu'on en juge.

Ces trois résultats sont, dit-il : « d'abord de consacrer légalement une orthodoxie; en second lieu, de fragmenter le privilège total du Concordat en une poussière de sous-privilèges agglomérés au profit de l'Église romaine ; et, en troisième lieu, de donner une garantie à l'organisation politique d'autorité romaine contre notre régime de liberté. » On se demande ce que veulent dire exactement ces formules qui ont quelque prétention à la rigueur scientifique. Un seul point se détache en pleine lumière : M. Clémenceau tend à constituer, d'évolution en évolution, une Église catholique qui serait séparée de Rome, ce qui est un non-sens et une contradiction dans les termes. De ces trois résultats, nous ne prenons pour le moment que le second, parce qu'il nous fournit, en y faisant un choix, des termes expressifs pour faire comprendre ce que serait l'Église rêvée par M. Clémenceau. « Oui, on aurait fragmenté le privilège du Concordat en une poussière de sous-privilèges ; » et dans cette poussière, où le bloc actuel de l'Église catholique se serait complètement émietté, on le rechercherait bientôt en vain. Il en aurait disparu. Si les associations cultuelles, multipliées par la concurrence qu'elles se feraient les unes aux autres en vue de se disputer des biens matériels, devaient aboutir à cette dissolution de l'Église, nous serions les premiers à conseiller aux catholiques de repousser des présens funestes et de renoncer à constituer, pour les recueillir, des associations cultuelles. Heureusement il n'en est rien. M. le ministre des Cultes a été hésitant et faible dans l'interprétation qu'il a donnée des articles 4 et 8 de la loi ; cependant il a donné la bonne, à savoir qu'il n'y aura pas d'associations catholiques en dehors de celles que les évêques auront reconnues. M. Clémenceau l'a accusé d'avoir, en parlant ainsi, mis les associations entre les mains des évêques, et du Pape, et c'est la vérité. Mais, ne l'eût-il pas fait, que la loi l'aurait fait à sa place, et on sait que, devant les tribunaux, un texte de loi a une autre autorité que les paroles d'un ministre ou d'un rapporteur. Or le texte voté est suffisant sur ce point. En vertu de l'article 4, complété, mais non pas modifié par l'article 8, il n'y a d'associations catholiques que celles qui sont conformes aux règles générales du culte. Ce n'est pas là, comme le soutient M. Clémenceau, un privilège accordé à ce culte, ni une consécration donnée à une orthodoxie : c'est une reconnaissance

de ce que ce culte est en fait et par conséquent en droit, tout aussi bien que le culte israélite ou le culte protestant. L'État, en se séparant de tous les cultes, les laisse tels qu'ils sont et n'a pas à se préoccuper de ce qu'ils peuvent devenir sous le régime nouveau. Cela ne regarde plus qu'eux.

En terminant son discours, M. Clémenceau a répondu très loyalement à une interrogation tacite qu'il sentait dans l'esprit de ses collègues : ce discours n'était-il pas un exercice académique puisque tous les argumens en étaient dans un sens et la conclusion dans l'autre ? — Je vote par discipline, répétait M. Clémenceau ; je me soumets au mot d'ordre ; mais je ne me dissimule pas que cette loi que nous faisons « au petit bonheur » sera, pour le pays républicain, une déception. — Cela signifie que M. Clémenceau, tout en votant la loi, ne la regarde pas comme définitive et qu'il commence dès aujourd'hui une campagne en vue de la changer. — Je la vote, a-t-il avoué, parce que je suis pris dans un étau dont il m'est impossible de me dégager, parce que je suis prisonnier de mon parti. — C'est une attitude nouvelle de sa part : autrefois, il ne se laissait prendre dans aucun étau, il y prenait les autres, et il serrait fortement. D'où lui vient cette complaisance ou cette faiblesse ? C'est, dit-il, qu'il veut un certain résultat et qu'il accepte la partie du résultat qui lui est aujourd'hui donnée. Mais pour accepter, pour réaliser et encaisser la partie, il ne renonce pas au reste, il ne renonce pas au tout.

Qu'est-ce à dire ? On nous avait répété, et on répétera sans doute aux élections prochaines que la loi de séparation met irrévocablement fin aux longs démêlés entre l'Église et l'État. Les voilà séparés ; ils ne se connaîtront plus, ils ne se verront plus ; ils seront munis l'un à l'égard de l'autre de l'anneau de Gigès : comment dès lors pourraient-ils se rencontrer encore et se heurter ? Et on a célébré sur un ton dithyrambique l'âge de paix religieuse où nous allons entrer grâce à ce divorce voulu par l'un des deux conjoints et imposé à l'autre, mais dont leur liberté, leur dignité et leur indépendance communes profiteront également. En sera-t-il ainsi ? Nous ne l'avons jamais cru, et si nous l'avions fait, M. Clémenceau, qui, même dans sa soumission temporaire, ne renonce pas à être l'enfant terrible du parti, aurait dissipé notre illusion naïve. Non, la lutte ne sera pas finie entre l'Église et l'État ; elle continuera dans des conditions pires, il n'y aura plus entre les deux puissances un tampon qui servira, comme le Concordat dans le passé, à prévenir ou à amortir les coups qu'ils se porteront mutuellement. Nous remercions M. Clémenceau d'avoir

dit tout haut ce que tant d'autres pensent tout bas : la loi de séparation ne finit rien! Que deviendraient les radicaux, que deviendraient les socialistes s'il en était autrement? Ils resteraient en face de leurs programmes à réaliser, bien qu'irréalisables, sans avoir rien désormais pour y faire diversion. Les querelles religieuses étaient si commodes pour cela! Il suffisait de les susciter par un coup de clairon strident, et tout le reste était provisoirement oublié. On ne songeait plus qu'à dissoudre des congrégations et à chercher quelque mauvaise querelle au Pape : cela dispensait d'autre chose! Qu'y a-t-il eu de plus vide, de plus creux, de plus stérile, au point de vue des grands intérêts du pays, que le long ministère de M. Combes? Et pourtant M. Combes a fait figure dans le monde; il a eu l'air d'un personnage. Comment croire que les radicaux, manquant d'idées ou n'en ayant que d'embarrassantes pour eux, se priveront d'un pareil élément de succès personnel? La guerre religieuse, petite ou grande, est si facile, si commode! Elle exige si peu d'invention! Elle est d'un effet immédiat si sûr! Y renoncer serait une folle imprudence. M. Clémenceau n'y renonce pas. Il annonce déjà des combats, des joutes, des tournois nouveaux. Que deviendra donc ce grand apaisement qu'on nous avait promis? Nous n'y avions pas cru, c'est vrai, mais d'autres avaient pu y croire, et on jurera demain au pays qu'on le lui a définitivement assuré. Le croira-t-il? C'est alors qu'il éprouvera la grande déception dont M. Clémenceau l'a menacé. Seulement, les élections seront passées et, pour le moment du moins, le tour sera joué.

Il faut parler franchement : la séparation, non pas dans l'esprit de tous ceux qui la votent, mais dans l'esprit de ceux qui la font voter, a pour objet de déchristianiser la France, et surtout de la décatholiciser. Elle n'est qu'une étape à laquelle on ne s'arrêtera pas dans cette entreprise de longue haleine. L'article 4 de la loi respecte le principe catholique : cela suffit pour qu'on lui en veuille, pour qu'on le condamne, pour qu'on en propose déjà l'abrogation. L'assaut n'est encore qu'indiqué; mais c'est une manière de le préparer. On montre dans la loi le point principal qui doit y servir de cible. Tel est le plan. Réussira-t-il? Cela dépend de tant de circonstances incertaines qu'il est impossible de le dire : mais le but et le moyen sont évidens. Ils consistent à dissoudre l'Église catholique et à rompre son unité, en excitant entre les associations cultuelles la cupidité des biens matériels. Le débat, à la Chambre, avait déjà donné cette impression : elle a été confirmée, au Sénat, par le discours de M. Clémenceau. C'est là qu'est le danger de demain, danger pour l'Église sans doute, mais

aussi pour l'État qu'on expose à de nouveaux et à d'incessans conflits, et surtout pour le pays auquel on promet la paix et la liberté religieuses, alors qu'on lui prépare le trouble, le schisme et la guerre. Mais qu'importe? Tout cela, nous l'avons dit, ne deviendra manifeste qu'après les élections.

La crise politique qui couve en Angleterre depuis quelque temps a failli éclater, ces jours derniers, d'une manière non pas imprévue, mais soudaine. On pouvait tout prévoir du dissentiment profond qui existe entre M. Balfour, chef du cabinet, et M. Chamberlain que, pour emprunter une expression à notre langue parlementaire, nous appellerons un unioniste dissident. Les choses pouvaient continuer d'aller aussi longtemps que MM. Balfour et Chamberlain feraient semblant d'être d'accord sans l'être; mais c'était une de ces situations dont le moindre incident devait révéler le malentendu, et l'incident vient de se produire avec l'éclat que M. Chamberlain met volontiers dans toutes ses manifestations. Il y a entre lui et M. Balfour opposition de caractères aussi bien que d'opinions. Il est véhément, impatient, emporté, tandis que l'autre est souple, enveloppé et fuyant. Tant qu'a vécu lord Salisbury et qu'il a exercé réellement le pouvoir, ces deux hommes, si différens, pouvaient se concilier en apparence sous l'influence d'une autorité supérieure, mais après lui, il était difficile qu'ils ne se brouillassent pas. Le premier conflit venu devait produire entre eux cet effet, et M. Chamberlain, qui s'est séparé autrefois si alertement de M. Gladstone, ne devait pas ménager beaucoup plus M. Balfour. Ce dernier est le chef du ministère; mais il en était, lui, l'homme le plus agissant. Ils devaient fatalement se séparer. Ils l'ont fait sans rompre tout de suite et en sauvant les apparences; mais le jour était proche où les apparences elles-mêmes seraient sacrifiées, et où se manifesterait la réalité des faits, des situations, des sentimens. On pouvait croire, toutefois, que M. Chamberlain, après avoir repris son indépendance personnelle, attendrait les élections qui ne devaient plus tarder beaucoup, avant de soumettre au pays son programme à l'encontre de celui de M. Balfour. Il a préféré une rupture immédiate, qui devait rendre les situations plus nettes et les attitudes plus tranchées. C'est assez sa manière. Il a donc adressé une véritable provocation à M. Balfour. A partir de ce moment, les jours du ministère et de la Chambre étaient comptés, et même assez étroitement.

Voici l'occasion qu'a saisie, ou qu'a fait naître M. Chamberlain,

après en avoir négligé quelques autres. M. Balfour venait de prendre la parole à Newcastle, pour prêcher avec insistance la concorde entre les unionistes : il la jugeait avec raison indispensable à la solidité déjà ébranlée du parti, et encore plus à celle du ministère. Mais la concorde, la conciliation, la cohésion, M. Chamberlain n'en voulait plus ! Il la recommandait encore lui-même, il n'y a pas longtemps, par des déclarations dont le souvenir trop récent aurait pu embarrasser un autre que lui ; mais ce sont là choses dont il ne s'embarrasse guère ; nul homme d'État anglais ne néglige plus les transitions. Au discours de M. Balfour à Newcastle il a répliqué avec sa coutumière énergie d'accent. « Il faut, a-t-il dit, une politique d'action. Vous ne devez pas tolérer que la minorité timide et sans courage de votre parti vous démonte et vous affaiblisse, Aucune armée n'a jamais été victorieusement conduite au feu quand elle a confié sa direction au plus infirme. Je dis qu'il ne faut pas marcher au combat avec une épée émoussée, uniquement pour satisfaire les scrupules de ceux qui tiennent surtout à ne pas se battre. »

Il y a dans ce morceau un luxe de vigueur qui n'était peut-être pas indispensable à M. Chamberlain pour se bien expliquer ; mais il ne fait pas les choses à demi. Le tort impardonnable de M. Balfour, — impardonnable aux yeux de M. Chamberlain, — est de n'avoir pas accepté intégralement son programme fiscal, son grand projet de protectionnisme impérialiste, tandis que son tort aux yeux de quelques autres, et même de beaucoup, est de l'avoir accepté en partie, au risque de créer une équivoque qui ne donne à personne une satisfaction complète. Sans doute, en prenant cette attitude intermédiaire, M. Balfour a prolongé la durée de son ministère ; il a retardé l'agression à laquelle M. Chamberlain vient de se livrer contre lui ; mais c'est probablement le seul avantage qu'il a retiré d'une tactique dont son ancien collègue, devenu son adversaire, a dénoncé avec tant de dureté le caractère un peu flottant. Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur le dissentiment qui s'est produit entre M. Chamberlain et M. Balfour : les élections prochaines, en mettant au premier plan la question fiscale, nous donneront l'occasion naturelle d'en parler de nouveau. Pour le moment, le fait saillant est la rupture entre les deux hommes, c'est-à-dire le déplacement de la majorité parlementaire. Le ministère actuel a débuté après les élections dernières, sous l'égide de lord Salisbury, avec la plus écrasante majorité qu'il y ait eu dans l'histoire de l'Angleterre : qu'en reste-t-il maintenant ? Il est difficile de croire que cette catastrophe ne soit pas due, en partie, à

quelque défaut de caractère chez M. Balfour; nous ne disons pas d'intelligence, car il y en a peu qui soient aussi éclairées et aussi cultivées que la sienne; mais son intelligence est celle d'un philosophe qui, après les avoir recherchées, a trouvé les bases de la croyance un peu incertaines, et qui a apporté dans sa politique quelque chose du doute général qu'il avait dans l'esprit. Avec des qualités de premier ordre, il n'a pas eu assez de parti pris pour un homme d'État. De là est venue à M. Chamberlain la pensée de le remplacer, ou de le supplanter, et il l'exécute.

Toutefois, le ministère ne disparaîtra pas immédiatement : ceux qui l'ont cru se sont trompés. Il y mettra moins de hâte, et plus de convenance et de dignité. Mais on ne se trompe pas en croyant qu'il ne peut guère aller au delà de quelques semaines, ou d'un petit nombre de mois. M. Balfour l'a réuni pour délibérer sur la résolution à prendre, sauf à l'exécuter un peu plus tôt ou un peu plus tard. Deux solutions se sont trouvées en présence. La première, la plus naturelle, celle qui s'offre tout de suite à l'esprit et que les précédens recommandent, consiste à dissoudre la Chambre et à faire appel au pays. La seconde consisterait pour le ministère à se démettre, et à laisser à un cabinet libéral le soin de procéder aux élections. Il semble, au moment où nous écrivons, qu'on n'ait encore rien arrêté définitivement, et peut-être faut-il voir dans cette indécision suprême une nouvelle preuve d'irrésolution chez M. Balfour.

Il y a un autre côté de la question : les libéraux ne se montrent nullement empressés de recueillir le pouvoir avant d'avoir une majorité pour l'exercer : ils regardent même, non sans raison peut-être, la démission du cabinet conservateur comme une manœuvre contre eux, manœuvre adroite et qu'ils doivent déjouer. Il est commode pour le cabinet conservateur de se dérober par une démission prématurée au jugement du pays sur sa politique, jugement sur lequel personne n'a de doute et qui sera certainement défavorable; mais le parti libéral a, dans l'affaire, un intérêt opposé. Il est fort en ce moment dans l'offensive : il le serait peut-être moins dans la défensive, et on comprend qu'il ne veuille pas changer sa position. Si le cabinet conservateur disparaît avant les élections, l'ardeur de l'attaque contre lui sera inévitablement diminuée : on ne pourra plus invoquer sa responsabilité puisqu'il en aura lui-même avoué le poids trop lourd. Alors, les électeurs auront une inclination naturelle à demander compte au parti libéral de ce qu'il fera au pouvoir, plutôt qu'au parti conservateur de ce qu'il y a fait. Les rôles seront intervertis.

Si le parti libéral était absolument d'accord sur tous les points de son programme et si ce programme était d'avance intégralement accepté par le pays, cette interversion n'aurait pas grand inconvénient; mais il n'en est pas tout à fait ainsi; le parti libéral est plus uni et par conséquent plus fort lorsqu'il attaque que lorsqu'il se défend. En France, les choses se passeraient autrement : un parti serait toujours enchanté d'arriver au pouvoir pour faire les élections. Il se proposerait d'exercer sur elles cette forte pression administrative à laquelle tant de nos députés doivent leur présence au Palais-Bourbon. En Angleterre, les élections ne sont pas pures de toute corruption, loin de là! mais ce n'est pas la corruption administrative qui y domine. Les partis n'y comptent que sur eux-mêmes : à ce point de vue, les mœurs de nos voisins sont meilleures que les nôtres. Au surplus, qu'on procède aux élections avec un gouvernement libéral ou avec un gouvernement conservateur, les libéraux auront la majorité; c'est seulement une question de plus ou de moins; question d'ailleurs importante pour l'avenir. Les conservateurs, qui ont su si mal gérer la majorité qu'ils avaient après les élections dernières, aiment à croire et à dire que celle des libéraux sera trop faible après les élections prochaines, et bientôt trop divisée pour subsister longtemps. Ils se trompent peut-être; l'avenir seul nous éclairera à cet égard. Quoi qu'il en soit, M. Chamberlain et M. Balfour vont poser leur candidature à une succession éventuelle, et qu'ils déclarent prochaine. Dans tous les camps, la lutte sera très ardente, et elle sera encore plus intéressante, car les questions qui y seront agitées sont de celles qui influent pendant de longues années sur l'avenir d'un pays.

Que le ministère conservateur de M. Balfour disparaisse demain ou après-demain, nous lui devons un salut très sympathique. La politique intérieure de nos voisins Anglais ne regarde qu'eux; nous l'envisageons comme une chose objective et sans y prendre parti. Mais il n'en est pas de même de leur politique extérieure : elle a pour nous un intérêt très direct. Nous en parlons en ce moment d'autant plus à l'aise que tous les journaux et tous les orateurs libéraux ont répété à qui mieux mieux que la politique extérieure du gouvernement conservateur avait l'assentiment de l'opinion tout entière et que, quoi qu'il arrivât, elle serait maintenue. L'Angleterre, heureux pays! a la bonne fortune que tous les partis y sont d'accord sur la politique étrangère qu'il convient d'y suivre, notamment envers la France. Le rapprochement qui s'est fait avec nous n'a rencontré jusqu'ici qu'un critique un peu sévère, lord Rosebery : encore

n'en a-t-il critiqué que les modalités. En dehors de lui, la forme et le fond en ont été l'objet d'une approbation unanime. Dans ces conditions, nous n'avons à craindre aucun changement d'orientation. Quel que soit le successeur de lord Lansdowne, il suivra la même politique que lui. Mais cela ne nous empêche pas, au contraire, de rester reconnaissans au titulaire actuel du Foreign Office d'y avoir introduit cette politique et d'y avoir persévéré comme il l'a fait. Il en a d'ailleurs été récompensé par la justice de l'opinion. Les autres ministres ont été discutés, contestés. On a attaqué, par exemple, la réforme scolaire du cabinet conservateur. Seul lord Lansdowne a échappé à la critique qui s'est exercée si vivement sur quelques-uns de ses collègues, et on peut dire sans craindre la contradiction qu'il a été, dans ces derniers mois, au milieu de tant de causes d'affaiblissement qui s'exerçaient sur lui, la principale force du ministère. C'est ce qui nous fait envisager avec une pleine confiance la continuation de nos bons rapports actuels avec l'Angleterre. Ils ne sont pour rien dans la crise qui vient de se produire : elle n'influera pas sur eux.

Le roi de Portugal a été pendant quelques jours l'hôte de la France, à Paris. Nous nous sommes félicités de sa présence parmi nous; elle nous laissera des souvenirs durables et elle resserrera encore les liens de sympathie qui existent depuis longtemps entre les deux pays. La visite que nous a faite le roi dom Carlos, en retour de celle qu'il avait reçue de M. le Président de la République, a été une occasion de rappeler le passé du Portugal, et tout ce qu'il a fait autrefois pour répandre dans le monde la civilisation européenne. Il a été grand par l'intelligence et par le cœur, et il l'est resté. M. Loubet ne pouvait pas aller à Madrid, sans pousser son voyage jusqu'à Lisbonne : il s'est rendu avec empressement à l'invitation amicale qui lui en a été faite. Quant au roi dom Carlos, il est venu plusieurs fois à Paris pendant ces dernières années, et il y reviendra encore, nous l'espérons bien. Il y trouvera toujours l'accueil qui est dû à sa personne, et au représentant d'un pays que nous avons toujours aimé.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

THE COLLEGE LIBRARY

UN VOYAGE A SPARTE

III [1]

XI. — LE CHEVAL AILÉ SUR L'ACRO-CORINTHE

Le long de la côte, en vue de Salamine, je vais par le chemin de fer d'Éleusis à Mégare et jusqu'à Corinthe.

Des champs d'une orge médiocre, quelques chevaux épars, un bois d'oliviers, ou, comme nous dirions, un verger auprès de la mer. Seules, les montagnes dénudées, à formes pleines, sévères, gracieuses donnent sur tous les horizons la marque grecque. Leur élégance et leur dignité pourraient tout de même ennuyer, par un temps couvert. C'est un paysage peu nouveau, une route de notre Provence maritime.

La route de la Corniche devait être quelque chose d'analogue avant que les rastaquouères du monde entier nous forçassent à grouper dessus des idées communes. Ici du moins nulle architecture prétentieuse, nulle végétation exotique. Des herbes sauvages parmi des pierrailles, et, sur des terres mêlées de rose, d'immobiles petits vieux oliviers. Cette monotonie du sol, avec la double monotonie de la mer et des montagnes, a la beauté des espaces pleins en architecture qui laissent d'autant mieux chanter le motif principal.

Le motif principal, en Grèce, c'est toujours la lumière. Qui

(1) Voyez la *Revue* des 15 novembre et 1er décembre

n'a pas vu, ce matin, le golfe Saronique ignore ce que peut être un champ de coquelicots. Pourpre joyeuse, comme les larges blessures d'un héros. Plus loin, voilà des nappes d'or. Par masses, c'est le mieux pour jouir des fleurs. Étincellement que la lumière donne aux montagnes, en même temps qu'elle opalise les eaux! Fraîches coulées d'argent dans le bleu de la mer!

Est-ce de la joie que nous ressentons? Nous prenons notre équilibre. Les angoisses, les tourmens, les délires ont leur siège dans la nuit; la lumière les dissipe et nous pacifie. Un chroniqueur grec du moyen âge, pour exprimer son dédain envers l'un de nos chevaliers croisés, dit qu'il était « en tout un homme passionné. » Chez nous, ce pourrait être un compliment; ici, rien ne semble meilleur qu'un homme qui se possède.

Cette raison pourtant, chez l'Hellène, ne gêne pas l'inconscient et ces beaux imprévus qui nous viennent de notre fantaisie profonde. Depuis que je suis en Grèce, je sens ce qu'a de guindé l'hellénisme parnassien. Leconte de Lisle s'exagère l'éminente dignité du rôle de la volonté dans l'art. Il nous conduit à négliger les beaux trésors qu'un artiste porte dans son cœur. Entre Mégare et Corinthe, aujourd'hui, je déclasse les *Poèmes Antiques, Barbares* et *Tragiques;* je les rangerai dorénavant sur le rayon que préside Boileau. Nul n'est poète s'il n'a des ailes (encore qu'il faille redouter que Pégase s'égare dans les hautes solitudes où lui seul serait son spectateur). C'est un problème de mesure. Et la Grèce a trouvé le point ténu de la perfection. Dans l'azur grec, l'esprit revient toujours sans vertige ni fatigue, comme un puissant oiseau fidèle, se poser sur le promontoire.

Quand nous atteignons Corinthe, il est midi. Les brebis se sont rassemblées sous un arbre. Le chevrier qui dort protège dans ses bras un chevreau. Sur la campagne caillouteuse, rien ne bouge. Un âne met son énorme figure débridée dans les herbes, et de très loin je vois sa queue frétiller de plaisir.

A Corinthe, ce 6 mai, les plus hautes montagnes portent encore de la neige, et la chaleur pèse sur la plaine. Le paysage a perdu cette petite perfection dure qui nous rend muet sur l'Acropole d'Athènes. L'Acro-Corinthe, avec son diadème de ruines, a des airs d'Orient et d'immortalité.

Je gravis la haute, vaste et brûlante Acropole pour visiter la fontaine fabuleuse, encore jaillissante, la fontaine Pirène, source

de toute poésie. Durant des heures, je parcours un chaos de turqueries, de hautes murailles féodales françaises, de tours byzantines et de substructions helléniques; je n'y regrette que le temps où le cheval ailé, Pégase, venait à l'abreuvoir de Pirène et qu'un héros le saisissait.

Autour de moi, la Grèce étale ses caps, ses golfes, ses îles, ses deux mers, les neiges du Parnasse enflammées de rose et le désordre des montagnes d'Achaïe. Je crois être sur la poupe des âges, baigné, battu par une ivresse indéterminée. Mais auprès de Pirène, nul beau délire qui ne se discipline. J'en fis l'épreuve ce soir-là. Tout ramenait ma pensée, qu'un immense spectacle eût voulu divertir, sur l'étroit miroir de la source, et la riche fable se développa en images, sous mes yeux, en même temps qu'une musique me parlait...

C'était au fond des âges, par un semblable soleil couchant. Il y avait de grands espaces calmes dans le ciel au-dessus de la mer et le rocher projetait de l'ombre sur la source. Là se tenaient le cheval et le héros. Petit groupe précieux sur l'immense décor. La robe du cheval fabuleux frissonnait de reflets et de moires vivantes. Sa tête un peu farouche, ses narines froncées, son œil plein d'éclairs, mais oblique, son sabot qui fouillait le sol, ses ailes agitées parfois à grand bruit, tout son être se défendait, tandis que le héros faiseur de calme le flattait et le tenait solidement par la crinière aux belles tresses.

« — O mon cher et beau cheval, disait le héros, tu hennis à l'espace et tu veux te soulever loin de tout ce que nous connaissons. Tu brûles de t'enfoncer dans la solitude des aigles et qu'au-dessous de toi disparaisse Corinthe. Il y a dans ton âme des paysages que tu veux aller reconnaître, fussent-ils dans le soleil. L'impatience met en mouvement tes ailes, tes naseaux et tes jeunes sabots. Si tu l'osais, tu me dirais que ma présence, autrefois ta vie, te gêne, te pèse et te limite.

« Oublies-tu nos beaux soirs dans des vallées silencieuses, où la nuit mettait une douceur qui desserrait ton cœur fumant? Nos âmes se gonflaient: de bonheur, de douleur, j'ignore, mais d'une divine effusion. Nulle parole, nos regards perdus; mais avec ivresse nous nous sentions captifs l'un de l'autre. Parfois tu t'arrêtais et tu battais l'espace avec tes longues ailes éclatantes, car jamais notre bonheur ne fut dépouillé d'une sensation d'éphémère; ose dire, cependant, ingrat, si tu fus une dupe-

quand tu renonçais à chercher l'infini dans l'espace, pour goûter auprès de moi l'infini dans un sentiment.

« Soit ! tu vas t'élever comme une flèche vers le soleil. Mais quel désert autour de toi ! Brûlante colonne de feu qui s'élance pour se consumer ! Tu te satisferas d'orgueil et d'un haut sentiment solitaire de toi-même. O mon ingrat ami, si tu comptes sur tes ailes, tu dois cette juste confiance à ma louangeuse amitié, et si tu te crois le foyer, le cœur ailé de l'univers, c'est d'avoir vu mon chaud regard et toutes mes pensées te presser et te circonscrire.

« Dans le milieu du jour, quel sera ton ennui ! Et puis, au coucher du soleil, une angoisse voisine du délire.

« O mon cher miracle, je t'aime et tu m'émerveilles autant que le premier jour, quand je te surpris au bord de la source et que j'osai te retenir. Mais seras-tu donc éternellement étonné de toi-même ? Est-il excessif d'attendre que tu t'habitues à la grande ombre de tes ailes éployées ?

« Apprends à te connaître. L'air que tes jeunes naseaux aspirent, quand tu l'expires, devient un nuage de poésie, et toi, d'un coup d'aile, tu veux rejoindre et dépasser ce mirage que tu viens de créer. Où veux-tu courir ? Hors de toutes limites ? C'est courir au délire. Tu cherches ton propre songe. Tu veux, dis-tu, toujours plus d'azur. Il n'y a pas d'azur, il n'y a que notre amitié.

« Je sais qu'ayant admis de naviguer dans les hautes solitudes du ciel, tu comprimeras avec peine les vagues pressentimens qui te gonflent le cœur ? Pourtant, une amitié profonde a des mystères. Dans la nôtre tu trouverais du douloureux, de l'inconnu, de l'insaisissable, tout un grand ciel plein de nuées. Cher compagnon, demeure sur nos sommets à bondir de ta folie vive en ta folie triste et à cultiver en toi le sentiment de l'exil. Notre rencontre est un prodige. Comment lui préférer, crois-tu, le sec isolement d'où notre sympathie t'a tiré ! Tu veux être, la nuit, une étoile dans les cieux ? Mais que feras-tu d'épuiser ta divinité là-haut, si tu ne peux pas me la voir admirer ? »

Cependant, le cheval ailé hennissait et fumait de jeunesse, d'impatience et de génie.

XII. — JE QUITTE MYCÈNES A LA SUITE D'IPHIGÉNIE

Les chiens furieux et les enfans, avec un élan magnifique de tout le corps, se précipitent et battent l'air. Dans la nuit de leurs portes, les gens du misérable hameau de Karvathi nous regardent passer sous un plein soleil de midi. Avec un absurde désordre nos petits chevaux grimpent la longue pente pierreuse vers les collines fauves où nous allons trouver « Mycènes, abondante en or, et le palais, séjour sanglant des Pélopides. » Je suis confus de soulever tant de poussière quand j'ai le cœur si peu empressé.

J'aperçus bientôt sur un monticule, au pied d'âpres montagnes, un rocher désert que marquent dans la sauvagerie générale des blocs disposés en damier. Nul arbrisseau, nul herbage, des pierres et partout une horreur fastidieuse... Je franchis entre deux remparts noirâtres la porte royale écussonnée des lions fameux, qui évoquent l'Égypte et l'Iran, et j'entrai dans l'*Oreste* d'Euripide, dans l'*Électre* de Sophocle, dans la trilogie d'Eschyle.

Je visitai l'Acropole, ceinte de hautes murailles, l'Agora, ses tombes, le palais royal. Certainement ces ruines donnaient beaucoup de plaisir au vieillard qui me guidait, et sa figure me disait, tandis qu'il fumait des cigarettes : « Oui, ô étranger, voici ce que, nous autres d'une vieille race, nous pouvons montrer aux barbares. » Il me menait en faisant tourner sa canne, et derrière lui, je pensais : « J'espère que bientôt il aura terminé ce tour du propriétaire. »

Çà et là, sous le soleil, les fosses laissées béantes par les archéologues augmentent l'aspect de désolation. Schliemann, l'éventreur des tombeaux, ajoute un retentissant sacrilège à la série héroïque des crimes mycéniens.

Dans l'enceinte sacrée de la citadelle, sur l'Agora de Mycènes, l'heureux épicier d'Allemagne a trouvé dix-sept corps ensevelis luxueusement; la Société archéologique d'Athènes, au pied de la colline et sur les pentes voisines, a exploré cinquante-deux sépultures. Un crâne se brisa, ne laissant aux mains impies qu'un riche diadème. Certains de ces squelettes furent conservés entiers parce qu'on les arrosa d'alcool saturé de résine. L'un d'eux, au lever de son masque d'or, avait encore les chairs de sa figure,

ses deux yeux, et, dans sa bouche entr'ouverte, trente-deux dents.

Certes, ce fut un beau spectacle, quand ces buttes furent éventrées. Mais l'émouvant, c'était de les imaginer pleines et puis de les ouvrir. Avec la réussite, tout le jeu est fini. J'arrive pour que l'on me dise : « M. Schliemann s'est bien amusé! » M. Schliemann, soit. Mais moi? Le chercheur emporta la truffe.

Au départ, quand on imagine un tête-à-tête avec l'antique Mycènes, on s'assure qu'il sera fécond : sur les lieux, l'imagination reste bête. Sans doute on peut noter l'accord de ces ravins desséchés et des légendes sinistres qui les peuplent. Un tel site semble prédestiné pour servir d'aire à une nichée de grands scélérats; ces solitudes retentissent encore des imprécations d'Oreste et des cris de sa mère sous le couteau. Je n'en disconviens pas. Mais tout de même, je méprise beaucoup ces pensées qui font l'enfant, et qui, ne soupçonnant pas le plaisir supérieur de voir clair, s'attardent dans l'esthétique du beau crime et la poésie du maudit.

A Rodez, dans l'Aveyron, subsiste encore la sinistre maison Bancal où Fualdès fut assassiné; elle garde la plus mauvaise physionomie, une atmosphère de grand mélodrame, bien que la musique des deux vielles se soit tue avec les gémissemens de l'ex-accusateur public qu'on saignait comme un pourceau sur une table. J'ai suivi, par un soir de pluie, de la rue des Hebdomadiers jusqu'au bord de la rivière, la route où Bastide le gigantesque et Jausion l'insidieux menèrent le cortège du cadavre. J'y goûtai fort congrûment des impressions de terreur. J'avais tout de même un souci plus riche; c'était d'étudier s'il y eut quelques dessous politiques à ce fameux mystère criminel. Mais quelle excuse d'être venu jusqu'à Mycènes, déterrer les rois et soulever le masque que leur mirent les vieux batteurs d'or, si nous ne savons rien obtenir d'eux qui ajoute à notre poids?

Depuis ce burg de Mycènes, où régnèrent Agamemnon et ses vassaux, je distingue le château franc qui couronne la montagne d'Argos; et j'imagine que ces deux féodalités doivent peu de chose aux lieux qu'elles étonnèrent en s'y épuisant. Ce sont deux colonies que leurs mères patries cessent un jour de ravitailler. Les flots ont jeté dans cette Argolide ouverte largement à la mer

les vieilles civilisations de l'Égypte, de la Chaldée, de l'Assyrie, et vingt siècles plus tard, de France, d'Espagne et de Venise. Mycènes est une Orientale abandonnée sur la plage de Grèce. Les Atrides, comme les Brienne, sont une forte famille de chefs déracinés.

Dans la même journée j'ai parcouru les pâles débris de Tyrinthe recouverts d'une exploitation agricole, sous laquelle je n'étais que trop disposé à les laisser dormir. C'est à peine si j'y trouvai le genre de curiosité que m'inspirent les ossemens d'un ichthyosaure.

Au résumé, dans la plaine verdoyante d'Argos, ces collines maudites et leurs mythes farouches semblent de la poésie asiatique éteinte, une suite d'anciens volcans.

Mille petites fleurs y frémissaient lors de ma visite à Mycènes; et quand tout respirait la mort; leur douceur en un tel lieu m'orienta soudain vers Iphigénie...

Toi seule, Iphigénie, tu gardes des couleurs sur la demeure des Atrides. Petite fleur jaune, avoine balancée sur cette lave refroidie...

Mais la vierge a quitté ce tertre où l'on ne peut pas vivre. Elle a gagné la mer, les vagues bruissantes, les pins ombreux de Tauride. Que ne puis-je la suivre dans ses voyages à la recherche de l'apaisement!

*
* *

Sur les hautes falaises de Sébastopol, qui dominent une mer d'un bleu intense, M. Schlumberger a reconnu l'emplacement du temple où la vierge d'Argos fut la prêtresse d'Artémis. Un monastère de Saint-Georges occupe ce lieu charmant. Iphigénie n'est plus en Tauride. Gœthe l'a prise par la main pour la conduire au cœur de la Germanie et, sous un tel précepteur, celle qu'Eschyle compare à une chienne, devient une sorte de chanoinesse élevée dans l'admiration de Marc-Aurèle et des philosophes stoïciens.

Dans mes Vosges natales, dans ce canton de rêverie mi-germanique, mi-française, qui fut le paradis de mon enfance, un jour, j'ai rencontré la Grecque costumée en jeune dame allemande. Taine venait de l'asseoir sur nos roches druidiques. Bien que celles-ci soient assez pareilles aux pierres cyclopéennes

de Mycènes, le lieu et la dame disconvenaient. J'en pris conscience, quand j'eus vécu toutes les heures du mont et de la plaine d'Alsace. Mais d'abord, je fus enivré. Je revenais d'un premier voyage en Italie. L'Italie nous raconte les plus belles amours sans daigner rompre notre isolement. C'est la déception de Tannhauser qui, repoussé de Rome, regagne nos forêts du Nord, et dit sa plainte dans des cris, sommet de toute poésie. Je crus qu'Iphigénie, type classique ranimé avec nos pensées rhénanes, m'attendait à Sainte-Odile, pour me donner le sens profond de mon pays; grave méprise dont je fus averti par un mouvement de mon cœur.

Sous les bois du monastère, aucune strophe de nos hymnes ne s'accorde avec la vierge de Weimar. C'est ici le domaine d'Odile. Quand le colchique d'automne met sa délicatesse violette sur la prairie de Truttenhausen, et que les cloches de novembre, en pleurant l'année qui s'achève, commémorent mes parens, la vierge Odile s'avance et, les deux mains levées sur la plaine, dit une prière alsacienne. Une prière qui ne passe pas le Rhin, qui appelle, invoque, si je sais bien l'entendre, les héroïnes de Corneille et de Racine, formées sur le cœur de la France, plutôt que la noble jeune dame un peu lourde de la cour de Weimar.

Je ne puis pas dire « ma sœur » à l'Iphigénie de Gœthe. Cependant, par-dessus le vaste fossé rhénan et depuis le faîte des Vosges, j'aime admirer sa belle stature, sa démarche sans trouble, sa vertu de jeune Hercule féminin.

Peut-être n'est-il pas permis, — permis, ce mot si vague rend seul ma peur un peu mystérieuse, — que nous produisions au dehors nos pensées les plus intimes; peut-être devons-nous protéger, voiler nos réserves, de crainte qu'une source, dont nous avons écarté les branches, ne se dessèche au soleil; mais je dois reconnaître mes obligations. La destinée qui oppose mon pays à l'Allemagne n'a pourtant pas permis que je demeurasse insensible à l'horizon d'outre-Rhin : j'aime la Grecque germanisée.

Connaissez-vous les routes par où le Nord aborde l'Italie? Ces belles civilisatrices, à chaque fois que nous les descendons, elles nous rajeunissent l'âme. D'étape en étape, un automne, par le col du Brenner, j'ai suivi Iphigénie dans le voyage d'amour qu'éternellement elle fait avec Gœthe.

Je les attendais sur le lac de Garde, au petit port de Torbole.

dans cette maison, aujourd'hui l'auberge Terrasse, où Gœthe, fort excité d'avoir vu des oliviers, arriva le 12 septembre 1786.

Depuis dix ans il était épris de la prêtresse de Diane... On possède une lettre, où, dix années avant le voyage d'Italie, un soir de février 1776, il écrit à son amie, Mme de Stein : « Mon âme se détache peu à peu, grâce aux agréables sons, des protocoles et des dossiers. Quatre musiciens sont tout près dans la chambre verte, je suis assis et j'évoque doucement les images éloignées. Une scène doit s'achever aujourd'hui; je le pense, mais j'aurai de la peine... »

Combien j'aime cette expression « doit s'achever. » Il ne dit pas « Je dois achever. » Il est un arbre qui se laisse fleurir et fructifier. Il laisse se créer, en soi, des images, une œuvre, que tout nécessitait.

Peu de jours après cette soirée, où quatre musiciens avaient favorisé son génie, Gœthe dut partir en tournée comme inspecteur des ponts et chaussées et comme conseil de revision. Il allait examiner les routes et les recrues. Et de Dornberg, le 2 mars, il écrit à Mme de Stein : « Je vis aujourd'hui avec les hommes de ce monde; je mange, je bois, je plaisante avec eux, mais ils m'affectent peu, car ma vie intérieure suit impitoyablement son cours. »

Quelle est donc à cette date la vie intérieure de Gœthe?

Son amour pour Mme de Stein et cette *Iphigénie en Tauride*, qui sera l'histoire héroïque de leur amour.

Mme de Stein est Iphigénie, et Gœthe s'est exprimé dans Thoas. Il écrit à son amie : « Ton amour éclaire toutes mes journées. Ton approbation est ma meilleure gloire, et si j'attache du prix à une bonne renommée, c'est pour toi, c'est pour ne pas te faire honte. » Comme la vierge d'Argos sur la côte de Tauride, Mme de Stein à Weimar, auprès du jeune et puissant barbare romantique, est une civilisatrice. Leurs lettres et toutes leurs mœurs l'attestent. Ne croit-on pas entendre Thoas, quand le jeune Gœthe, qui vient d'entrer à Weimar, brillant et généreux comme un véritable roi des esprits, dit à la grande dame qu'il aime : « Je ne suis pas un être indépendant. J'ai appuyé sur toi toutes mes faiblesses, j'ai rempli par toi mes lacunes. » Et pour comprendre la principale beauté de cette tragédie, c'est à savoir sa plénitude et sa solidité, que l'on médite le sentiment de Gœthe pour son amie : « La gentillesse, la grâce, l'amabilité

des dames que je vois, jusqu'à leurs goûts apparens, portent la marque de la fragilité; toi seule, sur ce sol mobile, as ce qui dure. »

On doit honorer en Mme de Stein un magnifique ressort du développement de Gœthe.

Cette amitié fut pour le poète une incomparable excitation morale; elle lui inspira des besoins plus relevés, une plus haute idée de lui-même et l'amena à sentir la beauté d'une existence vraiment noble. Au contact de Mme de Stein il lui fut donné de se policer, de se modérer, d'atteindre au calme et à la solidité. Dans le même moment, le peintre Œser et Winckelmann affirmant que la sérénité est le caractère essentiel des œuvres d'art, il réagissait contre l'influence qu'avaient eue sur son génie Shakspeare, Herder et la cathédrale de Strasbourg. Ainsi tout collaborait à former en lui la vierge spinoziste. Mais, pour la parfaire, il sentit la nécessité du climat méridional et du milieu privilégié où naquirent, où subsistent les œuvres classiques. A Weimar, bien que pénétré des sentimens qu'il devait exprimer dans sa pièce, il sentait trop la médiocrité de la vie réelle et bourgeoise.

En septembre 1786, Gœthe s'évade vers l'Italie. Le cruel artiste! Il avait tiré son bénéfice de Mme de Stein, et maintenant il la délaisse, il la sacrifie à l'enfant de leur amour. Le 8 septembre, dans l'auberge du Brenner, il retire de son bagage le manuscrit d'*Iphigénie;* il prend la vierge pour compagne de route : « Les jours sont longs, rien ne trouble la pensée, et les délicieuses scènes qui m'entourent, loin d'éloigner le sentiment poétique, ne l'évoquent que plus promptement avec l'air et le mouvement... »

Quelle belle organisation pour produire il possède, ce grand homme, s'il n'est point anéanti, désespéré, poussé vers le suicide par la masse des sensations qui le pressent dans ces nuits de septembre, solitaire sur les lacs!

C'est un matin, vers les trois heures, que Gœthe et son *Iphigénie* partirent de Torbole, avec deux rameurs, sur le doux et sévère lac de Garde. Heureuses vagues qui portez cette petite barque, jeunes rayons qui frappez la cime mobile des bois, vous qu'un Virgile avait déjà favorisés, le poète germain vous saisit, et pour les siècles vous étincelez et vous vous balancez sur la grève imaginaire de Tauride.

Le 19 septembre au soir, Gœthe écrit de Vicence : « Arrivé ici depuis quelques heures, j'ai déjà parcouru la ville, vu le théâtre olympique et les édifices de Palladio. Quand on a de telles œuvres sous les yeux, on en reconnaît le rare mérite et je dis de Palladio qu'il est essentiellement un grand homme. » Et le 27, en passant à Padoue, il achète les ouvrages de Palladio, ou plutôt un fac-simile sur cuivre de l'édition originale qui était gravée sur bois. On doit cette réédition aux soins du consul anglais Smith. Aussi, peu de jours après, dans le cimetière du Lido, Gœthe lui rendra grâce sur une tombe à moitié ensevelie.

Bien souvent à Vicence, à Venise et sur la Brenta, j'ai examiné les constructions de Palladio, avec la plus respectueuse curiosité, pour saisir ce que Gœthe leur doit, pour m'instruire à mon tour et surtout pour savoir comment l'*Iphigénie* est une œuvre palladienne.

Gœthe et Palladio témoignent, chacun à leur manière, d'une même nature intérieure ; ils s'accordent sur la réforme à accomplir. Ils sont préoccupés de se poser des limites et de ne pas permettre que leur imagination les dépasse. Ensuite, ils se proposent de résoudre la grande, l'éternelle difficulté qui est de rester naturel et vrai en stylisant : « Palladio, dit Gœthe, est un génie créateur, car il sut vaincre la contradiction qu'il y aura toujours à associer des colonnes et des murs. Il parvint à employer convenablement des colonnades dans l'architecture bourgeoise. » Je prie que l'on remarque que c'est en quoi excelle notre Racine si noble, aisé, naturel, tandis que c'est l'échec du Chateaubriand magnifique, mais composite et tendu des *Martyrs*. Et Gœthe continue : « Palladio sut combiner ; il nous força d'oublier qu'une colonnade dans un palais privé, dans une maison pour loger des Vicentins, c'est un artifice, un mensonge. Il y a dans de tels plans quelque chose de divin, comme serait la forme chez le grand poète qui, de la vérité et du mensonge, crée une troisième chose dont l'existence empruntée nous enchante. »

Nos amateurs modernes peuvent s'amuser de Gœthe et dire qu'il n'a vu en Italie aucun des beaux objets de l'Antiquité. Nous sourirons avec eux s'ils l'exigent. Mais, à défaut de la connaissance, ce grand homme avait l'amour du classicisme ; il était entraîné vers les grandes époques, et c'est par cet échauffement de l'âme qu'on exerce une action féconde.

A Venise, il voit un morceau de l'entablement du temple d'Antonin et de Faustine : « C'est autre chose, s'écrie-t-il, que nos saints grimaçans empilés par étages, sur de petites consoles, autre chose que nos enjolivemens gothiques, nos colonnes en tuyaux de pipe, nos tourelles pointues et nos saillies fleuronnées. Dieu merci ! Je suis pour jamais délivré de tout cela ! » Évidemment, il confond l'époque romaine avec la bonne époque. Qu'importe l'anachronisme, puisque à l'aide de ce faux jugement il se met dans l'état paisible que reflète Iphigénie et qui déconcerta les fanatiques de sa fougue antérieure.

Aussi bien, il ne s'agit pas pour Gœthe de découvrir et d'appliquer les règles de l'art antique. Ce qu'il cherche, en Italie, et ce qu'il obtient, fût-ce des œuvres pseudo-antiques, c'est un secours pour mettre dehors l'énergie intime que Mme de Stein et les leçons de la vie lui avaient communiquée.

Au cours de ce voyage, son but précis est de tenir son âme à la hauteur où il trouvera tout naturellement des expressions, une musique assez héroïque pour nous rendre saisissable, pour chanter la tragédie dont il porte avec lui le livret.

Le pédantisme et l'aplomb d'un Gœthe pourraient déconcerter. Gardons-nous de méconnaître sa magistrature. Il nous ouvre mieux qu'aucun maître la voie du grand art, en nous montrant que, pour produire une plus belle beauté, le secret, c'est de perfectionner notre âme. Gœthe travailla sans cesse à se développer en s'élevant. L'artiste est grand selon qu'il possède une imagination de héros. De là l'effort si raisonnable de Gœthe pour épurer, ennoblir continuellement sa sensibilité. Il nous est utile par l'exemple de sa vie, mieux encore que par son œuvre.

La société d'un Gœthe apprend à tirer parti sans vergogne des moindres élémens, à ne pas nous intimider, ni enfiévrer, ni désespérer. Ce grand homme est calmant. Ses points de vue ne sont ni rares, ni extraordinairement puissans (d'ailleurs l'extraordinaire a quelque chose de répugnant pour un naturaliste et les phénomènes sont des beautés de foire). Mais c'est un homme très solidement campé dans ses idées. Ce citoyen libre de Francfort, ce bourgeois haussé d'une classe, ce parfait produit d'une vigoureuse famille, bien adapté à la vie allemande, avec quelle heureuse audace il s'appuie sur ses erreurs ! Rien n'entrave le jeu de ses facultés artistiques et, comme c'est toujours

de l'âme que naît une œuvre littéraire, il parvient, au moyen des plus grossiers malentendus, dès l'instant qu'ils l'émeuvent, à établir un poème le plus solide et le plus sincère.

Un voyage d'ignorant sur la terre classique a permis à Gœthe de donner une voix à tout ce qu'il avait entrevu dans ses momens de plus haute vénération. Sous un climat qui transfigure une âme du Nord et parmi des objets qui échauffent la piété d'un artiste, il a transformé en noble matière poétique ses plus humbles expériences, pour le grand profit du modèle imaginaire qu'il s'occupait alors à réaliser. Dans Bologne, le 19 octobre, il contemple longuement une sainte Cécile de Raphaël. « L'artiste, dit-il, lui a donné les traits d'une jeune fille robuste et ferme, sans froideur et sans rudesse. Je l'ai étudiée avec soin et je lui lirai en esprit mon *Iphigénie*. Je ne ferai rien dire à mon héroïne que cette sainte n'ait pu exprimer. »

Plus tard, il se plaindra qu'aucun acteur allemand ne puisse se faire l'âme assez noble pour jouer les rôles et prendre les attitudes d'*Iphigénie en Tauride*. En effet un très petit nombre de personnes sont à un degré suffisant de culture pour ressentir, repenser l'esprit profond de cette tragédie qui est une pièce civilisatrice.

D'*Iphigénie* sort une puissance capable de faire des philosophes stoïciens, — comme du *Cid*, d'*Horace* et de *Polyeucte* sortait une puissance capable de faire des individus qui se sacrifient. Corneille sert un Napoléon qui a besoin de héros ; Gœthe sert toute société qui a besoin de se défendre contre l'orgueil intellectuel. L'*Iphigénie* pose une barrière à celui que la conscience de sa spiritualité incite à s'évader des règles et des coutumes sans ménagemens. L'*Iphigénie*, œuvre d'un homme que disciplinaient, par ailleurs, ses études d'histoire naturelle, ramène à la soumission nécessaire de puissantes intelligences enivrées de leur supériorité.

*
* *

Mycènes enfin s'anime. Je donne un sens à mon pèlerinage, c'est de comprendre la vierge qui s'embarqua sur cette plage pour venir jusqu'aux plaines du Rhin. Je puis intéresser mon cœur et sortir de ma frigidité si je me dis que cette Acropole

farouche est le berceau de l'Étrangère qui m'enchanta dans mon aigre pays.

Mais un grand doute m'est venu.

Je me rappelle un rouleau d'Égypte, auprès d'une momie, où l'on trouve cette exclamation : « O cœur, qui me viens de ma mère ! »

De cette famille des Atrides peut-il sortir, comme Gœthe l'a cru, une Iphigénie qui pardonne ?

Rien d'arbitraire ne fleurit chez les êtres ; jamais une feuille n'apparaît sur eux qui n'appartenait pas à leur principe. Iphigénie, formée d'Agamemnon et de Clytemnestre, n'est pas faite pour s'insurger contre la loi sanglante d'Artémis. Celle qu'un père acceptait d'immoler sur l'autel ne répugnera pas à verser le sang pour obéir à la déesse. Iphigénie étant la sacrifiée doit devenir la sacrifiante. Racine l'a bien vu. Dans les notes qu'il prenait de ses lectures grecques, il relève ce que dit à Clytemnestre Électre, sœur d'Iphigénie et d'Oreste : « Si je suis méchante, je ne dégénère point de vous. » Et là-dessus, il fait un commentaire : « Le caractère honnête d'Électre se montre au milieu de son emportement. Elle s'en excuse sur son malheur. Elle dit qu'elle en a honte elle-même et qu'elle y est forcée, et elle l'explique en disant à Clytemnestre : « Ce sont vos actions qui parlent en moi. »

A Mycènes, plus qu'ailleurs, on subissait les ordres des tombeaux. J'ai vu dans les vitrines du musée athénien la dépouille des sépulcres, les vases d'or et d'argent, les sphinx, les griffons, le beau lion d'or, les bibelots d'ivoire, la tête mitrée qui sent l'Assyrie, les œufs d'autruche ornés de dessins, le grand cachet babylonien. Qu'ils devaient valoir, ces morts, pour qu'on les comblât de si grandes richesses !

Au premier acte des *Choéphores*, j'entends Oreste s'écrier : « O mon père, sois avec ceux qui t'aiment. » Électre insiste : « Vois, dit-elle, tes deux enfans debout près de ta tombe. » Oreste, d'un cri sublime, presse son père : « Ne laisse pas s'anéantir en nous la race des Pélopides. » Terribles adjurations qu'aucun homme vraiment digne ne refuse de prononcer. Qui de nous ne s'est écrié : « O mon sang, sois fidèle à toi-même ; ne laisse pas s'affaiblir dans mes veines, mes pères. Tu es ma famille, ma cité, mes lois, ma révélation, je t'accepte. » Mais les enfans des Atrides, quand ils veulent que leur race s'agite

dans leurs veines, appellent leurs péchés et leur condamnation.

Gœthe et la Grèce ont voulu nier ces fatalités. Sur les sommets de l'œuvre gœthienne, on respire la confiance dans la vie. Le poète veut nous persuader d'une conception optimiste de l'univers, parce qu'elle favorise l'activité... Les artistes sont obligés, pour épanouir notre sympathie, d'épurer les passions qu'ils mettent en mouvement sous nos yeux. Et dans toute catastrophe il est convenable que l'on voie glisser des lueurs de justice. Nous prenons du ressort et du calme dans la conviction qu'ils nous communiquent que la vie est perfectible. Je n'objecterai rien contre l'intention de cet heureux mensonge. Je proclame, moi aussi, la nécessité de cet apaisement artistique. Mais je pense que pour y atteindre, il est plus loyal de nous faire voir comment ces passions, ces accidens, ces dévastations rentrent dans un ordre universel. Et nul plus large plan où faire rentrer les faits que ce déterminisme auquel l'*Iphigénie* essaie de contredire.

Certainement il est agréable d'entendre qu'Oreste s'est guéri de ses troubles épileptiformes, et je voudrais que l'amitié de ce dégénéré pour Pylade ne me fût pas suspecte. Mais que faire si je vois nettement l'absurdité de ces hypothèses optimistes?

Je pourrais encore me payer d'illusion sur cette grande famille de tarés, dans les prairies du Jura où je mets au net mes notes de voyage. Parmi ces combes grasses, les chalets pleins de vaches sonnantes, les longues solitudes où il n'est pas une herbe, pas une bête méchante, nous inclinent à l'élégie et voilent les dures certitudes. Mais sur les tombeaux de Mycènes, rien ne s'interpose entre nous et les faits.

Sur les tertres funéraires, trois coupes de sang furent largement épandues : au festin de Thyeste, à la mort d'Agamemnon, à l'assassinat de Clytemnestre. Les colonnes du temple d'Artémis, où la fille des assassins officie, demeurent teintes du sang humain.

Au-dessous de l'Acropole mycénienne, on mène les voyageurs dans une crypte saisissante de force et de grandeur, dite le Trésor d'Atrée. Par un corridor de murs cyclopéens, ils pénètrent sous une coupole en forme de ruche : à droite est un caveau plus petit, entièrement creusé dans le roc; on l'éclaire en brûlant un journal et il empeste le sépulcre violé. Edgar Quinet, qui visitait en 1828 ce sanctuaire du culte des morts, s'écrie :

« Je sens qu'ici l'on est parvenu au point extrême du monde grec et qu'il n'y a plus qu'à écouter autour de soi *les sources des fontaines...* »

Il s'arrête, se tait, hésite à désigner ces fontaines, ces grandes pensées qui n'ont jamais tari et qui sourdent encore sous la terre pierreuse de Mycènes.

Aussi bien, on suit leur cours dans l'œuvre des grands poètes, de Dante, de Pascal, qui, pour les adoucir, y mêlent l'idée de la grâce. Nous sommes asservis aux transmissions du passé; nos morts nous donnent leurs ordres auxquels il nous faut obéir; nous ne sommes pas libres de choisir. Ils ne sont pas nos morts, ils sont notre activité vivante.

Ces sombres vérités demeurent les vues les plus certaines de notre raison. L'humanité, qui les avait déposées dans les grands mythes primitifs, les a transbordées dans ses lois scientifiques. On est bien dans le tombeau des Atrides, qui nous resserre et ne nous donne d'échappée qu'en profondeur, pour entendre ces fontaines sourdre de toute éternité.

XIII. — LE SOIR DANS UNE BOURGADE DE GRÈCE (1)

Au fond du golfe d'Argos, la baie de Nauplie abrite un espace de mer pareil aux lacs italiens, mais où manque leur volupté...

Des matelots travaillent lentement sur le port, le soleil se couche en illuminant un cirque de montagnes, la fièvre vibre dans les airs. Sur une barque un débardeur chante et rechante sa plainte turque. Elle m'enchaîne et me laisse aller jusqu'au point où elle se perd, pour, aussitôt, me ramener jusqu'au point d'où elle se lève...

Voici des êtres mous, pareils à ceux qui boivent l'apéritif dans notre Languedoc, et puis de vrais Arabes poussant leurs bâtons pointus dans les plaies de leurs ânes. Je ne m'occupe que des dalles où je pose mes cent pas monotones.

Heures avant-courrières de notre usure et qui déjà nous isolent de l'univers !

Au crépuscule, tous les soirs, notre âme se fait neuve. Elle

(1) Papadopoulo Vrétos, *Mémoires biographiques, historiques sur le Président de la Grèce*, 1837-1838, Paris. 2 vol. in-8°. — Voyez, dans la *Revue* du 15 avril 1841, l'article du comte de Gobineau sur *Capodistrias, sa vie et sa correspondance.*

rejette les copeaux de sa journée qui l'encombrent et désire recevoir une émotion spirituelle. Alors, si rien ne nous impose de plaisir ou de tourment, quelle détresse, quel veuvage! Un homme raisonnable a soin de réclamer vite la lampe. Hâtons-nous d'étouffer sous notre travail ce soulèvement de vaine poésie.

Mais au fond du golfe d'Argos, sur quoi se divertir de soi-même?

La terre de Nauplie, pour moi, n'a pas d'odeur. J'écoute ses propositions avec insensibilité. Je ne gravirai pas sur le flanc du rocher les huit cent cinquante-sept marches qui mènent au fort Palamède. Nul paysage ne saurait, ce soir, vaincre ma dure indifférence.

Je rentre à l'hôtel, et voici qu'en feuilletant mes livres, je trouve sur le nom de Nauplie une tache de sang pâli. Elle m'attire au parvis de Saint-Spiridion...

Dans l'une des rues basses qui encerclent le Palamède, j'ai visité la sinistre église. Sous son portail, le président Capo d'Istria fut assassiné à six heures du matin, le 9 octobre 1831.

Capo d'Istria avait été mis par l'Europe à la tête du gouvernement de la Grèce. C'était un habile homme de cour parmi de rudes Klephtes. Son escrime ne valait pas contre leurs brutalités. Il voulut affaiblir les familles influentes et pousser dans l'ombre les chefs de la guerre d'Indépendance, afin de concentrer dans ses mains le pouvoir; il se heurta, il se brisa contre leur opposition et surtout contre celle des Mavromichalis, la plus puissante des familles féodales du Magne.

La tête de cette famille était Petro Mavromichalis, le bey du Magne qui, en 1821, avec Colocotroni, avait donné le signal de l'insurrection. Quarante-neuf membres de ses parens étaient morts en combattant pour l'indépendance. Aussi souffrait-il avec impatience l'autorité du nouveau président. Des siècles d'anarchie belliqueuse l'avaient mieux préparé pour être un héros que pour se soumettre à des institutions régulières : « Homme né d'hier, disait-il à un contradicteur, oses-tu bien te mesurer avec celui de qui l'origine est aussi ancienne que les sommets du Taygète? » Des révoltes ayant éclaté sur plusieurs points, Capo d'Istria osa l'emprisonner dans le fort Palamède. Mettre la main sur le vieillard des Mavromichalis! C'était un coup d'État.

« *Notre vieillard :* » on nomme ainsi en Grèce le chef de famille, et lui-même appelle *ses enfans* tous les jeunes gens de sa clientèle. Ceux-ci s'émurent au point que Capo d'Istria dut en arrêter deux : le colonel Constantin et Georges, le premier, frère, et l'autre, neveu du vieux Petro. D'ailleurs ils ne furent point enfermés, mais seulement astreints à la résidence de Nauplie, sous la surveillance de deux policiers.

Le dimanche, 9 octobre 1831, à six heures du matin, il faisait un très beau soleil. Le colonel Constantin et Georges Mavromichalis pénétrèrent avec leurs deux gardes dans l'église de Saint-Spiridion. Ils y arrivaient du port, par la même rue qu'allait prendre Capo d'Istria (elle est si étroite que j'ai touché ses deux murs en étendant les bras). La messe allait commencer; on n'attendait que le chef de l'État.

Georges Mavromichalis embrassa l'image de la Vierge sur l'autel et fit allumer un cierge par son garde.

Après quelques minutes, le vieux bedeau Goulo annonça que le président arrivait. Il fit dégager la porte. Le colonel Constantin sortit et se plaça dehors, du même côté que son neveu resté dans l'église. Le colonel appuyait sa tête contre le mur de l'église. Jean Caraïanis et André Georgi, leurs deux policiers, qu'il faut maintenant appeler leurs complices, étaient placés dans la rue. Tous quatre regardaient venir le président.

Capo d'Istria était, à son ordinaire, vêtu d'un pantalon de toile blanche et d'une redingote bleue, de coupe militaire, avec un double rang de boutons en argent. Il était flanqué de son garde habituel, Démétrius Léonidas, auquel se joignait, comme de coutume, et par dévouement spontané, un brave manchot nommé Georges Cozinis.

En apercevant les Mavromichalis sous le portail, Capo d'Istria eut une hésitation. Les trouva-t-il étranges sous leurs longs manteaux? Avait-il reçu des avertissemens? On croit qu'une seconde, il voulut entrer dans la maison de M. Rhodius, son secrétaire au département de la Guerre. Mais ce diplomate avait de l'âme; il s'achemina d'un pas égal vers sa destinée.

Comme tout le monde se découvrait, Constantin et Georges ôtèrent leurs bonnets rouges avec leur main gauche; ils tenaient la droite sous leurs manteaux. Capo d'Istria répondit à leur salut avec une grande affabilité. Alors, comme il enlevait son chapeau pour entrer dans l'église, le jeune Georges le

frappa de son poignard dans l'aine, en même temps que le colonel Constantin lui tirait, à bout portant, un coup de pistolet dans la nuque.

On entendit deux explosions, c'est que Jean Caraïanis, lui aussi, avait tiré, mais sa balle se ficha dans le portail.

Les deux gardes de Capo d'Istria s'élancent à son secours. Cozinis, le manchot, le reçoit sur son unique bras, mais le voit mort, et le jette roide à terre pour courir sus à Constantin. Celui-ci enfile la ruelle escarpée, vis-à-vis du portail de l'église. Au vol, le manchot lui loge une balle dans l'épaule droite. Les cris : « A l'assassin ! » gagnaient de toutes parts. Constantin tout saignant ne s'arrête pas de grimper. Il atteint le faîte de la montée et va descendre l'autre versant, quand la clameur fait bondir de son lit le vieux général souliote Fotorama, qui saisit au mur sa carabine toute chargée, court à sa fenêtre, voit et tire.

Le colonel roule par terre. Le manchot se jette dessus avec la meute des poursuivans.

Au milieu de cette curée arrive par hasard un piquet de soldats. Constantin, dit-on, les implora :

— O mes frères chrétiens, ne me martyrisez pas ; je ne suis pas le vrai coupable, laissez-moi vivre pour avouer la vérité...

Ils le traînèrent jusqu'au poste, mais d'une telle manière qu'il mourut en arrivant.

Cependant Dimitri, le garde régulier de Capo d'Istria, poursuivait le second assassin et ses deux policiers, le long de la rue, à droite, en sortant de l'église. Il leur tira dessus par deux fois, sans que son pistolet prît feu. Les fuyards se jetèrent dans la maison du colonel Valiano. Au premier étage habitait un bourgeois, Spiridion Kyparissi, né à Ithaque. Il a déposé en justice : J'entendis à l'étage supérieur, au deuxième, une voix effrayante. Le jeune Mavromichalis, son pistolet à la main, menaçait tous les locataires qui, en caleçons, voire en chemise, bondissaient de leurs lits. Il criait : « Valiano, nous l'avons assassiné. — Qui ? — Ce f... président. Vous devez tous sortir de la maison. » Il courait dans la chambre comme un forcené, et tandis qu'un de ses gardes redescendait l'escalier pour s'assurer de la porte, il calfeutrait les fenêtres avec les coussins du divan, car déjà, du dehors, on menaçait de tirer.

Au bout d'un quart d'heure, Georges s'étant aperçu qu'une terrasse de la maison dominait le jardin du ministre de France, espéra d'y trouver un asile inviolable. Tous trois sautèrent de la terrasse dans le jardin. Le baron Rouen, accouru sur le bruit, les rencontra dans son escalier. Georges Mavromichalis prononçait une suite de mots entrecoupés : « Honneur... Patrie. » M. Rouen, devant le personnel de l'ambassade, lui demanda d'abord de se désarmer. Georges ôta son pistolet de sa ceinture, le baisa et dit :

— Je le livre à l'honneur de la France.

Nauplie, d'un seul élan, se prononçait contre les Mavromichalis. On avait fermé les portes de la ville. Les troupes de la garnison se mutinaient pour aller venger le sang du président. Elles ne s'apaisèrent un peu qu'après avoir obtenu la démission du général Gérard, Français et, par là, suspect de libéralisme. Un Portugais lui fut substitué. Sur les sommets des montagnes, les bergers sonnaient de la corne ; ils donnaient l'alarme aux bergers plus lointains, comme ils faisaient jadis pour annoncer les Turcs : « Frères, mettez en sûreté vos troupeaux. » Au parvis de Saint-Spiridion, la foule, avec des tampons de coton, se pressait pour recueillir le sang du martyr. Son corps, rapporté dans le modeste palais présidentiel, avait été remis aux pleureuses qui le lavaient en même temps qu'elles lamentaient les chants funèbres, ainsi qu'il est déjà raconté dans la dix-huitième rapsodie de l'*Iliade :*

« Ces chiens, disaient-elles, ces hommes sans religion ni conscience sont parvenus à le tuer. Désormais, qui nous protégera? Où trouverons-nous un autre président, si bon, si doux, si patient, si amoureux du peuple? Jusqu'à ce moment nous dormions tous tranquillement chez nous, parce qu'il y avait maître Jean qui veillait. Malheureuse Grèce! tu vas être de nouveau la proie de nos notables. »

Cette plainte est intéressante ; elle marque comment les notables avaient vu dans la révolution un moyen de substituer leur tyrannie à celle des Turcs. On y vérifie en outre que dans tous les climats, les notables, les féodaux, les chefs de clientèle tendent naturellement à réclamer le parlementarisme, tandis que les petites gens se ramassent autour du pouvoir autoritaire.

M. Rouen qui avait de l'honneur, — et qui représentait la France libérale de Louis-Philippe, — n'avait pas voulu livrer le

libéral Georges Mavromichalis à cette foule servante de l'autocratie qui, avec des cris de mort, assiégeait l'ambassade. Quand un pouvoir régulier se manifesta, qu'on vint réclamer le réfugié au nom de la commission administrative, et que des forces militaires furent en mesure de garantir l'ordre, les portes s'ouvirent. Le général Pélion donna le bras au jeune homme, pour le couvrir et les soldats le conduisirent, sans violences, au Palamède. Chemin faisant, il disait :

« Je sais que je dois mourir; je recommande à ma femme de trouver un beau mari et de se remarier. »

Ce à quoi elle ne manqua point.

Quelques jours plus tard on le condamna selon les formes. Il fut mené sous un platane isolé, au bord de la mer. Son père, des fenêtres de son cachot, lui envoya sa bénédiction.

Il est moral d'ajouter que, l'année d'après, à l'avènement du roi Othon, le vieux Petro Mavromichalis et son fils Anastase reçurent le titre de sénateurs, qu'un autre de ses fils, le général Démétrios, fut nommé ministre de la Guerre par le gouvernement qui renversa Othon, que la famille demeure une des premières de la Grèce, et que la mémoire de Capo d'Istria jouit du respect patriotique de tous les partis. Un respect sans enthousiasme.

Pourquoi la complaisance des poètes semble-t-elle manquer à Capo d'Istria?

Sur le ciel de Missolonghi la flamme du bûcher funèbre de Byron laisse d'éclatantes lueurs. Je ne les préfère pas à cette tache qui s'efface au parvis de Saint-Spiridion. Nous ne rejetons pas l'héritage romantique, mais il faut l'agrandir; nous invitons les enthousiastes d'un Byron à sentir de la poésie dans certaines activités sans éclat... D'ailleurs la destinée de scandale ou de gloire de leur héros devient mieux intelligible si nous mettons en regard la mission d'un Capo d'Istria.

Aristocrate, exclu par sa caste, et calomnié par toute sa nation, Byron jette l'anathème sur l'Angleterre. Privé de la haute vie seigneuriale que ses instincts exigeaient, il veut briser les cadres sociaux. Son orgueil forcené s'insurge contre toute limite; il refuse même d'accepter les conditions de la vie et, par exemple, le départ de sa jeunesse : c'est le Révolté. Byron fut, en Grèce, le chevalier de la Révolution, comme Capo d'Istria, l'agent de la légitimité. Celui-ci, petit noble sans patrie, mit au

service du plus grand pouvoir conservateur, c'est-à-dire la Russie, ses facultés de faiseur d'ordre. Il accepta la tâche de détruire les sociétés secrètes en Grèce et de dompter un esprit d'anarchie qui émouvait toute l'Europe. S'il périt, c'est que la Révolution, ayant triomphé à Paris (1830), crut pouvoir établir en Grèce un régime constitutionnel. Il fallait bien d'abord qu'elle se débarrassât de Capo d'Istria.

A toutes les époques, pour se défaire d'un homme politique qui gêne, on s'est adressé à des passions privées, auxquelles on fournit des moyens matériels et des idées généreuses. Dans l'espèce, il était naturel qu'on pensât aux Mavromichalis. Ils furent enthousiasmés par l'idée de venger leur honneur, et par le désir de restaurer le pouvoir de leur famille.

Qu'avais-je donc hier au soir sur le port de Nauplie, à suivre cette chanson qui se noyait dans le crépuscule? Une chanson orientale empoisonne une âme passante. Mais la vision nette de quelques faits cruels nous redresse et nous tonifie. L'homme n'est pas fait pour qu'il rêve, mais pour qu'il morde et qu'il déchire.

XIV. — LES APPROCHES DE SPARTE

Dans les pauvres rues de Tripoli, je cherchai vainement un vestige du récent passé turc. Rien ni personne ne me renseigna sur le pacha de la Morée, tel qu'il survit dans les chants populaires, assis dans ses jardins, avec sa garde d'Albanais, ses esclaves noirs tenant de beaux chevaux, ses janissaires de tragédie, son sérail plein de secrets, ses confiseurs, ses pages, ses bouffons, ses musiciens, ses montreurs de marionnettes obscènes, son chapelain et son bourreau.

En revanche, chacun voulut que je visitasse, à deux heures de Tripoli, le champ de bataille de Mantinée.

Je cédai, car en voyage il faut battre tous les buissons de peur de manquer son plaisir. Mais Pélopidas non plus qu'Épaminondas ne me firent compagnie; je pensais à Chateaubriand qui passa ici le 14 avril 1806. Le lendemain, il se rendit chez le drogman du pacha. On lui répondit que Son Excellence venait d'entrer chez ses femmes. Byron aussi traversa Tripoli. Son génie doit beaucoup à son premier voyage de Grèce, comme sa

gloire à son second. Cette Grèce, où nous venons prendre des leçons de classicisme, a fourni plus qu'aucun lieu des couleurs au romantisme. Même aujourd'hui qu'en apparence elle s'est expurgée, elle garde un fond de fièvre mal assoupie. Et voici un thème bizarre qu'en revenant sur Tripoli, elle me suggérait de broder.

Quand les Grecs de Colocotroni prirent la ville d'assaut, en 1821, ils massacrèrent toute la population turque, hors les femmes du vieux Kourchid-pacha, gouverneur de la Morée. Les jeunes vainqueurs s'amusèrent avec ces personnes d'un charme sauvage, qui en eurent elles-mêmes du plaisir. Mais leur rachat ayant été conclu par traité, elles furent rendues à Kourchid. Il les fit coudre dans des sacs et jeter à la mer. Si l'on savait donner des âmes variées et vraisemblables à tous les personnages de ce drame brutal et même aux brutes qui cousirent les sacs, on aurait une belle occasion de produire toute la gamme qui va de la volupté à la cruauté.

Ce ne sont pas les ombres de ces belles hurleuses qui, en mai 1900, visitèrent mon sommeil. Vers les cinq heures du matin, je me levai d'entre les punaises.

Soixante kilomètres d'une route excellente séparent Tripoli de Sparte. Je fis un détour de deux lieues pour visiter la cathédrale de Palæo Episcopi, seul reste de la ville de Nicli, dont Geoffroy de Villehardouin, au XIIIe siècle, fit une baronnie, et qui repose sur l'emplacement de l'antique Tégée.

Dans un paysage herbeux, à travers une grande plaine cerclée de montagnes puissantes et semée de moulins à vent ou de petites villes peu distinctes sur des vallonnemens, j'atteignis mon église. Je reconnus dans ses murs plusieurs fragmens de bas-reliefs et de colonnes de marbre, puis un pappas m'introduisit dans le dôme central, flanqué de quatre petits dômes. De là, je poussai jusqu'à la bourgade voisine qui se nomme Piali.

On y conserve un bas-relief de marbre, un lion de grandeur naturel, que les manuels affirment l'un des plus remarquables morceaux de la sculpture grecque. Nous ne pûmes pas d'abord obtenir la clé. Celui qui la garde était absent. Il fallut nous asseoir patiemment sur les pierres turques qui protègent le puits. Hercule aussi s'est attardé au puits de Piali, mais il y violait Augé, prêtresse d'Athéna. C'est une bonne manière de tuer le temps. Le chœur grec s'était formé autour de nous et je

compris dans cette journée combien ce personnage du théâtre ancien est pris dans la vérité locale. Ces raseurs, au nombre d'une vingtaine, m'entouraient; un seul parlait et tous l'approuvaient de la tête. Le chœur disait :

« O étranger, ne t'impatiente pas. Tu veux voir le lion qui est admirable. Il est vraiment derrière cette porte fermée, et cette fermeture même te prouve combien ce lion est un objet précieux. »

Une vieille m'apporta une fleur; cette attention et la fleur furent célébrées en termes hyperboliques par le chœur :

« Voilà comme nous sommes, nous, les antiques descendans de ces Tégéates que tu es venu admirer de fort loin, car tu n'es pas une bête et tu sais notre supériorité; aussi tu t'empresses de donner une piécette à cette excellente vieille et tu trouveras encore l'occasion de nous en donner. Ce qui te prouve que tu as tort de t'impatienter si la clef tarde à venir. »

Des enfans assez gentils passèrent avec des ardoises, où, sans doute, on les dressait à écrire les hauts faits des Tégéates. Le chœur nous les montrait avec orgueil. Je n'ai jamais vu qu'un bébé de quatre ans, et qu'on gâte, pour s'émerveiller de soi-même aussi naïvement et, je dois le dire, aussi sincèrement que fait cette nation. Parmi ces gens qui nous entouraient, il y a de gros Turcs aisément reconnaissables, mais, s'appeler des Grecs, cela transforme un peu le sang. Enfin, après plus de temps qu'il n'en fallut, je ne dis pas à Hercule, mais à sa prêtresse violée pour engendrer leur fils Télèphe, on m'ouvrit une sorte d'écurie obscure au fond de laquelle gisait le chef-d'œuvre.

Le chœur entré avec moi me boucha complètement la lumière...

Une fois de plus, j'avais fait tout un voyage pour abandonner, sur un dernier obstacle, ma curiosité. Et détourné par mon impatience de ce lion, que je voudrais aujourd'hui revoir, je n'attendais plus rien, sous la chaleur grandissante, que de Sparte; je la réclamais, à peu près de la même manière qu'un dîneur sans appétit, au restaurant, réclame « la suite. »

Au sortir de la Tégéatide, vaste plaine de belle culture où nous avions longuement couru, la route gravit la montagne qui devient rapidement pierreuse. Nous dominions le marais de la Taka, d'une couleur chocolat. A distance, la Grèce, c'est immuablement des lignes pures sous un ciel bleu. Souvenir, sans doute.

des beaux jours de l'Attique. Mais, pour gagner Sparte, je trouvai d'abord les hauts plateaux de l'Auvergne : même vent frais, même saleté de l'habitant, mêmes force et grandeur monotone dans les ballons. Toutefois, les vaches d'Auvergne, si elles s'avisaient de pâturer sur ces hauteurs, s'y ensanglanteraient le mufle.

Notre voiture était un landau confortable et le cocher vêtu à l'européenne; mais il se mit à chanter pour lui-même une sorte de plainte gémissante et monotone qui, malgré l'air vif, me tournait le cœur. C'était une chanson si accablée et si gisante qu'on craignait que les mouches ne s'y missent.

Il paraît que les gens compétens distinguent dans cette musique orientale des variantes. Pour notre oreille inhabile, c'est toujours la même note, une note de plain-chant et un développement soudain interrompu. Elle soulève toute mon âme et puis la laisse retomber. Ce n'est rien qu'un coup d'archet, mais qui déclanche en moi une masse de sensations. C'est l'analogue d'une ritournelle qui, dans un bal, met en branle tous les désirs, tous les caprices d'une jeunesse enivrée.

Cette chanson du cocher de Tripolitza fait voir que la vie n'a pas de but et que la société repose sur des opinions absolument frivoles. « Et moi aussi, nous dit ce pauvre homme, j'aimerais d'avoir une belle femme qui me caresserait avec plaisir; j'aimerais d'être considéré, d'avoir de l'argent. Mais les femmes rendent bien malheureux; il faut se donner du mal pour faire sa fortune et du mal encore pour la garder. En outre, quel puissant est sûr du lendemain? » Cette chanson fatiguée, ce sont des désirs étouffés en leurs germes. « Tout est vanité, répète indéfiniment le chanteur; les choses qui me semblent les plus belles ne valent pourtant pas que je me désole si je meurs sans les avoir possédées. » Cet humble qui n'a pas fait l'expérience de toutes les occupations humaines ne saurait avoir inventé cette philosophie, mais il l'a respirée dans un souffle qui vient d'Orient, et désormais pour lui elle fait le charme de la vie. Il ne se lasse pas de son refrain. A peine a-t-il exposé sa conception dédaigneuse du monde qu'il a envie de l'exposer de nouveau. C'est sa volupté. Il passe et repasse son archet sur ses nerfs. Il irrite avec délice sa tristesse. Il se caresse comme un matou avec son ronron.

J'excuse, j'admire ce voiturier de se laisser aller à la dérive

de son rythme monotone. Comme le soleil dans son parcours, sa pensée ayant aperçu la plus juste évolution qu'elle pût faire, l'exécute sans arrêt. Il est fastidieux, mais persuasif. De kilomètre en kilomètre, sa philosophie me pénètre l'âme. Aussi bien de quel droit pourrais-je le critiquer? Si je cours dans ces montagnes du Péloponèse, c'est pour y ressentir des humeurs nouvelles et les traduire en phrases longues, brèves, lourdes, ailées, pareilles à des barques mouvementées sur mon cœur. Quand je suis si personnel que je ne parviens pas à fixer mon attention sur le terrain de Mantinée, sur les vestiges de Tégée, ni sur le lion de Piali, convient-il que je blâme un pauvre cocher qui ne s'occupe, comme moi, qu'à mettre dehors son âme?

Nous suivons un torrent pétré à travers des plateaux stériles. Il semble que la même cause ait désolé cette vaste pierraille et le cœur de mon cocher. Çà et là, un paysan, qu'on dirait un Kabyle, mène une charrue, dont le fer débile gratte mal la surface du sol. Parfois on croise une fuite en Égypte. Une heure plus loin, des bergers aux visages noirs nous regardent du haut des rochers. Appuyés sur de longs bâtons et le fusil à l'épaule, ils ont des poses de style. Leurs chiens-loups aboient furieusement. Quelques bandes de terre rouge héroïsent le paysage, mais il a, en général, la couleur du dos des rares ânes qui, les oreilles droites, y promènent leur sympathique humilité.

Un pauvre khani nous fournit du lait de chèvre et un café buvable. A-t-il beaucoup changé depuis le passage de Chateaubriand? « J'avais mangé l'ours et le chien sacré avec les sauvages; je partageai depuis le repas des Bédouins, mais je n'ai jamais rien rencontré de comparable à ce premier khani de Laconie. » J'y laisse reposer notre triste cocher mélomane et, d'un pied léger, je le précède. Il est midi; l'heure ajoute à l'aridité. Seules quelques rares chèvres, dispersées, bravent le soleil qui brutalement vient de succéder au froid. Ces bêtes font toute la vie de ces étroits défilés. Pour la première fois, le mince sujet classique du pâtre qui se désespère d'une brebis égarée m'apparaît avec un sens vivant...

Mon voiturier m'avait rejoint. Par mille lacets nous gravissions une montagne toute en verdure. Quand nous fûmes exactement au point de partage et que nous franchîmes le col, nous rencontrâmes une tempête qui courait sur nous de la Laconie et qui faillit nous dépouiller; puis, dans la même minute, à travers les

poussières que ce vent furieux soulevait, là-bas, par-dessus les abîmes où gît la plaine de Sparte, nous découvrîmes des crêtes puissantes et nombreuses qui pointaient dans le ciel. Je n'eus pas à demander leur nom : le Taygète !

Sa chaîne se disposait avec ordre et puissance. Un nuage faisait marcher de grandes ombres sur les montagnes plus basses interposées entre nous et cette suite d'arêtes tragiques...

L'ouragan qui nous secouait sur ce plateau pelé s'harmonisait avec mon premier saisissement. Un tel grandiose, dont la musique de Beethoven m'a seule donné l'avant-goût, bouscula mon âme d'une si forte manière que je m'entendis m'écrier : « Hélène, je le jure, n'est pas une poupée ! En elle, la volupté triste se confond avec les fureurs qui affrontent la mort. L'homme veut tuer et se perpétuer, et les pics sévères que voici présidèrent aux efforts les plus réussis de ces deux sauvages instincts pour s'élever à l'héroïsme ! »

Mais déjà de nouveaux renflemens des sommets où nous courions me cachaient le Taygète.

Il avait suscité toutes mes forces intérieures. La morose cantilène de mon voiturier ne me semblait plus qu'un soupir de la ville des pachas et la basse mélancolie d'un esclave. Le génie de Lacédémone, dans un grand coup de vent, venait de m'assainir l'âme et de balayer ce chant de malaria.

Bientôt je vis sans obstacle le Taygète, de ses cimes jusqu'à sa base. Pour ajouter à mon plaisir par le contraste, en même temps que je reconnaissais le Taygète comme le héros du paysage, je promenais mes regards dans le ciel plein de nuages et de soleil et dans la riche vallée surabondante de verdures étalée immédiatement sous mes pieds. Je découvris l'Eurotas, dont les eaux brillaient ; les blanches maisons de la nouvelle Sparte éclataient dans les vergers de la plaine ; des villages aux toits rouges, pareils à des bosquets sacrés, s'abritaient sur les flancs généreux du Taygète. Et, perchée sur un monticule, tout au fond du décor, je finis par distinguer la noble ville de Mystra, que je cherchais expressément.

C'est une ivresse de mettre en place, sur des lieux qu'on aborde pour la première fois, des noms de poésie. Je me répète à l'infini ces syllabes : Mystra, Lacédémone, Eurotas, Taygète, tandis que d'interminables lacets nous conduisent au fond de la vallée, parmi des arbustes verts, le plus souvent des lauriers-

roses. Un mois plus tard, j'eusse atteint l'Eurotas à travers leurs branches fleuries.

Dans cette dernière heure, la plaine prend un aspect d'incomparable fertilité. Je m'engage entre les huttes qui recouvrent, dit-on, la Sparte des héros. Partout des arbres à fruits et de petites rivières. J'aperçois deux gerbes bruissantes qui tombent de la montagne. Que ne peut la lumière de Grèce! Elle charge de beauté une colonne de poussière soulevée au loin par le vent.

Sparte, le soir où j'y parvins, embaumait le lilas en fleur. Parmi les blanches maisons de ce grand village neuf, je crus, au premier regard, retrouver l'Andalousie, Grenade par exemple, d'où l'on voit, tout en brûlant, les neiges du Cerro de Mulhacen. Mais à l'ouest de Sparte, le fleuve Eurotas, en s'écoulant parmi ses désolations, fait avec le mont Taygète, un accord sublime. Le Taygète vigoureux, calme, sain, classique (bien qu'il porte dans ses forêts toutes les lyres du romantisme), nous propose les cimes d'où l'on juge la vie fuyante. Cette plaine éternelle exprime des états plus hauts que l'humanité. Je puis dire d'un seul mot, le plus beau de l'Occident, ce que j'ai d'abord perçu dans ce fameux paysage : de la magnanimité.

MAURICE BARRÈS.

LES ROQUEVILLARD

TROISIÈME PARTIE (1)

IX. — LE COMPAGNON D'ARMES

Lorsque Marguerite Roquevillard entra, comme chaque jour, dans le cabinet de son père pour allumer la lampe et tirer les rideaux, et surtout pour lui prendre une part de ses soucis, elle le trouva qui suivait à la fenêtre la chute rapide du soir.

— C'est toi, dit-il. Il ne faisait plus assez clair pour travailler.

Il s'excusait de sa rêverie comme d'une faiblesse. Mais elle savait la cause de cette préoccupation qu'il n'avouait pas.

— Ces messieurs ne sont pas encore venus? demanda-t-elle.

— Je les attends d'un moment à l'autre. Ils ont dû voir Maurice à la prison cet après-midi.

— Qui plaidera? Sera-ce M. Hamel?

— Non. Maître Hamel est le bâtonnier de notre ordre : Maurice étant inscrit au barreau, j'ai prié le bâtonnier de s'occuper de sa défense. C'est une tradition. Maître Hamel nous donnera l'appui d'un demi-siècle d'honneur professionnel, mais il s'estime trop âgé et trop spécialisé dans les questions de droit civil pour porter la parole. Il veut en charger maître Bastard, qui, de tous nos confrères, est le plus réputé aux assises et qui exerce en effet une grande influence sur le jury.

La jeune fille, à ce nom, fit un peu la moue.

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 1er décembre.

— Je l'ai entendu, père. Vous parlez mieux que lui.

Mais le vieil avocat se fâcha presque :

— Je ne parle pas bien, petite. Je dis simplement ce que j'ai à dire.

— Pourquoi ne le défendez-vous pas, vous?

— C'est impossible, voyons! Ne le comprends-tu pas?

Elle vint à lui et, lui posant une main sur l'épaule, elle appuya la tête à sa poitrine. De là, elle murmura doucement :

— Lui avez-vous pardonné?

— Il ne me l'a pas demandé.

— C'est qu'il souffre.

— Oui, peut-être. Le sort le frappe cruellement. Lui, du moins, l'avait provoqué.

— Souvenez-vous de maman.

Il se pencha pour embrasser le front de sa fille.

— Ne me demande pas d'être faible, Marguerite. Je l'ai visité deux fois à la prison. Je l'ai trouvé muré dans son orgueil. Il ne m'a témoigné aucun regret de sa conduite, qui nous a causé tant de maux. Je n'attends qu'un mot de lui pour lui pardonner, et nous n'échangeons que des propos insignifians.

— Avec moi, il pleure sur notre mère. Avec vous, il n'ose pas.

— C'est à moi de l'attendre. Je l'attendrai.

Marguerite inclinée ne vit pas la douceur triste qui, répandue sur le visage vieilli, atténuait la fermeté des paroles. Elle répéta :

— Il souffre. Il est malheureux.

— Et nous? dit M. Roquevillard.

Il souleva délicatement la tête de la jeune fille, et changeant de conversation, à son tour, il interrogea :

— Qu'as-tu fait cet après-midi?

— J'ai promené le petit Julien. Puis j'ai écrit longuement à Hubert.

— Ah! moi aussi.

Hubert leur était encore un sujet d'inquiétude. La dernière lettre venue du Soudan annonçait que l'officier avait pris les fièvres, et qu'il était malade, dans une case isolée, sans médecin. Il plaisantait lui-même sur cette malencontreuse fatigue sans gravité, mais un certain accent détaché, contrastant avec une formule plus affectueuse d'adieu, avait frappé et profondément affecté son père et sa sœur. Ils se turent, le cœur serré. Marguerite alluma une lampe pour chasser l'obscurité qui emplissait

la pièce de mauvais présages. Comme elle laissait tomber les rideaux, on frappa à la porte.

— Ce sont eux, dit M. Roquevillard.

Et la jeune fille n'eut que le temps de disparaître par la porte qui communiquait avec l'appartement. Déjà l'avocat s'avançait pour recevoir ses visiteurs. M. Hamel entra le premier, suivi de M. Bastard.

Le bâtonnier jouissait, au barreau de Chambéry, d'une estime respectueuse, que son grand âge, sa science juridique et la dignité de sa vie imposaient. C'était un vieillard de soixante-quinze ans, si maigre qu'il flottait presque dans la redingote élimée dont il assurait avec obstination qu'elle durerait autant que lui. L'hiver, il ne prenait pas la peine de passer les manches du pardessus de coupe surannée dans lequel il se drapait. Son visage rasé portait une couronne de longs cheveux blancs soulevés en désordre, et ses joues sans couleur paraissaient diaphanes. Sa haute taille se voûtait comme ces peupliers trop grêles que tord le vent. Mais son caractère ne s'était jamais courbé. Rien ne l'avait pu faire dévier de la ligne de conduite que ses fermes convictions avaient de bonne heure choisie dans le sens de ses traditions de famille. L'abord froid et distant, la voix brève, il montrait autant de rigidité dans les principes que de fière courtoisie dans les relations. Il manifestait sa grandeur dans les circonstances ordinaires comme dans les importantes. La fortune et l'adversité avaient trouvé son âme égale. Pourtant il avait connu celle-ci sur le tard et quand l'homme, à la fin de sa journée, a droit au repos. Les mauvaises spéculations d'un fils l'avaient ruiné. Il s'était remis simplement au travail pour gagner son pain quotidien. Rarement à la barre, il était le conseiller auquel on songe dans les affaires délicates, dont on n'attend rien que d'équitable et de droit. On ne le voyait guère hors de son cabinet de consultation, petite pièce obscure et pauvre, où l'on venait lui soumettre spécialement des transactions et des arbitrages comme à un juge souverain. S'il en sortait, c'était le soir, pour gagner l'église d'un pas encore rapide, l'air frileux et pressé, indifférent au monde extérieur, écoutant la voix de Dieu dont il attendait l'appel avec une patience résignée.

Malgré leur grande différence d'âge, une de ces anciennes amitiés que la parité d'existence et la communauté des luttes fortifient au point de les assimiler aux liens du sang, l'unissait

à M. Roquevillard, dont il avait protégé les débuts professionnels et qui, de son côté, l'avait soutenu dans l'effondrement de sa situation matérielle, tenant tête aux créanciers, obtenant des délais, organisant au mieux les ventes et les paiemens. Lorsque le cadet fut frappé à son tour, l'aîné sortit de sa retraite. Mais il sentait la glace des années et son impuissance.

La renommée lui imposait Me Bastard comme second. Ce jeune homme, — c'est ainsi que le vieillard l'appelait malgré ses quarante-cinq ans, — ne laissait pas de l'inquiéter par un certain cynisme dans la conversation, et le parti pris de considérer les procès au point de vue spécial des honoraires. Mais à la barre, il était redoutable comme une armée; ironique et lyrique tour à tour, railleur ou émouvant, modulant sa voix comme un ténor et ses gestes comme un acteur, il se posait tout de suite en premier rôle, étalait sa grande barbe, ses traits réguliers, sa calvitie luisante comme des insignes d'autorité, s'agitait, se démenait, dominait toute la scène et finalement escamotait jurés, juges, adversaires dans les plis de sa toge qu'il déployait comme un étendard. Il fallait tenir compte de cette supériorité incontestable aux assises, et Me Hamel, humble serviteur de la vérité qui détestait tout appareil d'éloquence et de déclamation, avait imposé silence à ses goûts personnels pour mieux assurer l'acquittement du fils de son ami.

Bien que M. Roquevillard l'eût toujours tenu à distance, et bousculât sans pitié à l'audience ses habiletés et ses séductions par une tactique simple qui consistait à courir droit au but avec la vitesse d'une charge de cavalerie, telle était la force de l'assistance confraternelle que Me Bastard avait accepté avec empressement de prendre la défense de Maurice et s'y montrait déjà actif et résolu.

Après un échange de poignées de main, le bâtonnier résuma la situation en quelques mots :

— Vous savez, mon cher ami, que j'ai prié notre confrère Bastard de nous venir en aide. Je suis trop vieux et je ne sais pas émouvoir. Il plaidera : je l'assisterai. Nous avons étudié le dossier ensemble et vu votre fils à la prison. Une difficulté se présente.

— Laquelle? demanda le père anxieux.

— Bastard vous l'expliquera mieux que moi.

Celui-ci agita sa belle tête avec importance. Assez avisé pour

juger tout effet inutile dans ce cabinet, il se contenta d'un exposé clair et bref.

— Oui, j'ai étudié le dossier. Le fait matériel de l'abus de confiance est démontre par la déclaration du notaire et par le procès-verbal du commissaire de police. Des preuves contre votre fils, je n'en trouve pas, mais des présomptions graves. Il avait connaissance du dépôt d'argent ; il est demeuré le dernier à l'étude après s'être fait remettre les clefs ; il a pu découvrir le secret du coffre-fort sur l'agenda du premier clerc où le chiffre était inscrit ; il était sans grandes ressources personnelles et il voulait enlever la femme de son patron. Avec cela on échafaude un réquisitoire. Ajoutez le départ pour l'étranger, le silence, le retour tardif. La déposition du nommé Philippeaux, surtout, est pleine de fiel. Ce garçon-là devait être jaloux de son collègue plus favorisé. Je le soupçonne d'une passion malheureuse pour Mme Frasne. C'était une femme fatale. Un peu maigre, mais de beaux yeux.

D'une qualité d'âme inférieure, il ne sentit pas que cette réflexion était déplacée et que la présence du père de l'accusé l'obligeait à plus de réserve. Il reprit après une pause :

— Il ne suffit pas de protester de son innocence. Le vol étant admis, le jury cherchera un coupable. Il faut le lui désigner. L'offensive, je l'ai souvent remarqué, est d'un résultat plus sûr que la défensive. Elle détourne l'attention pour la concentrer ailleurs. Je la pratique toujours avec succès. Or, en l'espèce, le vrai coupable est tout désigné.

Il s'empara du code sur la table et le feuilleta. Ses deux interlocuteurs l'écoutaient sans l'interrompre :

— Notez que Mme Frasne ne court aucun risque. Elle est couverte par l'article 380 : *Les soustractions commises par des maris au préjudice de leurs femmes, par des femmes au préjudice de leurs maris... ne peuvent donner lieu qu'à des réparations civiles.*

— Nous le savons, observa Me Hamel.

— En famille, on ne se vole pas. Ce n'est donc pas dénoncer Mme Frasne à la vindicte publique que la désigner. Mais il y a mieux encore. Mon instinct ne me trompe guère. J'ai mis la main sur le contrat de mariage des époux Frasne. Je pensais bien y découvrir quelque chose. Par l'entremise d'un avoué de Grenoble, je m'en suis procuré une expédition. Et j'y ai trouvé la preuve que Mme Frasne, en prenant cent mille francs dans le

coffre-fort de son mari, a pu croire qu'elle se remboursait elle-même.

— Je ne comprends pas, dit cette fois M. Roquevillard.

— Vous allez comprendre. C'est d'une clarté aveuglante. Son mari, par ce contrat, lui constitue une donation de cent mille francs.

— En cas de survie?

— Non, immédiate. Mais naturellement, elle était révocable en cas de divorce, et l'époux en conservait l'administration. Le régime est la séparation de biens. Néanmoins, Mme Frasne, ignorante de la loi, aura supposé qu'elle était propriétaire des cent mille francs et qu'en abandonnant le domicile conjugal elle avait le droit de les emporter. C'est un raisonnement absurde, mais par là même c'est un raisonnement de femme. Ainsi je m'explique pourquoi d'un dépôt de cent vingt mille francs réunis sous la même enveloppe, le voleur a pris soin de n'en retirer que cent mille. Ce n'est pas un vol, c'est un remboursement. Mme Frasne a cru exercer un droit.

— Oui, conclut M. Roquevillard intéressé par une argumentation aussi solide, le contrat explique tout.

— Et c'est l'acquittement certain, incontestable, affirma M. Bastard en s'animant et commençant d'agiter ses grands bras. Quel jury résisterait à une pareille démonstration? Aux assises, j'ai bien rarement autant d'atouts dans mon jeu.

— Vous ne défendez pas toujours des innocens, insinua le bâtonnier.

— Innocens ou coupables, c'est la preuve qui importe. Ici, nous la tenons.

Le père de l'accusé, qui voulait une réhabilitation complète prit alors la parole :

— La découverte du contrat est en effet un élément très favorable à la défense. Votre éloquence, Bastard, en tirera le meilleur usage, et nous pouvons escompter le succès final. Mais il y a un point que je vous prie instamment de traiter dans votre plaidoirie. Maurice n'est pas parti sans ressources avec Mme Frasne. Il emportait plus de cinq mille francs, empruntés pour la plus grande part à ses deux sœurs, à son grand-oncle Étienne, et à sa tante, Mme Camille Roquevillard, qui en témoigneront au besoin. Dans la ville d'Orta où il s'était retiré, il a reçu un chèque de huit mille francs délivré par la Société de Crédit, agence de

Chambéry, qui en représente le talon. Ces explications sont indispensables à un double point de vue. D'abord elles répondent d'avance à une accusation nouvelle que la partie civile, abandonnant l'article 408 sur l'abus de confiance, pourrait tirer de l'article 380 *in fine*. Le vol entre époux ne tombe pas sous le coup de la loi, c'est entendu, mais le Code pénal ajoute : *A l'égard de tous autres individus qui auraient recélé ou appliqué à leur profit tout ou partie des objets volés, ils seront punis comme coupables de vol.* Il faut qu'il ne subsiste à ce sujet aucune équivoque. Et cet article n'existerait-il point que je tiens encore essentiellement à préserver l'honneur de mon fils de toute promiscuité d'existence dont il n'aurait point payé les frais.

— Très bien, approuva M. Hamel.

— Très bien, répéta M. Bastard d'un ton indifférent.

Et M. Roquevillard, dont le visage, que la lutte passionnait, se rassérénait avec l'espérance de sortir de l'épreuve, conclut en deux mots :

— Maintenant, nous sommes armés et la victoire est sûre.

Le bâtonnier leva sur lui ses yeux tristes, d'un bleu passé, décoloré par l'âge :

— Mon ami, vous avez donc oublié la difficulté dont je vous ai parlé au début de notre entretien?

Ce fut le retour de l'angoisse.

— Quelle difficulté?

M. Bastard reprit aussitôt la première place, qu'il ne cédait pas volontiers :

— Voilà! Notre beau plan, dont la réussite ne fait pour moi aucun doute, échoue par l'obstination de votre fils.

— De mon fils?

— Parfaitement. Nous venons de lui exposer, à la prison, comment nous entendions le sauver. Savez-vous ce qu'il nous a répondu?

— Ah! je crains de le deviner.

— Qu'il s'opposait formellement à ce que le nom de Mme Frasne fût prononcé par son défenseur et que, s'il l'était, il s'accuserait aussitôt lui-même.

— Je le redoutais, murmura M. Roquevillard à mi-voix.

— En vain lui ai-je représenté que cette chevalerie était ridicule, qu'il ne dénonçait personne puisque Mme Frasne n'était passible d'aucunes poursuites, et que l'acte de sa maîtresse s'expli-

quait même par son inexpérience des affaires et la fausse interprétation qu'elle avait pu donner à son contrat de mariage. Tout a été inutile. Je me suis heurté à une obstination invincible.

— Vous a-t-il fourni des raisons?

— Une seule : l'honneur.

— C'en est une.

— Non, ce n'est qu'un sentiment. En justice nous n'avons pas à nous placer au point de vue de l'honneur, mais à celui de la loi.

Le bâtonnier, qui n'approuvait pas cette théorie, présenta la question sous une autre forme.

— C'est l'honneur de Mme Frasne surtout qu'il envisage. Pour préserver le sien, il doit établir qu'il n'a ni dérobé une somme d'argent, ni profité du détournement d'autrui. Il prouve le premier point en arguant du contrat de Mme Frasne, et le second avec le témoignage écrit de la Banque Internationale de Milan où les fonds de Mme Frasne étaient déposés. Mais il se refuse catégoriquement à cette démonstration.

— Vous le lui avez dit, vous?

— Je le lui ai dit, et qu'il s'exposait gravement en se présentant désarmé aux jurés.

— Que vous a-t-il répondu?

— Que jamais il ne laisserait accuser Mme Frasne de quoi que ce fût, et qu'il interdisait à son défenseur de prononcer jusqu'au nom de celle-ci. Nous l'avons trouvé inébranlable. « Mais enfin, comment voulez-vous qu'on vous défende? lui a objecté Me Bastard. — Comment peut-on me croire coupable? a-t-il fièrement répondu. Qu'on regarde d'où je viens et qui je suis : cela doit suffire. »

— Quel enfant! reprit M. Bastard qui lissait avec contentement sa belle barbe. Sans doute l'honorabilité de la famille est un puissant argument dont je compte aux assises tirer bon parti. Mais c'est un argument en quelque sorte accessoire. Il ne touche pas au fond du débat. On ne plaide pas avec les parens. Pourquoi pas avec les morts?

— Ils témoignent pour nous, répondit M. Hamel non sans quelque solennité.

— Il y a un coupable, ne l'oublions pas. Bon gré, mal gré, le jury le cherchera. Si ce n'est pas l'amant, c'est la maîtresse. Si ce n'est pas la maîtresse, c'est l'amant. Nous avons la preuve que c'est elle, et nous refuserions de la donner? C'est insensé!

J'ai prévenu votre fils, mon cher confrère, que je ne pouvais accepter de le défendre dans ces conditions, et je viens vous le répéter. Vous savez avec quelle ardeur je m'en étais chargé et que j'y apportais tous mes soins. Paralysé, que puis-je faire? Vous me voyez profondément affecté de cette décision, mais il m'est impossible de me présenter à la barre ainsi ligotté.

Le malheureux père de l'accusé lui tendit la main :

— C'est un concours précieux que je perds, et c'est peut-être le salut. Mais la défense ne doit pas être entravée.

Malgré leur manque de sympathie réciproque, les deux avocats étaient pareillement émus. On ne partage pas impunément la même vie professionnelle, les mêmes combats, les mêmes préoccupations d'esprit.

— Voyez-le, vous, dit encore M. Bastard en se levant. Peut-être obtiendrez-vous ce que nous n'avons pas obtenu.

— Non, je ne le pense pas.

— Si vous parveniez à le décider, je demeure à votre disposition. Et vous pourrez compter sur mon plus bel effort. Il est près de six heures, excusez-moi. J'ai un rendez-vous d'affaires.

M. Roquevillard le reconduisit jusqu'à la porte et sur le seuil il le remercia :

— Nous avons été quelquefois divisés, mon cher confrère. Je n'oublierai jamais que, dans la circonstance la plus grave de ma vie, il n'a pas dépendu de vous de me consacrer votre dévouement et votre talent.

— Mais non, mais non! répliqua le grand avocat d'assises que sa propre bienfaisance étonnait, je pensais mieux réussir. C'était une belle cause. Décidez-le. Je reviendrai.

Lorsqu'il rentra dans son cabinet, M. Roquevillard trouva M. Hamel qui s'était approché du feu et qui tisonnait par distraction. Il s'assit en face de lui, et tous deux restèrent longtemps à réfléchir sans parler.

— Ma voix n'a jamais porté bien loin, dit enfin le bâtonnier poursuivant ses déductions intérieures, et l'âge l'a cassée. Je n'ai jamais su que démontrer et non pas émouvoir. Cependant je serai là, je prononcerai quelques mots sur la famille de l'inculpé, sur l'inculpé lui-même. Mais il faut un autre porte-parole. Je ne puis que vous assister, mon ami.

Il ne livrait point son opinion sur l'attitude de Maurice et peut-être ne se l'expliquait-il pas. Il gardait cette défiance de la

femme, confinant au dédain, qui se rencontre souvent à la fin d'une vie austère et disciplinée. L'honneur d'une Mme Frasne ne lui paraissait point mériter tant d'égards. On citait de lui ce trait excessif : ayant salué un jour une dame de mauvaise réputation qui en avait tiré vanité, car il répandait autour de lui le respect, il le sut et dès lors cessa de reconnaître personne dans les rues de la ville.

— Le jury, se demanda tout haut M. Roquevillard qui comprenait mieux son enfant, devinera-t-il la générosité de ce silence? C'est peu probable.

— C'est impossible, affirma nettement M. Hamel. Votre fils se perd quand il n'y a pas lieu de sauver cette personne. Mais n'avons-nous pas le droit de le défendre malgré lui?

— Et comment?

— Aux assises, la défense est obligatoire, vous le savez comme moi. A défaut d'un avocat choisi par l'accusé, le président lui en désigne un d'office. Si Me Bastard est désigné d'office, — et il suffit que, bâtonnier, je l'indique au président, — il recouvre la liberté intégrale de plaider, au risque d'être désavoué par son client.

— Mais ce désaveu influencera défavorablement le jury.

— Je ne vois pas d'autre moyen. A moins que...

Et le grand vieillard se tut. Les interrogations multipliées de M. Roquevillard ne réussirent pas à le tirer de son mutisme.

— La partie est perdue, finit par murmurer ce dernier.

Alors M. Hamel se leva :

— Vous croyez en Dieu comme moi, mon ami. Invoquez-le, il vous inspirera. Votre fils est innocent; il doit être acquitté. Sa véritable faute ne relève pas de la justice des hommes. Elle n'atteint que lui-même et malheureusement sa famille.

Comme il se disposait à partir, déjà tourné vers la porte, il revint en arrière, et tout à coup tendit les bras à son confrère. Ce geste exceptionnel découvrait le fond de tendresse qui se dissimulait sous cette énergie tendue depuis un si grand nombre d'années. Il était surprenant et doux comme une expression de fraîcheur et de pureté sur le visage d'une femme âgée, ou comme ces fleurs qui persistent à croître jusque sous la neige. Les deux hommes s'étreignirent avec émotion.

— Vous ne nous abandonnerez pas, vous, dit M. Roquevillard, merci.

— Je me souviens, répliqua le vieillard.

Et ramenant sur les épaules son pardessus dont flottaient les manches vides, il s'éloigna d'un pas pressé dans le corridor où son hôte avait peine à le suivre pour l'accompagner jusqu'à la porte.

Demeuré seul, M. Roquevillard s'assit à la table de travail où tant de difficultés matérielles et morales avaient été résolues et, la tête dans les mains, il chercha comment il sauverait son fils qui, en se perdant, perdait sa race entière. Moins absolu, plus indulgent et plus apte à comprendre la vie et les hommes que M. Hamel enfermé dans ses convictions intransigeantes comme dans une tour, il reconnaissait, dans la résolution de l'accusé, cette ténacité et cette revendication des responsabilités qui, de génération en génération, avaient créé et maintenu la force des Roquevillard. Mais cette force, celui-ci employait les mêmes dons à la détruire. Pour édifier son bonheur individuel, il avait compromis tout le passé et tout l'avenir des siens dont il montrait pourtant les signes distinctifs jusque dans sa faute. Et, le trouvant exempt de lâcheté et de bassesse, son père songeait que si le jeune homme reprenait un jour sa place au foyer et dans la société, il ne laisserait pas fléchir la tradition et utiliserait pour leur but normal les facultés dont il avait faussé l'emploi. A tout prix, il fallait le reprendre intact à cette passion qu'il refusait de renier.

« A moins que... » reprit M. Roquevillard, que cette parole mystérieuse du bâtonnier avait frappé. Que signifiait cette restriction?

Il releva son front penché et, s'adossant au fauteuil, il regarda en face de lui. Ses yeux s'arrêtèrent sur le plan de la Vigie accroché à la muraille qui, hors du cercle de lumière projeté par la lampe, se distinguait mal dans l'ombre. Il évoqua le domaine comme un ancêtre, comme un conseiller, et en même temps les cruels syllogismes de Me Bastard lui revenaient en mémoire.

« Il y a eu vol. Donc il y a un coupable. Lequel? Si ce n'est pas lui, c'est elle. Il ne veut pas que ce soit elle. Donc c'est lui... Que répondre à cette simplicité de raisonnement appropriée aux cervaux rustiques des jurés? »

Et tout à coup, tandis qu'il considérait les traits confus de la carte, il crut voir surgir une idée comme un éclair dans la nuit :

« Si l'on supprimait le vol, il n'y aurait plus de coupable. Le jury serait forcé d'acquitter. Comment supprimer le vol? »

Et la Vigie lui parla.

Quelques instans plus tard, Marguerite frappa discrètement à la porte.

— Entre, dit-il, je suis seul.

— Eh bien! père, qu'avez-vous décidé?

Il lui expliqua le nouveau danger de condamnation où les mettait l'obstination de Maurice et conclut :

— Me Bastard nous abandonne. Il refuse de plaider.

— Alors, demanda-t-elle tout apeurée, qui le défendra? Et comment le défendre?

— Ne t'inquiète pas encore, petite. J'ai peut-être un moyen.

— Lequel?

— Plus tard je te l'apprendrai. Laisse-moi y réfléchir. Il exigerait un grand sacrifice.

— Faites-le vite, père.

Les yeux de la jeune fille brillaient d'une telle flamme que toute l'âme pure et généreuse s'y reflétait.

— Chère fille! murmura-t-il avec orgueil.

Elle lui sourit, d'un sourire fragile comme en ont ceux qui vivent depuis longtemps dans le malheur.

— Père, dit-elle, j'avais toujours pensé que ce serait vous qui le défendriez.

X. — LE CONSEIL DE FAMILLE

— Suis-je de trop? demanda Marguerite.

Sur le seuil du cabinet de travail elle s'était arrêtée en découvrant une nombreuse compagnie.

— J'allais te chercher, dit son père. Ta place est avec nous.

Un grand vieillard sec et boutonné, qui s'appuyait à la cheminée où flambait un feu clair, jeta du haut de sa tête :

— De mon temps, on ne tenait pas conseil avec des femmes.

— Ce n'est pourtant pas une femme qui a compromis la maison, riposta vivement, du fond d'un fauteuil, une dame un peu forte, déjà mûre et vêtue de noir.

Mais ce n'était là qu'une discussion de principes, car tous deux firent trêve pour accueillir la jeune fille avec bonne grâce. Elle salua tour à tour son grand-oncle, Étienne Roquevillard

qui, plus âgé encore que Me Hamel, portait ses quatre-vingts ans sans plier sous leur poids, sa tante par alliance, Mme Camille Roquevillard, puis son cousin Léon, fils de celle-ci, industriel à Pontcharra, en Dauphiné, enfin Charles Marcellaz, arrivé le matin de Lyon.

Au dehors, un ciel lourd, chargé de neige, semblait descendre sur le Château, comme pour l'écraser. Déjà il atteignait le donjon. Les arbres dépouillés lui tendaient leurs branches suppliantes. Seul, le lierre de la Tour des Archives gardait sa teinte d'éternel printemps. Malgré ses quatre fenêtres, la pièce se ressentait de la morosité du jour. Des bibliothèques, des portraits, du paysage d'Hugard, tombait une impression de tristesse. Les derniers volumes de jurisprudence, empilés sur un guéridon, n'étaient pas reliés comme ceux des années précédentes. La grande table couverte de dossiers, dont l'un était ouvert, étalant ses pièces de procédure et ses actes civils, témoignait de la continuité d'un travail que les plus graves soucis n'avaient pas suspendu, tandis qu'une gerbe fraîche de chrysanthèmes, placée devant une photographie de Mme Valentine Roquevillard, révélait le soin journalier d'une main de femme.

L'avocat pria ses hôtes de s'asseoir. La tête inclinée, il parut réfléchir. Il avait beaucoup vieilli en un an. La couronne de ses cheveux et sa moustache courte aux poils durs grisonnaient. Deux plis s'étaient creusés autour de la bouche, et le cou amaigri laissait voir, par-devant, une large rigole. La chair moins ferme des joues et leur teint plombé complétaient cet ensemble de signes de décadence que Marguerite ne pouvait constater sans un serrement de cœur. Quelle différence entre l'homme absorbé par sa méditation, assis là devant cette table, et celui qui, debout au sommet du coteau, profilait sur le ciel, aux vendanges de l'année précédente, sa silhouette robuste et joyeuse !

Quand il se redressa, de ce seul geste il se fit reconnaître. Du fond de l'arcade sourcilière ses yeux lançaient ce regard impérieux, difficile à supporter, qui se fixait sur les visages avec une précision gênante. Avant d'avoir parlé, il affirmait par sa seule attitude qu'il était le chef et que les épreuves ne viendraient pas facilement à bout de sa force de résistance.

— Je vous ai convoqués, dit-il, parce que la famille court un danger. Or nous portons le même nom, sauf Charles Marcellaz, qui a le rang d'un fils puisqu'il représente ma fille Ger-

maine. Félicie et Hubert sont trop loin pour être consultés. Mais leur vie atteste une telle abnégation qu'ils n'ont pas besoin de l'être. Je sais leur désintéressement.

— Vous avez de bonnes nouvelles du capitaine? interrogea Mme Camille Roquevillard, que l'uniforme de son neveu avait toujours impressionnée favorablement et qui était incapable de penser à plus d'une personne à la fois.

Ce fut Marguerite qui répondit :

— Pas depuis quelque temps, et les dernières n'étaient pas très bonnes. Il avait pris les fièvres.

— Les assises, reprit M. Roquevillard, s'ouvrent le 6 décembre, dans trois semaines. Maurice comparaîtra au début de la session.

— C'est une simple formalité, dit Léon qui, fier de diriger à vingt-huit ans une usine assez considérable, affectait un caractère pratique et positif et ramenait toutes choses à leur résultat. L'acquittement est certain.

D'un *non* catégorique l'avocat lui ferma la bouche. Sa fille en frissonna. Les hommes se regardèrent, surpris, inquiets :

— Comment, non?

— Puisqu'il n'est pas coupable.

— Puisque c'est Mme Frasne.

Charles Marcellaz avait parlé le dernier, désignant l'ennemie.

— La misérable! ajouta la veuve en levant les yeux au plafond et en déplorant intérieurement que ce nom fût prononcé devant Marguerite. Elle divisait simplement les femmes en deux catégories : les honnêtes et celles qui ne le sont pas, mais elle ne cherchait point l'origine des petits enfans qu'elle secourait. Au rebours de tant d'intellectuelles et d'émancipées d'aujourd'hui, son horizon était borné, mais non sa charité ni son dévouement.

— L'acquittement n'est pas certain, reprit le chef de famille, à cause des conditions que mon fils impose à la défense. Je l'ai vu plusieurs fois dans sa prison. La dernière, notre bâtonnier, Me Hamel, m'accompagnait. Maurice est inébranlable. Il ne consent à être défendu que si le nom de Mme Frasne n'est pas prononcé par son défenseur.

D'un commun accord, l'industriel et l'avoué se révoltèrent :

— C'est impossible. Il est fou.

— C'est une trahison.

— Il ne faut pas l'écouter.

— Tant pis : abandonnez-le.

Au cousin Léon revenait ce conseil de lâcheté. L'avocat le toisa d'un regard où la colère et le mépris se changèrent bientôt en douleur. La famille même se désagrégeait, puisque l'un de ses membres répudiait toute solidarité. Mais, dans le silence qui suivit, l'ancêtre prononça doucement :

— Moi, j'estime que Maurice a raison.

M. Roquevillard, sur cette réflexion inattendue, continua son exposé :

— Cette générosité pourrait être comprise d'un jury de bourgeois. Elle ne le sera pas d'un jury de simples paysans. Ceux-ci, du débat, ne retiendront qu'un point : la disparition d'une somme de cent mille francs dont le chiffre même les éblouira. Ils sont plus sensibles aux attentats contre la propriété qu'aux attentats contre les personnes. Cette somme, raisonneront-ils, n'a pu être dérobée que par *lui* ou par *elle*. Si c'était elle, il nous le dirait et nous l'acquitterions. Dans le doute, nous l'acquitterions encore. Il n'ose pas l'accuser ; donc, c'est lui. Car ils n'ont pas notre conception de l'honneur.

— L'honneur ! l'honneur ! répéta deux fois Léon que le dédain trop évident de l'avocat avait irrité. Il s'agit avant tout d'éviter une condamnation qui serait déshonorante. Je n'admets que cet honneur-là, moi, celui du Code.

Le plus vieux des Roquevillard, à son tour, dévisagea le jeune homme avec indignation.

— Je vous plains, murmura-t-il d'une voix qui, par manque de dents, était sifflante.

Sans déférence pour l'âge, l'industriel réclama :

— Pourquoi ?

— Mais parce que vous ne comprenez plus rien à certains mots.

— Justement, des mots, de grands mots quand c'est vous qui les employez.

Conciliant, Charles Marcellaz donna cette explication juridique :

— Mme Frasne est coupable. Or, sa culpabilité ne tombe pas sous le coup de la loi. Le vol commis par une femme au préjudice de son mari ne comporte aucune sanction. En la dénonçant, Maurice ne lui fait courir aucun risque et il dépose conformément à la vérité.

Mais l'oncle Étienne, dont la lointaine jeunesse avait été orageuse, prononça en dernier ressort :

— On ne dénonce sous aucun prétexte une femme dont on a été l'amant. Je reconnais ton fils, François.

La veuve qui, depuis le commencement de la réunion, blâmait tout bas le sien, lequel tenait d'elle son intelligence terre à terre sans y joindre la bonté, voulut tout haut le soutenir contre ce vieillard qui prêchait une étrange morale :

— Vous voulez qu'on respecte ces créatures ?

Le chef de famille apaisa d'un geste l'inutile querelle :

— Laissez-moi achever. Quand le moment sera venu, je vous demanderai d'intervenir. Maurice s'oppose à toute dénonciation de Mme Frasne. Il ne s'agit pas de savoir s'il a tort ou raison, puisqu'il est décidé, et que nous n'y pouvons rien. Si la défense passait outre, il s'accuserait lui-même plutôt que de l'approuver, et préférerait se charger du crime. Dans ces conditions, que se passera-t-il ? La question est là, non ailleurs. Le jury, forcé d'accepter le fait matériel du vol qui ne saurait être nié, impressionné par une perte d'argent aussi considérable, cherchera, je le prévois, un coupable. Désarmé vis-à-vis de Mme Frasne, il se retournera contre mon fils. Qu'il lui accorde ou non les circonstances atténuantes, c'est la flétrissure.

— Ah ! père, laissa échapper Marguerite.

— Le danger est très grand. Le mesurez-vous ? Or, j'ai pensé qu'il y avait peut-être un moyen de le conjurer.

La jeune fille, que son père n'avait pas renseignée sur ses projets avant la réunion de famille, se reprit à l'espoir :

— Coûte que coûte, père, il faut l'employer.

— Voici. Aux assises, dans les affaires d'abus de confiance, j'ai toujours constaté que la restitution emportait l'acquittement. Le jury est surtout sensible à la perte d'argent. Supprimez-la, il ne tient plus guère à frapper un coupable. Pas de préjudice, pas de sanction : pas de victime, pas de condamné : c'est une association d'idées qui lui est habituelle.

Le gendre de M. Roquevillard tira la conclusion :

— Vous voudriez restituer à M. Frasne l'argent que sa femme a emporté ?

— C'est cela.

— Cent mille francs ! s'écria Léon, c'est un chiffre.

Et Charles Marcellaz de protester aussitôt :

— Mais c'est avouer la faute de Maurice. Il paie, donc il est coupable.

— Non pas. La caution qui paie à la place du débiteur principal n'est pas ce débiteur. Par la bouche de son avocat, Maurice expliquera aux jurés que, s'il ne veut pas accuser, il entend demeurer hors de tout soupçon. M. Frasne remboursé, il n'y a plus de vol. Laisser M. Frasne à découvert, c'est, je le crains, livrer mon fils.

— Bien ! François, approuva l'oncle Étienne qui agita sa tête de grand oiseau déplumé.

Cette marque d'estime décida la veuve à une démonstration amicale.

— Je ne comprends pas bien, dit-elle, toutes ces manigances. Mais bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée, et je suis de cœur avec vous, François.

Son fils qui l'écoutait ne se rassura qu'au mot de cœur qui n'engageait à rien. Il échangea avec l'avoué un regard qui signifiait : « Ces vieilles gens traitent de haut la fortune, quand c'est elle seule qui donne la considération et permet le développement des familles. » Se sentant appuyé, Marcellaz interrogea avec douceur :

— Payer cent mille francs, le pouvez-vous, mon père ?

— C'est une autre question, répondit un peu sèchement M. Roquevillard qui commençait à s'énerver, je l'aborderai tout à l'heure. D'abord les principes, ensuite les moyens d'application.

Mais lui-même, déjà décidé, renversa l'ordre en ajoutant :

— S'il le faut, je vendrai la Vigie.

C'était le plus grand sacrifice. Marguerite en comprit l'héroïsme et devint toute pâle. Partagé entre le respect et l'intérêt, entre l'admiration et l'indignation, Charles hésita, chercha une issue à ce flot de sentimens contraires et, sur un coup d'œil ironique de son cousin Léon, il argumenta :

— Vendre la Vigie ! Vous n'en avez pas le temps avant le 6 décembre. Ou bien vous vendrez à vil prix. La Vigie vaut cent soixante mille francs au bas mot, sans les bois que vous avez achetés, il y a quatre ans, sur la commune de Saint-Cassin.

Ces objections, l'avocat se les était déjà posées à lui-même sans nul doute, car elles le trouvaient préparé :

— C'est possible, dit-il simplement. Reste l'emprunt hypothécaire.

— Oui, au cinq ou au quatre et demi. Au cinq, probablement, à cause de la nécessité immédiate que les hommes d'affaires ne manqueront pas d'exploiter, quand la terre ne rend que le trois à peine et qu'il suffit d'une gelée ou d'une grêle pour anéantir une récolte. Vous avez trop d'expérience, mon père, pour ignorer que l'emprunt hypothécaire est pour le sol une maladie incurable, mortelle. Déjà la propriété immobilière constitue aujourd'hui un danger pour qui ne vit pas sur la terre ou n'a pas de bonnes rentes moyennant quoi il puisse faire face aux intempéries, à la concurrence. Ce serait compromettre irrémédiablement l'avenir. Et la Vigie, c'est le patrimoine de famille, le patrimoine sacré auquel on ne touche pas.

M. Roquevillard l'avait laissé parler. Impatient, il haussa le ton :

— Personne n'a plus que moi aimé et compris la terre, écouté ses conseils, ausculté son mal dans la crise qu'elle traverse. Et c'est à moi qu'on reproche de l'oublier. Mais apprenez donc, si vous ne le savez pas, qu'il y a dans le plan des choses humaines un ordre divin qu'il faut respecter. Au-dessus de l'héritage matériel, je place, moi, l'héritage moral. Ce n'est pas le patrimoine qui fait la famille. C'est la suite des générations qui crée et maintient le patrimoine. La famille dépossédée peut reconstituer le domaine. Quand elle a perdu ses traditions, sa foi, sa solidarité, son honneur, quand elle se réduit à une assemblée d'individus agités d'intérêts contraires et préférant leur destin propre à sa prospérité, elle est un corps vidé de son âme, un cadavre qui sent la mort, et les plus belles propriétés ne lui rendront pas la vie. Une terre se rachète, la vertu d'une race ne se rachète pas. Et c'est pourquoi la perte de la Vigie m'affecte moins que le risque de mon fils et de mon nom. Mais parce que la Vigie est demeurée de siècle en siècle le lot des Roquevillard, je n'ai pas voulu interrompre une si longue continuité de transmission sans vous avertir, sans vous consulter. Je vous ai fait connaître mon avis le premier : j'ai eu tort. Donnez-moi le vôtre à tour de rôle avec sincérité. Je ne dis pas que j'en tiendrai compte s'il s'oppose au mien. Je suis le chef responsable. Mais une détermination qui brise d'un seul coup le travail de tant de générations est si grave qu'il me serait doux d'être approuvé par un conseil de famille.

Le silence qui suivit ces paroles lui montra que son entourage avait saisi l'importance de la décision à prendre. Il regarda sur la muraille le plan du domaine qui s'y trouvait suspendu et

qui indiquait les adjonctions successives avec la date des contrats. Si souvent, en préparant ses plaidoiries, il l'avait contemplé, non point pour y lire des tracés et des chiffres, mais pour se reorésenter des bois, des champs, des vignes, et les labours et les vendanges ! Un morceau de la terre, les travaux agricoles, le mouvement des saisons tenaient dans ce cadre étroit dont les quelques traits noirs n'étaient pas inutiles à son imagination.

Ses yeux s'en écartèrent et par les fenêtres distinguèrent, sous le ciel bas, le château des vieux ducs édifié lentement à toutes les époques de l'histoire, démantelé à demi, imposant dans ses restes, et gardien du passé. Mieux que tous les documens et toutes les archives, mieux que les manuels et les chronologies, il imposait le souvenir, par cela seul qu'il demeurait debout, comme un témoin vivant. A lui seul, il évoquait l'ancienne Savoie, et le temps des aïeux et les rudes guerres, tandis que les ogives de la Sainte-Chapelle symbolisaient de pieux élans de cœur. Que resterait-il des morts, de leurs actions, de leurs sentimens, sans les signes matériels où ils se réalisèrent et qui les rappellent ? La Vigie défrichée, conquise, agrandie, restaurée, n'était-elle pour rien dans le destin des Roquevillard? et quand elle serait abandonnée, ne manquerait-il pas à la race son point d'appui, le signe visible de sa continuité? Dans les familles terriennes, les générations se passaient la bêche comme les coureurs antiques se passaient le flambeau. Et voici que le dernier chef la laissait tomber.

Mais l'avocat détourna la tête, repoussant toute hésitation. Le patrimoine n'était pas plus la famille que la prière n'était l'église, et le courage un donjon. Loin du sol natal, au Soudan, en Chine, Hubert et Félicie transportaient l'énergie vitale que leur avait donnée la tradition. Rendu à son existence normale, Maurice rachèterait par le travail sa faute. Et pour Marguerite, la flamme du dévouement la brûlait.

Il s'adressa à sa fille, comme à la plus jeune de l'assemblée et pour entendre l'écho de sa pensée :

— Toi, dit-il, parle la première.

Elle rougit d'être ainsi consultée publiquement.

— Moi, père? Tout ce que vous ferez sera bien fait. Sauvez Maurice, je vous en prie. Si vous pensez que la vente de la Vigie soit nécessaire, n'hésitez pas à la vendre. Nous n'avons pas besoin de fortune. Dans tous les cas, prenez ma part. Ne vous

inquiétez pas de moi. Pour vivre il me faut peu de chose et je me tirerai d'affaire.

— Je le savais, approuva M. Roquevillard.

Doucement, il caressa la main de Marguerite tandis qu'il interpellait son neveu :

— A toi, Léon.

Et se méfiant de lui, il ajouta:

— Souviens-toi de ton père.

Le jeune homme prit l'air important des arrivistes qui ont réussi et qui, néanmoins, sont prêts à donner pour rien la recette du succès. Il allait enseigner ces vieillards ignorans de la vie moderne que de nouvelles conditions font rapide, égoïste et réaliste :

— Mon oncle, commença-t-il, vous êtes de ces hommes d'autrefois qui cherchaient partout des croisades et se battaient contre les moulins à vent. Votre ruine est inutile. Voyez les choses d'une façon plus positive. A cette heure, Maurice pratique contre vous le chantage de l'honneur. L'honneur de Mme Frasne ne vaut pas cent mille francs. Mon gentil cousin fait le bravache dans sa prison. Quand viendra l'audience, il filera plus doux. Je ne suis pas avocat, mais j'ai lu souvent dans les journaux, comme tout le monde, les comptes rendus des crimes passionnels. Toujours les accusés, et les plus orgueilleux, dénoncent ou chargent leurs complices ou leurs victimes au dernier moment pour s'innocenter eux-mêmes. La crainte du verdict est le commencement de la sagesse. Maurice est un garçon intelligent, plein d'avenir : il comprendra. Si, par hasard, il ne comprenait pas, eh bien! tant pis pour lui, après tout. C'est triste à dire devant vous, mon oncle, et je vous en exprime mes regrets. Mais il l'aura voulu et je sais que vous aimez la franchise. Son risque lui est personnel. La solidarité de la famille n'entraîne plus la déchéance de tous par la faute d'un seul. C'était là une de ces théories absurdes que notre temps a définitivement reléguées dans le passé. Chacun pour soi, c'est la nouvelle devise. Nul n'est tenu des dettes d'autrui, quand ce serait son père, son frère ou son fils. L'argent que je gagne est à moi : de même mes bonnes et mes mauvaises actions. On a déjà bien assez de peine à organiser son propre bonheur, sans lui imposer le poids effroyable de vingt générations. Avancez à Maurice sa part, si vous y tenez, mais réservez celles de ses frère et sœurs, et le pain

de vos vieux jours. Quant à la Vigie, vendez-la en effet, si vous en trouvez un bon prix, non pour acheter la compassion des jurés, mais parce que la terre, aujourd'hui, n'est plus bonne qu'au paysan qui la ronge comme un rat. L'industrie, les machines, c'est l'avenir, comme la société, c'est l'individu.

L'ancêtre, sur cette harangue, laissa échapper un petit rire aigu et marmonna :

— Il parle bien. Un peu long, mais il parle bien.

La veuve, elle, s'agitait, joignait les mains pour invoquer le Seigneur.

— Tu as fini ? demanda M. Roquevillard, non sans quelque impertinence.

— J'ai fini.

— Si j'ai bien compris, tu jetterais volontiers Maurice pardessus bord.

— Pardon, mon oncle : il s'y jette lui-même. Ce n'est pas la même chose. S'il était raisonnable, il sortirait aisément sain et sauf des griffes de la justice. Mais il ne veut pas être raisonnable. Je suis toujours pour la raison, moi.

Le chef de famille se tourna vers son gendre.

— Et vous, Charles, êtes-vous aussi pour la raison ?

Marcellaz hésita avant de répondre. Il supportait impatiemment la supériorité de son beau-père. Celle de la famille de sa femme sur sa propre famille le frappait à chaque comparaison et l'irritait, surtout depuis qu'il s'était rapproché de son pays d'origine. Laborieux et économe, il organisait avec acharnement l'avenir de ses enfans, et se montrait jaloux de protéger une médiocre fortune péniblement acquise. Les affaires l'avaient absorbé, rétréci et durci. Mais il aimait Germaine, et s'il se méfiait des mouvemens qu'inspire la sensibilité, c'est qu'il n'en était pas dépourvu. Il biaisa, déplora le passé, la situation sans issue.

— Pourquoi Maurice nous préfère-t-il Mme Frasne jusque dans sa prison ? C'est absurde, puisqu'elle n'encourt aucune pénalité. Il trahit la famille pour un faux point d'honneur. Cent mille francs, payer cent mille francs, n'est-ce point au-dessus de vos forces ? Il ne faut pas tenter l'impossible.

— Mais si, dit Marguerite, il faut tenter l'impossible pour le sauver.

— Enfin, conclut M. Roquevillard qui voulait une réponse ferme, vous me conseillez, vous aussi, d'abandonner mon fils ?

L'avoué baissa la tête pour ne pas rencontrer le regard ironique du jeune Léon, et presque honteux, murmura :

— Non, tout de même.

Quand il releva le front, il fut surpris du regard que son beau-père posait sur lui, et dont l'expression, habituellement autoritaire, était voilée, tendre, d'une douceur inconnue, comme on s'étonne de la force d'un fleuve en découvrant, sous quelque verdure fraîche, son humble source.

— A votre tour, Thérèse.

La veuve qui, depuis le discours de son fils, n'avait plus écouté quoi que ce fût, ne se fit pas répéter l'invitation. Gouvernée par un sûr instinct, elle ne se mêla pas d'argumenter sur des principes qu'elle appliquait et ne savait pas définir. Comme beaucoup de femmes, elle substituait immédiatement aux théories des questions de personnes, ce qui du moins a le mérite d'écarter les solutions abstraites et de dissiper les brouillards philosophiques. De tout le débat elle n'avait retenu qu'une parole, mais c'était la bonne. Incapable de répondre à plus d'un seul, elle s'en prit à Léon sans aucun souci du reste de l'assemblée :

— Chacun pour soi, as-tu dit ? Si ton oncle ici présent avait pratiqué cette belle maxime, mon garçon, tu ne dirigerais pas, à l'heure qu'il est, une usine qui te rapporte des cents et des cents...

— Maman, tu te moques de moi, interrompit le jeune homme que cette sortie atteignait dans son amour-propre. Mais la bonne dame était partie et ne s'arrêta point.

— Non, non, tu sais ce que je veux dire. Je te l'ai déjà raconté et, si tu l'as oublié, je rafraîchirai ta mémoire. Il y a quinze ans, quand ton père eut placé toute son épargne dans l'usine qu'il fondait, comme les commandes n'affluaient pas encore, un jour vint où il dut suspendre ses paiemens. L'industrie était nouvelle dans le pays, personne n'avait confiance. Il alla trouver son frère aîné, ton oncle François, et lui exposa le péril. François lui prêta sur l'heure, et sans intérêts, les vingt mille francs dont il avait un besoin si urgent que nous étions menacés de faillite. Ainsi nous fûmes sauvés, mon petit. De ces heures mauvaises, j'ai conservé une grande peur de la misère. Que Dieu me la pardonne ! c'est elle qui t'a rendu égoïste et méfiant.

— Bien, bien, je ne me rappelais pas, avoua Léon avec mauvaise humeur.

Mme Camille Roquevillard était si gonflée de son sujet qu'elle ne se laissa pas amadouer par cette concession, elle qui, d'ordinaire, après quelque tapage, cédait toujours aux raisons de son fils. Quand on vit côte à côte, on ne s'observe pas, et l'on est quelquefois tout surpris, dès qu'une circonstance grave en fournit l'occasion, de découvrir la solitude. Aujourd'hui, cette sensation d'isolement est plus fréquente d'une génération à l'autre, à cause du relâchement des liens de famille et de la rapide transformation des idées.

Elle affecta de s'adresser à son beau-frère :

— Je ne suis de votre parenté que par alliance, François. Mais je porte le même nom que vous et je me souviens. C'est vingt mille francs que je mets à votre disposition, si vous en avez besoin à votre tour. Je ne comprends rien à vos histoires, mais vous êtes malheureux. Quant à Mme Frasne, c'est une coquine.

— Ma tante, je vous aime bien, dit Marguerite.

Et M. Roquevillard ajouta :

— Merci, Thérèse. Je n'en aurai probablement pas besoin. Je suis heureux de savoir que je puis compter sur vous à l'occasion.

Le dernier enfin, l'ancêtre motiva son avis d'une voix lente, mais ferme et qui, par momens, voulant se forcer, jeta des éclats de cloche fêlée :

— Le père est le juge domestique de ses biens, François. Tu es seul responsable, tu ne relèves de personne. J'étais le cadet de ton père, nous fûmes orphelins de bonne heure : il nous éleva, nous dirigea, nous aida, car il était l'héritier et le chef de famille. En ce temps-là, — c'était sous le régime sarde, avant l'annexion, — les filles ne recevaient qu'une légitime et on ne les épousait pas pour leurs écus, le patrimoine devenait le lot d'un seul avec ses obligations auxquelles n'aurait pas failli l'héritier, telles que nourrir, doter, établir les cadets, recevoir les infirmes, les nécessiteux, les vieillards. Ces jeunes gens ignorent ce que représentait alors le patrimoine qui était la force matérielle de la famille, de toute la famille groupée autour d'un chef, assurée de subsister, de durer, grâce à sa cohésion. Aujourd'hui, à quoi bon garder un domaine ? Si tu ne le vends pas, la loi se charge de le pulvériser. Avec le partage forcé, il n'y a

plus de patrimoine. Avec le *chacun pour soi* d'une part, et de l'autre l'intervention permanente et intéressée de l'État dans tous les actes de la vie, il n'y a plus de famille. Nous verrons ce que réalisera cette société d'individus asservis à l'État.

Il eut un rire discret et méprisant, et termina sur des considérations moins générales.

— Cependant, tu as raison de préférer notre honneur à ton argent. Il est juste aussi que tu nous en avertisses. Nous te suivions dans ta prospérité. Le sort t'accable; nous sommes là. Je n'ai pas grand'chose pour ma part. A côté de ma pension de conseiller, je ne possède guère que vingt-cinq ou trente mille francs de titres dont le revenu m'aide à vivre. Je suis déjà bien vieux. Après moi je te les donne, et, tout de suite, s'il le faut.

M. Roquevillard ému, répliqua simplement :

— Je suis fier de votre approbation, mon oncle, et touché de votre appui. Ma tâche, maintenant, sera plus légère à accomplir. Ce sacrifice d'argent, c'est l'acquittement de Maurice: mon expérience des affaires me le garantit. Je ne crois pas pouvoir sauver la Vigie. Voici le dénombrement de notre fortune.

— Ceci ne nous regarde plus, interrompit l'ancêtre en se levant.

— Je vous le dois, au contraire, afin que vous sachiez que si la Vigie est un jour sortie des mains des Roquevillard, ce ne fut ni sans douleur, ni sans nécessité. Vous êtes mes témoins. La Vigie vaut au moins cent soixante mille francs. Mes bois de Saint-Cassin sont estimés vingt mille. Germaine a reçu en dot soixante mille francs.

— Devrais-je vous les rendre en tout ou en partie ? demanda timidement Charles Marcellaz dont la générosité avait d'autant plus de mérite qu'elle s'accompagnait de regrets, de remords et d'hésitations. Ils sont engagés à concurrence d'un certain chiffre dans le prix de l'étude que j'ai acquise à Lyon.

— En aucun cas, mon ami. Ils vous appartiennent définitivement et vous avez trois enfans. Lorsque Félicie est entrée au couvent, nous avons placé sur sa tête vingt mille francs en rente viagère. Et nous avions réservé pour Marguerite une dot équivalente à celle de Germaine. Sur cette dot, elle a touché huit mille francs qu'elle a remis à son frère.

— Cent huit mille, additionna à mi-voix Léon qui boudait. Il vous revient cher.

Encore ignorait-il les petits prêts à fonds perdus que lui avaient consentis, l'année précédente, sa propre mère et l'ancien magistrat.

— Père, dit la jeune fille, disposez de ma dot. Je ne me marierai pas.

— La femme est faite pour le mariage, constata la veuve.

Et Marguerite ajouta d'une voix résolue :

— J'ai mes brevets, je travaillerai. Je fonderai une école.

— Bien que les femmes, à mon idée, ne doivent pas succéder, intervint l'oncle Étienne, je dérogerai en sa faveur à mes principes. C'est à elle que je léguerai mes quarante mille francs.

— Trente mille, rectifia Léon qui évaluait sa perte.

— Non, quarante, répliqua le vieillard qui, dans la crise commune, rejetait définitivement mais péniblement son avarice. Je diminuais tout à l'heure, involontairement. Et même quarante-cinq, pour finir. Je referai mon testament qui t'instituait mon héritier, François.

— Merci pour elle, mon oncle. Mais je ne toucherai à sa dot, d'ailleurs insuffisante, que s'il m'est impossible de réaliser promptement et dans des conditions acceptables la Vigie. Car la vente du domaine, si elle est possible, vaut mieux qu'un emprunt. J'y ai réfléchi. Le rendement de la terre est aujourd'hui précaire. Nos vignes, nos blés rencontrent, par la facilité des transports, des concurrences si lointaines que nous ne pouvons plus estimer leurs revenus Je préfère assurer l'avenir de Marguerite, et permettre à mes fils d'achever le dessin de leur vie. Si je ne trouve pas à la vendre, la terre me servira toujours de caution pour emprunter.

— Nous aussi, assura la veuve, nous vous cautionnerons.

— Parfaitement, acquiesça l'oncle Étienne.

Le conseil de famille était terminé. On se salua amicalement, sauf Léon qui montra un peu de froideur.

— C'est toujours la caution qui paie, fit-il observer à sa mère dès l'escalier.

— Je paierai, dit nettement celle-ci.

— Vous, vous êtes trop bonne.

— Et toi, trop ingrat.

— C'était mon père. Ce n'était pas moi.

— Ton père et toi, n'est-ce pas la même chose?

— Non.

Charles reconduisant M. Étienne Roquevillard, l'avocat demeura seul avec sa fille. Au dehors, la lumière baissait. Le donjon, la Tour des Archives s'enveloppaient de brume comme d'un manteau de soir. Le cabinet de travail s'emplissait de la tristesse particulière à la tombée du jour en hiver. Marguerite remit une bûche dans la cheminée.

— Je suis content, dit son père. Cela s'est bien passé.

Mais elle se révolta contre son cousin :

— Ce Léon est méchant. Je le déteste.

— Sa mère est une brave femme.

Ils se turent. Puis tous deux regardèrent le plan de la Vigie sur la muraille. Au lieu d'une feuille obscure, ils revirent, au beau soleil des vendanges, les vignes d'or, les champs moissonnés, les terres prêtes au labour et la vieille maison vaste et commode. C'était l'appel suprême du domaine condamné.

Comme avait fait Maurice, du haut du Calvaire de Lémenc avant son départ, mais pour une autre sorte d'amour dont ils n'attendaient point leur bonheur personnel, ils lui dirent adieu.

XI. — LA BELLE OPÉRATION DE Me FRASNE

Il n'était bruit dans tout Chambéry que de la belle opération de Me Frasne. Elle était un sujet courant de conversation à la soirée que donnaient M. et Mme Sassenay pour fêter les dix-huit ans de leur fille Jeanne. C'est un des traits de la société provinciale que les hommes transportent dans le monde leurs occupations et préoccupations de la ville et n'abandonnent point dans le plaisir le tracas des affaires : entre deux tours de valse, abandonnant ces dames à leurs rivalités de toilette, ils s'empressent dans tous les coins de reprendre leurs médisances financières et leurs soucis professionnels. Puis le drame de famille qui ébranlait dans leur vieille situation sociale les Roquevillard et qui devait recevoir son dénouement le surlendemain, — on était au 4 décembre, — à l'audience de la cour d'assises, passionnait l'opinion publique. Lasse d'une prépondérance trop appuyée et trop prolongée, travaillée par ce désir de nivellement égalitaire qui est une des erreurs modernes, et d'ailleurs irritée d'un orgueil persistant qui, jusque dans l'infortune, refusait de se plaindre et de quémander la pitié, cette opinion publique

guettait la fin de la pièce pour voir tomber définitivement une race qui, dans d'autres temps, eût été considérée comme l'ornement de la cité.

Parmi les invités, hommes de loi, médecins, industriels, rentiers, qui gardaient les abords du buffet comme des gérans préposés à la surveillance, et dont quelques-uns seulement se précipitaient aux premières mesures de chaque danse sur le groupe des jeunes femmes et des jeunes filles assises au salon, comme la sortie victorieuse d'une place assiégée, pour regagner ensuite leur cercle masculin, un seul ignorait l'heureuse spéculation du notaire que les uns blâmaient et que les autres approuvaient : c'était le vicomte de la Mortellerie. Son excuse était d'en être demeuré au XIVe siècle dans l'histoire du château des ducs qu'il préparait. Vainement s'efforçait-il d'entreprendre ses voisins sur l'ingéniosité d'Amédée V qui fit aménager en 1328 des conduites de bois pour amener l'eau de la fontaine Saint-Martin jusqu'aux vastes cuisines où elle jaillissait dans un énorme bassin en pierre, réservoir des lavarets destinés à la table ducale : on n'écoutait point le bavard qui retardait de près de six cents ans. Sentencieux, cérémonieux, ennuyeux, apportant dans ses propos la dignité de sa carrière et de sa vie, M. Latache, président de la Chambre des notaires, tenait tête au petit avoué Coulanges qui, musqué, poudré et frisé, prenait au nom de la jeune école la défense de M. Frasne.

— Non, non, affirmait-il avec solennité, le criminel tient le civil en état. Il fallait attendre le verdict du jury avant d'accepter la réparation du dommage matériel. Ou bien, indemnisé, M. Frasne devait retirer sa plainte. Le lucre ne se mêle pas à la vengeance.

— Pardon, pardon, ripostait le bouillant avoué prompt à l'escrime. Raisonnons, je vous prie. M. Frasne a déposé contre Maurice Roquevillard une plainte en détournement d'une somme de cent mille francs à son préjudice, et s'est constitué partie civile. M. Roquevillard père lui offre de lui restituer cette somme avant l'arrêt, et vous le blâmez d'accepter?

— Je ne le blâme pas d'accepter, mais, l'ayant fait, de maintenir les poursuites. Et je ne comprends pas M. Roquevillard.

— Oh ! lui, il sait que son fils est coupable, et il achète ainsi l'indulgence des jurés. Quant à M. Frasne, comme une condamnation est toujours incertaine aux assises, il préfère un *tiens*

à deux *tu l'auras*. En outre, à l'audience, il tirera parti de ce paiement comme d'un aveu. C'est très fort.

— C'est très intéressé, surtout. M. Roquevillard père, bien que je ne m'explique pas les mobiles de son acte, est tout de même trop expérimenté pour avoir livré une telle arme à son adversaire sans prendre ses précautions. Le reçu qu'il a dû exiger mentionne sûrement que, s'il acquitte l'obligation d'un tiers, il ne reconnaît point pour cela que ce tiers est son fils.

— Le reçu contient en effet cette réserve, et dans les termes les plus formels, annonça l'avocat Paillet qui arrivait et entrait dans la discussion sans perdre une minute.

— Je l'avais deviné, triompha M. Latache. Et plutôt que d'apposer sa signature au bas d'une semblable restriction, M. Frasne eût été mieux inspiré de s'en référer à la décision des juges.

Mais M. Coulanges ne se tint pas pour battu :

— Qu'est-ce qu'un pareil reçu prouve? Paie-t-on cent mill francs pour un inconnu ?

La galerie lui donna raison et le lui témoigna par un murmure flatteur, qui signifiait qu'en effet une telle générosité ne va pas sans quelque nécessité impérieuse. Son succès néanmoins fut court. L'avocat Paillet le lui rafla comme on escamote une muscade. Gai, rond et gras, il savait tout, se fourrait partout, livrait tout.

— Je vois, dit-il, que vous ignorez le plus beau coup de M. Frasne.

— Parlez !

— Ah ! ah !

Il tenait son monde par une nouvelle qu'il apportait. Et comme l'orchestre préludait au sempiternel quadrille des lanciers, il abandonna lâchement ses auditeurs scandalisés et roula comme une boule aux pieds d'une dame qu'il invita. Par l'embrasure de la porte, ces messieurs, faute de mieux, regardèrent évoluer les couples, en prenant des airs détachés pour apprécier danseurs et danseuses qui avançaient, reculaient, se saluaient, tournaient selon les rythmes de la musique et l'ordre du pas. Jeanne Sassenay, les joues roses, la coiffure rebelle à la symétrie, toute gracile et juvénile dans une robe bleu pâle dont le léger décolletage laissait voir un coin de blancheur caressée de lumière, s'appliquait à ne point confondre les figures et s'animait

au plaisir avec un air d'importance. Elle suscita les commentaires :

— Pas mal, cette petite.

— Bien maigre.

— A dix-huit ans.

— Oh ! elle se mariera bientôt.

— Pourquoi ?

— Elle a une grosse dot.

— Oui, mais son frère fait des dettes.

— Qui épousera-t-elle ?

— On ne sait pas encore. On parlait de Raymond Bercy.

— L'ancien fiancé de Mlle Roquevillard ?

— Il débute comme médecin.

— Justement : il n'a encore tué personne.

Après le galop final, l'avocat Paillet, se trouvant altéré, conduisit sa compagne au buffet, but du champagne, mangea une sandwich au foie gras, et, ainsi restauré, daigna reparaître dans le cercle où sa désertion fut sévèrement appréciée. Mais il se rebiffa en riant :

— Si vous me grondez, vous ne saurez rien.

— Alors, nous vous écoutons.

— Vous en êtes encore, vous autres, à la restitution des cent mille francs par M. Roquevillard à M. Frasne.

— C'est quelque chose.

— Bien peu auprès de ce que vous allez apprendre.

Aux premières notes d'une polka, il tourna la tête, et l'on crut qu'il aurait le cœur de repartir en laissant une seconde fois ses auditeurs le bec dans l'eau. Tout un groupe décidé se massa vers la porte pour lui barrer le passage.

— Vous avez chaud, ce serait imprudent, observa M. Latache.

Et l'avoué Coulanges, usant d'un autre moyen, mit en doute la fameuse nouvelle. Aussitôt le nouvelliste ouvrit la bouche pour lâcher sa proie :

— Eh bien ! M. Frasne acquiert pour rien le domaine de la Vigie qui vaut près de deux cent mille francs.

Les exclamations incrédules se croisèrent.

— Par exemple !

— Vous vous moquez de nous.

L'avocat Bastard et M. Vallerois, procureur de la Répu-

blique, qui causaient ensemble à l'écart, se rapprochèrent, l'oreille tendue.

— Parfaitement, accentua l'orateur. Pour rien.

— Mais comment?

— Voici. M. Roquevillard, pour se procurer l'argent dont il avait besoin, a mis en vente la Vigie. Me Doudan, notaire, lui en a offert cent mille francs payables immédiatement en se réservant de lui faire connaître l'acquéreur dans la quinzaine. Dans la quinzaine, retenez ce délai. M. Roquevillard, qui n'avait pas le choix avant les assises, a accepté. Il ne pouvait espérer davantage dans un si court espace de temps. Or, par l'indiscrétion d'un clerc, on sait maintenant, — je l'ai appris tout à l'heure, — que le véritable acquéreur, c'est M. Frasne, M. Frasne qui verse cent mille francs d'une main pour les recevoir de l'autre, et qui se trouve ainsi, par un simple jeu, propriétaire d'un domaine magnifique.

Ce machiavélisme dépassait par trop la commune mesure des artifices bourgeois pour ne pas provoquer la stupeur. On n'en rechercha point la cause morale, pas plus qu'on n'avait approfondi le sacrifice du vieux patrimoine de famille chez les Roquevillard. M. Frasne, dans la crise douloureuse qu'il avait traversée, et qui ruinait son foyer sinon sa fortune, s'était rattaché à ce qui demeurait susceptible de le passionner encore, les affaires, comme un artiste demande à l'art sa consolation ou une femme de bien à la charité. Les combinaisons de contrats et de chiffres procuraient un alibi à sa triste pensée. Il oubliait momentanément son ennui en débrouillant ceux de ses cliens, et dans la satisfaction de conduire avec adresse la bataille des intérêts. Le sort de la Vigie lui avait inspiré un de ces coups de tactique audacieux auxquels il ne savait pas résister. Il espérait que le secret en serait gardé jusqu'après la session des assises. Mais quel secret peut se garder dans une ville de moins de vingt mille habitans où déjà la vie intérieure est considérée comme une prétentieuse originalité?

Le premier, M. Latache donna son sentiment en deux mots qui, émanant du président de la Chambre de discipline, valaient un discours.

— C'est incorrect.

— Point du tout, répliqua M. Coulanges. Un domaine est en vente, on l'acquiert. C'est un droit.

Néanmoins, la savante manœuvre de M. Frasne ne recueillait qu'un petit nombre d'approbations, qui lui venaient du camp de la jeunesse, laquelle place aujourd'hui son enthousiasme, comme ses fonds, aux guichets solides. Il réussissait trop bien dans ses entreprises matérielles, et la galerie, de mœurs sévères et de sens pratique, en tirait grief contre lui bien plus qu'elle ne s'était divertie de la fuite de sa femme. De plus, aux yeux d'une société particulariste, son origine dauphinoise faisait de lui un étranger que de tels gains devaient enrichir aux dépens du pays. On n'avait point été fâché, certes, de l'abaissement des Roquevillard dont l'élévation irritait la médiocrité générale; mais on s'étonnait de les voir augmenter eux-mêmes leur désastre et consommer leur ruine de leurs propres mains. Pourquoi ce désintéressement si Maurice n'était pas coupable, et, s'il l'était, pourquoi cet aveu? Car on ignorait la décision du jeune homme. M. Hamel était fort secret, et pour M. Bastard son silence était calculé : friand des causes retentissantes, il espérait encore qu'on réclamerait son appui.

Excité par toutes ces révélations, il ne se tint pas de parler à son tour. Le cercle qui entourait le buffet fut rompu, la danse finie, par un cortège de couples qui venaient se rafraîchir. La conversation reprit de-ci de-là par petits groupes séparés, comme ces feux qu'on étouffe et dont les flammes crépitent en s'éparpillant. Le procureur Vallerois rejoignit M. Bastard dans une embrasure.

— Vous aurez beau jeu dans votre plaidoirie, lui dit-il, pour cribler de sarcasmes le mari de Mme Frasne.

— Il n'est pas encore certain que je plaide, répliqua l'avocat.

— Comment! vous ne plaideriez pas?

Il fallait bien expliquer par une autre cette confidence qui était partie sans réflexion.

— Ce jeune niais ne veut pas être défendu sérieusement afin de ménager l'honneur de sa maîtresse.

Ces derniers mots furent prononcés avec une ironie dédaigneuse. Et il expliqua au magistrat attentif que l'inculpé démentait à l'avance toute allusion à la culpabilité de Mme Frasne.

— Si ce n'est vous, qui plaidera?

— Je l'ignore. Me Hamel sans doute.

Le bâtonnier ne fut pas traité avec beaucoup plus d'égards que la femme coupable. Sa vieillesse et son impuissance étaient mises en relief par le seul énoncé railleur de son nom.

Après quelques instans de silence, M. Vallerois conclut :

— Je comprends maintenant la conduite de M. Roquevillard. Il supprime le vol pour sauver son fils. C'est sa dernière chance. Il n'hésite pas à sacrifier sa fortune... C'est très beau.

Peu sensible à cet hommage, M. Bastard esquissa un geste vague, susceptible de diverses interprétations.

— Tout ceci entre nous, dit-il, pour rattraper son secret professionnel.

Et, la barbe soigneusement étalée sur son plastron, il se dirigea vers un groupe de dames, avec la démarche lente et majestueuse d'un paon qui s'apprête à faire la roue.

Resté seul, le magistrat ne se pressa point de rechercher une compagnie. Il continuait de songer à M. Roquevillard avec admiration, et il évoquait la vie douloureuse et vaillante de cet homme depuis le jour où, dans son cabinet, il lui avait transmis la plainte de M. Frasne, et déjà l'avait trouvé désintéressé, fier, prêt au sacrifice.

« Pourquoi, se demandait-il, suis-je seul ici à comprendre son grand caractère? Aucune des personnes présentes ne lui va seulement à la cheville, et ces messieurs, tout à l'heure, le traitaient de haut, comme si le malheur l'avait diminué et rendu leur inférieur. La province est vindicative et envieuse. »

Dans ses lignes simples, le drame était émouvant et l'on s'en amusait. Le jeune Maurice, en se livrant désarmé au jury, livrait sa famille, et son père abandonnait le vieux domaine à bas prix pour reconquérir l'enfant prodigue. Mais si l'avocat de l'accusé avait bouche close, une autre voix, plus autorisée que la sienne, tombant de plus haut, pouvait se faire entendre à sa place. Après le réquisitoire de la partie civile, n'appartenait-il pas au ministère public de présenter à son tour la cause? Au lieu de s'en rapporter « à justice, » selon la formule consacrée dans ces sortes d'affaires, plus privées que publiques, son devoir n'était-il pas d'intervenir avec efficacité, de dégager enfin le rôle néfaste, le rôle prépondérant, le rôle unique de Mme Frasne, seule coupable d'un abus de confiance pour lequel elle ne pouvait point être condamnée? Quelle belle occasion de servir l'équité, de rendre à chacun selon ses œuvres, et d'apporter un peu de joie dans cet intérieur si éprouvé!

Toutes ces réflexions se pressaient dans le cerveau de M. Vallerois. Mais il était dessaisi : un avocat général occuperait aux

assises le siège du ministère public, et non lui. La cause de Maurice Roquevillard ne le concernait plus. D'ailleurs, il avait été blâmé de la démarche insolite qu'il avait tentée auprès du notaire l'année précédente, et qui n'avait pu demeurer longtemps secrète. A quoi bon se mêler d'une affaire qui ne le regardait plus et ne lui valait que du désagrément? Pour sa tranquillité, sa sympathie saurait se contenter d'être passive.

Afin de ne pas approfondir ni juger son égoïsme, il se précipita dans la cohue des invités et fut heureux de sentir du monde autour de lui. La présence de nos semblables est une consolation lorsque nous sommes tentés de mesurer notre petitesse. Encore cette tentation est-elle réservée aux meilleurs.

La promenade au buffet avait provoqué à travers les deux salons, le corridor, la salle à manger, un va-et-vient qui se prolongeait et dont profitaient les jeunes gens pour flirter avec les jeunes filles. Les unes, tout au plaisir de la danse, réclamaient bruyamment l'orchestre. D'autres montraient déjà quelques heureuses dispositions dans les petits manèges d'une coquetterie qui se limiterait à la conquête d'un mari. Mais quelques-unes, — assez rares, — ne vérifiaient point, de ce coup d'œil rapide qu'un observateur remarque, la présence ou l'absence d'une bague à l'annulaire gauche des hommes avant de répondre à leurs avances avec un art accompli. Ces yeux de jeunesse exaltée, comme les bijoux des coiffures, des corsages, des bras, des doigts, brillaient de flammes joyeuses sous les lustres. En taches claires aux contours fondus comme des aquarelles, les toilettes ressortaient entre les habits noirs.

Dans quelle catégorie se rangeait Mlle Jeanne Sassenay, qui précisément s'écartait au bras de Raymond Bercy, fiancé l'année précédente à Mlle Roquevillard, tandis que l'œil vigilant de sa mère la suivait avec sollicitude et aussi quelque étonnement? Sa petite tête, proportionnée comme celle des statues grecques qui, sur les épaules de pierre, nous apparaissent si élégantes et d'un port si aisé, se trouvait-elle si légère de cervelle qu'elle ne pût garder le souvenir de son amie abandonnée? Ses regards limpides, d'un azur si frais, n'étaient-ils qu'indifférens dans leur sincérité? Du mouvement de la danse, ses joues gardaient une teinte d'animation. Mais elle ne souriait pas, elle fronçait les sourcils, elle serrait les lèvres et semblait prendre une décision grave qui contrastait avec son joli air d'enfant.

— Je n'ai pas encore dansé avec vous, dit le jeune homme. Vous m'accorderez bien une valse?

— Non, répliqua-t-elle durement, après s'être assurée qu'ils étaient isolés.

— Pourquoi non? Toutes vos valses sont retenues?

— Pas du tout.

Il ne la prit pas au sérieux, et, au lieu de se froisser, il se mit à rire.

— Me voilà prévenu : merci.

Elle poussa un de ces « ahans » de fatigue comme en ont les ouvriers qui soulèvent de gros poids, et se lança tout à coup :

— Il faut que je vous prévienne en effet, monsieur. Votre mère a parlé à maman. Et maman n'a pas de secrets pour moi. Ceux qu'elle a, je les devine. Eh bien! jamais, entendez-vous bien, jamais je ne vous épouserai.

Stupéfait, le jeune homme se rebiffa :

— Pardon, mademoiselle, je n'ai pas demandé votre main.

— Votre mère a tâté le terrain, comme on dit si gentiment.

— Les mères forment beaucoup de projets pour leurs fils... Si flatteur que soit celui-ci, il ne correspond pas à mes intentions.

— Oh! tant mieux.

— Je ne songe pas à me marier.

— Vous avez tort.

Dans cette jeune bouche ce reproche était singulier et presque drôle. Elle ajouta :

— Quand on a la chance de rencontrer dans sa vie une jeune fille comme Marguerite Roquevillard, on ne détruit pas soi-même un pareil bonheur.

C'était là qu'elle voulait en venir. Il le comprit. Elle aurait pu reconnaître à son changement de visage comme elle avait frappé juste, mais dans un âge si tendre les yeux ne sont pas assez débrouillés pour suivre sur les traits nos mouvemens intérieurs. Aussi manqua-t-elle de mesure en l'accablant de son dédain de pensionnaire émancipée.

— C'est toujours vilain, monsieur, de lâcher une fiancée. Et, quand elle est malheureuse, c'est abominable.

De quel droit s'autorisait-elle pour le réprimander avec cette virulence? Raymond Bercy s'en irritait, et pourtant, au fond du cœur, il éprouvait un âcre plaisir à entendre parler de Marguerite. Sa colère et son amertume passèrent dans sa réplique.

— Je ne vous ai pas choisie pour juge, mademoiselle. Et, si vous me parlez au nom d'une autre, je vous répondrai...

— Je ne parle au nom de personne.

— ... Que vous êtes mal renseignée. Ce n'est pas moi qui ai rompu des fiançailles qui m'étaient chères.

— Qui vous étaient chères! Oui, quand le soleil brille, vous autres hommes, vous êtes là; et dès qu'il pleut, il n'y a plus personne.

— Mais vous êtes trop injuste, à la fin. Je vais perdre patience.

Loin de se taire, elle continua de l'agacer comme une guêpe qui cherche à piquer :

— Celui qui se fâche, il a tort.

— Je n'ai pas de comptes à vous rendre, mademoiselle. Sachez pourtant que Mlle Roquevillard a rompu de son plein gré.

— Par générosité.

— Sans consulter mon cœur, sans souci de ma peine.

— Dans de telles circonstances, vous ne deviez pas accepter la rupture.

Elle était toute rouge, ne se possédait plus, se démenait furieusement, et lui-même n'avait guère plus de calme.

— Et si son frère est condamné?

— La belle affaire!

— Ah! vraiment, mademoiselle?

— Oui, vraiment. Moi, si j'aimais, cela me serait bien égal que mon fiancé fût envoyé aux galères. Je l'y suivrais, entendez-vous, monsieur. Et si, pour le suivre, il fallait commettre un crime, je le commettrais. Pif, paf, tout de suite.

— Vous êtes une enfant.

Mais brusquement, il changea de ton, et d'une voix sourde, il murmura cette confidence :

— Pensez-vous que je ne la regrette pas?

Transformée aussi vite que lui et triomphante, elle faillit se jeter à son cou, et de loin Mme Sassenay, qui surprit ce geste, s'en inquiéta et se rapprocha.

— Ah! je savais bien, monsieur, que vous ne pouviez pas vouloir m'épouser. Eh bien! dépêchez-vous. Courez avertir Marguerite. Suppliez-la de ma part de vous pardonner. Et revendiquez vite votre place dans la famille avant le procès. Après, il serait trop tard. Cela vaudra mieux que d'administrer à vos malades toutes sortes de mauvaises drogues.

— Merci.

— Allez-y tout de suite.

— Mais il est onze heures et demie.

— Alors, demain.

Mme Sassenay, qui se dirigeait vers sa fille, fut arrêtée par un groupe où l'on parlait avec animation, et qui grossissait d'instant en instant.

— Vous êtes sûr? demandait M. Vallerois à un jeune officier dont l'uniforme portait les aiguillettes d'état-major.

— Parfaitement. La nouvelle est parvenue à six heures à la division. Le général s'est rendu en personne chez M. Roquevillard.

— En personne, constata M. Coulanges que cette démarche officielle chez un vaincu étonnait et impressionnait.

Mme Sassenay s'informa auprès de son voisin qui était M. Latache :

— De quelle nouvelle parle-t-on?

— De la mort du capitaine Roquevillard, madame. Il est décédé au Soudan de la fièvre jaune.

— Comme *ils* sont malheureux! murmura-t-elle, émue de pitié.

— N'est-ce pas, madame?

Un deuil si cruel ramenait aux Roquevillard la sympathie des femmes et détruisait l'hostilité des hommes, tandis qu'on avait supporté avec tranquillité leur décadence matérielle et morale. On les voulait abaissés, et le sort les accablait sans relâche, sans miséricorde. Les partisans de M. Frasne et de sa belle opération se taisaient, et le procureur exprima le sentiment général avec ce mot :

— Les pauvres gens!

Après ce colloque, Jeanne Sassenay disparut. Vainement sa mère la chercha à travers l'appartement. Dans le vestibule, elle aperçut Raymond Bercy qui mettait en hâte son pardessus.

— Vous partez déjà, monsieur?

— Oui, madame, répondit-il sans expliquer davantage ce départ précipité.

Elle devina le trouble du jeune homme et, rapprochant cette circonstance de la disparition de sa fille, elle commença de s'inquiéter sérieusement.

— Vous n'avez pas vu Jeanne? demanda-t-elle à son mari qu'elle rejoignit à l'entrée des salons.

— Non. Vous la cherchez?

M. Sassenay était un homme actif, franc, loyal, mais dépourvu de psychologie, capable de surmonter les plus grands obstacles matériels et incapable de s'attarder à l'analyse des sentimens. Elle jugea inutile de lui communiquer ses craintes, et se contenta de lui recommander le soin de leurs invités. Puis elle se dirigea tout droit vers la chambre de sa fille. Elle entra et n'eut qu'à tourner le bouton de la lumière électrique pour la découvrir qui, toute repliée et comme rapetissée dans un fauteuil, pleurait sans aucun souci de froisser sa robe. Aussitôt elle l'interrogea :

— Jeanne, qu'as-tu?

— Maman!

C'était une plainte de petit enfant qui s'apaisa bien vite.

— Pourquoi pleures-tu?

— Je pense au chagrin de Marguerite tandis que je danse.

Mme Sassenay respira. Elle connaissait la grande amitié de sa fille pour Mlle Roquevillard. Mais, comme les sanglots ne s'arrêtaient pas, elle interrogea doucement :

— Te rappelles-tu le lieutenant Hubert?

— Oui... il était gentil... mais, au tennis, nous nous disputions. Il était toujours le plus fort.

La peine de la jeune fille ne venait pas de là.

— Pauvre Marguerite, ajouta-t-elle sans s'occuper des transitions. Je préférais à Hubert Maurice, qui est en prison. Il sera acquitté, n'est-ce pas?

— Je l'espère, ma chérie.

— Un innocent acquitté et même condamné, c'est quelque chose de beau, n'est-ce pas, maman?

— Es-tu sûr qu'il soit innocent?

— Le frère de Marguerite? Par exemple!

Mme Sassenay sourit de cette révolte et de cette certitude qu'à dessein elle avait provoquées. Et, tout en câlinant sa fille, elle se rappela une conversation lointaine qu'elle avait eue avec Mme Roquevillard au sujet de leurs enfans : « Un jour peut-être, lui avait dit la sainte femme, si Maurice le mérite, je vous demanderai pour lui la main de votre enfant. Ainsi, elle restera près de vous. » Maurice ne l'avait pas mérité, mais sur une fillette trop généreuse il continuait d'exercer son prestige d'autrefois. Là était le péril. Il fallait y prendre garde. Et tandis qu'elle

se promettait d'y veiller, la mère de Jeanne pensait malgré elle aux autres Roquevillard, aux morts et aux vivans, si méritans, eux, et si éprouvés.

Le bruit de l'orchestre parvenait à demi étouffé jusque dans la chambre.

— Essuie tes yeux, petite. Doucement. Un peu de poudre. Bien. Maintenant, retournons vite au salon. On va remarquer notre absence.

— C'est vrai, maman. J'ai promis cette valse.

Et subitement rasserénée, la jeune fille précéda sa mère dans le corridor...

... A cette même heure, Raymond Bercy, que la mort de son ami Hubert avait bouleversé, faisait les cent pas devant la maison des Roquevillard. Les toits du Château, couverts de neige, s'éclairaient vaguement à la lueur des étoiles. La tour des Archives et le donjon paraissaient veiller comme des sentinelles sur la ville endormie. Par les quatre fenêtres du cabinet de travail qu'il connaissait bien, filtrait entre les persiennes une mince clarté. Là, Marguerite et son père, frappés au cœur une fois de plus, souffraient ensemble.

Il eut envie de monter, et il n'osa pas. Son engagement rompu, la répugnance de ses parens, l'opinion du monde, tous les obscurs mobiles d'égoïsme le retenaient encore. Mais dans la nuit froide, au cours de cette promenade qui se prolongea tard, il éprouva mieux son cœur, et il sentit que la douleur et la pitié, mieux que la joie, élargissent l'amour.

XII. — LE CONSEIL DE LA TERRE

Il importait de prendre une décision. Accablé depuis la veille par la perte de son fils dont il savait, par une pièce laconique et officielle, qu'il était mort au service de la patrie, loin de tout secours, dans un poste avancé, M. Roquevillard n'avait pas même la suprême consolation de se rassasier de sa douleur. Hubert, parti aux colonies pour chercher le danger et relever le nom compromis, était la dernière victime expiatoire de l'erreur de Maurice. Or Maurice, le lendemain, comparaissait aux assises, et l'on se débattait toujours dans les difficultés voulues de sa défense. Sans doute, le sacrifice du patrimoine ne pouvait être vain. Sans doute, la réparation du préjudice rendait

l'acquittement sinon certain, du moins probable, et renversait les chances au profit de l'accusé. Mais cet acquittement même, il ne fallait pas qu'il fût arraché à la faveur ou à la pitié. Pour reprendre sa place au foyer, dans la cité, au barreau, pour continuer une tradition et la transmettre à son tour, le jeune homme devait sortir du Palais de Justice lavé de tout soupçon injurieux, déchargé de toute faute contre la loi et contre l'honneur. Et comment l'obtenir sans prononcer le nom de Mme Frasne? Il est vrai que M. Bastard, après la vente de la Vigie, était revenu sur son refus de plaider.

— Ça vous coûte plus cher que ça ne vaut, avait-il dit à son confrère avec son cynisme professionnel. Mais cette générosité attendrira les jurés. Ces gens-là, qui tondraient sur un œuf et tueraient pour un poirier, pleureront comme des femmes en apprenant que vous avez vendu votre terre pour désintéresser la victime. Ils seraient bien capables, à la réflexion, de condamner quand même, à cause du mauvais exemple que vous donnez, si la belle opération de Me Frasne, dévoilée à l'audience en argument final, n'était destinée à les précipiter dans une envie furieuse et favorable.

Car il estimait peu la justice et l'humanité. Il connaissait le dossier, il s'offrait. Par sa réputation, il s'imposait. A cinq heures, il devait une dernière fois s'entendre dans le cabinet de M. Roquevillard avec celui-ci et M. Hamel sur les grandes lignes de sa plaidoirie. Cependant le père de Maurice n'avait pas confiance dans cet art théâtral et sceptique pour soutenir la cause de sa famille.

Après le déjeuner auquel sa fille et lui touchèrent à peine, il se leva pour sortir. Entre ces murs, sa douleur trop pesante l'étouffait. Dehors, il réfléchirait mieux. L'air vivifierait ses pensées, ses forces épuisées, son énergie vaincue. Comme il gagnait la porte, Marguerite l'appela:

— Père.

Il se retourna, docile. Depuis la mort de sa femme, avant même, elle était sa confidente, son conseil, la suprême douceur de ses jours. Le départ du petit Julien, emmené à Lyon par Charles Marcellaz le lendemain du conseil de famille, les avait laissés seuls en face l'un de l'autre, dans la maison peu à peu vidée. Cette nuit encore, ils l'avaient passée ensemble presque jusqu'au matin, à parler d'Hubert, à pleurer, à prier. Quand

elle fut près de lui, il posa lentement la main sur ses beaux cheveux. Elle comprit qu'il la bénissait tout bas sans parler, et ses yeux, si vite voilés, si accoutumés aux larmes, se mouillèrent une fois de plus.

— Père, reprit-elle, qu'avez-vous décidé pour Maurice?

— Bastard est prêt à le défendre. A cinq heures, il viendra ici avec Me Hamel. Je vais préparer dehors mes dernières instructions.

— Vous n'avez pas besoin que je vous accompagne?

— Non, petite. Sois sans inquiétude sur moi. Je travaillerai en marchant. Nous n'avons pas le loisir d'ensevelir nos morts. Les vivans nous réclament.

— Alors, moi, je vais à la prison, murmura la jeune fille.

— Oui, tu *lui* apprendras le malheur.

— Pauvre Maurice, comme il va souffrir!

— Moins que nous.

— Oh! non, père, autant que nous et plus que nous. Il s'adressera des reproches.

— Il le peut. Hubert est parti à cause de lui.

— Justement, père. Nous pleurons, nous, sans retour sur nous-mêmes. Ne lui dirai-je rien de votre part?

— Non, rien.

— Père...

— Dis-lui... dis-lui qu'il se souvienne qu'il est le dernier des Roquevillard.

Il sortit, passa devant le château et gagna la campagne. C'était un beau jour d'hiver et le soleil brillait sur la neige. Machinalement, il prit la route de Lyon qui conduisait à la Vigie, et qui était sa promenade habituelle. Elle traverse le bourg de Cognin et, après les scieries du pont Saint-Charles, s'engage, entre les coteaux de Vimines et de Saint-Cassin, contreforts de la montagne de Lépine et du Corbelet, dans un long défilé qui aboutit à la passe des Échelles. Parvenu à cet endroit, M. Roquevillard, absorbé dans sa méditation, suivit à gauche le chemin rural qui desservait son ancien domaine. Il traversa le vieux pont jeté sur l'Hyères, mince filet d'eau coulant entre deux bordures de glace et dont les peupliers et les saules dépouillés ne cachaient plus le cours. Après un contour, il se trouva dans un pli de vallon désert que fermaient les pentes de Montagnole dont le clocher se profilait sur le ciel. Mais il ne remarqua pas sa solitude. Au contraire, il marcha plus allègre et sentit un allégement à sa

douleur. N'était-il pas chez lui, chez lui des deux côtés? Et la bonne terre ne lui apportait-elle pas le réconfort de sa vieille et sûre amitié, des souvenirs d'enfance dont elle conservait la grâce, de tout le passé humain qui l'avait refaite après la nature? A gauche, ce vignoble aux ceps ensevelis dont il ne distinguait que les piquets reliés par leurs fils de fer, il l'avait encore vendangé à l'automne. A droite, au delà du ruisseau qui sert de limite aux deux communes voisines, ce coteau dégarni qu'un seul arbre dominait, c'était le bois de fayards et de chênes qu'il avait acquis de son épargne pour arrondir sa propriété, et dont il avait ordonné la coupe. Au bout de la montée, il atteindrait la maison qu'il avait restaurée et dont la vétusté même témoignait de la durée de la race et de son goût de la solidité. Il entrerait à la ferme, il caresserait les enfans, il boirait un petit verre de l'eau-de-vie qu'il distillait lui-même avec la fermière qui ne redoutait point l'alcool, et surtout il embrasserait du regard le vaste horizon dont les formes tourmentées des monts, les plaines fertiles, un lac lointain composaient les lignes immobiles et inspiratrices, puis l'horizon plus restreint de la Vigie et de ses diverses cultures.

Ainsi distrait, il marchait. Sur le sol familier, son pas reprenait l'allure vive d'autrefois, du temps qu'il se sentait jeune en dépit des ans puisqu'il était heureux, entouré, appuyé.

Brusquement, il s'arrêta :

« Ici, avait-il pensé tout à coup, je ne suis plus chez moi. La Vigie est vendue. Les Roquevillard n'y sont plus les maîtres. Que viens-je y faire? Allons-nous-en. »

Et il rebroussa chemin, la tête basse, comme un vagabond surpris dans un verger.

Il s'arrêta au ruisseau qui séparait Cognin de Saint-Cassin. Il le franchit, et se trouva, cette fois, sur le morceau de terre qui, sans lien étroit d'exploitation avec le domaine, n'avait pas été compris dans l'acte de vente et demeurait désormais sa seule fortune immobilière. Au bas de la pente, il s'arrêta un instant pour reprendre son souffle, comme une troupe en retraite qui rencontre un abri. Puis il commença de gravir le coteau, non sans peine, car il glissait et devait enfoncer sa canne pour se maintenir. Le sentier, mal frayé, finissait par se perdre tout à fait. Alors il se dirigea sur l'arbre qui se découpait, solitaire, au sommet de la colline. C'était un vieux chêne qu'on avait res-

pecté, non pour son âge, ni pour l'effet de sa taille et de son essor, mais pour un commencement de pourriture qui en avilissait le prix. Ses feuilles tenaces, toutes resserrées et recroquevillées comme pour mieux se défendre, refusaient, même desséchées, de quitter les branches, et leur teinte de rouille, çà et là, apparaissait sous le givre. Le long de la pente, les troncs coupés que les bûcherons n'avaient pas eu le temps d'emporter avant l'hiver gisaient comme des cadavres dans la neige, les uns vêtus de leur écorce, les autres déjà nus.

Enfin, M. Roquevillard parvint à son but. Il toucha de la main, comme un ami, l'arbre qui l'avait attiré jusque-là. Et il en admira la grandeur et la fierté.

« Tu es comme moi, songeait-il en s'épongeant le front. Tu as vu frapper tes compagnons et tu demeures seul. Mais nous sommes condamnés. Le temps sera la hache qui nous abattra bientôt. »

Il s'était un peu attardé en montant. Bien que l'après-midi ne fût pas avancé, le soleil inclinait déjà vers la chaîne de Lépine. Les jours en décembre sont si courts, et la proximité de la montagne les raccourcissait encore. De la colline, il commandait presque le même horizon que de la Vigie : en face, le signal, en bas la fuite du val des Échelles, et sur la droite, au fond, après la plaine, le lac du Bourget, la chaîne du Revard, le Nivolet aux gradins réguliers. La neige atténuait les contours, confondait les plans, adoucissait, uniformisait le paysage. Les menaces du soir la teintaient d'un rose délicat. C'était, sur les choses, comme un frisson de vie.

Malgré la pureté du ciel, M. Roquevillard sentit le froid et boutonna son pardessus. Maintenant que la marche ne l'échauffait plus, il retrouvait son âge et sa peine. Pourquoi avait-il gravi ce coteau dont la pente, avec ses arbres abattus qui jonchaient le sol blanc, lui apparaissait semblable à un cimetière? Venait-il ici, en face du vieux domaine abandonné après l'effort conservateur de plusieurs siècles, contempler sa ruine et mener le deuil de ses espérances? Il pouvait distinguer, de l'autre côte du vallon, les bâtimens et les terres qui, par héritage, lui avaient appartenu. La maison qui, l'année précédente, abritait encore toute la famille rassemblée et joyeuse, était close maintenant, et jamais plus il n'y rentrerait.

Sur ce tertre dépouillé, funéraire, le silence et la solitude l'environnaient. Autour de lui, en lui, c'était la mort. Et comme

un chef vaincu, après la bataille, fait l'appel, il évoqua une à une ses douleurs; sa femme épuisée, achevée par le chagrin; sa fille Félicie donnée à Dieu, partie au delà des mers, perdue pour lui; Hubert son fils aîné, son meilleur fils, frappé en pleine jeunesse, loin de France, loin des siens; Germaine, fuyant le pays natal; Marguerite vouée au célibat par sa pauvreté, et le dernier des Roquevillard, celui de qui l'avenir de la race dépendait, retenu en prison sous une accusation infamante, même après le sacrifice de l'antique patrimoine. Vainement il avait consacré soixante années au culte de la famille. La famille décimée, accablée par la faute d'un unique descendant, gisait au pied de la Vigie, comme ces troncs coupés qui trouaient la neige. A lui, dont la force et la foi robustes promettaient la victoire, revenait la honte de la défaite.

Dans son découragement, il s'appuya au vieux chêne comme à un frère d'infortune. Il eut un long gémissement désespéré, celui de l'arbre qui, sous les coups répétés de la cognée, oscille tout à coup et va choir. Le ciel et la terre, aux couleurs calmes, immobiles, n'entendaient pas sa plainte. Et il se sentit abandonné.

Deux larmes coulèrent sur ses joues. C'étaient de ces larmes d'homme, rares et émouvantes parce qu'elles sont un aveu d'humilité et de faiblesse. A cause du froid, elles descendaient lentement, à demi gelées sur la chair sans chaleur. Il ne songeait pas qu'il pleurait. Il ne le comprit qu'en apercevant une forme humaine qui, lentement, à son tour, gravissait la pente. Et pour ne pas être surpris dans sa douleur, il s'essuya les yeux. La forme noire était une vieille femme qui ramassait du bois mort pour en faire un fagot. Penchée sur la terre blanche, elle ne le voyait pas. Quand elle fut près du chêne, elle se redressa un peu et le reconnut.

— Monsieur François, murmura-t-elle.

— La Fauchois.

Elle s'approcha encore, posa son fardeau, chercha ce qu'elle pourrait bien dire, et ne trouvant rien, elle se mit à sangloter, non pas silencieusement, mais tout haut.

— Pourquoi pleures-tu ? lui demanda M. Roquevillard.

— C'est pour vous, monsieur François.

— Pour moi?

— Oui.

Il n'avait jamais confié sa peine à personne. Sa fierté distante écartait la commisération. Pourtant, il accepta celle de la vieille pauvresse, et lui tendit la main.

— Tu as su mes malheurs?

— Oui, monsieur François.

— Le dernier ?

— Oui... par un de Saint-Cassin qui est revenu ce matin de la ville.

— Ah !

Ils se turent, puis la Fauchois recommença de se lamenter à haute voix. Le silence dans la douleur est contraire aux natures primitives.

— M. Hubert, si gaillard, si jeunet, et gentil avec tout le monde... A la cuisine il venait regarder les plats et riait avec nous... Et Madame... Madame, c'était une sainte du bon Dieu. Tout ça, monsieur François, c'est de la graine de paradis.

M. Roquevillard, immobile, muet, enviait les morts qui se reposaient. Déjà la Fauchois, bavarde, reprenait :

— Et M. Maurice, on vous le rendra?

Et tout bas, avec cette peur de la justice, fréquente dans le peuple, elle ajouta :

— C'est demain qu'il passe.

Il la vit se signer comme pour implorer le secours divin. Involontairement il se souvint de la fille de cette femme qui avait été condamnée pour vol, et il s'en informa avec douceur, car son âme éprouvée ne connaissait plus le mépris :

— Et ta fille, en as-tu de bonnes nouvelles ?

— Elle m'est revenue, monsieur François.

— Elle a bien fait.

— Oh ! elle n'y a pas de mérite. C'est la nécessité. Elle est revenue de Lyon toute malade. Elle ne veut pas guérir.

— Qu'a-t-elle ?

— C'est à la suite de ses couches.

— De ses couches ? S'est-elle mariée ?

— Non, monsieur François. Seulement elle a un enfant. Un petiot mignon et vif qui frétille tout le long du jour. Je ne voulais pas le voir, cet ange. Vous comprenez, à cause de la honte. Et quand je l'ai vu, d'une risette il m'a tourné les sangs. Maintenant, c'est tout mon plaisir.

— Est-ce une fille?

— Une fille ? Vous voulez dire un garçon, un gros garçon bien dodu.

— C'est bien des charges pour toi.

— Pour sûr. Mais quand je rentre, je vois ce gosse qui « biberonne » et ça me fait l'effet d'un verre de votre vin. Une chaleur et du goût à vivre.

— Tu es déjà vieille pour travailler.

— Justement. Je ne suis plus bonne qu'à ça.

Ainsi, de sa misère même, elle tirait des consolations, et le malheur apportait à ses derniers jours un suprême intérêt. Distrait de son propre chagrin par ce récit, M. Roquevillard admira la pauvre femme qui, sans le savoir, lui donnait un exemple de pardon et de courage. Elle se pencha pour recharger son fagot sur l'épaule.

— Au revoir, monsieur François.

— Où vas-tu ?

— A Cognin, porter mon bois au boulanger.

— Attends.

Il voulut, pour l'assister dans sa détresse, lui donner une pièce de cinq francs, mais elle refusa.

— Prends, te dis-je.

— Monsieur François, maintenant la Vigie, ce n'est plus à vous, à ce qu'ils racontent.

Le front de l'avocat se rembrunit.

— Non, la Vigie n'est plus à moi. Prends tout de même. Cela me portera bonheur.

Elle comprit qu'elle l'humilierait par un refus et tendit la main :

— Merci. Je prierai pour vous.

Ells descendit la pente en pliant sur les jambes à chaque pas afin de ne pas glisser. Il la regarda qui diminuait jusqu'à n'être plus qu'un point noir dans le fond du val. Et il se retrouva seul, mais différent. Cette pauvresse venait de lui rendre au centuple le secours d'énergie qu'il avait pu lui donner l'année précédente aux vendanges.

Le soir, pendant ce colloque, était venu. Il se faisait dans la nature immobile et comme figée sous la neige ce recueillement solennel et mystérieux qui précède la fuite du jour. Les contours des montagnes se fondaient avec le bord du ciel pâle. Aucun bruit ne troublait le silence, plus impressionnant dans son indifférence que le déchaînement d'une tourmente.

Au bas de la colline, le petit ruisseau glissait sournoisement sous une mince couche de glace qui, rompue, se reformait. La terre, d'une seule teinte, paraissait ensevelie dans sa blancheur, comme un joyau dans l'ouate.

M. Roquevillard fixait la Vigie fermée, déserte, veuve de la lignée qui l'avait conquise. Cette vue l'attirait, le fascinait. La Fauchois avait réveillé en lui l'instinct de lutte, éloigné de lui le désespoir. Le chef de famille écartait la douleur pour songer à l'enfant dont il avait la charge. Il cherchait un moyen de le sauver. Mais son regard qui implorait comme une supplication se heurtait à cet enveloppement froid et cruel de l'espace clair et sans paroles, sans aucune de ces paroles que prononcent les saisons de vie, le printemps, l'été, et l'automne même. Comment défendre son fils avec le seul passé? Quel concours attendre de la terre abandonnée, de la race descendue au tombeau? Et tout haut, il répéta les mots que M. Bastard lui avait dits en lui apprenant que l'accusé refusait de discuter l'accusation :

— On ne plaide pas avec les morts.

Le soleil qui touchait la ligne de faîte jeta son dernier éclat. Aux pentes des monts, la neige accumulée parut tressaillir sous ses feux, et comme réveillée d'une léthargie s'empourpra. Enfin, l'horizon immobile s'animait sous la lumière. Silencieux et immaculé, il consentait à sentir la vie et à l'exprimer. La terre frémissante se séparait nettement du ciel dont le bleu pâle se teintait de mille nuances où dominait l'or. Et plus près, le givre qui recouvrait les arbres et les buissons refléta les rayons du couchant comme ces pierres qui résument en un tout petit espace la clarté des lustres.

Les yeux fixés sur la Vigie, M. Roquevillard assistait à ce phénomène de résurrection. Aux caresses du soir, pour quelques instans la nature renaissait. Le sang de nouveau circulait sur son visage de marbre. Le long des vignes, au sommet du coteau atteint plus directement par les flèches presque horizontales du soleil, au lieu d'un terrain uniforme dans sa blancheur, le propriétaire dépossédé distinguait maintenant, reconnaissait les mouvemens du sol qui lui rappelaient l'emplacement des cultures, et voici que, de-ci, de-là, les arbres, — hauts peupliers calmes et fiers comme des palmes droites, tilleuls aux branches en fusées, minces bouleaux, châtaigniers massifs, délicats arbres fruitiers aux membres chétifs et pourtant si experts à

porter leur charge, — tout à l'heure anonymes et brouillés, lui parurent surgir comme des personnages.

Et il ne sentit plus son isolement, car il nomma ces fantômes. Avec une émotion croissante, il évoqua toutes les générations successives qui avaient défriché ces terres, bâti cette maison de campagne, cette ferme, ces rustiques, fondé ce domaine, depuis la première blouse du plus ancien paysan jusqu'aux toges du Sénat de Savoie, jusqu'à sa robe d'avocat. Le plateau qui s'étendait à sa hauteur, en face de lui, était occupé comme un fort, par la chaîne de ses ancêtres qui, avec le blé, le seigle, l'avoine, et les vergers et les vignes, avaient implanté sur ce coin de sol une tradition de probité, d'honneur, de courage, de noblesse. Et comme les produits du patrimoine en répandaient au loin la réputation, cette tradition rayonnait sur la cité que là-bas, au fond du cirque de montagnes, l'ombre commençait d'envahir, sur la province qu'elle avait servie, protégée, illustrée même à certaines heures historiques, et jusque sur le pays dont la force était faite de la continuité et de la fermeté de ces races-là.

Et il répéta pour la seconde fois :

« On ne plaide pas avec les morts. »

Mais il ajouta aussitôt :

« Avec les morts, non, mais avec les vivans. Ils sont là, tous. Pas un ne manque à l'appel. La terre s'est ouverte pour les laisser passer. Ce vallon qui nous sépare, je le franchirai. Je veux les rejoindre. »

Et il mesura le creux du val déjà noir, comme si tous ces fantômes s'y étaient massés.

L'ombre s'emparait de la nature. Déjà toute la plaine lui appartenait. Elle montait. Les montagnes la défiaient encore, et surtout le Nivolet en étages qui, faisant face au couchant, en recevait toute la flamme, et dont la neige pourpre et violette semblait échauffée comme un métal en fusion.

Penché vers le bas de la colline, M. Roquevillard suivait cet effort de la nuit. Et tout à coup, il tressaillit de tout son être. Avec l'ombre, les ombres montaient, toutes les ombres. Elles avaient quitté la Vigie, elles venaient. Tout à l'heure c'étaient elles qu'il avait vues groupées au fond du vallon. Elles lui apportaient leur présence, leur assistance, leur témoignage. Il y en avait sur toutes les pentes. C'était comme une armée qui se ralliait

autour de son chef debout au pied du chêne. Et quand toute l'armée fut rassemblée, il l'entendit qui lui réclamait la victoire :

« Nous avons travaillé, aimé, lutté, souffert, non point dans un dessein personnel, pour un but atteint ou manqué par chacun de nous, mais à une fin plus durable et qui nous dépassait, en vue de la famille. Ce que nous avons réservé pour le fonds commun, nous te l'avons confié pour le transmettre. Ce n'est pas la Vigie. Une terre s'acquiert avec de la sueur et de l'ordre. C'est l'âme de notre race que tu portes en toi. Nous avons confiance en toi pour la défendre. Que parlais-tu, dans ton désespoir, de solitude et de mort? De solitude? Compte-nous et dis-nous d'où tu viens? De mort? Mais la famille est la négation de la mort. Puisque tu vis, nous sommes tous vivans. Et quand tu nous rejoindras à ton tour, tu revivras, il faut que tu revives dans tes descendans. Vois : à cet instant décisif, nous sommes tous là. Soulève ta douleur comme nous avons soulevé la pierre de nos tombes. C'est toi, entends-tu, à qui est réservé l'honneur de défendre, de sauver le dernier des Roquevillard. Tu parleras en notre nom. Après, ta tâche accomplie, tu pourras nous rejoindre dans la paix de Dieu... »

M. Roquevillard, de la main, s'appuya au chêne. L'ombre assiégeait le Nivolet, dont le gradin supérieur que surmonte une croix flamboya encore avant de s'éteindre. Alors il connut un grand calme intérieur et accepta la mission qu'il recevait du passé.

« Maurice, ton défenseur, ce sera moi... Et je ne prononcerai pas le nom de Mme Frasne. »

Comme il abandonnait l'arbre, il considéra l'emplacement qu'il quittait :

« Là, pensa-t-il, je rebâtirai... Moi, ou mon fils. »

HENRY BORDEAUX.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LA
CONVERSION D'ISNARD[1]

I

Avant d'entrer dans la vie politique, Maximin Isnard, celui qu'on a appelé, par paresse de langue, le girondin Isnard, n'avait point d'histoire. Il appartenait à cette grande foule anonyme du Tiers État, qui, surtout dans le Midi et plus particulièrement en Provence, s'agitait, se travaillait, et fit la Révolution. Né à Grasse, « la gueuse parfumée (2), » sur les dernières pentes d'une colline fouettée par le mistral, rôtie par le soleil, toute vibrante de cigales, tout odorante de mille effluves, à trois lieues et en face de la grande mer d'azur, on devine sans peine quelle influence ce sol dut avoir sur sa parole violente, enflammée, aux images grandioses et imprévues. Il est plus que probable qu'il fit ses études, et de bonnes études, au collège que les Oratoriens étaient venus fonder à Grasse, quand il avait huit ans. La Révolution, qui doit tant d'hommes à l'Oratoire, lui doit-elle Isnard ? On ne sait. Du moins, ses maîtres lui apprirent-

(1) Archives nationales. — Archives de la préfecture de police, *Affaire des ex-conventionnels. — Proscription d'Isnard,* Paris, chez l'auteur, l'an III de la République, in-8°, 98 pages. — Je dois, en outre, de précieuses informations sur Isnard à MM. Mireur, archiviste du Var, et Moris, archiviste des Alpes-Maritimes.

(2) Le mot est de Godeau, et je sais bien qu'il l'appliquait à toute la Provence. Mais Godeau fut évêque de Grasse précisément, et, entre toutes les villes de Provence, celle-ci passait, même encore au temps de la jeunesse d'Isnard, pour une des moins propres et à la fois des plus embaumées.

ils à aimer les classiques de l'antiquité, Démosthènes, Plutarque et Cicéron ; on le voit, sinon à ses discours, du moins à quelques-uns de ses écrits (1). Mais ce qu'ils ne lui apprirent certainement pas, ce qu'il apprit tout seul, aux heures dérobées, c'est à lire Jean-Jacques Rousseau, qui incendiait alors tant de jeunes imaginations : il embrasa la sienne d'un feu qui ne s'éteignit jamais.

Cependant le cercle domestique dans lequel il avait pris naissance, et celui dans lequel allait l'introduire son mariage, n'avaient rien de commun avec la littérature, si l'on en juge aux apparences ; et c'est ce qui déconcerte un peu, quand on essaye de démêler, dans le passé d'Isnard, les fils conducteurs de sa destinée. Issu d'un père qui devait à la fabrication et au commerce des savons une belle aisance, il n'avait pas encore tout à fait vingt et un ans, lorsqu'il épousa à Draguignan, le 24 novembre 1778, Françoise-Emmanuelle-Marguerite Clérion, fille d'un riche parfumeur en gros de cette ville : le même jour et dans la même église, son frère aîné conduisait à l'autel la sœur de Françoise-Emmanuelle. Suivant contrat passé la veille, la dot de la future se montait à 50 000 livres, tandis que le futur en apportait lui-même 85 000. Son beau-père l'associait aux affaires de son commerce pour cinq ans, sous la raison sociale Clérion et Isnard cadet, mais il se réservait la gestion de la caisse et la signature, vu la minorité de son gendre. A partir de ce jour et pendant plus de dix ans, une obscurité presque complète couvre l'existence d'Isnard (2). Absorbé sans

(1) Je fais surtout allusion à sa philippique *Isnard à Fréron* qu'il publia en l'an IV, au retour de sa mission à Marseille : c'est un évident pastiche. Mais lorsqu'un des derniers historiens de la Révolution, rappelant l'action de la parole d'Isnard sur la foule, la traite de « rhétorique, » s'il entend par là l'art de s'échauffer à froid, de répandre une chaleur factice et empruntée sur ce que l'on dit, je conteste la justesse de ce reproche. Isnard est essentiellement un orateur : et j'accorde, si l'on veut, que jamais l'art oratoire ne comporta plus de déclamation ; mais c'est un orateur de premier jet, un des plus grands, le plus grand peut-être des improvisateurs de son temps. Si donc il y a de la chaleur dans ses discours, elle jaillit toujours, sans calcul, ni recherche, ni intermédiaire, du contact direct de son âme avec les événemens.

(2) Dans un roman de Ponson du Terrail que le journal *Le Matin* exhuma et publia en feuilleton en 1903, il est question d'une mystérieuse agression dont Isnard aurait été victime à sa bastide des environs de Draguignan, dans la nuit du 27 janvier 1787. C'est une « histoire de brigands » qui n'était connue de personne dans le pays (je le tiens de bonne source) et qui n'a laissé d'ailleurs aucune trace dans les documens.

doute par l'importance de son négoce à Draguignan, par la direction d'une fabrique de savons qu'il avait fondée à Saint-Raphaël et d'une maison de banque qu'il y avait jointe, les seules dates qui jalonnent cette longue période sont celles des naissances de ses quatre premiers enfans. Mais dès que la voix puissante de Mirabeau fait rouler son tonnerre sur la Provence, elle rencontre dans l'âme du jeune industriel un écho d'une sensibilité, d'une ampleur, d'une sonorité inattendues. Impatient du joug, — c'est lui-même qui parle, — il frémit, il s'enflamme, il se redresse avec force; il assemble et harangue le peuple, sonne le tocsin de la liberté, électrise et porte l'épouvante dans le cœur des privilégiés. Son langage, jugé séditieux, est dénoncé au parlement d'Aix; il est décrété de prise de corps, et deux dragons vont pour l'arrêter. Mais il s'enfuit de toits en toits, au risque de se rompre le col, franchit la frontière toute voisine, et, du fond de l'asile où il se cache, se croyant exposé, lui et les siens, aux pires destins, il compose, à l'adresse de sa femme (1), une sorte de testament spirituel dans lequel son imagination, surexcitée par le danger, se donne libre carrière. Ne sourions pas trop à la lecture de ce morceau : Isnard, naturellement lyrique, pensait sincèrement ainsi, et rappelons-nous que la *Nouvelle Héloïse*, tout entière, est écrite dans ce style-là :

« O femme trop sensible! Quelles doivent donc être tes alarmes depuis que tu vois cette tête qui t'est chère, courbée sous la hache des bourreaux? Habites-tu au milieu de nos enfans, ou bien n'ont-ils plus de mère? Hélas! je l'ignore, et c'est mon plus cruel tourment. Ah! si jamais je revole dans tes bras, que d'amour! que de félicité! Par quels excès de tendresse je te ferai oublier les maux que te causa l'excès de mon patriotisme! Comme j'apprécierai les charmes de la vie obscure et champêtre! que d'expérience acquise à l'école de l'adversité!... Ma patrie, mon père, toi, nos enfans, mes foyers, des livres et des arbres, voilà mes vrais biens sur la terre. Si je venais à la quitter bientôt, sèche tes larmes en songeant que je meurs martyr de la liberté. Offre à notre Jean-Jacques mon dévouc-

(1) Le surlendemain de son évasion, sa femme, qui était enceinte et qui, comme toute sa famille, vivait dans la plus grande inquiétude, vit passer un jeune homme à peu près de sa taille que la gendarmerie conduisait enchaîné. Elle accoucha, avant terme, quelques heures après.

ment à imiter ; qu'il hérite de ma haine implacable pour les tyrans, de mon idolâtrie pour la liberté ; qu'il soit digne de la République et, j'ose dire, de son père. Pénètre-le du dogme si consolant de l'immortalité de l'âme, qui le rendra, comme moi, invulnérable à tous les coups du sort. Inspire tes sentimens, tes vertus à l'intéressante Aimée, à Cécile, à Émilie ; apprends-leur à braver l'infortune, la misère. Il est un dernier vœu que je forme et que je te prie d'effectuer : c'est d'ensevelir quelques restes, ou du moins quelque représentation de mon être au pied d'un chêne ; et si jamais un temps arrive où tu puisses, sans risque, indiquer cet arbre à tes concitoyens, tu graveras alors sur son écorce :

CI-GIT ISNARD QUI SUT BRAVER
TOUS LES TYRANS DE SA PATRIE.
IL A PERDU LA VIE
PROSCRIT PAR UN SÉNAT QU'IL A VOULU SAUVER. »

Jusqu'ici, des idées religieuses d'Isnard, nous ne connaissons encore rien. Si son nom figure dans le procès-verbal de l'inauguration de la loge maçonnique *Le Triomphe de l'Amitié*, fondée à Draguignan en 1785, sa présence à cette cérémonie n'a peut-être (1) pas la signification qu'elle aurait eue en d'autres temps. Toutefois, de l'apostrophe à sa femme qu'on vient de lire, retenons le passage où il parle de l'immortalité de l'âme. Pour le moment, cette idée n'est encore sans doute qu'une doctrine philosophique. Mais de tous les chemins qui mènent ou ramènent à la foi, la philosophie n'est pas le moins fréquenté. Cette faible lueur qui commence à l'éclairer de loin, dans une première heure de détresse, va subir une forte et inquiétante éclipse ;

(1) Je dis « peut-être, » parce que je ne suis pas absolument d'accord avec ceux qui prétendent qu'il n'y eut rien d'hostile au catholicisme dans le grand mouvement maçonnique que l'on remarque aux approches de la Révolution ; et lorsqu'on allègue les nombreux adeptes que les loges recrutèrent alors dans tous les rangs du clergé, et les messes qu'elles faisaient dire pour célébrer leurs fêtes annuelles ou pour honorer la mémoire des frères décédés, je ne trouve pas ces raisons bien convaincantes. Dans une cérémonie publique, dans une fête corporative surtout, une messe n'a jamais été qu'un numéro du programme, qu'un accessoire traditionnel et de pur protocole. Quant au clergé, on semble oublier que celui du XVIIIe siècle n'est pas celui d'aujourd'hui ; qu'il était rempli d'incrédules, à tout le moins d'indifférens ; et puisque la franc-maçonnerie était devenue surtout une affaire de mode, pourquoi n'aurait-elle pas eu ses *snobs* parmi les jeunes clercs aussi bien qu'ailleurs ?

mais elle devait grandir et, comme un phare, guider sa barque pour l'amener au port.

II

Nous retrouvons Isnard, deux ans après, à l'Assemblée législative, où ses compatriotes du Var l'avaient envoyé. Celui qui écrira l'histoire de sa vie publique aura des choses intéressantes à dire sur son rôle dans cette assemblée. Il aura à déterminer sa part d'influence sur la politique du groupe dont il prit tout de suite la tête, aux côtés de Brissot, de Vergniaud, de Gensonné, de Guadet, de Condorcet. Il rappellera ses harangues qui, dès le début, le classèrent au premier rang des orateurs, et il n'aura pas de peine à montrer par où se distingue, de celle de ses émules, son éloquence chaude, spontanée, audacieuse, qui soulevait l'auditoire et déchaînait tour à tour la colère et l'enthousiasme.

Le nom d'Isnard est inséparable de deux des principales questions qui furent livrées aux débats de l'Assemblée; et il se trouve aussi que, pour l'histoire de ses idées, la seule qui nous intéresse ici, elles sont de première importance : celle des émigrés et celle des prêtres insermentés.

Lorsque Gensonné eut déposé son rapport sur les troubles de la Vendée et conclu à des mesures contre les prêtres auxquels il les attribuait, Isnard monta à la tribune. C'était la première fois. Qu'on se représente un homme corpulent, sanguin, à la voix forte, mordante et emportée (1). Exalté par le danger que pouvait faire courir au pays un clergé en révolte, il réclama contre les prêtres réfractaires les peines les plus rigoureuses : « La religion, — s'écria-t-il au milieu d'une tempête d'applaudissemens et de murmures, — la religion doit être considérée dans ce moment comme un instrument avec lequel on peut faire infiniment plus de mal à la société qu'avec tout autre, et c'est pourquoi je soutiens que la loi doit être plus sévère contre tous ceux qui s'établissent les intermédiaires entre le ciel et la terre, entre Dieu et les hommes, parce que, comme dit Montesquieu, le

(1) C'était un des plus gros mangeurs de son temps. On prétend qu'il expédia, un jour, à lui seul, une dinde entière. Une autre fois, il aurait absorbé toute la provision de glaces d'un grand limonadier.

prêtre a de si grandes menaces devers lui et de si grandes promesses!... Il prend l'homme au berceau et le conduit à la tombe; il n'est pas surprenant qu'il ait de si grands moyens de séduire le peuple, et c'est pour cela que vous devez le punir d'autant plus sévèrement lorsqu'il en abuse...

« Il faut chasser de France les prêtres perturbateurs; si j'osais me servir d'une expression triviale, je dirais que ce sont des pestiférés qu'il faut renvoyer dans les lazarets de Rome et d'Italie... A ceux qui nous disent que rien n'est plus dangereux que de faire des martyrs, je réponds que ce danger n'existe que lorsqu'on persécute des hommes vertueux et fanatiques; et il n'est question ici ni d'hommes vertueux, ni de fanatiques, mais d'hypocrites et de perturbateurs... Le prêtre n'a pas le caractère assez résolu pour prendre un parti ouvertement hostile; il est, en général, aussi lâche que vindicatif; il est nul au champ de bataille; les foudres de Rome s'éteindront sur le bouclier de la Liberté. » Sans aller jusqu'à décréter l'exil des prêtres réfractaires, comme le demandait Isnard, l'Assemblée imposa le serment civique à tous les ecclésiastiques. Ceux qui s'y refuseraient seraient privés de leur traitement et déclarés suspects; quant aux perturbateurs, on les jetterait en prison. Ainsi, dans son fanatisme anti-clérical, pour parler la langue d'aujourd'hui, Isnard dépassait la majorité d'une assemblée qui n'était cependant pas tendre envers le clergé.

L'antipathie qu'il ressentait à l'égard de la religion et de ses ministres n'eut alors d'égale que l'indignation provoquée en lui par les menées des émigrés. Ici encore, à l'avant-garde de son parti, et donnant la main à Brissot, il désapprouva le mélange de fermeté et de douceur qu'avait conseillé Condorcet en un discours cependant très applaudi, et il appela sur la tête des Français qui persistaient à demeurer à l'étranger, comme sur celle des princes qui leur donnaient asile, toutes les foudres de la nation irritée. On n'était encore qu'au mois de novembre 1791 : Brunswick n'avait pas lancé son manifeste, la patrie n'était pas en danger. Entraînée cependant par Isnard, l'Assemblée déclara en état de conspiration tout Français faisant partie des attroupemens formés hors du royaume, et prononça la peine de mort contre ceux qui n'auraient pas déposé les armes au 1er janvier 1792. Elle délégua, de plus, vers Louis XVI, comme le voulait encore Isnard, quelques-uns de ses membres pour lui

demander d'inviter les princes allemands à dissiper les rassemblemens qu'ils toléraient sur la frontière. Et quand le président de cette députation dit au Roi : « Si des princes d'Allemagne continuent de favoriser des préparatifs dirigés contre des Français, les Français porteront chez eux, non le fer et la flamme, mais la liberté, » cette première menace officielle de la Révolution à l'Europe était l'écho des paroles mêmes d'Isnard.

III

Commencé sur les bancs de l'Assemblée législative, le grand duel de la Gironde et de la Montagne se poursuivit à la Convention, avec quel redoublement d'acharnement, ce n'est pas ici le lieu de le redire. Isnard y reparut, toujours au premier rang, toujours aussi intrépide. Lors du procès de Louis XVI, il se montra conséquent avec lui-même. Dans la précédente assemblée, dès le 3 août 1792, on l'avait entendu démontrer que la conduite du Roi n'était qu'un tissu de parjures et d'hypocrisies, et, le soir même, au club des Jacobins, son discours lui avait valu d'être salué comme « un vrai héros de la liberté. » Plus avancé que la majorité de son groupe qui, si elle travaillait avec ardeur à renverser la royauté, ne voulait pas, semble-t-il, la mort du Roi, Isnard vota la mort, sans appel ni sursis. Puis les partis, un instant distraits par le procès, reprirent leur querelle. Mais la Montagne avait trouvé à l'Hôtel de Ville et dans les faubourgs de redoutables auxiliaires. De jour en jour plus audacieuse et plus insolente, la Commune dictait maintenant ses lois au législateur. Isnard, comme la plupart des députés de province, aimait peu Paris, cet État dans l'État; il avait le culte de la loi et de la représentation nationale. « La loi, — s'était-il écrié un jour à la tribune, — la loi, c'est mon Dieu, le seul que je connaisse ! » Et voilà que le sanctuaire de la loi était, à chaque instant, envahi et profané. Une sourde colère, — celle du prêtre dont on briserait l'autel, — grondait en lui : elle n'attendait, pour éclater, que l'occasion.

Le 25 mai 1793, une députation de la Commune se présenta à la barre pour sommer la Convention de remettre en liberté Hébert arrêté par son ordre. Isnard présidait. On connaît sa réponse : « Écoutez ce que je vais dire. Si jamais, par une de ces insurrections qui, depuis le 10 mars, se renouvellent sans cesse,

il arrivait qu'on portât atteinte à la représentation nationale, je vous le déclare, au nom de la France entière, Paris serait anéanti, et l'on chercherait bientôt sur les rives de la Seine la place où cette ville aurait existé. Souvenez-vous que le glaive de la loi, qui dégoutte encore du sang du tyran, est prêt à trancher la tête de quiconque voudrait rivaliser de pouvoir avec la Convention nationale. » L'émeute recula. Mais, rendue plus furieuse par cette menace même, elle revint aussitôt à l'attaque. En deux jours, le 31 mai et le 2 juin, la Gironde était anéantie

Sentant que sa tête n'était plus solide sur ses épaules, Isnard, plus habile ou plus heureux que les proscrits du 2 juin, n'avait pas attendu de tomber au pouvoir de ses ennemis : suivant la proposition du Comité de Salut public, il s'était « suspendu » lui-même de ses fonctions, et, dès lors, prisonnier sur parole dans Paris, il put, au moins pendant quelque temps, se croire à l'abri des vengeances de la Commune. Mais la Commune ne le perdait pas de vue : elle attendait seulement son heure. Le 28 septembre, un des jurés du tribunal révolutionnaire, accompagné d'une force armée, l'arrêta en pleine rue. On le conduisait à la Conciergerie, lorsqu'il obtint qu'en passant devant le Comité de Sûreté générale, on l'y fît monter pour l'aviser de son arrestation. Le Comité, qui savait bien qu'Isnard n'était sous le coup d'aucun mandat, ne pouvait que le remettre en liberté. Ce fut un court répit : cinq jours plus tard, il était compris parmi les députés que la Convention, sur le rapport d'Amar, décrétait d'accusation. Il alla chercher et trouva un asile au fond du faubourg Saint-Antoine ; l'asile était précaire, car, quelques mois plus tard, quand il fut mis hors la loi, comme Girondin fugitif et l'un des chefs du fédéralisme, deux commissaires et douze hommes armés étant venus perquisitionner dans le lieu qu'il habitait, il s'en fallut de rien qu'il ne fût découvert. Étendu sur le dos, dans une fosse étroite qu'il s'était creusée en terre, il entendit pendant un quart d'heure les gendarmes marcher au-dessus de sa tête (1). Cette alerte le décida à quitter Paris, au risque de se faire vingt fois reconnaître et arrêter en route. Il réussit cependant à se réfu-

(1) Rappellerai-je que Rabaud-Saint-Étienne, qui était dans le même cas et qui, comme lui, avait trouvé une retraite dans un faubourg de Paris, chez des compatriotes, fut moins heureux ? Découvert, il fut envoyé à l'échafaud, sur simple constatation d'identité. L'homme et la femme qui l'avaient recueilli subirent le même sort.

gier quelque part en province, en Dauphiné, croit-on, chez des amis qui n'osèrent ou ne purent lui donner, pour abri, qu'une grotte parmi des rochers. C'est là qu'il semble avoir vécu jusqu'à la fin de la Terreur. Très ému des dangers auxquels il venait d'échapper, s'attendant à chaque instant à être repris et traîné au supplice, comme la plupart de ses amis; la conscience inquiète des persécutions auxquelles il avait eu si grande part et qui, maintenant, se retournaient contre lui; troublé surtout du mal qu'il avait dit de la religion, une grande révolution s'opéra alors chez ce grand révolutionnaire : il se convertit.

« Le décret, — dit-il dans l'opuscule où il raconta plus tard sa proscription, — le décret qui me mit hors la loi, sembla me mettre aussi hors des peines de la vie et m'introduire dans une existence nouvelle et plus réelle. Si je n'eusse jamais été proscrit, emporté comme tant d'autres par une sorte de tourbillon, j'aurais continué d'exister sans me connaître; je serais mort sans savoir que j'avais vécu; mon malheur m'a fait faire une pause dans le voyage de la vie, durant laquelle je me suis regardé et reconnu; j'ai vu d'où je venais, où j'allais, le chemin que j'avais fait et celui qu'il me restait à parcourir, les faux sentiers que j'avais suivis et ceux qu'il me convenait de prendre pour arriver au vrai but.

« Il m'est impossible d'exprimer quelles jouissances m'ont procurées ce silence, ce recueillement absolu, cette possession continuelle de ma pensée, cette étude suivie de mon être, ces fruits de sagesse et d'instruction que je sentais éclore en moi, cet abandon de la terre, ce lointain d'où j'apercevais et jugeais les criminelles folies des hommes, cette adoration sincère et croissante de la vertu, cette élévation intellectuelle vers les objets grands et sublimes, et surtout vers l'auteur de la nature, ce culte libre et pur que je lui adressais sans cesse.

« Je me promenais seul dans un jardin, environ trois heures chaque nuit. Le spectacle de la voûte étoilée, le seul qui s'offrît à ma vue, fixait presque continuellement mes réflexions. Ah! qu'elles étaient salutaires et ravissantes!... Qu'il est sublime ce livre sans cesse ouvert sur nos têtes, tracé de la propre main de l'être incréé, et dont chaque lettre est un astre! Qu'il est heureux celui qui sait y lire ce que j'y voyais en traits de feu, en hiéroglyphes solaires : existence de Dieu, immortalité de l'âme, nécessité de la vertu. Retenu quelquefois, couché sur du gazon ou

assis sur une pierre, jusques à deux heures du matin dans mes admirations méditatives, et devenu par elles aussi persuadé que Socrate de l'immortalité de nos âmes, je m'écriais, en regagnant ma retraite : « S'ils m'égorgent aujourd'hui, demain tous ces soleils brilleront sous mes pieds (1). »

Réintégré, non sans difficulté, à la Convention dans les mois qui suivirent la mort de Robespierre, Isnard se signala par le zèle avec lequel il alla réprimer l'insurrection marseillaise de germinal an III. Il passa ensuite au Conseil des Cinq-Cents et s'y fit peu remarquer; le sort l'en ayant exclu en 1797, il disparut définitivement de la scène politique.

IV

Alors s'ouvre une nouvelle phase de l'existence d'Isnard. Il se retira dans une campagne des environs de Grasse, sur les bords de la Méditerranée, voyant peu de monde, mais ayant constamment sous les yeux la mer, le ciel et la nature. Il consacrait une partie de ses loisirs à sa femme (2) et à ses jeunes enfans dont il avait été si longtemps séparé et que si longtemps il avait désespéré de revoir; il employait l'autre à poursuivre les méditations et les études de philosophie religieuse auxquelles il avait pris goût durant les longues heures de sa réclusion. Ce temps de recueillelement aboutit, en 1802, c'est-à-dire au moment même où le culte se relevait en France, à la publication d'un discours sur l'immortalité de l'âme (3), premier crayon d'un ouvrage plus étendu qu'il projetait, qu'il écrivit peut-être, mais qui est resté inédit.

Ce travail se compose d'un texte assez court et de notes fort étendues qui en font surtout l'intérêt. C'est là en effet qu'il ex-

(1) Entre quelques-unes des pages de la *Proscription d'Isnard* et les premières œuvres de Lamartine, il y a des ressemblances frappantes. Serait-il téméraire de croire que le poète les avait lues, dans son enfance, sur les genoux de sa mère? Au lendemain de la Terreur et des persécutions religieuses, ces pages devaient se passer de mains en mains dans les familles chrétiennes. On les citait naguère encore dans les ouvrages d'apologétique.

(2) Pendant la proscription d'Isnard et tandis que son nom était inscrit sur la liste des émigrés, sa femme avait demandé le divorce, qui fut prononcé à Grasse le 12 germinal an II. Mais ce divorce, comme beaucoup d'autres alors, n'avait pour but que de dégager du séquestre mis sur les biens de son mari, ce que la loi lui permettait d'en retirer. Les époux se réunirent après la tourmente, et la dernière de leurs filles naquit à Grasse le 4 janvier 1799.

(3) *De l'Immortalité de l'âme*, par Maximin Isnard. Paris, Ch. Pougens, an X-1802, in-8°, 96 pages.

plique comment il fut conduit à s'occuper du problème de l'immortalité, et la manière dont il s'y prit pour le résoudre. Tout à l'heure, en l'an III, c'était le poète qui chantait ses premières émotions religieuses. Sept ans ont passé depuis lors. A la fleur fraîche éclose de son enthousiasme a succédé le fruit mûr de la réflexion. Maintenant le poète assoupi se réveille encore parfois ; mais le plus souvent, c'est le penseur, et le penseur chrétien, qui parle. La bouche d'Isnard n'était pas habituée à ce langage : il dut produire un singulier effet sur ceux qui l'avaient entendu autrefois. On en jugera par ces quelques extraits :

« ... Mes opinions sur l'immortalité de l'âme et sur les autres points de métaphysique religieuse que j'ai désignés dans ce discours, ne tiennent nullement, comme on pourrait le croire, à la vivacité de mon imagination, à la sensibilité de mon âme; elles sont le fruit de la plus profonde réflexion, et je puis dire que peu d'hommes se sont trouvés à même de réfléchir là-dessus aussi longtemps et aussi sérieusement que moi. Je dois cet avantage aux malheurs de la Révolution. Proscrit, condamné pour un acte de dévouement envers ma patrie, la Providence, sans me faire quitter Paris, me retint emprisonné dans une retraite isolée, où, n'apercevant en arrière que mon échafaud dressé, devant moi que le soleil, la nuit et la nature, n'ayant plus d'autre intérêt ici-bas que de réfléchir sur Dieu, sur mon âme, sur la religion, je me livrai tout entier à une méditation sur les objets métaphysiques et religieux, qui dura seize mois pendant quinze heures par jour, et certes on ne réfléchit jamais plus profondément qu'au pied de l'échafaud !

« Je retrouvai dans mon cœur ces germes religieux qu'une saine éducation y avait semés dans l'enfance, et qui, si longtemps étouffés par la prospérité, se ravivaient dans le malheur.

« Mais si mon âme était entraînée vers la religion, mon esprit répugnait à réfléchir sur ses dogmes et mystères, que je trouvais absurdes. Je ne pouvais les croire, parce que je n'avais pu les expliquer.

« Ceux qui, en matière religieuse, ont tant fait une fois que de soumettre à l'examen rigide de leur faible raison ce que tant de gens mieux avisés croient sans même y réfléchir, ne peuvent plus trouver vrai que ce qui leur est assez démontré pour les frapper d'une entière conviction. Ils veulent absolument qu'on

leur prouve tout, et je me trouvais dans ce cas. Il faut alors que ces sceptiques en fait de religion restent égarés dans le dédale de la métaphysique; ou bien qu'à force de méditation et de philosophie, ils parviennent à soulever presque tous les voiles du sanctuaire, et à parcourir le cercle entier des connaissances religieuses, pour revenir enfin, les yeux ouverts et un flambeau à la main, dans le même endroit où l'humble foi les aurait laissés paisiblement, son bandeau sur les yeux.

« J'ai heureusement parcouru le cercle; mais encore plus heureux celui qui n'a pas besoin de faire le tour du monde pour retourner au point d'où il était parti!

« Avec un cœur plein de zèle et un esprit égaré, mais résolu de ne prendre du repos qu'après avoir distingué la vérité, j'entrepris ce long pèlerinage de la pensée. Celui qui m'en inspira la résolution m'entretint dans la persévérance.

« Je m'aperçus d'abord qu'en matière religieuse, la solution de la vérité dépend moins de l'effort de notre esprit, que de la disposition de notre cœur; que sur ces questions qui tiennent autant au sentiment qu'à l'intelligence, l'aveugle raison s'égare et tombe, si elle veut marcher seule d'un pas présomptueux; qu'il faut que la vertu lui prête le ferme appui de son bras, et que la charité seule peut délier le bandeau que le vice et l'erreur retiennent sur nos yeux. Je reconnus que dans la nuit obscure de la métaphysique religieuse, la vérité ne se montre que par éclairs qu'il faut saisir, et comme une flamme que l'humble prière allume et que l'orgueil éteint. C'est pourquoi tant de personnes sont si peu propres à cultiver cette science, tandis qu'elles sont si habiles dans toutes les autres.

« Je commençai donc par prier, et, plus en rapport avec Dieu, je devins meilleur, plus calme, plus au-dessus de l'infortune, plus apte à discerner la vérité.

« Séquestré des hommes, et sans distraction, je pus me concentrer tout à fait en moi-même, et je découvris que cette concentration est le plus puissant moyen d'atteindre directement le vrai. Les anciens ont ingénieusement placé la vérité dans le fond d'un puits: mais ils auraient dû ajouter que ce puits se trouve creusé lui-même au fond de notre âme. C'est là que notre pensée découvre des régions spirituelles, éthérées, inconnues, où elle peut déployer à son gré toute l'activité de ses ailes. Là se trouve cet abîme des idées, dont il est impossible d'assigner la profon-

deur, et autour duquel tourne un escalier où notre esprit peut s'engager, descendre, et descendre encore à perpétuité, sans jamais en atteindre la fin.

« Je me concentrai donc chaque jour davantage, et j'en vins au point de vivre uniquement, quant à l'esprit, dans moi-même. Des milliers d'espions étaient à ma recherche; le glaive fatal était suspendu sur ma tête, et je n'y songeais pas! Le torrent de la Révolution roulait en flots de sang à la lueur des incendies, au bruit de la guerre; j'étais placé dans le lieu même où bouillonnait sa source (1), et je ne l'entendais pas! Ce philosophe de l'antiquité qui traçait des cercles à l'instant même où l'ennemi saccageait la ville, où des soldats enfonçaient sa porte pour l'égorger, était moins absorbé dans son problème que je ne l'étais dans la solution des vérités divines.

« Ma pensée conservant toute sa force, et débarrassée de tout ce fatras de systèmes entassés, depuis des siècles, dans des milliers de volumes écriturés de la main des hommes, cherchait à approfondir les pages mystérieuses de ce grand livre de la nature, où son auteur écrivit en langue universelle, en caractères ineffaçables, et pour tous les hommes, la première des révélations.

« C'est à la suite de ces longues méditations, filles du malheur, du recueillement, de la prière, que j'établis dans mon esprit les bases de mon opinion en matière religieuse, dont l'immortalité de l'âme est une des principales.

« ... Ce qui donne, à mes yeux, le plus grand poids à ce système (2) et me rassure, c'est qu'il est parfaitement en harmonie avec les révélations du christianisme, ses dogmes et ses mystères, dont, par lui, on peut découvrir en grande partie l'immense profondeur. Ces mystères et ces dogmes ne paraissent ridicules à tant de personnes que parce qu'on n'en connaît pas le sens spirituel et interne; et que ceux qui ont voulu les expliquer, les ont souvent rendus encore plus invraisemblables, parce que, n'ayant pas aperçu le vrai sens spirituel, ils les ont interprétés d'après la lettre, oubliant que Paul leur avait dit : *La lettre tue et l'esprit vivifie*. Le système adopté donne en partie la clef du sens interne, spirituel, et alors ces mystères, loin de répu-

(1) Dans Paris et au faubourg Saint-Antoine. (Note d'Isnard.)

(2) C'est-à-dire la métaphysique d'Isnard, dont sa théorie de l'immortalité de l'âme n'est qu'un chapitre.

gner à la raison, l'étonnent et lui paraissent vraiment d'une profondeur admirable. »

Pour ceux qui sont curieux de métaphysique, je dirai que le système d'Isnard reposait sur ce qu'il appelait la science des correspondances. C'est en quelque sorte la théorie des archétypes de Platon. Selon lui, la nature, la matière, tous les corps, ne sont que l'émanation, le signe ou le symbole de tout un monde supra-sensible, où chaque chose visible a pour correspondant la même chose, mais invisible et spiritualisée. Ainsi le soleil, globe de feu qui nous donne de la chaleur et de la lumière, correspond, dans le monde qu'imagine Isnard, à un autre soleil spirituel et divin, d'où émane l'amour et l'intelligence. Dans l'homme, il distingue : 1° « la chair grossière et visible, qui est comme le mur le plus extérieur de l'édifice ; » 2° « le corps humain qui se forme des substances les plus spiritueuses du corps charnel actuel, et si spiritueuses que l'œil matériel ne saurait les apercevoir ; » 3° ce qu'on appelle *âme* « dans la rigueur du terme, » c'est-à-dire un composé d'amour et d'intelligence, produit par la chaleur et la clarté du soleil divin. Ce qui ressuscitera au dernier jour, ce n'est pas le corps animal, mais le corps spirituel « qui, comme dit l'apôtre, est semé dans lui. » Tout ingénieux et séduisant qu'il pût paraître à certains esprits, ce système, dont Isnard poussait loin les déductions, n'était pas, dans toutes ses parties, aussi orthodoxe qu'il le croyait. On le lui fit sans doute remarquer, car il supprima ses notes dans la seconde édition de son *Immortalité*, qui parut trois ans après.

Un grand tableau, peint probablement sous le Consulat et conservé encore aujourd'hui dans sa famille, représente l'ancien conventionnel assis à une table sur laquelle s'étalent plusieurs livres et cahiers ; on y distingue, ouvert à la première page, son discours sur l'Immortalité. Sa femme, son fils et ses filles, réunis autour de lui, l'écoutent, car il lit, ou plutôt on voit, au geste de sa main droite, qu'il déclame, par un reste d'habitude, en s'aidant seulement d'un livre qu'il tient de l'autre main. Dans une niche, au fond de la salle, une grande statue en pied de Minerve, déesse de la Sagesse, flanquée d'une sphère céleste et d'un globe du monde, semble présider cette assemblée et lui donner sa signification. Et cependant, soit que la nostalgie de la vie publique, si fréquente, dit-on, chez les hommes qui en connurent les succès, l'eût atteint dans sa paisible et studieuse retraite, soit

que l'idée lui fût venue ou lui eût été suggérée qu'il pouvait se rendre plus utile dans les cadres de l'administration nouvelle que par ses travaux philosophiques, Isnard eut, à la même époque, quelque velléité de se mettre sur les rangs pour un emploi, et il reste des traces écrites des démarches qu'il fit à cette fin (1). Mais tandis qu'il ambitionnait une préfecture, il n'obtint que la modeste place de receveur des contributions de l'arrondissement de Grasse (2). L'âme orageuse de l'ex-Girondin aurait-elle pu se plier aux besognes que Napoléon demandait à ses préfets? C'est une question. Elle s'accommoda bien, sans doute, de celles d'un receveur. Mais d'abord, ce n'étaient pas les mêmes, tant s'en faut; et ensuite rappelons-nous qu'Isnard avait débuté dans la vie par être commerçant, industriel et banquier.

V

Il est à présumer qu'on n'aurait plus entendu parler de lui, sans les événemens de 1815. Mais lorsque Napoléon, quittant l'île d'Elbe, vint débarquer juste en face de Grasse et fit de cette ville sa première étape, il n'était pas nécessaire d'avoir une tête aussi exaltée que l'ancien conventionnel pour s'imaginer que de nouvelles agitations allaient bouleverser la Provence. Nonobstant ses sentimens actuels, peu connus dans la masse du public, son passé révolutionnaire n'y était pas oublié et lui donnait tout à craindre dans un moment de réaction (3). Aussi s'empressa-t-il de quitter Grasse et de se réfugier à Paris : là, du moins, personne ne pensait plus à lui depuis longtemps : il pourrait y attendre que l'effervescence produite par le retour de l'Empereur se fût calmée.

Carnot, son ancien collègue, et alors ministre de l'Intérieur,

(1) On conserve aux Archives nationales une correspondance à ce sujet, commencée le 28 pluviôse an X, entre Isnard et Chaptal, alors ministre de l'Intérieur. Isnard aurait voulu être préfet de l'Isère. Mais la place était prise. Il demanda à être inscrit pour toute autre préfecture qui viendrait à vaquer, et les choses en restèrent là.

(2) Décret du 3 ventôse an XIII.

(3) Si l'on s'en rapporte à une tradition locale, qui n'est peut-être qu'une légende, un jour qu'Isnard se rendait à l'église pour entendre la messe. il rencontra un ancien ami et, l'ayant abordé par le vers

Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel,

il aurait reçu tout aussitôt cette réponse :

Puisse-t-il pardonner tes forfaits criminels !

Carnot cherchait, on le sait, des auxiliaires parmi les survivans les moins compromis de la Révolution. Comme Isnard, il avait été lui-même trouvé trop modéré, et, au 18 fructidor, il avait subi, de ce fait, la proscription : c'était, entre eux, un lien de plus. Isnard ne s'en est pas vanté, mais il dut certainement aller le voir, ne fût-ce que par politesse et pour faire comme tout le monde : tous les anciens conventionnels passèrent alors par l'antichambre du ministre de l'Intérieur. On ne comprendrait pas, autrement, que Carnot eût de lui-même songé à cet ancien collègue qu'on savait depuis longtemps retiré dans le Midi et dont rien ne pouvait faire deviner la présence à Paris. Isnard assure qu'il chercha à l'enrôler sous la bannière impériale, en lui offrant un poste dépendant de son ministère; mais que, n'ayant pu vaincre ses hésitations, il se borna à lui envoyer, en considération de ses anciennes luttes contre l'anarchie, le ruban de la Légion d'honneur. S'il en est ainsi, il faut admirer la prudence d'Isnard : ce n'est point par là qu'il brillait autrefois.

Quoi qu'il en soit, bien lui en prit de s'être alors abstenu de toute participation aux affaires politiques, car, au retour de Louis XVIII, lorsque la loi d'amnistie, après de longs et vifs débats, fut enfin promulguée le 12 janvier 1816, il eut la satisfaction de constater que l'article 7, qui bannissait à perpétuité du royaume les régicides coupables d'avoir voté l'Acte additionnel ou accepté quelque fonction ou emploi pendant les Cent-Jours, ne s'appliquait point à lui. Cependant les mots *fonctions*, *emplois* étaient vagues et équivoques, et, à la façon dont il vit bientôt l'administration les interpréter, sa confiance dans la protection de la loi fut ébranlée. Puisqu'on étendait l'article 7 aux *votans* qui avaient pris part à de simples opérations électorales, c'est-à-dire qui n'avaient, en somme, qu'exercé un droit et non une fonction, qu'est-ce qui empêchait d'y joindre ceux qui avaient été gratifiés d'une distinction honorifique? Isnard n'avait accepté aucun emploi; il n'avait pas signé l'Acte additionnel; il n'avait assisté à aucun collège électoral; mais il avait reçu et accepté la croix de la Légion d'honneur. Allait-on le bannir pour cela? Aux professions de foi, aux démarches qu'on le voit faire alors, aux explications dont il accable le préfet de police, on peut juger qu'il en eut grand'peur. De tous les papiers qu'il adressa alors à ce magistrat pour se ménager sa bienveillance, le plus curieux, sans contredit, est un long mémoire daté du 1er mars 1816, signé de sa

main et où il raconte, en raccourci, toute sa vie. Que ce vétéran des persécutions politiques se souciât peu de reprendre, à son âge, le bâton du proscrit, on le présume aisément. Qu'en vue d'éviter l'exil, il entreprît l'apologie de sa conduite, rien de plus naturel, de plus indiqué, de plus usité. Pour le but que se proposait Isnard, ce document est donc, en quelque sorte, de style, il n'a qu'un intérêt ordinaire; mais pour qui étudie son cas psychologique, il est inappréciable. Après avoir poussé l'exaltation révolutionnaire jusqu'aux extrêmes limites, une violente secousse avait rejeté Isnard dans le sens opposé. Cette crise passée, on pourrait croire qu'il se calma? On se tromperait. Les cordes de sa lyre se sont usées et affaiblies; peut-être, la peur aidant, ne sonnent-elles plus toutes très juste; mais l'instrument vibre toujours, et c'est toujours le même air, le dernier, qui en sort. Dans le concert révolutionnaire, cet air-là est un véritable phénomène, très rare, peut-être unique, car la conversion de Bancal des Issarts, qui se rapproche le plus de celle d'Isnard, n'est pas tout à fait la même : Bancal n'avait pas voté la mort du Roi et par conséquent n'avait pas à se la reprocher (1). D'autres votans se repentirent et demandèrent grâce, à l'heure du règlement des comptes. Mais en vit-on un seul s'en aller, comme on assure qu'Isnard le fit, et plusieurs fois, au jour anniversaire de la mort de Louis XVI, en plein midi, sur la place de la Concorde, se prosterner, à la vue de tous les passans, mouiller de ses larmes la terre qu'avait rougie le sang du roi martyr, faire amende honorable de ce qu'il appelait son crime, et implorer à haute voix le pardon de Dieu et des hommes? En vit-on un seul pro-

(1) Député du Puy-de-Dôme à la Convention, puis aux Cinq-Cents, Bancal, dans le procès de Louis XVI, avait voté le bannissement. C'était un disciple enthousiaste de J.-J. Rousseau, qui avait rêvé de réunir tous les peuples dans une vaste association fraternelle et philosophique. Livré aux Autrichiens par Dumouriez, une dure captivité le ramena à la religion catholique qu'il se mit dès lors à étudier et à pratiquer avec le même zèle que les autres doctrines pour lesquelles il s'était passionné jusque-là. Il y a peut-être une différence plus essentielle que leurs votes entre Bancal et Isnard, une différence de tempérament. Non moins ardent peut-être, Bancal était plus sentimental. Nous savons de quelle flamme il brûla pour l'Anglaise Helena Williams, et quelle place il occupe dans le cortège des adorateurs de Mme Roland. Il n'y a point, du moins à ma connaissance, d'histoire de ce genre dans la vie d'Isnard, et, chose digne de remarque, malgré ses attaches avec le parti de la Gironde, il ne semble pas avoir appartenu à la société de Mme Roland. Son nom ne figure même pas dans le copieux recueil des lettres de cette dernière, dû à la diligence de M. Perroud; et s'il est cité deux fois dans ses mémoires, que le même éditeur vient de republier, c'est en note, par M. Perroud, mais non par Mme Roland.

clamer, comme nous allons l'entendre, sa faute, ses remords et son expiation? Cette confession d'Isnard ne s'analyse ni ne se résume, elle y perdrait trop. Il faut en reproduire le texte même :

« Le sieur Isnard, entraîné dans sa jeunesse par le délire révolutionnaire, vota la mort de Louis XVI. Ce saint monarque lui a pardonné en montant au ciel, et Dieu sans doute a ratifié ce pardon, puisqu'il s'est servi de l'égarement même du sieur Isnard pour le ramener sincèrement à la religion.

« ... Parmi les hommes qui ont eu le malheur de condamner Louis XVI, il en fut qui, n'étant qu'entraînés par la fatalité et reconnaissant bientôt toute la noirceur de ceux qui les avaient aveuglés, osèrent les combattre et sacrifier leur vie pour s'opposer à leur fureur. Sur ce petit nombre dont la plupart ont péri victimes de leurs efforts, le sieur Isnard fut l'un des plus marquans. Il combattit les anarchistes avec tant de courage, et surtout durant sa présidence dans la quinzaine qui précéda l'insurrection du 31 mai, que, le 2 juin, 30 000 insurgés, réunis au Carrousel, demandèrent nominativement la tête de celui (c'était lui-même) qui avait osé répondre à leur chef que, s'ils attentaient à la représentation nationale, le voyageur chercherait un jour sur quelle rive de la Seine Paris avait existé.

« Par suite de cet événement, le sieur Isnard fut proscrit, condamné à mort, mis hors la loi; c'est dans cet état qu'il a passé quinze mois, errant de refuge en refuge, d'autant plus malheureux qu'il était rigoureusement interdit à tout Français, sous peine de proscription, de lui donner assistance ou asile.

« C'est durant cette reclusion qu'il a contracté une goutte invétérée et perdu une partie de sa fortune livrée aux confiscations. Mais aussi, c'est là que, se livrant en entier aux méditations religieuses, il fut touché de Dieu et ramené à des sentimens de piété qu'il professa dès lors dans l'écrit qu'il publia sur sa proscription, et qui n'ont cessé, depuis, de devenir le régulateur de sa conduite.

« Rentré dans la Convention, il fut envoyé dans les Bouches-du-Rhône; il arriva au moment même où l'insurrection de Prairial faisait son explosion en Provence, aux mêmes jour et heure qu'à Paris. Une troupe innombrable d'insurgés de Toulon, après avoir pillé l'arsenal et violenté le représentant qui était dans la

place et se brûla la cervelle (1), marchaient sur Marseille pour s'y joindre à leurs pareils et bouleverser cette ville par le meurtre et le pillage. Malgré les efforts des autorités et des représentans qui se trouvaient sur les lieux, la terreur devint telle qu'elle paralysa tout à fait la résistance, jusqu'à l'apparition du sieur Isnard, qui, averti en route par un courrier, précipita sa marche dans la nuit, et qui, par les mouvemens de son âme, enflamma tout à coup celles de ses auditeurs, et les fit passer subitement de la crainte au courage. Il rappelle qu'il électrisa surtout les esprits par ces paroles que légitimaient les circonstances et le pressant danger : « Vous n'avez pas d'armes ! Eh bien, fouillez la terre ; armez-vous des ossemens de vos frères victimes de la Terreur, et marchons contre leurs bourreaux ! » Des bataillons armés furent enfantés à l'instant ; il marcha avec eux et son collègue Cadroy contre les insurgés, et ces contrées furent sauvées de nouveau des fureurs anarchiques.

« Ce sont là des faits à la connaissance de tous les habitans d'Aix, de Marseille, de Toulon, et le sieur Isnard en appelle à leur attestation et à celle de M. Siméon père (2).

« ... Le parti jacobin, qui avait son foyer dans le Directoire, reprit successivement le dessus dans Paris, ce qui amena la révolution du 18 fructidor. Le sieur Isnard était heureusement déjà sorti à cette époque du Conseil des Cinq-Cents par la voie du sort, ce qui le préserva d'une déportation dont furent frappés plusieurs membres des deux Conseils ; mais la persécution le poursuivit dans son département. Il fut obligé de quitter la ville de Draguignan qu'il habitait, pour se retirer dans une campagne isolée sur le bord de la mer, où il a longtemps vécu en butte à des vexations de tout genre, dans des appréhensions continuelles et trop souvent même avec des craintes pour sa vie.

« La révolution du 18 brumaire, en détruisant le règne de l'anarchie, mit fin à ses inquiétudes. A cette époque, comme ceux qui triomphaient étaient dans sa ligne, et que tous les rouages du gouvernement furent renouvelés, il ne tenait qu'à lui, en se rendant à Paris, d'être compris dans l'organisation des

(1) A la suite du soulèvement de Toulon (25 floréal an III), Ignace Brunel, député de l'Hérault en mission dans le Var, se tua d'un coup de pistolet pour n'avoir pas réussi à empêcher l'émeute.

(2) Il s'agit du futur comte Siméon, un des principaux rédacteurs du Code civil. Il était originaire d'Aix et venait alors d'être nommé par les représentans en mission procureur syndic des Bouches-du-Rhône.

grands corps qui furent constitués, ou dans le nombre des principaux fonctionnaires nommés. Mais bien résolu dès lors de ne plus figurer sur la scène révolutionnaire, et d'autant plus exempt de toute ambition qu'il s'était passionné pour l'étude et la pratique des choses religieuses, il ne voulut en aucune manière, ni alors, ni après, ni dans aucun temps, rentrer dans la carrière politique. M. le conseiller d'État Jourdan (1), auquel il eut l'occasion de confier, dans ce temps-là, sa façon de penser, peut en rendre témoignage.

« A l'époque du renouvellement du culte en France, le sieur Isnard, qui n'avait plus d'autre désir que de se rendre utile par la manifestation des sentimens religieux auxquels ses malheurs l'avaient ramené, publia un ouvrage sur l'immortalité de l'âme, dont les notes se rattachent jusqu'à un certain point à sa vie politique...

« Le sieur Isnard demande, comme une grâce, que, s'il était quelqu'un qui, ne le considérant que sous le rapport de ses anciens erremens, le jugeât digne d'être lapidé, il voulût bien, avant de lui jeter la première pierre, lire cet écrit où son âme s'est montrée à nu. Comme les notes théosophiques qui accompagnaient cet ouvrage, pouvaient être sujettes à controverse sous le rapport theologique, le sieur Isnard, par une délicatesse puisée dans le sentiment religieux, les supprima dans sa seconde édition. Elle parut, augmentée d'un dithyrambe sur le même sujet, et Sa Sainteté le Pape, alors en France, daigna agréer l'hommage de cette édition nouvelle, après qu'elle eut été mise sous les yeux de Son Éminence Mgr le cardinal de Bayane (2).

« Depuis le retour du Roi, le sieur Isnard a continué d'habiter Paris, parce que le séjour en est plus paisible que celui des contrées méridionales. Ses fréquentations et ses occupations ont été analogues aux sentimens religieux qui font le charme de sa vie. Admis, à raison de ses principes connus, dans une réunion de personnes distinguées qui a duré plusieurs mois et dont les exercices de piété faits en commun formaient le lien, il était d'autant plus assidu aux prières qui s'y faisaient chaque jour,

(1) André-Joseph-Jourdan, né à Aubagne en 1757, mort à Marseille en 1831, membre du Conseil des Cinq-Cents, préfet et baron de l'Empire, conseiller d'État et directeur des affaires ecclésiastiques sous la Restauration.

(2) L'abbé de Bayane, d'une des plus anciennes familles du Dauphiné, après être resté longtemps à Rome comme auditeur de rote, avait été fait cardinal en 1802. Il fut sénateur sous l'Empire et pair de France sous la Restauration.

qu'elles se terminaient presque toujours par les vœux les plus ardens pour la conservation du Roi, de la famille royale et le soulagement de la France. Il pourrait à cet égard invoquer le témoignage de personnes de la plus haute distinction auxquelles la prière l'a souvent réuni.

« Lorsque S. M. l'empereur Alexandre, à l'occasion d'une revue militaire, célébra une fête religieuse au camp des Vertus (1), le sieur Isnard, frappé de ce grand hommage rendu à Dieu, en traça une description qui parut plaire à S. M. l'Empereur. Une personne, qui crut que la publication de ce petit écrit ne pourrait être que très utile, demanda au sieur Isnard la permission de le faire imprimer. A quoi celui-ci consentit d'autant plus volontiers que son écrit se terminait par l'expression de ses vœux bien sincères pour S. M. Louis XVIII.

« Le sieur Isnard, tout à fait étranger depuis longtemps à toutes affaires politiques, ne s'occupe que de ce qui peut servir à l'intérêt de la religion dont il pratique les devoirs et dont sa plume voudrait concourir à faire triompher les préceptes. Il travaille dans ce moment même à la correction d'un ouvrage sur un objet religieux d'un genre épique en douze livres.

« On peut juger, d'après ce fidèle exposé de la vérité, que le sieur Isnard, loin d'être un citoyen qui puisse paraître suspect au gouvernement, doit être considéré comme un sujet dont la fidélité repose sur les plus solides garanties, et qui même, quelque faibles que soient ses talens comme écrivain, peut devenir utile par ses travaux présens et futurs entièrement consacrés à la propagation des principes religieux dont la France éprouve un si grand besoin (2). »

Si l'on voulait chicaner Isnard, ce n'est pas la matière qui manquerait dans ce long plaidoyer. Lui qui l'a écrit tout entier pour que le gouvernement ne le chassât pas, il ne se souvient

(1) Cette revue eut lieu, le 11 septembre 1815, dans la plaine de Vertus en Champagne. La plus grande partie des troupes russes qui étaient en France défila devant l'empereur Alexandre et ses invités, le roi de Prusse, l'empereur d'Autriche, le duc de Wellington, le Comte d'Artois, le Duc de Berry, etc.

(2) Ce mémoire d'Isnard fut écrit dans une chambre de l'hôtel des Lillois, rue de Richelieu, 63. C'est là que l'ancien conventionnel descendait toutes les fois qu'il revenait à Paris. Par une de ces rencontres que le coudoiement de la vie parisienne multiplie pour la joie des amateurs de contrastes, c'est dans le même hôtel, dans la même chambre peut-être, que Henri Beyle, épris de Mme Pasta, devait, quelques années plus tard, préparer son fameux traité de l'*Amour*.

plus qu'un jour, sous le Directoire, s'étant rencontré avec un voyageur anglais, il l'assura « que si les Français se mettaient dans la tête de rappeler Louis XVIII, il sortirait par quelque coin du royaume, en même temps que le Roi entrerait par l'autre (1). » Et lorsqu'il déclare que, une fois rendu à la vie privée, il ne voulut plus jamais reparaître sur la scène politique, il oublie ses démarches de l'an X pour être nommé préfet. Et s'il invoque, en témoignage de sa foi royaliste, et ses actes et ses écrits, le préfet de police, à qui il s'adresse, aurait pu lui en opposer d'autres, et notamment une brochure qu'il publia en 1804 pour célébrer l'Empire naissant. On l'y voyait décerner à Napoléon le titre imprévu d' « ange de la paix, » et soutenir « que le retour à la famille des Bourbons nous couvrait de honte (2). » Et, sans remonter si haut, le titre de baron qui lui avait été conféré en 1813, comme membre assidu du collège électoral du Var, n'était-il pas l'attestation officielle de son dévouement à la cause impériale? En matière politique, Isnard pratiquait donc, comme la plupart de ses contemporains du reste, le plus large opportunisme.

Mais en matière religieuse, il n'existe rien, depuis le jour où il se convertit, qui puisse inspirer quelque doute sur l'unité, la solidité et la persistance de ses convictions. D'incrédule qu'il était dans la première partie de sa vie publique, ainsi que tous les Girondins, ses amis (3), il redevint croyant, et il le demeura sans défaillance. Il exagère, il étale sa religion au delà des convenances et, s'il l'avait su, au delà de la nécessité; cela saute aux yeux. Mais n'oublions pas qu'Isnard était Méridional, c'est-à-dire exubérant par nature, qu'il redoutait une nouvelle proscription, et enfin qu'il avait beaucoup plus d'imagination que de tact, de mesure et de goût.

Il ne fut pas exilé. Mais n'allez pas croire que ce fut à cause

(1) A. Babeau, *Paris et la France sous le Directoire*, p. 275.

(2) *Réflexions relatives au Sénatus-Consulte du 28 floréal an XII*, par Maximin Isnard. Draguignan, prairial 1804, in-8°.

(3) Mais contrairement à l'opinion courante, les Girondins qui furent condamnés par le tribunal révolutionnaire le 30 octobre 1793 et qui montèrent à l'échafaud le lendemain, se confessèrent tous, à l'exception de Lasource, qui était protestant, et de Brissot, qui refusa, seul, les secours de la religion. Deux prêtres, préposés par l'évêque constitutionnel de Paris au service habituel des condamnés, se partagèrent la besogne. On connaît leurs noms; on possède leur propre témoignage. Et cependant Michelet n'hésite pas à dire que, seuls, « l'évêque et le marquis » (Fauchet et Sillery) acceptèrent leur ministère.

de son repentir, de sa ferveur royaliste et religieuse ; vous feriez erreur : la police n'a pas de tels attendrissemens. Le préfet transmit les pièces au ministre, lui annonçant qu'il continuerait à tenir en surveillance l'ancien conventionnel jusqu'à ce que sa décision lui fût parvenue. De son côté, Isnard demanda une audience à M. Decazes et se présenta au ministère porteur d'une longue note reproduisant avec plus de détails encore les explications déjà données par lui au préfet. Le cabinet du ministre ayant reconnu qu'il n'avait ni accepté de fonctions, ni signé l'Acte additionnel, restait à trancher la question relative à la Légion d'honneur. Il est certain que cette décoration avait flatté Isnard : « Depuis longtemps, — dit-il en un de ses mémoires justificatifs, — il s'en était rendu digne par ses combats contre l'anarchie... Tout cela pouvait bien valoir, après vingt ans d'oubli, quelques pouces de ruban. » Mais Waterloo était survenu assez tôt pour qu'il n'eût pas eu le temps de prêter le serment requis des nouveaux légionnaires, et cette circonstance le sauva. Le 7 mars 1816, le conseil des ministres décida que l'article 7 de la loi d'amnistie lui était inapplicable, et le préfet de police reçut l'ordre de lui délivrer le passeport qu'il réclamait pour retourner à Grasse.

Isnard partit quelques jours après. On ne sait si le temps favorisa son voyage. Mais on peut être sûr qu'il trouva les chemins bons, la nature riante, les hôtelleries confortables. La Providence l'avait toujours traité en enfant gâté. Si loin qu'il remontât dans son passé, il ne rencontrait que des marques de sa protection. Avant même d'entrer dans la vie publique, lorsqu'il voyageait en Provence pour ses affaires commerciales, il avait été, un jour, assailli par des voleurs et dangereusement blessé ; cependant il avait pu leur échapper, grâce à la vitesse de son cheval. En 1789, lorsqu'il s'était mis en tête de soulever ses concitoyens, il avait commis un crime de lèse-majesté, et le Parlement allait sans doute le lui faire payer cher : l'abolition des parlemens l'avait sauvé. En 1793, il avait été arrêté, illégalement, il est vrai ; mais comme beaucoup d'autres, comme Mme Roland, pour ne citer qu'elle ; et Mme Roland et les autres étaient montés à l'échafaud. Il n'était pas le seul alors qui eût pu fuir : mais combien avaient été repris et immolés ! Plus tard, sous le Directoire, la loi du sort l'avait exclu du Conseil des Cinq-Cents, à la veille du coup d'État de Fructidor, et lui avait ainsi épargné les misères et les souffrances de la déportation à

Sinnamari. Plus tard encore, sous le Consulat, le démon de la politique avait paru, un instant, le ressaisir : mais il n'avait pas réussi à faire de lui sa victime. Et maintenant, à quoi tenait-il qu'au lieu de rouler allégrement vers son pays natal, il ne s'acheminât sur les routes étrangères, avec la perspective d'achever ses jours dans la tristesse, peut-être dans la gêne, loin de ses enfans et des horizons familiers, comme le plus grand nombre des conventionnels, ses anciens collègues?

« Craignant par motif de religion de se trouver en route, pendant la semaine sainte, » il avait pressé la délivrance de son passeport et il l'avait obtenu le 21 mars. Comme Pâques tomba le 14 avril en 1816, on peut croire qu'il fut de retour à Grasse assez tôt pour chanter l'*Alleluia* et qu'il le chanta d'un cœur reconnaissant. Il passa ses dernières années dans sa ville natale, entre sa femme, qui devait lui survivre douze ans, deux de ses filles, qui ne se marièrent point, vouées à des œuvres de piété et de charité, et son fils, qui lui avait succédé dans la place de receveur particulier et qui, comme administrateur des hôpitaux et du collège, fondateur de la caisse d'épargne, conseiller d'arrondissement, conseiller municipal, conseiller général, membre de diverses sociétés publiques et privées d'assistance, a laissé à Grasse les plus honorables souvenirs. Il venait d'avoir soixante-sept ans, lorsque l'apoplexie l'emporta le 12 mars 1825. Ainsi mourut, dans la paix retrouvée du foyer domestique et de ses premières croyances, un homme que les orages d'une vie extraordinairement tourmentée semblaient avoir marqué pour une fin moins sereine : suprême et dernière faveur de la Providence, la plus précieuse à ses yeux, sans nul doute, de toutes celles qu'il en avait reçues.

EUGÈNE WELVERT.

AMES CELTES

DERNIÈRE PARTIE (1)

...La terre où l'on ne connaît pas la terreur de la mort...

HORACE.

VIII

Enfin, c'était le retour. Après la longue semaine de chevauchées et d'aventures, on revenait, non plus par les forêts aux ombres vertes, non plus au cri des bêtes qu'on égorge et aux aboiemens des chiens, mais le long des falaises et des grèves, et si près du flot berceur que les lames courtes venaient mourir aux pieds des chevaux. Et justement un de ces clairs soleils sans brume, si rares dans les hivers de Bretagne, se levait sur la lande. La splendeur de la lumière, dans l'air froid et pur, dorait jusqu'aux ajoncs et aux buissons morts. L'Océan pâlissait encore, à ces rayons, le vert transparent de ses lames. Par instans seulement il redevenait tragique, se colorant du rouge ardent, du bleu sombre des falaises où les vagues se brisaient...

Ahès marchait en avant et seule. Elle respirait longuement la brise du large. Elle allait sans hâte, vers la grande joie dont elle ne détachait plus sa pensée, tant l'attente même en était exquise et la transportait hors de l'existence réelle. Elle n'avait pas revu Rhuys depuis l'aveu. Elle ne savait pourquoi elle ne lui avait presque rien dit alors, rien que les paroles définitives.

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

En elle, mille choses tendres battaient des ailes comme un vol d'oiseaux ; des choses pour lui seul, auxquelles elle songeait très grave, faisant et défaisant sous mille formes leur entrevue prochaine. Comme toutes les primitives, elle pensait en images ; et elle regardait en elle-même pour le voir sourire ou pour le voir trembler...

Elle avait tant à apprendre sur lui, tant à raconter sur elle! Est-ce qu'il savait que le destin l'avait mis sur une route vierge, qu'aucun pas n'avait jamais foulée? Non, pas même une ombre, ni une pensée, ni un souvenir. Est-ce qu'il savait que jamais elle n'avait souri aux admirations passionnées des hommes? Et que, jusqu'à ces jours, elle ne s'était jamais réjouie d'être belle? Elle lui raconterait combien de fois Gradlon avait voulu lui faire accepter tel ou tel chef puissant... Le lui dirait-elle, cela? Non, plus tard, lorsqu'il ne serait plus dans les chaînes. Il apprendrait seulement qu'elle avait vécu jusque-là, fière, à l'écart des autres... Pourquoi? Aurait-elle su le dire? Est-ce que d'instinct elle l'attendait?

Mais elle lui dirait aussi toute sa faiblesse pour qu'il sentît une grande joie à la protéger. Cette âme rêveuse et ardente chantait son poème, — comme tous ceux qui chantent ce poème, — à travers les hasards de chaque jour, puisant, à tout venant, de nouvelles raisons d'aimer. Elle se rappelait avec effort son épouvante de la forêt ; elle revoyait l'ombre sinistre des vieux chênes; mais, à mesure qu'elle approchait de Rhuys, son effroi faisait place au fol orgueil de ses pères bravant la chute des cieux sur leurs têtes. Les cieux pourraient tomber quand Rhuys serait là! Elle lui dirait bien qu'elle ne redoutait ni les bêtes fauves, ni le feu, ni le sang, ni la mort: mais elle tremblait devant les ombres qui passent, les voix qui pleurent, et les fantômes invisibles et hostiles qui vous regardent avec des yeux qu'on ne voit pas. Sans doute Rhuys l'aimerait encore plus pour cette faiblesse qui appelait sa force; qui la ferait se blottir, craintive, les yeux clos, comme un oiseau sous son aile.

Il la protégerait. Elle, elle recevrait tout, pour tout donner. Elle se rendait compte, confusément, que cette âme héroïque et simple de soldat dépendrait d'elle, encore plus qu'elle ne dépendrait de lui. Dans cette race, où si longtemps les femmes étaient consultées, dans les assemblées, et décidaient du sort des peuples, leur influence morale s'était toujours maintenue, quoique sous

une forme différente. Ahès sentait bien que Rhuys la considérait comme un être à part, d'une essence plus pure et plus haute, et que, dans l'esprit du Celte, elle se mêlait aux déesses et aux fées, et à ces belles mortes qui passaient, immatérielles et blanches, par les nuits d'étoiles. Elle avait besoin de cette adoration, comme elle avait besoin de sa protection. Il ne serait pas étonné d'apprendre d'elle des choses très belles et inconnues...

Ici la rêverie d'Ahès s'adoucissait encore. Oui, elle lui raconterait ce qu'elle avait vu à travers la lande. Elle lui parlerait de ce Christ qu'il ignorait, et dont les serviteurs étaient si bons !... Rhuys l'aimerait puisqu'Il ne faisait que du bien, puisqu'Il venait protéger, et défendre, et chercher à la sueur de son front, par les sentiers arides, tout ce qui était perdu, les brebis et les âmes. Et peut-être, pour Rhuys et pour elle, ce serait une joie, dans leur folle joie, de ne laisser ni souffrance ni misère partout où ils passeraient.

Que disait donc Gwennolé ! Mais on ne pouvait pas souffrir en aimant ainsi ! Au soir, le soleil éclairait de reflets de cuivre l'étendue sans fin de la mer, la lande déserte et jusqu'aux toits des huttes encore couverts de givre, réfléchissant en petites flammes courtes les derniers rayons. Ahès arrêta son cheval devant l'horizon sans fin. Elle se laissa envelopper de cette lumière d'apothéose, buvant la flamme, buvant la vie, toute nimbée d'or elle-même dans l'admirable blond roux de ses cheveux. Une fois encore elle se fondit dans une union étroite avec la nature, mêlant toute la poésie de son être à la poésie puissante des choses, et son rêve au vieux chant infini de la mer. Et elle resta ainsi de longs instans, très pâle, les yeux perdus, comme écrasée par la joie de vivre.

Or, à cette heure même où elle défaillait de joie, là-bas, dans les chaînes, Rhuys défaillait de douleur. Le druide, emporté par son exaltation fanatique, lui avait annoncé le grand honneur auquel les dieux l'invitaient. Il n'était pas besoin de ménagemens pour ces êtres les plus heureux de vivre et les plus heureux de mourir. Leur croyance à l'immortalité était si forte que seuls ils avaient entretenu parmi les barbares le dogme sacré. Pendant de longs siècles, la plupart d'entre eux mouraient à la guerre; quelques-uns en sacrifice aux dieux ou en offrande volontaire pour leurs amis menacés : ils croyaient d'une foi ardente à la substitution possible, et, comme le disait le druide, à une vie

pour une vie Mais ils ne mouraient si facilement que parce qu'ils avaient la certitude de revivre. A quelle vie? Ils l'ignoraient. On enterrait avec eux leurs chevaux et leurs armes, pour qu'ils pussent les retrouver dans les longues plaines mornes là-haut, au pays des nuages. Bien plus, ils revenaient vers les lieux aimés; ils voyaient et ils entendaient, surtout en la nuit des âmes, au 1er novembre, et ils prenaient dans les ténèbres les libations que leur préparaient les mains pieuses, les messages où on les entretenait encore d'un fidèle amour.

Il est vrai, la conquête romaine avait aboli en droit les sacrifices, il y avait des siècles. En fait, ils s'étaient continués longtemps, rares, isolés, à l'abri des forêts impénétrables. Mais, malgré les mœurs qui se modifiaient peu à peu, les âmes demeuraient les mêmes, aussi mystiques, aussi vaillantes, aussi folles de gloire. Rhuys résumait en lui les qualités et les défauts de ce peuple. Que lui importait la vie? Quelle mort vaudrait jamais celle qu'on lui offrait, en plein soleil, debout, par un coup de poignard, forçant l'admiration de ses ennemis mêmes. Combien parmi les siens étaient partis, déjà, grands et tragiques, laissant dans l'âme des témoins le frisson de quelque chose de surhumain! Il y avait longtemps... Mais dans les combats sans cesse renouvelés, ou, en plein Océan, dans les tempêtes, Rhuys n'avait-il pas mille fois joué sa vie pour un hasard, pour l'approbation d'un chef, pour l'amour des choses impossibles? Et tout récemment encore, quand Gradlon l'avait fait prisonnier, n'avait-il pas prolongé pendant des heures une résistance désespérée, préférant mille fois être tué qu'être pris?

Il y avait si peu de temps!...

Hélas! *Il y avait la vie...*

Mais Rhuys garda au fond de lui-même le mystère de sa douleur. Il ne témoigna ni effroi ni surprise. Il écouta, impassible, le message de mort. Il mourrait le lendemain puisque les dieux et le druide avaient fixé le lendemain. Il mourrait devant tout le peuple : ce peuple apprendrait alors ce que valaient leurs ennemis. Rhuys ne demanda même pas pourquoi le caprice cruel. Et il écouta vaguement les explications incohérentes du druide; les dieux l'appelaient; les dieux voulaient une victime, ou ils menaçaient de perdre Ker Is tout entière sous les flots. Il apprit aussi que le roi serait absent par la terreur de déplaire à des prêtres nouveaux, ennemis des rites sanglans; Ahès serait absente aussi.

Elle ignorerait cette mort, — cette fête, — car les dieux d'abord l'avaient demandée; et aurait-elle laissé même cet étranger, mourir pour elle?

Le druide discutait tout cela, froidement, écartant comme un danger une intercession possible. Il allait jusqu'à parler de sa joie d'offrir à Hésus, avant d'être couché dans la tombe, un sacrifice digne du dieu d'épouvante. Le vieillard poursuivait son œuvre fanatique, cruel inconsciemment, car il mettait comme tous les siens la gloire au-dessus de la vie. Il pensait à l'apothéose dernière de ses dieux; mais il pensait aussi que Rhuys serait célébré à jamais dans les annales des peuples. Il croyait que ce sacrifice volontaire le ferait entrer de plain-pied dans l'immortalité heureuse, sans avoir, comme les autres, à renaître trois fois, à expirer trois fois. Il l'encourageait. Il le bénissait avec des paroles étranges et splendides.

Maintenant Rhuys était seul. Sa tête retomba sur sa poitrine. Il écrasa sur ses lèvres le râle de douleur qui montait du fond même de son être. Combien de temps demeura-t-il ainsi? Combien de fois jeta-t-il la plainte désespérée : « Ahès! Ahès! » Le nom d'amour, le nom de rêve descendait en lui à des profondeurs inconnues. Le long regard des yeux verts, et le sourire et les larmes de la jeune fille le suppliaient de vivre. Par quelle ironie du destin venait-on demander qu'il mourût pour elle qui lui promettait, avec la liberté, le don royal de son cœur, elle que sa mort tuerait peut-être!...

« Ahès! Ahès! »

Oh! s'enfuir avec elle! S'en aller si loin que personne ne pût découvrir leurs traces! Qu'elle soupçonnât la vérité seulement, et elle le délivrerait. Et alors il l'emporterait comme ses pères emportaient les belles prêtresses. Ils s'en iraient, au gré des vagues, vers des Éden de songe; vers ces Atlantides que des pêcheurs hardis essayaient d'atteindre chaque jour, sans y parvenir jamais. Mais lui! Où n'arriverait-il pas avec elle?

Et le mirage, et la plainte durèrent longtemps. C'était bien plus que le cri de l'instinct, le cri de la bête qu'on traque et qui meurt. C'était l'appel de la passion brûlante, non moins instinctif, et chez certains êtres plus déchirant encore et plus amer...

Oui. Cela pouvait être. Il pouvait s'enfuir; il pouvait échapper à la mort, avoir une existence de délices. Oui. Seulement aux yeux de tous, il serait un lâche : il se serait dérobé par peur de

mourir! Est-ce que c'était possible? Une flamme de honte brûla ses joues. Là-bas, les cendres des aïeux tressailliraient sous l'affront. Ils se lèveraient sous les vieux cromlechs pour lui jeter à la face leur opprobre... Tous, tous... Les guerriers morts sans un cri malgré les enfans et les femmes; ceux qui avaient soutenu des combats impossibles; ceux qui avaient répondu à l'appel des dieux; et ce Gaulois, l'orgueil de leur race, allant, enchaîné pour les autres, orner le triomphe de César, et périr étranglé dans un cachot de Rome. Avait-il appelé sa femme, ce Vercingétorix au cœur si noble? Que penserait-il de ce fils dégénéré? Que diraient-ils, les autres, ses compagnons d'armes, lorsque Gradlon leur apprendrait qu'il avait fui, eux qui se provoquaient en des combats mortels, pour savoir seulement celui qui tomberait le mieux, celui qui expirerait sans qu'un muscle de son visage tressaillît? Toutes les âmes celtes, ces âmes éprises d'honneur, dédaigneuses de la vie, ivres de folle bravoure, se levèrent en lui, en un appel suprême de la race.

Il fallait mourir! Il ne saurait plus vivre avec la flétrissure d'avoir fui. Quand même personne ne saurait, quand même il serait seul à sentir la tache indélébile, plutôt en finir mille fois! Mais même pour elle! Oserait-il jamais faire allusion à son passé? Oserait-il lui parler des siens? Est-ce que le bonheur se fonde sur une âme déracinée? Non! non! elle aussi comprendrait qu'il devait mourir... Sans raisons? Qu'importe! L'honneur ne demande pas de raisons! Elle le sentait bien, elle qui souriait avec orgueil aux femmes de sa race mortes obscurément pour ne pas profaner leur tendresse! Quand elle saurait avec quelle grandeur calme il était mort, elle ne regretterait pas, elle ne pourrait jamais regretter de lui avoir dit un jour : « Je viendrais! »

Hélas! le mot résonna encore à ses oreilles. Il entendit la belle voix grave. L'honneur, le courage, la foi, semblèrent crouler en lui dans le néant et dans la nuit. Il lui parut qu'il sacrifiait la réalité à une chimère? Que lui importaient ces hommes et tous les hommes? Que lui importaient les dieux inflexibles, qui le repoussaient de toute leur haine farouche? Sauraient-ils seulement s'il mourait pour eux, s'il se sacrifiait pour elle? Et elle, ne l'accuserait-elle pas d'avoir fait passer un fol orgueil avant sa tendresse?

Il se sentit perdu, désemparé comme un naufragé, pris et repris par le flot d'une douleur trop forte. Qui appeler à son secours? A qui tendre la main? Seul! en terre ennemie!

Là-haut, par les soupiraux de sa prison, un pas hésitant et lourd arrivait jusqu'à lui. On eût dit la démarche incertaine d'un aveugle. Des fragmens de ballade se faisaient plus distincts. Rhuys reconnut la voix du barde qui accompagnait Gradlon à la guerre. Comme tous les Celtes, Rhuys croyait entendre dans des chants du barde la voix des aïeux morts. Les sons devenaient plus proches, Gwenc'hlan s'arrêtait devant la prison, pour être entendu de Rhuys peut-être... Cet aveugle souvent paraissait lire dans l'invisible; ce poète avait, sous ses haines vivaces, des délicatesses de femme.

Gwenc'hlan avait choisi, entre ses poèmes, celui ou il chantait les guerriers morts pour la patrie ou pour les dieux. Mais il y avait mis des noms nouveaux, une flamme nouvelle. Il accordait la rote celtique. Il redisait le mot héroïque sorti de la pierre funéraire au jour où l'aïeul de Rhuys pliait, aveuglé par le sang. Il le lançait, par le soupirail étroit, comme un fier défi :

« Rhuys, fils de Lennok, ne recule jamais! »

Mais plus redoutable pour Rhuys, à cette heure, qu'un jet de sang ou que le froid du fer, Ahès, souriante, s'approchait, les mains tendues...

IX

> Devant toi marchera la douleur au jour de ta mort.
>
> TALIÉSIN.

L'avait-il jamais vue aussi belle? Elle entrait, portant en elle tous les parfums de la forêt, tous les rayons qui l'enveloppaient sur la grève. Elle avança avec un cri joyeux :

— Rhuys! Tu ne m'attendais pas ce soir même! Rien que demain, n'est-ce pas? Mais demain était trop loin! Et puis, je ne sais pourquoi, le roi veut que je reparte tout de suite. Si j'avais attendu, nous passions deux jours encore sans nous revoir. Et j'avais tant de choses à te dire!

Rhuys s'était rejeté dans le coin le plus obscur de la prison. Il faisait si sombre qu'elle ne pouvait distinguer sa pâleur livide. Elle s'inclina jusqu'à son visage. Il eut la force de regarder tout au fond les grands yeux limpides. Il eut la force de sourire.

— Tu ne m'attendais pas? répéta-t-elle.

— Je n'osais pas t'attendre, dit-il enfin.

Sa voix était si basse, si changée qu'Ahès sentit une ombre passer sur sa joie. Et Rhuys pensait que, si elle demeurait là, toutes les forces humaines ne l'empêcheraient pas de dire : « Fuyons! »

— Quelles belles journées ! reprit-elle. Les sangliers et les loups tombaient en hécatombes. Quoique l'épieu soit trop lourd pour moi, mes flèches n'en manquaient pas un seul. Combien en ai-je tué? J'avais gardé le compte pour te le dire. Mais j'ai oublié. J'ai tout oublié dans la lumière du retour.

Elle riait de tout le bonheur qui était en elle et qu'elle lui apportait. Elle s'était bien promis de ne lui dire la grande surprise qu'à la fin. Mais il semblait triste; et déjà elle n'y tenait plus :

— Avant tout, laisse-moi t'annoncer la bonne nouvelle. Tu n'as plus que quelques jours à passer ici. J'ai obtenu qu'on avançât les fêtes de l'anniversaire de ma naissance. Le roi est meilleur que jamais. J'ai sa parole. Il me donnera tout ce que je lui demanderai. Rhuys, plus que des jours!

Il répéta : « Plus que des jours! » Et Ahès ne vit pas qu'il tremblait.

— Je ne regrette pas de partir encore demain, dit-elle. Nous irons dans ton pays, d'abord, après les fêtes de nos noces. Ne crains rien. Tu te battras. Tu partiras. Je ne diminuerai pas ta vie, puis, quand tu voudras revenir vers cette terre où tu m'as connue, je te montrerai la solitude que j'ai choisie pour nous deux. C'est là-bas, vers le sud, dans un endroit inexploré encore, et inhabité. J'irai là, demain, pour prendre patience. Mais je le connais bien. Souvent j'ai pensé : « Si j'ai un foyer à moi, c'est là que je le poserai. » Figure-toi de très hautes falaises et une mer qui, même par les temps calmes, a des remous de tempête. L'ombre des vieilles forêts descend jusque sur la grève. Il y a dans tous les creux de roches des nids de goélands. A certains jours leurs plumes tombent en une neige fine. L'Océan bondit dans les vieilles grottes avec une voix si profonde que l'on se croirait dans une vie plus large, plus puissante... Nous y serons tout seuls, Rhuys.

Et elle souriait à son rêve, sans s'étonner qu'il ne parlât pas, un peu surprise seulement d'avoir tant de douceur à tout dire, sans trouble, sans angoisse. Comme si déjà sa mission de femme commençait : verser son cœur, tout le long de la vie, à la façon

des ruisseaux de cristal qui chantaient, dans la forêt, sur les mousses.

Rhuys la regardait, grave et tendre. Elle continua :

— Ne t'étonne pas si je peux parler ainsi. Il y a derrière moi des années de silence. Ce que je dis est à toi seul; lorsque je t'ai quitté, je me tais de nouveau, comme toi maintenant.

— Ah! parle encore! supplia-t-il avec l'angoisse du condamné qui boit une à une les dernières gouttes de la vie.

Elle reprit avec une joie d'enfant :

— Rhuys! dans deux semaines! As-tu bien compris? Et alors...

— Alors tu me diras : « Je viens, » répéta encore Rhuys.

— Oh! Rhuys! pour la vie et pour la mort!

— Pourquoi parles-tu de mort? demanda-t-il.

— Je ne sais, répondit-elle. Les bardes chantent : « L'amour est frère de la mort. » Je le crois. On ne sait rien avant d'aimer. Peut-être aussi on ne sait rien avant de mourir.

— Tu n'aurais pas peur de mourir?

— Oh! pourquoi? interrogea-t-elle étonnée. Personne n'en a peur autour de moi. Seulement, à présent, il faut que ce soit avec toi.

— Cela me semble si étrange de t'entendre dire des paroles éternelles, murmura-t-il. Tu es si jeune!

— Qu'importe à quel point de la route on rencontre son destin? répondit-elle. Comme chante Gwenc'hlan, que ce soit le soir, que ce soit le matin, le sort des deux est venu.

Il y eut un silence. Rhuys pensa qu'il remettait, sans lui en rien dire, sa vie et sa mort entre ses mains :

— Tu m'aurais donc aimé toujours? questionna-t-il.

— Toujours! reprit-elle avec ferveur. Ai-je su si tu étais vaincu et captif? On va où la destinée vous pousse.

— Et si j'avais fui devant la mort, même pour toi?

— Est-ce que tu aurais pu fuir, toi? dit-elle avec un sourire d'orgueil. Tu ne voudrais pas que je te dise : oui! Pas plus que tu ne m'aurais aimée si j'étais de celles qui donnent et reprennent leur cœur.

Elle aussi donc jugeait que se sauver de la mort n'était pas d'un homme. C'était la dernière lumière qui s'éteignait; et cependant il l'en aima davantage... Il faut des siècles de folle vaillance pour former ces caractères indomptables, pour donner aux âmes ce sens de l'honneur.

— Mais si, par impossible, reprit-il haletant, on me tuait tout de suite à la guerre... ou ailleurs, est-ce que tu ne maudirais pas le jour où tu m'as rencontré?

— Quel cœur me crois-tu donc? implora-t-elle. Maudit-on, parce qu'on souffre? Et puis, vois-tu, je dis bien : je ne souffrirai jamais; je l'ai dit à un bon moine dont je te parlerai. Il me semble, par instans, que je ne peux pas porter ma joie, j'arrive à toi avec des chants, avec des fleurs... Mais, ami, cela, ce n'est pas encore le fond. Les bardes disent bien : « La joie chez nous ne rit qu'à la surface, comme un rayon flotte sur l'eau, entre deux nuages. » Ce qui est nous-même, c'est cette mélancolie qui donne, à tous, cette expression grave; jusqu'aux enfans, dont le petit visage est si lent à sourire! Tu me demandes : « Pourquoi parles-tu de mort? » Pourquoi? Je ne sais pas. C'est en moi, comme t'aimer.

Elle s'arrêta, debout, son exquise tête blonde appuyée au mur, les bras tombans, les mains jointes. Et, à la regarder ainsi, et à l'entendre, Rhuys puisait la force de mourir. Il serait digne de cet amour plus grand que la mort.

Mais qu'une fois, une fois encore il lui entendît dire qu'elle ne regrettait rien! Qu'il emportât ces paroles, les dernières!

— Ainsi tu ne maudirais ni moi, ni le destin qui t'a mise sur ma route, si je mourais? — Il hésita un instant, cherchant son regard. — Et jamais tu ne redirais à un autre : « Je viens. »

— Tu ne sais pas, tu ne sais pas, murmura-t-elle. En chemin je pensais : « Il faudra que je lui dise. » Mais nous aurons la longueur des jours pour ce que je pensais en chemin. Il vaut mieux que tu me connaisses d'abord. Tu entends donc : toi seul!... Ces mots ne se disent pas deux fois. Mélancoliques, oui, nous le sommes, et fidèles, et sauvages sous nos airs calmes. On ne connaît pas l'Océan quand on ne l'a pas vu déchaîné sous la tempête. On ne nous connaît pas jusqu'au jour où l'on nous broie le cœur. Je t'ai promis des histoires? Écoute...

Hélas! Il semblait à Rhuys que sa torture aurait été moindre s'il avait pu lui dire : « L'heure passe. Ne me parle que de toi parce que je vais mourir demain. »

Mais, comme toutes les femmes qui aiment, Ahès ne parlait des autres que pour mieux se raconter elle-même. Il le comprit bientôt.

— D'abord, avant la conquête, c'est Gwen à qui l'on avait

tué Raghed. Le meurtrier aimait Gwen. Il était puissant et riche; les deux familles unirent leurs instances pour que la jeune fille pardonnât et l'épousât. Elle consentit à le recevoir au festin qui précède les noces : tu entends bien? l'homme qui avait tué Raghed... Elle arriva, parée et magnifique. Elle lui tendit la coupe. Il en but la moitié, elle finit le reste. Et alors elle s'écria : « O Raghed! pardonne le festin! Tu savais bien que si je lui tendais la coupe des noces, c'est que cette coupe était empoisonnée. » En effet, ils moururent tous les deux... J'aurais fait comme elle.

A peine un battement de paupières. Elle trouvait cela très simple. Rhuys la regardait avec une admiration croissante.

— Écoute encore, continua-t-elle. Une autre, Run, eut son mari tué dans une embuscade. Ils étaient dix contre lui. Elle mit trois ans à les atteindre. Ils tombèrent un à un sous ses flèches, tous les dix. Quand elle l'eut vengé, Run se tua elle-même.

Ahès disait vrai. Des gouffres dormaient sous les fronts tranquilles, et les tempêtes qui se levaient dans ces âmes devaient accumuler les ruines.

Et doucement, maintenant, avec des gestes légers d'enfant, elle prit la main de Rhuys :

— Pourquoi est-ce que je raconte ces choses? Est-ce que je sais? Mais tu me connaîtras mieux après. Ces histoires me berçaient toute petite. Ma mère m'endormait sur ses genoux en me les contant. Et j'en ai appris d'autres, le long des grèves et près de ces cromlechs, où je vais écouter si les morts reviennent. Je voudrais savoir s'ils ramènent avec eux les chevaux qu'on brûlait sur leur bûcher, et les femmes qui se sont tuées auprès d'eux, ou qui se sont usées à force de larmes.

— Les entends-tu? demanda Rhuys.

— Rarement. Quelquefois, au moment des guerres, les chevaux hennissent sur la lande. Dans la nuit des âmes, les morts reviennent frapper aux portes des pêcheurs, chargeant les barques d'un poids très lourd, jusqu'aux îles mystérieuses où ils abordent. Moi, je les entends aux jours de brumes. Ils pleurent toujours. Je ne sais pourquoi ils pleurent ainsi...

Il y eut un très long silence. Rhuys se recula encore dans les ténèbres. Il voyait, dans l'avenir, — et quel avenir! le lendemain même! — ce doux être de vie plié sous le poids de l'inconsolable douleur. Il comprenait pourquoi les morts pleurent

quand ils reviennent, pourquoi d'autres ont tant de mal à ne pas crier leur détresse quand ils vont mourir...

— J'ai encore beaucoup à te dire, reprit-elle. Ce sera pour mon retour. Je te raconterai ce que j'ai vu au milieu des loups, et les belles choses que m'ont dites les moines. Tu ne sais pas? Les vieux dieux morts vont être chassés à jamais. Pourquoi? Ce n'est pas encore très clair dans mon esprit. Ma mère était saxonne et païenne; ma nourrice et mes femmes ne parlent que de korrigans, de nains, de fées; les anciens nomment le dieu cruel qui veut des victimes et du sang, dont l'ombre tue. Cette ombre..

Elle s'arrêta. Il lui répugnait de parler de cette ombre dans la nuit qui venait.

— Mon père seul est chrétien, acheva-t-elle; c'est-à-dire, il veut être chrétien. Depuis que j'ai vu Gwennolé, je voudrais que nous le fussions aussi. Quand je saurai ce qu'il faut faire pour cela, je te le dirai; c'est très difficile, mais c'est très beau... Leur Dieu ne tue pas; il hait le sang. Il ne vient pas troubler, épouvanter. Quand on le voit, on l'aime. Et on le voit tout près de soi quand on souffre. Il a pitié de chaque angoisse; quand on ne peut plus marcher, il vous prend, comme un berger emporte sa brebis blessée sur ses épaules.

— Alors, parle-lui pour moi, dit Rhuys presque involontairement.

— Est-ce que tu souffres? demanda-t-elle anxieuse.

— Non! oh! non, balbutia-t-il... c'est-à-dire... oui; ces chaînes sont lourdes. Parfois le désespoir me gagne!

— Mais deux semaines, ami! Vois, seulement des jours! Et puis tu seras libre!

Il fallait partir. On y voyait si peu! elle se baissa jusqu'à son front pour lui sourire. Ses grands yeux s'alanguissaient, pleins de compassion tendre. Rhuys crut voir encore les blondes fées qui, penchées sur sa barque, endormaient ses douleurs d'enfant, et les mortes qui passaient, heureuses, les lèvres entr'ouvertes, comme pour un baiser d'adieu :

— Pense à moi demain, disait Ahès... je te rapporterai de là-bas, dans mon manteau, un peu de la terre où nous poserons le foyer... notre foyer!

Elle ne s'étonna pas de son silence... Elle ne comprit pas qu'il étouffait un cri d'agonie. Seulement, lorsqu'elle eut fait quelques pas, lorsqu'il ne la vit plus :

— Marche lentement... lentement... supplia-t-il.

Lorsqu'il n'entendit plus le bruit de ses pas, il sentit qu'il avait bu toute l'amertume de la mort...

X

Merzin fut condamné tout enfant par les bardes de Vortigern à être offert en sacrifice sur les fondemens d'une citadelle (ve s.).

La Villemarqué.
(*Poèmes des bardes bretons.*)

Les sacrifices druidiques s'offraient aux deux points extrêmes du jour, à midi et à minuit. C'était en pleine nuit, à la lueur des torches que l'on brûlait autrefois le colosse d'osier rempli de victimes humaines. Il n'y avait pas d'holocauste plus digne d'Hésus l'effroyable, Hésus dont Lucain disait « qu'il inspire la terreur par ses autels sauvages. » Des siècles avaient passé sur ces coutumes barbares. Pour une immolation unique, le rite devait s'accomplir à midi, au plus haut point du soleil. Mais, en dépit des instances du druide, Gradlon avait exigé le moins de pompe, le moins de retentissement possible : il aurait voulu qu'on tuât Rhuys le soir, ou dans le cachot même. Gradlon se repentait; il avait peur des moines... Le druide obtint enfin que le sacrifice aurait lieu à l'aurore, à l'instant précis où jailliraient les premiers rayons du soleil; c'était un jour de répit pour le condamné, un jour d'inquiétude et de trouble pour le roi. Aussi, dès l'aube, Gradlon chevauchait sur la route de Kemper; il fuyait, comme les faibles de tous les temps fuient devant les conséquences de leurs fautes. Ahès, dans une ignorance absolue, était repartie le soir même pour le sud de la Cornouaille, ainsi qu'elle l'avait dit à Rhuys.

Le druide demeurait donc seul, en présence de la foule qu'il haranguait, à laquelle il annonçait des biens sans nombre, l'alliance et l'appui des dieux redoutables. Le départ de ces dieux devant les idoles romaines avait attiré tous les malheurs; leur retour ouvrirait une ère de prospérité nouvelle. Mais bientôt il se lassa de ces discours. La foule indifférente lui semblait plus distante de son âme que les troncs des chênes où, pensif, il songeait qu'Hésus l'entendait encore. Il quitta brusquement le peuple. Il alla vers le prisonnier qui, maintenant, était en sa puissance.

Selon l'usage, il le mit en liberté sur parole, lui promettant que, durant ce dernier jour, chacun servirait ses moindres désirs.

Rhuys à ses yeux était déjà sacré. Si près d'entrer dans le Gwynfyd, — le cercle druidique de la lumière, — il ne devait emporter d'ici-bas que le parfum léger des choses. Le druide lui disait avec une douceur grave les paroles indispensables ; il le chargeait de souvenirs pieux pour les aïeux morts ; il lui parlait de gloire en des termes superbes que nous ne savons plus...

En sortant de son cachot, Rhuys eut une sorte d'étourdissement. Un souffle vif lui fouettait le visage ; ses yeux déshabitués de la lumière se fermaient à demi ; l'immobilité presque complète de ces quelques mois lui rendait la marche difficile. Ses ennemis auraient pu croire qu'il tremblait : cette pensée le fit tressaillir... Déjà, derrière les murailles, il entendait le murmure de la foule ; il eut horreur de cette exhibition publique, pendant des heures. Un autre murmure arrivait jusqu'à lui, aussi, le murmure familier et berceur de la mer : et un désir lui vint de finir sa vie, là-bas, au milieu des mouettes que des aigles poursuivaient dans la lumière :

— Maître, dit-il, est-ce que je pourrais prendre une barque et passer ce dernier jour seul, au large ? Je reviendrais à l'heure que tu me marquerais.

— Va, répondit le druide ; rentre seulement à la nuit si tu veux.

— Où m'attendras-tu ? demanda encore Rhuys.

— A l'endroit même où tu t'embarqueras. Moi aussi, j'ai horreur des hommes. Je préfère demeurer seul sur la grève, et interroger, encore une fois, tout ce qui a été, et tout ce qui sera.

Ils n'avaient l'un contre l'autre ni colère, ni haine, victimes tous les deux d'une fatalité inévitable. Aucun ne fit allusion à une fuite possible. Ils savaient bien que la parole donnée les liait plus fortement que toutes les chaînes.

Rhuys gagna le large en quelques coups de rames. La mer était vide. Ces deux jours étaient pour le peuple un temps de réjouissance. Rhuys se trouvait seul, comme il l'avait désiré ; et bientôt, laissant aller les rames, il s'adossa contre le bord de la barque la face au soleil, ainsi qu'il le faisait lorsqu'une manœuvre plus dure l'avait épuisé.

Et d'abord ce fut une impression de délices. Jamais la « douce vie » ne lui avait paru plus chère. Il faisait encore

sombre. De grosses nuées grises couraient dans le ciel, trouées par des tons blancs, légers, par un poudroiement d'or et de brume. Et la mer, l'exquise mer de certains jours d'automne, aux vagues souples, le berçait du mouvement monotone d'une nourrice endormant un enfant dans ses bras. Tout à la joie instinctive de vivre, de respirer les souffles amers, Rhuys s'endormait aussi sous la lente caresse. L'horizon s'agrandissait et se transformait. Les longues lames vertes se soulevaient et retombaient comme les volutes de quelque gigantesque acanthe. Des rayons filtrant en lignes claires, sous les nuées, donnaient à l'étendue sans bornes quelque chose d'indéterminé, d'imprécis. On se serait cru rejeté au delà des jours, quand la lumière vierge avait jailli au sein du chaos.

Des êtres descendaient vers Rhuys par ces routes de songe; des soldats comme lui, ayant tous la marque sanglante de la flèche ou du fer. Ils étaient glorieux et triomphans. Ils approchaient de cette terre qui faisait monter jusqu'à eux l'enivrante fumée de la gloire. Ils écoutaient la voix confuse, faite de mille voix inconnues, la voix de la race qui célébrait leur folle bravoure. Rhuys distinguait au milieu d'eux les vieux chefs dont la tête blanche portait le stigmate sacré. Ceux-là étaient partis pour le combat, sûrs de tomber au premier choc; ils cherchaient dans les aunées tremblantes la mort héroïque qui les avait fuis jusque-là. Lennok en était, l'aïeul qui avait passé l'âge où les hommes meurent, lorsque, sous un dolmen, une voix lui cria : « Va les sauver, et meurs pour eux! » Mais les plus nombreux étaient jeunes et la tête haute : ils riaient tous, — les Celtes donnaient leur vie en riant. — Pour beaucoup cependant, comme le chantaient leurs bardes, « leur rire était sombre comme le rire de la mer. »

Car elles venaient derrière eux en une nuée de deuil, les belles mortes qu'ils avaient aimées. Elles parlaient à Rhuys, comme autrefois, dans un murmure. Mais pour l'homme qui allait mourir, toutes ces voix n'avaient qu'un son; toutes les belles Gauloises laissaient flotter sur les vagues les mêmes chevelures fauves; tous ces yeux n'avaient qu'un regard, le regard vert aux reflets changeans, que les paupières voilaient à demi pour en garder le mystère. Était-ce Ahès, vraiment? Ou plutôt, Ahès n'était-elle pas l'incarnation de cette mer attirante dont les fées chantaient, toutes les nuits, le cantique de douleur?

Depuis qu'elle l'avait quitté, le soir, dans sa prison, le cœur de Rhuys était mort. Il ne revivait pas, à la voir passer et repasser ainsi, le long des lames. Il n'y avait plus de lutte possible puisque ses ennemis savaient, puisqu'elle lui avait répondu : « Peut-on aimer un homme qui a fui ? » Mais il était seul maintenant. Il n'entendait plus le pas hésitant du barde ; le druide n'était plus assis à son côté, les yeux pâles, les paroles lentes et lointaines. Rhuys était seul devant « la douce vie » qui fuyait, et il pouvait aller vers elle ! L'horizon sans bornes s'ouvrait devant lui. Personne ne saurait le poursuivre et l'atteindre... Tout son être protestait... Cette mort cruelle lui donnait des frissons d'épouvante. Il y avait la résolution suprême ! Hélas ! A quel moment le cri de la vie ne va-t-il plus contre ces résolutions suprêmes ? Et après avoir dit mille fois « je veux, » quand s'éteint pour jamais le râle d'agonie qui répond « je ne veux pas ? » Rhuys se débattait, les yeux fermés ; il se soulevait à demi ; et un cri, un long cri de bête qu'on égorge, sortit de ses lèvres, emplit l'immensité vide, comme une dernière révolte inconsciente et tragique...

Ce cri le réveilla en sursaut. Il se faisait tard. Combien d'heures avait-il passées ainsi sur cet Océan, qui tour à tour les avait enchantés, enivrés et qui berçait, à l'alanguissement ou à la fureur de ses lames, le sommeil sans fin d'un si grand nombre ?... Il serait là demain... Son corps serait jeté dans le gouffre le plus proche, en offrande aux divinités hostiles qui refusaient de laisser bâtir les murs de Ker Is. Et justement un noyé passait près de la barque, les bras étendus, déjà une chose sans forme et sans nom... Il serait *cela* demain. Il détourna la tête avec horreur. Longtemps il regarda au soleil ses mains brunes. Ses rêves s'enfuyaient ; la réalité poignante, c'était ce corps déformé, emporté à la dérive sous les cieux mornes que l'ombre d'Hésus emplissait...

Qu'y avait-il donc dans ces âmes pour que, suivi par le cadavre hideux, Rhuys reprît les rames, non pour fuir, comme il l'eût pu si aisément, mais pour revenir au rivage ? Le druide en l'accueillant eut dans les yeux une vague lueur de fierté :

« Tu es un Celte, » dit-il.

Lui aussi n'avait ni hésitation, ni doute. La race pesait sur eux de tout son poids.

Le lendemain, à l'aube, on donna à Rhuys ses armes de

guerre, le bouclier où des têtes de vautour étaient peintes, le casque d'argent. Tout ce qui rehaussait la beauté des chefs, au moment des batailles, on l'apporta dans sa prison. Il teignit de rouge ses moustaches tombantes. Le bruit impatient de la foule arrivait à lui avec le bruit de la marée. Le druide leur parlait en mots brefs. Quelque chose de religieux et de solennel planait sur eux. Et ce ne fut pas un cri de joie, mais une longue acclamation de triomphe; une acclamation ininterrompue, surhumaine, lorsque Rhuys parut, entre le druide et le barde, beau de la beauté unique de ce peuple.

Il marchait, souriant et calme. Une seule pensée le prenait tout entier : montrer à ses vainqueurs que leur captif savait mourir. Tous étaient en armes comme lui. Ils le regardaient avec un fraternel orgueil. Des mères approchaient leurs enfans jusqu'à lui. Le barde chantait un chant de guerre et de mort dont tous reprenaient le grave refrain. Ces voix rudes lui versaient une ivresse d'orgueil. Il se sentait emporté au-dessus de lui-même.

Il songeait maintenant : « Pourquoi n'ai-je rien dit? Elle serait là. Elle viendrait avec moi dans la mort. » Vaguement, il la cherchait. Les détails de la route s'imprimaient en lui avec une fixité étrange : tel caillou qu'il allait dépasser; ce buisson desséché où tenaient encore des roses mortes... Une vieille femme ridée, courbée sur son bâton, le regardait de ses yeux éteints. Ah ! cette femme !... Si Ahès ne mourait pas, elle serait un jour semblable à cette loque parcheminée, aux heures toujours pareilles, vides et mornes... Oh ! pas cela ! Pas cette vie d'abandonnée pour elle... Pourquoi ne lui avait-il rien dit? Elle aurait répondu : « Oui » à la mort, aussi... Et quelle fête alors aurait égalé pour lui la fête de cette heure !

Déjà ils arrivaient au bord des flots. Le druide allait inconscient, fanatique, scandant les triades et les paroles sacrées : « Ce qui doit être sera. » Il arrêta le captif sur la digue commencée trois fois, démolie trois fois, à l'abri des roches au pied desquelles dormait l'abîme. Gwenc'hlan seul murmurait encore :

« Tu n'es pas plus ébranlé que ces rochers, ô fils de Lennok !... » Mais le barde tremblait; et sa voix arrivait au prisonnier, basse et déjà lointaine, comme les accens mêmes de l'âme celte.

Rhuys était debout, immobile. Le druide lui dit quelques

mots à voix basse. Quand le premier rayon du soleil tomberait sur les vagues, alors...

Elle déferlait, encore voilée de brume, la mer sauvage. Rhuys la regarda d'un regard suprême. Dans son âme vide, aucune consolation ne se levait; aucun appel au dieu lointain dont il n'approcherait jamais, même par ce sacrifice sanglant. Il allait vers une autre vie, mais quelle vie? L'ombre d'Hésus glaçait jusqu'à sa foi en l'immortalité. Alors, dans le besoin instinctif de se rattacher à quelque chose, les mots d'Ahès retentirent dans son cœur désert. Un instant, il appuya sa pensée au Dieu de pitié qui hait le sang et qui compte nos larmes. Il songea que peut-être, invisible et proche, Il le regardait mourir; qu'Il l'attendait dans la voie obscure.

Brusquement sur la crête d'écume, un rayon passa, fit retomber l'eau glauque en gerbes blanches. C'était le signal. Rhuys fit face à ces hommes qui fixaient sur lui leurs yeux graves; il enveloppa d'un regard la terre où le druide, les bras levés, faisait l'offrande du sang; la mer où les yeux d'Ahès l'appelaient dans l'eau profonde...

En lui un silence subit et effrayant se fit. Et avec un sourire héroïque, le sourire que, pendant dix siècles, ces amoureux de gloire avaient emporté dans la mort, il renversa la tête sur son bouclier étendu. Il tendit la gorge au couteau du druide...

« Alors, sur le rempart, le guerrier avec la tache rouge fut livré à la vague grise en fureur.

« Alors sous les flots débordés, les vagues lavèrent les roches sanglantes... »

XII

L'ivresse cruelle du sang s'empara alors de ce peuple; tous les instincts affreux qui sommeillaient au cœur de ces barbares se réveillèrent brusquement. Lorsque, avec des accens rauques vers le dieu terrible, le sacrificateur repoussa le corps de sa victime dans le gouffre, de fanatiques acclamations s'élevèrent. La belle vaillance du guerrier mort, son courage héroïque s'effaçaient sous la buée sanglante. Les hommes se provoquaient à des luttes corps à corps; des rixes éclataient; le long jet rouge et tiède dégouttait sur les roches, et déjà ils réclamaient avec des imprécations du sang, encore, et du vin, ces deux luxes

rares ! Et c'étaient des danses effrénées, des rires lourds; toutes les passions mauvaises se déchaînaient, s'étalaient au grand jour, en eau dont on a rompu les digues.

Un moment le druide demeura devant eux, regardant et écoutant, les yeux hagards, les cheveux en désordre. On eût dit que le coup dont il avait frappé Rhuys pénétrait jusqu'à son âme. En vain Gwenc'hlan s'approcha de lui, l'interrogea : l'aveugle ne reçut aucune réponse. Le druide ne l'entendait pas. Il entendait seulement en lui des voix qui le déchiraient, et les cris d'orgie de ce peuple qui le soulevaient de dégoût. Il voulut échapper à cette obsession ; il se glissa à travers la foule; il hâtait le pas. Une fois hors des murs, il courut. Il s'enfuyait de la fuite éperdue de Caïn. Bientôt, il s'aperçut qu'il tenait encore le couteau ensanglanté. Ses mains qui n'avaient pas tremblé à l'heure terrible, sous l'empire du fanatisme, le trouvaient trop lourd maintenant. Où le jeter dans la lande déserte, pour le faire disparaître à jamais? Un dolmen était sur la route; il le glissa sous la pierre. Il tomba épuisé tout auprès. Des gouttes de sueur perlaient à ses tempes ; il tressaillait au moindre bruit. Longtemps il resta ainsi, défaillant. Mais des voix arrivèrent jusqu'à lui. Des femmes jeunes et belles passaient sur le chemin. Que lui importaient la jeunesse et la beauté? Hélas! qu'en avait-il fait? Il voulut se relever et fuir... Mais déjà Ahès était près de lui; elle revenait avec sa vieille nourrice, un rayon de joie dans les yeux. Elle s'approcha. Elle regarda avec effroi l'homme sinistre éclaboussé de sang:

— Qui es-tu? demanda-t-elle.

Il ne répondit pas. Il arrêta sur elle ses yeux, où toute l'horreur du drame semblait écrite. Elle s'écarta. Le rayon de joie mourut dans le regard de la jeune fille, pour toujours.

A peine arrivée à Ker Is, les chants, les danses l'entourèrent. Étonnée, elle passa au milieu du peuple. Elle arriva jusqu'au bord de la mer. Gwenc'hlan, debout au pied de la digue à moitié démolie, chantait des paroles tristes qui n'étaient ni ses chants de guerre, ni ses imprécations ordinaires contre les chrétiens.

Il disait :

« Que la vague brise avec fracas, qu'elle couvre le rivage. Si j'avais été heureux, tu aurais échappé à la mort.

« Que la vague brise avec fracas, qu'elle couvre la plaine. O mon fils, malheur à qui est trop vieux puisqu'il t'a perdu.

« Doucement chantait un oiseau, sur un poirier, au-dessus de sa tête, avant qu'on le couvrît d'un tertre de gazon. Il brisa le cœur du vieux barde.

« O mon fils, à la vue perçante, tourment de ma pensée, ta mort me met en grande douleur... »

— Pourquoi chantes-tu ainsi, demanda-t-elle et pourquoi cette ville est-elle dans l'ivresse?

— C'est à cause du sacrifice de l'aurore, répondit-il. Il n'y a rien eu d'aussi beau depuis longtemps! Je ne vois pas; mais j'entends; et je ne l'ai pas entendu soupirer sous le couteau du druide.

— Qui? Quel druide? De quoi parles-tu donc? insista-t-elle.

— Sur son sang, on pourra construire la digue qui mettra Ker Is à l'abri des flots, poursuivit le barde. Voilà pourquoi ils chantent tous. Sa vie pour leur vie!

— Et qui a-t-on tué? demanda-t-elle indifférente.

— Le plus brave des prisonniers de guerre, Rhuys, fils de Lennok...

Comment le barde aveugle vit-il passer sur lui une ombre glacée? Comment se recula-t-il instinctivement, balayé par la rafale? Ahès fuyait, pareille aux biches qu'elle chassait la veille, qui emportaient dans leurs flancs le dard qui tue, et se terraient pour mourir sans témoins. Elle se laissa aller, inconsciente, jusqu'aux grottes voisines du gouffre. Elle y tomba, collée au sol. Et pendant des heures, ce fut un gémissement indistinct, un appel d'angoisse et d'épouvante : « Lui! Lui! Lui...! »

Quand elle revint à elle-même, le jour baissait. Le premier choc avait été si terrible, si inattendu, qu'elle était demeurée longtemps anéantie. Maintenant une demi-lucidité revenait, et, avec elle, un redoublement de douleur. Depuis des heures, elle regardait, les yeux fixes. Elle voyait, à présent, ce qu'elle regardait. C'était une traînée sanglante qui suivait le long de la roche, comme une veine rouge dans le granit. Les lueurs du soir plaquaient l'Océan de taches de pourpre. Des vautours et des aigles volaient en cercle, s'approchaient des roches humides... elle savait pourquoi ils venaient à ces roches... elle essayait de les écarter de ce sang par ses cris. Mais Gwenc'hlan, là-haut, les appelait :

« L'aigle d'Éli élève la voix; il est humecté du sang des hommes, du sang du cœur du fils de Lennok.

« L'aigle d'Éli pousse des cris cuisans cette nuit. Il nage dans le sang d'hommes blancs. Quels regrets j'éprouve!

« L'aigle d'Éli garde les mers. Il appelle en voyant le sang humain.

« L'aigle de Pengwern au bec gris pousse ses gémissemens les plus perçans, avide du sang de celui que j'aimais.

« J'entends l'aigle cette nuit. Il est ensanglanté... »

Elle ferma les yeux pour ne pas voir; à voix basse elle prononçait des paroles entrecoupées. L'appel désespéré de son cœur éclatait en longs sanglots. La nuit sans étoiles succéda au soir rouge. Les aigles ne volaient plus autour des roches... Alors elle rouvrit les yeux dans les ténèbres.

Comment le lui avait-on pris ? Pourquoi ? Les chants d'orgie lui arrivaient de la ville. C'était sa mort qui les mettait dans une telle fête. Sa mort ! Le savait-il qu'il mourrait, quand elle l'avait quitté ? Oui. Il savait. Il lui avait dit...

Que lui avait-il dit ? Elle ne se souvenait plus. Elle souffrait trop. Une demi-conscience suivait une prostration complète. Elle ne voyait plus le gouffre, dans la nuit, ni le sang. Mais elle entendait les coups précipités des lames contre les falaises. Dieu ! qu'il devait être tourmenté dans sa tombe mouvante, sa plaie, sa large plaie ouverte !

A genoux elle l'implorait, d'une voix désespérée. Nous ne savons plus après tant de siècles chrétiens, non, même les plus impies d'entre nous ne savent plus ce qu'étaient ces douleurs écrasantes. L'air seul que nous respirons, tout imprégné d'un christianisme latent, fait nos âmes plus légères. Des souffles d'espérance y passent, pour les plus incroyans, en dépit d'eux-mêmes. On ne croit plus aux forces inflexibles, à « la fatalité, mère du trépas. » Un Dieu bon a remplacé pour jamais le Dieu effroyable ; et non seulement ceux qui croient en lui, qui l'aiment, qui déposent à ses pieds les poids trop lourds ; mais ceux qui pensent l'avoir repoussé se jettent dans « l'abri ouvert. » Leur cœur s'y réfugie aux heures suprêmes où, broyé, redevenu tout petit, l'homme balbutie les mots que sa mère lui apprenait...

Mais dans ce passé, rien ! La foi à une immortalité vague, d'où, seulement, des larmes et des regrets arrivaient jusqu'à la terre. Et puis, un éternel silence dans les cieux vides. L'angoisse sans consolation s'exaspérait alors jusqu'au délire ; elle se changeait en haine ; le suicide et la vengeance étaient un des orgueils de la race. Il n'y avait aucune issue d'espérance. Et les âmes païennes étaient scellées dans leur douleur, comme ces

ensevelis vivans qui se déchirent aux pierres de leurs tombes...

Farouche, Ahès murmurait, penchée sur l'abîme : « Je te vengerai! » Oui, c'était pour cela. Elle ne se rendait pas compte; mais c'était pour cela qu'une force instinctive l'avait retenue et empêchée d'aller à lui. Elle le vengerait d'abord... Ils arrivaient, portés par la rafale, les cris de joie, les cris d'orgie du peuple. Les lourds sanglots d'Ahès étaient coupés par des chants d'allégresse. Oh! qu'ils se taisent! Qu'ils se taisent donc, à jamais, sous le fer ou dans le feu!... Et des plaintes d'enfant se mêlaient à ces élans sauvages; des mots si tendres, à peine prononcés... Hélas! quand les bien-aimés ont disparu, avec quelle angoisse viennent les paroles que l'on voudrait avoir dites! Elle cherchait les derniers lambeaux de phrase, avec l'accent qu'y mettait Rhuys. Que disait-il?... Ah!... « Pars lentement... » Il savait donc! Comment n'avait-elle pas compris? Comment n'avait-elle pas dit : « Je resterai! » Elle l'aurait arraché aux dieux et aux hommes... à son père...

Car c'était de lui que venait ce coup; lui qui avait remplacé sa mère morte; qui l'avait tant aimée, tant idolâtrée, et qui, pour un caprice d'elle, avait élevé la ville de songe... Était-il donc si cruel ? Il la tuait ! il tuait son bonheur, de ses mains. Il l'avait fait partir pour qu'elle ne pût pas le supplier... Ah! maudit... mais non... Ses lèvres se refusaient aux imprécations contre lui. Les larmes jaillirent pour la première fois. Il ne savait pas... Est-ce qu'on compte pour quelque chose la mort d'un homme quand on ne sait pas ? Elle-même n'avait-elle pas demandé, indifférente : « Qui donc a-t-on tué? »

Était-ce un cauchemar? Il lui semblait que le bruit s'était déplacé, que Ker Is était vide; qu'à sa gauche toute une multitude allait et venait. Ses yeux fatigués suivaient les torches sur le rivage. Elle s'étonnait, hors d'état de rassembler ses idées. Un silence de mort planait maintenant sur la grève. Des fanaux se mouvaient le long des roches où, même durant le jour, tant de navires se brisaient. Cela dura ainsi longtemps. Elle s'engourdissait de faiblesse et de froid. Soudain une masse sombre passa près d'elle à toute vitesse, courant droit aux fanaux. Et ce fut un craquement sinistre, des cris d'épouvante, des clameurs de joie succédant au silence.

Et alors, la curée! Les pilleurs d'épaves se jetant sur le navire échoué; des femmes acharnées sur leur butin et sur leurs

victimes; des hommes achevant les blessés. Ahès les voyait de loin, à la lueur des torches, comme une légion de nains hideux, armés de pierres, de débris d'amarres, massacrant et repoussant les naufragés sans pitié. C'était une scène de carnage et d'horreur. Seuls, les récits de ses femmes, ou les menaces de Gwennolé, lui avaient laissé soupçonner ces choses. Elle touchait la plaie honteuse de ces côtes païennes. Et l'indignation et le dégoût la soulevaient. C'était pour ces misérables qu'on avait sacrifié Rhuys, si noble, si brave, la fleur de la race? Et pour leur sécurité? Et pour leur repos? Lui, errant encore au bord du rivage, les voyait, peut-être! Une tempête de haine grondait au cœur d'Ahès, plus furieuse que l'orage du dehors. Elle se pencha sur l'abîme où le corps navré, pris et repris par les vagues, ne pouvait même pas dormir, paisible, son dernier sommeil. Elle aussi prononça les paroles que rien n'efface :

— Écoute. Tous iront au fond du gouffre. Je te donnerai leur sang pour ton sang. Et puis je viendrai...

Et comme apaisée par le serment sauvage, elle reprit sa route au hasard, dans la nuit...

XII

Là-bas, sur le bord du fossé où il s'était laissé tomber, le druide demeurait la tête dans ses mains. Mais des gens allaient et venaient; on s'approchait de lui; on l'interrogeait; il reprit sa course épuisante. Tout le long du jour il marcha; au soir il s'arrêta à la porte d'une chaumière. Une femme se tenait sur le seuil, faisant rentrer quelques brebis dans l'unique pièce qui servait de chambre et d'étable. Une tiédeur douce en sortait; une croix se détachait sur le mur de terre. A la vue du vieillard qui paraissait si faible, la veuve rentra un instant. Elle prit une écuelle de lait, et la lui tendit avec commisération. Machinalement, il but sans dire un mot; elle le pressa d'entrer; il refusa d'un signe.

— Je vous offre ce que j'ai, de bon cœur, dit-elle. C'est bien peu. Mais, avec l'amour de Dieu, c'est assez.

L'amour de Dieu! Il la regarda comme un insensé, l'air si hagard qu'elle se signa : « Un fou! » dit-elle. Il reprit sa marche. Il chancelait. Mais il approchait de sa retraite inaccessible, et cette pensée le soutenait. Déjà c'était la presqu'île de Crozon. La forêt s'ouvrait dans d'admirables teintes rousses; les feuilles

desséchées tenaient encore toutes aux branches des chênes. Mais les mousses épaisses et les houx géans gardaient une perpétuelle verdure aux sous-bois. Des sources vives chantaient partout. Le druide s'arrêta longtemps, calmé par cette paix des choses. Il plongea ses mains et sa tête dans l'eau glacée; il s'adossa à un vieux tronc, blanchi de moisissure, pour y passer la nuit à l'abri des allans et des venans... Cette nuit fut coupée de rêves cruels. Le drame de la veille y revivait avec une netteté extraordinaire; drame étrange où les formes disparaissaient pour laisser se mouvoir seulement les âmes vivantes. L'âme de sa victime était navrée; elle demandait grâce; elle suppliait : « Pourquoi?... Pourquoi?... » Lui ne trouvait point de réponse. Là aussi l'œuvre de sang avait laissé sa trace : elle avait dissipé le songe fanatique. La loi posée par Dieu au commencement des jours : « Tu ne tueras point, » bouleversait la conscience du vieillard, couvrait son corps d'une sueur d'épouvante.

Au matin, il essaya en vain de se relever. Il retomba sans forces. Est-ce qu'il allait mourir? Pourquoi pas? Il ne comptait plus ses années; et ainsi il échapperait à l'obsession qui le hantait depuis la veille. Seulement il aurait voulu finir dans ces retraites où personne ne le découvrirait jamais. D'un grand effort, il s'accrocha aux premières branches qu'il put atteindre, déchirant ses mains aux feuilles des houx. Il fit quelques pas; mais il ne pouvait plus. Il retomba évanoui.

En traversant la forêt pour regagner son abbaye de Landévenec, Gwennolé trouva le vieillard sur sa route. Il le prit dans ses bras; il l'amena dans la cabane qui lui servait de logement, à l'écart des autres. Ce fut là que le druide revint à lui, devant un feu de branches sèches. Mais défiant, il refusa de répondre aux questions du moine; il ferma les yeux et retomba dans un demi-sommeil.

Bientôt les accens de sa langue bien-aimée, cette langue qu'il n'entendait plus, arrivèrent jusqu'à lui. A genoux, Gwennolé disait en cette langue des paroles d'amour à un être invisible; il priait les bras étendus; et les vieilles syllabes, les vieux mots berceurs apportèrent au druide l'émotion qu'il avait ressentie en la nuit des âmes, quand la barque passait dans les ténèbres emportant les accens des aïeux. La prière continuait; le vieillard écoutait; maintenant le saint implorait son Dieu pour cet hôte inconnu dont l'âme lui semblait plus scellée encore que les

lèvres. Et le vieillard suivait, le regarda obscurci par les larmes avec un besoin, inéprouvé jusque-là, d'ouvrir son âme, de parler à cet homme qui entendait sa langue, et qui priait un Dieu invisible et si proche.

Comme s'il lisait dans sa pensée, Gwennolé se pencha sur la couche de feuilles sèches :

— Te sens-tu mieux? demanda-t-il.

— Je vais mourir, répondit le druide. J'aurais voulu mourir tout seul.

— Veux-tu que je me retire? demanda doucement le saint.

— Tu le ferais si tu savais qui je suis. Vois ce sang sur mes mains !

— Tu t'es déchiré aux épines.

Oh ! la langue bénie, aux phrases courtes que sa mère lui disait, il y avait si longtemps!

— Qui es-tu? interrogea-t-il.

— Que importe? répondit Gwennolé. Appelle-moi ton frère, ton fils ou ton ami : et tous ces noms sont vrais...

Le druide eut le désir de se taire pour l'entendre encore. Mais un instinct de droiture le poussa en avant :

— J'ai tué, dit-il.

Le moine eut un mouvement d'effroi... Tout de suite, croyant que la faiblesse le faisait délirer :

— J'ai compris que tu avais quelque grande douleur. Tu gémissais dans ton sommeil. Mais tu n'as pas pu tuer. Tu te soutiens à peine!

— J'ai tué, répéta-t-il farouche, pour offrir un sacrifice aux dieux.

— Non! non! s'écria le saint avec épouvante. Tu ne peux pas avoir fait cela...

Le druide parlait, les yeux fermés, comme si la langue maternelle parvenait à ouvrir son âme, non pour celui qui l'écoutait, mais pour lui-même. Comme si les choses qu'il disait demeuraient mystérieuses et sacrées dans cette langue morte...

— Moi aussi, reprit-il, je dis : je n'ai pas fait cela, je ne peux pas avoir fait cela! Mais sais-tu où l'on en vient quand, durant des années, — près d'un siècle a passé sur ma tête, — on vit seul, gardien d'un culte enseveli? Vois ce qui se mêle dans ce silence : le regret de ce qui n'est plus, le vieux sang farouche des aïeux et la vie invisible que l'on entend passer à travers les

choses. Le vent, le ciel, les sources, mes chênes surtout me parlaient. Au printemps, quand les troncs reverdissaient, Hésus m'affirmait sa jeunesse éternelle; aux jours sombres, dans les arbres dépouillés, il revenait encore, mais terrible, ne voulant pas mourir. Rien ne veut mourir sur notre terre... Et moi, je lui disais que tant que je vivrais, il vivrait aussi. Tout cela était-il vrai? Je ne sais. J'ai eu un réveil si terrible ! Peut-être, dans ces heures si longues, lassé de tant de silence, on met son âme à la place des divinités absentes; on les interroge ; et sans le savoir, on répond pour elles.

Le druide s'arrêta, haletant. Gwennolé souleva entre ses mains la tête blanche. Il priait. Il demandait à Dieu cette âme de poète.

— J'ai voulu en un jour faire revivre pour lui les cultes d'autrefois, continua le vieillard. Personne ne m'entendait plus. Ce peuple s'était fait, à l'image des Romains, de grossières idoles. Tant qu'ils l'ont pu, mes pères ont abattu ces idoles. Les vainqueurs disaient : « Ce sont des impies. » Impies ! ceux qui défendent le dieu inaccessible, contre les représentations sacrilèges!

— Hélas ! Tu n'as pas su le dégager du culte le plus affreux, interrompit le saint.

— Écoute encore, reprit le druide. Il s'est passé en moi des choses inattendues et elles me tuent. J'ai donc voulu frapper un grand coup : immoler une victime selon le rite antique. J'ai voulu donner une vie pour une vie, défendre Ker Is contre les divinités hostiles; mais surtout, ah! surtout, voir finir dans une apothéose mes dieux délaissés. Gradlon m'a cru. Et vraiment que le Celte est bien mort, avec quelle noblesse, avec quelle force!...

— Malheureux! Comment as-tu pu! Comment as-tu pu!... gémit le saint.

— Mes pères si souvent offraient ces sacrifices! murmura le druide. J'ai mis mes pas dans leurs pas. Mais les siècles ont passé, et ils ne m'ont pas légué leur âme avec leur foi, car je meurs de ce que j'ai fait.

Il parlait comme en rêve, la voix lente et monotone, et si basse que Gwennolé se penchait pour l'entendre.

— Il y a dans la mort une lumière que je ne savais pas. Il est tombé en souriant; mais son regard m'interrogeait et m'accusait. Les jours qui avaient précédé, j'étais hors de moi-même, emporté par la fièvre, ne voyant plus, n'entendant plus... Mais ce sang!... Ce poignard dans une chair qui vit et palpite et qui

s'affaisse avec ce jet rouge... Et ce regard qui disait : Pourquoi? Tout a croulé en moi à ce regard. Pourquoi? Je ne savais pas. Il n'y avait plus qu'une victime et qu'un bourreau; et il ne me reste qu'à mourir comme ma foi est morte.

— Et ainsi, gémissait Gwennolé, voilà ce que devient l'âme la plus belle livrée à l'erreur; voilà où va l'aveugle poussé par l'aveugle!

Tout haut il dit :

— Que Dieu te pardonne! Il t'a fait comprendre qu'Il hait le sang.

— Qui es-tu pour parler au nom de Dieu? demanda le druide, surpris.

— Un de ceux qu'Il envoie pour épargner aux hommes de tels remords, de telles douleurs...

Et avec les mots que lui seul savait, et qui faisaient tomber les païens à ses pieds, le saint lui annonça la révolution qu'il allait accomplir en ce monde, où tout ne serait plus qu'amour, charité et pitié. Il lui parla du Dieu qui aime et qui nous sauve, et qui est descendu en ce monde, vivant pour nous, mourant pour nous, afin de triompher de cette peur invincible que le péché nous a laissée.

Le druide l'écoutait, stupéfait. Des lueurs douces passaient dans ses regards. Il répétait les mots, après lui, comme un enfant.

— Prends ma place, murmura-t-il avec effort. Tu viens de cette île de Bretagne où nos pères allaient puiser la lumière; et il y a en toi une belle lumière; mais il y a des choses que je voudrais que tu dises : celles que, toute ma vie, la vieille forêt m'apprenait.

— Confie-les-moi, demanda doucement le saint.

— Les chênes m'ont dit : L'homme doit être fort et impassible comme nous...

— Ils doivent être bons, ajouta le saint.

— Les sources m'ont dit : La femme doit être pure et bienfaisante comme nous, à l'homme qu'elle aime...

— Mais elle doit étendre cette pitié et la joie qui est en elle à toute misère et à toute douleur, poursuivit le saint.

— Les tempêtes m'ont dit : La destinée passe, emportant cette feuille, laissant cette autre... Ce qui doit être sera.

— Non, dit le saint. La destinée inflexible n'est plus. C'est une main amie qui cueille et qui laisse.

— Frère, reprit le druide avec agitation, tu dis : une main amie?

— C'est elle qui m'as mis sur ta route pour cueillir ton âme, qui est belle, dit gravement Gwennolé.

— Prends ma place, répéta le vieillard. Je meurs tranquille. Ton Dieu me maudira sans doute ; mais il bénira la terre que j'ai aimée.

— Il ne te maudit pas! s'écria Gwennolé.

Le mourant montra les mains qu'il tenait cachées dans sa robe. « Il y a le sang! » murmura-t-il.

— Ne dis-tu pas sang pour sang? reprit le prêtre. Notre Christ effacera ton crime, si tu le veux.

De nouveau, le vieillard étendit ses mains où le houx avait laissé des traînées rouges. Défaillant, il les mit dans celles du saint :

— Efface! supplia-t-il.

Et après des heures de graves et saintes paroles, ses terreurs cédèrent. Gwennolé le reçut dans le bercail du Christ. Il le baptisa dans l'eau et dans l'Esprit. A l'aube, sur sa demande, le saint le transporta sous les chênes au seuil de la cabane. La psalmodie des moines arrivait, lointaine; des gouttes d'eau tremblaient aux brins de mousse; des oiseaux volaient, familiers, dans la paix limpide du matin. Et dans cette chanson des choses, sous la voix bénie qui lui redisait l'éternel cantique, la vieille âme mystique de la race s'apaisait, s'affranchissait lentement des dernières ombres.

XIII

Encore assoupie dans sa chambre close, Ahès murmurait des mots entrecoupés; elle rejetait sa tête de côté et d'autre en gémissant, comme ces patiens qui, malgré l'influence d'un narcotique, tressaillent et se plaignent, toujours étreints par la douleur latente. Un mouvement plus brusque la réveilla. Elle regarda autour d'elle les yeux vagues, et, peu à peu, avec une pleine conscience l'affreuse douleur la reprit.

Ahès se leva, refaisant machinalement les gestes de tous les jours, avec une rigidité de morte... Un à un, tous les souvenirs revenaient; chaque parole douce creusait aux regrets une place plus profonde; chaque rêve d'amour, en l'emportant plus haut,

avait rendu la chute plus meurtrissante. Maintenant tout s'était tu; elle s'asseyait très lasse, les mains abandonnées, devant la baie ouverte, dans un détachement universel et comme déjà ensevelie. Si au moins elle l'avait revu! Elle souriait, insouciante, à l'heure même où on le tuait : cette heure avait passé pour elle comme une heure ordinaire... Oh! être allée jusqu'à lui, au moment suprême, lui dire seulement qu'il emportait l'âme de son amie dans la tombe! Et si c'était trop demander aux dieux cruels, seulement poser son regard sur lui; il aurait tout vu dans ce regard... Moins encore, lui avoir donné ses larmes, seulement ses larmes, la dernière offrande de ceux qui aiment...

Mais rien! Elle n'avait rien pu pour lui. A son dernier instant, rien que la foule indifférente ou hostile : un peuple de bourreaux autour de la victime. Ah! qu'elle les haïssait pour leur joie, pour leur ivresse, pour leur cruauté froide! Quelle fête de les lui jeter tous en holocauste, tous, ceux qui avaient ri et chanté, comme des insensés, en ce jour d'angoisse!

Deux pensées seulement demeuraient dans le désert de son âme : le venger et le rejoindre. Le venger... mais comment? Pouvait-elle, comme Run, les tuer l'un après l'autre à coups de flèches? Ils étaient trop nombreux. C'était le druide seul qu'elle entendait sacrifier ainsi. Les empoisonner? Empoisonner, comme Keben, les sources où ils buvaient? Non. C'était lâche et c'était bas. Rien de ce qu'avaient fait les autres n'était possible pour elle. Il fallait les atteindre tous d'un seul coup. Comment?

Par les larges ouvertures elle regardait sous une pluie fine, incessante, l'horizon de mélancolie. Vaguement ses yeux erraient sur la mer plombée et sinistre; sur la digue où, déjà, des ouvriers allaient et venaient, posant les assises de la porte d'or sur la pierre sanglante. Oh! cette pierre encore rouge : « La mer, toutes les eaux de la mer y passeraient sans la laver... » Et à la regarder longuement les yeux fixes, le rêve de vengeance se précisa enfin. Oui... ce qui devait être serait... Que les eaux déchaînées passent sur ce sang et se mêlent à lui, pour les exterminer tous; pour que, de cette ville maudite, il ne reste pas pierre sur pierre! Elle tenait la revanche tragique! L'Océan où le corps de Rhuys dormait aujourd'hui, comme en un immense cercueil de plomb, se lèverait dans des colères effrayantes, et viendrait à son aide. Elle ne voyait pas encore le moyen, mais elle le trouverait. La ville insouciante se blottissait au bord des

flots. On la mettait à l'abri des divinités hostiles sous l'égide du sang de Rhuys. Eh bien! elle joindrait sa haine à celle de la mer sauvage : à elles deux, avec leur besoin commun de renverser et de détruire, elles viendraient à bout de l'œuvre terrible.

Et tandis qu'elle songeait ainsi, les lèvres serrées, les yeux durs, exaltant sa douleur à la mélancolie indicible des choses, dans ce même palais, Gradlon aussi se sentait plein de trouble. Lui aussi était assis, soucieux, depuis des heures, non devant l'Océan, mais devant l'âtre où des troncs énormes flambaient. Il n'était pas seul. Gwennolé se tenait debout, auprès de lui, comme un justicier. Il lui annonçait un châtiment exemplaire, pour cette exécution inique et impie, pour tous les crimes qui souillaient cette ville. Interdit, le roi balbutiait : « Comment as-tu su? » Il apprenait avec étonnement que le druide était mort le lendemain même du sacrifice, mort d'avoir tué cet homme; et que, présent à cette agonie, le prêtre avait apaisé son épouvante avec des paroles de miséricorde et de pardon...

— Il ne connaissait pas la vérité, continuait Gwennolé! Ce qu'il a fait, sa conscience égarée lui dictait de le faire. Il croyait honorer ses dieux; et le Seigneur, qui pèse l'erreur et la faute, s'est contenté du remords qui l'a jeté mourant sur ma route, qui a brisé son cœur et son corps... Mais toi!...

Il y eut un silence. L'âme de Gradlon oscillait entre le repentir et la révolte, flottante et irrésolue, toujours :

— J'ai le droit de vie et de mort, dit-il enfin. Je suis roi. Je tue, parce que je le veux...

— Malheureux, interrompit le saint, est-ce que, même avant que je te l'apprenne, il n'était pas écrit au dedans de toi : « Tu ne tueras point? »

— Oui, si j'étais comme le reste des hommes, mais j'ai le droit de disposer de leur vie.

— Et pourquoi l'as-tu, ce droit, sinon et uniquement pour les causes justes? Et tu verses le sang pour un caprice, pour une impiété abominable! Est-ce ton droit, aussi? Et ne crains-tu pas les châtimens qui attendent les cœurs doubles?

Le saint frémissait d'indignation comme autrefois, aux jours où Gradlon lançait contre Ronan ses dogues furieux...

— Qui peut quelque chose contre moi? reprit le Roi. Et si je suis aussi coupable, pourquoi mon peuple m'aime-t-il! Pourquoi m'appelle-t-il « le bon roi Gradlon? »

— Non, tu n'es pas mauvais, dit tristement le saint; tant que ton intérêt, tant que ton plaisir n'est pas en cause, tu es bon... Mais ce que le peuple aime en toi, tu le sais bien, c'est ta faiblesse. Tu laisses sans répression les plus grands crimes. Tu ne venges pas les malheureux qu'ils attirent et qu'ils massacrent sur le rivage. Là seraient ton droit et ton devoir. Faudra-t-il accumuler les catastrophes pour t'ouvrir les yeux sur toi-même?

— J'ai mes soldats; j'ai mes trésors; je ne crains rien, jeta le roi avec orgueil; pas même tes menaces.

— Repens-toi, supplia le saint. Peut-être il en est temps encore. Quand tu me reverras, tu comprendras qu'une parole de repentir valait mieux, pour te défendre contre le Seigneur, que tes troupes et tes richesses.

Gradlon releva la tête d'un geste de défi. L'orgueil et l'esprit de bravade l'emportaient.

— Je ne me repens de rien, dit-il froidement.

Et sans prolonger un débat inutile, Gwennolé tristement quitta le roi.

Gradlon était moins tranquille qu'il ne voulait le paraître. La haute sainteté de Gwennolé l'impressionnait. Il le connaissait depuis peu; mais il le redoutait pour la hardiesse de sa parole, pour la force avec laquelle il prenait le parti des persécutés et des faibles. Il l'aimait aussi, pour la beauté, pour la bonté qui étaient en lui... Et déjà il s'en voulait à lui-même de cet orgueil qui lui avait dicté des paroles dures. Il regrettait d'avoir laissé partir le saint, sévère et menaçant. Le saint d'un mot aurait apaisé le Seigneur, si on l'en avait prié, peut-être...

Quelles étaient ces calamités dont il le menaçait? Qu'est-ce que ces catastrophes obscures? Ces hommes d'Église finissent toujours par vous faire peur avec leur puissance occulte! Et mal à l'aise, inquiet sans trop se l'avouer à lui-même, Gradlon envoya chercher Ahès, comme il le faisait souvent pour retrouver la paix à son sourire. Une caresse de sa fille, un de ses clairs regards avaient le don de dissiper toutes les ombres...

Hélas! elle entra, les traits creusés par son inexprimable douleur, toute raidie par sa résolution implacable. Penché vers le feu, le roi d'abord ne la vit pas, dominé par l'impression du moment.

— Gwennolé sort d'ici, commença-t-il. Crois-tu qu'il vient de me menacer de je ne sais quels maux imaginaires, parce qu'on

a tué un prisonnier par mon ordre? A la fin, je me suis révolté. Si l'on ne peut même pas sacrifier un captif sans que leur Dieu intervienne!.. Et après tout, c'était pour toi.

— Pour moi! s'écria-t-elle d'un accent si poignant que son père se retourna vers elle.

— Pour toi!... Pourquoi es-tu si pâle? Te souviens-tu de ton effroi de la forêt? J'avais tremblé, moi aussi, sans te le dire. Lorsque tu m'as quitté, j'ai rencontré un druide, un de ceux qui lisaient autrefois dans le présent et dans l'avenir. Je lui ai raconté ton rêve. Il m'a dit: « Une vie pour une vie. » Et ainsi, en sacrifiant cet homme, je t'ai sauvée.

Elle répéta l'air hagard: « Pour moi! Pour moi! » Inquiet, il se leva, il l'attira pour l'embrasser. Elle se rejeta en arrière d'un mouvement instinctif; elle frémissait de colère et de douleur:

— Oh! pas cela! pas cela! gémit-elle.

Et dans une explosion de passion:

— Vous ne m'avez pas sauvée. Vous m'avez perdue. Vous m'avez déchirée de vos propres mains. J'aimais Rhuys. Je lui avais promis la liberté et la vie, et *ma vie*. Vous avez tout perdu! Vous avez fait de moi la plus misérable des femmes.

Il la regardait, épouvanté, sans une parole, oppressé par une angoisse affreuse.

— Mais tu vis! murmura-t-il enfin.

— Il eût mieux valu pour moi que vous m'eussiez tuée, que vous eussiez laissé les prêtresses m'emporter dans leur ronde infernale, poursuivit-elle de la même voix sourde. Tout plutôt que ce que je souffre, que la torture de ces jours et de ces nuits! Toute ma vie tenait entre les murs de son cachot. Je voulais vous le dire. Et vous l'avez tué avant que je l'aie dit. Nous nous serions enfuis, si j'avais pensé que vous me le prendriez. Je l'aurais mis hors de votre atteinte. Jamais plus vous n'auriez entendu parler de lui.

— Tu m'aurais abandonné! dit-il avec effort.

— Est-ce que Kenvred, ma mère, n'a pas abandonné son père et son peuple pour vous suivre, après vous avoir vu, dans une bataille et dans un festin? répondit-elle avec une ironie cruelle. Mieux valait vous quitter que vous haïr! Je ne voulais pas parler. Je vous excusais. Je disais: « Il ne savait pas! Il ne savait pas. » Et j'aurais voulu mourir en emportant ce secret, pour que vous puissiez être heureux encore sans penser: « C'est

par moi qu'elle est morte. » Mais non. C'est au-dessus de mes forces. Je n'aurais pas pu feindre jusqu'au bout une tendresse que je n'avais plus. Je l'ai bien vu tout à l'heure quand vous vous approchiez pour m'embrasser. Je ne puis plus ni vous voir, ni vous entendre... Son sang est entre nous...

Elle parlait les yeux durs, les lèvres tremblantes et si implacable qu'il retomba effondré, sans essayer de la fléchir par une protestation, par un geste. Il la connaissait trop. Il savait bien que les paroles débordaient de son âme, comme l'eau déborde d'un vase trop plein. Il cacha son front dans ses mains. Elle regarda sans la voir l'affreuse angoisse. Rien ne tressaillait plus en elle. Elle marcha vers la porte, elle sortit du même pas rigide.

Alors quand il fut seul, quand il sentit que c'était bien vrai qu'elle l'abandonnait, il gémit sourdement. La douleur atteignait jusqu'aux dernières fibres de son être. Était-ce parce qu'il avait commis ce crime, que tout ce qu'il avait échafaudé retombait sur lui ? Cette enfant, il l'idolâtrait. Elle était sa fête de chaque jour. Il avait voulu la préserver même d'une catastrophe imaginaire, même d'un songe. Pour elle, il s'était joué de la vie d'un homme et de la colère de Dieu... Que lui prédisait Gwennolé ? La ruine ? La destruction de Ker Is ? Qu'était-ce que tout cela ? Un plus terrible châtiment l'écrasait. Il avait perdu le cœur de son enfant !... Il avait passé auprès d'elle sans la comprendre ; c'était lui qui avait pris son rêve d'amour, qui l'avait brisé... Et elle s'en allait !

Il marcha jusqu'au seuil. Il l'appelait, se tordant les mains. Il répétait comme un insensé :

— Reviens ! Mes jours seront courts. Je ne savais pas. Tu vois bien que je ne savais pas. Ne t'en va pas pour toujours !...

Mais elle n'y était plus. Rien ne venait jusqu'à lui que le bruit monotone et ininterrompu de la pluie à travers les baies ouvertes, et l'indicible mélancolie du ciel gris et bas, de la mer sombre...

Et pour la première fois « le cœur farouche » de Gradlon se brisa dans un sanglot.

XIV

En quittant Gradlon, Gwennolé avait essayé de rassembler les habitans de Ker Is pour leur prêcher la pénitence ; pour les

supplier de renoncer à leurs impiétés, à ces massacres, à ces pillages affreux sur la grève. Mais le peuple refusait de l'entendre et, comme autrefois les compagnons de Noé, ils tournaient en dérision les prédictions sinistres. Le saint, patient et doux, ne répondait pas aux injures; il passait au milieu de tous en bénissant.

— Père, disait Wennaël reprenant tristement avec Gwennolé la route de Landévenec, bénirons-nous ainsi, toujours, là où l'on nous maudit?

— Oh! toujours, même lorsque je ne serai plus là pour vous le dire.

— Mais s'ils ne nous veulent pas, pouvons-nous nous obstiner à les sauver en dépit d'eux-mêmes? insista le jeune disciple qui frémissait encore des insultes subies.

— Les hommes le maudissaient, répondit le saint, lorsqu'Il passait au milieu d'eux sous sa croix. Il leur apportait, cependant, le pardon, la paix, la vie. Il ne s'est pas vengé; il ne s'est pas détourné... Et Il voyait non seulement ses ennemis, — ces pauvres égarés qui ne savent pas, dans leurs ténèbres, — mais, nous, ses amis... quels amis, hélas!...

Wennaël baissa la tête. Gwennolé continua, les yeux fermés, dans un recueillement ineffable:

— Écoute bien. Quand il dit à une âme: « Suis-moi, » c'est comme s'il ajoutait: « Toi aussi, tu donneras ta vie à ceux qui diront: à quoi bon? »

— Peut-être, dit encore Wennaël, c'est parce qu'ils ne nous connaissent pas. Quand ils verront que nous ne leur avons fait que du bien...

— Non, interrompit Gwennolé. Je crois qu'il en sera ainsi toujours, haïs de ceux qui le haïssent, aimés de ceux qui l'aiment...

Il s'arrêta, pensif. A leurs pieds, se dégageant de ses brumes, Ker Is se détachait radieuse, dans un fond d'une douceur d'opale.

— Ce sont eux qu'il faut plaindre, finit-il. La coupe de la fureur divine va déborder sur eux. Quelque châtiment terrible les menace. Je ne vois pas lequel, mais je tremble... J'aurais tant voulu les sauver tous!... Le reste n'est rien. Nous aimons bien plus que le Seigneur en travaillant sous les malédictions et dans les ténèbres.

Ils reprirent leur route. Wennaël ne parla plus, regardant

à la dérobée son maître et son ami qui priait, envoyant des bénédictions à tout ce qui passait sur sa route, aux enfans et aux oiseaux.

Ker Is, indolente, s'animait vers le soir. Des femmes aux yeux bleus, pêcheuses de goémons ou de coquillages, s'échelonnaient le long des falaises, jetaient leurs râteaux dans la mer, nonchalantes et superbes. Ce n'était pas la lutte âpre, courbant ces malheureuses des nuits entières, le corps à demi dans l'eau, pour un maigre butin. Non. Leur triste métier de pilleurs d'épaves leur rapportait assez pour les délivrer des écrasans labeurs. Leurs jours s'écoulaient entre quelques heures de pêche après les gros temps ou à marée basse, les filets qu'elles faisaient pour leurs hommes au seuil des portes, ou les réunions joyeuses autour des fontaines. La ville insouciante s'assoupissait dans le bien-être des richesses coupables, n'ayant même plus la notion des crimes dont elle vivait, ignorant la colère qui s'amassait en nuages lourds au-dessus d'elle...

Cette colère, Ahès l'entendait gronder, chaque jour, plus furieuse, plus exaspérée. Elle avait vu finir la digue, élever le mur qui assurait la défense de la ville contre les flots. Elle avait vu poser la porte dont le roi, seul, avait la clef, et que, seul, il devait ouvrir ou fermer suivant le temps. Cette porte, elle la regardait avec insistance. La mort passerait par là. Elles tomberaient, lavant le sang de Rhuys, toutes les eaux du gouffre!... C'était une idée lancinante et fixe. Pas un remords, pas un souffle, ne traversait l'âme fermée d'Ahès. « Sang pour sang... » Elle attendait avec une impatience fiévreuse que l'Océan vînt à son aide... Quand?... Quand donc? Les jours se suivaient toujours semblables, pluvieux et lourds.

Dès l'aurore, Ahès partait en barque. Elle s'en allait seule, à l'écart, sur cette mer qui avait eu les dernières heures de Rhuys, ou dans ce sinistre îlot de Sein dont elle lui avait conté l'histoire. Elle demeurait là, assise des jours, la tête appuyée sur ses mains, écoutant le vieux chant de la race, où mourir n'était rien, où tuer n'était rien... Son amour et sa douleur s'exaspéraient dans cette solitude que sa fièvre peuplait d'ombres gémissantes. Les Celtes revenaient toujours à l'endroit où une mort violente les avait saisis... Il ne reviendrait pas, lui. Elle lui dirait :

« Cherche l'endroit où l'on t'a tué. Je l'ai effacé de la terre. »

Elle grandissait de toutes ces pensées sauvages, jusqu'à n'être plus qu'une incarnation de la race. Mais l'âme farouche de ses pères demeurait naïve jusque dans ses fureurs. Ces êtres passionnés et mobiles abandonnaient souvent leurs projets cruels. On avait vu des haines vivaces s'arrêter devant les larmes d'un enfant... Ahès ne songeait même pas à ces reviremens possibles. Elle avait fermé volontairement les avenues de son âme. Son père, elle ne le voyait plus, elle le repoussait amèrement de son souvenir. Elle ne pensait à rien, en dehors de l'idée fixe, ayant dans la nuque des douleurs sourdes qu'elle essayait d'écarter avec des gestes d'égarée. Des hommes et des femmes la voyant passer, si pâle, la regardaient avec compassion. Des sorciers venaient offrir au roi les ressources de leur art. Il les chassait, avec des imprécations et des menaces.

La cour de Ker Is, dont les légendes vantaient la joie et les fêtes, était devenue désolée depuis que la jeune fille n'y paraissait plus. Le roi ne cherchait pas à revoir Ahès. Sombre et seul, il trompait la monotonie de ses journées par des chevauchées lointaines. Il ne pouvait pas, il ne pourrait jamais se résigner à cet abandon. En barbare qu'il était, il pensait qu'il trouverait bien le moyen de la ramener à force de prodigalités et de folies, elle si éprise de la joie de vivre! Sa douleur s'userait; elle reviendrait vers ce père dont elle était l'orgueil.

Il méditait, pour son jour de naissance, des fêtes comme elle n'en avait jamais vu. Il les dépasserait tous : et ce Luern, le chef arverne qui faisait remplir de cidre, pour son peuple, toutes les citernes du pays; et ce Kendelann qui, dans l'île de Bretagne, laissait tomber l'or, en pluie, de son char... Mais viendrait-elle seulement? Il ne l'avait pas revue depuis l'explication cruelle. Les fleurs, la musique, les mets rares, les invitations lointaines, Gradlon avait tout accumulé pour faire de cette fête une fête unique, un effort suprême de réconciliation. Tout était prêt. On était à la veille du jour marqué. Il se demandait encore : Viendra-t-elle? Inquiet, hésitant, il députa vers elle sa vieille nourrice. Oui... Elle promettait de venir... Il respira... tout était gagné alors.

Elle viendrait! Il ne savait pas que ce jour était pour elle le plus cruel des jours, celui qu'elle avait marqué de loin comme la fête de son cœur. Libre, elle l'aurait vu assis auprès d'elle, au

milieu des rois et des chefs. Elle l'aurait choisi. Elle lui aurait tendu la coupe enchantée des fiançailles.

Le roi aurait tremblé, s'il avait su...

Étaient-ce ces pensées torturantes qui la tenaient éveillée toute la nuit? Elle gémissait, le front brûlant, hantée par l'idée fixe, tirée d'un assoupissement lourd par des soubresauts brusques. Le bruit ininterrompu des lames l'agitait aussi. La mer grossissait. Elle heurtait les falaises, bondissant au fond des grottes avec des éclats de foudre. La tempête désirée s'annonçait, enfin, pour le jour même.

Dès l'aube, Ahès contemplait l'immensité morne. Le ciel était sombre, d'un noir intense, par endroits, les nuages très bas, emportés par la rafale en un désordre d'épouvante. A l'horizon, des teintes violentes de cuivre flambaient. On eût dit quelque incendie de l'abîme. L'âme désespérée d'Ahès s'appuyait à ces signes avant-coureurs des tempêtes. Comme toujours, l'orage du dehors éclatait en elle ; mais cet orage avait une signification particulière de triomphe. Ce jour-là même, elle aurait enlevé les fers de Rhuys; elle l'aurait amené à son père... Un autre l'avait délivré, mais ce n'était pas elle, et c'était pour mourir... Elle allait enfin le venger...

Alors, elle voulut revoir ce cachot où elle serait entrée, à cette heure, comme une messagère de joie. Et quand la vie au dehors détourna l'attention de tous, seule, elle y descendit. La porte en était demeurée ouverte. Les fers gisaient encore sur le sol. Elle arriva à la place où il était enchaîné. Rien n'était demeuré de lui : le vide et la désolation de la mort. Comme il avait souffert entre ces murs! Elle le soutenait alors par sa présence, par l'annonce de sa délivrance si proche... Maintenant, elle lui disait : « Je ne te trompais pas. C'était bien aujourd'hui... Mais c'est aujourd'hui aussi que tu verras comment je tiens parole... » Elle murmurait cela, les yeux secs, la tête abandonnée sur le banc de pierre... Elle demeurait là où il avait souffert, plus près de lui que partout ailleurs, il lui semblait...

Les heures passaient. On la cherchait là-haut, peut-être... Elle regardait, pour mettre dans son cœur jusqu'aux moindres détails de ce cachot, l'unique horizon de Rhuys sur leur terre. Ses yeux habitués à l'obscurité distinguèrent machinalement dans l'angle, entre deux pierres disjointes, une tige flétrie. Elle se pencha, elle écarta la terre; elle enleva un à un des brins des-

séchés de bruyères, petites choses mortes qui demeuraient encore lorsqu'il était parti...

Il les avait dissimulés là pour qu'on ne les retrouvât pas, sans doute, ces humbles témoins d'une heure douce. Peut-être, peut-être songeait-il que le fidèle amour d'Ahès la ramènerait dans cette prison, qu'elle saurait les découvrir... Et c'était, sans doute, quand déjà il savait qu'il mourrait... Il n'avait aucun moyen de lui dire adieu... Il l'avait dit, comme il l'avait pu, par ces bruyères mortes. Et elle, qui ne pleurait plus, laissa aller son visage baigné de larmes sur ces pauvres choses, comme si l'absent lui revenait dans cette délicatesse farouche des derniers instans.

Et ainsi son cœur s'attendrissait. Elle s'éloigna, les yeux encore noyés, les lèvres tremblantes... Quel déchaînement de tempête se préparait!... Le vent augmentait de violence; la pluie tombait en larges gouttes. Jusqu'à elle, des cris joyeux d'enfans montaient; ils couraient sur la digue, sans souci de l'orage. Mourraient-ils aussi, ces innocens? Qu'avaient-ils fait, eux? Elle les regarda tristement. Elle voulut les appeler, les envoyer loin de la ville. Une lueur de compassion naissait... Ah! si Gwennolé avait été là; si elle avait entendu les mots qui apaisent; si, à cette heure-là, elle l'avait connu celui qui dit : « Pardonnez comme je vous pardonne!... »

Les enfans ne l'entendaient pas, tout à leurs jeux. Que faisaient-ils donc? Ce n'étaient ni leurs courses, ni leurs chants ordinaires. Ils entraînaient l'un des leurs, le plus grand. Ils l'amenaient devant la porte d'or. Ils lui criaient : « Tu n'y es pas! Tu n'y es pas! Ris. Il faut rire... » Lui, renversait la tête...

Une lumière subite se fit. C'était une parodie de la mort de Rhuys que l'on jouait. Un besoin cruel de savoir la retenait, immobile. Acharnés, les petits faisaient passer sous ses yeux les moindres détails du drame. Ils criaient : « Ris! Mais ris donc! Tombe maintenant, le sang coule... » Et c'étaient les mêmes clameurs de joie, les mêmes imprécations que leurs pères. Elle eut un mouvement d'horreur, le désir de les voir tomber vraiment sous les flèches, pour qu'ils finissent enfin de se jouer du mort...

Et cela aussi la rejeta vers l'abîme.

XV

« Ah! sire! ah! sire, fuyons. L'ire de Dieu est sur cette ville d'Is... »

Gwennolé à Gradlon.

(ALBERT LE GRAND.)

Le festin se prolongeait fort avant dans la nuit. Ahès, vêtue d'une robe blanche rehaussée de pourpre, trônait auprès de son père, attirant tous les regards par son étrange beauté. La fièvre donnait à son visage un éclat extraordinaire. Ses mains tremblaient. Elle ne mangeait pas; elle ne buvait pas, comme s'il lui suffisait d'être là et de fleurir dans sa splendeur souveraine...

La gaieté devenait grossière. Tous les chefs et les rois des environs, — rois arrogans de pauvres bourgades, — buvaient et riaient. Ahès faisait renouveler sans cesse les massives cruches de grès. Elle excitait les convives, provoquant leurs histoires de chasse ou de guerre. Gradlon tombait dans une somnolence douce. A demi assoupi, il faisait un songe joyeux. Chaque année, à pareil jour, il demandait à Ahès : « Que veux-tu? » — A la question ordinaire qu'il faisait d'une voix hésitante, tant il craignait d'être repoussé, Ahès avait souri. Elle avait tendu la main vers le collier d'or ciselé que Gradlon avait enlevé aux Namnètes. Elle désirait donc encore quelque chose! Tout n'était pas fini pour elle! Radieux, le roi passait au cou de la jeune fille le collier splendide... Ah! il y avait la clef de cette porte de la digue, qui y tenait... Il essayait, d'une main mal assurée, de détacher cette clef sans y parvenir. Qu'importait au fond? Elle la dissimulait dans les plis de sa robe. Vraiment le roi ne rêvait pas. Les rangs d'or mat rehaussaient la pâleur tragique de la jeune fille, semblaient mettre des lueurs fauves dans ses yeux. Gradlon s'assoupissait de nouveau dans un sentiment de bien-être inconnu... Elle avait souri...

L'Océan battait les falaises avec fureur. Gwenc'hlan, seul, semblait prendre garde à sa colère. Il se levait parfois pour écouter, inquiet, frémissant.

— A quoi penses-tu donc? disait Ahès, et pourquoi ne chantes-tu pas ce soir?

— Si je chantais, il me semble que mes larmes étoufferaient mes chants, répondit le barde.

Il y eut un débordement de rires, d'exclamations, de cris : des larmes ce soir! des larmes dans cette fête! Le barde devait être ivre, déjà...

— Chante, disait Ahès, et pleure si tu le veux. A voix plus basse elle ajouta : Nous serons deux, alors, à pleurer...

— Je sens la ruine et la mort autour de nous, dit le vieillard en levant vers elle son visage ravagé; mais ce que je vois, si tu le veux, je le dévoilerai...

— Dis! mais dis-le donc!

C'était une clameur d'ivresse, le désir de donner un nouvel attrait à ce festin par les rêveries fantastiques d'un poète.

— Chante pour moi, dit tout bas Ahès.

Alors Gwenc'hlan se leva, ses longs cheveux blancs emmêlés dans la couronne du bouleau emblématique. Aux hurlemens de la tempête déchaînée au dehors, il chanta ce qu'il voyait dans ses éternelles ténèbres (1).

LA PROPHÉTIE DE GWENC'HLAN

I

Quand le soleil se couche, quand la mer s'enfle,
Je chante sur le seuil de ma porte.
Quand j'étais jeune, je chantais; devenu vieux,
Je chante encore.
Je chante la nuit, je chante le jour, et je suis triste cependant.
Si j'ai la tête baissée, si je suis triste, ce n'est pas sans motifs.
Ce n'est pas que j'aie peur; je n'ai pas peur d'être tué.
Ce n'est pas que j'aie peur; assez longtemps j'ai vécu,
Quand on ne me cherchera pas, on me trouvera; et quand on me cherche, on ne me trouve pas.
Peu importe ce qui adviendra : ce qui doit être sera.
Il faut que tous meurent trois fois, avant de se reposer enfin.

Ici le barde s'arrêta, les mains étendues, comme pour repousser une vision effrayante.

Il reprit avec effort :

II

Je vois le sanglier qui sort du bois; il boite beaucoup; il a le pied blessé.

(1) Cette pièce, dit M. de la Villemarqué, par les sentimens, les croyances, les images, est un débris précieux de l'ancienne poésie bardique. On l'attribue à Kian surnommé Gwenc'hlan, barde aveugle du ve siècle.

La gueule béante et pleine de sang, et le crin blanchi par l'âge;
Il est entouré de ses marcassins, qui grognent de faim.
Je vois le cheval de mer venir à sa rencontre, à faire trembler le rivage d'épouvante.
Il est aussi blanc que la neige brillante; il porte au front des cornes d'argent.
L'eau bouillonne sous lui, au feu du tonnerre de ses naseaux.
Des chevaux marins l'entourent, aussi pressés que l'herbe au bord de l'étang.
— Tiens bon! tiens bon! cheval de mer; frappe-le à la tête; frappe fort, frappe!
Les pieds nus glissent dans le sang! Plus fort encore! frappe donc! plus fort encore!
Je vois le sang comme un ruisseau! Frappe fort! frappe donc! plus fort encore.
Je vois le sang lui monter aux genoux! Je vois le sang comme une mare!
Plus fort encore! frappe donc! plus fort encore! Tu te reposeras demain.
Frappe fort! frappe fort, cheval de mer! Frappe-le à la tête! frappe fort! frappe!

Et, scandant les chants du barde, les lames hurlaient au dehors. Personne ne riait plus. Ahès, les yeux hagards, s'était levée; Gwenc'hlan reprit, la voix très basse :

III

Comme j'étais doucement endormi dans ma tombe froide
J'entendis l'aigle appeler au milieu de la nuit...

Ahès, emportée par le chant du barde, sortit.

Non! Il ne dormait pas doucement dans sa tombe froide! Jamais tourmente plus furieuse n'avait pris et rejeté un cadavre. Elle serait auprès de lui tout à l'heure. Elle pensait cela, sans un frisson. Rigide, hors d'elle-même, elle franchit la ville en fête, les groupes avinés, les rondes folles. Le mugissement de la mer couvrait toutes les clameurs. Ahès marchait impassible vers elle. Elle gravit les quelques marches qui la séparaient de la porte d'or. Elle détacha sans effort la clef qui tenait à son cou.

A la lueur des éclairs et des feux de joie, elle voyait à ses pieds la ville brillante. La porte d'or fermait le puits profond de l'abîme, que des falaises dominaient à droite et à gauche. L'eau battait, comme une formidable machine de guerre. On en-

tendait au dehors des éclats, des éboulemens de rocs. Jamais, de mémoire d'homme, pareille tempête ne s'était déchaînée. Et la tempête, au cœur d'Ahès, était aussi tragique. La vengeance, la douleur sans nom, la suggestion de la race et des poussées héréditaires cherchaient une issue pour éclater, pour en finir. Elle n'obéissait pas à une impulsion du hasard. C'était un acte logique de païenne. Tout l'y poussait depuis sa naissance : le sang de ses veines, les histoires dont tout enfant on la berçait, les divinités cruelles qui réclamaient le sang pour le sang. Tout cela se mêlait, l'oppressait dans une hallucination effrayante...

Ahès avait posé ses mains sur la pierre que le sang de Rhuys avait couverte. Maintenant elle y posait son front. Elle murmurait : « Je viens, je vais venir, mais laisse-moi chercher... » Qu'attendait-elle donc? Elle ne pouvait plus ni se souvenir, ni penser... Ses tempes battaient. Un voile s'étendait sur ses yeux Chaque bond de l'Océan lui semblait un appel... Mais qu'y avait-il donc?... Qu'aurait-elle voulu faire avant de mourir? Elle ne savait plus... Qu'est-ce qui existait encore!... Elle souriait d'un sourire d'insensée.

Les fées de la mer l'entouraient, l'exaltaient de leur haine, l'emportaient hors de la réalité, dans les souffles du vent, dans la grande plainte des flots. Elle leur disait : « Venez... mais il y a une chose... » Elle ne trouvait pas. Elle prenait à deux mains son front brûlant. Elle murmurait : « Rhuys, dis-moi? qu'est-ce que je dois faire encore avant de mourir? »

Des bandes d'hommes ivres passèrent auprès d'elle. Ils riaient. Ils provoquaient la tempête d'un air de défi, se sentant en sûreté derrière la digue nouvelle. Les coups des grandes vagues redoublaient; l'eau montante ébranlait les murs. Ces hommes mêlaient des imprécations à leurs bravades. Ils appelaient les dieux. Ils appelaient Rhuys. Ils se troublaient, essayant de rire encore : « C'est le mort qui se venge!... Il ne peut pas dormir. »

Brusquement, elle se rejeta de côté. Elle ouvrit la porte.

La trombe passa, dévastatrice, hurlante, irrésistible. Des cris de terreur s'élevèrent de la plaine, des premières demeures que le flot atteignait. Ces cris rappelèrent Ahès à elle-même...

Son père!... C'était lui qu'elle cherchait, les yeux hagards, dans le silence de tout, dans les pensées qui la fuyaient : sauver son père! Il en était temps encore. Le palais dominait la ville.

L'eau ne l'atteindrait qu'après tout le reste, lorsque l'œuvre de mort serait accomplie. Tremblante, elle s'appuya à un pan de muraille, incapable encore de marcher.

La clameur montait vers elle, formidable, effrayante. L'eau se ruait, abattant les murs, inondant les places, avançant, avançant toujours. Des lames hautes comme des tours s'écrasaient contre quelque édifice encore debout, rejaillissaient en gerbes immenses, emportant dans leur recul, pêle-mêle, les matériaux effondrés, les roches énormes et les hommes et les femmes, affolés, éperdus, jetant leurs cris désespérés dans la tempête.

Mais là, au milieu d'eux, pareil à un ange de lumière, allant de roche en roche d'un saut surhumain de son cheval, Gwennolé sauvait tout ce qui voulait encore être sauvé. Il repoussait vers la lande, il confiait à Wennaël tous les petits enfans qui s'enfuyaient effarés. Quel amour le poussait vers ce peuple impie? Par quel miracle de miséricorde était-il là, se guidant à la lueur des éclairs, bondissant à cheval, partout où le danger était plus pressant, pour bénir et pour pardonner? Maintenant il désignait à Wennaël Gwenc'hlan l'aveugle, qui trébuchait à chaque pas, que l'eau commençait à envelopper. « Sauve-le, » disait-il. L'enfant prit dans sa main la main qui cherchait un appui...

Ahès courait vers son père. Elle arriva au palais. Tout était silencieux et désert, les tables renversées, les flambeaux éteints. Son nom retentissait dans les salles vides. Gradlon l'appelait, la voix rauque.

— Père! père! me voici, dit-elle. Je viens vous sauver. Fuyons.

— Te voilà! dit-il avec ferveur. Je n'ai rien perdu, alors. Gwennolé m'a averti. Il disait vrai. La colère de Dieu est sur nous... Nous sommes les derniers atteints ici. Attends. Laisse-moi sauver quelques-uns de mes vieux compagnons... Ils ne me laisseraient pas, eux... Attends...

Là-bas Wennaël tombait dans les ténèbres.

— Abandonne-moi, disait doucement le barde. Ma vieille vie ne vaut pas ta vie.

— Je te sauverai, père: je tombe parce que je suis trop faible pour toi. Appuie-toi quand même, nous arriverons...

— Pourquoi sauves-tu le vieux barde? Il ne sait plus que des chants de douleur... Qui es-tu?

Sans répondre, l'enfant lui fit franchir péniblement un pas dangereux. Il fléchissait sous le pas hésitant. Mais maintenant c'était la lande. Le vieillard était en sûreté...

Gwennolé, qui amenait des petits enfans, rencontra son disciple brisé de fatigue, inondé de sueur, mais rayonnant.

— Il est sauvé, père !

Surpris, il ajouta :

— Père, écoutez un instant. Il chante dans cette tourmente !...

Sous la tempête, Gwenc'hlan courbait sa haute taille. On distinguait à la lueur des éclairs ses cheveux blancs, son visage ravagé. Sa voix s'élevait farouche, jetant des lambeaux de strophes dans la rafale :

— ... *L'eau du moulin moudra menu...*

Le sang des moines servira d'eau (1) !...

— Ah ! s'écria Wennaël en larmes, je l'ai sauvé, pourtant !

— Prie, dit Gwennolé. Ce sera notre vie à travers les siècles. Prie. J'ai encore une œuvre difficile à faire.

De nouveau, le saint s'enfonça dans la vallée, passant comme une lueur dans la nuit.

XVI

Ne va-t-il pas à la recherche de sa brebis qui s'est perdue jusqu'à ce qu'il la retrouve ?

Luc, XV, 4.

— Viens, dit Gradlon. L'heure presse. L'eau nous gagne. Il faut fuir.

Devant le palais, le cheval de bataille du roi hennissait d'épouvante. Gradlon sauta en selle, prit sa fille en croupe, et partit au galop, atteint par l'eau que le cheval faisait rejaillir à chaque pas. La tempête redoublait. Les grondemens de la foudre, le mugissement des flots, les hurlemens d'effroi se mêlaient en une clameur effrayante. Oh ! ces cris qui semblaient partir déjà du fond de l'abîme ! Gradlon prenait sa tête à deux mains pour ne pas les entendre. Ahès écoutait, glacée jusqu'au cœur.

Dieu ! que la vengeance avait des fruits amers ! Est-ce qu'elle

(1) La Villemarqué, *Les Bardes breton*

avait voulu toute cette désolation? Ce grand bruit de choses qui s'écroulent, ces malédictions sur ses pas, ces gémissemens, ces râles d'agonie, ces dernières plaintes d'êtres saisis en pleine force, et qui ne veulent pas mourir?... Le cheval superbe s'enfuyait d'une course éperdue, mais l'eau montait; elle touchait au haut des falaises qu'ils longeaient maintenant. C'était le gouffre où l'on avait jeté le corps de Rhuys, qui débordait ainsi.

— Rhuys! Rhuys!

Elle l'appelait en elle-même d'une voix navrée. Était-ce bien ce qu'il voulait? Ne gémissait-il pas, lui aussi, au sein de ces ombres, portant comme un fardeau plus écrasant, le poids de toutes ces douleurs? Tout se mêlait. Tout se confondait. Un seul mot se détachait dans cette indicible angoisse, le premier mot de sa tendresse. Elle dit tout haut:

— Je viendrai...

Alors elle se tourna vers son père Pour la première fois, depuis son malheur, elle jeta ses bras autour du cou de Gradlon, comme elle le faisait, tout enfant; et elle sentit les larmes du vieillard tomber sur elle.

— Père, ne souffrez pas, dit-elle à voix très basse. Vous m'avez tant aimée! Vous ne saviez pas... Vous ne saviez pas... Oubliez-moi... Je lui ai promis de le rejoindre aujourd'hui. .

Et, détachant ses bras, elle se laissa glisser dans l'abîme...

Gradlon étouffa un cri. Le cheval fit un bond. Une lueur aveuglante les enveloppa, tout à coup, comme un éclair...

Gwennolé apparut, penché sur le gouffre. Lumineux dans la nuit, pareil à un ange de Dieu, il semblait retenir la jeune fille au-dessus des flots. Il se penchait vers elle:

— Regarde, disait-il.

Et, du seuil de la mort, à peine balancée par les vagues subitement endormies, Ahès regardait...

Là-bas, du côté de l'Orient, Il venait vers elle, le Christ miséricordieux, celui qu'elle avait une fois invoqué dans la nuit paisible sur la lande. C'était bien Lui, compatissant, plein de pitié, le front, comme les nôtres, ceint d'épines. Elle voyait, d'une vue au-dessus de la terre, ce Bon Pasteur allant, à travers la vie, redire son appel incessant aux brebis qui ont quitté son bercail, à celles qui, — parce qu'elles ne l'ont pas connu, — « sont d'une autre bergerie. » Jésus-Christ venait vers cette

désespérée, des bords de l'éternel rivage, lui ouvrant le seul, le suprême refuge à toute douleur.

« — Qu'Il se penche vers moi à l'heure où je mourrai ! »

Gwennolé répétait lentement les paroles que la jeune fille lui avait dites. Il priait pour elle, et pour tous ceux qui agonisaient, avec la certitude d'une confiance sans bornes, comme l'ami qui parle à l'ami.

A chaque instance de cette prière, le Christ approchait plus près de l'être de douleur. Il lui disait des mots mystérieux qui apaisaient ce cœur révolté, qui en faisaient jaillir la source sacrée des larmes, brisant la haine, brisant l'orgueil, révélant la Vie...

— *Ne va-t-il pas à la recherche de sa brebis, qui s'est perdue, jusqu'à ce qu'il la retrouve?*

Les flots, montant peu à peu, couvraient le corps d'Ahès tandis qu'elle s'endormait sous les mains bénies, dans la grande, l'ineffable paix qu'Il versait en elle...

— Pardon, Maître, implorait-elle à travers ses larmes... Je ne vous connaissais pas...

. . . . . .

Au matin, le ciel était clair, l'Océan redevenait caressant et tranquille, comme ces fauves qui s'étirent paresseusement au soleil, après le carnage. Gwennolé rejoignit Wennaël et les tout petits, sur la lande.

— Père, dit le jeune disciple dont le visage gardait un rayonnement d'extase, à mon tour je L'ai vu. Je ne me plaindrai plus jamais. Il venait de la mer, vers notre terre. Je L'ai vu et je suis demeuré muet, devant sa splendeur, devant la tendresse indicible de son regard. Il est passé près de moi, lassé mais plein de joie, portant une brebis sur ses épaules. Père, toi qui sais tout, sais-tu quelle était l'âme bienheureuse qu'Il avait prise ainsi ?

Le saint, qui voyait les choses du présent et celles de l'avenir, répondit, perdu dans l'action de grâces :

— C'est l'Ame Celte.

M. Reynès Monlaur.

LES
RETRAITES ECCLÉSIASTIQUES

LA MUTUALITÉ SACERDOTALE

I

Ce n'est pas une nouveauté au point de vue ecclésiastique que de s'occuper de pensions. Elles étaient fréquentes dans l'organisation du clergé sous l'ancien régime. Leur origine serait même fort lointaine, aussi lointaine que celle des *Bénéfices* dont elles étaient tirées.

Le premier exemple qui ait été conservé semble remonter en 451. A cette époque, le concile œcuménique de Chalcédoine déposa l'évêque d'Antioche, nommé Domnus. Maxime, son successeur, demanda que Domnus pût jouir pour son entretien d'une partie des revenus de l'église d'Antioche. Les Pères du Concile et les magistrats séculiers louèrent fort cette conduite et laissèrent à Maxime le soin d'accorder ce qu'il jugeait utile pour la « *nourriture* » de Domnus.

Mais, dès le VIIe siècle, l'usage des pensions prit une tout autre tournure et engendra les plus crians abus.

Chaque église, en effet, avait des revenus temporels, elle possédait des *Bénéfices*. Or, il arriva que certains curés au lieu d'exercer leur ministère, ou obligés de s'absenter de leur église pendant un temps plus ou moins long, chargèrent un autre prêtre de leur office. Une telle suppléance était assez recherchée; elle entraînait naturellement la jouissance des revenus ecclésias-

tiques attachés à cette église. Aussi les curés demandaient-ils à leur remplaçant le versement d'une *pension*. Ces pensions donnèrent lieu à de telles enchères, à de si scandaleux marchandages, que les malheureux suppléans étaient souvent réduits à ce qu'on appela la *portion congrue*, et que les canonistes n'avaient pas de termes assez violens pour flétrir cet usage.

Les conciles et les Parlemens furent longtemps impuissans à déraciner une telle pratique. Il fallut l'autorité d'un Louis XIV pour mettre de l'ordre dans la question des pensions ecclé siastiques. Par sa loi générale, enregistrée au Parlement le 21 juin 1671; puis, par une déclaration du 9 décembre 1673, enregistrée au Parlement le 5 février 1674, Louis XIV réglementa définitivement ces pensions.

« Ces deux règlemens, — écrit M. Durand de Maillane en 1770, — ont toujours été exécutés. » Ils n'en donnèrent pas moins lieu à de multiples chicanes et applications de jurisprudence qui cessèrent naturellement avec leur cause, c'est-à-dire par la confiscation de tous les biens ecclésiastiques au profit de la nation, par le décret des 2-3 novembre 1789.

Ces pensions accordées sur les revenus des églises, malgré leurs imperfections, n'en étaient pas moins, fréquemment, pour les bénéficiaires de véritables retraites. Quant aux desservans, qui exerçaient d'une façon effective le ministère sacré, ils trouvaient, dans la plupart des cas, les ressources nécessaires à leur existence dans les revenus de leur église. L'État n'avait donc pas à se préoccuper à cette époque des prêtres âgés et infirmes.

La situation du clergé devint tout autre après la confiscation.

De nos jours, comme en 1789, la guerre contre l'Église catholique française se dissimule sous la pression de la politique ou la justification hypocrite d'une lutte philosophique. La mainmise sur les biens ecclésiastiques et, actuellement, l'extinction brutale d'une dette solennellement consentie, en sont aussi un mobile que l'on ne cherche pas à dissimuler. Déjà, l'on suppute le produit d'une telle liquidation et l'emploi des quelque 42 millions du budget des cultes. Mais l'on se soucie assez peu du sort qui sera réservé, du fait de cette spoliation, aux prêtres qui ont voué leur existence au service de la religion et à ceux que l'âge et les infirmités guettent ou ont atteints.

L'Assemblée Constituante ne s'était pas désintéressée d'une telle question.

Le décret du 12 juillet-24 août 1790 contenait deux articles ainsi conçus :

« Art. 9. — Les curés qui, à cause de leur grand âge ou de leurs infirmités, ne pourraient plus vaquer à leurs fonctions, en donneront avis au Directoire du Département qui, sur les instructions de la municipalité et de l'administration du District, laissera à leur choix, s'il y a lieu, ou de prendre un vicaire de plus, lequel sera payé par la Nation, sur le même pied que les autres vicaires, ou de se retirer avec une pension égale au traitement qui aurait été fourni au vicaire.

« Art. 10. — Pourront aussi les vicaires, aumôniers des hôpitaux, supérieurs de séminaires et tous autres exerçant des fonctions publiques, en faisant constater leur état de la manière qui vient d'être prescrite, se retirer avec une pension de la valeur du traitement dont ils jouissaient, pourvu qu'il n'excède pas la somme de 800 livres. »

Sans doute, comme le font très judicieusement remarquer MM. Léon Béquet, conseiller d'État et Paul Dupré, conseiller d'État honoraire, « ces pensions étaient toutes spéciales, destinées à s'éteindre progressivement et à disparaître complètement, et ne *constituaient* en aucune façon un système de retraite (1). » Il n'en est pas moins vrai que la Constituante avait eu une telle préoccupation. Plus tard, dans des périodes plus paisibles, sous des gouvernemens qui affectaient leur attachement à l'Église, l'on ne se tourmentera pas de la situation précaire des vieux serviteurs du culte.

Cette question ne fut d'ailleurs pas envisagée au moment où le gouvernement français et la papauté conclurent un *modus vivendi*. La convention, passée à Paris le 26 messidor an IX entre Pie VII et Bonaparte et qui devint, après ratifications échangées à Paris le 23 fructidor an IX, la loi relative à l'organisation du culte du 18 germinal an X (8 avril 1802), ne porte aucun engagement de l'État au sujet des retraites ou des pensions ecclésiastiques.

Une allusion est faite, néanmoins, à leur égard dans les articles organiques de la convention du 26 messidor an IX :

(1) *Répertoire du Droit administratif*, t. IX. V°, Cultes. Pensions et secours.

« Les *pensions* dont ils jouissent (archevêques, évêques et curés), — trouve-t-on à l'article 67, — seront précomptées sur leur traitement, » etc., et l'article 68 ajoute : « Les vicaires et desservans seront choisis parmi les ecclésiastiques *pensionnés* en exécution des lois de l'Assemblée Constituante. Le montant de ces pensions et le produit des oblations formeront leur traitement. »

Il ne s'agit donc pas de rentes accordées à des ecclésiastiques âgés ou infirmes, mais de *traitemens* ajoutés à des pensions, ce qui implique l'exercice du culte par les bénéficiaires. M. G. de Champeaux donne d'ailleurs une explication de ces pensions dans une note faite au sujet de cet article 67 des Organiques : « Les pensions dont il est ici question n'étaient autre chose que l'indemnité allouée aux curés et autres ecclésiastiques dépossédés de leurs fonctions et de leurs biens en 1790, par l'Assemblée Constituante (1). »

On peut donc écrire avec M. Vuillefray (2) : « Lors du rétablissement du culte, on ne s'est pas occupé d'assurer des retraites aux ecclésiastiques. Peut-être n'en a-t-on pas senti l'urgence, par la raison que les anciens ecclésiastiques avaient tous, à cette époque, des pensions de l'Assemblée Constituante. Peut-être aussi a-t-on pensé que les chapitres, qui n'existaient pas sous la Constitution civile et qui se trouvaient rétablis par le Concordat, seraient un asile où les curés infirmes devraient trouver une retraite, comme les évêques infirmes en trouvent une dans le chapitre de Saint-Denis (3)... »

L'État désirait-il aussi indiquer au clergé, par cette abstention, qu'il devait s'organiser avec ses seules forces et être prévoyant ? On pourrait presque le croire lorsqu'on lit le décret du 13 thermidor an XIII (IV *Bull.*, 53, p. 430) qui ordonne un prélèvement sur le produit de la location des bancs, chaises et places dans les églises pour former un fonds de secours.

« Article premier. — Le sixième du produit de la location des bancs, chaises et places dans les églises, faite en vertu des règlemens des évêques pour les fabriques de leurs diocèses, après déduction des sommes que les fabriques auront dépensées pour

(1) *Le Droit civil ecclésiastique Français*, par M. G. de Champeaux, avocat à la Cour d'appel de Paris. — Courcier, Paris.

(2) *Traité de l'administration du Culte catholique*, p. 446.

(3) Le chapitre de Saint-Denis fut organisé et doté de 200 000 francs sous la Restauration. La loi de finances du 11 mars 1885 supprima, à compter du 1er janvier 1885, le crédit spécial du chapitre de Saint-Denis.

établir ces bancs et chaises, sera prélevé pour former un fonds de secours à répartir entre les ecclésiastiques âgés ou infirmes.

« Art. 2. — Les évêques adresseront au ministre des Cultes, dans le mois qui suivra la publication du présent décret, un projet de règlement pour déterminer le mode et les précautions relatifs à ce prélèvement, ainsi que la manière d'en appliquer le résultat et d'en faire la distribution. »

Ce décret est encore en vigueur. Combien peu de catholiques en payant leurs chaises le dimanche pensent qu'ils contribuent ainsi à organiser des secours pour les vieux prêtres ! C'est, en effet, grâce à ce prélèvement sur ces locations que s'est constitué, pour une assez forte partie, le capital des caisses diocésaines qui se créèrent postérieurement au décret du 13 thermidor an XIII.

L'établissement de ces caisses fut une heureuse conséquence de ce décret et il est sans doute à regretter qu'elles n'aient pas produit, comme nous le verrons plus loin, les résultats qu'on était en droit d'en attendre. Rien n'était plus juste que de charger chaque diocèse d'assurer ainsi l'avenir de ses prêtres. Un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire du siècle dernier montrerait facilement, hélas ! que la grande majorité des diocèses n'a pas su profiter de la latitude qui lui était ainsi donnée.

En 1807, l'Empereur fut saisi de propositions tendant « à assurer des ressources à de pauvres prêtres » qui se trouvaient dans la misère sur la fin de leur vie. Il y répondit par la note suivante, adressée le 18 août 1807 au ministre des Cultes par le ministre secrétaire d'État :

« Le Conseil d'État, monsieur, a délibéré sur votre rapport un projet de décret tendant à accorder *des pensions de retraites* aux ministres du culte avancés en âge et infirmes. Sa Majesté, à qui ce projet a été soumis, n'y a point donné son approbation, ayant pensé que, *dans tous les temps*, les titulaires des places ecclésiastiques ont pu conserver leurs fonctions jusqu'à la fin de leur vie. J'ai l'honneur de vous faire connaître cette détermination de Sa Majesté. »

Cette phrase « dans tous les temps » vaut un long poème. Il est exact en effet que, d'après le droit canonique, le prêtre, ayant fait le vœu de se dévouer au service de Dieu, doit à son sacerdoce toute sa vie. Il n'y a pas pour lui d'âge fixé pour la retraite.

Les pouvoirs publics furent peut-être très heureux d'une telle

situation et ne s'occupèrent plus des prêtres âgés et infirmes. A cette époque pourtant, le gouvernement administrait des biens ecclésiastiques non vendus par la Révolution, réservés par le Concordat et dont il retirait, d'après le jurisconsulte André, un revenu estimé en 1869 à 50 millions. Ce n'est donc pas le côté financier qui pouvait rendre impossible une amélioration à l'avenir de tant de « pauvres prêtres. »

En 1848, il fut question d'établir une *Caisse de retraites* pour les membres du clergé. Cette époque vit beaucoup de projets et peu de réalisations ; celui-ci resta sous la forme de pensée généreuse. Ce sera le second Empire, qui, mieux que les Rois très chrétiens, cherchera à s'intéresser aux vieux serviteurs de l'Église et répondra aux sollicitations qui avaient assiégé Napoléon Ier.

Depuis que le Prince Louis Bonaparte était au pouvoir, il s'était vivement préoccupé de la question des retraites. En 1850, par un décret du 18 juin, il avait fondé la « Caisse générale des retraites, » qui prit, en 1886, le titre de « Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse » qu'elle possède encore aujourd'hui. Un peu plus tard, le 27 mars 1852, 10 millions étaient accordés à la constitution d'un fonds de dotation pour les Sociétés de secours mutuels. Le 26 avril 1856, l'Empereur établissait le fonds commun inaliénable des retraites mutualistes ; idée excellente peut-être, à ses débuts, mais qui produit en ce moment les plus funestes conséquences parmi nos Sociétés de secours mutuels. Une telle création coïncidant avec la naissance du Prince Impérial, Napoléon III accordait aux vieux mutualistes une somme de 500 000 francs, prise sur sa cassette particulière. Il n'est donc pas étonnant que M. Fortoul, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, ait été chargé de rédiger un rapport sur les moyens de venir en aide aux prêtres âgés et infirmes. Après avoir montré comment pouvait fonctionner une Caisse générale de retraites ecclésiastiques, le ministre achève son rapport par ces mots : « Établie sur les bases qui viennent d'être définies, la Caisse des retraites du Clergé répondra, je l'espère, aux intentions généreuses de Votre Majesté. Autant que le permettent les intérêts du Trésor, vous aurez, *sans compromettre la discipline ecclésiastique, acquitté la dette du pays envers les vieux serviteurs de l'Église et de l'État.* »

Napoléon III rendit immédiatement le décret suivant :

« Vu le décret du 13 thermidor an XIII;

Vu l'article 8 du décret du 22 janvier 1852 (1);

Considérant qu'il importe à la dignité de l'État autant qu'à celle du clergé de ne pas laisser sans secours les prêtres que l'âge et les infirmités ont obligés à résigner leurs saintes fonctions;

Attendu que la pensée du gouvernement qui a rétabli le Culte en France n'a pu en ce point être encore réalisée qu'imparfaitement, et que les caisses particulières fondées seulement dans quelques diocèses sont loin de subvenir à toutes les nécessités;

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Article premier. — Notre ministre de l'Instruction et des Cultes pourra accorder, sur l'avis de l'évêque diocésain, des pensions aux prêtres âgés ou infirmes entrés dans les ordres depuis plus de trente ans.

Art. II. — Ces pensions seront servies par une Caisse générale de retraite dont les ressources se composeront : 1° D'une subvention prélevée annuellement sur le chapitre VIII du budget des Cultes; 2° De la subvention de 5 millions accordée par le décret du 22 janvier 1852; 3° Du produit des dons et legs que la caisse sera autorisée à accepter, après avis du Conseil d'État;

Art. III. — En aucun cas, les pensions ne pourront excéder le montant des ressources qui seront réalisées chaque année par la caisse, en vertu de l'article précédent.

Art. IV. — Le directeur de la Caisse des Dépôts et Consignations est chargé de toutes les opérations qui concernent le recouvre-

(1) Ce décret confisquait les biens de la famille d'Orléans et répartissait le produit de leur vente entre diverses institutions. C'est ainsi qu'une somme de 5 millions fut prélevée pour doter la Caisse générale des retraites ecclésiastiques. L'origine de cette gratification parut peu délicate au clergé. Il demanda que l'opinion publique ne pût pas supposer que l'établissement d'une telle caisse résultât d'une spoliation. Aussi un nouveau décret fut-il rendu le 27 mars 1852 « affectant au soulagement des prêtres en retraite un capital de 5 millions *sur le produit de la vente des bois de l'État.* » L'honneur était sauf, mais Napoléon oublia sans doute cette rectification, et ce fut le décret du 22 janvier et non celui du 24 mars qui figura dans le texte du décret de 1853.

Ces 5 millions furent employés par le décret du 27 mars 1860 à l'acquisition de rentes 3 p. 100. L'inscription unique de cette consolidation fut faite sur le Grand Livre de la Dette publique sous la mention « Caisse générale des retraites ecclésiastiques reconnue comme établissement d'utilité publique. »

ment des revenus de la caisse et le payement des arrérages des *pensions*.

Art. V. — Une instruction de notre ministre de l'Instruction publique et des Cultes, et des règlemens approuvés par lui, détermineront les mesures et les détails d'exécution du présent décret. »

Quelle est l'importance de l'innovation apporté e par ce décret? Elle est bien minime, à vrai dire.

Le budget du ministère des Cultes possédait un article affecté à des secours aux ecclésiastiques âgés et infirmes; M. Fortoul le rappelle dans son rapport. Le décret de 1853 ne fait que *convertir* en pensions ces secours. Mais les conditions exigées pour ces retraites indiquent qu'il s'agit bien plus de *secours* que de *pensions*. Il est nécessaire en effet :

1° Que le prêtre soit entré dans les Ordres depuis plus de trente ans;

2° Qu'il soit infirme et nécessiteux, c'est-à-dire ne possède aucune ressource personnelle;

3° Que cette pension soit sollicitée par l'évêque après une enquête faite sur la situation pécuniaire des postulans.

En outre, il n'y a pas *obligation* pour l'État, mais simple *faculté* pour le versement de ces sommes. Les titulaires ont l'assurance de toucher durant leur vie une pension, mais les postulans ne peuvent revendiquer cette pension comme un droit.

Enfin le taux d'une telle retraite n'est pas déterminé.

La physionomie du décret de 1853 se précise du reste lorsqu'on parcourt les circulaires ministérielles envoyées aux évêques.

En les informant officiellement le 28 juin 1853 de la constitution de la Caisse générale des retraites ecclésiastiques, M. Fortoul s'enquiert auprès des autorités diocésaines des données nécessaires à la répartition de ces pensions (1). Puis, le 30 novembre 1853, il écrit aux évêques :

(1) Voici le questionnaire auquel il demandait de répondre :

1° Quel est le montant des ressources annuelles des Caisses ou maisons de retraite qui existent dans votre diocèse?

2° Combien de prêtres secourus par ces Caisses ou maisons touchent annuellement des secours sur les fonds du chapitre VIII du budget des Cultes?

3° Quel est le nombre total des prêtres secourus sur les fonds diocésains?

4° Quelle est la quotité du secours accordé à chacun d'eux?

5° Combien y a-t-il chaque année de desservans obligés de résigner leurs fonctions?

« Je sais, Monseigneur, et je partage tout l'intérêt que mérite la pénible position de ces ecclésiastiques ; mais j'ai reconnu l'impossibilité de mettre à la charge de la Caisse des retraites une dépense considérable et supérieure à ses ressources. Il a fallu ce grave motif pour restreindre les dispositions du décret.

« Les infirmités précoces et les besoins exceptionnels trouveront, comme par le passé, un soulagement dans le fonds de secours expressément réservé au budget des Cultes.

« Les prêtres secourus sur les fonds du chapitre VIII *pourront* d'ailleurs, trente ans après leur entrée dans le sacerdoce, obtenir, à leur tour, des pensions de retraite.

« Je ferai tout mon possible pour proportionner le taux de la pension aux besoins du prêtre qui le demandera. Le chiffre de la somme qu'il recevait précédemment à titre de secours sera pris en grande considération. Du reste, vos propositions, Monseigneur, serviront de base à nos décisions ; mais je vous prie de vouloir bien vous rappeler qu'aux termes de l'article 3 du décret du 28 juin, la totalité des pensions ne peut excéder le montant des ressources qui seront réalisées, chaque année, par la Caisse des retraites (1).

« Dans l'état actuel des choses, je ne saurais déterminer le maximum des pensions ecclésiastiques. Ce n'est que lorsque j'aurai été mis en mesure de prévoir tous les résultats de l'exécution du décret, que je pourrai me prononcer définitivement sur ce point... »

Le caractère des nouvelles pensions ecclésiastiques était d'ailleurs nettement indiqué par ce passage de la circulaire ministérielle :

(1) Ces ressources étaient :

1° Une subvention prélevée annuellement sur le chapitre VIII du budget des Cultes, mais dont la quotité ne pouvait être d'ores et déjà fixée, comme l'explique l'un des passages de la circulaire ministérielle du 30 novembre 1853. « Le crédit de 765 000 francs porté au chapitre VIII du budget des Cultes de 1854, pour secours personnels, n'est pas seulement applicable aux prêtres en retraite qui comptent plus de trente ans d'exercice ; il a, en outre, pour objet de venir en aide aux autres ecclésiastiques et aux anciennes religieuses dont la position est également digne d'intérêt. Le temps et la pratique permettront d'apprécier la nature très variable et l'étendue des besoins à satisfaire tous les ans ; mais au début de l'organisation de la caisse des retraites, il n'est pas possible de régler d'une manière permanente la quotité de la subvention dont elle devra profiter. Le gouvernement se réserve de la fixer chaque année. »

2° Des intérêts de la dotation de 5 millions accordés par le décret du 27 mars 1852.

3° Des dons et legs faits à cette caisse et régulièrement acceptés.

« Le décret du 28 juin n'a pas créé en faveur *de tous les prêtres* qui ont trente ans de services *un droit à une pension de retraite;* il leur ouvre seulement les voies et moyens pour l'obtenir. L'administration *est libre de l'accorder ou de la refuser.* En un mot, chaque pension concédée sera une *libéralité du gouvernement.* Par conséquent, aucun recours à ce sujet devant le Conseil d'État ou toute autre juridiction ne pourrait être admis. »

Enfin, il ne pouvait pas y avoir *cumul* entre ces pensions et les secours exceptionnels accordés sur le chapitre VIII du budget. Les nouvelles retraites se présentaient donc comme une simple consolidation des secours précédemment accordés, ou qui seraient accordés par la suite, sous cette forme de pensions viagères et facultatives pour le gouvernement.

M. Fortoul indiquait, en outre, le champ d'action des caisses diocésaines existantes et les intentions du gouvernement à leur égard : « Cette caisse (la caisse des retraites ecclésiastiques) a pour but unique de donner des *pensions* aux ecclésiastiques qui justifient de plus de trente ans de services; tandis que les caisses diocésaines ont plusieurs destinations, notamment celle de soulager un certain nombre d'infortunes qui ne peuvent être convenablement secourues sur les fonds du Trésor public. Il importe donc que les cotisations du clergé et les autres ressources des caisses diocésaines n'éprouvent aucune diminution. Loin de vouloir porter atteinte à l'existence de ces établissemens, d'une incontestable utilité, le Gouvernement désire les voir prospérer et se multiplier; il en facilitera de tout son pouvoir la fondation dans les diocèses où ils n'ont pas encore été créés. »

Tandis qu'il adressait une telle circulaire aux évêques, le ministre des Cultes en envoyait une également aux préfets le même jour, 30 novembre 1853, dans laquelle il leur recommandait « de vérifier, aussi exactement qu'il sera possible, la position pécuniaire de ceux qui les solliciterent (les pensions)... Je vous prierai de prendre, avec la réserve et les ménagemens dus aux vieux serviteurs de l'Église et de l'État, des renseignemens précis sur leurs moyens d'existence et de me faire connaître confidentiellement votre avis sur leurs demandes. »

Ce luxe d'informations de la part d'un gouvernement qui cherchait à acquitter, en partie du moins, la dette du pays à l'égard des vieux prêtres, fut assez mal interprété.

Les évêques furent peu flattés de la confiance inspirée par les renseignemens qu'ils avaient eux-mêmes à fournir. Quant aux postulans, leur dignité était froissée : le caractère d'aumône et de « libéralité gouvernementale » était réellement trop apparent. M. André, dans son *Cours de Législation civile ecclésiastique* (1869), regrette une semblable « inquisition, » qui a quelque chose « d'odieux, et en même temps de pénible, pour celui qui en est l'objet. » Il y voit « la délivrance d'une espèce de certificat de mendicité. »

Cette caisse permit néanmoins de soulager tout de suite certaines infortunes. L'année suivante, en effet, au mois de novembre 1854, M. Fortoul adressait à Napoléon III un rapport « sur le fonctionnement de la Caisse générale des retraites ecclésiastiques » où nous trouvons les intéressantes statistiques suivantes :

« Les ressources de la Caisse générale des retraites, créée par le décret du 28 juin 1853, s'élèvent, pour 1854, à 600 000 francs. Depuis le mois de mars jusqu'au 15 octobre dernier, 544 000 francs ont été répartis entre 1 246 prêtres en retraite. Le taux moyen des pensions est donc d'environ 450 francs.

« Parmi les ecclésiastiques qui ont obtenu des pensions, on compte : 1 chanoine, 91 curés, 1 023 desservans, 99 vicaires, 23 aumôniers, 4 missionnaires, 1 directeur de séminaire, 4 professeurs de séminaire. Total : 1 246.

« La durée des services de 958 pensionnaires varie de 30 à 40 années; 230 ont exercé le saint ministère pendant un espace de 40 à 50 ans; 26 durant une période de 50 à 60 ans; et 32 ont été en fonctions pendant plus de 60 ans.

« 392 pensionnaires sont âgés de 50 à 60 ans; 576 de 60 à 70; 170, de 70 à 80; 85 de 80 à 90; 23 de 90 et au-dessus.

« La répartition par diocèses présentait de nombreuses difficultés : j'ose espérer qu'elles ont été résolues de la manière la plus satisfaisante, grâce au concours de l'épiscopat. On ne saurait dès maintenant comparer utilement les divers diocèses de la France sous le double point de vue du nombre et de la quotité des pensions. Les différences qui existent entre eux proviennent de causes multiples que le temps et l'expérience mettront seuls à même d'apprécier. On ne s'étonnera pas, du reste, que les diocèses les plus pauvres aient été les mieux partagés; ainsi le diocèse d'Ajaccio compte 69 pensionnaires, le diocèse de Saint-Flour, 44; le diocèse de Rodez, 39... »

La Caisse générale des retraites ecclésiastiques existe encore actuellement. Il est assez curieux qu'il n'en ait pas été question lors des longues discussions qui se sont produites à la Chambre des députés sur le projet de Séparation des Églises et de l'État.

II

Nous nous trouvons donc aujourd'hui en présence de deux institutions destinées à venir en aide aux ecclésiastiques âgés et infirmes : les caisses diocésaines, rouage purement sacerdotal, et la soi-disant Caisse générale des *retraites*, appelée dans le clergé, *Caisse du Remords*, parce que plusieurs phrases du ministre Fortoul font allusion à la dette de l'État à l'égard des prêtres de l'Église catholique.

Quels sont les résultats donnés par ces institutions? Quel avenir sera le leur si la crise religieuse que nous traversons atteint le degré d'acuité voulu par les jacobins et les sectaires? Telles sont les questions qu'il semble utile d'examiner.

Il est assez difficile d'avoir des renseignemens très précis sur la situation présente des caisses diocésaines. Leur administration est sommaire, l'évêque est un président de Conseil dont les volontés sont difficiles à critiquer, surtout lorsqu'elles sont inspirées par plus de charité chrétienne que de compétence financière.

Beaucoup de ces caisses vivent encore avec les statuts élaborés après le décret de Thermidor an XIII. D'autres ont été obligées de se soumettre à des formalités administratives et d'adopter des statuts plus récens, mais moins libéraux, pour le motif suivant Certaines caisses reçurent des legs importans et durent demander l'autorisation de les accepter. Tout alla bien pendant quelque temps. Mais, l'État s'aperçut qu'il se constituait ainsi une fortune de biens de mainmorte qu'il lui était difficile d'apprécier et de contrôler. Il résolut donc de tirer parti de la première occasion qui se présenterait, pour n'accorder son autorisation d'accepter un don ou un legs, qu'à la condition de prendre pour statuts un texte soigneusement élaboré.

Ce petit « truc » gouvernemental semble avoir commencé à fonctionner, en 1885, sous la présidence de M. Jules Grévy et le passage au ministère de l'Instruction publique, des Beaux-Arts

et des Cultes, de M. René Goblet. La Caisse d'Angers fondée en 1859 avait eu des difficultés; son conseil d'administration avait été dissous et un administrateur séquestre nommé. On en profita pour lui donner des statuts, dressés, délibérés et adoptés par le Conseil d'État dans ses séances des 21 mai et 4 juin 1885. Ils sont signés de MM. Charles Ballot, vice-président du Conseil d'État, — Jules Valabrègue, maître des requêtes, rapporteur, — A. Fouquier, maître des requêtes, secrétaire général.

Le décret promulguant ces statuts est du 12 juin 1885, il porte le n° 22474, et se trouve dans le *Bulletin des lois* n° 1698, XIIe série, partie supplémentaire, du 14 août 1885.

Ce texte servit de modèle pour les cas qui se présentèrent dans la suite. Il avait été préparé par des décisions du Conseil d'État qui, ayant considéré ces caisses comme établissemens d'utilité publique, les « soumettaient par ce fait à la tutelle et à la surveillance du gouvernement (1). »

Ce dernier a donc « *le devoir* de prescrire les mesures nécessaires pour la conservation des biens de ces établissemens, la garantie de leur gestion et la régularité de leur comptabilité (2). »

Voici certains des articles de ces nouveaux statuts dans lesquels l'État accomplit son « devoir. »

« Art. 15. — Les secours alloués ne peuvent excéder les dix-neuf vingtièmes des ressources réalisées chaque année. Le Conseil d'administration fait affecter treize vingtièmes au plus de ces ressources à des secours permanens et six vingtièmes au plus à des secours temporaires.

« Art. 16. — *L'excédent des recettes est employé en rentes nominatives trois pour cent sur l'État.*

Toutes les autres valeurs, de même que tous les immeubles qui pourront échoir à la Caisse de secours, devront être aliénés et convertis en rentes nominatives trois pour cent sur l'État.

Les fonds qui ne seront pas nécessaires pour les besoins du mois sont versés en compte courant au Trésor.

« Art. 18. — Sur la proposition du Conseil d'administration,

(1) Voyez Contentieux. Conseil d'État, 9 février 1883. — Rapport de M. Collet, conseiller d'État, 8 mars 1884 et décret du 31 mars 1884. — Répertoire de Droit administratif par M. Léon Béquet (Paul Dupont, 1891).

(2) Répertoire Béquet. V°. Caisse de retraites diocésaines.

le ministre des Cultes nomme un trésorier qui peut être pris en dehors du Conseil.

« Ce trésorier est chargé de la comptabilité de l'établissement, de la perception des revenus et du payement des mandats, qui ne peuvent être délivrés que par l'ordonnateur. Il représente la Caisse en justice et dans tous les actes de la vie civile.

« *Il peut être révoqué par le ministre des Cultes.* »

Les statuts prévoyaient naturellement les conditions nécessaires pour obtenir des secours. Elles sont les suivantes :

Pour les secours permanens :

1° Faire partie de la catégorie des prêtres séculiers;

2° Être âgé de soixante-dix ans ou infirme;

3° Être hors d'état d'exercer le ministère;

4° Renoncer au titre d'activité payé par l'État, le département, la commune, les établissemens publics, laïques ou ecclésiastiques, et les congrégations religieuses légalement reconnues.

Ces secours permanens ne pourront excéder huit cents francs par an, lorsque l'ecclésiastique bénéficiaire n'aura pas versé régulièrement ses souscriptions annuelles. Ils pourront aller jusqu'à quatorze cents francs lorsque ces souscriptions auront été versées sans interruption, soit depuis trente ans, soit depuis l'entrée dans le sacerdoce, soit depuis l'incorporation au diocèse.

Pour les secours temporaires, on n'exige que la qualité de prêtre séculier, les secours ne pourront, dans l'année, dépasser huit cents francs.

Enfin, dans tous les cas, les ressources personnelles sont précomptées.

Les ressources de la caisse se composent :

1° Des souscriptions volontaires des prêtres et des fidèles. Aucun minimum, ni maximum n'est fixé;

2° Des revenus des biens que la Caisse a été ou pourra être autorisée à acquérir ou à recevoir;

3° Du produit du prélèvement de... (Beaucoup de caisses prennent moins du sixième, sur la location des bancs, chaises et places dans les églises. Décret du 13 thermidor, an XIII.)

Ces caisses sont-elles en mesure de pourvoir aux besoins de tous les prêtres âgés ou infirmes de leurs diocèses? L'enquête que nous avons faite à cet égard est loin de donner une réponse satisfaisante. Ces secours empêchent quelques misères, enrayent

quelques détresses, mais ne peuvent pas être accordés à tous ceux qui se trouveraient dans les conditions de les obtenir. Ce sont bien des *secours* au sens propre du mot, et même ceux qui ont cotisé pendant longtemps ne sont pas sûrs de les recevoir. L'aide va sans doute aux plus besogneux, aux plus dignes de pitié, mais n'assure pas l'avenir du clergé. La Caisse de secours peut être un rouage utile, lorsqu'elle est bien administrée, mais elle n'est pas un rouage suffisant et, dans certains cas, la sentimentalité et le *bon cœur* de l'évêque semblent avoir une trop grande influence sur la répartition des allocations.

En définitive, les Caisses de secours sont mal organisées et insuffisantes à assurer les ecclésiastiques contre les hasards de l'existence. Elles n'accordent que des *secours* et non pas des *pensions*, ce dernier terme impliquant une idée de droit pour celui qui veut assurer son avenir. Elles fonctionnent sans règles précises, les secours étant accordés proportionnellement aux revenus, mais sans la recherche d'une répartition sûre, garantie, et mathématique.

Reste le second organisme, la Caisse nationale des retraites ecclésiastiques, la fameuse *Caisse du Remords*, créée en 1853.

Les ressources de cette caisse se composent de 216 000 francs de rentes provenant de la première dotation, de 300 000 francs environ pris sur le budget des Cultes et des revenus non employés dans les exercices précédens. Voici quel en était l'état au 31 décembre 1902 :

Solde au 31 décembre 1901.	652 520 fr. 93 c.
Recettes de 1902.	516 476 fr.
Total des recettes.	1 168 996 fr. 93 c.
Sommes ordonnancées en 1902.	536 958 fr. 31 c.
Sommes réintégrées en 1902.	99 342 fr. 30 c.
Net des sommes ordonnancées et dépenses de 1902.	437 616 fr. 01 c.
Solde créditeur au 31 décembre 1902	731 380 fr. 92 c.

Le secours renouvelable est fixé à 500 francs pour les anciens desservans, et 600 francs pour les anciens curés. Ce ne sont là, nous le répétons que des *secours* et non pas des *pensions*. Pour les obtenir, il faut attendre que les titulaires actuels aient disparu, et il faut passer par toutes les conditions que nous avons déjà examinées.

Sans doute on exige que les postulans :

1° N'aient aucune fortune personnelle;

2° Soient âgés de soixante ans;

3° Justifient de trente années de services paroissiaux;

Mais il y a toute la gamme des présentations, des enquêtes et des suppliques, ce qui faisait écrire à l'abbé Tounissoux :

« Ce sont ici moins des pensions que de simples secours, puisqu'il faut supplier humblement et longtemps pour les obtenir, et que, même avec ces conditions, le prêtre infirme n'est pas plus assuré de les obtenir que le mendiant n'est assuré d'obtenir l'aumône qu'il demande au passant. »

Il est d'ailleurs intéressant de considérer à cet égard la statistique n° 3 de l'administration des Cultes qui, dans sa dernière page (édition de 1904), donne la situation des pensions accordées au 31 décembre 1903. Les prêtres qui en ont bénéficié sont au nombre de 927. Ils sont très irrégulièrement répartis parmi les diocèses. C'est ainsi qu'il n'y a qu'un secours dans l'Ariège, le Calvados, l'Eure-et-Loir, l'Ille-et-Vilaine, la Manche, l'Algérie; deux dans les Ardennes, l'Aube, la Creuse, le Finistère, l'Indre-et-Loire, la Loire-Inférieure, la Mayenne, la Haute-Savoie, les Deux-Sèvres, — tandis que nous trouvons des chiffres bien plus élevés dans certains autres départemens : Hautes-Alpes, 24; Alpes-Maritimes, 23; Aude, 27; Aveyron, 48; Bouches-du-Rhône, 23; Cantal, 39; Gard, 30; Isère, 37; Haute-Loire, 26; Lot-et-Garonne, 25; Lozère, 29; Tarn, 36, etc. A quoi attribuer ces différences? Nous ne nous attarderons pas à une question aussi embarrassante, qui sortirait peut-être du cadre de notre étude.

Quoi qu'il en soit, ce court aperçu peut sans doute montrer que la Caisse nationale des retraites ecclésiastiques aussi bien que les caisses diocésaines ne donnent aux prêtres âgés et infirmes que l'assurance d'un avenir incertain. De telles pensions sont exposées à tous les risques qui s'attachent à l'attribution d'un secours que rien, ni personne, ne garantit.

Mais aujourd'hui une préoccupation plus grave doit s'emparer de tous les prêtres qui pouvaient même escompter ces secours. Que deviendront ces deux organismes lors de la séparation des Églises et de l'État?

N'oublions pas que le gouvernement connaît les ressources

de presque toutes les caisses diocésaines, puisque leur capital doit être en rentes 3 pour 100 *nominatives*. Laissera-t-on ces caisses libres de fonctionner comme par le passé? Des règlemens d'administration publique ne viendront-ils pas, postérieurement à la loi, porter un intérêt peut-être trop direct à ces institutions? Il nous semble que la situation de ces caisses est loin d'être brillante et que les évêques qui en ont la responsabilité doivent chercher à garantir les capitaux qu'elles possèdent. Nous indiquerons plus loin un moyen qui nous semble digne d'être employé, car il a déjà donné de bons résultats.

Quant à la Caisse nationale des retraites ecclésiastiques, son existence semble directement menacée par la séparation. Si l'on supprime le budget des Cultes, il va sans dire qu'on supprimera la subvention qui était affectée à cette caisse et qui représentait son principal revenu. La dotation qui lui a été faite conservera-t-elle cette affectation? Verra-t-on cette nouvelle dérogation au principe de la séparation : l'État, par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts et Consignations, obligé de donner des secours au clergé catholique, qu'il prétend ne plus connaître, et faire servir à cet usage une somme si nettement affectée comme « reconnaissance de la dette du pays à l'égard de l'Église, » par le gouvernement de Napoléon III?

Le spectacle ne manquerait pas de piquant, mais il est à craindre sur ce point encore qu'un décret d'administration publique, sinon une loi, ne viennent apporter leurs prévoyantes prescriptions.

Le millier de prêtres, aujourd'hui bénéficiaire de secours, ne perdra peut-être pas le seul moyen d'existence qu'il possède, mais ceux qui disparaîtront ne seront probablement pas remplacés.

Cette institution, dans les temps actuels, offre donc, moins que jamais, une espérance aux vieux serviteurs du culte catholique. Il n'y avait déjà pas lieu de compter sur elle. Il est juste aujourd'hui de ne pas y compter du tout, sous peine de s'aventurer vers d'amères désillusions.

L'avenir du clergé est donc en ce moment en présence d'incertitudes plus grandes qu'à aucune période de l'histoire que nous avons sommairement parcourue.

La loi de la séparation prévoit bien des pensions pour les prêtres actuels, et encore la plupart de ces pensions sont tempo-

raires. Interrogé sur ce point, le ministre a donné les chiffres suivans à la Commission de la séparation :

« Les pensions, telles qu'elles sont prévues par le projet de loi, entraîneraient pour le culte catholique une dépense maximum, de 22 millions 643 000 francs, ce qui constituerait une économie de 13 508 000 francs par rapport aux crédits actuellement affectés à ce culte. Pour le culte protestant, la dépense est de 1 347 000 francs ; elle serait réduite à 446 000 francs. Pour le culte israélite, dont la dépense se chiffre à 118 000 francs, les pensions nécessiteraient une dépense de 42 000 francs. »

Dans tous les cas, ce ne serait qu'un état de choses transitoire : les jeunes prêtres d'aujourd'hui et ceux qui se forment n'auraient pas à compter sur ces... largesses.

Le clergé catholique français doit donc se préoccuper de son avenir matériel, et il semble que, dans cet ordre d'idées, d'intéressantes initiatives puissent être prises.

III

L'une des plus remarquables brochures de l'*Action populaire*, signée de M. l'abbé Leroy, étudie les raisons qui justifient l'action sociale du prêtre et les moyens qui sont en son pouvoir pour l'exercer (1). Ne serait-il pas juste et utile que le clergé donnât le premier l'exemple d'une organisation sociale sérieuse? Et ne serait-il pas plus qualifié pour susciter des syndicats, des mutualités, des caisses de retraites, s'il avait déjà fondé pour lui-même de telles institutions? Certes, nous ne demandons pas aux ecclésiastiques de fonder un syndicat professionnel pour la défense de leurs intérêts économiques, mais nous ne voyons pas pourquoi ils n'utiliseraient pas à leur profit la loi du 1er avril 1898, sur les sociétés de secours mutuels et les caisses de retraites.

Jusqu'ici, l'Église a prétendu avoir des lois particulières ; le droit commun ne semblait pas fait pour elle. Il en résulte qu'elle se trouve facilement mise hors la loi et qu'on supprime la législation qui la concerne avec d'autant plus d'aisance que d'autres institutions ne semblent pas souffrir du fait de telles amputations. On parle d'établir des associations cultuelles : fort bien ; mais qu'un gouvernement un peu plus sectaire soit donné à

(1) Action populaire, Reims. — *Le Clergé et les Œuvres sociales*, 3e série, n° 67.

notre pays, et nous verrons peut-être ces associations de nouveau traquées, spoliées, détruites, au nom et pour le bénéfice d'une politique quelconque. Les associations révolutionnaires et jacobines, régies par le droit commun, n'auront rien à souffrir; le régime d'exception des autres pourra être détruit ou rendu plus tyrannique. Cela ne portera pas préjudice aux institutions laïques ordinaires. Et c'est là peut-être le comble de l'habileté des ennemis de l'Église, que de la maintenir toujours dans l'exception, afin de pouvoir toujours, au nom d'une règle supérieure, modifier ces exceptions.

Tout autre serait la situation du clergé catholique s'il s'organisait avec les lois ordinaires et communes à tous les citoyens. Il serait bien difficile de toucher à une œuvre mise sous le couvert d'une loi générale sans menacer toutes les autres œuvres, de quelques nuances soient-elles, arborant le même pavillon. Prenons l'exemple d'une caisse de retraites Si les prêtres constituent entre eux dans les termes de la loi du 1er avril 1898 une telle institution, comment un gouvernement pourra-t-il lui causer un préjudice sans en même temps porter atteinte à toutes les caisses de retraites régies par la même loi et qu'il a intérêt à encourager? La crainte de molester la masse obligera à supporter des organisations, parfaitement légales et régulières, mais qu'on préférerait voir sur un autre terrain.

L'Église en tant que force morale peut revendiquer des privilèges et des droits, mais les ecclésiastiques en tant qu'hommes, en tant que citoyens, auraient intérêt à entrer dans les cadres du droit commun, à une époque où l'organisation religieuse n'est plus en mesure comme autrefois de pourvoir à leur avenir. Aussi ne pouvons-nous qu'applaudir aux initiatives qui ont été prises à cet égard et qui ont bien voulu nous faire l'honneur de nous demander quelques conseils d'ordre pratique.

Rien de plus noble et de plus conforme à la doctrine évangélique que ces prêtres qui, en présence des aléas de leur avenir, se groupent, s'unissent, forment des caisses de secours et de retraites, emploient pour eux-mêmes les principes de l'aide mutuelle et de la solidarité qu'ils ont si souvent prêchés en commentant l'éternel : « Aimez-vous les uns les autres. »

Il s'est trouvé des évêques, profondément avertis des nécessités de l'heure actuelle, pour inspirer et patronner ces initiatives. Leurs prêtres se sont assemblés. Ils ont élaboré des sta-

tuts conformes à la loi du 1er avril 1898. Ils ont créé une mutualité semblable aux 20 000 mutualités régies par cette loi, mais adaptée aux avantages spéciaux qu'on en veut tirer.

Société autonome et laïque... Laïque! Pourquoi ce mot effrayerait-il quand il peut faire du bien? Quand il peut surtout être mis au service de la religion en assurant ce qu'il y a d'humain en ses ministres, la misère et la fragilité de leur existence, contre les conséquences des infirmités et de la vieillesse?

Société ayant un conseil d'administration, chargé de la gestion de toutes les affaires sociales, et des assemblées générales ratifiant les décisions prises en tranchant souverainement les questions posées.

Le but de l'association peut être double :

1° Constituer pour ses sociétaires participans, qui ne pourront être que des prêtres, des pensions de retraites garanties.

2° Accorder des allocations renouvelables et des secours d'invalidité.

On pourra y ajouter la création d'une maison de retraite pour les ecclésiastiques âgés ou infirmes. Il n'y aurait d'ailleurs aucun inconvénient à ce qu'une telle société étendît son champ d'action.

C'est ainsi qu'elle pourrait accorder aux prêtres malades des indemnités leur permettant de se procurer les soins médicaux et les médicaments nécessaires ; que des secours pourraient être alloués aux ecclésiastiques en cas de gêne momentanée; que les frais funéraires des associés seraient à la charge de la société,... etc.

Toutes les combinaisons offertes par la loi du 1er avril 1898 seraient à la disposition de telles sociétés. Mais il est évident que la question des retraites se présente comme très urgente et devrait être envisagée en premier lieu.

Ces pensions de retraites garanties seront obtenues à l'aide des cotisations personnelles des participans inscrites à capital réservé à la société sur les livrets de la Caisse nationale des Retraites pour la vieillesse (1). Rien n'empêche actuellement un

(1) Il ne faut pas confondre cette institution avec la Caisse nationale des retraites ecclésiastiques dont nous ne nous occuperons plus dans cet article. La Caisse nationale des retraites pour la vieillesse est celle à laquelle nous avons fait allusion à la sixième page de cet article. Elle possède aujourd'hui plus de 2 430 000 déposans, a reçu 1 298 345 461 francs, paie pour 36 622 000 francs de rentes et a remboursé après décès 315 891 000 francs.

prêtre d'avoir recours directement à cette Caisse nationale. Si beaucoup ne le font pas, c'est qu'ils l'ignorent; la Société aura eu le mérite d'être pour ceux-là une révélation en leur montrant que le droit commun a bien ses avantages.

Les allocations renouvelables et les secours d'invalidité seront la part offerte aux sociétaires dans les bénéfices de la mutualité, c'est-à-dire de l'aide mutuelle. Ils n'auraient pas droit à ces allocations s'ils s'adressaient directement à la Caisse nationale des Retraites pour la vieillesse. En effet, à côté des capitaux qui ne feront que passer de la Société à la Caisse nationale, on constituera une caisse sociale alimentée de la façon suivante :

1° Une quote-part fournie par les participans. Ils montreront ainsi leur esprit de confraternité.

2° Puis, la masse provenant des dons, subventions des fidèles qui pourront être membres honoraires de la Société, legs dont l'acceptation pourra être accordée sans passer par les conditions abusives imposées aux caisses diocésaines, etc. Une telle caisse sociale sera susceptible de devenir très riche. Elle permettra à l'assemblée générale de la Société d'accorder aux participans infirmes ou âgés, et dans les termes des statuts, des allocations qui viendront sensiblement augmenter la pension garantie et fixe due à leur prévoyance personnelle (livret individuel de la Caisse nationale des Retraites). Il faut songer, en effet, que la pension de vieillesse, pour être assez forte, ne s'acquiert que par des versemens relativement élevés ou par des versemens effectués lorsqu'on est encore jeune. A quarante-cinq, cinquante ans, il est trop tard pour penser à se constituer cette pension. Les allocations de vieillesse ou d'infirmités viendront remédier à l'imprévoyance des uns et récompenser la prévoyance des autres.

C'est là qu'une intéressante combinaison pourra se produire avec les capitaux des caisses diocésaines qui semblent menacées.

On liquidera la caisse diocésaine. Puis les fonds de cette caisse seront nominalement répartis sur des livrets spéciaux fournis par la Société mutuelle aux prêtres fondateurs de ladite société. Cette répartition se fera proportionnellement aux années de ministère de chaque titulaire de ces livrets. Au décès du titulaire, le capital inscrit sur les livrets fait naturellement retour à la Société qui peut le répartir de nouveau.

Les diocèses qui auront la bonne fortune d'agir ainsi pourront par ce moyen constituer d'importantes retraites à leurs vieux prêtres. Elles tireraient les ressources suffisantes d'une part de ce capital des caisses diocésaines qui resterait intangible, mais dont les revenus seuls seraient employés, d'autre part, des cotisations spéciales des sociétaires et des membres honoraires, des dons, subventions, etc., annuellement versés et dont le produit pourrait être dans ce cas presque entièrement réparti en capital. Ce serait une combinaison de la répartition et de la capitalisation : l'héritage de la caisse diocésaine représentant la part réservée à la capitalisation ; les ressources provenant des dons, subventions des fidèles, etc., tenant lieu de fonds de répartition.

Nous ne faisons qu'ébaucher l'organisation de telles sociétés en prenant pour base ce qui a déjà été fait dans certains diocèses, et ce qui est sur le point de se faire dans plusieurs autres.

Des modalités et des détails pourront être introduits selon les situations particulières en présence desquelles on se trouvera. Nous jugeons préférable de ne pas citer pour le moment les initiatives en cours, mais nous sommes trop persuadé de la sollicitude des évêques pour ne pas supposer que de telles préoccupations ne soient pas l'un de leurs principaux soucis.

Nous croyons, d'autre part, cette combinaison préférable à celle qui chargerait les associations diocésaines, paroissiales ou cultuelles d'assurer l'avenir des prêtres âgés et infirmes.

Le clergé y puiserait une plus grande tranquillité, puisque la législation régissant de telles sociétés mutuelles ne pourrait être modifiée sans apporter des perturbations profondes dans toutes les autres sociétés placées sous le même régime. Tout gouvernement regarde à deux fois lorsqu'il s'agit de mécontenter une partie plus ou moins considérable d'électeurs et, en ce qui nous concerne, il se trouverait en présence de plus de 3 000 000 de mutualistes, parfaitement organisés et possédant aujourd'hui les faveurs plus ou moins intéressées des pouvoirs publics. Le régime des associations diocésaines ou cultuelles ne s'appliquant au contraire qu'à une seule catégorie de citoyens, des ecclésiastiques, pourra toujours se voir attaqué ou menacé sans que les intérêts matériels d'une masse d'électeurs ne soient par ce fait compromis.

Le prêtre, d'autre part, trouverait dans ce système des certitudes et des garanties que d'autres combinaisons ne lui donneront peut-être pas. Pour être le serviteur de l'Église, le prêtre n'en est pas moins un citoyen français; il semble donc que, sans porter atteinte au droit canonique, il ait le droit et le devoir, comme tout citoyen, de s'assurer contre les aléas de l'existence. Mais il peut, aussi, légitimement prétendre à des certitudes et à des garanties au sujet de cette assurance. Les caisses diocésaines actuelles, nous l'avons vu, ne garantissent rien, les secours sont aléatoires; en un mot, les postulans n'ont pas *le droit* d'exiger en telles ou telles circonstances l'aide matérielle dont ils ont besoin. Il en sera peut-être de même avec le système des associations diocésaines, paroissiales ou cultuelles, en admettant que ces associations prévoient de tels buts. L'avenir de chaque prêtre resterait incertain. Avec une société mutuelle, fondée sur les principes que nous avons rapidement posés, il n'en serait pas ainsi. Chaque associé, possédant un livret individuel de la Caisse nationale des Retraites pour la vieillesse, saurait à un centime près la pension à laquelle il aurait *droit* à l'âge fixé par lui-même. Il resterait libre d'augmenter ses versemens afin de s'assurer une rente jusqu'à concurrence de 1200 francs; il lui serait également loisible de reculer de deux, quatre, cinq ou dix ans l'entrée en jouissance de cette pension afin d'en augmenter le taux. Cette partie de l'assurance serait *certaine* et *fixe*, elle aurait pour garans des barêmes et des statistiques qui ont fait leurs preuves depuis un demi-siècle.

Les allocations et secours d'invalidité resteraient proportionnés aux ressources de la Société. Mais chaque prêtre se trouvant dans les conditions des statuts aurait le *droit* d'exiger sa quote-part. On n'aurait plus la *faculté* de lui accorder... quelque chose, on aurait l'*obligation* de lui allouer la part qui lui reviendrait statutairement. Cette seconde partie de l'assurance, tout en n'ayant pas la rigidité de la première, pourra être très appréciable, surtout si les associations cultuelles ou diocésaines accordent à la société mutuelle des subventions assez fortes. Ce serait aussi un moyen de détourner beaucoup d'ecclésiastiques naïfs des spéculations hasardeuses où ils se lancent parfois pour s'assurer un avenir; d'écarter d'eux la bande des aigrefins et des lanceurs d'affaires qui trouvent de faciles victimes dans de crédules intelligences livrées à elles-mêmes.

Enfin, il s'établirait dans l'Église, à côté de la hiérarchie canonique, une organisation de droit commun qui encadrerait fortement les prêtres de chaque diocèse en mettant entre eux des liens de solidarité. Cela ne pourrait certainement pas nuire aux sentimens de charité chrétienne qu'ils doivent avoir les uns pour les autres. Un jour viendra peut-être (et c'est là un rêve qu'il est permis de faire) où ces sociétés mutuelles diocésaines fondées en un assez grand nombre pourront établir entre elles une union. Ce jour-là, au lieu d'avoir recours à l'intermédiaire de la Caisse nationale des Retraites pour la vieillesse, pour le versement de pensions garanties, l'Union de ces sociétés pourra elle-même promettre et verser les pensions garanties. Le nombre des assurés et le chiffre des capitaux groupés lui permettront alors d'avoir elle-même ses barêmes, de posséder une autonomie complète et de donner à ses sociétaires des avantages égaux sinon supérieurs à ceux de la Caisse nationale. N'est-ce pas là l'un des buts les plus intéressans que puissent désirer atteindre des hommes qui ne doivent pas avoir seulement le souci de leur avenir, mais aussi le désir de rendre l'Église puissante, libre et sérieusement organisée en France?

Nous ne voulons pas insister davantage sur ces points, ni rechercher les multiples combinaisons qui pourraient rayonner autour de ce foyer central, la Société de retraites mutuelles diocésaine. Qu'il nous soit permis toutefois d'espérer que les tentatives déjà faites se généraliseront sans attendre des événemens qui rendront peut-être difficile ou moins aisée une telle organisation.

Certaines personnes pourront objecter : « Mais la loi du 1er avril 1898 interdit les discussions politiques et *religieuses*, votre système ne sera-t-il pas illégal? »

Il est vraiment puéril de réfuter de telles objections. La Société de retraites mutuelles diocésaine sera établie sur des principes laïques et inscrira dans ses statuts conformément à la loi, et comme toutes les sociétés de secours mutuels : « Les discussions politiques, religieuses ou étrangères au but de la mutualité sont interdites dans les séances du conseil et des assemblées de la Société. » Les sociétaires ne s'occuperont dans ces séances que d'intérêts matériels n'ayant aucun rapport avec le culte.

Nous répétons que dans le prêtre, il y a l'homme, le citoyen

qui reste tributaire de notre législation civile. Cette législation devrait avoir des clauses bien scabreuses pour lui ravir le droit et le dispenser du devoir de se préoccuper de son avenir, en utilisant les moyens offerts à tout le monde.

Si nous avons esquissé l'historique des pensions et secours ecclésiastiques, c'était pour montrer que la législation canonique ne s'était pas préoccupée d'une façon précise de l'avenir des ecclésiastiques. Les circonstances ne semblaient pas d'ailleurs pousser le clergé à avoir des craintes à cet égard comme il peut en avoir aujourd'hui. Nous avons voulu montrer aussi que les régimes d'exception sont aléatoires et qu'au point de vue qui nous occupe, le clergé n'a pas eu les garanties qu'on lui avait laissé entrevoir. C'est donc vers d'autres horizons que doivent se tourner les regards des prêtres à un moment où l'on rompt les attaches de l'Église et de l'État. Il semble que le droit commun puisse seul donner aux prêtres, au sujet de l'organisation des pensions et des secours, les assurances conformes à leur dignité. Nous voyons d'ailleurs dans la création des caisses de retraites mutuelles diocésaines une véritable organisation professionnelle Les meilleurs esprits catholiques sont très partisans, non pas de reconstituer les anciennes corporations, — ce serait là une prétention puérile et irréalisable, — mais de grouper les travailleurs par métier. Ces groupemens seraient chargés de procurer à leurs membres tous les services qui leur seraient nécessaires : défense de leurs intérêts économiques, arbitrage, constitution de caisses de crédit, de chômage, de secours, de retraites, coopératives, etc. Pourquoi, dans cette magnifique conception de l'organisation du travail, laisser de côté ces milliers d'ecclésiastiques dont l'existence est rivée au plus sublime des métiers : la formation des âmes, le développement des énergies, l'élévation des cœurs vers les suprêmes espérances? Le sacerdoce n'est-il pas une profession, la plus haute et la plus noble des professions, puisqu'elle met directement l'homme en contact avec Dieu? C'est pourquoi l'on ne saurait trop l'entourer de toutes les garanties de la législation humaine et du droit commun.

E. Dedé.

LA
CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

Dans quelques jours, la Conférence internationale d'Algésiras tiendra sa première séance; l'attention universelle se tournera vers la petite ville espagnole, où les représentans des grandes puissances, assis autour du modeste tapis vert de la junte municipale, en face du rocher menaçant de Gibraltar et en vue du « nébuleux Atlas, » délibéreront sur les destinées du Maroc. Mais plus encore que ces débats diplomatiques, c'est leur répercussion sur la politique générale de l'Europe qui déjà préoccupe l'opinion; plus que les paroles échangées et les protocoles signés, ce sont les intentions sous-entendues et les désaccords soupçonnés qui provoquent l'inquiétude. Le Maroc est l'objet de la Conférence, mais ses décisions déborderont le cadre restreint de la question marocaine, ou plutôt, c'est la question marocaine elle-même à qui les événemens de ces derniers mois ont donné tout à coup une ampleur inattendue.

Il est délicat de parler aujourd'hui des incidens qui sont venus compliquer la question marocaine et qui se sont envenimés jusqu'à faire craindre pour la paix de l'Europe; mais si l'on n'en parlait pas, il serait impossible d'expliquer pourquoi la France va à la Conférence d'Algésiras, quels intérêts M. Paul Révoil est appelé à y défendre, et quelles conséquences redoutables pour notre vie nationale en peuvent sortir. Toutefois, s'il est devenu impossible de séparer l'avenir du Maroc des com-

plications dont il a été l'occasion, du moins tâcherons-nous de ne mêler les affaires marocaines aux dissentimens européens que dans la mesure où les événemens eux-mêmes les ont rendus solidaires.

I

Il était naturel, il était raisonnable que la France, maîtresse de l'Algérie, de la Tunisie, du Sénégal, du Soudan et des routes sahariennes, conçût un jour le dessein et manifestât le désir de n'avoir à côté d'elle, dans cette « île » que la Méditerranée et le Grand-Désert isolent de l'Europe et de l'Afrique noire, aucune voisine qui pût devenir une rivale; il était légitime qu'elle affirmât et fît reconnaître les intérêts spéciaux qui résultent pour elle, et pour elle seule, de la communauté d'une longue frontière terrestre et qui l'obligent à se faire la gardienne de l'intégrité et de l'indépendance du Maroc en même temps qu'à y faire régner l'ordre, la paix et la stabilité.

La France, au cours de son expansion coloniale, n'avait guère eu à vaincre qu'une opposition, celle de l'Angleterre: lorsqu'elle eut conclu avec elle la convention du 8 avril 1904 et signé, en outre, avec l'Espagne, l'accord du 7 octobre, elle s'endormit dans la confiance que ses droits étaient reconnus, ses vœux réalisés, et qu'aucune autre puissance européenne ne songerait jamais à s'établir à côté d'elle sur les côtes du Maroc pour y entraver son action civilisatrice. La France républicaine s'en était toujours volontiers remise à ses ministres des Affaires étrangères du soin de sauvegarder sa dignité et ses intérêts; elle leur faisait crédit de confiance, et, de leur côté, ils l'avaient rarement jetée dans des aventures hasardeuses; à quelques-uns, elle avait pu reprocher d'avoir manqué de bonnes occasions, ou même d'avoir laissé, comme dans les affaires d'Égypte, péricliter son patrimoine; mais, du moins, ils avaient su lui éviter les secousses trop graves et les émotions trop violentes; assurée de leur prudence, elle leur avait permis de la faire participer au mouvement général qui portait les grandes nations vers l'expansion lointaine, elle y avait gagné un empire colonial, et surtout elle y avait trouvé l'emploi des énergies surabondantes et des vertus d'action dont sa situation européenne ne lui permettait pas de tirer parti sur ses frontières; elle savait

qu'avant de l'engager dans des entreprises africaines ou asiatiques, les hommes à qui elle confiait la charge de la gouverner se rendaient compte et tenaient compte des conditions dans lesquelles les traités et l'équilibre des forces en Europe lui permettaient une initiative extérieure; il y avait, entre la France et ses ministres, quels qu'ils fussent, comme un pacte tacite; ni elle, ni eux ne parlaient de certaines questions réservées, mais ils y pensaient toujours et ils ne se décidaient à l'action au dehors qu'avec la certitude préalable qu'il n'en pourrait résulter aucun incident, aucune rupture d'équilibre sur les frontières continentales; ils évitaient, et c'était leur premier souci, de créer aux colonies des « surfaces de friction » où pourraient naître des difficultés de nature à troubler le repos et la sécurité de la patrie; ils tenaient, avant tout, à ce qu'aucun incident africain ne pût avoir son contre-coup sur les Alpes ou sur les Vosges. La France, rassurée sur l'avenir par le passé, suivait donc avec confiance les négociations relatives au Maroc, et lorsqu'on lui annonça que ses droits, ses intérêts et son avenir, — on disait même sa « suprématie, » — y étaient définitivement assurés, elle s'en réjouit de bon cœur et volontiers elle félicita le négociateur. Et voilà qu'un jour, elle se réveille sous la menace d'une guerre à cause du Maroc! Que s'était-il donc passé et comment la France se trouvait-elle en face d'une situation si critique? Il ne nous appartient pas aujourd'hui de retracer toutes les circonstances et d'analyser toutes les illusions qui nous y amenaient; nous nous contenterons d'en indiquer ce que nous appellerions volontiers les « raisons marocaines. »

Dès lors que nous étions décidés à établir la suprématie française au Maroc, tout en y maintenant l'autorité du Sultan et la liberté commerciale, deux méthodes s'offraient à nous. La première est celle que l'on a appelée « la manière forte : » à propos d'un incident quelconque, au Touât ou à Figuig, les troupes françaises pénétreraient par la trouée d'Oudjda, occuperaient Fez, tandis que la flotte bloquerait les ports, et forceraient le Sultan à accepter un contrôle sur ses relations extérieures, ses finances et son administration. Ni notre situation en Europe, ni l'état de notre politique intérieure ne nous permettaient de choisir cette méthode et de rechercher des avantagees aussi considérables, même en saisissant le moment où nos concurrens éventuels seraient ou gagnés à nos projets ou aux prises avec

des difficultés extérieures : le Maroc n'est pas, comme Madagascar ou le Dahomey, éloigné des centres de l'activité européenne; il est à cheval sur la Méditerranée et l'Océan; ses côtes s'étendent en face de l'Espagne et de Gibraltar et commandent un détroit à la liberté duquel toutes les puissances sont intéressées; en étendant la main sur un morceau de cette importance, nous risquions de provoquer des protestations, de soulever des difficultés qui n'auraient peut-être pas été insurmontables, mais que nos hommes d'État ne se sentaient pas en mesure d'affronter. A défaut d'autres raisons, la nature de notre gouvernement parlementaire et les crises intérieures par lesquelles nous sommes passés, en ces dernières années, ne nous permettaient pas de recourir à la « manière forte ; » les inspirateurs de la majorité parlementaire redoutaient, plus qu'une humiliation nationale, une action dans laquelle serait intervenue l'armée; ils craignaient par-dessus tout que l'ardeur des chefs militaires n'entraînât la France, malgré ses députés, dans des aventures belliqueuses; ils ne se lassaient pas de protester par avance contre toute politique qui pourrait aboutir à l'emploi de la force; non seulement ils ont rendu irréalisable toute velléité d'intervention militaire, mais encore la crainte de leurs colères a grandement contribué à l'échec final de la « pénétration pacifique. »

Du moment où ni le Parlement, ni l'opinion publique n'étaient disposés à soutenir une action brusquée au Maroc, ni le gouvernement à en prendre l'initiative, restait l'autre méthode, celle que l'on a appelée « la pénétration pacifique. » Le programme de « la pénétration pacifique » comportait trois points : d'abord, une campagne diplomatique; le ministre des Affaires étrangères s'adresserait successivement à toutes les grandes puissances et négocierait avec elles en vue d'obtenir, à certaines conditions, sa liberté d'action au Maroc. En même temps, on agirait auprès du Sultan jusqu'à ce qu'on l'eût persuadé des bienfaits que la suprématie française ne manquerait pas de lui apporter et finalement amené à accepter la collaboration de la France dans le gouvernement de son empire : ce serait le second article du programme. Viendrait enfin, comme suite à cette double négociation, « la pénétration pacifique » proprement dite, c'est-à-dire la collaboration de la France avec le gouvernement marocain pour la réorganisation des grands services publics, le développement de l'activité économique,

l'exécution des grands travaux, en un mot, la transformation progressive du Maroc en un État moderne. Sur le papier, et pour la clarté de l'exposition, ces trois modes d'action se distinguent nettement; mais dans la pratique, ils devaient rester inséparables et concourir au même résultat en se complétant constamment l'un l'autre. Nous verrons, en exposant la politique qui a été suivie, quels fâcheux effets la méconnaissance d'une vérité si évidente a entraînés et comment elle a contribué créer la situation actuelle.

II

Décidés à subordonner notre action au Maroc au consentement préalable des grandes puissances, nous étions dans la nécessité de n'en négliger aucune et de frapper à toutes les portes; car les puissances étaient toutes bien qu'à des degrés divers, intéressées à l'avenir du Maroc. Toutes avaient signé, en 1880, la convention de Madrid. La Conférence de Madrid devait naturellement faire appel à tous les gouvernemens étrangers, puisqu'il s'agissait d'y fixer un point spécial de droit international, la protection des étrangers dans l'empire chérifien ; elle avait aussi, par son article 17, stipulé que toutes les nations jouiraient, au Maroc, du traitement de la nation la plus favorisée; elle pouvait donc être considérée comme constituant, en faveur du caractère international de la question marocaine, un précédent dont la diplomatie allemande a d'ailleurs singulièrement exagéré la portée. Toutes les puissances avaient au Maroc des intérêts commerciaux et, dans le détroit, des intérêts maritimes qu'il importait de rassurer. Deux pays toutefois se trouvaient, vis-à-vis du Maroc, dans une situation particulièrement avantageuse qui pouvait rendre nécessaires, de notre part, des concessions plus importantes : c'était l'Espagne, dont les côtes s'allongent en face de celles du Maghreb et qui possède, sur le sol même du Maroc, ses *presidios;* et c'était l'Angleterre, maîtresse de Gibraltar, dont l'influence auprès du Sultan rivalisait depuis longtemps avec la nôtre. La convention du 8 avril 1904, moyennant l'abandon de nos droits sur l'Égypte et sur Terre-Neuve, stipula que la Grande-Bretagne n'entraverait pas l'action de la France au Maroc ; l'Espagne, par la convention du 7 octobre, obtint de son côté, en échange du même engagement, des com-

pensations et des garanties dont on ignore encore la teneur exacte. Ce n'est point aujourd'hui le cas, — et d'ailleurs ce n'est plus le temps, — de discuter ces conventions et de rechercher si nous n'aurions pas trop chèrement acheté deux désistemens qui n'avaient pas, la suite l'a prouvé, la valeur d'un envoi en possession; les deux conventions nous sont acquises; il ne nous reste qu'à en tirer le profit qu'elles comportent.

La France, si elle n'avait eu, dans le monde, d'autres intérêts que ses projets marocains et d'autres frontières que celles de la province d'Oran, aurait encore agi prudemment en ne s'en tenant pas à ces deux conventions, même en prenant soin de rassurer, par une déclaration, les intérêts commerciaux des puissances qui n'ont et qui ne convoitent au Maroc ou dans son voisinage aucune possession territoriale : il était évident, en effet, que, pour imposer pacifiquement notre collaboration au Sultan dans la réforme de son État, il fallait l'isoler et lui retirer tout espoir de trouver en Europe un appui pour résister à nos instances. Mais nous avions encore d'autres raisons, et de plus fortes, de négocier avec l'Allemagne : notre situation générale en Europe nous imposait des précautions et des ménagemens faute desquels nous risquions de nous préparer un échec; l'exemple des ministres créateurs de notre empire colonial et méditerranéen, qu'ils s'appellent Gambetta, Ferry, Freycinet, Casimir-Perier, Ribot, Hanotaux, suffisait à nous avertir que si l'Angleterre, encore qu'elle l'ait parfois tenté, n'a pas pu nous empêcher de mener à bien nos entreprises coloniales, le consentement au moins tacite de l'Allemagne a toujours été nécessaire à leur succès. Il est trop clair qu'une sécurité complète sur la frontière de l'Est est pour nous la condition indispensable à toute activité extra-européenne. Si donc, au point de vue marocain, il avait pu suffire que nous donnions à toutes les puissances l'assurance formelle que nous n'avions pas l'intention de mettre obstacle à la libre concurrence internationale ou de « fermer la porte, » au point de vue européen nous pouvions en tout cas être obligés de tenir compte de facteurs plus complexes. D'ailleurs, outre les conventions avec l'Angleterre et l'Espagne, nous avions conclu avec l'Italie, — nous avions même commencé par là, — un accord, dont les stipulations n'ont pas été publiées, par lequel elle s'engageait à ne point contrecarrer notre influence au Maroc moyennant que nous ne mettrions pas obstacle à ses entreprises éventuelles sur

les provinces turques de Tripoli et de Cyrénaïque : double imprudence, car, d'une part, nous froissions le Sultan de Constantinople, tout en facilitant l'introduction d'une rivale possible sur la frontière orientale de la Tunisie, et, de l'autre, nous paraissions accorder aux intérêts italiens qui, au Maroc, étaient minimes, plus d'importance qu'aux intérêts allemands. On a dit, à cela, que l'Italie est une puissance méditerranéenne et non l'Allemagne; mais, a-t-on répondu en Allemagne, la question marocaine n'est pas uniquement méditerranéenne; la Méditerranée est, surtout aujourd'hui, un passage qui conduit en Orient et en Extrême-Orient; l'Allemagne, grand État commerçant en voie de devenir un grand État maritime, se croit d'autant plus intéressée à la liberté du détroit que l'Angleterre, grâce à la possession de Gibraltar, est en mesure de le fermer. En second lieu, l'Allemagne, qui cherche à établir sa prépondérance dans l'Empire turc, a, dans la Méditerranée orientale, de si vastes desseins qu'elle tient à être comptée parmi les puissances méditerranéennes. Et, si l'Allemagne enfin, par sa politique en Orient, tend à devenir une puissance musulmane, s'abstenir de le reconnaître en ne tenant pas compte d'elle lorsque le sort d'un État musulman était en jeu, c'était contrarier ses ambitions. En tout cas, la place que l'Empire allemand occupe en Europe, le poids dont il pèse, par son activité économique et par sa force militaire, dans la balance des affaires du monde, ne permettaient pas, si l'on s'adressait à l'Italie et à l'Espagne, de le passer en quelque sorte sous silence. Le comte de Bülow avait, à plusieurs reprises, insisté sur le caractère universel de la puissance allemande : notre « empire » n'est pas territorial, expliquait-il, mais commercial et moral; il consiste en ce qu'aucun grand événement ne peut s'accomplir dans le monde sans que l'Allemagne ait son mot à dire ou sa part à prendre : on n'a pas paru comprendre, en France, toute la portée d'un tel avertissement.

Le gouvernement de l'empereur Guillaume II ne paraissait cependant nourrir contre nous aucun mauvais dessein; il avait affirmé, à plusieurs reprises, que l'Allemagne n'avait, au Maroc, que des intérêts commerciaux et qu'elle ne souhaitait que d'y voir régner une sécurité et une liberté favorables au négoce; un très petit nombre de « coloniaux » demandaient que l'empire acquît, sur la côte du Maghreb, un établissement territorial,

mais leurs voix n'avaient d'écho ni auprès de l'Empereur ni auprès du chancelier. Le comte de Bülow, interrogé au Reichstag, quelques jours après l'accord du 8 avril entre la France et l'Angleterre, déclarait que la nouvelle convention ne lui paraissait avoir « aucune pointe dirigée contre l'Allemagne. » Cette « affirmation optimiste (1) » constituait, aux yeux du chancelier, une sorte d'avance au gouvernement français et lui paraissait appeler une démarche de courtoisie, soit de la part du ministre des Affaires étrangères de la République, soit de la part de son ambassadeur à Berlin (2). Cette démarche ne fut pas faite. Le discours du 12 avril marque l'instant critique où pouvaient encore être prévenues les complications qui allaient survenir; l'abstention du cabinet de Paris, dans cette circonstance, fut, pour le chancelier, l'occasion d'un déplaisir personnel; il y vit le résultat d'une volonté consciente d' « ignorer l'Allemagne » et l'indice d'une vaste intrigue diplomatique préparée contre elle.

C'était le moment où le bruit commençait à se répandre que le ministre français des Affaires étrangères, par tout son système d'alliances, d'ententes et de rapprochemens, poursuivait un résultat autrement considérable que d'établir la suprématie de la France au Maroc et qu'il cherchait à réaliser « l'isolement de l'Allemagne. » Ce qui n'apparaissait au public que comme un procédé pour résoudre la question marocaine, faisait-il, en effet, dans l'esprit du ministre, partie d'un système de politique générale dont « l'isolement de l'Allemagne » serait apparu, en un mirage lointain, comme l'aboutissement? On a paru le penser en Allemagne et l'on a cru en trouver une confirmation dans les articles d'une certaine presse ou dans les propos de certaines personnalités, qui adressaient au ministre des éloges de nature à faire croire que les ententes négociées, à propos du Maroc, avec trois grandes puissances, à l'exclusion de l'Allemagne, se coordonnaient et se complétaient jusqu'à constituer contre elle une menace encore lointaine mais déjà précise.

(1) Voyez sur ce point la conversation du prince de Bülow avec M. Georges Villiers, dans *le Temps* du 4 octobre dernier.

(2) « Mon attente que l'autre partie s'aboucherait et s'entendrait avec nous, avant de mettre ses plans à exécution au Maroc, ne s'est pas réalisée. On ne nous a fait, dans tous les cas, aucune communication sérieuse et suffisante au sujet de l'accord. » (Discours du 7 décembre.)

En Allemagne, les semences de méfiance, si légèrement jetées au vent, tombaient sur un terrain d'autant mieux préparé à les recevoir que des difficultés intérieures — dont certains incidens récens, le contre-coup de l'agitation en Russie, par exemple, ou le discours de M. Bebel (8 décembre), ont souligné la gravité, — avaient rendu le sentiment public plus prompt au soupçon et plus enclin au pessimisme. L'Empereur lui-même s'est déclaré « obligé de compter avec une fausse interprétation des sentimens propres aux Allemands et avec des préventions concernant les progrès de l'activité de la nation allemande (1). » Tout paraît sérieux à l'esprit positif de l'Allemand : il ne s'arrêta pas à tout ce qu'il y avait d'incohérent dans un projet d' « isolement » diplomatique que la France aurait entrepris de réaliser à l'heure même où la guerre russo-japonaise l'isolait, elle, militairement, en face de l'Allemagne, et au moment où l'application d'une nouvelle loi militaire allait mettre en péril la cohésion et l'organisation de ses forces de terre et de mer; il ne considéra pas qu'une pareille politique n'était pas en harmonie avec l'attitude toute de paix, de conciliation et de recueillement gardée, plus de trente ans durant, par la République; il ne se demanda même pas si les combinaisons que l'on prêtait à un ministre étaient connues, et, à plus forte raison, approuvées par le gouvernement de la France, par les Chambres, par l'opinion nationale : sous les bruits qui couraient, sous les indices qu'il recueillait, il crut trouver une réalité objective et il se prépara à la riposte.

La concordance de certains faits pouvait d'ailleurs prêter quelque apparence de réalité aux intentions que l'on attribuait à la politique française. Les voyages à Paris de tous les souverains d'Europe, les commentaires dont ils étaient le thème dans les journaux anglais, ne pouvaient pas laisser indifférente une opinion publique dont l'amour-propre national s'irrite aisément; ces fêtes et ces pompes lui apparaissaient comme une représentation symbolique de cet « isolement » dont on semblait menacer l'Empire. L'Allemagne, dans son expansion, éprouvait, dans le monde entier, les effets de la mauvaise volonté de la Grande-Bretagne; elle sentait son opposition latente à Constantinople et en Asie Mineure, à Pékin, sur le golfe

(1) Discours du Trône, 28 novembre

Persique et jusqu'au Venezuela; elle croyait saisir la trace d'une connivence anglaise dans cette révolte des Herreros qui lui coûte si cher pour un médiocre résultat; la nouvelle répartition des escadres anglaises, leur renforcement dans la Manche et la mer du Nord, la création d'une nouvelle base navale à Saint-Margaret's-Hope, en face de Hambourg et du canal de Kiel, tout cela lui paraissait dirigé contre sa grandeur extérieure et sa prospérité commerciale; des polémiques de presse, fréquentes et acerbes, des articles de revues comme ceux de l'*Army and Navy;* des discours irritans, comme celui de M. Arthur Lee, lord civil de l'Amirauté, le 2 février 1905, entretenaient ses défiances (1); dans chacun de ces indices, elle croyait discerner la trace d'une conspiration universelle contre la grandeur allemande. Certes, les hommes d'État allemands connaissaient assez les tendances pacifiques qui, depuis trente ans, ont été celles de la politique républicaine, pour échapper aux entraînemens de l'opinion publique et ne pas croire légèrement à des intentions téméraires de notre part, mais, peut-être, l'attitude de l'opinion et de la presse britanniques, s'ajoutant au sentiment d'une rivalité nécessaire entre les deux plus grandes puissances commerciales de l'Europe, suffisaient-ils à leur faire redouter que l'influence anglaise ne fût parvenue à s'insinuer en France par quelques-uns de ces mille canaux qui, dans une démocratie surtout, peuvent permettre à des suggestions étrangères de se glisser jusque dans les conseils du gouvernement; ils ont paru craindre que la France ne devînt, en face de l'Allemagne, le « soldat continental » de l'Angleterre comme, dans le même temps, le Japon était, en face de la Russie, son « soldat maritime. » A coup sûr, les comparaisons ne sont pas des raisons, et ces craintes ne reposaient que sur des précédens historiques; mais il suffit qu'elles se soient fait jour dans les milieux gouvernementaux allemands pour qu'elles aient pu exercer une influence sur la politique de l'empire.

Guillaume II et son chancelier, sous l'influence des causes que nous avons essayé de préciser, ou d'autres encore, crurent nécessaire de mettre fin à une série d'incidens dont la répétition commençait à irriter le sentiment public allemand. Le Maroc, à propos duquel la France avait noué ces ententes et ces

(1) Comparez le discours du prince de Bülow du 7 décembre : « Nous avons à compter avec une profonde antipathie de l'opinion publique anglaise. »

accords, dont le réseau subtil enlaçait l'imagination de la grande Allemagne, allait devenir, comme l'a dit le prince de Bülow, « l'occasion d'une riposte nécessaire (1). » Ces mots sont à retenir : le Maroc n'a été que « l'occasion » de la manifestation que le gouvernement de Berlin a jugé indispensable de faire; le Maroc a été choisi parce qu'il était, pour ainsi parler, l'endroit sensible de la politique de M. Delcassé et non parce que notre politique y aurait lésé des intérêts ou gêné des projets allemands.

Après le discours du comte de Bülow (2) en avril 1904, l'intervention au Maroc était décidée en principe. Il était peut-être temps encore cependant, pour nous, d'en arrêter la réalisation; bien qu'aucune demande d'explications ne se fût produite avant le coup de théâtre de Tanger, les avertissemens discrets ne manquèrent pourtant pas au quai d'Orsay, mais il semble qu'ils se soient heurtés à un parti pris d'ignorer le mécontentement qui grandissait à Berlin. Les dernières chances d'éviter des complications pénibles furent perdues : l'Empereur descendit à terre (31 mars), reçut quelques personnages marocains, fit une courte promenade dans la ville; puis il retourna à son yacht, satisfait d'avoir affirmé l'indépendance du Sultan et de s'être posé, une fois de plus, en protecteur de l'Islam. Il est important de noter, au moment où la conférence d'Algésiras va se réunir, que l'Empereur, à Tanger, n'a pas prononcé une parole qui fût en contradiction formelle avec les intentions réelles de la France. Nous avons toujours proclamé notre volonté de maintenir l'intégrité du Maroc, la souveraineté du Sultan et la « porte ouverte » à la libre concurrence; l'Empereur, à Tanger, n'a pas émis d'autres prétentions. La manifestation n'en a pas moins eu un triple résultat : elle a montré d'abord, même à ceux qui auraient été tentés de croire à son « isolement, » de quel poids l'Allemagne pèse dans les affaires du monde; elle a précipité l'échec de la mission française à Fez; et enfin elle a consolidé l'hégémonie allemande à Constantinople : quelques jours après l'incident de Tanger, Abd-ul-Hamid, recevant l'ambassadeur allemand, le baron Marschall de Bieberstein, le remerciait avec larmes de l'immense service que l'Empereur venait de rendre à

(1) Conversation avec M. Georges Villiers, dans le *Temps* du 4 octobre.

(2) Nous ne donnons au chancelier son titre de « prince » que lorsqu'il s'agit d'évènemens postérieurs à l'été de 1905.

l'Islam. Si l'on voulait trouver les vraies raisons politiques de l'intervention allemande au Maroc, c'est peut-être à Constantinople qu'il conviendrait d'aller les chercher. C'est un point de vue que nous ne pouvons aujourd'hui qu'indiquer, mais dont il n'était pas inutile de signaler l'importance.

Le 11 mai, le comte de Tattenbach fit son entrée à Fez, en grand appareil, au milieu d'un cortège de nombreux officiers; il venait y continuer le geste protecteur de son impérial maître et en développer les conséquences. M. Saint-René Taillandier, par ordre de son chef, laissa le champ libre à son rival; sans quitter Fez, il s'abstint de nouvelles démarches auprès du Maghzen. Le Sultan, se sentant appuyé, ne tarda pas à faire une réponse négative aux propositions françaises : il les tenait pour incompatibles avec ses engagemens internationaux, mais se déclarait prêt à exécuter les réformes que les puissances signataires de la convention de Madrid, réunies en conférence, voudraient bien lui conseiller. Ainsi, par l'intervention de l'Allemagne, la question des réformes, de franco-marocaine qu'elle était, tendait à devenir internationale.

Mais déjà le bruit de ces incidens marocains se perdait dans l'émotion des événemens européens; l'intérêt du drame n'était plus ni à Fez, ni à Tanger, mais à Paris et à Berlin où la « riposte, » dont le Maroc n'avait été que « l'occasion, » menaçait de dégénérer en une guerre européenne. La campagne diplomatique, qui devait être le premier acte de « la pénétration pacifique » de la France au Maroc, s'achevait sur la menace formelle d'un conflit immédiat. Ainsi se révélaient les dangers d'une méthode qui, pour avoir méconnu l'équilibre réel des forces européennes et les conditions de notre action extérieure, aboutissait à créer, entre l'Algérie et le Maroc, une frontière d'Alsace, et à jeter brusquement un pays qui, depuis plusieurs années, n'entendait parler que de paix et d'arbitrage, dans les préoccupations de la guerre prochaine. Dès qu'il eut pris conscience du péril, M. Rouvier, président du Conseil, intervint énergiquement et le ministre des Affaires étrangères donna sa démission (5 juin).

III

L'échec de la campagne diplomatique a jeté le discrédit sur « la pénétration pacifique. » La méthode, cependant, si elle avait

été pratiquée comme elle avait été d'abord conçue et si la politique générale n'en avait pas faussé l'application, était susceptible de donner d'excellens résultats.

Il aurait fallu d'abord, pour que la « pénétration » française au Maroc reussît et restât « pacifique, » en parler le moins possible, éviter d'en discuter les voies et moyens au Parlement et se garder de faire savoir par avance au Maghzen qu'en aucun cas la majorité, docile aux injonctions de l'extrême gauche, ne permettrait le recours à la force. Sûrs que, s'ils nous opposaient une résistance passive sans provocation, nous n'en viendrions jamais aux armes, le Sultan et ses conseillers, pour employer une expression familière, jouaient sur le velours, et nous avions perdu la partie avant même de l'engager. Une « pénétration pacifique » ne peut être que la résultante de tout ce qui constitue, entre deux pays voisins, une inégalité de poids spécifique : c'est la force militaire qui, par le seul fait de sa présence, exerce la pression décisive et rend possible la « pénétration » des autres élémens qui constituent une civilisation supérieure; renoncer à l'employer et l'annoncer par avance, c'était vouer à un échec certain l'entreprise que l'on voulait tenter.

Il aurait été nécessaire, en outre, qu'une unité complète d'inspiration et d'action fût établie entre la légation française à Tanger, le gouvernement général de l'Algérie, les généraux commandant à Oran et dans le Sud-Oranais, et qu'une direction générale vînt constamment du quai d'Orsay; tant que cette bonne harmonie subsista, l'influence française fit des progrès; dès qu'elle fut rompue, les efforts mal coordonnés restèrent infructueux quand ils ne devinrent pas dangereux. Enfin, répétons-le, il était indispensable surtout que les négociations avec les puissances européennes, l'action diplomatique auprès du Sultan et l'œuvre de pénétration au Maroc même constituassent un ensemble bien homogène et non pas une série d'actes indépendans et successifs.

Nous avons essayé déjà, ici même (1), d'exposer ce que devait être la politique de la France au Maroc : nous n'y reviendrons que très rapidement. Nous définissions d'un mot cette politique en disant qu'elle doit être algérienne. Si toutes les nations reconnaissent à la France des « intérêts spéciaux » au Maroc,

(1) Voyez la *Revue* des 15 février 1902, 1er mars et 1er octobre 1903. Cf. notre livre : *l'Empire de la Méditerranée* (Perrin, 1904, 1 vol. in-8° écu).

c'est en sa qualité de puissance algérienne. L'importance de son commerce ne la mettrait qu'à son rang parmi les autres États qui font des affaires au Maroc; c'est sa longue frontière commune qui lui crée, à elle seule, des intérêts spéciaux et qui l'oblige à « veiller à la tranquillité dans ce pays, à lui prêter son assistance pour toutes les réformes administratives, économiques, financières et militaires dont il a besoin (1); » c'est elle aussi qui lui assure des moyens d'action particuliers. Pour justifier les droits qu'elle revendique, la France, au Maroc, doit donc agir d'abord comme puissance africaine et comme puissance musulmane. Cette politique, nous avons commencé à l'appliquer pendant les mois où M. Paul Révoil, comme ministre de France à Tanger d'abord, comme gouverneur de l'Algérie ensuite, en a donné la formule et l'exemple; elle peut être définie en quelques mots : elle repose sur la collaboration de la France algérienne avec le gouvernement marocain, collaboration qui, entre deux États de puissance aussi inégale, ne peut manquer d'aboutir à l'hégémonie du plus fort. Cette méthode, nous l'avons expérimentée d'abord dans la région frontière; au lieu de préciser une limite dans ces contrées « où la terre ne se laboure pas, » nous nous sommes appliqués à conserver une zone de Marches dans laquelle nous exercerions, sans violer le traité de 1845 et sans porter atteinte à la souveraineté du Sultan, une influence dont le rayonnement s'étendrait de proche en proche à toutes les tribus du voisinage. C'est dans cet esprit que furent conclus à Paris, entre M. Delcassé et Sidi-Mohammed-el-Guebbas, les accords du 20 juillet 1901, complétés, l'année suivante (20 avril), par deux autres « accords » qui prévoyaient et réglaient l'action commune des deux gouvernemens. Une série de marchés devaient être ouverts le long de la frontière; ils serviraient à attirer les tribus par l'appât du gain et le besoin des échanges et à les apprivoiser peu à peu; plusieurs, parmi elles, comme les Beni-Guil, les Doui-Menia, les Oulad-Djerir, étaient reconnues par le Sultan comme devant relever de l'Algérie. Des troupes marocaines, organisées et commandées par des officiers français, seraient employées à veiller à la sécurité de la zone frontière; c'est elles qui, à Figuig, seraient chargées de rétablir l'autorité de l'*amel* du Sultan. Dans les régions montagneuses, comme le

(1) Ce sont les termes de l'accord franco-anglais du 8 avril 1904.

Beni-Smir, des postes français devaient être établis pour prévenir les incidens de frontière et arrêter les *djich* de pillards ; ils ne tarderaient pas à devenir des foyers d'influence française. Le chemin de fer d'Aïn-Sefra à Beni-Ounif serait prolongé sur Bechar et Kenadsa.

Tel était le programme dont les « accords Révoil-Guebbas, » — c'est ainsi qu'on les appelle généralement parce qu'ils ont été conclus sous l'inspiration de M. Révoil, — traçaient les grandes lignes : non seulement, s'il avait été appliqué avec esprit de suite, il aurait abouti à la pacification définitive de la région frontière et à une extension considérable de l'influence française ; mais surtout, en exerçant ainsi, peu à peu, dans les Marches algéro-marocaines, l'influence pacifiante de notre sentiment de la justice, de notre puissance militaire et de notre activité commerciale, nous aurions prouvé au Sultan, mieux que par des démonstrations verbales, la valeur bienfaisante de notre amitié, nous lui aurions montré par quels procédés et pour quel objet s'exerce l'action de la France. Mais, à cette tâche, les médecins et les maîtres d'école, si utiles qu'ils puissent être, ne pouvaient suffire ; pour éviter de faire usage de la force, en un pareil pays, encore faut-il savoir, de temps en temps, la montrer ; pour n'avoir pas un jour à frapper, il fallait peser, de tout le poids de l'Algérie organisée, sur le Maroc inorganique : une activité à la fois bienfaisante et menaçante aux frontières aurait prévenu ou aplani bien des difficultés à Fez ou à Marrakech.

En même temps que nous aurions agi dans la région des Marches, nous ne devions pas négliger de poursuivre la « pénétration pacifique » sur les côtes et à l'intérieur du Maroc : toutes les initiatives utiles devaient être encouragées et soutenues, qu'elles vinssent d'explorateurs, de savans, de négocians ou de prospecteurs ; il fallait, comme la Chambre des députés l'avait demandé, envoyer dans les ports et dans les grands centres des médecins français pour y ouvrir des dispensaires ; par l'intermédiaire de nos Algériens musulmans et de nos protégés les chérifs d'Ouazzan, nous pouvions rallier à notre cause des marabouts influens, des membres des grandes congrégations ; de toutes parts des concours s'offraient discrètement à nous : aucun n'était à dédaigner ; même dans l'entourage du Sultan, parmi les caïds influens, chez les ulémas et jusque dans les tribus insoumises,

nous pouvions nous faire des amis, grouper autour de nous une clientèle et, en sachant au besoin utiliser des fonds secrets, nous assurer des fidélités précieuses. Voilà quelques-uns des multiples moyens dont l'emploi simultané nous aurait conduits, peu à peu et sans éclat, au but : la France prépondérante dans un Maroc indépendant. Ainsi comprise, la « pénétration pacifique » n'était pas une illusion dangereuse; elle était une réalité féconde.

Le traité le plus avantageux, surtout lorsqu'il s'agit d'entreprises coloniales, n'est rien qu'un papier à classer dans les archives, si l'on n'en sait pas faire sortir tous les avantages qu'il comporte. Les accords de 1901 et de 1902 étaient conçus dans le meilleur esprit; il en découlait tout un programme dont le gouvernement paraissait avoir compris l'opportunité; mais on avait compté sans l'instabilité de notre régime politique : au moment même où, comme gouverneur général de l'Algérie, M. Révoil commençait à appliquer les accords conclus par lui et à tirer profit des relations cordiales qu'il avait su nouer avec Guebbas, il fut sacrifié à des rancunes politiques, la veille même du jour où il devait accompagner en Algérie le président de la République.

Nous avons raconté ici, en son temps, comment le châtiment de Figuig, qui n'était pas inconciliable avec la méthode de « pénétration pacifique, » s'il avait été exécuté avec moins d'ostentation et avec une participation plus effective des autorités marocaines, parut au contraire un démenti à la politique des « accords » suivie par M. Révoil, et comment aussi le nouveau gouverneur, M. Jonnart, après ce grand éclat, revint peu à peu, dans le Sud-Oranais, à la méthode de son prédécesseur. Avec le général Lyautey, un de ces soldats « coloniaux » qui savent être des pacificateurs et allier à l'esprit d'organisation la vigueur de l'exécution, la région frontière a retrouvé la stabilité et la paix; plusieurs promenades militaires, le châtiment de quelques bandes de pillards, la création, pour la protection de la frontière, de trois postes permanens à Berghent (Ras-el-Aïn), à Forthasia et à Colomb-Bechar, où des colonnes volantes sont toujours prêtes à se mettre en marche, l'ouverture de marchés et de dispensaires médicaux, ont à peu près achevé de nous rallier les tribus sur lesquelles les « accords » de 1901 et de 1902 nous reconnaissent pleine juridiction, et de faire rayonner l'influence

française jusqu'à l'oued Guir et à la Moulouya. C'étaient là d'heureuses applications de la méthode tracée par les « accords Révoil-Guebbas ; » elles ont assuré la tranquillité définitive de la région des marches.

Malheureusement, depuis la disgrâce de M. Révoil, l'unité de direction si indispensable avait cessé d'être complète entre Paris et Tanger d'une part, Alger et Aïn-Sefra de l'autre. Le ministre des Affaires étrangères, ébloui par le succès de ses négociations avec l'Italie, l'Angleterre et l'Espagne, crut l'affaire marocaine définitivement réglée; il sembla perdre de vue que les intérêts dont nous demandions aux puissances de reconnaître le caractère spécial et prépondérant, étaient d'abord des intérêts algériens et que, plus notre politique dans la région frontière serait active et plus nous acquerrions d'hypothèques sur tout le Maroc, mieux nous serions armés pour négocier avec les puissances et moins il serait malaisé d'amener le Sultan à accepter la collaboration française pour la réforme de son empire. A la période d'activité diplomatique en Europe et auprès du Sultan, correspondit une extrême timidité sur les frontières et au Maroc même; l'exécution des « accords Révoil-Guebbas » fut en quelque sorte suspendue et toute marque d'activité sembla devenir un épouvantail à Paris et à Tanger. C'est ainsi que l'occupation de Ras-el-Aïn (Berghent), qui rentrait dans l'esprit des accords de 1901 et 1902 et complétait la ligne des postes organisés par le général Lyautey, provoqua une alarme hors de proportion avec l'importance de l'incident : certes il aurait été préférable que les représentans de la France au Maroc fussent prévenus que cette opération nécessaire allait être effectuée; mais, la première surprise passée, elle aurait pu leur servir d'un puissant argument dans leurs entretiens avec le Sultan; elle était bien propre à le persuader de la nécessité d'écouter les propositions et de suivre les conseils des hommes qui représentaient auprès de lui la paix et l'amitié, s'il ne voulait pas s'exposer à subir les entreprises des hommes de la guerre dont les impatiences, sur les frontières, ne pourraient bientôt plus être contenues. A Tanger même, lorsque les autorités marocaines chargèrent la France d'organiser un corps de police sous les ordres d'un officier français, les précautions dont nous crûmes devoir entourer l'accomplissement de ce mandat parurent à bon droit exagérées. On pourrait multiplier ces exemples de défaillances partielles et de

timidités inutiles; elles ont contribué à amoindrir l'idée que les Marocains se faisaient de la puissance de la France et la crainte qu'elle leur inspirait. En attendant tout d'une mission diplomatique, conçue et préparée comme s'il s'agissait de négocier avec le souverain d'un État européen, on s'exposait, au cas où cette mission viendrait à ne pas aboutir, à rester presque désarmé.

Cette mission elle-même, on en compromettait par avance le succès en l'envoyant trop tard. Partie aussitôt après l'accord du 8 avril, ou tout au moins immédiatement après l'accord avec l'Espagne, l'ambassade de M. Saint-René Taillandier aurait encore pu réussir à enlever dès les premiers entretiens l'adhésion du Sultan à nos principaux projets de réformes. La signature de l'accord avec l'Angleterre avait, durant les premières semaines, fait croire à Mouley-abd-el-Aziz qu'il était abandonné de l'Europe; que le jeu de bascule qui, depuis si longtemps, réussissait à ses prédécesseurs et à lui-même, allait devenir impraticable; et qu'il faudrait en passer par les volontés de la France. C'est ce moment qu'il aurait fallu saisir; mais, dès qu'il eut en mains le traité avec l'Angleterre, le ministre des Affaires étrangères se crut « le maître de l'heure; » la négociation à conduire au Maroc même ne lui apparut plus que comme une formalité dont le résultat était d'avance certain et dans laquelle il importait surtout de ne pas alarmer les susceptibilités pacifistes du Parlement.

Lorsque enfin la mission française fut parvenue à Fez (26 janvier), ses instructions comportaient tant de réserves et de précautions qu'elle en parut comme paralysée. Aucune action extérieure ne venait seconder son effort; plus que jamais les initiatives privées, qui auraient pu exercer une pression sur le Maghzen, furent découragées, plus que jamais des instructions sévères furent données dans toute la région frontière pour qu'aucun incident ne vînt rappeler qu'il existait en Algérie une puissance française et des intérêts français. Le ministre voulait qu'on laissât faire son représentant à Fez et que rien ne vînt du dehors troubler les négociations d'où sortirait l'entente définitive avec le Sultan. Mais le Maghzen avait eu le temps de se remettre de ses alarmes du printemps; le Sultan et ses ministres avaient lu les journaux et les débats des Chambres; ils savaient qu'en aucun cas nous n'aurions recours à l'action mili-

taire; des avis discrets lui avaient fait deviner que les puissances ne se désintéressaient pas autant de son sort qu'il l'avait cru un moment. Ce fut probablement d'après les conseils de quelque agent étranger qu'il imagina cette « assemblée des notables, » dont on n'avait jamais ouï parler au Maroc, devant laquelle le représentant de la France n'aurait jamais dû être autorisé à exposer ses projets de réformes. Les Marocains, qui ne sont sensibles qu'aux actes et ne s'inclinent que devant la force, étaient peu touchés des beaux projets de réorganisation dont le gouvernement français avait chargé M. Saint-René Taillandier de leur exposer les avantages; ils savaient qu'aucune sanction ne viendrait les obliger à les subir; un à un, les amis que nous croyions avoir dans le Maghzen, persuadés de notre faiblesse, nous faisaient défaut. Le Sultan et ses conseillers, secrètement encouragés dans leur résistance par les étrangers, soutenus par tout le parti hostile aux nouveautés, ne sentant nulle part les effets d'une politique française active, étaient résolus à tromper le représentant de la France par des négociations dilatoires et à ne rien céder que devant la force.

Tel était l'aboutissement naturel d'une politique de « pénétration pacifique » mal comprise et mal conduite : à force d'être « pacifique, » elle cessait d'être une « pénétration. » Pareille méthode ne pouvait conduire qu'à l'insuccès, à moins de recourir à ce qu'on avait tout fait pour éviter, à un blocus, à une expédition. Ainsi, au moment même où la campagne diplomatique, en Europe, s'achevait sur des bruits de guerre, au Maroc nous nous acheminions aussi vers la guerre : c'est sous cette double menace que s'écroulait le système de la « pénétration pacifique » tel que, depuis deux ans, on l'avait pratiqué.

IV

L'intervention de l'Allemagne dans l'affaire du Maroc changeait du tout au tout l'aspect de la question : de marocaine qu'elle avait été, elle devenait européenne; c'est, à propos du Maroc, de la politique générale de la France que maintenant il s'agissait. Ni la nation, ni son gouvernement, ni ses représentans n'avaient jamais voulu autre chose qu'une action pacifique, respectueuse des droits acquis et des intérêts légitimes de toutes les puissances. L'Allemagne se plaignait que

le ministre démissionnaire le 5 juin eût systématiquement cherché à l'exclure du concert européen à propos du Maroc, et à « l'isoler » diplomatiquement; ces projets, s'ils avaient existé, n'avaient, en tout cas, été ni connus ni approuvés par la France; mais il suffisait que l'Allemagne eût cru à leur réalité, pour que nous nous sentissions obligés de prouver notre volonté de maintenir nos bonnes relations avec tous nos voisins. La « pénétration pacifique » nous conduisait de toutes parts à des impasses et à des menaces de guerre : c'est donc qu'il y avait maldonne, que nous nous étions trompés ou qu'on nous avait trompés; nous n'avions plus qu'à reprendre notre jeu et à battre de nouveau les cartes. C'est dans cet esprit que le cabinet présidé par M. Rouvier accepta, sous certaines conditions, l'invitation faite par le Sultan à l'instigation de l'Allemagne, de participer à une Conférence internationale sur les affaires du Maroc.

Nous aurions pu ne pas aller à la Conférence; nous l'aurions même dû s'il ne s'était agi que du Maroc. Nous avons accepté d'y aller parce que nous avons compris, comme l'a dit le prince de Bülow lui-même, que le Maroc n'était que « l'occasion » de la manifestation de l'Empereur à Tanger et qu'il y avait, entre l'Allemagne et la France, un malentendu plus grave qu'il importait de dissiper. Si le Maroc avait été seul en cause, nous aurions dû refuser, au nom des intérêts généraux de l'Europe compromis par un si fâcheux précédent, de participer à une Conférence convoquée par le Sultan; toutes les grandes puissances étaient prêtes à régler leur réponse sur la nôtre et si l'Allemagne avait été tentée de faire de notre refus une question de paix ou de guerre, elle aurait eu contre elle l'opinion universelle; à Fez, M. de Tattenbach se serait agité dans le vide, il aurait obtenu quelques concessions, mais la question marocaine serait restée intacte. Nous avons consenti, répétons-le, à participer à la Conférence parce que le Maroc n'était que « l'occasion » de l'intervention allemande, et parce que nous espérions fermement que, le malentendu une fois dissipé, l'Allemagne s'abstiendrait d'y contrecarrer nos intérêts et nos vues; nous n'avons d'ailleurs donné notre adhésion qu'à la condition que le programme de la Conférence serait arrêté d'avance, dans des négociations préalables entre les cabinets de Berlin et de Paris, et que « l'intérêt spécial qu'a la France au Maroc, en raison de sa situation de pays limitrophe, » n'y serait pas mis en question, non plus que « les

droits de la France résultant de ses traités ou arrangemens (1). » L'accord sur ces points, entre les deux gouvernemens, fut constaté, le 8 juillet, sous la forme d'un échange de lettres entre M. Rouvier et le prince Radolin.

La France accueillit cet accord avec satisfaction; elle pensa que le malentendu était dissipé et que son action au Maroc ne rencontrerait plus l'opposition de l'Allemagne. Dans ces conditions, la Conférence ne serait, espérait-on, qu'une formalité dont le programme allait être arrêté sans délai et qui aurait pour résultat de rendre manifeste la bonne harmonie des deux gouvernemens. On se plut à penser, chez nous, qu'après l'échange de lettres du 8 juillet, il n'y avait plus de place que pour une reprise des relations normales entre les deux pays. Si l'Allemagne avait, à ce moment, répondu à l'attente de la France, l'incident aurait été clos et la bonne volonté manifestée des deux parts aurait pu ouvrir, pour l'avenir, des perspectives nouvelles.

Telle ne fut pas l'attitude du gouvernement de Berlin. Les négociations pour la fixation du programme de la Conférence, qui auraient pu être rapidement menées à bien, puisque l'accord du 8 juillet paraissait en déterminer d'avance les points essentiels, traînèrent en longueur. En même temps, à Fez, le comte de Tattenbach déployait une étrange activité; on pouvait se demander si les pourparlers qui s'éternisaient à Paris n'étaient pas destinés à couvrir ses démarches et ses exigences indiscrètes; avec lui, le Maghzen, tout heureux de reprendre la politique de bascule qui est la sauvegarde des faibles, se montrait accommodant : on apprenait coup sur coup que M. de Tattenbach avait négocié un emprunt de dix millions de francs au profit des banques allemandes; qu'il avait signé un contrat, au nom d'une maison allemande, pour la construction d'un môle à Tanger; que, par tous les moyens, il s'efforçait de créer à l'Allemagne, au Maroc, une clientèle commerciale et politique. Une telle activité, au moment même où des négociations étaient pendantes à Paris, devenait alarmante : elle pouvait prêter à croire que l'Allemagne prenait goût au gâteau marocain et qu'elle cherchait, en définitive, à s'en faire attribuer la plus large part; on en vint même à douter de la sincérité du gouvernement de Berlin dans

(1) Discours de M. Rouvier à la Chambre des députés, 8 juillet 1905.

l'accord du 8 juillet et à se demander s'il ne cherchait pas à pousser à bout la patience de nos négociateurs et à décourager leurs dispositions conciliantes. Les rôles, dès lors, se trouvaient intervertis; c'était nous, désormais, qui étions fondés à nous plaindre des procédés d'une diplomatie qui, tandis qu'elle négociait à Paris, prenait des gages à Fez.

L'arrestation, au Maroc, d'un protégé algérien, Bou-Mzian, survenue sur ces entrefaites, augmentait encore l'inquiétude, en France, en menaçant de faire naître un conflit aigu avec le Sultan. Allions-nous être obligés, au moment où le malaise diplomatique était le plus grave en Europe, de recourir à la force pour obtenir du Sultan la satisfaction à laquelle nous ne pouvions renoncer sans la plus grave des humiliations? On put éviter, heureusement, d'en venir à ces extrémités : Mouley-abd-el-Aziz céda, mit en liberté notre protégé et lui accorda une indemnité suffisante. Le bruit courut qu'en cette circonstance le comte de Tattenbach s'était employé auprès du Sultan pour lui déconseiller la résistance : les journaux allemands en profitèrent pour insister lourdement sur le bon office qu'à les en croire le ministre allemand rendait en cette circonstance à son collègue français et réussirent presque à transformer en une offense ce qui aurait pu être en effet un procédé courtois. D'ailleurs, il faut le dire, durant toute cette crise, le ton agressif, les exigences hautaines de la plupart des journaux allemands contribuèrent à entretenir en France une incertitude pénible sur les intentions réelles du gouvernement de l'Empereur.

L'arrivée à Paris du docteur Rosen, chargé de négocier avec M. Révoil (6 septembre), fut interprétée en France comme un signe de la bonne volonté du cabinet de Berlin d'aboutir à un accord; les pourparlers continuèrent, mais ils restèrent laborieux et décevans; il fallut toute l'évidente bonne foi de M. Rouvier, son énergie heureusement secondée par la dialectique souple et par la compétence spéciale de M. Révoil, pour arriver enfin à l'accord du 28 septembre. On affirme aussi, et le fait est vraisemblable, que le passage, à Paris et à Berlin, du comte Witte ne fut pas étranger à l'entente.

Le « protocole d'entente » du 28 septembre a heureusement manifesté une volonté commune de ne pas rompre les négociations; mais il n'était pas encore complètement rassurant pour les

intérêts français. Il réglait, par une cote mal taillée, les difficultés soulevées par les opérations du comte de Tattenbach; il les faisait rentrer, tant bien que mal, dans le cadre de la Conférence; il déclarait, après l'accord du 8 juillet, que les intérêts spéciaux de la France dans la région frontière ne seraient pas mis en question et qu'en aucun cas on ne contesterait à la France le droit d'y faire seule la police; il fixait enfin les grandes lignes du programme qui serait soumis à la Conférence. Mais, au moins dans le résumé qui, seul, en a été publié, il restait muet sur les solutions que les deux parties se proposent de soumettre aux délibérations des représentans de l'Europe. La Conférence va donc s'ouvrir sur une incertitude, en présence d'une opinion publique inquiète. Les déclarations du prince de Bülow à M. Georges Villiers, du *Temps*, sont évidemment de nature à nous expliquer l'attitude et les mobiles du gouvernement allemand et à nous rassurer sur ses intentions. Mais bien plus rassurans encore et plus décisifs seraient des actes qui, dès l'ouverture de la Conférence, montreraient que l'Allemagne, ainsi que l'Empereur et le chancelier l'ont plusieurs fois affirmé, n'a pas, pour elle-même, d'ambitions au Maroc et que, si elle s'est mise, durant quelques mois, en travers des espérances que nous croyions pouvoir fonder sur nos accords avec l'Angleterre et l'Espagne, c'est qu'elle s'était crue directement visée par la politique de M. Delcassé. Malheureusement les « révélations » du *Matin* sont venues, postérieurement à la conversation du prince de Bülow publiée par le *Temps*, alimenter, en Allemagne, les polémiques antipathiques à la France et fortifier l'idée que le voyage de l'Empereur à Tanger aurait seul fait échouer un grand complot ourdi par l'Angleterre et le ministre français des Affaires étrangères. Il appartient à la Conférence de dissiper ces derniers nuages, de mettre fin définitivement à ce malentendu trop prolongé. Mais la tâche, il ne faut pas se le dissimuler, est aujourd'hui plus difficile qu'elle ne l'aurait été, par exemple, au lendemain de la retraite de M. Delcassé et de l'accord du 8 juillet. L'opinion publique française a eu le temps de réfléchir sur les événemens; troublée et nerveuse, elle se demande si ce n'est pas en pure perte qu'elle a donné tant de preuves de sa bonne volonté conciliante et de ses intentions pacifiques, et si les incidens pénibles qui ont marqué les négociations, l'incertitude des conclusions qui en sont sorties, ne cachent pas quelque dessein

secret qui mettrait en péril d'autres intérêts que ceux que nous avons au Maroc.

V

« Je crois, a dit le prince de Bülow, qu'entre deux grands peuples unis par les liens d'une haute culture intellectuelle et morale, rien ne vaut une explication franche (1). » Il serait déplorable, en effet, après plusieurs mois employés en explications réciproques, que les deux parties arrivassent à la Conférence avec des vues radicalement différentes. Il faut donc parler net, car si, à la Conférence d'Algésiras l'entente au sujet du Maroc ne se faisait pas, c'est une défiance peut-être irrémédiable qui en pourrait sortir.

L'Allemagne souhaiterait peut-être, — on l'a dit, les journaux des deux pays l'ont discuté et il n'est pas permis de négliger l'hypothèse, — d'engager avec la France une conversation sur la politique générale. Cette conversation, la diplomatie ne l'a pas entamée, mais la presse allemande a paru regretter que nous n'en prissions pas l'initiative, elle a même laissé entendre que l'Allemagne agirait prudemment en gardant ouverte la question marocaine et en s'en servant pour peser sur notre politique générale. Le prince de Bülow s'est défendu à plusieurs reprises, notamment dans son discours du 7 décembre, de pareilles arrière-pensées; mais, qu'elles existent dans certains milieux allemands, c'est ce dont il n'est pas possible de douter (2). Nous ne discutons pas ici l'opportunité d'une pareille conversation, mais il est nécessaire que l'on se rende compte, en Allemagne, qu'aucune négociation de quelque portée n'est actuellement possible entre les deux pays tant que la Conférence n'aura pas terminé équitablement son œuvre; si l'Allemagne attend l'occasion, comme on l'a laissé entendre, d'inaugurer à l'égard de

(1) Conversation publiée par le *Temps*.

(2) Voici un exemple, entre beaucoup, des étranges prétentions que la presse allemande n'a pas craint de formuler : la *Gazette de Francfort* écrivait le 19 octobre, dans un article de tête : « L'Allemagne a le droit de poser à la France cette question : pour le cas où nous serions en conflit avec l'Angleterre, serais-tu alliée de l'Angleterre, notre alliée, ou loyalement neutre ?... L'Allemagne, dans son intérêt personnel, doit poser cette question; elle doit savoir ce qu'il en est exactement de la France, et nous sommes sûrs qu'au cours des négociations du Maroc, la diplomatie allemande l'a bien montré aux hommes d'État français : c'est aux Français de donner une réponse aussi claire que franche. »

la France une politique plus confiante et de commencer avec elle des pourparlers sur les points où les intérêts des deux pays ne sont pas en désaccord, il faut qu'elle comprenne que c'est elle-même qui a rendu provisoirement impraticable toute tentative de ce genre en jetant entre les deux pays, comme un élément de discorde, la question du Maroc. On aurait pu « causer » après l'accord du 8 juillet si des faits graves n'étaient venus aussitôt donner une sorte de démenti à l'entente constatée par les notes de M. Rouvier et du prince Radolin; on le pourrait peut-être de nouveau, si on le jugeait utile, après la Conférence d'Algésiras et au cas qu'elle adoptât des solutions compatibles avec la dignité, les intérêts et les espérances de la France.

En acceptant d'aller à la Conférence, le gouvernement français a donné à l'Allemagne une grande preuve de son désir de concorde et de ses intentions conciliantes; aujourd'hui, après les manœuvres de M. de Tattenbach à Fez, après six mois de négociations pénibles, c'est nous qui avons besoin de reprendre confiance. Le prince de Bülow estime que la Conférence « loin de nous diviser doit contribuer à nous rapprocher. » C'est aussi le vœu de la France, mais elle attend d'abord la Conférence à ses actes. M. Rouvier aurait volontiers consenti à causer des affaires marocaines en tête à tête avec l'Allemagne, comme notre diplomatie l'avait fait avec les puissances plus directement intéressées. Bismarck a mis à la mode la politique de l'« honnête courtier : » on aurait pu chercher d'un commun accord dans quelle partie du monde la France aurait pu offrir à l'Allemagne son concours loyal pour réaliser quelqu'une des ambitions de l'impérialisme germanique. L'Allemagne ne s'y est pas prêtée, elle a voulu la Conférence et nous l'avons acceptée, sans plaisir et sans avoir grande confiance en ses résultats, uniquement parce que c'est elle qui la proposait. Aujourd'hui la Conférence s'ouvre : c'est à l'Allemagne qui l'a voulue d'y montrer quels sont, en définitive, ses dispositions et ses desseins. Il est nécessaire à la paix du monde qu'elle comprenne bien la nature de nos intérêts au Maroc et le prix que nous attachons à y devenir la puissance politiquement prépondérante. Il n'y a pas de commune mesure, au Maroc, entre nos intérêts et ceux de l'Allemagne : il ne s'agit, pour elle, que de « porte ouverte » et de libre concurrence; il s'agit, pour la France, de la sécurité et de l'avenir de son empire de l'Afrique du Nord.

Les accords du 8 juillet et du 28 septembre ont stipulé que la Conférence ne mettrait en question ni la souveraineté du Sultan, ni l'intégrité du Maroc, ni le principe de la libre concurrence internationale. Nous avions toujours proclamé que telles étaient nos intentions et que nous ne préparions pas ce qu'on a appelé une « tunisification » du Maroc. Ces principes posés, la Conférence s'occupera « de l'organisation d'une police, d'un règlement concernant la surveillance et la répression de la contrebande des armes, d'une réforme financière consistant principalement dans l'établissement d'une banque d'État, de l'étude d'un meilleur rendement des impôts et de la création de nouveaux revenus et enfin de la fixation de certains principes destinés à sauvegarder la liberté économique. » C'est le programme d'une réorganisation foncière du Maroc, et il est important de noter que c'est à peu près le même que le ministre de France proposait, l'été dernier, à l'approbation du Sultan. Mais qui sera chargé de l'exécution des réformes? Là est la question capitale que l'accord du 28 septembre n'a pas tranchée. La seule solution raisonnable, équitable, et conforme aux intérêts généraux de toutes les puissances et du Maroc lui-même, serait que la France fût chargée de la direction ou de la surveillance des réformes. La fixation du programme est internationale, l'exécution ne saurait l'être. Tout ce qui, au Maroc, ressemblerait à un *condominium* serait néfaste; si toutes les puissances prétendaient concourir à l'exécution des réformes, ce serait la négation des réformes; le Sultan aurait beau jeu pour profiter des dissentimens qui ne sauraient manquer d'éclater entre ses trop nombreux tuteurs; si c'est une Macédoine que l'Empereur allemand voudrait créer au Maroc, les autres puissances ont montré, en traitant par avance avec la France et en s'en rappportant à elle pour rétablir l'ordre et la paix dans l'Empire chérifien, qu'elles n'étaient pas disposées à s'y prêter : l'Angleterre n'admettrait sans doute pas sans résistance, pour ne parler que d'elle, que l'Allemagne prît au Maroc, auprès de Mouley-abd-el-Aziz, le rôle qu'elle s'efforce de jouer, sur le Bosphore, auprès d'Abd-ul-Hamid. De l'Allemagne, et d'elle seule, dépend donc le succès ou l'échec de la Conférence : ni l'Angleterre, ni l'Espagne, ni l'Italie, qui sont engagées vis-à-vis de nous, ni la Russie notre alliée, ne feront d'opposition à nos justes demandes; si l'Allemagne, de son côté, admet que l'exécution ou la surveillance des réformes nous soit confiée, le

succès de la Conférence est assuré et les résultats de ses travaux seront excellens. Sur ce point, le discours du prince de Bülow du 7 décembre n'apporte encore aucune lumière. « Il va de soi, dit-il simplement, que nous continuerons à représenter et à défendre à cette Conférence ce que nous avons considéré jusqu'ici comme juste et équitable. » Si l'on se reporte au reste du discours, il n'y est question que de la « porte ouverte » et de la libre concurrence commerciale, que la France — elle en a donné assez souvent l'assurance pour qu'on puisse la croire, — n'a jamais menacée. Si au contraire l'Allemagne venait à s'opposer à ce qu'un mandat international soit confié à la France, l'échec de la Conférence serait certain, puisque toutes les décisions doivent y être prises à l'unanimité et qu'un seul veto suffit pour tout arrêter. C'est le régime de l'anarchie et de l'insécurité qui s'installerait au Maroc à son propre détriment, et pour le plus grand dommage du commerce international et, en particulier, du commerce allemand.

Pour nous, notre conduite à la Conférence et après la Conférence nous est tracée par les circonstances. A la Conférence, tout en maintenant fermement ce que nous considérons comme nos droits, les représentans de la France se prêteront à la conciliation et à l'entente; ils se serviront de tous les « accords » que notre diplomatie a signés avec l'Italie, l'Angleterre, l'Espagne, et, plus récemment, avec l'Allemagne elle-même, pour travailler, au profit de la paix et de l'harmonie générales, à réduire toutes les intransigeances. Si la Conférence, se méprenant sur le rôle qui devrait être le sien, aboutissait à imposer au Maroc une sorte de régime international, nous n'aurions qu'à attendre que les trois ans, pendant lesquels ses résolutions seront applicables, aient démontré l'inefficacité certaine d'une pareille méthode; nous nous appliquerions, avec une activité stimulée par les leçons de l'expérience, à développer nos intérêts et notre influence dans tout le Maroc et particulièrement à appliquer les accords de 1901 et de 1902 dans cette zone frontière où nos « intérêts spéciaux » ne sont pas contestés, et, forts de nos traités avec l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie que rien ne saurait rendre caducs, prêts d'ailleurs à rechercher, avec l'Allemagne, dans une conversation nouvelle, les moyens pratiques de l'amener à nos vues, nous attendrions que les événemens et les circonstances de la politique générale nous offrent l'occasion de reprendre, au

Maroc, l'action que la géographie et l'histoire nous y destinent. Le Maroc est entré dans la politique européenne : c'est un malheur que les fautes de quelques-uns de nos hommes d'État ont contribué à créer, mais dont nous devons prendre notre parti tant qu'il ne sera pas possible d'y remédier; pour le moment, ce n'est plus d'une action uniquement marocaine, mais c'est surtout des combinaisons changeantes de la vie politique que nous devons attendre l'heure d'y réaliser nos projets.

Nous avons voulu envisager les pires hypothèses, mais tout fait espérer qu'elles ne se réaliseront pas; nous n'en voulons pour preuve que les paroles mêmes du prince de Bülow : « Aujourd'hui comme hier, a-t-il dit dans la conversation que le *Temps* a publiée, pourvu que votre politique coloniale respecte nos intérêts commerciaux qui croissent chaque jour, et notre dignité que nous plaçons plus haut encore, non seulement nous ne vous gênerons pas, mais au besoin nous vous aiderons, au Maroc et ailleurs. » Nous avons confiance en la parole du chancelier : le discours qu'il vient de prononcer au Reichstag, quelque pessimiste qu'en soit le ton, ne contredit pas ces assertions si formelles. Si l'on ne savait dans quelles circonstances ce discours a été prononcé, et qu'il sert de prélude à une augmentation considérable du budget de l'Empire et de la flotte de guerre, on aurait le droit de s'inquiéter d'y retrouver, après six mois, les mêmes griefs dont le gouvernement de Berlin faisait état avant les premières négociations. Se serait-on expliqué, six mois durant, sans s'entendre? Aurait-on signé deux accords sans se comprendre? Le prince de Bülow insiste sur l'argument que nous aurions voulu « mettre le Maroc dans une situation analogue à celle de la Tunisie; » or la « tunisification » consiste essentiellement dans l'établissement d'un contrôle français sur les relations extérieures du Bey et dans la perception de droits de douane favorables à notre commerce : il n'y a rien qui ressemble à cela dans le programme de réformes soumis par M. Saint-René Taillandier au Sultan. Le chancelier est obligé d'invoquer, pour justifier son dire, « quelques organes inspirés de la grande presse parisienne; » mais des journaux n'engagent pas le gouvernement, et chacun sait qu'il n'y a pas, en France, de journaux directement « inspirés. » Nous avons au contraire répétons-le encore une fois, toujours affirmé notre intention de maintenir l'indépendance du Sultan, la « porte ouverte » et la

libre concurrence commerciale; et non seulement nous l'avons affirmé, mais nous avons inscrit cet engagement dans notre convention du 8 avril avec l'Angleterre, — qui, on en peut être sûr, n'aurait jamais traité sans cette assurance, — et dans nos accords du 8 juillet et du 28 septembre avec l'Allemagne elle-même. Si le prince de Bülow revient sur ces argumens devant le Reichstag, c'est donc, il faut le croire, dans un intérêt de politique intérieure et il convient de voir surtout, dans son discours, le désir sincère qu'il a, comme l'Empereur son maître, de ne pas alarmer deux grands peuples pacifiques. D'ailleurs, l'intérêt même du commerce allemand, dont Guillaume II et ses ministres ont un si grand et si naturel souci, leur fait une loi de mettre fin, par les seuls moyens efficaces, à l'anarchie et à l'insécurité qui paralysent toute transaction au Maroc. Après la Conférence, si ses résultats sont tels que nous le souhaitons, la question des rapports franco-allemands, que les événemens de ces derniers mois ont ouverte, ne sera pas fermée, mais elle sera éclaircie, dégrevée du poids mort de la question marocaine; et si le voyage à Tanger a inauguré, entre les deux pays, une pénible série de difficultés et d'incidens, pourquoi la Conférence d'Algésiras ne serait-elle pas l'origine de relations moins tendues et plus confiantes?

René Pinon

REVUE LITTÉRAIRE

A L'AUBE DU ROMANTISME

L'époque la plus intéressante dans l'histoire d'un mouvement littéraire est celle de sa formation; aussi les historiens du romantisme, dont nous voyons chaque jour le nombre s'augmenter, ont-ils soin de se placer non pas au lendemain de 1830 où l'école triomphe, mais aux environs de 1820, alors que ses futurs chefs et ses hérauts prochains hésitent, tâtonnent, et protestent surtout qu'ils ne sont pas romantiques. C'est ce que vient de faire M. Ernest Dupuy, dans un livre d'une lecture toujours agréable, qu'il intitule : *la Jeunesse des romantiques* (1), et où il étudie les origines de la poésie de Victor Hugo et d'Alfred de Vigny. A ces deux grands noms il nous permettra de joindre celui de Lamartine, qui, sans doute, ne fut pas à proprement parler un romantique, ayant été bien incapable de s'embrigader dans une école ou dans un parti, mais qui n'en a pas moins été l'initiateur de tout le lyrisme moderne. Et nous n'avons que l'embarras du choix parmi les publications récentes qui trouveraient leur place à côté du livre de M. Dupuy. Voici un essai — terriblement systématique — où M. Paul Marabail, qui est officier, traite de *l'Influence de l'esprit militaire sur l'œuvre d'Alfred de Vigny* (2), et ne craint pas d'affirmer que Vigny a été un grand écrivain parce qu'il a commencé par être un bon mili-

(1) Ernest Dupuy, *la Jeunesse des Romantiques, Victor Hugo et Alfred de Vigny*, 1 vol. in-16 (Société française d'imprimerie et de librairie).

(2) Paul Marabail, *De l'influence de l'esprit militaire sur l'œuvre d'Alfred de Vigny*, 1 vol. in-8° (Croville-Morant).

taire. « Si Vigny est un poète philosophe de premier ordre, si ses romans, ses œuvres dramatiques portent à leur tour la trace des pensées les plus profondes et les plus originales, si son style encore présente les véritables qualités de l'auteur classique, tout l'honneur en revient à l'esprit militaire. » Trop est trop, mon capitaine ! Votre point de départ était juste et vos intentions sont les meilleures du monde, mais comment voulez-vous qu'on accepte, sans toute sorte de réserves, des conclusions aussi guerrières ? Voici une thèse, souvent paradoxale, mais très suggestive, où M. Emmanuel Barat, étudiant *le Style poétique et la révolution romantique* (1), dénonce l'emploi systématique de la métaphore comme la grande erreur des romantiques. « Champions de la nature et de la vérité, ils eurent raison, certes, de défendre les droits de l'imagination ;... mais sous ces grands mots *imaginer*, *inventer*, *créer*, ils eurent le tort de confondre les illusions sincères et belles de la fantaisie, de l'émotion, du merveilleux, avec le métaphorisme et la mythologie, instrumens d'erreurs voulues. Et la liberté enfin conquise ne leur servit parfois qu'à pousser jusqu'au plus intotérable excès l'abus d'une poétique périmée. » Et naguère M. Urbain Mengin, dans son livre sur *l'Italie des romantiques* (2), recherchait dans quelle mesure l'Italie a été une initiatrice pour les écrivains du XIXe siècle. — A notre tour nous tâcherons d'indiquer dans la formation intellectuelle de Lamartine, de Hugo, de Vigny, les premiers de nos poètes modernes par la date comme par le mérite, quelques élémens qui leur sont communs et qui n'avaient pas contribué à former l'esprit de leurs prédécesseurs, dans leur vie quelques circonstances qui expliquent qu'ils se soient détachés de l'idéal traditionnel pour se développer dans un sens nouveau. Nous nous demanderons comment, dans leurs premières œuvres, s'annonce le romantisme qui n'y est encore qu'à l'état de tendance, mais qui ne doit plus tarder à prévaloir.

Le premier trait qui nous frappe est qu'eux tous, ils ont été très médiocrement pourvus de culture classique. Venus à une époque où l'enseignement avait été complètement et pour longtemps désorganisé, et confiés à des maîtres de hasard, ils trouvèrent à l'école le dégoût des choses mêmes qu'ils y devaient apprendre. Lamartine a tracé de la pension Pupier, où on le mit, à Lyon, un tableau qu'on sent violemment poussé à la caricature : il n'est guère vraisemblable que cette

(1) Emmanuel Barat, *le Style poétique et la Révolution romantique*, 1 vol. in-8° (Hachette).

(2) Urbain Mengin, *l'Italie des romantiques*, 1 vol. in-8° (Plon).

institution ni aucune autre ait jamais été tenue par les tortionnaires dont il nous fait un portrait à la Montaigne; il faut dire même qu'il y travailla un peu mieux qu'il ne l'a prétendu. Il n'en reste pas moins vrai que le séjour lui en parut insupportable, puisqu'en fait il ne put le supporter, et prit, en plein hiver, la clé des champs. Les bons maîtres du petit séminaire de Belley (1) ne réparèrent qu'imparfaitement les lacunes d'une première éducation qui avait été trop longtemps et trop résolument fantaisiste. Victor Hugo, quand il s'agit d'entrer au lycée, éprouva de cette seule perspective une espèce d'horreur, au point qu'il fallut lui accorder une commutation de peine. A la pension Cordier, les mathématiques, le dessin, les essais dramatiques firent tort aux études proprement classiques. Pour ce qui est d'Alfred de Vigny, tout le choquait dans la vie de collège : la sévérité des maîtres, la brutalité des camarades, la grossièreté du langage, la malpropreté du régime. Élève de la pension Hix, il n'oublia jamais le dégoût qu'elle avait inspiré à son enfance : « Pour satisfaire à la fois ma détestation du collège et la joie de ma délivrance, je réclamais chaque soir des gens qui me venaient chercher le privilège de refermer avec force la porte cochère de la prison que j'aurais voulu briser. » On ne profite guère d'études faites dans de telles conditions : comme Lamartine et comme Hugo, Vigny sortit du collège fort ignorant de tout ce qu'on y enseigne. Je sais bien qu'ils refirent ensuite leurs études à leur gré et suivant leur fantaisie. Ils se donnèrent à eux-mêmes cette éducation dont on a coutume de dire que c'est la meilleure, mais qui, en réalité, n'en est pas une, puisqu'elle n'a pour guide que le hasard, et ne reflète que notre caprice. Ce n'est un mystère pour personne qu'une fois libérés du collège les jeunes gens s'empressent de refermer les livres classiques, pour n'en plus ouvrir que de modernes ou d'étrangers. Ce fut, à peu de chose près, le cas pour ces illustres et détestables écoliers. Ils lurent des livres de toutes mains; ils en lurent qui étaient du Nord et qui étaient du Midi; ils lurent jusqu'à la Bible, qu'on venait de découvrir en tant qu'ouvrage littéraire : l'antiquité ne fut pas l'institutrice de leur esprit.

Ce qui n'est guère moins curieux ni moins nouveau, c'est que l'éveil de leur imagination leur viendra en partie du séjour qu'ils ont fait hors de France sous un ciel et dans un climat différent du nôtre. Sans y attacher trop d'importance, il n'est que juste de signaler les

(1) Marius Déjey, *le Séjour de Lamartine à Belley*, 1 vol. in-8° (Vitte et Amat).

voyages que firent Victor Hugo en Espagne, et Lamartine en Italie. Certes, Victor Hugo était bien jeune, c'était un enfant, quand il partit, au printemps de 1811, avec sa mère et ses frères, pour rejoindre à Madrid le général Hugo; mais ce sont aussi bien ces premières images reçues par le cerveau de l'enfant qui s'y emmagasinent à jamais et sur lesquelles l'homme ne cessera plus tard de travailler. Ni Chateaubriand, ni George Sand n'auraient été les admirables paysagistes qu'ils sont, si leurs yeux d'enfans ne s'étaient promenés sur les paysages de la Bretagne ou du Berry. On peut admettre sans trop de peine que, si Victor Hugo n'avait eu qu'une enfance parisienne, il n'aurait pas été, par la suite, avec la même abondance et la même plénitude, le grand créateur d'images qu'il est devenu. Au surplus il n'y a lieu de contester sur ce point ni le complaisant récit du *Victor Hugo raconté*, ni l'aveu que contiennent les vers fameux :

> L'Espagne me montrait ses couvens, ses bastilles,
> Burgos sa cathédrale aux gothiques aiguilles,
> Irun ses toits de bois, Vittoria ses tours,
> Et toi, Valladolid, tes palais de famille
> Fiers de laisser rouiller des chaînes dans leurs cours.

L'Espagne, pays de soleil, avait ravi l'enfant par sa couleur; elle lui avait présenté ces contrastes de lumière et d'ombre qui s'imposeront à son imagination, pour en devenir le procédé le plus habituel et presque la loi. Il revenait

> ... Rapportant de ses courses lointaines...
> Comme un vague faisceau de lueurs incertaines.

Ce sont ces lueurs que l'avenir se chargera de préciser et d'amplifier.

Cette même année 1811, Lamartine partait pour l'Italie. Il n'était plus un enfant, il avait vingt et un ans, il avait eu le temps de désirer assez ardemment ce voyage pour qu'en l'entreprenant il eût l'émotion d'aller au-devant d'un rêve. On connaît déjà par ses *Confidences*, par ses *Mémoires* et par sa *Correspondance* l'impression qu'il reçut de ce premier séjour en Italie. Mais *Confidences* et *Mémoires* sont très arrangés, la *Correspondance* est très incomplète. C'est ce qui fait le prix d'un document resté jusqu'à présent inconnu, et que nous avons retrouvé : le lecteur nous saura gré d'en mettre sous ses yeux d'importans fragmens totalement inédits. Hier encore, dans son livre

sur *l'Italie des romantiques*, M. Urbain Mengin écrivait : « Peut-être Lamartine notait-il quelques impressions dans ses carnets. A Bologne, il avait déjà « un petit volume de notes décousues. » Un peu plus tard il promet à Guichard de lui rapporter « un portefeuille bien garni » de descriptions d'Italie pour le distraire les soirs d'hiver à Bienasssis. Ces carnets sont perdus... » Il se peut que les carnets d'impressions sur Bologne et sur Florence soient en effet perdus; mais ce n'étaient pas les plus importans. En Italie Lamartine n'a goûté que Rome et Naples. Or en explorant cet été les papiers du poète conservés à Saint-Point, nous avons eu la bonne fortune de mettre la main sur le carnet de voyage contenant les impressions de Rome et de Naples (1). Il est daté de Rome où Lamartine arriva dans la nuit du 1er novembre, après être parti de Florence le 30 octobre à six heures du soir par le « courrier » de Rome.

Rome, 1er novembre.

Je suis arrivé à Rome la nuit du 1er novembre, il faisait le plus beau clair de lune, les dômes, les hautes têtes des pyramides et surtout le superbe dôme de Saint-Pierre se dessinaient parfaitement sur un fond du bleu le plus pur; le plus parfait silence régnait dans tous les environs déserts de cette belle et triste ville; à droite et à gauche j'apercevais quelques débris de temples ou de palais, quelques fûts de colonnes renversés, et partout l'image effrayante et sublime d'une splendeur qui n'est plus; je tressaillais en entrant par cette fameuse porte du Peuple qu'on m'avait annoncée comme une des plus belles choses du monde... Je traversai de longues rues qui étaient dans le plus parfait repos et qui paraissaient elles-mêmes des ruines sans habitans. Cette première impression a été triste et affligeante...

Lamartine avait, avant son départ, consciencieusement travaillé son voyage dans les livres. Il s'en était promis toute sorte de merveilles. Il lui arriva ce qui arrive souvent aux hommes d'imagination très riche et d'ardente sensibilité : la réalité lui parut d'abord inférieure à son rêve : il était déçu.

Je m'étais trop accoutumé, depuis que j'étais en voyage et en Toscane, à l'idée de voir Rome. Ce nom-là avait perdu déjà pour moi de son enchantement, je l'avais prononcé trop souvent; l'illusion était diminuée. C'est un malheureux effet qu'avec mon caractère j'éprouve partout Et pourtant de loin c'est quelque chose et de près... je ne dirai pas de Rome : ce n'est rien,

(1) Ce carnet, qui fait partie des archives de M. Ch. de Montherot, est une sorte de calepin de cuir rouge cartonné de vert, — proches parens des albums, d'ailleurs beaucoup plus élégans, qui contiennent *Saül* et les brouillons des *Méditations*, et qui sont déposés à la Bibliothèque nationale. Il contient 24 pages d'écriture. Un feuillet manque, à l'endroit où Lamartine racontait son voyage à Herculanum

ce serait blasphémer le génie de la puissance de l'homme dans son plus bel ouvrage, mais c'est moins que ne me promettait mon imagination qui va toujours trop loin et me ménage sans cesse de tristes surprises; elle promet plus que la réalité ne peut donner et, ici comme ailleurs, elle m'avait trompé.

Ce qu'il regrette surtout, c'est qu'on n'ait pas respecté suffisamment l'intégrité des ruines antiques : « Quoique je ne soye ni par goût ni par mode, un passionné pour l'antique, je n'ai pas vu sans la plus vive peine qu'il fallait effacer de ma tête cette ancienne Rome que je m'étais tracée d'après les classiques. » C'est pour lui l'occasion de pensées tristes et déjà d'un beau caractère de gravité :

Il semble que les hommes se plaisent à enlever à leurs ancêtres jusqu'à leurs noms, jusqu'à la trace de leurs ouvrages... Pourquoi a-t-on démoli une partie de ce Colisée majestueux, de ce monument le plus vaste, le mieux conservé qui nous reste de la grandeur des Romains, pour bâtir dans Rome moderne deux petites églises sans nom, et le Palais Farnèse?... Quel beau coup d'œil vous reste encore à Rome, le soir, au coucher du soleil, si vous venez vous asseoir sur l'élévation qui est derrière le Capitole auprès de cinq colonnes superbes dont on découvre à présent la tête seule, et en face du Colisée dont le sommet est encore éclairé par le soleil couchant! Que d'idées ne réveille pas cette magnificence dont il ne reste que les témoignages! Quel beau rêve on peut faire sur la grandeur, la beauté, la puissance de Rome antique! Avec quelle facilité on peut rebâtir toute cette immense étendue! Voilà le plus bel amphithéâtre qu'aient pu bâtir les hommes, voilà les voûtes et les ruines du palais d'or de Néron, à droite voilà l'antique palais des Cœsars, à mes pieds le temple de la Concorde et l'arc de Septime Sévère, plus loin l'arc de Titus et celui de Constantin, à ma gauche s'ouvrent les trois superbes voûtes du temple de la Paix, qui disait autrefois le sort de l'univers (1)...

Ce qui le gêne à Rome ce sont les constructions modernes — et c'est aussi la population : « Les hommes dans cet étonnant pays ont plus encore changé que les édifices : on ne retrouve plus de traces du

(1) Il est intéressant de trouver ici la première indication de certains des plus fameux morceaux de l'œuvre de Lamartine. Par exemple, ces lignes jetées sur le papier font déjà songer à la pièce des *Nouvelles méditations : la Liberté ou une Nuit à Rome :*

Comme l'astre adouci de l'antique Élysée,
Sur les murs dentelés du sacré Colysée,
L'astre des nuits, perçant des nuages épars,
Laisse dormir en paix ses longs et doux regards...
Rome, te voilà donc, ô mère des Césars !
J'aime à fouler aux pieds tes monumens épars;
J'aime à sentir le temps, plus fort que ta mémoire,
Effacer pas à pas les traces de ta gloire.
L'homme serait-il donc de ses œuvres jaloux ? etc.

caractère romain sur les bords du Tibre, et tout y est mort jusqu'à ce fier orgueil républicain qui s'est changé en une vile et servile vanité, le seul trait du caractère romain (1). » Toutefois il visite Saint-Pierre et en parle avec un enthousiasme trop violent d'ailleurs pour ne pas être un peu convenu : « Arrivé au pied, je suis resté sans voix et sans expression pour peindre ce que j'ai senti. » Il admire au Vatican les peintures de Raphaël et les antiques, et il en tire cette excellente leçon de goût : « Mes yeux dans ces galeries se sont accoutumés à distinguer le goût antique du moderne ; c'est la *divine simplicité* qui en est la différence la plus infaillible et le cachet le plus sûr. » Lamartine a toujours été beaucoup moins sensible aux beautés de l'art qu'à celles de la nature, et c'est pourquoi la plus grande jouissance lui vient non de la ville, mais de la campagne romaine.

Quel rêve agréable je viens de faire, car cela me paraît un rêve. J'ai vu ce Tibur si fameux, si cher aux amis des poètes et de la nature; j'ai vu le præceps Anio, tantôt doux et sinueux, tantôt rapide et sublime; je l'ai vu se précipiter tout entier et d'un seul jet, d'une distance énorme, tomber en poussière humide, et faire trembler ses rivages du bruit de sa chute: je l'ai vu se perdre dans les rochers sous des grottes charmantes recouvertes d'une verdure toujours fraîche, je l'ai vu en ressortir calme et limpide, puis reprendre sa course, se diviser en plusieurs ruisseaux, bondir sur des rochers moins âpres, couler sur le gazon et s'étendre comme un large lit de neige, dans la prairie (2). J'ai visité sur ses bords la petite villa d'Horace; un couvent de Franciscains a remplacé dans sa retraite l'aimable chantre de Glycère et du falerne, des belles et des héros; plus haut dans la montagne et plus solitaire encore est la villa de Catulle; celle de Tibulle était auprès, celle de Cynthie un peu plus loin sur le même coteau, vis-à-vis de celle de Mécènes; Properce y venait souvent. Quelle délicieuse société a habité ce Tibur! Ces paysages sont d'une beauté *idéale*, je n'en ai vu de semblables que dans le Poussin ou Claude Lorrain. Ce sont des accidens, des changemens de scènes à chaque pas : un peintre pourrait employer sa vie dans ce seul vallon. J'en ai joui par un temps un peu gris, les teintes étaient

(1) Cf. *Le dernier Chant du pèlerinage d'Harold*.

Je vais chercher ailleurs (pardonne, ombre romaine!)
Des hommes et non pas de la poussière humaine.

(2) Cf. la pièce des *Harmonies : La perte de l'Anio :*

J'avais rêvé jadis au bruit de ses cascades,
Couché sur le gazon qu'Horace avait foulé...
Je l'avais vu tomber dans les grottes profondes,
Où la flottante Iris se jouait dans ses ondes...
Je l'avais vu plus loin sur la mousse écumante
Diviser en ruisseaux sa nappe encor fumante,
Étendre, resserrer ses ondoyans réseaux,
Jeter sur le gazon le voile errant des eaux,
Et, comblant le vallon de bruit et de poussière,
Suivre au loin sa course en vagues de lumière.

adoucies, et dans le lointain les fonds avaient ce vaporeux qui fait un si bel effet dans les paysagistes anglais.

Naples surtout le ravit. Il nous dit, à la date du 1er décembre, qu'il y est arrivé la nuit et qu'il a, le lendemain, parcouru toute la ville, et salué le Vésuve, Portici, Pompeies, Castellamare, Pausilippe. C'est la nature qui est admirable à Naples et c'est bien ce qui réjouit Lamartine :

Naples n'est pas riche en monumens des arts, elle doit tout à la nature et n'en est que plus admirable. Là j'ai pris une idée de toute la richesse, de toute la beauté de cette nature. Là j'ai vu des paysages dont rien ne peut donner une idée dans aucun autre pays du monde. Ni la France, ni la Suisse, ni les plus belles montagnes des Alpes ne sont, au lever du soleil, environnées d'une vapeur dorée et qui adoucit et colore tous les objets. J'ai vu, par une belle journée, une pluye de lumière environner les montagnes de Pausilippe et de Salerne; vers le milieu du jour, la teinte devient plus argentée et le soir elle redevient couleur d'or.

Le 13 décembre, Lamartine est au tombeau de Virgile. « Le laurier planté sur le sommet du tombeau par Pétrarque était prêt à mourir : on l'a coupé presque à sa racine, il reverdit et j'en ai cueilli quatre feuilles pour mes amis et moi. Ce tombeau placé precisément au-dessus de l'entrée de la grotte de Pouzzoles est un des plus beaux sites de Naples. » — Entre le 13 et le 17, Lamartine visite Herculanum. Le 17, il est à la Chartreuse de Saint-Martin d'où sa vue s'étend jusqu'au Vésuve et jusqu'aux montagnes de Baia. — C'est ici que les notes s'interrompent. Faut-il croire que le jeune homme ayant rencontré Graziella, la petite cigarière, ce jour-là il n'écrivit pas plus loin?...

Après cela nous reprochera-t-on d'avoir fait à ces pages de trop larges emprunts? Mais quel n'en est pas l'intérêt, puisque dans ces notes écrites sans apprêt on saisit sur le vif l'impression immédiatement reçue par Lamartine au contact des choses d'Italie! Il aima Rome pour ses ruines, Naples pour son ciel. Ces deux sentimens, le culte du passé, le goût pour une nature amie, sont au premier rang parmi ceux qui plus tard devaient faire de lui un poète. Il est à remarquer que Vigny enfant n'a voyagé ni en Espagne ni en Italie; mais peut-être et en quelque manière expliquerait-on par là ce qui manque de couleur et d'éclat à sa poésie tout intérieure.

Ces voyages ne furent qu'un épisode dans la jeunesse des romantiques. Ce qui est plus important, et qui contribuera davantage à dé-

terminer le caractère de leur œuvre, ce sont les habitudes de rêverie solitaire qu'ils ont prises de bonne heure et qui contrastent avec l'attitude de l'homme de lettres mêlé jadis à la société, écrivant pour elle, s'inspirant des idées et des sentimens « communs. » Lamartine a passé des années de retraite forcée et d'inaction involontaire dans ses bois de Milly ou dans sa chambre de Mâcon. Sa correspondance, pendant dix années, est pleine des gémissemens que lui arrache l'ennui de cette oisiveté provinciale. Heureux isolement! puisqu'en se prolongeant il permit à l'écrivain d'accumuler des trésors de poésie qui, même à l'époque la plus agitée de sa vie d'orateur et d'homme d'État, n'étaient pas complètement épuisés. Ce que furent pour Lamartine les bois, les coteaux, les vallons du Mâconnais, Victor Hugo le trouva dans le jardin des Feuillantines, profond et mystérieux. Et à son tour Vigny dut le même bienfait à sa vie cloîtrée de soldat-poète. M. Dupuy note combien il tira parti de la « réclusion forcée des régimens dans leurs forteresses, pendant les premières années de la Restauration. A Vincennes, à Courbevoie, à Rouen, à Strasbourg, à Orthez, à Oloron, il mena la vie retirée, studieuse, d'un lévite, d'un bénédictin. En écrivant son admirable introduction de *Servitude et Grandeur militaires*, il laissera percer un sentiment de grave enthousiasme au souvenir des nuits de veille et de labeur où il agrandit, en silence, le peu de savoir qu'il avait reçu « de ses études tumultueuses et publiques. » C'est là que sa pensée devint adulte et que son talent se fortifia; c'est là qu'il conçut, qu'il porta, qu'il mit au monde les *Poèmes* (1). » Nous sommes loin du temps où le littérateur, qu'il fût prosateur ou poète, considérait que la grande règle étant de plaire aux « honnêtes gens, il faut savoir se plaire parmi eux. »

Quels furent donc les premiers résultats de ce labeur ignorant de la tradition et de cette rêverie dans l'isolement? On sait que la rupture avec le passé ne s'y accuse pas encore très nettement. Lamartine publie ses *Méditations* en 1820, Vigny ses *Poèmes* en 1822, Victor Hugo ses premières *Odes* la même année. Or on est frappé de voir combien ces recueils, si originaux qu'ils puissent être, sont encore étroitement rattachés à l'ancienne poétique. Le succès des *Méditations* fut un succès d'enthousiasme, nullement de scandale, et les classiques y applaudirent de bon gré. Pourquoi non? puisqu'il y traîne tant d'élégances empruntées à la littérature impériale! on y trouve jusqu'à des réminiscences de Quinault et de Thomas. Victor Hugo

(1) Ernest Dupuy, *La Jeunesse des romantiques*, p. 249.

dans ses *Odes* est un disciple docile de tous les lyriques du XVIIIe siècle : il reproduit aussi bien le mouvement de leurs strophes, les périphrases de leur style, et les apostrophes de leur enthousiasme pindarique. Vigny met pareillement à contribution Delille, Millevoye et Népomucène Lemercier. Comme on le voit, l'influence du XVIIIe siècle se prolonge : elle se continuera bien après 1822, elle sera infiniment lente à disparaître.

Notez que Chateaubriand, à cette date, a écrit toutes ses grandes œuvres et que nos poètes sont tout imprégnés de leur souvenir, comme aussi bien ils savent par cœur les maîtresses pages de J.-J. Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre. Lamartine et Victor Hugo se sont de bonne heure proposé pour idéal d'être « Chateaubriand ou rien. » Pourtant l'exemple et les leçons de Chateaubriand n'ont pas suffi à les affranchir. Car celui-ci est un prosateur. Poètes, ils ont besoin d'avoir pour modèles des poètes. Où vont-ils les trouver?

La réponse est toute simple. Et puisqu'il ne s'agit ni des contemporains, ni des classiques, ni des anciens, il faut que ces puissans alliés leur viennent de l'étranger. Il en est venu de tous les pays. Lamartine doit beaucoup à Pétrarque, s'il est vrai qu'il lui doive en partie sa conception de l'amour et qu'on retrouve la substance de quelques-unes de ses plus belles *Méditations* dans plusieurs des sonnets du poète italien. Victor Hugo doit au romancero espagnol sa conception d'un moyen âge héroïque et brutal. Dante, le Tasse, les dramaturges espagnols, Gœthe, Schiller sont mis à contribution. Toutefois ce n'est ni aux Italiens, ni aux Espagnols, ni aux Allemands qu'appartient ici le rôle décisif. Mais, la remarque est essentielle, tandis que nous aspirions en France aux nouveautés qu'on qualifiera de romantiques, elles étaient déjà du passé dans un autre pays. Avant d'apparaître en France, et dès le XVIIIe siècle, le mouvement romantique s'était épanoui dans cette Angleterre où il avait été non pas un objet d'importation, mais au contraire une floraison naturelle et une expression du tempérament national.

C'est ce qu'a bien vu l'auteur d'un excellent petit livre sur le romantisme anglais (1), M. W. Lyon Phelps, professeur à l'Université de Yale, et dont nous reproduisons ici les conclusions. « Des élémens multiples, écrit-il, ont contribué à déterminer le mouvement en Angleterre. Ç'a été d'abord le sentiment de la nature extérieure et de sa poésie qui commence avec Ramsay, Thomson et Dyer. Puis on a

(1) William Lyon Phelps, *The beginnings of the english romantic movement. A study in eighteenth Century literature*, 1 vol. Ginn & Company, Boston.

libéré la forme par l'emploi du vers blanc et les constans essais de mètres nouveaux : le principe était qu'au code étroit des règles il faut substituer le respect de la liberté du poète. Deux influences considérables ont été celle de Spenser et celle de Milton : cette dernière notamment a contribué à introduire dans la littérature ce caractère de rêverie grave et de mélancolie méditative qui s'harmonisait avec le sentimentalisme alors à la mode sur tout le continent. Le goût du moyen âge fit son apparition avec la rage de l'art gothique et popularisa la littérature de ballades. Les dieux de la mythologie classique furent mis en déroute par les dieux du Nord et triomphèrent dans les poèmes d'Ossian. La vogue des élégies de Gray acheva le mouvement... Le romantisme ne fut d'ailleurs pas seulement adopté par les poètes et les conteurs : il eut aussi bien pour lui les critiques. Young, entre autres, déclare qu'il est temps d'abandonner les modèles classiques et de se tourner vers la nature pour en recevoir l'inspiration directe, *le génie étant supérieur à toutes les règles, et ne devant recevoir de lois que de lui seul...* Différence caractéristique : les romantiques anglais ne sont pas des révolutionnaires ; ils restent de profonds admirateurs de Pope et d'Addison ; ils se contentent d'élargir peu à peu l'horizon littéraire. C'est ce qui les distinguera des romantiques français. Le romantisme en France est une bataille livrée par de jeunes gens épris de nouveauté à l'instinct littéraire national ; en Angleterre, il est un retour à la véritable tradition. » Tous ces élémens du romantisme anglais sont aussi bien ceux qu'on verra plus tard et peu à peu constituer le romantisme français.

Sans doute les écrivains du XVIIIe siècle avaient lu, dans les traductions de Letourneur, Shakspeare, Ossian, Young. Mais ils ne leur avaient emprunté que ce qui était en accord avec leur goût et leur conception de la littérature. Les lecteurs français du XIXe siècle les liront autrement et y découvriront toute sorte d'autres choses ; d'ailleurs ils ne s'en tiendront pas aux écrivains du siècle précédent et ils auront pour compléter leur initiation Walter Scott et Byron, Wordsworth et Shelley. Qui ne sait combien nos premiers romantiques ont été intéressés par la poésie anglaise ? Pour Lamartine, Ossian a été l'enchanteur de sa dix-huitième année : il a un culte pour Byron. Celui qui, à coup sûr, est le moins familier avec la littérature anglaise, comme aussi bien avec toute littérature étrangère, c'est Victor Hugo. Et pourtant il a quelque teinture d'Addison et de Moore, il imite Shakspeare, Walter Scott et Maturin, et il insère dans la « Muse française » un article qu'il réimprimera dans *Littérature et Philosophie*, et

qui s'applique indifféremment à l'*Eloa* de Vigny, ou au *Paradis perdu* de Milton. Quant à Vigny, il est tout plein de l'influence anglaise. A Milton il doit l'idée première d'*Eloa* et de *la Colère de Samson*; *Moïse* est un héros byronien, etc. Il n'est pas jusqu'à la préface de *Chatterton* qui, suivant la curieuse remarque de M. Dupuy, ne contienne un morceau tiré du *Giaour*, la comparaison du poète malheureux avec le scorpion torturé par un cercle de feu.

Est-ce à dire que notre lyrisme romantique n'ait été qu'un reflet ou un prolongement de la poésie anglaise? Nullement. Nos poètes, alors même qu'ils imitaient, sont restés d'inspiration toute française. Mais ils ont trouvé dans l'exemple des Anglais un moyen pour se soustraire à l'influence persistante de la littérature pseudo-classique. Ils se sont recommandés de leur autorité pour faire de leur côté ce qu'ils voulaient faire et développer librement les tendances qu'ils sentaient grandir en eux. La poésie anglaise est tout individualiste ; et ils aspiraient à installer sur les ruines de la littérature impersonnelle la poésie individuelle. Grâce à leurs voisins devenus leurs initiateurs, ils ont pu prendre une conscience plus nette et surtout plus hardie du principe inclus dans le romantisme. Tels sont quelques-uns des enseignemens que comporte une étude de la jeunesse de nos premiers lyriques. Faiblement rattachés à notre passé classique par des études insuffisantes, séparés de la société par leur goût pour la rêverie solitaire en face de la nature, dépaysés par des voyages qui, si courts qu'ils fussent, leur ont révélé des aspects nouveaux du globe et leur en ont laissé la nostalgie, ils ont abouti à une première formule où se mêle à l'imitation des derniers classiques celle des modernes étrangers; ces deux élémens, qu'il est aisé de signaler dans leurs premiers ouvrages, étaient d'ailleurs d'importance inégale: c'est le second qui enfermait le principe vivant et toutes les chances d'avenir. Ou, pour parler en termes plus généraux, le déclin des humanités, la disparition de l'ancienne vie sociale, le goût de l'exotisme et l'influence des littératures étrangères ont été chez nous les étapes successives qui, en préparant l'affranchissement de l'individu et sa souveraineté littéraire, ont rendu inévitable l'avènement prochain du romantisme.

René Doumic.

LES
LIVRES D'ÉTRENNES

Ce qui caractérise de plus en plus la production nouvelle des livres illustrés et tout particulièrement celle des livres de cette fin d'année, c'est l'application presque générale, aux plus somptueux comme aux plus modestes, des procédés mécaniques perfectionnés dans leur infinie variété, l'importance donnée au cliché dans l'impression photographique, la reproduction en couleurs obtenue directement d'après nature, enfin le talent presque parfait d'imitation. On ne crée presque plus rien de vraiment original, mais on imite admirablement, et, plus souvent, on corrige les inexactitudes, les exagérations et les indiscrétions de l'objectif, en introduisant le sentiment et la personnalité même dans une opération autrefois automatique, qui, désormais, se prête à toutes les combinaisons d'art, traduit fidèlement ou répète à peu de frais, et sans limite d'exemplaires, toutes les nuances de la palette et toutes les fantaisies du dessinateur. Grâce à ces progrès matériels, à l'habileté introduite dans le développement de la plaque ou le tirage de l'épreuve, à l'emploi du pinceau et du papier à dépouillement, la photographie a pris la place de toutes les anciennes et plus nobles méthodes des grandes époques de l'illustration : de l'eau-forte, avec ses teintes chaudes et sa liberté, de la pointe sèche avec sa finesse, sa précision et son velouté, et du burin avec son relief, sa vigueur et sa souplesse. La mode est à la photographie, qui par sa rapidité d'exécution et la variété dans la manière, se prête au caractère de l'illustration contemporaine, répond aux goûts d'information instantanée de plus en plus généralisés qu'exige la vie agitée et dispersée de notre époque. Il n'est pas un magazine, pas un recueil illustré, qui ne l'emploient. Elle convient à cette production hâtive et éphémère qui appelle l'élégance et la fraîcheur à défaut de solidité et de valeur. Hâtons-nous d'en jouir pendant que ces livres sont encore dans leur

éclat; ils ne sont pas faits pour durer, mais suffisent à leur action et à leur destinée. Ils sont agréables à feuilleter, amusans par leur diversité même, et intéressans par la comparaison des procédés d'illustration. Et quand à leur élégance s'ajoute le charme de quelques souvenirs historiques, la vue de nos merveilles d'art, — source inépuisable qui les alimentera longtemps, — c'est tout bénéfice pour les yeux et la rêverie.

De ces différentes manières des artistes photographes d'aujourd'hui, — qui sont symbolistes, impressionnistes, luministes, intimistes, qui sont, eux aussi, photographes de mœurs ou de paysage, de genre ou de portrait, et qui ne s'en tiennent plus à la gamme invariable des tonalités brunes, des sépias, mais nous créent l'illusion des pastels, des eaux-fortes, des fusains, des sanguines, — aucun ouvrage ne donnera une idée plus exacte que *l'Épreuve photographique* (1), avec ses impressions en taille-douce, fines, délicates, harmonieuses et qui portent toutes la marque personnelle. Et, dans *l'Art et la Couleur*, où trouver un ouvrage d'un caractère plus significatif, d'une individualité plus tranchée que *les Maîtres contemporains* (2), cette publication nouvelle et très originale, qui met à la portée de tous les œuvres des peintres modernes des diverses écoles et des différens pays, reproduites directement en couleurs, et nous fait connaître tout ce qu'il faut savoir d'eux dans de sobres et instructives notices, dues à la plume de critiques autorisés et d'écrivains compétens?

Jamais peut-être les ouvrages consacrés à l'histoire de l'Art n'ont été d'ailleurs plus nombreux qu'aujourd'hui, comme en témoignent la collection des *Grands Artistes* (3), où viennent de paraître *Gainsborough* (4) et *Ruysdaël* (5), — *les Villes d'art célèbres* où ont paru récemment *Florence* (6), *Milan* (7), *le Caire* (8), — la collection *les Maîtres de l'Art* (9) d'une exécution si soignée, — enfin *l'Histoire de l'Art depuis les premiers temps jusqu'à nos jours* [I. *l'Art chrétien*] (10), qui doit les résumer toutes sous la direction de l'un des maîtres de la critique, M. André Michel, qui a groupé autour de lui les collaborateurs les plus compétens, aussi connus pour leur jugement sûr que par leur talent. Et quand on parle de critique d'art, comment ne pas nommer *les Maîtres de Venise* (11), de John Ruskin?

Dans un volume d'une perfection soutenue et qui unit à l'intérêt historique le charme rare et l'exquise élégance, le vicomte de Reiset, que des traditions de famille et les souvenirs de son aïeul, le lieutenant général de la Restauration, désignaient pour cette tâche, a évoqué la

(1) Henri Plon.— (2-3-4-5-6-7-8) Laurens. — (9) Librairie de l'Art ancien et moderne. — (10) Armand Colin. — (11) Hachette.

toute gracieuse et fière, l'énergique et séduisante figure de la Duchesse de Berry (1), durant les années que l'on pourrait définir les années heureuses et les années françaises, — celles qui précédèrent et suivirent le mariage, où le bonheur devait être de si brève durée, qui furent si vite assombries par la mort tragique de son mari et, dix ans plus tard, par la ruine de la monarchie légitime, et l'exil. L'historien arrête là son récit, à la veille des hauts faits de la campagne de Vendée, que tant de biographes ont racontée. Rien de plus attachant que le récit de sa jeunesse simple et retirée en Sicile, de son arrivée si fêtée en France; de cette existence, tout d'abord si brillante à la cour de Louis XVIII, et qui va se compliquer des plus graves soucis; où l'espérance apportée par la naissance du Duc de Bordeaux devait bientôt sombrer, et la réalité dépasser en infortune tout ce qu'on peut imaginer. Ce n'est pas dans son rôle d'héroïne que nous la verrons; c'est dans la période qui va de son enfance, déjà troublée dès l'âge de huit ans, où la première révolution avait obligé les Bourbons d'Espagne à s'éloigner du royaume de Naples jusqu'à celle de 1830 qui chassa les Bourbons de France. Sous tous les aspects de sa vie d'enfant, de jeune fille et de femme, de sa vie intime et officielle, la voici tout d'abord dans le palais royal de Palerme auprès de son grand-père et de sa grand'mère ou encore à Monreale et à Bocca di Falco, résidences habituelles du prince héréditaire, dans cette île pittoresque et lointaine d'où étaient bannies les rigueurs de la Cour de Madrid et de Vienne, et où elle avait été élevée dans les traditions de liberté et d'indépendance dont jouissent rarement les princesses royales; puis, en France, « reine des élégances » à l'Élysée, aux Tuileries, sur la plage de Dieppe comme sous les ombrages de Rosny, et telle qu'elle se montrait elle-même dans le Journal qui consignait, régulièrement, en quelques lignes, les événemens de chaque jour. Elle nous y apparaît dans tout le laisser aller de son naturel capricieux et instinctif, qu'une éducation très sommaire, comme celle que recevaient toutes les jeunes filles napolitaines, n'a pas modifié, avec ce cœur généreux qui se livre dans un abandon naïf aussitôt qu'on lui a inspiré quelque confiance, mais que la moindre contradiction exaspère; cet esprit vif et pénétrant, cette volonté assez forte pour dominer les événemens et lui faire braver toutes les fatigues et tous les dangers avec autant de patience et d'intrépidité que de courage et de noblesse d'âme.

C'est dans le château même de Brunnsee, où la Duchesse de Berry a

(1) Manzi et Joyant.

vécu tant d'années, que le vicomte de Reiset a pu consulter le précieux Journal confié par M. le duc della Grazia, lire les lettres si spontanées que le Duc de Berry adressait à sa fiancée et c'est dans ces vastes salles où, depuis trente-cinq ans, sont conservés ces meubles, qui jadis ont orné les appartemens des Tuileries et les salons de Rosny, ces miniatures, ces portraits qui sont ceux de Marie-Caroline et de ses enfans, ceux de ses parens les plus chers et de ses amis les plus fidèles, qu'il a évoqué son souvenir. Il revit au milieu même de tout ce qu'elle aima, de tout ce qui lui était familier. Musée incomparable, d'où sont sorties les illustrations de ce livre, comme la vérité et la précision des faits des archives du château, si riches, si complètes, qui étaient jusqu'ici restées fermées à tous, et grâce auxquelles l'historien de la Duchesse de Berry a pu faire justice de plus d'une calomnie intéressée, de ce que l'on appellerait aujourd'hui « le fait du Prince, » et qui sont de tous temps la souveraine ressource des hommes d'État. Tous ces témoignages sont appuyés par les renseignemens les plus solides, fortifiés des indications précises et des traditions les plus curieuses que M. de Reiset a reçus ou recueillis de Mgr le duc de Parme, de Son Altesse Royale Mme la comtesse de Bardi, de Mgr le comte d'Eu, ceux du comte Charles-Ferdinand de la Roche, dernier fils, encore vivant, du Duc de Berry; de Mme Harson, ancienne lectrice de Madame, du baron de Mesnard, des comtes René de Monti, de Meffray, René Talon, de la Rupelle, du duc Decazes, de la princesse de Montbart; enfin par les papiers laissés par le lieutenant général vicomte de Reiset, et par tous les mémoires de l'époque.

Les illustrations sont aussi bien exécutées que le récit qu'elles accompagnent est original et attachant. De nombreuses planches en photogravure tirées en taille-douce, en camaïeu dans le texte et hors texte, reproduisent les traits de Marie-Caroline, ceux de ses ancêtres d'Autriche, les portraits de la famille du prince royal des Deux-Siciles et les principaux événemens de la vie de la Duchesse de Berry à l'Élysée-Bourbon, aux Tuileries, à Rosny, d'après les tableaux de David, Gros, de Chasselat, de sir Thomas Lawrence, de J.-B. Isabey, de H. Lecomte, de Renoux, de Dugoure, de Mme Vigée-Le Brun, de Dubois-Drahonet, de Robert Lefèvre, de Menjaud, de Hardivilliers, les aquarelles de la Duchesse de Berry elle-même, celles d'Eugène Lami, de Garneray, et les miniatures représentant la famille royale de France, peintes par la comtesse de Fordet, œuvres dont la plupart appartiennent à M. le duc della Grazia, et notamment les deux plus exquis de ces tableaux, la miniature de 1819 et le portrait peint par Mme Vigée-Le Brun vers

1828, que les fac-similés en couleurs rendent dans toute leur élégance apprêtée et leur si frais coloris. N'est-il pas piquant de rapprocher de ce livre celui de M. René Bazin sur *le Duc de Nemours* (1), qui abonde en souvenirs intimes, en documens originaux, en lettres inédites dont l'illustration est également faite d'après les collections du prince et qui apporte des renseignemens nouveaux sur le gouvernement de Juillet, le règne de Louis-Philippe, et l'exil de Claremont?

Un volume qui obtiendra certainement un succès considérable est celui de M. Moreau-Vauthier. Après avoir montré, l'année dernière, la beauté et les grâces de *la Femme* (2), il nous donne cette année *l'Homme et son image* (3). L'intérêt du commentaire s'y ajoute à celui qui naît de la vue des œuvres les plus belles qu'aient produites les artistes de tous les temps, de tous les pays et de toutes les écoles. Dans le portrait, l'art et l'histoire se complètent, se pénètrent et s'éclairent. Ce ne sont pas seulement les personnages plus ou moins fameux dont nous revoyons ici les traits, c'est encore l'histoire même de leur temps, dont leur physionomie porte en quelque sorte le caractère et marque l'évolution même des sociétés qui changent et des mœurs qui se transforment. Elles reflètent, ces images, l'âme même qui n'est plus, et qui semble affleurer au visage, le siècle où ces êtres d'élite ont vécu, ses rayons et ses ombres, et résument en quelque sorte les gloires qui ne passeront point et ce qui en reste d'immortalité. Après avoir imposé sa volonté par sa force, son épée, la grâce de ses manières, l'homme domine par la puissance de son intelligence et de la réflexion.

Que de merveilles dans cette incomparable galerie, qui s'ouvre avec les figures de bois ou de terre, les bustes des Pharaons : la statuette de l'intendant Sekhem-Ka, du Scribe égyptien, les pierres taillées représentant des Assyriens du palais de Khorsabad, les χοάνα des Grecs, les canopes des Étrusques, pour finir aux peintures de Bonnat, au portrait de Pasteur, aux bustes de Baudry par Dubois, et de Jean-Paul Laurens par Rodin, réunion universelle, où chacun se distingue dans l'individualité même de son génie! Que de chefs-d'œuvre et que de chemin parcouru en art, en science et en civilisation! et quelle idée heureuse de nous le faire parcourir à notre tour en nous mettant sous les yeux, dans les gravures les mieux choisies et les mieux exécutées, ceux qui ont été et sont l'honneur de l'humanité et qui restent les bienfaiteurs et les grands semeurs d'idées!

(1) Mame. — (2-3) Hachette.

Dans *l'Histoire contemporaine par l'image* (1), c'est l'évocation, dans son mouvement général, de tout un siècle de notre existence nationale, la résurrection de tout ce qui en a marqué les heures brillantes ou mélancoliques, tristes ou glorieuses, qui surgit, à la lueur d'une flamme vivifiante, de cendres presque éteintes et, pour un moment, ranimées. Les grands faits de notre histoire moderne, toutes les manifestations de la vie sociale y apparaissent dans les détails les plus saisissans, sous les aspects les plus pittoresques, en une suite de scènes de mœurs et de tableaux historiques, qui commencent au début même de la Révolution, et dont la théorie se poursuit et se déroule, dans une succession d'images chronologiquement disposées, jusqu'à la fin du siège de Paris et la défaite de la Commune, toutes communiquant à chacune des pages une sorte de frémissement de vie et laissant une impression si forte sur l'esprit, que le souvenir des événemens qu'elles traduisent doit rester à jamais gravé dans la mémoire. 1789-1872! entre ces deux dates fatidiques et sinistres, que ne s'est-il point passé, et de quels spectacles la France n'a-t-elle point été témoin? *Sunt lacrymæ rerum*, c'est la réflexion qui s'impose en fermant ces annales d'un siècle qui vit tant de bouleversemens, tant de révolutions, de changemens de régimes et de gouvernemens, de guerres étrangères et fratricides, d'un siècle que la Mort ouvre, domine et ferme du tranchant de sa faux.

Après les scènes vécues, les travers de notre temps. S'il est vrai que la caricature n'ait jamais pu convenir aux idéalistes, celles de *Puvis de Chavannes* (2) ne devaient pas faire exception; et c'est bien ce que l'on constate en parcourant les croquis que le peintre de *Ludus pro patria*, du *Bois Sacré cher aux Arts et aux Muses*, de la *Légende de sainte Geneviève*, de *l'Inspiration chrétienne*, de *Doux Pays*, ne destinait pas sans doute à la publicité, mais qui sont curieux en ce qu'ils montrent ce qu'un artiste épris de la beauté, peut faire dans le domaine comique, dans le genre le plus opposé à la nature même de son génie, fait de simplicité et de noblesse, de pureté et d'harmonie. En ce sens, les caricatures d'une psychologie peu compliquée réunies dans cet album, où la verve burlesque, l'imagination excentrique, fantastique et fabuleuse, inventent des mascarades monstrueuses ou tragiques qui font penser à Callot, à Edgar Poë, à Flaubert et à Victor Hugo, sont intéressantes à connaître. Et puis ne trouve-t-on pas, çà et là, quelques traits de génie qui rappellent le maître dans ces fantaisies imaginées par délassement et qui sentent la

(1) Flammarion. — (2) Delagrave.

fatigue d'être sublime, dans la tension de cette vie de labeur, de foi et de désintéressement ?

Parmi les ouvrages originaux de l'année, il faut mettre encore en première ligne la magnifique publication de M. de Nolhac sur les *Jardins de Versailles* (1), sur tout ce solennel ensemble de plantations régulières, de bosquets, de pièces d'eau et de bassins de bronze et de marbre qu'ennoblit encore un assemblage merveilleux, un incomparable groupement de chefs-d'œuvre de la sculpture française dans sa robuste originalité et sa fière élégance. La grandeur d'un règne, la volonté d'une direction unique s'y manifestent dans la majesté de l'œuvre tandis que la puissance des décorateurs éclate dans les moindres détails et force l'admiration. Cette harmonie générale, cette relation étroite entre le décor et le cadre, cette adaptation parfaite de l'architecture au milieu, de l'ornementation à la construction, du dessin des parterres et tapis verts et du canal à la perspective, c'est bien l'impression qui naît de l'examen de ces deux cent cinquante gravures tirées en deux tons, — qui conviennent surtout pour donner l'idée juste et l'impression exacte des bronzes et des marbres, — et dont beaucoup représentent les créateurs, les architectes et les sculpteurs des jardins de Versailles et de ses aspects aux diverses époques.

Dans *les Coins de Paris* (2), c'est tout un voyage dans le passé, mais depuis les origines de notre histoire et jusqu'à nos jours, que nous pouvons entreprendre en admirant, chemin faisant, avec un guide toujours bien informé, des merveilles qui en font une ville incomparable.

Le volume sur les *Colonies françaises* (3), qui est le sixième de la *Géographie pittoresque et monumentale de la France* (4), publiée sous la direction de M. Charles Brossard, complète cette superbe collection, à laquelle ont collaboré les savans, les géographes, les voyageurs et les explorateurs les plus autorisés, et qui est aussi appréciée pour la sûreté de son information, la précision des détails, des statistiques et des descriptions que pour le choix, l'élégance, la sincérité et la fraîcheur des planches dues à M. A. Slom, qui s'est chargé d'exécuter la totalité des aquarelles semées dans l'ouvrage. Plus de six cents gravures donnent la vue la plus exacte des sites les moins connus, de nos colonies, de l'infinie variété de leurs paysages, et de leurs habitans, comme de leurs ressources. C'est une véritable leçon d'histoire et de géographie de la France et de la plus grande France, en même temps

(1) Manzi et Joyant. — (2-3-4) Flammarion.

qu'elle est un véritable enchantement pour les yeux. Avec *la France* s'achève également l'*Album géographique* (1), publié par MM. Marcel Dubois et Camille Guy, et dont les quatre premiers volumes sont la plus utile et la plus savante des études sur *les Aspects généraux de la nature*, — *les Régions tropicales*, — *les Régions tempérées*, — et *les Colonies françaises*. Chaque ouvrage contient de 400 à 500 gravures, qui sont ici le meilleur commentaire du texte. Rappelons aussi la collection des *Voyages en France*, en 50 volumes, de la maison Berger-Levrault.

Dans la situation présente, il suffira d'appeler l'attention sur *le Maroc pittoresque* (2). Avec M. Jean du Taillis, nous pénétrions dans un pays, qui, s'il est resté mystérieux et fermé jusqu'à ces derniers temps, fait aujourd'hui beaucoup trop parler de lui. Sphinx dressé en face de l'Europe et dont elle ne devine point l'énigme. Mais aucune relation n'offre un intérêt plus soutenu et plus captivant que celle de M. Perceval Landon, correspondant du *Times*, et membre de l'État-major de la mission ou plutôt de l'expédition anglaise du Thibet, commandée par le colonel Younghusband. A sa suite, à travers les plateaux les plus élevés du monde, il est parvenu jusqu'à Lhassa (3), la ville sainte du bouddhisme, la ville du Dalaï-Lama et des *gompas*, ou monastères sacrés, la « ville interdite, » et nous décrit ce pays aux mœurs étranges, aux traditions mystérieuses. Rappelons aussi *Trois ans au Klondike* (4), de M. Jeremiah Lynch, qui a vécu plusieurs années sur les rives, et exploré les mines d'or, du Youkon.

Ceux qui aiment les récits de voyages lointains trouveront à satisfaire leur goût dans *le Tour du Monde* (5), qui nous conduit cette année dans les régions les plus opposées ; avec le docteur Lamy, en Afrique ; avec M. Raymond Bel, en Océanie ; avec M. Miramon Fargues, *aux ruines d'Angkor ;* avec M. Paul Gruyer à *l'Ile d'Elbe* sous Napoléon (6).

Mais, sans aller si loin, quel charmant voyage que celui que l'on peut faire, en quelques jours, *Au vieux pays de France* (7), guidé par un aimable cicerone aussi informé que M. Louis Rousselet, l'auteur de l'*Inde des Rajahs!* La Touraine, l'Anjou, le Berry, la Sologne, la Vendée et la Bretagne, le bassin de la Loire, n'est-ce pas le pays qui a le plus contribué à la naissance et au développement de notre nationalité et qui est, par conséquent, le plus riche en souvenirs historiques, celui qu'un grand géographe, Élisée Reclus, a appelé la France par excellence? *Les Témoins du passé* (8), de M. Charles Géniaux, nous

(1) Armand Colin. — (2) Flammarion. — (3) Hachette. — (4) Delagrave. — (5-6-7) Hachette. — (8) Mame.

montrent quelques-uns des plus curieux monumens de nos vieilles provinces, châteaux forts, calvaires bretons, ruines féodales, maisons du moyen âge et de la Renaissance en nous instruisant sur leurs origines.

Tous ceux qui ont à cœur le souci de notre histoire nationale mais qui ne peuvent l'étudier à fond dans l'impartiale et imposante *Histoire de France* (1) composée sous la direction de M. Lavisse, et publiée chez Hachette, auront plaisir à lire le livre où M. Georges Montorgueil évoque l'énigmatique et déplaisante figure de *Louis XI* (2), dans ses grandes lignes et dans quelques-unes des attitudes de la légende. Mauvais fils, roi de mine vulgaire aux traits ignobles, avare et de mise sordide, défiant et tourmenté, traître et cauteleux, flatteur et persuasif, plaisant et plein de verve, à l'air confiant et bonhomme, mais qui n'eut point d'égal en dureté et en perfidie; cruel comme tous les Valois, sans être débauché comme eux, et le plus remarquable de sa race, jaloux de son autorité et de mauvaise foi pour la conserver, s'appuyant sur les petits pour abattre les grands feudataires et les princes du sang, courageux dans les combats et tremblant devant la mort, sacrifiant à des dévotions mesquines, rendant un culte aux petites images de la madone de Cléry, tel on le voit passer dans ces compositions de Job, animées d'un entrain bien français, dans ces illustrations en couleurs ou monochromes, d'une fantaisie charmante, d'un caractère simple, grave ou noble, mais toujours appropriées au texte, qui nous retracent si bien le Louis XI des Chroniques. Voici le jeune Dauphin apercevant Jeanne d'Arc à la Cour de Charles VII, le Dauphin chez le Duc de Bourgogne, la cérémonie du Sacre, le combat de Montlhéry, la reddition des Liégeois après la défection du roi de France, la signature de l'ignominieux traité de Péronne sous la menace de Charles le Téméraire, la bataille de Granson, l'impression , dans l'appartement du prieur Jean de la Farre, à la Vieille Sorbonne, du *Miroir de la vie humaine* et des premiers livres composés par les maîtres Michel, Ulrich et Martin, l'agonie au Plessis-lez-Tours, et la mort, telle que Comines l'a décrite. Ils sont bien faits, ces tableaux, pour frapper les jeunes imaginations et leur mettre sous les yeux des spectacles qu'ils n'oublieront plus.

Et quand il est question de nos vieilles provinces françaises, de tout ce qui rappelle nos traditions de patriotisme et de gloire, comment ne pas évoquer le nom de l'Alsace, qui éveille tant de souvenirs tristes mêlés

(1) Hachette. — (2) Combet.

d'espérance, et quel plus beau livre, pénétré de plus d'amour du pays, pourrait nous venir d'elle que celui de M. Georges Spetz, d'Isenheim, qui est à la fois un artiste et un poète, et qui, dans *les Légendes d'Alsace* (1), choisies parmi les plus belles, a mis tout son cœur de patriote et a voulu, — dans un livre, entièrement illustré par des Alsaciens : Henner, Joseph Sattler, Léon Schnug et Charles Spindler dans des compositions qui s'adaptent à la superbe typographie de l'imprimerie alsacienne, — enfermer quelque chose de l'âme de sa patrie. Comme il est mélancolique et doux ce chant venu de là-bas, symbolique et touchant comme le son de l'*Angelus*, et ne semble-t-il pas qu'il porte plus loin et soit mieux entendu quand il sort de nos vieux clochers ?

Les amateurs de livres où l'élément scientifique se mêle à l'étude de la nature et qui donnent des enseignemens présentés avec savoir et agrément ne sauraient trouver une ouvrage plus soigné et plus complet que le nouveau volume de *la Vie des animaux illustrée* (2) consacré aux *Oiseaux* (3). Nous avons signalé la valeur des études déjà publiées sur *les Mammifères* par M. A. Ménégaux, sous la direction de M. Edmond Perrier. On retrouvera, dans cette monographie, toutes les qualités qui font, de ce précis savant, un livre de lecture toujours agréable, où rien ne rappelle la manière abstraite, la technique sévère des traités spéciaux. Les superbes planches en couleur et les figures qui accompagnent le texte sont les reproductions fidèles de peintures et de dessins d'un artiste de talent, M. W. Kuhnert, qui a représenté les diverses espèces d'oiseaux, la richesse du plumage, la variété du coloris, la grâce du geste et de la forme, avec autant d'art et d'exactitude que de vérité, dans tout l'éclat et l'animation de la vie.

Dans *les Grandes cultures* (4), nous apprendrons à connaître les produits de l'industrie humaine que nous utilisons tous les jours et dont l'origine et la préparation restent pour beaucoup lettre morte. Les sujets sont empruntés au monde végétal, aux espèces seulement qui sont d'un intérêt général, c'est-à-dire aux plantes de grande culture. Le lecteur verra défiler sous ses yeux tour à tour le laboureur, qui sème et récolte, le coolie, qui fournit son travail, le marin, qui transporte les marchandises, le petit marchand qui les vend et le consommateur qui les achète. Suivre les plantes, dans les diverses phases de leur existence, depuis le jour de leur éclosion jusqu'au moment où elles sont consommées, équivaut parfois à faire le tour du

(1) *Revue alsacienne illustrée*. Strasbourg. — (2-3) Librairie J.-B. Baillière et fils. — (4) Flammarion.

monde. La feuille de tabac conduira le lecteur chez les Peaux-Rouges d'Amérique, chez l'Islandais des régions polaires; le grain de riz de la hutte du sauvage des Tropiques, à la boutique du parfumeur de la rue de la Paix et le grain de raisin, — emblème de la concorde et de l'union — peut le mener je ne sais où. Composé sous la direction du docteur Van Someren Brand, avec le soin et la conscience que les Hollandais apportent en toutes choses, ce livre, à la fois populaire et pittoresque, est illustré exclusivement par la photographie, et le choix et la diversité de ces vues prises dans les pays les plus lointains, de ces illustrations directes, au nombre de plus de 700, donnent bien la sensation de quelque chose de vu et de vécu.

Si l'on veut se tenir au courant du progrès et des découvertes de la science, aucun livre ne saurait mieux convenir que *la Science au XXe siècle* (1). Que de régions encore inconnues à explorer et combien de manifestations de l'énergie universelle dont la cause reste et restera cachée! *Les phénomènes de la foudre* (2), si curieux, si terrifians et singuliers dans leurs effets, l'existence de rayons *cérauniques* sont étudiés dans ce livre, si documenté, de M. Camille Flammarion, qu'il suffit de nommer pour dire tout l'intérêt de cette nouvelle œuvre de vulgarisation scientifique. Mentionnons encore dans les livres de science: *la Navigation sous-marine* (3) de M. Lecornu, et *Promenades au pays des frivolités* (4) de M. Louis Coupin.

Parmi les œuvres d'imagination qui ne vieilliront point, un livre qui occupera toujours une place d'honneur dans la bibliothèque des enfans, et qui s'adresse également à tous les âges parce qu'il amuse et exalte la volonté et l'esprit de décision et qu'il est un traité d'éducation naturelle, est assurément *Robinson Crusoé* (5), d'où se dégagent à la fois une leçon de philosophie et de courage, le robuste sentiment de la responsabilité personnelle mêlé d'utilitarisme pratique, qui unit l'esprit de discipline à l'esprit d'initiative. Elle est de tous les jours la moralité relative qui se laisse lire sous les voiles transparens de l'allégorie romanesque, et, si les compatriotes de Robinson en ont bien profité tous, pour conquérir le monde, d'autres lecteurs y goûteront les âpres joies de la solitude et de la lutte pour la vie, et y admireront la puissance de la volonté. A la fantaisie de l'artiste les aventures de l'immortel héros de Daniel de Foë offrent un thème inépuisable, et dans cette édition, nouvelle et charmante, M. Fraipont, dans ses aquarelles et dans ses dessins, a trouvé les inspirations les plus variées et les interprétations les plus originales.

(1) Delagrave. — (2) Flammarion. — (3-4) Nony. — (5) Laurens.

De *Robinson* né presque en même temps que *Gulliver* (1) procèdent, après *Don Quichotte* (2), la plupart des conteurs qui, depuis le XVIIe siècle, ont mis dans leurs récits d'aventures extraordinaires, avec beaucoup de verve et d'humour, une dose de morale ou de philosophie, et dont la manière a eu une si prodigieuse fortune. Ils sont aujourd'hui légion, à la suite des Fenimore Cooper, des Gabriel Ferry, des Jules Verne. Et, puisque nous avons nommé un des conteurs les plus ingénieux et les plus féconds de notre temps, dont la disparition a laissé tant de regrets parmi ses lecteurs et a été ressentie de toute la jeunesse, mais dont l'œuvre restera toujours vivante et appréciée, citons ses deux derniers romans : *l'Invasion de la mer* (3) et *le Phare du Bout du monde* (4). Le premier se déroule dans le désert saharien et au milieu des *chotts* bouleversés par un tremblement de terre et envahis par la mer; le second relate le drame de l'Ile des États, l'île des naufrages, et le dernier refuge d'une bande de pirates, pilleurs d'épaves. Comme la plupart des romans publiés par la maison Hetzel, ils ont tout d'abord paru dans le *Magasin d'éducation et de récréation* (5), où l'on a également pu suivre, dans *le Maître de l'Abîme* (6), par André Laurie, les explorations du sous-marin modèle l'*Éperlan*, et la nouvelle odyssée de son équipage, prisonnier, au Cambodge, du dernier rejeton des souverains khmers, Zinki-Johol, le savant magicien aux richesses merveilleuses, dans le palais duquel le commandant Aubry ne s'ennuie pas en la compagnie de la séduisante princesse Jali, en attendant l'heure de l'évasion. Le héros de M. Pierre Perrault obéit à sa *Fière devise* (7) : « Quand même! » dans ce roman qui n'a rien d'un roman à clé, qui a pour théâtre les Balkans, et qui contient bien des scènes touchantes. On peut d'ailleurs, pour faire un choix dans ces collections comme dans celles de la *Petite Bibliothèque blanche* (8) et des *Albums Stahl* (9), s'en fier au goût de l'éditeur, à son habile et longue expérience, aux traditions de cette maison d'édition, enfin aux noms de leurs auteurs.

A ce genre de romans d'aventures où l'habileté, le fin de l'art est de faire accomplir aux personnages des exploits invraisemblables et de les faire accepter du lecteur, se rattachent *l'Invasion jaune* (10) du commandant Danrit,— *Millionnaire malgré lui* (11) de M. Paul d'Ivoi, où les deux gracieuses héroïnes, sont Américaines et où les Français, — les fiancés, — ont affaire aux Japonais et aux Chinois, — *Champion du tour du monde* (12) où l'on voit un Japonais, ancien polytechnicien,

(1-2) Laurens. — (3-4-5-6-7-8-9) Hetzel. — (10) Flammarion. — (11) Combet. — (12) Flammarion.

constructeur d'un insubmersible-aviateur, devenir l'allié des Américains contre les Anglais dans la future guerre, et tant d'autres récits où les Japonais et les Américaines ont remplacé encore les Boers et les Russes et quelquefois les Peaux-Rouges et les Nègres, et sont devenus les représentans de l'héroïsme, de l'intelligence et de la générosité, de l'esprit chevaleresque, etc., — ce que ne confirment pas toujours l'*Histoire de la guerre russo-japonaise* (1), de M. Gaston Donnet, écrite au cours des événemens, ni *Trois mois avec le maréchal Oyama* (2), de M. Villetard de Laguérie.

Parmi les récits qui se recommandent à la jeunesse par des aspirations généreuses, une brillante imagination au service de beaux sentimens, un tour ingénieux, plaçons en première ligne *Madame Corentine* (3) où l'auteur de *Donatienne*, de *la Terre qui meurt* et des *Oberlé* (4), dont une édition vient d'être illustrée par M. Charles Spindler, a porté une observation très précise, une fine sensibilité, dans l'admirable cadre de Jersey, de Lannion, Tréguier, Perros-Guirec, Trestrao et Ploumanach; — *le Fiancé de Catherine* (5), par M. R. de Saint-Maur, épisode de la guerre de 1870, dont le héros, fait prisonnier à Sedan, s'échappe pour revenir se battre autour de Belfort, et, par son dévouement et sa vaillance, a bien mérité le bonheur qui lui échoit lorsqu'il retrouve sa fiancée, — *une Idylle dans un drame* (6), qui retrace les tragiques aventures de deux enfans, la fille d'un gentilhomme émigré et le fils d'un colonel de l'armée impériale, — *le Chevalier de Puyjalou* (7), par M. de Charlieu, — roman de cape et d'épée, avec les qualités de goût et de verve qui font le succès du genre, — *le Serviteur du Lion de la Mer* (8), histoire d'un marin anglais mêlé à la chouannerie, illustrée par Job, contée avec un grand souci de l'invention pittoresque et beaucoup d'originalité. Dans les *Contes du Soleil et de la Brume* (9), M. Le Braz évoque sous nos yeux ces « paysages de légende, » ces « nuits d'apparition et ces « équipées de printemps » qui traduisent le mysticisme et la fière mélancolie du génie breton et de la terre d'Armor, terre d'idéal, de résignation et de foi, dont il a sondé le mystérieux, pénétré le charme suranné et puissant et l'originalité profonde. Renvoyons pour les autres, et les meilleurs, aux *Lectures pour tous* (10), au *Journal de la Jeunesse* (11), au *Saint-Nicolas* (12), au *Petit Français* (13), à *la Vie Heureuse* (14).

Dans cette littérature, où tout a sa place, l'histoire et la légende,

(1) Ch. Delagrave. — (2) Hachette. — (3) Mame. — (4) Calmann Lévy. — (5) Combet. — (6) Mame. — (7-8) Hachette. — (9) Ch. Delagrave. — (10-11) Hachette. — (12) Delagrave. — (13) Armand Colin. — (14) Hachette.

mais surtout les inventions étranges et la fantaisie, combien de livres seraient encore à nommer : *Mérites obscurs* (1), de M. L. d'Avezan ; — *Ma Petite* (2), de M. A. Dourliac ; — *Juana, la Fiancée mexicaine* (3), par M. Louis Boussenard, — *Cartahut le matelot* (4), par M. Henri Leturque, — *l'Espion* (5), nouvelle édition de Fenimore Cooper ; — *les Bottes de sept lieues* (6), de Mathilde Alanic ; — *le Ko-Hi-Noor* ou *le Diamant du Rajah* (7), par M. E. Salgari ; — *Chasses en Abyssinie* (8), par M. H. Decaux ; — *La petite Colonelle* (8), par M. F. Trémisot ; — *le Petit fauconnier de Louis XIII* (9), par M. J. Chancel ; — *l'Œil de Tigre* (10), par M. Georges Pradel, — *les Briseurs d'épées* (11), de MM. Paul d'Ivoi et Royet, — *les Mémoires d'un cheval* (12), — *Nobles Cœurs* (13), récit amusant, moral et pathétique de Mme Cazin, l'auteur de plusieurs petits contes distingués par l'Académie française. Citons encore parmi ces publications d'une fantaisie charmante, avec des illustrations en couleurs ou monochromes toujours si bien appropriées au texte, *les Assiégés de Compiègne* (14), livre écrit dans le genre des vieilles chroniques avec autant d'humour et d'esprit dans la narration que de verve dans les dessins, — *le Soldat français* (15), de M. Louis Tarsot, avec les croquis d'Eugène Chaperon ; — *les Musiciens célèbres* (16) ; — *Perles noires et flocons de Neige* (17), — *Un voyage dans le Vent* (18), de Mme Richard Lesclide ; — *les Broderies* (19), —les *Audiences joyeuses* (20), de Jean Drault, qui ne feront pas moins rire que *les Petits drames du poste ;* enfin *les Quatre fils Hémon* (sic) (22), par M. Albert Cim, avec les dessins d'Édouard Zier (21).

On n'attend pas que nous analysions ces romans, qui sollicitent surtout le lecteur par l'attrait de l'imprévu, et dont plusieurs n'ont, en fait de nouveauté, qu'un habit neuf et que l'illustration, parfois, d'ailleurs, d'une fantaisie charmante. Ne suffit-il pas au lieu de « feuilleter à cette heure un livre, à cette heure un aultre, sans desseing, à pièces descousues, » suivant l'expression de Montaigne, de renvoyer les jeunes lecteurs à tous ces romans, albums, bibliothèques et journaux, confidens de leurs premiers pleurs et de leurs premières joies : ils y pourront faire leur choix de même que l'abeille recueille tout nectar dans les prés en fleur :

Floriferis ut apes in saltibus omnia libant.

J. Bertrand.

(1-2) Hachette. — (3-4-5-6) Combet. — (7-8-9) Delagrave. — (10) Mame. — (11-12) Juven. — (13) Hachette. — (14-15-16) Laurens. — (17) Nony. — (18-19) Juven. — (20-21) Mame. — (22) Hachette.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

La loi de séparation de l'Église et de l'État a été votée par le Sénat le 6 décembre, à une majorité de 80 voix. Nous mentionnons le fait sans y insister, en ayant par avance et à maintes reprises signalé, ici même, le caractère inévitable. La discussion de la loi a été plus longue qu'on ne s'y était attendu, brillante dans son ensemble et, sur plusieurs points, très approfondie ; mais l'effort des orateurs de la minorité n'a pas même abouti à faire changer un seul mot dans le texte voté par la Chambre. Le président et le rapporteur de la commission ont beaucoup félicité le Sénat de l'admirable exemple de discipline qu'il donnait : l'histoire portera un jugement très différent. A quelque point de vue qu'on se place, on ne saurait admettre qu'une assemblée délibérante renonce à délibérer, et c'est y renoncer que de se condamner d'avance à ne donner aucune conclusion pratique à un débat auquel on ne se livre que pour la forme, sans utilité, sans liberté vraie, sans dignité. Mais tout a été dit à ce sujet : à quoi bon le répéter ? Nous nous bornerons à signaler l'excellent et éloquent discours par lequel M. Méline a clos le débat. Plusieurs sénateurs, avant d'émettre leur vote, sont montés à la tribune pour l'expliquer. Ils l'ont tous fait avec courage et talent ; quelques-uns, comme M. Gourju, avec vigueur et avec esprit ; mais aucun avec autant d'ampleur que M. Méline. Il a montré les périls que la loi fait courir à l'État sous prétexte de l'affranchir ; et de quoi l'affranchit-elle, en effet, si ce n'est du droit qu'il avait et dont il s'est dépouillé de nommer les évêques et les curés ? Rien n'y a fait : le vote était acquis d'avance. M. Méline ne l'ignorait pas, mais il parlait pour le pays, devant lequel toutes les responsabilités devaient être nettement établies. Le

gouvernement et la majorité ont assumé la leur : à son tour, l'opposition a revendiqué la sienne, en expliquant pourquoi elle repoussait une loi qui allait avoir la triple conséquence de troubler les consciences, d'affaiblir l'État et de déchaîner, un peu plus tôt ou un peu plus tard, la guerre religieuse.

Nous souhaitons ardemment que cette dernière conséquence ne se produise pas : mais comment l'espérer ? Pendant que M. le ministre des Cultes et les orateurs de la commission exposaient, expliquaient, commentaient à la tribune les dispositions de la loi qu'ils qualifiaient de libérales ; pendant qu'ils faisaient profession de respecter des croyances qu'ils ne partageaient pas ; pendant qu'ils repoussaient avec indignation les reproches de sectarisme et d'intolérance qui leur étaient adressés, leurs amis répétaient, dans des conversations moins retentissantes que la loi n'était qu'une loi d'attente et qu'il y aurait lieu, très prochainement, de la soumettre à des remaniemens profonds. Tout le monde convenait qu'elle était pleine de défauts ; mais lorsqu'on parlait de les corriger, ce qui était, semble-t-il, le devoir le plus élémentaire de ceux qui les apercevaient si bien, la majorité s'y refusait. — Non, pas aujourd'hui, disait-elle : nous le ferons plus tard. C'était se réserver du pain sur la planche. C'était aussi, et surtout, conserver le moyen de reprendre, de continuer entre l'Église et l'État le duel auquel on prétendait officiellement mettre fin.

L'aveu en a été fait sans artifice par M. Combes en personne. Il est monté lui aussi à la tribune pour y faire, avant le vote final, une déclaration au nom de son groupe, déclaration écrite dont tous les mots avaient été pesés, calculés, réfléchis, et n'en méritaient que plus d'attention. Ce que les orateurs du gouvernement et de la commission avaient tenu dans l'ombre, M. Combes l'a mis en pleine lumière. « Nous voterons la loi, a-t-il dit, parce que nous tenons particulièrement à la rendre exécutoire à partir du 1er janvier 1906, afin que le corps électoral, qu'on a cherché et qu'on cherchera certainement encore à tromper sur les sentimens réels de la majorité républicaine des deux Chambres, ait le temps de bien se rendre compte, avant les élections législatives d'avril, du véritable caractère de la loi et des effets naturels de ses dispositions. Mais nous n'entendons nullement nous enlever par ce vote le droit de remédier plus tard à des défectuosités qui n'ont échappé à aucun de nous. Notre conduite à cet égard s'inspirera surtout des résultats de l'expérience qui va commencer dès le début de l'année prochaine. » Il y a, dans cette déclaration, deux parties distinctes : la première est un mensonge, la seconde

une vérité. M. Combes sait fort bien que le pays n'aura ni le temps, ni le moyen de se rendre compte des effets de la loi avant les élections d'avril, puisque, à ce moment, aucun de ses effets ne se sera encore produit. La première, et même les premières années de l'application de la loi, le pays n'y verra rien du tout. Avons-nous besoin de dire que la loi a, très sagement d'ailleurs mais aussi très habilement, ménagé pour son application une période de transition à degrés successifs qui en rendra les premiers résultats absolument insensibles ? C'est au bout de plusieurs années seulement que le véritable caractère en apparaîtra manifestement. Lors donc que M. Combes se plaint qu'on ait calomnié la majorité des Chambres et qu'il annonce gravement que le pays saura, par l'expérience même, à quoi s'en tenir sur ce point avant le mois d'avril prochain, on a le droit de lui répondre par le mot de Basile : « Qui trompe-t-on ici ? » Ce n'est pas pour éclairer le pays, mais pour le tromper, qu'on veut l'application immédiate de la loi. Plus tard interviendra et s'exécutera la seconde partie de la déclaration de M. Combes, celle qui est sincère et vraie. M. Combes ne croit pas plus que nous que l'Église et l'État ne se connaîtront plus, ne se verront plus, n'auront plus aucun rapport le lendemain ou le surlendemain de la séparation. Les difficultés et les heurts entre eux seront les mêmes que par le passé : le tampon seul manquera. Après l'avoir constaté, M. Combes proposera de légiférer à nouveau. Ce qu'il a fait pour la loi sur les associations qu'il a si heureusement complétée, il le fera pour la loi de séparation. La source d'où est sortie cette loi n'est pas tarie ; elle coulera encore, et longtemps ! Si l'Église parvient à s'organiser solidement, si elle use avec succès des libertés qui lui ont été provisoirement reconnues, en un mot, si elle reste forte, et surtout si elle le devient davantage, radicaux et socialistes s'empresseront de lui faire subir des amputations nouvelles. Mais alors, que deviendra l'apaisement qu'on nous a promis ? Cette ère nouvelle, que la loi devait nous ouvrir, sera plus troublée que l'ancienne. Ce n'est pas nous qui en serons surpris, car nous l'avons prévu et annoncé : mais qu'en pensera le pays ? On ne le saura que plus tard. A la veille des élections, M. Combes et ses amis auront pu lui dire avec la bonne foi qui les caractérise : — Vous voyez bien que rien n'est changé.

Nous exagérons d'ailleurs un peu en prêtant au gouvernement et à la commission un langage toujours libéral dans la forme et toujours respectueux des croyances religieuses. Eux aussi ont laissé apercevoir, à plus d'une reprise, le fond de leur pensée. Leur éloquence naturelle

les a trahis. Ils n'ont pas pu s'empêcher de faire quelques phrases oratoires dans lesquelles ils ont mis en opposition la science et la foi, et annoncé qu'à la fin du combat qui ne manquerait pas de se perpétuer entre elles, la première l'emporterait décidément sur la seconde et la supprimerait. M. Vallé, président de la commission, a même un jour exprimé cette pensée sous une forme pittoresque. M. Bérenger venait de plaider la cause des édifices religieux dont quelques-uns, dans les paroisses petites et pauvres, seront condamnés à la ruine s'ils ne peuvent bénéficier pour leur conservation que des ressources des associations cultuelles, et si les communes ne sont pas autorisées, puisqu'elles en restent d'ailleurs propriétaires, à pourvoir partiellement à leur entretien. La commission a repoussé la thèse, pourtant si juste, de M. Bérenger, et son président a terminé son discours à ce sujet par les paroles suivantes : « Les églises ne périront que si les fidèles viennent à manquer; c'est alors seulement qu'on pourrait dire adieu aux cloches dont M. Bérenger, a parlé avec tant d'attendrissement. Longtemps encore on entendra le son des cloches des églises; mais si elles se taisaient parce qu'il n'y aurait plus de paroissiens à appeler au temple, que voulez-vous, messieurs, on entendrait la cloche de l'école appelant les enfans près de l'instituteur, et on se consolera en pensant que plus nos écoles seront suivies, plus il y aura de profit pour notre pays. » M. Vallé se consolera; il est déjà même tout consolé; mais tout le monde ne le sera peut-être pas aussi aisément que lui si les cloches de nos églises viennent à se taire pour toujours. M. Vallé abolit tout un côté de l'âme humaine. Nous ne l'imiterons pas; nous ne mettrons pas en opposition et en conflit l'école et l'église. On peut prendre un plaisir différent, mais très réel dans les deux cas, à entendre les cloches de l'une et de l'autre; elles correspondent à des besoins qui, pour être d'une autre nature, n'en sont pas moins également légitimes. Que penserions-nous d'un rapporteur du budget des cultes, s'il y en avait encore un, qui viendrait dire à la Chambre ou au Sénat : Qu'importe qu'on n'entende plus les cloches des écoles, pourvu qu'on entende encore celles des églises? Nous en penserions exactement ce que nous pensons de M. Vallé, lorsqu'il tient en sens inverse un langage analogue. Un poète a dit autrefois, en parlant de deux conceptions différentes du monde et des institutions qu'elles engendrent : « Ceci tuera cela. » Eh bien! ce mot prophétique ne s'applique pas à l'école et à l'église, à la raison et à la foi. L'une et l'autre sont nécessaires et il n'est pas vrai que l'une tuera l'autre. Le mieux est qu'elles se résignent à vivre

côte à côte, en remplissant chacune son office et en se respectant mutuellement. Mais des paroles comme celles de M. le président de la commission éclairent tout un état d'esprit; elles manifestent, suivant le mot à la mode, toute une mentalité. De cette mentalité, si elle se perpétue, sortiront beaucoup d'événemens fâcheux. Voilà pourquoi l'avenir nous paraît inquiétant.

Ce n'est pourtant pas une raison pour que les catholiques n'acceptent pas la loi nouvelle et n'en fassent pas, comme on disait autrefois, l'essai loyal. L'épreuve seule montrera ce qu'elle vaut. Dans les projets ultérieurs qu'annoncent les radicaux et les socialistes, projets dont M. Combes a apporté la menace à la tribune, il est fort possible qu'il y ait un piège : les catholiques auraient tort d'y tomber. Qui sait si on ne cherche pas à les effrayer sur les conséquences de la loi afin qu'ils refusent de s'y soumettre? M. Combes, parlant au nom de son groupe, a été tranchant, mais un peu sibyllin. Il a plus complètement exprimé sa pensée dans un long article qu'il a envoyé à la *Nouvelle Presse libre* de Vienne. « L'intérêt bien entendu de l'Église devrait, y dit-il, l'incliner à la paix. Malheureusement les intentions notoirement belliqueuses du plus grand nombre des prélats français, le langage de leurs lettres pastorales, semblent présager une guerre imminente. Il y a dans l'air des églises comme une odeur de poudre. Néanmoins chacun de nous peut espérer ou craindre suivant ses dispositions morales tant que Rome n'a pas parlé. C'est du pape que dépend la paix ou la guerre. Quant à moi, je ne me hasarderai pas à pronostiquer ses décisions. S'il faut dire ma pensée, dans l'ignorance où je suis de ses sentimens, je crois fermement que si la guerre s'allume à la veille des élections, comme le fait paraît extrêmement probable, si même elle s'étend à toutes les circonscriptions ecclésiastiques, elle s'éteindra avec les dernières fumées des bulletins de vote incinérés pour faire place, le lendemain, à une pacification relative dont l'Église catholique paiera les frais. »

Ainsi M. Combes regarde la guerre comme « extrêmement probable, » et il annonce déjà que l'Église en paiera les frais. Pourquoi la prévoit-il si ce n'est parce qu'il la souhaite? Il fait assurément tout ce qui dépend de lui pour la provoquer en inquiétant les catholiques sur l'application de la loi. C'est un piège, disons-nous. Sans savoir mieux que lui ce qu'ordonneront les plus hautes autorités ecclésiastiques, nous espérons bien que, dans une affaire de prudence humaine, elles s'inspireront des conseils les plus sages : mais nous n'avons pas à revenir sur une question que M. Brunetière a traitée ici même, il y a

quinze jours. Depuis ce moment, ce qui était encore au futur est déjà tombé dans le passé. La séparation est faite, le Concordat est déchiré. Nous entrons dans une nouvelle période de notre histoire, plus inquiétante encore pour l'État que pour l'Église. Soit! On ne saura pas encore aux élections prochaines, mais on saura dans quelques années ce que valait le Concordat.

La Chambre des députés discute, le matin, les retraites ouvrières, l'après-midi, le budget, et tous les vendredis, une interpellation à n'en plus finir sur l'idée de patrie et sur le degré d'estime qu'elle mérite auprès des gens éclairés. Cette dernière discussion fera l'étonnement des siècles futurs, qui en admireront surtout la merveilleuse opportunité. Mais les socialistes l'ont imposée à la Chambre. A les entendre, toutes les idées, quelles qu'elles soient, doivent être soumises à l'analyse, tomber sous le scalpel de ce qu'ils appellent la raison, et subir en public une autopsie et une dissection qui permettent au peuple de mieux savoir ce qu'elles contiennent de vrai ou de faux, de bon ou de mauvais. Pourquoi, demandent-ils, l'idée de patrie ne serait-elle pas soumise à la loi commune? Ils l'y soumettent donc, et, à force de la décomposer, il n'en reste bientôt plus entre leurs mains qu'un résidu inerte et mort. Si on s'en inquiète, si on s'en indigne, ils montrent à leur tour de l'irritation et même quelque étonnement, car enfin, disent-ils, il n'y a de droits dans ce monde que ceux de la critique et il faut remplacer partout la foi aveugle, sauvage, — M. Jaurès dit même volontiers bestiale, — par la raison éclairée, épurée, éthérée. Bien qu'elle soit un signe, et un triste signe des temps, nous ne parlerions pas aujourd'hui de cette discussion qui a déjà rempli plusieurs séances, mais qui n'est peut-être encore qu'ébauchée, si elle n'avait pas donné lieu à un incident de plus haute portée que les autres. M. Sembat l'a fait naître. C'est un orateur qui ne recule devant aucune conséquence de ses principes. Il change quelquefois de principes, jamais de logique. Avec lui, on sait tout de suite à quoi s'en tenir sur ses opinions : son outrance naturelle ne lui permet pas d'en farder l'expression. Ainsi, M. Ribot lui ayant demandé s'il approuvait que les soldats tirassent sur leurs officiers, il a répondu tout de suite que oui, si les officiers ordonnaient eux-mêmes de tirer sur le peuple. Ces choses-là passent aujourd'hui à la Chambre comme de l'eau courante. Elles provoquent bien, sur le moment, quelque scandale; mais bientôt on n'y pense plus.

Dans son discours, M. Sembat a jugé à propos de parler de la

Russie et voici comment. « Il n'est pas un d'entre vous, a-t-il dit, qui ne se félicite à l'heure actuelle de cette action violente et révolutionnaire qui vient d'arracher ce pays au tsarisme et le pousser dans la voie de la liberté. » M. Sembat, on le voit, ne parlait pas seulement pour lui et pour ses amis, mais pour toute la Chambre. Les protestations se sont élevées à peu près sur tous les bancs, sauf, faut-il le dire? sur celui du gouvernement. Il n'y avait là, pour le moment, que M. le ministre de l'Intérieur et M. le ministre du Commerce : soit qu'ils n'aient pas trouvé le mot à dire, soit qu'ils aient jugé plus prudent de ne pas le prononcer, ils se sont tus. Il a fallu qu'à la séance suivante, M. le président du Conseil vînt suppléer au mutisme regrettable de ses deux collègues, et il l'a fait, hâtons-nous de le dire, dans les meilleurs termes. Il a exprimé la sympathie du gouvernement de la République à la « nation amie et alliée, » en affirmant que la France entendait lui rester fidèle au milieu de ses épreuves, sans avoir d'ailleurs à s'immiscer dans sa politique intérieure. M. Rouvier a été couvert d'applaudissemens. Les socialistes ont essayé de protester; mais, en face du soulèvement presque unanime de la Chambre, ils ont adopté une autre tactique. Ils ont eu l'air, — distinction puérile! — d'être satisfaits de ce que M. Rouvier avait dit la « nation » et non pas le « gouvernement » russe, et ils ont laissé tomber l'incident. Il aurait mieux valu ne pas le soulever. Il en restera pourtant les déclarations de M. Rouvier.

Tous les journaux, en France et ailleurs, continuent de parler du discours que le prince de Bülow a adressé, il y a quelques jours, au Reichstag, discours qui est lui-même la paraphrase de celui que Guillaume II avait prononcé à l'ouverture du parlement impérial. Le discours de l'Empereur n'était empreint d'aucun optimisme. « L'Allemagne, y lit-on, entretient des relations correctes avec toutes les puissances et des relations bonnes et amicales avec la plupart d'entre elles. » Les qualificatifs appliqués à ces dernières relations sont chauds; mais ceux qui s'appliquent aux premières sont froids. Sans examiner si nous faisons partie, ce qui est probable, des puissances de la première catégorie, voyons ce que l'Empereur dit expressément de nous. Il ne pouvait pas ne pas parler et il parle, en effet, des difficultés qui se sont produites au Maroc : elles n'ont eu, dit-il, « d'autre cause qu'un penchant à résoudre sans notre coopération des questions dans lesquelles l'empire allemand a aussi des intérêts à protéger. » Et il ajoute aussitôt, sans doute pour ne pas nous

laisser croire que tous les nuages sont dissipés : « Les courans de ce genre peuvent être réprimés sur un point et renaître sur un autre. » Toutefois, il veut bien constater « avec satisfaction » qu'on est parvenu à s'entendre par des moyens diplomatiques sur la convocation, et le programme d'une conférence. « La paix du peuple allemand affirme-t-il enfin, m'est sacrée; mais le signe des temps où nous sommes impose à une nation le devoir de renforcer ses moyens de défense contre les attaques injustes. » En conséquence, le gouvernement impérial demande au Reichstag un nombre très respectable de millions en vue de développer sa puissance militaire sur terre et encore plus sur mer. C'est ce qu'il ne faut pas oublier en parlant de ces discours. Il est conforme à l'usage et à la logique, lorsqu'on demande à un parlement de l'argent, beaucoup d'argent, pour l'appliquer à des dépenses militaires, de lui présenter la situation comme sujette à certaines préoccupations. Les taxes nouvelles porteront surtout sur la bière et sur le tabac, objets de consommation d'usage général et populaire en Allemagne : il faut donc bien les justifier. Néanmoins, on aurait tort de croire que le discours de l'Empereur et celui de son chancelier s'expliquent seulement par des considérations de ce genre. Les crédits une fois obtenus, l'horizon ne s'éclaircira pas comme par enchantement. L'attitude du gouvernement allemand à notre égard tient à des causes plus complexes, et puisqu'elle subsiste, il faut bien croire que les causes subsistent aussi. Mais pourquoi? C'est ce qu'il est assez difficile de comprendre, ou du moins d'expliquer, car à force d'expliquer on aurait l'air de justifier.

Le discours de M. de Bülow, avons-nous dit, n'est qu'une seconde édition de celui de l'Empereur : elle est seulement plus développée. On y chercherait en vain, et c'est ce qui nous frappe très vivement, un mot, un seul mot, qui témoigne d'une détente quelconque dans les rapports de la France et de l'Allemagne depuis que M. Rouvier a succédé à M. Delcassé au ministère des Affaires étrangères. Comme cette omission est certainement intentionnelle, il convient de la signaler tout de suite : nous y reviendrons dans un moment.

Mais quelle est la thèse de M. de Bülow? Naturellement, elle se rattache à celle de l'Empereur, à savoir qu'il y a eu de notre part une tendance à négliger, à oublier l'Allemagne dans nos arrangemens avec d'autres puissances au sujet du Maroc. En a-t-il été ainsi? C'est bien possible : on nous l'a répété si souvent que nous voulons bien l'admettre. Cependant nous n'avons pas été sans quelques excuses. Notre arrangement avec l'Angleterre était connu à Berlin, et même dans

le monde entier, lorsque M. de Bülow a déclaré au Reichstag qu'il n'avait rien à y reprendre, et que, les intérêts économiques de l'Allemagne ne courant par son fait aucun risque, le gouvernement impérial n'avait aucune raison d'élever la voix. Et comme un orateur, animé de la fureur coloniale, insistait pour qu'il intervînt, M. de Bülow lui répondait avec l'ironie qui lui est familière : — Voulez-vous mettre flamberge au vent et faire la guerre à la France pour le Maroc ? Non : alors que voulez-vous ? — On conviendra que de pareilles paroles étaient de nature à nous rassurer. Nous avons le droit d'en conclure que l'Allemagne, fidèle à la politique qu'elle avait toujours suivie jusqu'alors, ne voyait pas d'un mauvais œil le développement de notre puissance coloniale, surtout dans un pays où tout le monde devait être appelé à en profiter. Après ce discours, nous étions quelque peu fondés à croire que l'Allemagne ne nous demandait rien. M. de Bülow assure aujourd'hui que nous nous sommes trompés; il nous demandait, il attendait de nous quelque chose; il ne nous le disait pas, mais nous aurions dû le comprendre. Nous ne l'avons pas compris : c'est évidemment la faute de notre intelligence. L'invite était tellement indirecte, tellement détournée, enveloppée et subtile, qu'elle n'est pas arrivée à son adresse. Lorsqu'il s'en est aperçu, le gouvernement allemand aurait pu parler avec plus de clarté. S'il l'a fait, il y a mis bien longtemps : il nous a laissés pendant plusieurs mois dans une fausse sécurité. Mais enfin, soit ! passons condamnation sur tout cela. Nous avons eu tort puisque nous n'avons pas saisi le fin du fin de la politique allemande. Nous avons eu tort puisqu'on nous donne tort. En tout cas, on ne peut pas nous reprocher d'avoir persévéré dans notre erreur après qu'on nous l'a eu fait connaître avec l'éclat dont personne n'a perdu le souvenir. Si le gouvernement impérial a commencé par parler trop bas et même tout à fait en sourdine, il a ensuite parlé si haut et avec un tel fracas de tempête que, si nous n'avons pas encore tout à fait compris, il nous a été du moins impossible de ne pas entendre. On sait ce qui est arrivé. Il y a eu dans notre conduite certains détails sur lesquels nous aimons mieux ne pas insister parce qu'ils nous sont, après tout, un peu pénibles ; mais, certes ! nous avons fait à ce moment, et très largement, tout ce qui était en notre pouvoir pour calmer les susceptibilités allemandes.

M. Rouvier est allé au quai d'Orsay. Il y a apporté une politique nouvelle, toute faite de bon vouloir et même de condescendance. On lui a demandé de consentir à une conférence qui n'était pas dans nos intérêts; il l'a fait par esprit de conciliation, moyennant quelques

garanties bien faibles, dont nous saurons prochainement quelle est la vraie valeur. A partir de ce jour, de quoi le gouvernement allemand a-t-il eu à se plaindre? Il ne nous le dit pas, mais il se plaint comme avant. Il récrimine avec aigreur sur le passé, comme si rien n'était survenu depuis; il n'a pas encore pardonné à M. Rouvier les torts, vrais ou non, de M. Delcassé. Nous ne sommes pas les seuls à nous en étonner. Tout le monde le fait en Europe, et en Allemagne même, l'assentiment donné à cette politique n'est pas unanime. Si le gouvernement impérial voulait seulement redresser les rapports des deux pays, il a eu plusieurs occasions de le faire; mais, à son tour, il n'en a pas profité. Il lui aurait été, par exemple, très facile de nous convaincre, et de convaincre avec nous l'univers entier, qu'il n'en voulait qu'à une politique et à l'homme qui l'avait suivie. Que n'a-t-il modifié son attitude envers nous en même temps que nous modifiions nous-mêmes la nôtre envers lui? L'a-t-il fait? Le discours de M. de Bülow, succédant à celui de l'Empereur, ne nous permet pas de répondre affirmativement. Si ce discours est strictement correct, il est sec, tendu et dur; il n'est pas celui sur lequel nous avions le droit de compter; il nous oblige à nous demander si vraiment c'était bien à M. Delcassé qu'en voulait le gouvernement allemand. Ce discours est une singulière préface à la Conférence d'Algésiras! Après l'avoir entendu, tout le monde reste sur le qui-vive, tandis que nous aurions voulu, les anciennes difficultés une fois dissipées, aborder avec confiance les uns dans les autres celles qui peuvent subsister encore.

M. de Bülow a produit devant le Reichstag, au sujet de la manière dont M. Saint-René Taillandier a rempli la première partie de sa mission, des allégations que nous ne croyons pas exactes. Il a été mal renseigné, soit par ses agens au Maroc, soit par le Maghzen lui-même. Le Maghzen avait intérêt à lui fournir un prétexte, sachant d'ailleurs qu'il le cherchait, pour opérer dans la question marocaine une entrée sensationnelle, et voilà pourquoi il a attribué à M. Saint-René Taillandier des propos que celui-ci n'a pas tenus. Quoi qu'il en soit, le gouvernement allemand a trop parlé pour que le nôtre puisse continuer de se taire. L'opinion publique est justement préoccupée: elle l'est sans trop savoir de quoi et uniquement peut-être parce qu'elle ne le sait pas. M. Rouvier a compris la nécessité de s'expliquer. Il a annoncé à la Chambre qu'il allait déposer sur son bureau un Livre Jaune relatif aux affaires du Maroc : on l'attend avec impatience, on le lira avec empressement. Mais une lecture de documens rétrospectifs ne suffit pas pour nous éclairer sur le présent, et encore moins sur

le lendemain probable. Aussi M. Rouvier s'est-il mis à la disposition de la Chambre pour lui fournir des indications plus complètes et en tout cas plus actuelles, au moment où seront discutés les douzièmes provisoires, c'est-à-dire avant la séparation du Parlement. Cette séparation se produira dans très peu de jours, puisque la campagne électorale pour le renouvellement d'un tiers du Sénat est déjà commencée. Nous sommes convaincus que notre ministre des Affaires étrangères n'aura aucune peine à répondre à la thèse, un peu laborieusement construite, de M. le prince de Bülow et que, le passé restant ce qu'il est puisque personne ne peut le changer, ses explications rassureront l'Allemagne sur l'avenir, — si elle consent toutefois à être rassurée.

Deux crises ministérielles viennent de se produire, l'une à Londres, l'autre à Madrid. Ni l'une ni l'autre ne sauraient nous surprendre, et encore moins nous inquiéter. Elles ne sauraient nous surprendre puisque nous annoncions, il y a quinze jours, comme prochaine la démission de M. Balfour et de ses collègues, et que, dès le premier moment, nous avions signalé dans le cabinet Montero Rios le défaut qui ne lui permettrait probablement pas d'être durable.

Le parti libéral en Angleterre était au pouvoir depuis si longtemps qu'il a fini par s'user un peu : c'est le sort commun à tous les partis et à tous les ministères. Quant aux libéraux espagnols, ils ne sont aux affaires que depuis quelques mois ; aussi ne sont-ils pas usés du tout ; mais la plupart de leurs chefs, — hélas ! ils en ont beaucoup, — se sont refusés, à tort ou à raison, à faire partie du ministère avant et même immédiatement après les élections, et M. Montero Rios, qui a fait preuve, en cela, de la plus honorable bonne volonté, a dû se résigner à faire un cabinet qui ne pouvait être qu'un cabinet d'attente, puisque les hommes les plus importans du parti libéral étaient restés en dehors, attendant leur heure et prêts à en profiter. M. Montero Rios sentait mieux que personne l'instabilité de la combinaison qu'il avait formée par dévouement. Lorsque des troubles se sont produits à Barcelone et qu'il a dû y proclamer l'état de siège, il a offert au Roi sa démission à plusieurs reprises et avec insistance. Il ne se sentait pas, dans l'abandon où on l'avait laissé, la force de dominer une situation devenue difficile, peut-être périlleuse. Finalement, le Roi a accepté sa démission, et a confié le soin de former un nouveau cabinet à M. Moret, l'homme qui était, dans les circonstances actuelles, le plus qualifié pour cela. M. Moret est trop connu, il a déjà joué en Espagne un rôle trop considérable pour qu'il soit néces-

saire de le présenter à nos lecteurs. Son ministère offre incontestablement plus de chances de durée que celui de M. Montero Rios. Cependant les divisions du parti libéral demeurent profondes; les jalousies entre ses chefs continuent d'être actives; il faut du temps pour former dans des partis des hommes devant lesquels tout le monde s'incline, comme étaient autrefois M. Canovas del Castillo et M. Sagasta. Mais, nous le répétons, s'il en est un qui paraisse appelé à jouer un jour ce rôle à la tête du parti libéral, c'est M. Moret. Il a déjà pour lui une grande expérience, une grande éloquence et une autorité croissante. Quant à la crise anglaise, nous n'en parlerons pas aujourd'hui : il nous faudrait plus de place qu'il ne nous en reste. Sir Henry Campbell Bannerman a rapidement formé son ministère. La question de savoir s'il entrerait ou s'il n'entrerait pas à la Chambre des lords, et s'il le ferait tout de suite ou plus tard, a fait naître quelques difficultés, qui ont été vite aplanies. Sir Henry reste pour le moment à la Chambre des communes, et le leader du parti libéral à la Chambre des lords sera lord Tweedmouth, ministre de la Marine.

Le dénouement de ces crises ne nous cause d'ailleurs aucune préoccupation. Les ministères qui s'en vont avaient eu à notre égard l'attitude la plus amicale, et nous savions pouvoir compter sur leur persévérance dans les voies où ils s'étaient engagés avec nous. Mais si les hommes s'en vont, leur politique reste : nous avons reçu, à cet égard, les assurances les plus nombreuses et les plus précises. Sir Edward Grey sera le continuateur de lord Lansdowne au Foreign Office, avec ses qualités propres, qu'il a déployées autrefois comme sous-secrétaire d'État au même département, et qui le désignaient depuis longtemps déjà à la confiance de son parti. En Espagne, le nouveau ministre des Affaires étrangères, M. le duc d'Almodovar, entend maintenir, lui aussi la politique de son prédécesseur : elle a l'approbation du Roi, de la nation, de tous les partis. Il y aura donc un changement très sensible dans la politique intérieure de l'Angleterre, et un changement moins important, peut-être faut-il dire seulement un raffermissement dans la politique libérale de l'Espagne au dedans; mais rien ne sera changé au point de vue international. Et c'est ce que nous pouvions désirer et espérer de mieux.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTIÈME VOLUME

NOVEMBRE — DÉCEMBRE

Livraison du 1er Novembre.

Pages.

La nouvelle Allemagne. — Notes d'un voyage dans la Hanse, par M. le vicomte Eugène-Melchior DE VOGÜÉ, de l'Académie française. 5

La fin d'une Idylle, par Th. BENTZON. 47

Julie de Lespinasse. — L'Expiation, par M. le marquis DE SÉGUR. 102

Le manuscrit des *Bucoliques* d'André Chénier, par José-Maria DE HEREDIA. 146

Une Correspondance inédite de Lamennais. — Lettres a M. Vuarin, dernière partie (1826-1837), par M. Victor GIRAUD. 168

En Mandchourie. — Les populations de Mandchourie au cours de la dernière guerre, par M. Raymond RECOULY. 207

Poésie. — Une famille de soldats, par M. François COPPÉE, de l'Académie française. 219

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 229

Livraison du 15 Novembre.

Un voyage a Sparte, première partie, par M. Maurice BARRÈS. 241

Les Roquevillard, première partie, par M. Henry BORDEAUX. 282

Les Transformations de la langue française au XVIIIe siècle, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE, de l'Académie française. 336

Le Travail dans la grande industrie. — La laine et la soie, par M. Charles BENOIST 368

Pages

M. Bernard Shaw et son théâtre, par M. Augustin FILON. 405
Poésies, par M. Henri DE RÉGNIER. 434
Revue dramatique. — Le suicide au théâtre, par M. René DOUMIC. 444
Revues étrangères. — Quelques chapitres inédits des *Fiancés* de Manzoni, par M. T. DE WYZEWA. 456
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 468

Livraison du 1er Décembre.

Un voyage a Sparte, deuxième partie, par M. Maurice BARRÈS. 481
L'Équilibre politique et la Diplomatie, par ***. 507
Les Roquevillard, deuxième partie, par M. Henry BORDEAUX. 521
L'Évolution de la puissance défensive des navires de guerre. — I. De 1860 a 1880, par M. L.-E. BERTIN, de l'Académie des Sciences. 550
Ames celtes, première partie, par M. Reynès MONLAUR. 569
Le Mexique au XXe siècle, par M. Pierre LEROY-BEAULIEU. 612
La jeunesse de Mozart. — III. Paris et Versailles (18 novembre 1763-8 janvier 1764), par M. T. DE WYZEWA. 646
Poésies, par José-Maria DE HEREDIA. 682
Quand la séparation sera votée..., par M. Ferdinand BRUNETIÈRE, de l'Académie française 688
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 709

Livraison du 15 Décembre.

Un voyage a Sparte, troisième partie, par M. Maurice BARRÈS. 721
Les Roquevillard, troisième partie, par M. Henry BORDEAUX. 749
La conversion d'un conventionnel. — Maximin Isnard, par M. Eugène WELVERT. 797
Ames celtes, dernière partie, par M. Reynès MONLAUR. 821
Les retraites ecclésiastiques et la mutualité, par M. E. DEDÉ. 867
La Conférence d'Algésiras, par M. René PINON. 892
Revue littéraire. — A l'aube du romantisme, par M. René DOUMIC. . . . 921
Les Livres d'étrennes, par M. J. BERTRAND. 933
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 15784.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 525 898